HK
1

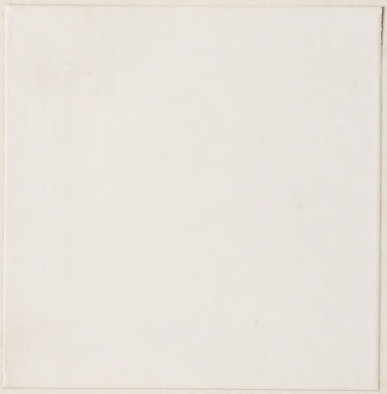

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1929unse_0

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

XCIX^e ANNEE. — SEPTIEME PERIODE

TOME L. — 1^er MARS 1929.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

SCOLASTICAT
SOC. DE MARIE

XCIX^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1929

THE GETTY CENTER
LIBRARY

# ERROMANGO

DEUXIÈME PARTIE (1)

## I

D'AUSTRALIE à Erromango, Fabre avait emmené avec lui quatre béliers et seize brebis portières appartenant tous à cette variété de moutons de Sologne dont il a déjà été parlé, la seule, à son avis, qui fût susceptible de s'adapter à un climat comme celui des Nouvelles-Hébrides. Les braves bêtes avaient commencé à répondre aux espoirs qu'on fondait sur elles en supportant allègrement trois semaines de dure traversée. Un mois ne s'était pas écoulé depuis son arrivée dans l'île que Fabre pouvait constater la complète justesse de ses prévisions. Les moutons se portaient bien. Les herbages leur étaient favorables. Les fougères, qui croissaient partout en abondance, fournissaient d'excellentes litières. Fabre avait procédé à un rapide inventaire des plantes basses susceptibles d'être coupées et engrangées, afin de servir de fourrage pendant la saison des pluies, qui n'était plus éloignée. Ces pluies, il les attendait avec impatience, car ce serait au moment où elles battraient leur plein que son expérience entrerait dans sa phase décisive. Il avait la persuasion non seulement que ses bêtes ne dépériraient pas, mais encore qu'elles prospéreraient davantage.

Alors, ce serait une victoire de plus à son actif. Et quelle victoire! L'argent, d'abord : organisation d'un vaste centre de ravitaillement en viandes congelées ou de conserve pour toute la Mélanésie, avec la certitude de réaliser, au début tout au

*Copyright by* Pierre Benoit, 1929.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

moins, vu l'absence de concurrence, des bénéfices énormes. Et puis, il y avait la question des résultats scientifiques, à laquelle Fabre était loin de rester insensible. Quelle réputation il allait s'acquérir auprès des Universités, des Instituts! Il se souvenait de ses maîtres de Melbourne, de la froideur avec laquelle ils avaient accueilli le titre de son mémoire pour la grande médaille d'or. La cachexie aqueuse chez les ovidés! Une maladie dont aucun éleveur australien n'aurait vraisemblablement jamais à se préoccuper! Ils ne comprenaient pas... Eh bien! maintenant il pourrait leur dire : « Voyez, j'ai créé une source de richesses inexploitées. J'ai poussé les méthodes que vous m'avez enseignées jusqu'au point où vous-même cessiez d'avoir foi en elles. » Ainsi, d'avance, le jour dans ses courses à travers la forêt sur laquelle la large pluie chaude commençait à crépiter, la nuit, accoudé à la balustrade de son bungalow, il conjurait le maléfice de l'île par l'évocation ardente de ce que serait son retour.

Ce retour, il y songeait trop pour ne pas se demander sans cesse quand il aurait lieu. Certes, il était libre d'en fixer la date. Cette date, il savait que les dirigeants d'une Société où il était tout-puissant, et qui eussent mieux aimé ne pas le voir partir, l'accepteraient, quelle qu'elle fût. Mais il estimait ne pouvoir revenir que lorsque son œuvre serait devenue inattaquable. A lui donc d'agir vite et bien. Jusqu'à présent, il n'avait pas perdu de temps. Dans la quinzaine qui avait suivi son arrivée, il avait eu la chance de pouvoir faire procéder à l'accouplement. Les brebis portent cinq mois ; la naissance des agneaux devait donc coïncider avec la fin de la saison des pluies, époque excellente pour le succès de l'allaitement. Fabre tenait à être sur place au moment de la venue de la première génération issue des animaux qu'il avait transplantés, et aussi, par acquit de conscience, de la seconde. Un bélier ne peut être utilisé comme un reproducteur avant le quinzième mois. Cela reculait à deux ans le délai avant l'expiration duquel il eût jugé déshonorant de repartir. Au commencement, la perspective d'un tel exil le remplissait d'épouvante. Il se disait qu'il n'aurait jamais le courage d'attendre jusque-là. Maintenant, il s'était fait à cette idée. Après tout, son séjour à Erromango n'excéderait pas deux années et demie. Sullivan y était bien resté six ans, et pour quel résultat!...

On juge de l'ardeur avec laquelle Fabre, raisonnant ainsi, s'était mis à la besogne. Deux mois lui avaient suffi pour achever l'installation de son petit troupeau suivant les principes les plus modernes de l'élevage. Les hangars laissés par Sullivan avaient été réparés, transformés en étables saines et claires. D'autres bâtiments avaient été construits. Entre temps, il s'occupait à rédiger une étude importante sur l'île, au point de vue du climat, de la qualité des terrains, de la flore. A son prochain voyage, le *Myosotis* emporterait à Sydney ce mémoire, auquel serait annexé un rapport consignant les résultats déjà obtenus. On verrait là-bas, au siège de la Direction, que Fabre continuait à se montrer digne de la confiance qu'on plaçait en lui. En résumé, maîtrisant à force de volonté les vaines paniques du début, il avait repris possession de lui-même, il s'était jeté avec frénésie dans les bras du plus grand, du seul libérateur qui soit au monde, le travail.

Possession de lui-même? Pas de façon complète, cependant. A bien y regarder, son zèle avait quelque chose d'insolite, en ce sens que, pour la première fois de sa vie, Fabre se sentait gouverné par un mobile qui n'était pas uniquement l'ambition. Il n'osait se l'avouer, mais enfin la principale clef de ce labeur hâtif, trop hâtif même, c'était avant tout son désir de quitter le plus tôt possible Erromango. Rien ne le forcerait à partir avant la date qu'il s'était fixée, sans doute; mais cette date une fois atteinte, rien non plus ne le ferait demeurer au delà.

Il était d'ailleurs dans les meilleures conditions pour obtenir le plein rendement de son effort. Ce n'étaient pas les distractions qui risquaient de le retarder. Son isolement était absolu. Il avait bien reçu, à deux reprises, en trois mois, la visite de MM. Cross et Bliss. Mais la dernière visite remontait à plus d'un mois et demi, et il y avait peu de chance qu'elle fût renouvelée de sitôt. Telle était du moins l'impression de Fabre, soit que l'accueil fait à ces messieurs eût été plus que froid, soit qu'ils se fussent rendu compte qu'on leur avait bien dit la vérité, que la plantation de Pilbarra était définitivement consacrée à l'élevage, et que de ce chef toute crainte de concurrence devait être écartée. « Bon voyage! » avait dit Fabre, quand leur goélette avait pris le large. Voilà une question qui était réglée. Décidément, c'était Sullivan qui avait raison.

Résolu désormais à ne négliger aucun des conseils que lui

avait donnés l'ex-gérant, Fabre était parti dans son canot à pétrole. Au début de l'après-midi, il avait atteint Port-Narevin, au fond de la baie Polenia. Afin de présenter ses devoirs au Révérend Gibbson, il était descendu à terre. La mission presbytérienne, entourée d'une douzaine de huttes, est indiquée sur la carte anglaise de l'île par un levé qui date de 1899. Elle est située à cent mètres de la plage, à égale distance du récif Umalap, à gauche, et, à droite, du récif Unale, que la pétrolette eut assez de peine à doubler.

Dès que Fabre eut sauté sur le sable, il se vit entouré d'une nuée d'indigènes cocassement accoutrés de tricots et de gilets de flanelle. Ce respect de la pudeur, mieux que n'importe quel cadastre, indique que l'on vient de pénétrer sur un territoire où fleurit l'une des sectes anglo-saxonnes de la Religion réformée. Les missionnaires catholiques laissent volontiers nus des naturels qu'ils n'ont pas d'ailleurs les moyens de vêtir. Donc Fabre, escorté de catéchumènes en jupons de pilou et maillots rayés, pénétra dans la mission et eut bientôt l'honneur de se trouver devant un vieillard redingoté d'alpaga, et complètement retombé en enfance.

C'était tout ce qu'il restait du puissant Révérend Gibbson, évêque-roi d'Erromango. Après un quart d'heure d'une conversation fort décousue, où il fut beaucoup plus question de lord Salisbury et de M. Gladstone que des maîtres actuels de la politique britannique, le Révérend tint à faire les honneurs de sa demeure. Fabre fut introduit dans la chapelle, où il eut l'avantage d'entendre un chœur de cannibales lui chanter les psaumes 26 et 41 traduits en dialecte canaque. Les voix grêles des sauvages, aiguisées encore par la résonnance de la toiture en zinc, composaient un de ces charivaris grâce auxquels on comprend que Josué ait pu réduire Jéricho et Gédéon anéantir les Madianites. Les hommes étaient groupés autour de l'harmonium, tandis que les femmes, guidées par une grande chipie en camisole de percale, tournaient autour de la maison avec d'affreux hurlements ; elles symbolisaient les vierges israélites chantant après le passage de la Mer Rouge, sous la conduite de Marie, sœur d'Aaron.

Libre-penseur convaincu, Fabre n'était pas moins péniblement choqué. Il se fût trompé cependant en s'imaginant être le seul à s'émouvoir d'un pareil scandale. Il y avait dix ans que

les fantaisies sacrées du Révérend Gibbson étaient dénoncées, tant à Sydney qu'à Melbourne, par les orateurs les plus éloquents de la secte. Mais les chefs de l'Église presbytérienne préféraient temporiser. Ils reculaient devant la déposition brutale d'un homme qui avait été une des lumières de l'apostolat, et qui proclamait qu'il faudrait recourir à la force pour l'arracher à ses chers enfants, ainsi qu'à la terre où le Dieu d'Abraham avait rappelé à lui la vénérable Mrs Gibbson. Bref, on s'était résigné à le laisser mourir là. On se bornait seulement à trouver qu'âgé de quatre-vingt-six ans, il commençait à abuser un peu de cette tolérance. Ahuri, se frottant les oreilles, Fabre avait regagné sa pétrolette, bien décidé à ne plus remettre jamais les pieds à Port-Narevin. Sur quatre blancs qu'il pouvait rencontrer à Erromango, il y en avait donc trois avec lesquels il aimait mieux n'entretenir aucun rapport. Quant au quatrième... Le quatrième, c'était Jeffries.

Celui-là, Magdalena l'avait qualifié du seul terme qui convînt : un ours. Oui, un ours, et pas autre chose. Pourtant, il n'y avait pas que du dépit dans le souvenir que Fabre conservait de sa visite au propriétaire de Longstal. De cette unique entrevue, les moindres détails, les moindres paroles demeuraient gravées dans son esprit. Il est vrai que, des paroles, il n'y en avait pas eu beaucoup d'échangées. On se rappelle le lieu, les circonstances. Quand Jeffries s'était dressé en face de lui, Fabre avait été totalement déconcerté par cette présence à laquelle, cependant, il s'attendait d'un instant à l'autre. Devant le petit homme immobile et muet, il s'était embrouillé dans ses phrases : « Venant de débarquer à Erromango, j'ai cru, j'ai estimé qu'il était de mon devoir... Oui, la nécessité, l'agrément d'être en bons termes avec un voisin dont tout le monde, oui, tout le monde m'a dit... m'a vanté... » Il s'était arrêté, dans la crainte que Jeffries ne lui demandât si c'était à M. Cross et à M. Bliss qu'il faisait allusion. Mais son appréhension était sans objet. Et il eût mieux valu qu'à défaut d'une autre, Jeffries lui posât cette question, plutôt que de demeurer ainsi, impassible, tandis que Fabre continuait à aligner des mots sans suite. De guerre lasse, convaincu de l'inutilité de ses efforts, il s'était tu, se bornant à lancer à son adversaire un regard suppliant. Mais Jeffries continuait lui-même à se taire. Et il semblait à Fabre que ce supplice n'aurait jamais de fin.

Dans son trouble, il n'avait naturellement réussi que fort mal à observer ce redoutable personnage. Impossible de discerner le milieu social auquel il avait pu appartenir. En Australie, en Europe, avec ses guêtres et sa vareuse de coutil, on l'eût pris pour quelque honnête garde-chasse. Le visage paraissait fin, mais les larges bords de feutre empêchaient d'en distinguer la partie supérieure. En outre, il commençait à faire nuit. La silhouette était restée très jeune. Le corps éveillait tout ensemble une idée de fragilité et de force. De sa main gauche, à l'annulaire de laquelle Fabre apercevait le cercle d'une alliance d'or pâli, il avait tiré de sa poche une blague à tabac, et, maintenant, il roulait une cigarette, sa carabine toujours maintenue contre la hanche par le coude droit.

Cette cigarette une fois roulée, sans hâte, Jeffries avait parlé. Sa voix était sèche, sans inflexion d'aucune sorte, avec, par moments, comme une cassure. Chose inouïe, cette cassure semblait l'effet d'une espèce de timidité. Peut-être était-ce simplement l'embarras qu'on éprouve à se servir d'un instrument qui, faute d'usage, a fini par se rouiller.

— On vous a parlé de moi ? On a par conséquent dû vous dire que je n'aimais pas qu'on s'introduisît sur ma plantation. Vous l'a-t-on dit ?

Fabre avait baissé la tête.

— Eh bien ! on ne vous a pas menti.

Un quart de minute s'était écoulé.

— Je crois que nous n'avons plus rien à nous dire, avait ajouté simplement Jeffries.

En même temps, frappant un briquet, il avait allumé sa cigarette. Ce geste avait eu pour conséquence de relever légèrement le canon de la carabine. Fabre avait vu l'âme de l'arme, l'œil noir et rond d'où s'était envolée la balle qui avait tué Jenkins.

L'idée d'un danger a toujours rendu aux braves l'audace qui menaçait de les abandonner. Fabre était brave. En outre, il avait la haine de l'injustice. Celle qui se commettait à son égard eut le don de l'exaspérer.

— Je ne vois pas en quoi j'agis mal en me refusant à croire tous les bruits que les gens colportent, avait-il crié. Je ne prends avis que de moi-même. Je ne mettrai plus les pieds chez vous, c'est entendu. Mais il ne sera pas dit que je n'aurai

pas tout fait pour que les bons procédés soient de mon côté. Je n'ai besoin de personne. Je ne porte préjudice à personne.

Toujours impassible, Jeffries laissait s'écouler ce déluge de paroles. Fabre s'entêtait.

— Je ne porte tort à personne. Je ne suis pas venu pour le coprah, comme il y en a qui continuent à se le figurer. Je suis venu...

— Oui, je sais, avait dit Jeffries, toujours avec le même calme, vous êtes venu pour les moutons.

Cette simple phrase avait suffi à convaincre Fabre de la folie de son insistance. « Peu m'importe, signifiait-elle, pourquoi vous êtes venu. Vous êtes là, cela suffit pour que je vous considère comme mon ennemi. »

Les obliques rayons du soleil couchant marbraient de taches violettes la dalle grise de la tombe. La brise crépusculaire mettait peu à peu en mouvement les grandes palmes assombries. Un instant encore, les deux hommes s'étaient considérés en silence. Puis de la même voix monotone, Jeffries avait répété :

— Je crois que nous n'avons plus rien à nous dire.

Fabre était rentré en suivant la grève, allongeant son chemin, mais évitant ainsi de traverser la forêt. Au bout de deux heures de marche, il avait aperçu les lumières de son bungalow. Suspendus dans les ténèbres, accrochés au flanc des montagnes invisibles, d'autres feux, ceux auxquels il était impossible de penser de sang-froid, s'allumaient là-haut les uns après les autres. Telle était cette inhumaine Erromango : de misérables blancs ne cherchant qu'à s'exterminer, à deux pas de la barbarie la plus monstrueuse. Fabre dîna rapidement, s'assit à son bureau, et travailla jusqu'à ce qu'il se sentît assez rompu de fatigue pour avoir le droit de reposer le reste de la nuit sans cauchemars.

Vers la fin de décembre, trois mois, jour pour jour, après son arrivée à Erromango, Fabre eut l'agréable surprise de voir s'ancrer devant la plantation une goélette qui n'était pas celle de MM. Bliss et Cross. Elle appartenait à un colon français d'Épi, une des îles du centre de l'archipel, située à une centaine de milles au nord d'Erromango. M. Vatard, — tel était son nom, — rentrait d'un voyage d'affaires en Nouvelle-Calédonie

Ayant essuyé un violent coup de mer entre les îles Loyauté et les Hébrides, il faisait escale un jour afin de permettre à son équipage de se reposer, et pour avoir de l'eau douce et des fruits. Jadis en relation avec Sullivan, il avait choisi tout naturellement la baie de Pilbarra. On pense si Fabre lui fit fête. C'était la première fois, depuis trois mois, qu'il pouvait parler sans contrainte. M. Vatard le complimenta sur la bonne tenue du domaine.

— A présent, mon vieux, ajouta-t-il, avec les moyens dont vous paraissez disposer, permettez-moi de vous dire que vous seriez sans excuse de ne pas réussir. De mon temps, c'était autre chose. J'ai commencé, moi qui vous parle, avec deux Canaques et huit cents francs. Il est vrai que c'était à Épi, qui, tout de même, est une île, comment dirais-je, un peu plus folichonne. Erromango... hum!

S'étant mutuellement mis en confiance, ils avaient parlé à cœur ouvert des gens de l'île, du Révérend Gibbson, de MM. Bliss et Cross, dont la réputation de forbans n'était décidément plus à faire. En ce qui concernait Jeffries, l'opinion du Français était à peu près la même que celle de Sullivan.

— Qu'est-ce que vous voulez? Si son idée est de ne voir personne! C'est tout de même son droit, à cet homme. Je ne peux dire qu'une chose, c'est que j'ai dîné une fois avec lui, à bord du *Myosotis*. Eh bien, il a été très aimable. Je n'irai pas jusqu'à dire gai, mais très aimable, enfin, et n'hésitant pas à glisser son mot dans la conversation. Il est vrai qu'alors sa femme vivait. Il paraît que c'est depuis qu'il l'a perdue qu'il est devenu comme le voilà maintenant. Encore une fois, ce ne sont pas nos affaires. Aux îles, chacun pour soi, et Dieu pour tous. Dieu, pas celui de ces damnés presbytériens, pour sûr.

M. Vatard détestait les pasteurs. Ceux-ci persuadaient les Canaques qu'ils iraient en enfer s'ils travaillaient sur les plantations des colons français. Fabre écoutait avec délice les propos de cet homme simple, qui était certainement un brave homme. M. Vatard, au déjeuner qu'on lui fit faire, aux vins et aux alcools qui lui furent servis, put se rendre compte de l'agrément qu'avait procuré sa visite. Aussi Fabre n'eut pas besoin de beaucoup insister pour qu'il promît de s'arrêter à Pilbarra lors de son prochain voyage.

— D'ailleurs, avait dit M. Vatard en terminant, vous aurez d'ici

la une autre occasion au moins de causer avec des amis. Oui, j'ai appris à Nouméa que le *Myosotis* serait cette fois en avance sur son itinéraire ordinaire. Il commencera sa tournée par les îles du Nord et, dans la première quinzaine de janvier, il sera à Erromango. Il mouillera dans la baie Dillon. Vous irez dîner à bord, naturellement. Vous y trouverez toute une cargaison de camarades à moi, des colons d'Épi, de Vaté, de Mallicolo, de joyeux lurons, qui vont passer quelques semaines à Sydney, afin de se retremper un peu, et de faire valser leurs économies. On ne s'embête pas avec eux, vous verrez. Ils vous prouveront qu'aux Hébrides il n'y a pas que des neurasthéniques et des fripouilles. Dommage que je ne puisse être là, moi aussi.

Cette nouvelle avait profondément réjoui Fabre. La pensée d'avoir son courrier plus tôt qu'il ne l'espérait, la perspective d'un déjeuner à bord du *Myosotis* en gaie compagnie l'emplissaient d'une allégresse enfantine. Trois semaines seulement à attendre ! Il allait juste avoir le temps de terminer son mémoire, de mettre la dernière main à son rapport... Ce soir-là, quand il revint de la goélette où il était allé reconduire M. Vatard et boire avec lui le coup de l'étrier, les sombres feux s'allumant sur les hauteurs d'Erromango lui parurent moins sinistres que de coutume.

Par étapes insensibles, depuis plusieurs semaines, les pluies avaient fait leur apparition, différentes, d'abord, de ce que Fabre eût pu imaginer, pas aussi déprimantes, peut-être. Les premières avaient été de brusques orages, qui noyaient soudainement les contours de l'île, les transformaient en un chaos de noires vapeurs. Mais dix minutes ne s'étaient pas écoulées que le divin paysage océanien émergeait comme un arc-en-ciel. La végétation, lavée, reposée, donnait une impression étonnante de fraîcheur et de renouveau. Chaque feuille resplendissait de gouttelettes où scintillaillaient toutes les pierreries du soleil. Des fleurs que Fabre n'avait encore jamais vues surgissaient, naissaient en quelques heures. Revenant de la chasse, il en trouvait une grande ouverte sur sa route, à un endroit où il était certain qu'il n'y avait rien un moment plus tôt. Leurs couleurs étaient les mêmes que celles des ramiers pourprés, des colombes mauves ou jaunes, des perruches rose pâle qui voletaient autour d'elles pour une exquise et fugitive

comparaison. Assis sur sa véranda, Fabre était comme au centre d'une serre qui eût été en même temps une volière merveilleuse. De plus en plus entreprenants, fleurs et oiseaux resserraient leur cercle autour de lui. D'admirables petits passeraux, dont on eût demandé en vain les noms aux planches coloriées de tous les ouvrages d'histoire naturelle, se posaient sur les dossiers des rockings, sur les barreaux de la balustrade, jusque sur le pavillon du gramophone. D'extraordinaires liserons argentés pendaient du toit, rampaient sur le sol vert bronze pour s'enlacer aux pilotis du bungalow. Tout était lumière et cris de joie. Et soudain il passait comme une grande ombre. Les oiseaux se taisaient. Les fleurs semblaient se ternir. D'un seul coup, comme un lac dont on fait sauter le barrage, l'énorme pluie se mettait à tomber.

Ayant découragé MM. Bliss et Cross, et, d'autre part, découragé lui-même par Jeffries, Fabre s'était résigné à ne plus sortir de sa plantation. Avec ses deux milles en bordure de mer, et sa profondeur de près du double, elle était heureusement assez vaste pour qu'il y pût chasser et pêcher à sa fantaisie. Il n'était même pas encore parvenu à la parcourir tout entière, au nord, en particulier, dans la portion d'ailleurs assez mal délimitée où la plaine fait place aux premiers contreforts montagneux. Poursuivant un marcassin qu'il avait blessé, Fabre s'était risqué une fois de ce côté. Il avait juré qu'il n'y reviendrait qu'avec un de ses Canaques, car, brusquement, il n'avait plus réussi à s'orienter. Il avait tourné en rond près d'une heure, le cœur battant, car il se savait dans le voisinage immédiat de la ligne de démarcation qu'il est interdit de franchir, au delà de laquelle commence le royaume des traqueurs de gibier humain, les mystérieux allumeurs de ces feux que chaque soir il voyait réapparaître avec la même régularité lugubre. Les *men bush*, les hommes des bois, respectent le contrat. Ils ne descendent jamais à la plage, sauf au cours de certaines nuits sombres, pour puiser l'eau de mer dont ils assaisonnent leurs aliments, et qu'ils remportent dans des tubes de bambou. Mais ils exigent la réciproque, et, suivant la parole de Sullivan, qu'on n'aille pas les embêter chez eux. Fabre ne pouvait décidément pas se résoudre à suivre un seul des conseils de l'Australien sans en avoir, au préalable, vérifié le bien-fondé. L'idée fixe qui l'avait, au début de son séjour, poussé vers Jeffries, et à

laquelle il semblait avoir renoncé, était remplacée par la fascination de cette zone interdite. Éternelle histoire des maisons de notre enfance, où nous étions libres de vagabonder dans toutes les chambres, hormis une seule, fermée à clef. Nous n'avions de répit qu'après avoir réussi à l'ouvrir.

Gabriel, à qui Fabre s'était ouvert de son projet, avait fait tout ce qu'il avait pu pour l'en détourner. Il connaissait trop bien l'île et ses sombres hôtes. Ce n'est pas pour rien qu'à Erromango chaque nom de pic, de cap, de rivière est le nom d'un colon ou d'un missionnaire massacré. Quant aux Canaques de la plantation, ils avaient tous eu qui un frère, qui un camarade enlevé, puis dévoré, et ils se souciaient fort peu d'aller provoquer les cannibales dans leurs repaires. Fabre s'entêtant, Gabriel fit adopter un compromis. On irait jusqu'au prochain village, qui se trouvait à cinq ou six milles, sur les premières pentes de la montagne. A la suite du meurtre d'un Européen, — il y avait de cela une quinzaine d'années, — une canonnière était venue s'embosser dans la baie Dillon, et avait débarqué un détachement de matelots français et britanniques. L'expédition punitive, — tel est le terme dont on affuble, aux Nouvelles-Hébrides, ce genre de démonstration, — incendia cinq ou six villages, sans avoir aperçu un seul indigène. Les marins revinrent au bout de quelques heures, ramenant un des leurs qu'une flèche lancée on ne savait d'où avait blessé légèrement, et qui mourut le même soir dans d'abominables souffrances. Le territoire ainsi ravagé n'avait plus jamais été réoccupé. Il formait entre la plage et la montagne une sorte d'enclave neutre, où il était bien rare que, de part et d'autre, on s'aventurât. C'était celui de ces villages qui se trouvait le plus rapproché de Pilbarra que Gabriel avait choisi. Il avait les meilleures raisons de croire qu'une fois-là, la curiosité de son maître serait satisfaite, et qu'il ne chercherait pas à aller plus avant.

Du village lui-même il ne restait rien, si bien qu'ils se trompèrent et ne trouvèrent pas tout de suite son emplacement. Il fallait savoir réellement que des cases s'étaient élevées là pour reconnaître leurs traces dans ces amas de terre et de mousses pourries, sous ce fouillis végétal plus dru peut-être en cet endroit qu'ailleurs, comme si le sol avait été rendu plus fécond par la longue accumulation des détritus domestiques.

En revanche, le haut-lieu, ou place des sacrifices, était demeuré à peu près intact. D'instinct, en l'atteignant, Gabriel s'était retourné et avait mis un doigt sur ses lèvres. Il allait devant ; Fabre suivait, avec deux domestiques canaques, choisis parmi les plus dévoués. Il leur avait confié des fusils, mais il gardait la conviction qu'à la première alerte ils les jetteraient pour mieux détaler à travers les bois.

Un banian occupait le centre de la place. Avec ses branchages contorsionnés, il ressemblait plutôt, dans cette lumière sous-marine, à un madrépore géant qu'à un arbre terrestre. Il supportait, juchée à huit ou dix mètres en l'air, Dieu sait par quelle diabolique gymnastique, une pierre de dimensions formidables, qui était la table des sacrifices. C'était là que la victime humaine était étendue, égorgée, dépecée. C'était de là que l'officiant faisait pleuvoir sur la foule hurlante des fidèles les lambeaux sanguinolents de l'affreuse hostie.

Autour du banian étaient rangés les fétiches issus de l'obscène imagination cannibale. Bonshommes grotesques et hideux, hauts de vingt pieds, bariolés de sinistres couleurs plates, ils fixaient Fabre de leurs yeux morts. Ils alternaient avec les tambours de guerre, découpés dans des troncs d'arbres fendus par une étroite raie longitudinale. Fabre s'étant rapproché de l'un d'eux, Gabriel se précipita, dans la crainte que son maître ne pût résister à la tentation de le faire résonner d'un coup de crosse. Fabre le rassura du geste. Il n'avait aucune envie de signaler leur présence au monde d'ennemis invisibles qu'il sentait rôder confusément aux alentours.

L'ombre était si dense que seul le soudain crépitement de la pluie venait les avertir de la disparition momentanée du soleil. La voûte formée par les arbres au-dessus de leur tête était si étanche que, lorsqu'un grain faisait rage, seule, de temps à autre, une large goutte d'eau, filtrant comme de la lézarde d'un plafond, venait s'écraser sur le sol vaseux avec un bruit mou. Rien ne manquait à cette atmosphère de cave, ni les énormes toiles d'araignée, dont on heurtait du front les cordelettes gélatineuses, ni le vol silencieux des chauves-souris, ployant et déployant leurs tristes ailes géométriques. L'horreur poussée à un tel degré comporte toujours une part de fascination. Fabre restait immobile. Ses serviteurs le regardaient d'un œil angoissé, dans l'attente du signal du départ, avec la hantise

de la nuit qui allait bientôt tomber. Fabre songeait précisément à cette nuit qui allait naître, aux feux qui allaient l'étoiler. A être venu jusqu'ici, il comprenait qu'il n'avait en rien réussi à diminuer leur mystère. Un découragement sans nom le prenait. Gabriel et les deux Canaques, sitôt sur le chemin du retour, ne seraient plus que des enfants insouciants et joyeux. Mais lui, il avait l'impression de regagner un univers semé d'embûches plus redoutables encore.

Le lundi de la seconde semaine de janvier, Fabre était encore couché que Gabriel entrant précipitamment dans sa chambre l'entraîna presque de force sous la véranda ; il lui fit signe de prêter l'oreille. Un appel de sirène venait du nord. Le *Myosotis* ! Il était en train de jeter l'ancre dans la baie Dillon, et signalait sa présence aux colons d'Erromango. Les colons ? Il n'y avait que Jeffries et Fabre, et là-bas, de l'autre côté de l'île, le Révérend Gibbson, colonisateur d'âmes. Voilà près de quatre ans que M. Petersen, le propriétaire de la plantation de la baie Dillon, avait été enlevé par les fièvres. Son exploitation étant abandonnée, l'escale en cet endroit ne rimait plus à rien. Mais elle figurait toujours sur les états administratifs, et le *Myosotis* continuait à s'y arrêter. Il continuerait jusqu'à épuisement de son stock d'imprimés. L'administration a ses principes, aussi impérieux aux Hébrides qu'ailleurs.

Le son de la sirène ne parvenait que très affaibli. On ne devait pas l'entendre au delà du cap Pilbarra. Fabre eut la tentation d'envoyer un de ses Canaques avertir Jeffries. Mais il recula devant ce qu'il était difficile de ne pas considérer comme un manque absolu de dignité. En tout cas, il avait beau faire, des détails pareils lui prouvaient bien qu'il n'avait pas fini d'être obsédé par la pensée de son voisin.

Il s'habilla précipitamment et rassembla son courrier. Puis, ayant pris à peine le temps de déjeuner, il descendit à la plage. Gabriel s'y trouvait déjà, en train de s'escrimer contre le moteur de la pétrolette qui ne voulait pas se mettre en marche. Enfin, ils partirent. Bientôt, la silhouette trapue du cargo leur apparut. On l'avait repeint. Fabre eut la sensation de ne s'être encore jamais trouvé devant un paquebot si considérable.

Une double rangée de têtes débordaient du bastingage. Fabre, tandis que son canot accostait, entendait des exclamations, des appels.

— Je vous dis que si.

— Je te dis que non.

— Bien sûr, ce n'est pas Jeffries.

— C'est Fabre.

— Naturellement, c'est lui.

— Bonjour, monsieur Fabre!

D'autant plus surpris qu'il ne reconnaissait point parmi les voix qui lui souhaitaient ainsi la bienvenue celle du capitaine Simler, il gravit rapidement l'échelle du bord. Des mains tendues l'attendaient à la coupée, de larges mains durcies, halées. C'étaient les amis de M. Vatard, et Fabre comprit que l'éloge de l'hospitalité qu'on recevait à Pilbarra n'avait plus à leur être fait.

Ils se présentaient tous à la fois, avec des rires, des claques dans le dos, sur les épaules... — Rouchon, colon à Vaté, — Guibourg, à Épi, — Espérandieu, d'Épi également, le plus vieux camarade de notre ami Vatard, — Bosc, dit *le Révérend*, à cause de ses lunettes, colon à Mallicolo, — Crépin, d'Aoré, — Brunet, de Santo. — Et celui-là, le grand rouge, qui rigole tout le temps, Smith, d'Ambrym, un English, mais un bon type.

— Aôh! compatriote? fit l'Anglais avec un terrible accent, en désignant le pavillon britannique que la brise venait de déployer à l'arrière de l'embarcation de Fabre.

— Quoi? Qu'est-ce qu'il dit? Hein, le drapeau anglais?

Fabre s'épuisait à serrer toutes ces énormes mains tannées.

— Je suis Australien, se hâta-t-il d'expliquer, mais d'origine française.

— Ah! comme cela, ça va. Mais alors, mettez deux drapeaux, tonnerre! Le français devant, l'anglais derrière. Pour l'instant, il ne faut pas que tout ça se passe en conversations. Au bar! Et vite!

Ébloui, Fabre était de plus en plus tenté de se dire que les Hébrides du groupe sud sont des îles bien déshéritées, par rapport à celles du groupe nord, où il avait la révélation d'une véritable vie de société, et combien cordiale! S'il avait pu savoir!... Mais ne valait-il pas mieux qu'il fût là où il se

trouvait, dans l'intérêt de son travail et pour la réussite de son expérience ?

— Messieurs, implora-t-il en riant, montrant son courrier et se raidissant contre la poussée qui l'entraînait déjà vers le bar, excusez-moi. Une minute, s'il vous plaît, et je suis à vous. J'ai à régler d'abord deux ou trois questions. Aucun de vous ne pourrait-il me dire où est le capitaine Simler ?

— Où il est ? Dans sa cabine, comme d'habitude. Ah ! s'il s'agissait du père Magdalena... Faites vite, et tâchez de le ramener, si vous pouvez. Nous, en attendant, on va s'occuper des liquides.

Simler était effectivement dans sa cabine, en train de cogner du doigt la vitre d'un baromètre anéroïde. Il répondit à peine au salut de Fabre.

Le front soucieux, il continuait à tapoter le baromètre. Fabre fut étonné du changement qui s'était opéré en lui. On eût dit quelqu'un qui n'avait pas dormi depuis plusieurs jours. Sa mise était négligée. Ses tempes, en quatre mois, semblaient avoir beaucoup blanchi.

— Qu'y a-t-il pour votre service ? finit-il par demander.

Fabre lui tendit son paquet de lettres, expliquant qu'il désirait qu'elles fussent mises à la poste à Sydney.

— Vous n'avez pas bonne mine, dit Simler, qui n'avait même pas eu l'air d'écouter.

Fabre pâlit. Si un changement s'était opéré en lui depuis son arrivée à Erromango, le capitaine était le seul à pouvoir le constater.

— Vous n'avez guère bonne mine non plus, se borna-t-il à répondre.

Simler haussa les épaules.

— Moi, ce n'est pas la même chose. Comment pourrait-il en être autrement ?

— Vous êtes malade ?

— Malade ! Je n'ai pas besoin d'être malade pour... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Approchez-vous un peu, et regardez.

Il l'avait conduit devant le baromètre.

— Que remarquez-vous ?

— Hum ! dit Fabre. Il y a évidemment une petite dépression. A présent, je ne suis pas grand clerc.

— Grand clerc! Ce n'est pas la peine d'être grand clerc pour voir qu'il se prépare un cyclone, un joli petit cyclone, fit l'autre avec un rire saccadé.

A ce moment, on frappa.

— Qu'est-ce que c'est? On ne peut plus être tranquille, ici. Entrez.

Quelqu'un apparut dans l'étroit encadrement de la porte : Jeffries!

Fabre sursauta. C'était la seconde fois qu'il le voyait. Il s'expliqua l'absence de MM. Bliss et Cross.

Sur l'invitation de Simler, Jeffries était entré. Il se nomma. Il reconnut Fabre, avec qui il échangea un léger salut.

— Avez-vous des lettres pour moi, capitaine?

Simler lui en remit trois ou quatre, — des enveloppes à en-tête. De la correspondance commerciale, sans doute. Quel autre genre de lettres aurait pu recevoir Jeffries?

— Il y a aussi du courrier pour vous, dit Simler à Fabre, en lui tendant un volumineux paquet. Excusez-moi. J'avais oublié.

Et il se passa la main sur le front, comme pour indiquer l'endroit où se trouvait son excuse.

— Merci, dit Fabre. Je vous laisse.

— Non, non. Restez.

Il insistait, soit qu'il eût réellement à lui parler, soit pour être plus vite débarrassé de Jeffries. Un imperceptible sourire éclaira le visage de ce dernier. Une mince patte d'oie se dessina de chaque côté de son front lisse, bridant les yeux, qui jetèrent un éclat bref.

— Je n'ai que deux mots à vous dire, capitaine. Je vous apporte du coprah. Cent cinquante tonnes, à destination de Sydney. Mes chalands sont là.

— Cent cinquante tonnes de coprah! maugréa Simler. Et moi qui voulais repartir aujourd'hui, à cinq heures.

— Vous le pourrez. J'ai la main-d'œuvre nécessaire.

— Bon. Alors, faites vite.

— Autre chose. Il se peut que j'aie à répondre tout de suite aux lettres que vous venez de me remettre. M'autorisez-vous, dans ce cas, à m'installer au fumoir? Du temps du capitaine Magdalena...

— Je n'ai rien changé, monsieur, aux coutumes instaurées

par mon prédécesseur. Vous pouvez même déjeuner à bord, si le cœur vous en dit.

— C'est déjà fait, merci. Je tiens à surveiller moi-même le chargement de mon coprah.

— Cela ne m'empêchera pas d'aller y jeter moi aussi un coup d'œil, dit Simler, quand la porte se fut refermée. Ils sont tous les mêmes, dans ce maudit pays. Ils vous refilent leur coprah mouillé. Et, un beau jour, en pleine mer, pan, ça y est : un incendie, un joli petit incendie.

Il eut le même rire que tout à l'heure.

— Vous avez à me parler? demanda Fabre, qui froissait nerveusement son paquet de lettres.

Simler ne répondit pas. Il était revenu au baromètre, et s'était remis à le tapoter.

— Avez-vous un motif particulier d'être inquiet?

Il regretta aussitôt sa question. Le capitaine s'était retourné. Fabre vit son visage décomposé.

— Un sujet d'être inquiet? Non, non. Au contraire!

Il ricanait. Il tremblait aussi. Fabre s'en aperçut.

— Vous êtes malade, Simler?

L'autre secoua la tête.

— Malade? Il vaudrait mieux que je fusse malade. Mort, même! Ce qui m'arrive est bien plus terrible. Vous n'avez pas compris? Regardez-moi donc. Regardez-moi.

— Je ne comprends pas, vraiment. Qu'avez-vous?

— Ce que j'ai? dit Simler avec égarement.

— Eh bien?

— Vous tenez absolument à le savoir?

— Oui. Dites vite.

Le capitaine haussa les épaules.

— Oh! alors, c'est simple. Eh bien! j'ai peur. Pas autre chose. J'ai peur, comprenez-vous?

C'était la phrase que redoutait Fabre. Il sentit ses jambes fléchir, tandis qu'il contemplait l'homme qui venait d'avoir le courage de faire un tel aveu.

Simler, lui aussi, le regardait fixement.

— Peur! dit enfin Fabre à voix basse. Comme c'est drôle! De quoi avez-vous peur?

Simler eut de nouveau son petit rire.

— On voit bien que vous ne savez pas ce que c'est. Sans

cela, vous ne m'interrogeriez pas ainsi. Avoir peur, c'est ne rien craindre, de façon spéciale, et tout craindre à la fois. De quoi ai-je peur? De tout. Du baromètre qui baisse, du chargement mal arrimé, qui bascule soudain de bâbord à tribord. J'ai peur du coprah; peur du récif qui n'est pas marqué sur la carte; peur de la dynamite qu'on m'oblige à transporter; peur de mon second qui s'endort à la barre; peur de moi-même... J'ai peur du brouillard; peur du mauvais temps; peur du beau temps. J'ai peur enfin. Vous ne savez pas ce que c'est qu'un bateau, et un bateau comme celui-ci encore!

A travers la mauvaise cloison de la cabine leur parvenaient des éclats de voix, des bruits de verre joyeusement choqués. Simler, en un geste de démént, menaça du poing ces voix.

— Entendez-les, entendez-les! S'ils savaient ce qui les guette, jamais, jamais ils ne voyageraient... ni eux, ni personne.

Fabre n'écoutait plus. Il semblait poursuivre une idée.

— Vous n'avez pas toujours été ainsi, dit-il. Pourquoi être venu aux Hébrides?

— Pourquoi? fit Simler.

Et il secouait avec rage le baromètre.

— Bien sûr, je n'ai pas toujours été ainsi. Quinze ans durant, j'ai fait les voiliers, entre San-Francisco et le Chili, une ligne pas toujours commode, vous savez. J'étais plus jeune. J'aurais craché de dégoût, rien qu'à entendre un marin parler comme je viens de le faire. Pourquoi suis-je venu par ici? On me disait que je gagnerais plus d'argent. La belle jambe, quand cet argent ne représente plus rien, quand on n'a même plus envie de le dépenser! Enfin, vous saisissez. Si je vous disais... Mais non, vous ne pouvez pas comprendre. Vous ne pouvez pas savoir ce que c'est.

Fabre lui avait saisi la main.

— Peut-être. Dites toujours. Qu'est-ce que c'est? Que ressentez-vous?

Simler roulait des yeux égarés.

— Ce que je ressens? Oh! mon Dieu, comme c'est difficile! Comment vous expliquer?... La nuit, sans doute, il ne vous est jamais arrivé de vous éveiller en sursaut? Rien qu'à cause de cela...

— Oui, on ne voudrait jamais plus se rendormir.

— Exactement. Mais il y a autre chose. Tenez, quelquefois, on ne parvient plus à avaler sa salive. Il vous semble...

— Qu'une boule vous obstrue le gosier.

— Oui, une boule pas trop grosse, comme les billes de verre...

— Les billes de bouteilles de limonade.

— Exactement. On fait un effort. Ça y est, c'est passé. Mais il y en a une autre. Et pendant ce temps, les sens sont multipliés. On entend tout...

— Même le tic-tac d'une montre, la montre laissée sur la table de nuit, à l'autre bout de la pièce.

— Et on voit tout. On regarde par terre, et qu'est-ce qu'on aperçoit? Une fourmi, dans une des fentes du plancher...

— Et on n'oublie plus ni la fourmi, ni la fente... Plus jamais.

Il se parlaient, les mains étreintes, les yeux dans les yeux, avec un manège de fous, une espèce d'enthousiasme forcené. Et soudain Simler repoussa violemment Fabre.

— Qu'est-ce que vous venez me raconter là? Comment êtes-vous au courant de ces choses, vous?

— Je sais, dit Fabre, avec un sourire presque extasié.

— Comment savez-vous? Vous êtes bien tranquille, dans votre île. Et dans deux ans, quand vous aurez fini votre temps, quand vous repartirez, il y aura belle lurette que ce vieux cargo sera au fond de l'eau. Ce sera un beau navire battant neuf, qui viendra vous chercher, un navire où vous ne risquerez rien, un navire qui ne sera plus commandé par ce brave capitaine Simler. Alors?

Fabre ne répondit pas tout de suite. Il était en train de regarder quelque chose. Encerclé par le verre bombé du hublot, un coin de l'île apparaissait : un pic noirci, des nuées grisâtres, des cocotiers bleus, une sorte de médaillon, une peinture huileuse et sombre où toute la détresse, toute la morne fantasmagorie d'Erromango se trouvait inscrite, condensée.

— Dans deux ans, murmura-t-il. Oui, dans deux ans, bien sûr.

Et il éclata du même rire que Simler.

La salle à manger du *Myosotis* faisait partie des améliorations qui avaient été apportées au cargo lorsqu'on avait voulu le transformer en navire mixte. Pour un bateau de cette classe,

c'était une salle toute à fait correcte. Aménagée sur le pont, elle avait la forme d'un rectangle terminé à chaque bout par une petite pièce, dont l'une servait d'office, et l'autre de fumoir-bar. Vingt personnes pouvaient y tenir à l'aise, et il arrivait fréquemment que ce chiffre fût doublé, à Port-Vila et au canal du Segond par exemple. Ce sont les centres les plus importants des Hébrides. Aussi voyait-on, à chaque escale du *Myosotis*, les pétrolettes surgir aux quatre coins de l'horizon. On venait chercher le courrier, surveiller l'embarquement et le débarquement des marchandises, demander des nouvelles des pays civilisés : Nouméa, Sydney, Brisbane, à ceux qui arrivaient, serrer enfin les mains de ceux qui partaient, soit pour toujours, ce qui assombrissait légèrement la fête, soit pour aller s'offrir un peu de bon temps en Australie, ce qui décuplait l'entrain.

Il était près de quatre heures, et bien que l'on se fût mis à table à onze heures et demie, on n'en était pas encore sorti. Les boys venaient à peine de servir le café. Le nombre des bouteilles alignées par terre, et qu'ils n'avaient pas eu le temps de faire disparaître, indiquait suffisamment que l'affaire avait été chaude.

Comme l'on apportait les liqueurs, Simler se leva, et demanda la permission de se retirer.

— Quelques détails à régler, messieurs. N'oublions pas que nous appareillons dans une heure.

— Foi de gens qui s'y connaissent, capitaine, dit M. Rouchon, qui s'était levé lui aussi, et tendait vers Simler sa tasse de café, comme pour un toast, excellent déjeuner! Nous vous remercions, et nous vous félicitons. Même du temps du capitaine Magdalena, qui pourtant était plus souvent à l'office que dans la chambre des cartes...

— Je transmettrai vos compliments au cuisinier, dit Simler.

Il souriait. Cette énorme gaîté ambiante avait réussi à mettre un peu d'animation sur son visage. Quant à Fabre, il était métamorphosé. Le miracle avait commencé au bar, dès la sortie de la chambre du capitaine. D'abord, il s'était surveillé, il avait essayé d'arborer cette espèce de hauteur, qui était chez lui beaucoup plus préméditée que naturelle. Mais bien vite, au milieu de la bonne humeur générale, il avait renoncé à être « Monsieur Fabre, ingénieur agronome de l'Université de Sydney, diplômé de l'Université de Melbourne ». Maintenant,

les autres l'appelaient Fabre tout court, et il ne songeait plus à trouver cela choquant. D'ailleurs, le besoin inné qu'il avait en lui d'être partout, où que ce fut, le premier de la classe, était en train de trouver son compte sur un terrain assez différent, mais plus flatteur peut-être encore que celui des triomphes universitaires. La conversation était devenue naturellement ce qu'elle est à la fin de n'importe quel repas d'hommes. Ces messieurs avaient certains renseignements à obtenir, et Fabre se révélait mieux qualifié que personne pour les leur procurer. Sur huit qu'ils étaient, six d'entre eux allaient à Sydney, selon le mot de Vatard, pour y faire « valser leurs économies ». Ces rudes et naïfs gaillards, dont plusieurs n'avaient pas quitté les îles depuis dix ans, avaient de l'argent en poche, mais visiblement ils ne savaient où s'adresser pour en obtenir la monnaie assez vulgaire à laquelle ils aspiraient. Aussi fallait-il voir avec quelle application ils écoutaient Fabre, tandis que légèrement renversé en arrière, le verre de whisky bien en main, il soulevait pour eux un coin du voile des mirifiques paradis de Sydney. Quant à lui, sa béatitude, en cette minute, était complète. Il se demandait comment il avait pu tout à l'heure avoir des idées noires. Il regardait ces visages tendus vers lui, et il se répétait : « De quoi irais-je me plaindre? Parmi ces braves gens, dont aucun n'a mal réussi, en est-il un seul avec qui je changerais de destinée? Non, évidemment. Alors? »

Est-il nécessaire de rappeler sur quoi Fabre se croyait en droit d'établir son expérience d'homme à bonnes fortunes? Les trois mois qu'il avait passés à Sydney, à la fin de ses études, étaient restés pour lui une époque mémorable. Un fêtard authentique eût bien ri des minces aventures qui lui étaient alors échues en partage. Mais le recul du temps et son imagination avaient magnifié ces humbles trésors. Ils lui donnaient l'assurance dont il avait besoin. Ils suffisaient à le faire écouter, bouche bée, comme un augure, par cet auditoire ingénu, qui ne l'interrompait que pour manifester son approbation, de la façon la plus flatteuse et aussi la plus bruyante.

— Voilà qui est parlé! s'écria M. Crépin, un bon colosse roux, qui paraissait être le sentimental de la bande. Si je vous ai bien compris, un homme comme moi, pas de la première jeunesse, mais gai, et ne lésinant pas trop sur la question gros

sous, peut espérer rencontrer là-bas, pendant le temps qu'il compte rester, une petite amie, pour sortir avec lui, aller au cinéma, au restaurant... s'amuser, quoi !

— C'est exactement ce que chacun de vous doit s'appliquer à trouver, dit Fabre avec autorité. A aucun prix, il ne faut recourir aux professionnelles. Ça, c'est à la portée de tout le monde. Le genre dont je vous parle est plus relevé. Naturellement, l'entrée en matière est aussi plus délicate. Mais, encore une fois, pas de sérieuses difficultés. Sydney, comme toutes les grandes villes, est peuplé de jeunes femmes appartenant à la plus honnête bourgeoisie, « fonctionnaires, commerçants aisés », et qui ne savent à quoi employer les journées, tandis que leurs maris sont au travail. Bref, ce n'est pas le gibier qui manque, je vous assure. Une seule recommandation : être discret. Ces femmes, étant donné leur milieu, ne tiennent pas à être compromises. Donc, principe essentiel : ne jamais chercher à percer un incognito, si vous voyez qu'on tient à le conserver.

— C'est bien naturel, dit M. Rouchon.

— Il faudrait être un fameux goujat pour agir autrement, renchérit M. Espérandieu.

— Oui, dit M. Crépin, tout ça est très joli. Mais le commencement? Quand une canaque me plaît, j'arrive vite à le lui faire comprendre. Avec une blanche, heu !...

— On pourrait peut-être mettre une annonce dans le *Sydney Morning Herald*, risqua M. Brunet.

Fabre étendit la main.

— Pour ce genre de chasse, trancha-t-il, il n'y a pas deux méthodes. Vous connaissez tous le hall du *Victoria*, le plus grand hôtel de Sydney? C'est tout ce qu'il y a de mieux fréquenté et de confortable : divans, rockings, fauteuils de cuir, jardin d'hiver. L'après-midi, de quatre à six, il y a peut-être là deux cents jeunes femmes, toutes plus élégantes, plus fines, plus gracieuses les unes que les autres. Des teints éclatants, des tailles ravissantes, de légers cheveux blonds tout ébouriffés... Enfin, des amours, de véritables amours !

Cette description eut pour effet de déchaîner l'enthousiasme des colons. Ils s'interpellaient, s'appliquaient de grandes claques sur les cuisses. « Ah ! mon gaillard ! — Ah ! vieux farceur ! » M. Rouchon rétablit l'ordre et obtint un vif succès personnel en proposant une tournée en l'honneur de Fabre.

— L'hôtel Victoria, on marqueça sur nos tablettes. Sapristi, hein, vous avez dû y réussir quelques beaux coups de filet, dans ce hall ?

— Pas mal, dit Fabre, que cette atmosphère d'admiration grisait encore plus que le whisky, pas mal. Tenez, je me souviens, un après-midi. Une jeune femme exquise, véritablement exquise. Je l'invite à dîner. On ne s'est plus quitté de trois semaines. Était-elle jolie, la mâtine ! C'est justement avec elle que m'est arrivée l'histoire suivante, qui vous prouvera à quel point il faut être prudent, discret, si l'on ne veut pas leur faire arriver des ennuis, à ces pauvres petites.

— Racontez-nous ça, vite.

— Volontiers. Un matin, elle arrive chez moi. Il y avait quinze jours que nous nous connaissions. Mais je ne savais pas qui elle était, bien entendu, et je me suis toujours gardé de le lui demander. En ce temps-là, j'étais locataire d'une petite villa dans un endroit charmant, au bord de la mer. Entre parenthèses, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de louer une villa, pour la durée de votre séjour à Sydney. C'est moins cher que l'hôtel, et bien plus agréable. J'avais un piano. Elle, la dame en question, adorait la musique. Elle avait une voix admirable. Nous jouions jusqu'à une heure avancée de la nuit, tandis que la lune étincelait sur les eaux de la rade. Tout notre répertoire y passait. Parmi ces romances, il y en avait une vraiment délicieuse, où il est question d'une femme à la fenêtre. Voyons, vous ne connaissez que ça. Ta ta ta ta, ta-ta.

Il battait la mesure avec son verre vide.

— Li toi, donner à boire à li nous, et bien vite ! ordonna M. Guibourg au boy qui se rua vers de nouvelles bouteilles.

— La suite, la suite de l'histoire ! réclamait-on sur l'air des lampions.

— Où en étais-je donc ? dit Fabre avec complaisance. Ah ! oui. Eh bien, ce jour-là, elle arrive chez moi de bonne heure, habillée comme pour aller à la campagne. C'était le 23 juin. Bien que ce souvenir remonte à dix ans, je me rappelle la date, parce qu'il y avait juste deux ans que j'avais été reçu ingénieur-agronome de l'Université de Sydney. « C'est aujourd'hui ma fête », me dit-elle en entrant

— Sa fête ? dit M. Bosc. Elle s'appelait Alice, alors.

— Comment savez-vous cela? dit Fabre qui n'aimait pas qu'on lui coupât ses effets.

— Parce que c'est aussi le nom d'une de mes gamines, et ces dates-là, voyez-vous, les papas sont toujours payés pour les connaître, dit M. Bosc avec un bon rire.

— Oui, enfin, peu importe. D'ailleurs ce détail n'a pas d'importance. « C'est ma fête, dit-elle donc. Vous allez m'emmener déjeuner aux environs.—A quel endroit? — Où vous voudrez. Faites-moi la surprise. » Je forme en moi-même le projet de la conduire à Miranda, vous savez, au sud de la baie. Il y avait là une auberge nommée *A la branche de Gui*, où les truites saumonées, entre autres choses, étaient excellentes. Nous prenons une voiture, et fouette cocher. Soudain, je vois de l'inquiétude sur le visage de ma compagne. « Où allons-nous? — Vous m'avez défendu de vous le dire. — Si, si, il faut, il faut. — A Miranda. Il y a une auberge qui s'appelle *A la branche de Gui*... » Là-dessus, je la vois qui ouvre de grands yeux, joint les mains et part finalement d'une crise de fou rire. Figurez-vous que c'était dans cette localité que demeuraient ses beaux-parents, et qu'elle devait déjeuner ce jour-là avec eux à l'auberge dont il s'agit. Ils l'avaient invitée la veille, toujours à cause de sa fête, et elle avait eu toutes les peines du monde à se décommander. Inutile d'ajouter que notre cocher a été invité immédiatement à tourner bride, et que nous sommes allés déguster les truites ailleurs. Cette anecdote n'a qu'un mérite, c'est encore une fois de vous montrer combien il faut être prudent, si vous voulez mettre en confiance les jeunes femmes de Sydney. Et tenez, un autre jour, écoutez encore ce qui m'est arrivé. Cette fois-là, c'était dans un des plus grands restaurants de la ville...

L'assistance était au comble de la jubilation.

— Sacré Fabre! s'exclama M. Espérandieu. Vatard avait raison. Dites donc, si votre cave est aussi bien montée en bouteilles que votre mémoire en bonnes histoires...

— Ma cave n'est pas mal montée. Vous verrez ça. Dans quatre mois, il y en a bien parmi vous, messieurs, qui seront sur le *Myosotis*, à son prochain passage à Erromango?

— Hélas! fit M. Rouchon en riant, c'est plus que probable. On part pour huit mois, en principe. Mais, au bout de quatre,

il y a de fortes chances pour que la plupart d'entre nous aient claqué tout leur argent.

— Enfin, pour ceux qui sont là, dîner à Pilbarra. C'est promis.

— La prochaine fois, dit M. Bosc, le capitaine vient de me dire qu'il serait obligé de s'arrêter deux jours à Erromango. Donc, voici ce que je propose : le premier soir, dîner à bord, et le lendemain, on sera vos hôtes. C'est promis. Et laissez-nous vous dire que vous êtes un chic type.

— Pensez donc, dit Fabre, tout le plaisir est pour moi. Les distractions que je peux avoir dans mon île, vous savez...

— Oui, oui, fit M. Guibourg. Nous comprenons ce que vous voulez dire. Il est certain qu'avec les cocos que vous avez comme voisins...

M. Guibourg se tut brusquement. M. Rouchon, qui était à son côté, venait de lui pousser le coude.

— Qu'est-ce que c'est?

— Chut, il est là!

— Qui? demanda Fabre, qui avait entendu.

— Jeffries. Il est dans le fumoir, en train d'écrire des lettres.

Il y eut un bref silence.

— On aurait peut-être dû l'inviter à boire un verre, hasarda M. Bosc.

— Merci, dit Fabre à voix presque haute. Pour s'attirer une rebuffade! Je connais l'oiseau.

En temps ordinaire, le nom seul de Jeffries eût suffi à le bouleverser. Était-il enfin parvenu à rompre le charme? En fait, il avait beaucoup bu, et il commençait à ne plus savoir très bien ce qu'il disait.

Le capitaine Simler parut sur le seuil de la salle à manger.

— Messieurs, c'est l'heure.

Il n'y eut qu'un cri pour réclamer une dernière tournée. Puis Fabre, en grande pompe, parmi les serrements de mains et les accolades, fut reconduit à la coupée. Il se mit en devoir de descendre l'échelle. Parvenu au milieu, il constata que son pas n'était plus très assuré. Ayant atteint le caillebotis final, il voulut néanmoins adresser un dernier salut aux amis qui, d'en haut, continuaient à faire pleuvoir sur lui leurs acclamations. Il leva la tête... Une clameur retentit.

... La seconde d'après, il se retrouvait assis, sur le bord d'une pétrolette qui n'était pas la sienne. Il ruisselait d'eau. En vérité, il ne s'était pas aperçu de grand chose. Il avait glissé, voilà tout. Au même moment, un poignet de fer l'avait saisi, ne lui laissant que le temps de prendre un bain de siège, tandis qu'une voix qu'il connaissait bien lui murmurait :

— Attention ! Dans ces parages, il y a plus de requins que de truites saumonées.

— Où est ma pétrolette? fit-il, furieux de devoir, sinon la la vie, du moins quelque gratitude à Jeffries.

Celui-ci, d'un geste, expliqua à Fabre les circonstances de sa mésaventure. Au bas de l'échelle du *Myosotis*, il y avait le canot automobile de Jeffries, en train d'amarrer derrière lui, pour le retour à Longstal, les chalands qui avaient servi au transport du coprah. On eût dit, aux flancs du cargo, un véritable embarras de voitures. Le canot de Fabre était tout à l'autre bout. Pour le rejoindre, il fallait sauter de chaland en chaland.

— Voulez-vous que je vous accompagne? proposa Jeffries, sans l'ombre d'ironie.

— Ce n'est pas la peine, maugréa Fabre.

Miraculeusement, sans un faux pas, il atteignit sa pétrolette. Là, un autre genre de catastrophe l'attendait. Le moteur était dans un de ses mauvais jours. Malgré les efforts de Gabriel, il se refusait à se mettre en marche.

De la passerelle, Simler assistait à toute cette scène avec impatience, contraint qu'il était d'attendre que chalands et pétrolettes eussent dégagé les abords du cargo pour commencer la manœuvre d'appareillage.

— Prenez-les à la remorque, monsieur Jeffries, c'est votre route, finit-il par crier, lorsqu'il devint avéré que les efforts de Fabre joints à ceux de Gabriel resteraient vains.

Jeffries fit signe qu'il acceptait, et donna un ordre bref. Aussitôt, une amarre fut lancée à Gabriel. Le train de chalands, comme un serpent qui se déroule, s'ébranla. Du pont du cargo, des mouchoirs furent agités, des cris d'adieu poussés, auxquels Fabre, dressé à l'arrière de la pétrolette, répondit avec chaleur, tandis que Gabriel, qui n'était pas sans avoir remarqué quelque chose d'inquiétant dans l'allure de son maître, se tenait prêt, à toutes fins utiles, à intervenir.

Bientôt, une pointe rocheuse leur déroba le *Myosotis*. Puis,

un quart d'heure après, à trois reprises, on entendit sa sirène qui prenait congé de la terre. Maintenant, — Fabre compta sur ses doigts, — on ne l'entendrait plus qu'au début de mai, dans quatre mois. Quatre mois déjà qu'il était à Erromango ! On ne pouvait nier le succès avec lequel il s'était fait à sa nouvelle existence. Il n'y avait qu'à comparer ces deux départs du *Myosotis* : le premier, et celui de ce soir...

— Bonne journée ! dit-il en se frottant les mains.

— Ohôô... ! Ohôôô !

C'étaient les Canaques préposés au gouvernail de chaque chaland. Ils se prévenaient au moment des virages : « ohôô ! » Indifférent à tout ce qui n'était pas sa gloire, Fabre, assis, ou plutôt allongé dans son canot, respirait béatement la brise marine. A sa gauche, le paysage défilait, très lentement, car la pétrolette de Jeffries avait fort à faire. C'était une succession de criques sauvages, de mornes déserts, d'îlots de corail, dominés par la masse sombre de la forêt et de la montagne. L'oblique soleil présentait à ses yeux éblouis une nouvelle Erromango, une Erromango noire et carmin.

— On dira ce qu'on voudra, c'est tout de même une belle île, murmura Fabre.

Le jour baissait. De roses qu'ils étaient, le ciel et la mer devinrent très vite d'un blanc verdâtre. Les appels des Canaques : Ohôô, ohôô, à mesure que la lumière déclinait, devenaient plus sonores et plus tristes.

Soudain, comme ils n'étaient plus qu'à deux milles environ de Pilbarra, Gabriel eut une exclamation joyeuse : le moteur se décidait à se remettre en marche.

— Bravo, dit Fabre. Mais ce n'est pas tout ça. Il s'agit d'être poli, et de remercier le papa Jeffries. Laisse aller.

Longeant les chalands, la pétrolette eut bientôt rejoint celle de Jeffries. Un instant, les deux embarcations furent bord à bord.

— J'ai été doublement votre obligé aujourd'hui, monsieur Jeffries. Merci, et à charge de revanche.

— Il n'y a pas de quoi, répondit la voix grave de l'homme de Longstal. Ce que j'ai fait, il est vrai, je ne l'aurais pas fait pour tout le monde. Au revoir !

Il devait y avoir bien longtemps qu'une phrase aussi aimable n'était sortie de la bouche de Jeffries. Fabre en eut comme la triomphante certitude.

— Ah! ah! mon bonhomme, se disait-il, tandis que sa pétrolette, piquant vers la côte, faussait compagnie aux chalands qui disparaissaient dans l'ombre, on met les pouces. Voilà ce que c'est que de lui avoir tenu la dragée haute! Après tout, Sullivan avait raison : du moment qu'on ne va pas l'embêter chez lui, ce n'est pas un plus mauvais type qu'un autre. Décidément, bonne journée. Très bonne journée même.

Ils atterrirent. Du bungalow déjà éclairé descendait jusqu'à la plage un air nasillard. C'était le boy qui trompait l'attente de leur retour avec le gramophone.

— Je lui avais pourtant défendu de le faire marcher la nuit. Il est vrai qu'il ne fait pas tout à fait noir. Les feux des petits camarades de là-haut ne sont pas encore allumés.

Juste à cet instant, comme de coutume, ils surgirent. Mais, ce soir-là, ils n'apparaissaient pas à Fabre plus redoutables que s'ils eussent été les illuminations de quelque folle nuit de carnaval.

## II

Fabre, le lendemain, ne se réveilla qu'assez avant dans la matinée, et de très mauvaise humeur. Il avait en outre un violent mal de tête. Le ciel était noir et bas, avec une infinité de nuées qui rasaient la mer, et voilaient les parties hautes de l'île. Des grains se formaient, fondaient en brusques déluges, cessaient, sans que le soleil profitât des accalmies pour reparaître. Vers midi, enfin, il surgit, faisant fondre comme de la neige cet amas de vapeurs plombées. L'instant d'après, les fleurs rutilaient dans la verdure luisante d'eau, les perruches piaillaient, les domestiques canaques chantaient. Fabre, cependant, demeurait sombre. L'infériorité physique qu'il ressentait lui donnait du souci. Non qu'il fût en peine d'en deviner la cause. Les copieuses libations de la veille n'y étaient certainement pas pour rien. Il n'avait jamais su boire. Il n'avait commencé que très tard, entraîné par des camarades, lors des concours de fin d'études. N'y trouvant d'ailleurs d'autre plaisir que la gaîté passagère et l'excitation du moment, il en avait conclu qu'il pourrait toujours s'arrêter lorsqu'il le voudrait. Maintenant, il se rendait compte que cette assurance était peut-être exagérée. La pente sur laquelle il s'était engagé, depuis

son arrivée à Erromango, risquait de devenir dangereuse. En quatre mois, ce n'étaient pas les visiteurs qui avaient pu faire à sa cave des brèches bien importantes. Par ailleurs, il avait beau laisser traîner des bouteilles de whisky ou de cognac à demi entamées, jamais le boy ou les Canaques n'y avaient touché. La satisfaction de savoir que son personnel ne le volait pas était donc fâcheusement compensée par l'impossibilité d'invoquer un alibi, quant aux bouteilles vides, dont la pile, sous le hangar voisin, montait avec une régularité continue.

Il se rendit au hangar en question. Là, force lui fut de constater qu'il ne s'était pas exagéré le péril.

— Oh! oh! murmura-t-il, je ne croyais pas qu'il y en eût tant. C'est égal, il s'agirait de prendre certaines mesures.

Regagnant le bungalow, il pénétra dans la salle à manger. Le whisky et les liqueurs occupaient le placard de droite, ainsi que divers flacons de pickles et de sauces anglaises. Il opéra lui-même le recensement. Pickles et sauces allèrent dans un autre placard. Fabre ferma à double tour celui où les alcools demeuraient, enleva la clef, et s'en fut la cacher dans un des tiroirs de son bureau.

Certes, il n'attendait pas de ce geste, dont il refusait de s'avouer l'enfantine hypocrisie, qu'il supprimât sur-le-champ sa migraine. Mais enfin, c'était un début. Il se rassurait; il espérait voir diminuer quelque peu l'inquiétude qui l'obsédait depuis son réveil. Peine perdue! cette inquiétude semblait croître. C'était une espèce de découragement, de fatigue incommensurable, quelque chose d'assez différent de ce qu'il avait éprouvé jusqu'alors. Il était triste, sans savoir pourquoi, et cette tristesse combinée avec l'écœurement dû aux excès de la veille, faisait naître en lui une lassitude, un dégoût de l'effort, qui, chez un homme de sa trempe, constituait à la vérité un indice des plus alarmants.

Il avait envie de pleurer. « C'est la faute de ces imbéciles qui m'ont fait boire », essayait-il de se dire. Mais, en même temps, il comprenait qu'il n'arriverait pas à se donner le change, à rejeter sur d'autres la responsabilité d'un abattement dont la cause réelle était enfouie au tréfonds de lui-même. Cette cause, quelle était-elle? Voilà ce qu'il fallait chercher, et trouver.

Il commença par se faire honte de son injustice à l'égard des colons. A mesure que les fumées de son ivresse se dissi-

paient, ses idées noires se multipliaient. Ce n'étaient pas donc eux qui pouvaient être tenus pour responsables de ces dernières. Qui donc, alors, incriminer? Son entretien avec Simler? En se le remémorant par le détail, il crut tenir l'explication. Évidemment, il n'y avait rien, dans ces confidences terrifiantes, qui fût de nature à réconforter un moral chancelant. Mais quoi! c'était toujours tourner dans le même cercle. Il avait constaté chez le capitaine des symptômes qu'il connaissait bien, qu'il ne pouvait plus désormais mettre à la charge de sa seule imagination, et voilà tout! Cette conversation, si elle lui avait confirmé son état, ne lui avait pas révélé la raison de cet état. Tant qu'il ne l'aurait pas découverte, il n'aurait rien fait. Eh bien! soit! Il la découvrirait.

Dans le désarroi au milieu duquel Fabre se débattait, une seule chose, donc, demeurait intacte. C'était sa foi en son intelligence, sa confiance dans ses facultés d'argumentation. Il s'y cramponnait. L'idée que l'isolement, l'ambiance, le climat, Erromango, enfin, avait pu les affaiblir, les bouleverser, les désaccorder, cette idée ne lui venait même pas à l'esprit. Son orgueil se fût offensé de tout ce qui aurait pu ressembler à une explication pathologique. « Les *exceptions* de la vie humaine et de la nature...; les temps chauds, humides et brumeux, où le vent du sud (du nord, en l'espèce) amollit et détend les nerfs comme les cordes d'un instrument, où les yeux se remplissent de larmes qui ne viennent pas du cœur; — l'hallucination laissant d'abord place au doute, bientôt convaincue et raisonneuse comme un livre; — l'absurde s'installant dans l'intelligence et la gouvernant avec une épouvantable logique », — autant d'hypothèses qui eussent été de l'hébreu pour Fabre, qu'il avait peu de chances de jamais connaître, étant donné le genre de livres dont il faisait d'ordinaire ses délices, et qu'il eût jugées pour tout dire parfaitement blessantes, si quelqu'un avait eu l'audace de lui soutenir qu'elles étaient susceptibles de s'appliquer à son cas. Au lieu d'être pour lui un motif de tourments, le besoin où il était sans cesse de raisonner, la logique dont il était alors certain de faire preuve, lui paraissaient les meilleures garanties d'équilibre mental. Somme toute, Fabre était persuadé de deux choses : c'est qu'à force d'analyser son mal, il parviendrait à en connaître l'origine; et que, la connaissant, il le vaincrait.

Il entreprit donc de dresser, selon toutes les règles de l'art, un inventaire, aussi méticuleux que possible, des motifs qu'il se croyait d'être soucieux. Or, si décidé qu'il fût à exagérer son pessimisme, de façon à ne rien laisser passer à travers le crible, il était dans l'obligation d'admettre que sa journée à bord du *Myosotis*, loin de contribuer à lui créer des ennuis nouveaux, avait eu plutôt pour effet d'éliminer ou de diminuer ceux qu'il pouvait avoir. A l'actif de cette journée il fallait porter d'abord les lettres reçues d'Australie, une vingtaine au moins, qu'installé à sa place habituelle, sous la véranda, il était en train de relire.

Fabre n'avait plus de parents. Sa famille, c'était son directeur, les membres de son Conseil d'administration. Chacun de ces messieurs, sans en excepter un seul, avait tenu à lui écrire longuement. Tous lui prodiguaient les marques les plus précieuses de leur confiance et de leur gratitude. Sa soif d'éloges, jamais tarie, trouvait son compte à cette lecture. Bien qu'il n'eût qu'un sens assez médiocre de l'ironie, il ne pouvait s'empêcher de se divertir en songeant à toutes les qualités qu'on découvre à quelqu'un, du seul fait qu'il n'est plus là. Il vérifiait à quel point l'absence, l'éloignement servent la carrière d'un homme, à condition bien entendu qu'il ne laisse point s'écouler trop de temps, et qu'il sache être de retour au moment de la moisson. C'est l'éternelle histoire de César partant pour les Gaules. L'exil volontaire de Fabre aux Hébrides n'était pas loin de le faire considérer à Sydney comme une manière de héros. On le félicitait; on le remerciait; on le suppliait d'être ménager de sa peine et de sa santé, de ne point trop tarder à revenir. Il sentait que, s'il le voulait, dans un mois, dans huit jours même, il pourrait, sous un prétexte quelconque, rallier en goélette Nouméa, et y attendre un paquebot à destination de l'Australie. Son retour ne donnerait lieu à aucune critique, ses explications seraient immédiatement entérinées par des gens pour qui tout ce qu'il disait était parole d'Évangile. Cette certitude le rasséréna quelque peu. On s'accommode beaucoup mieux d'une résidence lorsqu'on sait qu'on peut la quitter quand on veut. Le sentiment de sa puissance, la notion du degré auquel il était devenu indispensable à ses associés amenèrent un sourire de vanité sur les lèvres de Fabre. Étant donné le ton déjà dithyrambique de ces lettres,

quelles seraient donc celles qu'on lui écrirait après avoir reçu son rapport!

Il évoquait avec complaisance la lecture dudit rapport en assemblée solennelle. Il entendait les applaudissements dont seraient soulignés les passages où il parlait de ses efforts, des difficultés qu'il avait vaincues. Aucune fausse note ne viendrait troubler l'enthousiasme. Par un sentiment d'orgueilleuse pudeur, il avait voulu en effet que nulle part sa rédaction ne vînt trahir certaines angoisses, dont la seule mention, dans un document officiel, lui eût paru une inconvenance.

S'il avait lieu d'être satisfait des nouvelles reçues de Sydney, par ailleurs, dans un ordre d'idées différent, il ne pouvait pas non plus être mécontent des relations qu'il venait de nouer sur le *Myosotis*. Le déjeuner de la veille lui avait confirmé l'exactitude des propos tenus à sa table quelques semaines plus tôt par M. Vatard. Celui-ci n'avait rien avancé que de conforme à la vérité en lui disant qu'il ne fallait pas juger toutes les îles d'après Erromango, et qu'il y avait aux Hébrides pas mal de braves garçons, à qui il suffisait, en cas de besoin, de faire signe. Ce qu'il y avait de bizarre, c'est que Fabre, tout en restant persuadé des excellentes dispositions des colons à son égard, nourrissait vis-à-vis d'eux une rancune qu'il ne s'expliquait pas très bien lui-même. C'était, il le savait bien, une injustice et un enfantillage de leur reprocher de l'avoir fait boire outre mesure. On ne l'y avait pas forcé, après tout. Non. Il sentait que le grief qu'il pouvait avoir contre eux était d'un autre ordre. Mais il évitait de s'en expliquer avec lui-même, tout en étant sûr que le moment n'était plus loin où il devrait s'y résoudre.

Enfin, pour achever par le plus important l'énumération des résultats obtenus la veille, cette journée avait vu ses rapports avec Jeffries entrer dans une phase nouvelle, aussi rassurante qu'inopinée. C'était un événement considérable, et Fabre n'arrivait pas à comprendre comment il en retirait si peu de réconfort. Qu'est-ce qui, pourtant, aurait pu lui faire prévoir un dénouement si favorable, un pareil démenti infligé à ses plus tenaces alarmes? Sans doute, il fallait se garder d'espoirs excessifs. Évidemment, si Jeffries l'avait empêché de passer sous la quille du *Myosotis*, et s'il avait pris ensuite sa pétrolette en remorque, il avait eu la main un peu forcée, par

Fabre lui-même d'abord, puis par le capitaine Simler. A ne pas prêter son assistance dans deux cas semblables, il eût risqué de se faire huer par le chœur des colons, et d'être mis de façon définitive, encore qu'il s'en souciât vraisemblablement fort peu, au ban de l'archipel. Aussi était-ce moins à ce double sauvetage qu'il convenait de s'attacher, qu'aux paroles qui s'étaient échangées spontanément par la suite, lorsque, sans témoins cette fois, ils avaient pris congé l'un de l'autre. Aux remerciements de Fabre, qu'avait répondu Jeffries? « Que ce qu'il venait de faire, il ne l'aurait certainement pas fait pour tout le monde. » Ces paroles qui, de la part de tout autre, n'auraient constitué qu'une formule de politesse assez banale, prenaient, du moment qu'il s'agissait d'un homme comme Jeffries, une valeur singulière. Celui-là n'était pas prodigue de ses mots. Il ne les employait qu'à bon escient. Ou Fabre n'était que le dernier des sots, ou ce que Jeffries lui avait dit signifiait : « Malgré la froideur avec laquelle je vous ai accueilli quand vous êtes venu chez moi, vous voyez que je suis tout de même capable de faire la différence entre un gentleman tel que vous et des coquins comme MM. Bliss et Cross. » Et lorsqu'ils s'étaient séparés, la dernière phrase de Jeffries n'avait-elle pas été « Au revoir! », une formule que Fabre se serait fait hacher plutôt que d'employer le premier. C'était Jeffries qui en avait pris l'initiative. Fabre se souvenait de tout cela, et son malaise venait précisément de ne pas se sentir heureux, rassuré, alors que disparaissaient ses sujets d'inquiétude, que s'aplanissaient les obstacles à sa tranquillité qu'il imaginait depuis quatre mois.

Il avait vécu jusqu'à ce jour hanté par la pensée que Jeffries lui était hostile, dans l'attente anxieuse de la façon dont se manifesterait cette hostilité. Ses craintes s'étaient évanouies depuis vingt-quatre heures, et il n'en éprouvait pas plus de soulagement! Il ne comprenait pas. Or, ne pas comprendre était l'une des pires tortures pour un esprit qui avait toujours eu de clarté un besoin ardent et simpliste. Ou plutôt, il comprenait trop bien, et la conclusion à laquelle son raisonnement l'acculait n'était certes pas de nature à lui rendre courage. Cette conclusion, ce raisonnement étaient les suivants : « Les motifs que j'avais d'être soucieux ont disparu. Or, je suis encore plus soucieux. Donc, un nouveau motif a surgi. »

Ce motif, enfin, quel était-il? Fabre n'ignorait pas la puérilité qu'il pouvait y avoir à essayer de se persuader qu'il ne l'avait pas encore découvert. Mais, bien qu'il eût la certitude que c'était *cela*, il cherchait autre chose, moins avec l'espoir de réussir que pour gagner du temps. A la chasse, on voit un chien éventer une piste, s'y lancer, et, quand il est sur le gibier, s'arrêter tout à coup. On dirait qu'il n'ose pas aller plus avant, qu'il a peur à son tour, peur de la pauvre bête qui va jaillir de la mousse bronzée. Ainsi Fabre, en face de l'énigme qu'il était sur le point de débusquer. Ce qui lui faisait paraître ces transes extravagantes, c'était la disproportion entre l'émoi qu'il ressentait et la cause de cet émoi. Ce qui portait à leur comble ses alarmes, c'était non la gravité, mais la débilité des raisons qu'il venait de leur découvrir. Ah! maintenant, en tout cas, ses griefs contre les infortunés colons s'éclairaient. Il savait de quoi ils étaient responsables. Il comprenait pourquoi, au lieu de conserver d'eux un bon souvenir, il en voulait tant à M. Guibourg, d'Épi, à M. Crépin, d'Aoré, à tous les autres, et surtout à ce stupide M. Bosc, de Mallicolo.

La nuit était tombée depuis plusieurs heures lorsque Fabre, à bout d'expédients, reconnut qu'il n'avait plus d'autre parti à prendre que d'accepter l'évidence. Après son dîner, qu'il avait dû se faire servir à l'intérieur du bungalow, à cause des perpétuelles averses, il avait traîné son fauteuil en un coin de la véranda à peu près respecté par la pluie. Il n'était guère resté assis. Il avait marché de long en large. Le parquet suspendu criait sous ses pas. Pour que les ténèbres fussent moins écrasantes, il n'avait pas voulu de photophore.

Tout dormait autour de lui. Le grand silence faisait un sort aux moindres bruits. C'étaient les ronflements paisibles de Gabriel, autorisé, par faveur spéciale, et aussi peut-être par mesure de précaution, à coucher dans la chambre de l'Annamite. On n'entendait pas ce dernier. Mais sait-on jamais si un domestique jaune est éveillé ou endormi? C'était le gloussement d'une poule au fond de la basse-cour, ou venant du hangar réservé aux autres serviteurs, la toux d'un Canaque atteint de la grippe. Tout en haut d'un trou ménagé comme une cheminée à travers les frondaisons invisibles, Fabre apercevait les étoiles. Par moments, elles disparaissaient, et ces brusques éclipses étaient suivies aussitôt du fracas confus de la pluie. De lourdes

gouttes, perçant la voûte sylvestre, venaient s'aplatir avec un tintement métallique sur la toiture de tôle du bungalow. Au loin, dans la nuit d'encre, les feux de la montagne brillaient toujours, quoique d'un éclat affaibli. Avec quelles maudites résines les alimentait-on, pour qu'ils résistassent ainsi aux assauts de tous ces déluges?

Interrompant soudain ses allées et venues, Fabre quitta la véranda et pénétra dans son cabinet de travail. Il trouva à leur place les allumettes et le photophore préparés par le boy. La lumière naquit graduellement. Les longs tubes bleuis des fusils apparurent au râtelier du corridor. La respiration de Gabriel s'entendait plus distinctement. Fabre ferma la porte et s'installa à son bureau.

C'était un solide meuble d'érable verni, avec des tiroirs latéraux, quatre d'un côté, quatre de l'autre. Les papiers de Fabre y étaient classés avec grand soin, dans des chemises en carton de couleurs variées. Il ouvrit le tiroir d'en bas, à gauche, et en retira le contenu, soit une dizaine de dossiers. Ce faisant, ses doigts, raclant le fond du tiroir, rencontrèrent une clef, la clef de l'armoire au whisky. Le matin, quand il l'avait mise là, Fabre avait choisi ce tiroir justement parce qu'il ne contenait que des documents dont il pensait n'avoir pas besoin de sitôt. Le premier résultat de ses raisonnements de la journée était de rendre ce calcul inefficace.

Il posa les dossiers sur le bureau. Chacun d'eux portait l'indication d'une année différente, toutes déjà assez anciennes. Il eut vite celui qu'il cherchait. Il ne renfermait à peu près que des reçus de fournisseurs. Fabre était de ces gens qui prennent soin de conserver leurs quittances. Précaution oiseuse, et qui doit finir par se savoir, car c'est précisément à ces gens-là que l'on ne réclame jamais rien.

Lentement, il se mit à feuilleter ces papiers, détachant de temps à autre l'agrafe qui en réunissait plusieurs entre eux, et la rajustant ensuite avec méthode. Il s'arrêta à une facture de huit livres sterling, montant de la location d'un piano, et la mit de côté. Il mit également de côté un reçu de cent livres, qui représentaient le prix du loyer, pour un trimestre, de *For you alone*, une villa située dans le quartier de Rose-Bay, banlieue est de Sydney.

Comme il remettait en place les dossiers qu'il n'avait pas eu

à consulter, Fabre sentit de nouveau la clef de l'armoire. Il parut hésiter, puis il la prit, et la plaça sur son bureau, à côté du bail de la villa de Rose-Bay. Il referma alors définitivement le tiroir. Maintenant, coudes sur la table, front dans les mains, il demeurait immobile. Le reçu du piano, celui de la villa, deux ou trois factures du même genre étaient sous ses yeux. Lisait-il? Rêvait-il? Ses tempes semblaient badigeonnées de sueur. Jamais encore la nuit n'avait été aussi humide, aussi étouffante. Une heure put s'écouler ainsi. Puis Fabre, ayant poussé un léger soupir, se leva et sortit avec le photophore.

Il marchait sur la pointe des pieds, afin d'empêcher le parquet de craquer. Cinq minutes passèrent. De nouveau, la lumière se fit. Fabre reparut. D'une main, il tenait le photophore; de l'autre, un verre et une bouteille d'eau gazeuse. Il avait en outre un flacon de whisky sous le bras.

Il est possible de rapporter un événement en n'utilisant que des détails exacts, et, néanmoins de ne donner de la réalité que l'image la plus fausse. Tel était le cas de l'histoire racontée par Fabre le jour du déjeuner sur le *Myosotis*, jour où il eût tellement mieux valu qu'il ne sortît pas une minute de son bungalow.

On se rappelle les conditions dans lesquelles, âgé d'environ vingt-quatre ans, et nommé à la direction d'un des grands centres d'élevage de New-South-Wales, il avait décidé de ne rejoindre son poste que trois mois plus tard. Il voulait marquer une halte, prendre un peu de repos, se donner du bon temps. C'était un plan qui ne datait pas de la veille, et dont l'idée lui était venue on va voir dans quelles circonstances. Trois années auparavant, il était en train d'achever à Sydney ses études pour le titre d'ingénieur. Sa mère vivait encore. Un dimanche après-midi, comme elle était de garde à l'hôpital, il accepta pour la première fois de planter là ses cahiers, et de sortir avec un de ses camarades qui était venu le réclamer jusque dans sa chambre. Celui-ci, un nommé Graham, suivait les mêmes cours, mais en amateur. Il était assez joli garçon. Le soin qu'il prenait de sa mise, sa désinvolture semblaient à Fabre une perfection à laquelle il croyait bien ne jamais atteindre. L'ayant convaincu, non sans peine, de l'accompagner,

Graham assista à sa toilette et lui donna quelques conseils. Fabre tendait le cou, tandis que son ami lui refaisait le nœud de sa cravate. « Là ! Il ne faut pas trop serrer, quand le tissu n'est pas de très bonne qualité. Où as-tu acheté ça ? » Plein de confusion, Fabre avait murmuré un nom de magasin quelconque. « Oh ! évidemment ! », avait fait Graham, avec une moue. Fabre était au supplice. Quand ils furent dans la rue, quelques mots de Graham lui révélèrent à quel terrible genre d'épreuve il le conduisait. « As-tu un peu d'argent, lui avait-il demandé avant de descendre ? — Oui. — Prends tout ce que tu pourras. » Fabre était entré dans la chambre de sa mère. Il savait l'endroit où elle serrait ses économies. Combien de fois ne le lui avait-elle pas montré, lui disant de ne pas se gêner, insistant même. « Je peux fort bien être absente, le jour où tu auras envie d'aller te promener. Et un garçon comme toi ne doit tout de même pas sortir dans Sydney sans un shilling en poche. » Mais il n'avait jamais encore profité de cet encouragement. Ce jour-là, il prit cinq livres. « Est-ce assez ? » demanda-t-il, Graham fut surpris. Il ne croyait pas que son ami pût disposer instantanément d'une telle somme. Mais il se garda bien de laisser transparaître son étonnement. « Oui. Enfin, ça peut aller. Si nous savons nous débrouiller, nous avons une bonne journée en perspective. »

Le temps était froid. Ils commencèrent par s'administrer quelques solides grogs dans divers bars de Pitt Street. Sous l'effet de l'alcool, Fabre sentait avec bonheur l'assurance monter en lui. Déjà, il parlait plus haut. Graham, clignant de l'œil, souriait, ne lui ménageant pas ses approbations. Un vent glacial les accueillit dans la rue bordée de grands *buildings* de briques sombres. Ils entrèrent dans un autre bar pour prendre un gin. L'obscurité tombait déjà quand ils ressortirent.

Soudain, Fabre sursauta. Il venait de franchir le tambour vitré d'une immense porte cochère. Maintenant, il n'osait plus avancer. L'imprévu, la splendeur du spectacle qui s'offrait à lui le médusait. Des colonnes de marbre et d'or, des lumières, des tapis, de la musique, une tiédeur de serre, et surtout d'innombrables groupes de jeunes femmes dont les robes, — bleu, mauve, rose, orange, vert pâle, — composaient un étincelant kaléidoscope. Toutes étaient si belles que Fabre se demandait s'il était bien à Sydney, et comment il avait pu faire pour

être resté jusqu'à ce jour sans avoir jamais soupçonné leur existence.

Il se trouvait dans le fameux hall de l'hôtel Victoria.

— Eh bien ! lui souffla Graham, qui venait d'entrer sur ses talons. Ne reste pas là comme un piquet, voyons. Du cran, nom d'un chien. Tu vas finir par nous faire remarquer.

Être remarqués ! Fabre pensait bien qu'en ce qui le concernait, c'était chose accomplie. Il se demandait même comment l'énorme concierge galonné d'or, les laquais chamarrés qui allaient et venaient, rasant le sol obliquement, en une sorte de ballet fantastique, ne s'étaient pas encore rués sur lui, ne l'avaient pas déjà mis à la porte. Il était si ému que, tandis que Graham l'entraînait vers le vestiaire, il sentait ses genoux qui s'accrochaient l'un à l'autre.

— Donne tes affaires ! ordonna Graham.

Il lui prit son chapeau, le contraignit à se dépouiller de son pardessus.

— A présent, suis-moi.

Dans le jardin d'hiver, où il y avait plus de monde encore, et plus de lumières, ils choisirent une petite table, où Graham le laissa seul, après avoir commandé deux whisky. Fabre but le sien sans attendre le retour de son ami, et, à mesure qu'il buvait, il sentait son aplomb de tout à l'heure lui revenir. Dans une glace, entre les branches d'un palmier, il s'aperçut. A cette distance, la médiocrité de ses vêtements s'estompait. Il ne subsistait que la silhouette d'un jeune homme au teint mat, à qui il ne trouva pas trop mauvaise allure. Croisant ses jambes l'une sur l'autre, comme il l'avait vu faire à Graham, il tira de sa poche un petit étui en plaqué, et y prit une cigarette. Puis, arrêtant d'un geste négligent un des serveurs en habit :

— Garçon ! du feu.

Vraiment, il n'était pas trop mécontent de la façon dont il avait lancé ce mot : garçon !

Son audace s'arrêtait là, il est vrai. Jamais encore son regard ne s'était essayé à soutenir celui des jeunes femmes qui jacassaient aux tables environnantes. Il les contemplait de biais. « Qu'elles sont belles, se disait-il, belles et élégantes, plus peut-être que celles du hall ! » Toutes, elles avaient cette pâleur, cette blondeur, cet éclat laiteux, cette mièvrerie de traits qui pour l'Anglais de classe moyenne constituent le nec plus ultra du

charme féminin. Ce fut tout à fait par hasard que ses yeux rencontrèrent ceux d'une de ses voisines. Sans cesser de bavarder, elle lui sourit. Il rougit, baissa la tête. Il lui semblait qu'il aurait voulu passer auprès d'elle tout le reste de sa vie.

Presque instantanément, il l'oublia. Graham revenait, en compagnie de deux jeunes femmes encore plus séduisantes. Tous trois plaisantaient, riaient aux éclats.

Il fit les présentations.

— Mon ami Fabre, ingénieur comme moi de l'Université de Sydney, dit-il, anticipant un peu sur les événements. Que peut-on vous offrir, mesdames?

Elles déclarèrent qu'elles prendraient volontiers une tasse de thé, avec beaucoup de petits gâteaux, et elles demandèrent l'autorisation d'aller les choisir elles-mêmes.

— Mes compliments, dit Fabre, profitant de leur absence. Il y a longtemps que tu les connais?

Graham éclata de rire.

— Moi? Je ne les ai jamais tant vues qu'aujourd'hui.

Cette réponse bouleversa Fabre.

— Mais alors, ce sont des...

— Oh! fit Graham, qui s'amusait follement, ce ne sont certainement point les filles du Lord Gouverneur. Pas non plus ce que tu t'imagines. Non, ce sont de braves enfants qui aiment à se distraire, et qui ne se formalisent pas si de temps à autre quelqu'un de correct les aide à s'offrir la robe que leur mari ne veut pas, ou ne peut pas payer. Tu as pu voir en effet qu'elles ne sont pas mal habillées. Mais ne fais donc pas cette mine! C'est ça, la vie. Voyons, qu'est-ce que j'avais à te dire? Ah! oui.

Il baissa la voix.

— Il doit te rester environ quatre livres. Ça ne fera plus que trois quand le thé sera payé. Dommage!

— Pourquoi? murmura Fabre, haletant. Parle vite.

— Parce que, justement, ce soir elles sont libres. On aurait pu les inviter à dîner avec nous. Tu te rends compte de l'occasion.

— Je peux passer à la maison, dit Fabre avec empressement.

— Excellente idée! Prends cinq autres livres. Six, s'il y a moyen, parce que, alors, on demandera du champagne. Et avec du champagne, ffftt, l'affaire est dans le sac. Chut, les voici qui

reviennent. Quand nous sortirons d'ici, trouve un prétexte pour nous quitter. Nous t'attendrons au restaurant choisi. Je ferai le menu. Tu n'auras à t'occuper de rien. Eh bien ! maintenant, mon vieux, tu connais le système. Ce n'est pas plus malin que cela.

Comme son ami paraissait grand à Fabre ! Ah ! devenir un jour pour d'autres ce que Graham était en cette minute pour lui ! Telle fut la façon dont Fabre fit la connaissance de ce hall de l'hôtel Victoria, qui devait jouer dans sa vie un rôle si considérable, dans sa vie, c'est-à-dire, peut-être, dans sa mort.

Quand, deux ans et demi plus tard, ingénieur pour de bon cette fois, il eut quitté Melbourne et se fut installé à Sydney, en congé de trois mois, il ne fut pas long à franchir la porte du hall du Victoria. Il était encore plus anxieux que le jour où il était venu avec Graham. Mais, pour se donner confiance, il n'avait qu'à songer à la différence d'hier et d'aujourd'hui. Maintenant, il n'avait plus besoin de choisir la glace la plus éloignée pour s'y regarder. Il vint pourtant s'asseoir à la même table. C'étaient les mêmes jeunes femmes qui riaient et prenaient le thé autour de lui, les mêmes, ou si pareilles aux autres ! Et d'ailleurs, pour ce qu'il voulait en faire, quelle importance cela pouvait-il avoir ?

Depuis trois jours qu'il était à Sydney, il n'avait pas perdu son temps, comme bien l'on pense. Le tailleur, le chemisier, le bottier !... Il eût voulu que Graham fût là pour le voir. Il n'aurait pas manqué de féliciter Fabre sur la façon dont il avait profité de ses leçons. Mais non, il valait beaucoup mieux que Graham ne fût pas là.

La veille, pour la durée de son séjour, Fabre avait loué une villa à Rose-Bay, un des plus charmants endroits des environs, dans la partie sud de la baie merveilleuse, entre la ville et les hauteurs qui dominent à l'est le Pacifique. Les toits des cottages brillaient au milieu de la verdure, au bord de la mer. C'était une symphonie de rubis, d'émeraude et de saphir clair. La maison de Fabre était là, dans un radieux paysage d'arbustes et de rochers. Les flots venaient mourir à ses pieds, au fond d'une crique pleine d'ombre, où l'on pouvait se baigner sans crainte des requins. Isolée à souhait des autres villas, elle se cachait dans un épais jardin devant la grille duquel passait la route, semblable à un souple tapis de caoutchouc qui se dérou-

lait jusqu'à Sydney. Quelle joie, quelle fierté avait eues Fabre, lorsque, son bail en poche, — ce même bail sur lequel il était maintenant en train de rêver dans la mortelle nuit d'Erromango, — il s'était fait remettre les clefs par la gardienne ! Elle voulait ouvrir les fenêtres. « Laissez, je ferai cela moi-même », avait-il dit, tant il avait hâte de la voir partir, de rester seul. Gloire de la première maison où l'on a payé de son argent le droit d'être chez soi, de gravir et descendre l'escalier, d'aller et venir comme bon vous semble ! Il avait poussé les volets des portes-fenêtres du balcon. La lumière, la brise marine, le chant des oiseaux, l'odeur des mimosas et des roses, tout était entré à la fois. L'immense rade s'étendait sous ses yeux. En face, il avait les collines de Bradley, du Zoo, de Ramson Park. Deux murmures distincts lui parvenaient à la fois. A gauche, c'était le bourdonnement de l'énorme cité. A droite, derrière les falaises de Port-Jackson, l'Océan.

Pendant près d'une heure, il était resté là à regarder. Des navires passaient : de grands paquebots, en partance pour l'Europe ou l'Amérique, ou des cargos poussifs, semblables à des canards boiteux, qui allaient aux îles. Sur leur passerelle, il distinguait les commandants, les uns d'une correction hautaine, au milieu d'un état-major empressé, — les autres, la casquette en arrière, la vareuse débraillée, plus semblables à des contrôleurs de tramway qu'à de stricts officiers de marine. Il y avait maintenant six mois, du pont du *Myosotis* en route pour les Hébrides. Fabre, après dix ans, avait revu sa villa. Un monde de souvenirs lui était réapparu, l'espace de quelques minutes. Et voici qu'à présent ces souvenirs se formaient de nouveau en cohortes, le pressaient de toutes parts, menaçaient de le submerger.

Fabre se leva, alla jusqu'à la véranda. Il ne pleuvait plus. De rares étoiles étincelaient dans le ciel rougeâtre. Au flanc des montagnes, les foyers cannibales avaient enfin disparu. Il n'en demeurait qu'un, tout vacillant, qui allait s'éteindre. Fabre attendit, pour regagner son bureau, de ne plus le voir. Sa gorge était sèche. Il but un verre de whisky. Aussi bien, il reconnaissait le ridicule de sa précaution du matin. Demain, dès qu'il serait levé, il donnerait à Gabriel l'ordre de mettre dans une vanne d'osier toutes les bouteilles d'alcool, et de se faire aider par un Canaque pour les descendre à la plage. Là,

lui-même, il les fracasserait sur les rochers, toutes, c'était juré, toutes, toutes! Mais, cette nuit, il avait besoin de boire, de boire encore, non pour oublier, mais pour se ressouvenir.

« Il ne peut être question, pour des hommes comme nous, d'avoir recours à des professionnelles », avait-il déclaré l'avant-veille aux colons béats d'admiration. A quoi servirait de rechercher si la plupart des jeunes vivantes qui étrennèrent la villa de Rose-Bay n'appartenaient pas à cette catégorie dont il parlait aujourd'hui de façon si dédaigneuse? *For you alone*! *Pour vous seule*. Quel beau nom de villa! Fabre ne le fit pas mentir, en ce sens qu'il n'y convoqua jamais en même temps plus d'une de ses éphémères compagnes. Mais ce souci de moralité élémentaire restant sauvegardé, on est dans l'obligation de reconnaître que, pendant les trois mois que Fabre l'eut à bail, *For you alone* fut habitée de façon assez peu bourgeoise. Elle fut rarement plus de deux jours *for you alone*, pour la même personne. Sauf une fois, il est vrai, durant trois longues semaines, presque un mois!

La visiteuse dont il s'agit, Fabre l'avait rencontrée comme les autres, au Victoria. Trois jours consécutifs, il l'avait remarquée, seule à une table. Non qu'elle affectât une attitude particulièrement farouche. Elle semblait au contraire faire son possible pour se conformer aux allures des autres femmes, ce qui est, somme toute, dans quelque milieu que l'on se trouve, la façon la plus spirituelle de ne pas attirer sur soi l'attention. Mais il était aisé de voir qu'elle n'était pas une familière de l'endroit, qu'elle n'y connaissait personne. A plusieurs reprises, son regard avait croisé celui de Fabre. De menus incidents, — un gros monsieur écrasant les pieds de sa cavalière, un trop jeune homme pressé amoureusement dans un tango contre la poitrine d'une dame trop mûre, — leur avaient fourni l'occasion d'échanger un sourire. « Si nous dansions ensemble, voulait dire ce sourire, nous serions tout de même mieux assortis. » Mais Fabre ignorait encore tout de cet art. Il lui fallut trouver autre chose. Les démarches auxquelles sont astreints les gens qui ne dansent pas, parce qu'elles sortent du formulaire habituel et banal, les engagent immédiatement davantage.

— Que de temps perdu! lui disait-il, plus tard, alors qu'ils sentaient l'un et l'autre approcher l'instant où ils se quitteraient.

Elle avait un sourire de malicieuse mélancolie, qui signi-

fiait : « Évidemment ! Mais je ne pouvais tout de même pas me jeter de but en blanc dans les bras de quelqu'un que je ne connaissais pas. Je trouve déjà que nous sommes allés assez vite en besogne. »

S'il ne put arriver à savoir son nom, ce ne fut pas faute d'avoir essayé. Lorsque, tantôt, il vantait aux colons les avantages de la discrétion, et qu'il citait en exemple sa propre conduite, Fabre préconisait une règle excellente sans doute, mais à laquelle il avait eu, en l'espèce, quelque peine à se conformer. En vérité, il ne suspendit ses tentatives pour percer l'incognito de la visiteuse de Rose-Bay que quand il eut compris que son insistance finirait par le mettre dans le cas de la perdre. Toute la semaine qui suivit son départ, et même beaucoup plus tard, après plusieurs années écoulées, en ces soirs où la solitude nous glace, où le fantôme d'un être nous revient, par tout un mécanisme d'associations d'idées dont nous n'arrivons pas à démonter l'engrenage, s'impose à nous comme un remords, il chercha à savoir, à avoir de ses nouvelles. Il revint dans les endroits où ils étaient allés ensemble, avec l'espoir d'y trouver quelqu'un qui le renseignerait. Ce fut toujours peine inutile. Elle avait réussi à s'en aller en emportant son secret. Elle avait mis une application navrante à brouiller derrière elle les traces de ses pas. Fabre eut tort de croire au caractère exceptionnel d'une telle disparition, d'un semblable effacement dans le brouillard. Il eût dû réfléchir que les rapides et furtives aventures, que les clandestines amours ne sauraient avoir de refuge plus normal que les villes où fument les grands navires dont les constants appareillages dénouent sans cesse des étreintes qui ne se sont nouées qu'à la condition d'être éphémères et anonymes.

Peut-être le moment est-il venu d'esquisser un bref portrait de la jeune femme de Rose-Bay. Fabre, quand il tentait de l'évoquer, se heurtait à un étrange sentiment d'impuissance, qu'une distance de dix années aurait suffi sans doute à expliquer, s'il ne se fût souvenu qu'il avait déjà éprouvé cette difficulté du temps que sa secrète compagne était encore entre ses bras. On eût dit qu'elle avait vécu d'une vie antérieure. Elle semblait la réplique d'une autre femme. L'éclat de ses yeux paraissait le reflet d'autres yeux, qui se seraient éteints. On avait l'impression de ne jamais la voir directement, mais seule-

ment dans l'eau vaporeuse d'un miroir. Elle donnait cette sensation de déjà vu, de déjà rencontré, qui est bien l'une des choses les plus hallucinantes. Les teintes atténuées des étoffes dont elle aimait à se vêtir augmentaient encore cette apparence d'irréalité. Durant les trois semaines qu'elle vécut auprès de lui, il arriva à Fabre de lui parler au passé, de lui adresser inconsciemment les mêmes mots qu'il eût adressés à une morte. Sa voix non plus n'était pas quelque chose de direct. De même que son corps ressemblait à une ombre projetée sur un écran, de même les chansons de la dame de Rose-Bay semblaient ne parvenir à Fabre que par le truchement d'un gramophone, merveilleusement pur, d'ailleurs, et harmonieux. La nuit, lorsque la fenêtre de leur chambre n'était plus ouverte que sur les étoiles, elle chantait. C'étaient des romances assez anciennes, dont la charmante désuétude emplissait Fabre d'une détresse voisine des larmes. Parmi ces romances, il en était une à laquelle elle revenait toujours, et dont on eût juré que l'air et le texte avaient été composés pour elle, sinon par elle. C'était cette chanson que Fabre, depuis trois jours, essayait de se rappeler. Mais il y avait trop longtemps qu'il se l'était murmurée pour la dernière fois. Musique et paroles avaient sombré dans un oubli d'où il y avait peu de vraisemblance qu'elles sortissent maintenant un jour. A la prière de la jeune femme, Fabre avait loué un piano. Quand elle n'avait plus été là, il l'avait fermé, jurant de ne plus le rouvrir. Il avait mieux tenu parole qu'aujourd'hui, pour l'armoire au whisky. Elle partie, lorsque des invitées de rencontre avaient manifesté l'intention de s'en servir, il avait répondu que la clef était égarée... et cela sur un ton si sec que les pauvres filles ne s'étaient plus avisées d'insister.

D'elle, il ignora donc à peu près tout, sauf qu'elle était mariée depuis peu de temps, que ses beaux-parents habitaient Miranda, gros faubourg de la banlieue sud, et qu'elle passait quelques semaines auprès d'eux avant d'aller rejoindre son mari. En revanche, elle sut à peu près tout de lui. Sans doute était-ce parce qu'il pressentait qu'il ne la reverrait plus qu'il se laissait aller à des confidences que son amour-propre lui eût interdites vis-à-vis de n'importe quelle autre femme. Il éprouvait une joie orgueilleuse à lui raconter son existence de travail et d'efforts, à lui dire d'où il avait dû partir pour arriver à sa

situation présente. Elle l'écoutait sans l'interrompre, avec une attention si soutenue qu'il l'avait d'abord crue feinte. Mais quels touchants démentis elle avait tenu à lui donner, exigeant qu'il la conduisît dans tous les lieux des environs qui avaient eu sur sa vie une influence quelconque! Cette femme était toute douceur et toute délicatesse, et l'on voyait qu'elle n'avait guère eu jusqu'à présent à faire usage de ces trésors. Elle paraissait à Fabre aussi mystérieuse que ces oiseaux qui s'abattent parfois en pleine mer sur le pont des navires, et qui semblent ne se laisser caresser que par lassitude, et que parce qu'ils savent qu'ils vont bientôt reprendre leur vol. S'il risquait un reproche sur sa réserve, elle ne répondait qu'en saisissant le front de Fabre entre ses mains, et en l'embrassant avec une frénésie qui le troublait encore davantage, car il y sentait l'ardeur qui nous pousse vers les choses que nous allons perdre. Ils passaient toutes leurs journées ensemble. Ils se quittaient vers minuit... Il la raccompagnait à la station de voitures la plus proche, et s'en allait rapidement, s'enfuyait presque, tandis qu'elle murmurait au cocher son adresse, cette adresse qu'il s'était tacitement engagé à ne plus chercher à connaître. Un jour il osa lui dire la peine qu'il avait de ne l'avoir jamais gardée près de lui une nuit tout entière. Elle sourit faiblement, arguant de son désir de ne point inquiéter sa belle famille. Le soir où elle lui annonça qu'elle s'était arrangée pour ne le quitter que le lendemain matin, il eut l'intuition nette que c'était la dernière fois qu'il la voyait.

Il pleuvait de nouveau. L'humidité avait déposé sa buée sur le globe du photophore. Fabre l'essuya. Ses doigts froissaient pensivement la quittance de la villa, celle du piano. Quelqu'un qui aurait pu, en cet instant, et au cours des journées qui suivirent, lire dans son âme, se serait trouvé en présence de trois épreuves, pour ainsi dire, du portrait de la jeune femme de Rose-Bay. Il y avait d'abord la véritable, celle dont on vient de tenter l'esquisse. Il y avait ensuite l'image fantaisiste et bassement gaudriolesque que Fabre avait fabriquée pour se valoir les applaudissements des colons. Et puis, il y avait déjà l'autre, celle qui allait naître progressivement de sa démence, devenir quelque chose de surnaturel, d'idéal. Pour le moment, Fabre songeait, — et avec quel affreux remords! — au contraste

entre les deux premières. Là était le secret du trouble qui l'obsédait depuis le départ du *Myosotis*. Avoir ainsi volontairement sali, — pour rien, pour le déshonorant plaisir de paraître un homme à bonnes fortunes, — un des souvenirs qui eût dû lui être le plus sacré, le seul, peut-être!... Il n'avait pas eu honte de l'étaler, d'en faire parade devant ses grossiers commensaux. A présent, les représailles allaient commencer. Fabre assistait à une étrange résurrection. C'était comme si des fleurs, crues depuis longtemps mortes, se fussent remises soudain à vivre, à exhaler de nouveau leur pâle et dolent parfum. Ce parfum montait vers Fabre avec une insistance plaintive, dont la douceur même était plus terrible qu'un reproche!...

Mon Dieu! lui qui n'avait encore jamais parlé à personne de la dame de Rose-Bay, quelle aberration l'avait poussé l'autre jour à grimer de la sorte son cher fantôme! Il en avait fait un pantin, dont il s'était exercé à tirer les ficelles, pour l'amusement d'une bande de rustauds en goguette. Il avait livré à leur concupiscence ce corps pantelant. Il s'était laissé bêtement arracher le secret de son prénom. S'il avait su son nom, il l'aurait prostitué de même. Oh! qui dira jamais l'ignominie de l'amour-propre masculin! Eh bien! maintenant, il allait avoir à payer, et il devinait que cette facture serait sans merci. Toutes ces transes inexpliquées, toutes les angoisses auxquelles, depuis quatre mois, il donnait un nom qui changeait sans cesse, — la solitude, la pluie, la fièvre, le whisky, Jeffries, Erromango, — lequel de ces noirs chevaliers allait se lever pour venger la pauvre mémoire? Ah! non, certes, — Fabre en était sûr, il aurait pu le jurer, — cette frasque-là ne lui porterait pas bonheur.

A mesure que les heures, puis les jours, passaient, les souvenirs revenaient en foule dans l'âme de Fabre, et ces souvenirs multipliaient les craintes incompréhensibles qu'il s'efforçait encore d'affubler du nom de remords. La jeune femme de Rose-Bay revivait en lui d'une vie chaque fois plus intense. Elle avait été le plus bel amour de sa vie, à parler franc, le seul. Certes, il avait éprouvé du chagrin, quand elle s'en était allée, mais pas autant qu'il eût dû. Alors, il ne savait pas. A présent, il savait. Il connaissait le prix de la perte qu'il avait faite. Et qu'on ne vînt pas lui dire que c'étaient Erromango et ses sor-

tilèges qui, depuis une semaine, affolaient son imagination, étaient en train de la faire basculer dans l'absurde. Non, c'étaient des faits exacts, précis, qui obsédaient Fabre. Il n'avait que l'embarras du choix. Chacun des détails des trop courtes journées qu'il avait vécues auprès de la dame de Rose-Bay méritait d'être ressuscité, sauvé de l'oubli. Une fois, par exemple, — et ils ne se connaissaient que depuis bien peu de temps, — elle avait tenu à voir la petite ville des Montagnes Bleues où il avait été en pension. Dans le train, ils riaient comme des enfants à l'idée qu'ils venaient d'avoir : dès leur arrivée, ils se rendraient au collège, et là, ayant demandé le directeur, ils lui exposeraient qu'ils étaient un jeune ménage de Sydney, et qu'ils désiraient lui confier leur petit garçon. Lui, après treize ans, ne craignait pas d'être reconnu. Ce qui fut dit fut fait. Le directeur était toujours le même. Ils visitèrent avec lui l'établissement. Fabre revit l'étude, le réfectoire, le dortoir, le salon d'attente où sa mère lui avait fait revêtir ses habits de deuil.

— Ma femme serait également désireuse de voir l'infirmerie : notre garçonnet est assez délicat.

Et le vieux brave homme qui lui avait jadis tiré plus d'une fois les oreilles, ouvrait sans plus se faire prier une nouvelle porte. Quand ils se retrouvèrent tous deux seuls sur la petite place, ils se mirent à rire d'une plaisanterie si bien réussie. Et soudain, ils sentirent combien ce rire sonnait faux. A la dérobée, Fabre regardait un anneau d'or à la main gauche de sa compagne, l'alliance de celle qu'il venait d'appeler sa femme. Elle surprit ce coup d'œil et y répondit par un sourire désolé. Ce soir-là, la dame de Rose-Bay prétexta une migraine et rentra chez ses beaux-parents, sans passer par *For you alone*. Le lendemain, quand ils se retrouvèrent, sa tristesse n'avait pas complètement disparu. Ils allèrent selon leur habitude se promener. Vers le soir, elle se plaignit d'avoir froid, et comme Fabre lui proposait de prendre un punch :

— Oui, dit-elle, mais pas au Victoria!

Elle voulait elle-même choisir l'endroit... Il la laissa faire.

— Où allons-nous? disait-il, tandis qu'ils descendaient George Street, dans la direction du port.

Bientôt, il comprit. Ils se trouvaient devant le bar tenu autrefois par ses parents. Pour l'y avoir ainsi conduit tout droit,

sans une hésitation, elle avait déjà dû venir seule jusque là, profitant des indications qu'il lui avait données, alors qu'il se figurait, à cause de ses yeux vagues, qu'elle l'écoutait à peine. Comme il l'aima en cet instant! « Nous n'allons pas entrer... » murmura-t-il. Mais elle avait poussé la porte. Ici non plus, rien n'avait changé. Dans un coin, il y avait toujours la fontaine de cuivre où, quand Fabre revenait de l'école, sa mère lui lavait les mains, pour faire disparaître les taches d'encre. Une grosse femme servait du gin à des dockers taciturnes, accoudés au bar. Personne ne fit attention à eux. Ils burent leur punch sans un mot, et partirent. La nuit venait. Les commères prenaient le frais sur les portes. Les hirondelles, dans le ciel orangé, se poursuivaient avec des cris plaintifs. Telle était la nature des souvenirs laissés à Fabre par la dame de Rose-Bay. Mais il s'était bien gardé de les présenter sous ce jour au déjeuner du *Myosotis*, car MM. Crépin, Guibourg, Bosc et consorts n'auraient pas manqué de trouver que leur professeur avait une drôle de façon de comprendre l'art de faire la noce.

Une autre fois, — et Fabre aujourd'hui revoyait ce jour comme s'il y était, et Dieu sait pourtant qu'il eût mieux valu, à bien des égards, qu'il ne se le rappelât jamais, — ils avaient passé leur après-midi au Jardin botanique. C'était un samedi, jour où les parcs australiens voient s'abattre parmi leurs bosquets une nuée de prédicants noirs, adventistes, presbytériens, mormons, baptistes : ils vantent la Rédemption, la cuisine aux herbes et les eaux minérales aux nurses roses et aux bébés joufflus qui s'arrêtent, pour les entendre, de courir après leurs cerceaux. Fabre et la jeune femme s'étaient réfugiés à l'extrémité nord du jardin. C'était là, paraît-il, un siècle plus tôt, quand la baie de Sydney avait encore des beautés de forêt vierge, que la femme de lord Macquarie, un des premiers gouverneurs de l'État de New-South-Wales, s'en venait, dans ses atours à la Romney, rêver à son Angleterre natale. A cause d'elle, cet endroit porte le nom de « Chaise de lady Macquarie ». C'est une sorte de promontoire de granit, ombragé d'arbres dont les branches retombent jusque dans la mer. Comme il y avait quelques instants que sa compagne n'avait parlé, Fabre lui demanda à quoi elle songeait. « Que c'est dans un lieu comme celui-ci que je voudrais être enterrée », lui avait-elle

répondu. Il n'avait guère prêté attention à des paroles que tout homme a entendues ne serait-ce qu'une fois au cours de son existence. Brusquement, ces jours-ci, elles lui étaient revenues en mémoire. Il est nécessaire de préciser dans quelles circonstances. C'était quatre ou cinq jours après le passage du *Myosotis*; désireux de se soustraire à ses idées noires, Fabre était allé avec Gabriel à l'affût des canards sauvages, à un mille du bungalow. Ils guettaient, dissimulés derrière une touffe de palétuviers. A leurs pieds, le cristal vert de la mer était d'une telle transparence qu'on apercevait les poissons d'or et de pourpre qui s'y poursuivaient parmi les coraux aussi nettement que s'ils eussent été des colibris au-dessus d'un parterre de fleurs. Gabriel entendit soudain un soupir léger. C'était son maître qui avait laissé glisser son fusil sur le sol, et qui, le buste rejeté en arrière, portait la main à son cœur...

En même temps que le vœu de sa fugitive amie, un autre souvenir venait de faire sa réapparition dans la mémoire de Fabre, un souvenir beaucoup moins ancien, puisqu'il ne remontait qu'à quatre mois à peine, celui de sa première, de sa seule visite à Longstal. Là aussi, il y avait un promontoire ombragé d'arbres. Sous ces arbres, une tombe. La tombe de Mme Jeffries? Oui, sans doute. Mais alors, Mme Jeffries... Était-il possible? Mon Dieu, mon Dieu, se peut-il que, toute notre vie, nous soyons poursuivis par nos actes passés, par cette meute de loups qui ne perdent jamais notre trace! C'était à ce moment-là que Gabriel avait regardé son maître, et son épouvante n'était qu'un faible reflet de celle qui se lisait dans les yeux de Fabre.

Ah! maintenant, l'amant de la dame de Rose-Bay avait le droit d'être satisfait. Il savait enfin pourquoi il avait peur.

PIERRE BENOIT.

*(La troisième partie au prochain numéro.)*

## QUELQUES MAITRES DU DESTIN[1]

# MONSEIGNEUR SEIPEL

Le 21 juillet 1928, Vienne semblait avoir cessé de s'appartenir. Envahie par 150 000 Allemands, qui en faisaient retentir tous les échos des accents de la *Wacht am Rhein*, elle était la proie de ses hôtes. Le centenaire de Schubert avait servi de prétexte à cette invasion, qui fournissait elle-même l'occasion de bruyantes manifestations en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Avec les chœurs alternaient les discours et à la rescousse de la musique était appelée l'éloquence. M. Loebe, président du Reichstag de Berlin et l'un des plus actifs propagandistes de l'*Anschluss*, donnait le *la* aux orateurs. Le *Ring* était parcouru par l'interminable défilé des chanteurs politiques du Reich. Oriflammes, pancartes aux inscriptions variées se succédaient, portées au-dessus du cortège. Les Viennois, au moins ceux des quartiers du centre, le regardaient se dérouler en spectateurs sympathiques, mais un peu surpris de ses proportions; ils n'aiment pas beaucoup à être dérangés dans leurs habitudes et, en outre, ils n'ont pas qu'en musique le sens de la mesure, dont manquait par trop cette colossale procession. Ceux des Autrichiens qui accueillaient leurs visiteurs au nom du gouvernement donnaient l'impression d'être un peu débordés, d'avoir peut-être préféré moins d'affluence et des allures moins compromettantes, mais s'acquittaient en somme

(1) Voyez la *Revue*, 1er mars 1928 — 1er février 1929.

de leur rôle d'amphitryon avec cordialité et bonne grâce. Quant aux étrangers qui contemplaient ces scènes, une même question leur venait à l'esprit : l'Autriche ne s'était-elle relevée depuis cinq ans que pour que l'Allemagne en profitât? Mgr Seipel ne l'avait-il donc remise sur pieds que pour en gratifier le Reich?

Mgr Seipel a tant contribué à sauver l'Autriche d'une ruine matérielle et morale, qu'il a d'abord paru appelé par le destin même à la guider dans les voies de l'existence indépendante qui est et doit rester la sienne. A ce que telle fût sa mission, sembla ensuite s'opposer sa propre conception de l'avenir de sa patrie, quand il laissa entendre qu'il le voyait dans la fusion avec l'Allemagne. Heureusement son inclination, ni même celle des Autrichiens qui la partagent, ne suffit-elle pas pour que s'opère cette fusion, par laquelle serait menacée la paix de l'Europe. Mais l'attitude que Mgr Seipel a prise, la tendance à laquelle on l'a vu céder ne donnent que plus d'utilité à l'étude de sa carrière, de son œuvre et de sa physionomie. Sa carrière est originale. Son œuvre intérieure mérite l'éloge; sa politique extérieure appelle d'expresses réserves. Sa physionomie est austère, mais non rébarbative.

L'Autriche ne s'est confiée à Mgr Seipel que quatre ans après la défaite et la désagrégation de l'ancien empire. Il l'a trouvée dans une situation lamentable, quand le gouvernement lui en a été remis. De cette situation il l'a tirée, avec l'aide de la Société des nations : c'est un fait. Aussi apparaît-il aujourd'hui comme l'homme d'État qui a prouvé que l'Autriche peut vivre indépendante et qui, néanmoins, semble souhaiter qu'elle cesse de l'être, ou s'associer au vœu de ceux qui le souhaitent, ce qui revient au même.

Lorsqu'il devint pour la première fois chancelier fédéral, c'est au chevet de l'État qu'il parut appelé, plutôt qu'à sa tête, et l'on put même se demander si ce n'était pas au chevet d'un mourant, plutôt qu'à celui d'un malade. Le spectacle que l'Autriche offrait au printemps de 1922 était en effet pitoyable. Tout, chez elle, s'en allait à la dérive. De dépréciation en dépréciation, la couronne autrichienne en était arrivée à cette période de chute verticale, par quoi les monnaies se précipitent vers le zéro. Elle en approchait à vue d'œil; chaque jour, chaque séance de Bourse diminuait la distance, d'ores et déjà

infinitésimale, qui la séparait du néant. Sa course à l'abîme et celle, simultanée, du mark allemand obligeaient les économistes à enrichir le vocabulaire financier de termes nouveaux, pour caractériser les progrès vertigineux d'un phénomène, dont l'intensité et la cadence étaient sans précédent.

Quiconque changeait à Vienne un billet de vingt francs, une livre sterling ou un dollar, s'emplissait les poches d'une masse de papier-monnaie, dont la valeur d'avant-guerre eût représenté une fortune. La planche à assignats fonctionnait à tout rompre. La circulation fiduciaire atteignait un chiffre astronomique. L'inflation s'acharnait à remplir un tonneau des Danaïdes, que vidait au fur et à mesure la dévalorisation de la devise. L'incessante multiplication de billets, de jour en jour plus avilis, attestait la fuite éperdue de la confiance, l'effondrement du crédit de l'État. Des avances consenties par les gouvernements anglais, français, italien et tchéco-slovaque affectaient, quoique généreuses, le caractère de ces « secours immédiats », que les bureaux de bienfaisance accordent d'urgence aux indigents, et allaient se perdre comme des gouttes d'eau dans l'immensité de l'océan budgétaire. Les finances publiques, aux prises avec un déficit gigantesque, posaient un problème que d'aucuns comparaient à la quadrature du cercle : car entre le déficit croissant et l'effort fiscal, impuissant à le combler, s'était engagée une sorte de course au clocher.

Le prix de la vie augmentait sans arrêt, et les progrès de la misère suivaient ceux de la vie chère. Vivres, combustible, objets de première nécessité se faisaient rares et devenaient hors de prix. Le pays, qui ne produisait pas, dans ses nouvelles frontières, de quoi suffire à la consommation de ses six millions d'habitants, n'avait plus assez d'argent pour acheter au dehors ce qui lui manquait. Dans beaucoup de classes de la population, le manque de ressources, la pénurie et la cherté des approvisionnements imposaient des privations cuisantes. Le dénuement était particulièrement douloureux dans la classe moyenne, parmi des rentiers, des retraités de l'armée ou de l'administration, des fonctionnaires en activité, de petits bourgeois, dont les familles avaient jadis connu l'aisance. Parmi les ouvriers sévissait le fléau du chômage. Le nombre des chômeurs était évalué à une centaine de mille, en majorité à Vienne. L'industrie, surabondante et

trop puisamment outillée pour les débouchés qui lui restaient, obstruée dans son fonctionnement par l'instabilité des cours du change, traversait une crise aiguë. A la Bourse faisait rage la spéculation sur toutes les monnaies avariées ou susceptibles de l'être, et l'agiotage apparaissait comme une manière tout à fait normale de gagner de l'argent, voire comme la seule. La démoralisation, sous toutes ses formes, gagnait des gens qui voyaient les conditions de leur existence bouleversées de fond en comble et qui n'étaient plus assurés de pouvoir se procurer le lendemain de quoi manger et se chauffer.

La situation sociale était tendue et la paix publique précaire. A la fin de 1921, l'émeute avait grondé dans Vienne et une populace turbulente s'était ruée vers les quartiers du centre, pillant des magasins et envahissant les grands hôtels du *Ring*. La confiance dans l'avenir du pays, profondément atteinte chez la plupart, avait totalement disparu de l'esprit d'un grand nombre. La conviction que l'État nouveau n'était pas viable, politiquement ni économiquement, allait se généralisant. Les imaginations se donnaient carrière, quant à la manière de mettre fin à son existence. Les uns prônaient son rattachement à l'Allemagne, façon comme une autre de le faire disparaître, en l'englobant tout entier dans l'unité d'un État voisin. D'autres, estimant que des oppositions extérieures rendraient cette solution impossible, paraissaient se résigner à un partage, à un morcellement. Des tendances séparatistes se faisaient sentir dans les provinces dont auraient pu s'accommoder les pays limitrophes.

Les anciens ennemis, tout en ne conservant aucun sentiment d'inimitié envers l'Autriche, n'appliquaient aux maux dont elle souffrait que des remèdes inopérants. Ils s'occupaient bien d'elle dans leurs conseils suprêmes, dans des conférences générales, dans des conférences spéciales aux affaires autrichiennes, dans les sessions de la Société des nations. Ils lui dépêchaient des missions d'experts, qui se livraient à des enquêtes consciencieuses et élaboraient de judicieux plans d'assainissement. Mais ils ne la libéraient pas d'entraves et d'hypothèques, dont la levée était nécessaire à l'exécution du programme même de leurs experts. Le gouvernement autrichien manquait d'autorité, au dedans comme au dehors. Les deux principaux partis politiques, socialistes d'une part, chré-

tiens-sociaux de l'autre, avaient tour à tour détenu le pouvoir sans réussir, nous ne disons pas à améliorer la situation, mais même à empêcher qu'elle ne s'aggravât rapidement. Au chancelier Renner et au chancelier Mayr avait succédé, comme chef du gouvernement, le préfet de police Schober, à la tête d'un cabinet de fonctionnaires. Renouvelée des traditions de l'ancienne politique autrichienne, cette ressource d'une administration sans tonalité politique s'était, à son tour, avérée inefficace.

Monétaire, financière, économique, morale, sociale, nationale, politique, la crise que subissait l'Autriche affectait à la fois toutes les formes que peut revêtir une crise, quand elle est généralisée. Elle paralysait un pays encore plein de vitalité, plongeait dans le désarroi une des plus belles cités du monde, désolait enfin une population laborieuse et aimable, industrieuse et gaie, volontiers insouciante, très peu portée par tempérament à broyer du noir.

Les choses en étaient à ce point quand, le 31 mai 1922, accéda au pouvoir le premier cabinet présidé par Mgr Seipel. Devant des gradins et des tribunes combles, les membres du nouveau gouvernement élu, une heure auparavant, par le Conseil national, — car la constitution autrichienne confère à cette Chambre la prérogative d'élire les ministres et leur président, — font à la file indienne leur entrée dans la salle des séances, conduits par le chancelier fédéral, après avoir été recevoir en corps, au *Ballplatz*, l'investiture du chef de l'État. Un profond silence a succédé au bruit des sonnettes qui, à la fin de l'interruption de séance, ont rappelé les députés à leurs sièges et les spectateurs à leurs banquettes. Tous les regards sont fixés sur le groupe des élus qui viennent prendre place au banc du gouvernement. A leur tête s'avance un homme de moyenne stature, ni gras ni maigre, entre deux âges, visage rasé, crâne entièrement dénudé des tempes à la nuque, figure aux contours nets, d'où pointe en avant un nez saillant et busqué, sourcils à peine marqués, yeux brillants d'intelligence derrière les verres des lunettes d'or, lèvres minces, les coins de la bouche abaissés, le menton rond un peu empâté. Il porte un vêtement sévère et passablement disgracieux, tenue de ville des prêtres catholiques en Europe centrale, qui réservent la soutane à l'exercice du saint ministère et aux occasions où ils veulent marquer leur caractère sacré : pantalon noir, redingote

noire boutonnée, gilet noir très montant qui adhère à un court plastron triangulaire de satin, noir pour les simples prêtres, violet pour les prélats, faux-col fermé par devant. Compromis entre le vêtement court et le vêtement long, entre l'habit ecclésiastique et l'habit laïc, cette ingrate tenue rappelle à la fois celle des *clergymen* anglais et l'ancienne *stambouline* des fonctionnaires ottomans de jadis. Mgr Seipel n'est ici, au Parlement, que le docteur Seipel : l'usage est en effet, dans toute l'Europe centrale, d'accoler couramment aux noms propres ce titre universitaire, d'ailleurs si répandu qu'un nombre infini de personnes instruites y ont droit.

Mais sous les traits du docteur Seipel apparaît tout de même Mgr Seipel, et pas seulement au plastron de soie violette, qui jette l'unique note de couleur dans son costume sombre, discrètement révélateur de son état : car c'est l'état ecclésiastique qui, avant tout autre, est le sien. Instinctivement, notre imagination de Français le revêt de la soutane que nous sommes habitués à voir à ses semblables en France, et, ce faisant, elle ne se trompe pas plus que lorsqu'elle met la tunique ou le dolman au dos de tel général « en pékin ». Vingt-trois ans de vie religieuse ont imprimé leur marque sur sa personnalité morale et, par elle, sur sa personne physique. Sans pontifier le moins du monde, il en impose naturellement par un air de dignité exempt de hauteur, de gravité qui n'exclut pas la bonhomie, ni même un humour de bon ton et tout viennois, de calme extérieur, enfin de retenue dans le maintien, qui se manifeste, lorsqu'il a commencé de parler, par la sobriété des gestes et la simplicité de la diction. Rien en lui du curé politicien. Tout autres sont ses manières; tout autre, son action oratoire. Point de familiarité ni de rondeur dans les façons; pas de vulgarité, d'emphase ni de truculence dans le discours. Prêtre il était avant de venir à la vie publique; prêtre il y demeure. Pourtant il y paraît à son aise, presque dans son élément, pas dépaysé : son auditoire n'est pas nouveau pour lui. Il ne prêche pas : il ne transporte pas à la tribune le ton de la chaire. Son éloquence est celle qui convient à des matières aussi profanes que la politique, les finances, l'économie nationale. Elle sait, à l'occasion, être élevée et docte. Mgr Seipel est un homme de savoir étendu, d'étude, qui compte plus d'années encore de labeur intellectuel que de vie religieuse.

LE VIENNOIS

A l'éminente, mais redoutable position qui venait de lui échoir à quarante-six ans, par quel chemin Mgr Seipel était-il parvenu? Par un chemin qui, de longtemps, sembla ne pas devoir ni même pouvoir l'y conduire et que, pourtant, il a parcouru relativement vite, puisqu'il en a atteint le terme à un âge qui, en France, serait considéré comme prime jeunesse. Né à Vienne, le 19 juillet 1876, de parents viennois dont les parents et grands-parents l'étaient aussi, Mgr Seipel est « un Viennois de Vienne », ce qui, sans être aussi rare qu'un « Parisien de Paris », n'est cependant pas absolument commun et l'était moins encore, quand la capitale de l'Autriche était celle d'un vaste et disparate empire. Précisément parce que l'empire austro-hongrois était alors un microcosme, et que la capitale en était plus cosmopolite encore qu'aujourd'hui, l'administration, le monde politique et le gouvernement en avaient, bien qu'à un moindre degré, le même caractère. Les purs Autrichiens rencontraient, pour se hausser au premier plan des fonctions publiques, la concurrence de serviteurs que la monarchie avait recrutés dans d'autres parties de ses États, et qu'elle élevait parfois jusqu'au sommet de la hiérarchie, jusqu'au pouvoir.

Le cachet d'origine est fortement marqué dans la nature de Mgr Seipel. S'il est vrai qu'il corrige par le sérieux ce que le caractère autrichien, viennois spécialement, a de frivole et de léger, il n'en est pas moins essentiellement de son pays par un certain tour d'esprit optimiste, humoristique et ironique. Le jour même où son gouvernement se présente pour la première fois au Conseil national, il décoche une flèche, spirituelle sans méchanceté, à ses adversaires socialistes, qui, depuis des mois, le pressaient de prendre le pouvoir, avec l'espoir qu'il y échouât. « A force, dit-il, de dessiner le diable sur le mur, finalement il est venu, si toutefois une comparaison avec le diable peut convenir à ma personne. » Il place ce *Wienerwitz* atténué au début d'une déclaration ministérielle, tout autre que plaisante dans le reste de ses développements. Le même jour, dans un autre passage de la même déclaration, il se qualifie lui-même : « Un qui n'a jamais été pessimiste. » Cela, alors que

ses circonstances du moment auraient pu justifier tous les pessimismes. Un peu plus tard, il raille doucement ses contradicteurs, qui lui reprochent le contrôle de la Société des nations sur les finances de l'Autriche : « Sans le chancelier autrichien, personne aurait-il jamais songé à un contrôle, ni même su ce que c'était, ni seulement pensé que cela pût exister ? Il n'y avait que Seipel pour avoir l'idée d'instituer aujourd'hui, où que ce fût, un contrôle financier ! » Une autre fois, il s'égaye un instant et amuse ses auditeurs, aux dépens de l'émotion que ses ennemis politiques manifestent de ses voyages à l'étranger : « N'est-ce pas en effet terrible ? Surtout la visite à Budapest n'est-elle pas propre à faire trembler ? Là Seipel vient à rencontrer Horty ! Qu'on se souvienne de Mussolini !... Messieurs, ce qui me rassure, c'est que ces terreurs ne sont pas le fait de la classe ouvrière, mais de la classe des meneurs. » A ces instants de détente, qui ne sont toutefois qu'exception dans la manière habituellement grave de Mgr Seipel, se révèle l'enfant de Vienne.

Cet enfant de Vienne est un enfant du peuple. Il est « sans naissance », comme on disait encore dans les cercles aristocratiques de sa ville natale, au temps du régime sous lequel il a vécu les quarante-deux premières années de son existence et auquel il a été très fidèlement attaché. Sans fortune, sa famille, tombée à des emplois subalternes, était installée dans le faubourg de Rudolfsheim. C'est là qu'il a vu le jour. Recueilli par sa grand mère après la mort de sa mère, son père s'étant remarié, il la suit dans un autre faubourg, celui de Fünfhaus. La première école qu'il fréquente est une école communale. Son enfance s'écoule dans des quartiers d'habitations ouvrières, près des usines et des ateliers. Sa condition sociale, — soit dit incidemment, — l'humilité de son extraction n'eussent pas non plus servi sa carrière politique sous l'empire, tel que la constitution s'en maintint jusqu'à la fin. Elles ont certainement influé sur ses opinions politiques, sur le cours de ses idées et l'orientation des études auxquelles il a, ultérieurement, consacré ses loisirs. Il est un chrétien-social. Son goût l'a porté vers les problèmes économiques et sociaux, que lui ont fait comprendre des aptitudes probablement dues à la connaissance directe du peuple d'où il sort. Il sait parler au peuple, de la ville comme de la campagne, et il lui parle assez souvent, dans

les réunions d'associations catholiques, ouvrières ou paysannes. Ses discours, dans ces cas-là, montrent que l'art de se mettre à la portée d'un auditoire populaire ne lui a pas été refusé, ni celui d'élever à sa propre portée les gens simples à qui il s'adresse.

### L'HOMME D'ÉGLISE

Sa portée n'est pas commune. Il a, dès l'adolescence, fait de fortes études, qu'il a continuées, variées et élargies pendant toute sa vie, plus ou moins. Son examen de maturité (espèce de baccalauréat), subi avec succès au collège secondaire de Meidling, lui ouvre les portes de la Faculté de théologie, à l'Université de Vienne. Quand il devient étudiant, en 1895, sa vocation pour le clergé s'est déjà affirmée et, dans le clergé, le choix de sa carrière est déjà fait : ce sera le professorat catholique.

L'Autriche de ce temps, comme d'ailleurs celle d'aujourd'hui, est fortement imprégnée de catholicisme dans toutes les classes de la société, au point que la population doit au caractère catholique de sa civilisation quelque chose de son propre naturel. La direction donnée à son existence par l'étudiant en théologie et séminariste Seipel, l'associe donc à la principale des forces morales qui ont, de tout temps, mû et comme pétri ses compatriotes. En juillet 1899, il est ordonné prêtre, dans la cathédrale de Saint-Étienne à Vienne. Ce jour-là, infiniment plus que celui où il est devenu docteur, ou professeur, ou ministre, ou député, ou chancelier fédéral, a marqué une définitive empreinte sur toute la vie et toute la personne du jeune abbé qui devait devenir Mgr Seipel. Il « est d'église ».

Tout naturellement, on dit de lui : « c'est un prêtre-homme d'État, c'est un prélat-diplomate », parce qu'effectivement le prêtre, le prélat, doublent en lui tout ce qu'il est successivement devenu. On le définit ainsi parce que cela est nécessaire à sa définition, qui serait incomplète si on la limitait à ce qu'il est dans la politique, dans « le siècle ». D'église, il n'est pas seulement par l'extérieur, l'allure et ce que le maintien peut révéler de l'être intime. Il l'est surtout par la simplicité exemplaire de la vie et par la fidélité à un ministère spirituel, que l'autre, le temporel, ne lui a jamais fait déserter.

Chancelier, il continue d'habiter dans le couvent de bonnes sœurs dont il est resté aumônier. Lorsqu'il quitte les pompeuses salles où furent installés les services de la Chancellerie fédérale, les solennels appartements historiques du *Ballplatz*, encore étincelants du faste des princes de Kaunitz et de Metternich, c'est pour regagner un étroit et modeste logis de deux petites pièces, mises à sa disposition sous leur toit par les religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, dont il est le directeur spirituel : une chambre à coucher quasi monastique et un cabinet de travail peu spacieux, que suffisent presque à remplir le bureau, les deux corps d'une bibliothèque d'angle et le confortable fauteuil d'un homme qui ne réclame guère ses aises que pour lire. A Vienne, jamais on ne le voit à une réception mondaine ; jamais il n'accepte dîner ni soirée dans une légation étrangère. Il n'assiste qu'aux solennités officielles dont il ne peut absolument pas se dispenser et qui, dans l'actuelle Autriche, sont d'ailleurs très rares. A l'étranger seulement, quand il y voyage, il prend part aux réceptions données en son honneur. En revanche, les plus hautes et plus absorbantes fonctions publiques, la plus active participation aux débats parlementaires, à l'administration de l'État, à la vie internationale, à la politique de son parti, ne l'ont jamais fait renoncer à exercer le ministère ecclésiastique et à célébrer les cérémonies du culte. Les seules invitations qui trouvent grâce à ses yeux sont celles qui l'appellent à un service divin, à chanter une grand-messe pour quelque fête religieuse, à prononcer un sermon, à baptiser une cloche ou un fanion, à consacrer une église, à bénir un mariage ou à réciter un office funèbre. Chef du gouvernement, on l'a vu au pied des autels, la chape ou la chasuble aux épaules ; on l'a vu dans la chaire, en surplis ; on l'a vu, parmi des congressistes catholiques, drapé dans le manteau de moire violette des prélats romains. Ses devoirs de charité sont aussi de ceux qu'il ne sacrifie à aucune autre obligation. Après comme avant son avènement au pouvoir, il demeure conseiller spirituel d'une confrérie charitable, dénommée *caritas socialis*.

La langue allemande a, pour désigner l'ecclésiastique, un mot tout à fait différent du nôtre : *ein Geistlicher*, ce dont la traduction littérale donnerait « un spirituel ». C'est exactement cela qu'est Mgr Seipel. Le spiritualisme de sa pensée est

aussi une des caractéristiques par quoi il reste de son état. Le voici, par exemple, qui fait sa première déclaration ministérielle au Conseil national et qui explique qu'il n'ait pas hésité à assumer l'écrasante responsabilité de gouverner l'Autriche, dans les conditions où il la trouve. « Dieu même, dit-il, m'a conduit à la place où je suis. » Cela est dit sans arrogance, ni prétention à je ne sais quel droit divin de commander à ses compatriotes, mais exprime la soumission à ce qu'il croit un décret de la Providence. Un de ses discours, inaugurant un cycle de conférences sociales dans une association catholique, a pour thème et pour titre : « les grandes lignes de l'évolution spirituelle de notre temps ». Un autre, prononcé dans une réunion de chrétiens-sociaux, s'intitule : « l'assainissement des âmes ». « Je ne m'enorgueillis pas, dit-il, de passer pour l'homme d'État qui a aidé à assainir seulement les finances, mais je considère au contraire que nous devons aussi assainir les âmes... Nous avons aussi à établir dans les âmes un équilibre stable. » Et sentant tout le premier que ce genre de préoccupations n'est pas précisément habituel à un président du Conseil, il va au-devant de l'objection en déclarant : « On a remarqué que, depuis les élections, je parlais plus souvent sur des sujets de morale et d'ordre social que de pure politique. J'avoue que ce n'est pas tout à fait dans les attributions d'un chancelier fédéral. Portez cela au compte du professeur de théologie morale et de sciences sociales, et aussi beaucoup de l'ecclésiastique. Car je n'ai pas cessé de l'être, en même temps qu'homme politique. » Dans ces mots, Mgr Seipel s'est défini lui-même.

Combien d'occasions dans sa vie publique, de discours dans son œuvre, pourrait-on citer qui justifient cette définition ! Un jour, il parle sur « le rôle du travail spirituel, du travail intellectuel dans la tâche de reconstruction et d'assainissement » ; un autre jour, sur « le catholicisme et le temps présent » ; un autre, sur « l'Église universelle et la paix du monde » ; un autre, sur « la charité chrétienne et la paix des peuples » ; un autre, sur « la mission civilisatrice de l'Église ». Une fois, le 12 novembre 1925, il prononce en chaire un sermon, à l'occasion de la fête nationale autrichienne, et le consacre à la nécessité de la religion dans une nation. Alternant avec des discours sur de tout autres sujets, — politiques, économiques, financiers, diplo-

matiques, — les harangues de Mgr Seipel sur des thèmes moraux ou spirituels tiennent une large place dans son œuvre oratoire. Il arrive, rarement mais parfois, qu'en lui le moraliste prenne pour point de départ de son développement une observation qui n'a rien de grave. « J'ai récemment, raconte-t-il une fois, assisté sur invitation de M. le président de la République à une soirée de ce qu'on appelle le *Théâtre paré* à l'Opéra. La salle était pleine de personnes très élégamment, sinon très chaudement habillées, ce qui constituait certainement un beau spectacle et nous reportait à des temps, économiquement au moins, meilleurs. » Ainsi débute le discours sur l'assainissement des âmes : par l'évocation d'une redoute ! Et voilà reparaître, même sous le prêtre, le Viennois.

On voit ce qu'avec les années, le sacerdoce a fait de l'esprit de Mgr Seipel. Les fins les plus positives, les plus concrètes qu'il poursuit, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, par le jeu essentiellement réaliste qu'est la politique, se décorent tout naturellement de la spiritualité un peu abstraite dans laquelle il baigne. C'est un homme très averti, de sens pratique fort aiguisé, dans la gestion des affaires publiques comme dans celle des intérêts de parti, servi par une dialectique rarement à court de ressources, doué de décision, d'autorité et d'énergie, instruit à vouloir avec constance, mais avec patience quand il en faut, habile à ne se découvrir que peu à peu et dans la mesure où quelque circonstance le lui fait juger utile, formé par le gouvernement des consciences, des jeunes intelligences et des caractères juvéniles à l'art de gouverner les hommes, fourni par la vie spirituelle de tout ce qui peut le mieux orner les buts d'un pouvoir temporel. Il excelle à transporter les questions politiques sur un plan idéal, où n'apparaît pas d'abord la solution qu'il entrevoit pour elles.

Notons en passant que, sous le règne du dévot empereur-roi François-Joseph, ou sous celui de n'importe lequel de ses successeurs qui n'eût pas été au bord de l'abîme, le seul fait d'appartenir au clergé eût, à peu près sûrement, fermé à Mgr Seipel l'accès du pouvoir. Car, dans les États du souverain qu'on appelait Sa Majesté apostolique, le chef du gouvernement ne fut jamais choisi dans les rangs du clergé, au moins depuis extrêmement longtemps. On dirait réellement que la chute d'un régime monarchique, auquel il

était dévoué, et la dissolution d'un empire séculaire, dont il souhaitait la conservation, eussent été des conditions nécessaires, pour que Mgr Seipel devint premier ministre d'Autriche. C'est pourquoi jusqu'à ces catastrophes, qui le consternèrent, il ne put même pas prévoir qu'il eût chance de le devenir.

Après son ordination, il est quelque temps vicaire, puis curé en Basse-Autriche. C'est là qu'il apprend à connaître la population des villages. Aujourd'hui, lorsqu'il se rend au milieu des paysans, parmi lesquels sa politique trouve appui et son parti compte un assez grand nombre d'adhérents, il tire profit de ce qu'il les a connus de près. Une paroisse de Vienne est son étape suivante. Mais vers la fin de 1902 il est nommé professeur de religion dans un pensionnat laïque de jeunes filles. Comme, depuis son entrée dans les ordres, il n'a jamais interrompu ses études, il est, en 1903, reçu docteur en théologie de l'Université de Vienne. L'enseignement de la théologie devient, à partir de ce moment, sa spécialité et le principal objet de son activité.

En 1907, il est chargé de cours, pour la théologie morale, à l'Université de Vienne; en 1909, professeur titulaire de la même science à l'Université de Salzbourg; en 1917, il est transféré dans la même qualité à l'Université de sa ville natale, Vienne, où il succède à son propre maître, Schiedler. C'est dans ces dix années-là, de 1907 à 1917, qu'il passe de l'obscurité à la notoriété, au moins auprès d'un public cultivé et sérieux, et les moyens par lesquels il s'en est fait connaître sont l'enseignement, des publications, sa participation au mouvement chrétien social. Pendant cette phase de son existence, l'ensemble de son activité, même celle qui l'associe à son parti politique, s'harmonise avec son enseignement théologique, qui lui-même se rattache à son sacerdoce. En somme, à la question que nous avons posée, par quel chemin Mgr Seipel est-il parvenu au pouvoir, on doit répondre : par le chemin des professeurs, qui, de nos jours, en Europe centrale, a été le chemin des écoliers pour beaucoup de ministres, de présidents du Conseil, voire de chefs d'État. C'est, croyons-nous, Talleyrand qui a dit que l'étude de la théologie était une utile préparation à la politique La carrière de Mgr Seipel a vérifié cette observation d'un théologien qui tourna autrement que lui et fut, comme prêtre, moins recommandable.

### SON DÉVOUEMENT A L'ANCIENNE AUTRICHE

Mais la théologie n'a pas été la seule étude de Mgr Seipel, pendant sa période de formation intellectuelle et morale. Il étudie alors, simultanément, une quantité de matières, tenant à la sociologie, à l'économie politique et à la politique. Bien que sévère pour lui-même, pour ce qu'il écrit, il commence de bonne heure à publier et, si ses premiers ouvrages traitent encore de théologie ou de pédagogie, relativement tôt il s'essaye à des sujets concernant le présent ou même l'avenir de son pays. Pendant les huit années de son séjour à Salzbourg, de 1909 à 1917, il collabore à des journaux catholiques. De ce temps aussi datent un écrit de lui, *Pensées sur la réforme constitutionelle de l'Autriche*, — et un livre important, intitulé *Nation et État*.

Ce livre-là, qui est de 1916, est capital pour l'intelligence de sa pensée politique, et symptomatique des préoccupations qui l'assaillent à ce moment. Le problème qui y est traité, à l'extrême déclin du règne du vieil empereur François-Joseph, à l'heure où le destin ne réserve plus à l'Empire austro-hongrois que deux années d'existence, c'est le problème central de la question d'Autriche, telle qu'elle se pose alors. Les notions d'État et de nation étant distinctes, un État se confond-il forcément avec une nationalité? Ne peut-il nécessairement servir de cadre qu'à une seule? Ne peut-il au contraire en réunir plusieurs? Bien entendu, c'est par la négative que Mgr Seipel répond aux deux premières de ces questions, par l'affirmative à la troisième, et cela au moyen d'une argumentation serrée, sous l'aspect théorique de laquelle on sent à tout instant percer la hantise d'un cas d'espèce, celui de l'Autriche-Hongrie, même quand les nombreux exemples, invoqués au cours d'une discussion historique et philosophique, sont empruntés à d'autres pays. L'anxieux, obsédant souci du sort de l'État austro-hongrois domine ces pages et forme le lien des études détachées, plutôt que des chapitres, dont le volume est composé. Un vœu fervent, sinon une conviction bien assurée de n'être pas démenti par l'événement, s'exprime dans des lignes comme celles-ci : « Vraiment, il faut, si l'humaine civilisation ne doit pas rétrograder,

qu'il existe aussi des États qui constituent un pont entre une nation et d'autres, qui rassemblent dans leur sein beaucoup de nations, afin que celles-ci, apprenant à se comprendre et à s'aimer les unes les autres, s'élèvent côte à côte vers des idéals plus hauts que le simple idéal national ! Et c'est un tel État qu'est l'Autriche. Sur la reconnaissance de ce fait repose avant tout notre particulier patriotisme autrichien. Chaque État a, dans le plan établi par Dieu pour le monde, sa propre mission.. Le devoir, la mission de l'Autriche semblent être de sauvegarder, parmi les autres États, la plus ancienne et la plus haute idée d'État qu'aient incarnée l'Empire chrétien du moyen âge et avant lui l'Empire romain. » Nous ne croyons pas qu'on ait jamais poussé un appel plus pathétique au salut de l'Autriche de jadis, un appel où vibrent sous les mots de plus poignants accents de prière.

Dirons-nous qu'en lisant certains chapitres de ce livre de Mgr Seipel, nous avons souvent pensé à une conférence sur l'idée de patrie, prononcée, au lendemain de la guerre de 1870, par un éminent Français, comme Talleyrand ex-théologien et moins encore que lui en odeur de sainteté dans le clergé catholique, dont il s'est séparé? Cherchant les fondements de « l'idée de patrie », Ernest Renan, dans cette conférence, en découvrait la base principale dans le consentement universel de ceux qui composent une même patrie. Sans se réfuter exactement l'une l'autre, conférence et livre s'opposent pourtant sur bien des points et, si l'on voulait chercher les faiblesses de la thèse de Mgr Seipel, ce serait évidemment à la lumière de celle de Renan qu'on pourrait les trouver.

Le livre de Mgr Seipel, *Nation et État*, l'a classé comme un ingénieux théoricien des sciences politiques, un des plus adroits champions de l'Autriche de ce temps-là. Au terme du règne de François-Joseph, si engourdi par l'âge qu'on doutait même qu'il fût au courant de ce qui se passait dans ses États, si en dehors du monde des vivants qu'on avait pu faire à propos de lui cette plaisanterie : « il est mort, mais on le *lui* cache »; à l'aurore du règne éphémère de l'infortuné empereur Charles, Mgr Seipel est déjà connu comme un de ceux qui, désirant que l'État austro-hongrois subsiste et croyant qu'il le peut, lui cherchent une nouvelle formule. Retenons son ardent plaidoyer pour la préservation de la

monarchie danubienne par une refonte constitutionnelle : l'homme qui l'a écrit n'a pu éprouver qu'un amer regret de voir se dissocier cette monarchie séculaire et n'a pas dû se résigner sans peine à la déchéance politique que Vienne a subie, en cessant d'être la métropole de quarante millions de sujets bigarrés pour devenir la capitale d'un pays homogène de six millions d'habitants. De là chez lui la nostalgie de ces temps irrévocablement révolus, de ce passé de grande puissance, et l'illusion d'en ressaisir quelque chose, d'en retrouver l'équivalent dans la réunion à l'Allemagne. Retenons sa profession de foi de patriotisme autrichien : car elle s'applique à une patrie dont l'actuelle n'est plus qu'une fraction, et le sentiment qu'elle exprime peut n'avoir pas survécu intact à la disparition de l'Empire. Retenons ses idées sur l'État, la nation, le nationalisme, la mission des États, le lien créé par un sort commun entre des nationalités diverses, mais régies par un même État : il n'en est pas qui soit indifférente, pour comprendre l'orientation actuelle de son esprit.

En 1917, ces idées font de lui un novateur, un réformateur, qui voudrait que l'Autriche se renouvelât et se réformât. Déjà aussi, il s'est mêlé à la vie politique par sa participation à l'activité du parti chrétien social. Antérieurement encore, dès son séjour à Salzbourg, il a noué des relations avec le professeur Lammasch, avec qui il s'est trouvé, sur les questions de politique intérieure et constitutionnelle, en communion de tendances et d'opinion. Par Lammasch, il est mis en rapports avec l'empereur Charles. En 1918, il est chargé de négociations officieuses de paix en Suisse : car il comprend alors que les Empires centraux ont perdu la guerre et qu'une des conditions essentielles de ce salut de l'Autriche, auquel il s'évertue, c'est la paix. Aussi, quand l'Empereur se décide, trop tard, à une suprême et vaine tentative de salut par la formation d'un cabinet sous la présidence du professeur Lammasch, Mgr Seipel est-il appelé à en faire partie comme ministre de la prévoyance sociale. C'est le 27 octobre 1918. Le cabinet Lammasch, le dernier de la monarchie, ne reste au pouvoir que quinze jours, juste le temps d'assister impuissant à la désagrégation de l'Empire, à l'éparpillement de toutes les pièces de la mosaïque habsbourgeoise.

Mgr Seipel tient à honneur d'avoir prêté son concours

à cette tentative d'impossible sauvetage. Loin de renier sa participation au ministère Lammasch, ni son dévouement à l'ancienne Autriche, il s'en fait gloire aux yeux des citoyens de l'Autriche nouvelle. Chancelier de la République, il a déclaré au Parlement républicain, en se présentant devant lui, qu'il n'avait à rougir, ni d'avoir accepté un portefeuille des mains défaillantes du dernier empereur, ni de s'être efforcé de faire durer, sous une forme modifiée, le vieil Empire. « J'aurais, dit-il, beaucoup donné pour voir la vieille, grande, multiple Autriche sortir vivante de la guerre générale, rajeunie par une constitution démocratique et fédérative... Au lieu de cela, il ne nous resta qu'à combattre le douloureux combat où succomba la monarchie. Quant à moi, je le dis ouvertement : j'ai combattu pour qu'elle survécût, chaque jour, à chaque heure et, quand notre Cabinet se retira, non parce qu'il avait été renversé, mais parce que l'État qu'il devait gouverner avait cessé d'exister, c'est comme un vaincu que je quittai mon poste. » Cette évocation d'un effort voué d'avance à l'échec et immédiatement avorté, Mgr Seipel l'a faite à la veille d'entreprendre un effort presque aussi désespéré : et à cette circonstance elle dut une certaine grandeur.

### L'ARRIVÉE AU POUVOIR

L'*Umsturz*, cette poussée des peuples qui, secouant le joug autrichien, faussent compagnie à l'Autriche et la laissent seule, donne l'essor à la carrière politique de Mgr Seipel. Car c'est un fait, et qui n'est illogique, paradoxal qu'en apparence : le facteur déterminant de son destin politique, c'est la catastrophe qui lui a fait quitter, « en vaincu », son poste de ministre impérial et royal. Son passage de quinze jours au pouvoir, sous Lammasch, n'a été, dans sa carrière politique, qu'un prologue, un lever de rideau. La véritable action, celle qui le conduit au premier plan, sur le devant de la scène, ne commence qu'à la chute de l'État séculaire dont la disparition l'a désolé. Aux élections de février 1919, il est élu par la première circonscription de Vienne député à l'Assemblée nationale constituante. Très rapidement, il s'y taille un rôle, s'y fait une place de choix. De mars 1917 à octobre 1919, il est vice-président de la commission de législation sociale. Bientôt appelé au Conseil

directeur du parti chrétien-social, il en est, en 1921, nommé président. En trois ans, son influence est devenue considérable, dans le Parlement et dans le pays. Même au dehors, sa réputation commence à pénétrer. Dans l'Église, sa situation a grandi. En décembre 1921, le Vatican l'a nommé protonotaire apostolique. En présence d'une situation intérieure qui va s'aggravant sur un rythme accéléré, il apparaît désormais comme une des ressources dont l'essai n'ait pas encore été fait. Lui-même le sent : le 24 mai 1922, il présente au Conseil national un programme de reconstruction financière. « Qu'on le charge donc d'appliquer son programme », clament aussitôt ses adversaires socialistes, qui croient en cela lui jouer un bon tour. L'événement exauce leur vœu. Charitable, Mgr Seipel s'emploie du reste à leur procurer la satisfaction de le voir au gouvernement. Fort habile manœuvrier en politique intérieure, car il excelle dans le maniement des individus et des groupes, il réussit à coaliser ses chrétiens-sociaux avec les pangermanistes ou *Grossdeutsche* et à former ainsi une majorité conservatrice.

Les *Grossdeutsche* sont, eux, des partisans déclarés du rattachement à l'Allemagne. Or ils sont un élément essentiel de la coalition ministérielle constituée par Mgr Seipel, la première fois qu'il accède au pouvoir, et ils le redeviendront, la seconde fois qu'il le prendra. C'est une circonstance à ne pas laisser passer inaperçue. Résulte-t-elle d'un choix délibéré, spontané, d'une préférence de sa part? Est-elle au contraire le fait d'une nécessité de politique intérieure, une majorité de défense sociale ne pouvant être formée autrement? C'est très probablement la seconde hypothèse qui est conforme à la réalité. Mais la cause ne change rien à l'effet. Au surplus, rien n'indique que la collaboration avec les *Grossdeutsche* ait répugné à Mgr Seipel, ni qu'elle lui ait ensuite pesé. Le 31 mai 1922, il constitue son Cabinet, que cette majorité élit. Il y a alors environ six cents ans qu'aucun prêtre n'a été chancelier d'Autriche : le dernier a été le cardinal Klesel, sous l'empereur Mathias.

Voici donc Mgr Seipel, ancien ministre de la monarchie, à la tête du gouvernement de la République ; prêtre, dignitaire de l'Église, conservateur au moins par rapport à ceux qui ont voté contre lui, le voici chancelier fédéral d'un État démocratique, où s'agite un fort parti socialiste et dont la capitale, admi-

nistrée par une municipalité socialiste, est actuellement un des principaux fiefs socialistes d'Europe. Avant la guerre avait cours, dans l'ancienne et souvent déconcertante Autriche, un dicton qui disait « l'Autriche est le pays des possibilités illimitées. » A cet égard, la nouvelle Autriche ne reste pas en arrière de l'ancienne. La contradiction que présente l'administration de la capitale avec le gouvernement de l'État complique d'une difficulté de plus la tâche qui attend Mgr Seipel.

### UNE FORME SPÉCIALE DU PATRIOTISME

La situation est alors, en mai 1922, tellement grave, qu'elle rend fort ingrate et fort risquée la tâche de gouverner et que l'acte de s'en charger suppose de l'audace et du patriotisme.

Nous venons de prononcer là un mot, patriotisme, qui, dans la plupart des cas, se passe de définition. Il en a toujours eu besoin en Autriche, jadis comme aujourd'hui. Pour ce qui est d'autrefois, n'en cherchons pas la preuve plus loin que dans les écrits mêmes de Mgr Seipel. C'est de lui qu'est cette expression que nous avons citée : « Notre particulier patriotisme autrichien ». Du temps de l'ancienne Autriche, ce « particulier patriotisme autrichien », c'était pour lui le dévouement à la monarchie, l'attachement à l'idée d'État que représentait le groupement des peuples réunis sous le sceptre des Habsbourg. Aujourd'hui que la monarchie danubienne n'existe plus, que Hongrie, Galicie, Trentin, Istrie, Croatie, Dalmatie, Bosnie, Bukovine, Bohême, Moravie, Slovaquie, Transylvanie, Banat, s'en sont allées, qui d'un côté, qui de l'autre, et que le mot Autriche ne s'entend plus que du pays dont c'était le nom générique, il semble que la patrie doive, pour un Autrichien, consister dans l'Autriche et le patriotisme dans un sentiment circonscrit aux limites de l'Autriche. Mais ce serait trop simple, s'il en était ainsi, et trop simple aussi, s'il en était tout à fait autrement. N'allons pas, cette fois encore, chercher ailleurs que dans les écrits de Mgr Seipel l'explication de ce qu'il en est.

Mgr Seipel se sent encore une patrie, bien que les événements l'aient réduite aux proportions de l'Autriche proprement dite. « Les chefs de l'opposition m'ont, dit-il, reproché

d'avoir quelquefois, dans mes discours, employé le mot patrie... J'aime le mot patrie, d'abord parce que c'est un mot allemand, et non étranger, ensuite parce qu'il est compris de ceux qui aiment leur pays, qui font partie de son peuple et qui, dans leur amour pour lui, sont prêts à lui faire des sacrifices. » Mgr Seipel fait donc profession de patriotisme. Mais son patriotisme n'est pas exclusivement autrichien, car il se double d'un sentiment national allemand.

Mgr Seipel se sent Autrichien. Il discerne tout ce qui, dans l'ordre moral, intellectuel, historique, artistique, a fait de l'Autriche une entité distincte des régions qui l'entourent, à travers les vicissitudes d'une longue histoire, au cours de laquelle son axe s'est souvent déplacé. Mais il se sent aussi Allemand de race et, comme tel, en affinité avec les Allemands du Reich, principalement avec ceux de l'Allemagne du sud et catholique. Cette affinité est chez lui assez forte pour qu'il l'assimile à l'identité de « nationalité ». Longtemps toutefois, jusqu'à ces derniers mois, il s'était défendu de penser que cette identité de nationalité dût nécessairement entraîner l'union politique : à écarter cette conséquence lui a servi, tant qu'il s'en est soucié, la distinction que lui-même avait établie entre les notions l'État et de nation. On a pu à Paris, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'entendre s'expliquer sur ce sujet délicat, dans une conférence tenue sous la présidence de M. Painlevé. Il a convenu que ses compatriotes n'avaient, comme on le leur reproche souvent, « pas de sentiment national propre » et se « reconnaissaient Allemands ». Mais il a ajouté : « Dans notre langue, ni le mot *peuple*, ni le mot d'origine latine *nation* n'ont rien de commun avec le fait d'être citoyens d'un État, avec l'allégeance envers un État. » Et c'est ensuite qu'il a lui-même énuméré quelques-unes des traditions qui, à travers les âges, ont donné à l'Autriche la personnalité particulière qui la distingue et la lui fait aimer.

A Vienne aussi, il s'est expliqué sur ce point essentiel, et avec plus de précision qu'à Paris. « On ne nous comprend pas, a-t-il dit, quand on prend le mot *nation*, employé par nous, dans la même acception que celle où l'emploient les peuples occidentaux. On ne nous comprend pas, lorsqu'on croit que nous avons de l'État la même conception que les autres. Et c'est précisément pour nous, Autrichiens, de haute importance,

Pour nous, la nation est, indépendamment de l'appartenance à un État, la grande communauté « culturelle »; elle nous place, nous Allemands, au-dessus de l'État. » Mgr Seipel considère donc Allemands et Autrichiens comme membres d'une même collectivité allemande, qui est celle à laquelle il applique les mots de « nation » et de « peuple », et comme ressortissants de deux États distincts, qui peuvent le rester, mais auxquels se superposent cette même nation, ce peuple unique. Il ne distingue pas entre Allemands et Autrichiens du point de vue national, mais seulement du point de vue politique, en tant qu'État et nation ne se confondent pas nécessairement. De l'État autrichien et de la nation allemande, auquel des deux s'adresse le patriotisme? Auquel des deux s'applique l'idée de patrie? Chacun en emporte sa part. Somme toute, si l'on se posait la question, le patriotisme de Mgr Seipel est-il autrichien ou allemand, nous croyons qu'on devrait répondre qu'il est les deux. Ne pas compter avec cette dualité serait s'exposer soi-même à des mécomptes, qui ne seraient pas les premiers.

Sa conception de la patrie exclut, cela va de soi, le nationalisme. Si nationalisme il y avait, étant donné sa conception de la nationalité, ce serait un nationalisme allemand. Mais le nationalisme quel qu'il soit ne semble pas lui agréer; à maint de ses discours et de ses écrits, on s'aperçoit qu'il n'en fait pas grand cas. Sa dévotion à la terre natale est profonde et son amour pour le peuple de son pays a quelque chose de pastoral. « Je te salue, jeunesse du Burgenland et de Basse-Autriche, dit-il à des gars de la campagne, car je porte dans mon cœur un si grand souci de l'avenir de notre peuple, dont j'ai pris la responsabilité en des temps troublés! » Et il les exhorte à remplir leurs devoirs « envers le peuple et la patrie », à « servir Dieu et le cher pays natal », en se gardant de l'égoïsme et s'entr'aidant les uns les autres. En vérité, la source de telles effusions, le mobile de tels élans, paraissent encore devoir être cherchés dans le sentiment religieux de Mgr Seipel.

Ses dispositions envers la République, envers le régime républicain, procèdent de son dévouement à la chose publique. Lui-même a déclaré : « Mon adhésion à la République a le sens d'une adhésion au travail pour le peuple dans la République. »

Il a fait remarquer que les citoyens les plus utiles à la République étaient, non pas ceux qui criaient le plus fort « Vive la République », mais ceux qui, sous la loi républicaine, travaillaient le plus à la faire vivre. Il a fait sienne cette parole d'un de ses collaborateurs : qu'il y avait deux espèces de citoyens, ceux qui parlaient tout le temps de la République et ne faisaient rien pour elle, et ceux qui en parlaient peu et faisaient quelque chose dans son intérêt. Incontestablement, son œuvre l'a classé en tête des seconds. Cet ancien monarchiste a plus fait, pour consolider la République en Autriche, que les plus fougueux républicains. Il a d'ailleurs répudié le retour au régime monarchique, comme moyen de sauver le pays. Ce faisant, il n'a du reste pas fait un sacrifice qui lui ait coûté beaucoup : car l'étiquette du régime n'a qu'une importance secondaire à ses yeux.

Un des principes qu'il avait apportés au gouvernement, c'est la foi en la viabilité de l'Autriche, telle que l'ont faite les traités. « Pour pouvoir bien travailler dans l'intérêt d'un État, il faut, dit-il, croire qu'il est viable. » Mgr Seipel l'a cru et ne peut pas avoir cessé de le croire, puisqu'il l'a prouvé. A le prouver, en remettant le pays sur pieds, il a eu certes de la peine; mais il n'en a eu autant que parce qu'il l'a trouvé aux trois quarts perdu. Nous le verrons à l'œuvre ; mais auparavant montrons-le dans son cadre, à ses occupations.

### L'HOMME D'ÉTAT DANS SON CADRE

Quiconque passe devant le palais de noble ordonnance qu'est le *Ballplatz*, ne peut pas ne pas avoir la mémoire hantée des souvenirs du congrès de Vienne et ne pas évoquer les ombres illustres de ceux qui y ont siégé. Au seuil d'un vaste fronton, vous êtes reçu par un suisse souriant, de grande allure, qui vous indique le large escalier de droite. Vous montez au premier étage, vous pénétrez dans des salles blanches, de décor Empire, et vous êtes dans les pièces où le sort de l'Europe s'est décidé en 1815. Vous voyez le salon historique, aux cinq portes, par où ont passé les ambassadeurs des cinq grandes puissances d'alors. La tradition, et je crois même l'histoire, assure que la cinquième porte dut y être percée pour qu'aucun ambassadeur n'eût à céder le pas à un de ses collègues, en le

laissant passer devant lui. Dans ce palais siège aujourd'hui Mgr Seipel. Aux murs de son cabinet, les effigies de ses prédécesseurs, cravatés de la Toison d'or, chamarrés de grands cordons. Le maître de céans, dans la tenue sous laquelle on s'est généralement représenté un vicaire anglican, fait avec eux un parfait contraste. Quel dommage, se dit-on à part soi, que, dans un pareil cadre, avec un titre encore aussi prestigieux que celui de chancelier d'Autriche, il ne fasse pas pâlir l'éclat de tant de portraits par celui d'un manteau de moire violette! Mais les premières paroles échangées, après un accueil gracieux, vous ont bientôt distrait de ce regret saugrenu, pour vous amener à l'objet de votre visite. D'une voix douce, mais bien timbrée, en martelant quelque peu ses mots, Mgr Seipel s'exprime avec précision et argumente en dialecticien à qui il n'est pas facile d'en remontrer. Très maître de sa langue, il ne dit que ce qu'il veut. Il a de la finesse et de l'esprit. Son sourire, quand il veut sourire, ne manque pas de malice. Parlant peu le français, mais le comprenant parfaitement, il préfère s'adresser en allemand à qui lui parle en français.

Le travail diplomatique et la direction du ministère des Affaires étrangères, ne sont qu'une partie de ses occupations. Une autre partie de celles-ci a pour cadre le palais du Conseil national, ce bâtiment de style dorique, aux allures de temple grec, qui s'aligne non loin de l'Hôtel de ville, où le socialisme s'est acclimaté dans le faux gothique, sous un beffroi pseudo-médiéval. Au Conseil national, Mgr Seipel est le berger attentif d'un troupeau parlementaire, qui groupe, en face du loup social-démocrate, tout ce qui est plus ou moins conservateur : chrétiens-sociaux, pangermanistes, agrariens. Faible, mais à peu près assurée, la majorité de quelques voix sur laquelle il peut compter le dispense d'affronter souvent, en séance publique, des débats dont l'issue soit incertaine, comme c'est le cas dans la Chambre française. Les circonstances l'autorisent à s'en tenir de temps à autre à de larges exposés de sa politique, auxquels les sociaux-démocrates opposent la leur. Sans doute, a-t-il en outre à s'expliquer devant le club de son parti et devant les commissions parlementaires : mais cela aussi peut aller sans grandes joutes oratoires. De là vient que le Chancelier réserve généralement son éloquence, qui est persuasive, pour des réunions publiques à Vienne et en province

et pour les assemblées d'associations industrielles ou corporatives. Il s'y produit et s'y fait entendre fréquemment. Enfin il ne se dérobe pas non plus aux conférences à huis-clos avec les chefs des partis politiques que réunit sa majorité ministérielle. Il se dépense donc beaucoup, sur des terrains très différents, soumettant son esprit et même son corps à un surmenage auquel on est surpris qu'il résiste, sa santé n'étant pas des meilleures. Malgré un emploi du temps excessivement chargé, il n'a généralement pas l'air affairé.

La seule diversion à son labeur d'homme d'État, Mgr Seipel la trouve dans la vie intérieure, qui est pour lui la vie religieuse. Mondain, il ne l'est pas devenu par l'ascension de sa fortune politique. Il ne se passe de distraction dite mondaine, qu'autant qu'elle appartient encore aux devoirs de sa charge. Ainsi, la politique venant au secours de l'art, peut-on par exception le voir, de loin en loin, dans une loge à l'Opéra. Il y a assisté notamment à une représentation de *Manon* par des artistes français : et il n'a évidemment pas fallu moins que la musique de Massenet pour lui faire applaudir le livret inspiré du roman de l'abbé Prévost et les écarts de conduite de l'abbé des Grieux. Quand la politique et la musique s'associent, elles font de ces prodiges ! Mais venons aux choses sérieuses.

### LA CRISE AUTRICHIENNE

Pendant les trois premiers mois du ministère de Mgr Seipel la situation intérieure a encore empiré, au point que, le 15 août 1922, la crise autrichienne a atteint le maximum de son intensité. La conférence interalliée de Londres, qui s'est saisie du problème financier, n'a pas pu le résoudre : elle a renvoyé à la Société des nations l'Autriche et sa demande de crédits. Cet ajournement décide Mgr Seipel à poser devant l'étranger, dans toute son ampleur et son acuité d'alors, la grave question d'Autriche, qui pose à son tour l'entière question de l'Europe centrale. Faute de l'assistance qu'il sollicite, sous forme de crédits extérieurs, le gouvernement autrichien, ayant épuisé tous les moyens en son pouvoir pour sauver la situation, « aurait, dit-il, à réunir le Parlement en séance extraordinaire et à déclarer, d'accord avec lui, que ni le présent gouvernement, ni aucun autre, n'est en mesure de continuer

à administrer l'État ». Il met, en même temps, les puissances de l'Entente en présence de la responsabilité qu'elles encourraient par « l'écroulement de l'un des plus anciens centres de civilisation au cœur de l'Europe », et les menace presque de « remettre entre leurs mains les destinées futures de l'Autriche ». Le 20 août, il part pour Berlin, Prague et Vérone, où il va conférer avec les ministres des Affaires étrangères d'Allemagne, de Tchécoslovaquie et d'Italie, MM. Wirth, Bénès et Schanzer. Les gouvernements des trois pays le plus intéressés au sort du sien sont par lui mis au courant des extrémités auxquelles l'Autriche en est réduite. D'avance il savait d'ailleurs qu'individuellement, isolément, aucun de ces trois États ne pourrait rien d'efficace pour elle, sinon peut-être à des conditions dont le reste de l'Europe ne se fût pas accommodé. Aussi le 6 septembre est-il à Genève. Dans une séance historique, il fait au Conseil de la Société des nations un tableau sobre, mais franc, des souffrances qu'endure la population autrichienne et des causes qui les engendrent ; il montre à quel malheur pour l'Europe et la civilisation peut aboutir cette situation, indique les services qu'il réclame de la Ligue, va au-devant des conditions qu'elle peut lui poser, déclare enfin que les Autrichiens, avant de se résigner à périr, tenteront évidemment tous les moyens d'échapper à leur perte, dussent la tranquillité de leurs voisins et la paix même de l'Europe en pâtir. Sa cause est gagnée. Pendant les trois semaines suivantes, Mgr Seipel se met d'accord avec la Société des nations sur le montant, les garanties, l'émission des emprunts internationaux qui permettront de substituer une nouvelle et saine monnaie à la couronne avilie et de restaurer les finances autrichiennes, ainsi que sur les modalités du contrôle financier que la Ligue exercera en Autriche. Le 6 octobre sont signés à Genève les protocoles concernant ces opérations. En retour, Mgr Seipel en signe un, — que l'Allemagne voudrait faire oublier, — par lequel il s'engage, au nom de l'Autriche, à ne pas poursuivre par des voies détournées le rattachement de son pays à l'Allemagne et notamment à ne pas conclure d'union douanière avec elle. Avant de partir, il peut, dans une nouvelle séance du Conseil, le remercier et le féliciter de son intervention dans les affaires d'Autriche, marquer l'importance du progrès qu'elle fait accomplir à l'idée internationale, l'honneur qu'elle fait à la Ligue, et se

porter garant de l'exactitude avec laquelle son pays s'acquittera des engagements souscrits par lui.

Ces séances ont laissé un profond souvenir dans la mémoire de ceux qui y ont pris part. Ce chef de gouvernement, ce prêtre, comparaissant à la barre du plus illustre forum international qui soit au monde, pour y plaider la cause de son peuple sans le sou et affamé, pour y implorer, sans que sa détresse lui fît rien perdre de sa dignité, l'assistance et le secours des nations, c'était là un spectacle saisissant et d'autant plus pathétique, que Mgr Seipel ne demandait pas à des effets oratoires l'impression qu'il produisait.

Non moins profond devrait être le souvenir de l'accueil fait à sa requête par la Société des nations, ainsi que par les États qui ont participé aux emprunts et les ont garantis. Mais l'oubli, au moins en Autriche, paraît l'avoir enseveli.

Ce service est le plus grand que Mgr Seipel ait rendu à son pays : d'abord, parce que l'intervention de la Société des nations et les crédits qu'elle rendit possibles étaient des conditions indispensables du salut matériel de l'Autriche ; ensuite, parce que ces mesures furent le principe d'une œuvre d'assainissement financier qui s'étendit sur toute la durée du premier Cabinet Seipel et sur celle du suivant, présidé par M. Ramek. Cette œuvre, consistant principalement en réformes qui avaient pour but des économies, a nécessité, de la part de ceux qui l'ont menée à bien, une louable énergie. La récompense en a été le succès, la stabilisation de la monnaie, le rétablissement de l'équilibre budgétaire, la restauration des finances publiques, le retour de la confiance, la levée, dans un délai relativement court, du contrôle financier de la Société des nations. Par la part qu'il prit à ces résultats, Mgr Seipel s'est acquis de nouveaux titres à la gratitude de ses compatriotes. En 1923, le corps électoral la lui témoigne en lui envoyant, à la suite d'élections législatives, une majorité parlementaire qui lui permet de se maintenir au pouvoir.

### APRÈS L'ATTENTAT

Mais les services à l'État et moins encore les réformes ne procurent pas uniquement la popularité. Les adversaires politiques de Mgr Seipel mènent alors contre lui une si violente

campagne que certains de leurs adeptes en sont fanatisés. Le 1er juin 1924, il a parlé le matin, à Vienne, du haut des marches de la nouvelle *Hofburg*, pour le 75e anniversaire de la création de la gendarmerie autrichienne. Dans l'après-midi, il s'est rendu à Neudorff, dans le Burgenland, pour remettre un drapeau à une association de jeunes gens. A son retour à Vienne, à la gare du Sud, un ouvrier tisserand tire sur lui plusieurs coups de revolver et le blesse grièvement. Ses premiers mots, après cet attentat, en voyant la foule se précipiter sur le meurtrier, sont pour demander qu'on ne lui fasse pas de mal : « Ne frappez pas ».

Blessé, en danger de mort, convalescent au bout d'un mois seulement, hors d'état de reprendre son activité politique avant quatre mois en tout, le chancelier fédéral se retrouve prêtre, et c'est dans un milieu religieux que s'écoule le temps de sa réclusion forcée. A la clinique, il est soigné par les sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, dont il est aumônier. Dès qu'il peut sortir, c'est pour s'installer dans leur maison de convalescence, à Hütteldorff. Le 6 août, il se rend pour une cure de repos au cloître des Cisterciens à Metrerau, près Bregenz, dans le Vorarlberg. Dans l'intervalle, il a célébré, le 23 juillet 1924, son jubilé sacerdotal à l'église du Cœur de Jésus. Au début de septembre, il rentre d'abord à la maison de convalescence des sœurs, puis dans leur couvent de Vienne, où il a son appartement.

Son premier acte, après avoir repris l'exercice de ses fonctions, est d'aller à Genève, le 29 septembre 1924, pour le conseil et l'assemblée de la Société des nations. Le fonctionnement du contrôle financier nécessite un contact étroit entre lui et la Ligue, à laquelle il a eu outre recours pour remédier à la crise économique qui a suivi en Autriche la revalorisation de la devise. A cette crise, qui suffirait à le préoccuper, s'ajoute depuis 1923 un accès de spéculation effrénée, qui secoue tout le marché de Vienne et y provoque des désastres. Mgr Seipel a vu juste quand, dès le début de son œuvre d'assainissement financier, il a prôné la nécessité d'assainir aussi les âmes; il aurait même pu ajouter : les esprits.

Des querelles intérieures, envenimées pendant la période d'inactivité à laquelle l'a contraint sa blessure, l'obligent à se retirer du pouvoir le 17 novembre 1924. A l'écart du gouvernement, il partage son temps entre le service de sa religion et

celui de sa politique. Le second l'amène à tenir de nombreuses conférences dans des pays où il a été invité à venir prendre la parole. C'est de cette époque que datent les premières effusions publiques, entre Allemands du Reich et lui, d'une ferveur « rattachiste » qui fit dresser l'oreille dans les capitales où le rattachement austro-allemand suscite de légitimes inquiétudes. Successivement l'entendent parler des questions politiques, économiques, sociales, auxquelles l'Autriche est intéressée, des auditoires allemands, italiens, français, suisses, tchécoslovaques, danois, hollandais, suédois, polonais, américains. Un congrès eucharistique l'attire aux États-Unis. Mgr Seipel n'est pas casanier et ne recule pas devant les déplacements. Dans l'intervalle de ces voyages, qui sont d'étude et de propagande plutôt que d'agrément, il exerce à Vienne son mandat de député et la présidence du parti chrétien-social.

A la chute du cabinet Ramek, Mgr Seipel, rappelé au pouvoir, forme, le 19 octobre 1926, un nouveau ministère. Le service que l'histoire portera à son actif, pendant son second passage au gouvernement, consiste à avoir préservé l'Autriche, ou au moins la capitale de l'Autriche, de la révolution et de l'anarchie. Le souvenir des sanglantes émeutes dont Vienne a été le théâtre les 15 et 16 juillet 1927 est encore présent à toutes les mémoires. Dans l'état de tension créé par l'âpreté des luttes politiques et par la prolongation de la crise économique, un incident fortuit, un jugement malencontreux, met le feu aux poudres. Les forces de la social-démocratie quittent usines et ateliers et déferlent vers le centre de la ville pour ce que leurs chefs prétendent n'être qu'une manifestation. Mais à elles se sont mêlés des éléments communistes et des apaches. La manifestation dégénère en scènes de pillage, d'incendie, d'agression et d'insurrection. Le Palais de justice est incendié, des postes de police sont attaqués et enlevés d'assaut, des rédactions de journaux conservateurs saccagées, des agents de police assommés, des barricades élevées. Cela se passe dans une capitale où de récentes élections municipales viennent de confirmer au socialisme sa majorité et la possession de la municipalité.

Le premier mérite de Mgr Seipel, en l'espèce, est de n'avoir pas laissé l'émeute déborder le gouvernement, d'avoir eu le courage de tenir tête aux excès des incendiaires, des pillards et

des meurtriers, d'avoir pris sans hésitation la responsabilité de la résistance armée, au prix de laquelle était le rétablissement de l'ordre et de la loi. Son second mérite consiste à n'avoir pas cédé aux injonctions des chefs de la social-démocratie, qui, sous prétexte d'aider à la pacification, le sommèrent de leur céder la place. Quand M. Otto Bauer et le bourgmestre Seitz viennent lui enjoindre de donner sa démission et de laisser ainsi le champ libre à leur impatience de s'emparer du pouvoir, Mgr Seipel les éconduit fermement et doucement, en leur rappelant que, d'après la constitution de la République, il n'est responsable que devant le Parlement, à qui seul appartient le droit de le désavouer ou d'approuver sa conduite, de le maintenir au gouvernement ou de le renverser. La tentative de *bluff* des chefs sociaux-démocrates échoue de la sorte devant le sang-froid et la perspicacité de Mgr Seipel, comme la tentative de « chambardement », à laquelle se sont livrées leurs troupes égarées, a échoué devant sa décision et sa vigueur.

Au début de ce soudain soulèvement populaire, il était hors de Vienne, ayant été prendre quelques jours de repos. A la nouvelle des premiers incidents, il rejoint précipitamment la capitale, en automobile. Sa voiture ayant dû stopper quelque part, un individu se précipite vers lui, le couteau à la main. Très calme, Mgr Seipel l'engage à ne pas se blesser avec sa propre arme. On voit par cet exemple que le sang-froid, assaisonné d'esprit, ne lui fait pas défaut, même dans des circonstances plus directement menaçantes pour lui qu'une entrevue avec les *leaders* de l'opposition.

Le Parlement approuve la conduite du chancelier fédéral. Cette approbation, et celle qui vient à Mgr Seipel des provinces, où la population se prépare à mater la révolution en cas de besoin, l'aident à venir promptement à bout des suites qui toujours prolongent quelque temps les effets d'une explosion de pareille violence. La guerre civile est évitée. Les périls qui commençaient à menacer la sécurité extérieure de l'État autrichien sont écartés. Pour la seconde fois Mgr Seipel a, selon une image dont lui-même s'était servi aux sombres heures de 1922, jeté sur l'abîme le pont, la passerelle, sur laquelle son pays a franchi la crevasse.

Moins d'un an après, en septembre 1928, une alerte fait

craindre de nouveaux troubles en Autriche. Deux partis, l'un conservateur, l'autre socialiste, tous deux disposant de forces importantes et d'armes nombreuses, se défient pendant des semaines et convoquent pour le même jour, le 7 octobre, au même endroit, Wiener Neustadt, leurs troupes à une démonstration en masse, qui risquerait de dégénérer en choc et en pugilat. Habilement, en négociant avec les deux partis, combinant l'autorité avec la prudence, prenant toutes les mesures pour prévenir le contact des forces rivales, Mgr Seipel parvient encore à dissiper le danger.

### LA QUESTION DE L'ANSCHLUSS

Tout service rendu à l'Autriche indépendante est un service rendu à l'Europe. Par le seul fait qu'il a, avec l'aide de la Société des nations, conjuré la ruine de l'Autriche, puis démontré qu'elle pouvait vivre indépendante et réprimé ou déjoué des tentatives de bouleversement intérieur, Mgr Seipel a servi l'intérêt commun de l'Europe. Que ne l'a-t-il servi de même par son attitude dans la question du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne? Cette question a tant d'importance pour l'avenir de l'Europe centrale et pour la tranquillité de l'Europe entière, que c'est nécessairement en fonction d'elle qu'est observée et jugée, dans les nombreux pays qui seraient affectés par l'*Anschluss* austro-allemand, la politique extérieure de Mgr Seipel.

Chaque fois que Mgr Seipel a été en quête du concours de l'Europe, matériel ou moral, il a excellé à dégager l'aspect européen de la question autrichienne et une de ses forces, dans les affaires internationales, consista précisément à mettre cet aspect en pleine lumière. C'est de lui que sont, pour caractériser les conséquences qu'aurait eues l'effondrement de la nouvelle Autriche, ces images frappantes : « Creuser un trou au beau milieu de la carte de l'Europe; faire en plein centre de l'Europe un vide qui exercerait sur les voisins un irrésistible effet d'aspiration. » Il n'a jamais manqué non plus d'insister sur la valeur qu'avait, pour la collectivité européenne, le centre de civilisation que sont l'Autriche et Vienne. Mgr Seipel fait procéder de là la notion des devoirs de l'Europe envers la nouvelle Autriche. Il lui est arrivé de déclarer à la Société des

nations : « Votre haute institution est placée par la question autrichienne en présence d'un très grand devoir. »

Mais Mgr Seipel fait-il procéder du même principe la notion des devoirs de l'Autriche envers l'Europe? On voudrait pouvoir répondre affirmativement. Lui qui a si éloquemment plaidé le droit de l'Autriche à l'attention de l'Europe, que n'a-t-il signalé aux Autrichiens le droit de l'Europe à l'attention de l'Autriche? On est quelque peu embarrassé de trouver dans son œuvre une harangue sur ce thème. Lui qui trouvait encore, en 1916, de nombreuses raisons pour faire durer, moyennant retouche, l'association, avec les Autrichiens et les Hongrois, de Polonais, de Roumains, de Serbes, de Croates, de Slovènes, d'Italiens, de Tchèques et de Slovaques, — à l'encontre des aspirations de la plupart d'entre eux, — que n'a-t-il signalé à ses compatriotes que des raisons incomparablement plus fortes militaient en faveur du maintien de leur indépendance et qu'un sacrifice infiniment moindre leur avait été demandé, en les conviant à être leurs propres maîtres? Jamais il n'a tenu ce langage. Lui qui sait ce qu'il en a coûté à l'ancienne Autriche d'avoir encouru des responsabilités et d'en avoir dédaigné les périls, que n'a-t-il mis la nouvelle Autriche en garde contre la responsabilité des conséquences de l'*Anschluss* et contre les périls qui pourraient s'ensuivre pour elle-même? C'est encore là un sujet qu'aucun de ses discours n'a traité.

Dans sa déclaration ministérielle d'octobre 1926, Mgr Seipel a dit : « Personne peut-être, dans ces dernières années, n'a pris plus de peine que moi à exposer tout ce qui nous lie à nos frères allemands du Reich. Je ne me lasserai pas, comme chancelier fédéral, de poursuivre ce travail d'explication. » Il ne s'en est pas lassé en effet et il a ainsi contribué pour sa part à faire peser de plus en plus lourdement sur la paix de l'Europe la menace que constitue pour elle l'éventualité de l'*Anschluss* austro-allemand. Il n'a pas donné à ce « travail d'explication » la contre-partie d'un travail symétrique, destiné à faire comprendre en Autriche ce qui s'oppose au rattachement et ce qui doit en détourner.

La série des allusions plus ou moins précises de Mgr Seipel à l'union avec l'Allemagne est longue et n'est pas absolument homogène. Un homme d'État étranger l'a, un jour, appréciée de la manière suivante : « Elle comporte invariablement un

dosage de pour et de contre, d'encouragement et de freinage : mais la proportion du dosage varie. » Lorsqu'on examine la série depuis le commencement, on constate que la proportion de « pour » a été augmentant dans le dosage. Ainsi, au début de son gouvernement, Mgr Seipel admettait-il que la nouvelle Autriche fût viable, d'où résulte que l'aliénation de son indépendance n'est pas nécessaire. Lui-même établissait le lien entre ces deux idées : « De la question : si notre État est viable, dépend la mesure dans laquelle on appuie sur la nécessité de son rattachement à l'Allemagne. » La distinction fondamentale qu'il avait faite entre les notions d'État et de nation, quand il s'était agi de plaider pour la prolongation de l'ancien Empire, il ne contestait pas qu'elle se tournât contre la thèse des partisans de l'*Anschluss*. Lui-même y montrait un argument en faveur du *statu quo* : « Précisément cette différence entre nation et État... nous donne la possibilité de trouver notre voie, dans la question si discutée de l'*Anschluss* de l'Autriche à l'Allemagne. Si nous ne voyons pas la vie de notre nation s'épanouir dans la création de l'État unifié, du moins pouvons-nous toujours nous accommoder de vivre dans un État allemand, qui n'appartient pas au Reich allemand. » Et ce jour-là Mgr Seipel faisait observer à ses auditeurs autrichiens que leur sort leur accordait « la liberté de la vie nationale ». Mais ces déclarations ne sont pas d'hier et datent déjà de quelques années. Depuis sont venues s'y joindre d'autres, qui ont fait trop de place à la sympathie envers les propagandistes de l'*Anschluss*.

Cette évolution, si évolution il y a eu, ou cette révélation graduelle de la pensée, dans le cas contraire, ont déconcerté bien des admirateurs sincères de Mgr Seipel. Elles ont aussi fait apparaître dans sa personnalité quelques contradictions. Ainsi a-t-il proclamé son horreur de la guerre : « Nous n'arriverons jamais à la paix, a-t-il dit devant un auditoire allemand, si nous ne pensons pas chaque jour au mal que la guerre a fait. » Mais n'est-ce pas faire courir un risque à la paix, que de prêter les mains à un mouvement dont le but, s'il pouvait être atteint, rendrait inévitables de nouveaux conflits armés, à tout le moins entre pays de l'Europe centrale, pour commencer? Ainsi encore exprime-t-il sa répugnance pour « le dangereux combat en faveur de la revision ou de l'exécution des traités » ; mais

n'est-ce pas le ranimer, que d'être indulgent à la campagne pour le rattachement austro-allemand ? Il se déclare opposé aux polémiques internationales qui entretiennent une sorte d'état de guerre morale ; mais n'est-ce pas en alimenter une des plus vives, que de faire entrevoir à l'Europe une hypothèse alarmante pour elle ? Il se dit « un homme qui croit à la force des puissances morales » ; mais n'est-ce pas aussi une force morale que l'aspiration de plusieurs pays européens, grands et petits, à la sécurité, à la tranquillité et à la stabilité ? Il énonce la plus haute et plus large conception du droit international : « Nous devons en appeler de l'exagération du concept de souveraineté. Seulement lorsque les États abandonnent assez de leur souveraineté pour qu'il y ait place au-dessus d'eux pour une plus haute collectivité, seulement alors sont possibles un vrai droit international et une vraie communauté des peuples. » Mais le juriste qui conçoit un droit international si étendu qu'il en est presque idéal, peut-il s'indigner qu'on réclame de ses compatriotes le léger sacrifice de sauvegarder leur indépendance ? Il souhaite l'avènement dans le monde « d'une autorité morale, qui ne soit pas d'essence nationale » ; mais la première décision d'une telle autorité morale ne serait-elle pas vraisemblablement pour prescrire à l'Autriche de rester ce qu'elle est, c'est-à-dire elle-même, aucune hésitation n'étant possible entre l'intérêt de l'Europe et celui du pangermanisme ? Il se proclame partisan, apôtre, précurseur même de la Société des nations ; mais ne serait-ce pas l'exposer à voler en éclats que de la soumettre à l'explosif de l'*Anschluss*, quand chacun sait que l'unanimité requise ne s'y réaliserait pas et que se diviser à cet égard pourrait lui être fatal ? L'adhésion de Mgr Seipel au vœu des pangermanistes ferait donc surgir beaucoup de contradictions entre son attitude sur ce point et ses principes, ses idées, ses vues sur tout le reste. Toute sa politique extérieure en serait déviée vers des fins opposées aux hautes inspirations dont elle-même se réclame. Une partie de leur valeur pratique serait enlevée aux maximes sous lesquelles elle s'abrite, dès l'instant que, dans une grande question d'intérêt européen, elle perdrait de vue l'importance des obstacles dressés sur un chemin aventuré et méconnaîtrait la gravité des conséquences générales que ne pourrait manquer d'avoir le succès sans lendemain d'une revendication excessive.

L'orientation que l'on a redouté de voir prendre à la politique extérieure de Mgr Seipel prouverait que le sentiment allemand, joint à des considérations de politique intérieure dont le poids ne doit pas être sous-estimé, peut prévaloir chez lui sur cet esprit de solidarité européenne, qu'il a si judicieusement prôné.

Tels sont l'homme, sa carrière, son œuvre intérieure, sa politique étrangère. L'homme a cinquante-deux ans. Normalement, ses services devraient rester encore assez longtemps à la disposition de son pays, où il a toutefois d'acharnés adversaires et, dans le camp de ses partisans, quelques envieux. Sa carrière échappe à la banalité; elle est déjà bien remplie et n'est sans doute pas finie. Son œuvre intérieure n'est ni achevée, ni indestructible. Ce qu'il a fait et bien fait peut être détruit d'un instant à l'autre. Mais il a obtenu des résultats capitaux et évité d'irréparables malheurs. Sa politique extérieure a d'abord été ce qu'il fallait qu'elle fût pour que l'Autriche obtînt de l'étranger les concours matériels nécessaires à la sauver. A cette époque, l'Allemagne ne faisait pas partie de la Société des nations et l'ancien mark touchait le fond de sa chute. Pour remplir les conditions du relèvement de l'Autriche, rien n'était à attendre que des Alliés. Ce relèvement opéré, la politique extérieure de Mgr Seipel s'est infléchie vers l'Allemagne, également relevée dans l'intervalle. Il est à souhaiter qu'elle résiste au faux attrait de cette solution de paresse, qu'est le don d'un pays au voisin.

VERAX.

## POUR LE CINQUIÈME CENTENAIRE

II[1]

# LA MISSION DE JEANNE D'ARC

En 1910, quatre ans avant la grande guerre, je terminais mon livre sur Jeanne d'Arc par ces mots : « Nous ne sommes qu'à l'aube des jours qui verront s'accomplir, indéfiniment, sa mission. »

Depuis lors, les événements se sont développés selon ce pressentiment. Le pape Benoît XV, en proclamant, sous les voûtes de Saint-Pierre de Rome, la sainteté de Jeanne d'Arc a fait de sa cause une cause catholique, c'est-à-dire universelle. La guerre a remué, au fond de l'âme française, les sentiments sublimes qui avaient inspiré l'héroïne. Et voici que, cinq cents ans écoulés, l'anniversaire de l'apparition de la Pucelle va être célébré à Orléans, dans une cérémonie qui réunira toute la France unie. Dans le cortège, qui se perpétue fidèlement depuis la délivrance, figureront les représentants des nations étrangères et, au premier rang, assure-t-on, ceux de l'Angleterre. Car il appartient aux peuples de haute conscience morale de donner l'exemple des grandes justices et des grandes réparations.

Ainsi l'histoire va sans cesse en se reconstruisant, l'humanité tendant à s'élever au-dessus d'elle-même et de ses passions d'un jour. Après cinq cents ans, les sentiments et les témoignages au sujet du caractère divin de la mission, sont toujours les mêmes. Ces affirmations qui s'accumulent et se perpétuent,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

cette adhésion qui se propage jusqu'aux extrémités de la terre, ces bannières, ces fêtes, ces prières qui, au jour anniversaire, vont s'élever si haut qu'elles toucheront le Ciel, tout cela fait bloc et preuve, tout cela déclare la conviction, devenue inébranlable, de l'Univers entier.

Faut-il, donc, en présence d'un tel concert, revenir sur le mystère, répéter ce qui a été dit cent fois, chercher de nouveau à percer l'énigme? Effort superflu... Cependant, le sujet est si riche, si fécond, si abondant en dons imprévus, qu'on gagne à ne pas s'en éloigner. Approchons-nous donc, et essayons de méditer, une fois encore, sur le problème de la mission de Jeanne d'Arc.

Le caractère particulier de ce fait d'une historicité incontestable se précise ainsi qu'il suit en ses points principaux :

1° La jeunesse de cette enfant, arrivant, inconnue, de sa marche de Lorraine, s'introduisant sur la plus haute scène du monde et y occupant, d'emblée, une situation de chef longtemps avant que lui soit venu l'âge de l'action et de l'autorité.

2° La grandeur des événements où son action se produit et l'importance des solutions qui lui appartiennent en propre et qui retentissent sur l'histoire de son temps et des siècles à l'infini.

3° La spontanéité tout individuelle de son intervention, sans qu'aucune influence humaine, ni sociale, ni politique, ni corporative ait suscité ou assuré son succès.

4° La rapidité de l'accomplissement et l'ampleur des réalisations telles qu'elle les avait annoncées et pour quoi elle était venue.

5° Enfin, la consommation par le martyre et le sacrifice, l'ouvrier étant rappelé dès que l'œuvre est faite.

Ces traits extraordinaires causent le mystère que l'apparition de Jeanne d'Arc impose à l'esprit humain.

Pour Jeanne elle-même, pour les témoins de sa vie, pour les croyants, l'explication du mystère tient en deux mots : c'est de Dieu que Jeanne d'Arc a reçu sa mission : « Je suis envoyée de Dieu ! » C'est Dieu qui accomplit, par elle, le redressement nécessaire. Une telle déclaration acceptée écarte toute discussion.

Bien ! Mais pour ceux qui ne sont pas éclairés par la foi, pour ceux qui doutent, qui hésitent avant de se prononcer, ne

peut-on pas s'arrêter un instant, considérer le problème par son côté humain et accéder ainsi, de degrés en degrés, en une approximation de certitude jusqu'à une contemplation supérieure? N'est-il pas permis à l'homme de bonne foi de pousser son enquête jusqu'au point où il peut entrevoir, de lui-même, quelque lueur, fût-elle confuse, du dessein providentiel?

Il semble qu'il se dégage déjà, comme une première clarté du contraste entre le peu qu'est l'enfant et la grandeur des circonstances où elle paraît. La fillette qui, dès l'âge de douze ans, a senti naître en elle l'inspiration, est toute proche de sa naissance, fraîche et simple, comme la fleur qui s'ouvre! Elle ne sait rien, « ni A, ni B »; sa mère seule lui a appris le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Credo*. Nul souffle extérieur ne l'a touchée. Elle se réclamera, toute sa vie, avec une insistance remarquable, de sa virginité : « Je suis pure! Je suis pure! Je suis pure! » Tout révèle une direction intime antérieure à la naissance, une prédestination essentielle : on ne peut rien dire de plus. Mais cette élection n'est pourtant pas plus difficile à admettre que le mystère même de la naissance et de la génération. Déposer dans un corps la vie, c'est aussi extraordinaire que de déposer dans une âme le sentiment, la vocation. Tout cela dépend du même ressort créateur; dans cet ordre d'idées, la méditation et l'acceptation vont ensemble très loin.

Et voici que s'opposent à cette touchante simplicité et fraîcheur initiale, la grandeur et la complexité des choses qui vont s'accomplir. Quoi, cette enfant ignorante, qui part de son village et vient frapper à la porte du roi, à Chinon, sait la crise européenne, la guerre, le fort et le faible des deux partis! Elle sait le péril couru par la France, l'immense pitié qui est au royaume; elle sait (comment le sait-elle?) que les Anglais, débarqués de leur île, occupent la plus grande partie du territoire : elle sait la Loire, Tours, Orléans, Paris, Reims. Elle sait la route, elle connaît les voies et moyens, la conduite des hommes, le maniement du cheval, le service de l'artillerie; elle sait la rivalité des féodaux, des princes d'apanages, choisit entre eux à ses justes préférences, Armagnac contre Bourgogne; elle connaît le Roi, la Cour, elle a la science de la politique, des intrigues et de leurs dessous, ne s'y trompant pas une seule fois en sa lumineuse carrière et discernant toujours

le droit chemin. Elle invoque, comme un docteur, les vraies règles de la religion au moment où tout le monde en discute et où les plus savants s'y perdent; elle use d'un langage canonique irréprochable, choisit « le pape qui est à Rome » quand deux ou trois papes se disputent le trône pontifical; elle signale l'avancée formidable des Turcs qui touchent à l'Adriatique et menacent la civilisation chrétienne; elle sonne le ralliement pour que l'humanité soit sauvée! Qui donc lui a appris tout cela et mille autres choses indispensables pour la conduite et pour le succès? Qui?

Sur plusieurs points, le mystère de sa connaissance des choses est tel que personne n'a pu apporter à ce sujet d'explication formelle. J'en dirai deux seulement :

*Le secret du Roi.* — Quel est ce secret qui détermine Charles VII à se confier en elle? S'agit-il de sa naissance en tant que dauphin, de sa propre hérédité royale? S'agit-il d'un signe symbolique, d'un ange, visible à elle seule et au Roi, au milieu de la foule des courtisans, et portant une couronne? Le Roi savait; lui seul savait; il attendait cette révélation nécessaire pour qu'il se convainquît de sa mission. Or elle sait, elle aussi ; seule elle sait. A peine se sont-ils vus que le secret noue entre eux deux un lien. Ils s'entendent, et c'est le Roi qui prend l'ordre, obéit. La Pucelle dit à Charles VII : « Donnez-moi votre Royaume »; et il le lui donne pour qu'elle le remette au Christ. Depuis, rien n'a transpiré. Le Roi ni elle n'ont dévoilé le secret commun; elle est morte sans ouvrir la bouche; Charles VII, le Victorieux, en est resté l'unique gardien, et il n'a rien dit. Quelle est donc cette confidence si lourde que ces deux âmes ont portée et dont dépendait le sort de la France? Nul éclaircissement. Elle savait. Comment savait-elle?

*L'épée de Fierbois.* — Une lueur bien inattendue vient de percer sur un autre point mystérieux de la vie de l'héroïne, resté dans l'ombre jusqu'ici ; il s'agit de l'épée de Sainte-Catherine de Fierbois. Jeanne d'Arc, se rendant à Chinon, prend son itinéraire par Sainte-Catherine de Fierbois où elle fait ses dévotions devant l'autel. Mais elle dit à ses compagnons que, sous l'autel, ils trouveront, parmi de vieilles armes, une épée; et c'est cette épée qu'elle réclame, qui sera la sienne, son arme de commandement et qui conduira les soldats de France à la victoire. Pourquoi cette singulière exigence? Comment, du fond

de sa Lorraine, a-t-elle connu l'existence de cette épée? Pourquoi cette épée parmi tant d'autres?... Or, maintenant, nous savons, ou, du moins, nous entr'apercevons quelque chose; et c'est une des plus belles et des plus hautes rencontres de l'histoire. De savants érudits locaux viennent d'établir que, dans la chapelle de Sainte-Catherine de Fierbois (la sainte Catherine des apparitions), se trouvaient, conservées sous l'autel, les armes ramassées sur le champ de bataille où Charles Martel avait vaincu les Sarrasins. Cette épée était donc une des armes de la délivrance, l'épée de la première victoire française sauvant la civilisation européenne, peut-être l'épée du grand Charles, marteau des ennemis de Dieu. Et c'est pourquoi notre Jeanne, avertie, — par qui? — va la chercher et la saisit, à son tour, pour en faire l'instrument de l'autre délivrance. Comment a-t-elle su ce qui s'était passé aux siècles écoulés sur les limites du diocèse de saint Martin? Cette divination est-elle naturelle? S'agit-il d'une mission supérieure où tout l'ordre de l'histoire de France se trouverait, pour ainsi dire, englobé?

Cependant, l'enfant paraît, l'enfant-chef, à cheval, l'épée à la main : dans quelles circonstances? Il y en eut rarement de plus considérables pour l'avenir de l'humanité. Cent ans de guerres ont ravagé l'Europe occidentale, la seule partie de l'univers qui ait gardé le legs de la civilisation. Le moyen âge est à son déclin; il agonise dans la scholastique et l'anarchie, sans qu'on puisse même dire comment il finira. L'étrange humanité qu'il a produite a, elle-même, un sentiment si profond de sa disparition prochaine que la seule image qu'elle se fasse désormais de la vie, c'est la « danse de la mort ». Un pessimisme atroce ravage les foules que les contagions déciment et que la peste attend. Retournons par la pensée vers ces temps affreux : les humains, pareils à des bêtes, cherchent le refuge des forêts, des déserts et des souterrains; ils ont repris l'habitude des cavernes; les peuples se nourrissent de l'écorce des arbres; les routiers, après les soldats, tombent sur tout ce qui n'est pas château-fort ou ville ceinturée de murailles. Le cri universel est : « Où fuir? », et une seule réponse : « Dans la mort ». Des signes ont paru dans le ciel, un bruit d'armes a été entendu du côté de l'Occident; une comète flambe dans les nuits sans étoiles. Les foules se précipitent et s'écrasent à la porte des

sanctuaires, implorant la miséricorde divine. Le grand schisme a déchiré la robe sans couture. Rome n'est plus dans Rome. Les grandes hérésies s'annoncent. Wiclef et Jean Huss sont déjà morts, leurs disciples leur survivent. Les Turcs ont mis le siège devant Constantinople et pénètrent jusqu'en Hongrie. L'Europe est sans défense. Les royaumes de l'Occident s'entre-détruisent. Les docteurs ont vu, soudain, parmi eux, un adolescent parlant toutes les langues et ayant un petit diable noir dans la bouche. C'est l'antéchrist. Le monde n'est qu'une immense nef de fous: quelque chose va se passer...

Et voici, en effet, qu'un monde nouveau surgit : des navigateurs ont vu, au lieu où l'Océan penche, des îles dont les cailloux sont d'or et d'argent; on parle d'une invention diabolique qui multipliera les images par art mécanique et qui répandra l'erreur; du fond de l'antiquité sortent ces doctrines d'enfer qui abolissent la foi en Dieu et le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ; on rapporte d'outre-monts des sortilèges et des intersignes. Tout est branle et mutation de fortune. Dieu a-t-il abandonné les siens?

Et c'est dans ces temps affreux que l'enfant venue des marches de Lorraine grandit, et se nomme : « fille Dieu ». Dieu l'envoie pour secourir l'humanité, pour l'arrêter dans sa chute, pour l'aider à s'arracher au bourbier où ses crimes et son impiété l'ont précipitée.

Est-il donc déraisonnable de penser que le Créateur ne se désintéresse pas du sort de la création et que le fauteur de l'ordre se manifeste quand le désordre est arrivé à son comble? C'est là tout le problème.

Les contemporains de Jeanne n'élevaient, à ce sujet, aucun doute. Si le monde roule à l'abîme, Dieu qui veille toujours sur lui ne l'abandonne pas. Le plan providentiel ne peut être absurde; il ne peut tendre à ce que la création n'ait été conçue que pour la destruction, ni que le mal l'emporte sur le bien. La mort ne criera pas : « Voilà ma victoire! » L'humanité, la chrétienté ne sont pas condamnées d'un verdict implacable. Dieu a envoyé, jadis, son fils pour le rachat; preuve qu'il ne veut pas que la race des hommes, laissée à elle-même, périsse dans la violence et le péché. Les disputes se résoudront dans la paix. Les sages, à commencer par les sages de l'antiquité, n'ont élevé à ce sujet aucun doute. Les plus vieilles

traditions leur ont appris les modalités ordinaires de l'intervention divine : quand les choses sont au pire, Dieu détache, de la troupe céleste, un messager, un *missus* qui, sous la forme humaine, vient remettre en règle ce qui est déréglé, en ordre ce qui est désordonné.

L' « émanation divine » que la scholastique, répétant la leçon d'Aristote, appelle l' « intellect actif », c'est la pensée suprême confiée à un être exceptionnel qui apparaît pour un temps donné et pour une tâche déterminée; c'est du *missus* qu'il est écrit : « Un homme isolé se présentera hardiment avec son bâton devant un grand Roi pour délivrer une nation de l'esclavage. » Il s'agit ici de Moïse. Mais le fait s'est renouvelé à chaque tournant décisif de l'histoire. Les foules malades ne se guérissent que par l'universel guérisseur. Quand il s'agit de sauver le monde, la Providence va droit au but; elle agit par les voies les plus simples. Même, il est arrivé, une fois, que, jugeant les choses au plus mal, Dieu, pour le remède des âmes, a envoyé son propre Fils, ; le *missus* fut le *Messie*. Émanation divine, Logos, Face de Dieu, tel est le secours envoyé, selon les cas, à l'humanité pour la tirer de sa misère avérée. Et ainsi la faute d'Adam a été rachetée, ainsi l'erreur millénaire a été redressée.

Aux temps de Tibère-César, cette sagesse antique, tant vantée et vers laquelle les hommes de la Renaissance, tout fiers de leur nouvelle science, tournaient les yeux, en était à la faillite. La philosophie des Socrate et des Platon était tombée à la plate sophistique des Alexandrins, l'art de Phidias s'acheminait vers le byzantinisme, la gloire d'Alexandre et le triomphe de Rome glissaient vers le règne de Caligula, en attendant celui d'Héliogabale. Nul doute ! L'antiquité avait fait fausse route; elle nourrissait, dans son sein, une plaie mortelle, l'esclavage, et ne s'en doutait même pas; elle méprisait le travail, laissait pourrir les pauvres et les lépreux sans nulle idée de charité; l'idéal des foules était *panem et circenses*; elles ignoraient que la loi morale dépend de Dieu, créateur de l'ordre; l'humanité avait sali la notion même du divin, et s'était précipitée dans le dévergondage des religions helléniques, égyptiennes, asiatiques, qui la dégoûtaient d'elle-même et de ce qu'elle appelait une « sentine de dieux ».

La décadence romaine, se prêtant d'avance et spontanément

à l'invasion des Barbares, était encore une apparence, si on la compare au désordre de l'Asie, et à la queue infecte des Ptolémaïdes, des Séleucides, des Arsacides et des Hérodes, promenant à travers le proche Orient la guerre, le massacre, le pillage, le stupre domestique et public. Tout ce qui avait forme de société humaine était entré en déliquescence et promis à une prochaine pourriture.

C'est alors que la grande mission s'était accomplie et que la parole nouvelle était tombée du haut de la Croix. L'humanité sans mérites reçut le salut de la main divine opérant elle-même et la relevant dans un mouvement d'inexprimable charité.

Et depuis, au cours des siècles, est-ce que cette pitié secourable ne s'était pas manifestée avec une persévérance plus énergique que la persévérance de l'erreur ou du malheur? Saint Loup et sainte Geneviève sauvant Troyes et Paris des fureurs d'Attila, saint Rémy convertissant Clovis, saint Louis, modèle de toutes les vertus sur le trône de France, ce sont là d'illustres exemples. Et pour chacune de ces « missions », l'homme de Dieu n'agit que par sa présence, sa survenue individuelle. Il se présente un bâton à la main, il arrache l'humanité à l'esclavage. Dans les temps du grand schisme et de la secousse universelle qui ébranle l'unité européenne, les mêmes apparitions n'ont pas manqué. Jamais la Providence de Dieu ne s'est manifestée par une pareille prodigalité de sauveurs : saint François d'Assise bafoue la richesse mondaine et se fait un manteau d'honneur de la pauvreté; sainte Catherine de Sienne panse les plaies du Christ et son commandement ramène, de gré ou de force, la papauté à Rome; du fond de la Suède, sainte Brigitte rétablit l'unité catholique et le Nord rachète, d'avance, son futur abandon.

Et maintenant, c'est Jeanne d'Arc! A celle-ci, une autre tâche est réservée; il lui appartient de sauver la France. Le salut de la France décidera, non seulement du sort d'un peuple, mais du sort de la paix.

Car, telle est la face nouvelle du problème, et que les événements qui ont frappé si cruellement notre âge nous ont révélée. Il est de volonté divine que les nations, une fois formées, se perpétuent; il est de volonté divine que celles qui ont été abolies par les maléfices de la politique, renaissent; il est de

volonté divine que la guerre aboutisse à la paix; car le permanent domine l'accident, la justice domine l'injustice; telle est la loi de la survie de l'humanité. Pas de corps sans les membres, pas d'équilibre sans proportions, pas de société sans liberté. Quand les passions humaines se sont laissé emporter à un excès d'erreur, la loi violée se venge par des maux indicibles; mais elle les guérit elle-même par son autre face, la charité; de l'impuissance et du remords vient le redressement.

Il était de dessein providentiel que la France fût sauvée, non seulement parce que la France est une des étoiles de la constellation qui éclaire le monde, mais parce que, dans le trouble de l'esprit et le trouble du cœur qui accablaient l'Europe, la clarté française était indispensable pour débrouiller, la force française indispensable pour libérer. Sauf du royaume de France, le salut ne pouvait venir de nulle part. L'Allemagne était divisée, l'Italie était défaite, l'Espagne n'était pas faite, tout l'Orient chavirait; quelques héros luttaient sur les boulevards de la chrétienté; et c'est à cette heure désespérée que les deux royaumes d'Occident, les royaumes des croisades, se tenaient à la gorge. De toute évidence, il fallait que l'Europe se refît en grande hâte; et elle ne pouvait se refaire qu'autour du noyau France.

Et il y avait une nécessité plus haute encore, c'est que la paix régnât. Or, la paix ne pouvait être obtenue que par la justice, par la sagesse mutuelle des deux peuples qui se battaient depuis cent ans pour des prétentions familiales et pour la folie des princes dont les peuples pâtissaient. L'Angleterre avait reçu dans son île, depuis que Guillaume le Conquérant lui avait apporté l'ordre normand, les germes du grand empire qui devait un jour être le semeur de la civilisation dans l'Univers. Que faisait l'Angleterre en France? Que s'attardait-elle à des conquêtes injustes et de réalisation impossible? Et voilà, précisément, ce que Jeanne venait lui déclarer de par Dieu et c'est ce qu'elle disait lumineusement dans la fameuse lettre au Roi des Anglais, *lettre qui est toute la mission :* « Rendés à la Pucelle, cy envoyée de par Dieu le Roy du Ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est cy venue de par Dieu le Roy du Ciel, pour réclamer le sang royal; elle est toute preste de faire paix, si vous lui vollés faire rayson, par ainssi que la France vous mettés jus et paiés

de ce que vous l'avez tenu,... Et n'aiés point en vostre opinion que vous ne tenrés mie le royaulme de France de Dieu le Roy du Ciel, fils de Saincte Marie, ains le tendra le roy Charles, vray héritier : quar Dieu le Roy du Ciel le vieult ainssi et luy est révélé par la Pucelle... »

Est-ce clair ? La mission est-elle assez nettement définie par celle qui l'a reçue? Et comment le règne de Dieu, c'est-à-dire la paix, s'établirait-il si l'œuvre de justice n'était consommée, y fallût-il la force? Comment, entre les deux ennemis héréditaires, la conciliation se ferait-elle si, après cette tentative de cent ans, il n'était pas avéré, par un arbitrage supérieur, que l'ahan des armes n'y peut suffire et qu'il y faut la reconnaissance du droit?

Puisque, après tant de reprises sans succès, la violence des passions n'aboutit pas, qu'elle égare les peuples et les princes, la volonté suprême intervient par son émissaire, et fait connaître sa décision. La décision de Dieu, transmise par Jeanne, est telle : vous évacuerez, bon gré, mal gré, le royaume de France et la paix s'ensuivra pour que l'unité soit refaite et l'ordre rétabli. Comme l'intuition créatrice de l'enfant héroïque nous emporte haut et loin ! Elle désenlace, de ses doigts de femme, deux pays dans leur étreinte mortelle pour qu'ils s'en aillent, chacun à sa tâche... Les docteurs de Sorbonne, que voulez-vous qu'ils comprissent à tout cela, avec leur suffisance pédantesque? Ils ne pouvaient apporter à la mission qu'une confirmation, le martyre.

Jeanne d'Arc n'est pas une fille de guerre, c'est une fille de paix; elle porte dans ses mains la couronne, mais aussi la branche d'olivier. C'est la première chose qu'elle dit au roi d'Angleterre. Et, en des termes plus pressants encore, c'est ce qu'elle dit au duc de Bourgogne, qui a renié le sang de France en sa fourbe ambitieuse : elle le conjure, dans sa lettre du 17 juillet : « que le Roi de France et vous faisiez longue paix qui dure longuement; pardonnez l'un à l'autre de bon cœur entièrement, ainsy que doivent faire loyaulx chrétiens; et s'il vous plaist à guerroier, si allez sur les Sarrasins ». Et elle le supplie « à mains jointes » d'entendre sa requête et son conseil. Plus tard, cette héroïne, cette guerrière, puisqu'on lui a refusé la paix, cette victorieuse dit encore, avec toute vérité, au procès : « Je n'ai jamais versé le sang. »

Ce qu'elle veut donc, c'est la paix, ce à quoi elle travaille par ordre supérieur, c'est à la paix, et, puisqu'ainsi plaît à la volonté divine, ce qu'elle obtiendra, c'est la paix. Les Anglais devront quitter la terre de France: au moment même où Jeanne périt sur le bûcher, la politique des trêves, prélude de la paix définitive, l'emporte et, si les conseillers de Henri font la faute de ne pas y adhérer, c'est pour que la lutte reprise les boute hors par force, et qu'il ne leur reste plus que Calais, — c'est-à-dire rien.

Ainsi, l'esprit de paix, l'esprit d'union aura réglé, même par les conseils et par les armes, ce dissentiment mortel entre les deux grands acteurs du drame européen; et un jour viendra où une union plus complète et les œuvres communes supérieures leur deviendront possibles par une union plus étroite encore. Il est bon qu'ils aient mesuré leurs armes pour qu'ils apprissent, l'un et l'autre, l'inutilité de leurs discordes, et l'impuissance de la puissance; un jour viendra où la justice immanente pénétrera les esprits de sa lumière et où les ennemis héréditaires s'apercevront qu'ils sont frères; car des retentissements imprévus sont la suite, à l'infini, des grandes décisions de l'histoire : chacun des deux grands peuples s'en étant allé à sa besogne propre de par le monde, le dessein providentiel se sera accompli.

Il y a quatorze ans, au Chemin des Dames, chemin qui vient de Corbeny, je pus dire au premier jeune officier anglais que j'y rencontrai : « Voilà cinq cents ans que je vous attendais » ! Quatre ans après, j'ai vu l'armée anglaise délivrer Beaurevoir, ce Beaurevoir où Jeanne, après la capture de Compiègne, avait été enfermée. Demain, ce Calais qu'une fausse politique prétendait garder comme un lieu de débarquement, deviendra la tête de ligne de la voie souterraine qui fera, de la France et de l'Angleterre, une seule et même presqu'île européenne, protectrice de la paix du monde.

Tout cela, c'est, dans une courte journée de cinq siècles, l'œuvre sublime de Jeanne d'Arc. Le mandat héroïque, s'accomplissant indéfiniment, la montre ordonnatrice et pacificatrice. Aux cœurs sincères de sentir le caractère divin de sa « mission » !

GABRIEL HANOTAUX.

# LETTRES INÉDITES

DE

# DIDEROT A SOPHIE VOLLAND

## ON POSSÈDE ENFIN LES MANUSCRITS DE DIDEROT

L'établissement du texte des œuvres de Diderot, au double point de vue de l'authenticité de ces œuvres elles-mêmes, et de la chronologie des copies manuscrites, pose un problème des plus complexes. Il n'est peut-être pas d'écrivain au monde qui, à cet égard, impose une plus lourde tâche. Lui-même a négligé de mettre au jour une grande partie de son œuvre. Depuis sa mort, elle a été le plus souvent publiée d'une façon inexacte, incomplète ou même furtive.

Le principal coupable est sans doute Diderot lui-même. Son indéniable insouciance à l'égard de ses écrits tenait en quelque sorte à la nature de son génie. Le protéisme de son esprit devait apparaître dans son œuvre. « Quand je me rappelle le souvenir de Diderot, écrit Meister, l'immense variété de ses idées, l'étonnante multiplicité de ses connaissances, l'élan rapide, la chaleur, le tumulte impétueux de son imagination, tout le charme et tout le désordre de ses entretiens, j'ose comparer son âme à la nature, telle qu'il la voyait lui-même, riche, fertile, abondante en germes de toute espèce, douce et sauvage, simple et majestueuse, mais sans aucun principe dominant, sans maître et sans Dieu. » Diderot appartient à la lignée des écrivains qui parlent sans cesse leur pensée, et qui redoutent les « formes » devant lesquelles « la vie disparaît ». De là sa

prédilection pour l'*esquisse* et le peu d'importance qu'il attache à la destinée de ses œuvres.

C'est ainsi qu'il n'eut aucune part aux trois éditions qui parurent de son vivant (1). Il ne se donna même pas la peine de protester contre l'hétérogénéité de ces éditions qui contenaient des écrits très médiocres d'auteurs autres que lui. Quelques années après leur publication, à l'un de ses amis qui l'en avertissait, il répondit par un « grand éclat de rire » (2).

Ses œuvres les plus caractéristiques, les plus achevées, n'ont pas été publiées de son vivant. *La Religieuse*, *Jacques le Fataliste*, *le Rêve de d'Alembert*, *le Paradoxe sur le Comédien*, *le Supplément au voyage de Bougainville*, *les Salons*, et même son chef-d'œuvre *le Neveu de Rameau*, ne parurent que longtemps après sa mort. Elles subirent des sorts divers.

On sait qu'en 1785, Mme de Vandeul, fille de Diderot, envoya à Catherine II, avec la bibliothèque de son père, une copie de ses œuvres. Mais elle conserva par devers elle les manuscrits originaux qu'elle possédait, et des copies très nombreuses. Or c'est à Saint-Pétersbourg qu'à plusieurs reprises vinrent puiser les chercheurs d'« inédits » de Diderot. La première édition du *Neveu de Rameau* n'eut pas d'autre source. C'est en effet l'ami de jeunesse de Gœthe, Maximilien Klinger, qui, grâce à la haute situation qu'il occupait dans l'enseignement public en Russie, put, vers 1798, se procurer une copie du *Neveu de Rameau*, qui parut pour la première fois en Allemagne dans une traduction de Gœthe, et dont l'éditeur eut soin de cacher l'origine.

Une vingtaine d'années plus tard, un Français établi en Russie, A. Jeudy-Dugour (3), procéda de même. Nous savons, en effet (4), que ce dernier en 1829 vendit des

(1) *Œuvres philosophiques* en 6 tomes, Amsterdam, 1772. *Collection complète des œuvres philosophiques, littéraires et dramatiques*, en 5 tomes, Londres, 1773. La 3e édition, publiée à Amsterdam, est de 1773.

(2) Barbier, cité dans l'édition Brière.

(3) Arrivé comme émigrant, il devint professeur et bibliothécaire à Charkov, se fit naturaliser, changea son nom contre celui de Gouroff, et fut enfin nommé professeur et recteur de l'Université à Saint-Pétersbourg.

(4) Cf. Fragment d'une lettre publiée par Tourneux, Diderot, *Œuvres* (éd. Assézat), XVIII, p. 351.

manuscrits de Diderot à l'éditeur Paulin qui les utilisa pour son édition en quatre volumes (1) : *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot, publiés d'après les manuscrits confiés en mourant par l'auteur à Grimm.* Ce titre sensationnel, — puisque l'on croyait à juste raison dispersés ou même perdus les papiers de Grimm (2), — n'avait d'autre but que de dissimuler de nouveau la provenance des manuscrits. L'édition contenait *le Paradoxe sur le Comédien, les Lettres à Sophie Volland*, une partie des *Lettres à Falconet, les Voyages, la Promenade du Sceptique, le Rêve de d'Alembert.* Or, sauf pour *la Promenade du Sceptique* où l'éditeur nous informe lui-même qu'il reproduit le texte d'une copie possédée antérieurement par Naigeon, toutes ces œuvres sont transcrites d'après les copies de Saint-Pétersbourg.

Un nouvel emprunt à cette collection fut fait vingt ans plus tard par un jeune journaliste français, Léon Godard, qui put y puiser presque tout ce qui n'avait point encore été publié. Ces copies servirent à compléter l'édition Garnier.

Pour la partie des œuvres de Diderot qui nous occupe aujourd'hui, les *Lettres à Sophie Volland*, il importe de rappeler que cette édition ne fit que reproduire celle de Paulin. Cette dernière n'avait point été établie d'après les manuscrits originaux, mais d'après la copie de Saint-Pétersbourg. Maurice Tourneux, qui s'était rendu en Russie, a pu revoir cette copie, et conclut ainsi : « J'ai collationné attentivement ce texte d'après celui que j'avais donné en 1876 d'après l'édition Taschereau (3), et j'ai relevé un certain nombre de corrections de détail ; j'y ai noté quelques mots en marge ou en interlignes de la main de Mme de Vandeul, mais j'ai pu me confirmer aussi dans cette supposition qu'il y avait diverses interpolations ou erreurs de dates. *Ces imperfections ne disparaîtront que le jour où les originaux, s'ils existent encore, échapperont aux mains insoucieuses ou jalouses qui les détiennent* (4). »

(1) 1830-31.

(2) Et parmi ceux-ci le legs que Diderot lui avait fait de la minute de certaines de ses œuvres. Ajoutons ici que Grimm avait certainement eu sous les yeux une copie des *Lettres à Sophie Volland* ; il en donna trois passages dans sa *Correspondance*.

(3) C'est Taschereau qui avait été chargé de surveiller l'impression des *Lettres à Sophie Volland* pour l'édition des *Mémoires*.

(4) *Archives des Missions scientifiques*, 3e série, t. XII, 1885.

*
* *

Or, aujourd'hui, les archives du château d'Orquevaux, livrent, grâce à l'autorisation qui nous a été aimablement accordée par leur possesseur, M. le baron Le Vavasseur, descendant de Diderot, le « petit trésor » (1) rassemblé par Mme de Vandeul Il se révèle plus riche que la collection russe. Outre de nombreux manuscrits originaux, dont plusieurs inédits, le fonds dont nous commençons la publication renferme cinquante volumes in-4° de copies de l'époque. Ces copies sont de mains différentes; certaines ont été corrigées par Diderot lui-même, certaines sont de la main de Mme de Vandeul ou de son mari. Enfin ces archives nous donnent les manuscrits originaux si longtemps attendus des *Lettres de Diderot à Sophie Volland.*

Malheureusement celles-ci ont subi une mutilation irréparable. Mme de Vandeul prit soin de les numéroter, et l'avant-dernière porte le numéro 552 (2). Or, il n'en subsiste que 187. Ce nombre est déjà bien supérieur à celui des lettres déjà publiées, qui n'était que de 137 (3). Plus du quart de la correspondance qui existe encore est inédit et le texte des lettres pourra être publié pour la première fois d'une façon intégrale et d'après les manuscrits originaux, précisé (4) et complété en de nombreux passages. L'établissement du texte des *Lettres à Sophie Volland* sera sans doute acquise de façon à peu près définitive. Il semble certain en effet que ce qui manque ne sera malheureusement pas retrouvé.

La collection des copies comprend trois volumes consacrés aux *Lettres à Sophie Volland.* Cette copie, qui constitue un très curieux document (5), contient l'*Avertissement* suivant (6) :

*Cette correspondance est incomplette, parce que Diderot a*

(1) C'est ainsi que Mme de Vandeul appelait la collection des manuscrits de son père conservée par elle.

(2) Quelques-unes, la dernière en particulier, n'ont point de numéro. Sur la copie dont nous parlons plus loin, elle porte le numéro 553.

(3) Les éditions antérieures portent en réalité 139 lettres, mais à deux reprises il y a eu dichotomie d'une lettre unique.

(4) Notamment pour les noms propres, en général omis ou changés intentionnellement.

(5) Il existe en outre des extraits non datés de lettres détruites.

(6) Cet Avertissement en plusieurs endroits comporte quelques corrections de la main du mari de Mme de Vandeul, qui a modifié divers passages des trois volumes.

*rendu à M^lle Voland* (sic) *les lettres qu'il en avait reçues et que M^lle Voland a brûlé une partie de celles de M. Diderot. Comme l'on avait eu l'attention de numéroter toutes les lettres dans l'ordre de leur réception, il est aisé de connaître le nombre de celles qui manquent, et le temps à peu près où elles ont été écrites. La copie qu'on va lire ne renferme que les lettres et fragments laissés par M^lle Voland à une de ses amies qui en a fait le sacrifice à la fille de M. Diderot.*

La numérotation des manuscrits et celle de la copie coïncident, sauf exception. Les cinquante lettres inédites du manuscrit se retrouvent dans la copie. En note de la première lettre, qui accidentellement n'est pas numérotée sur le manuscrit, et qui porte ici le numéro 135, nous lisons : « les cent trente-quatre premières lettres sont perdues ». Les autres pertes sont également à peu près toutes indiquées. C'est donc au XVIII^e siècle que fut brûlée la plus grande partie de ces lettres, et, si l'on en croit l'*Avertissement*, il faut accuser M^lle Volland de cette destruction. Mais il a existé encore d'autres mutilations. Nous supposerons provisoirement qu'elles sont dues à M^me de Vandeul ou à son mari.

D'après les Lettres, nous calculons que Diderot avait quarante-deux ans lorsqu'il fit la connaissance de Sophie Volland qui devait avoir alors trente-trois ans. Leurs relations commencèrent vers 1755 ou 1756. La correspondance que nous possédons ne s'étend que de 1759 à 1774, année où Diderot revient de Russie. La première lettre étant datée du 10 mai 1759, au moins trois années de correspondance sont perdues.

Les cent trente-quatre premières lettres qui nous font défaut étaient sans doute pleines des premiers élans de la passion. Quant aux passages élagués dans les éditions publiées jusqu'à ce jour, nous sommes maintenant à même de les rétablir d'après les manuscrits. Ils avaient été omis ou modifiés pour des raisons de convenance ou par le pieux désir qu'avait M^me de Vandeul de jeter un voile sur les querelles de son père avec sa mère, et sur les accents passionnés à l'adresse de Sophie Volland.

Nous donnons ici quelques-unes des plus intéressantes parmi les lettres inédites que nous avons la bonne fortune de verser à ce long roman d'amour.

André Babelon.

## LETTRES A Mlle VOLLAND

### (1759-1766)

Diderot fut à maintes reprises l'hôte du baron d'Holbach, le « maître d'hôtel de la philosophie », entouré, soit à Paris rue Royale Saint-Roch, soit dans son château de Grandval, d'une sympathie enthousiaste et sincère. D'Holbach avait épousé en 1756 sa belle-sœur Charlotte-Suzanne. C'était surtout Mme d'Aine, belle-mère du baron, femme d'un maître des requêtes, qui donnait le ton dans ce milieu, par ses impertinences, ses saillies les plus osées, sa tenue même.

On verra par cette lettre et par les suivantes, en quels termes Diderot s'exprimait sur l'amphitryon et son entourage. Mme de Vandeul, qui longtemps après la mort de son père, resta liée avec la famille d'Holbach, ne s'était pas souciée de livrer à la publicité le portrait peu flatteur qui y est tracé du baron allemand.

Au Grandval (1), le 1er novembre 1759.

Concevez-vous, mon amie, comment celui qui a le cœur excellent, l'esprit bon, à qui on ne peut sans injustice refuser aucune des qualités essentielles, et dont on remarque la bienfaisance et la générosité dans toutes les grandes occasions, se détermine de but en blanc à rendre la vie fâcheuse à sa belle-mère, à sa femme, à ses amis, à ses domestiques, à tout ce qui l'environne? Comment se fait-il qu'on ait alternativement le procédé délicat et grossier? Qu'on déteste l'homme et qu'on éprouve du plaisir à soulager sa misère? Qu'on paraisse n'avoir dans la tête aucun principe arrêté, et qu'on montre quelquefois le discernement le plus fin et le plus sûr dans les choses de goût, et le tact le plus exquis dans celles de sentiment? Qu'un propos dur et révoltant soit immédiatement précédé ou suivi d'un discours honnête et doux? Qu'on fasse dans un moment le charme de la société par de la gaieté et de l'originalité, et que dans un autre on en soit le fléau par une humeur insup-

*Copyright by* André Babelon, 1929.

(1) Le Grandval, château situé sur la commune de Sussy (arrondissement de Boissy-Saint-Léger), propriété du baron d'Holbach, plus exactement de sa belle-mère Mme d'Aine.

portable ? Tel est notre pauvre baron (1). Je le crois perdu sans ressource. Ses mauvais moments étaient à peu près compensés par les bons; mais les premiers commencent à l'emporter de beaucoup. Je crains qu'incessamment tout le monde ne s'éloigne de lui et qu'il ne reste seul ; avec moi, s'entend. J'y ai pensé et mon parti est pris. J'aimerais mieux souffrir que de m'exposer au soupçon d'ingratitude. Les ruptures font toujours un mauvais effet dans le monde; et puis l'inconvénient des services acceptés, c'est qu'avec une âme bien née, on ne sait jamais quand on est quitte à quitte.

Que faire de cet homme-là ? Il y a huit jours qu'il n'est plus malade et qu'il s'amuse à en exercer les privilèges, c'est-à-dire qu'il se plaint sans avoir de mal, qu'il brusque, qu'il boude, qu'il veut et ne veut pas manger, être et n'être pas seul, qu'il rebute si on le prévient, et qu'il gronde si on ne le prévient pas. Le père Hoop (2), qui est le meilleur homme du monde, en est excédé. Nous attendons tous les deux la fin de notre esclavage. D'une ou d'autre façon, il finira pour moi le lendemain des fêtes. L'Écossais en aura, lui, pour jusqu'après la Saint-Martin. Si j'avais pu honnêtement me séparer de Mme d'Aine, j'aurais été faire la Toussaint à Paris. Damilaville (3) m'y appelait. Mais Mme d'Aine n'est pas une femme qu'on plante là comme on veut. On lui doit trop. J'aurais pu me faire écrire de Paris ou par les libraires ou par le chevalier de Jaucourt (4); on n'aurait point eu à se plaindre de moi; mais suffit-il de contenter les autres en les trompant?

Je vous défie d'imaginer une maîtresse de maison qui exige moins de ses hôtes que Mme d'Aine et qui s'occupe davantage de leur bien-être et de leur amusement. Toute la journée se passe en attentions. Avez-vous montré de l'appétit pour un mets? Le lendemain vous l'avez, et ainsi du reste. Elle

(1) Le baron d'Holbach.

(2) Chirurgien écossais.

(3) Damilaville (Étienne-Noël), directeur du XXe à Paris, collaborateur à l'*Encyclopédie*. Il se servait du cachet du contrôleur général pour faire parvenir en franchise les lettres de ses amis. Afin d'éviter les orages domestiques Diderot se faisait adresser à son bureau, quai des Miramiones, les lettres de Sophie.

(4) Chevalier de Jaucourt (1704-1779), collaborateur à l'*Encyclopédie*, qui, après la retraite de d'Alembert, redoubla d'activité pour la rédaction des dix derniers volumes.

joue sans aimer le jeu; elle se promène sans aimer la promenade; elle aime à jaser et elle se tait quand nous lisons. Et puis elle a je ne sais quelle force de gaieté baroque et franche qui nous défraie depuis le matin jusqu'au soir. Soit qu'elle dise de son confesseur, d'elle-même, de son fils, de ses femmes, de ses voisines, de ses chats, de ses chiens, elle est excellente. Elle jette toujours à travers notre philosophie quelques mots saugrenus qui l'égaient. Malgré l'humeur du baron et la vapeur noire qui s'échappe de lui et qui nous enveloppe, il y a des moments où nous éclatons à être entendus des jardins et où nous allons jusqu'aux larmes. On voit que l'homme maudit en rit dans son fauteuil malgré lui.

Madame d'Holbach est déjà très bien, mais de jour en jour elle est mieux. Si elle continue à ajouter quelques qualités acquises à ses qualités naturelles, comme elle en a le projet, elle ne sera plus une femme ordinaire. Elle parle peu, mais bien. Elle a le discernement des caractères à un haut point. Les ridicules les plus petits ne lui échappent point. Elle ferait à son mari une bien mauvaise compagnie de ses mauvaises qualités, et cela sans se compromettre, mais elle n'a garde. Elle a son échelle d'estime et je suis sûr que chacun y est à son vrai point. Elle lit. Elle fait de la musique. Personne n'est plus sensible qu'elle à l'harmonie. Tranquille, elle est d'une figure agréable; écoutant de la bonne musique, c'est la physionomie la plus intéressante. L'âme la plus belle et la plus douce a passé sur son visage. Le soir nous perdons notre temps au jeu; elle emploie le sien à s'instruire. La broderie, et les béguins et les autres petits chiffons d'enfants, remplissent la journée. La fureur du travail ne lui permet pas un moment d'oisiveté. Ce mari qui lui a déjà fait passer tant de fâcheuses journées, ne l'a pas encore surprise sans douceur et sans indulgence. Elle a, avec sa sœur que nous regretterons longtemps, une qualité commune, c'est de couvrir de sa robe tous les domestiques et de leur épargner à eux, autant qu'il est en elle, du chagrin, à son mari de la colère et de l'humeur.

Si je ne me tenais à deux mains, je lui dirais : « Comment, mordieu, vous êtes fâché de perdre au jeu, et vous oubliez que le sort vous a envoyé deux fois de suite la vraie compagne de la vie qu'il vous fallait. Vous êtes riche, vous avez de vrais amis; vous êtes considéré; vous avez de la santé; vos enfants

se tournent à bien, et que diable vous faut-il donc? » Je ne vous parle point du père Hoop, vous le connaissez. Non, chère sœur, je vous réponds de celui-là. Il vous trouvera très aimable, parce qu'on vous trouve telle en proportion du discernement qu'on a ; mais il ne vous aimera pas. Il est si vieux, si vieux, si las de vivre! Malgré les mauvais temps, nous sommes sortis tous les jours; le froid, le vent et la pluie nous étaient moins insupportables qu'un foyer maussade.

Le petit bonhomme de la baronne nous est venu voir. Il a l'air doux et fin. Je crains qu'il ne boite un peu. La baronne est bien la meilleure petite mère du monde. Notre gros baron, lui, ne sent rien pour les enfants. Il en est ennuyé avant qu'ils soient venus et après. N'a-t-il pas pris en grippe ma pauvre mademoiselle Anselme, qui est si innocente et si jolie? (1) Sans les bontés de sa maîtresse, elle serait malheureuse comme les pierres; et cela pourquoi? Pour avoir rebuté la tendresse d'un vieux valet de chambre tout pelé et tout rabougri, et désaccordé le clavecin. Il a encore cela de bon, notre baron, c'est qu'après des six à sept ans de service, ses domestiques sont des gueux à rouer.

J'ai été relancé ici par le marquis de Chimène (2) qui a perdu sa mère et qui s'est retiré à Fontenay-sous-Bois. J'ai eu toutes les peines du monde à me dépêtrer de ses invitations aussi opiniâtres qu'honnêtes. Il y a vingt jours que je n'ai entendu parler de M^me^ Diderot ni elle de moi. Je me doute pourtant qu'il m'est survenu des affaires, qu'on m'a fait des visites, qu'elle a reçu des papiers et qu'il y a à présent sur ma table une vingtaine de lettres; mais cela la touche peu apparemment, et je ne lui en sais pas trop mauvais gré. Je me suis un peu catéchisé sur son compte; encore une promenade avec moi et je réponds que, quoi qu'elle fasse et dise, elle ne m'arrachera pas un mot d'impatience.

Je soupire un peu après l'ami Grimm. C'est celui-là qui a su se conduire avec le baron! On aurait bien voulu l'entamer; mais il n'a pas permis au despotisme de le toucher du bout du doigt. Il faut espérer que la Saint-Martin nous ramènera tous à Paris; sans vous en excepter au moins. Mais est-ce que M. de Fourmont n'a pas encore renvoyé son avis sur le mémoire en

(1) Femme de chambre de M^me^ d'Aine.

(2) Ximenès (marquis de), auteur d'une tragédie intitulée *Don Carlos* (1726-1817).

question? Est-ce que vous n'auriez pas pu lui souffler la nécessité de votre retour, et lui la souffler à votre mère?

Adieu, ma tendre amie. J'ai bien des souhaits; celui de vous revoir est le premier; à côté, celui de revoir Grimm avant lequel j'aurais mis celui de revoir votre sœur, mais vous m'avez prévenu qu'il n'y fallait pas penser; celui de revenir à mes occupations et de les finir; celui de consommer le marché de ma bibliothèque entamé par M. de Chimène avec M. de Fargès (1); pour tout cela, il faudrait être à Paris, et nous y serons mardi prochain, s'il plaît à Dieu.

Le baron se tue de lire l'histoire qui ne sert qu'à lui gâter l'esprit et à lui aigrir le cœur. Il n'en retient que les atrocités de l'homme et de la nature. Il y apprend à mépriser et à haïr de plus en plus ses semblables. Y rencontre-t-il quelques pages noires à faire trembler? il a une joie secrète de m'en régaler. Il est sûr que si tout ressemblait à ce qu'il m'en montre, on n'y tiendrait pas. Je ne suis pas violent, eh bien! je me suis surpris, en parcourant certains règnes, le cœur gonflé de fureur, et jouant du poignard à ravir. Le despotisme, mon amie, est la plus terrible des séductions, on n'y résiste pas. Celui qui peut tout faire impunément, fait beaucoup de mal. Combien je connais d'hommes qui ne s'en doutent guère, mais qui ont une telle violence de caractère, des quarts d'heure d'humeur si injustes, qui souffrent si impatiemment qu'on leur réponde ou qu'on leur résiste, qui traitent leurs subalternes avec tant de hauteur, de dureté et de mépris, qui exercent une si cruelle tyrannie sur tout ce qui leur appartient, que j'ose assurer qu'il ne leur manque qu'un grand théâtre avec le titre et la puissance de schah ou de sultan pour couper des pieds et des mains, faire sauter des têtes, arracher des yeux, et remplir d'actions horribles sous les noms français de tels et tels, les mêmes pages qui les ont faits frémir d'horreur sous les noms asiatiques de Soleyman et de Séfi. Que nous nous connaissons peu, et que la nature qui nous a confinés dans les rangs inférieurs nous a bien servis! Si Caligula n'eût été que le fils d'un cordonnier de Rome, il n'eût jamais tué que des mouches. Tel eût été Néron, qui s'est dit cent fois : « moi, j'aurais été Trajan! »

(1) Le Fargès de Polizy. On sait que Diderot, avant de recevoir la proposition que lui fit Catherine II, chercha en vain à vendre sa bibliothèque afin de pouvoir constituer une dot à sa fille.

Nous attendons compagnie. Cela fera peut-être diversion. Bonjour, mon amie. Je vous aime de toute mon âme, et je vous embrasse de tout mon cœur.

DIDEROT.

---

Tous les souvenirs qui nous ont été conservés sur Mme d'Holbach, seconde femme du baron, sont unanimes à vanter son charme, sa grâce bienveillante pour les amis de son mari, ses sentiments d'épouse fidèle, et même — contraste avec sa mère et toute cette société, l'instinctive pudeur qui lui faisait baisser les yeux ou feindre de ne pas entendre aux moments où la conversation devenait trop libre. Mais dans un tel milieu et dans cette atmosphère de commérages, pouvait-elle échapper aux intrigues? On se servait d'elle pour embrouiller les aventures ou les masquer.

Grimm venait d'écrire dans sa *Correspondance* (15 juin 1762) un article sur l'*Émile*, qui avait déchaîné contre Rousseau calvinistes et catholiques. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, avait publié contre lui un mandement. L'affaire en était là, mais n'était pas près de se terminer.

Paris, le 18 juillet 1762.

Vous aurez vraisemblablement quelque curiosité de savoir la suite de la désagréable tracasserie qu'on a faite à Mme d'Épinay auprès du baron et de la baronne. Nous avions espéré qu'en parlant à la femme pour qui le mari n'a point de secret, tout s'éclaircirait. Nous nous sommes trompés. Nous en sommes réduits à des conjectures où nous nous perdons. Il faut que vous sachiez que l'ami Suard (1), tout en badinant autour de la baronne, avait pris un goût très vif pour elle. La baronne s'en est amusée dans les commencements; mais lorsqu'elle a vu que l'on en était venu à la mélancolie, aux soupirs, aux larmes, elle a cru devoir prendre son sérieux. Il y a même un mot d'elle d'une naïveté, je ne saurais vous dire plaisante ou cruelle. « Si cela continue, disait-elle, comme je n'aime pas voir pleurer, il faudra que je le prie de tourner la tête de l'autre côté. »

Quoique la baronne n'ait certainement fait confidence à personne de la passion de l'ami Suard, il faut bien que quel-

(1) Suard (J.-B. Antoine), littérateur (1732-1817).

qu'un s'en soit aperçu, car il y a une quinzaine de jours qu'il a reçu une lettre anonyme dans laquelle on lui représentait combien il était ridicule à lui d'avoir pris du goût pour une honnête femme attachée à ses devoirs et à son époux, et combien sa conduite était voisine de la trahison, cette femme étant celle d'un homme qui l'avait reçu chez lui, qui l'avait comblé de caresses et d'amitié et qui avait en lui la plus grande confiance. Suard n'eut pas plutôt reçu cette lettre qu'il l'apporta à Mme d'Holbach. Le dessus était d'une main, et le dedans paraissait être d'une autre. Notez au demeurant que ce Suard est amoureux à lier d'un autre côté, et que de ce côté-là, on paraît avoir la tête tournée de lui. Il est vrai qu'on est en province pour quelque temps ; et qu'en amour les absents ont assez coutume d'avoir tort. Et puis voilà de nos gens de bien.

Autre découverte. C'est que le docteur Gatti (1) ayant ordonné à la baronne le lait et le cheval, elle choisit Le Roi (2) pour son écuyer. Voilà donc l'ami Le Roi à ses ordres tous les matins, donnant la main à notre amazone, lui tenant l'étrier et la conduisant tête à tête sur le boulevard, au bois de Boulogne, au Cours, dans les champs, au fond des forêts; lui parlant, la regardant, et l'enivrant d'amour, que c'était une bénédiction. L'amour dans l'ami Le Roi n'est ni timide ni muet. C'est précisément dans la même huitaine que la lettre anonyme fut envoyée à Suard, que M. Le Roi fit sa déclaration en forme à la baronne. Une déclaration mal répondue entraîne nécessairement de la tristesse feinte ou réelle, du dépit, de la colère, des plaintes, des absences, des retours, des reproches, des bouderies, des mots tantôt doux, tantôt aigres, en un mot une infinité d'autres choses qui marquent une passion forte et que l'ami Le Roi connaît à merveille et qu'il fit ou de bonne ou de mauvaise foi, mais avec le plus de vérité qu'il faut, car c'est un homme décent. Notez qu'il attribuait surtout les dédains dont on l'accablait à des rivaux favorisés et que ces rivaux favorisés ne pouvaient être que Grimm ou Suard.

C'est encore dans le même temps que le baron se trouve instruit par un homme qu'il ne nomme point, que Mme d'Épinay est malheureuse par l'attachement de Grimm pour Mme d'Hol-

(1) Dr Gatti (Angély), professeur de médecine à Pise.

(2) Le Roy (Ch. Georges), lieutenant des chasses royales, collaborateur à *l'Encyclopédie* (1723-1789).

bach, lui, Grimm, malheureux par la jalousie de Mme d'Épinay, et qu'on lui met dans la tête que sa réputation et celle de sa femme est compromise.

Suite de tout ceci, c'est que la baronne a cassé son écuyer aux gages; c'est que le baron ne veut plus entendre parler de Mme d'Épinay; c'est que Grimm s'intrigue ou fait semblant de s'intriguer pour raccommoder les choses; c'est qu'il perd les yeux ou du moins qu'il s'en plaint et que le docteur Gatti lui conseille l'exercice et le cheval; c'est que Mme d'Holbach doit savoir adroitement de son mari qui est celui qui lui a brouillé la cervelle; c'est que l'ami Le Roi reste en attendant chargé du soupçon d'avoir cherché à arrêter la poursuite d'un de ses rivaux, et à éloigner l'autre de la maison; c'est que Grimm en est furieux; c'est qu'il n'y a pas un grain de vérité dans toutes ces âmes-là; qu'il pouvait bien se faire que Le Roi jouât le passionné; que la dame d'Épinay fût lasse de son amoureux et que trompée et craignant qu'il ne devînt en effet aveugle, elle cherchât à s'en défaire avant que d'être obligée par décence de le garder; que Grimm n'eût point de mal aux yeux, mais qu'il eût imaginé cette indisposition pour se faire conseiller le cheval, et se promener le soir et le matin avec la baronne. Et qui sait le rôle ténébreux que nos deux Italiens ont joué la dedans? car il est certain que le Gatti aime la baronne à la folie et que le petit abbé (1) lui dit trop souvent qu'il n'en ferme pas l'œil, pour ne pas y penser quelquefois le matin, heure où l'on entre en malice tout naturellement.

Il serait bien important d'avoir cette lettre anonyme; on dit que le style en est de femme; et ces deux écritures différentes rappellent, malgré qu'on en ait, que Mme de Maux (2) et Mme d'Épinay ont passé tête à tête deux mois entiers à la campagne. L'une n'aura rien celé à l'autre; elles ont toutes deux la tête tournée à la tracasserie; y a-t-il une extravagance, si extravagante qu'elle soit, qui ne leur soit venue?

Une circonstance qu'il ne faut pas omettre, c'est que la dame d'Épinay joue l'intrépidité, au milieu de ce tumulte, et montre la plus parfaite indifférence sur les sentiments de la

(1) L'abbé Galiani.

(2) Mère de Mme de Prunevaux. Le conte *les Deux amis de Bourbonne*, passa pour être de cette dernière. La liaison de Diderot avec Mme de Meaux ne commencera qu'en 1768

baronne et l'indignation du mari ; c'est qu'après m'avoir juré qu'elle n'avait confié à qui que ce fût sous le ciel les chagrins qu'elle donne à Grimm et qu'il lui rend bien, il ne lui est pas venu dans la tête que je fusse le méchant ou l'indiscret par qui l'éveil a été donné au baron ; c'est que Grimm me cache qu'il a l'âme en peine ; c'est qu'il a défendu à son amie sous peine d'abandon subit de laisser entrevoir à qui que ce soit ses soupçons et ses jalousies ; c'est qu'il me nie à moi et formellement que jamais il y ait eu rien de pareil dans la tête de Mme d'Épinay. C'est une complication de vérités et de fausseté à laquelle je me perds. Je voudrais bien que vous me fissiez sur cette aventure et sur ses suites vos pronostics. Ceci est vrai gibier de femme. Mais vous n'êtes guère femme.

Au milieu de ces troubles, je suis le seul innocent et le seul en paix. Ah ! qu'il est difficile de manquer à la bonne foi sans nuire à son bonheur ! Que croyez-vous que ce Suard se dise au fond de son cœur, lorsqu'il pense à l'injure qu'il fait à un ami dont il cherche à séduire la femme, et à une femme charmante qu'il trompe, et qu'il abuse ? Est-il possible que les parjures soient heureux ? Et ce Le Roi ! il n'y a que l'habitude de l'intrigue, de la fausseté, du mensonge, qui puisse le tranquilliser ; mais son amour-propre souffre du moins. Je ne vous dis rien de l'état de Grimm, sinon que je le crois incapable de la moindre fausseté ; s'il y a dans ce qui précède quelque chose qui ressemble au vice, je le rétracte. Je n'ai pas plus ni moins de confiance dans sa probité que dans la mienne. Dans quel étonnement je tomberais, quel cri je pousserais s'il se trouvait que cet homme, mon idole, etc !... Mais non, on ne trouvera rien de cela...

Je ne vous dis pas un mot de ma santé, parce qu'elle est bonne ; et la vôtre ? En conscience devriez-vous m'écrire quatre lignes sans m'en parler ? Et ce sein, vous laisse-t-il en repos ? Et ces chaleurs qui nous accablent, comment les supportez-vous ? Un mot sur tout cela, s'il vous plaît. J'ai vu ce matin un de vos amis. Je lui ai donné à déjeuner, et il a bu à votre santé. Devinez qui ce peut être.

A propos de la petite querelle littéraire que j'avais eue avec le baron sur Rousseau, Grimm s'est avisé d'examiner son ouvrage de plus près (1), et il m'a dit que j'avais complète-

(1) Il s'agit sans doute de l'*Émile*.

ment raison et qu'il l'avait trouvé bon, partout où il était réellement beau.

Non, mon amie, l'affaire de Rousseau ne se suivra pas. Il a pour lui les dévots. Il doit l'intérêt qu'ils prennent à lui au mal qu'il a dit des philosophes. Comme ils nous haïssent mille fois plus qu'ils n'aiment leur Dieu, peu leur importe qu'il ait traîné le Christ dans la boue, pourvu qu'il ne soit pas des nôtres. Ils espèrent toujours qu'il se convertira; ils ne doutent point qu'un transfuge de notre camp ne doive tôt ou tard passer dans le leur; ou c'est du moins le prétexte dont ils s'enveloppent, pour le protéger sans rougir.

J'en appelle du premier jugement que vous portez de *Paméla* (1), à une seconde lecture. En attendant, je vous préviens que les reproches que vous lui faites, sont précisément ceux que lui ont fait la tourbe des gens de petit goût. Prenez garde qu'il ne s'agit pas de faire une Paméla parfaite, mais une Paméla vraie; prenez garde que la rusticité de milord ne soit un caractère national; prenez garde... mais il est inutile de multiplier ces prenez garde. Il n'en faut qu'un pour vous mettre sur la voie. Il faut être à Londres, quand on lit cet ouvrage, et n'en pas sortir; comme il faut être à deux mille ans d'ici et sous les murs de Troie, quand on lit Homère; et surtout oublier la formule ridicule ou le petit moule dans lequel on situe tous les romans d'aujourd'hui. Encore un mot auquel je vous demande de rêver en vous promenant, c'est que presque toujours ce qui nuit à la beauté morale, redouble la beauté poétique. On ne fait guère que des tableaux tranquilles et froids avec la vertu; c'est la passion et le vice qui animent les compositions du peintre, du poète et du musicien.

Autre querelle avec Suard et Mme d'Houdetot sur une estampe de Van Dyck qui représente Bélisaire aveugle, assis contre un arbre, au bord d'un grand chemin, son casque à ses pieds. On voit, d'un côté, quelques femmes charitables qui jettent un liard dans ce casque, et debout devant Bélisaire, de l'autre côté, un grand soldat appuyé sur son épée et qui le regarde; on voit que ce soldat a servi sous lui, et qu'il dit : « Eh bien, le voilà donc cet homme qui nous commandait! O sort! O mortels! etc... » Il est certain que c'est la figure de ce soldat qui

(1) Roman de Richardson paru en 1740.

attache et qu'elle semble faire oublier toutes les autres. Suard et la comtesse disaient que c'était un défaut; moi je prétendais que c'était là précisément ce qui rendait la peinture morale, et que ce soldat faisait mon rôle. Van Dyck a rendu la chose même, et on lui en fait un reproche. Il y a eu bien des choses délicates et subtiles dites pour et contre. Si quand on fait un tableau, on suppose des spectateurs, tout est perdu. Le peintre sort de sa toile, comme l'acteur qui parle au parterre sort de la scène. En supposant qu'il n'y a personne au monde que les personnages du tableau, celui de Van Dyck est sublime; or c'est une supposition qu'il faut toujours faire. Si l'on était à côté du soldat, on aurait sa physionomie, et on ne la remarquerait pas en lui. Le Bélisaire ne fait-il pas l'effet qu'il doit faire? Qu'importe qu'on le perde de vue!

Eh bien, mon amie, qu'en dites-vous? Ai-je assez bavardé? Je vous embrasse de toute mon âme. Et non, non, ne me croyez pas tranquille. Je serai triste jusqu'au moment où vous me parlerez de retour, et que mon cœur frémira du plaisir prochain de vous revoir.

---

Nous n'avons que des indications très incomplètes et très vagues sur le caractère de Sophie Volland. Grimm, dans une épître, qu'il lui adresse (*Correspondance*, 15 août 1763), s'étonne de sa « passion pour la philosophie ». On verra, dans la lettre que voici, le plaisir qu'avait Diderot à s'entretenir avec elle de questions abstraites et à lui donner de véritables leçons d'esthétique.

A propos de l'affaire Calas, dont il y est question, et pour laquelle parmi tant d'autres Diderot se passionna, on sait l'estime qu'il porta à Voltaire pour son mémoire en faveur de la réhabilitation de Jean Calas. « Je connais cette action que je voudrais avoir faite pour tout ce que je possède ; c'est un sublime ouvrage que *Mahomet* : j'aimerais mieux avoir réhabilité la mémoire de Calas », dit-il dans *le Neveu de Rameau*. Le dernier paragraphe explique pourquoi Mme de Vandeul a tenu à ne point livrer cette lettre. Elle avait pour sa mère une grande estime : « grondeuse », mais « belle comme un ange, elle en avait la sagesse », dit-elle dans une lettre inédite à Meister.

Jeudi, Paris, le 16 septembre 1762.

Nous avons arrangé un petit mémoire sur la note que vous m'avez envoyée. Une honnête femme de nos amies l'a transcrit

et il est à présent entre les mains du directeur de la province d'où il passera successivement entre les mains de Gaudet, Damilaville et de Courteille. Vous n'aurez rien à solliciter auprès de l'intendant.

Ce n'est point que je sois un bon avocat, c'est qu'au fond la cause de cette fille est excellente. Ce que vous me dites sur la légitimité des enfants est misérable, et n'est point du tout selon le tour de votre esprit. C'est relativement à la société le plus petit inconvénient de n'avoir pas de parents ; c'est même quelquefois un avantage ; j'aimerais mieux n'avoir point de nom du tout, que de n'être qu'un petit homme et porter un grand nom. Qui est-ce qui s'avise de demander si d'Alembert a un père ou n'en a point? Si l'on sait par hasard qu'il n'en a point, qui est-ce qui l'en estime moins? Qui est-ce qui aurait jamais su qu'il était fils de M^me^ de Tencin, s'il ne l'avait pas dit lui-même?

Richardson a fait d'abord *Paméla*. C'est son premier ouvrage. *Clarisse* est le second, et *Grandison* le troisième (1).

Lorsque la traduction de *Paméla* parut, ce drame partagea tous les esprits. D'un côté étaient les hommes les plus éclairés, les plus instruits, du goût le plus sûr et le plus exquis; de l'autre le peuple des lecteurs. Cela est triste pour vous. J'en suis encore fâché pour vous.

Combien petitement vous voyez le sujet de *Paméla* ! Cela fait pitié. Non, mademoiselle, non ; ce n'est pas l'histoire d'une femme de chambre tracassée par un jeune libertin. C'est le combat de la vertu, de la religion, de l'honnêteté, de la vérité, de la bonté, sans force, sans appui, avilie, s'il est possible qu'elle le soit, dans toutes les circonstances imaginables, par la dépendance, l'abjection, la pauvreté, contre la grandeur, l'opulence, le vice et toutes ses puissances infernales.

Le discours de Paméla n'est jamais bas. Celui de son amant l'est à tout moment. Ah ! si l'histoire de cette petite fille, peinte d'après le roman par quelque homme ami de la nature et de la vérité, formait une longue galerie de tableaux, vous n'en sortiriez jamais !

Michel-Ange était dessinateur, peintre, architecte et statuaire. Correct, mais sec dans son dessin ; vigoureux mais sans magie dans sa peinture ; statuaire sublime, architecte de la

(1) Ces deux autres romans de Richardson parurent l'un en 1748, l'autre en 1753.

première classe, du reste homme dur, méchant et jaloux. On l'accuse d'avoir mis en pièces tous les grands morceaux de l'antiquité qui lui sont tombés sous les mains. Il était transporté de fureur contre ceux qui préféraient les anciens aux modernes. Un jour, il exposa en public une statue de Bacchus à laquelle il manquait un bras, comme un monument qu'on venait de tirer de la terre. Les curieux accoururent, ils s'extasient. Ils s'écrient : « Oh ! que cela est beau ! Quel est celui d'entre nous qui en ferait autant? Qui est-ce qui restituera à cette figure le bras qui lui manque? C'est bien dommage qu'il soit perdu. Il faudrait fouiller encore dans l'endroit où le reste a été trouvé? » Michel Ange qui était présent leur dit : « Non, messieurs, ce n'est pas la peine, le voilà. » Et en effet, il le tenait caché sous son manteau. Il prétendait prouver aux admirateurs de l'antiquité combien leur prévention était ridicule, et il ne réussit qu'à perdre le mérite d'avoir fait son ouvrage; si tant est qu'il fût le sien, car on lui soutint que ni le Bacchus qu'il montrait, ni le bras n'étaient de lui.

Il méprisait Raphaël, il disait : « Oui, cet homme sait peindre, mais c'est tout ce qu'il sait. » Raphaël répondit à ce mépris par une statue qu'il fit, la seule qu'il ait faite et qui est de toute beauté.

Élie de Beaumont, avocat au Parlement, vient de faire un mémoire pour la famille des Calas (1). Il est imprimé. Je l'ai lu. Incessamment vous en jugerez. Un autre avocat appelé Mariette (2) a fait pour les mêmes, une requête en cassation au Conseil.

Les deux avocats ont travaillé gratuitement; l'imprimeur imprime gratuitement, et le colporteur vendra gratuitement. Ce qui reviendra de la vente de ces ouvrages, les frais prélevés, sera pour la pauvre veuve.

Notre amie, Mme Le Breton (3), s'est conduite bien indécemment, bien bassement, dans cette affaire-là. Elle a couru chez les avocats pour obtenir les mémoires. Elle a fait deux indignités à la fois, l'une de les enlever à un colporteur à qui ils

(1) *Mémoire à consulter et consultation pour la dame Anne-Rose Cabibel veuve Calas et ses enfants.* Paris, 23 août 1762. De l'impr. Le Breton. *Signé* : Élie de Beaumont (et 15 autres avocats). Cf. Coquerel, *Jean Calas et sa famille*, 1858.

(2) Avocat aux Conseils.

(3) Femme de Le Breton, l'imprimeur de l'*Encyclopédie*.

allaient de droit; l'autre d'en avoir voulu faire son profit; ce qui serait arrivé, si je n'avais pas eu le courage de lui dire à table, à sa table, que de priver la veuve Calas de ce petit secours, c'était prendre la coupe des juges qui l'avaient condamnée et dépouillée, et boire avec eux le sang de l'innocent répandu sous une roue. Cette image la fit frissonner. Elle rougit d'être au-dessous d'un colporteur, et se détermina à ne pas faire une infamie. Cependant cette femme-là même est bienfaisante; elle répand les secours à pleines mains; elle soutient toute sa famille pauvre; elle donne du pain à des malheureux qui en manquent et qui sont autour d'elle. Arrangez-moi cela avec ce que je viens de vous dire qu'une tête bien faite est une chose rare; conservez bien celle que vous avez reçue, mes amies.

Me voilà libre pour une quinzaine. Le baron est allé à Vorrey voir Helvétius (1), à ce qu'il dit; mais c'est lire son ouvrage au seul homme de sa connaissance à qui il lui restait de le lire. Mme d'Holbach est au Grandval chez sa belle-mère.

On est toujours malade ici (2). S'il y avait dans un hôpital deux malades comme celle-là, et qu'on les voulût garder, il en faudrait chasser tous les autres. Dans sa mauvaise humeur, elle dit à son enfant (3) des choses, cela ne se peut répéter et cela me tue. En vérité, si cette enfant était enlevée par quelque maladie violente, je ne sais si je la regretterais. Il vaudrait mieux qu'elle fût morte, que d'être abandonnée à la merci de cette mère-là.

---

La journée de Diderot! Harcelé par toutes les tâches, pris entre les exigences de Grimm pour sa *Correspondance*, celles de Le Breton pour *l'Encyclopédie*, et l'éducation de sa fille, qu'il tient à ne point négliger, on devine quelle activité il devait déployer. Voici, racontée par lui-même, cette journée si terrible.

Ici, une fâcheuse affaire. M. de Salignac, beau-frère de Sophie Volland, receveur des finances, venait de faire une banqueroute frauduleuse à la suite de laquelle il disparut, mais où il manqua entraîner plusieurs de ses amis et la famille Volland. Diderot s'employa de tout son zèle à réparer les désastres de l'affaire, et aida le

(1) Voré, résidence d'Helvétius, surtout après son mariage.
(2) Il s'agit de Mme Diderot.
(3) Sa fille Angélique, plus tard Mme de Vandeul.

fils de Mme de Salignac, Vallet de Fayolle, dont il est question plus loin, à partir pour Cayenne afin d'y chercher fortune.

Une excursion à Maisons-Laffite nous vaut la description du célèbre château construit au XVIIe siècle par Mansard pour René de Longueil, surintendant des finances, et qui, depuis 1731, à la mort du dernier marquis de Maisons, était passé à la marquise de Belleforière, puis à son petit-fils le marquis de Soyecourt dont nous parle la lettre suivante :

Le jeudi, Paris, 15 octobre 1762.

Voici comment ma journée se passe, et vous allez voir qu'elle n'est guère moins pénible que la vôtre. Ma tête s'est échauffée sur une question importante qui me tyrannise. Elle me suit dans les rues. Elle me rend distrait en société. Elle m'interrompt dans mes occupations les plus essentielles. Elle m'ôte le sommeil pendant la nuit. Vous souvenez-vous de la farce de Pathelin ? Je ressemble trait pour trait à M. Guillaume qui brouille sans cesse dans son plaidoyer son drap et ses moutons. Ma question c'est mon drap. Le reste est moutons pour moi. Quand on me parle de moutons, j'en parle aussi ; mais je n'en saurais parler un peu de temps que mon drap ne vienne se fourrer à travers. La matinée, je suis donc à mon drap ; je garde la maison ; j'élève l'enfant ; je soigne la mère, quand le domestique est absent ; au milieu de cela, s'ébauche une feuille pour Grimm.

J'en ai fait deux charmantes, l'une sur la peinture, l'autre sur la religion. La première est partie, ainsi vous ne la verrez pas. Je vous enverrai la seconde. J'oubliais de vous dire que cette maudite question me donne des *souleurs* continuelles ; il me semble toujours que je me suis trompé en quelque endroit. J'ai des doutes sur les propositions les plus claires ; d'un instant à l'autre tout me semble détruit, ou refait, et me voilà revenu de mes moutons à mon drap. Mais ce terme *souleurs* qui signifie dans notre patois langrois ce serrement d'âme qu'on éprouve subitement par quelque terreur panique, est-il ou n'est-il pas français? Français ou non, peu m'importe, il dit bien ce que je veux dire.

Je dîne chez moi entre une heure et deux. A trois heures, je suis chez Le Breton. J'y travaille jusqu'à sept, sept et demie. Mon ouvrage fait ou non, je me hâte de déloger. Je ne veux

pas que ces gens-là m'invitent à souper, parce que j'ai juré que je n'y mangerais plus, pour une raison que je vous dirai mais qui ne vaut pas la peine d'être écrite. Elle revient à ce qu'ils sont avares, et qu'ils mettent trop d'importance à un méchant repas pour qu'on puisse l'accepter à ce prix. Entre huit et neuf, je vais sur le quai des Miramiones (1) chercher une lettre que je n'y trouve point. Je fais un tour au coin de la rue de la Femme-sans-tête. Il est à peu près dix heures, quand je rentre chez moi.

L'affaire de M. de Salignac est abominable. On fait monter ses dettes à dix-huit cent mille francs. Le détail est accompagné de circonstances qui assassinent sa femme vingt fois par jour.

Ce fut mardi au soir que je vis Madame votre mère, sur un second billet qu'elle envoya chez Le Breton. Elle m'attendait le soir. Elle était bien sûre que je ne lui manquerais pas, parce qu'il s'agissait de la servir. Ce sont les termes de sa lettre et le propos qu'elle me tint, lorsque je la vis. Elle me parut un peu changée. J'arrivai à six heures. On alluma du feu dans son poêle. Nous y causâmes une heure et demie, assez bien, de ses affaires, des miennes, de votre santé, de ses malheurs, du temps qu'elle avait encore à passer ici, enfin du petit service que j'avais à lui rendre. M. de Salignac tient quelque chose de M. le duc d'Orléans. M. Duval a fait un placet à présenter au prince pour Fayolle; et je me suis chargé de le remettre soit à l'abbé Omelanne, soit au Montamy (2). C'est bien dommage que Grimm soit absent. Il est ami de Fontaine qui peut tout et qui aurait fait cette affaire pour lui, à moins que le conseil du prince n'eût fait les objections que vous prévoyez assez sans que je vous les dise. La circonstance et le nom ne sont pas favorables. Je retourne chez elle ce matin. Nous ferons de notre mieux. Mme de Salignac connaît son mari. Croiriez-vous bien que ce vieux et vilain fou-là avait eu la Deschamps (3)? Vous ne perdrez rien de vos trente mille francs. Madame votre mère vous aurait déjà détaillé tout ce qui s'est passé depuis qu'elle

(1) Bureau de Damilaville.

(2) Montamy (Didier-François d'Arclais de), savant français, auteur d'un traité de la peinture sur émail, que Diderot édita et dont il fut lui-même en partie l'auteur. Cf. *Œuvres*, XIII, 48-69.

(3) Actrice à l'Opéra-Comique, puis à la Comédie-Française.

est ici, si elle avait cru pouvoir le faire en sûreté. Je ne vis point Mme de Salignac. Les scellés avaient été levés et toute sa maison était pleine de gens de justice. J'espère et je crains de la voir ce matin. Dans le courant de la conversation, Madame votre mère me dit deux choses. L'une qu'assurément elle n'abandonnerait pas sa fille à sa peine et à ses embarras. L'autre que la fin de cette affaire-ci ne se verrait pas avant quatre mois. Que concluez-vous de là? Vous laissera-t-elle seule à Isle (1) pendant tout ce temps? Vous rappellera-t-elle à Paris? Voyez.

Oh! que pardonnez-moi! J'ai des bouquets. J'en ai eu un d'Angélique (2) avec un beau compliment bien *fanfiolé*; j'en a eu un de Mme Diderot présenté et reçu fort gracieusement. J'en ai eu de plusieurs amis. On m'a fleuri sur le quai des Miramiones et sur le quai de Bourbon. La matinée fut assez belle. Nous prîmes un carrosse de remise et nous allâmes à Maisons, voir un édifice bâti par le président de même nom et par le célèbre Mansard à qui l'on avait dit : voilà de l'espace, voilà de l'argent, faites tout ce qu'il vous plaira. Je savais cette anecdote avant que de partir et j'imaginais que l'architecte aurait fait un palais immense. Il avait fait bien mieux, et ce que je vis m'humilia et me donna la plus haute idée de l'artiste. Il avait fait un édifice convenable. Ce château de Maisons est exactement la maison, non d'un roi, non d'un prince, non d'un financier, non d'un riche particulier, mais d'un Premier Président; c'est une architecture toute simple. Il est impossible de voir des portes et des croisées de meilleur goût. Point de colonnes: excepté du côté du jardin, où il y en a quelques-unes à la façade des deux pavillons des angles. Avec la simplicité, partout on touche de l'élégance, de la noblesse et de la légèreté. Même caractère dans les jardins. Le château est placé au centre de quatre grandes allées qui s'étendent à plus d'une lieue chacune; au-dessous des jardins, il est environné de la Seine qui est là vraiment majestueuse. Peu ou point d'arbres taillés; peu ou point de boulingrins; des choses naturelles et agrestes. On voit la rivière d'un côté, de l'autre la vue se porte sur des montagnes. Une sensation que je n'ai éprouvée que là,

(1) Château d'Isle, près de Vitry-le François, propriété de Mme Volland, qui y retenait Sophie six mois tous les ans.

(2) La fille de Diderot était alors âgée de neuf ans.

c'est que plus j'y demeurais, plus je m'y plaisais; plus je regardais, plus j'admirais, parce que je retrouvais jusques dans les plus petites choses, jusques dans les grilles, cette convenance de la demeure avec le rang et le caractère de l'homme.

Je n'y ai vu qu'une statue, médiocre pour l'exécution, belle pour l'idée; c'est une Cléopâtre qui semble braver la fortune: elle est nue, elle est belle, si on peut l'être avec un regard féroce; le serpent fait plusieurs convolutions autour de ses bras, et autour de sa tête à laquelle il sert pour ainsi dire de coiffure; les grands effets naissent partout des idées voluptueuses entrelacées avec les idées terribles; par exemple de belles femmes à demi nues qui nous présentent un breuvage délicieux dans les crânes sanglants de nos ennemis. Voilà le modèle de toutes les choses sublimes. C'est alors que l'âme s'ouvre au plaisir et frissonne d'horreur. Ces sensations mêlées là tiennent dans une situation tout à fait étrange; c'est le propre du sublime de nous pénétrer d'une manière tout à fait extraordinaire.

Mais, dites-moi, qu'est-ce qui peut établir entre un amas de pierre et le caractère d'un homme, quelque rapport, quelque convenance? Quel est le principe de cette liaison? Il faut, je crois, remonter jusqu'à la demeure du Souverain. C'est son palais qui donne la loi. Donnez à Versailles la simplicité du palais de Maisons; et le palais de Maisons sera trop fastueux pour la demeure d'un Premier Président. Voilà pour l'ensemble, et même pour certains détails. Mais il y en a d'autres qui sont du local et qui rapprochent l'homme de nous, qui nous le rappellent. Un endroit sauvage, un endroit obscur, un endroit peuplé, ne conviennent pas également au même personnage. J'ai dit que si les principes de la morale étaient une fois bien posés, il sortirait de ce tronc une infinité de petites branches qui y ramèneraient et y attacheraient les vertus les plus minutieuses. Elles seraient comme les feuilles de l'arbre qui peuvent s'en séparer par centaines, sans le gâter sensiblement, mais qui dans le vrai le gâtent un peu. Si les principes du goût étaient posés, ils embrasseraient tout jusqu'au liseré qui borde l'ajustement d'une petite maîtresse. Le monde a bien des années encore à durer avant que ces deux ouvrages ne soient faits. Il n'y en a pourtant pas de plus importants. Ils comprendraient le code de la bonté et de la beauté dans tous ses détails.

Adieu, mes bonnes et tendres amies, que j'aime d'autant plus que je fais pour vous deux ce que les dévots font pour Dieu : tout pour se rendre agréables à lui. Vous êtes le terme de mes pensées et de mes actions. S'il se présente quelque chose de bien à faire, je le fais et je dis : elles le sauront et elles m'en estimeront davantage. Il faut finir, parce qu'il faut s'habiller et courir rue des Vieux Augustins (1), pour ce placet. J'en augure mal, mais n'importe. Si la lenteur de cette affaire allait vous ramener ici ! Mais il ne faut pas se prêter à cette pensée. Il serait trop dur d'être trompé. Mille baisers à toutes les deux (2). Je ne serai jamais à mon aise avec Morphyse (3), ni elle avec moi. Je ne sais à quoi cela tient. Ne m'oubliez pas.

Dimanche, Paris, le 18 octobre 1762.

Dans le petit récit que je vous ai fait de notre voyage à Maisons, j'ai oublié de vous dire que n'ayant trouvé dans le village aucun gîte passable, nous nous adressâmes à un des fermiers du seigneur. Cet homme a cinquante ans, sa femme quarante-deux. Ils ont eu douze enfants, et ils espèrent en avoir encore. Nous fûmes très bien reçus. Nous eûmes chair et poisson. Nous fîmes mettre à table l'hôte et l'hôtesse ; et ces deux convives nous donnèrent une gaieté franche, rustique et d'une autre couleur que celle que nous aurions eue entre nous. Nous avions apporté six bouteilles de vin, parmi lesquelles deux de champagne. Ils y en ajoutèrent deux du leur. Sur la fin du repas, nous étions tous assez chauds...

Le seigneur de Maisons, celui qui habite cette belle demeure que je vous ai décrite est un M. de Soyecourt, homme déshonoré, qui s'est caché là et qui y sèche de honte et d'ennui. Son fermier est plus heureux sous le chaume que monseigneur sous ses lambris dorés. C'est que le fermier est bien et que monseigneur est mal avec lui-même. La douceur qui est au fond de l'âme de Jean Jacques Nicolas Bled, se répand sur tout ce qui l'environne ; le poison qui est au fond de l'âme de Cæsar Alexandre Victor de Soyecourt se répand sur tout ce qui l'ap-

(1) Chez Mme Volland.
(2) Sophie Volland et sa sœur Mme Legendre.
(3) Nom que Diderot donnait à Mme Volland.

proche, et vive Jean Jacques Nicolas Bled, et fi de Cæsar Alexandre Victor de Soyecourt ! Bled est vraiment le nom de notre fermier.

Ce fut cette partie qui avait été projetée et que je ne pouvais guère déranger qui m'empêcha de voir Mme votre mère sur son premier billet. Elle me disait dans le second qu'elle m'attendait pour la servir, et qu'elle ne doutait point que je n'accourusse. Elle avait raison. J'accourus en effet. Il s'agissait de présenter un placet à M. le duc d'Orléans pour obtenir à Fayolle je ne sais quelle recette sur les sels de marine que le grand père avait eue et que le père avait. Mais avec la réputation que laisse celui-ci, quelle apparence de succès ? J'y ferai de mon mieux. Le Montamy est le premier des inutiles ; Grimm est au loin ; je ne connais pas Fontaine, et l'abbé Omelanne qui me reste est à Saint-Cloud. J'allai prendre jeudi matin le placet. Votre mère était renfermée sous sa clef. Je passai chez Mme de Salignac (1) que je redoutais de voir. Elle était à côté de son feu, seule. Je ne lui dis rien, ni elle à moi. Elle se met à pleurer à chaudes larmes et moi aussi. Quand cette première secousse fut un peu apaisée, je ne sais ce que je lui balbutiai, ni ce qu'elle me répondit. Elle me parla ensuite des crève-cœurs qu'elle essuyait depuis le matin jusqu'au soir. Mais ce qui me pénétra, ce fut de l'entendre s'écrier : « Je n'ai plus ni feu ni lieu ; je n'ai pas de chemises ; si je veux avoir un lit pour ma fille et pour moi, il faudra que je l'achète. » Cette idée de n'avoir plus de chez soi, me frappe comme elle, et puis nous voilà à nous affliger de plus belle. Là-dessus Mme votre mère vint, avec Mlle Boileau (2). Je trouvai votre mère très vieillie, et la mine un peu grise à Mlle Boileau. Cela se passa. Nous causâmes encore un peu. L'heure du baron approchait. Je pris le placet. Je m'en allai. Mme votre mère me demanda quelques livres d'amusement que je lui envoyai hier. J'y retournerai ce soir sur les cinq à six heures.

Ma malade est hors de danger ; mais ses forces lentes à revenir, l'oisiveté et le lit auxquels elle est condamnée, la sévérité de la diète à observer, la paresse qu'il faut garder, l'ouvrage qu'elle voit à faire autour d'elle, le surcroît de dépenses qui dure trop

(1) A partir de la banqueroute de son mari, Mme de Salignac s'appellera Mme de Blacy.

(2) Amie de Sophie Volland.

longtemps à son gré, toutes ces sottises la chagrinent et la font pleurer comme un enfant.

Je suis bien aise que vous soyez contente de ma lettre. Mais Madame votre mère est une étrange femme. Imaginez qu'en feuilletant ses papiers, elle a reconnu qu'elle devait une année du vingtième. Je suis revenu à Damilaville pour voir s'il n'y aurait pas moyen de réparer ce qu'il y a de mal fait. Il a eu un moment d'humeur, et puis il a écrit à tout hasard.

Je vous ai parlé dans ma dernière d'une vérité après laquelle je m'étais mis à courir. Eh bien, je crois qu'à la fin je la tiens. Mais il faut aller doucement, toutes les fois qu'il s'agit de se couvrir de ridicule ou de gloire. Je serai bien sûr de mon fait, quand j'en dirai le premier mot. C'est une chose à laisser mûrir. Il y a tout à gagner à prendre ce parti. On est comme un certain de Livoncourt, dont je crois vous avoir parlé, qui n'avait dans son gousset qu'un méchant morceau de verre coloré, mais qui pendant deux à trois mois qu'il mit à venir du Caire à Paris, était convaincu qu'il possédait la fameuse opale de la reine d'Alexandrie. Voilà une de ces erreurs qu'on peut laisser durer sans conséquence. En effet, qu'importe pour l'homme et pour ses semblables qu'il ait un diamant ou un petit caillou dans un écrin ?

Adieu, mes amies, portez-vous bien. N'estimez ni trop ni trop peu la richesse ; et vous, Uranie, belle, aimable, et jeune, que vous êtes, soyez sûre qu'elle et moi nous avons un avantage inestimable sur vous, c'est qu'il y a cent à parier contre un que vous nous survivrez. Nous vous conserverons toujours, et c'est vous qui nous perdrez. Adieu, encore une fois. Je ne sais plus quel mot doux vous dire, ni quelle caresse vous offrir.

---

Grimm est pour Diderot « l'ami de son âme ». Il est souvent question, dans les *Lettres à Sophie*, de cette très profonde amitié. Nous saisis-sons ici les deux amis en tête-à-tête. — Quant à M^lle^ de Lespinasse, l'amie de d'Alembert, que nous rencontrons dans cette lettre, elle n'avait point encore ouvert son salon aux philosophes, et il ne faut pas s'étonner si Diderot semble connaître à peine celle qui sera un des interlocuteurs du *Rêve de d'Alembert*.

Dimanche Me voilà de nouveau. 28 juillet 1765.

Il était neuf heures du soir passées. Je causais avec lui (1) tête à tête ; ce qui ne nous était pas arrivé depuis longtemps, quoique nous ayons toujours trouvé l'un et l'autre, à nous retirer de la foule et à fermer la porte sur nous, une douceur infinie... Voilà *une douceur infinie* qu'il fallait placer plutôt, mais je ne saurais me résoudre à récrire deux lignes pour une négligence de style... Nous examinons la conduite des hommes et la nôtre. Nous les excusons ; nous sommes moins indulgents pour nous. S'il y a quelque chose de nouveau en littérature, nous en disons un mot, sévère ordinairement; quoiqu'une belle ligne nous fasse plus de plaisir que nous ne sommes blessés de cent défauts. La belle ligne est la seule chose qui nous reste; le reste est oublié. Nous ne nous séparons jamais sans avoir trouvé les heures bien courtes. Il y en avait trois au moins que nous étions ensemble sans nous en être aperçus, lorsqu'il se lève, appelle son laquais et change d'habit...

— Et où allez-vous donc avec cet habit de couleur de muraille ?

— Souper chez la baronne, et de là à la campagne.

— A quelle heure prétendez-vous arriver ?

— L'heure n'y fait rien ; et vous, que devenez-vous ?

— Je vais causer rue des Vieux-Augustins, achever là d'oublier la maussaderie de la vie, et me réconcilier avec les hommes.

— Avec une jolie femme, c'est aussi ma recette... et qu'est-ce qu'on dit là, seuls, sur un même sopha, à une heure qui n'est pas celle des importuns ?

— Ma foi, on dit des choses de toutes couleurs.

— Je les aimerais mieux d'une seule. Je serais peut-être moins varié que vous.

— C'est de la gaieté, c'est du sérieux ; c'est de la sagesse ; c'est quelquefois un peu de folie.

— Cela me ferait désirer d'être en tiers; ne serait-ce que pour étouffer mes feuilles qui sont si minces, si minces.

— Cela dépend de vous. Laissez là votre baronne et votre campagne, et je vous emmène

(1) Il s'agit de Grimm.

— Cela me paraît leste, et je craindrais d'être mal accueilli.

— Cela est impossible d'après tous les mensonges que j'ai dits de vous.

— Monstre !

— Et pourquoi donc? J'ai suppléé à toutes les qualités qui vous manquent, par celles que je vous souhaite et qui pouvaient vous faire désirer.

— Monstre affreux !

— Et quel inconvénient y a-t-il à cela, pourvu qu'on ne vous voie jamais ?

Voilà ce qu'on appelle renvoyer son homme à la campagne, fort lestement... Quoi que ce soit qu'on propose aux hommes, il est honnête de leur en montrer les inconvénients et les avantages. Il n'est pas nécessaire de vous dire le lieu de la scène.

J'ai passé avec la chère sœur plusieurs soirées tout à fait agréables. Nous avons souvent parlé de vous, mais vous n'y étiez pas. Elle prétend toujours que si je n'y prends garde, j'éveillerai dans le cœur de votre petite nièce des sentiments qui nuiront à son bonheur. Je la laisse dire et je vis.

Voici une autre aventure qui n'est pas plaisante. Nous avons tâché Mme Diderot et moi à témoigner à d'Alembert tout l'intérêt que nous prenons à sa situation. Depuis que nous l'avons su malade, régulièrement tous les jours, Madame y a été le matin, et moi l'après-midi. On le dit hors de danger; j'en accepte l'augure comme de l'événement qui me surprendra le plus et qui me sera le plus agréable. C'est une indigestion dont il a laissé traîner les suites pendant deux ou trois jours et qui a dégénéré en une inflammation de bas ventre, pour laquelle il a fallu saigner et resaigner, malgré la contre-indication de l'indigestion.

Le jour que je le vis, il m'effraya. Il avait le visage bouffi, les yeux hagards, les lèvres brûlées, et le teint d'un noir livide et plombé; cependant il avait conservé son ton plaisant. Je lui dis de Damilaville qu'il était pourtant résolu à faire le voyage de Genève, et il me répondit qu'il croyait aller voir Esculape, mais que le voyage était pour Apollon (1). Mais venons à mon aventure : à la première visite que Mme Diderot lui rendit, elle y

(1) Esculape et Apollon, sans doute le docteur Tronchin et Voltaire.

trouva Bourgelat, Watelet, un abbé Bosc, Morellet, et une Mlle d'Espinas qui s'y établit le matin à huit heures et qui n'en sort qu'à minuit. D'Alembert lui (1) demanda des nouvelles de ma santé qui n'était guères meilleure alors que la sienne. La bonne dame (2) qui aime à bavarder, n'en perdit pas l'occasion, et l'abbé Morellet qui aime à plaisanter, le lendemain chez le baron, se mit à me dire sa conversation d'une manière assez ridicule et qui commençait à intéresser les auditeurs, lorsque je l'arrêtai tout court, en lui représentant d'un ton très sérieux et très ferme qu'il parlait de ma femme et qu'il me ferait plaisir de s'en taire, ou de prendre un ton que je pusse supporter. Puis tirant un fauteuil en face du sien, je m'assis, et lui dis :

— Monsieur l'abbé, voudriez-vous me faire la grâce de m'écouter deux minutes, mais sans m'interrompre ? En revanche je m'engage de vous donner tout le temps qu'il vous plaira pour me répondre.

Il y consentit et je continuai :

— L'abbé, vous êtes plaisant de votre métier, mais il y a quelques règles qu'un plaisant doit savoir, que vous savez peut-être, mais que vous oubliez toujours. La première, c'est qu'à moins que d'avoir à faire au plus méprisable des hommes, on ne doit jamais s'attendre qu'il souffrira patiemment qu'on avilisse en sa présence, son père, sa mère, sa femme, son fils, sa fille et ses amis. La seconde, c'est que la plaisanterie a sa mesure, au delà de laquelle le plaisant n'est plus un homme d'esprit, mais un impertinent. La troisième, qui demande la plus grande sagacité, c'est de connaître la situation de celui à qui l'on adresse la plaisanterie; quand un homme est gai, se porte bien, est dans un état de prospérité, il est tout à fait disposé à la recevoir ; en toute autre circonstance, lorsque sa santé est mauvaise, son âme embarrassée de chagrin, la plaisanterie est tout à fait déplacée ; et pour vous faire sentir combien cette règle est indispensable et difficile à suivre, croyez-vous que lorsque nous regrettions tous le Montamy, le plus ancien ami du baron, ce fut une plaisanterie bien placée de votre part que de lui dire que son ami qu'il venait de perdre était allé lui assurer une place dans l'autre vie ? Une quatrième règle, c'est que quand on oublie les trois précédentes,

(1) A Mme Diderot.
(2) Toujours Mme Diderot.

le plaisant s'exposait à faire sauter l'homme par la fenêtre.

L'abbé, sans me répondre que par l'excuse la plus modeste et la plus vraie, me tendit une main d'amitié que je pris et il n'en fut plus question. Si Suard avait été là, je n'aurais jamais pu me tenir que d'ajouter : voilà quatre règles qu'un plaisant doit avoir toujours présentes, et dont M. Suard pourrait aussi faire son profit. Mme d'Holbach, qui n'aime pas l'abbé, m'accabla d'attentions pendant tout le dîner...

Après dîner, je causai beaucoup avec elle. Nous parlâmes de la foule de ses adorateurs. Je ne pus lui taire que les sentiments qu'ils avaient pour elle n'accroissaient point du tout mon estime pour eux, qu'ils savaient tous écrire de belles sentences bien morales, bien honnêtes, mais qu'ils se dispensaient de s'y conformer... « Est-ce que cela dépend d'eux ? Je n'en sais rien, mais je sais qu'il n'y en [a] aucun qui vous connaisse autant et qui vous trouve aussi aimable que vous me le paraissez cependant. — C'est que vous ne m'avez jamais vue le matin. Venez me voir le matin... » D'Alainville ajouta : « Elle mettra en jeu pour vous tous ses artifices. — Je m'en garderais bien, lui répondit-elle. Il est trop fin, il me devinerait, et je manquerais mon coup. Je laisserai la chose se faire d'elle-même... » Cette femme ne sait pas combien je suis gardé. Elle est sans doute pleine d'esprit ; le serpent n'est pas plus adroit et plus insinuant qu'elle. Elle a de la gaieté, de la légèreté, de la douceur, des yeux, du teint, de la fraîcheur, de la jeunesse... Mais j'aime, mais j'aime une femme unique et charmante. Mais je m'estime infiniment de l'attachement que j'ai pour elle. Mais je suis homme de bien, et il y a près de cinquante ans. Mais la femme et la fille de mon ami ont été de tous temps des objets saints pour moi ; mais je crains le remords plus que la perte de la vie...

Chère amie, tu ne saurais deviner combien je me prise d'avoir su rendre justice à toutes tes qualités ; combien je me tiens heureux de t'avoir rencontrée ; combien tu m'étais chère la première fois que je te le dis ; combien tu me l'es devenue davantage depuis ce temps-là. C'est que ce n'est point une illusion. Le temps dissipe toutes les illusions, et toutes les passions finissent. Plus je t'ai vue et plus je t'ai aimée. Le temps n'a fait qu'accroître ma tendresse ; c'est qu'elle était fondée sur des qualités dont j'ai senti la réalité et la valeur, de jour

en jour. Ton amant n'a fait que suivre l'exemple de tes amis. Ils ont plus d'amitié et moi plus d'amour pour toi que jamais. Ta mère, tes sœurs, tes nièces, toutes tes connaissances, sentent leur attachement se fortifier par l'habitude de te posséder ; et moi, je ne reste pas en arrière au milieu d'eux.

---

M^me^ Legendre, sœur de Sophie, qui joue un si grand rôle dans leurs relations, était la femme d'un inspecteur des ponts et chaussées, bourru et jaloux, qui mourut en 1770. C'était cependant un amateur distingué d'éditions rares et de tableaux, comme en témoigne une notice imprimée de ses collections. — Les querelles contre Rousseau battaient leur plein. Voltaire venait de publier un libelle anonyme intitulé le *Sermon des citoyens*, qui dévoilait les tares de Jean-Jacques. De là sans doute la colère de Rousseau, qui passa à Paris en décembre 1765 pour aller se réfugier en Angleterre.

Paris, ce 27 janvier 1766.

Si M^lle^ Volland voulait être vraie, elle m'avouerait que c'est à la chère sœur (1) que je dois les trois ou quatre lignes de reproches qu'elle me fait sur mon silence. Mais voici ce qui est arrivé ; c'est que ne parlant point d'après son cœur, elle a passé la mesure, je ne l'exposerai pas davantage à sortir de son caractère, car je serai si discret avec la chère sœur que mon amie ne sera plus dans le cas de me gronder sur ses avis. Au reste, cette chère sœur est dans un état pitoyable. C'est du rhume, de la fièvre, une courbature qui lui brise tous les membres. C'est un enfant qui la tient en l'air toutes les nuits. C'est un mari plein d'humeur qui lui rend de petits soins avec toute la mauvaise grâce possible.

Hier, ce mari obstiné à nous faire compagnie nous ennuya tant qu'il voulut. Je tâchai de l'entamer sur son métier. Je lui parlai architecture. Je lui demandai ce qu'il pensait de la raison que j'avais donnée du bon effet des figures humaines qu'on voyait quelquefois au haut des palais des rois et autres grands édifices, où je croyais, par la proportion qu'elles gardaient avec les étages de ces édifices, qu'elles en représentaient les véritables hôtes. Il m'écouta et ne répondit rien. Aujourd'hui

(1) M^me^ Legendre.

nous nous sommes gripés assez vivement, sur une question de peinture. Je prétendais qu'il ne se passait rien au théâtre qui fût assez vrai pour servir de modèle à aucun autre art d'imitation; il n'était point de cet avis. Il pense, lui, que Pigalle et Falconnet n'ont rien de mieux à faire que d'aller au théâtre étudier la Clairon, la Dumesnil, la petite Arnould (1). Je pense, moi, que ce sont des copies souvent gauches, toujours froides et maniérées de la nature. Là-dessus, je lui demande quel rapport il y a entre Aménaïde, dans *Tancrède*, et une femme qu'on conduirait vraiment au supplice : entre la douleur qu'on sent et la douleur qu'on simule; la joie qu'on éprouve et la joie qu'on s'efforce de montrer sans l'éprouver; la passion qu'on a et la passion qu'on joue; ce qu'il y a de commun entre une mère dont on vient de tuer l'enfant dans la rue, et une mère qui vient de perdre le sien dans la coulisse. Il m'objecte Boucher qui va chercher là ses grâces; je lui réplique qu'il n'y paraît que trop; nous prenons tous les deux de l'humeur; il se tait, et moi, lui montrant sa femme qui souffre, je lui dis : « Tenez, monsieur, regardez bien ce visage et toute cette action-là. Voilà ce qu'il faut que l'artiste imite et ce que vous n'avez jamais vu, ni ne verrez jamais sur la scène, tout cela. »

Nous parlâmes ensuite de Pigalle qui est sur le point d'obtenir une gratification de soixante mille livres, de la ville de Reims (2). Je dis nettement que je passais ce sentiment d'intérêt à un homme qui avoit femme et enfants, mais qu'en Pigalle, il dégradait à mes yeux, même le talent; que je voulais qu'un artiste fût plus occupé de l'honneur que de l'honoraire. Ce propos me conduisit à la critique du monument que je fis d'une façon sanglante. Je dis que son citoyen, tout beau qu'il était, n'avait pourtant l'air que d'un portefaix; qu'on n'entendait rien ni à cette femme, ni à ce lion qu'elle menait par la crinière; que tout cela n'était qu'un amas d'idées incohérentes et disparates; et que tout homme qui avait un peu de goût et

(1) Clairon (Claire-Joséphine Leyris de La Tude, connue sous le nom de M^lle^), Dumesnil (M^lle^), Arnould (Sophie), actrices célèbres.

(2) Il s'agit du monument en bronze de Louis XV, qui fut inauguré avec éclat le 26 août 1765. Le Roi, debout, avait à ses côtés deux figures symboliques représentant la douceur du Gouvernement et la sûreté du Commerce : la Femme et le Citoyen. Ce monument fut détruit par la foule le 15 août 1792.

un peu de sens et qui regardait ce monarque qui tenait sa main étendue sur cette femme, cette bête, et cet homme nu, ne voyait là-dedans que du galimatias, qu'il n'y avait rien de beau, sans l'analogie et l'unité ; qu'il n'y avait là ni analogie ni unité, et qu'un monument eût-il cent figures, il était vicieux, si toutes ces figures et tous leurs accessoires n'étaient pas liés par une seule et même idée. J'ajoutai que de tous les artistes, il n'y en avait point qui sentissent mieux la vérité de ces principes que les architectes, qu'ils en étaient rigoureux observateurs, jusque dans les plus petites choses, et qu'ils ne plaçaient pas une guirlande, sans savoir s'il fallait une guirlande, comment il la fallait, et de quelle feuille il la fallait. Là-dessus Dom Diego ajouta qu'on avait mal fait de séparer l'Académie d'architecture de celle de peinture et de sculpture. et j'avouai qu'il avait raison. Il me demanda ce que Pigalle avait à faire de mieux que ce qu'il avait fait. Je lui répondis : garder son citoyen portefaix, placer à côté un laboureur appuyé entre les cornes d'un taureau, et mettre entre deux une belle paysanne à grands traits et grandes mamelles, allaitant un petit enfant, et son monument eût été beau, noble, un, simple et grand; on y aurait vu le monarque protecteur, non dans des conditions hautes qui se protègent assez d'elles-mêmes, mais des conditions basses qui forment le peuple et qu'on écrase, quoiqu'elles fassent la force d'un État, le commerce, l'agriculture et la population. Monument à refaire, continuai-je, et qui n'a pour lui que l'imposant de la masse et l'habileté du ciseau.

Nous passâmes de là au caractère bizarre des artistes. On en cita différents traits, parmi lesquels celui-ci, que je me rappelai, vous amusera. Un peintre était sur le point de mourir, il avait été administré, il expirait; quelqu'un lui présentait un crucifix à baiser; l'artiste moribond ouvre les yeux et dit : « Fi, ôtez-moi cette vilaine chose-là ! il n'est pas ensemble. » Mais à propos des bizarreries d'artistes, en voici une qui peint toute la vie de Voltaire et qui lui fait un honneur infini dans mon esprit. On lui fait lire une page effroyable que Rousseau, le citoyen de Genève, venait d'écrire contre lui; il entre en fureur, il se déchaîne ; il l'appelle infâme; il écume de rage; il veut faire assommer ce malheureux-là. « Cependant, lui dit un homme de la compagnie, je sais de bonne part qu'il doit venir vous demander un

asile, et cela aujourd'hui, demain, après demain peut-être: que lui ferez-vous? — Ce que je lui ferai, dit Voltaire, en grinçant les dents? Ce que je lui ferai! Je le prendrai par la main, je le mènerai dans ma chambre, et je lui dirai : tiens, voilà mon lit, c'est le meilleur de la maison, couche-toi là, couches-y pour le reste de ta vie, et sois heureux. » Les poètes, les artistes, toute cette famille-là est si bizarre, si singulière, si ennemie de toute lisière que le maître de la maison devrait les y laisser faire, courir, se heurter, se casser le nez, se relever, rire, crier, pleurer, sans s'en apercevoir. Ce sont comme des arbres qu'on trouve sur son chemin; on se blesse le pied contre une racine qui sort de terre; mais il n'y a qu'à frotter le bout de son pied, lever la main et cueillir quelques-uns des fruits délicieux qui pendent à l'arbre et qui sont offerts à tous.

Adieu, mon amie... mademoiselle, je voulais dire. Porte-toi bien. Conserve-moi ta santé. Sois sûre que je te verrai. Notre ouvrage paraît en Angleterre, en Allemagne, en Portugal, en Espagne, dans toutes les provinces de France, excepté à Paris où il n'aura pas plus tôt fait sa sensation que je serai libre et que je t'apparaîtrai. Combien je t'aimerai! et vous donc, vous ne m'aimerez pas? Bonsoir, ingrate, voilà deux heures du matin qui sonnent. Bonsoir.

DIDEROT.

# FEMMES D'AUJOURD'HUI

## IV [1]

### LA PHARMACIENNE

Je sais à Paris, enclos de hauts murs et d'arbres frais, un jardin charmant taillé en parterres paisibles comme un jardin de monastère et qui produit les essences les plus diverses, les fleurs les plus hétéroclites, l'ensemble le moins uniforme.

Ne cherchez pas ici les tapis floraux de Lenôtre où les espèces ne figurent qu'en masse et à l'état de longues traînées de couleurs, la foule rouge des géraniums, la foule bleue des hépatiques, la foule tango des soucis; non plus ces imbrications des bégonias dans les violettes et des violettes dans les giroflées roses qui font des jardins anglais des broderies orientales ; encore moins ces grandes pièces de soies monochromes que la Hollande étend sur ses polders, chair, écarlates, safran, mauves, et un métrage à vêtir toutes les Hollandaises ! Non ; d'ici l'on a banni la collectivité. Chaque plante est un échantillon. Chaque fleur s'ouvre dans le superbe égoïsme de représenter une espèce.

Mille allées divisent les rectangles encore recoupés de diverticules. Des jeunes gens et des jeunes filles y cheminent, vêtus de blanc, qui ne sont ni moines ni nonnettes, mais des élèves en pharmacie. Et nous sommes dans le jardin botanique de l'École.

On est d'abord frappé du grand nombre des femmes. L'École

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 15 février.

de pharmacie est en effet le centre où se sont engouffrées dans la plus grande proportion, depuis quelques années, les jeunes filles en quête d'une carrière libérale. Environ 40 pour 100 des garçons aux dernières rentrées. Et ici, comme partout où une singularité, une faute d'habitude, s'attachent à la présence des filles parmi les garçons, l'œil les distingue avant tous leurs camarades : la blouse plus ronde, le cou plus tendre, un pli aux cheveux.

Elles ne détonnent pas dans ce jardin savant, herboristerie verte et vivante où leurs doigts écartèlent des pétales, consultent une feuille, déterminent une labiée, caractérisent une ombellifère. Nos aïeules elles-mêmes eussent trouvé cela très féminin. Il y a d'ailleurs dans la pharmacie quelque chose de sédentaire, de moyen, de manuel et de sage qui attire à la jeune pharmacienne l'indulgence des gens de tradition et trouve grâce devant l'opinion. A entendre depuis vingt ans les dits du monde et l'attribution que l'on fait si généralement aux femmes de ce métier, il semble qu'il ne devrait plus y avoir aujourd'hui un seul pharmacien en veston et faux-col derrière son comptoir.

On doit en tout cas à ces propos sympathiques et à ce sensationnel éloge de la pharmacienne, le grand nombre des vocations qui peuplent de jeunes filles les écoles de pharmacie à Paris et en province.

Nous allons les y suivre et voir ce qu'elles deviennent.

Dans une atmosphère bleue d'âcres gaz, la salle s'enfonce comme la cuisine d'une hôtellerie gigantesque, mais dont les blancs marmitons seraient rangés devant leurs fourneaux individuels le long des murs.

Ici, rien des joyeuses chansons de la friture, rien de l'oignon excité qui revient dans le beurre, du lapin demandant à être sauté, des transports d'un pot-au-feu débordant, des pétarades d'une côtelette enragée de se dorer sur le gril. Mais de silencieuses distillations, des ébullitions régentées et tranquilles, des ballons et de longs pipeaux de verre où la vapeur molle et lasse ne siffle pas. Des combustions lentes, des réactions muettes, des cristallisations imperceptibles.

C'est, au hasard, l'un des huit laboratoires de travaux pratiques à l'École de pharmacie.

Pour cent garçons, de trente à quarante femmes, selon que

nous sommes dans les premières années ou dans les dernières, les récentes promotions ayant augmenté sensiblement la proportion du contingent féminin.

Il y a plus de cuisiniers que de fourneaux, plus d'élèves que d'expériences en train. Alors s'improvisent des espèces de mariages scientifiques, un jeune homme, une jeune fille, deux jeunes gens, une jeune fille qui s'accordent fugitivement pour une analyse, une distillation et, leur livre à la main, confectionnent en commun leur popote barbare. Parfois il faut toute une journée de surveillance avant que le précipité blanc, corps dissocié, arraché au bonheur de son calme mélange, ne tombe au fond du ballon après les lentes convulsions de l'analyse : trois jours pour recueillir par distillation vingt-cinq centigrammes d'un liquide incolore dans une éprouvette. Alors, sans nulle gravité, les ménages devisent. Ce sont des rires, puis des chansons, puis des cris : la rumeur d'une foule en délire. Cependant que les transformations de la matière s'opèrent silencieusement et que les vapeurs sulfureuses s'épaississent dans le long laboratoire assombri.

Paraît une jeune femme que sa blouse blanche ne distingue pas des autres, marquée cependant de ce subtil rayon de paix dans le regard que donne aux femmes une plus longue pratique de la science. Elle va de groupe en groupe, arrête une réaction ou la renforce en acide, tempère une ébullition, explique une formule à l'un de nos ménages, empêtré.

C'est une monitrice.

A elle de surveiller le laboratoire, de guider les débutants dans leurs expériences, de leur dévoiler le mystère souvent obscur des formules, de relever les erreurs dans une réaction, les imprudences dans les manipulations. Il y a encore des moniteurs à l'École de pharmacie, mais il y a surtout des monitrices.

La monitrice est une jeune fille entrée naguère à l'École avec l'idée bien arrêtée d'accomplir sa carrière dans la pharmacie. Elle a vu l'officine, les sphères vertes et rouges, astres brillants des sous-préfectures les soirs d'hiver, ces grands bocaux de faïence ancienne où l'on peut lire le mot *Diascordium* en caractères chancelants; elle a vu le comptoir, les balances de précision, le moule à cachets, les poudres, la caisse avec la machine à calculer. Elle s'est crue destinée à la délicatesse des

petits paquets, à plisser artistement le papier rouge translucide autour des bouchons de sirops ou de collutoires, dans une atmosphère de phénol, de julep et d'écorce d'orange. Elle s'est rêvée elle-même, souriante et digne, attirant à sa boutique une clientèle encline aux épanchements, pendant que la machine à calculer de la caisse édifiait, à force de déclics, une rapide fortune.

Charmée d'un tel espoir, elle a fait sa première année d'études, puis la seconde. A la troisième, ayant monté de laboratoire en laboratoire, un démon secret, ce génie fulgurant, invisible au vulgaire, mais que connaissent bien tous ceux qui se sont plongés dans cette vie créatrice de la chimie où l'on est comme des dieux, l'a saisie. Ce jeu de la réussite, cette domination sur la matière, cette obéissance constante des corps au bon plaisir humain à quoi la femme semble plus sensible, comme si la chimie, exacte et concrète, était le féminin de la physique, ont relégué au loin, comme vulgaire et indigne, l'officine sans poésie. Sa quatrième année terminée et son diplôme de 1re classe obtenu, elle a fait fi du parchemin : des liens trop puissants l'attachaient au laboratoire. Elle y est demeurée.

Cette petite histoire n'indique pas un état d'esprit exceptionnel, mais une sorte de loi bien connue à l'École de pharmacie, qui en 1928, sur 1 294 élèves, comptait 334 femmes, et qui, à cette date, n'avait fourni à Paris et au département de la Seine que 51 pharmaciennes établies.

Même cette réserve faite que le grand afflux de jeunes filles à l'École ne date que des dernières années, la différence du chiffre entre élèves pharmaciens et pharmaciennes établies, suppose un déchet considérable. Que deviennent les autres, celles qui n'ont pas, comme beaucoup, abandonné leur art pour se marier ?

C'est ici qu'on est obligé de reconnaître le grand charme que cette chimie, principale matière du programme des études à l'École, exerce sur les femmes. Celles qui l'ont goûté s'acheminent difficilement vers le commerce, premier but de leurs efforts. Il opère dès la seconde, dès la troisième année. Les plus raisonnables vont jusqu'à leurs « derniers définitifs ». Beaucoup, en cours d'études, abandonnent l'École de pharmacie pour l'Ins-

titut de chimie. Le plus grand nombre va peupler les usines de teinturerie, de parfumerie, de soie artificielle en qualité d'ingénieurs. 30 pour 100 poursuivent leurs études jusqu'à la thèse de doctorat en pharmacie. Enfin les plus passionnées de science se dirigent vers les laboratoires officiels.

Au ministère de l'Agriculture, par exemple, le laboratoire national du contrôle des matières alimentaires et des médicaments, est dirigé par une ancienne pharmacienne. C'est à une autre que sont confiées les destinées du laboratoire du département de Seine-et-Oise.

On a dit que les femmes manquaient de l'esprit de synthèse; elles doivent à tout le moins posséder passablement celui d'analyse...

C'est sur le compte de la patience féminine qu'on met généralement ce penchant qu'elles montrent pour les manipulations de la chimie. Elles seraient expertes à débrouiller les éléments comme les fils emmêlés d'un écheveau de soie. C'est bientôt dit. Il faut y chercher des raisons psychologiques plus subtiles, et tout ce qu'une femme est capable d'incorporer de rêve à la science.

Un des laboratoires de quatrième année. Le grand brouhaha de plus de cent jeunes bavards pérorant en blouse blanche autour des fourneaux. Des prélèvements de vin rouge suspect bouillonnent dans des ballons de verre, soumis à l'épreuve du feu, réduits aux derniers aveux, à la vérité suprême, par l'analyse. A côté, de jaunes liqueurs justiciables du seul pharmacien, sont interrogées dans leur éprouvette par les yeux experts d'une fraîche jeune fille, des yeux de chimiste auxquels on ne peut rien cacher.

Voici que devant les lenteurs d'une réaction sur les benzoates se sont groupées cinq à six élèves pharmaciennes en proie à la critique, à l'ironie discrète, à l'interrogatoire, au procès, au jugement d'autant de jeunes hommes. On a pu travailler quatre années durant sous une blouse identique, décomposant les mêmes éléments, prenant les mêmes notes de cours, accomplissant les mêmes gestes sans différence, nouant des camaraderies solides, cultivant, — qu'on soit homme ou femme, — des rivalités ou des sympathies homogènes : on n'a pu annuler la réaction divine des regards qui s'affrontent entre jeunes gens

et jeunes filles. L'œil masculin, à la minute où a cessé la manipulation commune au cours de laquelle s'emmêlent sans mystère ni émoi les doigts fuselés de la fille, les doigts spatulés du garçon, revoit immédiatement dans sa camarade la proie féminine, la proie plus faible, la proie incompréhensible, fuyante, déraisonnable, illogique, sans sagesse. Qu'une dizaine de garçons se réunissent dans une discussion commune avec des femmes, c'est pour leur donner tort.

Aujourd'hui les jeunes femmes présentes, dont deux ont déjà épousé — pour de bon — des camarades, sont attaquées sur la déviation de leur carrière. C'est qu'en effet, l'une d'elles travaille en vue du doctorat. L'autre aspire à demeurer dans l'École comme monitrice. Une troisième, qui va obtenir cette année son diplôme de pharmacienne de 1re classe, avoue qu'elle ne se soucie nullement de s'établir. Celle-ci veut faire du laboratoire à l'Institut Pasteur. Celles-là vont se spécialiser dans des usines.

— Vous êtes folles, disent les garçons. Alors qu'une officine habilement tenue peut vous rendre riche en quelques années, que la nouvelle loi sur les spécialités qui autorise à en majorer le prix pour en tirer un bénéfice, simplifie et rend en même temps plus lucrative la pharmacie, qu'à vos débuts même et dès les premiers mois vous y pouvez gagner beaucoup d'argent, vous allez vous contenter de douze à quinze billets de cent francs par mois qu'une usine va vous marchander pour moisir dans ses laboratoires d'études? Et tant de travail, l'effort de vos plus belles années, auront abouti à une vie de privations, où acheter une robe deviendra pour vous un problème, où vous hésiterez même devant une paire de bas de soie!

Et c'est ici que je fis de la psychologie des femmes une expérience saisissante, car, à cette accusation de folie, elles souriaient tranquillement, sachant bien qu'elles possédaient leur sagesse à elle, n'ayant rien à voir avec les ambitions des hommes.

— Mais puisque nous aurons de quoi vivre, disaient-elles en lissant de la main ce revers de leur blouse blanche qui s'échancrait sur une toilette déjà assez piquante dans sa simplicité, qu'avons-nous besoin de plus?

Une telle phrase excitait les garçons en les démontant.

Leurs regards s'allumaient comme si ces compagnes de leurs études, ayant perdu la tête, laissaient choir à leurs pieds des trésors durement gagnés, les négligeaient, en faisaient fi.

— Vous ne savez donc pas ce que c'est de devenir riches?

— Si... mais tous les risques d'un commerce?

— C'est justement là l'intérêt du jeu et ce qui rend la partie attrayante.

— Mais tout le tracas qu'il y a d'acquérir un fonds?

— Est-ce que cela compte en regard de la fortune qui vous attend?

— Cela compte si bien que nous préférons entrer sans nul souci dans les places qu'on nous offre.

— Vous y travaillerez dix fois plus, sans profit.

— Oui, mais à un travail qui nous agrée.

— Le travail n'est pas un but, mais un moyen!

— Savoir!... répondait la féminine Sapience avec des yeux tout apaisés et déjà tout béats devant la vision des cornues, des alambics qui ne feraient jamais défaut à leur rêve d'alchimistes.

Il ne faudrait cependant pas conclure ici qu'aucune pharmacienne diplômée ne va jusqu'à l'exercice de sa profession.

Paris, à lui seul, compte 36 officines exploitées par des femmes, et la banlieue possède 15 pharmaciennes établies. De ci, de là, en province, on signale comme une nouveauté telle pharmacie tenue par M^me^ ou M^lle^ Une Telle.

Mais il semble qu'une condition soit nécessaire pour qu'une jeune fille qui sort de l'École à vingt-cinq ans prenne la décision de s'établir: c'est que le fonds de pharmacie, local, matériel et bail, lui soit présenté sur un plateau par une main tutélaire.

Vous les avez vues, il y a un instant, se désister l'une après l'autre, se buter, pour le plus grand nombre, à la difficulté d' « entreprendre » qui paraît toujours formidable à la femme française. C'est que, dans notre pays, les femmes pratiques et ordonnées, — et n'est-ce pas chez elles qu'apparaissent en clair les dons et les manques d'une race? — redoutent l'aléa et reculent devant l'aventure. « Et, si je ne réussissais pas?... Et les échéances de fin de mois?... Et s'il se trouvait que j'eusse été trompée sur le chiffre d'affaires?... Et si je ne parvenais pas à rembourser ma commandite? »

En vérité, rares en France sont les jeunes filles, — pour aujourd'hui, à tout le moins, — qui aient le front de passer outre à de telles objections. Vous les voyez, sans craindre l'effort, s'embarquer dans des carrières où elles n'engagent que leur énergie : le barreau, la médecine, l'art dentaire, la chimie, etc.; se précipiter vers les sillons tout tracés des emplois administratifs. Mais chez un peuple qui ne fait des affaires que par effort rationnel (non par instinct) et qui passe à l'étranger pour intellectuel, artiste, littéraire, on ne demande pas que les femmes se portent spontanément vers l'entreprise.

Et voilà pourquoi les pharmaciennes que nous voyons établies sont celles qui, fréquemment, succédèrent à leur père. Ou bien encore celles qui tiennent à leur propre nom une officine en attendant que leur jeune mari, un ancien camarade retardé dans ses études par le service militaire, passe ses examens définitifs et obtienne son diplôme. Ou enfin celles qui reçurent en héritage une pharmacie pour s'être fait apprécier du titulaire lors d'un stage prolongé, mais elles n'ont pas, d'ordinaire, créé, à proprement parler, une maison de commerce.

Comme à toute règle, des exceptions.

Il y a vingt ans, alors qu'une pharmacienne passait encore pour un phénomène, Mlle X... s'installe dans une ville importante de la grande banlieue parisienne. Elle est, à ses confrères déterminées d'aujourd'hui, un charmant précédent. Fine, enfantine, brune figurine; un Saxe derrière le comptoir. Ses longs cils noirs tempèrent de douceur tout ce qui s'amoncelle d'énergie pour indurer les prunelles de cette fille mineure écrasée de responsabilités médicales, toute seule au fond de sa boutique contre un public adverse dont la protège une porte au timbre strident.

Stupeur de la clientèle qui de jour en jour prend contact avec la jeune titulaire. Pour se vanter ensuite d'avoir vu la pharmacienne, on va lui acheter un bâton de réglisse, un paquet de tilleul et il n'est bruit que d'elle dans le quartier. Mais lui confier une ordonnance, à Dieu ne plaise! Quelle sécurité peut inspirer une péronnelle audacieuse qui se mêle de succéder au vieux pharmacien à barbe blanche?

Quand la Française se met à risquer tout, elle a de merveil-

leuses réserves d'endurance et de ténacité pour user l'obstacle. Mlle X... ne se rebuta pas. Elle se contenta de demeurer dans sa boutique, amène et souriant à tous ceux qui entraient. Tant de charme, de sérieux, d'application, vainquirent une ville. On ne résista pas longtemps. La volte-face se produisit d'un seul coup. Le bruit courut que les ordonnances étaient exécutées par la jeune fille avec des produits de premier choix. A partir de cet instant, sa réputation d'une conscience plus scrupuleuse, d'une attention plus soutenue, d'une ponctualité plus loyale fut établie. Et soudain, Mlle X... fit sa fortune.

Aujourd'hui, mariée à un confrère qui possède sa pharmacie propre, mère de famille modèle, cette ancienne, toute jeune encore, possédant l'une des officines les plus achalandées de la ville de Y..., est vraiment le type et l'exemple de la pharmacienne moderne.

Mme Y... me dit : « On ne lutte pas seulement contre la clientèle, il y a les commis auxquels il faut tenir tête. »

L'élève a, sur la jeune pharmacienne, sa supériorité d'homme, d'aîné, d'expert dans le métier. Ses doigts ont pesé toutes les poudres possibles, filtré toutes les décoctions. Il se vante de ne pas ignorer une formule du Codex. Il se croit certes plus pharmacien que la pharmacienne. Dépit. Aigreur. Laisser-aller. Au premier reproche de la jeune femme, il prend la porte.

Mme Y... a remplacé l'élève amer par un commis jovial. Or, voici que l'aspirine, la quinine, les pilules d'or, les spécialités coûteuses fondent dans l'armoire vitrée comme sous le coup d'une vente frénétique. La jeune pharmacienne sans défense se voit donc en face d'un grand diable de bandit qui la dépouille chaque jour. Les femmes d'aujourd'hui, contrairement à celles de la Bible, quand elles veulent vaincre un homme ne commencent point par l'endormir. Mme Y... affronta celui-là tout éveillé et lui dit son fait. Cris, protestations, menaces. Elle se contenta de secouer la blouse de l'infidèle commis; de menus paquets tombèrent. Elle le mit dehors sans qu'il eût envie de regimber.

D'autres fois elle est en proie à un étourdi qui interchange les étiquettes sur les fioles d'une ordonnance, baptise interne l'usage externe, fait ingurgiter le gargarisme au patient, le gargarise d'un purgatif.

— Croyez-moi, me dit Mme Y..., la grande difficulté pour nous autres pharmaciennes, ce n'est pas le public, c'est le personnel masculin.

— Que n'employez-vous des femmes, alors, madame?

— Les femmes? reprend-elle avec vivacité, j'en ai essayé; mais c'est mille fois pire!

Je dirai encore l'histoire de Mlle P... élève de cette École de pharmacie de Marseille qui compte aujourd'hui près de 250 femmes.

Fille d'un médecin, Mlle P... entendait bien ne pas suivre l'exemple de ses compagnes qui, une fois leurs études finies, avaient presque toutes abdiqué la pharmacie. Son diplôme en mains, elle prend la gérance d'une pharmacie dans un département voisin des Bouches-du-Bhône, et enfermée là, comme un chasseur en embuscade, guette son gibier : dans l'espèce, une jolie officine à vendre quelque part. Mais, ou ces fonds de pharmacie coûtent des prix fous, ou ils sont sis dans des pays impossibles.

Un jour de vacances qu'elle se promenait dans la banlieue d'une grande ville du midi, Mlle P... y remarqua l'absence de pharmacie. L'idée lui vint d'attacher ici sa fortune. Et voici où cette fière jeune fille se révèle toute différente de celles que j'ai dépeintes jusqu'ici, hésitantes, craignant le risque, impuissantes à mettre debout une entreprise. Elle déniche à un beau carrefour un immeuble en construction, loue sur-le-champ la boutique future, puis retourne à sa gérance lointaine, d'où elle dessine elle-même pour l'architecte les plans et l'agencement d'une pharmacie extra-moderne. A distance encore, — remarquez le tour de force, — elle l'assortit des mille et un médicaments, bases, poisons, poudres, essences, liqueurs, spécialités qui doivent se multiplier à l'infini chez nos apothicaires du vingtième siècle. Mais avec cette prévoyance économique des esprits féminins bien organisés, elle a soin, prudemment, de n'en commander que des doses minimes, pour le hasardeux commerce où elle s'engage. Puis, sa gérance terminée, la voici faisant irruption dans le pays, revêtant sa blouse blanche, s'attaquant aux caisses et bourriches des droguistes en gros, rangeant ses fioles, remplissant l'armoire aux poisons, aménageant le laboratoire, y dressant ses balances de précision, le

moule à cachets, par cette précaution bien judicieuse de mettre les manipulations à l'abri du public, de ses bavardages, de ses distractions.

Quatre ou cinq jours plus tard, voilà la boutique fraîche, parée, meublée de ses flacons, avec le pèse-bébé symbolique, colonne de l'officine d'une pharmacienne. Le rideau de fer se lève sur ce décor. A la curiosité des habitants apparaît, au fond du théâtre nouveau, cette fille encore toute jeune, mince, la taille longue et flexible, douce et parlant peu, qui inspire confiance.

Depuis lors, la pharmacie ne se vide pas.

Joie des habitants de n'avoir plus, pour une ordonnance, un calmant, un cachet ou une blessure, à courir jusqu'à la ville lointaine. Joie de trouver toujours, comme une madone bien patiente, cette blanche jeune fille qui les attend dans son décor riant. Pour les hommes, elle est comme une infirmière sacrée; ils sont devant elle déférents et polis, amollissant leur voix pour l'interroger sur le meilleur savon à barbe. Il n'est purgatif qui ne se fasse poétique en passant par ces longues mains fines; il n'est cautère qui ne devienne bénin.

Ici, les femmes s'épanchent. Ce pèse-bébé est le premier cran d'un engrenage où, une fois mis deux sous, on est happé corps et âme, y compris l'enfant pour des confidences interminables. Mlle P... acquiert ainsi dans cette campagne une influence, une action irrésistible. Hygiène, puériculture, bon sens, éducation, cette ancienne interne des hôpitaux de Marseille suggère tout.

Elle réussit pécuniairement au delà de tout espoir. Sa sagesse, sa prudence, sa mesure ont été le Lloyd qui assura son audace. Son fret aventureux était là sous l'égide d'un fameux consortium de vertus. Peut-être faut-il voir en elle le précurseur d'une nouvelle génération de Françaises qui nous réservent encore des surprises, non plus, cette fois, par leurs possibilités intellectuelles, mais par leur esprit d'initiative.

Qui dira la mission d'une pharmacienne dans de petits chefs-lieux de canton arriérés, dépourvus parfois de médecins, où, le cas échéant, la seule vitesse de l'auto permet à celui du village voisin d'arriver à temps, avec la boîte de médicaments, les calmants, les sangsues?...

Sa boutique serait vite achalandée. Nous qui, d'un coup de téléphone, pouvons tenir sur l'heure l'analgésiant, le coupe-fièvre ou le révulsif désiré, nous n'imaginons pas une disette de remèdes. Tant de pauvres campagnards en meurent, cependant! Les jeunes filles qui auraient assez de détermination pour affronter la vie au village, l'aléa commercial, les préjugés paysans, seraient sûrement récompensées.

On les voit fort bien tenir derrière leur comptoir ce rôle d'arbitre, d'augure, apprenant aux jeunes mères l'hygiène, la propreté, l'alimentation de l'enfance, combattant les erreurs, l'ignorance, l'imprudence, l'alcoolisme. Et elles feraient cela gentiment, sans lunettes, sans esprit de suffragisme, sans ligues, sans méthodisme, en bavardant avec les papas, en devisant intimes et discrètes avec les mamans, en petites Françaises.

Et puis, qui les empêcherait d'épouser un jour le notaire ou le jeune docteur de l'endroit?

N'ai-je pas tracé jusqu'ici des tableaux trop idylliques de la pharmacienne en fonctions?

En voici un qui fera le revers de la médaille.

Je connais une jeune pharmacienne établie à la campagne où elle habite, avec une amie, une jolie maison en bordure de telle route départementale, lit habituel d'un flot d'automobiles.

C'est la nuit. La pharmacienne dort dans sa chambre depuis plusieurs heures peut-être : paix, ténèbres muettes. Soudain, le silence est brisé violemment par l'éclatement de la sonnette de nuit. Premier coup pour rien : la jeune fille sait faire la part des mauvais plaisants. Deuxième avertissement plus pressant : elle bondit hors du lit, enfile une blouse. La voici, la porte ouverte, devant trois hommes dont deux portent le troisième, blessé, couvert de sang. Ils l'ont trouvé, disent-ils, barrant la route, victime d'automobilistes inhumains. Un fauteuil dans l'officine. Le blessé en état de choc y est étalé, les bras pendants; la pharmacienne s'empare d'eau distillée, de tampons d'ouate, d'éther : léger remue-ménage d'armoires ouvertes, de fioles entre-choquées. Elle revient au patient. Stupeur! les deux hommes ont disparu. Elle a beau les appeler : un ronflement d'auto lui répond, décroissant comme le bourdonnement d'un moustique.

Elle se voit donc seule avec ce chemineau privé de sens. État grave sans doute. Les plaies sont dénudées : apparaissent des coupures de l'oreille, de la joue, de la tempe, tout ce qui peut advenir du profil d'un homme étendu à terre quand le frôle à grande vitesse l'aile noire d'une auto.

Ma jeune pharmacienne, son blessé propre et net maintenant, ne peut relever sur tout le corps la sensibilité d'aucune contusion. Alors, avec de l'éther elle le réveille, il ouvre des yeux abrutis ; à voir cette jeune fille attentive aux signes de sa vie revenue, il sent un bien-être sous les bandelettes du pansement.

— Ma casquette ?... demande-t-il.

Avec des gestes hébétés, il y introduit sa tête garnie de gazes blanches, avale avidement le cordial que lui offre son infirmière. Celle-ci, découvrant enfin son état d'ébriété, veut le conduire doucement vers la porte.

— Vous voilà sauvé, maintenant : il faut vous en aller.

— Ah ! pour ça, non ! déclare-t-il, béat, et entêté dans sa béatitude.

Mlle X mesure de l'œil les forces de cet homme de peine, aux épaules puissantes. Pour la première fois peut-être, elle sait ce qu'est la peur qui décoordonne l'harmonie intérieure, fait sentir à une femme très équilibrée qu'elle a des nerfs capables d'être fous. Elle se cite à elle-même diverses éventualités troublantes. Enfin, à son appel, son amie survient, la trouve blême devant un blessé ivre qui maintient drôlement sa ferme détermination de ne pas quitter la place.

Alors une lutte discrète s'engage entre les deux jeunes filles et le robuste chemineau, heureusement privé par l'ivresse du contrôle de ses muscles. Avec des mots sévères, elles le sidèrent, l'hypnotisent. Elles ne sont que deux, et bien fragiles, mais il y a une autorité dans leur parole de femmes en place, nanties d'une fonction officielle dans la cité. Le vagabond, humble au fond, se met debout Une pression légère sur le bras, et on le dirige ainsi jusqu'au seuil.

— Je vous assure, me disait Mlle X, que le tour de clef fut vite donné derrière lui !

Il y a deux générations, ce fait divers bien caractéristique de la vie d'une pharmacienne au village ou à la ville, aurait glacé d'effroi nos grand mères, et, je crois, surtout nos grands pères. Une société où la femme, par sa fonction, aurait couru des

dangers, n'était pas, à leurs yeux, une société raffinée. Sept siècles de mœurs françaises fondées sur la chevalerie interdisaient aux hommes, au nom de l'honneur, de laisser la faiblesse féminine risquer, par état social, un péril.

Notre époque voit le contraire. L'homme n'a pas changé pourtant. Mais c'est la femme elle-même qui semble revendiquer ce péril dont nos pères la protégeaient autrefois.

Elle le revendique... ou plutôt l'intrépidité fait partie d'un ensemble d'énergies diverses, pièce élémentaire d'une cuirasse dont elle s'est revêtue. Notre société ne vit plus sous le régime de la femme faible. Reporter de guerre, voyageuse de commerce, receveuse des Postes dans la brousse, doctoresse appelée en pleine nuit vers l'inconnu ou bien ouvrière dans une usine d'explosifs, comme la jeune pharmacienne isolée dans le village, elles sont toutes les amazones de la société, servant au péril des éléments ou des malfaiteurs.

Puisse l'esprit de chevalerie nous demeurer, quoique périmé, sous la forme de gestes rituels, inutiles mais élégants!

COLETTE YVER.

(*A suivre.*)

# MÉMOIRES

## III[1]

### AMBASSADE A LONDRES

### (1871 — 1872)

Je mis vingt-quatre heures à arriver à Londres, traversant un pays complètement dévasté, des rivières sans pont, et des chemins à tout moment interrompus. Deux heures après mon arrivée, j'étais chez le ministre des Affaires étrangères, lord Granville, et dans une très longue conversation dont on trouvera le récit dans mes dépêches, j'eus le bonheur de le déterminer à envoyer le jour même, à son agent à Versailles, l'ordre d'insister auprès de M. de Bismarck pour la réduction de l'indemnité qui nous était demandée. Quel fut l'effet de cette intervention tardive ? Est-elle pour quelque chose dans la diminution d'un milliard que M. Thiers obtint le même jour ? Ne fit-elle, au contraire, qu'irriter et agacer M. de Bismarck, comme lord Granville le croyait, non sans quelque apparence de raison ? Je l'ignore, et comme M. Thiers ne m'en a jamais ni parlé ni remercié, je ne le saurai probablement jamais.

J'aimais encore mieux ce silence que les compliments emphatiques dont me comblait M. Jules Favre, en les accompagnant des propositions les plus insensées dont jamais ministre ait entretenu un ambassadeur.

On sait que la prétendue négociation de Versailles ne dura que deux jours, et que le troisième, les préliminaires de paix

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1er février.

étaient signés, avec le chiffre de cinq milliards pour l'indemnité, la perte d'une partie de la Lorraine et de l'Alsace entière, sauf la citadelle de Belfort. Ces horribles conditions furent apprises du Gouvernement anglais avant l'Ambassade, et ce fut lord Granville qui me les fit connaître. Je compris tout de suite l'impression de douleur que j'avais vue sur le visage de M. Thiers, mais je compris aussi qu'il avait cru devoir céder et renoncer à la vague idée d'en appeler à l'indignation de l'Europe, qui avait un instant traversé son esprit. Ce qu'on n'avait pas fait *avant*, il était manifestement impossible de le faire *après*.

— Voilà un déplorable traité, dis-je sans sourciller à lord Granville, mais ce n'est pas nous qui le romprons : nous n'avons, nous, qu'à l'exécuter; ce sera vous, ce sera l'Europe qui ne pourra longtemps supporter le maître qu'elle s'est donné.

Mais M. Jules Favre ne l'entendait pas de la sorte. Tout en signant à Versailles, il avait sérieusement la pensée de protester à Londres, et par trois fois, il me donna l'ordre exprès d'entrer à la Conférence en réclamant en faveur du principe de la souveraineté nationale, violée par l'oppression que subissaient nos provinces conquises. Je n'invente rien, et lui-même fait confidence au public dans les récits qu'il a publiés, de cette pensée qui eût pu devenir tragique si j'y eusse donné suite, mais qui, après coup et à la lecture, n'est que comique. Quel fruit attendait-il de cette démarche tardive? Pensait-il sérieusement que ceux qui nous avaient laissé abattre pendant que nous étions en armes allaient entrer dans l'arène pour nous porter secours quand nous y gisions étendus et terrassés? Je ne sais : je serais plutôt porté à croire qu'avec ses habitudes de palais il considérait Versailles comme un tribunal de première instance dont Londres était la cour d'appel, ou bien qu'en sa qualité d'avocat de la France, il voulait faire en faveur de sa cliente des réserves pour l'avenir, à valoir ce que de raison, dussent-elles n'avoir aucun effet immédiat. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Bismarck n'eût point admis ces puérilités juridiques, et personne ne peut douter que, dès qu'il eût appris qu'on le bravait si sottement, il eût déchiré les préliminaires de paix à peine signés, et fût entré de vive force dans Paris désarmé, qu'il eût peut-être livré aux flammes.

Je résistai donc, comme on le pense bien; M. Jules Favre insista, et pendant que le débat durait, et que le ministre m'en-

voyait par chiffre et par télégraphe, à l'appui de son absurde instruction, toute une rhétorique pâteuse et verbeuse que mes pauvres attachés suaient sang et eau à mettre au clair, on attendait à Londres avec impatience le jour que je fixerais moi-même pour la réouverture de la Conférence. Mes collègues, ayant égard à ma situation, avaient eu le bon goût de s'en remettre à moi et de me laisser le temps que je croirais convenable pour me mettre au courant de leurs délibérations précédentes.

Entre temps, M. Jules Favre faisait, comme il disait, sonder le terrain à Vienne, à Madrid, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople même, pour savoir si on serait d'humeur à appuyer mes lamentables remontrances.

On lui répondait partout avec une bienveillance un peu narquoise, que j'étais à Londres, que lord Granville présidait la Conférence, et que toute démarche qui serait approuvée par l'Angleterre, on s'y associerait volontiers. Pour quiconque savait, et personne ne l'ignorait en Europe, que de toutes les puissances, la moins disposée à nous venir en aide, avait été l'Angleterre, jamais ironie ne fut plus sanglante. Mais M. Jules Favre la prenait pour argent comptant, et m'envoyait cette bonne nouvelle avec triomphe. Ce qu'il y avait de pis, c'est que, grâce à cette communication si prudemment faite aux Cabinets européens, tous leurs agents à Londres étaient prévenus de nos intentions, et qu'ils venaient tous successivement dans mon cabinet me regarder dans le blanc des yeux, pour voir si j'allais m'en ouvrir avec eux, et comment je m'y prendrais pour entrer en matière.

Je m'impatientai, et craignant d'être mis au pied du mur, je finis par fixer au 13 mars la date de la réouverture de la Conférence. Et en même temps, j'avertis mon ministre que je ne voulais rien prendre sous ma responsabilité; pas davantage me contenter de la sienne et que je n'exécuterais ses ordres que si M. Thiers, qui était retenu à Bordeaux, me les confirmait expressément. Le 13, n'ayant reçu aucune communication nouvelle, je fis mon entrée à la Conférence avec un petit discours qui ne contenait (cela va sans dire) aucune protestation contre les préliminaires de Versailles, presque aucune allusion aux événements du jour. J'insérai seulement quelques mots sur l'utilité du Congrès et des Conférences pour régler de concert

entre les grandes puissances toutes les modifications que pouvait subir l'état politique de l'Europe, et le *regret qu'on eût trop souvent dérogé à cette règle dans ces dernières années*. Encore cette modeste réserve fut-elle très mal prise par l'ambassadeur d'Allemagne qui le lendemain ne voulait plus signer le protocole. Mais comme les autres plénipotentiaires savaient parfaitement de quel scandale ils avaient été menacés, et se doutaient que c'était à moi qu'ils devaient d'avoir échappé à une scène qui les aurait jetés dans un grand trouble, ils insistèrent pour que mes paroles fussent prises en bonne part, et tout finit paisiblement. Mais je frémis encore quand je pense de quels malheurs j'aurais pu être, sinon la cause, au moins l'instrument, si j'avais pris au pied de la lettre le devoir hiérarchique d'un subordonné. Un simple chargé d'affaires, ou même un ambassadeur moins sûr de sa situation en France, ou moins prêt à en faire le sacrifice, n'y aurait pas manqué, et qu'en serait-il résulté?

La Conférence fut terminée le lendemain du jour où j'y étais entré, car on n'attendait plus que l'adhésion de la France aux concessions que l'Angleterre avait faites à la Russie. Je la donnai suivant mes instructions, mais en me servant de cette expression un peu railleuse, qui fit sourire les connaisseurs, que je ne voyais pas d'objection aux conventions nouvelles, du moment qu'*agréables* à la Russie, elles étaient *agréées* par le gouvernement anglais. Le surlendemain, 15 mars, je reçus enfin la réponse de M. Thiers qui me donnait pleinement raison dans mon démêlé avec mon ministre : « Notre excellent Jules Favre, me disait-il, dans cette lettre, n'a pas assez d'habitude et trop de souffrances dans l'âme pour bien juger ce qu'il fallait faire. Il eût été absurde de tenter quoi que ce soit en ce moment. Les neutres, grands et petits, ne voulant ou ne pouvant rien faire de sérieux, on aurait ressemblé à des enfants pleurards, criant quand il faut leur arracher une dent. Il y aurait pis encore. Nous aurions donné des doutes sur l'exécution du traité, et les Prussiens auraient au moins ralenti l'évacuation. »

C'était exactement ce que j'avais dit. Mais n'y a-t-il pas lieu d'être un peu surpris que M. Thiers ait voulu garder plus de six mois encore un ministre des Affaires étrangères qui avait si peu l'habitude du métier, qu'il risquait de tout perdre dès qu'il

était seul? qu'il ait envoyé un tel homme, le jugeant si bien, comme négociateur à Francfort, et ne l'ait révoqué six mois après que malgré lui? Il pensait sans doute qu'il suffisait à tout, et que ceux qui le servaient mal avaient au moins le grand mérite de ne pas le gêner. Mais alors l'universalité d'esprit n'était pas assez : il fallait encore demander à Dieu l'ubiquité matérielle.

Malgré cette courte alerte, le séjour de Londres m'était devenu, je l'avoue, assez agréable. Je sentais que ma présence rendait quelque service. La société anglaise, émue de compassion pour nos malheurs, et un peu honteuse d'avoir laissé consommer un tel désastre, me comblait de politesses qui étaient l'expression d'une sympathie véritable. Je voyais bien que rien n'était à faire à Bordeaux, pendant ces premières heures d'incertitude, et je n'étais pas insensible au plaisir de retrouver un peu de vie sociale après les terribles jours de solitude et d'angoisse que nous avions traversés. Je respirais quand éclata comme un coup de foudre l'insurrection de Paris du 18 mars.

J'aurais dû m'y attendre, car, en réalité, l'insurrection avait commencé le jour où la Garde nationale de Belleville s'était emparée des batteries de canon qu'elle disait lui appartenir et avait refusé de les rendre. Mais je recevais des nouvelles si rassurantes sur les dispositions de ces rebelles, de ceux de mes amis surtout qui approchaient du gouvernement, — en particulier de M. Calmon, sous-secrétaire d'État de l'Intérieur, — nous avions vécu depuis six mois dans des conditions tellement extraordinaires, et traversé tant de crises où nous aurions dû périr, qu'avec une insensibilité que j'ai peine à comprendre aujourd'hui, j'attendais la fin de ce démêlé comme d'une rixe de cabaret à laquelle la gendarmerie allait mettre ordre !

Je fus donc consterné, quand une dépêche télégraphique m'apprit, le 18 mars, à quatre heures de l'après-midi, que les troupes chargées de reprendre les batteries de canon avaient échoué dans leur entreprise et fraternisé avec le peuple.

Je dînais, ce jour-là même, chez lady Waldegrave, femme du ministre du Commerce, M. Chichester Fortescue (depuis lord Carlingford). Cette dame était l'héritière du château de Strawberry Hill, autrefois la demeure d'Horace Walpole, et le voisinage très proche de cette terre et de celle de Twickenham, où

demeurait le Duc d'Aumale, l'avait mise dans l'intimité de la maison d'Orléans. Je devais rencontrer chez elle le Comte de Paris, et c'était la première fois depuis 1848 que l'ambassadeur de France paraissait dans la société anglaise en compagnie d'un prince de la maison de Bourbon. Il était impossible de manquer à ce rendez-vous attendu avec curiosité. Je m'habillai donc pour dîner, comme si de rien n'était; mais, en m'asseyant à table auprès du prince, au lieu des félicitations que je m'étais proposé de lui adresser sur notre rencontre, je lui fis part à voix basse de la triste nouvelle. Sauf le maître de la maison, qui en avait connaissance par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, personne ne la savait, et nous dûmes faire bonne mine toute la soirée avec la mort dans l'âme.

Le lendemain se passa dans de terribles angoisses, et enfin vers le soir, lord Granville me fit savoir la retraite du gouvernement à Versailles où l'Assemblée était convoquée déjà depuis plusieurs jours pour le 20 mars. Mon trouble fut extrême. Que devais-je faire? Mon poste n'était-il pas à l'Assemblée qui allait avoir à défendre l'existence et l'honneur des débris de la France? N'était-ce pas là, et en prévision de ces événements terribles, que les électeurs avaient entendu envoyer les représentants de leur choix? D'ailleurs, l'idée de mettre ma tête et ma personne à l'abri pendant que mes collègues seraient exposés peut-être aux derniers outrages, m'était odieuse. D'autre part, si je demandais un congé, M. Thiers me l'accorderait-il? Trouverait-il bon que l'ambassade fût évacuée en même temps que Paris et dans la même déroute? Une circonstance frivole en apparence détermina ma résolution. Le surlendemain, devait avoir lieu à Windsor le mariage de la princesse Louise avec le fils du duc d'Argyll, le marquis de Lorne. Nous étions tous invités à la cérémonie et aux fêtes qui devaient la suivre. Il me parut également impossible et de figurer dans une fête à l'heure même où Paris pouvait être au pillage, et d'amener moi-même le pavillon du gouvernement légal de la France en restant enfermé à Londres pendant que les représentants des autres puissances suivraient la Cour. Je trouvai que ma qualité de député servait à point à tirer d'embarras et moi-même et mon gouvernement. Je feignis de croire que M. Thiers, ayant besoin de tout le monde à Versailles, m'y rappelait. Ce fut la raison que je donnai à lord Granville pour motiver mon départ préci-

pité et m'excuser de ne pas me rendre à l'invitation de la Reine. Quant à M. Thiers lui-même, je me fis fort de lui faire apprécier mes motifs, et je partis le 20 au soir, sans demander une permission qui m'eût peut-être été refusée.

### A VERSAILLES PENDANT LA COMMUNE

Je passai le détroit par une nuit d'un calme admirable, mais dans un épais brouillard. Sur le même paquebot se trouvait M. le Duc de Chartres, qui avait quitté peu de temps auparavant le régiment où il avait servi incognito, et gagné tous ses grades sous le nom de Robert le Fort, et qui, pensant qu'il pouvait avoir de nouveau occasion de tirer l'épée, se hâtait de rejoindre son corps. Il m'avait fait prévenir de son départ le matin; mais, comme il ne pouvait convenir ni à lui ni à moi que nous eussions l'air d'avoir ensemble partie liée pour notre retour, je l'avais prévenu que j'aurais soin de ne pas le reconnaître. Et de fait, il me fallut à moi-même, tout averti que j'étais, quelque peine pour retrouver les traits de ce jeune et charmant prince sous la figure de ce passager un peu épais, vêtu d'une grossière peau de bique, qui fumait son cigare à l'avant du paquebot, et qui me laissa passer deux ou trois fois devant lui sans donner le plus léger signe d'intérêt. J'ai rarement vu acteur de profession plus habile à changer son expression, et plus maître de sa physionomie.

Arrivé à Calais, je ne débarquai pas sans quelque émotion. Qu'allais-je trouver en France et dans le port même où je prenais terre ? Dans toutes les commotions politiques, amenant un changement de gouvernement, qui avaient eu lieu depuis 1789, — 10 août, 18 fructidor, 18 brumaire, juillet 1830, 24 février 1848, enfin 4 septembre 1870, — l'exemple donné d'abord à Paris avait été docilement suivi par toute la France. Un avis télégraphique des Tuileries ou de l'Hôtel de ville conquis, avait suffi pour que tous les départements obéissent, et que les drapeaux et les fonctionnaires du nouveau gouvernement fussent admis sans difficultés à remplacer ceux de l'ancien. En était-il de même cette fois, et était-ce la Commune qui allait m'accueillir pour me mettre la main au collet? A ma grande, mais agréable surprise, je trouvai le même commissaire de police qui m'avait escorté un mois

avant, et je fus salué comme l'ambassadeur d'un gouvernement régulier. D'où venait cette différence ? Je voudrais croire que c'était l'horreur inspirée par l'affreux événement du 18 mars qui faisait reculer tous les agents. Mais je me donnai une explication plus simple. Pendant les longs mois du siège, toutes communications entre la province et Paris avaient été interrompues, on avait pris l'habitude de regarder ailleurs, à Tours, à Bordeaux, pour obéir. L'habitude restait, et c'était sur Versailles maintenant que les serviteurs de la force et de la fortune jetaient les yeux. C'est le cas de répéter ce que dit Tacite après la mort de Néron : *Vulgatum arcanum imperii, posse imperatorem alibi quam Romæ fieri.*

Je pris, sans arrêter, le chemin de fer du Nord que je suivis jusqu'à Creil où j'avais l'intention de le quitter pour me diriger sur Pontoise, et de là à Saint-Germain et à Versailles, en faisant le circuit autour de Paris. Il fallait attendre à Creil le départ d'un train pour Pontoise, et à Pontoise même faire préparer une voiture. Les employés du chemin de fer auxquels je m'adressai, afin d'organiser par voie télégraphique ce mode de transport un peu compliqué, manifestèrent la plus mauvaise volonté. Je n'oublierai jamais la physionomie de l'un d'entre eux qui épuisait toute son éloquence à me persuader que Paris était parfaitement tranquille et qu'il n'y avait aucun danger à traverser la ville. Quand on songe qu'à ce même moment le général Chanzy, arrêté au sortir d'un train, était mis au cachot et disputait sa tête aux insurgés, on juge si le conseil était sage. Je voudrais croire au moins qu'il était sincère et naïf.

Je n'eus garde de le suivre, et pendant que je disputais pour être obéi, je vis arriver dans la gare, sous une bonne escorte d'officiers prussiens, un monsieur pâle et la mine assez chétive, qui paraissait fort mal à l'aise. C'était le nouveau préfet de l'Oise, nommé par M. Thiers, et qui, pour sa bienvenue, était tombé en désaccord avec l'autorité allemande, et était conduit à Compiègne pour s'expliquer avec elle. Il tremblait de froid, et n'avait pas mangé depuis le matin. Je me mis en quatre pour lui faire trouver un peu de nourriture, et nous échangeâmes quelques propos sur les événements. Les désastres de Paris l'occupaient beaucoup moins que la question de savoir quel sort le général prussien allait lui réserver, et sur quel

oreiller il dormirait la nuit suivante. Pourtant il me fit sur l'insurrection du 18 mars cette réflexion profonde : « C'est bien malheureux, mais il faut convenir que l'Assemblée de Bordeaux est animée d'un esprit bien réactionnaire. » Je ne pus m'empêcher de sourire. L'esprit réactionnaire de l'Assemblée ne me semblait pas précisément le péril le plus à craindre, pour le préfet d'un gouvernement fugitif devant l'insurrection, et lui-même gardé à vue par des Prussiens. J'ai oublié le nom de ce libéral prévoyant.

En attendant le départ du train, je me promenais aux environs de la gare, interrogeant tous ceux que je rencontrais sur les nouvelles de Paris. Deux choses me frappèrent dans l'état d'esprit des passants que j'abordais : d'abord leur indifférence à peu près complète au sujet de l'insurrection qui triomphait dans la capitale. A peine la connaissaient-ils, et ils n'avaient pas l'air de s'en inquiéter. Évidemment, Paris, séparé du reste de la France pendant les longs mois du siège, avait perdu son action directe sur les populations des départements. Cette communication électrique qui d'ordinaire faisait prendre feu d'un bout de la France à l'autre pour la moindre étincelle qui partait de Paris avait cessé d'exister. Un gouvernement banni de Paris était encore, aux yeux de la France, un gouvernement régulier et en exercice. C'était la première fois depuis 1789 que pareille chose arrivait.

Mais cette heureuse nouveauté avait une conséquence moins avantageuse. Personne ne s'émouvant outre mesure de l'événement, personne non plus ne paraissait très pressé de réagir contre un danger dont la gravité n'était pas sentie. Je cherchais en vain quelque trace de cet élan généreux et indigné qui avait porté, au mois de juin 1848, les gardes nationales de province à la défense de la capitale. A la vérité, le pauvre pays avait trop souffert et était trop las pour ressentir encore de telles émotions. Le joug de fer que l'invasion faisait peser sur sa tête semblait amortir en lui toute sensibilité.

Je repris ma route, et de Pontoise à Versailles, je traversai un pays parfaitement calme : pas un rassemblement dans les villages. A Saint-Germain seulement, je trouvai dans un journal les premières proclamations de la Commune. J'étais très curieux de voir de quels noms elles étaient signées, ne pouvant m'imaginer, parmi les républicains même et les révolution-

naires de ma connaissance, quels étaient ceux que le vertige avait poussés à un tel excès. A ma grande surprise, ces signatures ne m'apprirent rien du tout. Pas un nom connu, pas un visage qu'on eût rencontré nulle part. Le moins ignoré était celui d'un certain Assi, contremaître à l'usine du Creusot, qui avait figuré dans un procès de société secrète. La capitale de la civilisation était aux mains de barbares anonymes. Rome tombée au pouvoir d'Alaric n'avait pas connu ce degré d'humiliation.

J'arrivai à Versailles à la nuit tombante. N'ayant aucun logement retenu, je me rendis droit à l'hôtel des Réservoirs, où je pensais trouver à dîner avec quelques personnes de ma connaissance. Mais je n'avais aucune idée du spectacle qui m'y attendait. La grande salle de l'hôtel était illuminée comme pour une fête, et remplie de tables serrées les unes contre les autres, de manière qu'on ne pouvait se mouvoir entre elles. Autour de ces tables était assis, ayant à peine la place de se retourner, tout ce que Paris renfermait de notabilités de tous les genres, membres du gouvernement, directeurs et employés de ministères, femmes de la société et du grand monde, journalistes, etc. Toute cette émigration était accourue à Versailles, à la suite de M. Thiers, et chacun y cherchait sa vie comme il pouvait. On se heurtait, on se coudoyait, on se disputait une assiette, une aile de poulet, une tasse de potage. C'était une confusion inexprimable, au travers de laquelle se faisaient jour, souvent par de bruyants éclats de rire, ces éclairs de gaieté française, qu'aucun malheur ne peut tout à fait supprimer. Je demeurai sur le seuil, parfaitement ébloui. Ma présence inattendue fut saluée par des exclamations qui achevèrent de m'étourdir.

Je me remis cependant après quelques secondes, me fis faire une place à côté de quelques amis que je reconnus, et avant la fin du dîner (si ce nom peut convenir au repas improvisé et peu substantiel que je parvins à me procurer), j'avais pris langue, et m'étais mis un peu au courant de la situation. Je sus d'abord que personne n'avait compté sur mon retour, pas même dans ma famille, à ce point que ma tante, M^me^ de Staël, qui était à Paris avec le dernier de mes fils, malade, avait pris, le jour de l'insurrection, la résolution subite de l'emmener en Angleterre trouver un refuge à l'ambassade. Elle avait pris le

paquebot à Dieppe pour Brighton, tandis que je le prenais à Douvres pour Calais, et nous avions fait route, sans le savoir, en sens opposé dans le brouillard.

Mon arrivée à Calais, annoncée par le télégraphe, avait surpris et un peu troublé mon chef, M. Jules Favre. Connaissant mal mes relations avec M. Thiers, et s'exagérant beaucoup leur intimité, il avait craint un instant que ce retour ne fût concerté avec le chef du pouvoir exécutif, et ne menaçât son portefeuille. Il avait fait part de ses soupçons à M. Thiers lui-même, qui était à cent lieues d'une intention pareille, et lui offrit de m'arrêter au passage par une autre dépêche m'enjoignant de retourner à mon poste. On m'attendait donc avec une légère nuance d'humeur que je lus sur les visages lorsque j'entrai dans la soirée à l'hôtel de la Présidence. Je donnai tout de suite l'explication naturelle qui, trouvée bonne ou mauvaise, fut admise sans réflexion. On avait trop besoin de tout le monde pour se fâcher avec personne.

La situation de M. Thiers, je ne fus pas longtemps à le reconnaître, était en effet des plus critiques. Aux terribles difficultés que lui causait l'insurrection, maîtresse de la capitale pendant que l'invasion s'étendait sur la moitié du pays, se joignaient toutes celles qui naissaient de divisions déjà visibles dans le sein de l'Assemblée, divisions qu'il ne mettait aucune habileté à prévenir, je devrais plutôt dire qu'il mettait toute son habileté à fomenter. La majorité de l'Assemblée, comme je m'en étais aperçu à Bordeaux, était décidément monarchique, et les royalistes ardents et pressés y dominaient par le nombre, autant que par l'éclat de leur zèle. Il ne leur avait pas fallu longtemps pour s'apercevoir que M. Thiers, dans un intérêt personnel très visible, s'éloignait chaque jour de l'idée d'une restauration, pour se rapprocher de la République.

Dans un discours fameux prononcé à Bordeaux, il avait proposé et fait accepter de tous les partis une trêve patriotique, qui devait durer jusqu'à la conclusion de la paix et la réorganisation administrative du pays. C'était le langage du bon sens même, et ce fut l'origine de cet état provisoire qu'on a appelé si longtemps « le pacte de Bordeaux ». Mais il ne fallait pas être bien perspicace pour voir que lui-même n'observait cette trêve qu'en apparence, et préparait sous main, avec tous les moyens que nous avions mis à sa disposition, l'issue républicaine qu'il

préférait. De là une irritation très vive dans les rangs légitimistes, des accusations de perfidie et de mensonge qui étaient répétées tout haut dans les couloirs. Les royalistes moins absolus, partisans et amis de la maison d'Orléans, avaient contre M. Thiers un autre grief. Ils ne lui pardonnaient pas de s'être opposé à l'entrée des princes élus députés dans l'Assemblée, où ils auraient été reçus avec acclamation. Ils lui reprochaient d'abuser des scrupules exagérés de patriotisme qui empêchaient les princes de lui désobéir, pour les tenir à l'écart dans une situation à la fois pénible et ridicule, encore sous le coup de la loi d'exil, et n'osant se montrer nulle part, bien que chacun sût où ils étaient.

Enfin, un reproche très général portait sur l'insistance que M. Thiers avait mise à Bordeaux pour décider l'Assemblée à rentrer à Paris : insistance qui, si elle eût triomphé, aurait exposé la seule représentation régulière du pouvoir légal à sombrer dès le premier jour devant l'insurrection.

A ces causes, plus ou moins bien fondées, mais toutes très naturelles, de l'animadversion déjà visible de la majorité contre M. Thiers, se joignaient les récriminations ordinaires de toute armée en déroute contre son chef. Il n'y avait sorte de reproches qu'on ne fît à sa manière de conduire la retraite et de préparer la future campagne. M. Thiers avait engagé trop tôt ou trop tard la bataille contre les faubourgs : en se retirant, il avait négligé de faire enclouer les canons de l'artillerie qu'il abandonnait : il avait évacué tel fort qu'il aurait pu conserver : il pouvait rester en communication avec Paris, en garder une des entrées, envoyer quelques renforts aux gardes nationales animées de sentiments d'ordre qui se défendaient encore, etc., etc. C'était en un mot un concert un peu confus d'accusations, où les voix n'étaient pas toujours d'accord avec elles-mêmes. Ainsi les mêmes personnes qui reprochaient à M. Thiers d'avoir rapproché l'Assemblée de Paris, auraient volontiers, dans un moment d'enthousiasme, voté que l'Assemblée elle-même se transporterait, sinon tout entière, au moins par députation, dans les rangs de la garde nationale conservatrice réunie pour l'attendre à la gare Saint-Lazare. Je fus obligé, — ce fut mon premier acte parlementaire, — le lendemain même de mon arrivée, de combattre dans mon bureau cette proposition aussi généreuse qu'insensée.

Tous ces dits et contredits se répétaient dans les galeries du Palais où affluaient à toute heure des allants et venants de Paris, les portes de la ville étant en ce moment encore ouvertes. On les répétait dans la grande rue des Réservoirs, où, grâce à une température exceptionnelle pour le mois de mars, toute la société fugitive tenait une sorte de salon, à peu près comme aux Champs-Élysées par un soir d'été. On ne se fait pas une juste idée du mélange de légèreté et de courage qui est le fond du caractère français quand on n'a pas vu les petits groupes élégants, composés de jolies dames, de beaux officiers d'état-major et de jeunes députés, qui faisaient de la tactique, de la politique et des commérages de société tour à tour, pendant que les sons graves du canon du Mont Valérien se mêlaient à cet agréable *parlage*. On faisait en commun des parties de campagne pour aller voir, la lunette à la main, du sommet des hauteurs qui dominent Paris, les escarmouches engagées entre la troupe et l'insurrection. Puis, on rentrait dîner ensemble à des tables réservées, où le repas se faisait à frais communs.

Ma nièce, M^me^ d'Haussonville, avec la jeune marquise de Castellane, tenait une de ces tables où venaient MM. de Mun, d'Abzac, d'Harcourt, officiers de l'état-major du maréchal de Mac Mahon et du général Ladmirault. L'esprit monarchique y régnait. Mais à Saint-Germain, autour de la maréchale Canrobert, se réunissait une autre espèce de femmes du monde et de militaires qui avait été aussi fort à la mode en son temps, bien que d'une élégance moins distinguée. Ceux-là correspondaient avec l'Impératrice à Chislehurst, et exprimaient ouvertement leur foi et leurs regrets bonapartistes. Ni dans l'une ni dans l'autre de ces réunions, M. Thiers ne passait bien son temps.

Je restai quelques jours un peu assourdi de ces rumeurs confuses, qui faisaient une fâcheuse diversion aux terribles nouvelles de la capitale. La part de vrai et de faux, de justice et de passion, qui y était mêlée, était très difficile à discerner. Je finis par prendre résolument mon parti de boucher mes oreilles et de ne tenir aucun compte de ce que j'entendais par la raison très simple que je vais dire. Je remarquai que, tout en attaquant M. Thiers avec une extrême vivacité, ses adversaires ne concluaient jamais à la proposition de le remplacer.

L'idée si juste que, dans des circonstances analogues, le président Lincoln exprimait sous cette forme vive : « Il ne faut

pas changer de chevaux au milieu de la rivière », s'imposait d'autorité à tout le monde. On sentait qu'il serait insensé de changer le chef du pouvoir exécutif, au moment où l'on était serré entre les Prussiens et la Commune, et où le moindre mouvement pouvait tout perdre. Dès lors, à quoi bon crier? C'était se diminuer soi-même en diminuant l'autorité de celui qui nous dirigeait. Mieux valait ajourner tous les griefs, et attendre que l'ennemi fût à terre. Il serait temps alors de demander au délégué de l'Assemblée, qui ne relevait que d'elle, et qui était toujours à la discrétion d'un vote, ses explications et ses comptes

J'ajoute que persuadé, comme je l'étais et le suis encore, qu'affranchir la France du joug de la capitale, est le seul moyen de prévenir sa ruine, je savais un gré particulier à M. Thiers d'avoir pris son parti de sortir de Paris, et de ne pas se presser d'y rentrer avant qu'il fût sûr de le faire en force et certain du succès. Le mérite était assez grand, car la situation de ce gouvernement, mis à la porte de chez lui, était singulièrement fausse, et causait un malaise général; chaque matin on lui apportait un conseil pour en sortir au plus tôt. M. Thiers avait le mérite de n'en écouter aucun; il prenait le temps nécessaire pour rassembler des soldats et pour les armer. Il attendait le retour des armées captives d'Allemagne, négociait très péniblement avec M. de Bismarck les conditions de cette libération, obtenait de lui à grand peine la permission de réunir quatre-vingt mille hommes autour de Paris au lieu de quarante que le traité préliminaire de Versailles avait fixé; et, en attendant, ne laissait engager que des escarmouches pour aguerrir les hommes et leur rendre confiance. J'admirais fort ce sang-froid véritablement digne d'un homme d'État. Encore aujourd'hui, je demeure convaincu que M. Thiers rendit par cette procrastination, renouvelée de Fabius Cunctator, un service plus éminent que beaucoup de ceux dont on lui fait honneur.

Le moindre échec pouvait tout perdre, et nous livrer soit à l'horreur de voir Versailles envahi après Paris, soit à la douleur peut-être plus grande encore d'être arrachés à l'insurrection triomphante par le secours des armes prussiennes. M. de Bismarck offrait à toute heure son odieux concours. Sauver la France après l'avoir conquise eût été pour lui le comble de la gloire, comme pour nous le dernier degré de la honte. Je saurai toujours gré à M. Thiers de nous l'avoir épargné.

Le parti que je pris, et qui fut bientôt connu, de ne m'associer à aucune opposition contre M. Thiers, me distinguait de mes meilleurs amis, les ducs Decazes et Pasquier, M. de Lasteyrie, etc., dont l'irritation était très vive. Il m'en sut gré, et me témoigna pendant cette courte période toute la confiance que sa nature comporte, et que rendait possible le peu de sympathie qu'il avait pour la mienne. Je lus plus clairement au fond de son âme, et je ne puis dire que cette étude me rassurât pour l'avenir. A côté des défauts que je lui connaissais de tout temps, le goût de l'intrigue, la préférence donnée aux petits moyens sur les grands, la recherche des sociétés douteuses et des moyens équivoques, je découvris pour la première fois chez lui une timidité en face des passions révolutionnaires, une crainte de les rencontrer et de les combattre en face, un désir de s'accommoder avec elles moyennant certains ménagements, bien différents de l'audace généreuse qui avait caractérisé en 1830, et après 1848, sa résistance aux efforts de la démagogie. Il lui échappait dans l'intimité des mots comme ceux-ci : « Il est des circonstances où il faut céder et se conduire comme Louis XI à Péronne. »

Une autre fois, il me disait tout bas d'une voix émue : « Vous ne connaissez pas ces gens-là : ils sont très méchants, ils ont renversé tous les gouvernements, et ils ont trois cent mille fusils. » Je me rappelai alors ce qu'il m'avait dit sous l'Empire : « J'ai repêché une fois la France noyée dans une révolution : je ne suis plus assez jeune pour le refaire une seconde fois. » La révolution était arrivée, submergeant encore une fois la société dans ses grandes eaux : le moment venu de jeter le filet pour la repêcher, il ne se sentait plus la main assez vigoureuse.

Je sais bien que, pour ces ménagements, il alléguait alors la nécessité de ne pas désespérer les républicains au point de les jeter dans les bras de la Commune. De même que plus tard, pour expliquer son attachement obstiné à la république, il a allégué les engagements qu'il avait dû prendre à cette époque critique, afin de ne pas grossir le nombre de ses ennemis. Ces raisons m'ont toujours paru mauvaises. Les républicains tant soit peu décents, même les plus avancés, étaient aussi effrayés que nous de la Commune, et n'avaient nulle envie de se jeter dans ses bras. Le sort du général Clément Thomas,

un républicain irréprochable et de naissance, et celui qui fut réservé plus tard au rédacteur du *Siècle*, M. Chaudey, leur apprenaient suffisamment comment ils auraient été reçus. Quand ils menaçaient M. Thiers de se séparer de lui, s'il ne les rassurait pas sur le sort de leur chère république, ils cherchaient tout simplement, par un jeu qui n'avait rien de patriotique, à exploiter ses embarras, et rien n'eût été si aisé à M. Thiers que de leur rendre la pareille, quand il lui arrivait des députations de Lyon ou de Bordeaux pour lui demander de garantir que la République serait maintenue; s'il les avait priés de le laisser tranquille, les grands citoyens qui prenaient si bien leur temps, n'auraient pas été se joindre aux insurgés; ils seraient rentrés chez eux en ayant soin de se bien cacher, et voilà tout.

Toujours résolu de ne pas me séparer de M. Thiers, et constatant chaque jour le désaccord profond qui existait entre nos sentiments, je pris le parti de quitter Versailles, et de retourner à mon poste, dès que la première bataille sérieuse (qui eut lieu au pont de Neuilly dans les premiers jours d'avril) ayant constaté la fidélité des troupes, l'Assemblée n'eut plus rien à craindre pour sa sécurité. M. Thiers le désirait d'ailleurs, la France n'ayant pas trop de ses représentants les plus convenables pour faire encore un peu figure à l'étranger. Les malins qui cherchaient à m'aigrir, faisaient remarquer que ce désir était devenu plus vif et plus apparent chez M. Thiers, depuis que j'avais obtenu, dans plusieurs occasions, quelques succès à la tribune. Je n'en crois rien. M. Thiers était trop occupé de lui-même pour regarder ce qui ne le touchait pas directement, et trop dédaigneux pour être jaloux.

### RETOUR A LONDRES

De retour à Londres, j'y trouvai la situation très changée à notre désavantage. Les horreurs de la Commune avaient fait oublier les excès des armées prussiennes. La sympathie que nous inspirions, et qui n'était qu'assez superficielle, s'était refroidie. On n'était pas loin de penser que, loin d'avoir eu tort de nous abandonner, on avait rendu service au monde civilisé en laissant écraser une nation qui donnait de pareils spectacles. D'ailleurs, comment reprocher aux Prussiens d'avoir bombardé Paris, quand nous étions réduits à y envoyer des bombes nous-

mêmes? Je fis tête à cette malveillance de mon mieux, faisant semblant de ne pas m'en apercevoir, allant dans le monde où l'on me demandait assez malicieusement des nouvelles du siège de Paris, et répondant à cette ironie déguisée avec une causticité un peu altière qui m'a été reprochée. J'étais décidé cependant à souffrir jusqu'au bout cette pénible situation, et à ne retourner à Versailles que quand, M. Thiers étant complètement maître de l'insurrection, on pourrait discuter avec lui sur les conditions de son gouvernement.

Un accident douloureux me força pourtant de devancer ce moment de quelques heures. Mon troisième fils, qui servait comme sous-lieutenant dans l'armée de Paris, fut grièvement blessé le 8 mai devant le fort d'Issy. Les premières nouvelles que je reçus ne furent pas très alarmantes, et j'étais si peu pressé de revenir que je me prêtai à l'illusion qu'on voulait me faire. Mais, au bout d'une semaine, l'état du jeune malade devint si grave qu'il fallut bien que ceux qui le soignaient se décidassent à me rappeler. J'accourus en toute hâte, et j'arrivai à l'heure même où les premiers détachements de troupes, introduits par surprise, entraient dans Paris. La nouvelle n'était pas encore connue à Versailles. Je l'appris en passant dans l'avenue de Paris devant la Présidence où je me rendis dès que j'eus embrassé mon pauvre enfant, et que je me fus assuré que son état, bien que toujours très menaçant, n'offrait pas, pour cette journée du moins, de danger imminent. J'allai dîner à la table de ma nièce, où je trouvai les jeunes officiers qui en faisaient partie endossant leurs uniformes pour aller rejoindre leur quartier. Dans la pensée du général en chef, l'assaut ne devait être livré que le surlendemain, et ces jeunes braves, prévenus trop tard du dénouement inattendu, avaient beaucoup d'humeur que la fête se fût passée sans eux. Quarante-huit heures après, si la représentation eût été donnée dans les règles, ils auraient trouvé Paris entier livré aux flammes.

On sait, en effet, combien notre joie fut courte et mélangée. Dès le lendemain, nous apprenions la résistance opposée par les insurgés dans les rues de Paris, et dans la nuit du surlendemain, la vue du ciel embrasé, des jets de flamme et des torrents de fumée qui s'échappaient des édifices publics nous révélèrent l'effroyable résolution à laquelle le désespoir les avait réduits.

DANS PARIS EN FLAMMES

Quand on sut que les Tuileries, l'Hôtel de ville, et tant d'autres monuments étaient en feu, la consternation fut générale. Pour moi, j'éprouvai en même temps le désir bien naturel de savoir ce que devenait ma pauvre demeure de la rue de Solférino, si voisine de l'incendie, et je sollicitai de M. Barthélemy Saint-Hilaire, secrétaire de M. Thiers, un sauf-conduit pour entrer dans la ville. Je m'y rendis avec mon frère l'abbé de Broglie, qui y avait déjà pénétré, le jour de l'entrée des troupes, à la suite du corps d'armée dont il était l'aumônier, et mon fils aîné. Je fus, je crois, le premier des vainqueurs de Versailles qui me risquai, sans armes, dans le repaire des bêtes féroces.

Les trains de chemin de fer étant interrompus, j'avais dû me contenter d'un assez méchant cabriolet qui suivait lentement la route de Sèvres. De poste en poste, nous rencontrions des convois de prisonniers amenés tout sanglants et tout poudreux par des détachements de troupes. Leurs figures hébétées, leurs mains et leurs lèvres noircies de poudre, leurs habits déchirés, formaient un affreux ensemble. Les femmes, qui étaient en grand nombre, avaient une apparence d'exaltation et de férocité qui contrastait avec l'aspect stupide de leurs compagnons L'horreur et le dégoût de ce tableau étaient accrus par l'attitude grossièrement injurieuse de la foule qui les accueillait dans chaque village par des railleries et des clameurs. Comme il était parfaitement connu que ces populations suburbaines avaient partagé jusqu'à la dernière heure, sans oser s'y livrer, les passions de la grande cité, comme il était certain que, si les choses eussent été renversées, et que ce fût l'Assemblée prisonnière qui eût traversé les mêmes villages, elle y aurait reçu un accueil plus mauvais encore, la bassesse de la nature humaine apparaissait là sous un jour particulièrement odieux.

A la porte de Sèvres, j'aperçus, se faisant jour péniblement à travers ces tristes convois, un petit coupé assez élégant, attelé de deux chevaux. Deux personnes y étaient assises qui me saluèrent en passant. C'était M. Thiers lui-même, accompagné de M. Jules Simon. Ils avaient poussé une reconnaissance jusqu'aux portes de la ville. Un souvenir poignant me revint en mémoire et me serra le cœur. Je me rappelai que, dans les derniers temps de l'Empire, j'étais allé plus d'une fois entendre

M. Jules Simon dans des conférences populaires que le gouvernement d'alors laissait tenir, pour faire preuve de sa force et montrer qu'il ne craignait pas de donner libre cours aux sentiments du peuple. J'avais remarqué avec quel art consommé et perfide cet habile orateur avait su flatter les mauvaises passions de la foule, tout en gardant dans l'exposé de ses doctrines économiques et philosophiques, une réserve, des tempéraments inaperçus de son auditoire, mais qui lui permettaient de retourner décemment siéger le lendemain à l'Académie des sciences morales et politiques. Combien de ces pauvres dupes qui l'applaudissaient alors avec entraînement, figuraient peut-être parmi les prisonniers qu'il allait lui-même livrer à la justice, et quelle révolte intérieure ne devait pas exciter chez eux le sort, si différent du leur, du séducteur qui les avait trompés!

En approchant de Paris, nous distinguâmes clairement une colonne de fumée qui s'élevait des bâtiments qui bordent la Seine à la hauteur du pont de Solférino. Impossible de savoir si la rue de Solférino elle-même était livrée aux flammes, et comme on ne rencontrait absolument sur les quais déserts que quelques patrouilles au galop, on ne pouvait demander de renseignements à personne. Je restai dans cette incertitude jusqu'à ce que nous eussions atteint le tournant de la rue de Lille.

J'aperçus alors le palais de la Légion d'honneur et les archives de la Cour des comptes encore en feu, mais ma propre maison parfaitement intacte et éclairée d'un joli rayon de soleil qui lui donnait l'air de sourire à l'arrivée de son maître. Il n'y avait pourtant pas lieu de rire. Une grande barricade était encore dressée devant la porte cochère et fermait le passage de la rue. Des deux côtés gisaient des cadavres.

C'était là que s'était livrée la dernière bataille du faubourg Saint-Germain. L'infanterie de marine avait enlevé la barricade avec une telle promptitude que les insurgés n'avaient pas eu le temps de se reconnaître. Le temps leur avait manqué, dans leur déroute pour achever de mettre le feu à tous les bâtiments de la rue; c'est ce qui avait préservé ma maison et deux ou trois voisines, dont la conservation au milieu des débris fumants qui les entouraient semblait tenir du miracle. Je frappai à la porte que le concierge, après quelque hésitation, m'ouvrit en tremblant. Il avait reçu, dans les derniers jours, plusieurs visites domiciliaires. On lui avait demandé des armes,

des matelas et autres matériaux pour la barricade. Sa tête était perdue de terreur. A peine s'il put me reconnaître.

En entrant, je trouvai la cour pleine de monceaux de papiers brûlés. C'était les dossiers consumés de la Cour des comptes qui chassés en l'air étaient venus retomber là. Si le vent eût soufflé plus fort, les flammèches seraient arrivées encore ardentes et auraient étendu l'incendie à tout le quartier.

Au milieu de tant d'horreurs, j'éprouvai un moment de plaisir, en parcourant ma demeure et en saluant chaque objet que je retrouvais intact, comme un vieil ami que j'avais cru perdu. Puis nous parcourûmes rapidement le quartier et les environs pour nous acquitter de diverses commissions que nous avaient données à Versailles des gens moins pressés ou moins hardis que nous. Presque toutes les maisons étaient encore fermées, les persiennes même et les volets étaient baissés pour arrêter le passage des balles : les rares habitants qui mettaient la tête à la fenêtre paraissaient frappés de stupeur. La ville avait peine à croire à la délivrance : les insurgés avaient répandu tant de calomnies sur les intentions féroces des Versaillais que les gens paisibles, coupables seulement d'avoir subi, peut-être servi et flatté leurs ignobles tyrans, ne savaient évidemment pas si, par représailles, on ne les passerait pas tous au fil de l'épée. Je traversai la place de la Concorde pour aller chercher, dans une des maisons des Champs-Élysées, notre vieil et fidèle ami, M. Doudan, qui n'avait pas voulu quitter Paris pendant le siège et qui était réfugié chez un autre de nos amis communs. Je n'oublierai jamais l'aspect étrange que présentait, par un magnifique soleil de printemps, cette belle promenade, où la verdure brillait de tout son éclat, mais où l'oreille ne saisissait pas le moindre bruit, et où, à perte de vue, on n'apercevait pas un être humain.

Dans le fond du tableau, le palais des Tuileries enflammé formait une sinistre, mais splendide décoration. Cinq ans ont suffi pour effacer de telles horreurs de la mémoire des habitants de Paris, qui nomment avec entrain, à l'heure où j'écris, des membres de la Commune pour leurs députés. Mais j'en vivrais cent, que l'impression ne disparaîtrait pas de mon imagination.

BROGLIE.

(*A suivre.*)

# NOS GRANDES ÉCOLES

## XVIII [1]

# L'ÉCOLE DU GÉNIE

Ad victoriam, per scientiam (2).

Le 5 mars 1927, en remettant dans la cour de marbre du Château, en même temps qu'à l'École sœur d'aéronautique, un drapeau à l'École du Génie de Versailles, le Président de la République décorait ce dernier et prononçait les paroles suivantes :

*Par leur participation au combat, par leurs travaux militaires, par leurs inventions si heureuses, les officiers du génie ont grandement contribué à la victoire. Pour reconnaître leurs services, le gouvernement de la République a décidé de décorer leur drapeau.*

*Drapeau de l'École du Génie, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur.*

Cette récompense suprême constituait un éclatant témoignage de reconnaissance pour la formation d'une pléiade d'officiers, dont un trop grand nombre étaient tombés aux colonies et dont 700 avaient donné leur vie pour la France de 1914 à 1918. Elle marquait bien le double caractère de ces ingénieurs militaires : soldats et hommes de science. L'armée exalte le sentiment du devoir, la science développe le caractère. Rien d'étonnant à ce que cette double formation nous ait

(1) Voyez la *Revue*, 1er février 1926-15 septembre 1928.

(2) Devise de l'École, proposée par l'officier-élève Schott.

fourni pendant cette grande guerre, comme pendant celles de la Révolution et les campagnes coloniales, un magnifique lot d'officiers du Génie hors de pair.

Parmi les plus grands noms de la guerre, ne voit-on pas au premier plan briller celui d'un « sapeur », qui eut une longue et belle carrière coloniale, le maréchal Joffre, de même que deux des plus grandes figures de la guerre de 1870 étaient celles de deux autres sapeurs, le général Faidherbe, encore un colonial, et le colonel Denfert-Rochereau ? Plus haut dans le passé et sans remonter très loin, Lamoricière et Cavaignac, deux héros de la conquête de l'Algérie, étaient également sortis de l'École polytechnique dans le Génie. Lazare Carnot et Meusnier, sous la Révolution, provenaient de l'École du Génie de Mézières, qui date de 1748, et à laquelle on doit encore le célèbre électricien Coulomb, le mathématicien Poncelet et l'inventeur de la première voiture automobile à vapeur, Cugnot (1).

### LA « PÉPINIÈRE » DU GÉNIE

L'École de Versailles est de création récente. C'est en 1884 qu'on installa dans cette vieille ville de garnison une jeune École militaire de l'artillerie, du génie et du train, en vue de donner à certains sous-officiers l'instruction complémentaire nécessaire pour devenir officiers. Au contraire, les officiers promus automatiquement sous-lieutenants à leur sortie de l'polytechnique continuaient à faire leurs deux années d'études à l'École d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau, héritière de l'École de Metz après 1871. Ces Écoles mixtes avaient des inconvénients à côté d'avantages évidents, tels que la camaraderie entre « artilleurs » et « sapeurs ». En outre, si l'École de Fontainebleau était fort bien outillée pour les exer-

(1) En 1770. Elle est actuellement au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. L'École de Mézières a produit aussi Rouget de l'Isle, l'auteur de *la Marseillaise*, sous-lieutenant à l'École en 1782 et nommé aspirant lieutenant en second au corps royal du Génie le 1er avril 1784, après avoir été gratifié des notes suivantes : « N'a que trop confirmé l'opinion qu'il avait donnée l'année dernière du peu de goût qu'il a pour son état et n'a travaillé qu'autant qu'il était contraint; il a mis dans l'exécution toute la négligence et toute la maladresse qu'il faut pour prouver qu'il n'a aucune émulation. Son caractère est doux et honnête, mais très porté à la dissipation et aux choses futiles. »

cices pratiques d'artillerie, elle l'était fort mal pour ceux du Génie et l'on n'y voyait point de remède. On décida donc en 1912 de créer à Versailles l'École militaire du Génie pour instruire dans la même maison, — mais à des cours distincts, — les officiers-élèves et les élèves-officiers du Génie.

Pendant la guerre, cette École fonctionna comme une usine à plein rendement pour former des « aspirants » du Génie, destinés à alimenter les armées en futurs officiers, une fois ceux-ci éprouvés au feu. Car, outre le développement considérable du Génie, nécessité par les besoins les plus variés, il y avait aussi nécessité de recompléter le front en cadres officiers, à la suite des pertes qui atteignirent en quatre ans la valeur d'environ vingt promotions annuelles d'active.

Après la guerre, l'École a tendu de plus en plus à devenir et elle est finalement devenue aujourd'hui la maison-mère du Génie; elle a pris en octobre 1925 le nom d'*École militaire et d'application du Génie* et comprend en réalité deux parties :

L'*École militaire*, école de formation, comportant une année d'études pour les élèves-officiers de l'active et les élèves-officiers d'administration (ces derniers étaient à l'École de Vincennes jusqu'en 1926), un semestre pour les élèves-officiers de réserve ;

L'*École d'application*, école de perfectionnement, comportant : deux années d'études pour les officiers les plus aptes (anciens polytechniciens ou autres officiers ayant de solides connaissances techniques et ayant choisi l'armée active); — une année d'études pour les anciens élèves-officiers ou ceux ayant des connaissances techniques moindres, notamment la plupart des officiers admis dans le Génie en vue d'utiliser les excédents d'autres armes résultant des nominations de guerre; — six mois d'études pour les anciens polytechniciens classés comme officiers de réserve du Génie, et qui, comme les élèves-officiers de réserve, doivent terminer leur année de service légale dans un régiment comme officiers de réserve.

Il en résulte que, à part quelques adjudants promus officiers sans examens, mais rachetant cette faveur par de la pratique, de l'âge et de longs et loyaux services, ou d'anciens sous-officiers rengagés promus officiers de réserve une fois munis du brevet de chef de section, personne ne peut plus devenir officier d'active, de réserve ou d'administration sans être passé par cette École.

Comme d'autre part les chefs de bataillon nouvellement promus sont appelés à y faire un stage d'un mois et que les généraux et colonels viennent se retremper au Centre d'études tactiques du Génie, on peut en conclure que cette école est véritablement la « pépinière » de l'arme.

### UNE ARME AUX RÔLES MULTIPLES

« Le Génie est une arme combattante », déclare la première phrase de notre règlement.

Pendant la guerre, il a été chargé des missions les plus diverses et parfois les plus inattendues, — telles les compagnies de lance-flammes, l'exploitation des bois, même à un moment donné le service des lance-bombes et la fabrication des grenades à main. Ses régiments se sont de plus en plus transformés en troupes de communication et de transmission : pour les premières, routes, pistes, ponts fixes ou de bateaux, construction et exploitation des chemins de fer à voie normale (1); pour les secondes, installation et exploitation des réseaux téléphoniques, télégraphiques et radiotélégraphiques, captation des transmissions ennemies, colombophilie, étude et fabrication d'appareils répondant aux besoins de la guerre, tels que ceux de la télégraphie par le sol.

En outre, les sapeurs-mineurs, normalement chargés des fortifications, bétonnage, camouflage, destructions, mines, ont participé, à côté de leurs camarades de l'infanterie, à tous les assauts, tant pour détruire les obstacles ou les abris de l'ennemi que pour relier les positions conquises aux positions de départ. A ce titre, on trouve à leur actif d'innombrables actes d'héroïsme, grâce à l'admirable esprit de corps qui les anime (2). Les nécessités les ont fréquemment entraînés à prendre part aux combats comme fantassins, quoique ce ne soit pas là leur

(1) Le Génie a exécuté 7 000 kilomètres de voie normale, 4 000 mètres de ponts militaires et 4 100 mètres d'estacades pour voies normales. Depuis la guerre, on lui a également confié les voies étroites précédemment affectées à l'artillerie.

(2) Rappelons en passant que le premier soldat français qui pénétra dans le fort de Douaumont, le 24 octobre 1916, fut un sapeur, le maître ouvrier Dumont, qui reçut la croix de la Légion d'honneur sur le champ de bataille avec la citation suivante : « A pris de sa propre initiative le commandement de quatre soldats coloniaux; à leur tête, a pénétré le premier dans le fort de Douaumont et y a capturé 4 officiers et 24 hommes. »

rôle. Car « le Génie est l'arme du travail », dit le règlement. Et c'est vraiment là une idée-force.

Le sapeur a toutefois dans la lutte un monopole que personne ne lui dispute : c'est la guerre de mines, avec ses surprises, ses ruses, ses trahisons. Certains cimetières de guerre étaient peuplés exclusivement de mineurs écrasés par des explosions à des profondeurs insoupçonnées. Parfois les installations mécaniques nécessitées par ces travaux, avec groupes compresseurs, voies étroites, éclairage, treuils et pompes électriques, constituaient de véritables usines souterraines, et l'œuvre se traduisait, après plusieurs années de labeur, par exemple dans les Vosges, à la Chapelotte, par onze étages de galeries s'enfonçant à cent dix mètres sous le sol naturel et d'un développement de plusieurs kilomètres. Les fourneaux atteignaient parfois quarante tonnes d'explosifs, et produisaient des entonnoirs de quarante mètres de diamètre, vingt mètres de profondeur.

Le service du Génie était de son côté chargé des camps et cantonnements, de l'ensemble des réseaux routiers de la zone des armées, de l'alimentation en eau, de l'installation et de l'exploitation de l'éclairage électrique, de la fourniture et souvent de la fabrication des matériels de cantonnement et de fortification (1).

Le rôle technique du Génie ne peut que s'accentuer dans l'avenir : la fortification permet l'économie des forces, les transmissions facilitent l'exercice du commandement, les chemins de fer accélèrent les transports de troupes et les ravitaillements. L'officier de troupe doit posséder les talents de l'ingénieur: celui des services ou des commandements du Génie réunir les qualités de l'officier d'état-major à celles d'un chef d'industrie.

C'est en effet une des caractéristiques du Génie, et, surtout du Génie d'après-guerre, que la diversité des fonctions. Outre les trois grandes branches de la troupe, mineurs, cheminots, télégraphistes, il en existe encore de nombreuses supplémentaires, électro-mécaniciens, pontonniers, sapeurs de remorquage, de ponts lourds, colombophiles, et de plus nombreuses encore dans le service du Génie : construction, électricité, camps, administration du domaine militaire, bureaux d'études, commissions

(1) Il a fourni ainsi 7 500 000 pelles, 5 500 000 pioches, 960 000 tonnes de fils de fer, 325 millions de sacs à terre, etc.

d'expériences, fortifications, routes et pistes, chemins de fer et travaux publics coloniaux, etc... Le Génie est en effet une arme à la fois métropolitaine et coloniale.

Cette variété de fonctions auxquelles l'officier du Génie peut être appelé selon les hasards de sa carrière, ses goûts ou ses aptitudes, constitue le charme et la force de l'arme. Il est impossible qu'un homme digne de ce nom n'y trouve une ou plusieurs branches à son goût, à sa taille; c'est un charme. Il est impossible aussi qu'il n'y ait moyen d'employer au mieux la capacité et le tempérament de chacun; c'est une force.

### DES ÉLÈVES D'ORIGINES DIVERSES

Voyons maintenant comment l'enseignement arrive à préparer à ces multiples tâches.

La variété des origines influe naturellement sur le niveau des études de chaque catégorie.

La division de choix, c'est-à-dire celle qui reçoit la plus forte instruction pratique, parce qu'elle est préparée par la plus forte instruction scientifique, est la division d'application qui fait deux années d'études. Elle est constituée en majeure partie par les anciens élèves de l'École polytechnique. Le recrutement avait, pendant les années qui ont suivi la guerre, baissé d'une manière inquiétante pour l'armée, par suite du fort appel de l'industrie, obligée, elle aussi, de reconstituer ses cadres; inquiétante également pour l'École polytechnique, qui manquait à sa mission essentielle de fournir des techniciens à l'État. La crise est maintenant à peu près surmontée et les engagements dans le Génie ont heureusement repris depuis trois années. Il est sorti de l'École polytechnique dans le Génie: 32 officiers en 1925, 46 en 1926, 20 en 1927, ils sont presque tous restés dans l'armée. Ces chiffres sont supérieurs à ceux de 1910 à 1913: ils sont presque suffisants pour les besoins. Le très faible déficit est facilement comblé par les sources nouvelles apparues depuis la guerre et provenant soit, — en trop petite quantité, — des autres grandes écoles, Centrale, Ponts et Chaussées, soit surtout de certains officiers de réserve ayant pris goût pour l'armée; enfin de quelques officiers, venus d'autres armes ou du rang, possédant des notions techniques suffisantes pour suivre ces cours d'un niveau scientifique élevé.

Cependant, une École d'application ne saurait être une maison où les cours théoriques constitueraient l'enseignement capital. C'est, en effet, surtout vers la pratique qu'est orienté l'enseignement, de manière à former des officiers immédiatement aptes à rendre service dans la carrière infiniment variée de l'officier du Génie.

A cet effet, un après-midi par semaine en moyenne en hiver, les officiers-élèves profitent des ressources innombrables qu'offrent Paris et ses environs pour visiter tous les genres d'installations et d'usines concernant leurs études, depuis les fabriques de chaux, de ciment, de briques, jusqu'aux usines de dynamos, de pompes, aux scieries, installations de chauffage central, laboratoires divers, service géographique avec son annexe si curieuse des plans en relief de fortification aux Invalides; en été, ils sont même presque constamment absents pour les visites de frontières, de fortifications (Nord-Est en première année, Sud-Est et Toulon en deuxième année), de la région hydro-électrique des Alpes, des mines et usines de Lorraine, avec étude de l'organisation industrielle du travail et du rendement chaque fois qu'on le peut. Si on y ajoute les nombreux levers topographiques et exercices d'organisation défensive du terrain, dont les premiers rudiments leur sont donnés aux environs de Versailles, et dont le complément se fait dans des régions favorables ou lors d'un séjour au camp, si l'on tient compte enfin du stage de quinze jours que les officiers font chaque année depuis 1927 dans un régiment (Metz la première année, Grenoble et Avignon la deuxième), on voit que l'enseignement est non seulement pratique et extérieur, mais que, tout en stimulant l'esprit d'observation et leur faisant découvrir l'admirable pays qu'ils auront à défendre, il est aussi essentiellement varié.

Les autres divisions d'officiers-élèves comportent, l'une, les anciens élèves-officiers qui font comme sous-lieutenants leur deuxième année d'études; l'autre, les anciens polytechniciens ayant choisi une des carrières de l'État qui sont connexes au Génie (ingénieurs des Ponts et Chaussées et forestiers métropolitains ou coloniaux, ingénieurs des Postes et Télégraphes) ou ceux qui, prenant une situation privée, choisissent cette arme

comme officiers de réserve (1). Tous font six mois de préparation avant un séjour de six mois au régiment, où ils prennent un commandement. Division homogène entre toutes, composée de jeunes gens curieux d'esprit, ayant besoin de comprendre et qui naissent à la vie active après une claustration prolongée.

Chacune de ces divisions a une mentalité différente, due autant au passé d'études qu'à la carrière choisie pour l'avenir. Le travail est considérable partout, car si l'on arrive difficilement à former en deux ans un officier du Génie, nous ne dirons pas complet, mais prêt à se perfectionner dans n'importe quelle spécialité, à plus forte raison est-ce un rude problème d'y parvenir en un an, avec une instruction préalable moindre, voire en six mois pour les officiers de réserve, même en se limitant à l'instruction en vue du service de troupe. On comprend l'intérêt primordial, pour une armée qui doit être avant tout une armée des réserves, de faire vivre côte à côte toute cette jeunesse d'origine, de tempérament, d'instruction et d'espoirs différents. C'est un des plus précieux privilèges de la France de pouvoir ainsi puiser à toutes les sources, d'éviter l'École unique, c'est-à-dire le nivellement inférieur.

« L'École unique serait impuissante à atteindre tous les milieux sociaux et à attirer les intellectualités différentes, écrit le général Debeney... Le recrutement plonge dans toutes les couches sociales et fait appel à toutes les tournures d'esprit ; l'instruction professionnelle s'attache à développer méthodiquement la souplesse intellectuelle de la race ; l'idéal est puisé aux sources le plus purement nationales. Ce corps d'officiers n'est pas une caste... Voilà bien le secret de sa force (2). »

Il faut toutefois, — c'est la contre-partie, — réussir à tout fondre dans le même creuset. Or, si les exercices et les cours sont presque tous séparés, il y en a pourtant aussi quelques-uns qui sont communs, et c'est encore le cas pour la vie courante, mess, cercle, prises d'armes, fêtes, etc., excellentes occasions pour créer la camaraderie et l'esprit de corps, qui sont les meilleures garanties de cohésion.

Au moment où le Génie, fortement déficitaire par suite de

(1) La nouvelle loi de recrutement mettra sur le même pied les anciens élèves des Écoles Centrale, des Ponts et Chaussées, des Mines de Paris et des Mines de Saint-Etienne.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1920, *l'Officier*, par M. le Général Debeney.

sa croissance d'une part, de son insuffisance de recrutement de l'autre, a accueilli dans son sein des officiers d'autres armes ayant des excédents, infanterie, chars, cavalerie, — mais surtout infanterie, — il fallait donner une instruction technique à tous ceux qui étaient susceptibles d'en profiter. Selon leurs aptitudes, ceux-ci ont été versés dans la division des anciens polytechniciens, ou bien dans une division spéciale préparant surtout au régiment, mais peu ou prou au service du Génie, plus technique. Ceux qui ont été jugés moins aptes ont été classés comme comptables, libérant ainsi des officiers du Génie plus complets.

Faute de place, les officiers-élèves doivent se loger en ville, à leurs frais et sans indemnités, même sans ordonnance depuis quelques années. Ce détail paraît infime et pourtant il a une grande importance, car les difficultés de la vie et les frais que comporte la main-d'œuvre civile pour l'entretien personnel obligent aujourd'hui le commandement à se montrer moins exigeant sur la tenue, l'astiquage, la propreté, en raison de l'heure matinale des premiers exercices ; et cela exerce une fâcheuse influence sur la formation des jeunes officiers. Si on leur met de l'or sur les manches, c'est évidemment pour qu'ils apparaissent des chefs. Tout doit y contribuer.

L'École militaire vit dans la même maison. La seule différence de régime est que tous les élèves-officiers y sont casernés au-dessus de leurs salles d'études.

Les élèves-officiers de l'active et les élèves-officiers d'administration (1) sont peu nombreux, choisis après examen parmi des candidats en nombre de jour en jour plus restreint, fournis par un corps de sous-officiers qui, de jour en jour aussi, diminuait d'effectif et de qualité. Les nouvelles mesures prises en faveur des rengagements amélioreront sans doute ces deux facteurs de relèvement. Mais, grâce à un sévère dressage, ces futurs officiers ne sont, à la sortie, littéralement plus les mêmes qu'à l'entrée. Les chefs de corps se déclarent satisfaits de ceux qu'ils reçoivent; c'est la juste récompense de la peine prise par les professeurs de l'École.

(1) Ces élèves-officiers d'administration doivent disparaître en 1929 en vertu de la fusion prévue dans la nouvelle loi des cadres.

Les élèves-officiers de réserve, — épithète bien trop longue pour les jeunes générations, actives et pressées, qui l'écrivent et la prononcent E. O. R., — constituent un sujet de légitime fierté pour l'École du Génie, comme d'ailleurs pour les écoles similaires. Recrutés dans les principales écoles techniques, Centrale, Mines de Saint-Étienne, Arts-et-Métiers, Beaux-Arts, Ponts-et-Chaussées, Travaux publics, différentes écoles d'électricité, etc., après examen de préparation militaire supérieure, ou provenant du contingent après un séjour dans un peloton spécial également suivi d'un concours, ils constituent une élite sévèrement sélectionnée après une préparation sérieuse. En outre, c'est une coutume, en raison de déchets divers, de nommer toujours plus d'E. O. R. à l'entrée de l'École qu'il n'y aura de places d'officiers offertes à la sortie. D'où un excellent stimulant, qui, joint au parfait esprit qui règne dans cette jeunesse, produit un milieu éminemment propice à l'émulation et d'un rendement merveilleux. C'est une transformation complète qui s'opère entre l'arrivée et le départ; le double bagage technique et militaire acquis en six mois est considérable. Toute l'instruction est d'ailleurs orientée vers la pratique; on peut dire qu'il n'y a presque pas de cours, mais des exercices, la plupart à l'extérieur, quelques-uns en salle. Le tout ponctué par des interrogations sur les règlements ou les quelques notions d'ensemble que tout officier doit posséder.

Ces officiers de réserve constituent un des plus intéressants éléments de nos régiments pendant les six mois de service qu'ils y font à leur sortie de l'École. Un seul point d'interrogation se pose. Que deviennent ce savoir et ce commencement d'expérience quelques années plus tard, alors que la vie a entraîné chacun bien loin des études passées? Ceux qui reviennent en effet avec les réservistes ne possèdent plus du tout la même assurance, faute d'accoutumance et d'entretien. Or, les premières batailles, capitales pour l'avenir du pays, auront lieu vraisemblablement vers le quinzième jour. A ce moment notre armée des réserves, où d'ailleurs il n'y aura plus ni active, ni réserve, tout le monde étant confondu dans le rang, où les officiers de l'active seront noyés dans le flot des officiers de réserve, devra déjà avoir acquis toute sa force.

Il est donc indispensable que ces derniers s'entretiennent, non pas en meublant d'auditeurs des salles de conférences en

vue d'obtenir, grâce à un brevet d'assiduité, une carte de surclassement en chemin de fer, mais en se préparant à la guerre par l'effort de décision et l'habitude du commandement. Ne gâchons pas la foi d'officiers de réserve qui sacrifient une partie de leur temps, aux dépens de leur profession, de leurs gains ou de leur repos, en leur faisant suivre des exercices oratoires. A la guerre, on ne parle pas, on agit.

Le goût des officiers de réserve pour le métier militaire est mis en lumière par le nombre d'entre eux qui demandent à entrer dans l'active. Comme il serait choquant qu'on pût arriver par cette voie plus vite que par l'autre, il a fallu mettre une limite d'âge. Malgré ce frein, les vingt à vingt-cinq places annuelles qu'on offre ainsi sont prises régulièrement et certains candidats doivent même être écartés. L'essai a été concluant et le résultat réconfortant. Ceux qui choisissent la carrière militaire, déjà plus mûris et après l'essai d'une autre vie, ne peuvent manquer d'avoir la vocation. C'est là une source de recrutement très intéressante; un séjour d'un ou deux ans à l'École comme officiers de l'active complète leur formation.

Au total, il sort de l'École annuellement environ 500 officiers du Génie, tant d'active que de réserve.

Ces jeunes générations semblent moins gaies, mais plus mûries que leurs aînées, par conséquent armées d'un plus grand sens pratique, plus courageuses aussi au point de vue du devoir matrimonial, dont elles acceptent hardiment les charges, pensant que la nation comprendra qu'elle doit leur en assurer les moyens.

Qui n'avance pas recule. L'École progresse en pleine prospérité. On a ajouté en 1926 un nouveau fleuron à sa couronne en y créant le Centre d'études tactiques du Génie, destiné à préciser la doctrine d'emploi du Génie en guerre, à la répandre dans l'armée et en particulier dans le corps même du Génie, où les obligations courantes du métier éloignent parfois trop les officiers de leur fonction de mobilisation. Il reçoit des chefs de bataillon du Génie, des colonels, des généraux de toutes armes, qu'on met dans des situations de guerre, en présence des problèmes d'organisation du terrain, de destructions, de réparations, de transmissions, de franchissements de cours d'eau, etc.,

tels qu'ils se présentent pour le Génie ou pour le commandement appelé à l'employer.

Le sapeur doit exposer ses possibilités et ses impossibilités devant les chefs des autres armes au service de qui toujours il est placé; c'est pourquoi il est baptisé dans nos règlements du nom trop pompeux de « conseiller technique ». L'esprit de discussion, fruit du travail et de la logique, la défense de l'idée personnelle, fondement du caractère, ne vont pas toujours sans heurts. C'est une force et une faiblesse : une force, près de ceux qui demandent à être éclairés; une faiblesse, près de ceux qui ne veulent qu'être obéis.

A force de vivre modestement retiré à l'écart, le Génie finissait par être la seule arme inconnue de l'armée, inconnue même de ses propres officiers, en raison de sa variété et de sa complexité. Aussi, dès sa naissance, le Centre d'études tactiques a-t-il été immédiatement recherché; il contribuera ainsi à la chute des préventions et à l'union des armes. Il reçoit également des généraux et colonels étrangers.

Enfin un cours de perfectionnement des officiers de réserve du Génie de la garnison de Paris vient d'être créé à l'École de Versailles en mettant à profit ses cadres et ses moyens. Les cours et exercices pourront en être répandus dans toute la France, prolongeant ainsi l'enseignement au dehors.

### LE CADRE

Nous manquerions à notre devoir si nous ne disions pas quelques mots du cadre qui assure ces multiples besognes. Conformément aux constantes traditions du Génie, inculquées par Vauban et toujours entretenues par ses successeurs, le sapeur ne sait pas compter sa peine. La mission dont chacun est chargé doit être remplie; elle l'est ici au prix d'innombrables répétitions motivées par le nombre des divisions, avec les nuances que comporte pour chacune le niveau scientifique ou la durée des cours.

Huit divisions en 1928, ayant des cours distincts, cela représente pour le cadre une rude sujétion. Une cinquantaine de professeurs et d'instructeurs suffisent à cette tâche. A vrai dire, leur charge est extraordinairement lourde, et l'on doit saluer avec respect tel d'entre eux qui assure annuellement

cinq cent quatre-vingt-seize heures de cours, visites ou interrogations, — en dix mois ouvrables, — sans compter les corrections de travaux.

Ces professeurs ne restent que quelques années à l'École, avant de retourner dans la troupe ou dans tout autre service. Aussi chacun d'eux se contente-t-il de perfectionner les cours de son prédécesseur, en y ajoutant le fruit de son expérience propre. Le travail militaire jouit du grand honneur d'être impersonnel et collectif. Des cours ainsi constamment polis et repolis arrivent à être au courant de tous les progrès et pratiques, sans exiger des officiers un labeur pour lequel ils ne sont pas toujours préparés.

Outre les six cours principaux, construction, fortification, emploi des armes au combat, sciences appliquées, topographie et géologie, administration et droit public, il y a naturellement aussi des cours ou leçons qui, pour avoir des coefficients moindres, n'en ont pas moins une grande importance : langues vivantes (allemand, anglais, arabe), exercices physiques, équitation. Surtout aux T. O. E. (théâtres d'opérations extérieurs), — où tous les officiers de l'arme passent ou à peu près, — l'officier du Génie doit monter à cheval, faire des reconnaissances, parcourir des chantiers, etc. La fête annuelle de l'École est surtout une fête sportive et la séance équestre des sapeurs ne le cède en rien au fameux carrousel de leurs camarades artilleurs de Fontainebleau, sauf le décor incomparable de la forêt qui manque.

Il y a enfin toute la partie à proprement parler militaire, c'est-à-dire la préparation au régiment, comportant l'étude des règlements dont le nombre et la variété croissent chaque jour, plus encore dans le Génie qu'ailleurs, en raison des besoins complexes des armées modernes, auxquels le Génie doit satisfaire : le sapeur est obligé en outre d'apprendre les règlements militaires des autres armes en plus de ses règlements techniques.

Presque toute cette partie doit être absorbée dans les six premiers mois, les jeunes officiers devant être mobilisables dans ce délai. Certains trouvent parfois cette ration massive quelque peu indigeste. Elle le serait à moins, surtout pour des cerveaux orientés vers les spéculations mathématiques et qui sont mal préparés, au début, à un pareil effort de pure mémoire.

Heureusement, les exercices pratiques, — navigation, pontage, destructions, mines, fortifications, télégraphie, manipulations diverses, électricité, — facilitent cette assimilation, tout en musclant et aérant des corps qui ont souvent été trop confinés dans un air raréfié. Ces travaux sont du sport et du meilleur. Il faut arriver à réaliser un bel équilibre de la tête, du corps et de l'âme : la tête, par l'esprit de précision, la méthode, par la clarté ; le corps, par le goût de l'effort et l'activité physique ; l'âme, par la foi, la gaieté, le culte de la volonté, le respect de la tenue. Peu de paroles, des ordres, des actes. Inspirer, non pas le fétichisme du règlement, mais le goût de la réalisation, de la tâche bien remplie.

C'est essentiellement la mission des instructeurs militaires, qui en principe ne doivent pas quitter leur « brigade » pendant tout le séjour de celle-ci à l'École. La règle est d'être très exigeant pour la jeunesse ; permettre, ne jamais tolérer ; endurcir le corps et fortifier l'esprit : l'armée doit être une école de discipline et d'énergie. L'augmentation de discipline se traduit toujours par un accroissement de bien-être, et le développement de l'énergie par un supplément de force.

### LES MOYENS D'INSTRUCTION

Comme moyens d'instruction, l'École dispose, en plus de ses laboratoires, collections, polygones, etc., des ressources illimitées du centre industriel de Paris dont les chefs de maisons ouvrent leurs installations ou usines très libéralement aux officiers-élèves.

Elle dispose en outre, au point de vue militaire, des matériels des deux régiments du Génie de Versailles. Le 1er Génie a, d'une part, toutes les ressources d'un vieux régiment de sapeurs-mineurs, et, d'autre part, des ateliers tout neufs et largement compris d'un récent bataillon d'électro-mécaniciens. Le 5e Génie, régiment de chemins de fer, possède des chantiers et docks considérables et très complets au polygone des Matelots; c'est tout le service des chemins de fer qui peut ainsi être étudié sur place et en action.

En dernier lieu, le bataillon de télégraphistes du Mont-Valérien, la Tour Eiffel, l'Établissement central de télégraphie militaire offrent à ce point de vue spécial tous les éléments

d'instruction, et montrent en exemple aux jeunes les progrès les plus récents dans cette branche où la France a toujours tenu la tête, grâce au général Ferrié et à ses collaborateurs.

Au point de vue pontage seulement, l'absence de cours d'eau à Versailles, la limitation des ressources à un tout petit bras du Grand Canal du parc pourraient être préjudiciables, s'il n'avait pas été prévu deux stages de quinze jours sur la Moselle à Metz et sur l'Isère à Grenoble, pour les divisions principales tout au moins.

Enfin Versailles est une véritable Université militaire, où existent une École d'aéronautique, une École des chars, un Centre d'études de l'infanterie, une École de liaison et transmissions, etc.

Dans une École de ce genre, les travaux personnels se limitent naturellement à l'application des leçons; en fin de deuxième année toutefois, les officiers-élèves sont appelés à produire, dans un délai moyen de deux mois, des études plus proprement personnelles, par exemple, un mémoire sur un sujet de fortification distinct pour chacun, ou une étude de fortification permanente, où la variété des solutions prouve qu'il existe encore de l'imagination dans notre jeunesse et le fini de la forme témoigne de l'intérêt qu'y prennent les élèves.

Les examens de fin de cours se passent le plus possible à l'extérieur, sur le terrain, pour tout ce qui est particulièrement militaire, et ne portent sur les leçons mêmes que pour les sujets exclusivement techniques.

Les officiers-élèves sortent de là aptes un peu à tout, — un peu seulement. Le bagage intellectuel donné à l'officier doit lui permettre de se lancer dans la vie et de continuer à progresser dans les voies qui s'offriront à lui ; il ne doit pas constituer une fin en soi, sur laquelle on aurait le droit de se reposer en n'ayant qu'à l'utiliser sans le perfectionner. L'armée et le Génie, en perpétuelle évolution, sont depuis longtemps pénétrés de ces principes.

### DEMEURES HISTORIQUES

Quant aux bâtiments, l'École, qui s'est accrue chaque année d'une division nouvelle depuis 1923, n'a pas vu ses murs s'élargir à mesure. Il en résulte une certaine dissémina-

tion : les divisions sont réparties en cinq points différents de Versailles, sans tenir compte des terrains de travail ou d'exercices. La maison mère, où se trouvait l'École militaire primitive de l'artillerie et du génie, n'est autre que l'ancien Hôtel des bureaux de la guerre, construit en 1759, sous le ministère de Belle-Isle, sur l'ancien emplacement du potager du Roi, par l'ingénieur Berthier, père du maréchal : c'est là que naquit le futur major général de Napoléon Ier, officier du Génie lui-même. Lors de la visite de Louis XV, pour l'inauguration, l'ingénieur Berthier, afin de montrer au Roi l'incombustibilité du bâtiment, tint à faire allumer un grand feu de bois à l'intérieur d'une pièce; il n'y pas eut d'incendie ; le Roi lui adressa ses félicitations. La porte monumentale, classée monument historique, est décorée de bas-reliefs où l'on peut voir des plans de forteresses, des gabions, des cornes d'abondance déversant pittoresquement des croix, des brevets d'officiers, etc... L'École perpétue la tradition. La couronne qui domine le beau portail en bois sculpté, entre les deux pilastres surmontés de trophées, n'a heureusement pas été martelée par la Révolution. En revanche, un cadre décoratif dans la cour, où s'encastre aujourd'hui le buste de Lazare Carnot, — officier du Génie avant de devenir l'organisateur de la victoire, — a été détroussé de ses charmants panneaux en bronze qui représentaient des victoires du règne de Louis XV, comme on peut le constater sur des gravures du temps; la Victoire, toute moderne, qui vient en se penchant couronner le buste du grand Carnot ne les remplace certes pas.

Cette maison voisine, — dans les meilleurs termes, — avec l'ancien ministère des Affaires étrangères, aujourd'hui bibliothèque de la Ville de Versailles et musée des plus intéressants, en raison de la valeur des volumes, reliures et collections qui y sont rassemblés. Le bâtiment est orné d'un portail splendide et d'une charmante décoration intérieure.

L'École s'est agrandie en 1922 d'une annexe dans la même rue, ancien Hôtel de la surintendance des bâtiments du Roi, qui fut habité par le grand Mansart, et qui servit aussi de dépôt pour les tableaux du Roi, avant d'être transformé en petit séminaire.

Les annexes dans les autres bâtiments militaires sont sans intérêt architectural, mais il n'en est pas de même des petites

Écuries, où sont la section de cavalerie de l'École, ses manèges, son stade d'exercices physiques, son musée d'Artillerie et son musée du Génie. C'est là un ensemble splendide, constituant le digne encadrement de la Place d'Armes et de la Cour du Château. Il n'existe sans doute pas au monde écuries ayant une pareille allure, quoique sans décoration, par le seul caractère des lignes et l'art des proportions, ce qui est à proprement parler l'essence de l'architecture. Est-il jamais advenu hasard plus providentiel que celui qui a mis ainsi sous les yeux des futurs constructeurs militaires semblable modèle pour leur inspirer l'art de faire beau sans placage superflu? Il est bon que les jeunes se pénètrent de cette vérité exprimée par Diderot : « Il n'est pas de sottises qui durent plus longtemps et se remarquent davantage que celles qui se font en pierres. »

Sans doute l'officier du Génie serait-il heureux de se voir déchargé de cette tâche souverainement ingrate du casernement, où il se voit pris entre les nécessités contradictoires de ressources limitées et de besoins très grands, et où il est tenu éloigné du commandement des troupes, toujours plus agréable. Le ministère de la Guerre est évidemment le seul à posséder ainsi son propre corps d'architectes. C'est que la conception des projets et la direction des chantiers sont indispensables pour la préparation des officiers à leur rôle de guerre et à leur service de paix aux colonies ou dans la fortification. La distinction entre travaux civils ou militaires est souvent subtile et c'est ainsi que chaque année nos régiments du Génie exécutent des travaux publics pour les communes, routes, ponts, etc., ou pour l'État, voies ferrées, lignes télégraphiques, fortifications permanentes, qui contribuent à leur instruction tout en profitant à la collectivité. L'immense réseau de voies de soixante centimètres du Maroc fut établi, puis exploité, par le Génie (1). Le sapeur est avant tout un constructeur et un producteur.

De quelle manière il y a réussi, les forts de Verdun sont là pour en témoigner. Alors que tous les ouvrages étrangers ont

(1) Le Génie compte même des unités indigènes en Afrique du Nord, au Soudan, en Extrême-Orient. Loin de la mère-patrie, le sapeur, comme tout bon Français, fait de la politique : mais c'est la politique du rail. Le résultat est la colonisation à la vapeur. Dans notre empire colonial plus grand que l'Europe, dans cette grande France de près de cent millions d'habitants, le sapeur, après avoir vécu la période héroïque de guerre et de conquête, dépose aussitôt ses armes pour prendre son outil. Le travail est sa raison d'être, sa vie.

été percés par les obus allemands, notre béton de Douaumont et de Vaux a défié triomphalement les plus gros calibres des deux adversaires, affirmant ainsi la victoire, incontestée dans la circonstance, de la cuirasse sur le canon.

### L'AVENIR DE L'ÉCOLE ET SON RAYONNEMENT.

*L'École militaire du Génie, en développant chez les officiers du Génie qu'elle a formés l'esprit de recherches scientifiques, l'initiative, le culte du devoir militaire poussé jusqu'au sacrifice, a bien mérité du pays.* Cette citation à l'ordre de l'armée, venait consacrer, le 22 mai 1922, les services rendus par l'École de Versailles pendant la guerre.

Le Génie offre sur la plupart des autres armes un avantage unique, c'est que ses études et ses travaux, touchant à peu près à toutes les branches des sciences appliquées, de la construction, de l'électricité, des chemins de fer, doivent obligatoirement en suivre les progrès. Avantage, certes, mais inconvénient aussi, car les officiers de valeur sont naturellement attirés vers l'industrie, qui leur offre des emplois sans doute moins libres, — en dépit de la légende, — mais mieux rétribués. Aussi doit-on s'incliner devant ceux qui, possédant de fortes connaissances techniques, résistent à ces sollicitations, — il y en a, et non des moindres, — suivent la hiérarchie militaire et contribuent à maintenir des hommes de science dans l'armée, selon une noble tradition.

Combien aussi serait-il coupable de vouloir, comme d'aucuns l'ont tenté, opposer la science au moral; la science élève le moral, les deux se complètent et ne se combattent pas. Quelque importance capitale qu'aient la foi et le patriotisme, ils ne suffisent pas à niveler les montagnes, ni même à repousser l'envahisseur, il y faut aussi la science et l'art militaire. La science, ce sont principalement nos armes techniques; l'art, c'est le commandement avec ses états-majors; la tâche reste encore suffisamment grandiose aux autres exécutants pour qu'on se refuse à comparer leurs mérites. La thèse contraire tombe d'autant plus à faux que toutes les armes aujourd'hui sont plus ou moins esclaves de la technique. La technique crée la tactique; les besoins tactiques et moraux imposent en retour les solutions techniques et matérielles. Les deux termes du problème

sont intimement liés : l'erreur serait grave de prétendre les opposer.

L'École du Génie remplit sa mission de préparer dans le silence des officiers modestes portant très haut le sentiment de leurs devoirs et développant chaque jour de leur vie leurs connaissances techniques. Le dévouement s'impose particulièrement dans une arme appelée à toujours travailler pour les autres. « Rendre service », telle pourrait être la devise du Génie, si d'autres armes n'étaient tentées de la lui ravir ensuite.

Quoique le Génie soit la branche la moins connue de l'armée, il semble au contraire que l'étranger s'intéresse vivement à nos études. L'École est douée d'un véritable rayonnement à l'extérieur : ses cours imprimés sont demandés partout et constituent la plus efficace des propagandes, tout en rendant service à nos amis; les relations sont particulièrement suivies avec la Belgique, la République Argentine, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Hollande, même avec l'Italie.

Chaque année, quelques officiers polonais, roumains, esthoniens, finlandais, lithuaniens, grecs, turcs, péruviens, chiliens, mexicains, persans, — ces derniers comme élèves-officiers portent même l'uniforme français, — viennent y recevoir une instruction supplémentaire et y apprendre à aimer la France. Quoique généralement plus âgés et plus élevés en grade, ils vivent toujours en bons camarades avec les jeunes officiers français, et ce n'est pas un des moindres bénéfices réciproques que l'échange d'idées qui en résulte. Quand ils reviennent dans leur pays, ils sont tous de chauds représentants de l'amitié et de la culture françaises.

Général Robert Normand.

# GEORGES DE SCUDÉRY

## GOUVERNEUR DE N.-D. DE LA GARDE

On monte aujourd'hui en ascenseur à Notre-Dame de la Garde qui domine la ville et le port de Marseille. Mais on peut aussi en faire à pied l'escalade. En grimpant vers la moderne basilique byzantine qui attire encore les pèlerins au sommet de la colline pierreuse, on passe devant une vieille porte à demi ruinée, que seules les armes de François Ier désignent à l'attention. C'est tout ce qui reste de l'ancien fort, élevé en 1525 pour achever la défense de la cité. Assiégée par les Impériaux l'année précédente, Marseille avait beaucoup souffert de sa protection insuffisante, qui faisait dire au connétable de Bourbon, passé à l'ennemi, que trois coups de canon suffiraient pour en avoir raison. Il se trompait, puisqu'il dut lever le siège. Mais il était vrai qu'un fort sur la colline eût facilité la résistance. On le construisit l'année même de la bataille de Pavie.

C'était, avec sa tour de vigie face à la mer, une bâtisse peu imposante, aux créneaux et aux mâchicoulis irréguliers, et dont la façade était surmontée d'un clocheton triangulaire. On découvrait, du haut de son chemin de ronde, un admirable panorama sur les escarpements de l'Estaque, les îlots d'If et de Pomègue. Notre-Dame de la Garde, au témoignage d'un auteur qui le vit au XVIIe siècle, est le plus beau lieu de la nature par sa situation. « De la façon dont la place est disposée, il y a quatre aspects différents qui sont admirables. D'un côté, on a le port et la ville de Marseille sous ses pieds, et si près que l'on

entend les hautbois de vingt-deux galères qui y sont; de l'autre, l'on découvre plus de douze mille bastides, pour parler en termes du pays; du troisième, on voit les îles et la mer à perte de vue, et, du quatrième, on n'aperçoit qu'un grand désert, tout hérissé de pointes de rochers et où la stérilité et la solitude sont aussi affreuses que l'abondance est agréable de tous les autres endroits. » Beau site, mais farouche comme un nid d'aigles. L'auteur de ce tableau, qui n'est autre que Mlle de Scudéry, omet d'ajouter qu'elle et son frère s'y ennuyèrent à périr. Ce fut leur thébaïde, leur désert, leur exil.

Scudéry accueillit pourtant comme une aubaine, à la fin de juin 1642, sa nomination de gouverneur de Notre-Dame de la Garde. Il la dut à Richelieu, qui la signa à Montfrin, en Languedoc, pendant le voyage où il traîna à sa suite Cinq-Mars prisonnier, de Tarascon à Lyon. Ce n'est qu'après la mort du cardinal que fut enregistrée, le 29 juin 1643, cette nomination qui comblait les vœux de Scudéry. Il n'était pas riche et le poste, si médiocrement qu'il fût rétribué, venait à point pour l'aider à remettre un peu d'ordre en ses affaires.

La malchance semblait jusque-là le poursuivre. Peu auparavant, comme il revenait de Rouen avec sa sœur, tous deux avaient appris une nouvelle qui les avait consternés. Un de leurs amis, qui était sur le point de leur faire toucher 10000 écus d'une certaine affaire, sans avoir jamais voulu dire par quels biais ni par quelles personnes, avait été, nous conte Tallemant, tué d'un coup de tonnerre, « parmi un millier de gens qui se promenaient à la Tournelle ». Le meilleur espoir des Scudéry était foudroyé avec lui.

La marquise de Rambouillet s'empressa à leur secours. L'évêque de Lisieux, Philippe de Cospeaux, d'une noble famille du Hainaut, était très lié avec le tout-puissant Loménie de Brienne. Par l'entremise de l'évêque, Mme de Rambouillet fit recommander Scudéry au ministre, lorsqu'elle apprit que le gouvernement de Notre-Dame de la Garde était vacant. Mais l'affaire n'alla pas toute seule. Le comte de Brienne écrivit à la marquise « qu'il était de dangereuse conséquence de donner ce gouvernement à un poète qui avait fait des poésies pour l'hôtel de Bourgogne et qui y avait mis son nom ». Sans doute appréhendait-il que Scudéry, repris par le démon du théâtre, ne considérât un peu trop ce poste comme une sinécure.

Mme de Rambouillet objecta que Scipion l'Africain avait écrit des comédies, et qu'il n'en avait pas moins défait Annibal. Elle gagna la partie et Scudéry obtint sa nomination. Quand il alla, au début de la régence d'Anne d'Autriche, prendre possession de son poste, — dont le nom n'était pas nouveau pour lui, puisque sa bonne ville d'Apt avait aussi une Notre-Dame de la Garde, — sa sœur résolut de le suivre. Elle craignait un coup de tête, s'il était livré à lui-même, si loin de Paris qu'il regretterait à coup sûr. Et puis, elle ne nous cache pas qu'elle croyait que son frère serait bien payé. Sans doute, avec sa hâblerie coutumière, lui avait-il fait miroiter une solde brillante. Si l'on songe qu'un des successeurs de Scudéry à Notre-Dame de la Garde, de Croze de Montlaux, ne touchait que 1 944 livres, quarante ans plus tard, on se représente combien elle dut être désabusée. La charge n'est pas grasse et les vingt soldats qui forment la garnison de Scudéry ne tarderont pas à crier famine.

Mais ce fortin inaccessible, dont le sauvage dénuement eût fait pendant au délabrement du Château de la Misère, du minable manoir landais que nous dépeint Théophile Gautier dans *le Capitaine Fracasse*, est bien le poste qui convenait à ce capitan des Lettres. « Cet homme-là, disait plaisamment Mme de Rambouillet, il n'aurait pas voulu un gouvernement dans une vallée; je m'imagine le voir sur le donjon de Notre-Dame de la Garde, la tête dans les nues, regarder avec mépris tout ce qui est au-dessous de lui. »

Ce n'est pas là simple plaisanterie. Scudéry s'est presque servi des mêmes termes dans une requête rimée qu'il adressait au cardinal de Richelieu, protecteur de sa candidature à ce gouvernement provençal :

> De Notre-Dame de la Garde,
> Où je m'en vais servir sous toi,
> On commande ce qu'on regarde
> Et tout est au-dessous de moi.

Les amis de Scudéry le connaissaient trop pour ne pas prévoir qu'il se ferait gloire de ce poste « élevé ».

Il y tenait d'ailleurs pour de moins vaines raisons. Il avait toujours en tête quelque sujet de pièce, et il est certain qu'en partant pour Marseille, il devait se promettre monts et merveilles de cette retraite forcée, qui allait lui permettre de

travailler tout à loisir. Sa « fertile plume » ne chômait pas et il détestait l'oisiveté. « Ceux qui n'usent pas du temps comme ils doivent, écrit-il, et qui l'emploient en des occupations frivoles, font une perte qu'ils ne sauraient jamais réparer. Le temps est une chose sans retour; le passé n'est plus, l'avenir ne sera peut-être point pour nous; et, de cette sorte, ne demeurant en notre disposition que le présent, il est très juste, ce me semble, de ne le prodiguer pas mal à propos. »

De là à désirer la solitude, ou à croire qu'on la désire, il n'y a qu'un pas. A un importun qui était venu le déranger dans ses travaux, Scudéry décochait un jour ce quatrain :

Interrompant mon étude,
Tu me demandes un point :
Quel bien a la solitude?
Celui de ne te voir point.

A Notre-Dame de la Garde, il était assuré de ne pas recevoir de visites indiscrètes. Il n'y voulait, pour compagnons, que les portraits de ses poètes préférés. Et il eut soin de les mettre dans ses bagages, depuis Marot jusqu'à Guillaume Colletet, à côté de force livres et manuscrits. Ce fut une charge de plus pour le coche, et qui dut valoir au poète un supplément de frais : car le transport gratuit des bagages était limité à quinze livres par voyageur.

Sa sœur et lui se mirent en route à la fin de l'année 1644. C'était alors un long voyage que celui de Paris à Marseille. Le coche de terre, en bois chevillé de fer, à quatre roues, contenait de huit à dix places assises. Ses portières n'avaient d'autres fermetures que des rideaux de cuir. Il était traîné par huit chevaux, « de couleurs aussi différentes que celles qu'on voit en l'arc-en-ciel », maigres haridelles au pas si lent et si réglé, nous dit Madeleine de Scudéry à propos d'un autre voyage, « qu'il n'y a pas de cardinaux à Rome qui puissent aller plus gravement au Consistoire ».

La vérité est qu'on abattait une dizaine de lieues par jour, — parfois un peu plus quand la route était bonne, comme celle de Paris à Lyon, l'une des mieux entretenues qui fût à cette époque, l'une des rares où l'on ne courût pas trop le risque de verser dans quelque fondrière :

Imaginez deux voyageurs
Qu'une voiture délabrée,
Par de maigres chevaux tirée,
Pendant des jours a fracassés,
Disloqués, meurtris et versés
Jusqu'à certain lieu plein d'ornières (1).

Sur les banquettes du coche la compagnie était mêlée, bien entendu, et l'on a peine à croire que la Précieuse de la rue de Beauce ait pu s'accommoder, en voyage, aussi gaîment qu'en témoigne une de ses lettres à Mlle Robineau, de voisinages tels que celui « d'une épicière de la rue Saint-Antoine qui, ayant plus de douze bagues à ses doigts, s'en allait voir la mer et le pays, pour parler en ses termes », et d'une chandelière de la rue Michel-le-Comte. Les exclamations d'un bourgeois poltron « qui croyait que tout ce qu'il voyait était des voleurs, et qui n'apercevait pas plus tôt de loin un troupeau de moutons et des bergers qu'il se préparait déjà à leur tendre sa bourse », les chansons d'un pauvre muscien au chapeau tombant sur le nez, au pourpoint à grandes basques, aux chausses démesurées, les citations pédantes d'un jeune licencié invoquant Cujas à tout propos, et peut-être aussi les oraisons du curé dont nous parle La Fontaine, et qui prenait si mal son temps pour lire son bréviaire, voilà, avec les cris du cocher, les claquements de fouet et le fracas des roues, un aperçu de ce qu'on entendait et voyait quand on prenait « la commodité du carrosse », c'est-à-dire le coche. Imaginons la mine de Scudéry au milieu d'une telle assemblée et, comme l'a dit sa sœur, « les chagrins et les impatiences que lui donnait une si étrange voiture ».

Ce fut bien pis quand il fallut s'embarquer sur le coche d'eau, « bateau plat où l'on entassait au petit bonheur les marchandises, les chevaux, les voyageurs, et où l'on était exposé à toutes les intempéries » (2).

Là aussi, pendant la descente du Rhône, on faisait parfois d'étranges rencontres. Une dame de qualité, intriguée par le vaste panier que portait sa voisine, insista, nous conte M. de Maricourt, pour en connaître le contenu. La bonne femme, après s'être défendue de son mieux, ouvrit le panier. Il était

(1) Chapelle et Bachaumont : *Voyages*.
(2) Humbert de Gallier : *Usages et mœurs d'autrefois*.

plein de cordes de pendus. C'était la femme du bourreau de Toulouse.

En revanche, cette descente du fleuve offrait d'admirables paysages. Voiture qui fit, deux ans avant les Scudéry, le même voyage qu'eux, nous en a laissé la description dans une de ses lettres à Mlle de Rambouillet : « Le jour ne commençait qu'à poindre, et le soleil à rayonner sur le sommet des montagnes, quand nous nous mîmes sur le Rhône. Il faisait une de ces belles journées qu'Apollon prend quelquefois pour lui servir de panache, et que l'on ne voit jamais à Paris que dans le plus beau temps de l'été. Ceux avec qui j'étais considéraient tantôt les montagnes de Dauphiné, qui paraissaient à la main gauche, à dix ou douze lieues de nous, toutes chargées de neiges; tantôt les collines du Rhône que l'on voyait couvertes de vignes, et des vallons à perte de vue, tous pleins d'arbres fleuris. »

Représentons-nous Scudéry, isolé avec sa sœur dans la cabane du bateau, — où, moyennant un supplément, on a le droit de s'abriter, assis sur des sacs de laine ou des ballots de coton filé,— pendant cette lente descente du fleuve. Ils voient le Rhône tel que le dépeindra Jean-Louis Vaudoyer, « couleur de fiel, intarissable », évoquant « ce cortège sans fin de fantômes que l'on imagine passer, dans les Enfers, devant le trône de Pluton ». Ils peuvent compter au passage les ponts du Rhône, au-dessus des eaux glauques et limoneuses, toujours bouillonnantes.

Ils y eussent sans doute pris plus de plaisir s'ils n'avaient manqué deux fois de faire naufrage avant que d'arriver à Avignon. C'était alors un incident de voyage trop fréquent. Mme de Sévigné, qui n'a pas assez de civilités pour l'aimable Loire, n'aime guère « ce furieux Rhône qui fait peur à tout le monde, ce pont d'Avignon où l'on a tort de passer même après avoir pris toutes ses mesures : un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche ».

Les ruines du vieux pont Saint-Bénezet, miné par les assauts du fleuve, nous prouvent qu'elle n'exagère guère. Et il y avait aussi les bancs de sable. « Plusieurs fois par jour, nous conte M. G. Lenotre, qui a si joliment fait revivre les routes de terre et d'eau de la vieille France, le bateau s'échoue : en voilà pour des heures. Il faut que les bateliers gagnent le rivage, aillent requérir, dans des villages souvent éloignés du

fleuve, toute une cavalerie. Trente chevaux sont nécessaires pour désensabler la pesante machine qui, à peine à la dérive, va heurter quelque autre îlot. Au total, malgré la force et la rapidité du courant, cinq jours pleins de Lyon à Avignon. » Cinq jours pendant lesquels, pour peu que l'orage gronde, c'est miracle qu'on ne soit point brisé ou noyé. Aussi Mlle de Scudéry est-elle « bien résolue à ne repasser jamais sur une si fâcheuse rivière ».

Son frère et elle eurent heureusement, pour les préparer à tant d'émotions, le repos de nombreux arrêts et le hasard de plaisantes rencontres. Entre Lyon et Avignon, arrivés de bonne heure à la couchée, ils logent au Pouzin, près du confluent de la Drôme et du Rhône, dans une hostellerie qui n'est qu' « une vieille ruine de maisons où, depuis quelque temps, on a remis quelques portes à demi rompues ». En y arrivant, « la première chose que je vis en mettant la tête à la fenêtre, écrit Madeleine de Scudéry à Angélique Paulet, fut M. de Berville (1), qui était logé de l'autre côté de la rue et qui était près de partir pour Aix. A l'instant même, mon frère le fut voir. Mais, comme la bienséance ne me permettait pas de faire la même chose et qu'il ne me fit pas l'honneur de me demander, quoiqu'il n'y eût que quatre pas de lui à moi, ce ne sera qu'à Marseille que je le verrai. » Sapho, et elle avait bien raison, n'oubliait pas, même en voyage, les égards qui lui étaient dus.

Elle ne voulut pas quitter Avignon sans une visite au tombeau de Laure, à l'église des Cordeliers. Un religieux fit quérir son frère et elle pour « une boîte de plomb que l'on trouva dans un cercueil où il y a une médaille où est la figure de cette belle et où sont des vers écrits de la main de Pétrarque. Ces bons pères tiennent cette boîte dans le même lieu où l'on tient les reliques et tout ce qui sert à l'autel » (2).

Les plaines de Vaucluse et les rives de la Sorgue ne manquent pas d'inspirer Scudéry. Il évoque en douze sonnets les hauts rochers en demi-cercle, le gouffre d'où jaillit la Sorgue, la fontaine célèbre où l'on accède par « un sentier si étroit et pierreux que les pieds délicats de Laure devaient souffrir de cette promenade » (3).

(1) Un compatriote de Scudéry, ami de Chapelain.
(2) Mlle de Scudéry : *Lettres*.
(3) Chapelle et Bachaumont : *Ouv. cit.*

Les vents, même les vents qu'on entend respirer
Et parmi ces rochers, et parmi ces ombrages,
Eux qui me font aimer ces aimables rivages,
Ont appris de Pétrarque à si bien soupirer.

Les flots, même les flots qu'on entend murmurer
Avec tant de douceur dans des lieux si sauvages,
Imitent une voix qui charmait les courages
Et parlent d'un objet qu'on lui vit admirer.

Aux lieux même où je suis, mille innocents oiseaux
Nous redisent encor, près de ces claires eaux,
Ce que Laure disait à son amant fidèle.

Ici tout n'est que flamme, ici tout n'est qu'amour,
Tout nous parle de lui, tout nous entretient d'elle,
Et leur ombre erre encore en ce charmant séjour.

Beaux fantômes d'amour que Marseille va reléguer aux oubliettes. La vieille cité, porte de l'Orient, est déjà, à l'époque où les Scudéry y débarquent, une Babel de toutes les races, « reine du commerce de l'univers » :

Vous y voyez, soir et matin,
Le Hollandais, le Levantin,
Le Lapon qui naît dans la neige,
Le Moscovite, le Suédois
Et l'habitant de la Norvège
Qui souffle toujours dans ses doigts.
Là, tout esprit qui veut s'instruire
Prend de nouvelles notions.
D'un coup d'œil, on voit, on admire,
Sous ce millier de pavillons,
Royaume, république, empire,
Et l'on dirait qu'on y respire
L'air de toutes les nations (1).

De cet air-là, exceptionnel à une époque où le cosmopolitisme ne régnait pas encore, les beaux esprits de Marseille

(1) Chapelle et Bachaumont.

sont saturés. Ils diraient volontiers, en corrigeant un peu le refrain que prônera plus tard Alceste :

J'aime mieux Paris, ô gué...

Scudéry et sa sœur leur apportent une bouffée d'air parisien. Aussi, dès leur arrivée, dans les premiers jours de décembre 1644, sont-ils de ceux qu'on s'arrache. Il y a à Marseille toute une société de Précieuses que la renommée du couple met en émoi. Pour nous les représenter, arrêtons-nous chez celles que Chapelle et Bachaumont, à peu près vers la même époque, rencontrèrent à Montpellier. « Nous trouvâmes un grand nombre de dames qu'on nous dit être les plus jolies, les plus qualifiées et les plus spirituelles de la ville, quoique pourtant elles ne fussent ni trop belles ni trop bien mises. A leurs petites mignardises, leur parler gras et leurs discours extraordinaires, nous crûmes bientôt que c'était une assemblée des Précieuses de Montpellier; mais, bien qu'elles fissent de nouveaux efforts à cause de nous, elles ne paraissaient que des Précieuses de campagne et n'imitaient que bien faiblement les nôtres de Paris. Elles se mirent exprès sur le chapitre des beaux-arts, afin de nous faire voir ce qu'elles valaient. Il se commença donc une conversation assez plaisante :

Les unes disaient que Ménage
Avait l'air et l'esprit galant,
Que Chapelain n'était pas sage,
Que Costar n'était pas pédant;
Et les autres croyaient monsieur de Scudéris
Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche et toujours bien mis,
Sa sœur une beauté divine
Et Pellisson un Adonis (1).

Ne faisons pas aux Précieuses de Marseille l'injure de les comparer trop rigoureusement à ces pecques provinciales. Mais elles leur ressemblent tout au moins par l'opinion avantageuse qu'elles ont de Scudéry et de sa sœur. Elles manquent de distractions et se font une fête d'avoir enfin, pour égayer

(1) Chapelle et Bachaumont.

leur petit cercle, deux de ces beaux esprits qui donnent le branle à la réputation dans Paris. Madeleine de Scudéry n'a encore écrit ni le *Grand Cyrus*, ni la *Clélie*, mais elle est déjà célèbre. Elle et son frère apportent un peu de l'atmosphère de la Chambre bleue. Aussi les accueille-t-on en hôtes de qualité, qu'on va s'ingénier à distraire. Cet encens de bienvenue ravit notre poète. Les contraintes même que lui impose une telle faveur lui semblent à coup sûr de bon augure. Mme de Mirabeau et sa sœur, Mme de Morges, qui ont tout de suite offert aux deux Parisiens une hospitalité galamment déclinée, ne leur dissimulent pas que la coutume de la ville est de rester trois ou quatre jours sans sortir pour attendre les visites de ceux qui veulent en rendre. Ils ne manquent pas d'observer cet usage. Sans doute ils sont un peu las. Mais il est bien question de se reposer d'un long voyage quand on a chez soi l'incessant défilé de tout ce que Marseille compte de plus marquant : du clergé à la magistrature, des gentilshommes les plus en vue jusqu'aux consuls et à l'intendant des galères.

Madeleine a tant de visites à recevoir et à rendre qu'elle ne sait où donner de la tête. Elle entend heureusement le provençal, par grand chance : car c'est tout juste si quelques-unes de ses visiteuses parlent français. « Le plus fâcheux est qu'il les faut reconduire jusqu'au milieu de la rue et qu'à chaque porte il faut une heure de compliment (1). » Molière s'en fût donné à cœur joie d'observer ces allées et venues et le caquetage sonore dont elles s'accompagnaient.

Chez le lieutenant de Georges de Scudéry, André de Guigonis, qui ne laisse pas d'être beaucoup plus riche que son capitaine, comme chez Mme Vento des Pennes, d'une vieille maison provençale, et qui passe pour la première dame de Marseille, le poète et sa sœur sont traités magnifiquement. Mme Vento des Pennes a, comme Madeleine, le teint un peu brun, mais « si uni et si lustré que c'est un des plus beaux teints du monde ». Et Sapho n'est pas moins indulgente pour « son embonpoint où la jeunesse est peinte ». Cette grande dame offre à ses nouveaux amis des dîners à six services « admirablement beaux et bons; les perdrix, les bisques, les ortolans, les entremets, les gelées, les conserves, les muscats, les hypocras, les limonades, les

(1) Mlle de Scudéry : *Lettres*.

fruits et les confitures sèches et liquides y étaient avec une abondance inconcevable ».

Si bien que s'annonce leur séjour, ils ne s'oublient pas à festoyer. Il s'attardent à l'Arsenal dont la salle d'armes est fort belle, avec ses galeries en croix, aux murailles toutes revêtues de fusils et de mousquetons. Les pyramides de sabres et d'épées, les trophées de tambours, de drapeaux et d'étendards font l'admiration du capitaine de Scudéry. Ils visitent le port, peuplé de forçats dont certains ont obtenu, par faveur, de vendre des bagatelles dans des baraques de bois. En sa qualité de capitaine entretenu sur les galères du Levant, — à bord desquelles il ne commanda pas plus que Richelieu, lui-même capitaine de plusieurs galères, — Scudéry a droit de choisir dans la chiourme des domestiques pour son service particulier, à condition de répondre d'eux et de se charger de leur surveillance (1). Usa-t-il de ce privilège? C'est probable. Sa sœur et lui semblent d'ailleurs n'avoir vu les galères que d'assez loin. Dans une lettre à Angélique Paulet, Madeleine les décrit comme « la plus belle chose que l'on puisse voir, le jour de Noël, qu'elles ont toutes leurs tentes, leurs pavillons et les banderoles de couleurs différentes ».

Un des premiers soins de Scudéry, à son arrivée, a été d'aller, avec sa sœur, entendre la messe dans la vieille chapelle de Notre-Dame de la Garde, édifiée en 1214 et reconstruite en 1477. Le prieur, Antoine Tessier, a officié. Il a eu beau vanter à ses nouveaux fidèles le calme et la majesté de cette retraite : Scudéry ne se soucie guère d'élire à jamais domicile dans ce fortin battu des vents. Peu après son arrivée, il trouve une demeure moins farouche, aux environs de la place de Lenche. Mme de Mirabeau habite tout auprès et les relations s'en trouveront facilitées. C'est l'un des avantages du poste de Scudéry que les gouverneurs ne soient pas astreints à la résidence : ils ont tout loisir de se faire remplacer par leurs lieutenants.

Ils en abusaient quelquefois, s'il faut en croire deux voyageurs qui trouvèrent au fort porte close :

Tout le monde sait que Marseille
Est riche, illustre, et sans pareille

(1) A. Laforêt : *Études sur la marine des galères*, citées par M. Emile Perrier.

Pour son terroir et pour son port;
Mais il faut vous parler du fort
Qui sans doute est une merveille.

C'est Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode et beau,
A qui suffit, pour toute garde,
Un Suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château (1).

« Ce fort, ajoutent-ils, est sur le sommet d'un rocher presque inaccessible et si haut élevé que, s'il commandait à tout ce qu'il voit en dessous de lui, la plupart du genre humain ne vivrait que sous son plaisir.

Aussi voyons-nous que nos rois,
En connaissant bien l'importance,
Pour le confier ont fait choix
Toujours de gens de conséquence :
De gens pour qui, dans les alarmes,
Le danger aurait eu des charmes,
De gens prêts à tout hasarder,
Qu'on eût vus longtemps commander,
Et dont le poil poudreux eût blanchi sous les armes (1).

Portrait charge pour lequel Scudéry a peut-être posé à son insu. Quand il monte au fort, il prend pourtant, — nous en avons la preuve dans le soin qu'il met à se recommander de son titre, — son commandement au sérieux. Mais il n'y monte pas souvent. Son service ne l'occupe guère que lorsqu'il attend la visite de quelque haut personnage, en l'honneur duquel il faut faire tirer des feux de salve. En 1645, Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, frère du défunt cardinal, vient à Notre-Dame de la Garde. Grand événement, qui, pendant des jours, met le gouverneur sur le qui-vive.

« Il nous semble voir, écrit M. Émile Perrier, dans sa très substantielle étude, *Scudéry et sa sœur à Marseille*, il nous semble voir sur le chemin de ronde du fort, Scudéry allant, venant, affairé, frappant les dalles de ses lourdes bottes, criant des ordres d'une voix de stentor, la taille cambrée comme les

(1) Chapelle et Bachaumont.

grotesques de Callot, une main sur la hanche, l'autre au pommeau d'une incommensurable rapière. La figure, assombrie par un ample chapeau de feutre orné d'un panache prodigieux sur lequel s'acharne le mistral, est longue, maigre et brune. Par dessus un hausse-col d'acier, notre matamore porte un grand rabat en point de Venise. Voilà, somme toute, un équipage qui ne peut manquer d'impressionner favorablement les dames de la ville, à l'heure de la promenade sur le port, rendez-vous alors de tous les gens du bel-air. »

Il va sans dire que, quand un Richelieu fait au gouverneur l'honneur de sa visite, toutes ces dames délaissent le port pour monter à Notre-Dame, accompagnées par Madeleine de Scudéry.

Il y a naturellement, dans la petite troupe, la meilleure amie marseillaise de celle-ci, Françoise de Diodé, fille d'un M. Diodati, de famille noble. C'était une très belle personne, blanche de teint, un peu forte, et dont les trente-cinq ans ne manquaient pas de soupirants. Fort courtisée, elle n'avait jusqu'alors montré aucun penchant pour le mariage. Ce n'est que plus tard qu'elle se décida à faire une fin en épousant clandestinement Scarron de Vaure. Elle avait de l'esprit, mais de l'esprit pédant. Elle n'entretenait le monde que de sa science, citait à tout bout de champ Aristote, Platon, Zoroastre. Elle devait être insupportable.

Madeleine de Scudéry se mit en tête de la corriger, de la guider dans ses lectures, qui s'orientaient à tort et à travers. Françoise se prit pour elle d'une telle amitié qu'elle ne pouvait passer un seul jour sans la voir. Mais il ne fallut pas deux ans de cette étroite intimité pour qu'une brouille les séparât. Au cours d'un bal masqué, Françoise de Diodé, déguisée en sultane, avait retrouvé un de ses anciens « mourants », le baron de la Baume, qui se montra assez indifférent. Madeleine de Scudéry se fit un jeu de mystifier son amie en lui laissant croire que le baron n'avait d'yeux que pour elle. La belle Françoise prit mal la plaisanterie. C'est à dater de cette fâcherie que Madeleine de Scudéry sentit plus lourdement le poids de son exil.

On la gâtait pourtant. En plein décembre, elle recevait des bouquets d'anémones, d'œillets, de narcisses, de jasmins. Elle s'émerveillait de ce climat qui prolongeait l'été jusqu'aux mois

noirs de l'hiver parisien. Elle s'étonnait qu'on pût faire des visites à la fin de décembre sans avoir besoin de feu. Mais au coin de l'âtre sans flammes, ses vrais amis lui manquaient: le tendre Pellisson, Conrart, Angélique Paulet.

Un jour elle eut une fausse joie : on lui annonça que Godeau venait d'arriver à Marseille. Elle et son frère coururent le voir, bien décidés à ne pas lui laisser accepter d'autre hospitalité que la leur. Mais ils se trouvèrent en présence d'un gentilhomme provençal qui ne ressemblait en rien à l'évêque de Grasse, — si ce n'est par l'homonymie.

Madeleine de Scudéry s'ennuie : elle en est à regretter son ruisseau de la rue de Beauce devant la Méditerranée des dieux.

Elle le regrette d'autant plus que cet exil ne leur vaut, à son frère et à elle, qu'une misère dorée. Scudéry a vainement sollicité une augmentation de solde, laissant prévoir que, faute de ce secours, il risquerait de devenir sur son rocher un nouveau Prométhée :

La Faim, ce vautour effroyable
Et que l'on doit tant redouter,
Avec un bec impitoyable
Y viendrait me persécuter.

Sur ce mont, si près de la nue,
Nulle herbe n'apparaît aux yeux.
L'eau même y serait inconnue
S'il n'en tombait jamais des cieux.

C'est sur cette roche infertile
(Quoiqu'assez féconde en honneur)
Que toute bouche est inutile,
Jusqu'à celle du gouverneur.

Il écrit pour bercer sa détresse. Il écrit notamment *Axiane*, un essai de tragédie en prose, et les *Discours politiques des Rois* qu'il publie en 1647 et qui sont le dernier ouvrage daté de son gouvernement. C'est une étude où il s'efforce de montrer que ses idées politiques valent mieux que le poste dérisoire où il végète :

« Ceux qui gouvernent cette monarchie, écrit-il dans sa préface, savent tenir les ennemis de la France si loin de notre

royaume que les gouverneurs des places frontières ont loisir de faire des livres. J'ai cru, lecteur, que puisque la Fortune n'a pas voulu que j'eusse part aux affaires, il m'était du moins permis de faire voir... que celui qui a fait parler Louis IV et tant d'autres rois, aurait été capable de servir Louis XIV, si au lieu de le reléguer aux dernières extrémités de cet État, il avait plu à cette Fortune de le retenir à la Cour et de lui donner quelque emploi. »

Dans ces vingt *Discours politiques* composés en vue de l'éducation de Louis XIV, Scudéry donne, en effet, la parole aux rois eux-mêmes, « afin, précise-t-il, que les rois qui refuseraient peut-être l'instruction si elle venait de leurs inférieurs, ne la refusent pas quand elle viendra de leurs égaux ». C'est Charles-Quint qui s'adresse à ses sœurs, Mathias Corvin aux ambassadeurs de la République de Venise, Mahomet II aux Janissaires. « Pas un de ces noms, écrit M. Lacour-Gayet, qui ne soit une étiquette trompeuse; ces princes débitent tous, du même ton ampoulé, des banalités sur la monarchie, sur l'obéissance, sur la bonne foi ou sur toute autre vertu royale, qui ne diffèrent des lieux communs de tradition que parce qu'elles sont exprimées sous la forme du discours direct, de sorte que cette forme, prétendue personnelle, fait encore mieux ressortir la pauvreté et la monotonie du fond. »

Scudéry n'obtient aucun succès comme professeur de politique. Et cette déconvenue ajoute aux rancœurs de son exil. Un jour vient où il n'y tient plus, où il attribue à son éloignement toutes ses déceptions. S'il était à Paris, peut-être pourrait-il intriguer, user de ses relations pour obtenir enfin des succès et un poste dignes de lui. C'est dit : il laissera le fort de Notre-Dame de la Garde aux soins de son lieutenant. Il partira avec sa sœur. Ils iront à Paris tous les deux.

Cette résolution prise, Scudéry en est ravi au point qu'il veut la célébrer en vers :

Eslance-toi de ce donjon,
Quitte ta stérile montagne
Et, laissant à gauche l'Espagne,
Vole à Paris, mon cher Soucy,
Où l'on mange bien mieux qu'ici.

Ils se mettent en route à l'automne de 1647, et leur voyage de retour ressemble à celui de l'aller. Cette fois encore, le Rhône fait des siennes, et si bien que la *Gazette de France* annonce, le 26 octobre, la mort du poète, « arrivée à une lieue et demie au-dessus de Valence, au passage de la rivière de l'Isère, par l'ouverture d'un bateau qui se fendit ». Mais la *Gazette* est si mal informée qu'elle conte tout à rebours : à l'entendre, c'est en se rendant, avec une sienne sœur, à son gouvernement de Notre-Dame de la Garde que le poète aurait péri.

Il y eut à Paris un moment d'émotion. Mais la fausse nouvelle fut démentie le 23 novembre, et les amis de Scudéry se rassurèrent.

C'est à l'une des étapes de ce retour que se place une comique mésaventure, souvent contée. A Valence, dans une chambre d'auberge, les deux voyageurs s'oublièrent à discuter trop bruyamment du sort d'un prince dont la vie ou la mort semblait être entre leurs mains. « Il faut le tuer! Il faut qu'il meure! » répétait farouchement Madeleine. L'hôtelier et quelques marchands, aux écoutes dans la salle voisine, s'alarmèrent de ces propos. Ils coururent avertir la maréchaussée et les deux suspects furent arrêtés, malgré leurs protestations. Au premier mot de leur interrogatoire, tout s'expliqua, — dans un éclat de rire. Le prince dont ils avaient conspiré le trépas n'était rien qu'un héros de roman : il s'agissait du prince Mazare, l'un des personnages du *Grand Cyrus*, auquel travaillaient alors le frère et la sœur.

Une tribulation de plus, et dont ils eussent gardé un méchant souvenir, sans leur joie impatiente de revoir leur cher Paris, leur salon et ses hôtes du samedi. Ils se sont d'ailleurs mis en route à temps, car, peu après leur départ, le 12 novembre, le lieutenant de Scudéry a dû parer à une rude alerte. Une escadre suspecte de vaisseaux étrangers est passée en vue de Marseille et l'on a craint une attaque. Elle ne s'est pas produite et la flotte a disparu dans le brouillard, sans que le fort ait eu à tirer un seul coup de canon.

Scudéry et sa sœur n'apprendront que plus tard cet incident. Rien n'assombrit pour eux le plaisir du retour. Ils ressentent une joie d'écoliers qui ont mis la clef sous la porte.

Et c'est bien aussi l'impression de ceux qui, plus tard,

visiteront le fort sans gouverneur. Une amusante page de Chapelle et Bachaumont nous en dit l'abandon :

« Une description magnifique qu'on a faite autrefois de cette place nous donna la curiosité de l'aller voir. Nous grimpâmes plus d'une heure avant d'arriver à l'extrémité de cette montagne, où l'on est bien surpris de ne trouver qu'une méchante masure tremblante, prête à tomber au premier vent. Nous frappâmes à la porte, mais doucement, de peur de la jeter par terre; et, après avoir heurté longtemps sans entendre même un chien aboyer sur la tour,

Des gens qui travaillaient là proche
Nous dirent : « Messieurs, là-dedans
On n'entre plus depuis longtemps.

Le gouverneur de cette roche,
Retournant en Cour par le coche,
A, depuis environ quinze ans,
Emporté la clef dans sa poche.

« La naïveté de ces bonnes gens nous fit bien rire; surtout quand il nous firent remarquer un écriteau que nous lûmes avec assez de peine, car le temps l'avait presque effacé :

Portion du gouvernement
A louer tout présentement.

« Plus bas, en petits caractères :

Il faut s'adresser à Paris
Ou chez Conrart, le secrétaire,
Ou chez Courbé, l'homme d'affaire
De tous messieurs les beaux esprits. »

Conrart, l'ami de Madeleine, Courbé, son éditeur, ont été des premiers à faire fête aux deux revenants. Désormais Paris les tient et les gardera.

CHARLES CLERC.

# QUESTIONS SCIENTIFIQUES

## LA DIFFUSION DE LA LUMIÈRE

La lumière se propage en ligne droite ; elle se réfléchit, et se réfracte, c'est-à-dire change de direction suivant des lois connues en passant d'un milieu dans un autre. C'est à peu près tout ce que l'on savait de la lumière au temps de Descartes, et tout ce que l'on enseigne dans les cours élémentaires d'optique ; cette base étroite suffit à soutenir une ébauche de théorie des intruments d'optique, avec laquelle on a pu pousser assez loin le perfectionnement de ces instruments et comprendre le fonctionnement optique de l'œil.

Mais il est évident que les phénomènes les plus simples de l'optique, ceux qui nous sont le plus familiers et le plus utiles dans la vie quotidienne, n'en sont nullement expliqués. Je *vois* les objets qui m'entourent : c'est que chaque point de chacun de ces objets envoie des rayons lumineux qui pénètrent dans mon œil et viennent impressionner ma rétine. Mais ces rayons, quelle est leur histoire ? Les objets que je vois ne sont pas lumineux par eux-mêmes, ils ne peuvent que me renvoyer la lumière de quelque source de rayonnement. Or, en ce moment, il fait jour, aucune lampe ne brille autour de moi ; le soleil seul produit de la lumière, c'est sa lumière que me renvoie le papier qui est devant mes yeux. Et cependant aucun rayon venu directement du soleil ne pénètre en ce moment dans mon cabinet de travail, aucun miroir ne me réfléchit cette lumière, mon papier lui-même n'est pas un corps poli ayant les propriétés d'un miroir ; ce n'est ni par réflexion ni par réfraction que s'accomplit cette merveille de la *vision*, qui nous rend sen-

sibles les objets, comme si chacun d'eux était un corps lumineux, aussi longtemps que le soleil, même invisible, est au-dessus de l'horizon. C'est donc qu'en plus des phénomènes simples, géométriquement réglés de l'optique classique, existe un autre phénomène, à la fois plus complexe et plus général, qui fait que tout corps frappé par un rayon lumineux renvoie une partie de cette lumière dans toutes les directions et devient à son tour une « source secondaire » de lumière.

Il est inutile de chercher à mettre un nom sur la découverte de cette *diffusion* de la lumière ; elle est connue depuis qu'il y a des hommes et qui voient. Mais, comme il arrive souvent pour les phénomènes naturels, cette diffusion s'est présentée sous une forme si générale et si complexe qu'elle ne put être prise comme sujet de méditation ou d'expérience des physiciens ; on jouissait de ses bienfaits, on signalait son existence, et on croyait avoir tout dit. Des découvertes récentes ont ramené l'attention sur ce phénomène si général de la lumière engendrée par la lumière ; la question mérite d'être exposée ici.

***

En dépit de la complexité habituelle des phénomènes naturels, les premiers résultats simples, dans la question qui nous occupe, sont venus du désir d'expliquer l'un des plus beaux aspects de la nature, le firmament, la voûte lumineuse bleue qui nous entoure chaque jour lorsque le soleil brille et que l'atmosphère est pure. Pendant longtemps, les physiciens n'ajoutèrent rien à ce que montre la simple contemplation du ciel ; les ouvrages scientifiques, très sagement, ne disaient rien du ciel bleu parce qu'ils n'avaient rien à en dire. Cependant, au début du XIX^e^ siècle, lorsque s'introduisit en optique l'usage des cristaux taillés pour l'étude de la polarisation de la lumière, les physiciens découvrirent un fait nouveau que la simple contemplation visuelle ne pouvait révéler : la lumière bleue du firmament est, en grande partie, *polarisée*, c'est-à-dire qu'elle est douée de ces très curieuses propriétés que possède la lumière après qu'elle a subi une réflexion oblique ou qu'elle a traversé certains cristaux. Ce rayon polarisé n'est plus symétrique par rapport à lui-même ; certains plans passant par le rayon se distinguent des autres.

A partir de ce moment, les physiciens, fiers de voir dans le ciel bleu des choses cachées au vulgaire, commencèrent à regarder le firmament comme leur appartenant, et à imaginer des hypothèses pour l'expliquer. Il est curieux de suivre, pendant près d'un siècle, les hypothèses bizarres, absurdes même, imaginées pour expliquer une des choses les plus banales de la nature.

Tout d'abord, il est évident que la lumière du ciel est de la lumière solaire diffusée ; elle s'évanouit quand le soleil se couche ou s'éclipse ; mais par quoi nous est-elle renvoyée ? La diffusion qui nous montre les objets est produite par la surface des corps ; mais quel corps, dans l'air pur, peut nous renvoyer de la lumière ? Et puis, pourquoi cette lumière est-elle bleue ? On ne peut pourtant pas prendre comme une réalité matérielle la « voûte céleste », simple métaphore ou apparence. Pour les besoins de la cause, chaque physicien peuple l'atmosphère d'êtres imaginaires, qu'il dote des propriétés qu'il juge nécessaires pour l'explication cherchée. C'est ainsi qu'un très éminent théoricien du siècle dernier imagine dans l'air une infinité de vésicules d'eau, creuses comme des bulles de savon, donnant comme celles-ci des couleurs par réflexion, mais ayant justement l'épaisseur qu'il faut pour produire du bleu. Tel autre invente dans l'air un corps *fluorescent*, que la lumière solaire ferait briller d'une fluorescence bleue ; il ne prend pas garde à ce fait bien simple que les radiations absentes dans le spectre solaire sont absentes aussi dans la lumière du ciel, tandis que la fluorescence, qui transforme les radiations, les ferait apparaître. Un autre, enfin, invente dans l'atmosphère un gaz bleu, comme si un corps coloré, simple filtre à radiations, pouvait créer de la lumière, et sans remarquer qu'un tel filtre produirait un soleil bleu et un ciel noir.

Cependant, le rapprochement avec des faits connus depuis longtemps et observables sur une petite échelle devait conduire à la véritable théorie, beaucoup plus simple et plus belle que toutes les hypothèses. Ces faits sont ceux qui se produisent lorsque la lumière se propage dans un milieu trouble.

De petits corps étrangers tenus en suspension dans un milieu transparent, de la fumée ou du brouillard dans l'air, des grains de poussière dans l'eau, donnent à ces milieux un aspect trouble que tout le monde connaît si bien que, presque d'ins-

tinct, nous jugeons de la pureté d'une eau par l'absence de ce trouble. Cet aspect particulier tient évidemment à la diffusion que chaque particule produit sur la lumière qui traverse le milieu, si bien qu'après un parcours de quelque longueur le rayon rectiligne est anéanti et remplacé par de la lumière qui se propage en tous sens. Le phénomène, d'ailleurs, n'obéit pas à des lois simples; chaque milieu se comporte d'une manière particulière, agit différemment sur les diverses radiations : la fumée d'une cigarette, le brouillard « purée de pois » de Londres, le flot laiteux du torrent, l'eau bourbeuse de la rivière agissent si différemment sur la lumière que l'œil le moins exercé les distingue. Dans tout cela, il ne semble pas y avoir possibilité de dégager quelque fait simple, ayant un véritable intérêt scientifique.

La question du « milieu trouble » a pris un autre aspect le jour où, en partie par hasard, on a étudié le trouble produit par des particules *très petites*. Que faut-il entendre par ce superlatif? En soi, d'une manière absolue, rien n'est ni très petit ni très grand; tout dépend des termes de comparaison que l'on prend, et ce qui est petit pour nous peut être grand pour une fourmi. En optique, il faut considérer comme très petits les objets sensiblement plus petits que la longueur d'onde de la lumière, qui est en moyenne, pour les radiations qui impressionnent notre rétine, si petite qu'il en faut environ deux mille pour couvrir un millimètre. Un grain de poussière dont le diamètre atteint un dixième de millimètre est énorme à l'échelle des opticiens; au contraire, une particule dont les dimensions ne dépassent pas le dix-millième de millimètre est vraiment très petite à cette échelle, bien qu'elle contienne des milliards de molécules et puisse passer pour énorme à l'échelle atomique. Imaginons donc un milieu peuplé de telles particules très petites; c'est bien un milieu trouble, qui diffuse la lumière. Dès qu'on a su l'observer, on a remarqué l'analogie complète de la lumière ainsi diffusée avec celle du firmament; elle est polarisée comme celle-ci, elle est bleue comme elle lorsque la lumière incidente est blanche, les courtes ondes étant plus fortement diffusées que les plus longues.

C'est au physicien anglais Tyndall que revient l'honneur d'avoir signalé, vers 1868, l'analogie entre le bleu du ciel et celui du brouillard formé de particules ultra-microscopiques.

Cet habile expérimentateur envoyait un intense faisceau lumineux à travers de l'air chargé de vapeurs décomposables par la lumière. Au premier moment, le tube paraît vide ; mais bientôt le précipité ultra-microscopique se forme, et le vase apparaît comme rempli d'un brouillard bleu. Excellent vulgarisateur, Tyndall répétait cette belle expérience dans ses cours de la *Royal Institution*, et ne manquait pas de dire à ses auditeurs : « Vous avez devant vous, dans ce vase de verre, un petit morceau de firmament. »

La théorie de cette diffusion corpusculaire fut faite, presque immédiatement, par lord Rayleigh, qui la rattacha à la théorie de la diffraction due au génie de Fresnel. Si la lumière ainsi diffusée est bleue, c'est parce que les très petites particules ont plus de prise sur les ondes les plus courtes, plus voisines d'elles par leur dimension ; développant cet aperçu, la théorie conduit à une explication satisfaisante de la couleur bleue du ciel.

Dès lors, il fut admis par tout le monde que le bleu du ciel est produit par de très fines particules répandues dans l'air, et que le ciel est bleu à peu près comme est bleue la fumée légère d'une cigarette.

Il faut avouer que, dans cette théorie, il restait un point bien inquiétant : on ne disait pas d'où peuvent venir ces mystérieuses particules diffusantes, qui avaient bien l'air d'être inventées, elles aussi, pour les besoins de la cause. Que dans l'atmosphère puissent exister, en quantité très variable, des particules ultra-microscopiques flottantes, cela n'est pas douteux; mais le ciel bleu n'est pas un phénomène exceptionnel, il existe toujours et partout, à peu près pareil à lui-même, quand il n'est pas caché par les nuages ou troublé par la brume. Si donc ce sont de fines particules qui nous envoient cette lumière bleue, il faut qu'elles constituent un élément permanent de notre atmosphère.

C'est encore lord Rayleigh qui a résolu définitivement la question dans un mémoire célèbre publié en 1897. Dans les vingt-cinq années qui avaient précédé, les idées générales des physiciens avaient singulièrement évolué. On commençait à croire à la réalité des molécules, et à avoir des données précises sur les propriétés individuelles de ces petits êtres. D'autre part, on ne prenait plus au sérieux les vibrations de l'éther pour expliquer la lumière ; on savait, depuis Maxwell, que la

lumière est une onde électromagnétique, capable d'agir sur toute particule électrisée suivant des lois connues. Ce sont ces idées nouvelles que Rayleigh introduit dans sa théorie; il montre que les petits corpuscules qu'il avait imaginés en 1871 ne sont autre chose que les molécules d'air; il calcule leur effet sur l'onde électromagnétique lumineuse et montre qu'elles doivent produire une diffusion identique à celle que l'on observe lorsque l'air est parfaitement pur. Si l'atmosphère contient des corps étrangers, poussières, fumées, gouttelettes de brouillard, leur effet se superpose à celui de l'air pur et vient troubler la belle pureté du firmament.

Voilà donc une question résolue : évanouis tous les êtres imaginaires inventés pour expliquer l'azur céleste ; de l'air pur et de la lumière, c'est tout ce qu'il faut pour le créer. Nous ne vivons pas *sous* le firmament, nous vivons *dans* le firmament ; l'air qui nous entoure contribue à le former aussi bien que celui des hautes régions, et nous le voyons s'interposer entre nous et les lointains du paysage. Le rouge du soir en est la conséquence; lorsque les rayons du soleil à l'horizon traversent l'air sous une très grande épaisseur, presque tout le bleu est diffusé; le rouge seul nous parvient directement et éclaire le paysage, en contraste avec le ciel bleu.

***

En voulant expliquer un des plus beaux phénomènes de la nature, la théorie de lord Rayleigh conduisait à une grande découverte en physique pure, celle de la diffusion moléculaire de la lumière. Une telle rencontre s'est produite bien des fois dans l'histoire de la science : l'étude d'un phénomène naturel facile à observer, le désir de l'expliquer, a souvent conduit à la découverte de quelque grande loi naturelle, dépassant de beaucoup en importance le fait particulier qu'il s'agissait d'expliquer. Tôt ou tard, l'expérimentateur s'empare de la question ; il arrive, quelquefois avec beaucoup de peine, à reproduire au laboratoire ce que la nature offrait à tous les yeux. Beau résultat, dira-t-on, que de produire en petit ce que l'on trouvait spontanément réalisé sur une bien plus vaste échelle ! Et cependant, à partir de ce moment, les rôles sont inversés ; c'est l'expérimentateur qui prend le commandement du mouvement scientifique. Il peut varier à l'infini, *et* à son gré, les conditions de

l'expérience, il peut purifier ce qui était mélangé, un nouveau moyen d'information s'ouvre à lui.

On pourrait citer bien des exemples de cette marche de la science. Les astronomes de l'antiquité découvrent que, près de l'horizon, les astres paraissent relevés par rapport à leur position vraie ; c'est la découverte de la réfraction par l'air qui en découle, et l'on en déduit la valeur de cette réfraction ; beaucoup plus tard on réussit, non sans peine, à observer cette réfraction au laboratoire, et ce n'est plus sur l'air seul, mais sur tous les gaz, que l'on peut expérimenter, inaugurant un nouveau chapitre de l'optique moléculaire. L'observation célèbre de Pascal sur la décroissance de la pression atmosphérique en montagne conduit aux premières notions sur la densité de l'air ; plus tard on parvient à peser les gaz et l'on obtient les données nécessaires à l'éclosion de la théorie moléculaire. Newton, voulant expliquer les mouvements des planètes, découvre la loi de l'attraction universelle; un siècle plus tard, Cavendish parvient à mesurer au laboratoire cette force infime qui régit tout l'univers, et par là parvient à peser la Terre.

Pour la diffusion moléculaire, il restait à faire passer la découverte de lord Rayleigh du domaine de la nature à celui du laboratoire. En principe, l'expérience est bien simple : il suffit d'enfermer un gaz pur dans un récipient clos, d'y envoyer un faisceau de lumière, et d'observer latéralement ; le gaz doit briller d'une lueur bleue, réalisant vraiment le firmament dans une bouteille dont Tyndall n'avait donné qu'une image imparfaite en introduisant à dessein dans le gaz de fines particules étrangères. En réalité, l'expérience était difficile à cause de l'extrême petitesse, sur les faibles volumes dont nous pouvons disposer, du phénomène étudié, et, comme toujours, de la nécessité de se défendre contre les phénomènes parasites.

L'expérience a été, cependant, réalisée en 1914 par M. Cabannes, et a donné lieu, depuis, à de nombreux travaux ; elle ouvre un chapitre nouveau et déjà étendu de cette vaste question des rapports entre la matière et la lumière. L'étude du ciel bleu nous donnait seulement des indications sur la diffusion par l'air, trop souvent impur, de notre atmosphère; c'est maintenant sur tous les gaz, amenés à un degré de pureté parfaite, que nous pouvons expérimenter, et cela nous donne

un moyen nouveau pour pénétrer un peu plus profondément dans le mystère de la constitution moléculaire.

Car nous ne *voyons* pas séparément les molécules ; nous ne les connaissons que par des effets collectifs produits par un nombre immense de molécules. Le physicien est, vis-à-vis d'elles, à peu près dans la même situation qu'un naturaliste qui verrait de loin, sous forme d'un léger nuage, un vol d'insectes minuscules inconnus de lui et qui chercherait à décrire leur forme sans voir autre chose que les mouvements de l'essaim tout entier. Dans ces conditions, tout nouveau moyen d'information est le bienvenu, et donne un espoir d'apprendre quelque chose. Il s'est trouvé que la diffusion moléculaire offrait un moyen d'information intéressant, en particulier sur la symétrie des molécules; certaines inductions des chimistes se sont trouvées confirmées, d'autres doivent être retouchées.

Tout ceci exige d'ailleurs un travail expérimental, long et délicat. Plusieurs laboratoires se sont spécialisés dans cette étude de la lumière diffusée par les gaz, en particulier celui du physicien hindou Raman à Calcutta, et celui de M. Cabannes à Montpellier; le travail, qui est loin d'être terminé, a déjà conduit à de beaux résultats.

***

Ce ne sont pas seulement les gaz qui sont formés de molécules distinctes; la même constitution granulaire existe pour tous les corps. Dès lors, tout corps transparent, aussi bien solide ou liquide que gazeux, doit être pour la lumière un milieu trouble, même s'il est chimiquement pur. Tous les milieux doivent, plus ou moins, diffuser en tous sens la lumière qui les traverse.

A vrai dire, la diffusion de la lumière par les liquides était connue depuis longtemps; elle est beaucoup plus intense et par suite plus facile à observer que pour les gaz; mais il restait à bien séparer ce qui est diffusion vraie par le liquide pur de ce qui peut être dû à des particules étrangères. Or la purification d'un liquide, du point de vue qui nous intéresse, l'élimination de toute trace de poussière en suspension, est beaucoup plus difficile que pour les gaz. Elle est encore relativement facile pour certains liquides qui laissent volontiers déposer les petits corps étrangers; dans d'autres cas, elle est extraordinai-

rement difficile. Il en est ainsi pour l'eau, ce liquide si banal, mais si exceptionnel dans ses propriétés, qui retient avec une remarquable énergie les corps étrangers, surtout s'ils sont à cet état de division extrême qui constitue l'état colloïdal. Les hygiénistes, chargés de nous procurer de l'eau pure, connaissent bien cette difficulté, et chacun sait que de l'eau trouble ne devient pas facilement claire. Mais enfin, on arrive à avoir des liquides purs, qui ne contiennent aucun corps en suspension. Un faisceau de lumière blanche qui traverse ce milieu est visible latéralement sous forme d'une pâle traînée bleue, formée de lumière partiellement polarisée.

La théorie de lord Rayleigh et l'expérience de M. Cabannes ont rappelé l'attention sur ce phénomène presque oublié. De nombreuses données expérimentales ont été obtenues; mais ici, c'est la théorie qui est en retard. Il ne faut pas, pour cela, accuser les théoriciens de paresse ou d'incapacité; toutes les théories où interviennent les liquides sont difficiles et encore imparfaites. C'est que l'état liquide est un état étrange, presque paradoxal. Un gaz est un milieu facile à concevoir; les molécules y sont libres et leurs mouvements ne sont gênés que par leurs chocs mutuels. Dans les solides, elles sont liées entre elles, chacune d'elles restant indéfiniment à la même place, ne pouvant effectuer que d'infimes oscillations. Dans un liquide, il y a à la fois contrainte et liberté; les molécules se touchent presque, mais cependant peuvent se mouvoir, sans pouvoir s'échapper d'un certain volume. L'étude de la diffusion de la lumière par les liquides apparaît comme un des moyens propres à nous apprendre quelque chose sur cet étrange état de la matière.

Si la diffusion de la lumière par l'air explique le ciel bleu, la diffusion par l'eau intervient au premier chef dans l'explication du bleu de la mer et des lacs. Pourquoi les grandes masses d'eau, éclairées par le soleil, brillent-elles d'une belle lumière bleue? La première idée qui vienne à l'esprit est que cette lumière n'est que le reflet du ciel; un instant de réflexion montre que, si ce reflet intervient pour une part dans la couleur de la mer, il n'en est pas la cause principale, car il arrive souvent qu'un rayon de soleil, à travers une déchirure d'un ciel sombre, donne sur la mer une belle tache bleue. De même que de l'air et du soleil font le firmament, de l'eau pure et de la

lumière font un lac bleu; c'est de toute la masse d'eau, non de la surface, que nous vient la lumière, et c'est par diffusion qu'elle nous est envoyée. La diffusion moléculaire joue ici un rôle important, mais non unique; l'absorption sélective que l'eau pure exerce sur les radiations, le plus souvent aussi les corps étrangers que l'eau tient en suspension, parfois la nature et la couleur du fond, peuvent intervenir dans le phénomène et donner à chaque mer, à chaque lac, leur aspect particulier.

Enfin, la diffusion de la lumière par les molécules doit exister aussi dans les corps solides transparents, en particulier dans les cristaux, et l'observation de ce phénomène serait d'un haut intérêt pour la connaissance des corps cristallisés; malheureusement, on a été, jusqu'ici, arrêté par l'éternelle difficulté d'éliminer les impuretés. Les cristaux naturels sont les plus beaux, et quelques-uns sont l'objet d'une légitime admiration; ils contiennent cependant de petits corps étrangers, des inclusions, qui contribuent peut-être à leur beauté, mais qui compliquent trop les effets de diffusion. Il faudrait faire des cristaux purs; on a bien tenté, dans ce sens, quelques essais intéressants, assez réussis pour faire le désespoir des joailliers, mais qui ne contentent pas encore les physiciens.

* * *

Voilà donc tout un chapitre de la physique qui est loin d'être achevé (en science rien n'est jamais achevé) mais qui, du moins, paraissait nettement délimité; il semblait que l'on pouvait, sans omission, en écrire la table des matières.

Mais voici qu'une découverte toute récente, due au physicien hindou Raman, vient de faire rebondir la question et de lui rendre une nouvelle actualité. Le choc de la lumière sur les molécules ne donne pas seulement une diffusion de la même espèce de lumière; elle engendre aussi de nouvelles radiations que ne contenait pas la lumière incidente. Il n'y a pas seulement diffusion, il y a aussi transformation de la lumière, et cela de la manière la plus générale, dans tous les cas où se produit la diffusion moléculaire.

A vrai dire, on connaissait déjà des exemples de telles transformations; ce sont les cas de fluorescence. Telle substance éclairée par de la lumière violette brille d'une lumière verte, et l'on a déjà utilisé ces luminescences pour des usages décoratifs.

Bien qu'assez nombreuses, les substances fluorescentes sont tout de même exceptionnelles; leurs propriétés sont, très probablement, liées à une transformation chimique, au moins momentanée, de la molécule frappée par la lumière, et n'obéissent à aucune loi simple en ce qui concerne la radiation émise sous l'action d'un rayonnement donné. Le phénomène de Raman est bien, lui aussi, une transformation de radiation, mais il est d'un tout autre caractère. Il existe pour tous les corps, dans tous les états. Chaque radiation incidente provoque l'émission d'un certain nombre de radiations nouvelles, liées à la première par un lien étroit; si l'on modifie la radiation excitatrice en lui faisant parcourir tout le spectre, ses satellites la suivent fidèlement. Il est difficile d'invoquer une transformation chimique pour expliquer un phénomène aussi général.

Il est vrai que ces radiations secondaires n'ont qu'une intensité très faible, et c'est pour cela qu'on ne les a découvertes que tout récemment; mais cela n'enlève rien à leur importance théorique, ne diminue pas leur importance comme moyen d'information sur les rapports entre la lumière et la matière. Quant au mécanisme de cette transformation si générale, il est probable qu'il résulte d'une combinaison entre le phénomène périodique excitateur et la période propre de la molécule excitée; le phénomène découvert par Raman se présente ainsi comme un moyen direct pour déceler les vibrations des diverses espèces de molécules.

* * *

Nous voilà bien loin du point de départ, l'explication du ciel bleu, et plus loin encore de la diffusion de la lumière qui nous rend visibles les objets qui nous entourent. Revenons à ce phénomène banal, mais infiniment complexe.

Très rarement nous avons sur notre rétine l'image directe d'une vraie source de lumière; en plein jour, nous ne pouvons supporter l'image directe du soleil et, dans l'éclairage artificiel, les techniciens s'efforcent d'écarter de notre champ visuel les lampes dont l'image, trop brillante, blesserait notre rétine sans nous procurer aucun avantage. C'est donc uniquement de la lumière diffusée que nous recevons. Selon les cas, cette diffusion peut être d'espèces très diverses.

Tout d'abord, les transformations de radiations, fluorescence

ou phénomène de Raman, n'y jouent à peu près aucun rôle; si l'on éclaire un intérieur par de la lumière monochromatique (ce qui est relativement facile en se servant d'une lampe à vapeur de mercure), tous les objets nous renvoient de la lumière de même espèce, et nous voyons disparaître toutes les colorations diverses qui font le charme de nos sensations visuelles. Éclairés par de la lumière blanche, ces mêmes objets paraissent diversement colorés, non parce qu'ils créent des radiations différentes, mais parce que chacun absorbe et diffuse inégalement les diverses radiations, en nombre infini, qui composent la lumière blanche. C'est par sélection, non par création ou transformation, que les corps sont colorés. Mais par quel mécanisme se fait cette sélection? On peut dire que, pour tout expliquer, toute la science de l'optique interviendrait.

Parfois, c'est un phénomène de surface, sans diffusion appréciable dans la profondeur. Le cuivre est rouge, l'or est jaune, l'argent est blanc; cela tient au pouvoir réflecteur inégal de leurs surfaces pour les diverses radiations. La couleur subsiste pour des surfaces polies formant des miroirs parfaits; seule la pellicule superficielle intervient, car la profondeur à laquelle la lumière peut pénétrer dans le métal n'atteint pas un dix-millième de millimètre. Comme conséquence, une couche presque infiniment mince de métal a les mêmes propriétés que le métal massif, et c'est pour cela que les pièces d'un métal vulgaire, dorées ou argentées, peuvent donner l'illusion du métal précieux, du moins tant que la couche superficielle n'est pas altérée.

D'autre part, le rubis est rouge; mais cette coloration est produite par un tout autre mécanisme. Elle n'est pas due à un effet de surface, mais à un effet de volume. Un rubis bien taillé présente des faces planes sur lesquelles la lumière se réfléchit; cette réflexion ne suit pas d'autres lois que sur une surface de verre, et ne donne lieu à aucune coloration. La lumière rouge que nous envoie le rubis provient de la masse même de la pierre; c'est de la lumière diffusée en volume, comme celle qui produit l'azur céleste; elle est rouge par un phénomène d'absorption, parce qu'elle a traversé une épaisseur notable de matière, et cela est si vrai qu'une lame extrêmement mince de la pierre précieuse n'a plus aucune coloration. La véritable diffusion moléculaire entre sans doute pour une part dans cette

lumière qui nous est envoyée par la pierre, mais il y entre surtout de la lumière diffusée par les petites impuretés, que contient le cristal, par les petites irrégularités de sa cristallisation, de sorte que ces imperfections, qui gênent tant les physiciens dans leurs expériences, contribuent à la beauté et à la valeur d'un bijou. On prétend que les rubis artificiels se distinguent en ce qu'ils sont en partie exempts des imperfections des pierres naturelles; en d'autres termes, les pierres fausses seraient *trop parfaites* pour être belles. Je n'ose pas trop m'aventurer sur ce terrain où se rencontrent la physique, l'esthétique et la mode; il me paraît cependant fort possible que cette explication soit exacte, la cristallisation trop parfaite ayant pour effet de diminuer la diffusion par la masse et par suite l'éclat de la pierre.

C'est par un mécanisme analogue qu'une cerise est rouge, qu'une feuille est verte; elles le sont comme la mer bleue, non par la surface, mais par la masse, avec cette seule différence que pour la mer, c'est une profondeur d'une centaine de mètres qui intervient, et dans le cas d'un fruit, une épaisseur d'une fraction de millimètre. Même les pigments utilisés en peinture agissent, le plus souvent, d'une manière analogue.

Mais d'autres cas, et des plus beaux, font intervenir d'autres phénomènes de l'optique, et des plus délicats.

Les belles irisations de la nacre sont dues, pour une part, à de fines stries existant à la surface, si serrées qu'il y en a une centaine dans une largeur d'un millimètre; elles produisent par réflexion les mêmes effets que ces *réseaux* obtenus à grand peine, dont les physiciens se servent pour analyser la lumière. On peut obtenir d'une lame de nacre, sur une substance plastique, un moulage qui prenne l'aspect irisé, et cette simple expérience montre bien que cet aspect est dû à une propriété de surface.

Les couleurs de lames minces, dont l'étude au laboratoire a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'optique, se rencontrent dans les bulles de savon et dans les belles colorations de certaines taches d'huile sur un sol humide ; mais la nature offre parfois ces lames minces sous une forme plus complexe, composée d'un empilement régulier de lames minces réalisant un microscopique feuilletage. Les ailes de certains scarabées doivent leurs reflets métalliques richement colorés à une telle

structure, qui est aussi celle des photographies en couleurs obtenues par la belle méthode interférentielle de Lippmann.

Parfois, tous ces phénomènes se superposent, donnant les effets les plus recherchés. Dans les perles, on a probablement à la fois effet de réseau par les stries superficielles, effet de feuillage par les couches successives dont se compose l'enveloppe, et diffusion dans tout le volume produite par les petits défauts d'homogénéité ; on conçoit que cet ensemble soit difficile à imiter, et même à débrouiller complètement.

C'est ainsi que la nature nous offre, sous un petit volume, toutes les complications. Si l'on veut expliquer les propriétés d'un grain de sable, toute la physique y intervient, et toute la science des physiciens n'y suffit pas toujours. L'ordre des découvertes, il faut bien l'avouer, est en grande partie réglé par le hasard ; tantôt une découverte faite au laboratoire donne la clef de l'explication d'un phénomène naturel ; mais inversement, la contemplation d'un phénomène naturel, le désir de le comprendre, conduit à la découverte d'un fait inattendu et général, d'une portée beaucoup plus grande que celle du fait particulier que l'on voulait expliquer.

La physique, dit-on souvent, est avant tout une science d'expérimentation. Cela n'est vrai qu'en partie. Le laboratoire et la nature se complètent ; le vrai physicien les connaît également.

CH. FABRY.

# LES ACADÉMIES DE PROVINCE
## AU TRAVAIL

Il faut prêter une attention particulière aux voix qui viennent de nos frontières, et spécialement de nos frontières de l'Est, parce que les populations de ces provinces s'y sentent engagées, en paix comme en guerre, dans un long conflit où leurs vies et leurs biens sont toujours en jeu. Par là, au-dessus des querelles intérieures, elles ont un sens plus aigu des intérêts vitaux du pays, qui se confondent en quelque sorte avec ceux de leur province et de leurs maisons.

« Depuis des siècles, pour remplir son devoir de soldat, le Français des marches de l'est et du nord-est doit faire, — en un acte d'offrande sans cesse renouvelé, — outre le sacrifice de sa vie, celui de ses biens et celui des êtres qu'il aime. » C'est ainsi que M. Charles Bertet présente à l'Académie de Stanislas, la célèbre académie lorraine, une forte étude historique sur *les Provinces de France et la protection du sol national*.

Sans doute les hommes de toutes nos provinces luttent avec un courage égal sur la « ligne de feu ». Mais les hommes des marches ont le privilège héroïque du sac de leurs villes, de l'incendie de leurs maisons natales, du massacre des femmes et des enfants.

Et puisque la ligne de feu et de mort n'a pas été, hélas ! reportée à la frontière naturelle de la France, au Rhin, but séculaire, défensif, et comme instinctif de tous les régimes français, puisque nos marches de l'est sont toujours menacées, c'est avec justesse que l'auteur conclut : « Plus profondément que tout autre, le Lorrain a le sens des réalités françaises, plus clairement que tout autre il a le sentiment de ce que la France doit exiger pour son salut. C'est pourquoi, à travers les siècles, chaque fois que la France fut en dan-

ger, c'est en acceptant des directions lorraines qu'elle fut sauvée. La mission séculaire de la Lorraine n'est pas terminée, car la sécurité de la France n'est pas assurée.

Cette Académie de Stanislas, fondée en 1750 par le célèbre duc lorrain, ancien roi de Pologne, est restée l'une des plus actives de notre pays. Pendant la guerre, elle continua de siéger sous les obus allemands. Une compagnie qui compte parmi les siens le maréchal Lyautey et le maréchal Foch ne peut craindre les obus.

Ses Mémoires, en plus de l'étude que nous venons de citer et des discours de réception des nouveaux membres, contiennent de nombreux travaux et notamment les rapports de MM. Hottenger et Michon sur le « prix du Souvenir », fondé par M. Mirman, préfet de guerre, et qui a pour but « d'entretenir le souvenir des responsabilités encourues et des crimes commis par l'Allemagne, au cours de la grande guerre ». Là-bas, en effet, on ne peut oublier, car les crimes sont inscrits dans les mémoires de toutes les familles, dans les villages qu'on n'a pu relever, dans la figure du sol bouleversé. Et c'est aux *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion dans les provinces de Namur et de Luxembourg*, par le chanoine Schmitz et dom Norbert Nieuwland, et à *l'Occupation de Saint-Mihiel par les Allemands* de l'abbé Chollet, que cette haute récompense est successivement attribuée. Les deux ouvrages établissent d'une manière indiscutable, à la charge des Allemands, la plus sinistre série de crimes, les plus honteuses violations de toutes les lois humaines et divines. Tous les mensonges germaniques n'effaceront pas ce déluge de sang et de bestialité.

Les mêmes Mémoires contiennent encore une attachante description du palais ducal de Nancy, par M. Hippolyte Roy, une savante étude du professeur Parisot, *Erreurs judiciaires et médecins experts*, *la Vie universitaire aux États-Unis*, par M. Edmond Estève, *les Armoiries de la maison de Lorraine*, par M. Edmond des Roberts, une très actuelle étude du comte Antoine de Mahuet sur *les Sociétés coopératives de reconstruction de Meurthe-et-Moselle*, même de charmants poèmes de l'abbé Edmond Renard et de M. Édouard Imbeaux, savant ingénieur qui a gardé le culte des belles-lettres. Enfin un *Lexique* du patois vosgien de Fiménil (Vosges), ouvrage considérable, de M. Lemasson, termine le deuxième volume.

Au centre de la France, la Société archéologique et historique du Limousin nous rappelle à la vie délicate des arts, autre aspect du

visage multiple de notre pays. M. André Demartial, président de cette Compagnie, s'est consacré avec une belle persévérance et une riche compétence à l'orfèvrerie ancienne, aux émaux champlevés et émaux peints de cette province, qui sont célèbres dans le monde entier.

Dans ses *Chroniques de l'Orfèvrerie et de l'Émaillerie ancienne de Limoges*, M. Demartial n'a pas seulement fait mieux connaître les maîtres de ces arts, les Pénicaud, les Limosin, Jean Veyrier, Raymond, Court, Kij, Courtois et beaucoup d'autres moins illustres, il a reconstitué leur histoire, identifié leurs productions, dont il a donné de belles images; il a enfin suivi ces chefs-d'œuvre à travers les siècles.

La Société compte d'ailleurs plusieurs spécialistes de grande notoriété. M. Albert de Laborderie, archéologue plein de patience, connaît admirablement les vieilles églises et autres monuments de la province, et prépare parfaitement les excursions annuelles très étendues et très complètes de la Société. Il est d'ailleurs secondé dans cette tâche par un remarquable spécialiste de la préhistoire et des périodes gauloise et gallo-romaine, M. Franck-Delage, qui nous donne notamment, dans les derniers Bulletins, une étude très complète du camp prégaulois de Villejoubert. Citons encore, parmi les spécialistes de cette Compagnie, M. Hugon, excellent numismate, M. Petit, chartiste plein d'expérience, M. Louis Lacrocq, spécialiste des tapisseries d'Aubusson.

Enfin, dans les deux derniers Bulletins de cette Société, pleins de détails sur les originales églises romano-byzantines du Limousin, nous ne pouvons oublier une patiente étude du regretté chanoine Leclerc sur *les Cloches anciennes du diocèse de Limoges*, des vues fort ingénieuses de M. de Fontaine de Resbecq, et un érudit *Recueil des textes du Chapitre Saint-Pierre du Dorat*, publié par M. J. de Font-Réaulx.

La Société archéologique et historique de la Charente est particulièrement active. Elle se tient au courant par ses séances mensuelles des principaux mouvements de l'érudition en France et même au dehors. Ses Bulletins et Mémoires contiennent d'excellentes études ou de précieux documents originaux.

Nous y trouvons d'abord un mémoire très important du docteur Henri Martin, réputé parmi les préhistoriens français, sur *les Troglodytes quaternaires de la vallée du Roc*, en la commune de Sers. Depuis la découverte de cette station, en 1907, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, le docteur Henri Martin a exploré avec une

conscience et une ténacité remarquables, les grottes de cette vallée, qui semblent avoir été habitées depuis la très ancienne époque aurignacienne. Le docteur Henri Martin et ses collaborateurs ont ainsi recueilli de nombreux « monuments », œuvres de nos premiers ancêtres ou témoins de leur vie difficile.

Dans le même volume, le docteur Henri Martin examine avec la double compétence du préhistorien et de l'anatomiste, le fameux crâne d'enfant de la Quina, qu'on peut considérer comme appartenant à la race de Néanderthal, race très primitive, l'un des échelons qui vont des grands anthropoïdes à l'*homo sapiens*.

Le Bulletin de cette Société contient encore, en préhistoire, de belles études de M. R. Delamin, notamment sur le dolmen de Saint-Même. Il y est question d'une curieuse initiative de M. Béquet : celle qui consiste à faire rechercher par les écoliers des gisements préhistoriques. En histoire, nous remarquons un mémoire de M. Lefrancq sur l'abbaye de Saint-Cybard, un autre de M. Brignon, sur le prieuré de Saint-Front d'Yviers, et une remarquable note de l'abbé Lescuras sur les deux frères de La Rochefoucauld, évêques de Beauvais et de Saintes, et Mgr du Lau, archevêque d'Arles, victimes des massacres de septembre, qui viennent d'être béatifiés.

Citons enfin une note de M. de Morel sur deux lettres inédites d'Alfred de Vigny, qui, en l'une, donne des nouvelles de sa mère gravement malade, et en l'autre s'enquiert du prix de l'eau-de-vie en Charente ; un mémoire sur une fille dans un four à 112°, où elle se comporta fort bien, et une note de l'abbé Lescuras sur une prodigieuse vision de 12 000 fantômes, en 1608, attestée par 300 témoins.

Le Bulletin de la Société scientifique, historique et littéraire du Bugey nous présente la première partie d'une importante étude du chanoine E. Garcin, sur la célèbre abbaye d'Ambronay, fondée en l'an 800 par saint Bernard, maintes fois reconstruite et restaurée, et qui reste l'un des plus gracieux modèles de l'architecture monastique du xv^e^ siècle.

Nous devons au chanoine Garcin le classement de ce joyau, dont la restauration est continuée depuis plus de trente ans, grâce à la vigilance si éclairée de M. A. Bérard, vice-président du Sénat. On a un plaisir profond à constater que, dans leurs circonscriptions, nos parlementaires ont un sens plus aigu de la beauté de nos monuments et de l'impérieuse nécessité de les conserver, parce qu'ils constituent, au-dessus des éphémères divisions politiques, l'un des

symboles les plus visibles, les plus puissants de l'unité nationale.

Dans le même bulletin, le baron Dallemagne, maire de Belley, commence d'une plume alerte une consciencieuse *Histoire de Belley* où le lecteur pourra se faire une idée de ce qu'était la vie de ceux qui nous ont précédés et auxquels nous sommes redevables, pour une bonne part, de nos qualités physiques et morales.

Nous y relevons encore la suite d'une remarquable étude du très érudit chanoine Alloing, sur la vie du cardinal Sévin au collège de Belley; un mémoire précis de M. J. Tournier sur les monuments de l'âge du bronze, — quelques siècles avant notre ère, — dans la région de Belley, monuments qui peuvent grandement servir à l'établissement de notre protohistoire; le commentaire par M. Vingtrinier de curieux voyages dans la région aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles; et enfin le compte rendu détaillé, par M. Bonhomme, des grandes fêtes données récemment à Belley en l'honneur d'un de ses plus célèbres enfants, Brillat-Savarin, écrivain et gastronome.

Les documents originaux et les belles pages à citer dans les travaux des Sociétés de province seraient si nombreux que bien des pages de la *Revue* n'y suffiraient pas. Aussi devons-nous nous astreindre à ne citer que les plus importants.

De l'Académie de Savoie, un fort volume, le deuxième, du riche *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Savoie*, contribution capitale à l'établissement de la flore de France.

Les Bulletins de la vieille Société de Borda continuent à publier de nombreux documents inédits : *Lettre de Charles IX à François de Noailles, au sujet de son ambassade près le Sultan de Constantinople*, par le chanoine Degert, qui publie encore les plus anciennes infiltrations du droit romain, dans le ressort de la Cour de Dax.

Le docteur Aparisi-Serres nous donne une étude sur les origines lointaines du « Taureau de feu », très curieuse coutume pyrénéenne conservée dans le pays basque et qui paraît remonter aux guerres carthaginoises. M. Milliès-Lacroix publie d'intéressants extraits des *Mémoires sur la Généralité de Bordeaux*. M. Xavier de Cardaillac, préhistorien renommé, étudie l'outillage de la Station acheuléenne de Duhort-Bachen. M. L. Dufourcet continue sa magistrale étude sur *l'Aquitaine historique et monumentale*. Parmi les études locales : le mariage et la famille en Gascogne par M. C. Daugé; l'application de la constitution civile du clergé dans les Landes par l'abbé Lacouture; les poids étalon du Béarn par M. Burguburu, etc.

Les Archives de Trans, sous le patronage de l'Institut historique de Provence, publient de fort intéressants documents locaux anciens, et notamment les revendications des paysans à la veille de la Révolution. Les droits de dîme du Prieuré de Trans, que commente M. Jean Barler, nous montrent que la plupart des impôts actuels étaient déjà en application, sous une forme plus modérée, au XVIII^e^ siècle.

La Société du Musée basque, qui envoya tout récemment à Paris les curieux chanteurs et danseurs de sa montagne, publie une étude de M. Gallop sur la chanson populaire basque, et une notice de M. Lacombe sur la carte linguistique du pays basque de Martin Guilbeau.

Dans le Vaucluse, M. Maurice Mignon, l'érudit chargé de cours de l'Université d'Aix-Marseille, s'efforce de situer définitivement, par l'examen des textes, la maison de Pétrarque à Vaucluse.

La *Diana* continue ses beaux travaux dans le Forez, sous le gouvernement spirituel de M. de Boissieu, guide plein de tact, d'art et d'érudition, et de M. Thiollier, savant chartiste, son président actuel. MM. Roger Palluat de Besset, le comte de Neufbourg, Édouard Perroy et Brassart complètent cet état-major intellectuel.

Parmi leurs derniers travaux, nous relevons une forte étude de M. de Neufbourg sur *le Régime féodal et la propriété paysanne* et du même auteur des essais sur les rôles paroissiens des tailles, en Lyonnais, Forez, Beaujolais au XVII^e^ siècle, sur un procès de taillables dans la même région, ainsi qu'une curieuse lettre d'un sieur Courtin à Colbert sur le régime des tailles.

A la Société historique du Cher, le colonel Chenu examine des monnaies romaines, M. Turpin décrit les fêtes données à Bourges à l'occasion de la naissance du Dauphin (1729), MM. Gandilhon, Chenu et Gauchery signalent quelques découvertes intéressant la région.

Dans le Bulletin de la Société des Antiquaires du Centre, M. de Laugardière montre que le chœur de l'église de Saint-Oustrillet de Bourges a été reconstruit avec la contribution du célèbre argentier Jacques Cœur. Le capitaine Jean Goy donne une étude sur le chanoine Romelot, insermenté, déporté à Cayenne.

Enfin, les Mémoires de l'Académie de Nîmes, l'une des plus anciennes Académies de province, puisqu'elle fut fondée en 1682, contiennent d'excellents travaux sur lesquels nous reviendrons dans notre prochaine chronique.

C.-M. SAVARIT.

# REVUE MUSICALE

Théatre des Champs-Élysées : Une saison d'opéra russe. — Théatre de l'Opéra : Mme Lotte Lehmann. — Concerts Colonne : MM. Georges Enesco et Robert Casadesus.

Sous la direction et avec le mélodieux concours de Mme Kousnetzoff-Massenet, quatre opéras russes : *le Prince Igor*, de Borodine, *le Tzar Saltan*, *Snegourotchka* et *Kitège*, de Rimsky-Korsakoff, ont été joués en russe, par une troupe russe, au Théâtre des Champs-Élysées, décidément le plus favorable à la musique et de toute façon le plus agréable de Paris. Les œuvres, les interprètes chantants et dansants, le spectacle, tout fut de qualité supérieure et, — mérite peu commun, — d'une parfaite unité. Les chœurs en particulier, qui dans l'opéra russe ont un rôle éminent, se montrèrent admirables d'éclat et de douceur, de sonorité, de vie musicale et dramatique. Messieurs et mesdames les choristes, détonnants et figés, de l'Opéra, auraient bien dû venir écouter leurs camarades étrangers

De la musique russe, celle d'autrefois, avant les Strawinsky, les Scriabine et les Prokofieff, on ne peut que dire toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose. Mais c'est quelque chose de beau. Alors, ne nous lassons pas.

Premièrement, c'est une musique indigène. Borodine appelait son *Prince Igor* un « opéra national, qui ne peut avoir d'intérêt que pour nous autres Russes, qui aimons à retremper notre patriotisme aux sources mêmes de notre histoire, et à voir revivre sur la scène les origines de notre nationalité. » En ce temps-là l'illusion de

l'internationalisme, dangereuse et funeste entre toutes, n'avait pas encore égaré les peuples et les conducteurs des peuples. Alors, en musique même, on aimait son pays. De *la Vie pour le Tzar* au *Prince Igor*, à *Boris Godounow*, au *Tzar Saltan*, à *Snegourotchka*, à *Kitège*, sous des formes diverses et renouvelées, la musique russe est demeurée fidèle à la patrie. Non seulement à la patrie, mais au peuple, et c'est le second de ses caractères. L'une de ses hautes beautés lui vient d'en bas, des humbles et des inconnus. Melchior de Vogüé rapporte dans son *Roman russe* un trait du poète romantique Alexis Tolstoï. « Un jour il avait promis des vers à la femme qu'il aimait. Il ne trouvait dans son âme rien d'assez triste, rien d'assez beau. Il se souvint alors d'un Kirghiz rencontré durant un voyage par delà l'Oural, dans les steppes d'Orenbourg : un de ces chameliers qui tirent d'un long roseau leur vieille mélopée d'Asie. Tolstoï écrivit qu'on lui fît venir cet homme de l'autre bout de la Russie ; il l'envoya jouer chez celle qui lui demandait un poème : il savait que tout son art n'égalerait pas ce chant fait par tant d'âmes et tant de siècles. »

En Russie plus que partout ailleurs, les siècles et les âmes ont fait les chants. Les seigneurs d'autrefois avaient raison de compter leurs richesses non par milliers de roubles, mais par milliers d'âmes. Quand les paysans chantaient pour leurs maîtres, n'était-ce pas un peu de leur âme qu'ils donnaient avec leurs chants? Et par degrés leur âme entrait comme un humble mais précieux élément dans l'ordre de la beauté. Ils créaient un art qui devait les créer à son tour et leur communiquer sa vie à lui, supérieure à leur pauvre et triste vie. On les retrouve tous maintenant, glorieux à jamais en des œuvres glorieuses. Pour le peuple dont elle est issue, la musique russe ne se montra pas ingrate. Peuple des villes ou des campagnes, elle mit en lui toutes ses complaisances. Elle se fit peuple elle-même, et par la force ou par la grâce, par la joie ou la mélancolie, rien n'est plus beau que les chansons populaires et que les chœurs dans *le Prince Igor*, *le Tzar Saltan* ou *Snegourotchka*.

Tout en demeurant nationale, la musique de Russie n'avait pas à craindre de se réduire ou de se répéter. Son empire embrasse des pays et des races sans nombre. Quelle patrie ne semblerait étroite, comparée à cette immense patrie ? De si loin que des chants arrivent à son oreille, un Russe peut toujours se dire : « Ils me sont inconnus, mais non pas étrangers. Mon âme a quelque chose de commun avec ces âmes lointaines, sauvages peut-être, dont le vent m'apporte la

voix, joyeuse ou plaintive, plaintive le plus souvent, à travers des milliers de lieues. » Et nous, en écoutant cette voix, nous reculons volontiers des frontières incertaines. Il nous plaît, et cela nous émerveille, de pouvoir appeler russe une chanson finlandaise aussi bien qu'une mélopée d'Asie, et que la beauté de cet art, tout en demeurant nationale, nous paraisse en quelque sorte s'étendre dans l'espace, à l'infini.

Le sentiment du pittoresque, et du pittoresque local, est encore un signe où se reconnaît dans la musique russe, au moins autant que le génie, la figure et pour ainsi dire le visage même de la patrie. Par là cette musique est plus que nationale : elle est en quelque sorte natale, comme la terre ou le ciel. *Snegourotchka* (*la Fille de neige*) forme une suite, une galerie de paysages du Nord. « Père, disait à Grétry sa fille mourante, en écoutant une de ses compositions champêtres, cela sent le serpolet. » En plus d'un passage de *Snegourotchka*, cela sent le bouleau, le sapin, les arbres de là-bas, ou de là-haut. *Solvitur acris hiems*. La détente et comme l'attendrissement des choses, le dégel, voilà sous le ciel russe le grand événement, le grand bienfait d'avril et la musique est encore ici profondément nationale parce qu'elle exprime avec une vérité pénétrante un caractère, national aussi, de la nature et de la saison. Dans la dernière scène entre la fille de neige et le Printemps sa mère, — en russe le Printemps est femme, — ce n'est plus la neige, c'est un cœur qui se fond aux premiers rayons du soleil. Dans toute la musique on croit entendre s'accomplir une dissolution mystérieuse et lente. Une péripétie morale suit un phénomène de la nature et lui ressemble. On n'ose plus citer l'aphorisme usé du philosophe génevois. Mais c'est vraiment ici l'un des cas où le paysage ne fait qu'un avec l'état d'âme. La musique a rarement rendu plus sensible cette profonde et parfaite unité.

L'exécution collective des opéras russes ne doit pas en faire oublier les interprètes individuels. Dans le rôle de la fille de neige, la voix et le chant, le jeu, toute la personne enfin de Mme Kousnetzoff eut beaucoup de jeunesse encore, de grâce câline et de naïveté. Parmi ses partenaires masculins, plus d'un se révéla, chanteur et comédien : dans *le Prince Igor*, un baryton ; un ténor, excellent dans *le Tzar Saltan*, fut le plus touchant du monde dans *Snegourotchka* sous la délicieuse figure du vieux tzar, indulgent et paternel, du peuple des Bérendès.

* * *

Trois artistes de premier ordre nous ont fait passer des heures qu'on aimerait de fixer, disait Alphonse Daudet, avec des épingles d'or. Nous devons les plus belles à la première cantatrice de l'Opéra de Vienne. Mme Lotte Lehmann porte magnifiquement le nom, sinon le prénom, de son illustre devancière. Déjà l'an dernier, quand triompha la troupe autrichienne à l'Opéra, sous les traits de Léonore, de Sieglinde et de la maréchale (*le Chevalier à la Rose*), la grande artiste nous avait tour à tour ému et charmé. A ces trois figures elle vient d'ajouter Elsa. Un autre soir, pour être l'héroïne de Gluck et celle de Weber, il ne lui fallut qu'un air d'*Alceste*, puis le grand air du *Freischütz*. Enfin cinq ou six mélodies lui suffirent pour évoquer le double univers, celui de l'âme et celui de la nature, que le génie de Schubert embrasse tout entier.

Chez Mme Lehmann on ne sait qu'admirer davantage. Est-ce la voix ? Est-ce le talent? Je crois que tous les deux s'égalent. Mais on voudrait un autre mot que celui de talent pour exprimer, au moins autant qu'un art supérieur, le don, plus rare encore et plus précieux, de la vérité et de la vie. Elle a diverses façons d'être belle, cette voix égale et pure, aussi douce que puissante, et qui, ne criant jamais, chante toujours. Et comme elle sait chanter ! Elle n'est pas de ces voix agressives et vraiment ennemies, dont on dit volontiers, — on les en félicite même, — qu'elles « attaquent » la note. Elle la prend, elle la porte, l'élève, et sans trembler ni défaillir, sans traîner surtout, à la fin de la phrase la dernière note se pose et s'épanouit.

Émise ainsi, une note, une seule, obstinément répétée, peut être belle, d'une beauté purement vocale autant que dramatique (voir, ou plutôt entendre chanter par Mme Lehmann, à la fin du bref et sublime dialogue entre la Jeune fille et la Mort, la réplique de la sombre visiteuse). En l'écoutant il nous souvenait d'autres morts juvéniles, enfantines même, *le Roi des Aulnes*, la *Berceuse de la mort* de Moussorgsky, et ces quelques mesures de Schubert, par leur concision, leur simplicité et celle de l'interprète, ne nous paraissaient pas les moins émouvantes. Enfin des chefs-d'œuvre encore, ceux-là de poésie seulement, nous revenaient à la mémoire : *la Jeune captive, la Mort et le Bûcheron*, et nous mesurions tout ce que la musique peut ajouter de sensible et de terrible, non seulement à l'idée, mais à la figure même de la mort.

« Il suffit, disait Gounod, il suffit d'un interprète pour calom-

nier un chef-d'œuvre. » Pour en accroître la vérité et la beauté, il ne faut pas non plus davantage. A mainte reprise Mme Lehmann l'a prouvé. En deux mélodies de Schubert aussi connues que la *Sérénade* et *Pour chanter sur l'eau*, elle a surpris un nouveau secret de tendre mélancolie. « *Leise, leise*, doucement », ou « tout bas », c'est le premier mot de la *Sérénade*, et c'est ainsi qu'il fut posé. Et sur la grave, quasi religieuse *Invocation à la musique*, de Schubert également, se répandit la même douceur, mais plus profonde, et cette paix auguste, solennelle, qui, suivant le mot de Gœthe, habite sur tous les sommets.

Dans l'air du *Freischütz*, comme l'an passé dans le rôle de Léonore, l'héroïne lyrique et dramatique parut tout entière. Avec éclat à la fin, mais d'abord avec retenue, avec une poésie faite de tout ce que la musique exprime ici : tendresse, mélancolie, attente, inquiétude, tout le mystère enfin que Musset appelle « celui du vent, de la nuit et des bois ». « Le grand air du *Freischütz* », dit le programme. Le programme a bien raison, plus d'une fois raison. Sentiment, paysage, ici tout est grand, et d'une grandeur à laquelle peu de musique, peu de notes et parfois des silences même suffisent. Mme Lehmann observa ces derniers avec art et, par exemple, quand vient de s'achever telle phrase rêveuse, elle sut nous donner l'illusion d'écouter encore et nous laisser un moment prolonger nous aussi notre rêverie. Ainsi dans un air seulement, un personnage, que dis-je, un chef-d'œuvre, a tenu, vécu tout entier.

De *Lohengrin* on ne vit, on n'entendit qu'Elsa. Dès les premiers mots, — en allemand comme en français ils ne sont que trois : « *Mein armer Bruder*, mon pauvre frère », — le charme commença d'agir, et la suite de l'action, loin de le rompre, ne fit que le fortifier. Dans le fatal duo, la voix de l'artiste et son âme s'élevèrent par un progrès magnifique du soupçon naissant au doute, à la peur, à l'angoisse, enfin au paroxysme de l'épouvante et du désespoir.

La salle et la scène de notre « Académie nationale » ont très différemment accueilli Mme Lehmann. Le public, en l'acclamant, s'est montré digne d'elle. Mais ses partenaires, surtout le premier d'entre eux, ou le dernier, Lohengrin, lui firent ainsi qu'à nous, ses hôtes, moins d'honneur. Les chœurs, il est vrai, n'ont pas chanté beaucoup plus d'un demi-ton trop bas. Ils baissent quelquefois encore davantage. Décorateurs même et tapissiers ne s'étaient pas non plus mis en frais. Le soir du concert on se contenta de descendre derrière la cantatrice, en guise de fond, un horrible rideau colorié, de fer

sans doute, vu sa rigidité, et dont la malpropreté seule égalait la laideur.

Mme Lehmann fut accompagnée au piano par M. Eugène Wagner. Chanteurs et cantatrices trouvent toujours une véritable et précieuse collaboration dans l'accompagnement de ce parfait musicien.

*
* *

Un dimanche de janvier, au Concert du Châtelet, M. Georges Enesco fut tour à tour, sous la direction de M. Pierné, l'interprète de Beethoven et, comme chef d'orchestre, son propre interprète. La suite symphonique par lui composée et conduite a de l'éclat et de la force. L'invention mélodique en est souvent heureuse, le fond solide et les sonorités brillantes. Mais le talent du violoniste est supérieur encore. Nul autre peut-être n'a joué, depuis Joachim, le concerto de Beethoven avec plus de noblesse et de dignité, dans un sentiment plus intense et dans un style plus pur.

Au Châtelet aussi nous avons eu le très vif plaisir, — une fois de plus, — d'entendre M. Robert Casadesus. Le concerto de Liszt (en *la*) est une œuvre du genre flamboyant, inégale, où par moments le pianiste l'emporte sur le musicien. Nous ne parlons que du compositeur, car cela n'arrive jamais à l'interprète. M. Robert Casadesus a beau se défendre, comme d'un reproche, d'être un grand virtuose. Il est cela cependant. Mais il est, et de plus en plus, par l'intelligence et le sentiment, un grand artiste, « le puissant et doux maître du piano », comme Gœthe un jour appela Mendelssohn. Il a joué Liszt avec un lyrisme éclatant. Et d'abord il avait joué Mozart, autrement difficile que Liszt, peut-être davantage, avec le goût le plus délicat. Dans un concerto pour deux pianos, Mme Robert Casadesus donnait la réplique à son mari. Ce fut un duo conjugal et charmant. Le moraliste s'est trompé : il y a, même en musique, des mariages délicieux.

Camille Bellaigue.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le traité qui apporte une solution à « l'insoluble question romaine » a été signé le 11 février, — ainsi que nous l'annoncions il y a quinze jours, — au palais du Latran, par le cardinal Gasparri, secrétaire d'État, et M. Mussolini. Ni le texte authentique du traité, ni celui du Concordat dont il est accompagné, n'ont été intégralement publiés; mais des analyses détaillées ont été données à la presse et Pie XI lui-même a commenté en deux discours la portée et le sens des accords intervenus avec le gouvernement italien. L'ensemble nous est donc, à quelques détails près, bien connu et la publication qui se fera sans doute après l'échange des ratifications, ne nous réservera pas de grosses surprises.

Le traité du Latran, c'est d'abord et avant tout la fin d'un ordre de choses, ou plutôt d'un désordre de choses, issu de la violence et essentiellement provisoire comme tout ce qui est né dans l'iniquité. L'Église, qui a les promesses de l'éternité, peut s'accommoder, pendant un temps qui semble long à nos brèves existences, d'un état contraire à ce qu'elle considère comme son droit, c'est-à-dire à ce qu'elle estime indispensable à l'accomplissement de sa mission parmi les hommes; mais comment, lorsque réparation lui est offerte, lorsque l'auteur de l'attentat apporte lui-même les satisfactions qu'elle estime indispensables, se montrerait-elle inexorable et mettrait-elle son pardon à un prix inaccessible? Il n'est pas dans sa tradition d'être sévère à l'enfant prodigue à l'heure de son retour. La réconciliation de la Papauté et de la nation italienne représentée par son gouvernement est une réparation de justice. Le Pape était naturellement seul juge des satisfactions qu'il estimait nécessaires et suffisantes; en fait, aucune de celles qu'il a réclamées ne lui a été marchandée; mais aussi, sa charité chrétienne ne demandait-elle que le strict minimum de satisfactions matérielles nécessaires pour

rendre visible à tous les yeux la satisfaction morale qui lui était offerte. Le traité du Latran est donc une restauration de la paix qui accorde aux deux parties, chacune dans son domaine propre, l'essentiel de ce qu'elle demandait; il prend sa place naturelle dans la série des actes du Saint-Siège pour la consolidation de la paix dans le monde. C'est ce qu'a souligné en termes heureux M. Briand, au nom de la France, quand il a, le premier, adressé aux signataires ses félicitations chaleureuses. C'est sur le plan de ces hautes conceptions qu'il convient de situer l'acte que le Souverain Pontife s'est résolu à la demande du gouvernement royal, à accomplir.

Le partage s'opère selon le précepte évangélique : à César ce qui est à César, c'est-à-dire la terre et les hommes en tant qu'ils sont membres laborieux de l'État, mais à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire la cure des âmes. De l'ancien domaine temporel, que tant de siècles avaient jugé indispensable à l'exercice du pouvoir spirituel, le Pape ne garde que l'espace strictement indispensable à son habitat matériel et à l'exercice de son gouvernement; il n'augmente même pas l'étendue de son parc; la « Cité du Vatican », — c'est le nom officiel de l'État qui sert de support matériel à la souveraineté du Pape, — n'ajoute à l'ancien Vatican que la place Saint-Pierre, quelques bâtiments, quelques morceaux de terrain derrière Saint-Pierre, avec l'emplacement nécessaire pour faire aboutir un tronçon de chemin de fer. Le pouvoir spirituel apparaît ainsi plus que jamais dégagé de tout lien matériel et presque de tout contact avec le sol; l'indépendance souveraine du Pape a une assise territoriale, mais elle est pas liée à la possession d'un vaste territoire, tel que les anciens États de l'Église. Cette indépendance souveraine est à elle-même sa propre garantie; elle se passe de toute garantie internationale, même d'un simple enregistrement du traité intervenu entre le Saint-Siège et le royaume d'Italie, soit par la Société des nations, soit par les puissances agissant individuellement. Les anciens États de l'Église sont légitimement reconnus comme partie intégrante de l'Italie et Rome comme sa capitale, ainsi que l'avait proclamé, pour la première fois, le Parlement de Turin, le 27 mars 1861. Le territoire n'est plus ici que le lieu de la souveraineté. Ainsi la conception de Pie XI : une Église supranationale et une Papauté souveraine dégagées de tout lien territorial autre que la « Cité du Vatican », paraît au premier abord rejoindre la formule de Cavour et des « libéraux » : l'Église libre dans l'État libre; elle en diffère cependant par deux traits essentiels. Elle devrait, d'abord, s'énoncer :

l'Église libre dans l'État religieux. Ensuite et surtout, dans la conception suprationale de Pie XI, l'Église n'est pas dans l'État, ou elle n'y est qu'en apparence, par un territoire si mince qu'il n'est plus qu'un symbole; en réalité l'Église n'est pas plus dans l'État italien qu'elle n'est dans les autres États. L'Église est libre et le Pape est souverain. Telle apparaît la conception qui a inspiré le grand acte qui vient de s'accomplir et dont la première indication avait été donnée, dès le temps de Pie X, par un curieux discours de Mgr Anastasio Rossi, alors archevêque d'Udine. Elle est l'un des côtés d'un tableau d'ensemble dont la création d'épiscopats nationaux, dans des pays tels que la Chine et le Japon, et le développement général des missions, sont un autre aspect : égalité des nations devant le pouvoir spirituel, primauté du spirituel, limitation des nationalismes par les règles suprêmes de la morale et de la loi pour aboutir à la paix.

Très sagement, le Pape a renoncé à chercher dans l'étendue de son territoire une garantie de sécurité et d'indépendance. Il a voulu, comme il l'a dit lui-même, « désarmer toutes les alarmes et rendre injustifiables toutes récriminations relatives à l'intégrité territoriale... Ainsi, espère-t-il, apparaîtra clairement que le vicaire du Christ a limité ses requêtes dans l'ordre matériel aux nécessités du spirituel. » La formule est aussi nette qu'elle est noble. C'est là, cependant, une conception tout à fait nouvelle dont bénéficie l'Italie unifiée. L'ancienne « politique des Cabinets » considérait que, outre l'existence des États de l'Église, l'indépendance du Saint-Siège résultait d'un équilibre d'influence entre les diverses grandes puissances en Italie et dans le gouvernement du Saint-Siège, et que la prédominance d'une seule couronne, Empire, Espagne ou France, dans la péninsule qui sert d'écrin au tombeau des apôtres et au Siège apostolique, constituerait un danger pour l'indépendance morale de la Papauté. La politique de la France, en Italie, a toujours eu pour objet premier l'équilibre et, par l'équilibre, l'indépendance de la Papauté : toute l'histoire se lève pour en témoigner. La rivalité de la France et de l'Autriche assurait cette indépendance du Saint-Siège qui fut toujours l'une des maximes fondamentales de la diplomatie française. Après les traités de 1815, la prépondérance de l'Autriche était si étouffante que la seconde République fit l'expédition de Rome, et que le second Empire ne cessa d'entretenir, dans la Ville éternelle, une force militaire dont la présence suffisait à garantir le pouvoir temporel.

La présence des troupes françaises à Rome fut l'embarras con-

stant de la politique de Napoléon III qui chercha vainement une solution au problème. Envoyé, en janvier 1862, à Rome comme ambassadeur, La Valette demanda au Pape s'il ne pourrait pas, sans renoncer formellement à ses droits, « consentir à des transactions de fait, qui amèneraient le calme dans le sein de l'Église catholique et associeraient la Papauté au triomphe du patriotisme italien ». Le cardinal secrétaire d'État répondit qu'à cet égard, « aucune concession ne pourrait être faite par Pie IX et par aucun de ses successeurs de siècle en siècle ». La convention du 15 septembre 1864, par laquelle le cabinet des Tuileries se flattait de résoudre la difficulté, se révéla inexécutable, et c'est seulement en 1870, après la déclaration de guerre de la Prusse, que la garnison française de Civita Vecchia fut rappelée. La fin du pouvoir temporel est étroitement associée à la mutilation du territoire français; c'est la même violence qui fut faite à l'un et à l'autre.

Il n'entre nullement dans notre esprit d'opposer Pie IX à Pie XI, dans des circonstances absolument différentes et dans ce domaine de la politique qui est celui des contingences; mais, au moment où disparaissent officiellement de l'histoire les États de l'Église, il est juste de rappeler, non seulement l'héroïque souvenir des soldats de Lamoricière et de Pimodan, mais encore l'attitude de Napoléon III et du gouvernement impérial qui, littéralement, se firent tuer, et la France avec eux, pour ne pas abandonner à ses ennemis la Papauté en détresse. En 1866, Napoléon III a proposé une garantie collective des puissances pour le domaine de Saint-Pierre; mais ni Vienne, ni Madrid ne s'en souciaient; Bismarck encourageait Garibaldi et menaçait même de soutenir Mazzini et les républicains qui accusaient Victor-Emmanuel de lenteur dans l'achèvement de l'unité. C'est l'époque où fut prononcée la fameuse déclaration tant reprochée à Rouher : « Jamais, jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité ». François-Joseph accepterait une alliance, mais à la condition que Victor-Emmanuel entrât dans la combinaison; or l'Italie exige un prix que Sa Majesté apostolique consentirait volontiers à payer, mais que Napoléon III refuse : Rome.

Ainsi, à l'origine, non seulement de nos désastres de 1870, mais aussi des malentendus qui animent encore l'esprit des Italiens contre la France, on trouve l'intransigeance de Pie IX, la ferme loyauté des catholiques français et l'efficace désir de Napoléon III de sauvegarder le pouvoir temporel. Dans son discours du 11 septembre, Pie XI a dit : « Quelles garanties on peut d'ailleurs espérer, même

pour un pouvoir temporel assez vaste, tel que celui qui figurait jadis sur la géographie politique de l'Europe, on l'a vu par ce que firent ou plutôt ne firent pas, ou ne voulurent ou peut-être ne purent pas faire, les puissances pour en empêcher la chute. » Il s'agit ici, sans doute, des Puissances collectivement entendues, qui, en effet, ne firent rien pour empêcher l'occupation de Rome ; mais il en est une qui chercha à provoquer leur intervention, et qui, se heurtant à leur indifférence, agit seule, dans sa loyauté traditionnelle, aux dépens de ses intérêts immédiats, c'est la France ; elle l'a payé assez cher pour qu'elle ait le droit de le rappeler.

L'indépendance du pouvoir spirituel, dans l'avenir, ne résultera pas d'une garantie internationale. Lorsque le cardinal secrétaire d'État a fait part de l'accord aux représentants diplomatiques accrédités auprès du Saint-Siège, ce n'était pour leur demander « ni assentiment, ni consentement, ni garanties ». « Le Pape sait fort bien que les garanties vraies, il ne peut les trouver que dans le sens de la justice du peuple italien et surtout dans cette assistance indéfectible promise à l'Église et au vicaire du Christ. » On a dit que le Pape avait une si haute idée du caractère supranational de sa souveraineté qu'il n'acceptait aucune « protection ». Mais qui dit garantie ne dit pas protection. Que toutes les puissances prennent acte de l'accord intervenu entre le Saint-Siège et le royaume d'Italie et en deviennent garantes, il en résulterait une garantie qui, à elle seule, conférerait à la Papauté une indépendance juridique, inégale sans doute à l'indépendance morale qu'elle tient de son propre magistère, mais dont les effets pratiques auraient pu être très efficaces. Il ne pouvait en résulter pour l'Italie aucune humiliation, si légère soit-elle. D'ailleurs, l'Italie ayant les avantages et les bénéfices que la présence de la Papauté à Rome comporte pour elle, il ne serait que juste qu'elle en supportât, s'il en était, les inconvénients. Quoi qu'il en soit, Pie XI, dans sa pleine indépendance, a renoncé à toute garantie de cette nature. On affirme que M. Mussolini en faisait une condition préalable à tout accord. L'historien qu'était naguère Mgr Ratti sait que la barque de Pierre, au cours des âges, a été ballottée par bien des tempêtes et que, dans l'avenir, de nouveaux orages l'assailliront ; mais l'alpiniste qui survit dans le pape, — c'est à lui-même que nous empruntons l'image, — s'est élevé sur les plus hauts sommets, d'où l'on domine les contingences humaines, et d'où rayonne la confiance appuyée sur la foi.

A un groupe de professeurs et d'élèves de l'Université catholique

de Milan, le Pape a donné, le 13 février, un nouveau commentaire du grand acte qui venait de s'accomplir au Latran. Sa pensée apparaît ici dans toute sa simplicité pratique : « Le traité conclu entre le Saint-Siège et l'Italie n'a pas besoin de beaucoup de justification, soit intérieure, soit extérieure, parce que, en réalité, il en a une qui est la plus importante et qui est définitive. Cette justification, c'est le concordat. C'est le concordat qui non seulement explique, qui non seulement justifie, mais qui recommande le traité. C'est précisément parce que le concordat devait avoir cet effet que, dès le commencement, le Pape a voulu que le concordat fût une condition *sine qua non* du traité, désir auquel on a noblement et abondamment accédé de l'autre côté. » Depuis 1870, l'Église catholique, en Italie, vivait, par une série de « combinaisons » et de compromis de fait, sans posséder un statut légal; elle ne pouvait en trouver un que si prenait fin le *dissidio* entre l'Église et l'État. La question romaine, d'autre part, ne pouvait recevoir une solution que dans un État dont les bonnes relations avec l'Église seraient établies sur une solide assise contractuelle. Le concordat est donc la clef de voûte de l'édifice. Pie XI, esprit ordonné et méthodique, se plaît aux concordats: il en a déjà signé plusieurs (avec la Lettonie, la Pologne, la Lithuanie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie) et d'autres sont en négociation. Lorsque deux pouvoirs, cohabitant sur une même terre, exerçant leur juridiction sur les mêmes personnes, ont entre eux de constantes relations de fait, il est imprudent de laisser le hasard régler ces rapports selon l'humeur des personnes et de ne pas leur donner par contrat une forme définie qui prévienne, de part et d'autre, les abus ou les manquements possibles. Le traité du Latran marque donc un retour à la pratique des concordats.

Le concordat du 11 février n'est pas encore publié; mais les principales stipulations en sont connues; le Pape d'ailleurs l'a commenté lui-même en se plaisant à reconnaître qu'il est « parmi les meilleurs qui peuvent exister » et il en a expliqué la genèse : « On a pu reviser, remanier et, jusqu'aux limites du possible, réordonner et régler tout un immense ensemble de lois contraires directement ou indirectement aux droits et aux prérogatives de l'Église, des personnes et des choses de l'Église. » Il fallait faire du neuf et tailler dans le vif; cela n'était possible qu'avec un chef de gouvernement disposant de pouvoirs pratiquement sans limites et décidé à aboutir. Le Pape rend hommage à la partie adverse : « Nous devons dire que

nous avons été noblement secondé de l'autre côté et peut-être fallait-il aussi un homme comme celui que la Providence nous a fait rencontrer, un homme qui n'avait pas les préoccupations des hommes de l'école libérale pour lesquels toutes ces lois et tous ces règlements étaient autant de fétiches et, comme tous les fétiches, d'autant plus intangibles et vénérables qu'ils étaient plus laids et plus difformes. » Voilà donc le terrain sur lequel l'accord s'est réalisé entre les deux pouvoirs. On sait le mépris que M. Mussolini a voué à « l'État libéral » tel que l'avaient créé et pratiqué les parlementaires de l'école de M. Giolitti. Cette haine n'est pas négative et aveugle; elle se fonde sur la conviction que l'État ainsi conçu n'est en mesure, ni au point de vue social, ni au point de vue économique, ni au point de vue politique, de pourvoir aux besoins de l'Italie actuelle et de réaliser ses espérances. Le Duce ne marchanda guère pour jeter par-dessus bord les vieilles entraves et aboutir au résultat qu'il souhaitait ardemment : l'entente avec le Saint-Siège. Pie XI a pris soin, dans le discours du 13 février, d'indiquer les points sur lesquels l'Église obtient des satisfactions ; tenons-nous en à son résumé : « Lorsqu'on reconnaît à l'Église la personnalité avec tous ses droits, lorsque le sacrement du mariage prend sa place dans la législation et est reconnu aux familles religieuses ; lorsqu'on rend à l'enseignement catholique la place et les honneurs qui lui sont dus ; lorsque l'action catholique elle-même se voit faire sa part légitime, il est facile de comprendre que l'on puisse et que l'on doive remercier Dieu profondément. » Ainsi le concordat postule et entraîne le traité : ils répondent l'un et l'autre à des conceptions hardies et neuves, sur l'avenir de l'Église et sur celui de l'État, qui peuvent avoir, comme d'autres, leurs inconvénients et dont il n'est pas exclu que le Saint-Siège puisse avoir un jour à souffrir, mais dont on n'a rien prouvé, sinon qu'on n'y comprend rien, quand on les a qualifiées de « réactionnaires ».

Si maintenant, nous plaçant au point de vue italien, nous regardons sous un autre angle ce même événement du 11 février, que voyons-nous ? C'est d'abord que le peuple italien a reconquis « son pape ». Le *dissidio* existait entre le Saint-Siège et le gouvernement royal de l'Italie, non entre le Pape et le peuple italien. Le Pape, en Italie, surtout dans la Péninsule, est et a toujours été plus populaire que le Roi, il l'est plus que M. Mussolini lui-même ; pour le *popolino* de Rome, la papauté appartient à l'Italie : ainsi sainte Catherine de Sienne allait chercher le Pape en Avignon pour le ramener à Rome.

Le mouvement du *Risorgimento*, les aspirations à l'unité sont l'œuvre de la bourgeoisie intellectuelle; les violences d'un Mazzini contre le clergé, les théâtrales déclarations de guerre d'un Garibaldi à « la race noire », n'ont jamais été le fait du peuple italien. Le suffrage universel date de 1912 en Italie et le régime libéral, contre lequel M. Mussolini n'a pas assez de sarcasmes, était censitaire et bourgeois. En dehors de quelques groupements ouvriers catéchisés par des socialistes d'origine étrangère, la masse du peuple, en partie illettrée, dans le désarroi de tant de souverains abattus et de l'unité réalisée avant d'avoir été désirée, est restée attachée à sa religion, très étroitement associée à tous les actes de la vie familiale et sociale. Quand, pour la première fois, eurent lieu les élections au suffrage universel, les Giolitti et les Sonnino virent, avec étonnement, sortir des urnes deux partis de masse, l'un socialiste réformiste et l'autre catholique populaire. Et lorsque M. Mussolini, à la tête de ses « chemises noires », se fut emparé du pouvoir avec l'investiture royale, il chercha d'abord dans le parti « populaire » des collaborations et des appuis; l'influence de don Sturzo fit échouer cette tentative d'alliance et M. Mussolini dut trouver sa voie et ses amis parmi les nationalistes. Il réalise aujourd'hui, par le traité du Latran et par le concordat, ce qu'il n'avait pu réussir en 1922; il fait tomber les défiances du Vatican et d'une partie de l'épiscopat; en résolvant la « question romaine », il rallie à sa fortune les masses catholiques; il associe à la popularité de la papauté le sentiment de gratitude des Italiens pour le Duce; peut-être achemine-t-il ainsi le fascisme vers une transformation progressive qui en ferait un gouvernement accepté et librement soutenu par toute la masse du peuple.

L'organisation syndicaliste de l'État, l'institution du grand Conseil fasciste, ont créé des cadres qu'il restait à remplir; le traité du Latran est un moyen d'y pourvoir; ainsi, avec une détente des rigueurs policières du fascisme à ses débuts, achèverait de se constituer un régime qui répondrait assez exactement aux vieilles aspirations de l'Italie guelfe et aux vœux actuels de l'Italie laborieuse. Depuis longtemps, deux traditions se développent parallèlement dans la classe moyenne; elles se caractérisent assez bien dans les deux frères d'Azeglio : l'un Massimo, mêlé à tout le mouvement libéral et politique, l'autre, le Père Taparelli, propagateur d'une doctrine sociale de construction et de paix. Quant aux masses populaires et catholiques qui n'ont jamais pris part activement à la vie publique

et à qui l'absence de ce que nous appelons « la liberté politique » ne paraîtra pas une privation, elles portent en elles des réserves d'énergie et de générosité que M. Mussolini, avec son merveilleux instinct, a découverte et qu'il entend mettre en œuvre. Pour les catholiques d'Italie, tels que ces hommes d'initiative et de dévouement qui propagent « l'œuvre du cardinal Ferrari », la réconciliation des deux pouvoirs est une juste et profonde satisfaction. Comme toujours, la Papauté est avec les forces de vie et, de son côté, M. Mussolini cherche à les enrôler sous ses bannières. C'est l'Italie de toujours qui a fini par imposer à ses dirigeants l'accord des deux pouvoirs : M. Mussolini a eu la clairvoyance de discerner le courant et l'énergie d'y confier sa barque.

Mais si la tradition révolutionnaire de Garibaldi est unitaire, la tradition du *Risorgimento* est impériale. Le livre de Gioberti qui en est l'évangile ne s'appelle-t-il pas *la Primauté morale et politique de l'Italie* ? Et Gioberti n'était-il pas un prêtre ? Il proposait une sorte de confédération italienne, dont le Pape aurait eu la présidence, et il enseignait que l'Italie n'a jamais été aussi grande qu'à l'époque guelfe de la primatie pontificale. Le fascisme n'est pas seulement une méthode de valorisation nationale, il est encore et surtout une doctrine d'impérialisme, non pas au sens moderne et économique du mot qui remonte à Disraeli et à l'empire britannique, mais dans l'acception antique et césarienne. On croirait, chaque matin, à lire la presse nationaliste, — et il n'y en a pas d'autre, — que les puissances étrangères et particulièrement la France ont volé à l'Italie l'héritage des Augustes. La presse italienne est actuellement la seule au monde qui ose employer, en parlant de son pays, l'expression : « notre impérialisme » ; l'ère des grandes réalisations approche, et le traité du Latran peut devenir, à l'heure de l'action, une arme puissante. Que le Pape et ses hauts collaborateurs fassent planer les intérêts moraux et religieux dont ils ont la garde très au-dessus des contingences de la politique de M. Mussolini, c'est ce dont personne ne doute un instant ; mais que, dans le monde, la presse et les organisations fascistes, disons plus exactement la presse et les organisations italiennes, cherchent à se prévaloir de la paix du Latran pour créer, un peu partout, une ambiance favorable à leurs revendications envahissantes, c'est ce dont personne, ayant quelque expérience des rivalités nationales dans la Méditerranée et ailleurs, ne saurait non plus douter. Les paroles sont déjà là : il n'est que de lire la presse fasciste ; les actes vont venir.

L'un des plus ardents parmi les journaux nationalistes-fascistes de Rome, *le Tevere*, écrit : « Il convient de dire ouvertement et clairement aux commentateurs d'au delà des Alpes que, dès aujourd'hui, l'Italie a conscience de la mission religieuse qui lui est conférée par sa nature d'unique grande puissance catholique dans le monde. Ce n'est pas la France, pays catholique, mais république laïque, athée, maçonnique; ce n'est pas l'Allemagne luthérienne, ce n'est pas l'Angleterre anglicane; ce ne sont pas non plus les petites nations catholiques privées du prestige nécessaire pour l'œuvre d'irradiation de la foi dans le monde, mais l'Italie des saints et des docteurs qui peut et doit être la fille aînée de l'Église. » Avec un peu plus de tact et de retenue, le ton du reste de la presse est à l'avenant. Avant même qu'on ait célébré le festin du veau gras pour le retour de l'enfant prodigue, celui-ci rêve déjà de s'emparer de la première place, comme s'il y en avait une, au foyer paternel. Que dans ce zèle indiscret, l'opinion catholique, dans tous les pays non italiens, pressente un danger pour la Papauté romaine, c'est un fait aussi certain qu'il est évident que le Saint-Siège, qui a si énergiquement résisté jusqu'ici aux empiètements du fascisme, saura prendre les précautions nécessaires. Chaque fois, l'histoire le prouve, que l'Italie a été unie sous un même souverain ou une même domination, l'indépendance réelle ou apparente du Saint-Siège a été en péril. Pie XI, en refusant de plus vastes territoires ou de plus grandes richesses, a senti que l'exiguïté même de son État souverain et sa faiblesse matérielle restaient les meilleures garanties de son indépendance et de son rayonnement : *Quum infirmor, tum potens sum.*

Que le gouvernement pontifical ne fasse rien qui soit de nature à restreindre la part des missions et des œuvres françaises, à peine est-il besoin de le dire. Plusieurs journaux ont exprimé des craintes pour ce que l'on appelait, naguère encore, le protectorat catholique de la France. Il consistait, particulièrement dans l'Empire ottoman et en Chine, en ceci : en Turquie, les Capitulations, dont la première remonte à 1536, accordaient au roi de France, ami du Sultan, la faculté de protéger les marchands et les pèlerins chrétiens dans les mers et les territoires dépendant de la Porte. Ce droit s'était étendu aux populations catholiques sujettes de l'Empire ottoman. Le traité de Berlin, par son article 62, réserve expressément « les droits acquis à la France ». En Chine, les traités reconnaissent des droits analogues à la France. Combien cette protection fut efficace, les innombrables témoignages de la gratitude de la Propagande l'attes-

tent, et la reconnaissance des Instituts missionnaires. Le Saint-Siège, dans ces divers pays, n'avait aucun représentant diplomatique, mais seulement un délégué apostolique sans attributions politiques; les intérêts du Saint-Siège étaient soutenus par les agents diplomatiques et consulaires de la France. Mais, peu à peu, avec les progrès du nationalisme, chaque puissance avait revendiqué le droit de protéger ses propres missionnaires. Le gouvernement royal d'Italie, M. Crispi étant ministre, réclamait cette charge pour lui-même en ce qui concernait les Italiens. Léon XIII, après avoir essayé d'établir en Chine une nonciature, en avait reconnu l'impossibilité et, par la circulaire *Aspera rerum conditio* du 22 mai 1888, la Propagande prescrivait aux missionnaires qui ne pouvaient être protégés par leur propre gouvernement, de s'adresser aux représentants de la France et de reconnaître tous ses droits; elle reconnaissait de même les droits de l'Autriche là où ils étaient établis. Au moment du voyage tapageur de Guillaume II en Palestine, succédant au coup de théâtre de Kiao-tcheou, le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, ayant adressé au Pape un écho des inquiétudes de la catholicité française, reçut de Léon XIII une lettre, datée du 20 août 1898, où étaient publiquement affirmés les droits privilégiés de la France.

Mais le temps a transformé les conditions dans lesquelles s'exerçait notre protectorat. Ce furent d'abord la rupture des relations diplomatiques, au temps du combisme, entre la France et le Saint-Siège, puis les lois, si néfastes pour le rayonnement français, contre les congrégations. Plus récemment, ce fut aussi et surtout les profondes transformations survenues en Turquie, en Chine et en d'autres pays. Le christianisme a été à peu près extirpé, pendant et après la guerre, de l'Anatolie; d'autres régions, comme la Syrie et la Palestine, vivent sous mandat européen. En Chine et au Japon, Pie XI a commencé d'établir un épiscopat national; il a créé une représentation diplomatique en Turquie et en Chine. Depuis longtemps, en fait, les missionnaires italiens, qui sont en général de fervents nationalistes, ont pris l'habitude de faire appel aux représentants diplomatiques de leur pays, et le Saint-Siège ne les en a pas empêchés. Ainsi est allé s'effritant un privilège que la France n'a jamais cessé de justifier par ses services, mais qui, peu à peu, a disparu par la force des circonstances, sans qu'à aucun moment, un acte quelconque y ait mis fin; il en subsiste, çà et là, des lambeaux, et nous sommes assurés que le Saint-Siège laissera intactes les traces ultimes d'un passé qui fut pour tous, protec-

teurs et protégés, si désintéressé et si noble. On ne crée pas au commandement une « nation apôtre » ; il y faut le goût de l'universel, il y faut cette vocation pour laquelle « l'égoïsme sacré » n'apparaît pas comme la meilleure des préparations.

Des événements à haute et longue portée, tels que le traité qui résoud la question romaine, devraient être pour nous l'occasion d'un regard en arrière. La troisième République a fait, dans l'ensemble, une grande et heureuse politique extérieure : la guerre évitée jusqu'à ce que l'Allemagne nous l'imposât, des alliances contractées, un empire colonial fondé, l'Alsace et la Lorraine recouvrées, un utile travail d'organisation de la paix : voilà un bilan dont tout gouvernement pourrait se montrer fier. L'ombre au tableau, c'est, nous ne disons même pas sa politique « anticléricale », justifiable, dans une certaine mesure, après le 16 mai, c'est cette sourde guerre au catholicisme en quoi consiste à peu près toute la philosophie politique du parti radical. En présence d'événements tels que le traité du Latran, il ne se peut rien lire de plus pauvre et de plus incompréhensif que les articles de la presse radicale-socialiste. M. Herriot y voit que « jamais jusqu'à ce jour l'offensive cléricale ne s'était montrée aussi violente et qu'un vent de dictature souffle à travers le monde avec lequel la religion essaye maintenant de faire cause commune ». Tout se ramène à des passions de parti, à des intérêts de clan; l'esprit de parti déforme et rapetisse tout. Pour de mesquins intérêts électoraux, peu s'en est fallu, le 20 février, que le cabinet ne fût renversé à propos d'une réforme réalisée en 1926 et qu'il s'agit de détruire en 1929. Quand donc M. Herriot comprendra-t-il que de pareils errements sont, pour ce qu'il appelle « le fascisme », la meilleure des propagandes? Après avoir regardé se mouvoir les forces majestueuses de l'histoire, les hauts intérêts, voire de nobles passions et des réalisations augustes, faut-il donc nous arrêter à de telles petitesses? Quelle misère ! La France ne mérite pas cela.

René Pinon.

---

*Le Directeur-Gérant :* René Doumic.

# ERROMANGO

TROISIÈME PARTIE (1)

## I

Les pluies sur Erromango tombaient depuis quelques jours avec un redoublement de violence, transformant l'île en un gigantesque cauchemar. On atteignait pourtant le milieu de février, époque à laquelle, d'ordinaire, elles touchent à leur fin. Jusqu'alors, elles avaient été très modérées, et Fabre se souvenait d'avoir plusieurs fois, à leur propos, haussé dédaigneusement les épaules. Si ce n'était que cela, ces redoutables averses tropicales, il en avait vu autant en Australie. Il ne se privait pas d'affirmer qu'il les eût souhaitées plus abondantes, afin de mieux expérimenter le degré d'endurance de son bétail.

Les Canaques, à ses railleries, hochaient la tête : « Oui, il se pouvait fort bien que la saison humide fût terminée. Il se pouvait aussi... » Et une nuit, alors que les préoccupations climatologiques avaient fait place en lui à bien d'autres soucis, Fabre avait été brusquement tiré du lourd sommeil dans lequel il venait à peine de sombrer. Il ne comprit pas tout de suite. Le toit de tôle du bungalow geignait lamentablement, bombardé sans interruption comme par une grêle de cailloux furieux. De grands éclairs verdâtres illuminaient une sorte de mur mouvant, un rideau liquide et glauque, la pluie, et quelle pluie! Sa masse avait réussi à crever la voûte des arbres. Elle s'en-

*Copyright by* Pierre Benoit, 1929.

(1) Voyez la *Revue* des 15 février et 1er mars.

gouffrait dans cet énorme soupirail. Ahuri, chancelant au milieu de l'obscurité et du vacarme, ne réalisant pas très bien ce qui lui arrivait, criant à tue-tête pour essayer de dominer les grondements de ce cataclysme, Fabre avait d'abord appelé les Canaques préposés à la bergerie. Que l'une des portes des étables cédât, et les bêtes affolées prendraient la fuite à travers l'île, où bien fin serait celui qui irait les rattraper. Aucun d'eux n'avait répondu. Ils restaient blottis au fond de leurs hangars. Quand les menaces ne sont pas suivies d'un châtiment immédiat, elles n'ont pas le moindre effet sur ces pauvres brutes. Et, pour le moment, les indigènes savaient fort bien que leur maître ne risquerait pas la noyade à seule fin d'aller les extraire de leur bauge, à coups de pied quelque part.

Fabre avait dû se contenter de l'aide de Gabriel et de l'Annamite. Toute la nuit, ils s'étaient efforcés, dans les ténèbres hurlantes, de parer au plus pressé. Inutile, bien entendu, de tenter d'allumer un photophore. Le vent, pénétrant de tous côtés, leur cinglait l'eau au visage, éteignait l'allumette sitôt frottée. Il y avait bien une lampe électrique, mais personne n'était capable de la retrouver. Force leur avait été d'attendre le jour. Toutes les marmites, toutes les boîtes à essence vides sur lesquelles ils avaient réussi à mettre la main avaient été mobilisées, réparties à travers le bungalow, à tous les endroits où un odieux petit clapotement les avertissait qu'une nouvelle fissure venait de se produire. Les trois hommes se heurtaient entre eux, se marchaient sur les pieds, trébuchaient parmi ces récipients. Fabre pestait, Gabriel haletait. Le boy nasillait d'aigres mots inintelligibles. Quelle nuit, bon Dieu ! Le bungalow résisterait-il ? Fabre s'attendait à le voir, d'un moment à l'autre, chavirer sur le flanc, d'une seule pièce, et dégringoler tout le long de la pente jusque dans la mer. Et ses papiers ? Et ses livres ? Grâce au ciel, le cabinet de travail était la pièce où s'entendait le moins le murmure des infiltrations. Et les fusils ? Fabre tâta leurs canons. Ils ruisselaient. Heureusement, Gabriel avait eu la présence d'esprit de les boucher tous à la hâte avec des morceaux de chiffon.

« C'est un cyclone, c'est un cyclone, et carabiné, encore », ne cessait de répéter Fabre, en se ruant partout où se déclarait une nouvelle menace. Et il croyait mourir de rage à entendre derrière lui Gabriel qui, se figurant lui faire plaisir, ne cessait

de répéter avec une obstination douce : « Non, pas cyclone ! Cyclone beaucoup plus fort. Ceci seulement jolie grosse pluie, patron, jolie grosse pluie ordinaire. » Fabre aurait voulu l'étrangler. « Ces animaux-là, grondait-il, ils sont comme les marins, qui ne consentent à cesser d'appeler *jolie brise* une tempête que lorsque cette brise-là leur a flanqué leur vaisseau la quille en l'air. Et voilà que ça tombe plus fort encore. Mes malheureux moutons ! Leur étable doit être dans un bel état ! Quant à ces brutes de Canaques, je leur revaudrai ça, lorsque le jour sera venu, en admettant qu'il se décide jamais à venir. »

Les éclairs se multipliaient, des éclairs qui n'étaient suivis d'aucun roulement de tonnerre. Leur lueur déchirante faisait flamboyer une seconde l'infernal chaos de l'île. Chaque fois, Fabre essayait de regarder à sa montre l'heure qu'il était, mais il s'y prenait tous les coups trop tard. Son exaspération était à son comble. Lui dont le langage affectait d'habitude une si parfaite retenue, il jurait, sacrait à qui mieux mieux. « Et le gramophone, malheur de malheur ! Vous verrez qu'ils me l'auront laissé dehors. Non ? C'est bien étonnant ! Et les rockings ? Ça y est. Ils doivent être propres, à l'heure qu'il est. Il faut tout de même essayer de les rentrer, bon Dieu ! » Ce disant, il s'était risqué sur la véranda. Soufflété par de furibondes lanières d'eau, il s'était mis à tournoyer. Il avait failli ne pas retrouver la porte. Le peu de temps qu'il était resté là, aveuglé, hébété, lui avait suffi cependant pour apercevoir quelque chose de plus terrifiant que tout le reste. Là-haut, jaunis, blafards, pâlis, mais toujours à leur poste, les feux des cannibales brûlaient. Leur halo semblait même par moments plus large que de coutume. Sous un déluge pareil ! Ce n'était pourtant pas de benzine que le ciel était en train de les asperger. Oh ! mais, oh ! mais, voilà une plaisanterie qui commençait à durer depuis trop longtemps. Il faudrait bien se décider un de ces jours à en avoir le cœur net.

L'aube, toutefois, quand elle parut, n'éclaira qu'un désastre très relatif. Fabre avait redouté bien pis. Pas un des hangars n'était sérieusement endommagé. De ci, de là, quelques toitures de pandanus béaient, défoncées par le poids des eaux. On aurait tôt fait d'y remettre de l'ordre, pour peu que ces damnées bourrasques consentissent un peu à mollir. Et pour ce qui était du bungalow, les inondations de la nuit provenaient de

l'obturation des gouttières, bloquées brusquement par des tampons de feuilles en bouillie. Déjà Gabriel avait escaladé le toit, et, nu comme un ver, s'était mis dare dare à racler les tuyaux, d'où il retirait ses mains pleines d'une noire charpie végétale, qui s'en venait choir sur le sol, floc, avec un bruit mou. Dans la cuisine, le boy avait fini par réussir à allumer son fourneau. Il préparait le café, en poussant toute une série de petits grognements plaintifs.

La pluie n'en continuait pas moins à tomber, sans violence, il est vrai, mais avec une régularité qui faisait presque regretter son acharnement nocturne. Elle était comme établie. Elle semblait ne devoir jamais s'arrêter. Les montagnes, les arbres géants, les mornes ravinés, toute l'ossature gris-de-suie d'Erromango se montrait et s'éclipsait tour à tour, derrière un écran de vapeurs livides que le vent chassait devant lui. Le sentier qui descendait vers la plage se perdait dans le brouillard avant d'avoir atteint la mer, qui demeurait invisible. Toute la flotte britannique eût pu être mouillée ce matin dans la baie de Pilbarra qu'il eût été vain de chercher à l'apercevoir. Quand le bruit du vent et celui de la pluie venait à ralentir, ils étaient remplacés par le gargouillement de la glaise trempée, des ruisseaux, des mousses, qui dégorgeaient leur eau de toutes parts.

— Aimable pays, ricana Fabre. Cela quinze jours plus tôt, et mon rapport à Sydney aurait tout de même été un peu moins flatteur. Elle est fraîche, l'île chère à Sullivan. A présent, ne soyons pas trop injuste. Il m'avait prévenu que la saison humide n'était pas ici chose particulièrement réjouissante. Les autres me l'avaient dit aussi. Je croyais que tous ces gens-là exagéraient... C'est égal, si mes pauvres bêtes ne sont pas claquées, elles ont de la chance.

Il enfila ses bottes, puis, avançant avec précaution pour ne pas buter dans un trou d'eau, ou glisser sur les herbes visqueuses, il se dirigea vers l'étable, dont il entrebâilla la porte, le cœur battant. Il sourit, poussa un soupir de soulagement. Tout allait bien. Maintenant, le troupeau se pressait autour de lui. Béliers et brebis l'interrogeaient de leurs tendres yeux embués, naïves bêtes venues de l'autre côté du monde, craintives victimes des idées générales. « Toutes ces choses effrayantes étaient-elles prévues par toi, ô notre maître? Si oui, nous

n'avons rien à dire. » Fabre les passa en revue. Leurs toisons n'offraient guère de trace d'humidité. La moitié de l'étable était pourtant pleine d'eau. Mais les moutons avaient eu l'esprit de se grouper dans les endroits demeurés secs.

— Quand je pense à l'état dans lequel j'aurais retrouvé des moutons australiens, après une nuit pareille ! murmura Fabre.

Il se frotta les mains. Le lauréat de l'Université de Melbourne reparaissait. L'auteur du fameux mémoire sur la cachexie aqueuse des ovidés ne savait pas qu'il était en train de savourer une de ses dernières joies.

Sortant de l'étable, il marcha vers le hangar le plus voisin. Des têtes laineuses se montraient aux embrasures. C'étaient celles des serviteurs canaques. Ils guettaient l'approche de Fabre avec quelque inquiétude. Ils comprenaient qu'ils allaient avoir à fournir certaines explications sur leur conduite de la nuit.

— Hola ! tas de fainéants. Ici, et plus vite que cela. Vous allez commencer par...

Mais la menace s'acheva en une exclamation de surprise.

— Ah ! çà, par exemple, c'est plus fort que tout. S'il y a un pays qui n'est pas fait comme les autres...

Jetant bas d'un seul coup un échafaudage d'opaques nuées, un visiteur inattendu venait d'apparaître à Fabre : le soleil.

Son apparition, toujours aussi brusque, était toujours également de courte durée. Le temps de faire fumer sous ses rayons plombés les innombrables mares qui stagnaient autour des hangars, du bungalow, d'en dégager la purulence, d'y féconder les miasmes mortels, et, de nouveau, il s'effaçait devant la pluie. Elle descendait, tiède et droite, du plafond bistre du ciel, du plafond noir de la forêt. Le boy passait ses journées à installer, pendant les éclaircies, sous la véranda, et à les en retirer précipitamment, les vêtements de drap qu'en Australien qui se respecte, Fabre s'était obstiné à apporter à Erromango. Il y avait des vestons à la dernière mode de Londres, des pardessus de demi-saison, déjà rongés par l'humidité. Il y avait un superbe smoking dont l'Annamite grattait sans cesse avec mélancolie les revers de moire, qui se marbraient de plus en plus de lugubres moisissures jaunâtres.

Et, sur ces entrefaites, tous ensemble, dans la même semaine, seize petits agneaux naquirent. On aurait dit que ces

bestioles s'étaient donné le mot pour arriver au moment le plus malencontreux. Ce succès eût dû néanmoins combler Fabre de joie. Mais les émotions, les fatigues de ces derniers jours l'avaient considérablement anémié. Les nuits qu'il fut obligé de passer à soigner les brebis vinrent à bout de sa résistance. Un matin, il se réveilla si faible qu'il accepta l'idée de ne pas se lever.

Il fit appeler Gabriel.

— Comment me trouves-tu, aujourd'hui?

Le jeune homme hocha la tête sans répondre.

— Apporte-moi un miroir.

Dans la glace, Fabre constata qu'évidemment il n'avait pas très bonne mine.

— Dis aux autres que, pour aujourd'hui, c'est toi que j'ai chargé de prendre soin du troupeau. Il y a ceci à faire, et ceci. Demain, j'irai mieux.

Il se retourna du côté de la cloison en murmurant :

— Ou plus mal.

C'était la première journée où, depuis bien longtemps, il confiait sa besogne à un autre. Il n'y pensa même pas, ce qui ne veut pas dire que sa cervelle restât inactive. Elle ne travailla même jamais plus intensément. On n'a pas besoin de faire un grand effort pour deviner de quel genre de réflexions elle fut la proie.

Huit jours durant, pluie et soleil alternèrent leur meurtrière besogne. Huit jours durant, Fabre eut la fièvre. Il en souffrit d'abord plus dans sa vanité que dans son corps. Puis, la faiblesse mata sa volonté de résistance. Il ne se leva plus que pour se traîner jusqu'à la véranda. Il se laissait tomber dans un rocking. Gabriel faisait marcher le gramophone. Avec son éternel sourire renfrogné, l'Annamite arrivait, porteur d'une bouteille de rhum ou de whisky. Fabre se félicitait de n'avoir pas jeté à la mer sa provision d'eau-de-vie, ainsi qu'il en avait, un mois auparavant, formé le dessein. Il fallait bien avoir quelque chose à offrir aux gens qui viendraient lui rendre visite. Et puis, à présent qu'il était malade, le rhum lui procurait un véritable soulagement, passager sans doute, mais enfin un soulagement tout de même. Quant au whisky, de l'avis des gens les plus sobres, il n'a jamais été une mauvaise chose. A condition, bien entendu, de ne pas en abuser.

Dans la matinée du neuvième jour, Gabriel entra chez son maître un peu avant midi. C'était l'heure où il venait faire son rapport. Fabre ne remarqua point qu'il n'avait pas l'air très à son aise.

— Comment me trouves-tu, aujourd'hui?

— Bien, patron.

— Imbécile! Il dit toujours la même chose. Ce n'est pas vrai, tu ne peux pas me trouver bien. J'ai grelotté toute la nuit. Je n'ai pas fermé l'œil.

— Oui, patron. Moi avoir entendu.

— Comment? Tu as entendu? Qu'est-ce que tu as entendu?

Gabriel prit la mine ennuyée des gens qui regrettent d'en avoir trop dit.

— Oui, fit-il enfin. Vous, patron, avoir dit des choses.

— J'ai dit des choses... Quelles choses?

— Moi avoir pas compris, patron.

— Voyez-moi cet idiot. Il n'a pas compris. Il ne comprend jamais rien. Pourquoi écoutes-tu alors? Je parle la nuit, moi?

— Pas souvent, murmura Gabriel, qui eût bien préféré être en cette minute aux îles Loyauté.

— Ah! Pas souvent!

Fabre répéta ces mots à voix basse. Sa gorge était serrée. Il y sentait comme une boule, la boule du capitaine Simler.

— Qu'est-ce qu'il y a de nouveau? finit-il par demander.

Gabriel parut prendre son courage à deux mains.

— Patron, deux brebis...

— Eh bien, quoi? Deux brebis?

— Deux brebis perdues, patron.

Fabre avait bondi hors de son lit.

— Deux brebis perdues! Qu'est-ce que tu me chantes là?

Gabriel, qui tremblait pour le moins autant que son maître, lui raconta la catastrophe survenue la veille. Deux brebis, au pâturage, s'étaient écartées. Quand l'heure était arrivée de faire rentrer le troupeau, il avait été impossible aux Canaques de les retrouver. On les avait cherchées toute la nuit. On n'avait pas osé l'avertir, dans l'espoir de découvrir les fugitives, où de les voir revenir d'elles-mêmes. Mais les heures avaient passé... Et rien!

— Tonnerre de tonnerre! hurla Fabre.

Pendant cinq bonnes minutes, il se répandit en impréca-

tions de toute sorte : et puis brisé, anéanti, il retomba sur son oreiller.

La lugubre journée qu'il vécut là ! Sa fièvre ne cessait de croître. La perte des brebis l'emplissait de désespoir et de fureur. Et puis, ces paroles qui lui échappaient maintenant dans son délire !... Jusqu'à présent, il ne s'était pas méfié de Gabriel, ni de l'Annamite. Il commença par leur donner l'ordre de déménager, et d'aller porter leurs hardes dans une soupente, à l'autre bout du bungalow. Il leur enjoignit ensuite de ne plus mettre les pieds dans sa chambre que lorsqu'il les appellerait.

Vers le soir, Gabriel osa enfreindre cette consigne.

— Patron ! patron !

Il paraissait tout joyeux.

— Quoi, encore ?

— Une des brebis, patron. Retrouvée !

— Ah ! où ça ?

— Elle vient d'être ramenée par un des Canaques de M. Jeffries.

Fabre se redressa.

— De Jeffries, dis-tu ?

— Oui. Elle était sur sa plantation. Il vous la renvoie.

— Où est le Canaque qui l'a ramenée ?

— Reparti, patron.

— Pourquoi l'as-tu laissé repartir ? Il avait peut-être une commission de M. Jeffries pour moi.

— Non, pas de commission. Il a dit seulement qu'il fallait mieux surveiller les bêtes, parce que, autrement, la prochaine fois, son patron...

— Oui, oui, maugréa Fabre, je sais, comme pour Jenkins : « La première fois, ça va. La seconde, passe encore. Mais à la troisième... » Enfin, il a été bien aimable. Il va falloir tout de même que je me décide à le remercier.

Cette idée le poursuivit pendant toute la première partie de la nuit. Étant donné ce qu'il avait découvert, et ce qu'il ne fallait pas que Jeffries découvrît, il devait éviter à tout prix d'attirer de façon quelconque l'attention sur lui. Or, un mois plus tôt, dans la même journée, Jeffries lui avait rendu deux services signalés, lui avait peut-être même sauvé la vie. (Pourquoi avait-il agi de la sorte ? Fabre allait être conduit à se

forger à ce propos une explication rien moins que rassurante.) Aujourd'hui, il prenait la peine de lui renvoyer une de ses brebis, au lieu de l'abattre d'un coup de carabine. Fabre se devait de reconnaître ces bons procédés. Après avoir tout fait pour entrer en rapport avec Jeffries, il eût été de la plus rare maladresse de paraître à présent le fuir.

Pendant deux heures, se tournant et se retournant, il chercha dans sa tête les termes d'une lettre aussi brève et digne que possible. Les ayant à peu près arrêtés, il se leva péniblement et gagna son cabinet de travail. Il commença à écrire : « Monsieur et cher voisin, voici qu'une fois de plus, je me trouve être votre obligé. Le nouveau service... » Et, brusquement, il déchira la feuille de papier. Eh bien ! il avait été sur le point de commettre une belle imprudence ! Savait-on jamais ? Il se prit le front entre les mains. N'avait-il pas eu, dix ans auparavant, l'occasion d'écrire, ne fût-ce qu'une fois, un mot à la mystérieuse amie de Rose Bay ? Ce mot, retrouvé par Jeffries dans les papiers de sa femme, après son décès (ou avant, car qui pouvait dire au juste de quoi Mme Jeffries était morte ?), puis comparé avec le premier spécimen venu de l'écriture de Fabre : autant pour lui signer tout de suite sa condamnation à mort. Dans le doute, — et Dieu seul savait toute l'horreur de ce doute-là, — il valait mieux qu'aucune lettre de lui ne pénétrât à Longstal. Encore une précaution à laquelle il allait avoir nuit et jour à songer. Ses dents s'entrechoquaient, et ce n'était plus seulement de fièvre.

Le photophore d'une main, de l'autre s'appuyant à la cloison, il revint dans le corridor. Au râtelier, les canons des armes brillaient comme un jeu d'orgues. Plusieurs fusils, trois carabines à répétition, cinq ou six revolvers Colt grand modèle. Fabre les caressa avec lenteur. Le contact glacé de l'acier procurait à ses doigts brûlants un bien-être bizarre, inexprimable. Finalement, il se décida pour un fusil de chasse à deux coups, qu'il décrocha sans bruit et emporta dans sa chambre. C'était un superbe hammerless, calibre 12. Il lui avait été offert par le vice-président de sa société.

Le lendemain matin, Gabriel, dûment stylé, partit pour Longstal. Son maître lui avait fait répéter à plusieurs reprises ce qu'il aurait à dire, en offrant l'arme à Jeffries. Le pauvre garçon ne paraissait qu'à demi rassuré.

— Eh bien ? demanda anxieusement Fabre, lorsque son émissaire fut de retour.

Mais le visage souriant de Gabriel attestait que tout s'était bien passé.

— M. Jeffries me charge de vous remercier, patron.

— Il a été content.

— Oh ! fit Gabriel, M. Jeffries ne parle jamais beaucoup. Il était assis devant sa porte, en train de fumer. Il m'a laissé venir comme s'il ne m'avait pas aperçu. Je lui ai répété, sans en changer une seule, vos paroles. Alors, il a posé sa pipe, et il a pris le fusil. Puis, le tenant à bout de bras, comme cela, ainsi qu'un pistolet, il est resté un moment immobile, à viser quelque chose. « C'est un beau fusil, a-t-il dit enfin. Tu diras à ton maître que, bien que j'aie tout ce qu'il me faut sous ce rapport, j'accepte son présent, et je l'en remercie. Est-ce qu'il a toujours la fièvre ? »

— Comment sait-il que j'ai la fièvre ?

Gabriel eut un geste vague : il n'y avait que bien peu de choses que ne sût pas M. Jeffries.

— C'est tout ?

— Non, patron. Il m'a alors fait signe d'attendre. Étant entré chez lui, il en est ressorti avec un dollar et une petite fiole. « Prends ce dollar pour toi, et porte la fiole à ton maître. C'est meilleur que la quinine. »

Fabre posa la fiole sur la table de nuit après l'avoir examinée.

— Voilà un cadeau, pensa-t-il, qui, lorsque j'aurai la force de descendre jusqu'à la plage, ne restera pas longtemps à la maison. Il ne faudrait tout de même pas me prendre pour un enfant.

Gabriel était déjà dans le corridor. Il le rappela.

— Il n'a rien ajouté d'autre ?

— Non, patron. Ah ! si, pourtant : que vous feriez bien en outre de ne pas boire trop de whisky.

— Qu'il se mêle de ce qui le regarde, grogna Fabre, furieux. A-t-on idée d'un malotru pareil ? Où vas-tu encore, toi ? Fais-moi le plaisir de rester ici. Je finirai par ne plus te voir de toute la journée.

— Les moutons... commença Gabriel.

— Tu m'embêtes, avec tes moutons. Je passe avant eux, j'espère. Alors, il ne t'a rien dit de plus ? Évidemment, il n'est

pas si sot. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Voyons, rappelle-toi la question que je te posais avant-hier. Ce n'est pas la peine de prendre cet air de victime. Je ne vais pas te manger. N'aie pas peur.

— Je n'ai pas peur, dit Gabriel, se raidissant comme s'il allait pleurer.

— Bon. Tâche alors de répondre convenablement. Nous sommes donc arrivés au *Myosotis* vers... vers quelle heure?

— Un peu avant onze heures.

— Très bien. C'est cela. Et lui, quand est-il arrivé?

— Qui, patron?

— « Qui, patron?... » Idiot, tu le sais bien.

— M. Jeffries, patron? Tout de suite après nous. Vous veniez juste d'entrer dans la cabine du capitaine. On m'a appelé, pour changer de place notre pétrolette qui empêchait les chalands d'accoster. Il est monté à bord et s'est rendu lui aussi chez le capitaine.

— Je sais, je sais. Et puis?

— Il s'est mis à surveiller le chargement de son coprah. Cela a duré jusqu'à trois heures et demie.

— Trois heures et demie? Comment sais-tu cela si exactement?

— Parce que, me voyant inoccupé sur le pont, il m'a demandé d'aider ses Canaques. Il m'a même, quand tout a été fini, donné deux dollars.

— Deux dollars, dit Fabre, fronçant les sourcils, et un aujourd'hui : ça fait trois dollars. Est-ce qu'il te donne souvent de l'argent comme cela?

— Seulement cette fois-là et aujourd'hui, patron, murmura Gabriel.

— A la bonne heure! Parce que je n'aime pas beaucoup ces façons. Mes domestiques n'ont pas à recevoir de l'argent d'un autre que moi. Tu ne manques de rien, ici, je pense? Mais nous reviendrons là-dessus une autre fois. Pour l'instant, il y a une chose que je désire savoir. De onze heures à trois heures et demie, donc, il s'est occupé uniquement de son coprah. Et ensuite, qu'est-ce qu'il a fait? Le sais-tu?

— Après, patron, au moment où l'on a refermé la cale, il a appelé un des boys annamites du bateau. Il lui a demandé s'il y avait du monde dans le fumoir.

— Et qu'a répondu le boy ?

— Le boy a dit qu'il n'y avait personne, parce que tout le monde était encore à table. Alors, M. Jeffries est entré dans le fumoir, directement, par la porte qui donne sur le pont, sans passer par la salle à manger. Il en est ressorti tout de suite, avec un encrier à la main, qu'il a dit au boy d'aller lui remplir. C'est tout ce que je sais. Il n'a plus bougé jusqu'au moment du départ.

— Tu ne l'as plus revu, alors?

— Si, patron. Quand je suis descendu dans la pétrolette, pour mettre le moteur en marche avant votre arrivée, M. Jeffries était juste devant la coupée, en conversation avec le cambusier, qui lui rendait de la monnaie. C'est alors qu'il m'a arrêté pour me donner les deux dollars. Le cambusier était en train de le remercier.

— Le cambusier le remerciait? Pourquoi le remerciait-il ?

— A cause des cinq dollars que M. Jeffries venait de lui donner.

— Il lui avait donné cinq dollars ? Pourquoi ?

— A cause des lettres, patron.

— Quelles lettres? T'expliqueras-tu ? Tu as donc juré de me rendre fou?

— Les lettres qu'il venait d'écrire dans le fumoir. Il chargeait le cambusier de les mettre à la poste à Sydney. C'est pour ce service que...

— Tonnerre! hurla Fabre, qu'est-ce que c'est que cette histoire-là? Pourquoi ne m'en as-tu pas parlé plus tôt?

— J'ai oublié, patron, murmura le pauvre diable, qui ne croyait pas avoir commis un si grand crime.

— Ah! tu as oublié !...

Fabre avait rejeté loin de lui ses draps, sa couverture. Assis sur le bord du lit, les pieds touchant le plancher, il tendait vers Gabriel des mains crispées. Le Canaque reculait. L'effroi qu'il lut dans les yeux du malheureux rendit à Fabre son sang-froid, ou du moins lui fit entrevoir quelle maladresse il était en train de commettre. Ses bras retombèrent. Il se renversa sur le lit avec un gémissement.

— Patron! patron ! répétait Gabriel affolé.

Fabre tremblait de tous ses membres.

— N'aie pas peur, haleta-t-il. Ne fais pas attention. Aide-

moi à me recoucher. Là ; apporte-moi le manteau qui est sur la chaise. J'ai froid, tu vois bien. Je ne veux pourtant pas claquer ici, bon Dieu !

Presque aussi tremblant que son maître, Gabriel tapotait l'oreiller, remettait de l'ordre dans les couvertures, les remontait jusque sous le menton de Fabre. Celui-ci, brisé par l'accès, se laissait faire, ne s'arrêtant pas de proférer des mots sans suite.

— Alors, comme cela, il lui a donné des lettres... des lettres pour Sydney, pour les mettre à la poste. Réponds, mon petit Gabriel, réponds-moi. Une lettre pour Sydney... ou pour Miranda, peut-être? Réponds, voyons ! Ah ! la brute, il est parti ! Gabriel, Gabriel...

Gabriel, en effet, s'était éclipsé. Fabre l'appela une fois, deux fois, trois fois, d'une voix qui allait s'affaiblissant. Puis, à bout de force, il se tut. Son corps était immobile. Seule, sa tête émergeait des draps. Ses yeux demeuraient grands ouverts. Sur ses joues, avec lenteur, deux larmes s'étaient mises à couler.

Ainsi, chaque jour, inexorablement, un détail nouveau faisait son apparition dans la mémoire épouvantée de Fabre. Quand il procédait au bilan de ses craintes, il se trouvait en présence d'un total toujours accru. Donc, pendant la plus grande partie de ce néfaste déjeuner, Jeffries s'était trouvé là, tout à côté, dans le fumoir. Pour peu qu'il eût écouté, il avait entendu toute l'histoire de la dame de Rose-Bay. Certes, Fabre n'avait pas livré — et pour cause ! — le nom de la jeune femme. Mais, par la faute de ce stupide M. Bosc, il n'en avait pas été de même de son prénom. « Alice, dira-t-on, beaucoup de femmes s'appellent Alice. » Sans doute ! Mais croit-on qu'il y en ait eu tellement, à cette époque, dont les beaux-parents étaient aussi fixés à Miranda, et qui s'apprêtaient à aller rejoindre leur mari, et qui?... Fabre se passait la main sur le front, cherchant à se rappeler les précisions qu'il avait pu encore fournir, les sottises homicides qu'il avait pu accumuler.

Mais Jeffries ? Avait-il entendu ? Ah ! c'était une branche à laquelle Fabre dut cesser de se raccrocher, du jour où il se souvint de certaine phrase, celle que l'homme de Longstal avait

murmurée au moment où il l'avait empêché, lui, Fabre, de prolonger plus avant son excursion sous le *Myosotis*. (*Faites attention, il y a par ici plus de requins que de truites saumonées!*) Par cette phrase, Jeffries avait prouvé qu'il était là quand Fabre avait parlé de l'épisode de Miranda. Il avait entendu, et il tenait à ce que Fabre ne l'ignorât pas.

« Résumons donc! Ayons-en le courage », s'écriait Fabre. Et Dieu sait si le démon de l'absurde, installé maintenant en lui, s'acquittait de ce soin avec une féroce méthode. Jeffries est dans le fumoir, en train de répondre aux lettres qui viennent de lui être remises par Simler. Il s'agit de coprah, de cacao, de burghaus, peu importe. Soudain, il prête l'oreille. Il n'a pas de difficulté à comprendre : sa victime infortunée crie assez fort pour cela. Un soupçon lui vient, et, simultanément, on lui fournit le moyen de transformer ce soupçon en certitude. Oh! pas tout de suite. Il faut permettre au *Myosotis* d'aller à Sydney, d'en revenir. Quatre mois! Le temps que doit durer la passion, l'atroce passion de Fabre. Jeffries a devant lui de l'encre, du papier. Il met de côté sa correspondance commerciale. Sans se presser, il écrit une lettre, la glisse dans une enveloppe. C'est une idée qu'il ne pouvait pas ne pas avoir, qui serait venue à n'importe qui. Fabre suit l'adresse qu'il trace sur cette enveloppe. Pas le nom de la rue, puisque, par discrétion, dix ans plus tôt, il s'est refusé à le rechercher. Mais, tout le reste, il le connaît : le nom du destinataire, *Monsieur Jeffries;* la localité, *Miranda, banlieue sud de Sydney, État de New-South-Wales.*

Et le contenu de la lettre, Fabre n'a pas besoin de l'avoir lu, pour en être informé comme s'il l'avait lui-même écrite. Jeffries demande à son père un renseignement, un renseignement qui n'a l'air de rien. « En telle année, il y a dix ans, mon cher père, quand notre pauvre Alice était encore parmi vous, n'aviez-vous pas projeté de lui souhaiter sa fête en l'emmenant déjeuner à l'auberge de la *Branche de Gui*? » Et maintenant, Fabre imagine le père de Jeffries recevant cette lettre. Si vieux qu'il soit, un souvenir comme celui-là est certainement toujours présent à son esprit. Il répond à son fils. C'est cette réponse qu'à son prochain passage apportera le *Myosotis*. D'ici là, il ne faut pas qu'il arrive malheur à Fabre. Sa vie appartient à Jeffries. Voilà pourquoi celui-ci s'inquiète

de sa santé, voilà pourquoi il l'a rattrapé au vol, l'autre jour, peu soucieux de voir les requins se charger d'une vengeance qui n'appartient plus qu'à lui.

Une intelligence, même médiocre, peut dérailler sous l'influence combinée de la fièvre et de l'idée fixe, sans que la façon dont elle enchaîne les effets et les causes cesse en rien d'être logique. Ce qui pèche, c'est la base de ce tragique château de cartes, non l'adresse avec laquelle elles ont été échafaudées. En l'espèce, le raisonnement que Fabre prête à Jeffries est sans reproche. Ce qui est insensé, c'est le postulat, cette manière de mettre la charrue avant les bœufs, la rapidité avec laquelle, dans sa hâte à s'expliquer toute son angoisse, il a admis que la dame de Rose-Bay et la femme de son terrible voisin n'ont été qu'une seule et même personne... Désormais, il n'a plus qu'un désir, voir sa fièvre tomber le plus tôt possible, être en état de se consacrer aux recherches dont il se trace le plan, et grâce auxquelles il se procurera la preuve de cette fatale identité.

Cet instant tellement attendu, comme il était long à venir! Fabre se rendait compte de l'enfantillage qu'il avait commis en raillant les pluies d'Erromango, en les proclamant d'inoffensives bourrasques. A force de ruisseler des montagnes, les eaux avaient saturé l'humus spongieux de la plantation. Se heurtant à la barre coralline de la plage, elles avaient reflué, obstrué l'embouchure des ruisseaux. Elles avaient fini par déborder, par s'étaler en marigots infects, où toutes les larves de moustiques connus et inconnus s'étaient mises à pulluler à cœur joie. Un grand silence empoisonné régnait à présent sur Erromango. Les Canaques eux-mêmes, ceux bien entendu qui n'étaient point originaires de l'île, pâtissaient de ces piqûres, qui véhiculaient sans cesse le virus du sang vicié, l'inoculant avec une liesse mauvaise au sang intact.

Fabre était en train de payer chèrement ses défis aux précautions les plus élémentaires, la confiance qu'il avait tirée jusqu'alors de sa force jamais diminuée, de sa santé jamais atteinte. Tous les après-midi, à heure fixe, les mêmes transes s'emparaient de lui. C'était d'abord une sensation de froid mortel qui l'obligeait à se coucher, à faire entasser sur lui, inlassablement, tout ce qu'il pouvait y avoir de manteaux, de couvertures dans le bungalow. Pelotonné, recroquevillé sous

cet amas plus écrasant que réchauffant, il grelottait, claquait des dents, avait des frissons qui communiquaient leurs tressauts lugubres à toute l'armature métallique de son lit. Puis, c'était la seconde phase, celle de la chaleur ardente, du délire. A coups de pied, il envoyait à terre tous les lainages qu'il réclamait quelques instants plus tôt, avec des supplications de petit enfant. Sa face se congestionnait. Comme il avait soif! Il s'emportait contre ses domestiques, qui lui faisaient attendre son whisky. Quel crime avait-il commis pour souffrir, pour brûler de la sorte? Enfin venait la dernière phase, celle des sueurs. Elles envahissaient de haut en bas son misérable corps ravagé. Elles imbibaient sa chemise, ses draps, contraignaient Gabriel à faire appel au boy pour l'aider à les changer, trois fois, quatre fois dans la même soirée.

La nuit envahissait la chambre, une nuit rougeâtre, étouffante, éclairée par une louche lune jaune, qui s'éclipsait soudain. Et c'était à nouveau la pluie, la pluie intarissable. Au moins, pendant tout le temps qu'elle tombait, on n'entendait plus le violon harcelant des moustiques. Mais les hideux insectes ne s'arrêtaient pas de piquer pour cela, de piquer encore, de piquer toujours. Et le bruit des cataractes s'était à peine tu que recommençait à résonner, derechef, leur infâme concert.

Au matin, chancelant comme quelqu'un à qui on aurait apposé des sangsues à toutes les veines, Fabre se levait. Il allait promener du côté des hangars sa maigre silhouette flageolante. Il n'avait plus la force de se raser, ni de s'habiller. C'était dans un pyjama froissé qu'il accomplissait sa tournée. Il s'efforçait de donner des ordres, qui étaient accueillis, observés avec une nonchalance grandissante. Les Canaques, pareils en cela à tous les êtres primitifs, n'obéissent guère qu'aux gens bien portants. Cette insouciance, ce mauvais vouloir, provoquaient chez Fabre des crises de rage intempestives, désespérées. Comment seul, et dans son état, arriver à lutter contre cette débâcle?

Heureusement que le bétail demeurait solide. Ainsi qu'il l'avait prévu, les moutons supportaient gaillardement cette humidité qui anémiait les hommes, rongeait les métaux, pourrissait le linge dans les placards, transformait en une bouillie nauséabonde le contenu de la boîte de conserves sitôt ouverte. Des seize agneaux nés un mois auparavant, cinq seulement étaient morts, et ce n'était pas à la fameuse cachexie aqueuse

qu'il fallait attribuer leur perte, mais au manque de soins. Impossible d'obtenir des serviteurs indigènes, lorsqu'on n'était pas sur leur dos toute la journée, le respect des consignes les plus élémentaires. Après des nuits passées tout entières à grelotter ou à délirer, Fabre, venant ouvrir les portes de ses étables, constatait qu'il était le premier à y mettre les pieds. La pluie nocturne avait effondré les toitures en maints endroits, de sorte qu'il n'était plus, à l'intérieur, un seul coin de litière qui ne fût devenu un marécage. Qu'il eût été aisé, pourtant, de conjurer des dégâts de ce genre, en bouchant au fur et à mesure avec des branchages les fissures qui se produisaient! Mais allez donc demander une initiative quelconque à des fainéants qui ne songent plus qu'à dormir, du moment que la matraque dont vous les menacez vacille entre vos mains tremblantes! « Ah! les brutes, les brutes! » ne cessait de répéter Fabre. « Après tout, poursuivait-il, je suis bien bête, dans l'état où je me trouve, d'aggraver encore mon mal par des soucis de ce genre. L'intérêt des moutons est que je me soigne d'abord moi-même, car sans moi... Rentrons nous coucher, et, s'ils ne sont pas contents, à Sydney, ils pourront toujours me l'envoyer dire. »

Il regagnait le bungalow, essayait de manger, puis, effondré dans un rocking, il attendait l'heure où la fièvre allait le ressaisir. Elle était aussi réelle pour lui qu'une visiteuse en chair et en os. Il l'entendait, il la voyait s'approcher, avec son cortège accoutumé de moiteurs, de frissons, de spasmes. A mesure qu'elle prenait possession de lui, le monde extérieur se bouleversait. Erromango, ses arbres tordus, ses montagnes fumeuses oscillaient, s'enchevêtraient, se fondaient en un magma hallucinant. Des figures extravagantes se penchaient sur le lit du malade. Il ne distinguait plus le visage bronzé de Gabriel de la face terreuse de l'Annamite. Et soudain, la nuit, tandis que l'orage et les éclairs s'engouffraient dans sa chambre illuminée comme par une répétition de décharges électriques, il semblait à Fabre qu'un fantôme blanc se tenait sur le seuil de la porte du corridor, un fantôme à travers lequel il distinguait le scintillement bleuâtre des fusils et des revolvers alignés au râtelier. C'était une femme en tunique pâle qui paraissait tour à tour lui sourire et le menacer. Elle avait un doigt sur ses lèvres, comme pour lui envoyer des

baisers, ou pour lui recommander, trop tard! le silence, ce silence dont il se sentait mourir, pour n'avoir pas su le conserver.

Dans ses instants de lucidité, il en arrivait à appeler de tous ses vœux un cataclysme quelconque, qui disperserait d'un seul coup tous ces miasmes, ces cauchemars, l'arracherait à son enlizement, lui redonnerait avec violence le goût de la vie. On atteignait le milieu de mars. Une nuit que Fabre avait réussi à reposer un peu mieux que de coutume, il fut réveillé en sursaut, et de la plus étrange façon. Ce n'était plus seulement son lit qui craquait aux secousses répétées que lui imprimaient ses transports fiévreux, c'était le bungalow, c'était l'île entière. Dressé sur son séant, arc-bouté à ses poignets raidis, Fabre crut d'abord à un tremblement de terre. Des hurlements de frayeur venaient des hangars, à travers un vacarme que chaque seconde rendait plus infernal. Dans le corridor, quelqu'un passa à toute vitesse, quelqu'un qui tenait un photophore dont une rafale plus violente balaya brusquement la flamme. Fabre eut le temps de reconnaître Gabriel.

— Qu'y a-t-il? Qu'est-ce que c'est?

— Cyclone, patron, lui fut-il répondu.

Et cette fois, il n'y avait pas moyen de s'y tromper.

Pendant trente heures, sans répit, la tempête s'acharna sur Erromango, à faire croire que, finalement, il ne resterait plus rien de l'île, trente heures durant lesquelles, de même que les passagers oublient leurs nausées dès qu'on vient à crier : « Les chaloupes à la mer! » Fabre ne songea plus à sa fièvre. Il n'y a guère de précautions à prendre contre un cyclone. Il s'agit de durer plus longtemps que lui. Pour cela, il faut fuir les baraquements qu'il risque de vous faire crouler sur la tête. Il faut redouter aussi le plein air, tout sillonné d'énormes branchages arrachés, de noix de cocos liées encore à leur régime, et que le vent fait tournoyer comme autant de boulets ramés... Le matin du troisième jour, la tornade était passée. Le soleil brillait. Quelles que soient les ruines qu'il éclaire quand il reparaît ainsi, il est le soleil, tout de même, celui qu'on avait craint de ne plus jamais revoir. L'île toute rayonnante s'offrait à ses baisers. Dans la baie de Pilbarra, la mer n'avait presque plus de houle, et, miracle qui éclipsait tous les autres, un navire, un grand navire, doucement s'y balançait. C'était un voilier

tout blanc, aux bastingages encombrés de carrés de toile qui séchaient, de lambeaux de vergues, semblables aux plumes qui pendent au flanc d'un albatros blessé.

Il battait pavillon américain. Il venait de Nouvelle-Zélande, et rentrait à San-Francisco, par les Fidji et Hawaï. Il avait dû fuir devant la tornade, et, s'écartant de sa route, chercher dans l'archipel néo-hébridais l'abri le plus proche. Ses avaries se réduisaient d'ailleurs à peu de chose.

— Tant mieux! dit Fabre au commandant qui n'avait pas tardé à lui rendre visite. La rade est sûre, comme vous voyez, mais l'île n'offre pas beaucoup de ressources. Malgré tout mon désir, il m'eût été bien difficile de vous venir en aide de façon tant soit peu efficace. Vous pouvez même constater que c'est plutôt moi qui aurais besoin d'assistance.

De la véranda, il montrait au marin le piteux état dans lequel le cyclone avait laissé la plantation : les clôtures arrachées, le potager détruit, les hangars qui ne restaient plus debout que dans la proportion d'un sur deux.

L'Américain hocha la tête.

— C'est vrai. Vous avez pas mal souffert.

— Pas mal, en effet. Si tout de même je peux vous être bon à quelque chose...

— Merci, dit le commandant du voilier. Nous avons à peu près tout ce qu'il nous faut. Je me suis surtout arrêté pour laisser reposer mon équipage, lui permettre de réparer un peu la voilure. A présent, si vous avez des fruits en trop...

— A votre disposition.

Au même instant, quelques bêlements plaintifs leur arrivèrent. L'œil de l'officier brilla.

— Des moutons! Ah! ça, par exemple, ce ne serait pas de refus. Nous n'avons plus de viande fraîche.

Fabre eut un sourire douloureux.

— Écoutez, dit-il. Je vais vous expliquer. Ce ne sont pas des bêtes ordinaires. Ce sont des reproducteurs, et chacun d'eux vaut, a valu du moins, presque son poids en or. Et si l'on ajoutait les peines, les soucis, les angoisses... Enfin, tout cela est pour vous dire qu'en temps normal il m'eût été impossible de vous céder ce que vous demandez. Mais voilà, je vous parle franchement. Le cyclone vient de m'en tuer une douzaine, oui, deux béliers, quatre brebis, et cinq petits agneaux, sur lesquels

je fondais tant d'espérances. Presque tous sont morts sur le coup. Nous les avons retrouvés ce matin, écrasés sous les charpentes. Trois vivaient encore. Je les ai fait abattre, pour ne plus entendre leurs cris. Les voulez-vous? Ce n'est pas un grand cadeau que je vous fais. La viande des animaux qui ont souffert n'est pas aussi bonne. Et moi, ma gorge se serrerait rien qu'à la pensée... Ces bêtes-là, vous comprenez!

— J'accepte, dit le marin, qui regardait avec curiosité ce singulier éleveur.

— C'est entendu. Je les fais mettre de côté. Vos hommes pourront venir les chercher quand ils voudront.

Il alla déjeuner sur le voilier.

— Quand serez-vous aux Fidji? demanda-t-il, comme le repas se terminait.

— Nous comptons être à Suva au début de la semaine prochaine. Nous ne tenons pas à y arriver trop tôt, parce que mon intention est d'attendre là le passage du *Nebraska*, le paquebot qui fait le service entre San-Francisco et Sydney. Il aura du courrier des États-Unis pour nous.

— Il met longtemps, pour aller à Sydney?

— Une douzaine de jours, tout au plus. De Suva, il est direct.

— Une douzaine de jours!

— Vous avez peut-être des commissions pour Sydney? dit le capitaine, qui le voyait devenir songeur.

Fabre ne répondit pas tout de suite, et l'Américain ne pouvait guère se douter du combat qui était en train de se livrer dans l'âme de son interlocuteur. Des commissions pour Sydney? Certes, Fabre en avait, au moins une, un tragique signal de détresse à y faire parvenir. Ou mieux encore, partir lui-même, partir, planter tout là, abandonner Pilbarra à son sort misérable, monter sur ce voilier... et quelques heures plus tard le rêve affreux qu'il vivait depuis six mois serait aboli pour toujours. Il verrait ce même soir s'effacer dans les ténèbres les pics maudits, les feux sanguinaires, toute l'obscure, toute la cruelle Erromango. Sur ses dépouilles, Jeffries, Bliss, Cross pourraient bien venir demain s'entretuer à coups de carabine. Il serait loin. Ses os ne blanchiraient point dans cette terre monstrueuse. Il n'y aurait pas sa tombe, comme la triste passante de Rose-Bay. Sa tombe! Avant un mois, il serait à Sydney.

Là, il n'aurait qu'à se présenter au siège de la Société, tel qu'il était, tel qu'Erromango l'avait fait, et tout le monde lui tendrait les bras, et ce ne seraient pas des reproches, mais des excuses qui l'accueilleraient. Cette possibilité de salut qui s'offrait à lui, la dernière, il le sentait bien, allait-il donc la laisser fuir? Faut-il que le sentiment du devoir, l'amour-propre, l'entêtement qu'ils engendrent soient puissants au cœur des hommes pour que Fabre, en cette minute, ait hésité, et, finalement, n'ait pas faibli!

— Des commissions pour Sydney? dit-il en secouant la tête. Non. Je n'en vois pas. Je vous remercie.

Tout le reste de l'après-midi, ce furent des allées et venues de chaloupes entre le bord et la plantation. Puis, vers le soir, le voilier, éployant ses grandes ailes, prit le vent et disparut vers le nord.

La nuit tombait. Les feux des cannibales s'allumaient successivement sur les montagnes. Fabre continuait, solitaire, à rêver sous la véranda. Sa fièvre avait cessé. Mais quelle pesante détresse lui avait fait place! Derrière lui, dans le bungalow, pas une lumière, pas un bruit.

Le caractère insolite de ce silence finit par attirer son attention. Il appela l'Annamite. Ce fut Gabriel qui vint.

— Apporte-moi le whisky. Et dis au boy qu'aujourd'hui je dînerai, mais pas trop tard.

Gabriel s'inclina, et sortit, l'air gêné.

Une heure, deux, peut-être, s'écoulèrent. Tout continuait à se taire dans le bungalow.

— Gabriel, cria Fabre, eh bien! Tu n'as pas transmis mes ordres, naturellement.

— Moi n'avoir pas pu, patron.

— Tu n'as pas pu! Qu'est-ce que cela signifie? Approche-toi donc, un peu.

Gabriel obéit, sans enthousiasme. Il baissait la tête. Malgré l'obscurité, Fabre s'en aperçut. Et il comprit que tout le monde n'avait pas eu les scrupules qui venaient de le retenir, lui, à Erromango.

— Il est parti, n'est-ce pas? fit-il lentement.

— Oui, patron, murmura Gabriel.

— Parti!

A quoi bon interroger? Le Canaque n'en savait certainement

pas davantage. Mais il suffisait à Fabre d'évoquer le va-et-vient des chaloupes du voilier. La plantation avait reçu, à plusieurs reprises, durant la journée, la visite des cambusiers annamites, venus sous le prétexte d'emporter la viande et les fruits promis Fabre connaissait la cautèle qui unit ces petits hommes jaunes, chaque fois qu'il s'agit de jouer un bon tour à des blancs Son boy était maintenant caché dans quelque coin du navire. Quand on le découvrirait, le capitaine le ferait probablement mettre aux fers, mais il ne donnerait pas l'ordre de virer de bord pour ramener le fugitif à Pilbarra.

Malgré les services qu'il rendait, Fabre n'avait jamais pu se débarrasser à l'égard du boy d'une sensation de malaise. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, il était bien Australien. Cette fuite ne l'aurait donc pas impressionné outre mesure, si, dans les circonstances présentes, elle n'avait pas eu la valeur d'un avertissement. Depuis trois mois, il n'avait pas songé à se demander ce qu'avait pu devenir l'état d'esprit de son personnel, sous l'autorité d'un maître que la démence marquait de sa griffe un peu plus chaque jour.

— Pourquoi est-il parti ? osa-t-il dire, cependant. Le sais-tu ?

Gabriel ne répondit pas. Il savait donc.

— N'ai-je pas toujours été bon pour vous? continua Fabre d'une voix tremblante.

Gabriel continuait à ne pas souffler mot. Et Fabre s'obstinait à essayer de le faire parler.

— Tu ne partirais pas ainsi, toi, tout de même?

Il vit le Canaque marquer un haut-le-corps. Gabriel semblait souffrir. De quoi? Sans doute de voir un blanc s'abaisser de la sorte.

— Moi, non, patron, dit-il enfin.

— Ah! tu vois bien. Tu le sais, Gabriel, je ne suis pas méchant. J'ai pu ne pas être toujours de bonne humeur. Mais ce n'est pas ma faute. C'est la faute de l'île, et de tant de choses.

Il ne croyait pas s'excuser. Il était sincère. Oh! quelle île détestable, en effet, celle où il avait commencé, le premier jour, par s'humilier devant un contremaître de Brisbane, et où il en arrivait aujourd'hui, — la coupe était pleine et bien pleine, — à mendier la pitié d'un homme de couleur.

— Tu ne partirais pas, toi, n'est-ce pas ? insista-t-il.

Gabriel parut faire un grand effort.

— Moi, ce n'est pas la même chose. Moi, j'ai promis à Master Sullivan. Je lui ai dit que je resterais, que je veillerais sur vous, patron. Moi, j'ai mon père qui est chef à Lifou. Mais eux...

Sa main désigna le hangar qui servait d'habitation aux autres Canaques.

— Eux, balbutia Fabre, est-ce que tu crois ?...

— Je ne sais pas, patron.

— Écoute-moi, Gabriel. Il faut leur dire... tâcher de leur faire comprendre... Écoute-moi. C'est vrai que je me suis souvent emporté, que je les ai menacés. Mais je ne les ai jamais battus, tu le sais bien, alors que d'autres colons les battent. Ne sont-ils pas bien, ici, mieux que partout ailleurs? Est-ce que tu crois qu'ils auraient la pensée... qu'ils chercheraient ?...

Gabriel poussa un soupir.

— Je... je ne sais pas, répéta-t-il.

Cette fois, la mesure était comble. Fabre se révoltait. Il en avait assez de voir sa santé, son œuvre saccagées, anéanties par des spectres. Ce n'était pas la peine d'être un esprit positif, un homme de science pour tourner tout le jour dans le cercle d'une atroce et vaine fantasmagorie. Il avait le moyen d'en finir avec ces sortilèges. La réalité, quelle qu'elle fût, serait préférable. Il ne tenait qu'à lui de la connaître. Eh bien ! donc, c'était décidé, aujourd'hui même, il saurait. Savoir ? Il s'exprimait mal. Il savait déjà. Ce qui lui manquait, c'était la démonstration tangible, la chose qui couperait les ponts derrière lui, qui lui interdirait désormais d'utiliser le premier prétexte venu pour essayer de se rassurer. Il lui fallait la voir de ses yeux, la toucher de ses doigts. Cette preuve, il n'ignorait pas l'endroit où elle existait, où il devait la chercher. L'usage est de graver sur leur tombe les prénoms des morts, n'est-ce pas ?

Ce soir-là, il y avait de la lune. Fabre quitta le bungalow un peu avant son lever. Il s'était muni d'une lampe électrique de poche. Pas d'armes : à quoi bon ? Une seconde, il pensa à prendre un revolver, non certes en prévision d'une rencontre avec Jeffries, mais pour le cas où la malchance placerait sur sa route les ténébreux allumeurs de feux, ceux qui descendent

à la plage chaque mois, pour y recueillir de l'eau de mer dans des tubes de roseau. Puis, il avait haussé les épaules. A quoi bon !

La brise se traînait en gémissant, parmi les herbes obscures. Fabre avançait d'un pas machinal, évitant les racines, les bosses du sol mieux qu'il ne l'eût fait en plein jour. Sa marche avait cette miraculeuse sûreté des somnambules. Son cœur battait, mais non comme le cœur de quelqu'un qui a peur. On eût dit les transes délicieuses de l'amant qu'attend un rendez-vous. Ainsi, dix ans auparavant, il s'était acheminé vers le dernier que lui avait fixé la dame de Rose-Bay. Elle avait choisi, au nord-est de Sydney, la pointe extrême de la rade, le bois de la *Réserve militaire* : un lieu isolé, presque pareil à celui-ci, une grève qu'il fallait abandonner aussi par moments pour contourner un pan de rocher, un buisson pendant au-dessus de l'onde... Pas d'autre bruit que celui de la mer, et la plainte du vent dans les arbres.

Fabre, à présent, n'avait qu'une crainte : voir surgir un obstacle qui l'empêcherait d'aller jusqu'au bout, de tenir son serment, d'acquérir cette nuit une certitude, quelle qu'elle fût. Comment avait-il pu s'accommoder si longtemps de cette indigne perplexité ? Allons, dans un quart d'heure, il serait délivré. Bientôt, il aperçut le promontoire, le dôme sombre des cocotiers qui recouvraient la tombe. Il marcha alors avec plus de prudence, non par crainte, — encore une fois, il ne craignait rien, — mais pour ne pas donner l'éveil. Après, quand il saurait, ce serait autre chose. Peu lui importerait alors d'être couché raide sur cette dalle par la carabine qui s'était braquée sur Jenkins.

La lune filtrait entre les barbelures des palmes. Fabre était arrivé. Aucune terreur dans son âme. Seulement une immense émotion. « Ma bien-aimée, se surprit-il à répéter à voix presque haute, ma bien-aimée ! » De même qu'on s'agenouille auprès du lit où repose une femme, il s'agenouilla contre le rectangle de granit, les bras en croix, comme pour une étreinte. La lune continuait à glisser dans le ciel désert. Sa lumière, par instants, s'éclipsait derrière un écran de feuillage plus compact. La tombe, tour à tour, surgissait, disparaissait. Les mains frémissantes de Fabre, la palpaient, la caressaient, avec anxiété, avec amour...

Finalement, il laissa échapper un bref sanglot, et son front s'en vint frapper la pierre...

Sur cette pierre, il n'y avait rien. Ni nom, ni prénom Rien.

## II

Dans la quinzaine qui suivit, eut lieu un incident qui, sous son apparence inoffensive, devait causer à Fabre plus d'émoi que ceux qui s'étaient produits jusqu'alors. Il en tira la conclusion que tout, les hommes et les choses, le présent et le passé, tout était désormais ligué contre lui.

Au cours de ces dernières semaines, il avait pourtant fait de son mieux pour remonter le courant par lequel il se sentait emporter. Sa conscience professionnelle avait eu un sursaut qui lui avait dicté cette tentative de résistance. S'il ne s'était agi que de lui-même, il serait probablement resté là, prostré sous sa véranda, dans l'attente de l'inéluctable. Mais la perspective de déchoir du pinacle où l'avaient hissé ses admirateurs de Sydney lui était encore intolérable. S'il parvenait à s'évader d'Erromango, il ne voulait pas se voir reprocher d'avoir laissé péricliter le dépôt qu'ils lui avaient confié, qu'avait réussi à conserver un garçon aussi médiocre que Sullivan. Que faire, donc, sinon se remettre au travail le plus tôt possible, relever les ruines amassées par les éléments, s'efforcer de ne plus songer ni à l'invisible Jeffries, ni à la dame de Rose-Bay, à rien de ce qui avait exercé sur son activité une telle influence stérilisante ? Ensuite... Il tressaillait à la pensée des menaces que contenait ce mot-là.

La réalisation du programme qu'il s'assignait ainsi avait d'abord été facilitée par le brusque retour de la belle saison. Avec la cessation soudaine des pluies, Erromango, tout d'un coup, avait repris hypocritement son aspect de paradis terrestre. Sur ce limon miraculeux, beauté, richesses, candeur renaissaient à la fois. C'était une débauche inouïe de papillons, de fruits, d'oiseaux, de fleurs. Qui aurait passé sur ces entrefaites une journée à Pilbarra, et en fût reparti avant l'heure où les feux des *bush men* commencent à s'allumer sur les montagnes, n'eût retenu des terreurs de Fabre que leur caractère purement démentiel. D'ailleurs lui-même en ce

moment eût hésité à les confesser. Sa santé était meilleure. Ses accès de fièvre se raréfiaient. Peinant tout le jour, pliant sans répit son corps aux plus dures besognes, il gagnait à cette discipline de pouvoir dormir à peu près sans cauchemars. Ce n'était pas, on s'en doute, l'ouvrage qui lui manquait. Parvenu, à force de volonté, à juger les choses avec un peu plus de sang-froid, il demeurait épouvanté d'avoir ainsi pu, depuis quatre mois, laisser tout aller à la dérive. Évidemment, sa responsabilité avait des limites. Ce n'était pas sa faute si la maladie s'était abattue sur lui, encore qu'il s'avouât qu'avec un peu moins de whisky, il lui aurait opposé plus de défense. Il eût été injuste également de lui faire grief des ravages du cyclone, de l'hétacombe de moutons qui s'en était suivie. De même, si les bergers canaques avaient laissé échapper une demi-douzaine de brebis, qu'y pouvait-il? On ne saurait, n'est-ce pas, être tout ensemble au four et au moulin. Si encore les malheurs du troupeau s'étaient arrêtés là, tout eût pu être réparable. Mais il y avait des négligences à propos desquelles Fabre était obligé de baisser la tête. Des seize petits agneaux nés deux mois auparavant, l'ouragan en avait écrasé cinq, mais quatre autres étaient morts faute de soins, de soins que les serviteurs indigènes, abandonnés à eux-mêmes, étaient parfaitement incapables de leur donner. Quant aux sept qui s'obstinaient encore à vivre, ils étaient si pitoyables, si rachitiques, que leurs mères paraissaient avoir honte d'eux, et qu'il fallait les contraindre à les allaiter.

Fabre, ce jour-là, avait passé tout l'après-midi à l'autre extrémité de la plantation, dans les pâturages, occupé moins à surveiller les moutons que les deux Canaques préposés à leur garde. Brebis et béliers broutaient paisiblement. Ils n'avaient pas trop dépéri. Ah! s'ils pouvaient seulement se maintenir ainsi, tandis qu'on réparerait les locaux, qu'on remettrait la plantation en l'état où Sullivan l'avait laissée! Fabre ne pouvait faire moins, mais il ne prétendait pas à plus. Quel besoin alors aurait-il de rester, de braver davantage le destin? Il serait certes bien sot d'attendre le *Myosotis*, et le verdict de mort dont le cargo serait sans doute porteur. Il prierait MM. Bliss et Cross de le porter dans leur goélette jusque à Port-Vila. Il savait d'avance qu'ils ne feraient pas de difficultés. Une fois là, il ne tarderait pas à trouver un vapeur à destination de l'Aus-

tralie. Ce ne serait que six mois de sa vie perdus. Il aurait vite fait de les rattraper. En tout cas, on ne l'y prendrait plus de quelque temps à chercher de nouvelles méthodes d'élevage, en particulier dans les îles du Pacifique. D'après le genre de réflexions auxquelles il était en train de se livrer, on peut constater que Fabre se trouvait dans un de ses bons jours. Toute velléité de lutte n'était pas éteinte en lui. Bref, il n'avait pas encore consenti à parapher sa perte.

S'étant installé sur la véranda, il appela Gabriel.

— Le whisky, s'il te plaît!

Depuis la disparition du boy, Gabriel avait dû assumer son service. Malgré sa bonne volonté, il ne réussissait qu'assez mal dans l'entretien du linge. En outre, les plats qu'il cuisinait étaient exécrables. Fabre ne comprenait pas toujours suffisamment l'injustice qu'il y avait à lui en tenir rigueur.

— Combien en reste-t-il de bouteilles? demanda-t-il, lorsque le jeune homme lui eût apporté le whisky.

— Sept!

— Seulement? Voilà qui est parfait, veux-je dire. Quand elles seront finies, je ne boirai plus. Ça n'en ira pas plus mal pour ça, hein?

Il s'efforçait de plaisanter, quêtait une approbation de son domestique. Mais Gabriel gardait une réserve prudente. Il savait qu'il était dangereux de donner son avis sur une question aussi épineuse. Il se borna à hocher la tête. Une expression d'ennui résigné figeait son visage, d'ordinaire si mobile, si gai.

Fabre fronça les sourcils. Ils n'aimait pas à voir des figures tristes autour de lui.

— Fais marcher le gramophone, ordonna-t-il.

Gabriel avait hérité également de cette fonction-là. Si attentif qu'il fût à ne plus jamais manifester de belle humeur, on s'apercevait aisément qu'il n'était pas peu fier d'une telle marque de confiance.

Il passa dans le cabinet de travail, et en revint les bras chargés d'une pile de disques. Bientôt, les airs préférés de Fabre, *Nirvana*, *Sing red Son*, *Floral dance*, épandirent leurs notes pleurardes sous l'énorme voûte de feuillage, que le soleil couchant commençait à percer d'obliques flèches rouges.

Chaque jour, c'était la répétition de la même scène. Fabre,

enfoncé dans son fauteuil, buvant son whisky à petits coups, écoutait d'abord avec recueillement, se bornant à saluer d'un sourire entendu les premiers accords de chaque morceau. Au fur et à mesure que l'excitation de l'alcool se faisait sentir, une expression de morne béatitude envahissait ses traits. Il rythmait la musique tantôt de la main, tantôt par de petits dodelinements du menton.

— Encore !

Et Gabriel, ravi, mais bien décidé à ne laisser paraître aucune marque de satisfaction, enfournait avec dignité sur le plateau de velours une nouvelle galette luisante et noire.

D'ordinaire, Fabre se contentait d'une demi-douzaine de disques. Après quoi, il tombait dans une somnolence qui permettait à son factotum de sortir discrètement pour aller vaquer aux préparatifs du dîner. Mais, aujourd'hui, cette ration normale d'harmonie était depuis longtemps dépassée. La pile des disques joués continuait à monter sur la table, à côté du flacon de whisky, où, au contraire, le niveau du liquide baissait.

— Encore !...

*I have opened wide my latice,*
*Letting in the laughing breeze,*
*That is telling happy stories*
*To the flowers and the trees...*

Quel air singulier, aigu et poignant, quelle étrange voix de femme, une voix qui semblait venir d'un autre monde ! Gabriel, le dos tourné, complètement absorbé par la manœuvre de l'appareil, ne pouvait apercevoir son maître. Ce fut un fracas de verre brisé qui lui fit brusquement relever la tête. De saisissement, il bondit en arrière. Fabre, les yeux exorbités, les mains crispées sur les accoudoirs du rocking, essayait en vain de se lever. La bouteille de whisky, avec tous ses accessoires, ainsi que la plupart des disques, jonchaient le parquet de leurs débris.

— Arrête-le ! Arrête !...

*That is telling happy stories*
*To the flowers and the trees,*
*Spring is coming, for the swallows*
*Have come back te tell me so...*

— Chien ! Chien maudit, tu n'as pas compris ? Arrête.

Épouvanté, Gabriel regardait son maître. Littéralement, Fabre écumait. Il multipliait les efforts pour s'arracher à l'étreinte du rocking, tandis que le gramophone, à toute volée, éparpillait son refrain en trilles stridents.

*Spring is com-ming,*
*Spring is com-ming,*
*Spring is com...*

Un craquement prolongé. Un brasillement de charbon aspergés d'eau. Gabriel, fou de terreur, venait enfin de se décider à arrêter le gramophone.

Les yeux de Fabre avaient des éclairs si furieux, que Gabriel, machinalement, mit son bras devant les siens.

— Ce disque ? Qui t'a donné ce disque ?

Le Canaque se taisait. A deux reprises, Fabre répéta la même question.

— Réponds. Qui te l'a donné ? Où l'as-tu trouvé ?

— Là ! murmura Gabriel.

Le doigt tendu vers la fenêtre ouverte sur la véranda, il désignait un des placards du cabinet de travail.

Fabre poussa un soupir de soulagement. Il se souvenait. C'était dans le bas de ce placard qu'avaient été serrés les disques laissés par Sullivan. Au début, on avait essayé de s'en servir. Mais ils étaient inutilisables : si rayés et ébréchés qu'à chaque tentative ils faussaient une aiguille neuve.

Fabre avait réussi à se lever. En chancelant, il alla au gramophone.

— Laisse-moi, dit-il à Gabriel, qui tremblait presque autant que lui. Va-t-en ! Je te rappellerai tout à l'heure. Mais va-t-en donc !

Le pauvre garçon s'enfuit sans demander son reste.

Demeuré seul, Fabre dut s'y prendre à plusieurs fois pour dégager le disque du pivot qui le maintenait sur le plateau. L'étiquette centrale, en caractères d'or à peu près effacés, disait le titre de la romance, le nom de la chanteuse, ceux du compositeur, du librettiste : *The Swallows, sung by Alma Glück, words by Clifton Bingham, music by Frederic H. Cowen.*

Dix ans, il y avait dix ans qu'il n'avait entendu cette chanson-là, la même, oui, la même, celle qu'à Sydney, dans

leur chambre baignée de lune, se plaisait tant à chanter la douce dame de Rose-Bay. Vainement, depuis deux mois, depuis le déjeuner à bord du *Myosotis*, il avait tout fait pour en retrouver l'air, les paroles... Et voilà que cet air, ces paroles ressuscitaient, sortaient du fond de la tombe. Ah ! si maintenant les fantômes se mettaient à parler !...

— Il ne manquait plus que cela ! murmura-t-il avec accablement.

Vraiment, en effet, il ne manquait plus que cela.

La nuit était tombée depuis plus d'une heure. Gabriel, dans la cuisine, où il s'était réfugié, attendait toujours d'être appelé pour venir dresser le couvert. Enfin, la voix de Fabre retendit, une voix changée, presque douce.

— Apporte le photophore, Gabriel.

Le Canaque obéit. Fabre avait repris sa place dans le rocking. Il souriait.

— Tu peux mettre la table. Ah ! d'abord, enlève tout cela.

Il s'agissait de la bouteille, du verre et des disques brisés. Parmi ces derniers, perte irréparable, il y avait *Nirvana*, et *Sing red son*.

Tandis que Gabriel balayait le tout, il sentait peser sur lui le regard de Fabre. Il comprenait obscurément que son maître avait une question à lui adresser, et qu'il cherchait la façon de la poser.

Enfin Fabre se décida.

— Tu as une très bonne mémoire, Gabriel.

Gabriel continua à promener machinalement son balai sur le sol. Il ne répondit pas. Il se méfiait.

— Oui, une très bonne mémoire. J'ai déjà eu l'occasion de le constater. C'est ainsi que, l'autre jour, tu étais dans la buanderie, en train de laver le linge, et je t'entendais chanter : *My old Schako*, un disque dont nous n'avons pourtant pas l'habitude de nous servir bien souvent. Air, paroles, tout y était. C'est très bien. Je suis sûr qu'il n'y a pas beaucoup d'indigènes susceptibles d'en faire autant. Il est vrai que, toi, tu n'es pas un Canaque comme les autres. Ton père est chef à Lifou, n'est-ce pas ?

— Oui, patron, dit Gabriel, qui n'était pas insensible à la flatterie.

— C'est très bien. Il te suffirait, je parie, d'entendre un air

une seule fois pour être capable de le répéter. Tiens, par exemple, celui-ci... Voyons, c'est que je ne m'en souviens pas moi-même. Enfin, le dernier que nous avons fait jouer par le gramophone.

— Je... Je ne sais pas, patron, dit le jeune homme, que le décousu de la conversation rendait circonspect. Je crois tout de même que j'aurais besoin d'entendre cet air au moins une fois encore, deux, peut-être. D'ailleurs, tout à l'heure, vous m'avez ordonné d'arrêter l'appareil avant la fin du morceau.

— Je sais, je sais. Évidemment. C'était la première fois que tu faisais jouer ce disque, alors?

— Oui, patron.

— Tu en es sûr?

Gabriel hésitait avant de répondre : Fabre s'exprimait sur un ton si bizarre.

— Parle. Il ne faut pas avoir peur de moi, mon petit Gabriel, voyons!

— J'en suis sûr.

— Est-ce que tu pourrais le jurer, le jurer sur la tête de ton père?

— Oui, patron.

— Bien, bien, ça va. Nous causerons de tout cela une autre fois. Ne va pas te figurer que j'y attache beaucoup d'importance. Et puis, il est déjà tard. Sers-moi mon dîner. Non, ce n'est pas la peine d'emporter les disques. Je les rangerai moi-même. Ils sont mélangés. J'ai à les trier, à les reclasser. Va, Gabriel.

La voix de Fabre était encore plus douce, d'une douceur plus inquiétante que sa rage de tout à l'heure. Mais Gabriel n'y regardait pas de si près. Ce fut donc un peu rasséréné qu'il s'en alla quérir les plats préparés par ses soins : un potage aux pâtes, qui avait un bien curieux aspect, et un canard sauvage, à peu près cru d'un côté, et remarquablement carbonisé de l'autre.

Fabre mangea sans mot dire, inattentif à tout, même à ses vieux ennemis, les lugubres feux de la montagne. Il demanda un verre de rhum, puis renvoya son domestique. Quand tout bruit eut cessé dans le bungalow, il gagna son cabinet de travail, emportant sous son bras la pile des disques. Il ferma la porte à clef, baissa les stores de paille. Les moustiques, attirés

par la lueur du photophore, dansaient déjà autour de lui leur ronde infernale. Il ne les entendait pas. Il commença par serrer les disques dans le placard d'où Gabriel les avait retirés. Un seul restait sur son bureau, *the Swallows*, naturellement. Fabre s'assit, et s'abîma dans la contemplation de la plaque de cire noire. Les milliers de minuscules hiéroglyphes dont elle était pointillée, on eût dit qu'il les lisait, qu'il les déchiffrait comme une page de solfège. Sa main droite se mit à se balancer, ses lèvres à remuer, muettes d'abord, puis s'entr'ouvrant davantage, et, petit à petit, imperceptiblement sonores :

*Spring is coming, for the swallows*
*Have come back to tell me so...*

Il eut un haut le corps, s'arrêta. Dans sa tragique situation, il avait une chance relative. Que se serait-il passé, sur le *Myosotis*, si cet air qu'il avait vainement cherché pendant tout le déjeuner, il l'avait retrouvé soudain, s'il s'était mis à le fredonner, avec Jeffries à deux pas de lui ? Ah ! sans doute, son retour à Pilbarra eût risqué d'être plus mouvementé.

*Spring is coming, for the swallows*
*Have come back to tell me so.*

Allons, allons ! cette folie avait assez duré, tout de même. Gabriel, au fond du couloir, n'avait qu'à se réveiller, à l'entendre, et bientôt le refrain de cette fatale chanson finirait par résonner jusqu'à Longstal. Ce jour-là, la peau de Fabre, sur le marché hébridais, ne vaudrait guère plus que celle de Jenkins.

Il se leva, prit le disque, et alla l'enfermer à double tour dans la caisse à armature métallique qui lui servait de coffre-fort. Au jour, il aviserait à lui trouver une cachette plus sûre. En attendant, c'était bien la peine d'avoir lutté, deux semaines durant, pour dompter ses terreurs... D'un seul coup, toutes ensemble, elles venaient de ressusciter.

— A quoi bon tergiverser davantage ? murmura-t-il. Demain, à la première heure, je partirai pour Port-Narevin.

Là-dessus, il éteignit le photophore, et se coucha, sans grandes illusions sur la qualité du sommeil qui l'attendait.

*Spring is coming...*

Drôle de printemps, en vérité !

Qui fut agréablement surpris le lendemain matin, ce fut Gabriel, lorsque, le soleil venant à peine de se lever, Fabre lui ordonna de préparer le canot à pétrole. La perspective d'une journée à passer en mer le remplissait de joie. On l'eût fort étonné en lui disant qu'il devait cette partie de plaisir à l'algarade de la veille. Son allégresse n'en eût pas d'ailleurs été diminuée, car son âme enfantine le poussait à bénéficier des effets sans chercher à approfondir les causes. Le soleil brillait. Les perruches caquetaient. Les mouettes, parmi les bancs de coraux, pourchassaient les poissons d'or. Les fleurs sentaient bon. Gabriel en cueillit quelques-unes. Il s'en fit une belle couronne, et il ceignit ses poignets et ses chevilles de bracelets de lianes vert-sombre.

Ils confièrent la garde de la plantation au plus âgé des serviteurs canaques, qui leur parut devoir être le plus sérieux. Ce fut Gabriel qui lui fit les dernières recommandations. Fabre était retombé dans son mutisme. Il s'était assis au gouvernail. La pétrolette passa à environ un mille de Longstal. A cette distance, on n'apercevait pas les bâtiments, dissimulés dans la végétation. En revanche, on distinguait très bien le promontoire ombragé de cocotiers, et, sous leurs branches, un point blanchâtre, qui était la tombe de M^me^ Jeffries.

L'immense lumière au milieu de laquelle ils naviguaient, invitait Fabre à voir clair en lui-même. Si le corps qui reposait sous cette dalle était bien celui de la dame de Rose-Bay, il savait qu'il avait fourni à Jeffries le moyen de le vérifier. Son voisin n'avait eu qu'à écrire à Miranda. Le *Myosotis* lui apporterait la réponse dans six semaines. Mais la dame de Rose-Bay était-elle M^me^ Jeffries? Depuis quinze jours, Fabre, que sa santé revenue rendait moins sensible à l'emprise des folles terreurs, concevait à cet égard quelques doutes. N'avait-il pas fait preuve, dans toute cette affaire, d'un excès d'imagination? Aucun nom n'était inscrit sur la tombe de Longstal, c'était entendu. Mais depuis quand, d'un argument négatif, est-on en droit de tirer une conclusion positive? Il lui fallait chercher, chercher toujours. Que demain il vînt à apprendre que M^me^ Jeffries était brune, non pas blonde, que son prénom, au lieu d'Alice, était Sylvie, ou Emma, ou ce que vous voudrez, c'était la déroute de ses appréhensions, de ses abominables cauchemars. Il ne subsisterait plus de toute cette histoire que le

souvenir de l'inconcevable légèreté avec laquelle il avait édifié un roman aussi invraisemblable. Certes, sa volonté de quitter Erromango ne s'en trouverait pas modifiée. Mais il pourrait du moins choisir l'instant convenable pour quitter l'île avec les honneurs de la guerre. Il cesserait de songer, nuit et jour, à Jeffries. Il ne verrait plus, nuit et jour, braqué sur lui, l'œil noir de sa carabine, la carabine qui avait tué Jenkins.

Seulement, de quelle façon arriver à se procurer ce témoignage libérateur? Il avait d'abord essayé de l'obtenir des choses. Il était allé interroger une tombe, et cette tombe était restée muette. Il ne lui restait plus que la ressource de s'adresser aux hommes. Mais à qui? Pas à Jeffries, bien entendu. Alors? MM. Bliss et Cross étaient depuis trop peu de temps à Erromango.

Restait le Révérend Gibbson. Sans discussion possible, c'était lui qu'il fallait interroger. Il y avait quinze jours que Fabre avait fait ce raisonnement, avait pris virtuellement cette décision. Mais, chaque matin, il en différait l'exécution. La perspective d'aller trouver ce vieillard retombé en enfance pour lui tirer les vers du nez n'était pas bien réjouissante. D'ailleurs, rien ne pressait... Oui, c'était ainsi! Avec les transes que l'on sait installées à demeure à son chevet, avec le spectre de la mort soulevant chaque nuit sa moustiquaire, Fabre trouvait encore le moyen de tergiverser, de se dire qu'il avait tout son temps. Qui a terme ne doit rien. Six semaines le séparaient du retour du *Myosotis*. Ce délai, ce sursis, pour mieux dire, qui lui paraissait, à certains moments, diminuer, se racornir avec une rapidité effrayante, à d'autres lui semblait un gage de quiétude indéfinie, une véritable éternité. Il avait fallu l'alerte de la veille pour le tirer de sa torpeur, pour le décider de nouveau à agir.

La pétrolette marchait à si belle allure qu'ils se trouvèrent avant dix heures par le travers de la baie de Cook. Fabre décida de ralentir, de façon à déjeuner avant d'atteindre Port-Narevin. Il n'avait aucune envie de s'asseoir à la table du Révérend. Ils stoppèrent donc dans une petite crique, à l'abri de l'alizé du Sud-Est, et firent honneur aux provisions que Gabriel avait emportées. La côte orientale d'Erromango est encore plus sauvage que l'autre. La sylve y plonge constamment dans les flots

Au-dessus du moutonnement vertigineux des banians et des cocotiers, les montagnes haussent leurs gradins confus, qui se perdent parmi des nuées de plomb bleui. C'est ce lieu qui a vu Cook, le premier de tous les Européens, se heurter à la perfidie des indigènes d'Erromango. Le nom de *Pointe des Traîtres*, donné au cap qui clôt la partie nord de la baie, conserve le souvenir de cette altercation. Depuis, le progrès est intervenu. Il n'a pas supprimé le cannibalisme des autochtones. Mais, les pourvoyant de fusils à tir rapide, il leur a permis d'abattre à une distance décuplée le gibier humain qu'ils n'atteignaient naguère qu'à coups de flèches. A part cela, rien n'a changé. La même atmosphère de mystère et de mort accueille le voyageur assez fou pour s'aventurer sous cette silencieuse ramée. Il n'aura d'ailleurs pas besoin d'aller bien loin pour qu'on n'entende plus jamais parler de lui.

Auprès des embûches dissimulées, à quelques mètres de là, sous cette flore écrasante, qu'étaient les périls fabriqués de toutes pièces dont la hantise oppressait Fabre dans son confortable bungalow? Pour la première fois, il en sourit. Il haussa les épaules.

— Remets le moteur en marche, ordonna-t-il. A moins, naturellement, que tu n'aies envie de t'offrir une petite promenade à terre.

Cette facétie eut le don de déchaîner le rire de Gabriel. Il fit le simulacre de se mordre la main, pour bien indiquer le sort réservé à quiconque aurait la malencontreuse idée de se livrer à une tentative de ce genre. Son maître rit également. Tous deux étaient de très bonne humeur. Fabre avait envie de chanter. Il se surprit même en train de fredonner un air, les premières mesures de *the Swallows*. Il s'arrêta juste à temps. D'ailleurs, la pétarade du moteur couvrait sa voix, et Gabriel, la tête engagée dans le capot, n'avait dû rien entendre.

A midi, ils avaient atteint la baie Polenia, et se trouvaient devant Port-Narevin. Le vent avait changé. Il les gênait un peu. Ils durent louvoyer assez longuement pour éviter le récif Unale. Fabre, qui observait la plage, poussa une exclamation.

— Regarde donc! On dirait que nous sommes attendus. Mais qu'est-ce que c'est que cette mascarade?

Gabriel, accroupi à croppetons sur l'avant de la pétrolette, se frappa le front de l'index, pour bien indiquer qu'à son avis

il était arrivé quelque chose aux gens de Port-Narevin, quelque chose, qui avait dû leur faire perdre le sens commun.

Maître et domestique échangèrent un regard interrogateur, incapables qu'ils étaient de savoir s'ils devaient rire ou prendre leurs précautions.

Le spectacle qui se déroulait devant eux était en effet des plus étranges. Une soixantaine de Canaques encombraient la plage, femmes d'un côté, hommes de l'autre. Ils étaient affublés d'oripeaux extravagants, bien qu'il fût aisé de remarquer qu'une certaine méthode ne laissait pas d'avoir présidé à ce travestissement de toute une population. Ils battaient des mains et faisaient force génuflexions, les bras tendus vers la pétrolette.

— Encore quelque facétie de ce vieil idiot, maugréa Fabre; qui cherchait vainement à apercevoir le Révérend parmi ses ouailles. Manœuvre pour accoster. On verra bien.

Gabriel obéit. Le bruit du moteur cessa, et fut remplacé par une clameur discordante. Les catéchumènes s'étaient mis à chanter. De grotesque, la scène était en train de devenir lugubre. S'il n'y avait eu l'éclatant soleil au-dessus de tout cela, c'eût été à aller se pendre de tristesse.

Gabriel s'évertuait à coller l'embarcation au flanc de la petite jetée vermoulue. D'ordinaire, les Canaques se précipitent pour aider aux atterrissages. Mais ceux-ci ne bougeaient pas, absorbés plus que jamais par leurs psalmodies et leurs révérences.

— Tas d'abrutis, leur cria Fabre, est-ce que vous ne feriez pas mieux de venir nous donner un coup de main ?

Les saluts et les chants reprirent de plus belle. Fabre, hors de lui, profita du moment où une lame plus puissante que les autres élevait à peu près la pétrolette au niveau de la jetée pour sauter à terre. Mais il demeura à l'endroit où il avait pris pied, cloué sur place, littéralement, par la surprise.

— Ah ! murmurait-il, ça, c'est plus fort que tout, plus fort que tout. Il faut venir à Erromango pour voir des choses pareilles.

Sur la plage, il se trouvait le seul à être debout. A l'instant précis où il avait touché le sol, tous les Canaques, en un mouvement d'ensemble remarquablement réglé, avaient culbuté comme des capucins de cartes. Aplatis tout de leur long sur le

sable, ils formaient maintenant une double haie de corps nivelés, à droite et à gauche d'une sorte de tapis de verdure réalisé par des jonchées de feuilles et de branchages, et qui partait de la lisière de la grève pour aboutir à l'habitation du Révérend. De celui-ci, toujours pas de trace. Fabre, complètement éberlué, continuait à demeurer immobile, ainsi que Gabriel, qui était venu le rejoindre, sitôt la chaloupe amarrée. Un profond silence avait succédé au vacarme de tout à l'heure. Et soudain ce silence fut rompu par une invraisemblable cacophonie. Simultanément, les indigènes se relevèrent, hurlant à qui mieux mieux, agitant des palmes, tandis que là-bas, à l'autre extrémité du tapis de verdure, la porte de la Mission s'ouvrait pour livrer passage au cortège le plus abracadabrant qu'il eût été jusque-là donné à Fabre de contempler.

Le Révérend Gibbson s'avançait, escorté de ses *teachers*, ou lévites canaques, au nombre de douze. Ils venaient deux par deux, les quatre premiers soufflant dans des trompettes, les quatre suivants portant des palmes, les derniers armés de chandeliers avec leurs bougies allumées. Des peignoirs de bain qui traînaient sur leurs talons leur tenaient lieu de manteaux de cérémonie. Le Révérend marchait au milieu. Il était en redingote noire, la poitrine barrée d'un grand cordon écarlate, autour duquel brinqueballait une panoplie d'insignes maçonniques, à croire que toutes les loges d'Australie et de Nouvelle-Zélande avaient été dévalisées pour la circonstance.

Le cortège arriva ainsi jusqu'à Fabre. Les lévites se prosternèrent. Le pasteur s'inclina majestueusement, puis, d'une voix retentissante, il cria par trois fois :

— Louange à celui qui est venu de Capharnaüm en marchant sur les flots !

Et le peuple entier répéta :

— Louange à celui qui est venu de Capharnaüm !

Le Révérend Gibbson s'approcha alors de son visiteur. Il lui donna l'accolade, et murmura, de façon à n'être entendu que de lui :

— Tous mes compliments, cher ami. Il est seulement regrettable que vous n'ayez pas attendu jusqu'à demain.

— Pourquoi? réussit enfin à balbutier Fabre. Consentirez-vous à m'expliquer?

Le Révérend mit un doigt sur ses lèvres.

— Pourquoi? Cette question!... A cause de la prophétie, parbleu! Vous êtes en avance d'un jour. Mais ça ne fait rien. Il vaut mieux que les prophéties s'accomplissent en avance que pas du tout, n'est-il pas vrai? Allons, venez à la maison boire un verre de whisky. Vous l'avez bien mérité.

Le salon du Révérend Gibbson était pareil à celui d'un petit fonctionnaire de province. Rien n'y manquait, ni les bronzes d'art, ni les cadres en peluche, ni les ouvrages de dame, cuir repoussé, plumetis, broderies rococo. Il se dégageait de cet ensemble une terrible impression de moisi et de chaleur.

Il y avait exactement une heure que le maître de céans était en train d'expliquer à Fabre les conditions dans lesquelles, poussé à bout par les persécutions des Achitophels de Melbourne, il s'était décidé à rompre le lien qui l'unissait à son Église, et, la mort dans l'âme, à provoquer un schisme.

— Vous méconnaîtriez singulièrement mon caractère en vous figurant que les motifs qui ont dicté ma conduite ont été à base d'intérêt personnel. Non, ce sont des considérations d'ordre essentiellement spéculatif. Suivez-moi bien, car je vous préviens d'avance qu'il s'agit de problèmes très ardus pour une intelligence ordinaire. Et d'abord, préparons la voie de l'Esprit divin : un peu plus de whisky?

— Volontiers, — dit Fabre, qui, désespéré de voir l'heure avancer, essayait par tous les moyens de prendre la parole, quitte à ne plus ensuite la laisser échapper, — volontiers! J'avoue que ma provision touche à sa fin, et que...

— Pauvre ami, que ne le disiez-vous tout de suite? Thomas, va me chercher six bouteilles de whisky, et fais-en un paquet bien correct. Non, non, ne me remerciez pas, cher! je viens d'en recevoir cinquante bouteilles, une attention de MM. Bliss et Cross, de charmants garçons, — que le Tout-Puissant les bénisse jusque dans leur vingt-cinquième génération. Où en étions-nous? Ah! oui, j'arrive au fait. Jacques, de l'eau fraîche, et toi, Jean, aie l'amabilité de nous faire marcher un peu le panca. Vous voyez, j'ai donné à mes coadjuteurs les noms des douze apôtres. Voici Jacques et Jean. Leur père, Zébédée, a été mangé il y a trois mois par les *men bush* du mont William. Alors, pour consoler ses fils qui sont de charmants garçons, eux aussi, je les ai promus au titre d'apôtres.

— Parfait, parfait, dit Fabre, dont le visage se rassérénait.

Inspectant dans tous ses détails l'ornementation du salon, il venait d'apercevoir à la muraille un portrait dont ses yeux ne se détachaient plus. Le portrait représentait une matrone au profil anguleux, au regard autoritaire, toute caparaconnée de soie noire, comme il convient : Mrs Gibbson, à n'en pas douter. Le Révérend ne pouvait qu'être touché qu'on lui parlât d'elle. Désormais, Fabre était tranquille. Il savait pouvoir amener, dès qu'il le voudrait, la conversation sur le sujet qui lui tenait à cœur.

— Oui, oui, je vous comprends. Vous avez eu mille fois raison.

Son hôte continuait à exposer avec un remarquable luxe de circonlocutions, les phases de sa lutte contre l'Église de l'État de Victoria.

— J'ai été contraint, Dieu me pardonne, de reprendre mon profit le vieil argument utilisé tant de fois par Rome. Dans un bref, dont je me ferai un plaisir, tout à l'heure, de vous donner lecture, j'ai signifié à ces fils de Sodome et de Gomorrhe qu'il y a contradiction entre le principe de libre examen, dont ils se réclament, et leur prétention à former des églises. J'attends avec quelque curiosité leur réplique. Elle va m'arriver dans six semaines, par le *Myosotis*.

Fabre eut de la peine à réprimer un tressaillement. On ne pouvait pas dire que le courrier du cargo serait, cette fois, dénué d'intérêt.

— Ce coup appliqué sur la nuque des suppôts du Sanhédrin, poursuivit le Révérend, il ne me restait plus qu'une chose à faire, n'est-ce pas : fonder moi-même une église.

— C'était la logique même, murmura Fabre poliment.

— Je suis content de voir que nous sommes d'accord. C'est ce dont en effet je me suis occupé aussitôt. Mais je n'aurais peut-être pas réussi dans cette tâche gigantesque, si je ne m'étais senti soutenu par la confiance de tout mon peuple.

— Dans un moment aussi décisif de votre vie spirituelle, vous avez dû souffrir bien souvent de ne plus sentir auprès de vous la présence réconfortante de la regrettée Mrs Gibbson, dit Fabre.

Il avait parlé tout d'un trait, de crainte d'être interrompu par ce terrible homme. Il eut la joie de constater que son stra-

tagème avait réussi. Le Révérend était en train d'essuyer deux grosses larmes.

— Je vous remercie de ces paroles, mon enfant. Elles me prouvent que chez vous le cœur dépasse encore l'intelligence. Oui, c'est une souffrance que je n'aurais pas manqué d'éprouver bien des fois, si je ne savais, aussi certainement que je vous vois, que Mrs Gibbson, là-haut, du trône d'or sur lequel elle est assise à la droite de l'Esprit, me continue ses lumières. C'est sous sa dictée qu'ont été rédigés les textes fondamentaux de la nouvelle religion erromangienne. Un exemple, entre mille : c'est à elle que je dois la révélation qui m'a permis de régler par le détail la touchante cérémonie d'aujourd'hui.

Quelle que fût l'impatience de Fabre d'arriver au fait qui motivait sa visite, il ne put résister à la tentation d'obtenir des éclaircissements sur la kermesse de tout à l'heure. Le Révérend s'empressa de la satisfaire.

— Obligé, dit-il, d'étudier les méthodes des fondateurs de religion, je n'ai eu garde de négliger celles de l'Église de Rome, et là, cher ami, force m'a bien été de reconnaître que les papes ne sont pas des enfants. Ils ont admirablement compris la nécessité des miracles pour raviver la foi des foules, lorsque cette foi a une tendance à tiédir. Je me suis imprégné de ce principe. Oui, je ne le cache pas, je gouverne mon petit troupeau à coups de miracles. C'est ainsi que j'avais annoncé ces jours-ci à ces chères âmes, pour la nouvelle lune, la venue d'un messager du Tout-Puissant, chargé de me manifester sa satisfaction. Vous êtes arrivé un jour trop tôt, c'est entendu. Mais enfin tout était prêt pour vous accueillir, et d'après l'enthousiasme de la réception qui vous a été faite, vous avez pu constater l'excellence de l'effet produit.

— Vous êtes encore bien heureux que je sois venu, dit Fabre. Je me demande comment vous vous seriez débrouillé, sans cela.

Le Révérend eut un bon sourire.

— Mes fidèles auraient toujours eu la consolation de revêtir leurs beaux habits de gala. Mais je savais que vous viendriez.

Il désigna du menton le portrait de sa femme.

— Encore une révélation de la vénérée Mrs Gibbson.

Par la fenêtre ouverte sur la plage, Fabre apercevait Gabriel qui montait la garde auprès du canot à pétrole. Le

temps pressait. Il valait mieux être de retour avant la nuit.

Bien décidé à ne plus se laisser détourner de son but, il alla se placer devant le portrait de Mrs Gibbson.

— Quelle noblesse dans les traits, s'exclama-t-il, quelle autorité dans le regard!

Le Révérend poussa un soupir. Il paraissait ému. Les termes lui manquant pour exprimer sa gratitude, il s'en tira, comme l'on fait en pareil cas, avec une citation.

— Mon œuvre était son œuvre. Ma chair était sa chair. Mon âme...

— ... Était son âme, acheva Fabre. Oui, je comprends. Et il y a longtemps que vous avez eu la douleur de la perdre?

— Six ans. Il va y avoir six ans. Mais le mot perdre est impropre. Ainsi que je vous le disais tout à l'heure...

— Oui, je sais, je sais, dit Fabre, l'interrompant précipitamment (Si je le laisse, pensait-il, revenir à ses balivernes, tout va être à recommencer). Quel courage elle aura eu, tout de même, elle, une femme, pour partager ici votre existence, loin du luxe, loin du confort, sans une distraction, sans une amie!...

— Le fait est, dit le Pasteur, qui ployait et déployait un mouchoir comme une nappe, que jamais elle ne m'a quitté. Jamais elle n'a eu d'autre confident que moi. Ma Martha bien aimée! Et moi, de mon côté, je peux me rendre cette justice, j'aurai passé en ce monde sans connaître d'autre femme qu'elle. Songez, jeune homme, et méditez cet exemple, que je ne l'ai jamais trompée, ni en pensée, ni en parole, ni en action, ni en omission.

— Ni en omission! répéta Fabre.

Sa surprise était extrême. Mais il craignait que son hôte ne s'en aperçût. Cela ne manquerait pas de les entraîner dans une nouvelle digression. Heureusement, le Révérend ne l'avait pas entendu. Il était occupé à fouiller les tiroirs d'un secrétaire, d'où il retirait tout un lot de photographies.

— Tenez, dit-il, regardez-la aux diverses époques de sa vie. La voici à quinze ans. Elle était déjà toute habillée de noir, la mignonne. C'était un goût, une vocation. Puis la voici en diaconesse, avec le collier de la *Manne du Désert*... la société végétarienne la plus importante de l'État de Victoria, dont elle était alors trésorière. C'est l'année où nous nous sommes

promis l'un à l'autre. Nous voici maintenant tous les deux le jour de notre mariage, à la sortie du temple. Nous voici lors de notre arrivée à Erromango, il y a presque quarante ans... Il y a encore une autre photographie que je voudrais bien vous montrer, une des dernières qui aient été faites d'elle. C'était un des colons de la baie Dillon, M. Baxter, aujourd'hui décédé, qui nous avait pris en groupe, elle, moi, la petite Mrs Jeffries... Où ai-je bien pu la mettre?

Fabre s'était dressé. Le Révérend, toujours plongé dans ses tiroirs, ne vit pas sa pâleur.

— Sur cette photographie, vous étiez avec qui, avez-vous dit?

— Avec Mrs Jeffries, la femme de votre voisin de Longstal. Vous connaissez bien M. Jeffries, je pense? A présent, vous ignoriez peut-être qu'il avait été marié.

— Je crois l'avoir vaguement entendu dire.

— Eh bien! ma femme avait pris la sienne en amitié. Une pauvre petite qui n'est venue à Erromango que pour y mourir. Le climat est dur, vous le savez, pour qui n'est pas soutenu par une grande idée morale. Jeffries a des qualités, beaucoup de qualités. Mais, pour un époux, il était un peu morose. Bref, sa femme a fait de la neurasthénie à peine arrivée. Songez que la pauvre enfant n'avait que vingt-cinq ans, et qu'elle n'était jamais sortie d'Australie. Bref, elle dépérissait à Longstal. A plusieurs reprises, nous obtînmes de son mari qu'il la laissât venir à Port-Narevin. C'est au cours de sa dernière visite, deux mois peut-être avant sa mort, que la photographie dont je vous parle fut prise. Mais où peut-elle être passée, mon Dieu, où?

En cet instant, comme il aurait été aisé pour Fabre de poser toutes les questions qu'il eût voulu. Mais il venait de s'apercevoir avec angoisse qu'il n'osait plus.

— Elle! Elle est venue ici! fit-il seulement.

— Elle y est restée, en totalisant ses divers séjours, près de six semaines. Je la vois encore, tenez, là, toute mince, pelotonnée dans ce fauteuil, où vous étiez tout à l'heure.

— Dans ce fauteuil, elle s'est assise dans ce fauteuil?

— Puisque je vous le dis. Elle avait déjà bien mauvaise mine. Jeffries avait fini par s'en rendre compte. Tout était prêt pour la renvoyer à Sydney. C'est à ce moment qu'elle est morte. Huit ans, il y a déjà huit ans de cela, ma parole. Je m'en sou-

viens comme si c'était hier. Et ces réprouvés de Melbourne qui prétendent que je n'ai plus toutes mes facultés!... Mais où donc ai-je mis cette photographie? Je tiens absolument à vous la montrer. Mrs Gibbson y a l'allure d'une véritable reine. Elle a le bras posé sur l'épaule de sa frêle compagne, en un geste de tutélaire mansuétude. Saperlipopette, qu'ai-je bien pu en faire?

— Cherchez, cherchez encore, supplia Fabre.

Il regardait ces tiroirs ouverts, d'où sa condamnation, d'un moment à l'autre, pouvait sortir. Mais, en cette minute définitive, c'était moins la menace suspendue au-dessus de sa tête qui le faisait trembler, que la pensée, que l'espoir de revoir tout à coup, autrement que dans sa mémoire, la chère passante de Rose-Bay.

Flatté par une telle insistance, le Pasteur multipliait ses recherches, les ponctuant, à chaque recoin exploré en vain, de petits grognements dépités.

— C'est inconcevable! inconcevable!

Fabre comprit qu'il fallait tirer parti d'un instant où son hôte, absorbé comme il l'était, ne remarquerait pas la bizarrerie de certaines questions.

— Mrs Jeffries, elle était blonde, n'est-ce pas?

— Blonde, s'écria le Révérend, bien sûr qu'elle l'était. Ces petites natures-là sont toujours blondes. Une poupée, une jolie poupée. Vous allez voir d'ailleurs, car je finirai bien... Vous admirerez le contraste qu'il y avait entre sa mièvre grâce de fillette, et la beauté altière et forte de Mrs Gibbson. Ah! enfin, nous y sommes. Mais non, c'est un portrait de moi, du temps que j'étais étudiant à l'École biblique d'Auckland. Voilà qui n'est pas fait pour nous rajeunir, mon Dieu!

— Et, dit encore Fabre, qui se demandait s'il parviendrait à vaincre l'affreuse contraction de sa gorge, son prénom, quel était-il, le prénom de Mrs Jeffries. Alice, peut-être bien?

M. Gibbson marqua une pause. Il jeta un coup d'œil sur le malheureux.

— Alice? Heu!... C'est possible. Mais je ne vous garantis rien. Vous comprenez, il y a déjà huit ans... Alice! Je crois cependant que vous avez raison. Oui, oui, c'est bien cela, Alice! Il faut absolument que je retrouve ce portrait. Quoi, que dites-vous?

Fabre venait de pousser un gémissement.

— Ah! qu'importe, maintenant! fit-il.

Et il eut un geste accablé.

— N'insistez plus. Ce n'est plus nécessaire.

En titubant, il s'était levé. Il prit son casque.

— Adieu!

Le Pasteur le considérait avec ahurissement.

— Quoi? Comment? Vous vous en allez!

— Oui, l'heure passe. Il faut que je parte... Ah! jamais, jamais je n'aurais dû venir.

M. Gibbson ne parvenait pas à comprendre ce qui arrivait.

— Vous n'auriez jamais dû...? Expliquez-moi. Quelque chose vous a-t-il froissé, fait de la peine? Vous ai-je mal reçu?

— Oh! non, vous ne m'avez pas mal reçu. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Ses yeux rencontrèrent le fauteuil. Il fut prit d'un tremblement.

— Adieu! adieu! répéta-t-il.

— Monsieur Fabre, cria le Révérend, mon enfant, voyons, vous n'allez pas me quitter ainsi. Promettez-moi de revenir tout au moins. Je devine : vous m'en voulez de ne pas vous avoir montré cette photographie. Mais ce n'est pas ma faute, je vous le jure. Vous avez bien vu! Quand vous reviendrez, je l'aurai sûrement retrouvée. Oh! mais, j'ai une idée, et fameuse, encore! Si je ne réussis pas à mettre la main dessus, je ferai signe à Jeffries.

Sur le seuil de la porte, brusquement, Fabre s'était arrêté.

— A Jeffries, avez-vous dit? A Jeffries?

— Naturellement, mon ami, à Jeffries. Il en a aussi un exemplaire. C'est bien compréhensible, puisque Fanny faisait partie du groupe.

— Fanny! Qu'est-ce que c'est que ça, Fanny?

— Sa femme, voyons, Mrs. Jeffries. Je vous ai bien dit...

— Tonnerre! dit Fabre.

Insensiblement, il se rapprochait de Gibbson.

— Vous m'avez dit... vous m'avez dit que Mrs Jeffries s'appelait Alice, dit-il très bas.

— Qu'est-ce que vous me racontez-là? s'écria le vieillard, sur le point de se fâcher. Moi, j'aurais dit une chose pareille! Du diable si... je ne suis pas tout à fait fou. C'est vous, je me rappelle, c'est vous. Alice! Où serais-je allé chercher cela?

Alice? Non, c'est Fanny, Fanny! Et puis Alice, Fanny, qu'est-ce que cela peut bien vous faire, je vous demande un peu. Ce n'est pas le portrait de Mrs Jeffries que vous désirez voir, n'est-ce pas? C'est celui de Mrs Gibbson, ma femme, ma bien-aimée Martha. Eh bien! je vous le répète, Jeffries se fera un plaisir... Quoi? Qu'y a-t-il encore?

Il n'en dit pas davantage. Fabre l'avait saisi par les épaules et le secouait avec fureur.

— Jeffries! haleta-t-il, Jeffries! Ah! ah! ah! vous voulez comme cela moucharder, raconter ma visite à Jeffries. Écoutez-moi donc, vieille buse, et croyez-en quelqu'un qui n'a que très peu menti dans sa vie. Si jamais, vous m'entendez, si jamais un traître mot de ce qui s'est passé ici parvient aux oreilles de Jeffries, je connais un honnête garçon qui, avant de sauter le pas, trouvera le moyen de franchir la distance qui sépare Pilbarra de Port-Narevin, à seule fin de vous casser votre vilaine tête de cafard. C'est compris, hein, c'est compris?

— Lâchez-moi, hurlait le Révérend. Thomas, Jacques, Mathieu, Judas, au secours!

Aucun des apôtres ne parut. Il est rarissime de voir un Canaque intervenir dans une querelle entre hommes blancs.

Leur concours n'était d'ailleurs plus nécessaire. Repoussant violemment sa victime, Fabre s'était effondré sur la chaise la plus proche, en proie à une violente crise de larmes.

— Qu'est-ce que c'est balbutiait Gibbson, abasourdi. Vous êtes malade?

Fabre lui répondit par un rire douloureux, le même rire que Simler.

— Malade? Oh! Dieu, non. Je ne me suis jamais mieux porté. Pardonnez-moi, tout de même, voulez-vous, pardonnez-moi.

— Je vous pardonne, mon enfant. Un peu d'énervement, n'est-ce pas? On n'est pas encore très bien habitué à l'île. Nous avons tous passé par là. Allons, allons, ne vous frappez pas ainsi. Par exemple, si, comme je l'espère, vous revenez bientôt à Port-Narevin, ayez la gentillesse de m'en aviser deux ou trois jours à l'avance. Le temps pour moi d'annoncer la chose à mon peuple. Vous avez saisi, n'est-ce pas? Chut!

— Je tâcherai, dit Fabre. Mais ce ne sera pas pour tout de suite.

Quelques instants plus tard, il avait rejoint la pétrolette. Il avait eu toutes les peines du monde à se frayer un passage parmi les palmes que brandissaient les indigènes en délire.

— Bon voyage, et au revoir, lui cria Gibbson, comme le moteur se mettait à ronfler.

Il répondit par un geste vague. Ainsi, chacun des efforts qu'il accomplissait pour essayer de savoir se retournait contre lui, risquait de diminuer encore la faible ration d'heures qui lui restaient à vivre, le replongeait plus avant dans cette nuit dont il était sûr à présent de ne jamais sortir. Il eut un sanglot qu'il ne chercha pas à étouffer.

Gabriel considérait son maître avec un mélange de consternation et de crainte. Pour le rassurer, Fabre s'efforça de sourire.

— Qu'est ceci? demanda-t-il, désignant un colis rangé au fond de l'embarcation parmi les bidons d'essence. Ah! oui, je sais.

Il se rappelait, en effet; les six bouteilles de whisky empaquetées par les soins de l'apôtre Thomas...

Fabre, on le voit, n'avait même pas le droit de dire qu'il avait perdu sa journée.

*Spring is coming.*
*Spring is coming...*

Sans cesse, maintenant, cet air revenait sur les lèvres de Fabre. Il le fredonna toute la nuit qui suivit sa visite à Port-Narevin. Le lendemain, dès l'aube, il envoya Gabriel sous un prétexte quelconque à l'autre bout de la plantation. Puis, sur la pointe des pieds, il était allé chercher dans son coffre-fort le précieux, le terrible disque. Avec un luxe inouï de précautions, il l'avait introduit dans le gramophone. Un déclic... et voilà que, progressivement, le présent et le passé n'avaient plus existé à l'état de choses différentes, s'étaient fondus en la même plaintive harmonie. Ce n'était plus seulement Erromango et son mortel mystère, ni la chambre de Rose-Bay toute baignée de lune, c'était les deux à la fois, et Fabre, éperdu d'amour et d'effroi, tendait ses bras vers le gramophone, comme s'il eût voulu saisir cette chanson et la presser contre son cœur.

Ensuite, regardant si personne ne l'épiait, il était descendu à la plage. Il avait brisé le disque en mille morceaux, qu'il avait enfouis dans le sable, tandis que la mer emportait les fragments de l'étiquette lacérée. Telles étaient les alternatives contradictoires entre lesquelles il était sans trêve tiraillé, tantôt se résignant, curieux même des choses qui allaient venir, de la façon dont l'ange exterminateur se présenterait à lui, tantôt en proie à des accès de terreur panique, et de nouveau prêt à tout tenter pour échapper à son destin. Lucide, avec cela, d'une lucidité quasi extravagante. Il ne gardait guère d'illusions, on s'en doute, sur l'efficacité de son dernier geste. Il avait pu détruire ce plateau de cire noire, mû par la crainte insensée de le voir tomber sous le regard de Jeffries. Mais il savait que les paroles de la vieille romance n'en subsisteraient pas moins en lui, et qu'elles ne s'arrêteraient plus d'y résonner.

Était-il phénomène plus étrange, plus pathétique que cette résurrection, cette matérialisation parfaite d'un être disparu? La jeune femme de Rose-Bay avait bien pu ne passer sur la terre qu'à la manière d'une ombre. Sa nouvelle existence, au contraire, revêtait tous les caractères de la réalité. Elle n'était plus la figure pâle dont les voiles se dissolvaient au petit jour, vaporisés par le brutal et noir soleil d'Erromango. Elle s'était installée, maîtresse inexorable, au chevet de Fabre. Elle ne tolérait pas qu'il la délaissât une seconde. Elle lui mettait ses mains sur les yeux pour l'obliger à ne plus voir qu'elle. Elle refermait le livre qu'il voulait lire, le registre sur lequel il essayait de travailler. Gabriel avait beau annoncer que les indigènes boudaient à la tâche, qu'un agneau était mort dans la nuit, qu'une brebis qui s'était égarée la veille n'avait pas été retrouvée, Fabre l'écoutait à peine. Il souriait. Il était tout à une autre voix qui murmurait : « De quoi t'inquiètes-tu, bien-aimé? Quelques jours seulement te restent à vivre. Laisseras-tu distraire la moindre parcelle d'un trésor qui n'appartient qu'à moi? »

Et lui, lui, dans ce dialogue de tous les instants, il n'était pas le moins loquace. Il n'était plus tenu à sa réserve d'autrefois. Il l'interrogeait. Il apprenait ce qu'avait été son existence à Longstal. Il était arrivé à en reconstituer par le menu chaque épisode. Il savait ce qu'elle avait souffert auprès de son

redoutable époux, après l'avoir quitté, lui, lui qui avait été, il le savait aussi à présent, son seul amour. Jamais deux amants de chair et de sang, dans leurs étreintes les plus passionnées, n'ont réalisé union plus étroite que celle de ce dément et de ce fantôme. Souvent, à l'heure des repas, Gabriel, pénétrant sur la véranda, manquait de laisser choir d'épouvante la vaisselle qu'il apportait. Son maître, assis à table, discourait, faisait des signes, comme si un convive invisible se fût trouvé en face de lui.

*Spring is coming...*

La nuit, c'était pis encore. Claquemuré au fond de sa soupente, le Canaque se bouchait vainement les oreilles, les mêmes éclats de voix continuaient à lui parvenir, pleins tour à tour de douceur et de véhémence, selon que la folie de l'infortuné était sereine et pacifique, ou qu'elle sombrait dans une crise furibonde. Quant à Fabre, il aurait eu tort de se plaindre. Lui, qui, dix ans plus tôt, déplorait les trop courts instants qu'il lui était permis de passer auprès d'elle, n'était-il pas assuré désormais d'avoir pour compagne éternelle celle qu'il n'appelait plus autrement qu'Alice Jeffries?

PIERRE BENOIT.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

# APRÈS LE TRAITÉ DU LATRAN

Les démarches de l'histoire sont lentes.

La Papauté et le gouvernement italien viennent de conclure un accord qui fut considéré comme le seul possible dès le temps de la rupture. Le 6 novembre 1860, dans l'année qui suivit la guerre d'Italie et les préliminaires de Villafranca, Thouvenel, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, écrivait à l'ambassadeur auprès du Saint-Siège, le duc de Gramont : « Combien le rôle du Pape serait plus digne et plus profitable s'il se contentait de réclamer, au nom des principes mêmes du catholicisme, les garanties qu'il lui faut pour l'indépendance de son pouvoir spirituel! Exposée simplement, cette théorie toucherait les consciences et les cœurs, tandis que la revendication de provinces qui ne veulent plus de lui, accompagnée de déclamations contre l'esprit du siècle, poursuivie au prix d'une guerre générale, tranche de la façon la plus pénible avec le caractère du Souverain Pontife..., etc. »

Au même moment, Cavour, parlant au nom de la royauté, qui n'était pas encore la royauté italienne, appelait de ses vœux une négociation pareille à celle que M. Mussolini vient de faire aboutir; s'adressant à un catholique français, familier du Saint-Siège, M. de Corcelle, « il faisait entendre à son interlocuteur, écrit le duc de Gramont, qu'il comptait sur une prochaine retraite des troupes françaises qui permettrait aux Piémontais de les remplacer, *laissant au Pape le Vatican avec la*

*partie de la ville de Rome connue sous le nom de Transtevere, Victor-Emmanuel, roi d'Italie, habitant le Quirinal* (1). » Il avait dit encore : « Vous savez ce que nous avons fait des conseils de l'Europe, quand nous n'étions qu'un peuple de cinq millions d'âmes; croyez-vous que nous serons plus dociles, lorsque nous serons vingt-deux millions de citoyens? »

Par l'intermédiaire d'agents qu'il pouvait croire qualifiés, Cavour aborda franchement le principe d'un renoncement volontaire auprès du Pape, offrant, en retour, d'amples concessions dans l'ordre religieux et disciplinaire. « Saint-Père, disait-il, s'adressant au Pape du haut de la tribune du Parlement, le pouvoir temporel ne garantit en rien votre indépendance, renoncez-y; nous vous donnerons, en échange, les franchises spirituelles que la Papauté réclame inutilement, depuis des siècles, à toutes les puissances catholiques... Ces franchises nous vous les offrons, pleines, entières, absolues; nous déclarerons *l'Église libre dans l'État libre*, et nous inscrirons ce grand principe au statut fondamental du royaume. » Ainsi parlait le libre penseur: ainsi le politique traitait les puissances qui venaient de donner à son peuple la liberté! Pie IX, quoi qu'on en ait dit, ne se laissa pas prendre la main. Il avait la vocation du martyre. Sans se faire la moindre illusion sur la valeur du *grain de sable* où il posait encore les pieds, il entendait « ne le remettre qu'au Christ dont il le tenait ». La négociation du Père Passaglia n'aboutit pas (2).

Soixante-dix ans se sont écoulés; trois grandes guerres ont changé la face de l'Europe. Le débat restait toujours en suspens. Et, soudainement, l'opinion apprend que la négociation a abouti. Pie XI se contente du *grain de sable*. M. Mussolini apporte au Saint-Père une offrande plus large encore que celle que présentait Cavour : l'indépendance, la souveraineté, les garanties, la sécurité, un règlement, un concordat.

Comment une solution si simple et si conforme aux intérêts des parties a-t-elle pu être si longtemps retardée? ou plutôt, comment cet étrange retardement de l'histoire a-t-il pu atteindre si rapidement le but?

(1) L. Thouvenel, *le Secret de l'Empereur*, t. I, pp. 280, 320.

(2) Sur les sentiments de Cavour et le point où en était la « question romaine » au moment de sa mort, voir le curieux article de Bonghi dans la *Revue* du 1er mai 1873.

Depuis 1870, il y avait, à Rome, une situation *de fait*. Le Roi était au Quirinal; les troupes italiennes occupaient, non seulement les anciens États pontificaux, mais la ville. Le Pape vivait enfermé dans le Vatican; mais sa personne, sa souveraineté, son action étaient respectées; il avait ses représentants à l'étranger, un corps diplomatique autour de lui. Une administration importante, avec un personnel considérable, lui obéissait. Nulle difficulté à l'exercice de son pouvoir universel; à chaque changement de pontificat, le Sacré-Collège était libre dans ses réunions, dans ses délibérations, dans ses choix. Les deux pouvoirs vivaient côte à côte; ils s'ignoraient, mais ils se ménageaient. Entre Italiens, on s'était installé dans la combinaison. La barrière consistait en une simple protestation à chaque changement de pape. Que fallait-il donc pour que, les choses étant ainsi, un désaccord vidé de toute réalité se transformât en accord et que le fait devînt droit? Il suffisait qu'une atmosphère nouvelle orientât différemment les volontés et que, le temps ayant fait son œuvre, on s'aperçût, de part et d'autre, qu'il y avait nécessité d'aboutir, et qu'il y avait urgence.

Voyons les choses, d'abord, du côté de la Papauté. Ce que la Papauté défendait, c'était, en somme, un titre *temporel*; or pour défendre le temporel, il faut des armes et des moyens temporels. Ces moyens lui avaient peu à peu coulé entre les doigts. En 1860, le ministre *militaire* du Pape, Mgr de Mérode, se targuait encore de disposer d'une armée de 20 000 hommes. Que lui restait-il après Castelfidardo?

La Papauté avait-elle, d'autre part, quelque chose à attendre des puissances catholiques? L'Autriche, après avoir été battue à Solférino, est battue à Sadowa et s'anéantit à Vittorio Veneto; Napoléon III, qui s'est arrêté de lui-même à Villafranca, s'est débattu dans l'impuissance de trouver une solution : confédération, congrès, occupation, il a essayé tout et il a échoué partout. Ricasoli dit à Reiset : « L'Italie est un engrenage où l'Empereur a mis le pied; tout son corps y passera. » Et, en effet, Victor-Emmanuel est entré à Rome à l'heure où Napoléon était fait prisonnier à Sedan. Ainsi, soit à Rome, soit hors de Rome, les moyens *temporels* manquent.

Jugera qui voudra la politique de Pie IX! Rien de plus émouvant que cette résistance obstinée d'un vieillard doulou-

reux que l'Univers abandonne en le vénérant, en l'aimant. Sur ce calvaire du Vatican, il attendra ! Mais que pouvait-il attendre, sinon la mort ? Léon XIII lui succéda.

Léon XIII était un esprit réaliste, un diplomate. Dans les ressorts secrets de l'Église, dans cette inspiration divine qui reste l'instrument mystérieux de l'histoire, l'Église de Rome s'achemine à des solutions imprévisibles par ses méthodes qui comptent sur le temps. Diplomate et homme d'État, renseigné sur l'impuissance des puissances, Léon XIII a conçu d'avance, — tout l'indique, — le programme à large envergure qui devait transformer, élargir, consolider, comme par miracle, la position de la Papauté. Convaincu que les vieilles formules sont périmées, qu'on ne négocie pas dans sa faiblesse, mais dans sa force, il décale les données du problème et cherche son point d'appui, non plus dans l'étroite Cité vaticane, mais dans l'immense Univers, non plus dans le passé, mais dans l'avenir. D'un coup d'œil, il perce les événements et les transformations prochaines, la condition des ouvriers, l'entrée en jeu de l'Amérique, l'avenir de la démocratie, la ruine prochaine des empires absolus; il a ouvert toute grande la cage du Vatican, et il s'est envolé; sa lumière est dans le ciel : *lumen in cœlo*.

Ce grand pontife laisse la tiare à un saint prêtre italien qui, resserrant le dogme et la discipline dans leur pureté, ne fait nulle concession et maintient le prestige de la sainteté qui sera toujours, pour Rome, la plus haute des politiques.

Benoît XV et Pie XI sont de la tradition de Léon XIII. La grande guerre a éclaté; elle est achevée ; l'Autriche est abattue; la dynastie de Savoie l'emporte. Mais elle est aux abois de son immense effort.

Et voilà que les deux faiblesses sont face à face dans une Italie déchirée, désemparée. Un ressaut du pays cherche et trouve un remède violent dans le fascisme. Le fascisme est un retour à l'ordre.

Mais, si les deux ordres, l'ordre civil et l'ordre religieux, se heurtent, qu'arrivera-t-il?... L'un peut-il se passer de l'autre?

Par la nécessité des choses, la négociation est reprise ; le débat, dont le terrain est parfaitement déterminé, va s'engager.

J'étais à Rome au printemps de 1915. C'était le moment où l'Italie hésitait encore à entrer dans la grande guerre. Je voyais

les deux partis; j'avais des relations suivies avec les deux cours; j'étais reçu des deux côtés avec confiance, avec cette nuance dans l'abandon qui est permise aux personnes chargées de lourdes responsabilités. Il ne m'était pas difficile de savoir que le gouvernement italien ne ferait plus attendre sa décision et je suivais attentivement, dans les confidences et sur le visage des personnages de l'autre cour, les sentiments que déterminerait la solution d'ores et déjà envisagée. Ces sentiments, je les résumerai en un seul mot : une extraordinaire appréhension. L'opinion générale, au Vatican, était que les Empires du Centre finiraient, plus que probablement, par avoir le dessus. Et, alors, le triomphe prévu de l'Empire protestant avec les aspirations trop connues de Guillaume II au *regimen* des âmes, faisait qu'on prenait toutes précautions et que l'on se renfermait dans ce que je pourrais appeler la neutralité de la peur.

Mais une autre terreur, plus immédiate, sinon plus grande, régnait dans les mêmes entourages, celle d'une défaite de l'Italie qui s'accompagnerait d'une crise révolutionnaire. « Par suite de la mobilisation on nous enlève déjà nos gardes, me disait un personnage de l'entourage de Benoît XV, et si la guerre éclate, si elle se prolonge, ce qui paraît inévitable, un désastre, une défaite sur la frontière, l'invasion des provinces du nord, le danger couru, tout déchaînerait, chez ce peuple nerveux, des accès de violence dont nous serions les premiers à pâtir. Nous sommes, ici, avec nos églises, nos autels, nos archives, nos musées, les gardiens de la pensée chrétienne, de la civilisation méditerranéenne, de tout ce que les siècles ont accumulé, dans Rome, de beautés, de traditions, d'incomparables souvenirs pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'humanité. Nous sommes sans armes ; nous n'avons que nos prières. Notre neutralité même n'est pas une sécurité. » Et, d'un geste qui embrassait la colonnade du Bernin et ce magnifique Vatican à la porte toujours ouverte, *episcopi, semper aperta*, le haut personnage répétait la parole des faibles : « Qui donc nous défendra ? » Je me rendis près du ministre compétent et les mesures de sauvegarde furent prises; mais j'avais senti à quel point la Rome pontificale dépendait de la Rome royale. Sans celle-ci, il n'y avait pas, pour celle-là, de sécurité.

Cinq ans après, j'étais encore à Rome en qualité, cette fois,

d'ambassadeur de la République française, avec mission d'assister aux cérémonies de la canonisation de Jeanne d'Arc. La guerre était finie. L'Italie et ses alliés étaient sortis victorieux de la lutte. Benoît XV, reprenant la politique de Léon XIII, élevait une héroïne française au rang des saints; et, selon sa propre expression, la guerrière entrait à cheval, sa bannière à la main, sous les voûtes de Saint-Pierre.

La cérémonie fut magnifique ; le Vatican s'était orné de toutes ses pompes. Mais la ville et le royaume offraient un aspect bien différent. Le désordre était partout : à la gare de Modane, en pleine nuit et par un temps affreux, le train qui nous précédait avait été bloqué par je ne sais quel soviet local; et on avait fait descendre les voyageurs, parmi lesquels les délégués de la Société des nations se rendant à Rome. Je dus user de ma qualité d'ambassadeur pour que le train officiel pût partir et offrir, ainsi, un asile aux personnes si brutalement traitées. Jeanne d'Arc remorquait Genève.

A Rome, les choses n'allaient pas mieux : une grève perlée arrêtait le service des voitures, la distribution du courrier et des télégrammes, le balayage des rues. Un mouvement populaire, dont on pouvait tout craindre, sourdait dans les masses. La détresse avait changé de camp. Dans des circonstances que je dirai tout à l'heure, je fus admis au Quirinal. L'inquiétude ne s'y dissimulait pas. Le parlementarisme en était à la déliquescence; plus de personnel, plus de responsabilité, plus de finances, plus d'ordre dans la rue ni dans les esprits : les proches lendemains étaient pareils à un brouillard dans la nuit. Comme je quittais le palais, quelqu'un me dit : « Si seulement nous avions la République ! »

On n'apprit que peu à peu toute la gravité du mal... Quelles nécessités ont forcé l'Italie à se jeter dans les bras du « dictateur », ce sont des choses qu'il faut avoir vues de près pour les comprendre. Quelques jours après, les chemises noires marchaient sur Rome. Le Roi remettait des pouvoirs dictatoriaux entre les mains de M. Mussolini. Nous avions assisté, en quelques semaines, à la désintégration, puis à la réintégration de l'Italie. Le fascisme avait fait ce miracle. Car, encore une fois, le fascisme fut, en Italie, le restaurateur de l'ordre. Imaginons comment les choses auraient tourné si, après la Russie, — sans parler de l'Allemagne et de la Hongrie, — l'Italie,

avec son tempérament nerveux, avait versé dans l'anarchie!

Tout récemment, comme nous revenions d'Égypte, nous fîmes escale à Palerme. J'avais visité la Sicile, il y avait quelques années. Les quelques heures de l'escale me permirent de revoir la ville, et j'admirai les magnifiques quartiers nouveaux, les avenues, les promenades, les jardins qui étaient, si j'ose dire, sortis de terre, sans porter atteinte au caractère si prenant de la vieille ville. A la fin de la promenade, nous rendions visite à l'aimable femme de notre consul que nous avions connu à Genève. Quelques membres de la société sicilienne se trouvaient auprès d'elle et l'on nous présenta. « Que dites-vous de la face nouvelle de notre ville? » me dit à brûle-pourpoint l'un des invités. Je n'avais qu'à lui exprimer mon sentiment de surprise et d'admiration. « Eh bien! me dit-il, nous devons cela à notre gouvernement. Ces projets étaient dans des cartons depuis quarante ans. Ils n'en seraient jamais sortis. Une parole d'autorité est intervenue. Le coup de baguette a été donné. Voilà ce que nous devons à notre fascisme et ce que l'Italie se doit à elle-même : le fascisme, c'est l'ordre. »

Le fascisme, c'est l'ordre; mais c'est aussi l'Italie. Certes, M. Mussolini est un homme de haute autorité, de caractère souple, d'intelligence supérieure; mais surtout, il a, dans sa nature, un trait marquant : c'est le besoin d'organisation. J'ai, dans ma collection d'autographes, une lettre de lui, bien antérieure à la guerre; elle est écrite de cette belle écriture régulière, marque d'une grande domination sur soi-même. La lettre est adressée, par le rédacteur de l'*Avanti*, à un socialiste français, et j'y lis cette phrase : « Vous autres, socialistes français, vous ne ferez jamais rien, car vous n'avez pas le sens de l'ordre. » Toute la carrière de l'homme d'État est dans ces trois lignes du révolutionnaire.

Cela dit, si M. Mussolini a réussi, c'est qu'il a saisi, plus qu'un autre, le sens de l'Italianité actuelle. Cent ans de passion pour l'unité, c'est un siècle d'autorité sur soi-même et de discipline volontaire. Un peuple aussi intelligent que le peuple italien ne pouvait pas jeter cela au tas de chiffons de l'anarchie. Ce n'est pas seulement la bourgeoisie capitaliste, comme on s'amuse à le dire, qui a réagi contre le parlementarisme nittiste et le terrorisme soviétique, c'est toute cette Italie vibrante d'un patriotisme ardent et du sentiment de l'honneur. Il y a un incontes-

table rapport entre le dégoût qui souleva le cœur du peuple après les années vingt et le sentiment qui avait vomi, soixante-quinze ans auparavant, le roi Bomba.

Si l'on veut se rendre compte de l'idée que se fait d'elle-même l'Italianité à la veille même de l'accord, qu'on se réfère aux paroles prononcées par le cardinal Ceretti, — qui passe, décidément, à l'état de *missus dominicus* du Pape actuel, — quand il célèbre « ce monument de l'esprit d'italianité, dû indubitablement à l'œuvre du régime et à la fascination qu'exerce le nom de Mussolini dans les pays les plus lointains ». Des gens qui tiennent ce langage ont, en eux, un ressort qui n'est pas seulement individuel, mais hautement national. Le fascisme fut donc un mouvement italien *total*. Il ne s'agit pas de savoir s'il laisse des éléments respectables en dehors de lui, s'il n'a pas ses excès et ses violences. On peut se demander s'il survivra au chef qu'il a su se donner. Sans doute, il présente les défauts et les faiblesses de toutes les choses humaines, et ce sera peut-être un jeu d'écrire, un jour, *le Dictateur*, comme Machiavel a écrit *le Prince*.

Mais, ce qui ne peut être mis en doute c'est que le besoin étant *total* en Italie, ne pouvait pas ne pas frapper aux portes du Vatican. Des deux côtés on s'y attendait. La Papauté s'était munie d'armes nouvelles, de même que l'Italie relevée se tenait fière dans sa force; les parties se mesuraient du regard et, si je puis dire, avec une sorte de fermeté bienveillante. La génération de la lutte avait disparu; les conflits d'amour-propre étaient apaisés; on s'était rendu, sans l'avouer, des services réciproques. Pie XI, le jour de son accession au trône pontifical, allait donner bientôt la bénédiction *urbi et orbi* de la fenêtre du Vatican.

Encore un souvenir. A l'issue de la cérémonie de Saint-Pierre où Jeanne d'Arc avait été canonisée, j'eus à remettre mes lettres de congé au pape Benoît XV. Le Souverain Pontife m'avait autorisé, par son accueil si hautement bienveillant, à lui parler avec la confiance respectueuse d'un Français, d'un catholique, accrédité auprès de lui pour une telle mission. Quand le Pape me congédia et qu'il se leva pour me reconduire, j'osai m'arrêter un instant et je lui demandai l'autorisation de lui faire une confidence, presque un aveu. Il m'encouragea du geste. « Sainteté, lui dis-je, maintenant que ma mission officielle a pris fin, et que cet uniforme va être remplacé par

le vêtement civil, j'ose dire à Votre Sainteté que, partant pour Paris, ce soir même, je vais demander une audience à Sa Majesté le roi d'Italie. — Oh! me dit le Pape, cela ne se fait pas! — Et c'est pourquoi je ne veux pas le faire sans que le Souverain Pontife le sache. Mais le Roi a été notre allié fidèle pendant la guerre. Plusieurs fois, il m'a reçu à son état-major; il m'a lui-même conduit sur le front de ses troupes et dans les tranchées. Ce sont des souvenirs qui ne s'oublient pas. Il est de toute impossibilité, qu'étant venu à Rome, étant descendu à deux pas du Palais Royal, la cérémonie ayant eu un tel retentissement, j'efface de ma mémoire les liens existant entre les deux pays et la gratitude personnelle qui m'est un devoir. » Le Pape me regardait en hésitant. « Mais, avez-vous réfléchi aux conséquences? me dit-il. — Certes, Votre Sainteté me permettra de les Lui indiquer telles que, selon moi, elles peuvent se produire. Le passé est le passé : il faut tourner les yeux vers l'avenir. De bien regrettables ruptures sont venues de certaines lacunes du protocole; si elles eussent été comblées à temps, M. Loubet aurait pu, comme il le désirait, être reçu au Vatican. Aujourd'hui, laissez aller les ambassadeurs; les chefs d'État viendront après; et l'on ne verra plus se reproduire les malentendus que ma mission a pour objet de dissiper. » Le Pape sourit; sa main, — cette fine main de gentilhomme, — se tendit vers moi : « J'ignore », dit-il.

Le roi Victor-Emmanuel voulut bien me recevoir. Quinze jours après, paraissait le *motu proprio* par lequel le Pape réglait le protocole des visites futures des chefs d'État des pays catholiques et la cérémonie de réception au Vatican.

Benoît XV n'avait-il pas déclaré déjà, par la voix du cardinal Gasparri, « qu'on n'attendait le règlement convenable de la situation du Saint-Siège que *du triomphe des sentiments de justice qu'il souhaitait de plus en plus larges au sein de la nation italienne* » ? Les positions nouvelles étaient déjà prises. Le rapprochement avait trouvé sa voie. On a su, depuis, que certains cardinaux avaient été, d'ores et déjà, consultés. Il n'y avait plus qu'un pas à faire (1).

(1) Sur les dispositions du pape Benoît XV et sur le point où en étaient les choses au moment de sa mort, voir le beau livre de Jean Carrère, *le Pape*, (Plon, 1924), où se trouve, aussi, le discours de M. Mussolini prononcé en juin 1921, et qui marque une première évolution vers le Vatican (p. 287)

L'Italie sentait bien, des deux côtés, qu'elle était dans une impasse. D'une part, le Saint-Siège était livré sans défense au caprice des événements, et, se trouvant dans Rome même à la merci d'un coup de main, il ne pouvait s'adresser qu'à regret à la puissance qui le tenait bloqué dans sa prison de marbre : et cela, au moment où s'était élargie jusqu'aux confins du monde son autorité spirituelle. L'immense édifice du catholicisme reposait sur cette base fragile, *un grain de sable*, selon la clameur de Pie IX. Qu'avait-il besoin d'États plus ou moins étendus, quand il avait le dominium universel? Le temporel ne pouvait pas être, plus longtemps, un obstacle au spirituel. Selon le mot du cardinal Gasparri : « Nous avons autre chose à faire qu'à régler des grèves de tramways ». Puisque le gouvernement italien s'entend à cela, qu'il s'en charge! Au Saint-Siège, deux choses suffisent : l'honneur et la sécurité.

En même temps, le gouvernement italien, le gouvernement de l'ordre, ayant conscience de sa force nouvelle, sentait plus que jamais sa faiblesse congénitale. Être à Rome en « violateurs du droit »; les peines ecclésiastiques, l'éloignement des autels, sauf par une condescendance tolérante, avec, chaque fois, la blessure renouvelée!... Douleurs intimes, embarras, pesante entrave! Et le plus grand mal encore n'était pas là. Il était dans le fait qu'au moment où l'unité était achevée et victorieuse, au moment où l'Italie et l'Italianité étaient à l'essor, l'âme de la nation se sentait déchirée; l'élite était ou paraissait divisée, là surtout où l'on avait besoin d'elle, dans l'action internationale. Pour parler le langage de la politique, le gouvernement italien, du moment où il avait pris avec M. Mussolini le parti de l'ordre contre le désordre, le parti de l'expansion contre le rétrécissement, se trouvait incomplet, boiteux et claudicant, parce que, *étant à droite, il n'avait pas de droite*. La droite se séparait par un mouvement réflexe, si l'on touchait à ses croyances, aux susceptibilités de sa conscience, au domaine des âmes. Le fascisme avait bien essayé de marcher quand même et de passer outre; on avait laissé des foules aveugles briser les portes des couvents; on s'était, un moment, tourné le dos; puis, par la force des choses, on s'était rapproché. Car, comment jouer la partie de l'autorité entre les deux fronts opposés, et contre les destructeurs, quand on est, tous ensemble, des mainteneurs?

Pour la Papauté, l'accord était nécessaire, pour le gouvernement italien, il était indispensable.

* * *

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur le pacte qui vient d'être conclu, en tant qu'il se rapporte aux relations du Saint-Siège et de l'Italie. Il faudrait une connaissance exacte et une étude complète du traité lui-même : qu'il soit permis, cependant, de présenter quelques observations sur ce qui est connu et d'après les communications que la bouche même du pape Pie XI a faites au public.

Remarquons d'abord, que, jusqu'ici, c'est le Saint-Père seul qui a pris la parole. Par une déférence remarquable et un tact, où il y a quelque prudence, M. Mussolini se tait. Il parlera, annonce-t-on, devant le Parlement; et là, il exposera son point de vue et ses raisons.

Le Vatican a insisté jusqu'ici, sur les trois points suivants :

1° la Suzeraineté;

2° la Sécurité;

3° le Concordat avec l'Italie.

*La Suzeraineté et la Sécurité.* — Le règlement de la question de suzeraineté et de Rome-capitale est présenté comme la simple reconnaissance d'un fait. A ce point de vue, Pie XI, dans sa déclaration, passe l'éponge sur le passé. Il oublie. « S'il ne s'était agi que de cela, dit-il, et de régler, dans les limites les plus indispensables, la condition définitive et essentielle du Saint-Siège et du pontife romain, c'eût été œuvre extrêmement simplifiée... » L'effondrement des garanties internationales, la désuétude de la loi des garanties, l'exhaussement de plus en plus frappant de la puissance spirituelle dans l'univers avaient fait leur œuvre : ce qui restait à régler, ce n'était ni une question de limites, ni une question de territoire, ni même une question d'État. C'était une question de paix avec l'Italie et, par suite, une question de confiance.

La souveraineté pontificale planant, en raison de la position prise par la Papauté depuis Léon XIII, au-dessus de l'espace et au-dessus du temps, il suffisait de mettre au point le détail des contacts romains et des relations mutuelles qui ne pouvaient, désormais, s'établir que dans la confiance. Or, qui dit confiance dit concorde. On allait donc droit à un *Concordat*.

Ainsi la solution se dégagea : s'en rapporter au pouvoir de fait, à celui dont les sentinelles veillent, depuis de longues années, aux portes du Vatican; accepter, comme cadre établi, les engagements pris par le pouvoir royal à l'égard de lui-même. Le domaine de Saint Pierre se trouvait ainsi, dans la mesure du possible, mis à l'abri des coups du destin.

Dans les paroles adressées par le Pape aux étudiants catholiques, j'ai retrouvé l'écho des confidences émues que j'avais entendues, il y a douze ans : « Ce territoire est petit; mais il est le plus grand du monde si on considère quelles reliques, quels trésors d'art et de science il contient. Il n'y a pas de territoire plus précieux... » La sécurité est donc assurée maintenant, par la seule force qui puisse humainement se perpétuer à Rome, celle du gouvernement italien. Plus il sera fort, plus l'ordre sera garanti.

Observons qu'avec cette vue si ferme de ce qui est possible et raisonnable, le Saint-Siège ne se laisse pas entraîner à un abandon absolu. A tout événement, certaines précautions sont prises. Le Souverain Pontife dit, lui-même, que la grandeur du territoire importe peu. Une pineraie de plus ou de moins, quelques lieues carrées de plus ou de moins, même un accès à la mer, dans les conditions de la vie moderne, sont d'efficacité nulle. On a pensé à autre chose : la Cité vaticane serait entourée de murailles comme protection immédiate; elle aurait aussi une gare de chemin de fer. Pourquoi pas un parc d'avions ?... De toute évidence, on cherche la sécurité par les moyens modernes, non dans la stabilité, mais dans la mobilité.

Cette conception d'une « Cité vaticane », protégée, mais libérée, présente, en ce qui concerne la population qui l'habitera, certains traits singuliers qui donneront sans doute de la tablature aux juristes qui auront à interpréter et à appliquer le pacte. Existe-t-il actuellement dans le droit international, quelque chose qui ressemble à cette cité privilégiée, à ce couvent demi-religieux, demi-politique, à ce « Phanar » où le vicaire du Christ, entouré des siens, jouira du privilège de souveraineté, limité, par le Saint-Siège lui-même, à ce qui concerne l'exercice de sa mission spirituelle (1)?

(1) Fait assez curieux, Napoléon III, dans ses rêveries, songeant à quelque combinaison analogue pour résoudre la question romaine, avait fait étudier la situation spéciale et les privilèges de la ville de Londres!

Les communications livrées jusqu'ici à ce sujet ont déjà attiré l'attention sur la singulière conception d'une *double nationalité* qui deviendra celle de ces abeilles travailleuses de la ruche vaticane. Le principe n'est pas nouveau. L'Empire allemand l'applique aux sujets des États fédérés. Mais on sent assez combien cette même conception va se trouver plus originale, quand il s'agira de ces fonctionnaires, de ces abbés, de ces moines, de ces *monsignori*, de ces célibataires, en un mot de cette société singulière qui, pour la plus grande partie, ne se recrutera que par le dehors. Que de problèmes nouveaux et délicats, si l'on considère soit l'origine, soit les fonctions, soit les intervalles de séjour ou d'absence, soit même le va-et-vient de l'existence journalière ! Le pacte a dû se prononcer sur la juridiction. Mais les commentateurs du droit civil et du droit canon auront fort à faire à régler les « cas » éventuels, au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

Les principes étant posés, l'application, comme l'indique le Pape lui-même, avec cette largeur de vues qui caractérise toute son œuvre, dépendra surtout du bon vouloir de l'Italie. Ceci nous ramène à la confiance et à cette autre parole du Saint-Père qui est le nœud même de la négociation et de l'accord : « Le traité conclu entre le Saint-Siège et l'Italie n'a pas besoin de beaucoup de justification, soit intérieure, soit extérieure, parce que, en réalité, il y en a une qui est la plus importante et qui est définitive : *cette justification, c'est le Concordat.* »

Rien de plus vrai, et rien de plus fort. Tant vaudra l'Italie, tant vaudra le traité.

*Le Concordat.* — C'est affaire aux canonistes d'analyser, de commenter et de critiquer les multiples articles de cette partie de l'accord qui, ainsi tirée du rang, est présentée comme le véritable traité. Au point de vue général, le Concordat peut se résumer en deux mots : l'Italie vivra en bonne et entière harmonie avec le Saint-Siège ; les deux pouvoirs, au lieu de se combattre, collaboreront ; ils consacreront ensemble tous leurs efforts à créer, autour d'eux et dans cette Italie d'où nous sont venues tant de renaissances, une humanité plus haute et mieux ordonnée.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les deux glaives se sont croisés. Le moyen âge avait été ensanglanté de ces atroces

querelles. Or, à la fin, la lassitude d'une lutte stérile, le besoin de repos, le mépris de l'intrigue politicienne, la conscience des dangers extérieurs que courait une Europe divisée, avaient fini par convaincre les détenteurs des deux pouvoirs que l'heure était venue de mettre fin à ces décevantes partialités. Les plus sages pensèrent qu'en se faisant des concessions mutuelles, en élaborant des pactes mûrement étudiés, on établirait une bonne fois la paix. Telle fut la politique des « Locarnos » de ce temps-là, qui s'appelaient les Concordats. Ils remontent, en gros, au xv^e^ siècle et au pontificat de Martin V.

La France a connu le Concordat de François I^er^ et le Concordat de Napoléon, par lesquels de grandes querelles, en apparence inexpiables, furent apaisées. Il est assez curieux que, de nos jours, des hommes publics qui ont toujours le mot « paix » à la bouche, se fassent un monde de la « concorde »... Ils ignorent.

Quoi qu'il en soit, c'est à la politique de François I^er^ et de Napoléon qu'en revient M. Mussolini, de même que Pie XI trouve une nouvelle et sage application de la politique de ses prédécesseurs, en remontant jusqu'à Martin V. Les deux pouvoirs mettent fin à une querelle impuissante en signant un « Concordat ».

Tout concordat s'adapte, par la nature des choses, aux besoins de chaque peuple particulier et aux conditions de la religion elle-même, parmi ce peuple, dans le temps où le pacte est signé. La Papauté, avec sa patience et son indulgence expérimentée, conforme ses propres formules disciplinaires aux circonstances et aux nécessités diverses. De nombreux peuples catholiques vivent sous le régime de la séparation, et ne s'en portent pas plus mal. Cependant, en Italie, le désordre religieux, tel que le dépeignent les autorités ecclésiastiques, était tel qu'il a fallu reprendre l'œuvre *ab ovo*. Il a fallu faire du neuf, tant le reliquat du passé était vieilli et usé. De telle sorte que l'acte qui vient d'être signé établit le mécanisme le plus moderne, le moteur le plus perfectionné, applicable au peuple italien d'aujourd'hui, pour faire fonctionner au mieux la collaboration entre les deux puissances : nouvelle organisation des diocèses, fonctions pastorales, engagement envers le gouvernement, nomination des archevêques et des évêques, sort des congrégations religieuses, enseignement religieux dans les écoles,

assistance spirituelle dans l'armée et la marine, missions au dehors, toutes ces questions sont résolues de telle sorte que, non seulement les conflits soient prévenus, mais que l'harmonie règne partout : il s'agit de donner à ce peuple une éducation forte et de l'*élever*, dans tous les sens du mot, selon les préceptes du Christ.

Une des conditions du Concordat, qui met le mieux peut-être en évidence le but que se sont proposé les deux parties, est celle qui concerne le mariage religieux. Selon nos habitudes d'esprit, on pourrait trouver, en ce point, une régression vers le moyen âge qui attribuait au mariage religieux une autorité de réglementation civile. L'article du nouveau Concordat dit, en effet, que « le gouvernement italien reconnaît au sacrement de mariage réglé par le droit canonique, des effets civils ». Quelques-uns s'étonneront; d'autres admireront, et voici pourquoi : l'un des plus graves problèmes de notre temps est, à coup sûr, celui de la natalité. L'économique moderne a eu pour effet de porter atteinte au développement des familles et à la loi divine : « Croissez et multipliez ». Il est de fait que les familles nombreuses sont, en général, des familles religieuses. Le prêtre enseigne le devoir du mariage; il veille à la pureté des mœurs, met l'adolescence en garde contre le désordre, honore la mère dans la famille et la famille dans la mère. Et son action est efficace; voilà ce que la statistique démontre. Or, s'il est un pays qui doit sa force à la natalité nombreuse, c'est l'Italie; s'il est un pays qui ait à s'inquiéter de l'abaissement de la natalité, déjà assez sensible, c'est l'Italie; s'il est un pays qui entende maintenir, à tout prix, sa faculté créatrice, c'est l'Italie. Et voilà ce que l'homme d'État aux vues hautes et aux résolutions fermes, a compris. Il a compris et, selon son caractère, il a agi. Comme à Palerme, s'étant décidé, il a décidé. J'avais déjà signalé ce genre d'intervention comme étant celui de Bonaparte dans l'achèvement du Code civil : vouloir, trancher, tirer les compétences de leur irrésolution, telle est l'autorité du commandement!

Italianité, le mot exprime le sens profond du pacte concordataire. Qui s'en étonnera, puisqu'il s'applique spécialement à l'Italie? Paix et pacification au dedans, épanouissement et expansion au dehors. Passant par-dessus les « fétiches » libéraux et radicaux, le gouvernement reconnaît à l'autorité ecclé-

siastique la liberté d'action que comporte le temps, pour qu'elle agisse sur un terrain où elle a fait ses preuves. Ainsi se présente, dans quelques-uns de ses caractères, l'expérience, si curieusement moderne sous son nom ancien, qui va s'essayer dans un des grands pays européens. On la jugera aux résultats.

Pie XI a bien raison de dire qu'il fallait un pape alpiniste pour voir les choses de si haut, et qu'il fallait un pape bibliothécaire pour trouver ce trésor caché dans la poussière des archives. Mais, dans son esprit de justice, il ne manque pas de signaler aussi la présence au pouvoir d'un homme capable de donner les mains à une telle réforme : *Un homme s'est rencontré*... « Nous avons été noblement secondé de l'autre côté ; et peut-être fallait-il cet homme que la Providence nous a fait rencontrer pour que cette expérience aboutît... » Oui, il fallait à M. Mussolini un grand courage comme il fallait un grand esprit de décision et une étonnante persévérance au Souverain Pontife lui-même.

« L'expérience » réussira, si la volonté d'un seul peut rayonner au-dessus de sa courte vie humaine, si un pacte signé peut s'imposer à tout un peuple jusque dans les générations futures, et si une rencontre de bons vouloirs actifs peut orienter définitivement la conscience nationale vers un parti pris de discipline et de paix si contraire aux doctrines vulgarisées depuis longtemps. Le succès est à ce prix. Car dans les problèmes où se débat l'humanité, l'Éternel lui-même a besoin de la durée.

* * *

Admettons ! Le règlement de la question romaine est bon pour le Vatican, bon pour l'Italie. Mais les autres puissances catholiques n'ont-elles pas à appréhender cette étroite union de la plus grande puissance morale du monde avec la nation jeune, ardente, ambitieuse, qui va pouvoir exercer, désormais, sur la première, une emprise unique, par le territoire, par le personnel, par une collaboration de chaque jour dans les œuvres nationales et internationales ?

N'avez-vous pas lu le passage de la Convention relatif à « l'action catholique », la clause par laquelle l'État reconnaît les organisations existantes dans le cadre de l'action catholique *italienne*, en tant que ces organisations, conformément aux directives du Saint-Siège, déploient leur activité en dehors de

tout parti politique et sous la dépendance immédiate des hiérarchies de l'Église, pour la diffusion et la réalisation des principes catholiques ? N'avez-vous pas lu les articles de la presse italienne ?...

S'il était nécessaire d'avoir quelque précision au sujet de ces indications et de ces prétentions, il n'y aurait qu'à écouter encore le Pape lui-même et les interprètes naturels de sa pensée. Le Pape, ayant convoqué les ambassadeurs et les chefs des missions diplomatiques au Vatican, s'est expliqué clairement devant eux : « On s'est demandé, a-t-il dit, si le Pape, en faisant cette convocation, avait eu la pensée de demander une autorisation ou un assentiment préalable ou de se procurer une garantie des Puissances en faveur du nouvel état de choses... Nullement. Il s'agit simplement d'avertir le monde et non de solliciter de lui un assentiment, un consentement, une garantie. Le Pape sait fort bien que les garanties vraies et le progrès, il ne peut les trouver que dans la conscience et le sens de justice du peuple italien, et surtout, dans cette assistance promise au vicaire du Christ : car, pour ce qui est d'autres garanties, n'a-t-on pas vu que le temporel pontifical figurait encore sur les cartes géographiques ? »

Ainsi, les Puissances sont tenues en dehors de l'accord et de la situation nouvelle qu'il crée. Rien n'est changé à leur égard. On ne leur demande rien, on ne les consulte en rien, on n'a nul besoin de leur garantie, mais on veut qu'elles sachent. Comme nous le disions tout à l'heure, la Papauté passe l'éponge ; elle a oublié. A tout cela rien à dire. Pour ce que les garanties internationales ont pesé dans l'histoire, il est bien permis de les passer par prétérition !

Au fait, quelles sont donc ces « Puissances catholiques » pour qu'il en soit fait état ? Est-ce la France ? Est-ce l'Autriche ? Est-ce l'Espagne ? Est-ce le Portugal ? Est-ce la Bavière ? Est-ce la Belgique ? Encore une fois, qui sont-elles et quelles sont celles qui auraient, le cas échéant, la volonté de s'engager, si l'on s'adressait à elles ? De toute évidence, au point de vue politique, la « question romaine », qui encombre les manuels d'histoire, n'est pas seulement embarrassante et mal posée, elle est périmée. Pas une Puissance au monde n'a pris fait et cause pour ou contre Rome capitale, depuis qu'a eu lieu le simulacre de brèche à la Porta Pia. Il y a eu, dès lors, fait accompli. La

France, qui avait été la plus tenace dans son dévouement de fille aînée de l'Église, a su ce qu'il lui en coûtait... Nous reparlerons de la France.

Donc, pour ce qui concerne son caractère international, le sens du contrat notifié au monde est très clair: il délivre l'Église du temporel et, selon le système inauguré par Léon XIII, il la consacre à sa mission spirituelle. Quant aux relations spéciales avec l'Italie, le cardinal Dubois, qui revient de Rome, a donné, sur ce point, une indication des plus frappantes : « On prétend, a-t-il dit, que la dépendance du Pape à l'égard de l'Italie sera resserrée et alourdie par ce traité. Quelle erreur évidente ! Cet accord a précisément pour but et pour effet de reconnaître, de proclamer et d'assurer aussi la pleine et souveraine indépendance du Pontife romain. Au lieu de résider sur un territoire italien dont il ne possédait que la jouissance et non la propriété, le Pape habitera chez lui, dans son domaine propre, ou plutôt, si petite qu'en soit l'étendue, dans son royaume. »

Oui, le Pape a entendu expliquer qu'il se débarrasse du fardeau de la politique en même temps qu'il se dégage du souci du temporel, une fois son indépendance sauvegardée. Il s'attache à la parole du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

On a parlé d'une accession du pouvoir pontifical à la Société des nations. Rome a tout de suite démenti : une telle résolution eût été, en effet, en contradiction absolue avec l'ensemble du système qui vient d'être inauguré. La Papauté n'entrera dans aucune assemblée où des intérêts, où des conflits temporels sont en jeu. Si elle doit, un jour, figurer dans quelque réunion solennelle, c'est qu'on recourra à ses prières, à son arbitrage, ou bien, peut-être, à sa présidence. Mais elle ne se mettra jamais en situation d'être en échec ou en minorité. Elle est maintenant chez elle, indépendante et sans liens autres que volontaires avec qui que ce soit, — même avec l'Italie. Sa mission est ailleurs.

Le vicaire du Christ a son devoir propre. Il a été dit aux apôtres : « Allez, évangélisez ! » Et c'est ce devoir que Pierre et ses successeurs, depuis deux mille ans, n'ont cessé d'accomplir et qu'ils accompliront jusqu'à la fin. Leur fonction éminente est de répandre dans le monde la parole du Christ; et si l'on y réfléchit, c'est la civilisation méditerranéenne, c'est le secret sublime remontant, soit par élection du peuple de Dieu, soit

par révélation du fils de Dieu, jusqu'à la volonté du Créateur, jusqu'aux traditions humaines les plus hautes et que, sans elle, ignorerait l'Univers : pour l'aider dans cette tâche, elle a trouvé le concours des nations européennes ; il n'en est guère qui ne se soient enrôlées sous sa bannière et qui n'aient poussé, aux divers temps de l'histoire, leur « Dieu le veut! »

Longtemps la France a eu le privilège des *Gesta Dei per Francos*. Mais, maintenant, nous avons rompu de sang-froid cette « concorde » que l'Italie vient de renouveler. Ne nous plaignons donc pas : si l'on nous oublie, nous avions oublié. Le système des concordats, c'était justement l'harmonie des efforts, la collaboration pour les hautes tâches d'expansion et de civilisation, le travail commun en vue d'un idéal supérieur. Ces tâches, la France, qui les a parfois négligées, y a-t-elle définitivement renoncé? Je ne le crois pas. Mais elle ne peut se fâcher que le Saint-Siège, dans l'impossibilité où il est, quant à lui, d'interrompre un moment sa mission, enveloppé par cette ardeur pressante de l'Italie, sentant quel ouvrier de la Catholicité peut devenir l'Italianité, s'adresse à elle, à défaut d'autres et accepte les offres de concours que lui apporte un régime expansionniste avant tout.

Pour nous, la vraie question est là : il n'y en a pas d'autres. Est-il dans nos intentions de renoncer à notre expansion civilisatrice, méditerranéenne, chrétienne? Entendons-nous nous cantonner dans notre querelle intérieure? Alors, si la nation se désintéresse, il ne restera à nos catholiques qu'à suivre leur conscience et à accomplir leur devoir dans les limites, évidemment bien restreintes, de la séparation.

Si, au contraire, notre volonté de propagande reste toujours la même, et si nous nous rendons compte que l'univers, habitué à la parole de la France, au parler de la France, désire passionnément l'entendre encore, notre devoir est tout indiqué : ne rien négliger et ne rien envier de tout ce qui se peut faire en commun ou parallèlement par tous les fils de la civilisation. La Papauté est à Rome; elle traite avec l'Italie, comme elle traitait hier avec d'autres puissances, et comme elle traitera demain avec telles autres; mais elle n'appartient à personne, pas plus à l'Italie qu'aux autres. Elle fera, selon l'objet de sa mission, tout ce qui sera nécessaire pour que des collaborations semblables et simultanées ne se nuisent pas. Sa propre

indépendance spirituelle, bien au-dessus de son indépendance matérielle, est à ce prix. C'est dans cet équilibre qu'elle a toujours trouvé sa force et qu'elle la trouvera dans l'avenir.

L'Église a, au cours de son existence, vécu en contact étroit avec toutes les dominations; elle a souvent partagé leur sort; elle les a honorées, comblées de ses faveurs, de ses hommages; souvent on l'a cru subordonnée. L'était-elle? Était-elle subordonnée à l'Empire romain? Était-elle liée au sort de Byzance? au sort de Charlemagne et de sa dynastie éphémère? Était-elle, dans le temps du grand schisme et de l'exil d'Avignon, subordonnée à la couronne de France? L'Empire des Barberousse a dominé l'Italie : lui était-elle subordonnée? La maison d'Espagne, puis la maison d'Autriche ont dominé la péninsule morcelée; était-elle subordonnée à l'Espagne et à l'Autriche? A-t-elle reculé devant Louis XIV? A-t-elle reculé devant Napoléon? L'Église a fait ses preuves. Elle est ce qu'elle est. Elle ne pourrait pas être autre, ses chefs le voudraient-ils; elle se tournerait contre elle-même, si elle n'était plus toute à tous. Voilà ce qui est assuré et voilà ce qui est rassurant.

Revenons à la France. Après ce pacte, une question donc se pose pour elle, comme elle se pose pour d'autres : restera-t-elle en dehors du mouvement d'expansion et de propagande mondiale où elle se rencontre avec l'Église et où elle s'est montrée si active jusqu'ici? Je ne dis pas : bouderons-nous? mais je demande : nous déroberons-nous?

Franchement, je ne crois pas. M. Briand, dont la carrière politique s'est dessinée, avec son caractère si remarquablement conciliateur, dans la discussion de la loi de séparation, a pris l'initiative de féliciter le premier, au nom de la République française, le Vatican de l'accord avec l'Italie, « comme de tout ce qui peut contribuer à la paix ». Parole infiniment sage; mais, puisqu'il s'agit de la paix, étendons la paix jusqu'à la « concorde », et la chose est au point!

L'approbation, donnée par l'opinion française à la démarche que le ministre des Affaires étrangères a prescrite à notre ambassadeur près du Saint-Siège, prouve que cette instruction répond au sentiment du pays. La politique n'est pas chose immuable; elle a ses évolutions et ses transformations, comme la vie. Et je m'étonnerais bien que la masse de ce pays, si actif, si généreux, s'obstinât, en présence de l'activité universelle,

dans des formules périmées et qui n'aboutissent à rien. L'anticléricalisme, en somme, n'est qu'une négation. On y a versé, à un moment donné, beaucoup de passion inemployée. Mais l'heure n'y est plus. Tout ce que l'on peut lui accorder, maintenant, c'est le silence, — avec le sourire, si vous voulez.

Ce qui se passe à Rome ne lui facilitera pas une reprise, d'ailleurs bien douteuse, dans l'état actuel des esprits. La France resterait isolée dans le monde, si elle s'enfermait dans une intolérance sans objet et dans le refus de son propre bien. Que gagnerait-elle à abandonner cette haute mission civilisatrice et annonciatrice qui fut toujours la sienne? Le peut-elle même, et si elle rencontre des forces de même origine, de même parenté et de même but, les combattra-t-elle ou les négligera-t-elle?

Il ne s'agit pas de revenir jusqu'à ce pacte de « concorde » que nombre d'entre nous avons défendu, non sans raison, — on le voit et on le verra dans l'avenir. C'est entendu, la séparation existe. Tout le monde l'accepte. Il ne nous convient pas d'imiter qui que ce soit, ni de changer de méthode tous les dix ans. Chacun ses procédés, chacun son tempérament.

Cela dit, dans le régime actuel de sages mesures de réadaptation peuvent être prises pour que des influences exclusives ne s'exercent pas, auprès et au loin, à notre détriment; dans le choix des évêques, dans le recrutement des missions, dans l'enseignement religieux, dans la cordialité des rapports, le principe de la laïcité, que tout le monde accepte, peut se prêter à quelques adoucissements. La France a-t-elle quoi que ce soit à craindre au dedans?.. Et, au dehors, elle a tout à gagner. C'est certainement de ce côté, du côté extérieur, que les regards de la France doivent se tourner avec le plus d'insistance. Je le disais ici même, en revenant de mon voyage d'Égypte : c'est grande pitié à l'influence française quand on l'envisage au loin. Et, il ne s'agit pas seulement de notre influence, de notre fonction mondiale, de notre culture, de notre idéal, il y va aussi de notre intérêt le plus immédiat, si la politique se ramène uniquement à la considération des intérêts... Mais non, la France voit plus haut et plus pur. Elle n'a jamais renoncé à sa haute mission d'amitié et de fraternité dans le monde. Elle aussi « évangélise ». Ce n'est pas notre démocratie qui va renoncer ou passer la main !

G. Hanotaux.

## UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE

# PHILIPPE II
# CONTRE ANTONIO PEREZ

C'est une étrange histoire que cette espèce de duel qui, pendant près de vingt ans, au milieu des plus extraordinaires péripéties, se soutint et s'éternisa entre le redoutable Philippe II et son non moins redoutable secrétaire, le très astucieux et perfide Antonio Perez.

On nous dira peut-être : « A quoi bon exhumer cette lointaine aventure, cette horrifiante série de cruautés et de vilenies? » Évidemment, cela manque un peu d'actualité. Mais tant pis pour l'actualité, si cette vieille histoire est, en même temps qu'une des plus romanesques, des plus dramatiques et des plus colorées, une des plus évocatrices de toute une époque. J'ajoute que ce fut une véritable « affaire », comme nous disons aujourd'hui, — une affaire sensationnelle, qui, par son importance européenne et quasi mondiale, par les proportions extravagantes qu'elle prit, par les passions furieuses qu'elle déchaina, ne peut être comparée qu'à cette célèbre affaire qui, il y a trente ans, agita notre pays et, on peut le dire, le monde entier, et le divisa en deux camps également acharnés. Elle s'y compare encore par son caractère en quelque sorte cryptographique. C'est une « ténébreuse affaire » qui eût réjoui un Balzac, avec des parties d'ombre qui paraissent

*Copyright by* Louis Bertrand. 1929

à jamais irréductibles ; un écheveau d'intrigues aux fils extrêmement compliqués et embrouillés, — une affaire de trahisons, de dépêches falsifiées, d'empoisonnements et d'assassinats, histoire sur laquelle les documents authentiques ne projettent qu'une lueur très insuffisante et qui, dans ses parties essentielles, semble devoir rester toujours hypothétique.

On ne se flatte pas de la débrouiller, d'apporter une solution nouvelle aux problèmes qu'elle pose. Mais, comme disait autrefois Brunetière : « l'intérêt et le profit de ces problèmes historiques, — par les recherches qu'ils exigent, la connaissance des hommes, des mœurs et des temps, — est bien moins de se laisser résoudre, que de nous faire pénétrer plus avant dans l'esprit ou l'âme même d'un siècle... »

« L'âme » que l'on voudrait essayer, ici, de pénétrer davantage, d'éclairer dans le secret dédaigneux où elle se retranche, c'est celle de Philippe II, qui s'est engagé à fond dans cette affaire, avec tous ses amours et toutes ses haines, toutes ses passions, ses préjugés les plus étroits, ses idées politiques les plus élevées, ses sentiments les plus nobles, de sorte que cette affaire a mis en jeu et peut-être mis à nu ses instincts les plus profonds, et qu'elle nous apparaît comme une sorte de résumé symbolique de tout son règne.

Ce règne, qui a duré plus de quarante ans, les conséquences politiques s'en font encore sentir dans le monde moderne. Cette figure de souverain, en dépit de tout ce qu'on peut justement lui reprocher, demeure une des plus hautes, des plus originales, des plus passionnantes de l'histoire. Et ce qui ajoute encore à la curiosité qu'il provoque, c'est que non seulement il est mystérieux par caractère, par éducation et par calcul, mais qu'il est à peu près inconnu de nous, tellement sa vraie physionomie a été faussée et défigurée par la réaction violente des fanatismes que le sien avait exaspérés. A tout le moins, il doit être considéré comme un grand Latin et comme un grand Occidental, qui, une seconde fois, a sauvé l'Europe de l'Islam et qui a maintenu contre la Réforme les traditions intellectuelles, esthétiques et religieuses de la Latinité. C'est un des contre-révolutionnaires les plus énergiques que l'on ait vus, un de ceux qui, tout en défendant le passé, savent préserver et ménager l'avenir, qui, par toute leur conduite et par toute leur action, démontrent qu'il n'y a pas, en

histoire, de mouvements irrésistibles, que l'on peut barrer la route à toutes les révolutions et que l'on n'est vaincu que lorsqu'on le veut bien. Nul exemple plus réconfortant que le sien, plus efficace contre les suggestions déprimantes du pessimisme et du déterminisme historiques et contre ce mysticisme politique qui s'agenouille lâchement devant le fait accompli ou la simple apparence de la force. A tous ces titres, Philippe II mérite le respect, sinon l'admiration. On pourrait s'en tenir là et ne pas lui demander davantage. Mais il a voulu aussi non seulement être un homme de bien, mais un grand chrétien. Et cette prétention paraît tout à fait contradictoire avec le caractère qu'on lui prête et spécialement avec le rôle abominable qu'il aurait joué dans l'affaire d'Antonio Perez.

Ce bon ouvrier de la civilisation occidentale a compromis sa réputation dans cette triste aventure : cela n'est que trop vrai. Or, on voudrait examiner, ici, si cette disgrâce est méritée et si la contradiction entre sa conduite et ses principes existe réellement. Sans avoir la prétention de tout expliquer, on voudrait seulement essayer de montrer que, dans toute cette histoire, il a été beaucoup moins coupable qu'on ne le pense et, en tout cas, qu'il y est resté fidèle à ce qui fut l'idéal le plus élevé et, on peut bien le dire, le plus héroïque de toute sa vie : résister aux révolutionnaires et aux iconoclastes, défendre dans le passé ce qui est la condition même de l'avenir, de la vie d'un peuple ou d'une race...

## LES PROTAGONISTES DU DRAME

Les personnages qui furent mêlés à cette affaire sont innombrables : il ne saurait, ici, être question de tous. Il ne s'agit que des acteurs de premier plan, de ceux qui ont tenu les grands rôles dans la pièce : Antonio Perez, la princesse d'Eboli, don Juan d'Autriche, le frère adultérin de Philippe II, et son secrétaire, Jean Escovedo, qui fut la première victime du drame.

Au moment où il commence, c'est-à-dire au printemps de l'année 1578, Antonio Perez remplissait les fonctions de secrétaire du Conseil d'État.

Il était le fils de Gonzalo Perez, qui lui-même avait été longtemps secrétaire d'État, d'abord sous Charles-Quint, puis sous Philippe II. Gonzalo Perez, qui était entré d'abord dans la

cléricature, aurait eu cet enfant d'une certaine Maria Tovar, femme non mariée (à ce qu'affirme son acte de légitimation) et il serait né on ne sait où dans le royaume d'Aragon, dont sa famille était originaire. Ainsi Antonio Perez était bâtard et fils de clerc, ses ennemis disaient même « fils de prêtre », bien qu'il soit à peu près certain que son père, Gonzalo Perez, n'avait pas encore reçu l'ordination, lorsqu'il eut cet enfant. L'acte de légitimation dit simplement qu'il n'appartenait à aucun ordre religieux. Charles-Quint, qui tenait aux services du père, et qui, d'ailleurs, avait besoin, pour ses propres faiblesses, de beaucoup d'indulgence, fit légitimer ce bâtard par un diplôme spécial daté de Valladolid, 14 avril 1542.

Quelles étaient au juste les origines de ce Gonzalo Perez qui était arrivé à une si brillante fortune? Son fils, Antonio, dans ses *Relations*, tranche carrément du hidalgo. Tout en faisant le modeste, il insinue que sa famille était de souche ancienne et très noble. Il ne veut pas, dit-il, fouiller les cartulaires ni les tombeaux des églises : ses aïeux sont suffisamment connus. Toutefois, les allusions sommaires qu'il y fait n'en donnent pas une idée très brillante. Tout ce que nous savons par lui, c'est qu'il était issu d'une vieille famille aragonaise, originaire de Montreal de Ariza, en Aragon. Il se targue fort d'avoir eu pour aïeul un secrétaire de l'Inquisition, qui de Logroño, où il exerça d'abord ses fonctions, passa ultérieurement à Ségovie : cet aïeul s'appelait Bartolomé Perez. Et l'on sait que ces fonctions dans le redoutable tribunal équivalaient à un certificat de pure origine espagnole et chrétienne, puisqu'on n'y admettait aucun descendant de Juif, de Maure, ou de Morisque... Mais Antonio ne l'ignore pas : il y a Perez et Perez ! Il y avait aussi ceux de Calatayud, lesquels étaient bel et bien Juifs, — Juifs convertis, puis relaps. Naturellement, le secrétaire de Philippe II ne veut rien avoir de commun avec les Perez de Calatayud. Tel n'était point l'avis de l'Inquisition, qui, lors de son procès, le déclara « descendant de Juifs et petit-neveu d'un certain Antonio Perez, juif converti et relaps, qui fut brûlé de ce chef et dont le sanbenito se voit encore dans la cathédrale de Calatayud... »

Aujourd'hui, il est admis que c'est Antonio Perez qui avait raison et que sa prétendue descendance juive n'est qu'une calomnie inventée et propagée par les inquisiteurs sur la foi de

faux témoins. Cependant il faut bien avouer que ce point n'a pas été sérieusement élucidé, — peut-être parce qu'une telle vérification est des plus difficiles, sinon impossible, aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, si Perez est un authentique Espagnol, il y a dans sa mentalité, son caractère et ses allures quelque chose qui n'est pas purement espagnol, quelque chose qui détonne un peu, par comparaison, avec les caractères et les mœurs de son pays : une sorte de dépravation intellectuelle jointe au goût du cabotinage, à l'outrecuidance et à la démesure, surtout cette absence à peu près complète du sentiment de l'honneur, avec un besoin presque maladif de trahir...

En tout cas, le jeune Antonio était un garçon fort intelligent, autant qu'il était brillant, aimable et séduisant. Son père lui avait fait donner une éducation des plus complètes. Il l'avait envoyé d'abord aux célèbres universités d'Alcala et de Salamanque, puis en Italie, où il avait été étudiant, notamment à l'université de Padoue. Dès que le jeune homme eut terminé ses études, il l'introduisit dans ses bureaux avec l'espoir de lui laisser sa charge. C'est, en effet, ce qui arriva à la mort de Gonzalo Perez, en 1567. La même année, Antonio (qui avait mené, jusque-là, une existence quelque peu dissipée) se maria avec Doña Juana Coëllo y Vozmediano. Désormais, il était un homme rangé autant qu'arrivé : car il n'avait pas tardé, grâce à ses talents, à sa souplesse et à l'amabilité de son caractère, à capter complètement la faveur du soupçonneux Philippe II.

Il était l'un des deux secrétaires du Conseil d'État et il se trouvait chargé spécialement de ce qu'on appelait le *Despacho universal*, c'est-à-dire du contre-seing et des ordres du Roi. En outre, il avait dans ses attributions les charges et offices de guerre, les affaires de Flandre et d'Italie, qui toutes passaient par ses mains. Il était ainsi initié à une foule de secrets d'État. Philippe avait d'ailleurs la plus grande confiance en lui et il communiquait à son secrétaire ses projets et même des pensées intimes dont celui-ci était l'unique dépositaire. Ce qui augmentait cette confiance et cette intimité, c'est que Perez détenait le chiffre et le sceau royal, qu'il était chargé de lire les dépêches chiffrées venant de l'étranger et de faire le triage entre ce qui devait être communiqué au Conseil et ce qui ne devait être lu que par le Roi.

Investi de telles fonctions, le jeune secrétaire, — il n'avait

alors que trente-six ans, — pouvait passer pour avoir ce qui s'appelle « un bel avenir devant lui ». Il était d'ailleurs fort ambitieux, et sa conduite semble bien prouver qu'il tendait à prendre une place prépondérante dans le Conseil, sinon à devenir premier ministre.

Le revers de la médaille, c'est qu'il avait très mauvaise réputation : coureur, joueur et dépensier, affichant un luxe ostentatoire qui scandalisait tout Madrid. Le Père de Sepulveda, qui fut témoin de ces splendeurs, en parle avec une involontaire et naïve admiration : « Au temps de sa fortune, écrit-il, il vivait dans une extrême vanité. Il n'était prince au monde, ou du moins en Espagne, qui eût une plus belle maison ou une plus belle garde-robe que la sienne. Tout ce qui touchait à sa personne était du dernier bien, tellement qu'on n'avait d'yeux que pour Antonio Perez et son train. Sa voiture ou son carrosse était ce qu'il y avait de mieux, ses chevaux de même. Ses pages habillés dans la perfection et changeant de livrée tous les jours. Enfin Antonio Perez avait un charme qui attirait à lui tous ceux qu'il voulait. Et comme tout passait par ses mains, il n'y avait qu'un personnage en Espagne, et ce personnage était le secrétaire Antonio Perez. »

Un autre de ses contemporains, Don Luis Zapata, ne tarit pas sur son luxe : « Il possédait, nous dit-il, la maison la plus agréable de Madrid : il y donna l'hospitalité au seigneur Don Juan d'Autriche. On y voyait des lits, des sièges, des braseros, des coffrets et des tables d'argent. Un seul de ses braseros fut estimé soixante mille ducats. Et, d'après ce que l'on raconte, tout le temps que le seigneur Don Juan fut chez lui, on changeait chaque jour les services d'argent, la literie et les tentures de brocard. Son luxe et son faste arrivèrent au point qu'on ne laissait pas entrer dans sa maison les personnes venues à pied, avant de leur avoir nettoyé leurs chaussures. C'est tout juste si on ne les obligeait pas à les laisser à la porte, comme font les Maures avant d'entrer dans leurs mosquées. En guise de pommes, les colonnes de son lit étaient surmontées d'anges en argent, avec cette inscription : « *Antonio Perez dort : marchez doucement* !... » Ce dernier trait, s'il est vrai, n'est-il point admirable ? Il peint un homme. Ce secrétaire d'État avait décidément, avec la vanité ridicule du parvenu, la folie des grandeurs.

Quand la débâcle arriva et que tout ce riche mobilier fut vendu à l'encan, ce fut dans Madrid un événement sensationnel. Les curieux venaient en foule contempler les débris de ce grand naufrage. Le Père de Sepulveda, — qui était alors jeune étudiant et qui s'était enfui d'Alcala, où il avait eu, comme beaucoup de ses camarades, des démêlés avec la justice, — se trouvait dans la capitale. Il put voir, nous dit-il, exposé sur la petite place de Santa Maria, le mobilier d'Antonio Perez, mobilier qui était gardé de nuit par la police : « Il y avait là des bijoux et des orfèvreries, d'une valeur inestimable. Deux objets surtout furent très remarqués : un brasero estimé environ cent mille ducats, et un miroir, pièce unique au monde, d'une grandeur invraisemblable et d'un si beau travail, si garnie de perles et de pierreries qu'elle était sans prix. Tout cela fut vendu pour une bouchée de pain... »

Un tel luxe absorbait beaucoup d'argent. Or on savait que Perez n'avait pas de fortune. Aussi les langues allaient-elles leur train. On l'accusait couramment d'être grand potdevinier et concussionnaire. On prétendait qu'il vendait cher aux intéressés la faveur d'une audience royale et qu'il empêchait les solliciteurs pauvres ou peu généreux de parvenir jusqu'au Roi. Enfin, il passait pour être très mauvais ami, pour un adversaire des plus dangereux, un individu sans scrupules et capable de tout. Les personnes de vieille éducation blâmaient les procédés de sa politique, fortement teintée de machiavélisme. Et l'on disait que, lors de son séjour en Italie, il avait appris l'art de l'intrigue, qu'il s'était initié à toutes les roueries et à toutes les duplicités des chancelleries italiennes et qu'il en avait rapporté une morale indulgente non seulement à toutes les traîtrises, mais même au poison et à l'assassinat. Tant et si bien que beaucoup le considéraient comme un être redoutable et vaguement diabolique. Ce mot de « diabolique » revient souvent et tout naturellement sous la plume des contemporains qui nous parlent de lui...

Avec cela des dons éblouissants, une séduction incontestable, à laquelle très peu de gens résistaient. Il savait se faire aimer, exciter la sympathie même dans les milieux populaires, à tel point qu'à Saragosse, pendant sa détention, tout le bas peuple était fanatique de lui. Les gens austères, supputant ses crimes, se scandalisaient et s'indignaient d'une telle popularité

et surtout de ce charme irrésistible. Certains y voyaient la preuve de ses accointances sataniques et considéraient Perez comme un magicien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il subjuguait son monde. Langue dorée, rompue à tous les artifices de la rhétorique, plume agile et mordante, pamphlétaire, ayant déjà la manière rapide, entraînante et excitante du journaliste moderne. Un peu louche, un peu suspect dans toutes ses allures, sentant son comédien même lorsqu'il a l'air de s'émouvoir et qu'il attendrit le lecteur. Et, malgré tout, des façons de grand seigneur, une élégance innée, jetée comme un manteau de cour sur ses canailleries et ses vilenies. Enfin, un raffiné qui donne le ton de la mode, un jeune fat qui ne se refuse aucun caprice et qui ne compte plus ses bonnes fortunes.

On juge comment un homme ainsi fait pouvait être accueilli par une veuve de trente-quatre ans, avide de jouer un rôle politique et jalouse de conserver son prestige à la cour : je veux dire Doña Ana de Mendoza, veuve de Ruy Gomez de Silva, duc de Pastrana et prince d'Eboli.

Cette personne, qui était une des plus grandes dames du royaume, avait trente-trois ans à la mort de son mari, en 1573. Selon l'usage des familles aristocratiques de ce temps-là, elle avait été fiancée à Ruy Gomez, dès l'âge de dix ans et, le mariage consommé, elle ne lui avait pas donné moins de dix enfants. Sa conduite paraît avoir été des plus régulières tant qu'elle fut mariée. Elle n'en rendit pas son mari plus heureux pour cela. Les contemporains nous assurent que le pauvre Ruy Gomez eut beaucoup à souffrir du caractère orgueilleux et des extravagances de sa femme et qu'il dut s'évertuer à cacher ses sottises. En tout cas, Doña Ana ne se dérangea point, tant qu'elle fut mariée. Ses débordements et ses malheurs commencèrent avec son veuvage.

La princesse d'Eboli était, en effet, une créature fort agitée. On la tenait couramment pour folle. Au lendemain de la mort de son époux, abandonnant ses dix enfants, elle annonça avec fracas qu'elle allait entrer en religion, s'enfermer au Carmel de Pastrana, récemment fondé par sainte Thérèse et qu'elle allait y passer le reste de ses jours à pleurer le cher mort et à s'occuper de son propre salut. Ce monastère de Pastrana, elle

le regardait comme sa propriété, attendu qu'il devait son existence et son entretien aux donations et aux libéralités de Ruy Gomez de Silva, son mari. Dans son impatience d'être religieuse, elle somma le prieur des Carmes de Pastrana de lui donner l'habit immédiatement. Elle prit elle-même le nom de « sœur Anne de la Mère de Dieu » et, juchée sur un simple chariot avec toute sa suite (elle renonçait à son carrosse par humilité), elle arriva dans cet équipage au monastère. Dès que la supérieure, la Mère Isabelle de Saint-Dominique, apprit la pieuse résolutiou de la veuve, elle ne put se retenir de s'exclamer :

— La Princesse au couvent ? C'est la fin de la maison !...

Il faut croire qu'elle la connaissait bien et qu'elle n'avait pas plus d'illusions sur cette nouvelle postulante que sainte Thérèse elle-même.

En effet, à peine la Princesse fut-elle dans la place, qu'elle prétendit tout y régenter à sa guise. N'était-elle pas chez elle ? Et les religieuses n'étaient-elles pas « ses religieuses » ? Elle fit prendre l'habit à ses femmes de chambre, fit rompre la clôture pour ses visiteurs, voulut que son appartement eût une porte ouverte sur la rue. Enfin elle révolutionna si bien tout le couvent par ses exigences et ses excentricités que les religieuses et la prieure, affolées et épouvantées d'une telle recrue, demandèrent en grâce aux supérieurs du Carmel qu'on les en délivrât. Avec tous les ménagements requis pour une si grande dame, ceux-ci finirent par la mettre à la porte. La carmélite improvisée s'obstina et se plaignit hautainement au Roi d'un pareil traitement. Philippe lui répondit par une lettre fort courtoise, où il se déclarait désarmé devant l'autorité spirituelle et où il lui donnait à entendre qu'avant d'être religieuse, son premier devoir était de s'occuper de ses dix enfants.

Voilà donc cette dangereuse créature rendue au monde malgré elle. Pour se venger des Carmélites, elle leur supprime tout subside et donna leur couvent à des franciscaines. Installée dans le vieux logis féodal des ducs de Pastrana, elle y demeura quelque temps, essayant de s'occuper de ses affaires et de ses enfants. Puis elle dut revenir à Madrid pour le règlement de la succession de ses parents.

C'est alors qu'elle rencontra le brillant et séduisant Antonio Perez, qui, malgré tous ses avantages, commença par lui

déplaire. Perez avait alors environ quarante-deux ans. Il était marié, père de famille, assez débile de constitution et, avec cela, quelque peu fatigué par le plaisir. Ce n'était plus ce qui s'appelle un prince charmant. La première fois qu'ils se virent, la princesse le trouva outrageusement parfumé pour son goût et elle fut agacée par les airs fats du personnage... De son côté, fut-il plus enchanté de la princesse? Mère de dix enfants, approchant, elle aussi, de la quarantaine, elle n'avait pas précisément la fraîcheur de la jeunesse. Pour comble de disgrâce, l'infortunée était borgnesse. Elle se montrait dans le monde avec un carré de taffetas sur l'œil droit. C'est ainsi qu'elle nous apparaît dans un des rares portraits authentiques qu'on ait conservés d'elle. Noire de cheveux, l'œil sombre, la lèvre épaisse et arrogante, un air de chipie, c'est la mégère conjugale dans toute son horreur. Mais, comme Perez, elle devait avoir le diable au corps. Elle devait même être capable d'un certain charme. Celui de Perez, ce charme « diabolique » auquel nul ne résistait, finit sans doute par triompher des préventions de la princesse. Nous savons, d'ailleurs, qu'il était joli homme et bien fait de sa personne. Quoi qu'il en soit, ils devinrent amis, — et même très amis. La veuve avait besoin d'un consolateur et la grande dame, turbulente et ambitieuse, tenait à s'assurer les bonnes grâces de Perez qui passait pour le favori du Roi.

Quant à lui, petit gentilhomme d'extraction douteuse et de naissance assez louche, il était extrêmement flatté de passer pour l'amant d'une princesse. En outre, celle-ci était riche, considérée, en tout cas, comme une des plus riches héritières d'Espagne, et Perez, avec ses habitudes de faste et de dissipation, se trouvait toujours à court d'argent. La princesse se montrait libérale à son égard et il puisait à volonté dans ses coffres, regardant la fortune de son amie comme la sienne propre. Enfin Perez, non moins ambitieux que sa maîtresse, cherchait à fonder un parti politique, dont il serait le chef plus ou moins déclaré. Et, pour cela, il avait besoin de l'appui de la princesse, apparentée aux plus grandes familles d'Espagne.

Toujours est-il que leurs relations ne tardèrent pas à devenir des plus étroites. Le secrétaire d'État entrait à l'hôtel d'Eboli comme chez lui. Avant d'aller au Conseil et lorsqu'il en sortait, il passait régulièrement chez sa maîtresse, comme

pour lui rendre compte des débats et des décisions prises. On disait même que les solliciteurs, les hommes d'affaires venus de l'étranger briguaient la protection de la princesse auprès de Perez, de sorte que son logis était toujours plein de quémandeurs et d'intrigants. Or, le secrétaire passait pour vendre chèrement sa protection et l'on soupçonnait la princesse, assez souvent gênée dans son privé, de partager avec son amant les bénéfices de ce petit commerce.

Mais, si Perez tirait des avantages certains de ses relations avec la veuve de Ruy Gomez de Silva, tout cela était compensé par une foule de désagréments : d'abord l'humeur brouillonne, l'agitation perpétuelle, les caprices et les extravagances de cette folle. Puis ses façons altières, son orgueil incommensurable qui ne craignait pas de s'attaquer au redoutable Philippe II lui-même, un orgueil de caste qui la rendait intolérable et qui lui faisait écraser sous son mépris quiconque n'avait pas l'heur de lui plaire. Des accès de colère furibonds où elle perdait tout contrôle sur elle-même et sur ses actes, des rages qui la précipitaient tête baissée contre l'adversaire. Perez en était épouvanté. Ses ennemis nous assurent qu'il avait peur d'elle, qu'elle le terrorisait par ses violences et que, dans ces moments-là, elle lui faisait faire tout ce qu'elle voulait. Car elle était femme à ne pas reculer devant un meurtre pour satisfaire ses rancunes et ses haines : la suite de cette histoire va le prouver.

Une vie humaine ne pesait pas lourd à ses yeux. S'il faut en croire certaines lettres publiées par un de ses biographes et dont la provenance aurait besoin d'être éclairée, elle entretenait même des spadassins à gages pour la protection de sa personne et celle de Perez et pour l'exécution de ses vengeances : « Cette dame, écrit à Mateo Vasquez, secrétaire d'État, un de ces correspondants mystérieux, cette dame a trois individus à son service. Elle en a renvoyé un pour cette seule raison qu'il n'avait pas tué plus d'un homme dans toute sa vie. Des trois qui sont restés, l'un s'appelle Luchali (déformation populaire du nom d'Uluchaly, le fameux corsaire barbaresque), parce que, s'étant sauvé de Naples pour un crime, il a acquis une telle habileté dans son métier que ce sobriquet lui en est venu et qu'il le garde aujourd'hui encore. Le second s'appelle l'Ange gardien, parce que c'est à lui qu'était confiée pendant la nuit

la garde du Portugais (surnom donné à Perez). Le troisième s'appelle Camille et il est, lui aussi, spadassin de profession. Leur maîtresse les convoque en assemblée et elle leur demande à tour de rôle ce qu'ils feraient si elle leur ordonnait de tuer tel ou tel? Et Luchali, qui porte toujours trois ou quatre pistolets dans ses grègues, en saisit un dans chaque main et il les décharge. Elle interroge les autres en leur donnant des coups de bâton, des coups de pied, des soufflets et autres menues gentillesses et chacun répond comme le cœur lui en dit... »

Qu'y a-t-il de vrai dans cette espèce de rapport de police? On ne saurait le dire. Mais ne fût-ce que pour leur beauté propre, de tels traits valent la peine d'être mis en lumière. Ils n'ont, d'ailleurs, rien de surprenant pour l'époque. Si la princesse ne craignait pas de recourir à de tels acolytes, — ce que le meurtre d'Escovedo rend tout à fait vraisemblable, — on conçoit que Perez ait été, à de certains moments, effrayé d'une telle maîtresse. Mais l'intérêt plus que l'amour l'attachait à elle. Celle-ci, en revanche, paraît avoir été sincèrement éprise de lui. Et cette passion tardive d'une femme de quarante ans s'exaspérait encore de toute sa fureur de vengeance et de tous ses désirs ambitieux.

Ces deux ambitions impatientes parurent un instant se conjuguer avec deux autres qui ne l'étaient pas moins : celle de Don Juan d'Autriche, frère adultérin de Philippe II et celle de son secrétaire, Jean Escovedo. En réalité, elles étaient hostiles, et la lutte ne devait pas tarder à éclater entre les deux camps.

Escovedo, à la fois créature de Ruy Gomez, mari de la princesse, et de Gonzalo Perez, père d'Antonio, paraît avoir été jaloux à la fois de la princesse et de son amant. Écuyer du mari, se croyait-il des droits, — à tout le moins un droit de surveillance, — sur la veuve de son ancien maître? Il est clair, en tout cas, qu'il en voulait à Perez de s'être introduit dans la maison de Ruy Gomez de Silva et de compromettre la princesse par ses galanteries, mais surtout il jalousait son crédit auprès de Philippe II. La concorde ne régnait pas précisément entre les secrétaires de cet autocrate. On pourrait même croire qu'il s'ingéniait à les exciter les uns contre les autres, suivant

la vieille maxime despotique : diviser pour régner. D'ailleurs, Escovedo n'avait rien des qualités, ou des habiletés, ni non plus des talents qui pouvaient rendre Perez agréable et même indispensable au Roi. Il était mauvais courtisan et, au rebours de celui-ci, maladroit à déguiser ses sentiments. D'un caractère emporté et violent, il ne savait pas mesurer ses expressions. Dans ses dépêches, il choquait souvent le Roi par ses vivacités de langage et il le fatiguait par ses plaintes et ses réclamations continuelles. Pour toutes ces raisons, parce que Jean Escovedo était mal en cour, parce qu'il était maladroit en affaires, parce qu'il le considérait comme un client, un obligé de son père et enfin une créature de Ruy Gomez, Perez traitait le secrétaire de Don Juan avec une condescendance qui frisait le mépris. Il voulait bien l'avoir pour allié dans ses intrigues, mais un allié subalterne, qui ne prétendrait pas au premier rôle. Or, Escovedo ne l'entendait point ainsi. Il espérait, au contraire, devenir un grand personnage politique sous le couvert de son maître, Don Juan d'Autriche, qui, au moment où commence cette aventure, était gouverneur des Pays-Bas.

Ce qui excitait les espérances d'Escovedo, c'est que le gouvernement de Philippe II était alors extrêmement impopulaire, non seulement dans les pays de domination espagnole, mais en Espagne même. Au contraire, Don Juan était des plus sympathiques aux sujets de son frère. Fils de l'empereur Charles-Quint et d'une servante d'auberge de Ratisbonne, c'était le bâtard romanesque et même romantique, l'enfant abandonné, dont le malheureux sort émeut les cœurs sensibles. Avec cela, très beau, les yeux bleus, les cheveux d'un blond doré, de ce blond dit « autrichien » qui ravit les Espagnols, adroit à tous les exercices du corps, de galante tournure, enfin aimable et généreux.

Il y a de lui, au musée du Prado, un portrait en pied, qui donne de sa personne l'idée la plus flatteuse. Les mains chargées de bagues, couvert de bijoux, la taille guêpée dans un somptueux pourpoint, la dague au côté, c'est le jeune seigneur élégant et raffiné de ce temps-là. Ce beau garçon avait aussi une grande bravoure et d'incontestables dons militaires. Il avait vaincu les Maures en Andalousie et les Turcs à la bataille navale de Lépante. Enfin son prestige était considérable. Nul doute qu'Escovedo n'ait eu l'intention d'utiliser tous

ces avantages pour pousser son maître à jouer un rôle de premier plan et qu'il n'ait fini par prendre sur lui un ascendant réel. Car Don Juan d'Autriche avait plus de cœur et de sentimentalité que d'intelligence : il était de ceux qui se laissent facilement conduire et qui suivent les événements plutôt qu'ils ne les dominent.

Tels sont les principaux personnages du drame qui va commencer. Ajoutons-y, bien entendu, Philippe II, quoiqu'il soit resté constamment dans la coulisse, avec l'illusion de tenir entre ses mains tous les fils de l'intrigue. Mais, nous l'allons voir, il sera bientôt débordé par les événements et réduit à toute sorte d'expédients pour en éviter ou en atténuer les terribles conséquences.

## LES INTRIGUES ET LES TRAHISONS DE PEREZ

Nous avons prononcé le mot de « drame » à propos de cette affaire. Mais, par certains côtés, l'aventure d'Antonio Perez évoque plutôt l'idée d'un roman policier, avec ses obscurités voulues, ses complications et ses invraisemblances, ses perpétuels rebondissements. A tout instant, quand on lit cette histoire, — du moins telle que Perez nous l'a racontée dans ses *Relations*, — on a l'impression que les choses n'ont pas dû se passer ainsi dans la réalité. Et, si cette histoire a un tel caractère romanesque, c'est qu'elle est sortie, en grande partie, de l'imagination de Perez lui-même, qui a fini par l'imposer à l'opinion européenne, tant et si bien que les historiens modernes n'ont guère fait que répéter ses allégations, en les corrigeant, çà et là, d'après des documents de date relativement récente et d'origine douteuse.

On ne saurait trop insister sur ce fait que les documents originaux ayant disparu, il est impossible d'arriver à des certitudes absolues. Nous ne pourrons que mettre en lumière les invraisemblances ou les contradictions du récit conventionnel et, en partant des données certaines ou probables, essayer de deviner et de reconstituer tout le reste. Il faut avouer, d'ailleurs, que ces données sont assez abondantes pour fournir une ample matière à la curiosité et à la réflexion du lecteur.

Mais écoutons Perez nous conter à sa façon les origines de l'affaire !

Nous sommes en 1577. En ce moment, Don Juan d'Autriche est gouverneur des Pays-Bas, mais un gouverneur sans autorité, démuni de troupes et d'argent. Les Flamands sont en révolte ouverte contre leur suzerain, le roi d'Espagne, et celui-ci, avec ses habitudes de lenteur et de parcimonie, ne se décide pas à fournir à son frère les moyens de dompter les rebelles. Alors, Don Juan, découragé, se voyant obligé de faire évacuer les Flandres par son armée, songe à prendre sa revanche sur un autre terrain. Avec cette armée, ne pourrait-il tenter une descente en Angleterre, délivrer Marie Stuart, alors prisonnière de sa cousine Élisabeth, rétablir le catholicisme dans tout le pays, épouser la princesse délivrée et ainsi conquérir un royaume qui deviendrait l'allié de l'Espagne? Son secrétaire Escovedo encourage, ou même invente tous ces beaux projets, et, comme il est l'ami d'Antonio Perez, secrétaire de Philippe II, il croit habile de faire sonder le Roi par son ami et d'obtenir par lui l'agrément de Philippe. Perez flaire tout de suite quelque chose de suspect dans ces projets... Don Juan n'a-t-il pas l'intention de se rendre indépendant et, qui sait? de se poser en rival de son frère? Le zélé secrétaire croit devoir en avertir son maître. Celui-ci, avec son caractère soupçonneux, et sans doute secrètement jaloux d'un frère plus brillant et plus populaire que lui, accueille les insinuations de Perez. Il prescrit à son secrétaire de tendre un piège à Don Juan et à Escovedo, — lesquels ont pleine confiance en leur ami Antonio, — et de se donner l'air d'approuver leurs desseins, de manière à solliciter habilement l'aveu de leurs arrière-pensées.

Alors, toute une correspondance s'engage entre Perez d'une part, Don Juan et Escovedo de l'autre, — correspondance chiffrée que le secrétaire du *Despacho universal* traduisait à sa guise et présentait au roi son maître. Ces lettres, celles d'Escovedo surtout, ne tardèrent pas à devenir des plus compromettantes, — du moins à s'en rapporter à la traduction établie par Perez et ses subalternes.

Le secrétaire de Don Juan aurait écrit à son confrère Perez que le Roi se faisait vieux, qu'il était temps pour lui de se reposer, que son bon frère, le seigneur Don Juan, très dévoué et très obéissant à son aîné, était tout désigné pour le soulager du fardeau des affaires; que, si Perez le voulait, on pouvait former à la cour un clan, ou, comme on disait alors, une

« amitié » des plus solides et des plus sérieuses, qui soutiendrait Don Juan et qui aurait la haute main sur les affaires. Ce clan se composerait, outre Perez, de l'ambitieuse princesse d'Eboli, du vieux marquis de Los Velez, de l'archevêque de Tolède, Quiroga, et de quelques autres.

On devine comment l'ombrageux Philippe pouvait accueillir de telles révélations. Perez, d'ailleurs, n'omettait rien pour exciter ses soupçons et sa défiance à l'égard de son frère. Finalement Perez, — qui était toujours censé traduire des lettres chiffrées, — avertit le Roi que non seulement Don Juan avait des intelligences avec les Français et spécialement avec le duc de Guise, mais qu'il préparait un débarquement en Espagne, se flattant de soulever le pays et de détrôner son frère. Escovedo, détournant une somme qui lui avait été allouée pour une tout autre destination, ne venait-il pas de faire fortifier la roche de Mogro qui domine le port de Santander? Et n'était-il pas déjà l'alcade commandant la citadelle de cette ville? Plus de doute : c'est de là, de ce point d'appui que partirait l'insurrection. Comme, autrefois, les bandes des « reconquistadores » qui expulsèrent les Arabes d'Espagne, les troupes rebelles de Don Juan descendraient des montagnes des Asturies et se répandraient comme un torrent à travers toute la Péninsule. Et c'était Escovedo qui avait imaginé ce plan, qui était l'âme et l'instigateur de tout ce complot! Bref, Perez, d'une façon plus ou moins couverte, accusait Don Juan et son secrétaire de haute trahison.

Notons, en passant, le joli rôle que Perez prête ici, à lui-même et à Philippe II son complice : celui-ci qui tend des pièges à son frère, celui-là qui trahit ses amis, en les entraînant et en les encourageant à trahir, et qui, après cela, les dénonce au Roi. Il nous raconte froidement tout cela, sans paraître avoir conscience de ce qu'il y a de vil dans sa conduite. Escovedo est son ami. Avant de partir pour les Flandres, il lui a confié la surveillance de son fils, il l'a, en quelque sorte, établi le tuteur de sa famille. Don Juan a été son hôte. Il l'a logé sous son toit et pendant longtemps. Celui-ci lui a laissé la garde de ce qu'il a de plus précieux et, vraisemblablement, l'a comblé de riches cadeaux. Pendant son séjour en Espagne, Perez et Don Juan étaient comme inséparables. Les moines de l'Escorial les ont vus se promener, bras dessus bras dessous, à travers les galeries

du cloître. Et, sans la moindre hésitation, Perez livre les secrets de tels amis à un despote, qu'il sait des plus soupçonneux et terrible en ses vengeances ! Non seulement il les vend, mais il s'évertue à les rendre plus coupables, il les pousse au crime !... Il nous dit bien, pour se justifier, qu'il n'a agi que par fidélité envers son maître. Étrange fidélité qui commence par trahir les uns, sous prétexte de mieux servir les autres !...

Toujours est-il que les accusations, ou les insinuations de Perez, prirent bientôt un caractère si alarmant que Philippe s'en effraya et songea, paraît-il, à se débarrasser de son frère.

Sur ces entrefaites, Escovedo annonça son départ de Bruxelles pour Madrid. Au nom de son maître Don Juan, il venait demander au Roi des subsides pour l'armée des Flandres. Tel était, du moins, le prétexte dont il colorait son voyage. Perez persuada à Philippe qu'il venait en réalité pour soulever le pays et, en tout cas, pour nouer, à Madrid, des intrigues en faveur de Don Juan.

Là-dessus, Philippe II, à en croire Perez, eut très peur. Avec leurs habitudes de langage et de formules cryptographiques, ils désignaient entre eux Escovedo sous le nom de *Verdinegro*. (C'est du moins Perez qui l'affirme, la chose n'étant nullement prouvée.) Quand celui-ci débarqua à Santander, le 21 juillet 1577, Philippe aurait écrit à son secrétaire un billet, versé plus tard au procès, et qui était ainsi conçu : « Il conviendra de presser les choses pour la mort du Verdinegro, de peur qu'il ne nous surprenne. Car il ne doit pas s'endormir ni se départir de ses habitudes. Faites-le et hâtez-vous, avant qu'il ne nous tue ! »

Ainsi, le Roi, par ce singulier billet, aurait donné à Antonio Perez l'ordre de le débarrasser d'Escovedo. Perez a soutenu, jusqu'à la torture inclusivement, que cet ordre avait été effectivement donné. Il va plus loin : il affirme que le Conseil d'État avait décidé de faire, en outre, empoisonner Don Juan et que Philippe avait donné son assentiment à l'empoisonnement de son frère !...

Il me semble que voilà du mélodrame, — et du plus noir ! Nous sommes, semble-t-il, en pleine crise et les événements vont se précipiter. Perez nous déclare que le Roi est pressé d'en finir avec les conspirateurs et, en particulier, avec Escovedo Le maître lui a donné l'ordre de faire le coup au plus vite :

« Faites-le et hâtez-vous ! » — Eh bien ! Perez, si empressé de complaire à son maître, ne se hâte point. Plus de huit mois se passent avant qu'il se décide à supprimer Escovedo. Que dis-je ? Pendant ces huit mois, il n'en est plus question. Voilà qui est singulier ! C'est comme un trou brusque dans une intrigue bien ourdie. Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que personne, pas plus Perez que les historiens suggestionnés par lui, ne se soucient de nous expliquer ce ralentissement soudain des événements et cette éclipse à peu près complète du personnage principal.

Arrêtons-nous à ce prologue de l'affaire, telle qu'elle nous est présentée par Perez. Ce premier épisode suggère une foule de réflexions.

D'abord, il est à noter que les faits allégués par Perez ne l'ont été que dix ans après les événements : c'est l'explication qu'il a fournie aux juges de Madrid et répétée par la suite devant le tribunal de Saragosse, — alors qu'un certain nombre de témoins avaient disparu et que les deux personnages inculpés par lui, à savoir Escovedo et Don Juan, étaient morts depuis longtemps. Ajoutons que Philippe II, pour des raisons d'État faciles à comprendre et pour des raisons de dignité, ne pouvait pas entrer en contestation avec un sujet, surtout en pareille matière. Perez avait donc le champ libre pour inventer les justifications les plus extravagantes sans craindre un démenti public. Rappelons enfin que le récit bâti sur ces faits, — le récit que Perez nous en a fourni dans ses *Relations*, — n'a vu le jour que vingt ans après l'assassinat d'Escovedo, c'est-à-dire au lendemain de la mort de Philippe II, le principal inculpé. Le secrétaire infidèle pouvait plus que jamais lâcher la bride à son imagination et mentir impunément.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'invraisemblance et la puérilité des projets séditieux attribués par Perez à Escovedo et à Don Juan. Que le premier, exaspéré par les lenteurs et la lésinerie de Philippe II, perdu avec son maître dans ces Flandres lointaines, qu'il sentait prêtes à se retourner contre eux, ait manifesté son dépit et lâché contre le Roi des expressions un peu vives, se soit même laissé aller à de vagues menaces, cela est parfaitement admissible. Que certaines lettres de Don Juan, habilement maquillées par Perez, aient pu exciter les soupçons

de Philippe II, l'homme du monde le plus ombrageux, rien de plus plausible encore. Mais que ce même Philippe, esprit réaliste s'il en fut et qui savait ce que c'est que de faire la guerre, ait pu prendre au sérieux le plan machiavélique prêté par Perez à Escovedo et à Don Juan, c'est ce qu'il est difficile d'admettre. Cette conquête de l'Angleterre protestante, ce mariage de Don Juan avec la catholique Marie Stuart, ce débarquement des conjurés à Santander, cette invasion de l'Espagne, le détrônement de Philippe II, tout cela est du pur roman : où Don Juan aurait-il trouvé de l'argent, des vaisseaux et des troupes pour une telle équipée, — à moins peut-être de faire alliance avec les Hollandais huguenots? Mais alors comment agir en prince catholique avec Marie Stuart et contre Élisabeth ? Tout cela ne tient pas debout. Le plus invraisemblable, c'est la peur que Philippe aurait éprouvée en apprenant l'arrivée d'Escovedo à Santander. Cet homme, à lui tout seul, allait-il soulever les Asturies et toute l'Espagne ?

Mais il y a plus : Perez falsifie manifestement les faits, lorsqu'il nous représente Don Juan intriguant avec le duc de Guise à l'insu de son frère et essayant de se ménager l'appui de la France. Mignet lui-même, dans son *Philippe II et Antonio Perez*, a démontré, de façon péremptoire, que les tractations de Don Juan avec le chef de la Ligue, ont été postérieures à l'arrivée d'Escovedo en Espagne et que, d'ailleurs, elles n'avaient rien qui pût alarmer Philippe.

Peut-on croire que, pour des motifs aussi futiles, pour des projets dont le Roi lui-même sentait la vanité chimérique et qui n'avaient même pas encore reçu un commencement d'exécution, il se soit décidé à faire assassiner le secrétaire de son frère et à faire empoisonner celui-ci? Mettons les choses au pis. Supposons que Philippe n'eût pas reculé devant ces deux crimes : c'était un homme trop positif et trop prudent pour risquer des crimes inutiles. Or, il appert de l'examen de la situation et des menées de Don Juan et d'Escovedo, que rien ne commandait ces mesures extrêmes.

Enfin, une chose tout à fait surprenante et inexpliquée, aussi bien par Perez que par les historiens à sa suite, c'est sa brouille avec Escovedo. Les deux secrétaires étaient amis autant qu'on peut l'être, d'une amitié publique. Et toutefois, après le retour d'Escovedo en Espagne, ils se brouillèrent et cela encore

au vu et au su de tout le monde. Quel fut le motif de cette rupture? Perez pouvait l'expliquer de bien des façons : nous l'allons voir. Mais il n'a pas expliqué les raisons d'une hostilité antérieure à la rupture. En effet, alors qu'Escovedo était encore à Bruxelles avec Don Juan, pourquoi Perez, qui se disait toujours son ami, s'évertuait-il à le compromettre aux yeux du Roi?

Peut-être allons-nous trouver la clef de cette énigme dans un document, dont on n'a guère tenu compte jusqu'ici, et qui exprime de manière assez exacte la version officielle sur les agissements de Perez.

Car, à côté de l'explication de Perez, il y a l'explication du Roi. Redisons-le : Philippe II ne pouvait ni ne devait se justifier ni devant l'opinion, ni devant les tribunaux. Il n'avait d'autre ressource que de faire opposer aux allégations de Perez des affirmations contradictoires. Ces affirmations ont trouvé leur forme juridique dans les griefs articulés contre Perez par les divers tribunaux devant lesquels il fut cité. Non seulement celui-ci est accusé par eux d'avoir révélé à Escovedo ce qui se disait au Conseil relativement à Don Juan, mais, d'une façon générale, d'avoir trahi les secrets du Conseil d'État.

Il y a plus : un document publié récemment (1924) par le P. Julian Zarco Cuevas et qui fait partie de la chronique du P. Jérôme de Sepulveda, moine de l'Escorial, nous donne, avec un luxe sans doute un peu fantaisiste de détails, toute la substance de la version officielle.

Voici, dans le style naïf et populaire du Père de Sepulveda, la justification de ces charges et, en somme, le récit de toute l'affaire :

« Comme le seigneur Don Juan d'Autriche, par ordre de son frère, le Roi catholique, était gouverneur des Flandres, il arrivait que le Roi ne pouvait lui adresser un avis ou un message quelconque qui ne fût connu de tout le pays quand il parvenait en ses mains. Déjà les enfants le distribuaient tout imprimé dans les rues, ce qui causait un grand mal. On ne savait ce que cela voulait dire, ni comment ces choses étaient divulguées si rapidement en Flandre, ni d'où cela pouvait sortir Ayant considéré le grand préjudice que cela causait dans tous les Pays-Bas, le seigneur Don Juan prit la résolution d'envoyer

au Roi catholique son fidèle secrétaire Escovedo, afin qu'il informât Sa Majesté de tout cela et pour savoir avec certitude d'où provenait et se répandait un tel mal. Arrivé en Espagne, le secrétaire Escovedo conféra à plusieurs reprises avec le Ro catholique et lui conta par le menu tout ce qui se passait, le peu de secret qu'il y avait et le dommage qui en résultait. Le Roi catholique en fut bien étonné, mais il ne pouvait en deviner la cause. Ils firent appeler le secrétaire Antonio Perez, qui alors était encore en place et dont on n'avait pas encore découvert les trames perfides. Il nia la chose carrément et dissimula du mieux qu'il put. Payant d'audace, il déclara qu'il ne savait comment cela pouvait se faire. La vérité, c'est qu'il disait tout aux Flamands, qui le payaient grassement pour cela.

« Cependant, comme le Roi catholique, avec la grande intelligence que Dieu lui avait donnée, pénétrait si bien les esprits des hommes, il flaira que cela ne pouvait provenir que du secrétaire Antonio Perez. Il arriva qu'ils arrêtèrent ensemble des dispositions pour une affaire très ardue concernant les Pays-Bas, et le Roi lui ordonna de l'expédier dans le plus grand secret.

« Il en fut de cette dépêche comme de toutes les autres. Quand elle parvint aux mains du seigneur Don Juan, elle circulait déjà imprimée à travers tout le pays. Le seigneur Don Juan en avisa son secrétaire Escovedo, lequel s'en plaignit au Roi catholique. Celui-ci conclut que le coupable ne pouvait être que le secrétaire Antonio Perez. Et, pour vérifier la chose, il expédia une dépêche en dehors de la voie ordinaire et à l'insu d'Antonio Perez (il s'agissait d'une mesure qui ennuya beaucoup les Flamands) et, en même temps, le Roi mandait au seigneur Don Juan de l'aviser si celle-là aussi avait été imprimée avant d'arriver entre ses mains. Le courrier, parvenu en Flandres, remit le message au seigneur Don Juan, qui, l'ayant ouvert et l'ayant lu, fit exécuter les ordres du Roi. Quand ils les virent publiés, les Flamands étaient furieux et ils disaient qu'il était impossible que le Roi donnât de pareils ordres. Il fallut que le seigneur Don Juan leur montrât ces ordres. Mais, les ayant vus, ils déclarèrent que ce papier était sans valeur, parce qu'il n'avait point passé par la voie ordinaire, c'est-à-dire par les mains du secrétaire Antonio Perez...

« Immédiatement, le seigneur Don Juan dépêcha un courrier au Roi catholique, en lui faisant part des récriminations des Flamands et en priant Sa Majesté d'user dorénavant de cette voie pour les autres dépêches. A la suite de quoi, Sa Majesté fut confirmée dans sa conviction que le secrétaire Antonio Perez était l'auteur de ces divulgations. Les Flamands écrivirent à celui-ci mille lettres de plainte, lui reprochant ce mauvais procédé de ne pas les avoir avertis auparavant de mesures dirigées contre eux et qui avaient passé par ses mains. Antonio Perez prit peur : il ignorait la chose, puisqu'elle n'avait pas passé par ses mains. Et ainsi il leur répondit qu'il ne savait rien, qu'on ne lui avait rien communiqué de tel et que, s'il l'avait su, il les en aurait avisés comme d'habitude. Ce message fut intercepté et, par la suite, cela lui valut bien des ennuis.

« Dès cette époque, le Roi catholique avait grand soin de ne pas se fier au secrétaire Antonio Perez et il le regardait d'un mauvais œil. Il finit par voir très clair dans son jeu (1)... »

Nous pouvons arrêter ici la citation, — quitte à la reprendre plus loin, car, dans sa naïveté, elle est des plus suggestives. Telle était certainement la version officielle courante. Le bon Père de Sepulveda y a sans doute ajouté des embellissements narratifs, dont il est facile de faire abstraction. Le fond même du récit doit être pris en considération. Il est confirmé par maints documents contemporains, qu'on ne saurait raisonnablement rejeter sous prétexte qu'ils ne sont pas de première main, — et notamment par les actes d'accusation dressés contre Perez. Parmi les charges qui furent articulées contre lui, en 1584, figure celle-ci : « Parce que, devant garder le secret dans les choses qui touchent à ses fonctions, ainsi qu'il l'a promis et juré, il ne l'a pas fait, mais il a révélé et découvert ledit secret, par diverses voies, à quelques personnes, *leur donnant des avis*, leur écrivant des lettres où il leur disait certaines choses et particularités qu'il n'aurait pas dû dire, et cela au préjudice du service de Sa Majesté... » Plus tard, lorsque Perez, réfugié en Aragon, fut de nouveau poursuivi par la justice royale, le Fiscal répéta le même grief : « Antonio Perez étant secrétaire du Conseil d'État et Sa Majesté ayant la plus

(1) *Documentos para la historia del Monasterio de San Lorenzo el real de El Escorial, publicados por el P. Fr. Julian Zarco Cuevas*, t. IV, p. 87 et suiv.

grande confiance en lui... non seulement il n'a pas gardé le secret qu'il avait juré, mais il a commis *divers* et de très graves délits en révélant et en découvrant ce qui se traitait au Conseil... »

Ces « divers délits », ce n'est pas seulement d'avoir commis des indiscrétions avec Don Juan et Escovedo, en leur révélant ce que le Roi pensait d'eux, ou ce qu'on disait d'eux au Conseil : c'est aussi d'avoir trafiqué de ces secrets soit avec les Flamands, soit avec les Italiens et la Curie romaine. Car Perez avait dans ses attributions les affaires d'Italie. En tout cas, le bruit courait qu'il avait été accusé de ces manœuvres occultes par le cardinal Granvelle. Dans le *Procès criminel*, publié à Madrid en 1788, on trouve cette déclaration de don Rodrigo de Castro, archevêque de Séville : « Le cardinal Granvelle et Don Juan de Zuñiga, ambassadeur à Rome, avaient écrit à Sa Majesté que, quand ils allaient négocier avec le Pape, ils trouvaient Sa Sainteté déjà prévenue de ce qu'ils devaient traiter avec Elle, et qu'il n'y avait personne qui pût fournir de tels renseignements, excepté Antonio Perez... » Cette déclaration vaut ce qu'elle vaut, surtout étant donnée la source assez trouble d'où elle est extraite, mais elle paraît des plus vraisemblables, quand on connaît les habituels procédés de Perez. En tout cas, la divulgation des mesures prises contre les Flamands est certaine.

Il est vrai qu'un historien du XVII^e^ siècle, don Lorenzo Vanderhammen y Leon, en donne une autre explication que Sepulveda : « Les États, écrit-il, redoublèrent de rigueur avec les Espagnols. Ils leur coupaient la communication avec le seigneur Don Juan, arrêtaient ses courriers, ouvraient ses lettres et celles du Roi et, les ayant déchiffrées, éventaient leurs secrets... »

Tout cela est fort possible, mais, à moins d'admettre que tous les courriers étaient vendus et qu'aucun ne se fît prendre, comment s'expliquer que Don Juan fût déconcerté par les fuites au point d'être obligé d'envoyer Escovedo à Madrid pour éclaircir ce mystère ? Les arrestations de courriers ne pouvaient pas se cacher bien longtemps. Ajoutons que les dépêches interceptées étaient chiffrées. Par qui les Flamands avaient-ils eu communication du chiffre royal?... Or, c'était Antonio Perez qui le détenait officiellement.

Voilà des présomptions bien troublantes en faveur de la thèse officielle.

Quoi qu'il en soit, deux faits au moins paraissent devoir être pris en considération dans le récit du Père de Sepulveda : premièrement, Perez était payé par les Flamands pour qu'il les avertît des décisions prises à leur sujet au Conseil d'État, — et deuxièmement, Don Juan, alarmé de ces divulgations, crut devoir envoyer à Madrid son fidèle secrétaire, Escovedo, pour en informer le Roi.

Puisque la piste ouverte par Perez ne nous mène qu'à des invraisemblances ou des contradictions et qu'elle est à bon droit suspecte, nous allons essayer d'utiliser la version officielle dans l'essentiel de ses affirmations. Nous verrons si, en la suivant, nous n'arriverons pas à une explication plus plausible, plus conforme à la vraisemblance comme à la vérité des faits historiquement prouvés et enfin à la psychologie des deux principaux acteurs du drame.

S'il y a une chose certaine dans ce chaos de mensonges intéressés, de faits adultérés, de demi-vérités fuyantes, s'il y a un point solide dans ce marécage plein de terres mouvantes et de feux follets, c'est l'amitié de Perez avec Escovedo, — on peut même ajouter : son alliance politique avec Don Juan d'Autriche. Comment et pourquoi cette alliance et cette amitié se sont-elles tout à coup brisées? Comment et pourquoi a-t-il été amené à trahir son ami et son allié, en essayant de les perdre dans l'esprit du Roi? Si l'on admet la version officielle et, par conséquent, l'hypothèse des relations frauduleuses et criminelles de Perez avec les révoltés flamands, la raison de ce revirement et de cette rupture paraît assez claire.

De par ses fonctions de secrétaire chargé des affaires des Pays-Bas, il était en rapports officiels et réguliers avec les Flandres. Nous savons qu'il avait à son service des domestiques flamands, qu'il les garda même longtemps après son arrestation, qu'il en avait jusque dans sa prison de Saragosse. Que ce soit par ces domestiques ou par d'autres espions, il est infiniment probable qu'il eut vent des soupçons de Don Juan et d'Escovedo touchant ses trahisons. D'ailleurs, la simple prudence devait l'engager à prendre ses précautions. Un jour ou l'autre, Escovedo et Don Juan découvriraient ses manigances

avec les rebelles des Flandres. Au cas probable où ils en instruiraient le Roi, il convenait de les ruiner d'avance dans la confiance de celui-ci, en les lui rendant suspects, en ôtant toute crédibilité à leurs allégations.

De là ce lent travail de suggestion entrepris pour exciter Philippe II contre son frère. Comment Philippe croirait-il son secrétaire coupable de trahison, lorsque ce secrétaire serait dénoncé par des gens que le Roi lui-même considérait comme des traîtres?

De là enfin cette romanesque histoire du complot ourdi par Don Juan et par Escovedo : le mariage avec Marie Stuart, l'alliance anglaise, le débarquement sur la côte asturienne. Philippe jugeait à leur valeur ces imaginations et ces projets chimériques. Mais sans doute, après les insinuations méthodiques et persévérantes de Perez, n'était-il pas très rassuré sur les intentions de son frère. Lorsque l'émissaire de celui-ci arriva à Santander, le 21 juillet 1577, il est possible qu'il ait conçu de vagues appréhensions. En tout cas, il est assez curieux de constater que, précisément pendant ce mois de juillet, un peu avant ou après l'arrivée d'Escovedo, Philippe II, ne se sentant pas très en sûreté à l'Escorial, fit venir de Madrid une compagnie de hallebardiers pour garder les abords du monastère. Il convient, d'ailleurs, d'ajouter que cette mesure pouvait se justifier par des craintes et des rumeurs semées dans le public : le bruit courait avec persistance que cette année 77 devait être funeste à la Maison royale.

C'est à ce moment que se place la fameuse annotation marginale écrite, selon Perez, de la main de Philippe II, sur une lettre d'Escovedo et sur laquelle il a échafaudé tout son système de défense : « *Le coup est tout près de nous atteindre, il faut nous bien précautionner de toute façon et nous hâter de le dépêcher avant qu'il ne nous tue.* »

Voilà ce qu'aurait écrit le Roi, — et d'un style vraiment bien peu royal, — en apprenant le débarquement du redoutable Escovedo. Le Roi aurait tremblé comme si une armée entière suivait cet individu... Perez a inséré cette phrase dans son *Memorial* et, la trouvant sans doute trop peu explicite, il l'a corsée dans un prétendu billet que Philippe lui aurait adressé et dont une copie se trouve dans le manuscrit de La Haye. Ce billet, dont l'original n'existe pas, non plus que celui

de la lettre d'Escovedo, nous en avons cité le texte plus haut. Rappelons-le pour la commodité du lecteur et l'intérêt du rapprochement : « *Certes, il conviendra de presser les choses pour la mort du Verdinegro, de peur qu'il ne nous surprenne. Car il ne doit pas s'endormir ni se départir de ses habitudes. Faites-le et hâtez-vous, avant qu'il ne nous tue!* » Remarquons d'abord qu'il n'est point prouvé que ce nom de *Verdinegro* désigne le secrétaire de Don Juan. Ces noms conventionnels étaient assez d'usage dans les chancelleries de l'époque et même, — le secret des correspondances étant constamment violé, — dans les lettres courantes.

Admettons cependant qu'il s'agisse ici d'Escovedo : il est trop évident que ces mots : « il conviendra de presser les choses *pour la mort du Verdinegro* » ont été ajoutés au texte précédent (que nous supposons également authentique), parce que les expressions « nous hâter de *le dépêcher* », ou « de *l'expédier* », ont, à juste titre, paru trop vagues à Perez. Le mot *despachar*, que nous traduisons par « dépêcher » est généralement employé, dans la langue diplomatique du temps, au sens de « régler une affaire ». Dépêcher quelqu'un, c'est conclure une affaire avec lui, terminer une négociation. Si nous songeons qu'Escovedo venait en Espagne pour demander à Philippe II des subsides en hommes et en argent et si nous nous rappelons que Perez lui avait prêté des desseins perfides, l'annotation marginale de Philippe II (toujours en la supposant authentique) peut signifier simplement ceci : « hâtons-nous de l'expédier, ou d'expédier son affaire, avant qu'il ne nous fasse mats, ou qu'il ne nous roule ». Car le mot *matar* ne signifie pas seulement « tuer » mais battre quelqu'un au jeu, le « faire mat ». En traduisant ainsi, nous atténuons ce qu'il y a de choquant et d'invraisemblable dans ce mot brutal de « tuer ». Car Escovedo ne débarquait pas de Bruxelles, le poignard au poing, pour faire son affaire à Philippe II.

Ce billet produit par le seul Perez, ou plutôt cette simple annotation marginale de la main du Roi (supposée authentique) ne peut donc être considérée comme un ordre formel donné par Philippe à Perez, d'assassiner Escovedo. Nous verrons plus loin si le Roi pouvait, en conscience, envisager comme une chose licite l'assassinat d'Escovedo, même coupable de haute trahison. Pour l'instant, tenons-nous en aux asser-

tions de Perez lui-même : Escovedo vient en Espagne sous prétexte de demander de l'argent, en réalité, selon lui, pour préparer un soulèvement contre Philippe II. Perez, en falsifiant les dépêches chiffrées qu'il recevait de Bruxelles, a su exciter la défiance du Roi contre son frère et contre Escovedo, qu'il représente comme le mauvais conseiller de Don Juan. Philippe, trompé par Perez, devait tout naturellement se tenir sur ses gardes. Mais, s'il avait été si convaincu des dangereux projets d'Escovedo, la raison d'État l'obligeait à mettre tout de suite ce traître dans l'impossibilité de nuire. Si Perez dit vrai, comment Philippe n'a-t-il pas fait arrêter Escovedo dès son arrivée à Santander? Son ennemi venait se livrer lui-même. Il était si facile de le faire mettre au secret dans une forteresse, de lui arracher l'aveu de ses mauvais desseins et, la preuve obtenue, de le condamner à mort? Au lieu de cela, le secrétaire de Don Juan se promène librement dans Madrid, — et cela pendant huit mois, — sans qu'aucun texte nous indique qu'il ait été l'objet d'une surveillance quelconque.

Toutefois, il convient d'ajouter que Perez a prévu cette objection. Si le Roi, dit-il, avait fait arrêter Escovedo, c'eût été donner l'alarme à Don Juan. Mais qu'est-ce que Don Juan aurait pu faire dans ces Flandres lointaines, seul, sans subsides, environné d'ennemis? Don Juan était, en réalité, à la merci de son frère, à moins de pactiser avec les huguenots : ce qui nous jette dans des hypothèses impossibles et des difficultés inextricables. Encore une fois, tout cela ne tient pas debout un seul instant.

Force nous est donc de nous en tenir aux faits qui paraissent incontestables et, en définitive, à la version officielle : Escovedo arrive en Espagne précédé par une mauvaise réputation que lui a faite Perez, celui-ci s'étant efforcé de le noircir, ainsi que Don Juan, dans l'esprit du Roi. D'autre part, nous savons par la version officielle qu'Escovedo vient non seulement demander de l'argent pour l'armée des Flandres, mais se plaindre des fuites de documents, qui causent un tel préjudice au gouvernement des Pays-Bas.

Fut-il reçu par le Roi? Rien ne le prouve, en dehors de la version officielle. Mais il semble bien difficile d'admettre que Philippe ait refusé de recevoir l'homme de confiance de son frère chargé d'une mission confidentielle auprès de lui et qui

enfin pouvait lui apprendre sur les affaires de Flandre une foule de choses utiles au service.

Voilà donc Escovedo en conversation avec Philippe II. Il lui fait part des fuites dont se plaint don Juan. On cherche le coupable et l'on finit par acquérir la conviction que ce ne peut être que Perez. Immédiatement celui-ci est mis en observation par le Roi, — et, du coup, la situation est retournée : ce n'est plus Escovedo, c'est Perez qui devient le traître, l'homme dangereux, dont il faut surveiller les agissements.

Alors Perez, sentant que le sol est miné et, — pour me servir de son originale et très jolie expression, — que tout est « enchanté » autour de lui, songe à prendre ses sûretés. Il est l'ami de la princesse d'Éboli, laquelle est un puissant personnage, d'abord par sa grande fortune et ensuite par ses alliances ou ses relations avec toute la grandesse espagnole. Elle a des propriétés dans le royaume de Naples, des châteaux où un fugitif peut trouver un asile. D'autre part, Perez a, lui aussi, des amis et des alliés non seulement en Espagne, et particulièrement en Aragon, mais en Italie, en France et dans les Pays-Bas. Le Roi osera-t-il s'attaquer à un homme si bien défendu et qui, de plus, détient d'importants secrets d'État, — d'ailleurs si habile, si fertile en expédients : Philippe en sait quelque chose?... Toujours est-il qu'à partir de l'arrivée d'Escovedo à Madrid, les relations de Perez avec la princesse paraissent devenir de plus en plus étroites. On le voit constamment chez elle. Que peuvent-ils bien comploter ensemble? Étant donné le caractère violent de doña Ana de Mendoza, ces agissements ne devaient pas rester bien longtemps secrets...

C'est alors que se produisit un véritable coup de théâtre.

LOUIS BERTRAND.

*(A suivre.)*

# PRÉPARONS

# LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

Dans la série d'articles parus à la *Revue* sur *la Maîtrise de l'air* (1), je n'ai pu traiter que très sommairement la question des dangers résultant des attaques aériennes, et celle des procédés à employer pour se défendre contre elles. Or ces dangers ne peuvent aller qu'en s'aggravant avec les progrès de la navigation aérienne. Ces deux questions méritent donc, autant que l'aviation elle-même, d'être au premier rang des préoccupations de l'opinion publique.

Les attaques aériennes en effet n'intéressent pas seulement les éléments combattants. Elles peuvent s'exercer dans tout l'intérieur des pays en guerre, même bien loin en arrière de la zone tenue par les armées. Certains auteurs se bornent à le constater. « Malgré tous les traités, a écrit par exemple le capitaine de vaisseau anglais Normann (2) dans une étude qui a été très remarquée, il faut s'attendre à ce que tous les moyens de guerre disponibles soient utilisés sans restriction, ceux de l'air comme les autres. La guerre aérienne permettra d'atteindre toutes les manifestations de la vie d'une nation, qu'il s'agisse des troupes, des moyens de transport, des usines et des populations. » D'autres écrivains se préoccupent de justifier la guerre aérienne. C'est ainsi qu'à l'occasion de la Conférence de Washington, le professeur Cannon, de l'Université Harvard, a donné sur la guerre aérienne l'avis juridique que voici : « Une

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars — 1er novembre 1927.

(2) Cette étude, parue dans le numéro du 2e trimestre de 1924 du *Journal of the Royal United Service Institution*, a été récompensée par la médaille d'or du concours de 1923 de cette importante société.

fois la guerre déclarée, elle se justifie naturellement tant contre la population civile que contre les soldats de métier... Aujourd'hui que la guerre devient de plus en plus complexe, elle implique presque tous les éléments de nos populations très diverses. Chimistes, physiciens, ouvriers industriels, employés de chemins de fer, téléphonistes, teinturiers, fabricants de drap, mineurs, maçons et bien d'autres prennent part aux succès des armées. Il est donc justifiable d'attaquer ces forces aussi bien que celles qui se trouvent sur le front, si le désir de l'emporter est suffisamment intense. » Une autre étude anglaise récemment parue (1) dit que si on désire une justification des théories modernes sur l'emploi de la puissance aérienne, on peut la trouver dans la loi française récente qui a déclaré « qu'en temps de guerre tous les citoyens et sujets français, sans distinction d'âge ou de sexe, sont tenus de participer à la défense du pays comme combattants ou non combattants pour assurer sa vie matérielle ou morale ».

L'emploi ainsi compris de la puissance aérienne soulève pour la population tout entière des pays en guerre des problèmes de vie et de mort dès le début d'une guerre, et peut-être avant toute déclaration de guerre.

Chose étrange, alors que la presse publie de nombreux articles relatifs aux risques qui résulteront des attaques aériennes, elle oublie de dire que ce n'est pas là une donnée d'ordre nouveau, et que l'emploi de l'artillerie, par exemple, a posé, quoique à une échelle plus petite, des problèmes analogues, dont la solution a été trouvée. Du temps de l'artillerie lisse, à portée et effets mécaniques très limités, on a compté sur son action contre la population des villes assiégées, les habitations, les propriétés privées et les établissements publics, pour obtenir des habitants une pression sur le gouverneur, et amener ainsi une capitulation prématurée. Les gouverneurs énergiques et les populations patriotes, en tous pays, ont su ne pas céder à ce moyen d'intimidation. Dans la guerre mondiale de 1914-1918, les effets de l'artillerie ont été tels, dès le début de la guerre de position, que les populations en ont cruellement souffert dans toute la bande de terrain parallèle au front : la volonté de lutte des gouvernements intéressés n'a cependant pas

(1) Numéro du 2e trimestre 1928 du *Journal of the Royal United Service Institution*.

fléchi. Il en a été de même quand les croiseurs allemands ont exécuté des bombardements de la côte d'Angleterre qui ont causé de nombreuses victimes : leur premier résultat a été de précipiter le courant des engagements volontaires dans l'armée anglaise. Puis ont paru des pièces allemandes puissantes tirant systématiquement sur les grandes villes, situées jusqu'à 30 et 40 kilomètres du front, telles que Dunkerque et Nancy. Enfin en 1918 le bombardement de Paris a été exécuté par canons spéciaux à plus de 100 kilomètres, portée pratique maxima des bombardements aériens de cette époque. Qu'en est-il résulté ? On a pris des mesures de sécurité appropriées, alerte donnée en temps voulu, aménagement d'abris, et une partie de la population a évacué les points menacés. Les pertes, sensibles au début, ont alors considérablement diminué; ni le moral des populations ni celui des gouvernements n'a été atteint. La guerre a continué.

Depuis qu'on fait la guerre, c'est-à-dire depuis qu'il y a des hommes, il n'y a jamais eu d'attaque dont on n'ait trouvé la parade. Plus les risques sont grands, plus et mieux il faut les avoir prévus, et appris à les limiter par des mesures appropriées. Quand enfin, comme c'est le cas pour les attaques aériennes, ce danger s'étend à la totalité de la population, il faut préparer celle-ci tout entière à le supporter virilement en éclairant à l'avance l'opinion publique, en lui montrant la véritable étendue des risques, en lui exposant, sans exagération, à la fois les possibilités réelles et les difficultés non moins certaines que rencontreront les attaques aériennes, et l'efficacité, limitée mais incontestable, des moyens de défense déjà existants. C'est l'affaire d'une éducation de la nation qui devra être imprégnée des qualités d'endurance naguère exigées des seuls combattants.

La connaissance générale des notions relatives à ces graves problèmes est d'autant plus nécessaire que les autorités militaires ne peuvent pas assurer à elles seules la préparation et la mise en œuvre de la totalité des mesures exigées par la défense anti-aérienne. Le concours des autorités civiles est indispensable partout où l'autorité militaire n'a pas de représentants qualifiés et, même là où ceux-ci existent, pour les dispositions relatives aux populations et aux organes non militaires.

Je voudrais poser les données du problème devant l'opinion publique. J'exposerai donc successivement :

la nature des attaques aériennes et les moyens dont elles disposent ;

leurs objectifs et leurs possibilités ;

les moyens actifs et passifs de se défendre contre elles ;

l'organisation générale de la défense aérienne ;

les services de guet et de transmission qui permettront de mettre en jeu les moyens de défense ;

enfin le personnel à y employer, et la manière de le choisir et de le préparer à ce rôle pour obtenir des résultats efficaces sans cependant le grossir au détriment d'autres services aussi importants à assurer.

### NATURE ET MOYENS DES ATTAQUES AÉRIENNES

On peut admettre que, dans la pratique, le rayon d'action du bombardement aérien est actuellement de 400 kilomètres. En Angleterre, on le regarde parfois comme plus grand et on le porte à 500 kilomètres. Cette portée suffit à rendre, au moins en théorie, tout le territoire français accessible à des attaques aériennes soit partant de ses frontières terrestres, soit lancées de la mer par des navires porte-avions. Il en est de même pour l'Allemagne. Un ennemi maître de la mer rendrait vulnérables l'Angleterre et l'Italie tout entières.

La Manche, la partie sud de la Mer du Nord, la Baltique, l'Adriatique, ne sont plus un obstacle aux expéditions de bombardement qui les survoleront sans peine. Toute la Méditerranée occidentale ou orientale peut être rendue dangereuse par qui en tient deux rives opposées. Toute protection des côtes résultant de la distance du territoire ennemi est annulée par un emploi suffisamment intensif de navires porte-avions.

Mais dès maintenant des avions analogues aux avions de grand raid ou aux gros avions commerciaux que la *Lufthansa* allemande a déjà en service, peuvent aussi bien emporter des bombes que des passagers ou des réservoirs supplémentaires d'essence : les prospectus de plusieurs maisons allemandes s'en portent garants. Rien n'empêche de les utiliser à des buts de guerre au prix d'un aménagement facile à réaliser, ou de construire dès maintenant des avions de guerre dérivés de ces modèles. Un proche avenir en verra la réalisation.

Les attaques aériennes, consistant en général en bombarde-

ments, sont *toujours possibles de nuit*. Elles le sont de jour si les avions de bombardement, en raison de leur armement, de leur vitesse, et des formations de combat employées, sont capables de résister avec succès aux attaques de la chasse ennemie, ou si une escorte convenable empêche celle-ci d'attaquer avec succès. Toutefois, on admet, en général, que le bombardement de jour ne s'exécutera pas à plus d'une cinquantaine de kilomètres au delà du front.

La pratique du vol à haute altitude, le repérage goniométrique garantissant la sûreté d'orientation dans les vols de nuit, à travers ou au-dessus des nuages, l'adaptation aux moteurs de silencieux supprimant le bruit qui livre aujourd'hui les avions aux appareils d'écoute, et par suite aux projecteurs travaillant au profit de l'artillerie anti-aérienne ou de la chasse de nuit, augmenteront notablement les chances des expéditions aériennes. Or, les progrès dans ces divers domaines sont quotidiens.

Les attaques aériennes peuvent recourir aux moyens suivants :

lancement de bombes explosives ou incendiaires;
emploi des mitrailleuses;
projection de gaz ou de substances vésicantes;
épandage de germes pathogènes.

*Bombes explosives et incendiaires.* — Les modèles existants de bombes chargées en explosifs permettent de prendre utilement à partie tous les genres d'objectifs. Les bombes légères sont très vulnérantes par leurs éclats contre le personnel. Leurs effets sont surtout importants sur une foule découverte. C'est ainsi qu'un seul bombardement exécuté en 1925 avec des bombes légères sur un souk des Beni Zeroual, au Maroc, a fait 800 tués ou blessés en quelques instants.

Toute une gamme de bombes, 50, 100, 200, 500 et 1 000 kilogrammes, permet des effets très puissants contre tous les objectifs matériels : effets du souffle résultant de l'expansion violente des gaz qui agit très puissamment sur les superstructures (maisons, hangars, etc.) (1) ;

effets en profondeur si une fusée à retard donne à la bombe

(1) Ces effets de souffle sont en général suivis de la détente verticale très rapide de la masse gazeuse produite qui provoque une véritable aspiration des couches d'air voisines et des effets de succion presque aussi violents que le souffle.

le temps de s'enfoncer profondément dans le sol pour agir contre les fondations, les abris enterrés, les fortifications.

Les très grosses bombes sont capables de traverser tous les étages d'une maison et de la faire écrouler sur ses habitants.

Enfin les bombes incendiaires dégageant une chaleur intense provoquent l'inflammation des substances combustibles voisines du point d'éclatement. Elles sont très redoutables pour les lieux habités.

Mais il faut tenir compte des difficultés du bombardement et des circonstances qui en restreignent les effets.

Les points sensibles sont très nombreux. L'aviation de bombardement ne peut pas les attaquer tous. En effet, les gros porteurs coûtent cher et leur nombre est et restera limité; celui des navigateurs d'élite capables de se diriger avec sûreté de nuit, dans le brouillard et au-dessus des nuages l'est également. Les effets matériels restent très locaux. Dans les objectifs de grande étendue tels que les villes, il y a beaucoup de places vides où les projectiles tombent sans effet utile. Les objectifs de dimension limitée ne sont pas faciles à atteindre, dès que l'altitude de l'avion bombardeur est un peu considérable. On admet, en général, que l'écart moyen par rapport à un point visé, évalué en mètres, est sensiblement le suivant :

| Altitude. | Avion biplace. | Avion gros porteur |
|---|---|---|
| 500 | 75 | 40 |
| 1 000 | 120 | 80 |
| 2 000 | 150 | 120 |
| 4 000 | 225 | 175 |
| 6 000 | 275 | 200 |

Ces chiffres sont plus élevés que ceux indiqués par les règlements, mais la pratique des exercices du temps de paix, où l'on n'est dérangé par rien, ce qui n'est pas le cas en temps de guerre, donne à peu près les chiffres ci-dessus. On voit qu'il est assez difficile d'atteindre un point précis, même d'une faible altitude. Or le bombardier, excepté dans des cas exceptionnels, ne vole pas très bas, tant pour éviter des risques d'atterrissage forcé que pour ne pas s'exposer outre mesure au tir des mitrailleuses. Et quand il vole haut, encore faut-il que les nuages ne lui masquent pas l'objectif.

*Mitrailleuses.* — En raison de la vitesse avec laquelle passe

l'avion, l'action contre les objectifs terrestres des mitrailleuses dont il est armé est plus morale que matérielle, à moins d'agir sur une foule dense. Elle ne s'exerce que sur le personnel à découvert, et est nulle contre celui qui est abrité dans les maisons Elle ne peut s'effectuer qu'à petite altitude, dans des conditions où le danger pour l'avion est le plus souvent hors de proportion avec les résultats à atteindre. Mais tandis que le tir tendu des mitrailleuses terrestres crée pour le feu de celles-ci de nombreux angles morts, l'avion, libre de ses mouvements, permet de prendre les objectifs d'enfilade, même dans des tranchées, ou à revers. En cas de surprise, en s'ajoutant aux moyens terrestres, il peut, en certains cas, donner des résultats locaux considérables.

*Les gaz.* — Il est nécessaire, en raison de la crainte qu'inspire la perspective de projection de gaz par avions, d'étudier cette question avec quelque détail.

Disons tout d'abord qu'il convient également de ne pas avoir une confiance béate dans les sentiments d'humanité des belligérants éventuels, et d'autre part de ne pas se laisser prendre à la crainte une acuité exagérée.

Un rapport adressé à la Société des nations par le professeur André Mayer, du Collège de France, a très clairement exposé les propriétés des gaz de combat : « Ces corps nocifs, dit-il, pénètrent là où un explosif ne saurait faire parvenir des fragments métalliques. Finement pulvérisées ou vaporisées, les substances toxiques s'insinuent dans les abris, dans les habitations, souvent à une très grande distance... Cette arme est à la disposition de toute grande puissance industrielle possédant des usines chimiques. Rien n'est plus facile que de détourner des corps couramment produits de leur emploi pacifique, ou de modifier rapidement des installations industrielles en vue de fabriquer des substances nocives. Il faut ajouter qu'elle assure à une puissance animée de mauvais desseins, une supériorité immense. Un corps nocif étudié en secret, — et cette étude peut se faire n'importe où, fabriqué en grande quantité, et cette fabrication peut être faite dans n'importe quelle usine chimique, — jeté par surprise sur une population non préparée, peut briser net toute velléité de résistance Il faut que les peuples sachent quelle terrible menace est ainsi suspendue sur eux. »

Or, le trust allemand de l'industrie chimique *I. B. Interessen Gemeinschaft für Farbenindustrie* a encore développé sa puissance au cours de ces dernières années et augmenté ses capitaux au point d'être devenu un des plus riches groupements industriels de l'Europe. Il emploie plus de 140 000 personnes à qui il paie annuellement près de deux milliards de salaires. Les règlements allemands en vigueur envisagent l'emploi des gaz, et un auteur allemand, le docteur Hauslian, écrivait récemment : « La guerre des gaz offrira aux nations les plus cultivées, au sens technique du mot, une arme supérieure capable de conférer aux peuples les plus habiles à la manier une suprématie mondiale. »

Les Allemands ne sont pas seuls, à émettre cet avis. Aux États-Unis, le colonel Fries, chef du service chimique militaire, a déclaré : « La guerre chimique est maintenant un fait établi : aucune nation n'osera y renoncer... L'adoption universelle de la guerre des gaz fera que toute nation capable de produire et d'utiliser les gaz dans les plus grandes quantités sera supérieure dans une guerre à toute autre nation du monde. »

A la conférence de Washington, en 1921, la sous-commission chargée de s'occuper de la question des gaz asphyxiants est arrivée aux conclusions ci-après : « Si une seule puissance dans le monde refusait d'observer une convention internationale ayant en vue l'interdiction de se servir des gaz toxiques, et si elle déclarait la guerre, la convention générale serait annulée automatiquement. Il est impossible d'interdire, de restreindre ou de contrôler des recherches pouvant amener la découverte de nouveaux gaz de combat. »

C'est l'ensemble de ces considérations qui a motivé le passage ci-après d'un rapport présenté à la Société des nations en août 1924, par une de ses commissions d'étude : « L'extrême facilité avec laquelle ces usines (chimiques) peuvent être transformées, presque en une nuit, en fabriques de matières destinés à la guerre chimique, fait naître un sentiment de défiance et de crainte vis-à-vis d'un voisin disposant d'une organisation chimique puissante. Elle assure en effet à la puissance animée de mauvais desseins une supériorité immense... *Le véritable danger, danger de mort pour une nation, serait de s'endormir confiante en des conventions internationales pour se réveiller sans protection devant une arme nouvelle. Il paraît essentiel à la*

*Commission que les peuples sachent quelle terrible menace est ainsi suspendue sur eux.* »

Maintenant que nous avons montré que le jet de gaz par avions constitue un danger indéniable, voyons à quelles conditions il deviendra vraiment efficient.

La pratique de l'emploi des gaz pendant la guerre mondiale enseigne que pour produire des effets considérables, il faut recourir à une application suffisamment massive. On n'a pas pu infecter, même par émission de nappes de gaz ou par emploi intensif des projectiles à gaz de l'artillerie, des champs de bataille entiers : comment pourrait-on infecter en totalité des villes de grande étendue uniquement par bombardement aérien ? On ne peut espérer répartir les projectiles à la densité voulue et régulièrement sur toute la surface de la ville pour infecter celle-ci tout entière d'une manière effective. Le jet de projectiles à gaz y causera une gêne très sérieuse à la population, et des pertes, s'il y a surprise et manque de préparation, mais non l'impossibilité de vivre.

Une étude allemande (1) soigneusement faite est arrivée à la conclusion que, pour empoisonner une ville de la grandeur de Berlin qui recouvre, avec ses faubourgs, environ 300 kilomètres carrés, il faudrait employer 6 000 tonnes de bombes (moitié du poids pour les gaz, moitié pour les enveloppes), c'est-à-dire le contenu de 1 000 wagons, ce qui correspond au chargement de 3 000 avions portant chacun 2 000 kilogrammes. En revanche, il ne serait pas impossible, avec un peu de chance, d'infecter suffisamment des localités de surface limitée telles que des usines ou des arsenaux, au point d'y rendre le travail impossible, ou tout au moins très difficile. L'auteur de cette étude allemande conclut en disant que « l'attaque aéro-chimique d'une ville *où la protection contre le gaz est organisée*, occasionnera des pertes étonnamment petites en vies humaines, observation qu'on avait déjà pu faire lors de l'emploi des gaz dans la bataille au cours de la guerre mondiale. »

Je partage cette manière de voir, à condition toutefois de proclamer que, *si les précautions nécessaires n'ont pas été prises, les pertes se chiffreront peut-être par milliers.*

(1) Article paru dans le *Militar Wochenblatt* du 25 avril 1925.

Réussira-t-on à fabriquer des gaz notablement plus dangereux que dans la dernière guerre? La chimie n'a pas épuisé les formules utilisables et il est toujours possible qu'on trouve un gaz auquel les masques existants à un moment donné resteront perméables. Il peut résulter d'un tel emploi d'un gaz nouveau et inattendu les plus graves dangers. D'autre part, les masques, surtout à cause de leurs parties en caoutchouc, n'ont pas une durée de conservation illimitée. C'est une très grosse affaire d'entretenir en bon état en tout temps, ou de pouvoir fabriquer très rapidement en cas de tension politique, les millions de masques nécessaires à des nations entières.

Beaucoup plus gênant et dangereux que le bombardement avec des gaz toxiques, serait le jet de matières vésicantes, à cause de la persistance de leurs effets qui atteignent toutes les parties du corps et ne deviennent manifestes dans les cas moyens et bénins qu'au bout de plusieurs heures, parfois de plusieurs jours. Le séjour dans une zone infectée par vésicants exige le port d'effets spéciaux dont il est encore plus difficile de s'approvisionner que de masques. Or, l'emploi des vésicants serait tout particulièrement indiqué pour l'action contre les populations à l'intérieur du pays : l'ennemi qui en ferait usage, n'ayant ni l'intention, ni le moyen d'y pénétrer, n'en serait nullement gêné.

On ne saurait donc nier le danger que représentent les bombardements par projectiles chargés de produits toxiques et vésicants : mais on a le droit et le devoir de déclarer que la puissance de leurs effets peut être limitée par une préparation et des procédés appropriés.

*Les germes pathogènes.* — Les gaz ne constituent pas le seul moyen chimique de nuire. On a attribué à l'Allemagne, pendant la guerre mondiale, l'intention de répandre en Roumanie des bacilles de la morve. La Société des nations s'est préoccupée de cette éventualité. Parmi les rapports qui lui ont été fournis à ce sujet, nous mentionnerons ceux du professeur allemand Pfeiffer et du professeur belge Bordet.

Le premier, après avoir condamné, en principe, l'emploi des germes pathogènes comme « un crime contre l'humanité », reconnaît qu'il est malheureusement possible. On peut, dit-il, contaminer les cours d'eau avec des bouillons de culture du typhus et du choléra, semer sur le sol des bacilles de la grippe,

de l'anthrax, de la morve, ou de la rage. Les projectiles de l'artillerie ne s'y prêtent pas à cause des chocs et des températures auxquelles il sont soumis. Au contraire, le jet par des avions de ballons de verre contenant les cultures nocives et qui se briseraient dans leur chute ferait arriver ces cultures au sol dans de très bonnes conditions. Des avions pourraient également permettre de déposer en pays ennemi des rats porteurs de puces pesteuses, soit en y atterrissant, soit en les y laissant tomber au moyen de parachutes.

Le professeur Bordet partage cette manière de voir et mentionne en plus le microcoque de la fièvre de Malte et la propagation de la peste bovine. « Il va sans dire, conclut-il, que les peuples civilisés n'auront jamais recours à de pareils moyens, sauf à titre de représailles, si l'adversaire les employait. Mais il se peut que d'autres nations, celles, par exemple, qui ont introduit dans l'armement les gaz asphyxiants, cherchent à utiliser les germes et imaginent à ce propos des procédés d'application spécialement efficaces. En conséquence, les nations les moins disposées à adopter des procédés aussi criminels ne pourraient néanmoins s'abstenir d'étudier la question : elles doivent être prêtes à toute éventualité. »

Parmi les savants consultés par la Conférence de Washington en 1921, le professeur danois Madsen disait de son côté : « Les moyens que possède dans son actuel développement la science bactériologique seraient certainement suffisants pour produire des épidémies de plus ou moins grande étendue. Des aviateurs... pourraient infecter l'approvisionnement central d'eau d'une grande ville et y préparer des épidémies de fièvre typhoïde, de choléra ou d'autres maladies intestinales... » Il regarde également comme possible par la voie aérienne la propagation de la peste bubonique ou de maladies contagieuses des voies respiratoires.

Mais il reste possible de lutter contre l'emploi de ces moyens de guerre barbares par l'emploi de vaccins et de sérums appropriés, à la condition qu'on s'en soit approvisionné en temps utile, bien qu'il soit difficile de vacciner contre des maladies multiples des nations entières. L'utilisation des germes pathogènes ne serait du reste pas sans danger pour ceux-là mêmes qui y auraient recours, soit en raison des risques résultant de leur manipulation, soit parce que l'épidémie, comme le

remarque le professeur Madsen, pourrait envahir telles nations neutres que l'agresseur aurait intérêt à ménager. De son côté, le professeur Bordet note que « les maladies en question sont trop connues, d'un diagnostic trop facile », et que « les tentatives faites en vue de les provoquer seraient aisément découvertes », ce qui exposerait les coupables à la réprobation du monde civilisé et à de justes représailles.

Pour en finir avec la guerre des germes et virus, mentionnons une opinion du professeur allemand Pfeiffer : « Un ennemi assez inhumain pour se servir de moyens aussi répréhensibles contre des êtres humains n'hésiterait pas non plus à essayer d'anéantir tout au moins les ressources accessoires du pays ennemi en détruisant son cheptel et ses récoltes. Il est consolant de penser que la bactériologie ne met pas encore à notre disposition de matières infectieuses utilisables à ces fins. » Nous avons pourtant vu que le professeur Bordet mentionne la possibilité de propager la morve ou la peste bovine.

De ce qui précède il ressort que, de même qu'on peut se défendre contre les attaques par les gaz, il est également possible de le faire contre celles qui seraient exécutées au moyen des germes et virus. L'effet utile des bombardements sera toujours limité en raison de la quantité toujours restreinte des bombes emportées, même par les gros avions. Il l'est également par une autre cause : l'avion ne peut pas, comme l'artillerie, rectifier son tir. Même s'il est exécuté plusieurs passages sur l'objectif, le problème reste chaque fois nouveau.

### OBJECTIFS ET POSSIBILITÉS

Bien que, dans cette étude, je me propose de parler spécialement des attaques dirigées contre des objectifs non strictement militaires, il n'est pas possible de ne pas parler de ces derniers, car ils sont mélangés aux autres, et la défense anti-aérienne, pour être efficace, doit être coordonnée d'une manière irréprochable, dans toutes ses parties, qu'il s'agisse de la zone des armées, des côtes ou de l'intérieur.

*Objectifs militaires.* — Dans une guerre de type européen normal, les effets du bombardement aérien contre les troupes, dans la zone du front, ne seront jamais d'une puissance comparable à celle de l'artillerie, à cause des conditions de

ravitaillement de celle-ci (grande quantité de projectiles approvisionnés auprès des pièces).

Au contraire en montagne, ou dans des opérations coloniales, où il n'est pas toujours possible de mettre en action contre certains buts de grandes quantités d'artillerie, l'aviation de bombardement peut devenir un facteur très important en saisissant des objectifs en mouvement, difficiles à désigner à l'artillerie en temps voulu, ou protégés contre son tir par les formes du terrain, tandis que, pour la bombe d'avion, il n'y a pas de défilement.

Il ne faut pas exagérer les effets réellement possibles des attaques aériennes à la mitrailleuse. La vitesse des appareils limite le temps pendant lequel elles se produisent, et rend très court et très aléatoire l'action des mitrailleuses d'avion. Leur effet moral sera grand, et parfois aussi les effets matériels, quand l'attaque se produira par surprise, surtout s'il s'agit d'éléments médiocrement encadrés, tels que des trains régimentaires et des convois. Dans des attaques de ce genre, chacun se croit spécialement menacé par des avions volant bas et à grand bruit. Mais les troupes s'y habitueront, comme à tous les moyens de guerre.

Ces attaques aériennes gêneront les troupes, les retarderont, les forceront à s'articuler, se défiler, parfois à ne marcher que de nuit, ce qui augmente considérablement la fatigue. Elles ne créeront pas à la vie, au mouvement et au combat, une impossibilité que n'ont pu obtenir les plus formidables concentrations d'artillerie pendant la guerre mondiale.

Pendant le combat lui-même, les actions d'aviation contre les troupes de terre ennemies ne pourront produire de résultats importants que si le moment de surprise et d'ébranlement moral motivé par elles est exploité séance tenante par les troupes amies, car cet effet est essentiellement fugitif. Il faut reconnaître toutefois que les troupes de l'arrière-front pourront être privées en partie de la détente morale si nécessaire aux réserves et très gênées dans leur repos. Mais, avec les précautions qui seront indiquées plus loin, on limitera les pertes.

On a souvent parlé du bombardement des quartiers-généraux qui désorganiserait totalement le commandement. Je ne connais aucun exemple probant à ce sujet dans la guerre mondiale, où l'artillerie n'y est pas parvenue non plus. Cependant, il est

arrivé qu'à la suite d'attaques de ce genre, les réseaux téléphoniques ont été sérieusement endommagés, d'où gros retards dans les transmissions. Il est hors de doute qu'une bombe tombant, par un coup de chance, sur certains bureaux (opérations, renseignements) pourrait amener des résultats considérables. C'est une sérieuse raison d'en tenir les emplacements secrets aussi longtemps que possible, et de les camoufler avec un soin tout particulier.

L'exécution des ravitaillements peut être très gênée et devenir très dangereuse, même la nuit, s'il y a surprise par l'aviation ou s'ils sont liés à une gare connue de l'aviation qui peut organiser en ce cas une action méthodique réitérée. Les ravitaillements devront donc parfois être rejetés très en arrière et il en pourra résulter un gros surcroît de fatigues et de privations.

Le danger est très sérieux pour les grands magasins de tout genre de la zone de l'avant, en particulier pour les dépôts de munitions. La crainte des bombardements force à les fractionner, à les étaler sur de vastes surfaces, ce qui augmente les difficultés des manipulations et oblige à y avoir un personnel et des moyens de transport plus nombreux.

L'action aérienne de bombardement et à la mitrailleuse contre les trains de chemins de fer ou les colonnes, surtout en des points de passages obligés, défilés, ponts, cols, peut causer soit des pertes, soit des retards importants. Une gêne des plus sérieuses pourrait y être produite par le jet de substances vésicantes, s'il était fait en quantité suffisante sur ces passages de dimensions relativement restreintes. Au contraire, la destruction des voies de communication par l'aviation est très difficile à réaliser : leur bombardement précis exige des vols à très basse altitude, fort dangereux pour les avions qui les exécutent. En fait, la destruction des ponts importants n'a jamais été réalisée par ce moyen pendant la dernière guerre.

Il faut mentionner toutefois que l'électrification des voies ferrées rend celles-ci singulièrement plus sensibles aux bombardements, car il suffit que les éclats coupent les fils ou les rails conducteurs pour causer instantanément un arrêt plus ou moins long du trafic.

*Objectifs navals.* — Aux bombes se joignent contre les navires les torpilles qui sont les mêmes que celles employées

par la marine. Le lancement de ces dernières exige que l'avion descende presque au ras de la mer et il est alors justiciable de l'artillerie moyenne et petite à tir tendu, très dangereux pour lui ; mais il peut être protégé à ce moment critique par des rideaux de fumée créés par avion, desquels il débouchera inopinément et derrière lesquels il reviendra très vite s'abriter.

Il ne faut pas s'exagérer le danger causé par les bombes aux navires en mouvement libre. Leur rapidité de déplacement et leurs facultés évolutives font qu'ils ne sont vulnérables à la bombe que d'altitudes relativement faibles auxquelles l'artillerie anti-aérienne ou les mitrailleuses sont très dangereuses. Le danger devient déjà plus grand pour des navires naviguant en escadre et par suite limités dans leurs possibilités de déplacement. Il est mortel pour des navires au mouillage. Cette circonstance amènera sans doute un véritable bouleversement dans la stratégie navale en empêchant les flottes de séjourner tranquillement dans leurs bases dans les intervalles des opérations actives, comme l'ont fait les flottes anglaise et allemande pendant la guerre de 1914-1918.

Les ports, bases navales et arsenaux constituent pour l'aviation des objectifs de choix. « L'attaque aérienne de nos ports métropolitains, a-t-on dit dans une conférence contradictoire récente en Angleterre (1), est le risque le plus dangereux auquel nous ayons à faire face. » En effet, les navires immobiles dans un espace resserré y courent des risques maxima. Les grands magasins et entrepôts de tout genre sont très vulnérables et exposés en particulier à l'incendie. Des incursions répétées d'avions, même en petit nombre, sont de nature à y ralentir et gêner beaucoup toutes les opérations de chargement et déchargement et causer des pertes au personnel qui y est employé. Le jet de gaz, et particulièrement de substances vésicantes, pourrait y procurer des résultats très importants. La soudaineté des attaques aériennes venant de la mer rend très difficile de mettre en jeu en temps opportun les moyens de défense de ce genre d'objectifs.

*Objectifs d'aviation.* — J'ai montré, dans une étude précédente, que les attaques aériennes exécutées contre l'aviation à

(1) Conférence tenue à la *Royal United Service Institution* sur « la Puissance aérienne et ses applications », sous la présidence de Sir Samuel Hoare, sous-secrétaire d'État pour l'Air (compte rendu dans le numéro du 2e trimestre 1928).

terre, arrêtée sur ses terrains ou dans les bases d'hydravions, peuvent causer à celle-ci plus de pertes que le combat aérien, pertes en personnel autant que pertes en matériel. Les bombes incendiaires sont tout particulièrement dangereuses contre des objectifs contenant de l'essence, si celle-ci n'est pas conservée dans des citernes souterraines bien abritées. Les bombes à partir de 50 kilogrammes laisseront sur le terrain même des entonnoirs gênant l'envol et l'atterrissage. L'attaque des usines productrices et des magasins peut détruire les réserves de matériel fabriqué ou interdire la production par la démolition des machines et par l'impossibilité d'un travail régulier.

Mais alors, si l'on a plus de certitude de faire du mal à l'aviation ennemie en l'attaquant ainsi au sol et moins de risques que par le combat aérien, il s'ensuit que la destruction d'aviation ennemie ainsi obtenue est la meilleure manière de se garantir des attaques de celle-ci. Ce genre d'objectifs attirera donc tout spécialement les expéditions aériennes.

*Objectifs civils.* — La plupart des écrivains qui examinent la question du bombardement aérien des objectifs civils, le font en général dans des termes tels qu'ils ont sérieusement ému l'opinion publique. Récemment le capitaine anglais Liddel-Hart, bien connu par ses études sur la motorisation de l'armée et l'emploi de tous les moyens techniques modernes, disait « que l'effet d'une grève générale avec sabotage sans restriction, ou celui d'un tremblement de terre, donnent la notion la plus approchée de la dislocation et de la paralysie qui seraient produites par des coups aériens sérieux » (1). Certains écrivains vont jusqu'à dire que l'action de l'aviation suffira à détruire tout esprit de résistance chez les populations et les gouvernements. C'est ici surtout qu'il est indispensable de mettre les choses au point et de ne pas laisser vagabonder les imaginations.

Les objectifs civils principaux sont :

les voies ferrées et les routes de l'intérieur du pays avec leurs ouvrages d'art;

les usines de guerre, magasins et moyens de ravitaillement de tout genre;

les populations et les centres politiques.

(1) *Army Quarterly*, janvier 1928

Les voies de communication de l'intérieur du pays ne sont pas plus vulnérables que celles du front, leur réparation est plus facile, et il est plus facile également d'y modifier les courants de transport en cas d'accident. Plus les attaques contre elles sont portées loin du front, plus elles exposent à des pertes l'aviation qui les exécute, car tout appareil obligé d'atterrir est perdu, personnel et matériel. Pourtant des actions soutenues contre certaines sections des routes et surtout des voies ferrées sont susceptibles de gêner les transports de troupes et les ravitaillements. En réalité, ces derniers seront beaucoup plus sûrement compromis par des attaques aériennes notablement plus faciles et d'un meilleur rendement contre les grands magasins et entrepôts, parmi lesquels il faut compter ceux des ports dont nous avons déjà parlé à propos des objectifs navals.

Les grands centres industriels de tout genre, par leur étendue, et en raison de la connaissance exacte que peut avoir l'adversaire de leur agencement et de leur rôle spécial, constituent des objectifs très intéressants. L'aviation n'arrivera sans doute pas à les détruire, mais elle peut y causer des dégâts sérieux. Il suffit qu'elle arrive à y rendre difficile un travail régulier pour agir très sérieusement sur le ravitaillement des armées et des populations.

L'extension considérable donnée dans certaines régions à l'électrification des forces motrices de l'industrie et des chemins de fer crée un danger nouveau des plus graves. La destruction d'une centrale électrique peut arrêter des dizaines, des centaines d'usines ou le trafic d'une voie ferrée ; son dérangement, même temporaire, ou la rupture des lignes de transport de force, suffiraient à causer de graves perturbations.

Le plus souvent, usines et magasins sont situés dans des agglomérations importantes de population civile ; celle-ci se trouve exposée aux risques causés par les attaques dirigées contre eux et qui procurent ainsi un double résultat. Aussi sera-t-il en général illogique d'exécuter des attaques spéciales contre la population civile : celle-ci sera déjà suffisamment exposée sans cela! Le seul cas où une action dirigée uniquement contre la population, par exemple contre les quartiers soit riches, soit populeux des grandes villes, serait vraiment justifiée, c'est si elle était effectuée à titre de représailles pour des actes antérieurs de l'ennemi.

Le colonel anglais Fuller a fait remarquer à ce sujet que les bombardements répétés des villes coûteront très cher et que seul un pays à la fois très riche et largement pourvu d'aviation pourra se les permettre. « Pour cette raison, dit-il, il est peu vraisemblable qu'aucun État entreprenne au début d'une guerre une campagne aérienne de grand style contre la population civile ennemie. » Et il fait remarquer que d'autre part le belligérant qui y aura recours le premier, a bien des chances d'exciter contre soi l'opinion publique mondiale.

Quoi qu'il en soit des dangers résultant des attaques aériennes pour les non-combattants, une population patriote, moralement préparée à cette éventualité, pourra les supporter sans faiblir *si les moyens passifs et actifs de défense ont été convenablement préparés*. Les expériences de la grande guerre, l'endurance témoignée par les populations marocaines en 1925 en fournissent la preuve. Pour que le bombardement des centres politiques suffise à faire fléchir la volonté d'un gouvernement, il faudrait que ses membres fussent bien pusillanimes et indignes du poste éminent à eux confié.

On peut enfin utiliser l'aviation pour la propagande ainsi qu'il a été déjà fait dans les deux camps pendant la guerre mondiale, soit en agissant sur le moral des populations, soit même en cherchant à semer le découragement ou l'indiscipline dans les troupes de l'adversaire. On préconise vivement en Russie bolchévique l'aviation comme un moyen de répandre chez l'adversaire une littérature tendant à faire naître ou à encourager la guerre de classes. Et, sans doute, ne faut-il pas s'exagérer les résultats à attendre d'une action de ce genre dans le cas d'une guerre nationale. Pourtant il ne faudrait pas négliger de s'en servir ou n'y pas attacher d'importance dans une guerre civile, ou si l'ennemi extérieur pouvait escompter des troubles suscités par une lutte de classes, par des passions politiques ou religieuses, ou par des haines de race...

*Choix à faire entre ces divers objectifs.* — Dans la répartition des efforts de l'aviation entre les objectifs militaires et les objectifs civils, il convient de tenir compte à la fois de la situation stratégique, politique et économique des deux partis.

Au moment des crises majeures des batailles, les objectifs militaires et navals prendront le pas sur tous les autres ; on

n'aura jamais alors assez d'aviation pour faire face à tous les besoins de l'armée et de la marine.

Pendant les périodes d'accalmie relative entre les batailles, les objectifs spécialement d'aviation mériteront, en raison du rôle de plus en plus grand de celle-ci, un traitement de préférence, et certaines voies de communications deviendront des objectifs tout particulièrement intéressants. Une sérieuse discrimination indiquera alors les centres commerciaux, les usines, les ports sur lesquels on pourra obtenir des résultats importants.

Si l'on sent chanceler le moral des populations ou des gouvernements ennemis, la propagande aérienne peut devenir très rémunératrice et le bombardement des centres politiques et des grandes villes sera parfois susceptible d'avancer la décision et, par suite, pourra passer au premier plan.

Le gouvernement fournira à ce sujet des indications intéressantes au haut commandement. Mais c'est à celui-ci, et à lui seul, de faire le départage entre les objectifs civils et les objectifs militaires. Le gouvernement en effet, surtout dans une démocratie comme la nôtre, subira trop souvent des pressions émanant de sources irresponsables et incompétentes en vue d'obtenir des expéditions dirigées contre des objectifs secondaires. Le haut commandement, et ses conseillers techniques, les chefs de l'aéronautique, ont le devoir de l'éclairer à ce sujet et de savoir résister à la fascination des opérations indépendantes et des citations au communiqué qu'elles peuvent procurer : c'est un devoir auquel ils ne sauraient se soustraire

Général Niessel.

*(A suivre.)*

# LES NOUVELLES MONNAIES

Les nouvelles monnaies sont nées de la stabilisation, issue elle-même de l'inflation, dont il faut chercher les causes directes dans l'état de guerre, dans la peur de créer des impôts ou d'émettre des emprunts directs, dans le charme dangereux qu'offrait cette solution de moindre effort qui consiste à faire marcher la planche aux billets de banque.

Toute opération par laquelle s'accroît la quantité des signes monétaires offerts en échange des denrées, aboutit nécessairement à diminuer la valeur des signes déjà existants; c'est ce qui a eu lieu notamment lorsqu'ont été monnayés et jetés sur les marchés européens l'or et l'argent venus du Nouveau Monde. Mais la notion de signe monétaire présente les aspects les plus divers; en ce domaine, comme en beaucoup d'autres, il faut se garder de croire qu'existent dans les choses les catégories tranchées que le langage marque par les mots. Nous avons vu les perles ou les bons du Trésor, plus tard le blé ou le cuivre, devenir signes monétaires, servir à régler les échanges, alors que les pièces d'or avaient disparu. La forme la plus simple, la plus difficile (parce qu'il faut une matière première coûteuse) et partant la moins dangereuse, de création d'un signe monétaire est la frappe d'un métal précieux. L'émission d'un billet de banque, pour la partie où il n'est gagé que sur le crédit des commerçants admis à l'escompte, est déjà de l'inflation; elle en présente l'un des effets, celui d'accroître la masse du numéraire et, par suite, de faire hausser les prix. Des inconvénients beaucoup plus graves se révèlent lorsque le billet de

banque est gagé sur un crédit douteux ou fictif; ici interviennent non seulement la *quantité* des papiers circulant, mais aussi leur *qualité*; l'élément psychologique s'ajoute à l'élément économique et l'on sait, — ceux qui pouvaient en douter l'ont vu en 1925, — avec quelle puissance décisive.

De toute façon, le résultat reste le même : à chaque nouvelle émission, que ce soit par l'action matérielle du nombre ou par l'action morale de la crainte, la richesse que détenaient les précédents possesseurs ou bien des signes monétaires eux-mêmes, ou bien de droits exprimés en fonction de ces signes (rentes, obligations, créances hypothécaires, etc.) subit un véritable prélèvement. Supposons qu'on veuille, par la suite, réparer le mal ainsi fait; rien de plus difficile. On peut évidemment rendre au titre, au signe, au droit la valeur qu'ils ont perdue; mais la plupart du temps, ils seront dans les mains de nouveaux propriétaires; non seulement, dans ce cas, ceux qui ont subi le prélèvement ne recevront pas la restitution, mais encore, pour faire face à cette restitution, on leur demandera de consentir sur leurs biens, sous forme d'impôts massifs ou échelonnés, un prélèvement nouveau.

Lorsque l'inflation n'a produit que ses effets économiques, c'est-à-dire la hausse des prix résultant de la multiplication des signes monétaires, il demeure encore possible, — et c'est la politique du gouvernement anglais, — de faire machine en arrière. Aucun des pays où l'inflation a dépassé la phase économique pour produire des effets psychologiques n'a pu arriver à revenir sur le fait accompli; tous, après des tentatives plus ou moins heureuses de remontée, ont fini par stabiliser.

De ce fait est survenu un facteur nouveau appelé à jouer son rôle dans la description et l'appréciation des échanges. Voici trois prestations, — une course en voiture, un repas dans un restaurant populaire, une paire de gants, — qui, avant la guerre, coûtaient chacune trois francs. A l'heure actuelle, la course en voiture en coûte dix, le repas quinze, la paire de gants trente (naturellement ces chiffres sont donnés à titre d'exemple). Ces trois coefficients d'augmentation différents, le fait de la stabilisation nous oblige pratiquement à les décomposer en deux facteurs : un facteur *constant* qui nous est donné par le taux même de dévalorisation du franc (disons 5) et un facteur variable selon les circonstances, qui, en l'espèce, res-

sortira à 0,66 pour la course en voiture, à 1 pour le repas, à 2 pour la paire de gants; le prix de la première des prestations a donc diminué, celui de la seconde n'a point changé, celui de la troisième s'est accru.

La stabilisation devrait donc, dans un certain nombre de cas, faire disparaître, et de toute manière atténuer la valeur morale de la notion de vie chère; mais il faut bien reconnaître qu'à cet égard, elle n'a pas encore dépassé la sphère théorique, intellectuelle de l'existence, qu'elle n'a pas pénétré dans l'ordre des faits et des sentiments quotidiens. Quoi que l'on sache de la baisse de leur pouvoir d'achat, l'entrée en possession d'une liasse importante de billets de banque continue à procurer un plaisir qui n'est certainement pas divisé par cinq; la contre-partie de cette illusion se retrouve dans l'énervement de détail qu'entraîne, pour chaque transaction, le constat de la baisse : c'est le cas d'appliquer la distinction, chère à la langue anglaise, entre *comprendre* et *réaliser*. Il est même curieux de constater combien l'illusion demeure chose agréable, en entendant des gens déclarer qu'ils aiment mieux croire qu'ils gagnent cinq fois plus et que le déjeuner au restaurant coûte cinq fois plus cher.

La stabilisation ne peut se *réaliser* pleinement, soit dans les esprits, soit dans les transactions, qu'à partir du moment où la mise en circulation de nouvelles unités monétaires consacre le changement de valeur et permet à chacun de constater le coefficient *constant* de dévalorisation. Cette mise en circulation qui, en Italie, par exemple, avait eu lieu *avant* la stabilisation, a été prévue en France par la loi du 25 juin 1928, où se trouve autorisée la frappe de pièces d'or de 100 francs se substituant, pour un même diamètre et un poids voisin, à la pièce de 20 francs, et de pièces d'argent de 20 et 10 francs, cette dernière remplaçant l'ancienne pièce de 2 francs.

En réalité, l'émission de ces nouvelles monnaies, tout au moins des pièces d'argent, correspond à un autre objet ; elle est, avant tout, destinée à fournir les ressources nécessaires pour rembourser à la Banque de France, tout au moins en partie, les avances par elle consenties au gouvernement russe. La portée « explicative » des nouvelles monnaies, la leçon de choses qu'elles représentent est un résultat nullement cherché, envisagé même avec une certaine crainte.

C'est cette crainte qui a fait supprimer du projet gouvernemental la pièce d'argent de cinq francs, équivalente à l'ancien franc, et qui paraissait capable d'en révéler la baisse, par son seul aspect, à qui s'obstinerait à l'ignorer; on a prétendu que l'apparition d'une pièce de cinq francs bouleverserait les prix et que les gens qui donnaient un pourboire d'un franc se sentiraient moralement tenus de le quintupler!

***

Pour l'instant, nous allons abandonner le point de vue économique et examiner le problème d'un autre ordre que soulève l'émission des nouvelles monnaies, notamment celui du type monétaire.

Posons d'abord la question d'un point de vue tout moderne. Est-il besoin d'un type monétaire?

La monnaie ne pourrait-elle être une « machine à payer », un disque de métal, commun ou précieux, comportant indication pure et simple du pays d'origine et de la valeur? Une telle solution présenterait divers inconvénients. Elle faciliterait d'abord la fraude, qui devient au contraire d'autant plus malaisée que les empreintes caractéristiques sont plus compliquées, plus *irrationnelles*. Un motif géométrique s'imite sans peine, une effigie animale se défend mieux; mieux encore un visage humain : chacun sait, pour avoir essayé de dessiner, comme une inflexion légère, échappant même à la mesure, suffit à altérer l'aspect d'un portrait. L'adoption d'une effigie particulière présente le second avantage de permettre l'identification immédiate, intuitive; c'est ce qui avait fait adopter ce parti, pendant la guerre, pour les marques distinctives des groupes d'autos ou des escadrilles d'avions; de même, parmi des centaines de pièces étalées, la chouette révélait au premier coup d'œil la monnaie d'Athènes, le Saint Georges caractérise la livre sterling.

La notion de « machine à payer » n'a donc point de sens, puisque la destination même de la monnaie impose des éléments irrationnels.

A d'autres égards encore, l'irrationnel réclame ses droits; la monnaie est une œuvre d'art, elle porte témoignage artistique à l'égard du pays qui l'émet, dans ce pays même et à l'étranger.

Elle doit donc être *belle*; que faut-il entendre par là? Tout d'abord, et nul ne le contestera, être ouvrage probe et consciencieux de bon ouvrier. Les grandes époques d'art collectif et discipliné, la Grèce classique, le moyen âge, la Chine des Ming, le XVIIIe siècle, n'en demandaient pas davantage; le vase, le tableau, la statue, la monnaie qui avait mérité cet éloge, prenait sa place, plus ou moins haute, mais toujours honorable, dans les ensembles où s'affirmait la communauté de vues et de sentiments de l'époque. Le romantisme a modifié notre point de vue; nous demandons maintenant à l'artiste qu'il soit un génie original; le don d'accepter la discipline, de se subordonner à une direction d'ensemble nous paraît une sorte d'infériorité; le principe même des arts mineurs semble discuté; plus de milieu entre l'œuvre d'art de « génie », — Picasso ou le douanier Rousseau, — et le cube de béton armé garni de meubles métalliques. La limite à cette recherche douloureuse de l'originalité, c'est la résistance qu'oppose la matière employée. Quand cette résistance est nulle, en peinture par exemple, Dieu sait où le génie peut s'arrêter; en musique, en architecture, en sculpture, il trouve plus tôt ses bornes. Dès que l'on aborde la médaille et surtout la monnaie, la résistance de la matière s'affirme, nonobstant tous les progrès techniques. Des graveurs qui, il y a quarante ans, ont cru que l'invention du tour à réduire les dispensait de connaître le métier de l'acier et les exigences de la frappe, on peut mesurer maintenant l'erreur par le vieillissement de leurs œuvres.

Voici donc plusieurs forces en présence : l'inspiration artistique, les sujétions procédant soit de la destination, soit de la matière. Comme nous l'avons déjà vu, la destination impose le choix d'un type facile à reconnaître, difficile à imiter, comportant des indications lisibles; il faut, en outre, que la pièce puisse s'empiler, résiste à l'usure, et, même usée, conserve son aspect général. La matière commande de limiter les reliefs et de les répartir, de manière à ne pas faire trop varier l'épaisseur de la pièce, les reliefs d'une face correspondant ainsi aux creux de l'autre.

En présence de ces exigences diverses, quelle attitude prendra l'inspiration? Ou bien elle réclamera ses droits, répudiera toute entrave, et enfantera finalement des œuvres non viables (comme certains projets d'architecture de Michel-Ange);

ou bien, — et c'est ce que l'on a vu au moyen âge, — elle acceptera les sujétions en y cherchant le moyen de trouver des effets nouveaux. On tend à admettre aujourd'hui que, seule, cette dernière voie peut conduire à des résultats intéressants.

* * *

De l'exposé général qui précède, redescendons au cas particulier. Le choix d'un type monétaire est une opération complexe qui, théoriquement ou même pratiquement, peut se diviser en trois phases : détermination du sujet, composition de l'effigie, exécution des instruments de frappe.

Cette division du travail a existé en fait dans la médaille. Sous Louis XIV, le choix des sujets et des devises était remis à une commission d'où est sortie l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres; la composition de l'effigie était l'œuvre d'un dessinateur, de Mignard, par exemple (plus tard, Bouchardon compose à son tour des médailles); enfin, un graveur, interprétant très librement l'œuvre du dessinateur, la transposait en vue de la frappe sur métal.

Appliquons cette procédure au choix du type monétaire; c'est un peu ce qu'a fait, pour déterminer les effigies de ses monnaies divisionnaires, l'État libre d'Irlande. Une commission composée de poètes (celle qui siégeait à Dublin était présidée par Yeats), d'historiens, d'artistes, d'archéologues, d'héraldistes, fait appel aux suggestions du public, puis détermine les thèmes à traiter. C'est là chose grave, affaire d'État; le gouvernement doit sanctionner ce choix. Alors intervient le dessinateur, qui du thème énoncé tire une composition plastique; si l'on veut scinder le travail de composition et le travail d'exécution, cet élément peut faire l'objet d'un concours largement ouvert. Lorsqu'on en vient à exécuter les instruments, l'intervention d'un homme de métier est indispensable : si l'on procède à un concours, on ne le peut envisager que restreint.

Une telle manière d'agir suppose régnante la conception classique de l'art, considéré comme comportant un *sujet* et un *style*, le sujet pouvant être imposé, le style constituant l'apport personnel de l'auteur; elle implique, en outre, entre des artistes différents, une étroite collaboration : toutes choses étrangères à nos idées modernes, où le sujet est considéré comme chose inutile, superfétatoire, où seul importe ce qui exprime le génie

personnel de l'artiste, celui-ci n'étant pleinement satisfait que s'il peut affirmer que, dans son œuvre, il n'existe rien qui doive quoi que ce soit à un autre que lui-même.

Lorsqu'à la suite du vote de la loi monétaire l'Administration des finances a dû organiser d'urgence la fabrication des nouvelles pièces, elle s'est trouvée dans un singulier embarras. Le système de concours échelonnés qui vient d'être indiqué exigeait, au minimum, deux ou trois ans d'attente : on ne pouvait y songer. Fallait-il faire un concours unique pour résoudre trois problèmes aussi différents que le choix d'un emblème, la composition d'un dessin, et la confection des instruments de frappe ? En pareil cas, l'expérience a montré que ce qui l'emporte, c'est l'aptitude à présenter un croquis bien tourné, aptitude qui ne suppose nécessairement ni l'invention heureuse, ni la connaissance du métier de graveur. On pouvait simplifier la question en arrêtant d'office l'emblème, tout au moins celui de la face ; mais lequel choisir ? La tête classique de République, certes, était chose banale ; fallait-il placer sur les monnaies le visage d'un personnage illustre ? Mais lequel pouvait-on élire qui représentât exclusivement la France ? Si le choix devait être l'amorce d'une série, il en fallait prévoir la hiérarchie, décider d'avance qui figurerait sur l'or et l'argent, sur l'écu ou le sou, de Pasteur, de Descartes, de Victor Hugo, de Jeanne d'Arc... Mais le lecteur m'arrête. Pourquoi Victor Hugo et non Lamartine ? Pourquoi Descartes et non Pascal ? Pourquoi ?... Évidemment, le choix d'un grand homme était chose litigieuse. Fallait-il revenir à la *Semeuse* ? adopter un emblème animal, coq, aigle, bœuf, alouette, colombe (reconnaissable au rameau d'olivier que, depuis Locarno, elle porte dans le bec) ? Fallait-il, sous prétexte de modernisme, dépeindre une locomotive, *Pacific 231*, un avion, une antenne de T. S. F., toutes choses n'ayant d'ailleurs rien de spécifiquement français, et appelées à se démoder à bref délai ?

Nous ne sommes pas dans le secret des dieux ; nous ignorons si le choix d'une tête de République représente le résultat d'un moindre effort ou, au contraire, la conclusion d'une longue méditation portant sur tous les types possibles ; en tout cas, c'est la donnée qui a été adoptée, pour la face tout au moins, les artistes conservant toute latitude pour composer leur revers.

Afin de guider les concurrents et de permettre même à ceux qui n'étaient pas graveurs de métier d'entrer dans la lice, le programme du concours fournissait des indications très précises sur les exigences de la frappe monétaire; il suffisait de les observer pour réaliser une œuvre susceptible, au besoin après de légères corrections, de donner une monnaie.

Disons tout de suite que ces indications sont tombées dans le vide. Ceux qui connaissaient le métier n'en avaient pas besoin; ceux qui l'ignoraient n'y ont voulu voir que les exigences tatillonnes d'une administration routinière, désireuse de brider leur inspiration. D'autre part, les artistes qui se plaignaient le plus qu'on leur imposât le sujet de la face ont négligé de chercher, pour le revers, des inspirations originales. Pratiquement, seuls des graveurs de métier, habitués à composer des médailles, ont traversé les premières épreuves du concours; et les deux vainqueurs du tournoi, MM. Bazor et Turin, se sont trouvés être d'anciens ouvriers graveurs, ayant reçu, entre l'atelier et le prix de Rome, cette solide instruction du métier qui doit être la base de toute éducation artistique, — celle qu'ont reçue, dans les boutiques d'orfèvres, les premiers artisans des renaissances italienne et flamande.

***

A quel moment les nouvelles monnaies commenceront-elles à circuler?

Tout d'abord, il convient qu'elles soient frappées, et pour cela, il est indispensable que soient établis ce qu'on appelle les instruments de service. Quelques explications techniques sont ici nécessaires. Les instruments d'acier présentés en vue du concours étaient au diamètre exact de la pièce projetée. Le concours terminé, il s'agit de confectionner un poinçon (instrument en relief) d'un diamètre un peu inférieur à celui de ladite pièce : ce sera le *poinçon prototype*, qui est l'instrument du premier ordre. On s'en sert pour obtenir par enfonçage la *matrice originale* (en creux) qui est l'instrument du second ordre, d'après lequel est enfoncé le *poinçon original* (instrument du troisième ordre) et ainsi de suite jusqu'au *coin de service* qui représente le *sixième* ordre des instruments, les instruments d'ordre impair étant en relief, d'ordre pair en creux.

Les coins de service s'usent avec une grande rapidité, puisque chaque presse en exige environ un par jour; on les renouvelle au moyen des poinçons de service (cinquième ordre) renouvelés eux-mêmes au moyen de la matrice du quatrième ordre, etc. Mais chaque opération d'enfonçage entraîne un très léger aplatissement du disque d'acier; l'effigie s'étale d'un dixième de millimètre à peu près; c'est pour cela qu'il est indispensable de donner au poinçon prototype un diamètre un peu plus faible que celui des pièces à frapper.

Pour établir le poinçon prototype et en tirer les séries successives d'instruments, deux mois sont nécessaires. Une fois la Monnaie en possession des instruments de service, la frappe peut commencer; pour la mise en circulation, c'est autre chose.

Distinguons d'abord la situation de l'or et celle de l'argent. Pour l'or, il ne saurait être question de circulation, tant que ne sera pas rétablie la frappe libre, en d'autres termes, tant que la Banque aura seule le droit de frapper et de délivrer les pièces d'or : réservons ce problème particulièrement délicat.

Pour l'argent, cet obstacle n'existe pas, mais il en apparaît deux autres. Chacun sait, d'une part, que les premiers exemplaires d'une nouvelle monnaie sont immédiatement accaparés par les collectionneurs qui ne les rendent que lorsque l'abondance de la circulation leur donne l'impression que cet accaparement est chose inutile. Si l'on veut éviter un tel effet, il faut, pour employer le terme à la mode, jeter la monnaie sur le marché par doses massives. D'autre part, et pour répondre à la crainte, peut-être vaine, mais qui préoccupe excessivement certains esprits tournés de préférence vers le passé, de voir les nouvelles émissions accuser trop nettement la dévalorisation du franc, il est possible qu'on se décide à mettre d'abord en circulation une pièce de 5 francs de nickel pur, du module de l'ancien écu. A dire vrai, l'effet psychologique serait aussi bien produit, peut-être mieux, en évitant cette imitation trop exacte et en ne donnant pas à la pièce un volume et un poids qui ne se justifiaient, à l'origine, que par la nécessité d'y inclure la masse d'argent fin dont elle représentait la valeur; mais ce point est secondaire. L'idée d'une frappe de nickel est intéressante à divers points de vue; le nickel est un métal de belle tenue, de bonne conservation, recevant bien l'empreinte; toutefois, pour qu'il soit aisé à frapper, il convient de choisir

une qualité extrêmement pure, exempte non point tant peut-être de cobalt que des substances qui se mêlent au cobalt, de veiller à ce que l'usinage donne des produits parfaitement homogènes, et de disposer les reliefs des effigies avec un soin extrême.

La pièce de 5 francs en nickel serait, vraisemblablement, accompagnée ou suivie de près par une pièce de 2 francs du même métal qui se substituerait au jeton de bronze d'aluminium, actuellement en circulation. Mais on doit noter que la réforme du système monétaire complique le problème de la circulation; au lieu de trois métaux hiérarchisés, nous en trouvons maintenant quatre : or, argent, nickel ou bronze d'aluminium, cupro-nickel, correspondant aux monnaies de pleine valeur, à ce que l'on peut appeler les monnaies demi-fiduciaires (argent), aux monnaies divisionnaires et aux monnaies de billon. D'après la tradition, les premières comportent la tranche à devise, la seconde la tranche cannelée; d'où nécessité de doter les nouvelles monnaies de nickel remplaçant les jetons d'une tranche lisse, tout comme les sous actuels, qui se distingueront du fait de leur perforation centrale; il faut donc prévoir un régime transitoire pendant lequel quelques confusions seront possibles : on doit souhaiter qu'il ne dure pas trop longtemps.

Une fois assurés les besoins de la circulation, il conviendra peut-être d'étudier la possibilité de frapper chaque année, soit en l'honneur d'un personnage illustre, soit pour célébrer un anniversaire ou un événement remarquable, une pièce de monnaie tirée à un nombre relativement restreint d'exemplaires, et jouant en fait le rôle de médaille. Cet usage est courant aux États-Unis et dans d'autres pays, Suède, Norvège, Belgique, etc. Sans parler du bénéfice qu'il procure à la trésorerie (finalement au budget, car la plupart des pièces demeurent entre les mains des collectionneurs) et de l'intérêt moral que peut présenter la commémoration, il offre l'avantage de maintenir, parmi les graveurs, l'émulation et l'étude des problèmes monétaires; de sorte que, lorsqu'il s'agit de renouveler les types permanents de monnaie (opération qu'il est bon, pour diverses raisons, d'envisager tous les vingt ou vingt-cinq ans), on dispose d'un personnel artistique expérimenté.

Ajoutons que de telles monnaies annuelles, forcément plus

libres de composition et admettant plus de fantaisie que les monnaies courantes, donnent une idée favorable de l'art des pays qui les émettent : c'est grâce à ces émissions de circonstance que se sont établies les réputations de nombreux graveurs étrangers. Lorsque l'État libre d'Irlande a organisé son concours pour la confection de ses nouvelles monnaies, on a pu se demander pourquoi, des sept artistes auxquels il s'est adressé, aucun n'était Français. Les résultats de ce concours n'ont rien montré de supérieur à ce que l'on peut attendre de plusieurs de nos compatriotes; comme l'impartialité des organisateurs ne saurait être mise en doute, il est évident que ce qui a manqué à nos graveurs, c'est d'être connus autant que leurs rivaux. Or, ces derniers, dans presque tous les cas, appartiennent aux pays, — Amérique, Suède, Allemagne, Angleterre, Italie, — où ont lieu des frappes annuelles, et c'est ainsi qu'a été attirée sur eux l'attention des numismates de tous pays.

Il serait désirable et conforme à l'intérêt moral et matériel de notre pays, de fournir à nos graveurs une occasion analogue de répandre leur nom. Les années qui viennent vont fournir l'occasion d'anniversaires nombreux : Jeanne d'Arc, prise d'Alger, Révolution de Juillet, etc. Souhaitons qu'on les utilise à cette fin. Trop souvent les propositions relatives à la propagande se voient écartées en raison de ce qu'elles coûteraient; il serait fâcheux d'en rejeter une qui, tout au contraire, rapporterait au Trésor.

Lionel Landry.

# MÉMOIRES

## IV [1]

### DIFFICULTÉS AVEC M. THIERS

#### LE SERVICE A NOTRE-DAME

Pendant plusieurs jours à Versailles il ne fut question que de ces affreux désastres, qui gâtaient toute la joie de notre triomphe (2). Je n'attendis pas longtemps pour m'apercevoir que M. Thiers était loin de vouloir mettre sérieusement à profit un triomphe si chèrement acheté. Il semblait craindre de le rendre trop éclatant. Peu de jours après la victoire, un service solennel fut célébré à Notre-Dame en mémoire des victimes, et principalement des innocents otages, massacrés dans la dernière convulsion de la Commune. Le sort me désigna pour faire partie de la députation qui devait représenter l'Assemblée. J'aurais pu me dispenser de me rendre à la cérémonie, pour une trop bonne raison : l'état de mon fils, amélioré légèrement pendant quelques jours, était de nouveau si grave que je ne pouvais m'éloigner de son lit, même pour une heure, avec l'assurance de le retrouver en vie. Mais on me dit qu'on n'était pas sans inquiétude, à la Présidence, que quelque guet-apens ne fût tenté par un des misérables encore répandus dans la ville, et qui pouvaient faire partir un pétard sous nos pas, ou nous canarder d'une fenêtre.

Du moment où un péril quelconque était signalé, je crus

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er février et 1er mars.
(2) L'incendie de Paris par la Commune.

de mon devoir de ne pas m'absenter, et me mis en route par le premier train de vapeur rétabli, depuis la prise de la ville. Je pensais qu'une escorte nous attendrait au débarcadère, que de là nous gagnerions les quais et les boulevards pour rejoindre la cathédrale, au milieu d'une haie formée par les troupes victorieuses, le chef du gouvernement et le président de l'Assemblée souveraine à notre tête, dans tout l'appareil de la force triomphante. J'appris d'abord avec surprise, dans le wagon, que M. Thiers se dispensait de venir, et s'en remettait à M. Grévy de la tâche de représenter le gouvernement. Puis, à la sortie du chemin de fer, je n'aperçus pas un drapeau ni une baïonnette. On nous fit monter dans des carrosses de remise, qui se dispersèrent aussitôt dans les petites rues, et nous amenèrent à la cathédrale par les portes latérales, absolument comme si nous eussions peur, ou comme si on avait honte de nous.

Je fus au désespoir d'avoir quitté le chevet de mon pauvre malade pour venir faire si triste figure, et je rentrai au plus tôt, plein de mépris au fond de mon âme pour un pouvoir qui doutait à ce point de son droit ou de sa puissance.

### LA QUESTION DES PRINCES

Les premiers jours d'émotion passés, les questions politiques reparurent, et la première à résoudre fut celle que faisaient naître la présence des princes d'Orléans sur le sol français et leur élection à l'Assemblée législative. M. Thiers put s'apercevoir alors de la faute qu'il avait commise en s'opposant à leur admission à Bordeaux. Arrivés à l'Assemblée au milieu du trouble des premiers jours, les princes eussent à peine attiré l'attention. Personne n'aurait songé à leur refuser le droit de prendre leur part des maux de la patrie aux abois, et la loi d'exil eût été abrogée de fait sans qu'on en parlât. Mais le lendemain de la victoire, la situation était tout autre; le temps était venu de parler un peu politique, et les princes, demandant leur réintégration par la voie solennelle d'une mesure législative, prenaient bien malgré eux l'attitude de prétendants. Le vote qui les rappelait devenait le prélude d'une restauration monarchique.

Un autre inconvénient non moins grave de l'opposition que M. Thiers continua à faire à la rentrée des princes, fut de

placer ces princes eux-mêmes, pour l'exercice d'un droit aussi sacré que celui d'habiter le sol français, dans la dépendance du parti légitimiste. Si M. Thiers eût appuyé, même à cette heure tardive, ou seulement laissé passer sans opposition la validation de leur élection, le parti républicain, réduit au silence et presque anéanti après la Commune, n'aurait pas osé élever la voix; et l'admission eût passé sans difficullé. Mais l'attitude hostile de M. Thiers et de ses amis personnels rendait la majorité douteuse. Il fallut compter, pour l'obtenir, avec toutes les voix, même les plus exaltées, du parti légitimiste et celui-ci, sentant sa force, fit ses conditions, qui consistèrent dans la promesse faite par les princes d'une visite à rendre à M. le comte de Chambord, et dans l'engagement, pris également par eux, de ne se prêter au rétablissement d'aucune autre royauté que la monarchie légitime.

Cet engagement ne coûtait guère à leur sincérité, puisqu'aucun d'eux n'avait le dessein de recommencer l'entreprise de 1830. Mais leur conduite ne s'en trouva pas moins très gênée, et leur situation fort amoindrie. Ce qu'ils auraient fait pour la restauration de la royauté à leur heure, en choisissant leur terrain, en imposant au Comte de Chambord des concessions que l'esprit public exigeait, en traitant en un mot d'égal à égal avec lui, ils se virent obligés de le tenter immédiatement, sans discussion, sans débattre aucune condition, — traînés en quelque sorte à la suite, et non placés à la tête du parti monarchique. Leur adhésion, qui n'était plus libre, perdit de l'autorité morale qu'elle aurait eue aux yeux de la France. Eux-mêmes subirent cette condition abaissée avec une résignation de bonne foi, mais de mauvaise grâce, et la répugnance parfois trop visible qu'ils témoignèrent, fit planer sur leur loyauté des soupçons très injustes, mais dont leur réputation a souffert.

Quoi qu'il en soit, en quoi M. Thiers manqua absolument de sens politique et de perspicacité, ce fut dans l'espoir qu'il conserva, après la victoire remportée sur la Commune, et en face de l'arrangement conclu entre les deux partis monarchiques, de pouvoir encore, par des artifices, prolonger l'exil et l'incapacité civile des princes. Pour quiconque se donnait la peine de causer un instant dans les couloirs avec les premiers membres venus de la majorité, il était évident que leur

patience était à bout, qu'ils considéraient comme une question d'honneur d'en finir avec une loi odieuse, et que quelle que dût être la conséquence d'une rupture avec M. Thiers sur ce terrain, on était prêt à l'affronter.

Au lieu de se résigner, et de faire bonne mine, M. Thiers entreprit de ruser et de gagner du temps. Une Commission était nommée pour traiter à la fois de la validation des élections et de l'abrogation des lois d'exil. Il discuta huit jours avec elle : enfin, trouvant sa résolution inébranlable, il tira un matin de sa poche un petit bout de projet de loi en deux articles dont le premier traitait à la fois de la maison de Bourbon et de la famille Bonaparte, et les autorisait en bloc et aux mêmes conditions à résider sur le sol français ; le second réservait au Gouvernement la faculté de les faire sortir à son gré, sur un simple avis ministériel et si la sécurité publique l'exigeait, du territoire. Quand on sait le dévouement qu'inspirait à tous les membres de la Commission le nom de la maison de Bourbon, le discrédit au contraire qui s'attachait alors au nom de Bonaparte, on peut juger du scandale que produisit cette étrange assimilation, et qui ne fut pas amoindri par l'idée odieuse de mettre des princes français à l'état de forçats libres sous la surveillance de la haute police. Un silence glacial s'ensuivit, et la rougeur monta au front de tous les assistants. Sur quoi, M. Thiers reprit son petit papier et le rengaina dans sa poche sans que personne eût daigné y répondre. Je tiens ces détails de mon neveu qui faisait partie de la Commission, et me les communiqua, encore tout ému, en sortant de la séance.

Convaincu enfin qu'il fallait prendre son parti, M. Thiers voulut au moins couper le différend par la moitié. Il consentit à l'abrogation de la loi, à la condition que les princes élus à l'Assemblée renonceraient au moins temporairement à y venir siéger. La clause n'avait pas trop le sens commun et n'était pas trop respectueuse pour le suffrage universel. Mais l'intérêt de reprendre pied en France sans être accusés d'y produire un bouleversement politique parut tel aux princes, qu'ils consentirent à en passer par toutes les exigences du sauveur de la Patrie. L'engagement dut être pris, en présence de témoins des deux parties : pour les princes, ce furent MM. Batbie et Pasquier, tous deux membres de la Commission des lois d'exil. M. Thiers désigna pour ses deux garants,

M. Casimir Périer et moi. Rendez-vous fut pris dans un petit pavillon de chasse de Saint-Germain appartenant à la famille royale, et où le prince de Joinville et le Duc d'Aumale durent se rendre, avec les pouvoirs de leurs frères et de leurs neveux.

Le matin du jour où le rendez-vous devait avoir lieu, nous nous rendîmes, M. Casimir Périer et moi, chez M. Thiers pour prendre ses dernières instructions.

On nous pria d'attendre dans la pièce qui précédait son cabinet de travail. Quelques minutes après, nous vîmes sortir de ce cabinet un groupe de nos collègues, appartenant presque tous à la gauche républicaine, et quelques-uns, comme MM. Rivet et Ricard, aux nouvelles recrues que M. Thiers avait faites pour la République. Je n'augurai rien de bon de la rencontre. Effectivement, à peine étions-nous introduits chez M. Thiers, et nous eut-il fait asseoir, qu'il commença un petit discours assez embarrassé. « Quant à lui-même, nous dit-il, la promesse des princes lui suffisait pleinement, et leur absence momentanée du centre de la politique parlementaire le rassurait contre la crainte qu'ils ne voulussent, par des essais de restauration prématurée, l'entraver dans son œuvre réparatrice. Mais, pour le succès de cette œuvre même, il avait besoin du concours de tous les partis, et de la gauche républicaine en particulier. Or ces gens-là étaient plus difficiles à satisfaire que lui. Pour les faire tenir tranquilles, il leur fallait encore quelque garantie supplémentaire... » Nous le priâmes de s'expliquer. Son embarras s'accrut, et il finit, en baissant la voix, par nous dire qu'il n'avait pu obtenir de la gauche la promesse d'un vote favorable qu'à la condition d'assurer à la République une compensation équivalente à la force que la présence des princes ajoutait au parti monarchique. Cette compensation n'était autre chose que le titre de président de la République avec une prorogation de pouvoir de trois années, accordée à M. Thiers, lui-même, par le même acte qui rappellerait les princes.

Je dois à M. Casimir Périer la justice de dire qu'il ne fit comme moi qu'un bond en entendant ces paroles inouïes. Et quel droit avions-nous, quel droit avaient les princes eux-mêmes de consentir, au nom de l'Assemblée que personne n'avait consultée, une condition qui avait pour effet de disposer pour trois années du gouvernement de la France ? Quelle étrange

manière d'introduire ainsi incidemment et par une porte de derrière une demi-révolution dans l'État! En tout cas, nous nous déclarâmes, l'un et l'autre, parfaitement incompétents, même pour aborder la question, et nous sortîmes au plus vite, traversant de nouveau la pièce où nous trouvâmes encore les mêmes collègues, qui évidemment attendaient notre réponse. A la révérence respectueuse que nous leur fîmes, ils durent comprendre que nous ne voulions pas avoir avec eux même un semblant de conférence.

Nous avions prévenu M. Thiers que nous partirions le soir même, s'il ne nous faisait rien dire de nouveau. Aucun avertissement n'étant venu nous arrêter, il fut clair qu'il avait désespéré de ce nouvel artifice comme du premier, et je reste persuadé qu'il n'eût eu aucune difficulté à faire renoncer les républicains à leur exigence prétendue, attendu qu'ils n'y auraient jamais songé, si lui-même ne leur en avait suggéré l'idée.

Le lendemain, le projet de loi d'abrogation vint en discussion. M. Thiers fit un discours resté fameux, qui commençait par énumérer tous les motifs contraires au projet, et finissait par y adhérer. Mon fils, à toute extrémité, recevait à l'heure même les derniers sacrements. Ce fut le jour où nous crûmes l'avoir perdu, et où au contraire une crise salutaire s'opéra dans son état, et, avec la grâce de Dieu, le tira d'affaire.

### MONARCHIE OU RÉPUBLIQUE?

Cette grosse épine sortie du pied, et pendant que nos amis royalistes des deux branches se livraient à des effusions qui ne devaient pas les mener bien loin, il fallait penser à la politique générale et tâcher de s'entendre avec M. Thiers sur la direction qu'il comptait lui donner, maintenant qu'il avait les mains libres et le terrain déblayé devant lui. Je décidai un certain nombre de mes amis, de caractère et d'opinions modérés, désireux de bien vivre avec lui, à lui demander de concert avec moi un rendez-vous pour l'entretenir de la situation. C'étaient, si j'ai bonne mémoire, MM. Saint-Marc Girardin, Vitet, de Goulard et Casimir Périer. Hélas! après cinq ans seulement écoulés, à l'heure où j'écris, aucun d'eux n'est plus de ce monde! Avant d'aller plus loin, je dois expliquer une fois pour toutes

tout ce que nous demandions à M. Thiers, ou du moins ce que, pour ma part, j'attendais de lui.

M. Thiers a beaucoup dit que le véritable différend entre lui et nous était que, voyant plus clairement et plus tôt que nous l'impossibilité de rétablir la monarchie, il s'était résigné de bonne grâce à la forme républicaine, tandis que nous aurions voulu le forcer à poursuivre la chimère d'une restauration impossible. Cette assertion mêlée de vrai et de faux fera peut-être aux yeux de l'histoire notre condamnation et sa justification. J'affirme qu'en ce qui me touche elle est inexacte. Bien que très dévoué à la monarchie constitutionnelle, profondément convaincu que cette forme de gouvernement est la seule qui puisse opérer la conciliation de l'ordre et de la liberté, et *miscere*, comme dit Tacite, *principatum et libertatem*, je voyais aussi clairement que M. Thiers les difficultés qui s'opposaient en France au rétablissement immédiat de la royauté. Je croyais même ces difficultés plus grandes qu'à l'épreuve je ne les ai trouvées : car je pensais que la monarchie légitime, la seule qu'on pût essayer de rétablir, soulevait dans l'opinion populaire de France des préjugés qu'on aurait grand peine à vaincre : et deux ans après, lors de la visite du 5 août 1873, il a été évident pour moi que, moyennant une conduite différente de M. le Comte de Chambord, la masse du public aurait non seulement accepté avec résignation, mais salué avec un certain degré d'enthousiasme, ce dénouement de nos longues traverses.

Je n'étais donc pas follement épris de la restauration monarchique, et je me serais prêté en ce qui me concerne personnellement à une expérience républicaine, au moins la vie durant de M. le Comte de Chambord. Si nous étions restés en face l'un de l'autre, M. Thiers et moi, nous aurions peut-être pu nous entendre. Mais nous n'étions pas seuls et nous avions à faire à une Assemblée qu'on ne pouvait faire mouvoir à sa fantaisie. C'est sur la manière de s'y prendre avec elle que nous avons commencé à différer.

M. Thiers croyait possible et prudent d'amener l'Assemblée, sinon de haute lutte, au moins par une forte pression, à abandonner ce qu'il regardait comme l'illusion de la monarchie, et à constituer immédiatement la République sous sa présidence et au profit de sa personne. Dans cette pensée, il n'hésitait pas

à user de tous les moyens dont un chef d'État dispose pour enlever le pouvoir à la majorité monarchique dont il était l'élu, et la transporter à la minorité républicaine accrue des défections que sa haute influence pourrait entraîner. C'est dans ce dessein qu'il laissait à des membres de la gauche comme M. Picard, à Jules Favre et à Jules Simon les principaux ministères politiques, et qu'il se refusait à faire maison nette, dans les diverses administrations, des fonctionnaires tarés ou incapables que la révolution du 4 septembre avait élevés. C'est pour arriver enfin au même but qu'il avait procédé lui-même, par l'intermédiaire de son ami et confident, M. Rivet, à la formation d'un groupe d'anciens monarchistes qui se déclaraient ralliés à la forme républicaine.

Toute cette tactique dans laquelle on commençait à voir clair me semblait périlleuse et peu morale. D'une part, à mes yeux, M. Thiers n'avait pas le droit d'user de l'autorité que nous lui avions remise, et qu'un scrupule d'amitié et de reconnaissance nous empêchait de lui retirer, pour rendre à nos adversaires de tout temps le pouvoir que leurs fautes leur avaient fait perdre et qu'une juste réaction venait de leur enlever. Arriver par un parti et gouverner avec un autre, arriver par la majorité d'une Assemblée, puis désorganiser cette majorité de propos délibéré, pour rendre la minorité maîtresse, c'était une opération que la bonne foi et la loyauté ne pouvaient approuver. Mais, de plus, le parti républicain, auquel M. Thiers transférait subrepticement le pouvoir, n'était pas seulement un parti attaché à une forme de gouvernement politique. C'était, à ses divers degrés, un parti plus ou moins révolutionnaire dans toute l'acception du terme, un parti qui avait pour drapeau non seulement la substitution de l'élection à l'hérédité, dans le choix du pouvoir exécutif (système qui a ses inconvénients, mais qui a ses avantages dans certains pays, et qui a eu ses beaux jours dans l'histoire), mais le renversement de tout l'ordre administratif et judiciaire, presque même de l'ordre social. C'était le rendez-vous des conspirateurs de tous les régimes. Leur rendre le pouvoir après l'expérience qu'on avait faite de leur incapacité en 1848 et en 1870, c'était le moyen de livrer de nouveau la société à des expériences où elle pourrait périr.

M. Thiers nous disait bien qu'une partie des républicains

avait appris la sagesse par les épreuves et qu'il se chargeait de compléter leur éducation. Mais outre que je me défiais un peu des écoliers et même du maître, ce qui pouvait être vrai de quelques députés isolés, qu'il chapitrait le matin dans son cabinet à Versailles et à qui il donnait à dîner le soir, ne l'était pas du gros du parti, qui, à distance et dans les provinces, gardait ses aspirations et ses convoitises. En un mot, dans tout pays, sous toutes les formes de gouvernement, il y a des conservateurs et des révolutionnaires. Le parti monarchique, pris dans son ensemble, constituait la masse conservatrice du pays : en poursuivant la monarchie, il pouvait céder à une illusion généreuse, mais il gardait les instincts honnêtes et les principes sensés qui donnent seuls un ferme appui à un gouvernement. Le parti républicain formait, au contraire, l'armée révolutionnaire : sur la question politique du jour, le hasard et les malheurs de la France pouvaient lui donner momentanément raison, mais il n'en gardait pas moins les passions et les habitudes qui rendent tout gouvernement impossible.

Telle était mon opinion sur le péril de la manœuvre et en quelque sorte du virement de bord tenté par M. Thiers. L'épreuve, que nous faisons au moment où j'écris, d'une constitution républicaine appliquée par de vrais républicains n'est pas faite pour changer cette opinion : tout la justifie au contraire, et explique à mes yeux pourquoi j'aurais à tout prix voulu éviter de passer par là.

Il me reste à dire comment je crois que M. Thiers pouvait s'y prendre et ce que j'aurais fait à sa place. Il devait, suivant moi, hardiment donner, — je me trompe, je devrais dire : laisser, — le pouvoir aux conservateurs, de qui il le tenait : il aurait dû installer fortement ce parti au gouvernement, en lui livrant, comme c'était l'intérêt du pays et le droit des majorités parlementaires, l'administration et la justice, sauf à le laisser tenter à côté de lui, s'il ne voulait pas s'y associer lui-même, l'entreprise de restauration monarchique. Si cette entreprise avait réussi, si un accord entre les deux branches de la maison de Bourbon, à des conditions dignes de toutes deux, avait été possible, si le représentant du principe héréditaire s'était prêté aux exigences de l'opinion publique, la monarchie eût été rétablie, et un vieux constitutionnel

comme M. Thiers eût dû s'applaudir d'y avoir contribué. Si, au contraire, comme c'était trop vraisemblable, l'accord entre les deux branches et la réconciliation de la dynastie ainsi réunie avec la France, avaient à l'essai échoué devant des difficultés insurmontables, dans lesquelles M. Thiers n'eût été pour rien, il pouvait alors demander au parti monarchique, en raison des services qu'il lui avait rendus, de constituer avec lui, sous un nom quelconque, une forme de gouvernement, à la tête de laquelle il se serait trouvé naturellement placé. On aurait fait ainsi la république ou l'équivalent par la main des monarchistes, et sans livrer le pouvoir aux mains inexpérimentées et souvent souillées des républicains.

Ce qui me fait croire que ce plan était raisonnable et que M. Thiers pouvait en tirer parti, c'est que c'est celui même que j'ai proposé, deux ans après, à M. le maréchal de Mac Mahon, qu'il a suivi d'après mon conseil et dont il ne s'est pas si mal trouvé. Après le 24 mai, le maréchal de Mac Mahon a donné résolument le pouvoir à la majorité constitutionnelle de l'Assemblée. Il a laissé faire sans s'en mêler, mais sans y mettre obstacle, la visite du 5 août et l'entreprise de restauration qui l'a suivie. Après l'échec éclatant de cette tentative, la proposition de lui donner sept ans de pouvoir avec le titre de président de la République a reçu du parti monarchique tout entier une adhésion solennelle. Pareille aventure, j'en suis sûr, serait arrivée à M. Thiers, s'il avait suivi mon conseil.

A la vérité, quand il s'est agi d'assurer au maréchal de Mac Mahon des moyens réguliers d'exercer son pouvoir, la majorité de qui il la tenait s'est démembrée et nous n'avons pu aboutir à faire avec le parti conservateur une organisation constitutionnelle. Mais cinquante voix seulement nous ont manqué pour atteindre ce résultat et ces cinquante voix, M. Thiers les eût assurément trouvées, car il eût remplacé les légitimistes fanatiques et les bonapartistes décidés à tout perdre, qui nous ont fait défaut, par sa clientèle personnelle, par ses amis et ses séides, ceux qu'il a entraînés avec lui dans la république et qui fussent restés avec lui, aussi bien dans nos rangs, s'il lui eût convenu d'y rester lui-même. Le centre gauche entier qui nous combattait l'aurait appuyé. En un mot, M. Thiers, maître absolu d'une assemblée jeune, qu'aucune animosité personnelle n'avait encore divisée, disposait d'une

force énorme qui a manqué au maréchal élu à quatorze voix dans une assemblée coupée en deux. Je persiste à croire que, s'il fût resté fidèle à la majorité de cette assemblée, elle lui eût donné tout ce qu'il pouvait désirer soit par ambition pour lui-même, soit par patriotisme pour son pays, et qu'il eût fini ses jours, dans une situation semi-royale, à la tête d'un gouvernement fondé par lui, entouré des princes de la maison de Bourbon, qui se seraient fait gloire, ne pouvant servir l'aîné de leur race, de seconder le premier des citoyens francais. Ma conviction est que je lui donnais alors, en le pressant de se rapprocher de nous, le meilleur conseil pour l'intérêt public et pour le sien propre.

Nous n'abordâmes pas toutes ces questions dans la conférence assez longue que nous eûmes avec M. Thiers au palais de la Présidence. Les idées alors ne se présentaient pas aussi nettement à mon esprit qu'aujourd'hui après l'expérience et l'épreuve du pouvoir, et je n'étais pas assez familier avec lui pour traiter ce qu'il y avait de personnel à lui-même dans les plans que je lui proposais. Nous nous bornâmes, — M. Casimir Périer avec moi et tout aussi vivement, — à insister sur la nécessité de se rapprocher du parti conservateur et de faire un ministère qui pût dominer l'Assemblée au lieu de la diviser en la contrariant. La conversation fut plus longue que la discussion ne fut vive. M. Thiers évitait le fond du débat, et se dérobait avec l'adresse dont il a le secret, quand nos arguments devenaient trop pressants. Nous ne pouvions non plus les pousser trop fort, car nous aurions eu l'air de demander le ministère pour nous-mêmes, ce qui était à cent lieues de notre pensée. Moi, en particulier, je connaissais trop bien le caractère de M. Thiers pour avoir l'idée que nous pussions vivre ensemble dans un conseil. Il nous promit de remplacer le ministre de l'Intérieur, M. Picard, ce qui n'était pas une grande concession, car cet homme d'esprit, détestable administrateur, marchait d'échec en échec à l'Assemblée et sa position devenait tout à fait intenable. Le choix du remplaçant, qui parut peu de jours après, nous montra combien nous avions fait peu d'impression sur l'esprit de notre interlocuteur. Ce fut M. Lambrecht, un digne homme, conservateur d'origine et même légitimiste, mais entièrement dominé par le génie supérieur de M. Thiers pour lequel il professait une admiration sans

réserve. A un allié compromettant M. Thiers substituait un serviteur docile. Le gain était léger.

J'en dirai autant, malgré la valeur très différente des hommes, du changement qui, peu de jours après, substitua M. de Rémusat à M. Jules Favre, aux Affaires étrangères. M. de Rémusat était sans doute un esprit d'une tout autre étendue que M. Lambrecht, mais en fait de résistance aux volontés et même aux caprices de M. Thiers, il ne fallait pas beaucoup plus compter sur lui. M. Thiers le dominait entièrement par la séduction de son esprit et le charme de sa conversation. Et effectivement entre deux hommes de cette trempe, la conversation devait être un des plus rares plaisirs que des natures d'élite puissent goûter. D'ailleurs, sur le point qui nous touchait principalement, M. de Rémusat était moins que sûr. A des habitudes très aristocratiques, il joignait de tout temps des opinions très démocratiques. Il a toute sa vie courtisé la démocratie comme un grand seigneur blasé qui, s'ennuyant au salon, va conter fleurette à l'antichambre.

Je ne sais si M. Jules Favre, embarrassé de son origine révolutionnaire et tâchant de la racheter, n'était pas moins hostile à nos opinions conservatrices que M. de Rémusat, qui affectait d'en faire d'autant moins de cas qu'élevé parmi nous il connaissait mieux nos faiblesses.

### RAPPORTS DE PLUS EN PLUS TENDUS

Je retournai donc à Londres, dans les premiers jours de juillet, fort peu en espérance, et avec la certitude que M. Thiers, sans que nous eussions laissé éclater nos sentiments, avait mesuré toute la distance qui séparait ma manière de voir de la sienne.

A peine rentré à l'Ambassade, j'y fus rejoint par deux nouvelles qui achevèrent de me décourager. Ce fut d'abord la réélection de cent députés nouveaux nommés pour remplir les doubles emplois de l'élection générale ou les démissions qui l'avaient suivie. La plupart de ces choix nouveaux eurent une couleur décidément républicaine. M. Gambetta, en particulier, qui avait disparu après février, fut réélu triomphalement à Paris. Il fallait s'y attendre, le suffrage universel ayant volontiers de ces coups de tête, et aimant, comme le vent, à sauter

brusquement d'un bout à l'autre de l'horizon. Puis les élections de février avaient véritablement, sous l'influence des malheurs publics et du désir de la paix, passé la mesure de la réaction monarchique. Un retour en sens contraire, favorisé par l'attitude de M. Thiers, était inévitable. L'autre événement qui n'était pas moins grave fut la lettre par laquelle M. le Comte de Chambord se déclara attaché pour jamais au drapeau qui était pour l'armée, comme pour la France, le symbole d'un régime aboli. Je raconte ailleurs tous les détails qui accompagnèrent cette première déception auxquelles furent exposées nos espérances monarchiques. Il me suffit de dire ici que je compris tout de suite combien la coïncidence d'une élection républicaine et d'une grosse faute royale allait encourager M. Thiers à suivre la pente où il glissait déjà si rapidement.

Nous en étions là, quand le public croyait encore mon crédit intact et mêlait mon nom à toutes les combinaisons ministérielles qu'on colportait. Une découverte que je ne tardai pas à faire, peu de jours après mon retour, vint encore contribuer à me mettre en mauvaise odeur sinon auprès du maître, au moins auprès de son entourage le plus intime. Je constatai, non sans surprise, que, pendant qu'à Paris et à Versailles on installait à grands frais des conseils de guerre et on multipliait les perquisitions militaires pour arrêter et juger les insurgés de la Commune, à Londres il en arrivait à toute heure et des plus connus, qui passaient le détroit en plein jour, sans paraître prendre la peine de cacher leur nom.

Je fis écrire au commissaire de police de Calais en lui exprimant tout mon mécontentement et en menaçant de me plaindre au gouvernement. Le pauvre homme balbutia quelques excuses et, comme j'insistais, le fait étrange ne cessant pas de se renouveler, il finit par avouer dans une lettre dont j'ai encore l'original, que si sa complaisance me déplaisait à Londres, il avait lieu de croire qu'une sévérité plus grande l'exposerait au déplaisir de Versailles. Je lui envoyai alors le premier secrétaire, M. Gavard, qui le fit causer et qui me rapporta, à ma grande surprise, que le capitaine du port de Calais installé peu de jours après la Commune était l'oncle d'un des insurgés considérables, — un nommé Cournet, — portant le même nom que lui et que c'était cet officier qui cachait les insurgés, au su de toute la population, dans les huttes élevées le long de la côte

pour observer les signaux des navires en détresse. De là, ils partaient à leur heure, soit sur des barques de pêcheurs, soit même sur les paquebots, et notre brave commissaire était convaincu que le gouvernement désirait, sans le dire, leur en faciliter les moyens. Effectivement, peu de jours après, je sus par un agent de police française à Londres qu'un des chefs des révoltés était arrivé porteur d'un passeport de Barthélemy Saint-Hilaire, et ayant quitté la France comme valet de chambre d'un député connu de la gauche modérée. Je fis l'innocent et consignai tous ces faits dans un rapport à M. de Rémusat, avec prière d'éclairer la religion trompée du ministre de l'Intérieur. La conséquence fut que, huit jours après, je sus par l'agent qui m'avait révélé le dernier fait, que toute relation lui était désormais interdite avec le personnel de l'ambassade de France à Londres.

La rupture était donc consommée au fond entre M. Thiers et moi et l'aigreur croissante du ton de nos correspondances me laissait à cet égard peu d'illusions. Et cependant depuis cette époque, juillet 1871, jusqu'en avril 1872, je suis resté son ambassadeur à Londres. Je dois m'expliquer sur ce fait qui m'a été fort reproché, ainsi que sur la conduite que j'ai tenue dans cet intervalle, qui a été aussi sévèrement jugée et que je ne donne pas comme irréprochable.

Deux griefs ont été allégués contre moi et répétés jusqu'à satiété pendant un an par tous les échos de la presse républicaine ou simplement des publicistes à gage de M. Thiers. J'étais ambassadeur de la République, et je travaillais contre elle! J'étais l'agent, le fonctionnaire de M. Thiers, et je me mettais, contrairement à toutes les règles parlementaires, en opposition directe et personnelle avec lui! Je m'expliquerai franchement et la main sur la conscience, sur ces deux reproches.

Le premier, je le crois encore aussi sincèrement que je le croyais alors, était absolument dépourvu de fondement. D'abord je ne travaillais pas contre la République, la forme de gouvernement étant, comme je l'ai expliqué, le moindre de mes soucis. Puis je ne servais nullement la République, mais un gouvernement provisoire, intérimaire, reconnu comme tel, auquel on avait laissé le nom de république, par un ménagement peut-être excessif pour un désir de M. Thiers, sans prendre aucun engagement de le maintenir, en faisant au contraire

toutes les réserves explicites et solennelles sur le droit que l'Assemblée gardait, en vertu de son pouvoir constituant, de rétablir la monarchie, quand et comme il lui plairait. C'était sous le bénéfice de cette réserve que tous les fonctionnaires servaient M. Thiers et que, dans son ministère même, M. de Larcy, légitimiste notoire, avait accepté la direction des Travaux publics. Un membre de l'Assemblée constituante, qui avait accepté un emploi, nullement sollicité par lui, sur les vives instances de M. Thiers, pour un temps très limité, et dans un intérêt de premier ordre, jouissait plus qu'un autre de la liberté commune et avait le droit d'en user sans déguisement.

Sur le second point, je ferai une distinction. Je ne crois pas avoir manqué, dans aucun de mes actes publics, à la subordination que les convenances m'imposaient vis-à-vis de M. Thiers, tant que je représentais son gouvernement à l'étranger. Ni mes notes, ni mes discours n'eurent rien dont il pût légitimement se blesser. Mais je n'en dirai pas tout à fait autant de mes conversations dans le monde et dans les couloirs de l'Assemblée, ni de mon attitude générale dans la société. Ici je dois convenir, en y réfléchissant, que le tour caustique et critique de mon esprit m'emporta plus d'une fois au delà des bornes de la discrétion qu'une situation aussi délicate aurait exigée, et je cédai, sans assez de réserve, au ressentiment qu'excitaient chez moi certains procédés, très blessants à la vérité, de M. Thiers.

Je n'eus, dans le cours de ces neuf mois, que deux occasions de me mêler ouvertement aux discussions de l'Assemblée, dans un sens qui déplut à M. Thiers et à ses amis. Dans l'une et dans l'autre, je crois que ma conduite officielle fut irréprochable : seulement, les reproches injustes qu'elle me valut attirèrent de ma part, dans mes rapports privés, des commentaires dont j'aurais mieux fait de me dispenser.

La première circonstance qui mit en lumière nos dissentiments fut la proposition faite, à la fin d'août 1871, par le confident de M. Thiers, M. Rivet, de lui donner le titre de Président de la République avec une prolongation de pouvoirs pour trois années. Je connaissais ce projet, et j'ai dit plus haut dans quelles circonstances singulières il m'avait été révélé. Je devinais les répugnances qu'un tel plan devait susciter dans la droite monarchique, répugnances qui n'auraient pu être

vaincues, comme je l'ai aussi expliqué, que si M. Thiers avait donné des gages éclatants de son dévouement aux intérêts conservateurs, et si on eût pu compter assez sur son désintéressement pour être assuré qu'il renoncerait de lui-même au pouvoir, si la monarchie se rendait possible : deux conditions qui n'étaient pas plus remplies l'une que l'autre. Je prévoyais donc parfaitement qu'on n'obtiendrait jamais de mes amis qu'ils fissent un nouveau bail, peut-être plus long que la durée de l'Assemblée elle-même, avec l'allié des gauches et l'ennemi déguisé de la monarchie. Dans l'attente de ce conflit, je résolus de me tenir coi à Londres et de ne pas donner signe de vie ; je fus même très ferme dans cette résolution. Car le mariage de mon fils aîné avec Mlle d'Armaillé s'étant arrangé à ce moment même et en mon absence, j'attendis jusqu'à la dernière heure pour venir à Paris faire connaissance avec sa nouvelle famille et arrêter les dispositions du contrat. Je ne partis que quand tous les délais possibles eurent été épuisés, et quand je crus savoir de bonne part que le projet de prolongation était ajourné au moins de quelques semaines.

Il n'en fut rien, j'étais mal avisé et je tombai à Versailles juste le jour où M. Rivet faisait la motion à la tribune, et où M. Thiers, en déclarant qu'il n'en avait pas connaissance, demandait pourtant que la question reçût une solution d'urgence. Je crus alors qu'il m'était impossible de ne pas prendre un parti quelconque dans un incident de cette nature, sous peine de ne plus exister politiquement, et je conçus la pensée qu'on pourrait peut-être profiter de la circonstance pour ménager entre M. Thiers et la majorité un rapprochement utile à tous deux, — la majorité qui, au fond, craignait la rupture, mettant à son assentiment des conditions que M. Thiers, par ambition peut-être, serait disposé à accepter.

C'est dans ce dessein, dont j'avais fait part à M. de Rémusat qui ne m'en avait pas détourné, que je désirais faire partie de la Commission et je motivai mon avis dans mon bureau d'une manière que je crus irréprochable. Je comblai M. Thiers d'éloges et j'allai même (je me rappelle la phrase) jusqu'à dire que je venais d'éprouver, dans la mission qu'il m'avait confiée, quelle était la puissance de son nom en Europe, puissance telle qu'à lui seul il tenait lieu à la France de gouvernement. Je conclus non à rejeter la proposition mais à la modifier de manière que,

devenant moins personnelle à M. Thiers, elle donnait à la France, au moins pour quelques années, les garanties d'une constitution régulière. Je ne fus pas nommé commissaire, M. Bertaud qui partagea avec moi par moitié les suffrages du bureau l'ayant emporté par le bénéfice de l'âge. Je vis alors que je n'avais rien à faire, et mes arrangements de famille étant terminés, je repartis pour Londres, non sans avoir dans une séance suivante rendu un petit service au gouvernement, en défendant M. Jules Simon qu'on accusait de n'avoir pas prévenu des désordres graves survenus dans une des écoles municipales de Lyon.

Je croyais m'être tiré d'affaire avec habileté en maintenant ma situation politique, sans que M. Thiers eût rien à dire. Je me trompais : le seul fait de n'avoir adhéré qu'à moitié à un projet, — dont il avait déclaré qu'il n'était pas l'auteur et dont il n'était même pas prévenu, — lui parut un grief irrémissible. Il jeta feu et flamme contre moi dans son salon, et les journaux en très grand nombre qui prenaient le mot d'ordre chez lui, firent écho à ses paroles. D'un bout de la France à l'autre, je fus tympanisé par la presse démocratique comme ayant quitté tout exprès mon poste pour venir faire la guerre au chef de l'État. Mon crime n'était pas bien grand et M. Thiers surtout n'en avait pas beaucoup souffert; car, en définitive, il obtint, à quelques nuances de langage près, de l'Assemblée intimidée et n'osant encore rompre avec lui, les deux témoignages de confiance, — titre et prolongation de pouvoir, — qu'il désirait.

L'autre incident fut plus grave, quoique j'y aie eu, s'il est possible, encore moins de tort.

Il eut lieu, au mois de décembre, à la rentrée de l'Assemblée, après d'assez courtes vacances. Ce fut la conséquence de l'engagement assez déraisonnable que M. Thiers avait exigé des princes, et dont j'avais été un des témoins. Il était évident que cet engagement ne pouvait être que temporaire, sans quoi il eût été plus simple de leur demander une fois pour toutes la démission de leur mandat que de leur interdire indéfiniment d'en faire usage. Au bout de six mois, comme il fallait s'y attendre, ils se lassèrent de l'inaction un peu ridicule à laquelle ils étaient condamnés. Ils firent observer à M. Thiers qu'ils lui avaient laissé, conformément à son désir, le temps de pourvoir à ses embarras de gouvernement, que, pendant cet intervalle, il

avait affirmé son propre pouvoir et engagé même la France dans la voie républicaine en prenant le titre de Président de la République pour un temps indéterminé. Le moment leur semblait donc venu de reprendre la plénitude de leurs droits politiques. Ils lui en firent poliment la demande qui fut refusée sans beaucoup d'égards. Ils prirent alors le parti de rendre l'Assemblée elle-même juge du différend, et par une lettre insérée dans les journaux annoncèrent l'intention de l'en saisir.

Je ne pouvais guère ne pas être mêlé à cette négociation délicate; je fus même à peu près rappelé de Londres pour y prendre part, par le collègue que M. Thiers m'avait adjoint dans l'entrevue du mois de juin précédent, M. Casimir Périer. Depuis lors, après la mort subite de M. Lambrecht, M. Périer avait été appelé au ministère de l'Intérieur. Il n'y était pas entré à la vérité exactement dans les conditions dont nous étions tombés d'accord dans une autre occasion. Il avait consenti à prendre le ministère seul, sans aucun de ses amis, et comme l'événement le prouva, sans garantie suffisante pour ses opinions. Nous ne nous doutions pas alors, pas plus qu'il ne s'en doutait lui-même, à quelle distance il serait emporté loin de ses alliances et de ses traditions naturelles. Mais toujours est-il qu'il plaida vivement la cause des princes auprès de M. Thiers, et, profitant d'un moment où un grand malheur domestique avait forcé M. de Rémusat à lui confier par intérim le portefeuille des Affaires étrangères, il me fit appeler à Paris par une voie indirecte pour lui venir en aide. Nos instances communes finirent par triompher de la résistance de M. Thiers. M. Périer le décida à ne pas paraître à la séance le jour où la question serait agitée, et il l'autorisa même à dire en son nom qu'il renonçait à se prévaloir de l'engagement pris envers lui. La phrase n'était pas des plus obligeantes, mais il fallut bien s'en contenter.

Tout semblait aller sur roulettes, et M. Desjardins, collègue de M. le Duc d'Aumale dans le département de l'Oise, proposa, dès l'entrée de la séance à l'Assemblée, de déclarer qu'elle ne voyait aucun obstacle à l'entrée des députés de l'Oise et de la Marne dans son sein. Aucune réclamation ne s'élevait, et l'ordre du jour allait être voté sans débat, si le président M. Grévy l'eût mis aux voix avec un peu de résolution. Mais ce prési-

dent, très partial au fond, sous une apparence grave et froide, avait l'art de faire naître les incidents qu'il désirait, par une lenteur et une mollesse calculée qui n'étaient visibles qu'à un œil très attentif. Il se leva lentement et jeta les yeux sur le côté gauche d'un air interrogatif, comme s'il eût entendu demander la parole. A cet appel indirect il fut impossible de ne pas répondre. M. Leblond, un des orateurs les plus médiocres de ce côté, se présenta à la tribune avec embarras, et, du ton plaintif qui lui était naturel, reprit à son compte l'engagement des princes, et les accusa avec aigreur de compromettre la paix publique en manquant à leur parole. Là, un débat très orageux et très confus s'ensuivit, la gauche étant principalement excitée parce qu'elle ne tarda pas à se sentir appuyée sourdement dans sa résistance par l'extrême droite légitimiste.

Effectivement, l'ordre du jour adopté ne fut pas le nôtre, mais un autre tout à fait désobligeant portant que l'Assemblée ne s'opposait pas à l'entrée des princes, n'ayant pas à se prononcer sur des engagements pris en dehors d'elle et à son insu. Dans le cours du débat, je fus poussé à la tribune par mes amis et j'y parlai, pour la première fois, au milieu du trouble d'une séance agitée, c'est-à-dire que je parlai fort mal. Mais je ne dis absolument rien dont M. Thiers pût se blesser, et après tout, la déclaration portée à la tribune par M. Périer ne signifiait rien du tout, ou elle voulait dire qu'il rendait à chacun, princes et députés, la liberté d'agir et de parler ce jour-là comme il l'entendait.

Aussi, comme j'avais dit quelques paroles mal sonnantes sur l'étrange et ridicule terreur que des princes désarmés et inoffensifs causaient par leur seule présence à la République, je m'attendais bien à être salué le lendemain par une explosion de colère dans les journaux démocratiques, mais je ne m'attendais pas que les plus vifs seraient précisément ceux qui passaient pour recevoir les inspirations directes de la Présidence. Il y avait quelque naïveté à moi à ne pas m'y attendre : car le crime d'avoir parlé sans respect de la forme républicaine n'était rien auprès de celui d'avoir contribué à faire rentrer sur la scène de la vie active ceux qu'on persistait à regarder comme des rivaux dangereux et des prétendants possibles.

Je crus vainement me remettre en règle par une conduite très prudente dans une circonstance grave qui suivit de près.

M. Thiers, aussi entêté dans ses opinions administratives et économiques qu'il a été mobile dans ses opinions politiques, commençait alors une campagne fameuse pour faire rétablir, parmi les impôts qui devaient subvenir à la pénurie du trésor, un droit protecteur sur les matières premières de l'industrie. Cette idée surannée trouvait très peu de faveur dans l'Assemblée. Les industriels de toute nature s'y opposaient vivement et la gauche encore mal disciplinée répugnait à toute contribution, dont l'effet étant de renchérir les objets de consommation générale avait une apparence peu démocratique. Ces sentiments coalisés mirent M. Thiers en minorité de cinquante voix quand la question fut posée dans un premier vote. Le résultat lui causa une colère d'autant plus violente que tous ses nouveaux amis républicains, sans égard pour les services qu'il leur rendait, y avaient pris part. Il sortit de la séance en menaçant de très haut de sa démission ; et un de mes amis, qui l'accompagnait en essayant de le calmer, m'a rapporté qu'il répéta à plusieurs reprises, pendant le chemin du Palais à la Présidence : « Eh ! bien, qu'ils s'en tirent maintenant ! qu'ils en trouvent un autre pour leur *cuisiner* leur République ! » Dans la soirée, en effet, (19 janvier 1872), nous sûmes que la démission était prête et devait être apportée le lendemain.

Grand émoi alors dans tous les groupes de la droite. L'aubaine d'être délivré de M. Thiers par les mains de la gauche était trop inespérée pour qu'on ne fût pas tenté d'en profiter. La matinée se passa en conférences, en allées et venues, en pourparlers de toute nature. Je m'abstins très ostensiblement de prendre part à ces agitations. La veille, j'avais voté avec M. Thiers, malgré mes opinions économiques assez connues et malgré la conviction où j'étais que l'Angleterre, avec qui nous étions liés par un traité de commerce, ne se prêterait jamais à la perception du nouvel impôt. Le lendemain, je n'assistai à aucune réunion. Deux raisons, je l'avoue, outre la réserve obligée d'un grand fonctionnaire, me dictèrent cette abstention diplomatique. D'une part, j'étais convaincu que mes amis de la droite n'étaient nullement prêts à s'entendre sur le successeur qu'on pouvait donner à M. Thiers. Les orléanistes ne pouvaient renoncer à mettre en avant le nom d'un prince que l'extrême droite, — nous venions d'en faire l'épreuve, — n'accepterait jamais. De l'autre, j'étais assuré que la nuit porterait conseil à

M. Thiers, et même que, suivant le précepte chrétien, il ne se coucherait pas sur sa colère. La démission serait peut-être donnée, mais certainement retirée. Je ne me trompais pas, et il n'y eut même pas entre les deux actes d'intervalle appréciable.

J'ai su depuis, à n'en pas douter, que les mêmes ministres qui apportaient la démission du Président avaient dans leur poche un ordre du jour tout préparé pour lui demander de ne pas abandonner sa tâche patriotique. L'un et l'autre avaient été rédigés sur la table de la Présidence et, en montant à la tribune, le lecteur aurait pu se tromper de papier. Le plus piquant, c'est que l'ordre du jour ainsi préparé ne fut pas celui qui prévalut. Ce fut, par suite de je ne sais plus quel incident parlementaire, un autre beaucoup moins pressant qui ne trouva pas M. Thiers plus exigeant, et la comédie, comme autrefois un beau drame classique, fut complétée en vingt-quatre heures.

Tel est le récit parfaitement exact de tous mes rapports officiels avec M. Thiers et son gouvernement pendant cette période de transition, et plus j'y pense, moins je trouve qu'il y ait à y redire. Mais voici la contre-partie dont j'ai promis de faire l'aveu. Me croyant innocent et dans l'exercice de mon droit, je fus très irrité des propos qui me revenaient de la Présidence, et j'y répondis à mon tour par quelques plaisanteries piquantes qui furent redites et allèrent droit à leur adresse. J'en citerai quelques-unes que j'ai retenues, dont le ton était heureux, ce qui était un tort de plus. On vint me dire que M. Thiers en parlant de moi avait dit : « Il ne manque pas de mérite, mais on ne peut vivre avec lui : il a un mauvais caractère. — Otez l'épithète, répliquai-je, et vous aurez la vérité sur la difficulté de nos rapports. » Une autre fois, causant avec moi-même, et comme je lui représentais que si le présent était tranquille, il fallait pourtant songer aux incertitudes de l'avenir : « L'avenir, l'avenir, me répliqua M. Thiers avec impatience : ce sont les partis qui y songent, la France est plus sage que les partis ; elle jouit du présent et s'en contente. » Je souris de cette réflexion, et la racontant à plusieurs de mes amis, j'ajoutai : « Au fond, il a raison : la France, tout le monde le sait, a soixante-quatorze ans et pas d'enfants. » Ces mots eurent un succès qui les fit courir, et je m'aperçus que les traits avaient porté, à la froideur qui me fut témoignée et qui, visible pour

tous, rendit tout à fait intolérable la durée d'une situation dont mes meilleurs amis commençaient à se préoccuper.

### LES RAISONS D'UNE DÉMISSION

Je sentis qu'il était nécessaire de prendre un parti : mais ma démission, donnée au milieu du trouble parlementaire, aurait été trop diversement interprétée. On n'aurait pas manqué de dire, ou que j'avais été au-devant d'une mesure de révocation, ou que je prenais l'initiative d'une hostilité déclarée contre le gouvernement. Il ne me convenait ni de subir une disgrâce, ni de jeter un défi. Je me résolus donc à retourner encore une fois à Londres et d'y arrêter ma détermination à tête reposée, loin du bourdonnement des couloirs et des salons. Avant de partir, rencontrant à l'Assemblée M. Barthélemy Saint-Hilaire, je le pris à part et je lui dis que, d'après le langage des journaux qui reflétaient habituellement la pensée de M. Thiers, je devais le croire mécontent de moi : que, pour peu qu'il voulût ma démission, elle était à son service, et que si même il craignait l'éclat que notre séparation pourrait faire, je me chargeais de trouver un motif absolument étranger à la politique pour justifier ma retraite, et que nous pourrions jouer la pièce à argument communiqué. Il loua fort mes sentiments patriotiques, mais je ne lui demandai pas de réponse, et il ne m'en fit pas.

De retour à Londres, à la fin de février, je trouvai la ville encore très calme, le Parlement venant à peine de se réunir et la société n'ayant pas ouvert ses salons. J'eus donc tout le loisir d'envisager de sang-froid la situation et je vis bien que je n'avais que le choix entre deux conduites. Il fallait, ou renoncer à l'ambassade, ou m'y confiner et ne plus mettre le pied à Versailles. La combinaison de la vie politique et de la vie diplomatique, qui m'avait séduit un instant et que le voisinage des deux capitales rendait matériellement praticable, n'était plus possible dès qu'un dissentiment profond existait entre le gouvernement et moi sur les affaires intérieures. Au contraire, il était certain que si je consentais à renoncer à la tribune et à toute influence parlementaire, M. Thiers trouverait le marché avantageux et ne tarderait pas à me rendre ses bonnes grâces.

L'alternative était donc claire, mais il ne suffisait pas de poser le problème pour le résoudre. Jamais je ne me suis senti

plus irrésolu. En restant à Londres, j'avais devant moi pour quelques mois, pour un ou deux ans peut-être, une vie douce, animée à la fois et paisible, satisfaisant les goûts d'affaires que j'ai toujours eus et que les circonstances ont rarement favorisés et mettant en lumière quelques dons que je me flattais de posséder. La société anglaise, où, par les raisons que j'ai expliquées, j'avais eu, le printemps précédent, un peu de peine à faire ma place, commençait à m'ouvrir ses rangs, et je m'y créais des relations dont l'agrément ne pouvait que croître. Les séances du Parlement m'intéressaient et les hommes politiques me savaient gré de l'attention que je mettais à les suivre. J'avais un intérieur de famille très doux, mon fils aîné m'étant attaché en qualité de secrétaire d'ambassade, et ma jeune belle-fille étant très propre, par ses agréments de figure et d'esprit, à bien tenir un salon d'ambassadeur. Enfin, j'entrais chaque jour en relations avec le personnel diplomatique d'Europe et la considération que je me flattais d'acquérir pouvait être utile à mon pays dans les complications de l'avenir.

A Versailles au contraire, je ne trouvais que déceptions et dégoûts. Il était tard pour m'y faire une renommée d'orateur, et mon organe défectueux ne me permettait pas d'aspirer au premier rang. J'avais sondé à fond les dispositions de tous les partis, et sans les confondre, à Dieu ne plaise ! dans le même blâme, je ne voyais guère de place entre leurs passions contraires et également animées pour le bon sens et le patriotisme. Les démonstrations maladroites du Comte de Chambord faisaient du rétablissement de la monarchie une entreprise aussi malaisée que périlleuse ; mais les répugnances de tous les conservateurs de France pour la République et l'indignité morale du parti qui prônait ce régime et s'apprêtait à l'exploiter, en rendaient l'épreuve bien hasardeuse. Je n'espérais plus rien de bon de M. Thiers, mais je n'apercevais pas son successeur. Je ne voyais donc qu'obscurités et écueils dans la vie parlementaire et le désir de m'y soustraire honorablement s'accroissait chez moi avec la réflexion et dans le silence. Mais, *honorablement*, c'était justement la question. — L'honneur, le véritable honneur, celui qui consiste à remplir son devoir malgré les peines et les périls, me permettait-il de déserter le poste où m'avaient placé les électeurs, pour un autre mieux abrité et plus à ma convenance? Les difficultés que je rencontrais n'étaient-elles

pas précisément celles que j'avais le devoir d'aborder et avais-je le droit de les fuir en les accroissant même par mon absence et ma désertion pour mes collègues et pour mes amis?

L'angoisse était grande et il m'était arrivé de passer des nuits entières, les yeux ouverts, envisageant le problème sans parvenir à prendre une résolution. Je ne sais si j'aurais eu la force de me décider, sans une nouvelle, en apparence assez indifférente, que je reçus de Paris, et qui, dans l'indécision où j'étais, fit pencher la balance.

J'ai dit tout à l'heure un mot du traité de commerce conclu par le gouvernement impérial et qui existait depuis dix ans entre l'Angleterre et la France. Le traité arrivait à échéance et il fallait le résilier ou le renouveler. C'était un des points les plus délicats que j'avais été chargé de négocier avec le gouvernement anglais. On sait, en effet, quelle était l'opinion de M. Thiers sur le système du libre échange dont cette convention était une expression adoucie, et avec quelle vivacité ce défenseur obstiné du monopole industriel avait attaqué la première apparition des principes de liberté dans nos lois économiques. Il était naturel que M. Thiers, arrivé au pouvoir, désirât ou s'affranchir du traité ou ne le renouveler qu'en en modifiant les clauses dans un sens restrictif. A dire le vrai, les circonstances lui venaient en aide pour réaliser ce désir, pourvu qu'il en usât modérément et surtout qu'il eût la prudence de ne pas l'exprimer à trop haute voix.

La France était obligée d'accroître tous ses impôts pour payer à l'Allemagne son énorme rançon. Personne ne pouvait s'étonner qu'elle cherchât dans l'accroissement des recettes douanières une partie de ce supplément indispensable. Je sondai les dispositions du gouvernement anglais et je vis clairement qu'il consentirait à un accroissement de droits sur certains articles, pourvu que cette surélévation eût le caractère, non d'un retour au système protecteur, mais d'une ressource fiscale demandée à titre temporaire pour subvenir à des besoins pressants. Je m'efforçai de faire comprendre cette distinction à M. Thiers : « Pour Dieu! lui dis-je, point de théorie économique! Demandez l'aumône et on vous la donnera. » Il me promit de tenir compte de mon observation dans les modifications de tarifs qu'il me chargerait de proposer au gouvernement anglais.

A peine avais-je le dos tourné, que, suivant ses habitudes, il oublia complètement ce que je lui avais dit, pour n'en faire qu'à sa fantaisie. Or cette fantaisie étant de profiter de l'occasion pour remettre en honneur la protection et le monopole, il m'expédia un projet de traité qui était si manifestement un retour systématique vers le passé, où les articles surtaxés étaient si évidemment ceux qui atteignaient directement la concurrence anglaise, où les droits proposés ressemblaient tellement à des droits protecteurs et même prohibitifs, qu'il fut clair pour moi qu'aucun ministre anglais n'en entendrait de sang-froid la lecture. Je tins donc la négociation pour manquée d'avance, et ce ne fut pas sans plaisir que je vis arriver pour m'aider, et même me suppléer, le secrétaire général du ministère du Commerce, M. Ozenne. C'était un bon et intelligent commis, serviteur docile de l'Empire en son temps, très dévoué alors aux principes de la liberté commerciale, mais pour qui M. Thiers, en raison de sa docilité même, s'était pris d'un goût subit. Je passai volontiers la parole à ce négociateur adjoint, en m'apprêtant à lui laisser toute la responsabilité d'un échec qu'il prévoyait comme moi.

Ce choix de M. Ozenne fut précisément ce qui amena l'incident dont j'ai parlé. Des industriels de Rouen, voyant au pouvoir M. Thiers et avec lui comme ministre des Finances M. Pouyer-Quertier, leurs deux plus chaleureux défenseurs, s'étaient promis monts et merveilles de cette rencontre inespérée. Quant ils virent dans le journal le départ pour Londres d'un plénipotentiaire qui ne leur était connu que par la part toute contraire à leurs intérêts qu'il avait prise aux négociations précédentes, leur désappointement fut cruel. Une députation vint de leur part, à Paris, porter à M. Thiers leurs doléances. Et comme le Président les rassurait en protestant de ses bonnes intentions en leur faveur :

— Mais, M. Thiers, dirent-ils, ce n'est pas de vous que nous avons méfiance, c'est du représentant que vous avez à Londres.

M. Thiers crut bonnement que c'était de moi qu'ils voulaient parler :

— Ah! pour celui-là, dit-il, je vous l'abandonne. Je n'en pense pas mieux que vous. Mais que voulez-vous? J'ai été l'ami et le collègue de son père. Ce sont des liens que je ne puis rompre.

Les bons Rouennais, qui ne connaissaient pas à M. Ozenne une si illustre filiation, tombaient de leur haut, et l'un d'entre eux alla conter ce singulier entretien à un de leurs députés, mon ami M. Anisson, qui n'eut pas de peine à deviner le mot de l'énigme. Il me fit connaître, tout chaud et sans délai, la bienveillante appréciation de M. Thiers. L'idée d'être traité de la sorte en public et gardé par une charité dont on faisait confidence au premier venu me révolta et mit un terme à mes incertitudes. Je revins à Paris pour les vacances de Pâques avec la résolution de ne plus remettre les pieds à l'ambassade.

Je tombai, par bonheur, dans un moment de bonace, la majorité et M. Thiers s'étant réconciliés de nouveau après de nouvelles querelles auxquelles je n'avais pas été mêlé. Ma démission que j'offris sur-le-champ à M. de Rémusat ne put donc être interprétée comme l'effet ou la suite d'une crise politique. On fut plus ou moins dupe, dans le public et dans le gouvernement, des raisons tirées de la santé de mon fils cadet que je donnai pour motiver ma retraite. Mais je reçus l'expression officielle du regret du ministre des Affaires étrangères. On m'assura même que M. Thiers avait partagé ce sentiment. J'en doute et je n'en demandais pas tant. Mais puisque nous nous séparions de bon accord, il aurait pu au moins s'en donner l'apparence, le jour où je vins prendre congé de lui. Il paraît que l'effort était trop grand, car il ne me parla absolument que de ma santé et de celle de mes enfants, sans me dire un mot d'où je pusse conclure qu'il s'apercevait même de notre séparation. Je crois, en vérité, qu'il n'éprouva qu'une préoccupation, c'était de faire voir qu'il n'était pas embarrassé pour me remplacer. C'est ainsi que j'explique le choix qu'il fit précipitamment, pour l'ambassade de Londres, du comte B. d'Harcourt qui occupait alors le même poste à Rome. Ses habitudes étaient sauvages et silencieuses, mais il portait un nom aristocratique, et c'était le vide que je laissais et qu'il fallait combler au plus vite dans l'Annuaire diplomatique.

BROGLIE.

*(A suivre.)*

# VISITES A LA PRESSE DE PROVINCE

## III[1]

### NOS GRANDS MÉRIDIONAUX DU SUD-OUEST.
### II. — TOULOUSE

L'hiver trahit Toulouse. Il trahit surtout la brique dont la « ville rose » est entièrement bâtie, depuis les humbles demeures jusqu'aux églises, palais, hôtels anciens, et jusqu'aux tours inégales qui s'élancent des toitures ; la brique importée par les Romains, et qui avait gagné ses états de noblesse dans les vallées asiatiques au temps de Babel et des cités colossales ; la brique tirée du même fonds que l'homme et soumise à son même destin, qui est de retourner en poussière.

Mais qui sait où me trouvera le printemps ? En Afrique ou en Amérique ? D'ailleurs, au pays d'oc, l'hiver ne fait point chômer la presse. On continue à crier dans les rues de Toulouse, *la Dépêche*, *l'Express du Midi* et *le Télégramme*, comme les journaux de Paris arrivés par le train du matin, et le cri des vendeurs se mêle à la complainte des marchands qui offrent leurs pâtisseries familiales, bonnes croustades et « alleluias ».

A Toulouse, la presse régionale est de première importance. Bien avant de me pencher sur son effort, je savais que *la Dépêche*, par exemple, est souvent citée en regard des *Débats*, du *Figaro* et du *Temps*, par la grande presse étrangère. Qui

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1928 et 1er février 1929.

pourrait s'en étonner? Installée bien avant la venue des Romains en Gaule au virage que prend la Garonne pour se diriger vers la mer, Toulouse est trois fois capitale du pays d'oc : capitale religieuse par ses anciens monastères et son Institut catholique moderne; foyer littéraire et artistique par son Université, ses bâtisseurs, et son culte public de la poésie et des belles-lettres ; centre juridique par sa Faculté de droit et son très fameux Parlement. Le choc des idées devait se produire à ce croisement des routes terrestres et fluviales, à cet antique rendez-vous de pèlerins, de troubadours et d'envahisseurs ; et de fait, à toute époque, en toute occasion, le tumulte de ses discussions s'est toujours répandu à travers le pays en même temps que le bruit des chants dont Toulouse raffole, et le murmure des nouvelles transmises de bouche à oreille, sur le pas des portes.

Aujourd'hui, nœud important de voies ferrées qui rayonnent en tous sens, la ville est restée le chef-lieu de cette zone du sud-ouest si fertile, si productive, si avide de progrès et d'idées. L'éloignement de Paris, les facilités de distribution rapide par toutes les lignes de chemin de fer et leurs ramifications assurent maintenant à la presse de Toulouse une place de choix, à l'instar des journaux bordelais, dans la presse régionale française.

### *LE JOURNAL DE TOULOUSE*

Cependant, si Toulouse, protégée de Minerve, et le pays d'oc qu'elle domine, ont toujours aimé les controverses et les récits, ce ne fut qu'en 1789 que la ville eut son journal. Encore, le *Défenseur de l'Ordre* n'était-il, comme en Normandie, à Orléans et à Marseille, qu'un simple organe de nouvelles locales et d'annonces, les moyens modernes d'information rapide et de diffusion étant alors inconnus.

Pour mieux marquer sa position, ce petit journal s'intitula en 1795, *l'Anti-Terroriste*, jusqu'en 1799 où, le 21 thermidor, il devenait *l'Observateur républicain*. Supprimé par arrêté préfectoral, il reparut le 1er germinal, an XII, sous le titre de *Journal du département de la Haute-Garonne*.

Ce fut sous Louis-Philippe qu'il devint simplement, et après une période de vie simple, *le Journal de Toulouse*, pour soutenir

les idées libérales et modérées. Après la proclamation de la Troisième République, *le Journal de Toulouse* qui compta M. Jacques Piou parmi ses présidents, défendit la politique conservatrice et libérale.

A l'heure actuelle, le doyen de la presse toulousaine, sous l'impulsion de M. Victor Lespine, vice-président du Syndicat des journalistes français, a repris en main le journal : il y fait une large place aux œuvres sociales, depuis l'assainissement des logis insalubres et le retour à la terre jusqu'à l'organisation de grandes conférences à Toulouse et dans la région du Sud-Ouest.

### LA DÉPÊCHE

*La Dépêche* prit naissance comme bien d'autres journaux dans une imprimerie locale. Quand on possède les caractères d'imprimerie, grande est la tentation de s'en servir pour répandre ses idées.

Pendant la guerre de 1870, l'imprimerie Sirven, très connue dans la région, se vit obligée de licencier son personnel. Sans travail et pris de la nostalgie de l'encre grasse, les ouvriers entreprirent d'utiliser les dépêches qui arrivaient de Paris et des armées, et de les imprimer sur un petit carré de papier qu'ils intitulèrent tout bonnement *la Dépêche*.

Voyant le succès de cette petite feuille, Sirven reprit la tête de son personnel, amplifia l'effort, tira au recto et au verso, et finit par fabriquer un petit journal à quatre pages. A vrai dire, la rédaction du début ne fut pas brillante : le rédacteur en chef, dénué d'ambition, se contentait de démarquer *le Rappel* de Paris. Et le journal tirait à 14 000 exemplaires.

Peu après, *la Dépêche* faillit passer entre les mains d'un homme qui, déjà, voulait truster les journaux de province : M. Le Peletier. Elle fut enfin reprise par un groupe de trois jeunes hommes de la ville, dont le plus influent, M. Sans, en 1882, lui donna une forte impulsion. Il acheta un fil télégraphique, — dont le coût, à cette époque, était de 120 000 francs, — et prit comme correspondant à Paris, puis, en 1894, comme directeur à Toulouse, M. Arthur Huc, grâce à qui *la Dépêche* vit son tirage monter rapidement et ne cesser de progresser. En 1910, M. Maurice Sarraut, succédant à M. Sans, s'associait

à M. Arthur Huc, et prenait la direction de *la Dépêche* dans la capitale.

Allons faire visite à *la Dépêche* en ses deux installations parisienne et toulousaine.

C'est au coin de la rue du Faubourg-Montmartre et du boulevard Montmartre qu'est installée la rédaction parisienne de *la Dépêche*, en plein cœur de la capitale. Là, aboutissent les fils téléphoniques et télégraphiques spéciaux qui transmettent sans arrêt les comptes rendus et les nouvelles du Parlement, des grands procès en cours et des événements nationaux. Ils sont aussi reliés aux capitales étrangères par le canal des grandes agences. De là, partent aussi pour Toulouse deux fils privés qui relient directement les bureaux de Paris au siège du journal à Toulouse.

Au cours de la conversation que j'ai avec M. Maurice Sarraut, j'exprime le désir de recevoir le plus tôt possible à mon domicile une collection complète des dix-huit éditions de *la Dépêche* de ce même jour. Le sénateur de l'Aude rédige une petite note et la donne à un commis tout en continuant les explications que je lui ai demandées :

— Nous sommes obligés ici, me dit-il, au même travail que la presse de Paris. Nous avons à la Chambre et au Sénat des rédacteurs politiques de premier ordre, qui doivent capter l'atmosphère d'une séance aussi bien qu'en noter les détails. Ils nous les transmettent dans leur cabine téléphonique particulière avec une telle célérité que les Toulousains peuvent lire à sept heures du soir les dernières nouvelles de Paris.

« La politique, qui influe autant sur l'économie régionale que sur la vie nationale, intéresse au plus haut point nos lecteurs du Sud-Ouest. Une question de tarif douanier sur les vins d'Espagne prend une réelle importance aux yeux de notre viticulteur, alors qu'elle laisse parfaitement indifférent l'ouvrier parisien. Et notez que les comptes rendus, les informations politiques et économiques doivent être présentés sous une forme adaptée au tempérament de nos différents publics. Les Toulousains, les Provençaux, les gens du Languedoc et de la Narbonnaise, les Catalans et les Limousins, les Périgourdins et les Gascons sont animés d'un esprit légèrement différent, façonné par leurs hérédités, par leur climat et le profil de leur sol...

A ce moment, le commis rentrait et posait sur le bureau une bande bleue que le sénateur de l'Aude me tendit :

— C'est la réponse à votre demande ; vos dix-huit éditions partent ce soir même de Toulouse.

J'avais saisi sur le vif le système du fil spécial. J'avais aussi compris que la presse régionale n'avait pu arriver à son développement et atteindre à la puissance qui la caractérise avant la mise au point de ces fils spéciaux.

— Tout le journal, reprenait M. Maurice Sarraut, est ainsi construit par des collaborateurs qui travaillent exclusivement pour *la Dépêche*. A côté des chefs, vingt-huit d'entre eux occupent deux étages et sont chargés des rubriques spéciales. Toute cette rédaction de Paris, — comme celle de Toulouse, d'ailleurs, — est en mouvement de dix heures du matin au lendemain trois heures, avec un arrêt de sept heures seulement. C'est grâce à cette organisation que les lecteurs des éditions régionales profitent des nouvelles sensationnelles heure par heure, tout comme les habitants de la capitale.

— Mais, dis-je, qu'arrive-t-il lorsqu'une tempête hivernale, comme celle des jours derniers, renverse quelque poteau télégraphique et embrouille les fils ? Votre journal est arrêté, ou incomplet, ou réduit à l'état de feuille locale...

— L'accident est prévu par nous, comme ailleurs par nos confrères. Pour éviter que le journal soit soumis à l'inclémence de la température, nous envoyons, tous les jours de l'année, un courrier *hors-sac* qui contient le double des dépêches et des articles. Ainsi nous parons à tous risques.

Au moment de quitter M. Maurice Sarraut, je l'interroge encore sur un point qui me paraît délicat :

— Comment des journalistes qui habitent Paris peuvent-ils garder le contact avec des populations éloignées, qui veulent justement trouver dans le journal régional un reflet de leur propre esprit? Exemple : Voici des modistes françaises, des couturières françaises, des ébénistes français établis à New-York. Pour peu qu'ils restent trop longtemps sans venir à Paris, on s'aperçoit, à un changement de leur goût, qu'ils ont perdu le contact. Alors ?...

— Heureusement, Toulouse est moins loin que New-York. Le tout est d'aller se retremper dans l'atmosphère du Midi : nous n'y manquons pas et nous y faisons de fréquents séjours. Il

reste qu'un certain effort psychologique est nécessaire à la rédaction parisienne d'un journal de province pour se maintenir dans l'esprit régional. Mais il y a sans doute des grâces d'état...

En sortant, je passe devant une équipe de télégraphistes. Les yeux fixés sur des papiers de toute dimension, ils frappent automatiquement les cinq touches d'un clavier, multipliant les combinaisons des doigts, — 7 200 mots à l'heure, soit une page de journal, — sans fatigue ni attention apparentes. Pendant ce temps, le balai circulaire du Baudot distribue sur les plots de cuivre les fragments des articles et des informations de nature différente qui, sur un même fil, s'acheminent vers Toulouse. Cadence régulière. Automatisme des machines et de l'homme. Une véritable obsession.

Ce sont d'autres balais circulaires qui brossent les plots de cuivre d'un autre Baudot que je retrouve à Toulouse installé au premier étage des bureaux de *la Dépêche*, et qui tournent indéfiniment, distribuant les caractères et les mots.

M. Arthur Huc m'accueille dans le bureau de directeur qu'il occupe, depuis trente-deux ans, dans cet hôtel du 57 de la rue Bayard, bâti en pierres de taille, — nouveau signe de fortune pour cette ville de briques, — et qui ne date que de 1892. Son fils va me guider à travers ce monde de machines commandées par plusieurs centaines de travailleurs intellectuels et manuels. Les dépendances du journal couvrent un hectare, sur quoi est bâtie une vaste usine à trois étages et à sous-sols, où tout est placé et ordonné pour produire le meilleur rendement.

Il est quatre heures de l'après-midi. Le hall d'entrée est calme. Par les larges baies, on aperçoit les grosses bobines de papier qui dorment, tels des bœufs devant l'abattoir. Il y en a là 20 000 kilos, — soit environ 300 kilomètres de surfaces blanches qui seront noircies de caractères et d'images avant cinq heures du matin.

Au premier étage, rien ne chôme. Derrière le télégraphe, qui débite sans trêve des bandes bleues que l'on colle sur des feuilles blanches, les 25 linotypes rangées en deux batteries font leur travail important et discret. Atelier vaste, très éclairé par le haut. Nous sommes loin des officines resser-

rées, sans air, de la rue du Croissant. Les lignes partent, article, écho ou entrefilet; elles sont rangées sur le marbre de la composition. Déjà, on serre des châssis, on prend des empreintes. Le temps de redescendre, un tonnerre se déchaîne : c'est la première édition de Toulouse et de sa banlieue que l'on commence à imprimer.

— A vrai dire, me confie M. Huc, les premiers numéros de cette édition vont rejoindre les clients lointains de la Vienne, de l'Indre et de l'Allier. Ce n'est qu'à sept heures que Toulouse lira sa feuille du soir, avec les dernières nouvelles parvenues à six heures...

Les rotatives augmentent de vitesse à mesure que l'heure avance. Si on les arrête, ce n'est que pour changer un des clichés semi cylindriques et le remplacer par un autre, porteur d'informations plus fraîches et de détails nouveaux. Et les journaux sortent, pressés, uniformément pliés. Journaux de huit à dix pages, format du *Petit Parisien*. Le titre en rouge coûte un centime de plus que le titre en noir. A 8 heures 30, il faut soigner l'édition des lignes espagnoles et rejoindre les lecteurs catalans. Un peu plus tard, partent les éditions du Gard, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Vers dix heures, il faut penser à l'Hérault dont certains districts sont difficiles à atteindre. Alors, on fait les éditions 2 et 3 *bis*. 11 heures : la 6e édition disparaît vers la Corrèze, le Lot, le Cantal, l'Aveyron et la Lozère.

Dans la rue, le camion des départs reçoit les colis de chaque édition et les emporte à la gare toute proche de Matabiau, ou à celle du Roguet. Là, des convoyeurs prennent leur lot et s'installent dans un compartiment réservé où ils classent les paquets pour les distribuer, au passage dans les gares, aux dépositaires. Une camionnette emporte d'autres paquets à la gare aérienne où les avions Latécoère les enlèveront à destination du Maroc.

Les camions reviennent : deux autres éditions sont prêtes pour la Gironde, les Pyrénées, les Landes.

Minuit. Les ateliers goûtent une demi-heure de repos. On mange un morceau, on fume une cigarette. Et le jeu recommence, qui consiste à réimprimer sans cesse la première page et à y ajouter toute la copie des correspondants, revue, remaniée par quinze rédacteurs, et arrivée par le téléphone, le télé-

graphe et les plis spéciaux. Avant tout, il faut aller vite, remplir une page, suppléer aux défaillances que n'admet pas l'horaire des trains. Un journal incomplet qui part, vaut mieux qu'un journal complet qui ne part pas. Et les machines reprennent leur rotation, pour ne pas tromper l'attente du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de l'Ariège et du sommet de la Haute-Garonne. Soins spéciaux pour l'Aude. Gros clients, les viticulteurs aiment la politique. Il est quatre heures du matin. Et le Tarn vient juste d'être servi, comme les autres départements, sur six, huit ou dix pages suivant le jour, le programme ou les événements.

Enfin, à l'aube, l'édition du matin de Toulouse se répand dans les tramways, dans les gares, dans les autobus régionaux. Et les employés chargés d'alimenter la G. V. 118 se reposent enfin jusqu'à huit heures du soir.

Voilà donc terminé, imprimé, expédié, ce journal dont la matière est extensible au cours de la fabrication quotidienne. Toutes ces éditions réunies pèsent plus d'un kilo, et présentent presque uniformément la même façade. Cette première page est établie d'après une formule très spéciale à *la Dépêche*. On y rencontre les noms les plus illustres de la politique, des sciences sociales, de la littérature et de l'art. Ces collaborateurs y expriment librement leur pensée, soit dans les colonnes de gauche « Idées et doctrines », soit dans les colonnes de droite « Hommes et choses », tandis qu'une signature, celle de Pierre et Paul (M. Arthur Huc), est plus spécialement celle qui fixe la doctrine du journal.

— Notre journal est un champ de libre discussion, me dit M. Huc, et surtout il s'en faut que la politique soit notre seule préoccupation. Comment négligerions-nous de parler agriculture et viticulture aux 100 000 lecteurs qui cultivent leurs vignes, font leur vin et le boivent? Ils ont leur page hebdomadaire, tout comme *la Femme et le Foyer*, ce foyer où nous voulons voir se répandre l'hygiène et les bienfaits de la science, tout comme *l'Enfant* que nous cherchons à amuser. Nous avons également la page du *Savoir* qui vulgarise les progrès incessants de la science et de la technique modernes. Quant à la jeunesse, nous lui donnons les grandes pages de *Sport* du lundi; n'oubliez pas, monsieur, que Toulouse possède les as du foot-ball.

« Tout ce qui se rattache au bien de notre région nous intéresse. Si la fraude des vins et les maladies cryptogamiques de la vigne attirent notre attention, parce que nous voulons garder à notre pays sa culture ancestrale, nous ne sommes pas davantage étrangers à la renaissance de la région sous sa forme industrielle. Les Pyrénées ont regagné l'avance que les Alpes avaient prise dans l'aménagement des chutes d'eau ; on électrifie tout ici, les chemins de fer et l'atelier de village. Nous avons soutenu le carburant national, les recherches de pétrole, quoi encore?...

— Les villégiatures pyrénéennes n'augmentent-elles pas votre tirage, à la saison?

— De douze pour cent.

— Votre nombre d'abonnés?

— Quinze pour cent du tirage.

— Et ce tirage?

— Plus de 250 000.

Je calculai rapidement le poids annuel de papier : 7 000 tonnes environ à une moyenne de 180 francs les cent kilos. Soit une somme de treize millions de francs. Un tel journal est une véritable entreprise industrielle avec, comme intermédiaires de la vente, ses 3 500 dépositaires dispersés aux quatre coins des vingt-huit départements du Sud-Ouest.

L'entreprise est, d'ailleurs, accrue et consolidée par une imprimerie modèle qui élève, tout contre l'hôtel de *la Dépêche*, sa cage en béton armé. Cette *Imprimerie régionale* travaille à façon pour tout le pays. Équipée avec les machines les plus récentes, les plus automatiques, apte aux travaux les plus divers depuis l'affiche jusqu'au ticket de tramway, elle constitue pour *la Dépêche* une réelle assurance contre les fluctuations du tirage, qui sont les risques de tout journal.

Les machines de l'imprimerie comme celles du journal, c'est l'énergie électrique qui les met en action, fournie par l'usine hydraulique d'Orlu, dans la Haute-Ariège. Mais dans le cas où le courant ferait accidentellement défaut, un groupe électrogène installé au sous-sol peut, dans l'instant même, suppléer à toute défaillance. *La Petite Gironde*, à Bordeaux, a poussé la prudence jusqu'à installer, à côté de ses ateliers, une usine à gaz pauvre Pierson; elle a même foré un puits artésien pour remédier à une carence possible du *Service des eaux*.

## *L'EXPRESS DU MIDI*

Le souci d'instruire en même temps que d'informer, de développer les idées et les sujets chers à toute catégorie de lecteurs, est commun aux autres journaux de la région. C'est ce que m'affirment et me démontrent M. Gaston Guèze, le rédacteur en chef de *l'Express du Midi*, ainsi que le marquis de Palaminy, le président de son conseil d'administration.

— La lutte pour faire prévaloir nos idées, pour rallier autour de notre organe les conservateurs de la région, est dure, en face d'un adversaire aussi redoutable que *la Dépêche*, me disent-ils ; mais elle n'en est que plus passionnante. Nous sommes soutenus par une foi ardente, et malgré la modestie de nos moyens et les tendances du siècle, nous groupons un nombre considérable de lecteurs, près de cent mille. Comme *la Dépêche* et notre confrère *le Télégramme*, nous sommes astreints au dur labeur des quinze et dix-sept éditions quotidiennes pour servir nos clients aux quatre coins de l'Occitanie.

Tandis que je parcours les services de la rue Roquelaine, où est installé le journal, dans la ville neuve, à côté du *Midi Socialiste* et non loin de *la Dépêche*, on me conte l'histoire de *l'Express*. *L'Express du Midi* a été fondé en 1891 par trois rédacteurs du journal *les Nouvelles*, MM. Jules Ribès-Méry, Paul Duché et Joseph Bonnet, qui n'avaient pas voulu accepter le changement d'orientation de ce journal monarchiste passé aux mains de dirigeants ralliés à la République.

*Les Nouvelles* ne survécurent que quelques semaines à cette scission ; dès lors, le fil spécial des *Nouvelles* fut apporté par son titulaire à *l'Express du Midi*.

*L'Express du Midi* continua sa publication, ainsi que celle des journaux annexes, *Ralliement du Tarn-et-Garonne*, *Avenir du Lot-et-Garonne*, *Moniteur de l'Aveyron*, *Voix du Peuple* d'Auch, dont la publication avait été assurée jusque-là par *les Nouvelles ;* en outre, il absorba successivement *le Conservateur de l'Ariège*, *le Clairon du Lot* et *le Nouvelliste du Tarn ;* plus tard, il fonda dans les Hautes-Pyrénées une édition départementale sous le nom d'*Action Pyrénéenne*. La plupart de ces titres ne subsistèrent pas jusqu'à la guerre, époque où ils furent définitivement supprimés, toutes les éditions paraissant désor-

mais sous le titre unique, *Express du Midi*. Voilà bien l'exemple frappant de la nécessité du groupement autour d'un fil spécial télégraphique, base de l'information rapide; — le lecteur le plus fervent et le plus éloigné hausserait les épaules si, à l'heure actuelle, on lui offrait, même dans le journal de son opinion, les nouvelles importantes arrivées seulement par la poste, avec un retard de vingt-quatre heures.

Entre temps, *l'Express* avait pris la suite du *Messager de Toulouse*, disparu vers 1903, et dont il assuma la charge de servir les abonnés jusqu'à expiration de leur abonnement. C'est dans les mêmes conditions qu'il prit, en 1920, la suite du *Nouvelliste de Bordeaux* et qu'il parvint à conserver une importante partie de la clientèle de son confrère bordelais, au moins dans les arrondissements du département de la Garonne qui sont dans sa zone d'action.

*L'Express* a été créé sous le signe de l'Union conservatrice. Il reste un organe d'union nationale dirigé par des royalistes, un organe de défense religieuse en accord avec les autorités ecclésiastiques. Le rayon de son influence est la Haute-Garonne et les départements limitrophes, et les Landes où il compte beaucoup d'abonnés. Ce journal s'est fait une spécialité des « résineux », et on croira aisément que nul sujet au monde n'intéresse à un plus haut point les Landais.

Environ quatre-vingts personnes travaillent à sa confection, y compris les onze rédacteurs attitrés, qui sont occupés à classer les articles et les informations. Dix linotypes avec équipe de jour et équipe de nuit enregistrent toute cette matière et la fixent dans le métal.

*L'Express* est aussi un journal à six et huit pages, et qui peut compter sur la fidélité de ses abonnés et lecteurs disséminés dans ces vieilles provinces méridionales.

### *LE TÉLÉGRAMME*

La manchette du *Télégramme* porte « trente-quatrième année ». En vérité, c'est à l'année 1892 qu'il faut remonter pour trouver une sorte de prologue à son existence. C'est en effet cette année-là que M. de Rességuier rassembla un groupe de personnalités pour fonder avec elles *le Sud-Ouest* qui, en 1894, s'élargit et prit le nom de *Télégramme*.

Dès l'origine, *le Télégramme* adopta une ligne de conduite nettement républicaine et progressiste. Il était, — et il est encore, — l'organe des catholiques ralliés à la République sous l'impulsion et avec l'autorisation du pape Léon XIII. Son programme, que m'expose son tout jeune rédacteur en chef, M. Albert Cuvillier, comporte la défense de toutes les libertés, au premier rang desquelles sont les libertés religieuses.

Parmi ses administrateurs, il compta M. Turrel, ministre des Travaux publics, qui, aujourd'hui encore, reste parmi ses collaborateurs, et M. Brindeau, sénateur, dont j'ai parlé à propos du *Journal du Havre*. Vers 1905, il avait à la tête de son Conseil d'administration M. Audiffred, sénateur de la Loire, président de la Fédération républicaine de France.

Fortement attaché à la défense des intérêts économiques de la région languedocienne, gasconne, pyrénéenne, quercynoise et rouergate, *le Télégramme* joua un rôle capital lors des événements de 1907 où les viticulteurs ruinés par la mévente se soulevèrent au cri fameux : « A boire tant de bon vin, quelle misère de ne pouvoir manger de pain! » La roue de la fortune a singulièrement tourné depuis lors. Mais ces faméliques du Midi n'oublièrent jamais le journal qui avait été le premier à les défendre, et aujourd'hui encore, *le Télégramme* compte dans l'Aude ses plus vieux et plus fidèles lecteurs.

C'est en 1910 que *le Télégramme* fut rattaché au puissant consortium qu'est *la Presse régionale*, et dont le siège est à Paris, 47, rue de Trévise, sous la direction de M. Dassonville. *La Liberté du Sud-Ouest*, que nous avons vue à Bordeaux, fait partie de ce trust, qui groupe ainsi à travers la France onze quotidiens régionaux, et environ quarante hebdomadaires. Cela représente un tirage quotidien de 650 000 numéros, soit trois millions de lecteurs au minimum, et un tirage dominical de 1 500 000 avec 4 ou 5 millions de lecteurs. Je reviendrai tout au long sur un tel organisme. Le moindre de ses avantages, qui se fait sentir tout de suite au *Télégramme*, c'est qu'il peut engager pour le compte de ses onze quotidiens des frais de rédaction et d'information que chacun d'entre eux serait impuissant à supporter isolément.

Désormais trop à l'étroit dans l'immeuble qu'il louait rue Alsace-Lorraine, *le Télégramme* édifia le bel hôtel où j'ai pu visiter ses services, et dont la construction inaugura, en quelque

sorte, tout un quartier nouveau qui est aujourd'hui un des plus commerçants de Toulouse. Ses quinze éditions, qui se succèdent de six heures du soir à quatre heures du matin, et dont la composition et le tirage sont assurés par deux rotatives et neuf linotypes, rayonnent sur vingt-deux départements voisins et comptent, tout comme *la Dépêche*, un noyau de lecteurs catalans jusqu'à Barcelone.

Un fil spécial, avec quadruple Baudot, rattache directement le journal avec l'*Agence Havas*, et avec ses propres bureaux de la rue de Trévise, qui lui fournissent une collaboration quotidienne tant politique que littéraire ou économique de premier plan. Il profite aussi de l'expérience et des capacités des quatre rédacteurs de *la Presse régionale*, qui suivent tout spécialement les travaux parlementaires en général ainsi que les manifestations de la vie politique dans la métropole.

*Le Télégramme* s'honore de compter parmi ses leaders des hommes politiques tels que MM. Louis Marin, Bonnefous, Henri Auriol. Il contrôle, dirige et administre une douzaine d'hebdomadaires départementaux parmi lesquels six *Croix* fort lues dans la région. Pour satisfaire enfin toutes les catégories de ses lecteurs, *le Télégramme* publie, en outre, des « pages spéciales » : page du contribuable, page sociale, page sportive, page littéraire et artistique, page des enfants, page de la mode et page de la terre.

* * *

Qu'il soit un des 200 000 habitants de Toulouse, qu'il soit cultivateur du Tarn, viticulteur de l'Aude, ouvrier de l'Aveyron, cheminot du Midi ou contremaître aux barrages des Pyrénées, le lecteur du Sud-Ouest est un lecteur difficile. Il n'est pas de ceux qui parcourent les titres et abandonnent leurs quarante ou soixante grammes de papier dans le métro quand ils sont arrivés à leur station, mais il lit son journal de bout en bout, discute longuement les articles de fond, non seulement dans le secret repos du salon ou de la chambre, mais aussi dans un de ces nombreux et vastes cafés qui voisinent sur le boulevard Carnot, le boulevard de Strasbourg et la place Lafayette. Cet amour de la discussion est chez lui un trait de race : à Toulouse, les cariatides des monuments, au lieu de gémir sous le

poids des balcons, ont plutôt l'air de s'interpeller et de s'égayer aux dépens des visiteurs.

M. Huc m'avait dit :

— Ne partez pas sans avoir rendu visite à notre hall de dépêches, rue Alsace-Lorraine... Vous verrez ce que nous faisons pour l'information du public...

Ce hall est une véritable rue couverte qui fait communiquer la rue Alsace-Lorraine avec une rue voisine. Cette disposition permet un écoulement continuel de la foule admise ainsi, par tous les temps, à lire les dépêches avant même leur impression, à contempler les photographies d'actualité. On peut à la fois y acheter des livres et prendre des billets de voyage pour tous réseaux et tous pays (une véritable agence Lubin) et donner de la publicité dans les journaux du monde entier. Ajoutez les vitrines, les étalages et leur système de ventes périodiques avec primes, et représentez-vous la joie de l'acheteur d'un objet de dix francs qui gagne une motocyclette ou une batterie de cuisine; toute sa vie, il sera un abonné et un propagandiste au même titre que la famille du jeune lauréat de Pont-sur-Garonne cité dans la rubrique à propos d'un concours. Les annuaires et le téléphone sont à la disposition de tous, et les résultats des courses retiennent chaque soir un peuple de fervents.

En feuilletant une dernière liasse de *la Dépêche*, je vois parmi le courrier d'Extrême-Orient, les échos politiques et la température, une rubrique aimable : « Nouvelles de la pêche ». « L'Agout et le Touch sont clairs. — Le Tarn est trouble. — L'Ariège est pêchable. » On va sans doute encore à Pinsaguel, pêcher le gardon ; et le vainqueur du concours doit toujours être, suivant la coutume « décoré ! décoré ! de l'hameçon doré ! »

Plus loin, sur un marbre, dans le quartier des typographes, j'avise quelques titres endormis côte à côte dans une galée.

— Ce sont les titres courants, me dit le prote, ceux dont on se sert régulièrement. Voyez : accidents de la route, armée et marine, etc.

J'en prends un dans la main et je lis à l'envers :

*La Terre tremble...*

André Demaison.

*(A suivre.)*

# DEUX AMOURS
# DE LA TOUR D'AUVERGNE

### LA MYSTÉRIEUSE GADITANE

Du large, « comme une pièce d'argenterie posée sur les flots », Cadix répond bien à l'image que s'en fait le poète castillan; du rivage, épanouie au bout de son isthme, comme au bout d'un long et rampant pédoncule, elle évoquerait plutôt à l'esprit une grande fleur marine, un grand nénuphar des eaux salées.

Fut-ce par la voie continentale ou par celle du large que La Tour d'Auvergne y aborda au mois de février 1783? Passa-t-il, pour entrer à Cadix, sous la *Puerta de la Terra* ou sous la *Puerta de la Caleta*, l'une par laquelle on arrive de l'isthme, l'autre par laquelle on arrive du port et qui sont timbrées toutes les deux aux armes de la ville, un Hercule jugulant des lions? Le jour mourait peut-être et c'était en tout cas l'hiver, si l'on ose parler d'hiver à propos de Cadix. « Il règne ici un printemps continuel : j'y suis encore en veste de bazin », écrivait de Minorque La Tour d'Auvergne en janvier de l'année précédente, et la phrase eût aussi bien convenu à l'*isla de Léon*, dont Cadix n'est qu'une enclave. Des nuances si insensibles séparent les saisons dans cette île fortunée que les anciens, ne pouvant s'expliquer un si rare privilège, la croyaient détachée d'un autre monde à la submersion duquel elle avait survécu : Léon et les blanches assises calcaires qui portent les hautes maisons fardées de mauve et d'orange de sa capitale seraient les derniers témoins de l'Atlantide. Du moins

est-il vrai que nulle part la lumière n'a plus d'égalité; nulle part le ciel andalou ne se présente plus fréquemment « vêtu d'azur » :

*El cielo de Andalucia*
*Esta vestido de azul...*

Le serein même y est sans malice, et c'est ainsi qu'accoudées à la balustrade des curieuses terrasses qu'on appelle à Cadix des *azoteas* et qui sont surmontées d'un belvédère de forme ronde ou carrée, des jeunes femmes en simple basquine, corsage et châle à frange de tissu léger, la tête enveloppée d'une mantille de dentelle qu'elles dédaignaient de ramener sur leur gorge, regardaient le soleil s'enfoncer dans la mer comme un poignard dans un cœur. L'une de ces femmes, qui avait à côté d'elle sa mère et ses sœurs cadettes, aperçut peut-être La Tour d'Auvergne comme, à peine échappé de la griffe des ribaudes et des gagne-deniers du port, il se débattait, à son entrée dans la ville, au milieu d'une nuée de petits vendeurs maures et juifs presque aussi redoutables que la canaille des quais, aussi acharnés à lui écouler leurs pastèques ou leurs *azacarillos* (1), et dont il n'arrivait à se débarrasser qu'en leur jetant quelques piécettes. Son long regard velouté, glissant du haut de la terrasse, put se croiser avec le sien; une palpitation plus vive de l'éventail trahit seule l'impression que lui causa ce bel étranger qui, la voyant prendre intérêt à sa lutte avec les galopins, l'en avait remerciée au passage d'un : « *Gracias, señora* » plein d'urbanité. Et rien n'empêche qu'elle se soit tournée vers sa mère pour lui demander :

— Serait-ce point là d'aventure ce cavalier français dont le prince de Sangro et notre oncle M. de Levedo nous ont conté de si beaux traits et qui était venu faire à Mahon le rôle des anciens paladins?

Ce rôle, si l'on ajoutait foi à une lettre de ce même prince de Sangro invoqué le premier par la jeune femme, La Tour d'Auvergne l'aurait encore rempli devant Gibraltar. Nommé inspecteur général de la cavalerie espagnole, Sangro, à qui La Tour d'Auvergne en avait fait des compliments, lui écrivait : « J'ai été témoin oculaire de vos bons services à... Gibraltar et

(1) Spécialité gaditane de biscuits.

qui, sans contredit, sont à l'abri de tous reproches et dignes de récompense. » Mais la lettre est du 17 novembre 1788 et il se peut fort qu'à distance Pole de Sangro, présent aux deux sièges, ait confondu l'un avec l'autre. Car on ne voit pas quels « bons services » aurait pu rendre La Tour d'Auvergne à Gibraltar où il ne toucha de toute façon que quand le siège de cette place par les troupes franco-espagnoles était, sinon levé, au moins suspendu et les préliminaires de la paix signés (20 janvier 1783) : il s'était si brillamment comporté à Mahon l'année précédente qu'il avait forcé l'admiration des Espagnols et jusqu'à l'amitié du duc de Crillon qui les commandait.

Cependant et fidèle à une habitude qu'il gardera toute sa vie, La Tour d'Auvergne s'était muni en partant ou en cours de route d'un certain nombre de lettres de recommandation près des personnes les plus qualifiées de Cadix, et l'on peut penser que l'une de ces lettres était de M. de Leveno, qu'il avait connu à Mahon comme intendant de l'armée espagnole. M. de Leveno avait en effet des nièces à Cadix qui y vivaient « dans un grand état » avec leur mère restée veuve : mais justement, et plus que de toutes autres relations, La Tour d'Auvergne, nous le savons, était jaloux de fréquenter dans « les maisons où il y avait des dames ». Jeune officier, il prisait que là seulement on apprenait les bonnes manières et, à l'âge qu'il avait atteint, il pensait encore que, pour un homme désireux de se perfectionner dans l'étude des langues, rien ne valait le commerce féminin. Or, sa connaissance du castillan, après les quelques semaines passées à Mahon, était encore assez superficielle et il voulait profiter de son séjour à Cadix pour l'étendre. Il saisit donc avec empressement l'offre obligeante de M. de Leveno et, dès qu'il le put sans doute, se présenta chez ses nièces. Il y cherchait un milieu familial, des relations aimables, mais qui ne l'engageraient point au delà d'un certain degré, et il y trouva la plus forte passion de sa vie.

Malheureusement pour nous, La Tour d'Auvergne est un homme si plein de scrupules, si ménager de la réputation des femmes à qui vont ses hommages et si soucieux de leur assurer le bénéfice de l'incognito, que c'est toute une affaire d'établir leur identité, comme on dit au Palais.

Ici en particulier, le masque est étroitement appliqué sur le visage. Quel était, à défaut du nom de famille, le petit nom de

celle des nièces de M. de Leveno qui devint amoureuse de La Tour d'Auvergne aussitôt qu'elle le vit? S'appelait-elle Consuelo, Soledad, Inacia, — ou Pepa, « comme toutes les Espagnoles », dit Hugo, et, « comme toutes les Espagnoles » encore, avait-elle « vingt ans, la taille svelte, le corsage souple, la main bien faite, le pied petit, les yeux noirs et grands, les cheveux superbes » ? Il ne se peut, de toute façon, qu'elle n'ait été jolie, pour avoir séduit un connaisseur comme La Tour d'Auvergne. Tout ce que nous savons d'elle autrement que par conjecture est qu'elle avait encore sa mère et des sœurs dont l'une habitait Malaga. A de certaines tournures de phrase, quand elle dit notamment : « Dans ma maison, qui est la tienne, tous te sont dévoués et se portent bien » et quoiqu'elle ne fût pas seule à occuper cette maison dont l'étage au-dessus du sien était loué à un officier espagnol du nom de Carpeña, on a aussi l'impression qu'elle parle en *domina*, en femme établie, mariée, ce qui explique les soins qu'elle doit prendre pour déjouer une surveillance jalouse. Pourtant il n'est nulle part question d'un époux dans ses lettres, et c'est peut-être, tout simplement, que l'époux était loin, en escadre, aux armées, à la Cour, mais quelque Argus femelle, duègne ou gouvernante, pouvait le suppléer, car la mère de la belle semblait tout acquise au galant. Des chercheurs plus heureux trouveront quelque jour le nom qui nous fuit et qui est peut-être celui de doña Margarita de Grateñaxeco de Pealta, à qui de Perpignan, en 1786, La Tour d'Auvergne écrira familièrement : « *Mava* (?) *mia de mi corazon* (1)... » On n'écrit point sur ce ton à une inconnue, mais le reste de la lettre ne jette aucune clarté sur le problème et nous retombons dans nos plerplexités.

Quoi qu'il en soit, la passion des deux amants n'eut rien de platonique. Ils se virent aussi souvent qu'ils le purent, au théâtre, aux réceptions, à la promenade, dans les *confiterias*, qui sont aussi nombreuses à Cadix que les tavernes chez nous, sous les arcades de la place du marché, toutes bruissantes, le jour, du caquetage des cailles dans leurs cages d'osier, et sous les merveilleux palmiers de l'*Alameda de Apodaca*, d'où s'exhale, la nuit, l'âme des rossignols ; peut-être même quelque orage complaisant les entraîna-t-il, — tels Enée et Didon, —

(1) *Mava* n'a guère de sens. Peut-être faut-il lire : *maja* : « Belle enfant de mon cœur ».

vers les grottes ombreuses de ce qui fut plus tard le délicieux *Parque Genovès*. Trop souvent ces rencontres se bornaient à l'échange d'un regard sur le cours, à une pression rapide de mains sous le porche ou derrière le pilier d'une église. Il en était plus d'une à Cadix, malgré l'étroitesse de l'enceinte, mais combien différentes, avec leurs balcons dorés, les courtines de leurs autels, leurs pénitentes aux longs cols qui prient la madone en balançant l'éventail, des églises où s'était agenouillée l'enfance de La Tour d'Auvergne, de la belle et sombre basilique guingampaise, noyée d'un jour lacustre, ou de la rude collégiale Saint-Tromeur bardée de lèpre végétale comme d'une armure ! Ces églises-ci tiennent à la fois du boudoir et de la salle d'opéra : l'amour, même l'amour charnel, ne s'y sent point déplacé...

Ces rencontres furtives dans les temples ou à la promenade ne pouvaient qu'enflammer les deux amants sans les satisfaire : ils aspiraient au tête-à-tête Dès ce temps du réaliste successeur de Philippe V et bien avant, il n'était bonne intrigue espagnole sans billets glissés à la dérobée, sérénade sous le balcon grillé du mirador, échelle de soie, escalade à la faveur d'une nuit sans lune. Musset et Gautier n'ont rien inventé et ces ingrédients romantiques pimentent déjà les comédies de Calderon : il serait donc parfaitement loisible d'en faire état ici, mais la « couleur locale » est passée de mode. Aussi bien croit-on distinguer dans cette aventure gaditane quelque chose de plus que dans les habituelles aventures espagnoles, un élément moral qui leur fait ordinairement défaut et qui tient à la qualité exceptionnelle des deux amants.

Ils ont de toute évidence fortement réagi l'un sur l'autre, et l'amante de La Tour d'Auvergne a été la première séduite par sa nature chevaleresque, sa conception rigide de l'honneur, son amour frénétique du laurier : tout lui était nouveau et parlait à la fois à ses sens et à son cœur, chez cet étranger si différent de ses compatriotes et même des autres Français qu'elle avait connus ; elle ne se lassait point de l'entendre et, quand il s'était tu, elle l'interrogeait encore sur son pays, sur sa montagne bretonne, drapée de vapeurs éternelles, d'où il lui semblait le voir descendre, la lance au poing, tel un Amadis ou un don Galaor : elle était avide des moindres détails le concernant, comme ces Grecs qui entouraient à Delphes les

voyageurs hyperboréens et les harcelaient de questions sur leur mystérieuse patrie ; elle voulait connaître sa famille, ses amis. La Tour d'Auvergne avait peine à contenter sa curiosité, et telle était sa fièvre de savoir, ou l'embarras de son amant à s'exprimer dans une langue qui ne lui était pas encore très familière, qu'il en résultait les plus singulières confusions et qu'elle croyait de bonne foi, par exemple, qu'il avait encore, lui aussi, sa mère et ses sœurs...

Mais c'était sa gloire surtout qui la sollicitait : venu en Espagne avec l'espoir d'y trouver les occasions de s'illustrer qui lui manquaient dans sa patrie, elle travaillait à lui en fournir les moyens, se flattant, par son oncle Leveno, de lui ouvrir l'accès des grades supérieurs. Qu'elle eût été heureuse de collaborer à son élévation, de se créer un nouveau titre à sa tendresse et à sa reconnaissance ! Il lui protestait qu'elle n'en avait pas besoin, que l'intérêt ne devait point se mêler aux choses du sentiment. De sa première passion malheureuse, il lui était resté comme un goût de cendre et la méfiance de l'amour : soit qu'il appréhendât d'en être encore trahi, soit qu'il mesurât le court espace de temps que lui concédait une destinée ennemie, il n'était jamais plus avide de revoir sa maîtresse que quand elle venait de le quitter ; il lui reprochait comme des trahisons ou des défaillances de son amour les retraites que lui imposait le souci de sa sécurité, les longs et fastidieux intervalles qui séparaient leurs tête-à-tête. Elle ne brûlait pas moins que lui de le retrouver, mais mille obstacles la traversaient et on la verra s'en excuser dans ses lettres, gémir sur la dureté du régime qui lui est infligé. Lorsqu'enfin elle avait pu déjouer la surveillance de son Argus, le recevoir chez elle ou se glisser furtivement par les petites rues abruptes de la ville à l'un des rendez-vous qu'il lui donnait, de quel élan elle se portait à ses lèvres, lui jetait son âme, sa vie, dans un baiser !

C'était par quelque nuit du sud toute blasonnée d'étoiles. Les chaleurs avaient été particulièrement précoces à Cadix en cette année finale de la guerre. Autour d'eux l'Atlantique n'avait pas un frémissement jusqu'à la rive africaine dont la ligne blanche fuyait au bord de l'horizon. Ses marées, à peine plus sensibles que celles de la Méditerranée, ne déplaçaient que de quelques pouces le bourrelet de débris végétaux qui fes-

tonnait le sable dans l'anse de la Caleta ; les frégates mouillées de l'autre côté de l'isthme oscillaient d'un mouvement si faible qu'on ne l'eût point remarqué sans l'intermittente éclipse des constellations captives au réseau de leurs vergues. Les guitares mêmes des *marineros* à l'ancre dans la baie s'étaient assoupies. Le pouls du monde semblait arrêté ou du moins les deux amants en savouraient l'illusion, quand tout à coup, dans le grand silence scandé par leurs seuls soupirs, éclatait au détour de la rue la voix perçante du veilleur de nuit :

— *El tiempo es sereno y son las doce.* (Le temps est beau et c'est la douzième heure.)

— *Dios mio!* (Mon Dieu !)

Il fallait à l'amante consternée s'arracher des bras de son amant, regagner au pas de course sa chaise ou ses mules laissées dans un carrefour voisin, inventer en rentrant quelque prétexte qui l'avait retenue plus tard que de coutume au théâtre ou chez sa mère...

Vie de risques perpétuels, de dangers toujours renaissants, vie qu'elle n'eût point échangée cependant contre une autre, exempte d'inquiétude, et dont elle chérissait jusqu'à la terrible précarité. La Tour d'Auvergne n'était point sans redouter les effets que pourrait avoir sur un cœur aussi passionné l'annonce de leur séparation imminente : il lui avait caché jusqu'au dernier moment la date de son départ. Peut-être eût-il essayé d'atténuer la dureté du coup dans une dernière entrevue qu'il lui demandait et que la surveillance qui se resserrait autour d'elle l'obligeait à remettre de jour en jour. L'ingrat s'en dépitait, osait accuser sa froideur. Et soudain la foudre tombe : elle vient d'apprendre par un tiers, — peut-être par ce Carpeña, l'officier espagnol qui logeait à l'étage au-dessus du sien, — que la dislocation des forces navales françaises est fixée au 9 mars prochain et que M. de La Tour d'Auvergne est du premier convoi qui part pour Toulon. Elle n'en dort plus. Vainement lui a-t-il juré qu'il reviendrait, que son souvenir ne mourrait jamais en lui...

« Le plaisir et le bonheur que j'éprouvai le premier jour que je te rendis le maître de mon cœur, lui écrit-elle, me livrent aujourd'hui à des peines bien au-dessus de ce que je puis t'exprimer. J'emploie les jours et les nuits à m'occuper de ton

absence et je sens qu'il me sera désormais impossible de vivre longtemps éloignée du seul homme que j'adorais. Ton souvenir ne me laisse plus la maîtresse d'aimer personne, de m'aimer moi-même. C'est assez te dire que tu règnes seul sur tous les sentiments de mon cœur. Que n'ai-je les moyens d'arrêter, de suspendre au moins ton départ ? Mais, cruel, c'est en ton pouvoir que sont ces moyens. Peut-être aussi que ce départ est indispensable? Tu m'as promis de retourner [en Espagne], mais je n'ose me livrer à cet espoir. Si tu venais à changer de sentiment, tu me prouverais ou que tu ne m'as jamais aimée ou que tu as des vues particulières que tu me caches et que je ne puis approfondir.

« J'éprouverais un plaisir sensible de pouvoir t'entretenir en particulier, pour te découvrir mille sentiments renfermés au fond de mon triste cœur et que je ne puis confier à ma plume. Ce sont en partie ces sentiments qui m'agitent et qui me troublent. Je suis si infortunée que, plus je recherche les occasions de pouvoir te ménager une entrevue, plus je me trouve environnée d'obstacles qui me traversent. Toutes ces contrariétés te touchent peu, et tu oses peut-être croire que des privations, qui me sont si cruelles, ne te donnent encore que des faibles preuves de mon amour : si le tien est sincère, tu trouveras dans ce sentiment des motifs pour ne me pas oublier; mais, si ta passion n'est pas égale à la mienne, tu seras le seul de nous deux dont le souvenir ne pourra s'effacer. »

Il semble que, quand ce billet parvint à destination, le convoi n'avait pas encore appareillé et que La Tour d'Auvergne put lui faire réponse. Mais comment ne pas admirer cette amante qui, dans l'agonie de son cœur, garde encore la mesure, l'équilibre des sentiments, la noblesse parfaite gagnée au contact du *caballero francese*, du nouveau Cid qu'elle souhaiterait moins encore de s'attacher à elle-même qu'à l'Espagne sa patrie? Avisée que le convoi relâcherait à Algésiras et à Malaga et soucieuse que son amant fût reçu dans cette dernière ville par celle de ses sœurs qui y habitait, comme si c'était encore le conserver un peu que de le savoir l'hôte d'un des siens, elle trouvera le moyen de le faire recommander par sa mère à cette sœur dont elle enviait secrètement la chance...

Enfin, le 9 mars 1783, jour fixé pour la dislocation des forces navales réunies à Cadix sous le commandement de

La Motte-Piquet, le convoi se mit en route pour Toulon, suivi des yeux par l'infortunée qui était montée à son belvédère et qui n'en descendit que quand l'horizon se fut refermé sur lui...

De soulagement à ses maux, elle n'en voyait aucun. Elle ne trouvait même pas la force d'écrire à son amant. Fléchissante et sans voix, sans regard, sans couleur, elle était « aux abois », suivant sa propre expression. Le 13 mars seulement, quatre jours après le départ du convoi, elle parvint à se reprendre; elle s'épancha dans une longue lettre dont la traduction, plusieurs fois recommencée par La Tour d'Auvergne, ne rend que faiblement, semble-t-il, la brûlante effusion : *Adorata prenda de mi corazon* devient d'abord sous la plume de l'officier « Adorable objet de mon cœur », puis se change en « Adorable objet qui règnes sur mon cœur », qui est plus dans le goût du temps.

Telles quelles et même à travers l'insuffisante et trop oratoire transcription qu'en fait le destinataire, il faut citer dans leur intégrité ces lettres demeurées inédites jusqu'à ce jour et qui apparaissent comme une des confessions les plus émouvantes échappées à un cœur de femme au déclin du XVIII^e^ siècle. Les Aissé, les Lespinasse n'ont pas de cris plus passionnés : seule pourrait rivaliser avec elles la plainte solitaire et dépouillée d'une Marianna Alcoforada, cette « religieuse portugaise » dont les lettres à Chamilly furent une révélation pour les contemporains du *Grand Cyrus*.

« Adorable objet qui règnes sur mon cœur, depuis le jour de ton départ, je ne cesse de prier le Dieu tout-puissant pour qu'il favorise ton heureux retour dans ta patrie, afin que tu te reposes des fatigues de la mer et de celles de ton pénible voyage. J'éprouverai une satisfaction bien grande d'apprendre que tu as retrouvé ta mère et tes sœurs en bonne santé (1). Dans ma maison, qui est la tienne, tous te sont dévoués et se portent bien. Il me serait impossible de te rendre mes peines et mes chagrins, parce qu'ils sont à leur comble et ne peuvent se nombrer, et c'est toi qui les causes. Jamais mon cœur n'éprouva de douleur plus sensible que lorsqu'il ne me fut plus permis de douter que tu n'eusses perdu de vue Cadix. De plus, il me semblait que tu n'aurais pas dû me cacher le jour où je devais

(1) M^me^ Billounois était morte en 1780, trois ans plus tôt. Henriette l'avait suivie et il ne restait plus de sœur à La Tour d'Auvergne que M^me^ Limon du Timeur.

renoncer au bonheur de te voir, c'était assez de la peine qu'allait me donner ton absence pour que mon cœur fût déjà très affligé. Je t'assure que, chaque fois que je songe que j'ai perdu l'objet que j'idolâtrais, celui qui rendait ma passion tellement aveugle que tous les sens que je tiens de la nature lui étaient soumis (sans qu'il me fût libre de m'arrêter à une autre pensée), je ne sais pas comment j'existe encore.

« Je montai au Belvédère le jour où sortit le convoi. A peine l'eus-je aperçu que mes yeux se noyèrent dans mes larmes, sans que je pusse trouver en moi de motif pour me consoler, considérant la difficulté qui se rencontrerait de ta part pour que je parvinsse jamais à te revoir. Hélas! amant trop chéri, tu me disais que je t'oublierais, et ton souvenir ne fait que s'imprimer de plus en plus dans ma mémoire comme dans mon cœur. Personne ne te sera attaché comme je le suis. Une autre, plus heureuse sans doute, mais qui ne te sera pas aussi fidèle, obtiendra ton cœur, mais sois sûr que son amour pour toi n'égalera jamais celui que je t'ai voué. Ce sentiment durera autant que ma vie.

« Je prends peut-être mes vœux pour de l'espoir, lorsque je me flatte d'obtenir quelque consolation de ta part. Tu m'as promis de revenir et que, comme un homme d'honneur, tu me tiendras parole. Tous ceux que j'ai interrogés ici m'ont flatté qu'il ne te serait pas difficile d'obtenir de venir servir en Espagne. Malgré cela, je ne puis bannir la crainte qui m'agite, que tu ne viennes à changer de sentiment : ce trait cruel ouvrirait dans mon cœur une plaie profonde.

« Tu m'as dit que nous devions avoir ici, pour général, mon oncle Lev... (?) ou M. le duc de Crillon. Dans le premier cas, tu es bien sûr d'obtenir par mon entremise tout ce que tu désirerais; dans le second, tu as la même assurance en écrivant à M. le duc de Crillon, de qui tu es connu. Cet événement, que je désire tant, me mettrait au comble de la joie, puisqu'il me réunirait encore une fois à tout ce que j'aime le plus au monde, tandis qu'il ne me laisse aujourd'hui d'autre consolation que celle que donne l'espérance.

« Je me flatte d'obtenir une prompte réponse de ta part, afin de recevoir du moins quelque soulagement dans mes maux. Je compte t'adresser toutes mes lettres à Toulon, mais, si, par événement, elles venaient à s'égarer, ne laisse pas pour

cela (ô ma divinité) de m'écrire. Songe que ton absence me met aux abois, me tue. Si tu pouvais être témoin de ma mélancolie et voir le triste état où je suis réduite, tu accorderais sûrement quelque confiance à mes paroles. Avec quel plaisir n'apprendrai-je pas que tu m'es resté fidèle et que tu n'as pas songé à passer de nouveaux engagements! Quant à moi, je n'éprouverai de révolution dans mes sentiments que lorsque j'aurai le bonheur de te revoir. Si ma conscience me fait alors naître quelques scrupules, cruel, tu seras le seul coupable de l'avoir troublée, de l'avoir inquiétée.

« Reçois en France, de la part de ma mère et de mes sœurs, des expressions délicates et polies, mais reçois de ton amante le don d'un cœur, du fond duquel s'élèvent des vœux au Tout-Puissant pour qu'il te favorise d'un heureux retour dans ta patrie. — Celle qui est toute à toi. »

La lettre, la brûlante lettre lue, on attend, à défaut du nom, le prénom, une initiale au moins. Et rien. La lettre ne porte pas de signature, et c'est qu'elle n'est qu'une copie, comme la précédente et la suivante. Que sont devenus les originaux? On ne sait : détruits sans doute avec tant d'autres trésors, dans l'un des auto-da-fé que La Tour d'Auvergne commanda qu'on fît de ses papiers après sa mort. Et le même auto-da-fé dut consumer les brouillons (car de ses moindres lettres il faisait et conservait un brouillon) des réponses de l'ombrageux officier. Toute correspondance amoureuse est un chant à deux voix : nous n'entendons ici qu'un solo, mais si déchirant! Encore ne l'entendons-nous que parce que La Tour d'Auvergne, à une époque imprécise, mais qui doit avoisiner l'année 1786, — l'année de son retour en Espagne, — s'est avisé de recopier sur le grand papier à cuve dont il se servait pour ses travaux philologiques les trois lettres de la mystérieuse Gaditane.

On dirait qu'avant de les traduire, il veut s'en pénétrer et pénétrer dans toutes leurs nuances (ce qui était aussi un bon moyen de se perfectionner dans la connaissance du castillan, car n'oublions pas que, chez La Tour d'Auvergne, le linguiste est toujours derrière le soldat, le citoyen ou l'amant). La première lettre l'avait touché à Malaga : il savait que son amante y avait une sœur et souhaitait qu'il descendît chez elle. Un scrupule l'arrêta peut-être d'accepter l'hospitalité de cette dame, encore que tout fût préparé pour le recevoir, et il ne semble

même pas qu'il lui ait fait visite. D'où une grande « perplexité » chez sa correspondante. Elle le supplie de l'en tirer sans plus attendre. Cette seconde lettre qu'elle lui adresse doit le toucher à Toulon. En même temps que les soupirs et les vœux de son amante « éplorée », elle lui apportera la nouvelle d'un événement qui peut décider de sa fortune et le ramener en Espagne à peine le dos tourné : le ministre de la Guerre vient de mourir et le bruit court que c'est M. de Leveno qui sera nommé à sa place. Si le bruit se confirmait, si son oncle devenait ministre de la Guerre en Espagne, que ne pourrait attendre La Tour d'Auvergne de cette nomination!

Telle est cependant la noblesse d'âme naturelle à cette amante, ou le degré d'héroïsme auquel le commerce de La Tour d'Auvergne l'a haussée, qu'après avoir témoigné toute la joie que lui causerait le retour de son amant, venant à songer que cette joie serait peut-être achetée au prix de sa réputation de soldat, elle préfère y renoncer, s'il en devait résulter quelque « désagrément » pour lui d'avoir « plus écouté son amour que ses devoirs ».

Reconnaissons à ce trait la sœur non dégénérée de Chimène, l'amante digne en tout point du *Cid* français qu'est La Tour d'Auvergne. Et ce n'est point la seule héroïne célèbre à laquelle fait songer le ton de la correspondance. Dans cette Cadix chargée d'histoire et qui fut l'antique Gadir des Phéniciens et des Carthaginois, quand elle jette vers son amant en fuite ce cri passionné : « Laisse-moi au moins, cruel, dans la douleur que je ressens de ton absence, un gage avec lequel je puisse me consoler », comment ne pas se rappeler la Didon du poète et son apostrophe fameuse au Troyen que la rigueur d'un devoir analogue, plus fort que l'amour, arrache de ses bras :

*Saltem si qua mihi de te suscepta fuisset*
*Ante fugam soboles...*
*Non equidem omnino capta ac deserta viderer* (1).

« Objet précieux à mes yeux, je suis toute confuse, je ne respire dans ton absence qu'après le bonheur de recevoir de tes lettres. Les vents ayant été favorables, j'espère que ton voyage aura été heureux : il était sous les auspices de ton amante et tu

(1) « Du moins si quelque gage m'était resté de toi avant ta fuite... Ma déception et mon abandon n'auraient pas été aussi entiers. »

sens avec quelles instances ses vœux ont été dirigés au ciel en ta faveur. Je t'ai adressé ma première lettre en date du 13 mars, le quatrième jour de ton départ de ce port, et, quoique dans la persuasion que tu l'auras dévorée à Malaga, je ne suis cependant pas sans inquiétude, craignant qu'elle ne t'ait pas été remise en mains propres.

« Comme ta santé est [ce] qui m'intéresse le plus, je désire avec passion en recevoir des nouvelles. Ma tristesse et ma mélancolie augmentent chaque jour : tu disais qu'absent, je t'oublierais; comment se fait-il qu'éloignée de toi je sens que mon amour prend tous les jours de nouveaux accroissements? Je pleure sans cesse mon infortune : comme elle a sa source dans ton absence, je ne vois désormais aucun remède à mes maux. Mon cœur, ma mémoire, tout semble conspirer à augmenter mes peines. Je n'aurai donc plus le bonheur de te voir? On ne meurt pas de douleur, puisque je n'ai pas déjà succombé à une idée aussi accablante.

« De nouveaux plaisirs vont sans doute t'entraîner et tu ne te souviendras plus de l'amante infortunée que tu laissas ici. Hélas! quand cela serait, il n'en est pas moins de mon destin de t'aimer toujours, parce que mon amour a été sincère et que, ce qu'on a aimé de bonne foi, il n'est pas en notre pouvoir de le jamais oublier. Te répéterai-je encore que tu règnes plus que jamais dans mon souvenir? Je mène aujourd'hui une vie retirée, celle d'une pénitente; rien ne m'amuse; je ne trouve de plaisir à parler à personne. Mes moments délicieux sont ceux où ton souvenir vient occuper ma pensée, mais dans ces moments flatteurs, éloignée de toi, ta personne m'échappe et je ne jouis que par le souvenir.

« Le ministre de la Guerre vient de mourir; le public fait à mon oncle l'honneur de le désigner à sa place : il se trouve à ce moment à la cour. Si cet événement avait lieu, quels avantages n'aurais-je pas pour obtenir des grâces en ta faveur! Si tu passais à notre service, au moins serais-tu bien sûr de parvenir aux grades bien plus rapidement que dans ton corps. J'ai entendu dire que la faveur influait beaucoup en France sur l'avancement. Les vœux de mon cœur seraient que tu te rapprochasses de moi, mais comme tu m'es encore plus cher que moi-même, je ne t'engage à cette démarche qu'autant qu'elle pourrait convenir à ta position. Je serais inconsolable, s'il devait

t'arriver le moindre désagrément pour avoir plus écouté mon amour que tes devoirs.

« Il y a déjà plusieurs jours que ma lettre t'est écrite; je l'ai gardée jusqu'à ce moment, parce que Carpeña, cet officier qui loge au-dessus de nous, m'assura dernièrement que tu étais arrivé à Algésiras. Dans cette persuasion je différais de te la faire parvenir, espérant toujours que tu m'écrirais; mais ce même Carpeña, m'ayant depuis donné de nouveaux renseignements et [appris] que tu avais relâché à Malaga, il n'a fait qu'augmenter ma perplexité, ma sœur ne me parlant pas de ton arrivée et [moi] ne doutant pas, recommandé comme tu l'étais par ma mère, que tu n'eusses été descendre chez elle, si tu t'étais en effet arrêté en cette ville.

« Que ta réponse tarde à mon impatience! Par pitié, ne m'en prive pas plus longtemps. Laisse-moi au moins, cruel, dans la douleur que je ressens de ton absence, un gage avec lequel je puisse me consoler. Ne me cache aucune des particularités de ton voyage. Dispose en tout de celle qui t'adore et qui te le dit avec des expressions aussi naïves que tendres.

« Ma mère, mes sœurs t'embrassent, mais quelle différence entre des baisers donnés par l'amitié et celui que tu recevras ici de ton amante au moment où son cœur vole sur ses lèvres! Celle qui ne respire, ne vit que pour toi, prie le Dieu tout-puissant de te faire aborder heureusement dans ta fortunée patrie. »

Qu'on aimerait à connaître la réponse que La Tour d'Auvergne fit à une telle lettre, si bien faite pour le toucher et caresser ses fibres les plus secrètes!

La correspondance se poursuivit-elle ou quelque incident vint-il à l'interrompre? On n'ose se prononcer. On remarque seulement que, de 1783 à 1786, année où il finit par obtenir un congé de « sa cour » pour se rendre en Espagne, La Tour d'Auvergne ne cessa point d'avoir les yeux et la pensée tendus vers ce pays. On voulait jusqu'ici que la seule ambition l'inclinât à s'expatrier. Mais, si la passion de la gloire qui le dévorait fut le premier et le plus puissant mobile de sa conduite en ces circonstances, il n'est pas défendu de croire, après la correspondance qu'on vient de lire, que l'amour y fut aussi pour quelque chose. La Tour d'Auvergne avait laissé à Cadix une femme dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne lui était pas indifférente et qui, de son côté, avait conçu pour lui le

plus vif attachement. Son rang, sa distinction, sa magnifique générosité d'âme, capable de s'élever jusqu'aux cimes du sacrifice, tout en elle le flattait. La gloire sans doute luisait à son horizon, mais, sur cet horizon, il semble maintenant qu'on aperçoive en plus la flamme de deux beaux yeux.

### MILADY STUART, COMTESSE DE TRAQUAIRE

Les deux premières mentions, à ma connaissance, qu'on trouve de milady Stuart, comtesse de Traquaire, se voient au recto et au verso d'une lettre de l'abbé Belot en date du 26 mars 1788. C'est une lettre un peu étrange, écrite de Saint-Paul à l'occasion du départ de La Tour d'Auvergne dont le régiment quitte Perpignan pour Bayonne. L'abbé s'en montre désolé, bien que lui-même transporte ses pénates dans une autre localité et s'en aille demeurer à « Réalmont, par Carcassonne et Castres ». Il ajoute :

« Ma santé se soutient dans le meilleur état : j'ai fait plusieurs petites promenades qui n'y ont pas nui. Mon esprit est gai, libre et content; mon cœur est toujours plein de feu pour mes amis et vous pouvez être persuadé, monsieur, qu'à tous égards vous êtes le premier de la liste. Si ce sentiment n'était pas naturel à mon âme et qu'elle ne l'eût pas produit de son fonds, votre bienveillance et le retour qu'elle commande l'y auraient fait naître : elles en seront l'une et l'autre l'immortel soutien... »

En marge des deux dernières phrases, La Tour d'Auvergne a écrit de sa fine écriture : *Miladi.*

« Vous êtes au centre de mon âme, lit-on au recto de la même lettre du même abbé Belot, je vous sens à tous les instants; si je sors quelquefois de chez moi, vous êtes toujours le premier objet que je vois en y rentrant... Je vous embrasse, ô le plus franc et le plus chéri de mes amis, avec toute la tendresse dont je suis capable et, en faisant passer mon âme dans la vôtre, je désire qu'elle en pompe au moins quelque chose. »

En marge, pour la seconde fois, La Tour d'Auvergne trace le mot : *Miladi.*

Que veut dire tout cela? Il n'y a que deux explications possibles à mon sens, car l'abbé Belot, nous le verrons, n'est pas un mythe, une entité métaphysique, il a parfaitement

existé. Mais, en l'espèce, l'abbé a pu louer sa plume à Milady Stuart, lui servir de prête-nom ou, tout au moins, de truchement, — d'où le ton passionné, presque brûlant, de la déclaration : « Vous êtes au centre de mon âme, je vous sens à tous les instants, etc... »

La seconde explication, c'est que La Tour d'Auvergne, surpris comme nous-même d'un langage si effréné et plus convenable à un amoureux qu'à un ami, n'ait pas laissé d'en admirer certains traits et ait jugé bon de les retenir pour sa correspondance personnelle avec milady. Quoi qu'on pense, il n'y a rien là de contraire à ce que nous savons de ce grand homme qui avait des parties inférieures d'homme de lettres et, toutes les fois qu'il rencontrait une formule ou une image heureuse, la piquait dans sa mémoire pour la resservir jusqu'à satiété : s'il ne tenait pas de cahiers d'expressions, c'est tout juste.

Et puis les Stuart ont-ils habité Perpignan? Pour Bayonne, cela ne fait aucun doute et je crois, tout compte fait, que c'est là et point ailleurs que La Tour d'Auvergne les a rencontrés d'abord. Il était déjà de leur intimité en 1790 quand Milady le recommanda pour la croix de Saint-Louis à Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux, chargé des sceaux dans le cabinet nouvellement formé.

Les Traquaire étaient des rejetons obscurs d'une branche de la dynastie des Stuarts qui avait survécu à la ruine du tronc principal. Rejetons? Plutôt épaves. Le premier éblouissement passé, La Tour d'Auvergne dut reconnaître que ce dernier Stuart, comte de Traquaire, était un assez pauvre sire. Il n'avait pas de volonté personnelle; il flottait au gré des événements qui, de Bordeaux, l'avaient déposé à Bayonne et demain l'entraîneraient à Madrid. De son mariage avec Mary Ravenscroft il avait eu deux enfants, un fils qui, comme tous les aînés de la famille, portait le nom de lord Linton, et une fille, Louisa. Un chapelain, qui s'occupait de l'éducation des enfants, le Père Metge, et quelques domestiques, recrutés sur place, composaient toute sa maison. Nous ignorons dans quelles circonstances sa femme et lui firent la rencontre de La Tour d'Auvergne. Ce fut sans doute à quelque réception chez les notables de Bayonne ou dans l'une des familles nobles de la ville, les Chadenez, les Moracin, les Chambrier; peut-être chez l'un de ces riches étrangers, comme le baron Kremberg, qui

avaient adopté déjà cette tiède région du Labourd pour résidence d'hiver. La Tour d'Auvergne, qui menait un train assez modeste, logé chez le perruquier Denis et prenant sa pension, avec des camarades célibataires, à l'auberge de San, n'avait point conçu encore cette horreur du monde qu'il contractera dans les dernières années de sa vie. La mélancolie bretonne n'est pas une légende, mais elle est intérieure et il arrive même assez souvent qu'un certain vernis de gaieté la recouvre.

A Perpignan, plus encore peut-être qu'à Bayonne, — et sauf le temps qu'il passa en reclus avec son détachement au fort de Bellegarde pour y surveiller les travaux, — il menait une vie fort répandue : nous l'avons vu le familier de l'abbé Belot, et il l'était de bien d'autres, plus huppés, de l'intendant, de Mme de Bruch, du vieux et digne chevalier d'Ortaffa, de M. de Cascatelle, le minéralogiste, qui possédait le plus beau cabinet d'histoire naturelle de la région, surtout de ce grand cerveau fêlé de don Petro de Granel Tinagero de Peralta, le poète tragique espagnol, qui n'attendait pas qu'on lui trouvât du génie pour s'en reconnaître, tenait ses sonnets pour « sublimes », sa *Phèdre* pour supérieure à celle de Racine, Calderon pour un menteur d'avoir dit qu'Alexandre le Grand était borgne et l'évêque de Vannes pour un maraud d'avoir refusé de lui vendre les reliques de saint Vincent Ferrier. Brouillé avec ses compatriotes, Peralta s'était mis à écrire en français, et le comte de Saint-Marsal avait présenté son *Combat de taureaux* à des éditeurs parisiens qui en eussent volontiers entrepris la publication s'ils avaient pu s'accoutumer « à l'estyle » de l'auteur, un peu trop castillan sans doute depuis que La Tour d'Auvergne et l'abbé Belot n'étaient plus là pour l'habiller à la française. Et, cette déconvenue s'ajoutant à beaucoup d'autres et aux méchantes frasques de sa coquine de femme restée en Espagne, Peralta méditait de s'enfoncer dans un bois et d'y finir sa vie parmi « les ours ». La Tour d'Auvergne, en ses heures de brouillard, promettait de l'y rejoindre, et les deux amis avaient jeté leur dévolu sur un petit coin retiré près d'Argelès. Mais ces mouvements d'humeur ne duraient pas plus à l'un qu'à l'autre et, quand Peralta avait bien tempêté sur sa femme et ses confrères de l'Académie espagnole, quand La Tour d'Auvergne avait bien gémi sur « la stérile carrière des armes »,

ils s'en allaient bras dessus bras dessous applaudir Mlle Durand à la comédie ou lire les papiers publics chez « le sieur Desarneaux, marchand cafetyer-liquoriste sur la place de la Loge ». De Paris, la mode des cafés s'était répandue dans la province et Perpignan n'avait pas été des derniers à l'adopter. « Perpignan est plus brillant qu'il ne l'a jamais été, écrivait La Tour d'Auvergne à La Ville-Hulin le 13 novembre 1786. M. le maréchal, Mgr l'évêque, M. l'Intendant, viennent de nous arriver. La comédie est meilleure que l'année dernière... Les bals, les concerts, les grands repas, les assemblées brillantes, partagent avec nos devoirs tous nos moments. » Joignez que Perpignan est la grande porte de l'Espagne à l'est, et qu'il y passait force seigneurs et dames des deux nations à la disposition desquels, et avec sa grande obligeance naturelle, La Tour d'Auvergne manquait rarement de s'aller mettre.

Nous aimerions bien la connaître autrement qu'au moral, cette fille des vieux Ravenscroft du Lincolnshire, qui, pour avoir épousé un Stuart, n'en a pas épousé l'esprit et se montre si peu jacobite, si détachée de toutes les questions dynastiques... Mais il n'y a, ou du moins nous ne savons aucune peinture d'elle. Ni la couleur de ses prunelles, ni la nuance, blonde ou *auburn*, de ses cheveux, ni la forme, ovale ou ronde, de son visage, ne nous ont été révélés : il nous faut, comme pour la Gaditane, l'imaginer de toutes pièces, lui prêter, si nous la voulons belle, les tons nacrés, le charme vaporeux, la séduction presque immatérielle de ces ladies, nullement chlorotiques cependant, que caressait vers le même temps le pinceau de Lawrence. Son âge même reste incertain. Par l'aîné de ses enfants, Linton, qui aura dix ans le 31 janvier 1791, on arrive sans doute à le déterminer approximativement : au moment où La Tour d'Auvergne la rencontre, elle doit toucher à la trentaine, et la brièveté de sa vie, — elle mourra le 11 juillet 1796, à Madrid, — donne fort à penser qu'elle fut de santé délicate, ou que quelque tare secrète de l'organisme la vouait à une fin prématurée.

Mais, aux années où nous sommes et qui sont les premières de la Révolution, aucun signe de malaise ou de dépérissement ne s'aperçoit en elle, à moins que sa gaieté, son rire, ne couvrent tout. Elle n'a pas beaucoup vécu en France jusque là, et il y paraît à la pauvreté de sa syntaxe et de son vocabu-

laire; elle n'a pu donc se gâter, comme telle princesse de Hohenzollern, dans ces salons de l'aristocratie parisienne dont la Révolution, suivant le mot des Goncourt, « a converti les maîtresses à l'illusion du bonheur de l'humanité »; elle ne rappelle ni les Coigny, ni les Simiane, ni les Vauban, ni les Flahaut, ni surtout cette comtesse de Tessé, moins qu'une femme, un souffle, et qui ne se soutient que par le projet de constitution qu'elle remâche depuis vingt ans. Mais il est certain que, sous l'influence de La Tour d'Auvergne, tout feu, tout flamme pour les nouvelles idées, elle ne s'en montre ni offusquée, ni effrayée.

Bonne catholique et même assez pieuse, elle supportera que son ami, qui est par excellence l'homme de la discipline et ne connaît que sa consigne, aille installer un curé assermenté dans une commune voisine où des troubles ont éclaté. Cependant son propre chapelain, le Père Melge, n'inclinera pas au serment. Et, d'autre part, ce qu'elle voit, ce qu'elle entend autour d'elle des pillages de châteaux, des soulèvements militaires, des assassinats de nobles et d'officiers et dont elle tient un registre fidèle pour La Tour d'Auvergne, quand celui-ci, au commencement de 1791, va passer une partie de son semestre en Bretagne, n'est pas de nature à la rassurer beaucoup sur l'issue des événements. Tant que La Tour d'Auvergne est là, et sa mâle vertu et son verbe subjuguant, elle ne s'alarme pas, elle laisse l'émigration couler autour d'elle et retient son mari de suivre le flot.

Visiblement, elle éprouve la plus vive admiration, — une admiration où il est difficile de ne pas distinguer déjà plus qu'une tendresse naissante, — pour cet officier porteur d'un si grand nom et qui, loin de combattre la Révolution, de la chicaner ou de la décrier, s'institue délibérément son champion. C'est le chevalier de l'Ère nouvelle ou, comme eût dit Crillon, qui l'avait le premier appelé ainsi à Minorque, son « paladin ». Le mot est très propre encore à caractériser le genre d'action qu'il exerce sur les esprits pendant les troubles publics, la vaillantise et la prudhomie dont il fait preuve en diverses circonstances pour maintenir ou ramener la concorde entre les éléments qui partout ailleurs sont aux prises, soldats, officiers, nobles, bourgeois, paysans. L'Angoumois qui, pendant son absence avait eu, comme tous les régiments, sa crise

d'insubordination (dont, au témoignage de La Chapelette, paraissent avoir surtout souffert les cadres supérieurs et d'où il avait fallu renvoyer pas mal d'hommes « avec des cartouches verts », s'apaise dès qu'il revient de semestre et tout y rentre dans le devoir; les soldats dont il fait approuver les cahiers par leurs chefs, les officiers, qu'il raisonne et rappelle au respect de la constitution.

Aucun de ses biographes n'avait jusqu'ici évoqué ni même soupçonné cette grande figure de modérateur et de pacificateur social sous laquelle il se montre à Bayonne de 1789 à 1793. Ce n'est qu'un simple capitaine, et il semble que toute l'autorité réside en lui. Il n'y a plus, — ou il n'y a du moins que nominalement, — de mestre de camp et de colonel d'Angoumois. Par quel renversement des rôles cet officier, presque subalterne, est-il arrivé ainsi à se faire reconnaître et obéir de tous? Cela ne saurait s'expliquer uniquement par sa longue pratique du devoir, l'absence totale de vues intéressées, et il est bien vrai que certains êtres privilégiés qui se révèlent aux heures de crise publique ont en eux quelque chose de météorique, qu'ils apparaissent aux autres hommes à la façon du Gauvain d'Hugo, — d'ailleurs partiellement inspiré de La Tour d'Auvergne, — « ouvrant les grandes ailes idéales de la justice, de la raison, du progrès ». Ceux-là mêmes que le Passé tient dans ses chaînes les écoutent en soupirant et ceux qui pourraient leur barrer la route s'effacent devant eux.

Un homme n'est jamais tout d'une pièce et sans doute ne faut-il pas tomber dans l'erreur commune, voir dans ce La Tour d'Auvergne des premières années révolutionnaires un républicain anticipé, devançant les événements et rallié déjà à une formule constitutionnelle qu'il ne pressentait même pas et qu'il souhaitait encore moins de voir s'établir. Si d'ailleurs il en avait été autrement, un rapprochement, une entente aussi complète eussent-ils été possibles entre milady Stuart et lui? Tout affranchie qu'on la veuille de préjugés dynastiques et, comme toutes les amoureuses, vivant beaucoup plus dans le présent que dans le passé, elle savait assez d'histoire pour se rappeler Charles Ier et le billot de White-Hall. Il faut ajouter qu'avec toute sa passion révolutionnaire, La Tour d'Auvergne était le moins sectaire des hommes et souffrait fort bien qu'on ne fût point de son avis en politique comme en religion : un

Le Brigant, son maître vénéré, pouvait nourrir les opinions les plus liberticides, il ne le suppliait que de n'en pas trop faire étalage, à cause du danger qui en résulterait pour Le Brigant lui-même, mais nullement d'en changer. La courtoisie, à défaut d'un sentiment plus fort, l'eût empêché d'observer une autre conduite avec les Stuart. Tant il y a cependant que tout ce que disait et faisait « M. de La Tour d'Auvergne » le haussait un peu plus dans l'esprit de milady, qui le tenait, à l'user, pour le plus parfait gentilhomme qui se pût voir. Si parfait que nous l'entendrons tout à l'heure, quand Linton aura dix ans, formuler le vœu qu'une fois grand il ressemble « en tout » à M. de La Tour d'Auvergne! « Alors, dira-t-elle dans son amusant ramage d'étrangère, ses *souhaites sera accompli* ».

Une estime, une admiration montées à ce degré peuvent-elles se concilier avec la simple amitié ou même avec cette nuance d'amitié un peu plus poussée qu'on appelle l'amitié amoureuse? Si nous étions au grand siècle, au temps d'Honoré d'Urfé, de M. de Montausier et de la marquise de Rambouillet, je répondrais hardiment oui. Je réponds oui encore, mais d'une voix moins assurée, tant le pour et le contre se balancent dans mon esprit.

Que dit en effet le *contre*?

Outre que La Tour d'Auvergne, — il nous l'a bien montré à Cadix, — n'avait rien d'un Céladon, d'un « mourant », d'un adorateur platonique des dames, milady Stuart elle-même semble n'avoir rien eu d'une Astrée. Du grand siècle ou peut-être tout bonnement de sa race, une des plus pudiques et des plus délicates qui soient dans l'expression des sentiments amoureux, une des plus romanesques aussi, La Tour d'Auvergne a seulement gardé la retenue extérieure, un certain goût de l'aventure et du mystère, joint à ce respect chevaleresque de la femme qui n'entreprend sur l'élue qu'avec sa volonté. Mais il ne se peut non plus que son siècle et les étranges libertés qu'il autorisait n'aient quelque peu déteint sur lui, — et davantage peut-être sur milady: la passion amoureuse, depuis Jean-Jacques, pour s'être un peu relevée de « sensibilité » et avoir cessé d'être le bas dévergondage des roués de la Régence, n'en continue pas moins de s'accorder les privilèges les plus excessifs; elle excuse et permet à peu près tout, et l'indulgence réciproque des époux en est venue là de tolérer la présence de la

maîtresse ou de l'amant à la table et sous le toit conjugal. Pas très loin de son Carhaix natal, dans une ville qui lui était familière depuis l'enfance et un salon qu'il avait peut-être hanté au cours de ses semestres, à Quimper, La Tour d'Auvergne pouvait se rappeler cette séduisante et spirituelle Anne de Pompéry, la Sévigné cornouaillaise, au cœur assez large, dit François Ménez, pour y loger à la fois son mari, son cousin de Kergus et le Lovelace larmoyant nommé Bernardin de Saint-Pierre. Personne, le mari moins que les autres, n'y trouvait à reprendre. « Oh! la triste école que le monde! » gémissait une des rares âmes vraiment chrétiennes de ce temps, Mme de Montaugé. Et de pareils exemples, qui se répétaient à l'infini et ne provoquaient que des réactions trop discrètes, à peine soupçonnées, étaient bien en effet pour calmer ou, tout au moins, atténuer les scrupules d'un capitaine de grenadiers, si d'aventure son état lui avait permis d'en conserver. Milady Stuart, en aucun endroit de son journal et de ses lettres, ne fait allusion à la vie privée de sa cousine, la duchesse d'Albany, femme du prétendant, qui, vers le même temps, courait l'Europe dans la berline d'un faiseur de tragédies. Ce n'est point une raison pour qu'elle l'ignorât, et cet exemple, — ni les autres que lui donnait sa pudibonde patrie où un Greville, contre une promesse d'avantages successoraux, cédait sa maîtresse à son oncle, sir Hamilton, qui l'épousait en attendant de la partager avec Nelson, — n'étaient pas beaucoup plus propres à la fortifier dans l'âpre voie du renoncement.

Enfin les sentiments catholiques qu'on voit à milady Suart, cette piété qui semble n'avoir pas été une simple piété de commande, imposée par son rang et son titre, ne sauraient être complètement invoqués à sa décharge, et l'on sait les sophismes dont est capable un cœur d'amoureuse, même quand cette amoureuse est une croyante. Est-ce une amie, une simple amie, qui, lorsque La Tour d'Auvergne s'embarque au Boucau pour Auray à bord de la *Revanche*, se tient en pleurs sur le sable à suivre des yeux la gabare qui l'emporte ? une amie, qui ne veut pas que d'autres mains que les siennes lui rendent la serviette où elle a enveloppé ses provisions de route ? une amie, qui envie à la supérieure des Dames hospitalières la « joie » d'avoir été là pour l'accueillir, après les mortels dangers de la traversée, et d'en avoir reçu les pommes qu'elle avait mises

pour lui dans la bourriche (1)? une amie, qui se désole à la pensée qu'il souffre du froid et qui rit d'aise à la pensée que ses *leggins* lui ont « rendu service »? une amie, qui lui recommande de porter deux paires de bas? une amie surtout, qui signe (en français) : « Adieu, mon bien aimé ami » et (en anglais) : « Je vous embrasse de tout mon cœur, de toute mon âme. A jamais votre fidèle et bien affectionnée, — M. T. (Mary Traquaire) » (2)?

Et voici le *pour* :

La Tour d'Auvergne, en janvier 1791, a quarante-huit ans sonnés. C'est un âge où, si le cœur n'a pas encore fait retraite, les feux de la passion commencent pour lui à s'amortir; d'autres clartés se lèvent, plus discrètes et moins trompeuses, qui peuvent dorer encore les jours d'un sage, l'accompagner longtemps dans sa descente de la vie : c'est l'étude, la méditation, l'amitié. Ainsi se fussent écoulées sans doute les dernières années de La Tour d'Auvergne entre ses livres et quelques relations choisies, tantôt sous ses pommiers de Lampoul-Huellan, et le plus souvent à La Haye, près de ses neveux Kersauzie et de leurs enfants. On l'y appelle, on l'y désire; une des enfants est sa filleule et porte son nom : quel oncle gâteau, quel « tonton » modèle il ferait! N'a-t-il pas toutes les qualités de l'emploi et la première de toutes : son brevet de célibataire endurci? « Allons, pense-t-il, le bonheur est là, et le reste, les honneurs, la gloire, l'amour même, n'est que fumée. Seule peut-être, la philologie ne déçoit point. » Elle sera la dernière passion de sa vie si affamée de grandes choses dont une fortune ennemie et la méchanceté des hommes lui ont refusé l'occasion. Il est en train de s'entendre avec un imprimeur de Bayonne, P. Fauvet, pour la publication de ses *Nouvelles recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons*, mais ce n'est que l'amorce d'un travail plus considé-

(1) « Quelle joie la supérieure des Dames hospitalières aura-t-elle en vous recevant après tous les dangers que vous venez de courir! Oh! que j'envie sa place dans ce moment-là! Que j'admire votre généreuse et noble manière d'agir en privant vous-même des pommes pour les donner à une autre! Mais je connais l'âme de mon cher La Tour d'Auvergne qui est grande, partout et en tout. Les choses même les plus indifférentes deviennent intéressantes par la manière dont vous le fait... »

(2) Lettre du 18 janvier 1791. Milady venait de recevoir la nouvelle que son « ami » était heureusement débarqué en Bretagne et elle interrompait aussitôt son Journal pour lui écrire.

rable qu'il réserve d'achever dans la retraite, — cette retraite qu'il eût prise déjà, comme tant de ses camarades aigris par les déboires de la carrière, n'était la sollicitation persistante qui lui vient de l'Espagne, ces bouffées voluptueuses qui, de temps à autre, lui montent au cerveau, réveillent en lui, avec le souvenir des nuits gaditanes, les vieilles ambitions assoupies. Que n'est-il né quatre lustres plus tard, comme ce jeune Moreau, son compatriote, ce beau fiancé de la Gloire dont le nom a retenti dans les troubles de Rennes et qui n'a pas vingt-huit ans! La Révolution est venue quand son âge, ses fatigues, l'usure des camps l'empêchaient personnellement d'en rien attendre et les derniers espoirs qu'il avait fondés sur elle par M. de Wimpfen ont été anéantis : il ne serait plus La Tour d'Auvergne si, même frustré de la part qui devrait lui revenir de la félicité générale, il ne travaillait pas à l'assurer. C'est le vieux rêve humanitaire de sa race, devenu la grande pensée du XVIII^e^ siècle, qui entre enfin dans l'application, qui va « régénérer » le monde et préparer l'avènement de la fraternité universelle.

Mais, chez un homme possédé à ce point par sa chimère et à qui l'idéologie révolutionnaire sort, si l'on peut dire, par tous les pores, y a-t-il place pour un sentiment aussi jaloux, aussi envahissant, aussi entier que l'amour? Certes il s'en faut que milady Stuart l'ait laissé indifférent : elle aussi, comme la nièce de M. de Levedo, elle flattait sa vanité, ce goût un peu bourgeois-gentilhomme des grands noms et des belles relations dont, tout démocrate qu'il est, il n'a jamais pu bien guérir, et, comme dira Thackeray, son snobisme de parvenu. Qu'il avait été heureux le jour où il avait découvert qu'une princesse de la maison d'Auvergne avait épousé un Stuart! On en retrouve la trace dans ses papiers, dans la généalogie qu'à l'intention de milady il avait dressée lui-même de la dynastie dont milord Traquaire était le dernier représentant. Pour grande, passionnée même, si l'on veut, puisque La Tour d'Auvergne ne savait rien faire sans y mettre de passion, qu'ait pu être une sympathie où il entrait tant de satisfactions d'amour-propre, tout fait croire qu'elle ne dépassa pas les bornes qu'on est convenu d'assigner aux inclinations de ce genre dans l'ordre des sentiments.

Et ce n'est pas du simple point de vue de la morale chré-

tienne qu'il vaut mieux qu'il en ait été ainsi et parce que ces couleurs adultères sous lesquelles se fût présentée la dernière passion de La Tour d'Auvergne n'eussent point laissé de nous gâter quelque peu ce grand homme : le psychologue, l'amateur d'âmes, comme dit Barrès, n'y trouve pas moins son compte. Rien plus qu'une affection dépouillée de sensualité, mais non de galanterie, n'est en accord avec ce que nous savons du La Tour d'Auvergne de ces années de transition qui conduisent au La Tour d'Auvergne de la fin, tout renoncement, modestie, continence, frugalité, et chevaleresque encore, mais à la façon d'un moine-chevalier. Et il y a sans doute milady, — milady chez qui l'on ne dit pas qu'une semblable métamorphose se soit observée. Voyons les choses d'un peu près cependant; tenons compte du temps, des mœurs, des pièges de notre langue, de la nationalité même de cette jeune femme, évaporée seulement en apparence, un peu audacieuse quelquefois dans l'expression de son « honneste amitié », mais qui enfin n'oublie jamais de mettre Dieu en tiers dans ses sentiments pour M. de La Tour d'Auvergne et, après Dieu, son mari, ses enfants et le Père Metge. Celui-ci, raillant sa manie épistolaire, se plaisait à dire qu'elle était « née dans une écritoire ». Il se pouvait bien.

Mais on croirait bien plus volontiers encore qu'elle naquit, comme la Béatrix de Shakspeare, sous le signe de la joie et tandis qu'une étoile dansait. Elle est trop gaie, en vérité, pour n'être pas honnête. Son journal, sa correspondance sont un éclat de rire perpétuel : elle ne s'interrompt de rire que quand sa pensée s'arrête sur « un certain noble Breton » qui n'est pas seulement un parfait miroir de chevalerie et qui, de surcroît, « parle et écrit si divinement qu'il ravit tous ceux qui l'entendent ». A son admiration, on la voit alors qui mêle les recommandations, les soupirs, les vœux fervents d'une âme qui ne s'appartient plus. Mais ces recommandations ont quelque chose de maternel, — et puisqu'aussi bien il y a toujours une mère dans la femme la plus jeune et la plus passionnée. Et il est bien vrai enfin que Milady appelle La Tour d'Auvergne son « bien aimé », mais le correctif « ami » qui suit immédiatement donne à ces deux mots leur vrai sens : amitié amoureuse donc, si l'on veut, mais amitié.

Tel est le *pour* après le *contre*. Et sans doute tous les éléments d'une véritable discussion ne sont pas entre nos mains.

La Tour d'Auvergne raconte lui-même qu'en 1795, quand le navire qui le ramenait en Bretagne et qui avait fait côte à l'entrée de Brest fut sur le point d'être pris par les Anglais, il déchira et jeta à la mer les lettres des Stuart qu'il avait sur lui.

Que contenaient donc ces lettres de si compromettant? Dans celles qui nous restent de milady, même de milord, la politique occupe une bien petite place; elle en tient davantage dans celles de La Tour d'Auvergne, dans l'une surtout écrite en anglais à milady et du 25 septembre 1790, où on peut lire : « Le nombre d'étrangers (probablement d'étrangers à la ville) croît ici chaque jour. Ceux dont le cœur a faibli, ayant déchiré leur patrie par leurs factions, se sont enfuis comme des lâches; s'ils sont admis dans Bayonne, ils y détruiront la paix qui règne ici. » Ainsi la préoccupation patriotique intervient à tout instant chez La Tour d'Auvergne et jusque dans ses épanchements les plus intimes, marquant à quel point ce grand cœur en est obsédé. Le reste de la lettre n'est pas moins intéressant pour la connaissance exacte de la position sentimentale des deux correspondants à cette date. Après s'être plaint de la conduite de son pupille Édouard (fils de sa logeuse, M^me^ Denis, croyons-nous) qui, à peine convalescent, court les salles de danse au risque d'une rechute, et avoir félicité milady d'être sagement demeurée à Cambo, « dans la campagne ouverte », où l'on a plus de chances d'échapper à l'épidémie de « fièvre maligne » qui ravage Bayonne, La Tour d'Auvergne ajoute :

« On dit que l'Angleterre est sur le point de rompre avec la France. Que Dieu nous accorde qu'il n'en soit pas ainsi! Mais, quoi qu'il arrive entre nos deux nations,... je vous demande à vous et à milord de me conserver votre inappréciable amitié »...

Et comme les petits cadeaux, dit-on, entretiennent et fortifient ce sentiment, il envoie par le même courrier à milord, qui en est très friand, les « empreintes d'antiques » qu'il possède « sur des bagues aux chatons d'émeraude ou de vertes sanguines jaspées et qui lui paraissent très beaux », notamment une figure d'Isis « avec ses attributs, sa longue chevelure et tenant à la main son cistre », — vraie pièce de connaisseur.

De toute évidence, c'est encore l'amitié ordinaire, la simple amitié qui parle ici, une amitié de bon aloi sans doute et

même assez solide, puisqu'elle promet que la guerre ne la relâchera point et qu'elle se flatte de la réciprocité chez les Stuart. Deux mois plus tard, quand le couple est rentré à Bayonne et que La Tour d'Auvergne, appelé en Bretagne pour un baptême où il sera le compère de M^me^ de Montpéroux, mais longtemps « perplexe sur la façon de voyage par terre ou par mer », se décide enfin pour la voie maritime, il sera nettement sensible que ses rapports avec milady sont devenus beaucoup plus étroits.

Le Journal dont on va lire un résumé le montrera. Et en vérité l'on dirait que milady ne peut plus se passer de La Tour d'Auvergne. Il occupe constamment sa pensée, il empiète sur les événements et les rumeurs qu'elle a promis de noter au jour le jour pour lui et dont elle interrompt à tout bout de champ la relation pour se reporter vers lui. Que le proverbe est faux qui dit : « Loin des yeux, loin du cœur » ! Il y a des absences plus tyranniques que toutes les présences. Du moins croit-on l'éprouver en lisant milady. Elle écrit déjà comme charibotera-ront, un siècle plus tard, les « transatlantiques » de M. Abel Hermant ou la savoureuse héroïne de *l'Anglais tel qu'on le parle*. C'est l'incorrection, l'à peu près, le non sens à jet continu et d'autres fois, assez souvent, c'est l'incapacité totale de s'exprimer, auquel cas, bravement, la phrase, commencée en français de vaudeville, s'achève dans le plus pur anglo-saxon.

A travers tous ces anglicismes, solécismes, barbarismes, ce que nous voyons dans ce Journal n'est rien moins, — faisons-y attention, — que la vie même de Bayonne du 2 au 31 janvier 1791, soit pendant tout un mois de la Révolution. Or, Bayonne est une ville-frontière, une ville de transition, le vestibule de l'Espagne à l'ouest, comme Perpignan est son vestibule à l'est. En janvier 1791, ce vestibule commence d'être bien emprunté par l'émigration, mais il n'y a encore ni presse ni encombrement ; l'on va et vient assez librement d'un pays à l'autre et même quelques émigrés font une rentrée discrète, comme le marquis de Chadonez, qui avait transporté sa famille et ses meubles à Pampelune et qui les ramène à Bayonne, son émoi apaisé. D'où la bigarrure du tableau qui nous est présenté et où nous voyons défiler pêle-mêle les personnalités bayonnaises ou de passage les plus contrastées : M. Maco, le nouveau commandant de la garde nationale, et don Rafael

Florenza, le frère du consul espagnol de Bordeaux, Mlle Carmélite Oscanlan, la petite amie de Louisa chez les Dames de la Visitation, et M. Lacoste, le secrétaire du duc d'Infantado, M. Tavenez, le jeune Hollandais à la recherche d'une position sociale, et M. Dawson, le jeune Anglais en voyage d'observation sur le continent, le baron suisse Kremberg, qui rentre clandestinement à Paris, et le duc de La Force, qui va s'embarquer pour l'Angleterre à Lisbonne, les « messieurs du club » (des *Amis de la Constitution*), dont fait partie La Tour d'Auvergne, qui viennent demander à milord des nouvelles de l'absent, et la fille « infortunée » du colonel de l'« armée impériale britannique » Paterson, abandonnée par les siens pour avoir fait un sot mariage et que le baron Kremberg renvoie tout naturellement au même La Tour d'Auvergne comme à la providence des affligés.

Quel monde hétéroclite ! Mais c'est le Bayonne de ce temps-là qui donne comme un avant-goût du Biarritz d'aujourd'hui, l'élément militaire en moins qui ne manque pas ici : M. de Caldaguès, le lieutenant-colonel d'Angoumois, qui remplacera M. de Soucy, MM. de La Chapelette, de Contréglise, de Ladevèze, de Broglie, de Beauregard, assidus les uns les autres au slam de milady, surtout ce charmant M. de Chantepie qu'elle appelle Champie et qui dans l'exil, plus tard, après avoir servi au corps d'émigrés du marquis de Saint-Simon, donnera pour vivre des leçons de contrepoint. « Pauvre Champie », que La Tour d'Auvergne a prié de le remplacer auprès d'elle, tient l'emploi de son mieux, et il y pincera d'abord « un grand rhume » pour avoir conduit milady au Glacis, assister à la parade des gardes nationaux et n'avoir pas pris comme elle la précaution de chausser des sabots. Les nouvelles de la province ne sont pas gaies : on pille, on brûle, on assassine ; « il y a 10 000 brigands à Cahors » ; la « grande peur » se fait sentir jusqu'à Bayonne, et milady et milord ont manqué d'en être saisis à leur tour, en entendant un bruit terrible dans la maison. Personne n'osait approcher : enfin la servante, — cette « beauté sans pareille », — se dévoua et c'est « un monstre de rat » qui sortit des cabinets. Ailleurs, et à plusieurs reprises, il est question de la Comédie, où l'on a mis des bancs au parterre », ce qui déplaît fort au directeur qui dit qu'il y perdra « un tiers » (de places), mais il faut bien avoir quelques

égards pour le peuple, maintenant qu'il s'appelle la Nation et que tous les Français sont égaux. Et, plus souvent encore, c'est la question du serment qui vient sous la plume de milady : elle passionne toute la ville : curés, vicaires, réguliers, accepteront-ils de le prêter? Les églises sont gardées : un jour, à celle des Carmes, sans qu'on y ait touché, la corde d'une des cloches se détache et tombe sur la tête du major de la place qui se demande si d'aventure on voudrait lui « faire l'honneur de le pendre dans l'église ». Toutes ces nouvelles, tous ces bruits amuseront M. de La Tour d'Auvergne quand il les lira dans le journal de milady qu'elle tient pour lui sur deux colonnes, — comme un vrai journal, — *Journal de Bayonne*, — et qu'elle a noué d'une faveur bleue. Mais, tant que lui-même n'a pas donné de ses nouvelles, le journal languit, se traîne : c'est qu'il fait un temps effroyable, pluie, grêle, tonnerre, et des naufrages partout.

M. de La Tour d'Auvergne, visiblement favorisé du ciel, s'est, par bonheur, embarqué au Boucau entre deux tempêtes, et milady veut espérer, contre vents et marées, qu'il aura fait une bonne traversée. La vérité est qu'il a été malade comme un chien et qu'il l'a écrit à milady, mais en la priant de garder la chose pour elle. Il n'était pas besoin de la recommandation. Dieu soit loué! L'essentiel est que l' « âme chérie » soit à terre, saine et sauve, et personne que milady ne connaîtra cet incident ridicule. Et, tout de suite, la bonne nouvelle de son débarquement parvenue, de faire courir pour l'annoncer chez Mme Denis, la logeuse de M. de La Tour d'Auvergne, et chez la tenancière de l'auberge de San et chez ses autres amis... Après quoi, allégée de tout souci et les justes actions de grâce rendues au Seigneur, la plume de milady peut repartir à fond de train, abattre les nouvelles, trousser les anecdotes, tremper le bec, au passage, dans l'eau-de-vie de M. Lesseps qui est la plus veloutée des eaux-de-vie d'Hendaye, revenir par un crochet aux Cordeliers et à la grande affaire du serment, conter d'un trait celles du juge de paix et du postier, noter encore à la volée, pour ne rien oublier, quelques massacres dans les provinces voisines, une histoire de palombe égorgée par son chat, l'engagement d'un nouvel acteur à la Comédie, un bal, l'absence de sermon à l'office de la fête de saint François de Sales célébré comme à la sourdine dans la chapelle de la Visitation

et, le même jour, partout, dans les rues, sur les quais, le roulement aviné, sauvage, de la grande chanson révolutionnaire :

Ah! ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne...

La Tour d'Auvergne, abrégeant son séjour en Bretagne, regagnait Bayonne le mois suivant, docile aux ordres de milady et aux suggestions de son propre estomac, il avait pris, pour rentrer, la voie de terre moins turbulente que le golfe de Gascogne.

Voilà nos gens rejoints et je laisse à juger
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines...

Plaisirs non sans mélange pourtant. C'est que la fièvre civique de La Tour d'Auvergne n'avait pas baissé d'un degré. Et c'est aussi que, par une contradiction que nous avons peine à nous expliquer, il continuait à réclamer du régime qui agonisait des faveurs que celui-ci continuait à lui marchander. La Révolution n'a pas été le torrent qu'on imagine : il lui a fallu près de quatre années pour abattre le trône et consommer son œuvre de nivellement. Sa marche n'eut rien d'inexorable : elle fut plutôt saccadée; quand on la croyait près de s'arrêter, un sursaut populaire la remettait en mouvement. Mais toutes les apparences d'un gouvernement régulier demeuraient à cette monarchie sapée, minée de tous les côtés, par les comités et les clubs qui manœuvraient la canaille ; l'étiquette était la même à Versailles et les bureaux n'en perdaient pas un trait de plume. J'imagine que c'est d'eux et de leur sot formalisme qu'advinrent à La Tour d'Auvergne certaines « avanies » qu'il eut le tort de cacher à milady et de dévorer en silence. Mais de quelle nature étaient ces « avanies », ce « cruel et innaturel traitement » ? On a peine à croire qu'il s'agit encore de cette fastidieuse affaire de décoration qui lui tenait à cœur et qui n'avait pas reçu sa solution au mois de mai 1791 quand milady lui écrivait :

« Cette entière confiance que j'espérais, ainsi que milord, vous avoir inspirée n'existe donc pas?... Hélas! Je me suis en vain flattée que la même âme habitait en nous trois, qu'elle nous liait et unissait parfaitement. Croyez-vous que la véritable amitié n'est qu'un mot? Permettez que sur cet article mes sen-

timents dépassent les vôtres : ma confiance en vous est sans limite, tandis que la vôtre reste dans les bornes d'un étroit compas, ce qui l'exclut du confort et du privilège de l'amitié, ce noble titre qui dépasse les autres. »

La Bruyère prétend que les femmes vont plus loin en amour que la plupart des hommes, mais que les hommes l'emportent sur elles en amitié : il n'y paraît guère à lire milady et, dans ce rêve d'une sorte de ménage sentimental à trois, sans doute fort innocent et qui n'eût choqué en tout cas aucun contemporain, c'est chez elle, incontestablement, qu'on observe le don le plus entier de soi, le plus parfait attachement à l'élu qu'elle convie au partage d'un cœur dont l'amour conjugal n'a pu épuiser toute la tendresse. Ce cœur, comme celui de La Tour d'Auvergne, n'a pas à se disputer à la Révolution. Tout le malentendu vient de là et il ne fera que s'aggraver. Milady s'abuse de croire que l'Espagne, où elle essaie de l'attirer, guérira son ami : c'était possible en 1790 ; il n'est plus temps en 1791, et déjà ne voit-elle pas quels ravages a faits chez lui l'illuminisme révolutionnaire, tous les pans de l'ancien La Tour d'Auvergne qui sont tombés et comme ses efforts pour dépouiller le vieil homme, mourir stoïquement à toute ambition, devenir le pur héros que réclame la grandeur de l'Ère où l'on entre, cette espèce de lourd et douloureux enfantement de son nouveau personnage, ont marqué sur ses joues blémies, sur ses tempes qui grisonnent, sur ses dents qui vacillent, sur sa taille qui se voûte ? Milady s'entêtera pourtant; elle demeurera à Bayonne tant que lui-même y sera ; elle n'espère plus de l'avoir tout à elle, bien qu'il ne se montre pas moins assidu auprès d'elle et que ce soit à ses mains mêmes, de préférence à toutes autres, qu'en partant pour l'armée des Alpes il confiera son petit trésor, ses maigres économies d'officier, 42 louis qu'il ne veut pas exposer au hasard des batailles, — et que milord Stuart, comte de Traquaire, après la mort de milady, qui suivra de bien près son départ de Bayonne et comme si elle n'eût fait que languir après cette séparation, négligera de rendre à leur ami.

Charles le Goffic.

# LES FORMULES MODERNES D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE

Le problème essentiel et permanent de l'économie, — l'adaptation de la production à la consommation, — a été réglé dans les débuts de celle-ci, de la manière la plus simple : par la rencontre libre et individuelle du producteur et du consommateur, du vendeur et de l'acheteur. Ils se cherchent l'un l'autre ; ils se trouvent et le prix est fixé. Ce prix varie ultérieurement suivant le jeu sensible et sans frein de la loi de l'offre et de la demande.

Reconnaissons tout de suite qu'aucune autre méthode ne pouvait plus directement servir le développement même de l'économie. Aucune ne rémunère plus royalement le travailleur actif, ingénieux et heureux. Aucune non plus ne déblaie plus rapidement le champ du paresseux ou du malheureux.

Quoi qu'il en soit, la vie moderne a massé la production, réduit les distances, unifié les marchés et aussitôt deux phénomènes se sont fait jour avec force : le succès et l'infortune du producteur ont cessé de dépendre principalement des qualités ou des défauts de la personne. Ils sont influencés bien autrement par des facteurs d'un caractère général supérieur ou extérieur à celle-ci. D'autre part, ce succès et cette infortune dépassent par leur ampleur et leurs conséquences les dimensions individuelles ; ils deviennent des faits régionaux ou même nationaux ; ils prennent l'aspect de phénomènes sociaux ou politiques dont ni l'opinion ni la puissance publique ne peuvent se désintéresser.

La période que nous venons de traverser a fourni de cette

situation des illustrations particulièrement vivantes et colorées, — dans les deux sens d'ailleurs, — puisque nous avons vu successivement la production réduite pendant la guerre jusqu'à laisser la consommation dans une véritable détresse, puis, quelques années après, hypertrophiée sous un ensemble de pressions psychologiques et économiques, conduire un certain nombre d'industries à une crise d'apparence chronique.

La réaction a été celle des périodes catastrophiques où l'on court au plus pressé par des solutions à la fois fortes et grossières. Toutes les nations engagées de près ou de loin dans le grand conflit ont recouru à l'étatisme. L'une d'elles, — la plus bouleversée, — en a fait son système économique et politique intégral. Elle y est seule demeurée. Les peuples sains se sont rapidement repris. Ils sont sortis de la guerre universellement rebutés par l'étatisme de telle sorte que celui-ci ne peut plus se présenter devant leur opinion publique que sous des formes larvées. Les économistes allemands n'ont pas manqué d'ailleurs de marquer avec clairvoyance et avec force combien ces formes larvées, ce « socialisme à froid » pouvaient présenter de dangers. Quant à l'expérience russe, elle dévoile, avec une imperturbable logique, l'impuissance organique de l'économie d'État. Les mêmes procédés de concentration qui ont fourni aux États-Unis ou en Allemagne des succès impressionnants aux entreprises privées disciplinées, n'ont conduit en effet cette demi-Europe qu'à la décadence de la production et à la *starvation* générale du bien-être.

Aussi bien la réflexion confirme-t-elle l'observation. Il faut une mystique politique purement verbale pour faire apparaître comme un progrès les formes étatistes de l'économie. L'ascension des organismes vivants se fait, en effet, par la différenciation croissante des fonctions et par l'articulation de plus en plus affinée des organes de chacune d'elles. La confusion de ces fonctions et de ces organes, dans un état hypertrophié et impuissant, n'est, en réalité, qu'un retour au type primaire de la vie, la régression du grand vertébré vers les alentours du protozoaire ou de l'amibe.

Par ailleurs, comment imaginer qu'on puisse, sans la menacer gravement, priver l'activité économique du ressort souverain des grands réflexes de l'initiative individuelle, de la responsabilité personnelle et de l'intérêt direct. C'est exacte-

ment comme si l'on dépouillait l'animal de la sensation de la faim qui le met en quête et de la crainte de la douleur qui le prémunit contre le danger. On le réduirait d'un seul coup à l'imbécillité d'un bétail sans énergie et sans défense.

En tout cas, il est frappant que les grands redressements récents, la prodigieuse expansion de l'activité américaine, l'admirable restauration économique allemande, la restitution de cet équilibre français si harmonieux et si sain, sont tous dus à l'action nettement prépondérante et de plus en plus efficace des économies privées.

### LA RATIONALISATION

Comment celles-ci se sont-elles redressées avec tant de vigueur et de succès? Par la recherche plus attentive et plus méthodique que jamais de cet ordre et de cette économie dans les affaires qui sont à la base même de l'activité productrice. Cet effort étant apparu plus tendu qu'en aucune autre période, on lui a cherché un nom nouveau ; on l'a appelé la *rationalisation*.

Rationalisation du travail humain de telle sorte que chaque effort ait son maximum de rendement, rationalisation de l'emploi des matières premières et de la force, rationalisation des procédés de distribution et de vente, enfin rationalisation des entreprises elles-mêmes. Dans quel dessein ? Pour fournir, à des prix de revient aussi bas que possible, des marchandises d'un type régulier et adapté à la consommation qui, largement servie et par ailleurs enrichie, réclamera une quantité constamment croissante de produits.

Lorsque le cercle ainsi dessiné se ferme, c'est en quelque sorte la roue de la Fortune et il semble qu'à l'exemple des États-Unis il n'y ait plus qu'à la laisser tourner. C'est que l'harmonie de l'effort commun a pour premier résultat d'assurer à tous, avec plus ou moins d'avantages directs, tout au moins un bénéfice d'un caractère général, celui de cette « sécurité » dont, après la paix seulement, le monde moderne a plus besoin que de toute autre chose :

au producteur, une marche régulière avec une marge bénéficiaire en général modeste, mais telle qu'elle peut servir de gage aux besoins considérables de capital que nécessite la transformation de l'outillage ;

à la main-d'œuvre, un emploi constant à des conditions normales et généralement améliorées, de salaire et de travail;

à la consommation, une masse de produits standardisés, par conséquent réguliers et d'un prix de vente que l'expérience mondiale montre, — compte tenu du mouvement général de la puissance d'achat des monnaies saines, — plutôt en voie de décroissance relative que de hausse ;

enfin, à la Nation, les garanties de stabilité financière et sociale attachées à une production en activité équilibrée.

La satisfaction de ces quatre grandes sortes de participants doit être conjuguée ; si l'une des quatre est desservie ou insuffisamment avantagée, la réussite, pour brillante qu'elle apparaisse chez les autres, demeure incomplète et fragile ; leur saisfaction quadruple et simultanée est au contraire le résultat et le critérium du succès.

### KONZERN ET FORMATIONS SYNDICALES

Dans les grandes industries à production en série, les seules d'ailleurs près desquelles un effort de ce genre ait chance de large et heureuse application, il a revêtu, au cours de ces dernières années, deux sortes de formules. Elles sont logiquement distinctes, mais non point opposées en fait, car ni les unes ni les autres ne sont sorties d'un *a priori* doctrinaire, mais bien de l'impératif souvent catégorique des faits. Leur application répond aux besoins donnés de telle industrie, dans tel milieu professionnel ou social, si bien que leur généralisation à l'ensemble des autres branches de la production ou même leur extrapolation à des entreprises analogues situées dans d'autres milieux auraient les plus fortes chances d'aboutir à un insuccès. Ces deux formes sont, on le sait, d'une part celle des concentrations massives du *konzern*, d'autre part celle des formations syndicales, plus étendues en largeur et moins radicales de transformation.

Des konzern, quelques-uns, illogiques ou monstrueux, n'ont pas mis à mourir beaucoup plus de temps qu'ils n'avaient mis à naître. D'autres, rationnels et bien construits, ont fait au contraire, soit aux États-Unis, soit en Allemagne, des carrières à la fois rapides et heureuses. Sans constituer jamais un monopole de fait absolu, ils ont absorbé la majorité des entreprises

d'une branche d'industrie nationale, regroupé les fabrications, supprimé les concurrences nouvelles, unifié les organismes de vente, régularisé la production et les prix, constitué enfin un organisme professionnel plus solide, plus puissant, plus capable d'expansion que la somme des affaires qu'ils remplaçaient.

L'exemple de l'*I. G. Farben Industrie* est classique en Allemagne. Il est suffisamment connu des cercles économiques pour qu'il soit oiseux de le décrire à nouveau. Il n'est d'ailleurs pas isolé. Un tel succès qui, par sa rapidité autant que sa force, appelle l'admiration ne comporte-t-il pas quelques revers? On ne peut méconnaître que, pour l'avenir certainement plus que pour le présent, le konzern pose un certain nombre de points d'interrogation auxquels il ne semble pas facile de promettre de réponses pleinement satisfaisantes.

Où et comment les hommes de génie qui, par leur réussite même, ont montré qu'ils étaient dignes des grands postes où ils sont assis, trouveront-ils, au soir de leur carrière, des successeurs en état de les remplacer, successeurs dont aucun n'aura pu se former lui-même dans un poste de commandement?

Comment se fera jour, soit en face, soit au sein de ces formidables organismes, cette concurrence qui reste, malgré tout, la mère de l'imagination créatrice et des progrès rapides de l'économie?

Comment se maintiendront, même sous une réduction souhaitable des profits parfois excessifs et sous une discipline rationnelle, ces intermédiaires, agents et marchands, dont le rôle social et l'existence comme type humain moyen demeurent hautement souhaitables et que ces puissantes organisations peuvent faire disparaître par une simple décision?

Comment, dans les postes suprêmes des Conseils d'administration ou de surveillance, les hommes de la profession ne seront-ils pas éliminés par les représentants de l'armée formidable et inorganisée des actionnaires, c'est-à-dire par les professionnels de la Banque qui en sont les porte-parole naturels?

Comment enfin cette concentration, dans une entreprise unique et qui apparaîtra plus ou moins nantie d'un monopole de fait, offrira-t-elle de suffisantes défenses aux caprices d'une opinion publique ombrageuse ou de pouvoirs publics emportés par une consigne de parti? Plus une tête est haute, plus une tête est solitaire, plus elle est facile à couper. Elle ne repousse pas.

L'autre formation, à base d'entente syndicale ou de groupement professionnel, s'est développée elle aussi en Allemagne, en France, en Angleterre même. Elle offre, par rapport au konzern, des avantages et des inconvénients, semble-t-il, complémentaires. Moins rapide de résultats, moins immédiatement féconde en réalisations puissantes, elle est plus souple, plus mesurée, plus plastique aux nécessités du présent et de l'avenir. Si elle répond moins directement aux exigences d'une période catastrophique, elle semble plus heureusement adaptée aux développements longs et proportionnés d'un retour progressif à une vie normale.

Elle aussi opère par concentration. Elle ne peut ni ne doit réveiller des morts ou « dopper » des mourants, elle doit et elle peut offrir aux faibles, notamment par des participations négociables, des moyens de liquidation honorables. A tous elle maintient la possibilité de se fortifier, de diminuer de nombre ou de fusionner sur la base d'affinités naturelles ou d'intérêts communs. Mais à ceux qui le désirent et qui en sont capables elle conserve leur individualité, sous une discipline nouvelle qui, honnêtement consentie et intelligemment exploitée, obtient peu à peu des résultats économiques analogues à ceux du konzern. Plus que celui-ci, en tout cas, elle reste susceptible de transformations et d'améliorations et il semble bien qu'elle offre des solutions plus rassurantes aux divers problèmes d'avenir posés, il y a un instant.

Le recrutement des chefs se fait de lui-même, autour de la table du syndicat ou du groupement, parmi des hommes qui ont déjà tous fait individuellement leurs preuves de gouvernement.

La concurrence joue même sous l'unité des prix, même sous le lien des participations, parce que chaque entreprise, demeurant elle-même, cherche instinctivement à s'augmenter et, par conséquent, à prendre, techniquement ou autrement, le pas sur les autres.

Le groupe de producteurs élimine moins facilement que le détenteur d'un monopole de fait, les intermédiaires qui conservent évidemment des relations individuelles et des appuis auprès de chacune des entreprises syndiquées. Il semble plus apte aussi à garder des contacts généraux avec les organismes représentatifs du commerce et plus encore avec les organisations ouvrières.

Réunissant enfin, sous telle forme appropriée, la collectivité des producteurs d'une industrie, il ne saurait être sans mauvaise foi jugé comme un monopole privé. C'est bien une fraction de la nation au travail. A ce titre, il peut invoquer et la bienveillance et la confiance de l'opinion publique, sauf à ne les point décevoir par des maladresses ou des abus.

Né comme un organisme de défense, le syndicat se transforme presque toujours en grandissant. Après avoir réglé soit les contingents de production, soit les prix, il est appelé à assumer les tâches constructives. Il fournit à la profession, — à chacun de ses membres, — les services industriels, financiers, sociaux qu'aucun ne pourrait s'assurer directement sans un effort disproportionné ou inutile. Demain, il prendra en charge, parmi les tâches de la profession, les développements nouveaux qui, pour obéir aux exigences de l'économie moderne, dépassent en capitaux comme en compétences, les possibilités de l'affaire individuelle. C'est lui notamment qui fournira la meilleure forme pour donner à nos grandes industries les compléments formidablement coûteux des branches nouvelles de la production, électricité ou chimie, qui apparaissent par exemple comme les dépendances naturelles de la houillère ou de la forge.

C'est lui pareillement qui sera appelé, en connexion avec les autres groupements de l'économie et avec les pouvoirs publics, à réaliser les déconcentrations « para-industrielles » qui déchargeront l'État et précipiteront les progrès de la réorganisation économique. C'est ainsi que l'enseignement professionnel doit être retenu et progressivement assumé par lui. Personne mieux que la profession ne sait ce qui est utile à la profession. Personne n'a plus manifesté intérêt à préparer d'avance, dans une communauté de préoccupations et dans un esprit de future collaboration, les jeunes générations qui prendront en charge les différents services du travail commun.

Parallèlement, c'est pour lui ou pour ses membres, — individuellement ou sous une impulsion commune, — qu'il faut retenir la tâche d'offrir, par des moyens financiers et pédagogiques appropriés, aux meilleurs éléments et, en tout cas, aux éléments exceptionnels de son jeune personnel et des enfants de ses vieux collaborateurs, le plein des moyens de formation, de nature à leur assurer, s'ils en sont dignes, les plus hautes

chances de la profession. On n'hésitera d'ailleurs pas à leur ouvrir de même, si ces sujets d'élite y paraissent plus aptes, les carrières de la science, des arts ou des fonctions publiques.

Les recherches scientifiques, dans la mesure de leur connexion proche ou même extrêmement lointaine avec la profession, apparaissent parallèlement comme devant, elles aussi, être énergiquement et largement retenues par elle. C'est du contact constant entre la science et la profession que dépendront pour une large part ses chances de développement technique. La meilleure manière de les assurer est de conserver le plus étroit contact entre les hommes de la science et ceux de l'application. Et, dans ce domaine aussi, il y a lieu pour la profession de relever progressivement de charge l'État, moins bien placé pour le succès et si sollicité par ailleurs.

C'est aussi la profession organisée qui a vocation naturelle pour fournir à la nation les collaborations de compétences et d'activités dont celle-ci aura chaque jour plus besoin, soit pour la conduite de ses affaires publiques, soit pour ces conversations internationales qui paraissent devoir jouer dans la vie moderne un rôle constamment croissant.

Comment ne pas évoquer ici le souvenir de Walter Rathenau? C'est bien sous le signe du syndicat qu'il entrevoyait les développements prochains et les meilleures chances d'avenir de l'économie moderne, dans l'organisation et la croissance méthodiques des grandes formations professionnelles finissant par constituer l'unique réalisation d'une branche déterminée de la production. Mais son syndicat était obligatoire. Il était également tout-puissant. Il absorbait petit à petit ses participants. Il éliminait la propriété privée. Il devenait une fraction de l'État et non cette fraction de la nation au travail que nous montrions, avec des vertus et un potentiel autrement puissants.

A la vérité, n'oublions pas à quel moment, — à la fin de la guerre et immédiatement après elle, — Rathenau parlait et écrivait. Sa puissante conception dogmatique était au moins autant une réaction contre l'étatisme grossier de la guerre que contre l'individualisme convaincu d'impuissance.

L'individualisme anarchique doit céder progressivement la place à la discipline de la profession organisée, mais celle-ci n'aura sa véritable valeur et morale et pratique que si elle est consentie et non forcée.

Et cet effort collectif ne montrera de rendement efficace et de ressort bien tendu vers l'avenir que dans la mesure où il aura conservé les dons irremplaçables de l'initiative individuelle, de la responsabilité personnelle et de l'intérêt direct

SUR LE PLAN SOCIAL

Ainsi les lois mêmes de la physiologie sociale : la spécialisation des fonctions et l'articulation des organes, font, semble-t-il, du développement de la profession organisée, le processus normal du progrès dans la vie économique. Disons avant toute chose que ce développement suppose :

en premier lieu, un « sens économique général » comportant la compréhension et l'appui du milieu même dans lequel la profession doit évoluer et qui ne peut être que le fruit de cette éducation économique dont on retrouvera, à chaque pas de cet exposé, l'impérieuse nécessité;

un État renonçant délibérément aux fonctions parasitaires dont il a été amené à se charger momentanément et dont, au rebours des mystiques politiques, l'expérience l'amènera progressivement à se défaire au profit de son rôle d'innervation, de coordination et d'appui. Avec la même netteté que les représentants de la production mettront à marquer vis-à-vis de l'opinion leur droit de réclamer pour la profession organisée le plein et intégral développement de son activité, ils se doivent de reconnaître, au moins pour les productions essentielles à la vie nationale, le droit de supervision que l'État, arbitre direct et compensateur naturel des diverses activités, ne doit pas manquer d'exercer sur elles, à ce titre ;

enfin l'ordre et l'harmonie au sein de la profession entre les différents associés qu'elle groupe, détenteurs du capital qui représente le travail passé, chefs responsables, techniciens, personnel de tout ordre, — la paix sociale.

Depuis soixante-quinze ans environ qu'a été publié le grand ouvrage de Karl Marx, il ne s'est guère passé de décade où les faits n'aient contredit rudement aux conclusions de ce livre aussi illustre qu'ennuyeux. Comme la théorie de la plus-value, comme celle de l'appauvrissement progressif du travailleur et de la détérioration de ses conditions de travail, la notion de

classe se révèle périmée et inféconde. Comment la retenir, en effet, lorsque dans le pays le plus évolué de tous au point de vue économique, aux États-Unis, on note qu'une forte majorité des entreprises, grandes, moyennes ou petites, est, à l'heure actuelle, dirigée par des hommes qui y ont débuté comme ouvriers? Sans doute, dans nos vieux pays traditionnels, sommes-nous encore loin d'une telle proportion. C'est pour cela notamment qu'il faut attacher tant d'importance à la prise en charge, soit par l'entreprise individuelle, soit par la profession organisée, des moyens d'éducation et de soutien qui permettront aux meilleurs éléments de la jeunesse professionnelle d'atteindre, par des possibilités complètes de formation, les grands postes que leur mérite exceptionnel leur donnerait titre à occuper.

Tout de même, la notion de catégories subsiste en fait, de catégories d'ailleurs mobiles et perméables. Il serait mesquin, injuste et dangereux de réduire celles du travailleur manuel ou des petits emplois au rôle de l'obéissance passive en échange d'une paye mensuelle ou hebdomadaire. Le personnel a le droit, nous dirions volontiers qu'il a le devoir, de s'organiser, pour la défense de ses intérêts propres, librement, suivant les modes et les formules que l'expérience ou la tradition lui aura conseillés. Il faut que le patronat reconnaisse franchement et définitivement cette situation et admette à collaborer avec lui, pourvu qu'elles soient constructives et non point destructives, les représentations effectives que le personnel aura cru devoir se donner.

Sur quel terrain? Excluons nettement celui de la gestion. A chacun son métier. Chaque organe a sa tâche propre et, en la partageant avec un autre, ce n'est pas le progrès qu'il instaurerait, c'est le désordre. Mais quel domaine ne reste-t-il pas? Tout ce qui intéresse, de près ou de loin, la vie de l'ouvrier. Et non seulement son salaire, mais l'ensemble des conditions de son travail: la sécurité, l'hygiène, l'habitation, les retraites, les institutions sociales, la formation professionnelle, les œuvres diverses de culture ou d'assistance.

Il ne peut qu'être utile, par ailleurs, qu'au-dessus du plan local ou régional, les plus hautes représentations patronales et ouvrières prennent et gardent contact pour discuter des problèmes généraux de la production et des grandes orientations de la politique sociale.

Ce n'est pas un symptôme médiocrement favorable que de voir se multiplier des tentatives de ce genre : la conférence Melchett en Angleterre ou la Conférence suédoise pour la paix sociale. L'état d'esprit à la fois pragmatique et constructif des grandes représentations ouvrières telles que l'*American Federation of Labour*, la *C. G. T.* française ou le *Conseil général des Trade-Unions*, doit être considéré comme un facteur de même orientation et de poids non négligeable.

Rien ne serait d'ailleurs plus désirable que de voir les lois dites sociales et les règlements visant les rapports des différentes catégories de producteurs, étudiés et préparés par la libre discussion des intéressés. Le symptôme décisif du succès de cette orientation serait évidemment qu'il ne fût plus nécessaire de recourir ni au législateur ni même à l'administration, les usages de la profession et ses décisions internes en cas de conflit devant suffire à départager et à régler les rapports entre ses membres.

Cette collaboration, régulière au point d'être investie de la plus large délégation réglementaire, peut paraître aujourd'hui plus ou moins utopique; elle sera réalisable et deviendra constructive dès que, dans l'esprit commun, elle apparaîtra instaurée sous le signe qui la rend à la fois logique et impérieuse : celui de la prospérité commune.

Ouvrons les yeux : il n'y a qu'une prospérité. Cette prospérité est à la fois le bien de tous et le gage des légitimes aspirations de chacune des catégories d'associés.

Où elle existe chacune peut se payer :

le chef d'entreprise, par une augmentation de la juste rémunération de ses apports de capitaux, de compétence et d'énergie et par des facultés nouvelles de développement de son affaire qui profiteront, par ailleurs, et à son personnel et à son pays;

la main-d'œuvre, par la stabilité définitive de son emploi et par l'amélioration directe ou indirecte de son salaire, réalisant pratiquement, — qu'on prononce le mot ou qu'on s'y refuse, d'une part ou de l'autre, — la participation dans les bénéfices ;

le consommateur, par une plus large disponibilité de marchandises meilleures et à meilleur prix de revient ;

la Nation, par une augmentation de rendements fiscaux, de potentiel économique et de fortune générale.

Où elle défaut, cette prospérité, rien de plus à échanger que

des récriminations et des rancœurs et il n'est, pour aucune des parties, de chance appréciable, et en tout cas durable, d'amélioration. A la lumière d'une vérité aussi éclatante et aussi féconde, combien grèves et lock-outs n'apparaissent-ils pas, au lieu d'incidents banals, auxquels on semble se résigner, comme des formes primaires, à demi sauvages et à contre progrès, de la libre discussion des parts de chacun dans le produit du travail commun ?

Faut-il, par les chiffres d'un exemple récent, marquer l'étendue et la profondeur des coups qui peuvent être portés ainsi à une économie nationale? Rappelons les effets de la grève charbonnière anglaise de 1926 : l'extraction suspendue pendant près de sept mois, 162 millions de journées de travail perdues et 75 millions de livres de salaires pour les seuls mineurs; un million de ceux-ci en grève, 700 000 ouvriers d'autres corporations en chômage forcé; près de 500 millions de livres sterling perdues pour l'ensemble de la collectivité britannique et, en dehors de celle-ci, l'ensemble des marchés charbonniers perturbé pendant de longs semestres. Comment de tels faits n'appelleraient-ils pas, sur le plan économique, le même jugement que la grande guerre dans l'ordre politique ?

L'opinion les condamne et les pouvoirs publics s'empressent à les prévenir ou à les pallier.

Disons tout de suite qu'ils s'empressent parfois trop. Qu'on songe aux retards et aux troubles que des lois hâtives ou des interventions mal mesurées ont apportés et apportent journellement à l'évolution rationnelle des rapports entre patrons et ouvriers! Y faut-il encore un exemple : ce régime de l'arbitrage obligatoire dont, pour ne retenir qu'une application lointaine, l'Australie vient de faire, pendant plusieurs décades, l'expérience aujourd'hui révélée désastreuse? Solution de progrès, a-t-on dit. Non pas; solution de paresse. L'arbitrage obligatoire dispense les deux parties d'être raisonnables, puisque, sous peine d'être sacrifiées par l'arbitre, il les oblige à demander au delà du raisonnable. Il les dispense d'être responsables, de cette responsabilité qui est la plus sûre de nos éducatrices individuelles ou collectives et dont il étouffe le développement en en paralysant l'usage direct.

On n'a pas, par ailleurs, l'enfantillage de considérer que ces contacts obligatoires et constants entre patrons et ouvriers

doivent jouer jamais à l'idylle, ni de se dissimuler tous les périls qui menacent leur pacifique développement. Deux points doivent être tenus pour essentiels :

le premier, c'est encore une fois cette nécessité d'une compréhension moyenne et générale de la condition économique qui seule peut donner à la fois le sentiment de la communauté d'intérêts et la mesure des désirs réalisables;

le second, c'est la constante et probablement croissante nécessité de former, de part et d'autre, des hommes d'énergie et d'intelligence pour diriger ces débats et les faire aboutir. Il ne faut pas beaucoup d'ingéniosité pour formuler les termes d'un ultimatum. Il en faut beaucoup pour dégager la solution moyenne capable d'accorder les volontés et de servir d'assise aux lendemains pacifiques. Il ne faut pas beaucoup de courage pour déclencher la guerre sociale. Il en faut beaucoup pour persuader et contenir ses propres troupes, d'autant plus chaudes et plus exigeantes qu'elles ont moins de responsabilités directes.

Ainsi, cette économie moderne qui semble n'agir et ne prévoir que par masses, — masse de capitaux, masse d'installations, masse de production, masse de personnel, — pose-t-elle, sur le plan social comme sur le plan technique, dès qu'il s'agit d'assurer l'avenir, par-dessus les problèmes de quantité, le problème de qualité; le problème de la sélection et de la formation des élites; le problème des chefs.

### CONSÉQUENCES POLITIQUES

Nous voici au quart dernier de ce tour d'horizon : au retentissement que les nouveaux aspects de l'économie peuvent exercer sur la vie et sur les institutions politiques.

Comment, dès l'abord, ne pas être troublé de cette constatation : alors que l'économie moderne apparaît en période de constante et active organisation, qu'elle se fortifie et s'ordonne chaque jour, semble-t-il, davantage, les institutions politiques de nos grands pays constitutionnels offrent au contraire des symptômes frappants et, à certains moments, préoccupants, de sénescence et d'inadaption. A la tristesse des générations encore pénétrées de la formation juridique, il semble que, sur le théâtre politique mondial, se déroulent, à l'heure actuelle, les

toiles de fond d'une nouvelle *Gœtterdämmerung*, une sorte de crépuscule des Parlements.

Rassemblons les symptômes : émiettement et confusion des partis qui vivent, semble-t-il, plutôt de la fidélité traditionnelle de leurs électeurs que des programmes parfois difficilement distinguables et rajustés hâtivement à la veille de chaque épreuve. Détachement relatif de l'opinion publique auprès de qui le personnage politique, volontiers chansonné ou caricaturé, constamment soupçonné de préoccupations exclusivement électorales, a perdu, parfois injustement, le meilleur de son autorité. Fragilité des coalitions de partis qui forment les majorités et délèguent les pouvoirs des gouvernements. Instabilité des équipes ministérielles. Impossibilité de prévoir, même à la veille des grandes consultations électorales, le sens et l'ampleur des oscillations de l'opinion qui détermineront et les choix décisifs de personnes et les orientations décisives de la politique.

Pour prendre des exemples concrets, des faits aussi importants, — par ce qu'ils laissent en suspens et par ce qu'ils font prévoir, — que, hier, l'élection d'un président aux États-Unis, que demain le choix par les électeurs anglais entre un gouvernement conservateur et un gouvernement travailliste, que l'instauration en Allemagne d'un gouvernement de grande coalition, que l'avènement en France d'une équipe de gauche à la place de la concentration nationale présente, sont, proches ou lointains, hors de la prévision raisonnable de l'observateur. Faut-il noter encore les retards, les incertitudes, les insécurités de la procédure parlementaire et ce fait, quasi général, que la rédaction et l'appropriation des lois modernes sont en manifeste décadence par rapport à celles du début du régime parlementaire ?

Dans le même temps, la matière dont le législateur avait à s'occuper principalement a évolué d'une manière saisissante. L'État de 1850 était une machine juridique et une machine militaire. L'État de 1930 est, avant tout, une machine économique. Si l'on compare les ordres du jour d'un Parlement moderne à ceux d'il y a trois quarts de siècle, on ne peut qu'être frappé de la prépondérance croissante qu'a prise dans la vie publique la matière économique, sous les formes variées des questions financières, des questions fiscales, des questions

douanières, sociales, de chemins de fer, de ports, de forces hydrauliques qu'elle revêt aujourd'hui.

Comment l'armature législative et administrative, au contact constant de laquelle toute l'activité productrice des nations modernes doit se régler, est-elle dessinée, forgée, appliquée, maintenue? Par un personnel de fonctionnaires dont la conscience et la haute valeur professionnelle sont, à coup sûr, les meilleures garanties de stabilité et de force et auquel les opinions publiques ne rendent probablement pas tout l'hommage qu'il mérite; encore ne le diminuera-t-on pas en observant qu'il est moins préparé aux problèmes économiques qu'à d'autres et qu'il a quelque excuse à ne point s'y montrer aussi adapté qu'il le faudrait. D'autre part, par un personnel de politiciens recruté, en très grande majorité, dans les professions non productrices et dont il est inutile de souligner que les préoccupations dominantes ne sont pas d'ordre économique. Ce paradoxe frappe périodiquement l'opinion et préoccupe l'esprit réfléchi. La manière plus ou moins heureuse et plus ou moins complète dont il sera levé importe essentiellement à la bonne marche de nos affaires et aux chances de notre avenir.

Ces deux milieux, le politique et l'économique, qui, au regard des textes et au regard de l'information publique, s'ignorent si complètement, personne ne pense qu'ils n'ont, à l'heure actuelle, aucun contact. Les relations personnelles y jouent un rôle utile et qui va plutôt en se confirmant. Il en est d'autres. Les départements ministériels d'une part, les Commissions parlementaires, d'autre part, accueillent avec courtoisie les représentants des groupements économiques qui croient devoir les animer ou les éclairer sur nombre de matières. Les organisations professionnelles ou régionales fournissent aux pouvoirs publics des manifestations spontanées ou provoquées par des demandes d'avis qu'il arrive à la loi de tenir aujourd'hui pour obligatoires.

D'autres influences s'exercent manifestement par l'opinion ou par la presse. On dit que Wall Street intervient d'une manière particulièrement effective dans la constitution des fonds de partis américains. On dit que lorsque tel grand industriel anglais accède aux honneurs, il honore à son tour, d'une manière tangible, les organisations du parti qui lui a témoigné bienveillance. On dit que, sur le continent, telles ou telles

personnalités financières, tels ou tels groupements industriels ou commerciaux possèdent, dans la presse, des intérêts ou des influences d'un caractère permanent. Qui pourra considérer qu'un tel ensemble de connexions est suffisant et qu'il est satisfaisant?

L'Italie vient d'offrir du problème ainsi posé une solution radicale. Le Parlement italien va, si la nouvelle loi organique est intégralement appliquée, prendre l'aspect d'une assemblée exclusivement économique. Il doit être composé uniquement par la représentation dosée et hiérarchisée de toutes les branches de l'activité nationale, celles-ci n'étant d'ailleurs appelées à s'exprimer que par l'intermédiaire du seul syndicat autorisé à fonctionner, sous la présente discipline politique. Le plan est ingénieux, il est logique, il est simple comme l'acte d'une volonté absolue et novatrice. Est-il susceptible de généralisation, tout au moins pour les nations de libre examen politique? Comment se dissimuler que, par-dessus les questions de l'économie, il s'en pose cependant un certain nombre d'autres et d'une telle nature qu'il ne semble pas qu'une assemblée exclusivement économique soit qualifiée pour les résoudre? Peut-on viser raisonnablement soit à remettre à tout jamais à un groupe doctrinaire la totalité du pouvoir politique, soit à purger tout l'ensemble du corps électoral moderne de cette sentimentalité politique qui répond, — l'histoire l'indique et elle parle depuis trente siècles, — à des besoins à la fois sportifs et moraux profondément ancrés dans le cœur humain? On ne peut qu'en douter.

L'Angleterre, avec ses *Royal Commissions* appliquées récemment à certaines questions économiques d'une urgence et d'une ampleur spéciales, comme la situation de l'industrie houillère et le plan général d'électrification, a groupé, dans des équipes de faible effectif et de haute capacité, des personnalités à la fois qualifiées et indépendantes, avec des représentants patronaux et ouvriers choisis avec discernement. Les conclusions de ces commissions d'enquête n'ont manqué ni d'autorité ni d'efficacité.

L'Allemagne et la France ont, à quelques années de distance, cherché à satisfaire l'opinion par la création de deux institutions analogues, le *Reichswirtchaftsrath* et le *Conseil national économique*, toutes deux consultatives, toutes deux

formées par des dosages, d'ailleurs arbitraires, et des désignations de personnes confiées aux groupements économiques et sociaux considérés comme les plus représentatifs. L'une et l'autre de ces institutions jouissent de la bienveillance distraite de l'opinion publique et de la faveur verbale de tous les partis auxquels d'ailleurs elles ne sauraient porter aucun ombrage. En tout cas, leur autorité est très faible et leur rendement pratique à peu près nul. Il est possible que des lois nouvelles, — elles sont sur le chantier de ce côté-ci et de l'autre du Rhin, — leur donnent des attributions plus assises et une publicité plus ample. Il est douteux qu'elles puissent leur conférer plus de pouvoir effectif tant qu'elles demeureront consultatives, sans contact avec les Assemblées délibérantes et les grands corps de l'État, ainsi que sans prise aucune sur les solutions définitives.

Le mieux qu'elles puissent faire, — et ce n'est certes pas un résultat sans valeur, — c'est, d'une part, de dresser les représentants des diverses catégories d'intéressés au travail en commun et, d'autre part, de les pénétrer de la nécessité de former, pour la discussion des problèmes de l'économie, des équipes d'hommes munis d'une large documentation, manégés au maniement des idées générales et à la conduite des discussions publiques. Ainsi, avant même que la fonction soit effective, l'organe sera utilement constitué, les méthodes de travail assurées et un facteur de plus prévu pour cette éducation économique générale qui, si elle pénétrait jamais toutes les couches de la nation, la détendrait, en réalité, de la plus grave de ses préoccupations d'avenir.

Parmi les systèmes envisagés pour donner à ces nouvelles équipes une occasion utile de s'employer et pour fournir aux anciennes le renfort que les nécessités présentes leur conseillent, semble-t-il, d'appeler, deux méritent particulièrement d'être signalées.

Laissant au Parlement son droit entier et unique de décision, on a imaginé de substituer obligatoirement, pour tous les projets d'ordre économique, aux Commissions parlementaires, recrutées au hasard des désignations de bureau, des sections de l'Assemblée économique qui proposeraient au vote des Chambres un texte élaboré par les professionnels et que le président et le rapporteur de cette section pourraient défendre

à la tribune, sous une qualité analogue à celle de commissaire du gouvernement.

On a envisagé, d'autre part, de transformer la seconde Chambre, qui existe dans la plupart de nos vieux organismes constitutionnels, soit à titre de persistance traditionnelle d'une assemblée historique périmée, comme la Chambre des Lords, soit comme pour notre Sénat à une sorte de régime honorifique et reposant pour les parlementaires las de l'action. On ferait de cette seconde Chambre ou bien un corps exclusivement économique, élu par les groupements qualifiés, sur un dosage constitutionnellement fixé et, autant que possible harmonieux, ou bien un corps de compétences réunissant ces autorités de l'intelligence, de la science et des arts, dont l'éloignement des pouvoirs publics a quelquefois surpris, avec les représentants autorisés des diverses branches de la production ainsi que des diverses catégories du travail.

Sauf départage organisé, la décision finale devrait, dans toutes les grandes questions, demeurer à l'Assemblée politique, mais à cette Assemblée éclairée, guidée, canalisée, non plus par des conseillers lointains, obscurs et irresponsables, mais par des égaux dans la hiérarchie politique et constitutionnelle.

La collaboration des compétences et des autorités économiques ne doit pas aller, au reste, jusqu'à la recherche des grands postes du pouvoir. Répétons la formule : « A chacun son métier. » Il n'est nullement certain qu'un bon chef de l'économie fournisse un bon chef de la politique. Il a plus sagement à faire. Il a à faire profiter la chose publique de ce qu'il possède de meilleur, de ce qui a précisément assuré son succès personnel : une documentation, celle de sa compétence; une méthode, celle de l'examen objectif des faits et celle de la recherche des résultats concrets; un entraînement, celui qui mène à composer les forces plutôt qu'à les opposer.

Ainsi, au sein des assemblées auxquelles ils auront à prendre part, comme des partis auxquels ils ne cesseront pas d'appartenir, les gens de l'économie, qu'ils soient patrons, qu'ils soient ouvriers, pourront éclairer le personnel de la politique, le prémunir contre ses défauts en quelque sorte professionnels : cette pente naturelle à confondre un geste avec un acte, à prendre une attitude pour une solution, protéger la machine législative et administrative contre la « logocratie » électorale, et l'amener

au rendement précis, mesuré, rapide et adapté que nécessite un organisme aussi puissant et aussi complexe qu'une nation vivante.

Ces services, précieux sur le plan national, ne seront pas moins importants sur le plan international. Dans un délai et sous des formes qu'il est inutile de conjecturer, la vie moderne imposera aux peuples de l'Europe appauvrie, exagérément morcelée, hérissée de barrières douanières, linguistiques et nationales, des regroupements, ou tout au moins des rapprochements pratiques. Ceux-ci ne se réaliseront pas sur des entraînements sentimentaux, ni non plus sur des *a priori* doctrinaires, mais sous la pression des intérêts, des intérêts moraux comme des intérêts matériels, et sous la balance attentive des avantages et des inconvénients à escompter.

C'est ici que les hommes de l'économie, professionnels des ententes, dressés aux disciplines efficaces et qui savent de quels succès peuvent être payés tels sacrifices d'amour-propre ou de tradition, seront d'un témoignage et d'une collaboration utiles. Déjà, par le jeu de conventions industrielles, ils ont pu préparer la détente douanière; ils ont pu apporter des propositions concrètes et concertées lors de la négociation des traités de commerce, fournir une documentation et un appui à l'abolition des entraves si variées que l'exaspération récente des nationalismes a multipliées devant la circulation des biens. Sur les points névralgiques des discussions politico-économiques, personne n'est mieux préparé, personne ne sera mieux disposé qu'eux à promouvoir cette politique du bon sens qui fera de la paix, non plus la fragile balance de forces inquiètes et plus ou moins armées, mais l'équilibre raisonnablement cherché, sincèrement accepté et consolidé pratiquement des bonnes volontés et des intérêts.

***

Le siècle qui s'est clos en même temps que la guerre a voulu apporter au monde la liberté, la liberté des personnes et la liberté des peuples. Souhaitons que ce don encore fragile ne nous soit point soustrait.

Celui qui commence doit à l'humanité le bien-être et la sécurité. La sécurité, non pour s'endormir, mais pour prévoir, pour créer, pour organiser le progrès. Le bien-être, ne le réduisons

sons pas aux seules satisfactions matérielles. C'est autre chose que « le pain et les jeux » que nos peuples ont le droit de demander à leurs chefs. C'est l'anxiété bannie du plus grand nombre possible des petits foyers où elle est encore trop souvent assise ; c'est la santé physique et l'équilibre moral que celle-ci conditionne ; c'est le loisir après le travail ; c'est la chance favorable offerte à ceux qui en sont dignes, comme la culture à ceux qui y aspirent ; ce sont les grandes réalisations, non seulement industrielles, mais scientifiques et artistiques ; c'est plus de bonheur au service d'un type humain amélioré et relevé de taille. Et c'est aussi la plus sûre défense de la société contre les formes nouvelles de la barbarie. Le communisme est une maladie de misère qui se soigne au moins autant par la prospérité que par une bonne police.

Est-il nécessaire, sur un tel programme, de marquer plus clairement la place de l'économie ordonnée, éduquée et disciplinée, — sa place et sa responsabilité?

Si, non contente d'organiser le travail de telle sorte que tout effort ait son maximum de rendement, elle organise la production pour qu'au dedans des frontières nationales comme au dehors, celle-ci réponde avec fidélité et souplesse aux besoins d'une consommation régulièrement élargie et constamment mieux servie ; si, en répartissant équitablement les produits du travail commun entre les différentes catégories de travailleurs, elle épargne les rancœurs et écarte les violences : si dans son personnel et dans le millieu familial de celui-ci elle réussit à préparer et à offrir la chance qui, d'où qu'il sorte, portera au premier rang le sujet de grand mérite ; si enfin, par son action ou son exemple, elle amène la politique à se rationaliser à son tour, à chercher comme elle ce qui rapproche au lieu de ce qui divise, à voir dans les progrès d'un peuple autre chose qu'une menace pour les autres, et à préférer à la poursuite d'un équilibre négatif celle d'une harmonie constructive, toujours en quête du mieux, elle aura en vérité, — cette économie, — honnêtement et utilement rempli sa tâche.

Nous avons pleine confiance qu'il en sera ainsi.

PEYERIMHOFF.

# ANDRÉ MESSAGER

Pour la première fois, c'est avec tristesse que j'écris son nom, que je parle de lui, dont la musique est joie, que je me souviens de son œuvre, de notre jeunesse et de notre amitié.

Doué de tous les dons, il aurait, s'il l'eût voulu, fait davantage et mieux encore qu'il ne fit. Mais sa nature était plus forte que sa volonté. Il se contenta de la suivre. Aussi bien elle était heureuse et charmante. Il n'eut qu'à se louer d'elle, et nous avec lui. Musicien d'opérette sans doute, et souvent, et gaiement, et jusqu'à la fin, l'auteur de *Coups de roulis*, comme celui de *Véronique* et des *P'tites Michu*, oui même des *P'tites Michu*, dont on assure que l'Institut s'effaroucha, fut meilleur musicien que tel fabricant de soi-disant drames lyriques ou symphonies. Qu'est-ce, après tout, qu'une opérette de Messager? Un opéra-comique un peu moins surveillé, un peu plus libre Et la licence même y a bien de l'agrément. Une fois au moins, (dernier acte de *Véronique*), je ne dirai pas que la musique tombe dans la caricature, mais plutôt qu'à la manière d'Offenbach elle s'y élève, ou s'y emporte. Le bal des Tuileries, sous Louis-Philippe, est un réjouissant exemplaire de la parodie ou de la charge musicale. Le cornet à pistons, — si j'ai bonne mémoire, — s'en donne, ainsi qu'à nous, à cœur joie. Un de ses pareils, dans l'*Ascanio* de Saint-Saëns et devant un autre de nos rois, François Ier au lieu de Louis-Philippe, s'était déjà livré à de semblables, non moins plaisants et plus anachroniques ébats. Un peu forte, la plaisanterie est ici d'une force irrésistible. Et puis, même en de pareilles circonstances, que la musique de Messager est donc saine, j'allais écrire propre, joyeuse avec franchise et sans grossièreté!

Avec des parties d'opérette, *la Basoche* en a d'autres, d'un ton et d'un style plus relevé. Esprit de finesse et sensibilité furtive, le charme de cette musique est fait de l'un et de l'autre élément. Pas plus qu'un Grétry sans doute, un Messager ne se flattait de rien connaître « aux passions exaspérées ». Mais les autres, moins violentes, légers mouvements de l'âme, qui l'attendrissent et ne l'égarent pas, le musicien n'en a rien ignoré.

Tout un acte d'*Isoline* semble un véritable *Embarquement pour Cythère*; un Watteau, qu'aurait mis en musique un Rameau. Musique toute française, et comme toujours spirituelle et sentimentale à la fois, on en trouverait encore le modèle, j'allais dire, — et pourquoi ne le dirait-on pas? — l'idéal, en mainte scène de *Fortunio*. Le courant mélodique y est facile et clair. Tantôt il jaillit, tantôt il se contient, et discret, entre des notes prochaines, il semble se recueillir. Et puis, dans cette musique toujours chantante, la voix n'est pas seule à chanter. Délicat, ingénieux, l'orchestre y a son rôle et sa vie, son esprit et son cœur. « *J'aimais ma vieille maison grise,* » chante Fortunio à Jacqueline, et derrière son chant timide et tremblant d'amour, un léger contre-chant de cor, quelques notes à peine, mais profondes, et comme lointaines, étendent le voile du passé. Musset, qui s'y connaissait, en aurait aimé plus d'une page. Il y aurait trouvé le reflet ou l'écho de lui-même, de sa jeunesse, de sa mélancolie et de

Cette douce ivresse
Où la bouche sourit et les yeux vont pleurer.

Mais surtout, avec d'aussi charmantes choses, *Mme Chrysanthème* en contient de fort belles. Nous l'écrivions ici même, il y a peu de semaines, la marine a deux fois porté bonheur à Messager. Il l'a chantée gaiement dans *Coups de roulis*, qui n'est qu'une opérette, mais quelque trente ans plus tôt le musicien de *Mme Chrysanthème* l'avait prise au sérieux, elle et l'un de ses officiers, — on sait lequel, — et les mers et les terres d'Extrême-Orient, et toute cette nature enfin, mystérieuse et puissante, conseillère et témoin d'exotiques amours.

« Le goût des choses lointaines et rares. » C'est ainsi que Jules Lemaitre, un jour, a défini l'exotisme. Et très finement il ajoutait : « Tandis que nous imaginons de nouveaux aspects de

l'univers, il arrive qu'une fois bien entrés dans ces visions, nous y sommes mal à l'aise et vaguement angoissés; nous y sentons le regret nostalgique des visions connues, familières, et que l'accoutumance nous a rendues rassurantes. » Ce mélange d'états divers, la musique, — de grande musique ici, — l'exprime deux fois au moins avec éloquence. Au début, sur la passerelle de leur navire, Pierre et son frère Yves devisent gaiement du Japon vers lequel ils voguent et de l'agréable vie qu'ils y mèneront bientôt. Mais voici que de la musique, aimable seulement jusque-là, jaillit le souvenir, le regret poignant de la Bretagne délaissée. Le contraste, ou plutôt la réaction, est forte et nous émeut.

Plus émouvante encore est une seconde scène : le retour de Pierre au jardin et à la maison de Chrysanthème. « *Jardin fortuné!* » s'écriait naguère un autre officier de marine, mais de la marine portugaise, et d'opéra, de grand opéra, Vasco de Gama, saluant aussi de nouvelles terres par lui découvertes et conquises. Salut enthousiaste, éperdu, chef-d'œuvre d'un lyrisme qu'on pourrait qualifier de colonial, de cosmique même, et que l'inspiration de Messager égale, si peut-être elle ne le surpasse. Les deux hymnes dans le même ton, opulent et savoureux, de *sol bémol*, cela soit dit pour les initiés. Un mouvement, un seul rythme pareil les entraîne et les soulève l'un et l'autre. Mais la musique de Messager, plus complexe, l'emporte sur celle de Meyerbeer par la pluralité des sentiments qu'elle exprime.

Le *nescio quid amari* que nous signalions tout à l'heure s'y mêle à l'ivresse des sens, la trouble, et par un retour en arrière la fait presque douloureuse. Ajoutons que dans ces pages, musicales de plus d'une manière, tout est musique, tout est chant : l'orchestre, symphonie véritable, autant que la voix. Tout s'y éclaire et s'y obscurcit, tout y est joie et tourment tour à tour. « Haut moment sonore », eût dit Barrès de ce beau moment, qui s'arrête et qui dure. Par l'élévation et par la profondeur le passage est unique dans l'œuvre d'André Messager. Il place une fois au moins parmi les grands musiciens un musicien tant de fois délicieux.

Nous qui le connaissions, l'écoutions depuis un demi-siècle et plus, remercions-le d'avoir charmé tout notre âge. Et ce charme était fait de tous les charmes de la France, esprit, élé-

gance, mesure et clarté. Après certaine musique, laquelle pourtant n'était pas toujours étrangère, on disait volontiers à Messager, comme dans Molière : « Ramenez-moi chez nous » *Isoline*, *la Basoche*, *Fortunio*, *Véronique* ou *Coups de roulis*, nous y ramenaient doucement, avec un sourire, et c'était un délice de s'y retrouver. Alors autour de nous, en nous, tout redevenait facile et paraissait allégé. Nous nous reprenions à penser qu'il y a des sons agréables, de pures mélodies, des accords harmonieux, et que le martyre de l'oreille n'est pas indispensable à l'émotion du cœur et au plaisir de l'esprit. Depuis trop longtemgs nous vivons comme ces captives que voulut en vain délivrer l'*Ariane* de MM. Maeterlinck et Dukas, dans la tristesse et dans les ténèbres. Nous ne sommes point insensibles au mystère, même aux enchantements de la nuit. Des rayons quelquefois la traversent et nous tâchons de les saisir. Mais nous ne ressemblons pas aux jeunes prisonnières, nous n'avons pas leur âme, étrangement fidèle à sa prison. La voix de Messager était libératrice. Hélas! elle s'est tue. Elle ne nous appellera plus à la lumière, à la joie, à la liberté.

CAMILLE BELLAIGUE.

# A TRAVERS LES THÉATRES

Il semblerait que la remarque dont je fis part à mes lecteurs dans ma chronique précédente, — à savoir que les spectacles de provenance étrangère et principalement anglo-saxonne envahissaient les théâtres de Paris de façon dangereuse, — ne soit pas l'expression de ma seule inquiétude personnelle. La question fait tardivement grand bruit, et les esprits enclins à mêler l'État aux problèmes de tous genres réclament déjà la clôture de nos frontières aux importations dramatiques. Le « contingentement », dont les effets se sont avérés si piètres en matière de films, serait le salut en matière de théâtres, l'*ultima ratio poetæ*. Quel que soit le péril à conjurer, on aura peine à croire qu'il y ait beaucoup de raison et suffisamment de dignité à traiter les œuvres de l'esprit en denrées marchandes, soumises à des barèmes, des coefficients et autres arithmétiques utilitaires. Trois sottises représentées renverraient aux calendes grecques la production d'un chef-d'œuvre. Et d'autre part l'étranger obligé de faire un tri ne choisirait-il pas entre les pièces françaises les plus commerciales, les moins susceptibles de maintenir notre influence littéraire en péril ?

Au reste, par un heureux retour, depuis quelques semaines, le public n'a pas ménagé sa faveur à des comédies plus françaises encore par leur ton, leur sujet et leur inspiration que par la signature de leurs auteurs.

La Comédie des Champs-Élysées, qui joue de bonheur, vient de donner avec le plus grand succès *Suzanne* de M. Steve Passeur, un jeune auteur de vingt-cinq ans dont le talent connaît de violentes alternatives mais dont les erreurs mêmes ne sont pas médiocres. Le plus clair de ses dons est celui du dialogue, lumineux, rapide, pressé, qui ne laisse à dire derrière soi rien qu'il n'ait dit, où tout amuse

sans que rien soit amusettes, toutes nuances fixées au plus fin sans minutie, où les préparations mêmes sont action. Une telle force comporte sa tentation : un dialogue si véhément s'impatiente quelquefois du sujet qui est sa raison d'être, et parfois le désarçonne, ce qui fut le cas dans *A quoi penses-tu?* du même auteur, au théâtre de l'Atelier. Il arrive encore qu'un dialogue si comburant dévore son sujet si imprudemment qu'il soit contraint à la fin, pour durer le temps prévu, de se jeter sur des aliments de fortune. C'est le cas de *Suzanne* où M. Steve Passeur n'a fait que deux bouchées, — j'entends deux actes, — du scénario qu'il avait choisi. Les péripéties du troisième acte sont subsidiaires, elles relèvent encore des personnages, beaucoup moins de l'action. M. Steve Passeur s'en est tiré à la guise des chauffeurs, au Portugal, sur les lignes où les locomotives marchent encore au bois ; lorsqu'ils ont brûlé leur provision, ils arrêtent le train au premier village, se lestent et repartent. Peu leur importe de mettre soudain de l'orme à la chaudière au lieu de chêne : le train arrive quand même. Mais je m'en voudrais de quereller plus longtemps un auteur si bien doué et dont la comédie est une des meilleures qu'on puisse voir en ce moment.

Suzanne est une jeune veuve du monde. Pour quelques jours elle est l'invitée d'un potentat de Bourse et d'affaires, Duvernon, au château de Vergelles où Duvernon s'entoure de parasites, de tapeurs, de femmes faciles, la seule société qu'un homme riche à cent millions, isolé comme les rois, puisse supporter sans contrainte. Il va sans dire que Duvernon ne croit à rien ni à personne : il fouaille durement ses hôtes avec la haine méprisante d'un homme qui a renoncé à être aimé. Seule Suzanne échappe aux rebuffades : n'attendant rien de Duvernon que quelques semaines de repos aux champs, ses rapports avec lui sont de pure forme. Duvernon ne paraît nullement se soucier d'elle davantage. Et pourtant Duvernon, en silence, aime Suzanne, l'observe, l'espionne, elle et ceux qui l'approchent. Les yeux de Suzanne sont bientôt ouverts : Gerbillau, l'ami le plus proche de Duvernon, vient d'en essuyer une scène terrible. Le despote, égaré par de faux renseignements, l'a menacé de lui briser les reins et de le couler corps et biens s'il ne cessait sur-le-champ d'être l'amant de Suzanne, ce dont il s'est défendu en vain. Pâle d'épouvante et de fureur, il la supplie de lui épargner un si injuste châtiment. Mais lorsque Suzanne, indignée, affronte Duvernon, lui affirme que son accusation est ignoble, elle se heurte à une brute cynique et forcenée qui, riant de sa dénégation, lui crie son

amour et lui jure qu'elle sera sa femme. Suzanne impassible, dédaigneuse, lui répond qu'elle ne l'aimera jamais, et qu'elle le méprise plus que tout être au monde. Elle partie, terrassé, il pleure...

Au lever du rideau du second acte, la haute idée que nous nous étions faite de la vertu de Suzanne subit une rude atteinte. La nuit a passé : le matin entre dans la chambre de notre héroïne et ne l'y trouve pas seule. Il y a bel et bien un homme avec Suzanne. Oh ! ce n'est pas Duvernon ! Comme Carmen, Suzanne a préféré le brigadier au capitaine ; en l'espèce, au patron le secrétaire particulier, un charmant jeune homme, à l'âme indolente, aux muscles vifs, peu embarrassé de sentiments, assez curieux de sensations. L'on sent bien qu'entre elle et lui il n'est d'autre pacte qu'une sympathie intégrale et la mise en action de la phrase fameuse : « L'amour est le roman du cœur, c'est le plaisir qui en est l'histoire ». Mais Suzanne est vouée à des destins plus tourmentés : Gerbellau, ayant mené une contre-enquête serrée, en a communiqué les résultats à Duvernon. Pour que le scandale soit plus grand et son innocence mieux proclamée, il a amené non seulement Duvernon, mais encore tous les invités jusqu'à la porte de Suzanne que Duvernon n'hésite pas à forcer, suivi de ses pique-assiette comme un chasseur par ses chiens...

Peut-être, ici, M. Steve Passeur s'est-il complu dans la violence jusqu'aux limites du plausible, mais l'impression, à ne pas la discuter, est forte. Le secrétaire particulier tient en respect devant ses poings son patron fou de rage. Mais qu'importe à Duvernon cet échec sportif, et ce gibier subalterne? La chasse est ailleurs. A son tour Suzanne fait tête. Ce n'est plus une chasse, c'est un duel où les mots font balle, où les cris sont vrais, où les insultes déchirent. Abandonnant le terrain, mais s'assurant la victoire, Suzanne ouvre ses malles, commence à les remplir. Duvernon, la brute, le sceptique, le dompteur d'hommes pâlit. Ce n'est plus seul, mais devant Suzanne qu'il fond en larmes. Ce n'est plus un duel, c'est une exécution. Non. A la dernière minute, Duvernon obtient sa grâce ; il promet tant ! Douceur, patience, résignation... Suzanne ne l'aime pas, mais quelle noble tentative que d'amollir un cœur si dur et d'élever un cœur si bas, jusqu'aux sublimes mélancolies d'un amour sans espoir ! Elle reste. Elle domptera cet homme. Déjà il est convenu que le secrétaire gardera sa place. Que dis-je ? Ses places.

Le troisième acte, plus complexe à narrer pour les raisons que

j'ai données, se résume à ceci : un mois après, Duvernon est dompté (on le pensait bien) ; le secrétaire est toujours l'amant, mais Suzanne lui a refusé sa main ; sa mission l'intéresse trop. En cet équilibre instable survient une péripétie assez mal préparée : il y eut une Mme Duvernon, épouse du monstre maintenant apprivoisé; cette Mme Duvernon machiavéliquement mise en œuvre vient narrer ses longs malheurs à Suzanne pour la mettre en garde contre les violences de Duvernon. Quand il a obtenu d'une femme ce qu'il désirait, il séquestre volontiers, il bat à l'occasion : la vie d'une femme auprès de lui ne peut être que torture, esclavage, et aboutir qu'à la fuite ou au suicide. Qu'importe, pensez-vous? Ou cela est du passé, de l'âge de fer de Duvernon, et Suzanne ne risque plus rien. Ou le danger est toujours présent, et Suzanne avertie ne posera pas les armes. Point du tout. Suzanne, définitivement confirmée dans la notion que Duvernon est une brute, se sent ravie d'une extase soudaine à l'idée qu'elle sera battue, séquestrée, esclavagée. Elle aime. Qui? Duvernon. Quel Duvernon? Le pire. Pourquoi? C'est le secret des femmes ou de M. Steve Passeur.

N'allez pas craindre au moins que cet acte soit ennuyeux. Il est aussi amusant que les deux précédents. Les aiguilles y tournent à reculons, voilà tout; peut-être pour l'innocent mais périlleux plaisir de déconcerter le public.

M. Louis Jouvet s'est attribué le rôle du secrétaire particulier. c'est une chose trop rare au théâtre que l'envergure des grands emplois et le goût des rôles les plus disparates. Quelle galerie de portraits de maître que la carrière de M. Louis Jouvet! M. Lenoir a créé une superbe et lourde figure de reître d'affaires, odieux et poignant à la fois. Mme Valentine Tessier est une Suzanne fine et intelligente.

*L'Homme de joie*, de MM. Paul Géraldy et Robert Spitzer, est un beau succès pour le Théâtre de la Madeleine. Comédie agréable, alerte, distrayante, dont quelques scènes ne pouvaient être mieux réussies.

Mais le sujet semble bien convenu, et, au contraire de celui de *Suzanne*, par trop soumis à des auteurs trop experts et déterminés à plaire. Les surprises y sont bénignes, les larmes y sont furtives les fautes y sont enfantillages, les amours sous le signe de Cupidon et sous le signe de Vénus terrible aux hommes et aux dieux. C'est à des personnages que l'histoire arrive, dès lors elle est charmante :

remplacez les personnages par des personnes, elle deviendrait pénible et sans doute même insupportable.

Madeleine Jolivet est jalouse; à juste titre : Fernand son mari la trompe outrageusement avec une certaine Gaby Vérane, des Variétés. Pour reprendre son mari, Madeleine s'avise d'un subtil subterfuge; elle appelle à son aide un jeune homme, Henri, avec qui elle a vaguement flirté sur une plage : c'est un garçon séduisant, riche, oisif, un spécialiste du plaisir. Séduire Gaby Vérane, la détourner de Fernand ne sera qu'un jeu et la mission porte en elle-même sa récompense. L'heure venue, Henri accepte, non sans avoir l'arrière-pensée de tirer un heureux parti de la gratitude de Madeleine. Le soir même, il est dans la loge de Gaby Vérane : il retrouve en elle une de ses maîtresses périmées qui se donna à lui alors qu'elle débutait sous un autre nom. En vain essaye-t-il de la reconquérir sur-le-champ; après s'être prêtée un moment à son jeu, elle lui jure et se jure bien de ne plus jamais lui céder. Elle entend rester fidèle à son amant, Fernand Jolivet. Henri feint d'accepter son échec avec la plus souriante insouciance : sous les yeux de Gaby il enlève, à la volée, une petite débutante qui n'en revient pas de son aubaine.

Le troisième acte se passe chez « l'homme de joie ». Débordé par ses bonnes fortunes, il a pris une secrétaire, qui a fort à faire pour tenir à jour un horaire de rendez-vous plus compliqué que le livret Chaix. Henri a eu vite fait de renvoyer la petite débutante à ses maquillages. L'arrivée de Gaby Vérane, rongée de jalousie depuis la veille, n'est pas pour le surprendre plus que nous : elle se rend à merci. Henri, qui attend une princesse, ne peut la retenir, mais il lui « accorde » un rendez-vous pour l'après-midi même, après lui avoir dicté en échange une lettre de rupture à Fernand Jolivet. L'encre n'en est pas encore sèche qu'à son tour Madeleine Jolivet se présente à ce dispensaire d'une nouvelle sorte. Raison ou prétexte inconscient de sa visite, elle vient informer Henri qu'elle renonce à son plan. La lettre ne l'en émerveille pas moins. L'ambiance est troublante, Henri joue le grand jeu : la peur vertueuse de Madeleine la désarme : pour tout dire, elle ne revient de son émerveillement que dans les bras d'Henri. Il est grand temps que le rideau tombe.

Au quatrième acte, nous nous retrouvons chez les Jolivet. Fernand cherche en vain à avouer sa faute à Madeleine, qui se dérobe à ses aveux : elle n'est que trop indigne de les entendre. De plus, que

lui importent à présent les frasques de son mari? L'ingrat Henri depuis cinq jours n'a donné aucune nouvelle. Honnête, elle souffre d'avoir trahi. Amoureuse, elle souffre d'avoir trahi si peu. Mais voici Henri. Va-t-elle aggraver sa faute? Non. C'est Henri lui-même qui l'en empêchera, en lui faisant comprendre, « mais un peu tard », qu'il n'est pas un homme pour elle, que le plaisir l'a dépravé. Il a donc renoué avec Gaby Vérane, et c'est adieu qu'il vient lui dire.

La façon dont cette comédie, si légère qu'elle en semble moins audacieuse, est jouée par M. Jules Berry, M^lle^ Huguette ex-Duflos et Marcel André est un enchantement. Dans le rôle de la jeune débutante, une nouvelle venue au théâtre, M^lle^ Duc, a été particulièrement fêtée. Elle commence là une carrière qui, je crois, sera belle.

Autre succès, *le Trou dans le mur*, de M. Yves Mirande, au Théâtre de la Michodière. Et succès mérité pleinement. Un drame ou une comédie relève toujours d'un genre : il y a réussite quand ils réalisent les desiderata de ce genre, et il est injuste de leur reprocher l'absence de qualités inhérentes à un genre supérieur : si elles s'y trouvaient par rencontre, il se pourrait fort bien qu'elles fissent là figure de défauts. Le vaudeville de M. Mirande n'est, grâce au ciel, mâtiné d'aucune prétention : rien n'alourdit sa verve, nulle vaine subtilité n'en attarde l'habile imbroglio. Des personnages pittoresques, des situations directement amusantes, un dialogue vif tout pailleté de mots très drôles, un dénouement logique et plaisant. Le danger du genre, la vulgarité, n'est pas même côtoyé.

Un avocat sans cause, pauvre hère, trouve un jour dans un livre le secret d'un trésor muré dans un château. Il y court. Le château est habité par une vieille fille et ses commensaux. L'histoire de ses ruses, de ses avatars, leur issue, tel est le sujet du *Trou dans le mur*. Le vrai cadre d'une telle pièce était certes le Palais-Royal, et cependant au Théâtre de la Michodière, tout ennobli du souvenir de grandes comédies, elle fait bonne et grande figure.

Il va sans dire que dans ces sortes de pièces où l'auteur, pressé d'arriver au fait, laisse plein pouvoir aux artistes pour définir leur psychologie par le costume, la démarche, la voix, les gestes, une distribution hors pair est une condition du succès. Avec MM. Victor Boucher, Berthier, MM^mes^ Marguerite Pierry, Blanche Montel, cette manche de la partie était gagnée d'avance. A M. Yves Mirande, tout l'honneur d'avoir gagné l'autre.

Une nouvelle salle, le Théâtre Saint-Georges, s'est ouverte récemment, sous la direction de M. Camille Choisy. On sait du reste que le premier numéro d'un journal, l'inauguration d'une exposition, un spectacle d'ouverture, sont bien rarement chose réussie. Telle mésaventure, par exception, n'est point échue au Théâtre Saint-Georges, filiale indépendante du Grand-Guignol, comme on ne l'ignore pas.

*Une nuit d'Edgar Poe*, de M. de Lorde, et *Destination inconnue* de M. Zimmer, qui constituent la partie horrifique du spectacle, ne sont certes qu'honorables. L'épouvante y fait long feu, se brouille de littérature.

Mais la partie gaie, avec *Harmonie*, de M. Henri Duvernois, et *le Déjeuner marocain* de M. Jules Romains, est de tout premier ordre. Il semble que ces deux auteurs se soient appliqués à résumer au plus concis les caractéristiques mêmes de leur personnalité dramatique; l'une, directe, sèche, éclatante, impassible, et pourtant soucieuse d'étonner; l'autre, celle de M. Henri Duvernois, minutieuse, sensible, subtile, comique à regret et d'autant plus.

JACQUES DEVAL.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le 4 mars est la date constitutionnelle à laquelle le Président élu des États-Unis est installé dans ses hautes fonctions et devient, pour quatre années, plus qu'un roi, le maître omnipotent de la politique intérieure et extérieure du plus nombreux, du plus riche, du plus puissant des peuples qui vivent sur le globe terrestre. Le président Coolidge a résigné ses fonctions et s'est retiré, en simple citoyen, dans sa propriété du Massachusetts ; le dernier acte de sa charge a été la signature qui sanctionne la loi pour la construction de quinze croiseurs de 10 000 tonnes. Désarmement? Sans doute; mais d'abord liberté des mers à assurer contre tout venant, sécurité des côtes et des lignes de navigation à garantir contre toute entreprise hostile ou jalouse.

L'avènement de M. Hoover est, dans l'histoire, un grand fait, dont les conséquences seront bénies ou maudites par des millions d'êtres humains, selon l'orientation que le nouveau président donnera à sa politique et l'emploi qu'il fera des ressources fantastiques que la guerre européenne et le travail américain ont accumulées aux États-Unis. M. Hoover possède les qualités qui font les grands administrateurs : la connaissance et l'expérience des affaires, l'esprit de décision ; il est un réalisateur. L'Europe l'a vu, en 1918, aux prises avec le difficile problème du ravitaillement. Il n'est pas, comme M. Harding et M. Coolidge, un homme politique de profession, mais un homme d'affaires, créateur et organisateur, prompt à apercevoir d'un coup d'œil les avantages ou les inconvénients d'une mesure à prendre. Il arrive que le défaut de tels caractères soit une absence d'idéalisme, une certaine dureté dans la parole ou l'acte, qui risque de voiler la droiture des intentions ou d'en gâter la générosité. M. Hoover est l'homme le mieux fait pour incarner les tendances

actuelles des États-Unis et les traduire en actes ; il est moins certain que, malgré son expérience des affaires et des hommes du Vieux Monde, il se rende parfaitement compte des nécessités qui s'imposent à la politique des États européens.

Comment un Américain, si cultivé soit-il, — sauf les exceptions individuelles, — pénétrerait-il les intérêts et les sentiments des vieux pays qui ont vingt siècles d'histoire et de luttes ? Et s'il les englobe dans un dédain général, à quelles injustices ne sera-t-il pas exposé ? Les États-Unis sont un immense territoire d'une seule pièce, taillé en carré, délimité au compas, qui n'a au nord (Canada) qu'un voisin de même race et animé à son égard des sentiments les plus amicaux, en tout cas les plus pacifiques, et au sud (Mexique) qu'un voisin agité (1) et parfois gênant, jamais dangereux ; sur ce territoire, d'une surface égale à celle de l'Europe, vit et travaille une population trois ou quatre fois moins nombreuse. L'étendue, les espaces libres, n'est-ce pas ce qui donne à une politique sa sécurité dans le présent et son audace pour l'avenir? Les Américains peuvent à volonté, selon leurs intérêts, se replier sur eux-mêmes ou pratiquer une politique d'expansion. Avec un sentiment élevé des grandes réalités qui mènent le monde, le président Wilson, en 1917, saisit l'occasion unique de devenir l'arbitre de la guerre et d'organiser en Europe l'ordre et la paix ; ayant héroïquement semé la moisson, les Américains laissèrent passer l'occasion d'engranger la récolte. La volte-face de leur politique au moment de la maladie de Wilson continue de peser sur les relations de l'Europe avec les États-Unis et de les fausser.

Sur les directions que M. Hoover se propose d'imprimer à la puissante machine gouvernementale, trouverons-nous quelques indications, soit dans le choix des secrétaires d'État, soit dans le discours prononcé par le nouveau président à son entrée en fonctions? La direction du département d'État est confiée à M. Stimson, hier encore gouverneur des Philippines, c'est-à-dire un homme particu-

(1) Une nouvelle révolte vient d'éclater au Mexique contre le président Gil Portes, successeur du président Calles, qui reste, dans les coulisses, le chef effectif du gouvernement ; tout le Nord et une partie du Sud (Vera-Cruz) sont soulevés. Ce sont, comme toujours, des chefs militaires qui conduisent le mouvement dont, à l'heure actuelle, on ne saurait prédire l'issue. Les Américains ne sont pas favorables à l'insurrection, car leur ambassadeur, M. Dwight Morrow, futur beau-père du colonel Lindbergh, a signé avec le gouvernement actuel de arrangements très avantageux pour les pétroles américains ; ils viennent de suspendre l'interdiction d'importer des armes au Mexique.

lièrement au courant des formidables intérêts qui s'agitent autour de l'Océan pacifique et spécialement en Chine. Verrons-nous un renouveau de l'activité économique et politique des États-Unis qui ont déjà investi tant de capitaux dans les affaires chinoises? C'est possible. La direction du Trésor reste confiée à M. Mellon qui l'assumait déjà sous l'administration de M. Coolidge, signe que, sur ce point, rien ne sera modifié; les directions restent les mêmes.

Dans son discours, M. Hoover s'en tient aux idées générales. « Ceux qui connaissent les États-Unis savent que nous n'avons aucun désir d'expansion territoriale ou économique; ils savent que nous ne désirons pas davantage exercer notre domination sur les autres peuples. Ceux qui nous accusent d'être des impérialistes ne se rendent pas compte que les nouveaux systèmes social, économique et politique auquel nous aspirons sont caractérisés par un désir de liberté, c'est-à-dire l'opposé de l'impérialisme. » Que les États-Unis n'aient aucunement l'intention d'agrandir leur domaine, personne n'en doute. Que feraient-ils de nouveaux territoires quand les leurs manquent de population? Mais M. Hoover nous paraît confondre impérialisme avec esprit de conquête. Il n'est d'ailleurs pas de mot dont on fasse un plus déplorable abus. L'impérialisme est un phénomène récent, conséquence du développement de la grande industrie dans des pays tels que l'Angleterre et il s'applique à cette nécessité d'origine économique qui pousse les États, dont l'équilibre financier et social est fondé sur l'exportation des produits manufacturés et sur l'importation des matières premières, à s'assurer, pacifiquement, si c'est possible, mais, au besoin, par la force, les débouchés nécessaires à une industrie toujours grandissante et dominante. L'expansion impérialiste n'est pas une fièvre de conquêtes, comme celle d'Alexandre le Grand par exemple; elle obéit à des impératifs économiques qui feraient sauter la machine s'ils ne trouvaient pas l'exutoire nécessaire. La forme américaine de l'impérialisme est la domination par le dollar; elle est pacifique, mais elle est armée; elle a été exactement symbolisée par le voyage amical et commercial de M. Hoover en Amérique du Sud sur un navire de guerre de l'État. Il y a eu, en Amérique latine, des sourires sceptiques à la lecture du discours où M. Hoover se défend d'être impérialiste. Il se tromperait d'ailleurs s'il croyait qu'on le lui reproche; on se contente de le constater. On ne reproche pas au Mississipi de déborder ses rives.

Les Américains se croient de très bonne foi exempts de toute

pensée d'impérialisme, parce qu'ils n'ont pas fait de guerre de conquête depuis celle contre l'Espagne, en 1895, qui leur a donné les Philippines et le protectorat de Cuba; mais la domination du roi-dollar est la plus dangereuse forme de l'impérialisme, parce qu'elle est la moins visible, la plus fatale et la plus impersonnelle. L'or, lorsqu'il s'accumule dans un pays, a besoin de s'employer et de produire; il crée, mais aussi il absorbe; il cesse d'être l'instrument, soumis à la volonté humaine, du progrès matériel et du mieux être moral; il devient à lui-même sa propre fin. Il n'est, pour s'en convaincre, que de lire le nouveau livre de M. Lucien Romier où, comme chez ses aînés, abondent les idées neuves appuyées sur des faits (1). En 1910, les capitaux américains investis à l'étranger ne dépassaient pas 500 millions de dollars; on estime aujourd'hui qu'ils atteignent environ 30 milliards de dollars (environ 750 milliards de francs stabilisés). La Chine, le Canada, les États de l'Amérique latine, sont de plus en plus pénétrés par les dollars. En Europe, les capitaux américains atteignent 4 327 millions de dollars. Nombreuses sont les grandes firmes industrielles, notamment en Allemagne, en Italie, en Pologne, qui sont en réalité des propriétés américaines. Dans la plupart des pays, les opérations de stabilisation n'ont pu être entreprises que grâce à des emprunts dont l'Amérique a fourni la plus forte part : d'où une hypothèque sur la politique de leurs gouvernements. Lorsque viendra l'heure de la justice, la France reconnaîtra l'incomparable service que lui a rendu M. Poincaré lorsque, reprenant le pouvoir en 1926, il refusa, sur un point essentiel, d'appliquer le plan des experts qui préconisait la stabilisation immédiate au moyen d'emprunts étrangers : il a sauvé ainsi l'indépendance financière et économique de la France.

Que la plus grande puissance financière soit aujourd'hui aux mains de la nation la plus nombreuse, la plus jeune et la plus entreprenante, c'est là un phénomène nouveau. « Il restait, écrit M. Romier, à voir le cas d'un peuple, entièrement satisfait de son domaine, de ses ressources et du progrès naturel de sa fortune sur un territoire à peu près complet, professant le désintéressement le plus explicite à l'égard d'autrui et habilité par son repliement sur lui-même à condamner tout impérialisme, — à voir ce peuple subir, presque à son insu et malgré sa doctrine, l'entraînement d'une sorte d'impériatisme dont la source serait dans sa richesse même. Tel est le spec-

(1) *L'Homme nouveau* (Hachette, in-16). Comparez, du même auteur : *Qui sera le maître. Europe ou États-Unis d'Amérique?* (Hachette, in-16).

tacle que nous offrent les États-Unis d'Amérique depuis la guerre. » Les États-Unis qui étaient, avant la guerre, les plus grands débiteurs du monde, sont devenus les plus grands créanciers. Leur expansion financière s'est développée d'abord sur les marchés limitrophes, le Canada (près de 4 milliards de dollars), l'Amérique centrale; elle tend maintenant à s'étendre au loin : Europe, Asie jaune. « Ainsi a pris figure une hégémonie qui, calculée ou non, représente le plus vaste déploiement de puissance financière qu'on ait jamais connu... La richesse active commande l'expansion, et l'expansion, fût-elle d'inspiration pacifique, entraîne un déploiement égal de puissance. »

Peut-être est-il bon de se rendre exactement compte d'une telle situation, si l'on veut comprendre le rôle des banquiers américains au Comité des experts qui tient actuellement ses séances à l'hôtel George V. Ils sont animés, à l'égard de l'Europe, des intentions les meilleures et ont certainement le désir d'aménager les paiements de l'Allemagne de manière à donner de justes satisfactions aux nations qui ont droit aux réparations; mais leur bonne volonté est limitée par l'intérêt américain, car l'Allemagne est devenue l'un des gros débiteurs de l'État et des banques des États-Unis; elle doit pouvoir continuer à payer les arrérages de ses emprunts et même en contracter de nouveaux. Il deviendra bientôt plus difficile aux États-Unis d'employer leurs capitaux qu'à l'Angleterre d'utiliser ses chômeurs et l'Italie ses émigrants. Ils élèvent toujours plus hautes les barrières douanières et cherchent à se suffire avec leur propre marché. Le tarif de 1922, déjà ultra protectionniste, va être renforcé. Et c'est un singulier spectacle que celui d'un pays au comble de la prospérité dont les producteurs et les industriels réclament à grands cris des tarifs qui prohiberaient absolument les importations étrangères. N'arrivera-t-il pas que des représailles s'exerceront? Et si certains marchés se ferment, n'adviendra-t-il pas que les États-Unis seront entraînés à les rouvrir par intimidation? Il y a, en tout cas, entre cette prospérité et ces plaintes un contraste qui donne à réfléchir. La puissance de l'or ne connaîtrait-elle pas, elle aussi, des limites? Les signes avant-coureurs de malaises économiques apparaissent déjà et nous serions étonnés que le mandat présidentiel de M. Hoover s'achevât sans qu'une crise grave eût commencé.

M. Hoover, dans son discours, consacre le couplet traditionnel à la paix : « Nous désirons étendre le règne de la justice et de la raison en réduisant celui de la force ». L'acceptation du pacte qui met « la guerre hors la loi » lui apparaît comme un heureux progrès dans la

conception des relations entre les nations; « elle ouvre la voie à une plus grande limitation des armements dont nous faisons sincèrement l'offre au monde. » Et voici un résultat précis. Les États-Unis n'entreront pas dans la Société des nations, mais ils désirent adhérer à la Cour permanente de justice internationale qui, « dans sa conception originale, correspondrait particulièrement à l'idéal américain et aux principes de l'État américain ». Et déjà M. Elihu Root, l'éminent ancien secrétaire d'État, est à Genève où il cherche et paraît avoir trouvé le moyen de concilier les scrupules et les réserves du gouvernement des États-Unis avec son désir d'adhérer à la Cour permanente. C'est là un progrès dont l'Europe se félicite. M. Hoover se propose de travailler à la réalisation de la paix permanente d'accord avec les autres puissances; il sait que « leur désir de paix est aussi sincère et profond que le nôtre ». Ce qui, on le sent, choque M. Hoover, — il y revient deux fois dans son discours, — c'est « l'esprit de crainte et de suspicion qui continue à sévir dans le monde ». Il se félicite que le Nouveau-Monde soit libéré de ces méfiances qui rongent l'Europe. Il est bien avéré que les États-Unis n'ont aucune raison de se défier du Nicaragua; mais est-il certain que le Nicaragua soit, à l'égard de la toute-puissante république, dans les mêmes dispositions d'heureuse sécurité? M. Hoover possède une assez grande expérience de l'Europe pour se rendre compte que, pour de vieilles nations qui ont des voisins, des frontières et vingt siècles d'histoire derrière elles, la méfiance, surtout après une lutte comme celle d'où nous sortons, est naturelle, instinctive et nécessaire. S'il lui en fallait une nouvelle preuve, l'invraisemblable histoire des faux documents publiés en Hollande et de l'explosion de haines dont elle a été l'occasion, l'apporterait à point nommé.

On n'apprivoise pas les loups. Les vieux livres de vénerie l'attestent et nous content cette histoire : Un manant avait capturé un louveteau à la mamelle; il l'éleva et l'éduqua si bien qu'il en fit son compagnon fidèle; le loup, devenu adulte, respectait moutons et volailles et semblait animé, à l'égard des humains, des dispositions les plus pacifiques. « Ne vous y fiez pas, dit un vieux garde au paysan, et tentez cette expérience. Fabriquez un mannequin, revêtez-le de vos habits tout imprégnés de votre odeur et, à la nuit, poussez-le, comme s'il trébuchait, du haut des degrés qui mènent à la cour où messire loup ne dort que d'un œil. » Ainsi fit notre homme, et que vit-il, caché derrière ses volets? Le loup bondit sur le leurre

le saisit à la gorge, et, le déchirant à belles dents, le mit en pièces Son procès fut vite instruit et l'exécution immédiate.

Le faux document publié par un journal d'Utrecht a été le leurre qui a révélé les pensées secrètes de nombreux hypocrites et ravivé des passions toujours vivaces. Quels cris de joie si la France ou la Belgique, surtout si la France et la Belgique ensemble, pouvaient commettre une imprudence et trébucher, et avec quelle allégresse on dénoncerait à l'opinion universelle leur fausseté et leurs ambitions dominatrices! Mais il vaut la peine de conter cette histoire dont serait bien imprudent celui qui ne tirerait pas les enseignements qu'elle comporte.

Le samedi 23 février, un journal de province, le *Dagblad* d'Utrecht, publiait un long texte qu'il déclarait être celui d'un accord signé en 1920 entre la France et la Belgique; il y ajoutait des clauses explicatives rédigées, disait-il, de concert par les deux états-majors alliés et qui prévoyaient la coopération militaire des deux pays en cas de guerre avec chacun de leurs voisins : Hollande, Allemagne, Italie, Espagne. De plus, l'Angleterre aurait participé à cet accord qui prévoit le passage par le territoire hollandais en cas de guerre contre l'Allemagne.

Quelle était au juste l'origine du faux document? Il semble avoir été fabriqué, en Belgique même, par l'Allemand Franck Heine, espion et escroc notoire, peut-être avec le concours de deux agents subalternes de la sûreté militaire qui auraient voulu mystifier les Hollandais et les Allemands. M. Jaspar, premier ministre, a dit, le 7 mars, au cours d'une déclaration publique : « L'enquête a révélé que Franck était un agent d'espionnage, au service d'un centre d'espionnage dans un pays voisin, qui, ayant été chargé de se procurer des documents militaires belges, s'était abouché avec notre service de renseignements et avait offert de jouer double jeu. Franck a fait le faux d'Utrecht en se servant d'un traité ancien et des travaux de la Commission mixte. Il s'est mis en rapports avec un nommé Herremans qui lui a demandé un exemplaire pour s'en servir en Hollande. Le juge a établi que certains agents de la sûreté militaire belge avaient connu le faux et autorisé Franck à s'en servir. »

Ce sont là d'ailleurs des détails qui, si singuliers qu'ils paraissent, sont d'un intérêt accessoire. Ce qui importe, c'est la fausseté incontestable, éclatante, du document, et c'est surtout la manière immédiate et spontanée dont ont réagi la presse et l'opinion de certains pays en présence d'un document qui suait l'imposture. Pas un

seul journal, ni en Hollande, ni en Allemagne, n'a fait la moindre réserve sur l'authenticité du document. L'Allemand, qui a inventé le mot, est l'homme du monde le plus incapable d'objectivité et de sens critique, dès que son intérêt ou ses passions sont en jeu. Que les journaux nationalistes, qui ont toujours soutenu que la politique de Locarno est un jeu de dupes pour l'Allemagne, aient cherché à exploiter l'occasion, on le comprend à la rigueur. Mais que les autres, ceux qu'inspire M. Stresemann et qui le soutiennent, aient fait chorus, voilà qui en dit long sur le fond de leur pensée. Même après la confession de Franck Heine, les journaux ont déclaré : « Il ne s'agit pas de savoir si le document est authentique ou non, mais si le sens est vrai. Or, il l'est, malgré les démentis (*Berliner Tageblatt*) ». La presse hollandaise s'est distinguée par son âpreté. Il faut savoir que les négociations, tant de fois suspendues, pour régler la question des canaux entre Meuse, Rhin et Escaut et du régime de l'estuaire (1) viennent d'être reprises et que les Hollandais sont moins que jamais disposés à des concessions; il en résulte, entre les deux pays, un état d'hostilité chronique également nuisible à l'un et à l'autre. Le pire est que, sans attendre, sans examiner la réalité des faits, sans peser les conséquences, les ministres des Affaires étrangères de La Haye et de Berlin prescrivirent à leurs représentants à Bruxelles et à Paris, une démarche diplomatique, une demande d'explications. On croyait entendre voler dans le ciel les avions de Nuremberg ! De Bruxelles, de Paris et de Londres, les démentis ne se firent pas attendre. La mystification était si grossière que l'on pouvait accueillir en souriant les démarches prescrites par M. Beelaerts van Blookland, si déplacées et si peu correctes qu'elles fussent malgré le tact de ceux à qui incomba la tâche ingrate de s'en acquitter.

Quel était donc le grief qui émouvait si fort les gouvernements et la presse de toute opinion en Allemagne et en Hollande? Tout simplement celui ci : l'alliance défensive qui existe, au vu et au su de toute l'Europe, entre la France et la Belgique, leur porte ombrage; elle est, à les entendre, contraire au pacte de Locarno, à l'esprit de la Société des nations. « Le fait essentiel, déclare *la Gazette de Francfort*, c'est que de pareilles conventions militaires continuent à exister et à être conclues. » Le *Vorwaerts*, social-démocrate, estime que l'alliance franco-belge « jette un jour très inquiétant sur la sincérité de la politique de paix de la France et la Belgique. Il est inadmissible

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1927, p. 953.

que d'une main la France et la Belgique continuent à serrer amicalement la main de l'Allemagne et que, de l'autre main, elles préparent contre cette même Allemagne le revolver d'un pacte belliqueux. Il est indispensable de tirer les conséquences de la politique de Locarno en mettant fin à l'alliance de guerre franco-belge dirigée contre l'Allemagne. » Et de tous les journaux, y compris la *Germania* on pourrait tirer des citations dans le même style. Quelle leçon! Voici un pays comme l'Allemagne qui, en 1914, sans autre provocation que les prétendus avions de Nuremberg, a déclaré la guerre à la France dans une ivresse sans pareille de destruction et de domination, et qui, sans prétexte, a jeté ses armées sur la Belgique dont la neutralité était garantie par sa propre signature, et ce même pays, aujourd'hui, saisit l'occasion, — une mauvaise occasion, — qui le tente et vient cyniquement se plaindre et protester, avec des airs de vierge offensée, parce qu'il existe, ce que tout le monde sait, une alliance défensive entre cette même Belgique et cette même France. Nous allions dire : quelle impudeur! Disons seulement : quelle maladresse! Et voici un pays comme la Hollande, dont les protestations au nom du droit, tandis qu'on assassinait sa voisine en 1914, n'ont pas retenti très haut, et dont la sérénité n'a pas été un instant troublée, qui, durant la guerre, a violé lui-même sa propre neutralité au profit des transports de guerre allemands, comme on le savait et comme *l'Écho de Paris* vient d'en administrer la preuve; ce pays-là, maintenant, se jette lui aussi, lui surtout, sur un faux grossier et feint de croire que la Belgique et la France se préparent à l'envahir? En vérité, c'est le monde renversé.

Quant à nous, qui avons approuvé la politique de Locarno, tout en critiquant parfois la manière dont elle a été entendue et conduite, s'il fallait choisir, si l'esprit de Locarno exigeait le sacrifice de l'alliance franco-belge ou de l'une quelconque des alliances défensives qui nous lient à nos fidèles amis des mauvais jours, nous n'hésiterions pas un instant à jeter par-dessus bord le juridisme des pactes et à préférer la solidité des amitiés éprouvées et des alliances sûres. Heureusement, l'alternative ne se pose pas, quoi qu'en dise la presse allemande que nous serions mieux fondés à mettre en demeure de choisir entre Rapallo et Locarno. L'organisation juridique de l'arbitrage et de la paix a sa valeur que nous sommes loin de méconnaître, et dont M. Paul-Boncour, dans un discours solide et mesuré, et M. Briand, au cours du débat pour la ratification du pacte Briand-Kellog devant la Chambre, ont utilement rappelé la portée; mais elle a ses difficultés

et ses obstacles que l'orateur socialiste reconnait loyalement et qui teintent de mélancolie son remarquable exposé. N'est-il pas trop clair que, si l'Allemagne attache tant de prix à nous séparer de la Belgique, ce n'est pas dans la crainte, qu'elle sait chimérique, d'une invasion; ce n'est pas par un respect formaliste des textes locarniens, c'est avec la certitude que, dans l'isolement général, le poids de la plus forte masse d'hommes qu'il y ait en Europe sera nécessairement prépondérant. C'est pour les mêmes fins que recommence sans cesse la campagne pour un « égal » désarmement de toutes les puissances et que M. Stresemann prépare à longue échéance cette politique des minorités qu'il vient de poser de nouveau devant le Conseil de la Société des nations.

Le « clou » de la session qui s'est ouverte, à Genève, le 4 mars, devait être le débat sur la question des minorités. Personne n'avait oublié la passe d'armes entre M. Zaleski et M. Stresemann et le coup de poing sur la table du ministre des Affaires étrangères du Reich. Le débat s'est, cette fois, déroulé sans incidents mais non sans intérêt. Le sénateur Dandurand, du Canada, dans un remarquable rapport, proposait une procédure nouvelle. Mais c'est le discours de M. Stresemann que l'on attendait avec curiosité. Il fut long, enveloppé, habile. A plusieurs reprises apparurent les pointes acérées de son raisonnement qui sont les assises mêmes de sa politique des minorités, c'est-à-dire tout l'essentiel de la politique extérieure active du Reich. Les traités ne sont pas éternels; et même l'article 19 du pacte de la Société des nations prévoit une revision des frontières. La protection des minorités doit être permanente et non temporaire. Toute politique d'assimilation serait inadmissible et contraire au droit des minorités. Un État intéressé dans une question de minorité par quelque affinité de race ou de langue doit toujours pouvoir prendre part aux délibérations sans qu'on ait le droit de suspecter son objectivité. Donner satisfaction à M. Stresemann, ce serait organiser le trouble permanent dans presque tous les pays, y compris l'Allemagne elle-même. Les minorités, certes, sont souvent très dignes d'intérêt; il en est même de fort malheureuses : ce sont rarement celles dont on entend les plaintes; et c'est l'un des mérites des traités de 1919 d'en avoir organisé la difficile et délicate protection. Mais, ici encore, l'Allemagne, si on la laissait faire, fausserait tout dans son propre intérêt. Les droits des minorités sont corrélatifs à des devoirs qui ont été reconnus en 1922

par l'Assemblée de Genève. M. Seydoux, dans un excellent article du *Petit Parisien*, a rappelé comment sir Austen Chamberlain, résumant un rapport de M. de Mello Franco, a parfaitement défini « l'objet des traités des minorités et le but que poursuit le Conseil. C'est d'assurer aux minorités le degré de protection et de justice qui les mettra graduellement en mesure de se fondre dans la communauté nationale à laquelle elles appartiennent. » Voilà le problème bien posé.

A Genève, le 6 mars, le chef du *Foreign Office*, avec l'autorité qui lui appartient, a répondu à M. Stresemann. « L'allusion au paragraphe 19, a-t-il dit en substance, n'a rien à voir avec ce débat et elle ne peut qu'amener le trouble dans les délibérations du Conseil. Je ne considère pas la participation d'un État intéressé aux discussions sur une question de minorité comme désirable, surtout si ces discussions devaient être, comme le voudrait M. Stresemann, élargies et suivies d'une grande publicité. Je crains fort que cela ne profite à personne, ni à la Société des nations, ni aux États intéressés, ni surtout aux minorités. Enfin, je crois qu'il y a confusion entre les termes « assimilation » et « adaptation ». Je ne demande à aucune minorité d'oublier sa langue, sa foi ou sa race ; mais ce que je lui demande, c'est de vivre loyalement et en paix avec l'État dont elle fait partie. Si l'État a des devoirs à l'égard de la minorité, la minorité en a également à l'égard de l'État. Pour venir se plaindre ici, il faut d'abord qu'elle soit en règle, qu'elle vienne devant nous les mains nettes. » On ne pouvait mieux ni plus utilement dire. M. Briand, avec plus d'onction, abonda dans le sens de son collègue britannique. « Pour un État fort, a-t-il dit très justement, tous les groupements ethniques, quelle que soit leur langue et leur foi, sont une force. Mais ce que nous espérons, c'est l'harmonisation de ces minorités dans l'État, afin qu'un jour nous n'ayons plus à enregistrer aucun symptôme de mécontentement. » La procédure pourra être modifiée, comme l'ont demandé M. Zaleski et M. Titulesco ; le baron Adatci est chargé de préparer un rapport ; mais on ne favorisera pas les intrigues d'États, qui souvent sont d'anciens maîtres, pour troubler leurs voisins. Le Conseil de Genève s'est refusé à codifier l'anarchie et à organiser la perpétuité de la haine.

RENÉ PINON.

---

*Le Directeur-Gérant :* RENÉ DOUMIC.

# ERROMANGO

DERNIÈRE PARTIE (1)

## I

Sur ces entrefaites, Pilbarra reçut la visite de MM. Bliss et Cross. Un mois plus tôt, seulement, Fabre se serait demandé quel pouvait être l'objet de leur venue. Mais aujourd'hui tout ce qui n'était pas son drame intérieur le laissait à peu près indifférent.

Ces messieurs arrivaient de Port-Vila et se rendaient à Anatom, dans une intention qu'ils ne précisèrent point, et sur laquelle Fabre ne songea pas à les questionner. Il les invita, comme d'habitude, à s'asseoir sous la véranda, et fit apporter le whisky.

Ce furent d'abord quelques paroles des plus banales. Les yeux perçants des deux compères ne laissaient échapper aucun détail de tout ce qui les entourait. La plantation était certes bien changée depuis la dernière fois. Mais ils n'eurent pas l'air de le remarquer.

— Alors, dit M. Bliss, on est toujours content?

— Ces moutons, dit M. Cross, savez-vous que plus j'y réfléchis, plus je trouve que vous avez eu là une idée excellente.

Fabre continuait à se taire. Il paraissait ailleurs. M. Cross lança à M. Bliss un rapide coup d'œil.

*Copyright by* Pierre Benoit, 1929.

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er et 15 mars.

— Il est vrai, reprit-il, qu'avec les atouts que vous aviez en main, il eût été bien extraordinaire...

— Sans doute, dit Fabre, sortant de son rêve. Mais il y a eu le cyclone.

— Il ne semble pas vous avoir trop éprouvé.

— Tout de même. Deux hangars par terre ! Et les autres sérieusement endommagés. Je n'ai pas eu encore le temps...

— Maintenant que voici la belle saison, vous aurez vite fait de réparer tout cela. Ce sont les petits inconvénients des îles. L'essentiel, c'est que la santé demeure bonne. Et la vôtre est parfaite.

— Quelques accès de fièvre pendant les pluies. A présent, c'est passé. Vous reprendrez bien un second whisky.

— Avec plaisir, dit M. Cross. A ce propos, permettez-nous de vous faire un reproche. Nous savons que votre provision est presque épuisée, et...

— Ah ! dit Fabre, comment savez-vous cela ?

— Ce n'est pas un grand mystère, grimaça M. Bliss, et vous n'aurez sans doute guère de peine à deviner, étant donné que vous ne devez pas avoir ici beaucoup de gens à qui vous confier. Bref, hier, nous sommes passés devant Port-Narevin, et nous nous sommes arrêtés, pour faire un bout de causette avec le Révérend.

— Je comprends. C'est lui qui vous aura dit...

Fabre avait froncé les sourcils. M. Cross se hâta d'intervenir.

— Oh ! il nous a raconté un tas d'histoires, auxquelles nous n'avons pas prêté plus d'attention qu'il ne fallait, car le pauvre homme déménage. Nous n'avons retenu qu'une chose, c'est que vous manquez de whisky. Alors, ça, ce n'est vraiment pas gentil.

— Qu'est-ce qui n'est pas gentil ?

— De vous être adressé au Révérend, au lieu de nous faire signe. Je sais, je sais, vous ne pouviez prévoir notre visite Mais, lors de la dernière, vous auriez pu... Enfin Bliss et moi avons compris que vous êtes de ces amis trop discrets, à qui il faut forcer la main. C'est ce que nous avons pris la liberté de faire. Il y a en bas une caissette de vingt bouteilles, que notre chaloupe vient de décharger sur la plage. Vous n'avez qu'à l'envoyer chercher. Comme cela, nous n'aurons plus de scrupules, et nous pourrons goûter sans remords l'agrément qu'il y a toujours à trinquer avec vous.

Les yeux de Fabre avaient brillé. La résistance qu'il opposa fut assez molle.

— Vous êtes bien aimables. Mais il me reste bien sept ou huit bouteilles, et...

— Allons, allons ! Moins celle que vous venez de déboucher pour nous, n'est-ce pas? Vous ne comptez pas, avec des ressources aussi minces, boucler la boucle, jusqu'à l'arrivée du *Myosotis*.

Fabre pâlit.

— Le *Myosotis* ? Mais il n'y a plus que trois semaines.

— Vous faites erreur, dit M. Bliss. Le *Myosotis* ne sera pas là avant un mois et demi.

— Comment? Il devait mouiller devant Longstal vers le 15 mai. Et la dernière fois il était en avance...

M. Cross sourit.

— Justement. Si vous étiez depuis plus longtemps aux îles, vous sauriez que le *Myosotis* n'arrive jamais à la date fixée. Lorsqu'il est en avance, c'est pour se permettre, au voyage suivant, d'être en retard.

— Êtes-vous bien sûr ? De qui tenez-vous cela ?

— D'un vapeur néo-zélandais, qui a fait ces jours-ci, par hasard, escale à Port-Vila.

— Ah ! et ce vapeur n'avait pas de courrier pour les Nouvelles-Hébrides?

— Non. Vous savez bien que le *Myosotis* a le monopole du service postal. Il faut vous résigner à n'avoir vos lettres que vers la mi-juin, et votre whisky aussi. Mais je constate que l'annonce de ce retard n'a pas l'air de vous affecter particulièrement...

— Oh ! dit Fabre en haussant les épaules, ici, vous savez, un mois de plus, un mois de moins !... Je commence à me mettre à la page.

En réalité, il ne parvenait pas à refréner son bonheur, — le bonheur du condamné qui apprend soudain qu'un sursis lui est accordé.

Il remplit les trois verres.

— A votre santé, messieurs. Et merci, merci encore.

Cette fois, MM. Bliss et Cross n'essayèrent pas de dissimuler le regard stupéfait qu'ils échangèrent. Leur hôte les déconcertait.

Un homme qui se réjouissait d'apprendre que le *Myosotis* serait en retard ! On n'avait encore jamais vu cela aux Hébrides.

Ils pensèrent que le whisky était le moyen le plus sûr de déchiffrer cette énigme. Les bouteilles qu'ils offraient leur donnaient le droit d'y recourir.

Fabre ne faisait aucune difficulté pour laisser emplir son verre. Il le vidait ensuite machinalement. Bientôt ses yeux commencèrent à briller d'un feu singulier. MM. Bliss et Cross, qui le surveillaient avec attention, n'eurent garde de négliger cet indice.

— Jamais, dit M. Cross, nous n'aurions pu nous figurer que vous vous seriez si vite habitué à Erromango. Parole ! n'est-ce pas, Bliss ?

— Parole ! dit M. Bliss.

Il baissa la voix pour ajouter :

— Et surtout avec un voisin pareil.

— N'avez-vous pas eu trop d'ennuis de son fait ? demanda M. Cross.

Fabre secoua la tête.

— Je n'ai pas eu encore à me plaindre de lui.

L'éclat de son regard devenait plus vif. Et, soudain, ce regard s'arrêta avec une fixité étrange sur M. Bliss.

— Non, pas encore. A ce sujet, écoutez-moi donc. Il y a un détail que vous avez oublié de me signaler, lorsque vous m'avez parlé de lui.

— Lequel ?

— Il est veuf. Vous ne m'en aviez pas ouvert la bouche. L'ignoriez-vous ?

— Nous le savions, se hâta de répondre M. Cross, qui, plus diplomate que son acolyte, prenait toujours la parole, lorsqu'il s'agissait d'éviter à M. Bliss un mensonge inutile. Nous le savions, mais nous ne nous doutions pas que la chose pût avoir pour vous un intérêt quelconque.

— Ah ! vous ne vous en doutiez pas, dit Fabre d'un air rêveur. Eh bien ! voilà, vous auriez dû vous en douter.

Les deux hommes regardèrent leur hôte avec un étonnement voisin de l'inquiétude. L'influence du whisky se manifestait chez lui de façon tellement inattendue ! Déjà leur instinct les incitait à soupçonner l'existence dans la cervelle de Fabre de désordres qui n'étaient pas uniquement imputables à l'alcool.

Avaient-ils été mieux inspirés encore qu'ils ne pouvaient le supposer en faisant halte aujourd'hui à Pilbarra?

— Je regrette, dit enfin M. Cross. Si j'avais pu savoir...

Fabre lui coupa la parole.

— Depuis combien de temps êtes-vous aux îles? demanda-t-il à brûle-pourpoint.

— Depuis combien ?... Mais depuis six ans, bientôt; oui, c'est cela, n'est-ce pas, Bliss?

— Six ans? C'est cela. Alors, vous ne l'avez pas connue.

— Qui?

— Mrs Jeffries, parbleu!

— Nous ne l'avons pas connue, en effet. Nous avons dû arriver deux ans après sa mort, n'est-ce pas, Bliss?

M. Bliss inclina la tête.

— On meurt beaucoup, dans le voisinage de Jeffries, fit-il.

Fabre ne releva pas cette insinuation. Peut-être ne l'avait-il même pas entendue.

— D'ailleurs, poursuivit M. Bliss, étant donné nos rapports avec son mari, nous serions arrivés deux ans plus tôt, que, sans doute, nous n'aurions pas eu davantage l'occasion...

— Je sais, je sais, dit Fabre. Mais enfin, vous auriez pu, vous avez même dû certainement entendre parler d'elle. Elle était jolie, n'est-ce pas? Voyons, il est impossible, vous qui savez tant de choses, que vous n'ayez pas entendu dire qu'elle était jolie. Répondez-moi.

— Que voulez-vous que nous vous répondions? dit M. Bliss, qui commençait à donner des signes d'agacement.

M. Cross intervint.

— Jolie? Je crois qu'elle l'était, en effet, fit-il avec un sourire mielleux. Mais il ne doit plus rester grand chose de cette beauté. Quelle importance cela peut-il avoir, — et il poussa le coude de Fabre, — qu'une femme, qui est sous terre depuis huit ans, ait été ou non jolie! Voulez-vous me l'expliquer?

— Évidemment, murmura Fabre, évidemment!

Il reprit, sur le ton le plus posé du monde :

— Et quelle importance cela aurait-il, voulez-vous aussi me l'expliquer, si je vous logeais deux balles dans la tête?

— Oh! oh! fit M. Bliss.

— Oh! oh! fit M. Cross.

En un même mouvement, ils s'étaient levés tous les deux. Fabre éclata de rire.

— Eh! eh! vous me faites l'impression de ne pas comprendre plus qu'il ne convient la plaisanterie. Allons, allons, ne cherchez pas comme cela votre revolver. Vous voyez bien que je n'en ai pas, moi.

Assez penauds, ils se rassirent.

— Ah! ah! c'était une plaisanterie, fit M. Cross. Elle est bien bonne.

— Bien bonne! grommela M. Bliss.

— N'est-ce pas? dit Fabre.

— Oui, mais des plaisanteries comme cela, on a intérêt, aux îles, à ne pas les multiplier.

— Taisez-vous donc, Bliss, ordonna M. Cross. M. Fabre a raison. Vous ne dites que des sottises, mon cher. Si on ne peut même plus plaisanter... Il faut l'excuser, monsieur Fabre. Vous comprenez : le nom de Jeffries... deux balles dans la tête... Il n'a pu s'empêcher de songer...

— Ah! oui, dit Fabre, à Jenkins.

— A notre pauvre ami.

— Deux balles! Entre nous, avouez qu'il n'a pas volé son sort, Jenkins.

M. Cross soupira.

— On peut toujours dire cela de quelqu'un qui n'a pas eu de chance. Souhaitons qu'on ne le dise jamais de nous, ni de vous, bien entendu. A votre santé!

— A la vôtre!

Ils n'osèrent pas faire semblant de boire, car c'était Fabre maintenant qui les surveillait.

— Si nous changions de conversation? proposa-t-il. Celle-ci n'est pas très gaie. Je vais toutefois, auparavant, vous poser encore une question. Ce sera la dernière, je vous le promets. Après, vous aurez toute latitude pour m'entretenir de vos petites affaires. Car vous n'avez pas, je présume, fait le voyage de Pilbarra à seule fin de m'apporter vingt bouteilles de whisky.

— Ayez donc des attentions pour votre prochain, gémit M. Cross. Vous vous trompez, je vous le jure. Désireux de laisser reposer un peu notre équipage, nous avons choisi Pilbarra, de préférence aux autres escales. Nous le reprocheriez-vous?

Le plus fort, c'était qu'il disait vrai, ou, du moins, qu'il ne mentait pas. Ils n'avaient rien à demander à Fabre. Ils se doutaient seulement que ses affaires n'étaient pas des plus prospères, et, en bons oiseaux de proie, ils tenaient à s'en rendre compte, pour ne pas être, le cas échéant, les derniers à la curée.

— Et cette question que vous désirez nous poser? hasarda M. Bliss.

Fabre haussa les épaules.

— Oh! fit-il, elle n'a guère d'importance. Je crains même de vous paraître bien original. C'est une idée à moi. Je voudrais savoir si vous connaissez la chanson que voici :

Et il se mit à fredonner le début de *The Swallows :*

*I have opened wide my lattice,*
*Letting in the laughing breeze...* (1)

MM. Bliss et Cross réussirent cette fois à surmonter leur stupéfaction. Ils étaient persuadés à présent que leur hôte ne jouissait plus de son bon sens, et ils ne cherchaient plus qu'à tirer le meilleur parti de cet état de choses.

— Charmant, fit M. Bliss. Je ne crois pas cependant avoir jamais entendu cet air.

— Moi non plus, dit M. Cross. Mais, mon Dieu, que vous avez donc une jolie voix! C'est une véritable révélation.

— Je vous remercie, dit Fabre. Je suis content que cette romance vous agrée. Qu'auriez-vous dit, si vous l'aviez entendu chanter par quelqu'un... quelqu'un que vous n'avez pu connaître, puisque vous n'êtes aux îles que depuis six ans?

Les yeux mi-clos, la tête renversée en arrière, la main droite battant la mesure, il murmurait en extase :

*Spring is coming,*
*Spring is coming...*

MM. Bliss et Cross s'étaient levés.

— Charmant! Exquis! Mais excusez-nous. Nous sommes obligés de vous quitter.

Fabre se redressa.

— Comment! Vous ne déjeunez donc pas avez moi?

(1) J'ai ouvert tout grand ma fenêtre — laissant entrer la brise rieuse...

— Ce serait avec joie, répondit M. Cross. Mais nous désirons être à Anatom demain matin, à la première heure. Ce sera pour la semaine prochaine, à notre retour, si nous ne vous dérangeons pas.

— Entendu. Je vais vous raccompagner jusqu'à votre chaloupe. Attendez que j'aille chercher mon casque.

Ils restèrent seuls un quart de minute, le temps pour M. Bliss de murmurer à l'oreille de M. Cross :

— Je crois que nous n'avons plus à nous gêner.

— Ne nous pressons pas, répartit M. Cross. De toute façon nous n'aurons pas longtemps à attendre. Ça sent déjà le cadavre ici. Nous avons intérêt à ne rien brusquer. Enfin, on verra Chut !

Fabre venait de reparaître.

— Je suis à vous.

Devisant familièrement, ils prirent tous les trois le chemin de la plage.

Les événements qui suivirent auraient été susceptibles de causer à Fabre quelque souci, quant à l'avenir économique de Pilbarra, si son indifférence à cet égard n'était devenue quasi totale. D'abord, la maladie se mit sur les moutons. Drôles de bêtes, qui avaient échappé aux embûches de la saison des pluies, et trouvaient le moyen de se mal porter pendant la saison sèche. Et maladie non moins bizarre : subitement, une brebis commençait à tourner sur elle-même, son arrière-train accomplissant une rotation autour des pattes de devant formant pivot ; puis, elle fléchissait, s'abattait en grelottant. Trois d'entre elles seulement moururent, mais toutes furent atteintes, et réduites à l'état de squelettes. Ce fut à l'occasion de cette étrange épidémie que Fabre consulta pour la dernière fois sa précieuse bibliothèque zootechnique. Bien entendu, il ne trouva rien. Jadis, la découverte d'une pareille lacune l'eût rempli de joie, et Dieu sait s'il eût entrepris aussitôt de la combler! Aujourd'hui, il se contentait de hausser les épaules. L'encre était irrémédiablement séchée dans son encrier. Les instants de sa vie qu'il avait consacrés à l'étude avaient fini par lui paraître comme autant de sottises personnelles, et, pour tout dire, une escroquerie de la Destinée.

Si les moutons se portaient mal, il était difficile de leur en

vouloir, les Canaques ayant cessé de s'occuper d'eux. Mais, eux-mêmes, on ne pouvait davantage les tenir pour responsables. Il eût été extraordinaire que ces sauvages déployassent plus de zèle que Fabre. Du moins, ne faisant plus rien de toute la journée, que boire, manger et dormir, ils auraient pu avoir la politesse de paraître contents de leur sort. C'était l'impression opposée qu'ils donnaient. Jamais on ne les avait vus aussi moroses. Ils ne chantaient plus. Fabre, s'il venait à passer au milieu d'eux, avait toujours la sensation d'interrompre quelque taciturne conciliabule. Cette silencieuse conspiration provoquait chez lui de subits accès de rage. Il éclatait en menaces d'autant plus inopportunes qu'elles n'étaient jamais mises à exécution. Le résultat de ces incartades fut que, coup sur coup, plusieurs indigènes manquèrent à l'appel. Gabriel eut l'imprudence de faire remarquer à son maître qu'il avait prévu ces désertions. Il y récolta un splendide soufflet. C'était la première fois que Fabre se livrait à des voies de fait sur l'un de ses domestiques, et sa maladresse voulait qu'il s'agît précisément du seul qu'il n'aurait jamais dû frapper.

Ces déboires d'ailleurs ne l'affectaient guère. Il savait par MM. Bliss et Cross que les fugues des Canaques sont monnaie courante, dans les plantations. Pour un peu il s'en serait félicité. Tout ce qui était prétexte à se désintéresser de sa tâche était loin d'être fait pour lui déplaire. Il continuait à vivre sur la joie qu'il avait éprouvée, en apprenant que le *Myosotis* serait en retard de trois semaines. Depuis, sans doute, le temps avait coulé. Un mois à peine le séparait encore du terme fatal. Mais ce mois lui paraissait toute une éternité de bonheur et de paix. Il n'eût pas fallu venir lui parler d'en distraire quelques minutes au profit de son travail. Le plus curieux, dans son cas, c'était qu'il ne songeait même plus à fuir. Morte, l'envie de demander à MM. Bliss et Cross de mettre leur goélette à sa disposition jusqu'à Port-Vila. Disparu, le regret de n'être pas monté sur le grand voilier blanc. Tous les instants de ses journées, sans doute, ne revêtaient pas un degré égal de sérénité. « Plus que vingt-cinq jours... Plus que vingt ! » lui arrivait-il de se répéter, et il s'abandonnait alors à des accès de sombre épouvante. Mais, au plus fort de ces angoisses, il aurait aperçu soudain un navire jetant l'ancre devant Pilbarra qu'il n'eût pas cherché à s'y réfugier. Ce qui avait fini par prévaloir en

lui, c'était plus que de la résignation, c'était une espèce de curiosité ardente, désespérée. Il désirait savoir ce qui allait arriver, entendre les pas de celui qui viendrait lui annoncer la mort, connaître la façon dont il s'approcherait. Il assistait à un drame qu'il redoutait d'interrompre, dont il tenait à saluer le dénouement, comme s'il ne devait pas en être la victime. Il voulait être là au moment de la chute du rideau, comme si ce rideau n'était pas destiné à l'écraser.

Les temps n'étaient pas si lointains, cependant, où il ne se croyait retenu à Erromango que par ses scrupules professionnels. Les îles usent des philtres les plus divers pour exercer sur ceux qui viennent à elles une fascination qui leur enlève jusqu'à la croyance qu'ils peuvent à leur gré repartir. Ni le bonheur, ni la richesse ne sont forcément à la base de cette indestructible séduction. Bien souvent, c'est tout le contraire. Et les adeptes ainsi recrutés, bien souvent aussi, sont également les plus inattendus. Qui eût paru moins destiné à succomber au sortilège d'Erromango que ce petit ingénieur de Sydney, persuadé, autant qu'on peut l'être, que deux et deux font quatre, et que l'essentiel de notre passage sur la terre se ramène à ce que l'on trouvera, après notre décès, dans notre coffre-fort? Pour bouleverser des notions aussi raisonnables, qu'avait-il fallu? Peu de chose. La rumeur du vent dans les cocotiers, des feux rouges au flanc des montagnes, une tombe au bord de la mer.

Ce rôle de l'île, bien entendu, Fabre ne le soupçonnait pas. Il ignorait ce que devait à Erromango la résurrection de la dame de Rose-Bay. Il ne se disait pas que cette résurrection eût été impossible dans les taupinières cimentées d'Australie ou d'Europe. Il ne pouvait pas se le dire, ayant toujours appartenu au troupeau de ceux qui prennent pour des réalités les ombres qui défilent sur la paroi de la caverne où ils sont nés, et d'où ils ne seront jamais sortis. On l'eût indigné en lui soutenant que l'image qu'il se faisait de la morte ne correspondait en rien à ce qu'elle avait été vraiment. Confondant l'imagination et le souvenir, il était incapable de distinguer l'humble fleur, dont il avait jadis respiré le triste et bref parfum, de l'orchidée émouvante sur laquelle il se penchait présentement avec tant d'amour. Pour lui, certes, elle était toujours la même, telle qu'il l'avait aperçue, la première fois, dans le hall du Victoria.

Il ne se doutait pas de la transformation qu'il avait fait subir à cette ombre, depuis le jour où, pour plaire à MM. Rouchon, Bosc et consorts, il était aller la réveiller au fond de sa mémoire. Elle ne s'était plus jamais rendormie. Erromango et son noir cortège, la méditation solitaire, la fièvre, la chasteté, les enchantements de la nuit, s'étaient acquittés de leur besogne. Et voici que la dame de Rose-Bay était redevenue un être vivant, une maîtresse passionnée et exclusive, une dispensatrice de volupté dépassant en tendre rouerie les imaginations des courtisanes les plus astucieuses.

Alice Jeffries! A ce chef-d'œuvre, un dernier élément était venu s'ajouter, qui en avait parfait la plénitude : la haine, la haine dont Fabre, depuis quatre mois, se sentait sans cesse entouré, au milieu de laquelle il vivait jour et nuit, à laquelle il avait fini par trouver une espèce de lugubre séduction. Cette haine n'avait rien de réciproque. Elle était seulement celle que Jeffries avait pour lui ; car, en ce qui le concernait, il n'éprouvait à l'égard du propriétaire de Longstal rien de semblable. Pas de jalousie, non; peut-être même une pitié respectueuse. Il était tellement assuré de la fidélité que lui avait gardée la dame de Rose-Bay, jusque dans les bras de celui qu'il devinait avoir été son mari. Mais cette certitude qui était la sienne, et que Jeffries avait dû finir par acquérir à son tour, lui faisait admettre comme naturel le ressentiment de son rival. L'usurpation d'un tel trésor appelait la vengeance. Et cette vengeance, on pouvait s'en remettre à Jeffries du soin de la tirer. Fabre l'acceptait par avance. C'était elle qu'il attendait, au plus tard pour le jour de l'arrivée du *Myosotis* à Erromango; plus tôt, peut-être, si Jeffries se procurait avant cette date le témoignage qu'il devait passer son temps à chercher. Il se révoltait de moins en moins contre elle. Il se disait qu'elle serait la consécration suprême de son amour, la preuve définitive, s'il avait été assez fou pour en douter, qu'il n'avait pas été la proie d'une illusion, d'une ombre vaine.

Il ne fut donc pas autrement ému en apprenant, à quelques jours de là, que Jeffries manifestait le désir d'avoir un entretien avec lui, et que, sauf contre-ordre, ils se présenterait à Pilbarra le lendemain matin.

C'était Gabriel qui en apportait la nouvelle. Depuis l'affaire de la gifle, il ne paraissait plus sous la véranda que lorsqu'il y

était appelé. Il opposait aux avances un silence rechigné. Fabre, en l'apercevant, comprit qu'il s'agissait d'une chose importante.

— Où l'as-tu rencontré?

— J'étais à la pêche. Il est passé dans sa pétrolette. Je lui ai dit qu'il pouvait venir, que je vous préviendrais.

— Tu as bien fait. Laisse-moi.

Cette nuit-là, Fabre ne reposa guère. Le soleil se levait à peine qu'il était déjà sous la véranda, tout habillé. Le moindre de ses gestes avait cette précision machinale qui caractérise, jusqu'au moment où ils s'écroulent, assommés par la fatigue, les gens qui n'ont pas dormi.

Dans la cuisine, Gabriel remuait les ustensiles du petit déjeuner. Fabre l'appela. Il vint avec cet air morose qui ne le quittait plus.

— Quelle heure est-il?

— Six heures et demie.

— A quelle heure doit-il venir?

— Il n'a pas fixé d'heure. Il a dit seulement qu'il serait là dans la matinée.

— Es-tu sûr, tout à fait sûr, qu'il n'a pas dit pourquoi il avait besoin de me voir?

— Il n'a parlé de rien.

— Bon. Va-t-en. Tu m'apporteras mon café quand il sera prêt. Ne te presse pas. Nous avons le temps.

Il s'installa dans son rocking, ayant pris soin d'en disposer un second de l'autre côté de la table, à l'endroit où il voulait que Jeffries s'assît. Puis il rappela son domestique pour lui faire une dernière recommandation. Il valait mieux qu'il n'apportât pas le whisky d'autorité, comme il en avait l'habitude. Il ne fallait pas donner à Jeffries l'impression qu'il était dans une maison où l'on commençait à s'alcooliser dès l'aurore.

A quelle heure Jeffries serait-il là? De deux choses l'une : ou il viendrait à cheval, et alors, il ne partirait de chez lui qu'assez tard dans la matinée; ou, s'il faisait la route à pied, il avancerait sa visite, afin d'être de retour à Longstal avant midi.

Fabre ne pouvait tenir en place. Abandonnant son rocking,

il fit plusieurs fois le tour de la véranda. Il se rendit aux hangars, en revint précipitamment. Il s'assit de nouveau, se jurant bien de ne plus bouger. Comment! Il touchait à la minute capitale de son existence, et il se perdait en allées et venues, au lieu de méditer ses réponses, de s'ingénier à en avoir une toute préparée pour chaque éventualité! La matinée s'avançait. La chaleur devenait plus forte. L'orchestre des oiseaux, de plus en plus sonore, communiquait ses vibrations à la cloche verte de la forêt. Et plus il se rendait compte de la rapidité avec laquelle fuyait l'heure, moins Fabre réussissait à fixer son attention. Il s'épuisait en efforts inouïs pour se recueillir. Bientôt, Jeffries se trouverait en face de lui. Il ne serait plus temps. Après une nuit passée tout entière à songer à la manière dont il accueillerait son visiteur, aux parades qu'il tâcherait d'opposer à ses attaques, Fabre était obligé de s'avouer qu'il ne se trouvait pas plus avancé que la veille.

Jeffries! Que pouvait-il lui vouloir? Certes, ce devait être quelque chose de très important. Il n'y avait pas d'exemple qu'il fût ainsi venu chez quelqu'un. Il ne recevait pas de visites. Il en faisait encore moins. A quoi bon chercher à se leurrer? Fabre ne savait que trop bien sur quoi allait rouler la conversation. Comme s'il pouvait y avoir entre eux deux plusieurs sujets! Depuis assez longtemps, Dieu merci, il ne se faisait plus d'illusion à cet égard. Il est certaines échéances auxquelles il serait vain de chercher à échapper. Mais pourquoi aujourd'hui plutôt qu'hier? Si Jeffries avait enfin la preuve qui lui était nécessaire, quel besoin alors d'une explication? Avec un homme comme lui, tout ne se réglait-il pas de la même façon qu'avait été expédiée l'affaire Jenkins? Non, c'était éclatant. Jeffries n'avait pas de preuve. Il n'en aurait pas avant le retour du *Myosotis*. Alors? Eh bien! alors, il avait dû apprendre lui aussi que le passage du cargo était retardé d'un mois, et il ne voulait plus attendre davantage. Il se décidait à jouer le grand jeu. Il allait tenter de surprendre son ennemi, de l'étourdir, de lui arracher de haute lutte son secret.

— Tout de même, s'il se figure que je vais être assez naïf...

Fabre avait parlé presque fort. En même temps, il affectait de rire. Si c'était là le calcul de Jeffries, il était vraiment par trop enfantin. Le supposer assez sot pour fournir lui-même...

Et ici, brusquement, sans raison apparente, la confiance de Fabre chavira. Il se sentit envahi d'une angoisse encore inéprouvée. Il eut l'impression de sa ruine certaine. Il lui sembla que son visage se marbrait d'innombrables empreintes. C'étaient les baisers, tous les baisers de la dame de Rose-Bay qui, à un à un, apparaissaient, devenaient visibles. Il allait être impossible à Jeffries de ne pas les apercevoir.

Il eut le geste d'écarter quelque chose.

— Des folies ! murmura-t-il. Des folies !

L'heure n'était pourtant pas à ce genre de divagations. Voyons ! en y réfléchissant bien, en passant tout au crible le plus serré, qu'est-ce que Jeffries pouvait espérer de sa visite à Pilbarra ? Pas l'aveu de Fabre, certainement. Alors, quoi ? Quand bien même, clefs des tiroirs en main, il fouillerait partout, il ne découvrirait rien. Ni une photographie, ni une ligne d'écriture, et pour cause ! Même plus le bail de la villa de Sydney ! même pas la note de location du piano. Tout cela avait été déchiré, anéanti par Fabre, au cours de ses crises de terreur. Mis en morceaux, également, le disque, le fameux disque de Sullivan. Ah ! évidemment, il était préférable que la scène qui avait eu lieu un mois plus tôt ne se déroulât pas aujourd'hui. Supposez que Jeffries se soit trouvé présent sous cette véranda, le jour où le gramophone s'était mis soudain à jouer : *The Swallows*. Heureusement qu'il n'y avait plus rien à craindre dans cet ordre d'idées. A condition, bien entendu... Les pensées burlesques succédant dans sa tête, avec une incroyable rapidité, aux pensées tragiques, Fabre se prit à rire de nouveau, en songeant qu'il pourrait, en un moment d'aberration, se laisser aller à fredonner *Spring is coming* devant Jeffries.

Tout de même ! Il était encore suffisamment maître de ses réflexes, et le sort de Jenkins ne le séduisait pas à ce point.

*Spring is coming,*
*Spring is coming...*

Maintenant, tant qu'il était seul, cela ne tirait pas à conséquence. Mais tout à l'heure, on pouvait se douter qu'il ne s'amuserait pas à ce petit jeu-là. Chanter devant son mari l'air préféré d'Alice Jeffries, autant crier au terrible personnage

qui allait surgir d'une minute à l'autre : « Parfaitement ! Vous avez bien deviné : votre femme a été ma maîtresse. J'ai eu son corps, j'ai eu son âme mieux que vous n'avez pu vous-même jamais les avoir. Elle m'a aimé, elle vous a haï. J'ai été le témoin du morne désespoir avec lequel elle m'a quitté, quand il s'est agi d'aller vous retrouver. Dans la solitude où vous l'avez cloîtrée jusqu'à ce qu'elle en meure, c'était à moi qu'elle pensait. Durant les affreuses nuits d'Erromango, c'était pour moi que coulaient ces larmes auxquelles vous n'avez jamais rien compris; pour moi que résonnait cette chanson que nous avons tant de fois tous deux chantée ensemble... Oui, pour moi, vous entendez, pour moi, son amant, et non pour vous, son bourreau. »

*Spring is coming...*

Fabre avait fermé les yeux. Un sourire errait sur ses lèvres, entr'ouvertes pour murmurer le refrain bien-aimé. Il semblait demander à cet air, à ces paroles, la force dont il allait avoir besoin pour se mesurer avec celui devant qui il était interdit de les chanter. Tel était son ravissement qu'il en fut tout juste tiré par cette phrase, prononcée d'une voix brève :

— J'espère que je ne vous dérange pas.

Il se redressa lentement. Jeffries, déjà ! Il avait gravi l'escalier. Il se tenait debout, sur le seuil de la véranda.

Les deux hommes se saluèrent.

— Donnez-vous la peine de vous asseoir, dit Fabre.

Leurs rencontres, jusqu'à ce jour, avaient été si rares, et si courtes, que c'était la première fois, pouvait-on dire, qu'ils se trouvaient en face l'un de l'autre. Jeffries avait son éternelle carabine. Il la plaça dans un des angles de la véranda, hors de portée de sa main. Il posa son chapeau sur une chaise, puis il s'assit dans le fauteuil que lui désignait Fabre. Il procédait par gestes mesurés, avec une certaine affectation de lenteur, comme pour permettre à son hôte de l'observer tout à loisir.

Fabre ne l'avait encore jamais vu nu-tête. Le front de Jeffries était élevé, rehaussé par une calvitie à peu près totale. Sur les tempes, quelques cheveux, tondus très ras, grisonnaient. Les sourcils, au contraire, étaient épais. Ils abritaient de leur auvent des yeux pâles, volontairement inexpressifs. Rien ne

bougeait dans cette face figée, rien, sauf, parfois, en une contraction rapide, les muscles des maxillaires.

Il se tenait droit dans son fauteuil, les mains enfoncées dans les poches de sa vareuse, les pouces en dehors. Durant tout l'entretien, il devait demeurer ainsi, sans bouger, sans un geste pour prendre sa pipe. Jeffries ne fumait que chez lui.

Fabre lui ayant proposé de se rafraîchir, il refusa avec politesse.

— Je m'excuse, dit-il, de vous avoir demandé ce rendez-vous. Il n'est pas dans mes habitudes, vous le savez, de me mêler des affaires des autres. Je ne m'en occupe que lorsqu'elles menacent d'avoir une répercussion sur les miennes. Aujourd'hui, c'est le cas. Voilà pourquoi je suis ici.

Parlant de la sorte, il ne regardait même pas Fabre. Ses yeux semblaient considérer, avec une indifférence d'ailleurs parfaite, l'espèce de rond-point formé par les hangars. Un assez piteux désordre régnait là. Qu'aurait dit Fabre, si Sullivan lui avait légué une succession pareille ? Des branchages de pandanus, pêle-mêle avec des pièces de charpente à demi pourries, attendaient depuis des semaines qu'on voulût bien les employer à la réfection des baraquements. Le sol, envahi par les mauvaises herbes, était hérissé de tessons de bouteilles, de boîtes de conserves éventrées, de détritus de toute nature. Deux ou trois Canaques, les bras ballants, erraient comme des âmes en peine au milieu de cette cour des miracles. De temps à autre, le bêlement désolé d'un mouton retentissait :

Fabre se taisait. Jeffries poursuivit.

— Ces jours derniers, j'ai appris une chose. Comment ? Peu importe. L'essentiel est que cette chose soit vraie. Et elle l'est. Vous avez des difficultés avec vos travailleurs canaques, n'est-ce pas ?

Ce préambule ne surprit pas Fabre outre mesure. Il avait prévu que Jeffries n'aborderait pas de but en blanc le sujet qui lui tenait à cœur. Son seul étonnement, en cette minute, était de ne ressentir à l'égard de son ennemi que si peu de haine. Rien qu'une intense curiosité.

— Des ennuis ? fit-il, prenant à regret la parole. Oui, si l'on veut. C'est-à-dire...

Jeffries l'interrompit.

— Laissez-moi vous dire ce que je sais. Cela nous fera

gagner du temps, à l'un et à l'autre. Vous m'arrêterez si je me trompe. Depuis un mois, environ, vous avez perdu, à la suite de désertions répétées, les trois quarts de votre personnel.

Le fait était exact. A quoi bon chercher à le contester? A l'heure actuelle, il ne restait plus à Pilbarra, en tout et pour tout, que cinq Canaques. Six en comptant Gabriel.

C'était au tour de Jeffries de se taire. Il attendait que Fabre répondît. A tout hasard, celui-ci se mit à exposer mollement les raisons qu'il avait de ne pas s'émouvoir outre mesure de ces disparitions.

— Avec la belle saison, il y a moins de travail. Le bétail est dehors toute la journée. Il n'exige que très peu de soins. Je puis m'en tirer avec les indigènes qui me restent. Je verrai peu à peu à remplacer les autres. Il paraît que la main-d'œuvre de Tanna n'est pas mauvaise. C'est à elle que je pense faire appel. On m'a promis de m'y aider.

— Je n'aurais pas beaucoup de mal à deviner de qui vous tenez cette promesse, dit Jeffries, toujours impassible. Mais avez-vous quelques soupçons sur la manière dont vos Canaques s'y sont pris pour vous fausser compagnie?

— Heu ! des soupçons !... murmura Fabre.

Pour être franc, il aurait dû répondre qu'il s'agissait là de questions auxquelles il avait fini par ne plus attacher aucune importance.

— Je n'ai pas été, reprit-il, vous le pensez bien, sans former plusieurs hypothèses. Aucune ne m'a donné pleine satisfaction. Quitter Erromango n'est pas chose aisée. Il n'y passe guère de goélettes.

— Il en passe quelquefois, tout de même, dit Jeffries.

— Rarement. D'autre part, je ne crois pas que les indigènes que j'emploie soient malheureux. Ils sont bien payés. Ils n'ont pas trop de travail.

— Pour cela non, j'ai pu le constater.

— Dans ces conditions, comment expliquez-vous?... Sur la douzaine de Canaques que j'ai perdus depuis quelques semaines, il en est peut-être qui ont été victimes des *men bush*. Mais tous, c'est peu croyable, n'est-ce pas?

— Très peu croyable, en effet.

— Alors, vraiment, je m'égare dans mes conjectures. Et

puisque c'est vous qui avez mis la conversation sur ce tapis, je ne serais pas fâché d'avoir votre avis.

Jeffries était en train de considérer avec attention le plafond de la véranda.

— Mon avis, vous voulez mon avis! Comme cela se trouve! Moi qui suis venu précisément pour vous le donner. Les *men bush*? Ce n'est certes pas une mauvaise idée. Tenez, vous devriez la soumettre aux amis qui vous ont fourni de si bons renseignements sur la main-d'œuvre de Tanna. Je serais curieux de savoir ce qu'ils en diront.

Les paupières de Fabre battirent. Il ne répondit pas. D'ailleurs, qu'aurait-il répondu? Il n'était pas assez stupide pour ne pas avoir remarqué que, chaque fois que la goélette de MM. Bliss et Cross avait fait escale dans les environs, un, deux, trois Canaques avaient manqué à l'appel. Jeffries n'aurait rien compris à une telle indifférence, à une semblable longanimité. Or, Fabre, précisément, était dans l'impossibilité de lui exposer les raisons pour lesquelles l'écroulement d'un hangar, la mort d'une brebis, la fuite d'un domestique étaient autant de choses qui le laissaient désormais insensible. D'ailleurs, en quoi cela regardait-il son visiteur? Où voulait-il en venir? A quoi rimait toute cette histoire de Canaques?

Cependant Jeffries reprenait, de sa même voix calme :

— Vous pourriez me dire que je me mêle là de choses auxquelles je n'ai rien à voir. Vous auriez tort. Je n'ai rien à voir sans doute à la façon dont il vous plaît de gérer votre domaine. Mais, moi, j'ai des principes très arrêtés quant à la façon de gérer le mien. Aux îles, il est un problème qui prime tous les autres, celui de la main-d'œuvre. Libre à vous de souscrire à l'escamotage de vos Canaques. Moi, je ne tiens pas à voir les miens prendre le même chemin. Comprenez-vous?

— Je comprends votre point de vue, dit Fabre. Ce que je saisis moins bien, ce sont les motifs qui vous poussent à me l'exposer.

— Qu'à cela ne tienne. Tout vous apparaîtra, je l'espère, parfaitement clair, lorsque je vous aurai révélé que, depuis quinze jours, trois de mes indigènes ont pris eux aussi la clef des champs.

— Je le regrette. Mais qu'y puis-je?

— Beaucoup. Sans cela, je ne serais pas ici. Écoutez-moi

bien. Il est une anecdote que je m'en voudrais de vous conter, parce que vous devez la connaître. Vous avez entendu parler d'un nommé Jenkins, qui s'était spécialisé dans le recrutement de la main-d'œuvre. Son système consistait à débaucher les Canaques d'un colon pour les offrir à un autre colon, en échange d'une bonne petite prime. C'était fort ingénieux. Il vendait aux planteurs de Tanna, par exemple, les indigènes qu'il avait subtilisés aux planteurs de Mallicolo, et réciproquement. Erromango n'avait aucune raison d'échapper à sa sollicitude. Il vint y expérimenter son industrie. Mais cela ne porta pas bonheur à notre homme. Un jour, on le trouva mort, non loin d'ici, et l'île fut de nouveau tranquille. Malheureusement, il laissait deux disciples, qui sont encore bien vivants, et qui continuent à utiliser, pour leur propre compte, la méthode léguée par Jenkins. Que vous trouviez naturel de faire les frais de cette méthode, cela vous regarde. Moi, je m'y refuse.

Fabre commençait à s'impatienter. Quand son visiteur se déciderait-il à mettre la conversation sur son véritable terrain?

— Eh ! dit-il. Suis-je responsable de ce qui vous arrive ?

— Oui, dit nettement Jeffries, vous êtes responsable. Et je vais vous expliquer en quoi. Ma plantation a un front de mer d'environ deux milles. Il ne m'est pas difficile de le surveiller. Jenkins en a su quelque chose. Également par l'est et par le nord, je peux empêcher qu'on pénètre chez moi à mon insu, ou qu'on en sorte. C'est la brousse, et qui promènerait de ce côté une silhouette suspecte risquerait fort de la voir très vite endommagée. A l'ouest, où mon domaine et le vôtre sont limitrophes, c'est plus délicat. Nos gens peuvent s'égarer de bonne foi, et nous, nous ne pouvons, n'est-ce pas, passer notre vie à réprimer à coups de fusil toute violation de votre territoire par mes Canaques, ou du mien par les vôtres. Jusqu'à votre arrivée ici, je n'ai pas eu à souffrir de cet état de choses. Votre prédécesseur estimait à leur valeur Jenkins et ses amis. Il faisait bonne garde, et ces messieurs connaissaient les inconvénients qu'il pouvait y avoir à s'introduire chez lui. Depuis que vous êtes là, les choses ont changé. Vous avez le droit de ne pas partager l'opinion de Sullivan, ni la mienne, sur les messieurs que vous savez. Moi, j'ai celui de veiller à ma sécurité. Avez-vous saisi, maintenant? Ou voulez-vous que je vous dise à quels faits précis se rapportent mes allusions?

Fabre hocha la tête. Jeffries prit ce geste pour un acquiescement.

— Rien de plus simple. Vous allez peut-être croire que je vous espionne. Ce ne serait pas exact. Je me défends. Donc, en quelques semaines, vous avez reçu à plusieurs reprises la visite de Cross et de Bliss. Eux, ou leurs rabatteurs indigènes, ils ont profité de votre hospitalité pour débaucher les uns après les autres vos Canaques et les embarquer sur leur goélette. Encore une fois, c'est votre affaire. Seulement, ils en ont aussi profité pour entrer en conversation avec mes Canaques, à moi, et c'est ainsi qu'ils sont parvenus à m'en rafler trois. En résumé, je pâtis du désordre qui règne chez vous, et je suis ennuyé de vous avertir que je vais être obligé d'agir en conséquence. Jusqu'à ce jour, je n'ai rien dit lorsque vos gens, sans doute par erreur, ont pénétré chez moi. Désormais, je suis fondé à considérer comme un agent de Bliss et Cross tout individu rencontré sur ma plantation, et à utiliser les moyens appropriés pour lui ôter le goût d'y revenir.

Fabre ne soufflait mot. Il avait de plus en plus l'air de n'écouter que par politesse. Jeffries parut s'en apercevoir. Ses sourcils se froncèrent imperceptiblement.

— J'aurais pu, dit-il, me dispenser de cette démarche, et passer aux actes, à la première occasion. Étant donnée la correction des rapports que nous avons eus jusqu'à présent, j'ai préféré vous prévenir. En outre, je me suis dit que vous n'étiez peut-être pas au courant, et qu'une fois informé, vous auriez à cœur de prendre vous-même les mesures nécessaires, rendant ainsi, — ce qui ne me déplaira en rien, croyez-le, — mon intervention superflue. Voilà.

Gabriel, en cet instant, parut sous la véranda. Il désirait parler à Fabre.

— Je vous laisse, fit Jeffries qui s'était levé. Je n'ai d'ailleurs plus rien à vous dire.

— Attendez, je vous en prie, dit Fabre.

Il s'était tourné vers Gabriel.

— Est-ce que je ne peux pas avoir la paix cinq minutes? Un bélier qui ne veut pas sortir! Eh bien, qu'il ne sorte pas. Va-t-en, et que je ne te revoie que lorsque je t'appellerai, sinon...

Il revint vers son visiteur.

— Excusez-moi. Un détail sans importance. Vous disiez?

Si maître de lui que fût Jeffries, il ne put réprimer un mouvement de surprise. Pilbarra avait échoué entre des mains bien singulières !

— Je disais que j'avais terminé. Permettez-moi de prendre congé.

— Terminé ? dit Fabre sur un ton étrange. Oh ! mais non. Oh ! mais non. Vous savez bien que ce n'est pas possible. Vous n'allez pas repartir comme cela.

— En vérité, je ne comprends pas. Est-ce que vous avez quelque chose à me dire ?

— Peut-être ! Peut-être !... Mais asseyez-vous.

De nouveau, les sourcils de Jeffries se froncèrent. Il se rassit, pourtant. Il regarda Fabre. Celui-ci souriait et tremblait tout à la fois...

Quand il sent qu'un danger le menace, un pusillanime ordinaire n'a qu'une pensée, s'y soustraire. Mais la peur, lorsqu'elle est poussée à un certain degré, rejoint au contraire le courage, le dépasse même. Au lieu de chercher à éviter le péril, elle veut vivre avec lui, le provoquer. Tel était Fabre, devant Jeffries. Il avait redouté, nuit et jour, depuis quatre mois, cet entretien. Et maintenant, plus encore, il redoutait de le voir s'achever. « Ah ! se répétait-il, est-ce qu'il se figure, vraiment, que je vais le laisser partir ainsi, à présent qu'il sait ce qu'il veut, et qu'il a essayé de me donner le change avec cette grotesque histoire de main-d'œuvre ? Non, non, ce serait trop commode. »

Tout haut, il dit :

— Trop commode !

— Plaît-il, fit Jeffries.

— Écoutez-moi, écoutez-moi, supplia Fabre, Je vous ai laissé parler sans vous interrompre. C'est mon tour, n'est-il pas vrai ?

— Dépêchez-vous, alors.

— Je me dépêche. Une question, rien qu'une.

Son sourire se fit timide ; tout doucement, il demanda :

— Tout à l'heure, quand vous êtes arrivé, j'étais en train de chanter, n'est-ce pas ?

Jeffries ne broncha pas. En son for intérieur, il devait se dire qu'il n'y avait plus lieu de s'étonner de l'état dans lequel il avait trouvé la plantation.

— Je chantais ? insista Fabre. Répondez-moi.

— Vous chantiez? Peut-être. Oui, je crois bien, vous chantiez.

— Ah ! vous voyez. Et dites-moi : est-ce que vous connaissez l'air que je chantais ?

— Je ne peux pas savoir. Je ne l'ai pas entendu suffisamment.

— Vous ne l'avez pas entendu suffisamment ? C'est pourtant un air bien caractéristique. Il est vrai qu'il est plutôt fait pour une voix de femme, de très jeune femme... Enfin, je vois ce que vous désirez. Vous voulez que je vous le chante de nouveau. Je veux bien, moi. Tenez. Écoutez, alors, écoutez:

*Spring in coming,*
*Spring is coming...*

« C'est joli, n'est-ce pas? Il est impossible, impossible que vous ne connaissiez pas cet air-là.

Jeffries s'était levé brusquement.

— En voilà assez, fit-il. Si vous avez la fièvre, allez vous coucher.

— La fièvre? dit Fabre. Oh ! mais non. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de cet air. Vraiment, vous ne le connaissez pas ?

— Non, parbleu !

— Voulez-vous m'en donner votre parole d'honneur ?

Jeffries commençait à perdre son calme.

— Que le diable vous emporte ! grommela-t-il. Qu'est-ce que c'est que cette plaisanterie ? Je ne vous donnerai rien du tout. Si, pourtant : un conseil et un bon. Le *Myosotis* sera là dans deux semaines, exactement, après-demain en quinze. Le savez-vous ?

— Je sais, je sais, dit Fabre, souriant toujours.

— Eh bien, voici mon conseil : montez à bord, restez-y, et ne refichez jamais plus les pieds à Erromango.

Fabre secoua la tête.

— Partir, m'en aller, moi, sur le *Myosotis*? Je ne demanderais pas mieux. Mais, si j'essayais, vous savez bien que je ne pourrais pas.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il y a quelqu'un, quelqu'un qui m'en empêcherait.

— Qui?

Fabre lui jeta un regard de reproche.

— Monsieur Jeffries, croyez-vous qu'il soit charitable de torturer ainsi un pauvre homme? Quinze jours, avez-vous dit? Quinze jours encore de supplice! Épargnez-les moi. Maintenant, vous avez entendu l'air. Cela ne vous suffit-il pas ? Avez-vous besoin d'attendre la lettre? Ne savez-vous pas tout ce que vous voulez savoir ?

Il suppliait. On pouvait croire qu'il allait s'agenouiller devant Jeffries. Celui-ci se passa la main sur le front.

— S'il y a une chose que je sais, dit-il, c'est que je ne remettrai pas de quelques jours les pieds chez vous. Je ne tiens pas à devenir toqué, moi aussi.

Il prit son chapeau et sa carabine, descendit l'escalier, s'engagea à grands pas sur le sentier qui menait vers la plage. Il ne revint à son allure habituelle que lorsqu'il eut cessé d'entendre derrière lui la morne, la lamentable voix de Fabre qui s'était remis à fredonner :

*Spring is coming,*
*Spring is coming...*

Trois jours plus tard, MM. Bliss et Cross, de passage à Pilbarra, vinrent s'inviter à la table de Fabre. Ils le trouvèrent couché, en proie à un accès de fièvre. Il s'excusa, les priant de vouloir bien déjeuner sans lui.

Ils acceptèrent. Puis, M. Cross estimant le menu proposé un peu enfantin, se rendit à la bergerie. Là il régla discrètement son compte à l'un des agneaux. Qui peut le plus peut le moins. La chair de la petite bête, sur qui tant de vastes espoirs avaient été fondés, fut déclarée excellente.

Le reste de la journée, ils vaquèrent tranquillement à leurs occupations, et, le soir, prirent congé de leur hôte, en lui laissant quelques bonnes paroles d'encouragement.

Vers huit heures, Fabre se sentit mieux. Il vint s'accouder à la balustrade de la véranda. La nuit tropicale était molle et parfumée. Sur l'écran de soie noire des montagnes, les foyers

cannibales semblaient des festons de velours rouge. Ils n'avaient jamais brillé d'un tel éclat, parmi les ténèbres d'Erromango.

Aucun bruit ne sortait des hangars. Dans le bungalow, pas une lampe. Pas un bruit non plus dans la cuisine. Fabre appela. Personne ne vint. Il appela encore...

Puis, il se tut, comprenant que Gabriel, lui aussi, était parti,

## II

Un vieux Canaque s'épouillait, à la manière de Job, accroupi sur un tas de gravats, au seuil d'un hangar démoli. Il s'appelait Kaï. Il avait la face peinte en noir et rouge, ce qui accentuait singulièrement la blancheur de sa tignasse crépue. Il était originaire d'Aoba, l'île des Lépreux, Aoba qui paraît si belle, au soleil couchant, lorsque le navire d'où on la contemple s'apprête à passer entre les îles Aurore et Pentecôte, et qu'on dit adieu aux Nouvelles-Hébrides, pour cingler vers le grand large.

Kaï était à la plantation depuis plus de trente années. Sullivan l'avait reçu de son prédécesseur, qui l'avait reçu du sien, etc. Kaï avait un de ces défauts qui n'en sont pas, puisqu'ils ne nuisent qu'à nous-mêmes. Il était dépensier, il aimait le luxe : cotonnades, boîtes de sardines, peignes en celluloïd. Toujours endetté vis-à-vis de ses patrons, il avait dû leur consentir des hypothèques successives sur sa personne, de sorte qu'il n'avait jamais été à même de rompre le contrat de travail qui l'unissait à eux. Comme, d'autre part, il était doué à la fois d'un sentiment très strict de l'honneur, et d'une défiance non moins vive pour les aventures, il n'avait jamais cherché dans la fuite le moyen de s'affranchir de cette sujétion. Il y avait pas mal de temps déjà qu'il était complètement retombé en enfance. Mais on l'avait conservé comme porte-bonheur. Aujourd'hui, le bonheur étant parti, Kaï n'en était pas moins resté. Peut-être n'avait-il pas eu l'occasion de succomber à la tentation, de repousser des offres bien intéressantes. Mais à quoi bon essayer de diminuer son mérite? Pour une raison ou pour une autre, il était resté. Il n'y avait plus que lui de la vingtaine de Canaques transmis par Sullivan à son successeur. Fabre et Kaï s'entendaient à merveille. Est-il, pour un dément, compagnie plus naturelle que celle d'un idiot?

Kaï cessa de se gratter. Il retira soigneusement du lobe de

son oreille droite une pipe de terre, qu'il bourra avec le tabac pris dans un paquet suspendu à son oreille gauche. Mais il ne l'alluma point tout de suite. Il venait d'apercevoir, en effet, son maître qui s'avançait lentement vers lui.

Quelques jours avaient suffi à rendre Fabre méconnaissable Il y avait une semaine qu'il ne se rasait plus. Il était vêtu ce matin-là d'un pyjama douteux, tout fripé. Ses pieds nus traînaient dans de mauvaises sandales.

Il s'approcha du Canaque et lui appliqua une claque sur l'épaule.

— Alors, vieux Kaï, on est content? La vie est toujours belle? Ah! ah! J'ai une nouvelle à t'apprendre... quelque chose qui va bien t'amuser. Sais-tu quoi?

Kaï fit une hideuse grimace pour manifester son ignorance.

— Eh bien, je suis descendu tout à l'heure à la plage. Je n'y étais pas allé depuis trois jours. La pétrolette n'y est plus. Ces brutes sont parties avec.

Il s'agissait des deux derniers indigènes de la plantation, disparus précisément l'avant-veille.

— Ça n'a pas l'air de t'émouvoir beaucoup. Tu es un sage, Kaï. Ah! que n'ai-je été toujours comme toi?

Kaï ne répondit pas, mais, voyant que la conversation se prolongeait, il se décida à allumer sa pipe.

De son côté, Fabre avait retiré son casque. Il s'épongeait le front.

— Qu'il fait chaud aujourd'hui, Kaï! N'as-tu pas soif? Que dirais-tu d'un verre de whisky?

Le vieillard sourit, et se mit à bredouiller des mots inintelligibles.

— Qu'est-ce qu'il raconte, ce perroquet-là? Que tu ne demandes pas mieux, mais qu'il faut d'abord donner à manger aux moutons? Fiche-moi la paix, avec tes moutons. Écoute ce que va te dire quelqu'un qui s'y connaît, un ingénieur agronome de l'Université de Sydney, titulaire de la grande médaille d'or de l'Université de Melbourne, s'il te plaît. Quand les moutons ont faim, ils bêlent. Or, tu ne les entends pas bêler. Donc, ils n'ont pas faim. Ce n'est pas plus malin que cela, Kaï de mon cœur. Obéis en conséquence à ton maître, qui te fait l'honneur de t'inviter à prendre le whisky avec lui. Vas-tu te lever, animal?

Cette fois, Kaï avait bondi sur ses pieds. Il suivit Fabre sous la véranda.

— Assieds-toi dans ce beau fauteuil, là, devant la table. Je pense que tu es content, que tu n'as pas à te plaindre. C'est que je sais récompenser la fidélité, moi. Maintenant, attends que j'aille chercher le matériel. Le boy est parti. Gabriel est parti. Tout le monde est parti. Il faut donc que ce soit le patron qui fasse lui-même le service. Excuse-moi une petite minute, Kaï.

Raclant ses savates sur le plancher, il s'engagea dans le corridor.

— J'ai compté les bouteilles qui restaient, dit-il, quand il fut de retour. Huit! Or, le *Myosotis* arrive dans trois jours. Si, comme il faut l'espérer, il n'a pas de retard, ça nous fait à chacun notre bouteille par jour. Tu vois que tu n'as pas à avoir de scrupules. La vie est belle, hein, Kaï?

Il remplit les deux verres, et choqua le sien contre celui de l'idiot.

— A ta santé, mon brave. Avoue qu'on est bien plus tranquille, depuis que tous ces crétins s'en sont allés. Et dire qu'ils ont cru me jouer un bon tour! Je leur souhaite un maître qui leur fasse sécher la peau du dos à coups de rotin. Quant à nous, plus de soucis, plus rien... la perspective d'attendre en paix ce qui va se passer. Ah! voici la brise qui se lève. Il va faire moins chaud. Toutes les chances!

Les cimes des grands arbres s'étaient mises à onduler doucement. L'Océan, à perte de vue, s'étendait, bleu et désert. Des anneaux d'écume blanche décelaient l'emplacement des roches sous-marines.

— C'est tout de même une belle île, Erromango! murmura Fabre.

Pensivement, il répéta :

— Erromango.

Ces mêmes syllabes, qui lui avaient causé tant de malaise, il les prononçait maintenant avec une espèce de volupté. Il poussa un soupir de satisfaction. Les verres étaient vides : il s'empressa de les emplir Puis, il se leva.

— Ne bois le tien que quand je serai revenu, ordonna-t-il. Je tiens, auparavant, à te montrer quelque chose.

Il entra dans son cabinet de travail. Kaï, demeuré seul,

regardait avec convoitise le verre auquel il n'avait pas le droit de toucher, et la bouteille aux trois quarts pleine. N'y tenant plus, il se saisit prestement de cette dernière, en porta le goulot à ses lèvres, et s'adjugea une solide lampée de whisky.

Fabre revenait avec l'objet qu'il était allé quérir. C'était une petite boîte de maroquin rouge, ronde et plate, fermée par un crochet de cuivre. Il l'ouvrit. Une médaille d'or, frappée de vagues allégories agricoles, s'offrit aux yeux éblouis du Canaque.

— C'est beau, hein, Kaï ! dit Fabre avec un rire amer.

La médaille, la fameuse médaille de l'Université de Melbourne ! Tant de soirées, de nuits, passées dans une petite chambre, à travailler, alors que, dehors, il y avait la beauté des choses !

Fabre l'enleva à la couche de velours où elle reposait et la lança sur la table. Elle y pivota quelques secondes, à la manière d'une toupie.

— Elle te plaît, hein ? Prends-la. Je te la donne. Prends-la donc. Et que je ne la revoie plus jamais.

Kaï restait interdit, fixant sur son maître des yeux stupides. A deux reprises, il allongea la main, la retira... Il n'osait.

Fabre reprit la pièce et la lança sur les genoux du vieux.

— Tu n'as pas entendu ? Je ne veux plus la voir, te dis-je. Tu la perceras, tu enfileras une ficelle dans le trou, et tu la porteras, pendue à ton cou, avec tes coquillages. Au moins, elle aura servi à quelque chose. Moi, j'ai cru qu'elle m'assurerait dans ce monde la première place, et que je l'emporterais avec moi dans l'autre. Dix années de ma vie fichues, voilà le résultat ! Et c'est seulement à l'instant où je vais mourir que je m'en aperçois. Et je ne m'en serais jamais rendu compte, peut-être, si je n'étais pas venu à Erromango. Kaï, n'écoute jamais les imbéciles, les coquins qui te diront que le travail, ici-bas, c'est la liberté, c'est le bonheur. D'ailleurs, je crois que je n'ai guère à te faire la leçon à cet égard. Un autre verre de whisky, mon ami ! Finissons la bouteille, tant que nous y sommes. Il en reste encore sept. Et le *Myosotis* est un honnête bateau, qui aura à cœur, tu verras, de ne pas être cette fois en retard.

De la seule baraque qui demeurait intacte, un pitoyable bêlement sortit. Le Canaque prêta l'oreille, fit mine de se lever.

— Ne t'inquiète pas, Kaï, voyons. Cela n'a aucune importance.

De nouveau, le bêlement retentit. Fabre éclata de rire.

— Ils se trompent, s'ils espèrent m'émouvoir, fit-il. Sales bêtes! Dix ans de perdus! Dix ans? Toute ma vie, pourrais-je dire! N'avoir passé qu'une fois sur la terre, et s'être éreinté à des niaiseries pareilles! Je n'aurais pas agi autrement, ma parole, si j'avais eu une douzaine d'existences successives à ma disposition. Ils sont propres, les gens sérieux! Sans Erromango, j'aurais été floué jusqu'au bout. Kaï, écoute-moi bien. Je t'ai déjà fait un cadeau. Je veux encore t'en faire un autre. Je vais aller chercher mes diplômes. Il y en a des tripotées. Tu en feras des papillotes. Elles te serviront à allumer ta pipe.

Cette fois, ce furent deux brebis qui se mirent à bêler ensemble. Une plainte d'une tristesse indicible. On eût dit un sanglot d'enfant.

Fabre eut un geste excédé.

— Oh! mais ça ne peut plus durer ainsi. Viens avec moi, Kaï. Nous allons voir ce que nous allons voir.

Il commença à descendre l'escalier. Il chancelait. Il était obligé de se raccrocher à la rampe. Le Canaque suivait, faisant sauter dans sa main la pièce d'or, avec un rire hébété.

— Mon casque! J'ai oublié mon casque. Fais-le moi passer. Je n'ai pas le droit de mourir d'une insolation, moi.

Les brebis, sentant qu'on venait à elles, bêlaient plus fort.

— Oui, mes mignonnes, attendez! Dire que, jusqu'au bout, j'aurai été l'esclave de ces animaux-là! Peut-on être plus niais? Qu'est-ce que j'espérais? Un article nécrologique dans la *Gazette de l'Élevage*? Ou mon portrait dans le *Sydney Tribune*, sans doute?

Kaï partit d'un rire bruyant, de quoi Fabre parut très flatté. Lui qui ne s'était jamais abaissé à la plaisanterie, ne voilà-t-il pas qu'il était heureux de divertir un vieux sauvage pouilleux.

Bientôt, ils atteignirent la baraque d'où sortaient les bêlements. En fait de porte, il n'y avait qu'un clayonnage en branches, lié à la paroi par une corde. Fabre dénoua cette corde. Le clayonnage chut tout d'une pièce à l'intérieur du hangar. Les bêlements s'étaient tus.

— Petits, petits! appela-t-il, comme s'il se fût agi de poussins.

Rien ne bougea dans le hangar. Il poussa un juron.

— Tu vas voir, Kaï, tu vas voir que ces vermines-là, après avoir gueulé toute la matinée, vont faire semblant maintenant de ne pas nous connaître. Il n'y a pas plus sournois qu'un mouton. Entrons leur dire deux mots.

On ne pouvait, dans la baraque, se mouvoir sans précautions, à cause des ramures du toit effondré, auxquelles on s'en venait constamment cogner de la tête. A cause de l'obscurité aussi. On y voyait juste assez pour apercevoir, dans le recoin le plus éloigné, un lamentable amas grisâtre, un bélier, trois brebis, un agneau, tout ce qui restait de l'orgueilleuse bergerie de Pilbarra.

On ne distinguait ni les têtes, ni les pattes des animaux. Rien que leurs flancs, de pauvres flancs qui battaient.

— Alors, les enfants, dit Fabre, on ne vient même plus dire bonjour à papa.

Et il lança un coup de pied dans le tas.

La bête qu'il avait atteinte poussa un gémissement, se dressa tant bien que mal sur ses jambes. C'était une brebis. Malgré l'effroyable chaleur qui régnait dans cet abject réduit, elle grelottait.

— Flanque-moi toujours celle-là dehors, Kaï, en attendant que je t'expédie les autres.

Successivement, il débusqua les deux autres brebis et l'agneau. Il ne restait plus que le bélier. Celui-ci s'obstinait. Cornes basses, il tenta même un simulacre de défense.

— De quoi! de quoi! hurla Fabre. Ça, c'est trop fort, par exemple.

S'armant d'une de ses savates, il en asséna un coup sur le museau de l'animal. Celui-ci poussa un grognement de douleur, s'élança au dehors.

L'agneau et les brebis semblaient l'attendre au seuil du hangar, incertains sur ce qu'ils avaient à faire. Quel navrant spectacle offraient ces cinq pauvres rescapés de tant de misères, ces innocentes victimes du raisonnement humain, mille fois plus homicide, quand il s'en mêle, que l'imagination! Avec leurs toisons hirsutes, emmêlées de chardons, polluées d'ordures, avec leur maigreur, leur perpétuel tremblotement,

leurs tristes yeux épouvantés, ils étaient le résumé pitoyable de la banqueroute de Pilbarra. Fabre les regarda sans mot dire. Peut-être revit-il, en cette minute, le paysage du Val de Loire où il s'en était allé les chercher : un ciel noyé d'eau, des nuages bas, des marais gris-pâle, un horizon barré par plusieurs lignes de bois noirâtres, un rapide vent salubre qui glaçait les poumons... Quel contraste avec la touffeur écrasante, le bariolage vénéneux, la torpeur glauque d'Erromango!..

Il se passa la main devant les yeux, comme pour chasser une image importune.

— Allez-vous en! cria-t-il aux moutons. Pschtt! pschtt! Allez-vous en!

Collées les unes contre les autres, les malheureuses bêtes continuaient à ne pas bouger. Le tremblement de leurs pattes, seul, s'accentua.

— Crois-tu, Kaï? Regardez-moi ces sales bêtes. Ça ne demandait avant qu'à se sauver, et maintenant qu'on leur rend la liberté, ça ne veut plus rien savoir. Attendez un peu, mes petites amies!

Il avait ramassé une branche qui traînait à terre. Il en cingla le groupe affolé. Les brebis gémirent doucement. Quant à Kaï, il ne s'était jamais tant amusé. S'emparant d'un caillou, il en visa l'une des brebis, qu'il atteignit à la tête.

— Bravo, Kaï! Hardi! A mon tour!

Sous une grêle de pierres, les bêtes se décidèrent à prendre le large. Elles s'enfuirent et se perdirent dans la brousse. Le petit agneau courait auprès de sa mère, avec des bêlements désespérés, qu'on entendit bien après qu'ils eurent disparu tous les deux.

— Et toi? Qu'est-ce que tu attends pour déguerpir?

C'était du bélier qu'il s'agissait. Il se refusait toujours à bouger. La lourde branche feuillue s'abattit en sifflant sur lui. Il poussa alors un cri rauque, fit un bond, et s'élança, droit devant lui, au triple galop.

Les deux hommes se tenaient les côtes.

— As-tu vu, Kaï? As-tu vu? C'est vers les montagnes qu'ils se dirigent. Je pense à la tête que vont faire messieurs les *Men Bush*, quand il va débouler au milieu d'eux. Ils le prendront pour la bête de l'Apocalypse.

L'idée du bélier surgissant soudain, à la nuit tombante, dans un cercle de cannibales accroupis autour de leur foyer, cette idée était vraiment d'une drôlerie irrésistible. Elle secoua Fabre d'un rire qui mit assez longtemps à se calmer.

— Eh bien! Kaï, j'espère que cette fois on va avoir la paix à Pilbarra. Nous n'avons pas volé un petit apéritif, n'est-ce pas, vieux père?

C'est une nuit merveilleuse, une nuit pleine de toute la sombre gloire des tropiques, la dernière nuit de Fabre à Erromango.

Il faisait frais, froid presque. Les astres, dans le ciel noir, avaient le scintillement de grappes de raisins glacés. La Voie lactée barrait le firmament, et le clignotement de ses milliards d'étoiles la faisait semblable à une souple écharpe de gaze que la brise eût fait onduler.

Fabre, dans son rocking, rêvait. Vers six heures, un peu avant le coucher du soleil, il avait appelé Kaï.

— Viens, mon vieux Kaï. Viens prendre ton whisky avec moi. C'est sans doute le dernier que je t'offre, à moins que le *Myosotis* ne soit pas exact au rendez-vous. Mais cela m'étonnerait fort.

Une dernière fois, le ciel était devenu rouge, puis violet, puis lilas, puis brun foncé. La grande nuit s'était abattue à la manière d'un dais funèbre. Sur la poitrine de Kaï, la médaille d'or de l'Université de Melbourne avait des oscillations grotesques. Fabre s'en divertissait. Il se souvenait du jour où trois graves messieurs en redingote lui avaient remis ce hochet avec plus de pompe que le prêtre l'hostie. Souvent lorsqu'il avait senti le besoin de se rassurer sur lui-même, il avait ouvert la boîte de maroquin rouge, à seule fin de contempler ce ridicule certificat. Depuis, Erromango avait fait son œuvre. Il était désabusé.

Du bungalow obscur, des hangars vides sortait un pesant silence. Des cinq pauvres bêtes chassées quelques jours plus tôt, seule, le lendemain, une misérable brebis était revenue. Elle avait été accueillie à coups de pierres. Elle était repartie. Elle n'avait plus reparu.

Un à un, les feux des cannibales venaient de s'allumer sur les montagnes. Le whisky rendait Kaï loquace. Il s'était mis

à parler. Dans un jargon invraisemblable, il avait commencé à conter une vague histoire, qui avait la prétention d'être l'histoire de sa vie. Bastonnades, requins filant entre deux eaux, pirogues chavirées, cyclones... la morne épopée des Hébrides. Le temps et l'espace étaient absents de cette féroce rhapsodie. Toutes les îles de l'Archipel, toutes les années d'un demi-siècle s'y trouvaient mélangées. Tout s'y pressait sur le même plan. Et la distraction avec laquelle écoutait Fabre augmentait encore la confusion de ce fantastique récit.

Kaï, finalement, s'était tu. A son tour, Fabre avait parlé :

— Si tu allais te coucher, mon petit Kaï?

Abruti par l'alcool, la tête retombant sur la poitrine, touchant du menton la médaille de Melbourne enfouie parmi les coquillages de ses colliers, le Canaque fixait sur son maître un regard hébété.

— Prends avec toi cette bouteille de whisky, la dernière! Et puis va-t-en où tu voudras... comme les moutons! Que je n'entende plus parler de toi! Tu n'as pas besoin d'être là, de voir ce qui va se passer cette nuit. Va-t-en! Va-t-en! Va-t-en! As-tu compris, oui ou non, imbécile?

Quelle folie d'imaginer que Kaï eût pu comprendre ces paroles! Mais il y avait dans la voix de Fabre quelque chose qui suffisait à convaincre le vieillard que c'était fini de plaisanter. Sa bouteille à la main, Kaï avait descendu en titubant l'escalier de la véranda. Son ombre s'était fondue dans les ténèbres, puis le bruit de ses pas, signalés d'abord par un frémissement d'herbes froissées, un cliquetis de boîtes de conserves bousculées. Puis, plus rien. Et Fabre était demeuré seul, tout à fait seul, cette fois, au milieu du grand silence, un silence qui ne serait plus rompu que par l'approche de la Mort...

Une nuit merveilleuse. La dernière nuit de Fabre à Erromango.

Jadis, au cours de nuits presque aussi belles, lorsque la dame de Rose-Bay s'en venait retrouver son amant, Fabre avait coutume de l'attendre à la porte du jardin. Elle descendait rapidement de la voiture qui l'amenait. Ils échangeaient quelques brèves paroles. Ce n'était qu'une fois le seuil de leur chambre passé qu'ils osaient s'étreindre, qu'ils avaient le courage de se regarder. Chaque jour, elle était pour lui une autre femme que la veille. Et pourtant c'étaient toujours les mêmes gestes qui

se renouvelaient. Elle laissait tomber sa tête sur l'épaule de Fabre. Mieux que les baisers, cet aveu de sa faiblesse le transportait. Il n'y avait presque pas de lumière, juste assez pour lui permettre d'apercevoir cette mince silhouette pâle allongée sur le divan. Il s'agenouillait auprès d'elle. Un sourire triste et doux, à peine entrevu, des hanches étrangement étroites et fines... Quelle fragile image il eût conservé d'elle, s'il ne s'y était mêlé la brûlure propre à tous ceux qui souffrent de savoir que leur union éphémère va être suivie d'une éternelle séparation !

Or, c'était précisément du souvenir de cette brûlure qu'était faite sa victoire actuelle.

Erromango avait donné à la vie de Fabre la conclusion la plus inattendue. Huit mois auparavant, en quittant l'Australie, il avait pu croire qu'il ne s'agissait que de bénéfices matériels à réaliser. Et, petit à petit, il avait vu surgir bien autre chose. Il ne s'était pas étonné d'une aussi miraculeuse transformation. Incapable de se douter que c'était lui-même qui avait construit et meublé de toutes pièces ce nouvel univers, il estimait normal que le hasard, entre tous les endroits du monde, eût choisi pour l'y envoyer celui où Alice Jeffries dormait son dernier sommeil.

Aussi, comme son aventure s'éclairait à présent de façon splendide! Comme ils lui apparaissaient risiblement naïfs ses efforts du début pour lutter, pour nier même l'évidence ! Il était mieux que résigné. Il était heureux. Il possédait le secret de son existence. Il s'était cru fait pour l'action, alors qu'il n'avait jamais été fait que pour l'amour. Il n'aspirait plus qu'à déployer son vol, avec cette certitude si chèrement conquise pressée contre son cœur.

Dans le photophore, la bougie venait de s'éteindre. Toute la magie de la nuit s'était alors révélée. Les sous-bois bleuis par la lune, les grandes montagnes où les feux des cannibales rutilaient comme un mouvant diadème de rubis, les blanches vapeurs qui montaient de la mer composaient un spectacle dont la prodigieuse invraisemblance était bien l'asile rêvé des plus folles imaginations. Au milieu de ces nuées voyageuses, de ce paysage qui allait sans cesse se transformant, les chimères de Fabre prenaient figure d'êtres logiques, et il ne lui était vraiment plus possible de ne pas croire à leur réalité.

Il frissonna. Non de peur, certes. Il y avait longtemps que ce sentiment n'avait plus place dans son âme. La pensée de la cartouche introduite avec un bruit mat dans le canon de la carabine qui avait tué Jenkins n'avait plus rien qui pût l'émouvoir. Il avait même examiné à plusieurs reprises s'il n'y aurait pas lieu de prévenir l'instant de son intervention. Sa seule crainte était de voir la mort en retard au rendez-vous qu'il lui avait fixé. S'il tremblait, c'est qu'il avait froid, tout simplement. Il n'avait que des vêtements de toile, et le thermomètre, aux Hébrides, descend parfois, en juin, jusqu'à dix degrés.

Il se leva. Un fond de whisky restait dans la bouteille. Il en emplit son verre, et le prit dans sa main gauche. De sa main droite, il tâtait la cloison ténébreuse du corridor. Il rencontra ainsi le râtelier d'armes, qui, une seconde, l'arrêta. Il pénétra dans le cabinet de travail, s'assit devant son bureau. Il était calme, parfaitement calme. Tous les gestes qu'il était en train d'accomplir, il les avait réglés à l'avance. Le store de la fenêtre qui donnait sur la véranda était baissé. Mais l'ouverture de l'autre fenêtre se peuplait de tout un coin d'Erromango : frondaisons violettes, pics rougeâtres, ciel pâli, dans lequel les constellations australes opéraient avec une lenteur majestueuse leur révolution.

Quelle heure était-il? Deux heures du matin, trois, peut-être. Pour le savoir, Fabre n'aurait eu qu'à faire jouer sa lampe électrique, qu'à consulter sa montre, qui se trouvait sur la table, à portée de sa main. Mais à quoi bon? D'ailleurs, ne venait-il pas de se jurer de ne plus bouger?

Combien de temps allait-il avoir encore à attendre? Pas beaucoup, il l'espérait. Sans cela, il serait contraint... Et tout à coup, il poussa un soupir de soulagement.

Là-bas, très loin, au fond de la nuit déclinante, un appel venait de retentir, un long appel, suivi d'un second, puis d'un troisième. La sirène du *Myosotis!* Huit mois plus tôt, elle lui avait signifié son abandon sur une terre maudite. Aujourd'hui, c'était d'un bien autre verdict qu'il s'agissait. Et l'allégresse qu'il ressentait dépassait pourtant en véhémence toute sa détresse d'alors.

Cher *Myosotis*! Jusqu'à la dernière minute, Fabre avait redouté son inexactitude. Avec ces pauvres cargos des îles,

sait-on jamais? Maintenant, c'en était fait. Les choses et les hommes avaient bien pu joindre leurs efforts pour séparer Fabre de son amante. Peine perdue! Le jour qui était sur le point de naître allait, par la grâce d'Erromango, assister au triomphe de ces deux ombres longtemps désunies, et pour toujours, maintenant, réaccordées.

Dans la salle à manger du *Myosotis*, le déjeuner s'achevait. On s'entretenait de la déception éprouvée la veille. Fabre, invité à dîner pour ce soir-là, lors du dernier passage du cargo, avait été attendu jusqu'à près de neuf heures. Finalement, il n'était pas venu.

— Peut-être nous sommes-nous trompés, avança M. Crépin. N'était-ce pas nous, au contraire, qui devions dîner chez lui?

— Pas du tout, répliqua M. Bosc. Je me vois encore expliquant la chose, la répétant, et la lui faisant répéter : premier soir d'escale, dîner à bord; second soir, dîner à Pilbarra. Vous aviez tous bien compris ainsi, vous autres.

— Parfaitement, parfaitement, dirent les colons.

— C'est entendu, dit M. Espérandieu. Mais Crépin peut avoir raison, tout de même. C'est Fabre qui aura fait la confusion. Dans ce cas, il nous aura lui aussi attendus hier toute la soirée, devant une table mise.

— Mais alors, fit remarquer M. Brunet, il n'avait qu'à sauter dans sa pétrolette et qu'à venir au bateau. Nous aurions agi ainsi, si nous avions eu comme lui un canot à notre disposition.

— Nous n'avons qu'à aller voir ce qu'il devient, dit M. Guibourg.

— Comment cela? A la nage?

— Et ce canot? Pourquoi est-ce faire?

M. Guibourg désignait une embarcation à pétrole qui allait et venait à toute vitesse, le long du *Myosotis*.

M. Brunet haussa les épaules.

— Ce canot? Tu en as de bonnes! C'est celui de Jeffries. Je te conseille d'aller le lui demander.

— Pourquoi pas? fit M. Espérandieu. Je ne sais pas ce que vous avez tous contre Jeffries. Que Fabre ne nous ait pas donné signe de vie d'ici deux heures, et je me charge de l'affaire, moi.

— Bien du plaisir, ricana M. Rouchon. Je suis de l'avis de Brunet, moi. Il n'y a pas de pire malotru que ce Jeffries. Figurez-vous qu'hier matin, quand le *Myosotis* a jeté l'ancre, je suis monté sur le pont. Je ne pouvais pas dormir dans ma cabine. Et puis, je voulais être là, au moment où le soleil se lèverait. Cinq mois presque sans voir un cocotier, ça commençait à me peser. A peine venais-je de mettre le nez dehors que me voilà heurté dans l'obscurité par quelqu'un qui manque de me flanquer par terre. C'était Jeffries. Croyez-vous qu'il se soit excusé? Ah bien, oui! Moi, comme un imbécile, je l'invite à prendre une tasse de café noir. C'est à peine s'il m'a répondu.

— Tu le rasais avec ton café, dit M. Bosc. Mets-toi à sa place. Il était pressé d'avoir son courrier, parbleu!

Le capitaine du cargo, qui n'avait pas encore prononcé une parole, posa sa pipe sur la table.

— A propos de courrier, fit-il, votre Fabre, soit dit entre nous, me paraît un drôle de particulier. Comment! Je suis encombré, depuis Sydney, d'un tas de lettres, de commissions, de colis destinés à cet animal-là, et depuis trente-six heures, il n'a pas trouvé le moyen de venir m'en débarrasser. Il faudra bien qu'il s'y décide, parce que, moi, pour livrer à domicile, macache. Ce soir, à minuit, trois coups de sirène, et au revoir. Qui est-ce qui m'a fabriqué un pareil zouave? Est-ce que ça ne lui suffit pas que nous ayons hier, par sa faute, laissé refroidir la soupe et bouillir le whisky!

— Il a sans doute une excuse, dit M. Guibourg. En tout cas, commandant, soyez sans inquiétude. Je viens de jeter un coup d'œil sur le coprah de Jeffries : le chargement en est presque terminé. Dans une heure, Espérandieu et moi lui empruntons sa pétrolette, et nous allons voir ce qui se passe à Pilbarra. Il faut tout de même que nous sachions si nous dînons là-bas ce soir, oui ou non.

— De toute façon, grogna le capitaine, je donnerai l'ordre au cuisinier de ne pas laisser éteindre ses fourneaux. Je crois que ce sera plus prudent.

Le capitaine en question n'était plus Simler. Ce dernier, dès l'arrivée du *Myosotis* à Sydney, en était descendu pour n'y plus remettre les pieds. Il avait fini, paraît-il, par trouver un emploi plus que modeste dans une compagnie de tramways, à Paramatta, aussi loin que possible de la mer. On était allé

chercher à la hâte, pour le remplacer, un vieil officier en retraite. Le capitaine Paphus, plus connu aux îles sous le nom de Commandant Colibri, était un énorme gaillard, poilu et hirsute, genre Magdalena. Bon marin, au demeurant, quand il n'était pas obligé d'avoir recours à une carte, connaissant les mers du Sud mieux qu'un Canaque, n'ôtant sa pipe de sa bouche que pour jurer, et se fichant comme de sa première chique de la fièvre, des cannibales et des cyclones. Son premier acte, en prenant possession de la cabine de son prédécesseur, avait été de décrocher le baromètre anéroïde de l'infortuné Simler. Il l'avait remplacé par un capucin de carton peinturluré, dont le capuchon, selon les variations atmosphériques, se relevait ou s'abaissait.

Quant aux colons, ils étaient tous là, de M. Crépin, d'Aoré, à M. Bosc, de Mallicolo. M. Rouchon avait été bon prophète : partis pour huit mois, ils revenaient au bout de quatre, les poches à peu près vides, mais ne regrettant rien, et persuadés qu'ils s'étaient bien amusés. A présent, la dure vie de la brousse allait reprendre ces grands enfants, trois ans, quatre ans, jusqu'à ce que le coprah, la nacre, le cacao, leur aient reconstitué un petit pécule, qu'ils iraient dissiper de nouveau avec le même mouvement.

Depuis que le *Myosotis* les avait réunis, c'étaient les mêmes épisodes de leurs aventures à Sydney qui revenaient dans la conversation, trois à quatre fois par jour.

— Sacré Fabre, disait M. Brunet, avouez qu'il nous a donné un fameau tuyau, avec son hall du Victoria. Sans lui, je ne sais pas comment je me serais débrouillé, tandis que, le premier soir, ça y était. J'avais trouvé chaussure à mon pied.

— Hum ! faisait M. Bosc, le premier soir !... Tu as eu de la chance. Moi j'ai mis plus de temps. Il est vrai que j'ai procédé avec circonspection. Je voulais suivre les conseils de Fabre, être sûr de ne pas tomber sur une gourgandine. Enfin, je n'ai pas eu à me plaindre. Pauvre petite, dire qu'on ne se reverra peut-être jamais! Le jour du départ, elle pleurait, vous savez, en me lançant des serpentins, tandis que le bateau commençait la manœuvre.

— Moi non plus, murmurait M. Crépin, rêveur, je n'ai pas eu à me plaindre. Pour ça, non! C'est égal, j'aurais peut-être pu m'amuser davantage, tout de même...

Chaque jour, au moment du café, depuis deux semaines, M. Crépin faisait la joie de ses camarades, en leur contant l'histoire de ses amours. Il pouvait, lui, se vanter d'avoir été aimé par une honnête femme. Celle à qui il s'était permis, tout rouge et bégayant d'émotion, d'offrir une coupe de champagne dans le jardin d'hiver du Victoria, était une belle fille, certes, mais mariée à un sous-chef de bureau d'une Compagnie d'assurances, effroyablement jaloux. Pour bien lui prouver qu'elle n'était pas ce qu'il aurait pu croire, elle avait tenu à le présenter à son mari. Dès lors, les vacances du bon M. Crépin avaient consisté à mener pendant deux mois et demi une vie de famille exemplaire. On lui avait fait contracter une assurance contre les accidents, si avantageuse qu'il s'était cru obligé, outre des charretées de jouets aux enfants, d'offrir une pelisse de fourrure à leur père. Il n'était pas sans en conserver quelque rancœur.

— En voilà une, répétait-il, dont je n'ai pas eu besoin d'insister pour savoir le nom ! Elle me l'a bien dit tout de suite. Je ne veux pas passer pour un ingrat. Elle était très gentille, il faut raconter les choses comme elles sont. N'empêche qu'à mon prochain séjour, je ne dis pas que je n'essaierai pas de m'adresser plutôt à quelqu'un dont c'est le métier, et qui ne me forcera pas à conduire les enfants au jardin zoologique, pendant que les parents sont au temple. Il vaut mieux savoir où l'on va, et ne pas perdre son temps à un tas de simagrées.

Il n'en était pas moins un de ceux qui gardaient à Fabre le plus de gratitude, et il lui tardait de le voir, pour le remercier.

Le soleil était déjà moins brûlant. Il déclinait, donnant aux montagnes d'Erromango, qui lui faisaient face, une somptueuse teinte de pourpre sombre.

Depuis quelques minutes, les colons devisaient plus mollement. M. Espérandieu tira sa montre.

— Fichtre, bientôt quatre heures ! Rien ne pointe à l'horizon. Il faut se décider.

— Eh ! fit M. Rouchon, railleur, on dirait que vous êtes moins pressé d'aller présenter à Jeffries votre petite requête?

M. Espérandieu haussa les épaules.

— C'est ce qu'on va savoir. Tu viens, Guibourg?

Ils sortirent de la salle à manger. Par la porte demeurée

ouverte, on apercevait Jeffries, penché sur la cale béante, et surveillant la descente de ses sacs.

— Vous verrez, opina M. Brunet, que ça n'ira pas tout seul. Le père Magdalena le connaissait bien, Jeffries : un ours !

— Pas autre chose ! appuya M. Rouchon, qui avait sur le cœur sa mésaventure de la veille.

— En tout cas, dit le commandant Colibri, il doit commencer à avoir du foin dans ses sabots. Qu'est-ce qu'il est en train de me refiler comme coprah, l'animal ! Une escale où, il y a dix ans, on ne chargeait pas cent sacs. Ce n'est pas un fainéant, vous savez. Hier matin, quand nous sommes arrivés, deux bonnes heures avant le lever du jour, l'ancre n'était pas au fond de l'eau qu'il était déjà sur la passerelle. Je lui remets son courrier, il repart dare dare, en me prévenant que deux heures plus tard, il serait là avec ses chalands. Depuis, le treuil n'a plus cessé de roucouler, les grues de monter de la marchandise. Si seulement on me donnait le deux du cent, comme ça devrait se faire dans toute Compagnie qui se respecte !... Mais voici nos lascars.

— Eh bien? demandèrent les colons.

— Eh bien, déclara M. Espérandieu, ça a marché comme sur des roulettes, ne vous en déplaise. Avant une demi-heure, il en aura fini avec son coprah. Nous le déposerons chez lui, et nous continuerons sur Pilbarra, avec sa pétrolette et son barreur canaque, qu'il laisse à notre disposition. Voilà !

— Vous auriez pu, par la même occasion, lui demander s'il savait pourquoi Fabre nous a laissés tomber de la sorte, dit M. Rouchon, qui tenait à masquer sa défaite.

— Et qui te dit qu'on ne l'a pas fait ?

— On le lui a demandé, dit M. Guibourg. Là, il faut reconnaître que nous avons eu moins de succès. Il nous a proprement envoyés promener, se bornant à nous répondre, — et sur quel ton ! — qu'il avait assez de ses affaires, sans aller s'occuper encore de celles des autres.

— Vous ne direz pas que je ne vous avais pas avertis, fit M. Rouchon. Magdalena avait raison : un ours !

— Par les saints Évangiles, rugit le commandant Colibri, on crève de soif ici. Ohé ! cambusier de malheur, qu'est-ce qui m'a fichu une unité pareille ?... De la bière, et pour tout le monde !... Là, voilà qui va mieux... A présent, mes enfants,

expliquez-moi un peu vos projets. Je n'y comprends goutte.

— Vous les connaissez, dit M. Espérandieu. Guibourg et moi, nous allons chez Fabre. De deux choses l'une : ou nous dînons chez lui, et alors il envoie sa pétrolette pour vous chercher; ou il a oublié que nous étions ses invités, et nous le ramenons dîner à bord.

— Bien. Tout ça vous regarde. Mais il y a une troisième chose qui m'intéresse, moi : les colis de ce loustic et ses paperasses. Vous allez me faire le plaisir de prendre tout le lot avec vous.

— Nous ne demandons pas mieux. Il y en a beaucoup ?

— S'il y en a? Je vous crois. Des lettres comme s'il en pleuvait. Et des caisses, de belles caisses cerclées de fer, qui font *glou-glou-glou* quand on les retourne la tête en bas. J'ai idée qu'elles doivent contenir autre chose que de l'eau de Cologne. Un tas de messieurs très bien, à Sydney, sont venus me confier tout cela avec des larmes dans la voix, et des compliments à n'en plus finir pour le zèbre en question. Je vais vous chercher les lettres. Quant aux caisses, je les fais descendre dans le canot de Jeffries. Et puis, débrouillez-vous. Je ne veux plus en entendre parler.

— Oh ! oh ! dit M. Bosc, si elles sont pleines de ce que vous croyez, gardons-en au moins une à bord. Elle nous servira à mettre Fabre à l'amende, s'il a le toupet de venir dîner ici après nous avoir invités chez lui.

— Parfaitement ! cria-t-on en chœur.

Au même instant, le maître d'équipage parut sur le seuil du carré.

— M. Jeffries attend.

— Voilà, voilà, nous y allons, fit M. Espérandieu. Viens-tu, Guibourg ?

— Je vous accompagne, dit M. Crépin, qui avait plus hâte que jamais d'assurer Fabre de sa reconnaissance.

Tous les trois, ils rejoignirent Jeffries dans son canot automobile, et s'installèrent tant bien que mal parmi les caisses destinées à Fabre. Jusqu'à Longstal, personne ne parla.

— Au revoir, messieurs, dit Jeffries, en prenant congé d'eux. Ne vous pressez pas. Je n'ai plus à revenir à bord. La pétrolette reste donc à votre disposition.

— Nous vous sommes bien obligés, répondit M. Espérandieu.

Mais nous espérons pouvoir vous la renvoyer tout de suite. A Pilbarra, nous aurons celle de M. Fabre.

Le Canaque donna un coup de barre, et l'embarcation vira vers l'ouest. MM. Guibourg et Crépin se tenaient au milieu, assis sur le capot. M. Espérandieu était à l'avant. Il scrutait sans cesse l'horizon, comme s'il eût conservé l'espoir de voir surgir, d'un instant à l'autre, l'embarcation de Fabre.

Le soleil se rapprochait avec rapidité de la ligne des flots. Le chant du ressac s'atténuait. Entre les bancs de coraux, là où la profondeur était à peu près nulle, l'eau avait des nuances céladon pâle. Le reste de la mer était lilas. Lilas aussi les hautes montagnes. Dans le ciel désert, un nuage immobile avait l'air d'une goélette surprise par le calme.

MM. Guibourg et Crépin s'étaient mis à causer.

— La nuit ne va plus tarder à arriver, fit le premier. Heureusement que le moteur de Jeffries n'est pas de la camelote.

— On se serait bien passé de cette ballade, dit l'autre. Ça ne rate jamais : les journées où l'on s'est promis de bien s'amuser finissent toujours en queue de poisson.

Le barreur canaque serrait de très près la terre. C'était la succession habituelle de criques enténébrées, de trouées dans la verdure compacte. Le vent était tombé. Les oiseaux étaient couchés.

— Voici Pilbarra, dit M. Crépin, comme le canot venait de doubler le petit promontoire qui séparait les deux plantations.

M. Guibourg eut une moue.

— On dira ce qu'on voudra, Erromango n'est pas un endroit folâtre. Il ne doit pas rigoler tous les jours, Fabre.

— Quand on pense, soupira M. Crépin, que, tandis que nous sommes ici à faire les andouilles, tous les lustres du Victoria commencent à s'allumer, et que le hall regorge de gentilles femmes en toilette de tulle bleu, rose, jaune, mauve, toutes les plus jolies couleurs, quoi !

M. Esperandieu se retourna avec humeur.

— Si c'est tout ce que vous trouvez à raconter, pour remonter le moral de ces gens, vous feriez aussi bien de la boucler.

Fronçant le sourcil, il s'était remis à observer la plage de Pilbarra, qui n'était plus éloignée que d'un quart de mille. Il y avait quelque chose, dans l'aspect du paysage, qui ne lui plai-

sait qu'à demi. Quoi? Il ne savait pas. Il essayait de le deviner.

— Ah! s'écria tout à coup M. Crépin, voilà Fabre! Enfin!

— Où ça? interrogea M. Guibourg.

— Là. A côté de cette baraque. Tu ne le vois pas? Il nous fait des signes.

M. Espérandieu lança à son compagnon un regard de colère.

— Si ce n'est pas malheureux! Il prend maintenant un tronc de cocotier pour un homme. Au cas où tu serais saoul, il vaudrait mieux prévenir.

— On est tout près, cependant, dit M. Guibourg, qui écarquillait lui aussi les yeux tant qu'il pouvait. Avec le potin que fait notre moteur, Fabre devrait déjà nous avoir entendus. C'est curieux, tout de même. A présent, peut-être qu'il est en promenade.

— A moins qu'il ne soit au café d'en face, occupé à faire une manille, fit M. Crépin, qui ne tenait plus à s'entendre reprocher son manque d'enjouement.

— Ah! ça, vous ne pouvez pas vous taire une minute, grogna M. Espérandieu. Faites donc plutôt attention à ne pas vous flanquer dans la flotte.

La pétrolette venait de piquer du nez contre la grève. Ils sautèrent successivement sur le sable, en gens accoutumés à cet exercice.

— Qu'est-ce que je disais! fit M. Guibourg. Il n'y a rien sous le hangar.

Il s'agissait d'une grossière construction en planches, destinée de toute évidence à abriter le canot de la plantation. En effet, elle était vide.

— Fabre est certainement en voyage, dit M. Crépin.

— Je le souhaite du fond du cœur, grommela M. Espérandieu.

Ils étaient réunis tous trois au bas du sentier qui montait vers le bungalow. Mais aucun ne faisait mine de s'y engager. Au-dessus d'eux, le ciel, où tournoyaient les premières chauves-souris, était devenu de cendre violette.

— L'emplacement est bien choisi, murmura M. Crépin, sans conviction.

— Évidemment, fit M. Guibourg, sur le même ton. C'est égal...

— C'est égal... quoi?

— Je ne comprends tout de même pas très bien l'emballement de Vatard. A présent, il se peut que là-haut ce soit un véritable paradis.

— On verra, dit nerveusement M. Espérandieu. Allons, allons, dépêchons-nous.

Et ils se mirent en devoir de gravir le raidillon.

Ils avançaient lentement, s'accrochant aux lianes, glissant sur les racines sournoises qui couraient en travers du sentier comme d'épaisses couleuvres noires. M. Espérandieu allait devant. MM. Guibourg et Crépin suivaient, échangeant des coups d'œil de plus en plus soucieux. Ni l'un ni l'autre n'avait plus envie de plaisanter.

Ils atteignirent ainsi le vaste terre-plein sur lequel s'élevait le bungalow, ainsi que les diverses dépendances de l'exploitation. M. Esperandieu poussa une exclamation sourde.

— Ah ! bien, vrai ! fit de son côté M. Guibourg. Quand je reverrai Vatard, je ne manquerai pas de lui dire...

Il répéta :

— Ah ! bien, vrai !

— Avançons, fit M. Crépin.

— Avançons, dit à son tour M. Espérandieu.

Ils ne bougeaient pas, cependant. Le spectacle qui s'offrait à eux les rendait stupides. Ces vétérans des îles avaient sans doute vu nombre de plantations incendiées par les cannibales, ou ravagées par les cyclones. Ici, c'était quelque chose de pire, une dégradation qui avait des aspects de taudis, un délabrement sans nom, un répugnant mélange de pourriture animale et végétale. Les toitures des hangars, crevées, pendaient à l'intérieur. Le sol était couvert de détritus de toute sorte, amalgame rebutant de sauvagerie et de civilisation. Seul intact, au milieu de ces ruines ignobles, le bungalow dressait, dans le crépuscule blême, son carré d'ombre et de mystère.

— Il y a eu un malheur ! murmura M. Espérandieu.

— Je ne sais pas ce qu'il y a eu, dit M. Guibourg. Toujours est-il que le commandant a eu une riche idée en faisant préparer à dîner à bord.

De même qu'un instant plus tôt au bas du sentier, ils demeuraient maintenant immobiles au pied de l'escalier du bungalow. Annonçant la chute du soleil, un souffle obscur

parcourut les ramures silencieuses. Sur les montagnes, les feux commençaient à s'allumer.

— Joli endroit! dit M. Crépin.

— Montons, fit M. Guibourg. Nous n'allons pas rester comme cela. Il faut savoir ce qui se passe.

Sous la véranda, rien de particulier. Un fauteuil d'osier, une table sur laquelle il y avait un verre et un flacon de whisky.

— Il y a encore du whisky dans le verre, constata M. Espérandieu.

— Il faut appeler, dit M. Guibourg Il n'est pas possible qu'il ne vienne pas quelqu'un.

Aucun des deux autres ne se décidant, ce fut lui qui se dévoua.

— Fabre!

Il ne renouvela pas son appel. Au milieu des ténèbres qui tombaient de tous côtés en masses compactes, sa voix avait résonné de manière trop lugubre.

— Fichons le camp! murmura-t-il.

— Pas avant d'être fixés, protesta M. Crépin.

— Fixés sur qui? Je ne suis pas plus poltron qu'un autre, mais j'avoue que tout cela ne me plaît guère. Ce sont les *men bush* qui seront passés par ici, j'en suis sûr, à présent. Qu'il y en ait qui rôdent dans les environs, ils nous auront entendus. Fichons le camp, je vous dis. Sinon, dans cinq minutes, nous sommes bons.

M. Espérandieu secoua la tête.

— Ce ne sont pas les *men bush*. Les *men bush* n'auraient pas laissé ceci.

Il désignait, au seuil du couloir, le râtelier d'armes. Une dernière lueur de jour traînait encore sur les canons des fusils, des pistolets.

— Il faudrait pourtant prendre une décision, dit M. Guibourg. Dans quelques secondes, il fera tout à fait nuit.

— Visitons le bungalow, fit M. Espérandieu, puis nous nous en irons. Qu'est-ce qu'il y a, Crépin?

— Qu'est-ce qu'il y a? répéta M. Guibourg.

Ils n'obtinrent point de réponse. M. Crépin venait de soulever le store de paille de la fenêtre de gauche, celle du cabinet de travail de Fabre. Un bras sur l'appui de la fenêtre, l'autre

tendu pour maintenir l'écartement du store, il restait ainsi, sans bouger. Le buste penché à l'intérieur de la pièce, il regardait.

— Chut! murmura-t-il enfin.

— Qu'est-ce que c'est?

— Chut! Il est là.

— Qui est là?

— Fabre. Je le vois. Il est accoudé à sa table. Il dort.

M. Guibourg s'était mis à trembler.

— Tonnerre! fit M. Espérandieu. En voilà assez! Entrons.

Tous les trois, coude à coude, ils pénétrèrent dans le corridor, s'arrêtèrent devant la porte du cabinet de travail. Doucement, M. Crépin l'entr'ouvrit.

— On n'y voit rien, dit M. Guibourg.

— Si, dit M. Espérandieu, si, on voit quelque chose. Mes yeux commencent à s'habituer. Bon Dieu! Crépin avait raison, le voilà!

Fabre était assis dans son fauteuil, devant son bureau. Son bras gauche replié supportant sa tête. Sur la table, où s'attardait un reste de clarté, une large tache noire s'étalait.

— Son encrier, il a renversé son encrier, dit M. Guibourg, dont on entendait les dents claquer.

Il se tut. M. Espérandieu lui avait saisi la main.

— Imbécile! Tu n'as donc pas compris? Ce... ce n'est pas de l'encre.

S'étant alors approchés du cadavre, ils le trouvèrent froid, déjà raidi, la tempe droite fracassée par une balle.

Pierre Benoit.

# DEUX ANNÉES A BERLIN

## 1912-1914

V [1]

## GUERRE TURCO-BALKANIQUE ET VIE DE COUR

### UNE AUDIENCE CHEZ L'IMPÉRATRICE

Le premier jour de l'an, l'Empereur ne recevait de tout le corps diplomatique que les ambassadeurs. Les autres membres de cette respectable corporation se contentaient de regarder passer *Unter den Linden* les carrosses de gala des différentes ambassades se dirigeant vers le château sous l'escorte d'agents de police à cheval.

Le 3 janvier est le jour fixé pour notre audience chez l'Impératrice. Ma femme n'a pas encore été présentée à Sa Majesté. Mais moi, c'est bien la troisième fois que cet honneur m'est échu : d'abord à Potsdam, quand j'accompagnais, comme ministre de la maison du Roi, nos souverains dans leur visite à la cour des Hohenzollern; puis derechef, au palais de Bruxelles, quand cette visite avait été rendue par le couple impérial. L'Impératrice n'était pas restée insensible aux beautés de la capitale brabançonne non plus qu'au riche assortiment de ses magasins. J'étais derrière elle au balcon de l'Hôtel de Ville et je l'avais entendue s'écrier avec l'Empereur en contemplant le spectacle de notre incomparable grand place : « Nous ne nous attendions à rien d'aussi beau! » Le lendemain,

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er mars, 15 mai et 1er juin 1928.

leur fille, la princesse Victoria-Louise, était allée avec une dame d'honneur faire des emplettes dans les boutiques de la rue Neuve, en vue d'enrichir l'arbre de Noël, au nouveau palais de Potsdam, qui était le plus grand plaisir de l'Impératrice à la fin de chaque année, et Sa Majesté se réjouissait des bonnes occasions qu'on trouvait à Bruxelles, meilleures encore que celles de Berlin. Souvenirs d'une amitié promptement évanouie, quand tout prenait un air simple, cordial, bon enfant, dans les relations des Hohenzollern avec nos impeccables souverains!

Nous sommes reçus dans l'appartement particulier de l'Empereur et de l'Impératrice, situé sur la façade qui regarde le *Schlossplatz* et les monumentales écuries royales. Le public, admis à visiter seulement les salles de réception du palais, ne se doute pas de la profusion d'objets d'art, de beaux meubles français du XVIII^e^ siècle, de tableaux anciens, qui décorent cet appartement, ainsi que ceux réservés aux personnages étrangers et sur lesquels j'ai pu jeter plus tard un coup d'œil très intéressé, en compagnie de l'architecte de la Cour, M. von Ihné.

L'Impératrice, née quelques mois avant son mari, paraît plus âgée que lui. Ses cheveux ont blanchi prématurément, mais elle a conservé une taille superbe et un teint très coloré. Les traits n'ont rien de fin ni de délicat, mais ils sont animés d'une expression habituelle de bienveillance et de bonté. Pour donner à cette physionomie placide l'air imposant d'une souveraine, il faut l'éclat d'une fête où elle apparaît, les cheveux couronnés de diamants, des rangs de perles descendant jusqu'au corsage, la poitrine traversée par le ruban jaune de l'aigle noir. Elle porte bien la toilette, et ma femme, bon juge en cette matière, apprécie l'élégance de sa robe couleur d'améthyste.

Elle nous a gardés vingt-cinq minutes, — une longue audience, — à parler du roi et de la reine des Belges, à qui elle a voué, nous dit-elle, une affection particulière, et aussi de sa visite à Bruxelles. Quand la conversation languissait, Sa Majesté se tournait vers sa dame de Cour, la comtesse Keller, qui très adroitement jetait une phrase, un aliment nouveau, pour ranimer l'entretien, comme une brindille ravive un feu près de s'éteindre.

Chacun sait que l'Impératrice n'a été qu'une femme d'inté-

rieur, une bonne ménagère allemande, plus préoccupée du bien-être et de la santé de son mari et de ses enfants que des graves intérêts de son pays, hormis ceux de la religion. Protestante ardente, elle s'est adonnée à rallumer dans la capitale la lumière évangélique qui s'éteignait peu à peu sous l'envahissement des appétits matériels et la propagande socialiste. De là le nombre incroyable d'églises, quarante-deux en dix ans (1), qu'elle a fait construire à Berlin et aux environs, afin de ramener le peuple à la foi de ses pères. Aucune belle œuvre architecturale n'attire l'attention parmi ces temples, où la brique a remplacé généralement la pierre. Ils tranchent par leur apparence modeste sur les embellissements des quartiers neufs.

Ce n'était pas non plus un secret que l'Impératrice était impuissante à retenir son époux dans l'intimité conjugale. Il n'y avait pas de communauté intellectuelle ni d'affinité élective entre cette simple et pieuse femme et cet agité, tourmenté du personnage qu'il voulait représenter au premier plan de la scène du monde, avide de plaisirs rares et aussi rebelle aux influences féminines qu'il était enclin à subir l'attrait de certains esthètes, poètes, artistes et musiciens, dont il aimait par dessus tout la société. Aussi s'évadait-il constamment du foyer familial et du piétisme de sa femme dans le train impérial blanc et or, toujours préparé, toujours sous pression, pour l'emporter aux quatre coins de l'Allemagne et dans les ports où l'attendait son yacht, comme un oiseau de mer prêt à s'envoler. Des témoins de la vie de Guillaume II ont raconté qu'il n'était jamais d'humeur plus joyeuse, prisonnier échappé d'une prison officielle, que sur le pont mobile de son navire, entouré de compagnons empressés à complaire à toutes ses fantaisies de monarque absolu.

Une tâche compliquée n'en incombait pas moins à l'Impératrice, celle de maintenir la concorde souvent troublée de la famille impériale. Il ne suffisait pas qu'elle réconciliât le Kronprinz avec son père, après chaque incartade de ce turbulent héritier. Elle devait parfois intervenir dans les ménages de ses fils pour y rétablir l'harmonie. Lorsque le public berlinois apprit, au mois de février de cette année 1913, les fian-

(1) Cf. Emil Ludwig, *Guillaume II.*

çailles de la princesse Victoria-Louise avec le prince Ernest-Auguste de Cumberland, il n'y eut qu'une voix pour attribuer à l'Impératrice ce mariage d'inclination qui était en même temps un acte de sagesse politique. C'est à la cour de Bade que la princesse avait rencontré, sous l'œil encourageant de sa mère, ce jeune prince qu'elle choisit immédiatement comme fiancé parmi tous les prétendants allemands. L'Empereur, conseillé apparemment par sa femme, avait frayé la voie à cette réconciliation inattendue des maisons de Prusse et de Hanovre qui eût stupéfait Bismarck, en prescrivant de rendre des honneurs royaux à la dépouille mortelle du frère aîné du prince, victime, l'été précédent, d'un accident d'automobile. L'Impératrice, en mère sentimentale, ne pensait aussi qu'au bonheur d'un autre de ses enfants, le jour où elle décida l'Empereur à consentir à l'union morganatique du prince Oscar avec une de ses demoiselles d'honneur, M^lle^ de Bassewitz, que la grande maîtresse avait prudemment éloignée du palais, au profond désespoir de son soupirant.

Cette excellente mère de famille s'est tenue à l'écart de la politique, même dans ses calculs matrimoniaux, mais elle n'a pas échappé à l'influence réactionnaire de sa cour où résonnait l'écho des sentiments belliqueux de la noblesse prussienne. J'ai reproduit dans *l'Allemagne avant la guerre* les paroles qu'elle avait adressées à Kiderlen pendant la crise d'Agadir : « Allons-nous toujours reculer devant les Français et supporter leurs impertinences? » Cette exclamation indignée, que le secrétaire d'État m'a répétée, il l'avait déjà confiée à mon prédécesseur, et je l'ai retrouvée dans un des rapports du comte Greindl.

Sans doute l'Impératrice n'apercevait-elle pas la guerre comme la conséquence fatale du ton qu'elle voulait que l'Allemagne prît avec la France, la guerre et tout le sang allemand qui serait répandu, et encore moins le péril que courrait la monarchie impériale bâtie sur le sable et non sur le roc où Bismarck s'était flatté de l'incruster. Mais c'est déjà trop pour sa mémoire qu'elle n'ait pas été la conseillère et la propagandiste de la paix. A part cette ombre projetée sur son rôle effacé auprès de Guillaume II, elle a mérité par la dignité de sa vie le respect dont elle était entourée.

ENTRETIENS AVEC M. DE JAGOW

L'Empereur s'est hâté, vu la gravité du moment, de donner un successeur à Kiderlen. On nommait les diplomates ayant le plus de chances de recueillir son héritage, le comte de Bernstorff, ambassadeur à Washington, le baron de Wangenheim, ambassadeur à Constantinople, M. de Jagow, ambassadeur à Rome. C'est sur ce dernier que s'est fixé le choix de Guillaume II. Kiderlen m'avait dit de lui le peu de bien qu'il était susceptible de penser d'un de ses anciens collègues. A la vérité, M. de Jagow n'était pas candidat à la secrétairerie d'État; il ne l'a acceptée que par obéissance à l'Empereur. Peut-être craignait-il les responsabilités du pouvoir ou plutôt ne se souciait-il pas d'échanger la quasi-indépendance du séjour de Rome contre la chaîne bureaucratique de la Wilhelmstrasse.

M. de Jagow était jeune encore, comme la plupart des titulaires des grands postes diplomatiques allemands. On lui reprochait de n'avoir pas su pénétrer les desseins du gouvernement italien avant le brusque ultimatum signifié par l'Italie à la Turquie, d'avoir cru que des avantages économiques et commerciaux, concédés au dernier moment par la Sublime Porte dans la régence de Tripoli, éteindraient l'ardeur guerrière du cabinet de Rome. Le secret, si bien gardé en cette occurrence par la Consulta envers les autres cabinets de la Triplice, est un des traits caractéristiques de ses rapports avec ses alliés germaniques. Quoi qu'il en soit, l'Empereur n'a pas tenu rigueur à l'ambassadeur de son défaut de perspicacité ou de son insuffisance de renseignements, puisque le voilà associé à la direction des Affaires étrangères de l'Empire.

Nous n'allions pas tarder à constater que M. de Jagow ne prétendrait pas faire à la Wilhelmstrasse, comme son prédécesseur, de politique personnelle et qu'il se contenterait de suivre docilement le sillage du chancelier qui, lui-même, naviguerait au milieu des événements et des écueils, les yeux fixés sur le pilote impérial. La disparition de Kiderlen a marqué en effet, fût-ce par une simple coïncidence, une recrudescence chez l'Empereur des initiatives auxquelles il avait dû renoncer, à la suite de la malencontreuse publication du *Daily Telegraph*, en 1908, et des conséquences qui en étaient résultées. Quatre

années de silence relatif du maître de l'Allemagne avaient fait oublier ce cuisant incident. C'était une pénitence intolérable à la longue au besoin de parler et d'agir qui lui démangeait.

Nous nous apercevions bien vite également que le nouveau secrétaire d'État, petit homme poli, correct et très soigné en sa mise, apporterait une froide réserve dans ses entretiens avec la plupart des diplomates étrangers, comme s'il se défiait d'eux et peut-être aussi de lui-même. Je l'avais connu à Bruxelles, chez le comte de Walwitz, ministre d'Allemagne, lorsqu'il gérait la légation impériale à Luxembourg. Il voulut bien me le rappeler à sa première réception diplomatique, mais mes relations avec lui, quoique très courtoises du point de vue mondain, ont toujours manqué de confiance et d'abandon. Je sentais un mur de glace entre nous, soit qu'il fît aussi peu de cas du représentant de la Belgique que de ceux des autres petits États, pour lesquels il était volontiers invisible, soit qu'il sût déjà que la Belgique serait sacrifiée la première, au début d'une guerre franco-allemande, et qu'il en fût gêné vis-à-vis de moi. Toujours est-il que je n'ai eu de véritable entretien politique avec lui qu'après l'ultimatum traîtreusement adressé de Berlin à mon pays, mais cet entretien-là a dépassé en franchise brutale et en tragique intérêt tout ce que j'aurais pu craindre ou imaginer.

Notre première conversation a roulé sur le langage de la presse dans nos deux pays. La *Gazette de Cologne* venait de publier un article fort acerbe contre le rapport de la section centrale de notre Chambre sur le projet de réorganisation de l'armée déposé par le gouvernement. D'après le journal rhénan, le rapporteur, en reproduisant les avis de publicistes étrangers sur les dangers auxquels la Belgique serait exposée, dans l'hypothèse d'une guerre entre nos voisins, n'avait choisi que des documents français qui envisageaient la violation de la neutralité belge par l'Allemagne seule. On était en droit, affirmait la *Gazette de Cologne*, d'attendre du rapport officiel de la Chambre belge plus d'impartialité dans l'examen d'une aussi grave question. Elle soutenait que la section centrale avait ourdi, consciemment ou non, une intrigue grossière contre l'Allemagne; elle insinuait même que le gouvernement du roi Albert avait pris une certaine part au choix des documents qui attribuaient un dessein perfide à l'Empire allemand.

Je protestai auprès de M. Jagow contre cette calomnieuse

publication, ce qu'avait fait déjà le *Journal de Bruxelles*, organe du Cabinet belge, et je m'aperçus que ma protestation était nécessaire pour détruire des préventions enracinées dans son esprit. Le secrétaire d'État, du temps qu'il remplissait des fonctions diplomatiques à Luxembourg, était un grand lecteur de journaux belges. Il ne me cacha pas que, dès cette époque, leurs tendances francophiles l'avaient froissé. En me les citant tous par leurs noms, il attachait une importance particulière à l'influence exercée chez nous par *l'Indépendance belge*, qu'il croyait le plus lu de nos journaux, parce qu'il l'avait trouvée sur la table de lecture des principaux hôtels de l'étranger. Je lui appris que *l'Indépendance belge* n'était pas aussi répandue en Belgique qu'au dehors et qu'il n'y avait là rien de surprenant, vu qu'elle avait été fondée autrefois par des ennemis politiques du Second Empire qui voulaient avoir contre lui à l'étranger une tribune libre et un franc parler.

M. de Jagow, après avoir écouté courtoisement mes explications, me dit qu'il en prenait bonne note.

— En ce qui concerne le rôle de la presse, j'estime, déclara-t-il, qu'elle reflète moins l'opinion de ses lecteurs habituels qu'elle ne contribue à la former. Je reconnais qu'il serait injuste de rendre un gouvernement responsable du langage tenu par la presse de son pays qui, au lieu de lui être utile, lui crée souvent des embarras et des difficultés. Je puis vous citer à ce propos l'exemple même de la presse allemande. La majorité de nos gazettes, au début de la campagne italienne en Tripolitaine, avait pris chaudement le parti de la Turquie. Elles n'ont pas laissé de me causer de grands ennuis dans mes rapports avec le cabinet de Rome, comme ambassadeur d'une puissance alliée de l'Italie.

— Les circonstances, répliquai-je, sont bien différentes dans notre cas. La Belgique, étant un État neutre, n'a à redouter aucune agression de l'Allemagne ou de la France et, d'autre part, la presse allemande, loin de reconnaître la correction parfaite de mon gouvernement, s'applique à répandre contre lui des imputations malveillantes, quoiqu'il soit complètement étranger aux tendances de quelques-uns de nos journaux.

M. de Jagow en convint volontiers, mais, en le quittant, je n'ai pas eu l'impression de l'avoir convaincu ni qu'il fût animé de dispositions très favorables à mon pays.

## LA GUERRE BALKANIQUE

L'ambassadeur de France, qui est rentré à Berlin pour prendre part à la réception du 1er janvier, m'apprend qu'on est moins optimiste à Paris qu'on ne paraît l'être ici au sujet du prochain rétablissement de la paix dans les Balkans. On s'y inquiète du maintien sur le pied de guerre d'une partie de l'armée austro-hongroise, et l'incertitude persiste quant aux véritables intentions du gouvernement de Vienne qui prétend n'avoir rappelé sous les drapeaux qu'un chiffre d'hommes qu'on sait très inférieur à la réalité. On craint, d'un autre côté, le refus d'obéissance et la révolte même des généraux serbes, si le gouvernement de Belgrade, cédant à la pression des Puissances, veut leur faire abandonner un gros morceau de leurs conquêtes. On sait aussi qu'à Londres les efforts des ambassadeurs de la Triplice, en vue d'arriver à une entente avec leurs collègues dans les questions soumises à leurs délibérations, sont paralysés par les instructions trop strictes qu'on leur envoie de Vienne, de Rome et de Berlin.

Nous mesurons aujourd'hui la perte que la cause de la paix a faite dans la personne de Kiderlen. Sa forte volonté s'imposait aux alliés de l'Allemagne, et ce n'est pas trop s'avancer que de dire que les symptômes plus favorables qui s'étaient manifestés dans l'attitude du cabinet de Vienne à la fin du mois dernier étaient dus aux conseils énergiques du défunt secrétaire d'État. Son ancien adversaire, M. Cambon, reconnaît les services qu'il avait rendus ainsi à l'Europe. Indice plutôt rassurant, le ministre de la Guerre de Russie, le général Soukhomlinov, a entrepris un voyage à l'étranger qui durera plusieurs semaines. Il ne s'éloignerait pas de son pays, si le gouvernement du Tsar avait la prévision d'un différend aigu avec l'Autriche qui le forcerait aussi à s'armer. Le général russe a été reçu très cordialement par le Kaiser et retenu à déjeuner (1).

A Londres, les négociations pour la paix balkanique sont entrées dans une phase nouvelle. La délégation ottomane proposait, en dernier lieu, de céder aux Alliés toute la partie du

(1) Dépêche à M. Davignon du 3 janvier.

vilayet d'Andrinople située à l'ouest du point le plus méridional de la frontière bulgare jusqu'à la baie de Bourou sur la mer Égée, presque à égale distance de Cavalla et de Dédéagatch. De plus, la Turquie abandonnait ses droits sur la Crète. Les Alliés ont rejeté ces concessions avec hauteur et posé une sorte d'ultimatum, si les plénipotentiaires ottomans n'étaient pas en mesure, le lundi 6 janvier, à quatre heures, de céder une autre frontière qui laisserait Andrinople en dehors du territoire turc. Mais il se sont bien gardés de rompre, quand le délai a expiré sans que les Ottomans leur eussent donné satisfaction. Pour sortir de cette impasse, les ambassadeurs des grandes Puissances se sont entremis entre les parties. Leur conférence, ayant pris en mains les négociations, est tombée d'accord sur une démarche à faire à Constantinople. Une note sera remise à la Porte par le doyen des ambassadeurs, l'engageant à céder Andrinople et à s'en remettre aux Puissances du sort des îles de l'Égée. Afin de faciliter sa résignation, une aide financière pour le redressement de l'empire lui sera promise sous la forme d'un emprunt de liquidation après la conclusion de la paix.

J'interroge sur les chances de succès de cette intervention à Constantinople M. Zimmermann, qui gère le département des Affaires étrangères en attendant l'arrivée de M. de Jagow. Comme tous les vieux fonctionnaires de la Wilhelmstrasse, le sous-secrétaire d'État est resté l'ami des Turcs dans leur malheur. Il regrette apparemment le beau temps où la Sublime Porte ne voyait que par les yeux de l'ambassadeur d'Allemagne, mais il ne se fait pas d'illusions sur l'impuissance présente de la Turquie.

— Le gouvernement ottoman, me dit-il, finira par céder Andrinople. Les ministres turcs savent que leur armée n'est pas en état de reprendre l'offensive et de débloquer la place assiégée. Ils n'ont ni soldats ni généraux capables de ramener la victoire sous leurs drapeaux. Ils manquent aussi de moyens financiers pour recommencer la lutte, et l'Europe ne les fournira pas. En Orient toutefois, il faut compter avec l'imprévu. Les événements qui se sont précipités depuis trois mois nous ont appris à nous garder d'être prophètes, surtout en Turquie. Il est très possible qu'une révolution intérieure rende le parti Jeune Turc maître du pouvoir et qu'il décrète la guerre à outrance.

M. Zimmermann partageait donc, au sujet des Jeunes Turcs, les prévisions que j'avais exprimées dans un précédent rapport. Sans doute les siennes se fondaient-elles sur des renseignements secrets de l'ambassade d'Allemagne qui était au courant de leurs menées révolutionnaires.

— Dans la question des îles égéennes, poursuivit le sous-secrétaire d'État, l'accord de la Triple Alliance et de la Triple Entente n'est pas aussi complet que dans celle d'Andrinople. Le gouvernement allemand répugne à dépouiller la Turquie d'Asie de la ceinture des îles grecques qui l'entoure et la protège. Il voudrait les laisser sous la souveraineté du Sultan, au risque même de voir s'allumer près du littoral asiatique de petits foyers d'irrédentisme, de petites Crètes, comme le prévoient les puissances de la Triple Entente. C'est le principal motif qu'elles invoquent à l'appui des revendications du cabinet d'Athènes. Sur ce point les négociations seront longues et difficiles (1).

Après la remise au gouvernement ottoman de la note collective des grandes puissances, nouvelle conversation avec M. Zimmermann.

— Les Puissances, me déclare-t-il sans ambages, ne peuvent pas faire plus qu'elles ont fait pour engager la Porte à céder aux exigences des Alliés. Si ceux-ci veulent absolument Andrinople, eh bien ! qu'ils commencent par s'en emparer ! L'Allemagne est hostile à l'emploi de mesures de coercition contre la Turquie. Elle lui a donné, avec toute l'amitié qu'elle conserve pour elle dans sa détresse, le conseil de conclure la paix au prix des sacrifices les plus pénibles, car la paix est nécessaire au relèvement de l'empire ottoman. Le gouvernement allemand ne poussera pas plus loin la démarche qu'il a consenti à entreprendre avec les autres grands États de l'Europe. Au fond, les Alliés comme les Turcs désirent également la paix ; il en ont tous impérieusement besoin. Ils ont traîné le plus possible les négociations en longueur, mais ils trouveront bien, après ce déplorable marchandage, dont l'Europe pâtit autant qu'eux, une formule qui donne un semblant de satisfaction à l'opinion publique dans leurs pays respectifs, car c'est la surexcitation fébrile de l'opinion à Constantinople, à Sofia, à

(1) Dépêche à M. Davignon du 10 janvier.

Belgrade, à Athènes, qui a empêché jusqu'à présent les pourparlers d'aboutir (1).

M. Zimmermann me signale un autre danger, aussi inquiétant, à son avis, pour le rétablissement de la paix que l'échauffement de l'opinion publique chez les belligérants : ce sont les revendications de la Roumanie, la croissance de ses exigences et ses préparatifs militaires, à mesure que le gouvernement bulgare fait mine, en prolongeant les pourparlers avec le cabinet roumain, de se dérober à l'obligation d'une réponse catégorique. Le sous-secrétaire d'État se félicite du prochain départ de Londres de M. Take Jonesco, qu'il n'aime guère et qu'il soupçonne, à tort ou à raison, de vouloir se draper dans un succès diplomatique, sans avoir les qualités nécessaires pour mener à bien des négociations aussi ardues. Il a meilleure opinion de M. Mishou, le nouveau ministre de Roumanie à Londres. Ce diplomate a résidé longtemps à Sofia; il parle la langue bulgare et ses relations avec M. Danew, le premier plénipotentiaire de la Bulgarie, étaient si cordiales que ces messieurs se tutoyaient comme de vieux amis. Si un accord peut s'établir entre les exigences territoriales du cabinet de Bucarest et les concessions auxquelles celui de Sofia consent à se prêter, — et M. Zimmermann estime qu'un tel accord est réalisable, — aucun négociateur n'est plus qualifié que M. Mishou pour obtenir cet heureux résultat.

L'intransigeance de la Roumanie n'est pas sans préoccuper Guillaume II. Le 12 janvier, a eu lieu au palais la fête des ordres, dont j'aurai l'occasion de parler. Au cercle qui a précédé le dîner, l'Empereur s'est entretenu avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre et avec le ministre de Roumanie. Je l'ai entendu donnant à ce dernier de rudes conseils sur ce ton tranchant dont il a le monopole et qui ne laisse pas d'impressionner son auditeur, condamné à écouter avec respect tout ce qui tombe des lèvres impériales.

Mais en même temps qu'il catéchisait à sa façon le ministre de Roumanie, Guillaume II faisait déclarer par son ambassadeur à la conférence de Londres que l'Allemagne ne saurait s'associer à aucune démarche à Constantinople, si les autres Puissances ne donnaient pas leur assentiment à celle qu'elle se

(1) Dépêche à M. Davignon du 18 janvier.

proposait d'entreprendre à Sofia pour recommander à la Bulgarie d'accueillir les demandes de la Roumanie. Ce langage contradictoire peut s'expliquer par le souci chez Guillaume II, tout en travaillant pour la paix, de ne pas abandonner le roi Carol, un Hohenzollern comme lui, dans les difficultés où il se débat, au moment où sa popularité est ébranlée auprès de ses sujets par son inaction et son manque de prévoyance au début des hostilités.

Le bruit court d'une prochaine démonstration navale des grandes Puissances à proximité des détroits, ayant pour but de décider la Turquie à accepter les conditions de paix des États balkaniques. La nouvelle a fait rapidement le tour de l'Europe. Elle m'est transmise par mon gouvernement, à qui mon collègue à Saint-Pétersbourg l'a rapportée.

J'ai saisi l'occasion d'entretenir l'ambassadeur de France de ce dessein. M. Cambon, toujours complaisant à me renseigner, me dit que l'idée de la démonstration venait de sir Edward Grey, — que je n'aurais pas cru partisan de la manière forte à l'égard de la Turquie, — mais il ne pense pas qu'il y sera donné suite. Au surplus, aucun accord n'a été établi, à sa connaissance, entre les puissances de l'Entente cordiale et, à plus forte raison, entre ces puissances et celles de la Triplice, en vue de fixer le moment et le lieu où une pression de ce genre serait tentée.

— Le jour de la fête des ordres, continue l'ambassadeur, l'Empereur nous a parlé longuement, à mon collègue d'Angleterre et à moi, de la démonstration navale proposée par sir Edward Grey et qu'il n'approuvait pas. Sa Majesté était d'avis qu'il ne fallait pas s'aventurer dans la voie d'une intervention effective ni adopter contre la Turquie des mesures d'intimidation ou de contrainte qui ne manqueraient pas d'avoir une répercussion dans l'Orient musulman et d'y surexciter les haines religieuses. L'Allemagne refusant de s'associer à toute démonstration d'apparence coercitive, il est clair qu'elle sera imitée par ses alliées, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. D'après des informations qui proviennent de Constantinople, une évolution pacifique semble, d'ailleurs, se dessiner dans l'esprit des ministres du Sultan. Après s'être déclarés irréductibles au sujet d'Andrinople, ils se résigneraient à céder cette place aux

Bulgares, s'étant convaincus qu'une reprise des hostilités serait funeste à la domination ottomane, et ils auraient réussi à faire partager cette conviction à la grande majorité des hauts fonctionnaires et des personnages influents de l'empire.

Les informations de M. Cambon sont confirmées, ce matin, par les télégrammes des agences. Kiamil Pacha, pour alléger le poids de sa responsabilité, a convoqué, à titre consultatif, au palais de Dolma Bagtché, une sorte de conseil national, ou plutôt, selon le mot turc, un grand divan, composé des hommes les plus considérables de Constantinople. Cette assemblée des notables a reconnu à l'unanimité, moins une voix, l'impossibilité de rejeter les conditions recommandées par les Puissances, après que le grand vizir et le ministre de la Guerre lui eurent fait, en termes émouvants, le tableau de la situation désespérée de la Turquie. Si la paix balkanique paraît plus assurée, les problèmes qui restent à résoudre n'en suscitent pas moins de grosses difficultés.

En premier lieu, c'est la délimitation des frontières de l'Albanie. L'Italie, d'abord favorable aux prétentions du Monténégro, s'est rangée à l'avis de l'Autriche-Hongrie qui est de donner l'imprenable Scutari à la future principauté albanaise. Abandonné par son gendre, Victor-Emmanuel, le petit potentat de la Montagne Noire n'a plus d'espoir que dans son grand ami, l'empereur de Russie, et l'appui du Tsar lui est d'autant plus indispensable qu'il se sent menacé d'une révolution intérieure, s'il ne conquiert pas Scutari. Le peuple monténégrin, qui a été le seul des alliés balkaniques à essuyer des revers au cours de cette guerre, ne pardonnerait pas à son prince de rentrer dans sa capitale, la tête basse et les mains vides, après la conclusion de la paix. Si la maison régnante est chassée de Cettigné, le Monténégro sera tenté, dans un avenir peu éloigné, de se réunir à la Serbie. D'où est à prévoir une fermentation des passions hostiles à la monarchie dualiste chez tous ses sujets serbes et croates.

La frontière orientale de l'Albanie ne paraît pas plus facile à tracer, car un énorme écart subsiste entre les prétentions de la Serbie et les limites que l'Autriche-Hongrie veut lui assigner.

Il y a enfin à régler le sort des îles de la mer Égée.

— Les Puissances de l'Entente cordiale, me dit l'ambassadeur de France, sont toujours d'accord de les laisser à la

Grèce pour sa part de butin; sinon, elles resteront des foyers permanents d'insurrection et de contrebande. Avant la mort de Kiderlen, le gouvernement allemand semblait partager cette opinion, à condition que les îles ne devinssent pas des bases d'opérations militaires et navales et qu'il n'y fût pas élevé de fortifications contre la Turquie. Aujourd'hui, c'est le point de vue du gouvernement italien qui prévaut dans cette question; c'est lui qui mène la politique méditerranéenne des trois alliés. Or, le Cabinet de Rome ne semble pas disposé à céder à la Grèce le chapelet d'îles dont il s'est emparé, ainsi que de Rhodes, où il tient garnison, tout comme s'il était l'héritier des chevaliers de Saint-Jean. Vous voyez qu'avant de parvenir à concilier les intérêts personnels des Puissances avec l'intérêt supérieur de la paix et de l'équilibre européen, la diplomatie aura bien des efforts à fournir et bien des batailles à livrer (1).

Un de mes collègues qui a résidé longtemps en Orient, me disait, en commentant la note collective des Puissances remise à la Porte, le 17 janvier, et la capitulation du gouvernement ottoman devant les exigences des Alliés : « Kiamil Pacha sera assassiné. Nous allons assister à d'effroyables événements à Constantinople. » Cette sinistre prédiction n'a pas tardé à se réaliser, mais à la place du vieux Kiamil, c'est le généralissime et ministre de la Guerre, Nazim Pacha, qui a été abattu, le 23 janvier, par le revolver d'Enver bey. L'auteur de cet assassinat est bien connu à Berlin, où il avait été attaché militaire à l'ambassade ottomane. Un élégant officier, d'aspect tranquille, de manières réservées et de relations agréables. Fiez-vous donc aux apparences! Pendant la guerre turco-italienne, il était allé en Tripolitaine avec une poignée de braves et il a tenu en échec, à la tête des tribus nomades, le corps expéditionnaire italien. Rentré à Constantinople, il s'est fait l'instrument des Jeunes Turcs du Comité Union et Progrès qui préparaient dans le secret un attentat contre le ministère Kiamil, sous la direction de Talaat bey, de Djavid bey et consorts. Le coup d'État s'est accompli dans le sang de Nazim Pacha et de ses officiers d'ordonnance, sans compter d'autres victimes dont nous ignorons encore le nombre.

— Que leur sang retombe sur les grandes Puissances! me

(1) Dépêche à M. Davignon du 23 janvier,

déclare avec véhémence le chargé d'affaires de Turquie, que je rencontre dans l'antichambre de M. Zimmermann. Ce sont elles qui, par leur note collective, ont provoqué l'exaspération des Turcs. Ce sont elles les vraies coupables. Qu'avaient-elles besoin d'appuyer les revendications injustifiées de nos ennemis, au lieu de leur donner le conseil d'y renoncer? Si nous n'avons pas rompu les pourparlers et continué la guerre avec une armée réorganisée et renforcée, ce sont les Puissances qui nous en ont maladroitement empêchés.

Voilà bien l'esprit qui a armé le bras d'Enver bey et de ses complices, assoiffés de revanche. Tout est remis en question par leurs violences, et il faut s'attendre de leur part à quelque résolution désespérée.

Le sous-secrétaire d'État, avec qui je me suis entretenu de la tragédie de Constantinople, n'en marque aucune surprise et n'en paraît pas autrement affecté. Cependant il espère que les conséquences le plus à craindre pourront être évitées, si les grandes Puissances s'abstiennent d'intervenir. Ces mots « les grandes Puissances » désignent plus spécialement dans sa pensée la France et la Russie, car il m'affirme que le langage comminatoire, prêté par les télégrammes des journaux à l'ambassadeur du Tsar dans sa dernière entrevue avec Kiamil Pacha, était exact, et il reproche à M. Michel de Giers de s'être écarté du programme qu'avaient adopté les ambassadeurs des Puissances à Londres et des conseils amicaux qu'ils avaient préconisés. « C'est à la France, conclut-il, à ramener son alliée au calme et à la modération, si elle veut éviter une catastrophe qui aurait des suites incalculables. »

La position du gouvernement impérial au regard de la crise turque est d'autant plus délicate qu'une partie de la presse de Berlin, retournée à ses anciennes amours et redevenue ardemment turcophile, lui reproche, à propos du sang versé à Constantinople, de s'être associé à la démarche des Puissances, pour contraindre la Turquie à céder Andrinople, et de marcher dans l'ombre de la Triple Entente, au lieu d'arborer au grand jour une politique vraiment allemande et indépendante.

Les nouvelles de Constantinople nous parviennent de divers côtés plus précises, parce que soustraites à la censure révolutionnaire. Kiamil Pacha a abandonné ses fonctions de grand

vizir sous le revolver braqué par Enver bey, et Mahmoud Chevket Pacha a été installé à sa place. Pas l'ombre de résistance chez le sultan Mohammed V. La population de Stamboul a assisté au coup de force des Jeunes Turcs avec la placidité dont elle est coutumière en présence d'une révolution intérieure. Les négociations avec les Balkaniques qui avaient été suspendues sont rompues.

« Quelques coups de canon sont encore nécessaires pour mettre les Turcs à la raison », me disait hier le ministre de Bulgarie qui cherchait à justifier son gouvernement de reprendre les hostilités. Mais ici où l'on blâme la rupture des négociations, on prévoit que la campagne ne se terminera pas aussi rapidement que l'espèrent les Alliés. Le facile succès des Jeunes Turcs, tout ensanglanté qu'il soit, a ranimé à leur endroit les sympathies du public allemand. Il n'est pas loin de penser que cette seconde guerre balkanique nous réserve des surprises d'un autre genre que la première. Andrinople tient toujours, défendue avec héroïsme par un général, dont le courage ne s'est pas laissé ébranler par les revers de ses compagnons d'armes, et nul n'ignore qu'un chef intrépide est l'âme de la résistance d'une place forte, plus encore que ses remparts et ses canons.

Cependant la situation à Constantinople doit être plus critique que ne le font entrevoir les nouvelles télégraphiques. En voici un indice à peu près certain. Le chargé d'affaires de Turquie a multiplié ses instances, la semaine dernière, auprès du secrétaire d'État, pour décider le gouvernement impérial à intervenir, en vue d'empêcher de nouvelles hostilités. Il ne lui a pas caché que Mahmoud Chevket était navré d'en arriver à cette extrémité. M. de Jagow aurait pu répondre que le nouveau grand vizir n'avait qu'à s'abstenir de fomenter une révolution et qu'à laisser à Kiamil la responsabilité d'une paix humiliante. S'inspirant du traité de Lausanne, il s'est contenté d'esquisser une proposition, d'après laquelle le Sultan conserverait une sorte de souveraineté religieuse à Andrinople. Cette solution, qui ne satisferait personne, a été immédiatement écartée.

Le gouvernement allemand est bien décidé à laisser les hostilités suivre leur cours, jusqu'à ce que le vaincu avoue sa défaite ou que les belligérants épuisés confessent leur mutuelle impuissance. Tant d'impassibilité n'exclurait pas une interven-

tion ultérieure, quand le moment favorable en serait venu. Cette seconde phase de la lutte nous met en face d'un inconnu redoutable pour l'Europe. Il est inutile de se le dissimuler.

### L'ÉLECTION DE M. POINCARÉ

Le mois de janvier a vu l'élection à Versailles de M. Poincaré à la présidence de la République, en remplacement de M. Fallières. Il allait donc quitter le palais du quai d'Orsay pour celui de l'Élysée et la scène retentissante où il jouait le premier rôle en France pour le vieil hôtel silencieux où s'enferme pendant sept ans le premier personnage de l'État.

Quand j'ai été nommé premier secrétaire à la Légation de Belgique à Paris que dirigeait alors mon père, le président Grévy, investi pour la seconde fois par l'Assemblée nationale de la plus haute magistrature de la République, se voyait obligé de démissionner sous le poids du scandale suscité par son gendre Wilson qui trafiquait à l'Élysée du nom et du crédit du président. Sous mes yeux s'est écoulée dans le tapage du boulangisme, dans les vapeurs malsaines du Panama et sous l'impression effarante d'attentats anarchistes, la magistrature de Sadi Carnot, la plus douce figure d'un chef d'État républicain. Après que cet excellent homme fut tombé, à Lyon, sous le poignard de l'Italien Caserio, j'ai été témoin, au congrès de Versailles, de l'élection triomphale de Casimir Périer, dont le nom, synonyme d'autorité et d'énergie, avait rallié au premier tour la majorité des votants. Sept mois plus tard, Casimir Périer, l'enfant gâté jusque-là de la fortune, las de l'inaction, à laquelle le condamnait la constitution républicaine, et de son impuissance à affirmer ses vues personnelles, s'évadait de l'Élysée, comme d'un cloître doré, par une brusque démission qui déconcertait ses plus chauds partisans. J'ai eu par la suite l'honneur d'accompagner le roi Léopold à Fontainebleau, où le président Félix Faure le recevait cordialement comme un ancien ami attendu depuis longtemps. Le roi des Belges, qu'accaparait la création du Congo, n'avait presque pas quitté son royaume et n'était pas revenu à Paris depuis vingt-deux ans. Enfin, à mon retour de Perse, j'ai assisté aux funérailles de l'aimable quinquagénaire, à qui son passage à l'Élysée avait donné, disait-on, un trop vif regain de jeunesse.

Si ces souvenirs présidentiels renaissent aujourd'hui sous ma plume, c'est que peu de diplomates étrangers, ayant vécu en France, sauraient comprendre mieux que moi la mélancolie qui déborde des livres, *les Balkans en feu* et *l'Union sacrée*, où M. Poincaré nous raconte sa brillante accession à la présidence de la République, bientôt suivie des déboires et des ennuis inhérents à une magistrature prisonnière de sa propre grandeur. Être choisi entre tous, pour services rendus à la chose publique, comme le plus digne de présider aux destinées de la France dans des conjonctures difficiles, et se voir, du jour au lendemain, lui, le plus actif, le plus laborieux, le plus influent des présidents du Conseil, confiné dans son irresponsabilité, esclave de ses fonctions représentatives, condamné à un régime de fêtes, de voyages et de banquets officiels, et, par surcroît, éclaboussé des critiques et des outrages, qui, de ses ministres responsables, rejaillissaient sur sa personne, quelle récompense pour un homme d'État de sa valeur!

Au moment où M. Poincaré abandonnait la présidence du conseil à M. Briand et le ministère des Affaires étrangères à M. Jonnart, l'alliance franco-russe traversait une de ces crises de mésintelligence passagère, auxquelles sont sujets des ménages très unis. La faute en revenait à la révolution Jeune Turque et à la nervosité causée à la diplomatie russe par cet événement. M. Sazonov s'était avisé de faire une démarche isolée à Berlin, pour avertir le cabinet impérial des conséquences possibles qu'une reprise des hostilités turco-balkaniques produirait en Russie, et une autre démarche, plus imprudente encore à Bucarest, pour engager le gouvernement roumain à se contenter des concessions consenties par le cabinet de Sofia et jugées suffisantes par le gouvernement du Tsar. Vite, M. Jonnart avait écrit à Saint-Pétersbourg de la même encre que son prédécesseur, en rappelant avec fermeté la nécessité d'un accord étroit et d'une politique commune. Les pages, que M. Poincaré a consacrées à ces légers nuages, sont particulièrement dures pour M. Iswolsky qui ne traduisait pas avec une fidélité assez scrupuleuse le langage des ministres français, mordu qu'il était, paraît-il, de l'envie de grossir son propre personnage.

L'élection du nouveau président n'a provoqué à Berlin que des commentaires flatteurs. La presse de toutes nuances, depuis les officieux de la Wilhelmstrasse jusqu'aux indépendants de

droite et de gauche, a exécuté en son honneur un feu de salve d'éloges et de souhaits de bienvenue. Elle a vanté les hautes qualités que M. Poincaré avait mises au service de la paix européenne dans le pénible enfantement de la paix balkanique. Aucune note discordante. Mais sera-t-on toujours aussi bienveillant et aussi équitable à son égard ?

### FÊTES A LA COUR

Avec le mois de janvier s'est ouvert l'hiver officiel et mondain qui finit aux fêtes de Pâques. L'Empereur et l'Impératrice ont quitté le *neues palais* de Potsdam pour s'installer au *Schloss*, le château royal de Berlin. La noblesse prussienne abandonne aussi ses châteaux ou ses maisons de campagne et élit domicile, pendant quelques semaines, dans les grandes auberges de la capitale. Elle y donne des bals et des banquets ; elle y célèbre des fiançailles et des mariages, car elle n'a plus, à part quelques rares chefs de famille, de demeures urbaines. Elle les a vendues par économie, afin de payer moins d'impôts. Aussitôt vendues, aussitôt démolies et réédifiées. Ainsi l'hôtel des comtes Redern, au coin du *Pariser platz*, a disparu pour renaître sous le nom d'hôtel Adlon.

La noblesse prussienne, la noblesse campagnarde des « hobereaux » et des « junkers », est une caste fermée où il est extrêmement difficile à un diplomate étranger de pénétrer Qu'elle serait pourtant intéressante à étudier de près, cette âme de la vieille Prusse et du vieux Brandebourg ! N'a-t-elle pas été le meilleur et le plus solide instrument de guerre des Hohenzollern, pour arriver à la domination de l'Allemagne ? Son sang a payé la conquête de l'Empire. Elle ne vit pas, désœuvrée et boudeuse, dans ses domaines. Elle y travaille énergiquement. Elle applique à féconder un sol pauvre une victorieuse obstination et les procédés de la culture moderne, en vue de lutter avec l'enrichissement des centres industriels et de retenir aux travaux de la terre les bras des paysans qui sont la vraie force de la Prusse et de son armée. Quand nous croisons, dans les rues de Berlin, quelques-uns de ces agriculteurs féodaux, reconnaissables à leur taille et à leur carrure de cuirassiers, nous les sentons dédaigneux et hostiles aux étrangers et nous leur prêtons, sans trop nous tromper, les sentiments d'une

race batailleuse de conquérants qui n'ont pas dit leur dernier mot dans l'histoire de l'Allemagne et du monde.

Je reconnais, du reste, que les représentants de cette aristocratie occupant des charges de cour se montrent d'une politesse parfaite envers nous. Il en est de même de ceux à qui leur grande fortune permet de conserver un établissement à Berlin. Tel le prince Henckel von Donnersmarck, l'homme le plus riche de l'Allemagne après Krupp, qui reçoit magnifiquement dans ses appartements du palais Blucher, où habite aussi la princesse Antoine Radziwill, née de Castellane, veuve de l'aide de camp général et ami de Guillaume Ier. Son salon est très fréquenté par ses fidèles, qui viennent y respirer le parfum de la vieille France. Le prince Henckel, un vigoureux octogénaire, avait vécu à Paris sous le second Empire ; il y avait fait même quelque bruit. Il ne manquait pas de me dire, quand je me rendais à ses invitations, qu'il avait dansé avec ma mère à la Cour des Tuileries.

Il n'y a guère que les enrichis de la banque, de l'industrie et du commerce qui possèdent pignon sur rue et y déploient un luxe de capitalistes. Très accueillants, comme leurs congénères de l'étranger, ils ouvrent volontiers leurs maisons et leurs collections de tableaux et d'objets d'art aux membres du corps diplomatique pendant la saison mondaine qui est aussi l'époque la plus favorable pour lier connaissance avec les personnages civils et militaires de l'empire. C'est à la table d'un haut fonctionnaire de la Wilhelmstrasse que j'ai rencontré l'amiral de Tirpitz, à celle d'un opulent financier le général de Moltke, chef du grand état-major. L'amiral aux yeux durs et dominateurs sous son lorgnon avait la physionomie d'un homme d'affaires plutôt que d'un marin, poursuivant dans son bureau l'extension de sa flotte de guerre, comme il aurait fait d'une vaste entreprise commerciale. Le général, malgré sa stature imposante, n'éveillait pas l'idée d'une vive intelligence ni d'un grand soldat. Tous deux, par ailleurs, également hautains, pénétrés de leur importance et toujours boutonnés dans leur longue tunique d'uniforme, la livrée militaire, l'habit du Roi, que tout officier en service ne quitte jamais.

De même que Guillaume II effaçait tous les autres princes allemands et concentrait sur lui l'attention du monde par ses

paroles et ses moindres gestes, de même la cour de Berlin, comme un centre d'attraction unique, accaparait tous les regards et paraissait seule vivante en Allemagne. C'est pourquoi je m'arrêterai à décrire quelques-unes des cérémonies dont elle était le théâtre et qu'animait la personne exubérante de l'Empereur, l'étoile de cette scène réduite, comme il aspirait à être le principal acteur de la grande scène européenne. Le spectacle n'a pas été pour moi sans intérêt ; puisse-t-il intéresser aussi mes lecteurs !

Emil Ludwig, un des biographes de Guillaume II, parle des froides splendeurs et de l'éclat glacé de la cour impériale, peu faits pour retenir le nerveux souverain dans son besoin maladif de changement. Telle n'est pas du tout l'impression qu'elle m'a laissée. Elle était restée la cour, ni splendide ni glaciale, d'un roi de Prusse. Prussiens, tous les souvenirs dont elle était encombrée ; prussiennes aussi, l'étiquette rigouseuse, la prédominance des militaires et jusqu'aux mascarades de soldats rangés au haut du grand escalier, les soirs de fête, sous l'uniforme des grenadiers de Frédéric II. Quoique très grand, le palais des rois de Prusse paraissait un cadre un peu étriqué pour le très moderne empereur d'Allemagne. Le moins prussien de sa Cour était, du reste, Guillaume II, qui ne ressemblait à aucun de ses prédécesseurs. Il n'avait rien de leur historique simplicité non plus que d'analogie avec les lointains empereurs germaniques, à qui des écrivains complaisants ont voulu rattacher la dynastie des Hohenzollern.

A l'appui de ce que je viens de dire, laissez-moi vous conduire dans l'aile du *Schloss*, réservée à la représentation. Une enfilade de salles de moyenne grandeur, de quoi contenir à l'aise une sélection de l'aristocratie du pays, mais non le flot nombreux et mélangé de la société actuelle. Comme décoration, une profusion de dorures et de reliefs en stuc, où des pièces d'orfèvrerie, les plus anciennes datant de la Renaissance, mêlent leurs ors rutilants. Dans la salle du trône, qui paraît exigue, comme un sanctuaire de la monarchie prussienne, le style fastueux du XVIII^e^ siècle a déployé toute sa floraison. Par une longue galerie de peintures, consacrées surtout à des effigies de souverains, y compris Napoléon I^er^ franchissant le Saint-Bernard, on pénètre enfin dans une partie plus vaste, la nouvelle galerie, parée de tapisseries françaises, et la salle

blanche, à laquelle elle donne accès. La salle blanche, reconstruite sous Guillaume Ier, a, seule, de hautes et larges proportions. Le long des murs se détachent des bas-reliefs représentant les triomphes de la guerre et ceux des arts de la paix ; dans des niches se dressent les statues de marbre de monarques prussiens. Sa blancheur forme un heureux contraste avec la lourde richesse des salles précédentes. Vu ses dimensions, elle sert à tous les emplois et s'accommode de tous les spectacles, bals de cour, concerts, banquets, ouverture du Reichstag et du Landtag prussien.

C'est là et dans la chapelle du château que se célèbre en plein midi la fête des ordres, la première en date des fêtes de Cour, à la fois religieuse, monarchique et gastronomique. Y sont conviés la famille de l'Empereur et les princes allemands présents à Berlin, la fleur des officiers supérieurs de l'armée et de la marine, les chefs de mission étrangers porteurs de décorations prussiennes, les dignitaires de la Cour et du gouvernement, ainsi qu'un choix de modestes employés de l'État qui ont été décorés au cours de l'année. La présence de ces braves gens est destinée à attester la bienveillance de Guillaume II pour la démocratie, mais elle prête à rire aux social-démocrates qui n'ignorent pas les sentiments du Kaiser à leur endroit. Comme j'avais reçu l'Aigle rouge à l'occasion de la visite de mes souverains à Potsdam, j'étais au nombre des invités. La fête débute par un service religieux dans la chapelle octogonale occupant le centre d'une des façades du palais. Sur des banquettes, à gauche de la chaire du prédicateur, se serrent les feld-maréchaux, les colonels généraux ayant rang de feld-maréchaux, les inspecteurs d'armée et les chefs de corps, toute cette fière hiérarchie militaire dont s'enorgueillissait l'Allemagne et que j'ai contemplée avec curiosité. Parmi cette élite figuraient plusieurs des chefs qui allaient bientôt s'illustrer par leurs victoires ou par leurs défaites, von Mackensen, par exemple, et von Kluck. De l'autre côté de la chaire, les diplomates se casent sur d'autres banquettes, suivant leur ordre protocolaire. Face au prédicateur de la Cour, le docteur Dryander, qui nous régale d'une homélie de circonstance, ont pris place l'Empereur et l'Impératrice et derrière eux tous les princes. Des sœurs de Guillaume II sont là en toilette de ville.

Entre le sermon et le banquet, l'Empereur tient un cercle

Pressée sans doute de se mettre à table, Sa Majesté n'adresse la parole qu'à quelques-uns de nous et répond rapidement au salut des autres. La salle blanche s'est remplie d'une longue table ovale où s'asseoient aussi les employés de l'État. Au sortir du festin, on nous range encore sur le passage du cortège impérial. Je vois le Kaiser rire aux éclats des lazzis viennois du prince de Furstenberg qui marche à son côté. Ce nouveau favori, mi-allemand, mi-autrichien, vice-président de la Chambre des seigneurs à Vienne et grand maréchal de la Cour à Berlin, cumulait allègrement les charges et les honneurs de sa double nationalité. Ainsi s'achève la cérémonie la plus originale, à laquelle j'aie pris part à Berlin.

Pour être invité aux bals et aux soirées de la Cour, il ne suffit pas à un ministre étranger d'être inscrit sur la liste diplomatique; il faut encore qu'il se soumette à une formalité préliminaire qui consiste à faire visite à la grande-maîtresse de la maison de l'Impératrice, la comtesse de Brockdorff. Ce rite obligatoire n'a rien de pénible, car la comtesse est une vieille dame intelligente qui tient supérieurement l'emploi de « camarera mayor » et même celui de conseillère de sa souveraine. Dans l'appartement qu'elle occupe au château, défile au début de l'année toute la haute société berlinoise.

Voici maintenant le lever de rideau des réceptions impériales : c'est une survivance des usages monarchiques d'autrefois, la présentation à l'Empereur et à l'Impératrice, renouvelée chaque année, des personnes admises en leur auguste présence, et qui se fait en grand apparat. Elle a son pendant dans le *levee* traditionnel de la Cour d'Angleterre. On l'appelle, à Berlin, la *Schleppenkur*, la fête des traînes ou des robes à queue, parce que, en cette circonstance seulement, les dames sont tenues d'ajouter une longue traîne à leur robe de bal. L'assistance est parquée par catégories dans les salons qui précèdent la salle du trône; l'un d'eux est l'enclos du corps diplomatique. Les dames, portant leur traîne sur le bras gauche, ont le loisir, en bavardant, d'examiner mutuellement leurs toilettes; le succès, de l'avis général, est pour les dames de l'ambassade de Russie qui ont revêtu de superbes costumes nationaux. A un signal donné, les conversations cessent et l'on se met en rang comme pour un défilé militaire, chaque dame tenant la traîne de la dame qui la précède. Avant de pénétrer,

une à une, dans la salle du trône, leur chaîne se rompt et elles laissent tomber la traîne, qu'étale un maître des cérémonies. Révérences profondes devant les Majestés. Le chef de mission nomme ses secrétaires pendant qu'ils défilent; sa femme en fait autant pour les dames de l'ambassade ou de la légation. L'Empereur, debout sous un dais de velours rouge et d'or, son bâton de feld-maréchal à la main en guise de sceptre, est sévère, majestueux, dans un maintien très étudié, comme s'il posait devant un photographe; c'est Jupiter sur l'Olympe. Junon, l'Impératrice, ruisselante de bijoux, un bon sourire aux lèvres, salue amicalement toutes les personnes qui passent. Le cortège s'éclipse au fur et à mesure par une autre porte, et la cérémonie est finie. Dans la salle blanche, un buffet a été préparé; on s'y attarde un instant à causer. Rentrées chez elles pour se débarrasser de leur traîne, quelques-unes des figurantes de la *Schleppenkur* se précipitent pour danser et souper à l'hôtel de l'Esplanade, où la bourgeoisie de Berlin a retenu des tables, afin d'avoir au moins la vue du grand monde privilégié, à qui est réservé l'honneur de s'incliner devant les Majestés impériales et royales.

Le jour de naissance de l'Empereur, 29 janvier, attire chaque année dans la capitale un certain nombre de princes allemands, grands et petits, soucieux de faire leur cour au Kaiser. Sans doute seraient-ils mal notés, s'ils ne s'acquittaient pas de temps en temps de ce devoir d'allégeance envers le chef de l'Empire. Dès dix heures du matin, un service solennel est célébré dans la chapelle du château. A six heures, dîner diplomatique offert par le chancelier qui ne revêt pas pour cette circonstance un uniforme civil. Il est, comme toujours, serré dans une tunique de dragon qui le fait paraître plus maigre et plus grand. Est-ce pour nous rappeler la subordination en Prusse du pouvoir civil à l'élément militaire, dont j'aurai à noter plus d'un exemple frappant? A sept heures et demie, le chancelier et ses invités, à peine sortis de table, courent à l'Opéra assister à un spectacle de gala, que l'Empereur et l'Impératrice honorent de leur présence. Le spectacle naturellement est dans la salle et le coup d'œil est superbe : un fourmillement d'uniformes au parterre, un scintillement de diamants aux premières loges. Les souverains et leur suite occupent celle du milieu qui remplit tout le fond de la salle,

La partie musicale, à laquelle on prête peu d'attention, exhume parfois des vieilleries inattendues, telles que le premier acte de *l'Africaine* du berlinois Meyerbeer, qui m'a transporté aux jours lointains de ma jeunesse. Après la représention, l'Empereur tient un cercle au foyer. Il a dépouillé son masque olympien; il s'humanise à causer avec une abondante familiarité et serre la main à quelques dames, en échangeant avec elles des phrases banales qui font éclore sur leurs visages des sourires de béatitude. Sitôt la fête finie, nouveau départ de l'assistance la plus élégante pour l'hôtel de l'Esplanade, où elle achève la soirée et se livre en spectacle aux bourgeois qui ne se lassent pas de contempler ces heureux du jour.

Que dirai-je des bals de cour, sinon que le corps diplomatique y figurait en spectateur plutôt qu'en participant? Nos femmes et nos filles restaient clouées sur une mince estrade, à droite des trônes impériaux, à regarder des danses de caractère exécutées par des jeunes officiers de la garde et des jeunes filles, pour la plupart très simplement habillées. Leurs cavaliers au contraire ont mis des uniformes éclatants, que déparent des crânes rasés à la prussienne et des oreilles écarquillées. L'Empereur circule parmi les groupes et s'arrête çà et là pour causer. Le Kronprinz copie son père, mais réserve spécialement ses faveurs aux officiers par la recherche apparente d'une popularité militaire. Après les danses, qui se terminent par une révérence générale des couples dansant à l'Impératrice aux sons de la marche royale, un souper est servi par petites tables, en vue duquel, tout étant réglé ici militairement, un maître des cérémonies vous désigne la dame à qui vous offrirez votre bras. C'est à vous de la chercher et de la découvrir dans la foule des assistants. J'ai été, d'ailleurs, bien partagé et je garde un agréable souvenir des compagnes éphémères et jusque-là inconnues, avec qui j'ai passé la fin de ces solennelles soirées.

Sur trois bals, le corps diplomatique était invité au premier et au dernier. Au premier bal, l'Empereur tenait un cercle, où lui étaient présentés les étrangers de passage qu'il avait daigné inviter. Ces invitations, très recherchées, étaient parcimonieusement mesurées, sauf aux citoyens américains, friands d'approcher des Majestés. La puissance du dollar, autant que celle des armes, jouissait auprès de Guillaume II d'une grande considération. Ces bals en somme n'auraient été pour moi qu'un

banal spectacle, si je n'y avais été honoré, l'année suivante, d'une conversation avec l'Empereur qui n'a pas manqué d'intérêt. Je la rapporterai en temps et lieu.

L'hiver de 1913 ne s'est pas achevé, sans nous procurer, à ma femme et à moi, une occasion unique de voir de plus près toute la famille impériale, qui célébrait avec pompe le baptême du premier-né du prince August Wilhelm, quatrième fils de l'Empereur, marié à la princesse Alexandra Victoria de Schleswig-Holstein, nièce de l'Impératrice. Nous y fûmes invités comme représentant le roi et la reine des Belges, parrains du nourrisson conjointement avec les souverains d'Autriche-Hongrie, d'Italie, de Russie et de Bulgarie. A titre de curiosité, cette fête mérite peut-être une description particulière, pour faire revivre dans son intimité la cour des Hohenzollern, disparue aujourd'hui sans laisser sur la scène allemande le grand vide qu'on aurait cru. Je passe à cet effet la plume à ma femme, en transcrivant la lettre qu'elle adressait à sa mère, le lendemain de la cérémonie :

« Le baptême a eu lieu dans le palais des jeunes princes qui n'est pas très vaste, et je n'ai jamais vu, dans un si petit espace, une pareille assemblée d'Altesses royales. A elles seules, elles formaient presque toute l'assistance. Quelques simples mortels étaient perdus dans cette illustre réunion de dieux et de déesses, en dehors des ambassadeurs qui représentaient leurs souverains, de nous et de lord et lady Granville de l'ambassade d'Angleterre, celle-ci représentant la reine Alexandra. C'étaient le duc et la duchesse d'Arenberg, le prince et la princesse de Salm (une archiduchesse d'Autriche), seuls membres de l'aristocratie introduits dans ce cénacle. Il y avait là tous les fils et belles-filles du couple impérial, la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin, l'autre grand-mère, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg, des princes et princesses de Prusse, le prince Carol de Roumanie, le duc Albrecht de Wurtemberg, d'autres encore dont je ne me souviens plus, tout le diable et son train, et *last but not least* l'intéressant couple des fiancés, la princesse Victoria Louise et le prince Ernest Auguste de Cumberland, Hermann et Dorothée, rayonnant de joie, très épris l'un de l'autre et, toute la soirée, les doigts tendrement entrelacés.

Elle, gentille, mais point jolie ; lui, très beau, une figure charmante, dans un ravissant uniforme de hussard.

« Le bébé, décolleté et portant un manteau de cour en hermine que soutenaient deux dames, a été apporté solennellement par une jeune fille qui l'a remis à la dame du palais, la comtesse Harrach, en manteau de cour aussi, diadème et voile, laquelle, à son tour, avec une profonde révérence, l'a déposé entre les bras de l'Impératrice qui l'a tenu pendant la cérémonie. Celle-ci a été courte et simple. L'Empereur, l'Impératrice et tous les princes se sont rendus ensuite dans un autre salon. La jeune mère s'est assise au milieu et nous avons défilé devant elle, moi en tête, suivie de lady Granville et des ambassadeurs. Grandes révérences, puis passage dans la salle à manger, où étaient disposées des tables pour huit ou dix personnes. Eugène était à la table de la Kronprinzessin, moi à celle d'Eitel Fritz. J'étais à sa gauche, ayant pour voisin le prince de Salm, très gentil et parlant bien français.

« Après le dîner, longue station debout dans les salons, où l'on marchait à chaque pas sur des princes et princesses. Révérences, plongeons, courtes conversations. Entretien prolongé de l'Empereur avec lord Granville. On admirait les cadeaux qui, à vrai dire, m'ont paru assez médiocres, vu la qualité des augustes donateurs. La fête a duré jusqu'à dix heures. L'Impératrice avait des perles fantastiques. La mère du bébé, jolie figure, taille trop forte et pas de chic. Elle et son mari recevaient très aimablement et s'occupaient de tous leurs invités. Décidément, les Anglais et nous, nous sommes ici en grande faveur, ce qui ne laisse pas de nous intriguer. »

Cette faveur s'est maintenue toute la durée de ma mission; mais je n'en ai pénétré le secret motif qu'au moment où elle a pris fin, comme on le verra par la suite de ces souvenirs.

### UN SÉJOUR A STUTTGART

Je termine ce mois de janvier à Stuttgart, où je me suis rendu pour présenter mes lettres de créance au roi Guillaume II et lui remettre, de la part de mon souverain, le grand cordon de l'ordre de Léopold. J'avais fait avec ma femme, quelques années auparavant, un séjour de plusieurs semaines dans la riante capitale du Wurtemberg, assise au milieu d'un cercle

de collines qui la protègent contre l'assaut des bourrasques du nord. Nous avions eu l'honneur d'être reçus par le Roi et la Reine et de faire connaissance avec toute la famille royale à un bal de la cour. Le roi n'ayant qu'une fille d'un premier lit et la loi salique étant en vigueur dans le Wurtemberg comme dans les autres États de l'Allemagne, l'héritier de la couronne se trouvait être le chef de la branche cadette et catholique, le vieux duc Alexandre, fils de la princesse Marie d'Orléans et cousin par sa mère de notre roi Léopold. Le duc Alexandre avait lui-même trois fils, dont l'aîné, le duc Albrecht, était colonel-général et inspecteur général de la 6e circonscription d'armée. Ce grade lui assurait le commandement d'un groupe d'armées en cas de guerre. J'avais été frappé de la physionomie française de ces princes qui survivait chez eux à la seconde génération sous leur uniforme allemand, comme la marque indélébile du sang de Louis-Philippe.

La ville de Stuttgart est d'un aspect paisible qui me repose la vue et l'esprit au sortir de la vie affairée de Berlin. Elle possède peu de vieux monuments, à l'encontre de la plupart des anciennes cités d'outre-Rhin, mais le château royal, la *Residenz*, est, à mon sens, le plus joli palais allemand du XVIIIe siècle. C'est du Louis XV français, débarrassé des surcharges du rococo germanique, avec de belles salles au premier étage décorées dans le même goût, tandis que le rez-de-chaussée a été livré aux peintres froids et démodés de l'école de Munich. Ce palais est trop dispendieux pour le roi Guillaume. Il habite, non loin de là, un confortable hôtel, bâti par un de ses prédécesseurs. Il n'apparaît à la *Residenz* que s'il y donne quelque fête. J'y ai pris part, le lendemain de mon arrivée, à un dîner offert au corps diplomatique. C'est là aussi qu'on loge le Kaiser, quand il fait à la cour wurtembergeoise le coûteux honneur d'une visite, avec sa suite habituelle d'une soixantaine de personnes.

Comme je connaissais déjà Stuttgart et ses moindres curiosités, le Roi m'a engagé à visiter le nouveau théâtre, dont il est très fier et qui vient d'être achevé pour remplacer l'ancien opéra, détruit par un incendie. J'aurais bien des réserves à faire sur l'architecture de cet édifice où règne le style rigide et nu en vogue chez les Allemands, sur la décoration des salles et sur la crudité des peintures qui enlaidissent les foyers,

mais j'admire l'esprit pratique qui a présidé à tous les détails et surtout le site charmant où s'élève ce récent spécimen de l'art théâtral germanique, à l'entrée du *Schlosspark*, devant un miroir d'eau qui me rappelle un peu le parc de Versailles.

J'ai déjeuné dans l'intimité chez le ministre d'État et des Affaires étrangères, Son Excellence von Weizsäcker, ami d'enfance de Kiderlen. J'ai joint mes regrets à ceux que lui a laissés la mort de son compatriote qui aurait été, m'assure-t-il, s'il avait vécu, la gloire du Wurtemberg. Je souscris à son jugement, à condition que notre ami commun eût achevé de se révéler comme un ferme soutien de la paix européenne, car une politique pacifique doit être, selon moi, la pensée maîtresse de ceux qui aspirent à diriger la diplomatie allemande; et M. von Weizsäcker n'y contredit pas.

Mon précédent séjour à Stuttgart m'avait éclairé sur le caractère bon enfant de la royauté wurtembergeoise et sur le degré de popularité dont elle jouissait auprès de ses sujets. Impossible de voir un monarque plus simple que le roi Guillaume qui se promenait seul, sans aucun officier d'ordonnance, dans les rues de sa capitale, comme un digne gentleman dont il avait la tournure et l'aspect. Et cependant les électeurs, à Stuttgart, donnaient de préférence leurs votes aux partis avancés, aux radicaux et aux social-démocrates, adversaires des royautés. J'avais soupé, au bal de la cour, à côté du président du Landtag qui m'avait confié qu'il était socialiste et, comme je m'étonnais de sa présence à la table royale : « Rien de surprenant à cela, me répondit-il. Notre roi n'est pour nous qu'un bon président de république. Et puis, ajouta-t-il en riant, les soupers à la cour sont toujours excellents. » Fort de ces explications, j'ai compris sans peine pourquoi, dans la plupart des États allemands, des princes, paraissant réunir les qualités qu'exige l'emploi de monarque constitutionnel, ont été si facilement déracinés par la tourmente révolutionnaire qui a renversé tant de trônes à la suite de la grande guerre. A la vérité, sauf en Bavière, ils n'avaient que des racines superficielles dans leur pays.

BEYENS.

(*A suivre.*)

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

# LE PRINCE IMPÉRIAL ET ERNEST LAVISSE

## 1871-1879

Le 16 mars 1856, cent un coups de canon annonçaient sa naissance. Trois ans auparavant, son père avait pris le titre d'Empereur. Une reine l'avait tenu sur les fonds baptismaux, un pape avait été son parrain. Et la France impérialiste saluait en Eugène-Louis-Jean-Joseph le futur Napoléon IV.

Il n'entre pas dans le cadre de cette publication de retracer la jeunesse du prince. D'autres s'y sont employés avec succès. Nous croyons toutefois que l'intéressante correspondance qu'on va lire, restée jusqu'ici inédite, jettera un jour tout nouveau sur son caractère et sur la façon dont il envisageait les devoirs que lui avait créés sa naissance. Commencée au lendemain de l'exil pour finir à la veille de la mort tragique, elle fait pareillement honneur au prince pour son intelligente et déférente confiance et au conseiller pour sa respectueuse franchise.

Avant la guerre, le Prince Impérial avait eu pour professeur le jeune historien Ernest Lavisse. Après la défaite, l'élève resta toujours fidèle aux leçons de son maître, tout comme ce dernier resta dévoué aux ambitions de son élève, continuant à le guider par ses lettres et, à l'occasion de rares visites, par ses entretiens. On appréciera dans ses lettres la manière énergique avec laquelle l'historien lui inculquait ses principes et ses vues. Son influence sur la politique de la France, si son élève princier eût été appelé à régner, eût été grande.

Une des raisons qui augmentaient la confiance du prince dans l'historien était la haute estime où l'Impératrice tenait celui-ci et dont témoignent entre autres ces deux lettres :

*L'Impératrice Eugénie à Ernest Lavisse*

[Chislehurst, Camden-Place, 1873.]

J'ai reçu, monsieur, le petit mot que vous m'avez écrit en sortant de Saint-Germain-l'Auxerrois (1), il m'a vivement intéressée, et j'ai été profondément émue de retrouver dans ce même Paris tant de souvenirs attendris pour la mémoire de celui qui nous a laissé d'éternels regrets! Je vois aussi que vous vous êtes souvenu de la tension d'esprit que nous avons tous ici vers tout ce qui nous vient de France; je vous remercie d'avoir pensé à me faire part de vos impressions. Vous avez sans doute suivi avec attention tout ce qui vient de se passer au parlement allemand; l'irritation de M. de Bismarck était évidente, et il s'est plus mis en colère que donné des arguments contre La Marmora (2). Avez-vous vu aussi la note sur la presse envoyée au *Times*, dans laquelle il déclare le gouvernement responsable *parce que l'état de siège lui donne des pouvoirs dont il n'a qu'à user*!

Dieu veuille qu'on ait assez de sagesse en France pour ne pas sentir les affronts qu'elle ne peut venger.

Il y a aussi de la grandeur à se vaincre soi-même.

Croyez à tous mes sentiments.

EUGÉNIE.

11 décembre.

Mon cher monsieur Lavisse,

Je charge Mlle de Larminat (3) de vous expliquer pourquoi je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre.

(1) Où un service solennel avait été célébré pour le repos de l'âme de Napoléon III.

(2) Alfonso Ferrero de la Marmora (1804-1878), frère des deux généraux piémontais du même nom, lieutenant général de la province romaine du 9 octobre 1870 au 1er février 1871, publia à Florence en 1873 une brochure, *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, qui souleva de vifs débats aux parlements de Berlin et de Rome.

(3) Marie de Larminat, plus tard comtesse des Garets, demoiselle d'honneur de l'Impératrice.

Je vois que vous n'êtes pas rancuneux pour les moustiques et mon petit Arenenberg ne perd pas trop d'en être si peuplé. Ceci me fait espérer que nous pourrons encore causer longuement sur le passé et l'avenir !

Je vous remercie des soins que vous voulez bien donner à ma bibliothèque. Mlle de Larminat vous expliquera ce que je désire et se mettra d'accord avec vous à ce sujet. Je crois qu'il faudrait adopter le moyen le plus économique, car je ne suis pas pressée. L'*Histoire de la Révolution* de M. Mignet que vous m'avez indiquée m'intéresse beaucoup. On peut suivre la marche des événements facilement et ce n'est pas assez noyé dans les réflexions de l'auteur pour qu'on ne remonte pas facilement aux causes qui ont produit de tels effets !... Nous lisons aussi le soir les *Mémoires* de Mme Roland, mais elle nous déplaît à tous. La femme philosophe perd son charme sans pouvoir jamais atteindre la force de raisonnement de l'homme. Du reste, j'ai une profonde antipathie pour les Girondins. Le talent sans caractère ne saurait me plaire, et leur mort même ne saurait racheter la faiblesse de leur vie.

*30 janvier.* — Ma lettre était commencée comme vous le voyez en décembre, mais un rhumatisme au bras m'a empêchée de la finir. Je souffre encore pas mal et j'évite la fatigue. Soyez donc indulgent pour mon long silence que j'aurais voulu abréger, mais je tenais beaucoup à écrire moi-même. Concertez-vous avec Mlle de Larminat qui demeure 29, rue des Écuries d'Artois, et vous lui direz de m'écrire si vous préférez avoir un crédit ouvert chez mon banquier ou si vous aimez mieux un chèque au Crédit foncier. Je suis fatiguée et je souffre, je n'ai plus que le temps de finir.

Donnons maintenant sans presque y ajouter de commentaires, les lettres qui s'expliquent si bien d'elles-mêmes et où se peignent deux âmes de même droiture. Les premiers billets du prince, — alors âgé de quinze et seize ans, — datés du lendemain de la guerre franco-allemande, sont charmants de simplicité et témoignent de l'ardent patriotisme du jeune prince.

*Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

Chislehurst, 12 août 1871.

Mon cher monsieur Lavisse,

J'ai reçu avec une grande joie et une vive émotion la lettre où vous me parliez de Saint-Cloud et des souvenirs qui s'y rattachent. J'ai reçu votre petit mot à peu près à la même époque où vous m'écriviez, il y a un an, pour me féliciter de mon baptême du feu. J'ai remarqué cette coïncidence de dates et je n'ai pu m'empêcher de penser à toute la succession des malheurs qui se sont enchaînés depuis un an.

C'est avec un grand plaisir que je recevrai de vos nouvelles, car votre souvenir m'est resté bien cher.

Votre affectionné,

LOUIS-NAPOLÉON.

Le 22 mars 1872.

Mon cher monsieur Lavisse,

J'ai lu avec un grand plaisir votre lettre, parce que les sentiments qui y sont exprimés sont gravés dans mon cœur en lettres que ni le temps ni les circonstances ne pourront effacer. Je suis heureux de voir, et chaque jour qui passe me le fait constater davantage, que bien des gens en France pensent comme vous, cher monsieur Lavisse, et que, quoi qu'on en dise, le sentiment du devoir, l'amour de la patrie ne sont point si rares parmi nous.

Je finis en demandant au ciel d'exaucer vos vœux : puisse la France redevenir la grande nation ! et ma seule ambition est de contribuer à cette œuvre pour l'accomplissement de laquelle chaque Français doit sacrifier une partie de ses jouissances et verser jusqu'à la dernière goutte de son sang.

A bientôt, je souhaite, cher monsieur Lavisse,

Votre affectionné,

LOUIS NAPOLÉON.

Le 6 décembre 1872.

Cher monsieur Lavisse,

J'envie vos élèves du lycée Corneille, — n'est-ce pas ainsi

qu'on l'appelle maintenant (1)? — ils sont à Paris, et ils profitent de vos bonnes leçons.

Vous avez bien raison de croire que mon vœu le plus cher est pour la revanche de notre pays. Puissé-je être jugé digne d'y travailler un jour!

Je forme deux souhaits pour la nouvelle année : qu'elle vous rende le plein usage de la main qui tient votre plume, et qu'elle m'apporte le plaisir de vous voir.

Croyez, cher monsieur, à ma reconnaissance et à mon affection.

Les lettres qui vont suivre prendront une ampleur et auront une portée toute nouvelle. Elles nous montrent le prince, qui a maintenant dix-huit ans, tout entier à ce qu'il appelle lui-même sa « besogne de prétendant ».

### *Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

Le 20 février 1874.

J'ai reçu, cher monsieur Lavisse, les deux lettres si intéressantes que vous m'avez écrites à propos des affaires d'Allemagne. C'était au milieu de mes examens et c'est ce qui m'a empêché de vous répondre plus tôt. J'ai vu avec plaisir que vos prévisions sur les élections au Reichstag ne se sont point démenties; le langage ferme et patriotique de M. Teutsch (2) me prouve bien que les députés alsaciens et lorrains sont irréconciliables. La *Gazette de Cologne* le disait l'autre jour en s'en plaignant.

Que pensez-vous de la bonne intelligence qui règne entre l'Allemagne et l'Italie? Répondez à ces questions quand bon vous semblera et croyez que je lirai vos lettres toujours avec le plus grand intérêt.

Croyez à mes sentiments affectueux.

NAPOLÉON.

(1) Il s'agit du lycée Henri IV, où Ernest Lavisse enseigna après avoir quitté le lycée de Versailles.

(2) Édouard Teutsch, député du Bas-Rhin à l'Assemblée nationale de 1871, élu le 1er février 1874 député protestataire de Saverne. Le 16 février 1874, à la séance d'ouverture du Reichstag, il avait lu une énergique déclaration par laquelle ses amis et lui refusaient de prêter serment à l'empereur d'Allemagne, et, à la suite de ce geste, avait dû démissionner.

*Ernest Lavisse au Prince Impérial*

Paris, 14 novembre 1874.

Monseigneur,

Je vous sais fort occupé et je serais désolé d'interrompre longtemps votre travail; mais il y a si longtemps que je vous ai écrit que je me crois la permission de vous entretenir un moment. De quoi vous parlerais-je, sinon de cette politique qui nous occupe tous, grands et petits? A la vérité, je suis de ceux qu'elle tourmente le moins, parce que ma confiance est très grande et que le résultat final me semble inévitable. Les derniers événements électoraux n'ont-ils pas éclairé encore une fois l'avenir, et montré aux prises l'Empire et la radicaille? Or, plus souvent ce spectacle sera donné, plus on verra s'accroître les partisans de l'Empire, car une des plus fortes raisons d'espérer qu'ait le parti impérialiste, c'est qu'après toutes les conquêtes qu'il a déjà faites, il lui en reste un très grand nombre à faire. Je m'explique : une bonne partie de la nation ne s'est pas encore décidée ; le jour où elle se décidera pour l'Empire, ce qui ne peut manquer, l'Empire sera fait. Votre Altesse me permet-elle d'appuyer par des faits empruntés à mon expérience personnelle cette idée, que je n'ai pas la prétention d'avoir inventée?

En quittant l'Impératrice et le Prince, après le long séjour qu'il m'avait été permis de faire près d'eux (1), je suis allé passer un mois dans un département très endormi, le département de l'Aisne. J'y ai été élevé, j'y ai des relations de famille très nombreuses, et quelques relations politiques avec des journaux locaux. Je me suis promis en arrivant de revoir tout mon monde, et de chercher à voir clair dans les opinions. Les élections au Conseil général produiraient, pensais-je, un certain mouvement favorable à l'observateur. Or, voici ce que j'ai vu : l'indifférence la plus complète, à peine corrigée par une vague inquiétude de l'avenir.

Le paysan n'est absolument pas républicain, le bourgeois non plus, l'ouvrier, excepté dans certains centres peu nom-

(1) Lavisse, au cours de l'été précédent, avait passé quelques semaines à Arenenberg, l'ancienne propriété de la reine Hortense, où l'Impératrice s'était installée pendant les vacances du Prince, alors élève de l'école de Woolwich.

breux, ne l'est guère, et pourtant tout ce monde-là aux dernières élections politiques a voté pour des candidats républicains, et aux dernières élections pour le Conseil général a nommé des candidats républicains. D'où vient cette contradiction? De la lâcheté humaine. Tous ces gens que j'ai connus si fidèles serviteurs de l'Empire, il y a cinq ans, n'ont pas encore imaginé qu'il eût été bon de garder fidélité à l'Empire tombé. J'en ai vu qui m'accablaient jadis de questions sur vos faits et gestes, et que j'ai fort embarrassés en leur racontant que j'avais passé le mois de septembre auprès de Votre Altesse et de Sa Majesté. Sont-ils donc hostiles à l'Empire? En aucune façon. Ils ont cru pour la plupart, après la guerre, à une restauration orléaniste : elle n'est pas venue. Quelques-uns ont attendu du ciel une restauration légitimiste, que le ciel n'a pas envoyée. Les républicains se sont emparés du moment favorable. Un comité Saint-Quentinois a fabriqué une liste où l'on a mis des républicains interdépartementaux, comme Jules Favre, des libéraux acceptant la République définitive, comme le triste M. de Tillancourt, des bénisseurs comme Henri Martin, puis des médecins radicaux, il y en partout, et des fabricants de sucre libres-penseurs. Avec le tout on a composé une députation médiocre qui n'en vote pas moins régulièrement, après avoir pris les ordres de MM. Thiers ou Gambetta. Si bien que mon département est représenté par des gens qui ne donnent pas la moindre idée de ses opinions.

Pour comble de malheur, la presse départementale reflète cette anarchie. Les journaux conservateurs, bonnes maisons qui vivent de leurs rentes, comme le *Journal de l'Aisne* et le *Journal de Saint-Quentin*, n'ont pas été plus braves que les bourgeois conservateurs. L'Empire vaincu, ils l'ont oublié ; ils se donnent même le genre de dire que nous sommes un peu turbulents, et ils se blottissent dans l'équivoque du septennat. Profitant de leur embarras, les feuilles républicaines se donnent carrière : *le Guetteur*, *le Glaneur*, *l'Impartial*, etc.., feuilles malsaines, mais éphémères, parlant haut et d'un ton de maître ; si bien que quiconque les lirait et entendrait nos députés, — à supposer que ceux-ci parlassent, — nous croirait une collection de Thiéristes mélangés de Gambettistes !...

Que faudra-t-il pour que ce rideau de mensonges soit déchiré? La peur ou l'intervention d'une main dirigeante. La

peur que suscite l'apparition des Rousselle et des Madier de Montjau, fera souvenir du temps où « les méchants tremblaient » et elle amènera les yeux vers vous, Monseigneur, qui seul êtes en état de « rassurer les bons ». La main dirigeante pourrait faire des merveilles. Je parlais tout à l'heure des journaux conservateurs, qui sont indépendants puisqu'ils sont riches; or je suis convaincu qu'avec des démarches personnelles, quelques caresses, de bonnes paroles mêlées de promesses vagues, on les amènerait le plus facilement du monde d'abord à cesser toute hostilité contre le parti, ensuite à devenir aimables, enfin, après avoir passé par une série de nuances, à prendre couleur. Comme preuve, je citerai une lettre qui m'a été adressée par le directeur du *Journal de l'Aisne*, en réponse à des reproches que j'avais faits pour certains mots antibonapartistes. Or, on gagnerait beaucoup, en gagnant ces journaux, car ils sont la seule pâture intellectuelle du propriétaire aisé, du bourgeois campagnard sur lequel ils ont une grande influence. Tous ceux à qui j'ai parlé d'une restauration impérialiste nécessaire, inévitable et prochaine ont été fort étonnés, parce que « le journal n'en disait rien ». Le jour où le journal dira quelque chose, ces gens-là ouvriront les yeux à l'évidence, et par leurs conversations, — on bavarde beaucoup dans mon pays, et Votre Altesse s'en peut apercevoir à la longueur de mes lettres, — ils entraîneront une foule d'indécis. Alors sera créé le milieu où une candidature impérialiste deviendra possible; qu'elle se produise seulement avec résolution et netteté, aussitôt voilà les médecins radicaux rendus à leurs malades et les fabricants de sucre à la mélasse.

Pour arriver à ce beau résultat, Monseigneur, il faudrait que notre département eût un homme à sa tête. Voisins du département de l'Oise, ayant les mêmes industries, le même caractère, nous voterions comme il vient de faire, si le parti était organisé chez nous, comme chez lui. Que Votre Altesse veuille bien remarquer que je ne signale pas cette différence pour récriminer. Je sais très bien qu'à chaque jour suffit sa peine, et au lieu de voir les défauts du parti, j'aime mieux me réjouir de son organisation qui s'améliore tous les jours et de sa force qui grandit. Encore moins veux-je vous proposer un homme ou me proposer moi-même; je connais dans le département plusieurs soldats, parmi lesquels je me range, mais pas

un général. J'ai voulu seulement montrer à Votre Altesse, par des faits que je connais bien, que dans la force numérique du parti républicain, il y a des apparences trompeuses, et que, dans les rangs de nos adversaires, un nombre énorme de recrues attend notre drapeau pour s'y rallier.

J'ai voulu vous dire tout cela, Monseigneur, parce qu'il ne s'agit pas ici d'impressions vagues, mais de données certaines. Pour y insister encore, je vous parlerai un peu de mon canton même et de son chef-lieu, le Nouvion-en-Thiérache. Il n'y a presque pas d'individus dans le pays dont je ne connaisse les opinions et le caractère. Ni le caractère, ni les opinions ne sont républicains. On est en général très sceptique et très mou. On laisse faire le Comité républicain Saint-Quentinois, parce qu'on est mou; mais on est trop sceptique pour avoir foi en la République. Dans les petits pays d'ailleurs, les petits indices ont leur importance. Or, depuis le 4 septembre, on a vu émerger un groupe singulier de politiques au Nouvion-en-Thiérache. Cela est composé d'un jeune chapelier, à peine guéri du ver solitaire qui l'a rongé, d'un commis mal payé de marchand de vin en gros, d'un tailleur myope, mal en ménage et ruiné par la confection. Ce trio vient chercher les journaux à la diligence, discute les nouvelles, s'installe au bureau les jours d'élection, dépouille les scrutins, etc... C'est notre monde politique à nous; on le subit, mais on en rit, et le gros public, jugeant la République sur ce spécimen, la considère comme un idéal de petites gens dignes de la risée des gens sérieux. Or le Nouvion-en-Thiérache n'est pas privilégié : toutes les communes que je connais ont leur groupe. Un département ainsi composé n'est républicain que par aventure.

Voilà pourquoi, Monseigneur, il faut s'attendre à voir le parti faire encore d'énormes progrès si la propagande est bien faite. C'est une très bonne chose que ces livres et brochures où les impérialistes trouvent réunis et classés les arguments défensifs et offensifs, — comme les livres de M. Giraudeau (1) par exemple. — Les bons journaux s'en inspirent, et la vérité fait son chemin tout doucement. Ce qui me plaît aussi, c'est qu'on porte tout son effort à la réhabilitation d'un passé calomnié, sans promettre des miracles pour l'avenir; car il me semble

(1) Fernand Giraudeau, l'auteur de *Napoléon III intime*, et de plusieurs ouvrages bonapartistes.

qu'on doit bien regretter quelquefois des engagements pris et qui n'étaient pas nécessaires. A quoi bon parler du lendemain de l'Empire? C'est du lendemain de la République qu'il faut faire un portrait flatteur : quel beau jour que celui où, l'état de siège levé, l'assemblée de retour à Paris, l'amnistie proclamée, on verra l'écume remonter, — car l'amnistie, *proclamée par la République*, ne serait que la revanche de la Commune, — et les Gambetta pâlir devant les Rochefort, les Levasseur s'évanouir devant les Rousselle!... Il me semble que l'on n'insiste pas assez sur le lendemain. En en montrant mieux toutes les douceurs, on déciderait bien des électeurs à se tourner tout de suite vers l'inévitable surlendemain, qui est l'Empire.

Voilà la sixième page, Monseigneur, et il faut bien que je finisse. Je veux pourtant dire à Votre Altesse le précieux souvenir que j'ai gardé d'Arenenberg et la remercier de toute la bienveillante affection dont elle m'a honoré. J'oserais dire que j'en suis digne, Monseigneur, s'il suffisait pour cela de bien vous aimer et d'avoir foi en vous.

E. L.

Je joins à cette lettre une copie de la lettre que j'ai reçue du directeur du *Journal de l'Aisne*. Je répète que ce journal est indépendant et riche, il distribue 18 pour 100 à ses actionnaires. Votre Altesse reconnaîtra l'espèce de nuance terne où il s'est arrêté. C'est de l'expectative qu'on peut transformer en sympathie. Une simple intervention de moi amène presque des excuses : que ferait l'intervention de quelqu'un autorisé à parler au nom du parti? Je vais un de ces jours mettre au courant de cette situation M. Levert (1), qui a, je crois, la charge de notre département, et qui a donné au Pas-de-Calais une organisation merveilleuse.

### *Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

[1875]

Mon cher monsieur Lavisse,

C'est bien à regret que j'ai prié M. Clary de vous engager à ne pas venir à Chislehurst aux vacances de Pâques. Vous

(1) A. Levert, ancien préfet d'Alger et de Marseille sous l'Empire, était alors député du Pas-de-Calais. Il fut président du groupe parlementaire de l'Appel au peuple.

savez tout le plaisir que j'ai à vous voir et à causer avec vous : aussi ma décision n'a été motivée que par la crainte de vous mettre dans une position difficile vis-à-vis du ministre qui a quelques raisons de vous en vouloir.

Je vais vous envoyer par la première occasion les deux premiers cahiers qui sont finis; je n'en suis pas extrêmement content (1).

A vous de tout cœur.

NAPOLÉON.

Mon cher monsieur Lavisse (2),

Merci de votre lettre qui me donne des renseignements si exacts sur les affaires d'Allemagne.

J'avais, par la lecture des journaux, jugé la situation à peu près comme vous me la représentez. Je crois que la guerre avec l'Allemagne dans un délai, hélas! rapproché, est une chose fatale. L'incident de l'autre jour n'était rien, mais contribue à me convaincre que plus nous allons, plus M. de Bismarck veut la guerre, plus la guerre est nécessaire à l'unité de l'Allemagne (3). L'empereur de Russie a jusqu'ici tenu bon, mais on le jouera comme en en a joué bien d'autres. — Quant à mes cahiers, je tiendrais à avoir le cahier de notes d'histoire quand je travaille à mes notes, mais je ne tiens pas à avoir ma dissertation précédente quand je fais ma dissertation.

A vous de tout cœur.

NAPOLÉON.

*Ernest Lavisse au Prince Impérial*

Paris, 29 juin 1875.

Monseigneur,

Vous m'avez fait l'honneur, à mon dernier voyage, de m'entretenir beaucoup de questions d'instruction publique. Or, il

(1) Cours par correspondance que lui donnait Ernest Lavisse.

(2) Porte en note : « Reçue le 27 mai 1875 ».

(3) Le 6 mai, le *Times* avait publié un article de son correspondant à Paris. M. de Blowitz, pronostiquant une guerre prochaine. Cet article avait produit grande émotion et mis M. de Bismarck en fureur. Le Tsar arriva le 10 mai à Berlin et son influence contribua à clore l'incident.

n'en est pas de plus grave que celle qui va être bientôt décidée par l'Assemblée nationale (1).

Je considère comme un grand malheur pour l'Empire la loi qui va être votée, et j'ai cru de mon devoir, à propos d'une question d'enseignement, de sortir de la réserve à laquelle je suis condamné.

J'ai fait remettre à M. Rouher la note ci-incluse, et je serai heureux que Votre Altesse en veuille bien prendre connaissance.

Monseigneur, quelque plaisir que vous ayez au camp (2), permettez-moi de souhaiter que le temps passe très vite. En vérité, je me fais si grande fête de vous revoir, que je ne saurais vous dire toute ma joie.

Monseigneur, je suis avec un profond respect
Votre fidèle et dévoué serviteur,

E. Lavisse.

Votre Altesse reconnaît-elle l'écriture du temps de « la crampe des écrivains », cette maladie contagieuse dont elle a failli recevoir l'atteinte?

15 février 1876.

Monseigneur,

J'accomplis un pénible devoir en envoyant à Votre Altesse Impériale des extraits de quelques journaux, où se trouvent des jugements sur votre lettre à Piétri (3). J'ai pensé que Votre Altesse ne les verrait pas, si je ne les mettais sous ses yeux.

Comme c'est bien à vous-même que je suis dévoué, et que c'est pour vous, non pour moi, que je vous aime, j'ajouterai, au risque de déplaire à Votre Altesse, que tous ceux de vos amis que j'ai vus depuis deux jours sont désolés. J'en pourrais citer de très considérables, de très réfléchis, qui déplorent que vous vous soyez cru obligé à écrire cette lettre, que vous l'ayez écrite ainsi, et qu'elle ait paru assez tôt pour que vous soyez, huit

(1) La loi sur l'enseignement supérieur qui fut votée le 12 juillet 1865.

(2) Au camp d'Aldershot où le Prince servait comme lieutenant d'artillerie.

(3) Dans cette lettre, datée du 24 janvier 1876, le Prince Impérial s'élevait très vivement contre la candidature du prince Jérôme Napoléon à la Chambre des députés, posée à Ajaccio où se présentait déjà M. Rouher. Le 5 mars, au scrutin en ballotage M. Rouher fut élu contre le Prince. L'importance de cette lettre à Piétri venait de ce qu'elle soulignait les antinomies entre les deux branches du parti bonapartiste.

jours avant les élections, livré en pâture à cinq cents journaux républicains. Ils considèrent qu'entre le médiocre succès des élections sénatoriales, et le médiocre succès qui nous attend dimanche prochain, il ne pouvait guère nous arriver rien de plus regrettable.

La contre-épreuve ne manque pas. Tous les ennemis de Votre Altesse manifestent une joie bruyante. On ne m'aborde qu'avec un : « Eh bien ? Et la lettre de votre prince ? » J'éviterai ces gens-là pendant huit jours pour ne pas les voir triompher.

Pour moi, Monseigneur, je ne vous ai pas reconnu dans cette lettre. Il me semble qu'on y a enflé votre voix et guindé votre attitude. J'aime bien mieux vous-même, c'est-à-dire le jeune prince réfléchi, modeste, mesuré dans ses jugements, doué d'un tact naturel si exquis, que le potentat qu'on trouve dans la lettre à Piétri, et qui semble avoir commandé sans contradiction pendant une quarantaine d'années.

Je sais bien que vous n'êtes pas ce potentat, que vous estimez la franchise et qu'après les quelques minutes de mauvaise humeur que vous causera ce billet, vous reconnaîtrez que, même si je me suis trompé, j'ai bien fait de vous dire, à vous qui êtes mon prince et qui serez mon empereur, ce que je crois être une utile vérité. Mais je ne crois pas m'être trompé, et, si je l'ai fait, ç'a été, Monseigneur, en nombreuse compagnie, en bonne compagnie, je vous assure.

Croyez bien, Monseigneur, à l'inaltérable dévouement, dont vient de vous donner une preuve sérieuse votre très fidèle et dévoué serviteur.

E. L.

*Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

16 février 1876.

Mon cher monsieur Lavisse, l'Impératrice me charge de vous remercier de la lettre si touchante que vous lui avez écrite.

Comme vous le lui disiez, c'est sa fille qu'elle perd et moi c'est une sœur que je pleure (1).

Vous ne l'avez vue qu'un peu de temps, mais cela vous a suffi pour vous rendre compte de notre douleur et pour y

(1) Marie, duchesse de Galisteo, mariée au duc de Medina-Cœli, fille de la duchesse d'Albe, et nièce de l'Impératrice, était morte le 10 février 1876.

compatir comme un véritable ami. Au milieu des tristesses du passé et des préoccupations du présent, il me faut songer à l'avenir. Si j'avais beaucoup d'amis comme vous, il serait à moi.

*Ernest Lavisse au Prince Impérial*

12 décembre 1876.

Ah! Monseigneur! comme je voudrais pouvoir causer avec vous quelques jours, et que je partirais volontiers pour Florence (1), si j'en avais le temps! Je vous demanderais une heure pour vous parler de toutes nos affaires, et en particulier de *la Nation* (2).

Un fait que je considère comme très grave s'est produit à propos de ce journal.

Nous en avons longuement parlé, avant qu'il parût, parce que vous sembliez vous y intéresser vivement. J'ai dit à Votre Altesse que l'entreprise était difficile, parce qu'on avait à concilier des opinions, sinon opposées, au moins diverses, et qu'on se proposait de sortir des chemins battus. Au lieu de prêcher des convertis, on devait s'adresser à des païens; pour cela, réunir un certain nombre de jeunes gens de bonne volonté, neufs et indépendants. Sans compter le souci qu'on aurait de parler en français, on s'efforcerait de n'être ni banal, ni violent, de ne point faire bâiller, mais aussi de ne point développer les germes d'hydrophobie que la nature dépose depuis quelques générations dans le sang de tous les Français. On se tromperait peut-être, on ferait même des fautes, mais il était convenu que Votre Altesse s'intéresserait directement au journal, quoique discrètement, et qu'Elle avertirait des fautes commises, aussitôt qu'Elle les aurait remarquées.

Là-dessus on est parti en campagne. Vingt accidents se sont produits. L'administrateur Martin est tombé malade d'une pleurésie, et voilà Duruy (3) obligé de s'occuper de toute l'organisation matérielle. On arrive à être à peu près prêt, au jour dit;

(1) Le Prince était alors installé avec sa mère à Florence, à la villa Oppenheim, où ils passèrent tout l'hiver.

(2) Ce journal, qui ne tira jamais à plus de 800 exemplaires et dont le capital fut absorbé en six mois, n'eut qu'une existence éphémère.

(3) Albert Duruy, le fils aîné de l'ancien ministre.

Bouchery, secrétaire de la rédaction, c'est-à-dire personnage indispensable, devient fou, et voilà Duruy obligé d'être son propre secrétaire. L'imprimeur auquel on s'est lié par un traité, fait de si mauvaise besogne qu'il faut surveiller ses ouvriers jusqu'à quatre heures du matin, sans parvenir à éviter les retards, ni les fautes. Duruy, qui ne peut pas tout voir, laisse passer un article malheureux de Filon : Filon, blâmé par Votre Altesse, donne sa démission de rédacteur politique (1). Restent, Albert, qui est accablé, passant toutes ses nuits, et Delafosse (2), qui, heureusement, lui est resté fidèle et fait de très bonne besogne.

Cependant les bons amis regardent de travers le nouveau venu. Leur défiance évidemment jouée s'accroît en apparence. Ils se scandalisent, crient à la trahison et se voilent la face. On en prend son parti, peu soucieux qu'on est, après tout, de l'approbation enthousiaste d'hommes, dont les trois quarts rêvent un Empire, fort peu désirable, un Empire confit en dévotion, et attendent avec impatience Votre Altesse pour la tremper dans un bénitier, dès son arrivée ! Mais ce qui est dur, Monseigneur, c'est votre silence absolu, après que vous m'aviez promis de m'écrire à moi pour me faire connaître votre sentiment et votre volonté.

Ce silence vient d'être rompu, et c'est là le fait dont je parlais tout à l'heure, d'une manière fort inattendue.

Votre Altesse a envoyé une longue lettre à M. Béhic (3) dont j'ai vu la copie. Ce qui me fait de la peine, ce n'est pas que vous n'ayez pas écrit à Duruy ; jamais je ne conseillerai à Votre Altesse d'écrire à quelqu'un qui est dans la lutte directement engagé. Vous vous devez également à tous, en restant supérieur et juge ; mais, Monseigneur, cette lettre à M. Béhic, j'ai bien reconnu que ce n'est pas vous qui l'avez écrite, et c'est ce qui me désole. Il est vraiment pénible de faire ce que font mes amis, de se dévouer à vous, corps et âme, librement, par choix et sans vous demander d'autre sacrifice que votre intérêt bien-

(1) Augustin Filon, l'ancien précepteur du Prince. Dans cet article, Filon affirmait sa confiance dans le maintien de la paix, fondée sur l'impossibilité où était alors l'Angleterre de faire la guerre. Le Prince, dans une lettre à M. Rouher, désavoua ces idées.

(2) Jules Delafosse, plus tard député du Calvados.

(3) Armand Béhic, sénateur et ancien ministre de l'Empire, était alors député de la Gironde.

veillant, et de ne recevoir pour récompense qu'une communication administrative.

Dans cette lettre, Monseigneur, il y a des erreurs. Votre Altesse paraît ne guère attacher d'importance aux élections de février, et ne pas croire à la force du parti républicain. Or, cette force est considérable, et il faut bien nous résigner à croire qu'un bon million de Français électeurs a la haine de l'Empire et le besoin d'être guéri de cette haine.

Votre Altesse ne croit pas qu'il soit besoin d'agir sur le Parlement; mais agir sur le Parlement, n'est-ce pas une façon d'agir sur le pays?

A l'heure qu'il est, en pleine crise, alors que les plus naïfs commencent à voir les absurdités de la constitution, et que l'Empire réapparaît comme une nécessité, on cherche dans le Parlement les hommes de l'Empire. Et qu'y voit-on ? Un parti à la débandade, un chef qui n'est jamais là, dans les grandes circonstances, des tirailleurs qui donnent à volonté ; des jeunes gens qui font des niches d'écoliers : aucune action commune, si ce n'est contre le phylloxera, qui ruine les vignes, mais stimule l'activité législative de nos amis ; des propositions saugrenues, qui rappellent celles de l'ancienne gauche ; des interruptions ; des coups de grosse caisse, et le cri de : « Vive le Pape roi » ! accompagnant le cri de : « Vive l'Empereur! » Puis c'est tout. Je me trompe : de graves et inconcevables imprudences, comme celle qu'a commise l'autre jour M. Rouher, en prophétisant en plein banquet du Grand Hôtel, devant vingt domestiques de la police, la prochaine extermination de la Prusse! Je vous jure que, si je n'étais pas impérialiste, ce spectacle ne m'amènerait pas vers vous.

Je crois donc, Monseigneur, que l'action parlementaire n'est pas à dédaigner, et qu'un journal qui empêcherait les sottises qu'on fait, rendrait bien des services. *La Nation* n'a-t-elle pas bien prédit ce qui arriverait à ces élections du Sénat où nos amis, vassaux fidèles des anciens partis, ont voté pour le négociateur de Frohsdorf, et mis une fois de plus en pratique la théorie du doigt dans l'œil (1) ? N'est-ce rien que de montrer un Empire qui n'est ni celui d'Amigues, ni celui de

(1) Au Sénat, M. Chesnelong, dont on connaît les rapports avec le comte de Chambord, venait d'être élu sénateur inamovible (24 novembre 1876). Les bonapartistes avaient voté pour lui.

Cassagnac (1), un Empire de raison, démocratique, laïque, napoléonien ?

Que le journal se soit trompé quelquefois, je le reconnais, mais comme on y aurait été heureux d'être corrigé par vous ! Un mot, un seul, adressé à Filon ou à moi, aurait suffi, à Filon surtout, que je sais fort désolé, et qui ajoute ce chagrin aux préoccupations d'une maladie qu'il croit et que *je crois mortelle.*

Voilà, mon Prince, une très longue lettre. Excusez-moi, c'est mon devoir de vous dire toutes ces choses, et de vous répéter qu'on ne vous voit pas, qu'on ne vous sent pas assez. On ne demande pas seulement : « Où sont les hommes de l'Empire? » On demande aussi : « Où est l'Empereur ? » Votre Altesse ne sait pas combien on s'occupe d'Elle, et ce que je souffre à entendre dire : « Il paraît que le prince ne s'occupe de rien, qu'il ne lit pas les journaux, qu'on ne peut lui écrire en sécurité parce que d'autres que lui lisent les lettres les plus confidentielles ; qu'il ne s'intéresse pas à la conduite du parti ; qu'il n'a jamais donné un avis à M. Rouher, qu'il ne lui a jamais fait une de ces questions qui seraient des ordres, etc. » Je nie tant que je puis, mais je ne peux faire pourtant qu'on vous voie autrement qu'enveloppé dans un nuage d'où sort de temps en temps une lettre que vous n'avez pas écrite. Et dire que vous pourriez si bien faire ce que vous ne faites pas, que vous avez l'intelligence si mûre et si sûre, et que, dès maintenant, vous vous placeriez si haut, si votre volonté, —vous dites que vous en avez une, — se montrait en temps opportun !

Monseigneur, ce n'est pas seulement la longueur de ma lettre que je vous prie d'excuser ; c'est la franchise que j'y ai mise. Votre Altesse m'a toujours autorisé à lui parler ainsi ; je ne saurais d'ailleurs lui parler autrement, commandé que je suis par mon dévouement, qui n'est point banal, et ne me permet pas une minute d'hésiter à faire mon devoir envers vous, dussé-je vous déplaire un moment. Vous savez bien ce que j'espère et ce que j'attends de vous ; que je vous aime, pour vous-même, énormément, plus encore pour la France, et que j'apprécie mieux que personne vos qualités d'intelli-

(1) Jules Amigues, alors rédacteur de *l'Ordre*. Paul de Cassagnac écrivait dans *le Pays*.

gence et de cœur, que vous n'avez révélées à personne plus qu'à moi.

Je ne demande pas à Votre Altesse de me répondre; je la prie seulement de brûler cette lettre et d'y penser un peu, car j'y ai mis, je crois, beaucoup de vérités.

*Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

Janvier 1877.

Mon cher monsieur Lavisse,

Je vous remercie du souvenir que vous me gardez et du désir, que vous dites avoir, de reprendre avec moi les travaux que nous interrompons toujours à regret. Ce désir est aussi vif chez moi que chez vous et j'espère que, d'ici peu de temps, nous pourrons le réaliser. Sous le billet de jour de l'an, se glisse un reproche immérité, vous en aurez bientôt la preuve, mais je vous en sais gré comme, du reste, j'aime à m'entendre dire mes vérités.

Je ne veux pas me borner aujourd'hui, à répondre aux quelques lignes affectueuses où vous m'exprimez vos vœux ; je me souviens que je suis en retard sur vous de plusieurs lettres, que ces lettres me questionnaient sur des points qui méritaient des éclaircissements et que j'ai laissés dans l'ombre. Je veux aujourd'hui rattraper le temps perdu : me voici prêt à répondre.

Vous me parliez du journal *la Nation* et vous m'énumériez les difficultés que Duruy avait eues à surmonter et vous ajoutiez combien un encouragement lui eût été nécessaire. Ces difficultés étaient cause, disiez-vous aussi, de certaines erreurs, de certaines fautes, que l'on aurait été enchanté de voir relevées ou corrigées par moi.

De façon à éviter tout malentendu entre *la Nation* et moi, je vais établir quelle doit être notre situation respective en reprenant l'ordre des faits.

Ce journal n'a été fait ni par moi, ni par mes représentants directs, je ne suis engagé vis-à-vis de lui d'aucune façon. Je n'ai donc pas à entrer dans le détail de l'organisation, ni à analyser les difficultés que l'on a eues à vaincre : je n'ai qu'à constater le résultat.

Selon le résultat obtenu, je me promettais, soit de prendre

la haute direction et d'accorder mon patronage, soit de rester sympathique, mais en dehors de tout. Or, vous savez combien je désirais avoir un journal, s'inspirant de ma pensée et expliquant la conduite du parti.

J'avais donc convenu avec vous, à Arenenberg, que Duruy m'écrirait, ou me ferait écrire par vous, Filon ou Béhic, quelque temps avant la publication du journal et qu'alors je lui ferais connaître ma pensée :

1° sur la situation politique ;

2° sur la ligne de conduite qu'elle comportait et par conséquent sur la thèse générale à soutenir ;

3° sur les trois ou quatre grandes questions politiques et sociales appelées à occuper le tapis.

Ceci fait, c'était à lui à faire une application constante des principes posés et à déduire de la théorie acceptée une série d'articles sur les questions du jour, qu'on ne pouvait prévoir dans leur détail. Alors, il eût été en droit de me demander mon appréciation sur sa conduite et je ne lui aurais refusé ni les félicitations ni le blâme...

Au lieu de cela qu'est-il arrivé ?

Duruy ne me fait rien demander avant la publication de son journal (je n'ai donc pu lui donner les indications générales dont il voulait s'inspirer) ; puis, après avoir écrit une série d'articles, il me demande mon approbation ; eh bien ! je n'ai pas cru devoir lui donner cette approbation : 1° parce que les idées qu'il émettait n'étaient pas conformes aux miennes ; ma lettre à Béhic le lui montrait ; 2° parce qu'il ne s'était pas conformé à ce qui avait été arrêté.

Ainsi, pour tout dire en un mot, la façon dont *la Nation* a été créée, faisait qu'elle ne pouvait devenir mon journal que par adoption.

Je n'ai pas voulu l'adopter par avance, sans savoir à quoi je m'engageais, j'ai voulu attendre pour la juger à l'œuvre. Et maintenant que l'essai est fait, je dois dire que, malgré le talent de ses rédacteurs, cette feuille ne mérite pas que je lui fasse une place exceptionnelle dans la presse du parti...

Au sujet de la lettre que j'ai écrite à M. Béhic, vous semblez croire qu'elle n'émane pas de moi : vous êtes dans l'erreur. Dorénavant, soyez bien persuadé que toute lettre écrite par moi, est pensée par moi. Une pareille méprise pourrait avoir

de graves conséquences : certaines personnes s'en serviraient comme d'un prétexte, pour désobéir à mes instructions. Du reste, je garde pour moi le soin de décider sur les moindres affaires qui me parviennent, je suis seul à lire mes lettres et si je ne réponds pas toujours, c'est qu'elles ne comportent pas de réponses.

Vous me parlez aussi de Filon, que vous dites malade, j'espère qu'il ne l'est pas aussi gravement que vous croyez; quoi qu'il en soit, veuillez me tenir au courant de sa santé.

Sa conduite dernièrement m'a peiné. Je lui avait fait savoir qu'un de ses articles m'avait déplu ; et blessé de ce que ma désapprobation n'eût pas été tenue secrète, il m'a fait parvenir une lettre à laquelle je n'ai pas jugé convenable de répondre, vu le ton sur lequel elle était écrite. Filon doit assez me connaître, pour être bien convaincu que ma conduite vis-à-vis de lui n'a été dictée par aucun mouvement de mauvaise humeur et que c'est à regret que j'ai été forcé, dans l'intérêt du parti, de relever les appréciations qu'il avait émises. Je tiens à ce qu'il sache que je n'ai contre lui aucun ressentiment, parce que je sais que souvent attristé et malade, il se laisse aller à un premier mouvement de dépit qui ferait mal juger de son cœur, si on ne le connaissait déjà.

Quant à mes travaux historiques, je devais, selon ce que nous avions convenu ensemble, lire les ouvrages que vous m'avez fait parvenir sur la Russie et prendre des notes sur des documents historiques du règne de Henri IV que vous ne m'avez pas envoyés. J'ai fait le premier de ces travaux, mais l'ajournement de mon voyage lui a enlevé sinon ses fruits, du moins son opportunité.

Je compte revenir à Camden d'ici trois semaines ou un mois. Veuillez m'écrire pour me proposer un plan d'études, avant mon retour en Angleterre. Je ne pourrai, bien entendu, vu mes occupations, rien faire pour vous.

*Ernest Lavisse au Prince Impérial*

Samedi, 18 février 1877.

Monseigneur,

Je commencerai par remercier Votre Altesse de la peine qu'elle a prise de m'écrire une si longue lettre, et de la fran-

chise absolue avec laquelle elle s'est exprimée. J'ai dit à Clary que cette lettre m'avait fait à la fois peine et plaisir. Je commencerai par dire ce qui m'a fait de la peine. Il y a des mots bien durs dans cette lettre. Il est possible que le journal ait commis des fautes ; mais j'espérais que Votre Altesse s'intéresserait assez à la tentative et aux efforts qui ont été faits, pour ne point dire si sèchement : « Je n'ai point à m'occuper des difficultés que l'on a rencontrées; je n'ai qu'à constater le résultat ». Cela revient à dire, Monseigneur, que vous êtes indifférent aux bonnes intentions et à la bonne volonté de vos serviteurs, et qu'il n'est pas permis de vous parler des ennuis et des obstacles qu'on trouve sur son chemin dans votre service.

C'est beaucoup que la bonne intention, Monseigneur, et cela seul mérite déjà d'être récompensé. Voulez-vous me permettre de vous confier une inquiétude? Je crains que vous ne croyiez guère au désintéressement. Il est difficile de vous prouver qu'on vous sert, par dévouement à une cause que l'on croit juste et par affection pour vous, parce que vous pouvez toujours croire que l'on compte sur l'avenir. En ce qui me concerne, c'est sur l'avenir que je compte pour vous prouver mon désintéressement absolu. Et je n'ai aucune raison pour croire que mes amis ne me valent pas. Dès lors, ne pensez-vous pas que vous deviez au moins quelques bonnes paroles à ceux qui portent, ou qui, du moins, croient porter votre drapeau dans la mêlée ?

Ne m'en veuillez pas, mon Prince, de ne pas vous avoir reconnu dans la lettre à M. Béhic. Je ne vous savais pas ce ton sèchement impératif, que je retrouve dans la lettre que vous m'avez écrite. Franchement, je ne crois pas que ce ton soit nécessaire. La politique devant nécessairement vous ramener les esprits, votre rôle est de gagner les cœurs. Les mots comme « ma pensée », comme « désobéir à mes instructions » me paraissent ou trop solennels ou trop durs. Napoléon Ier ne s'en est pas servi avant le Consulat, et notre Empereur avait la main douce, alors même qu'elle était le plus ferme. J'aime les poignets de fer, mais aussi les gants de velours.

Pour vous parler une dernière fois du journal qui va disparaître, je rappellerai à Votre Altesse que jamais je ne lui ai demandé de l'adopter publiquement et officiellement. Je crois qu'il faut que vous soyez au-dessus de tous et, quelle que soit

mon affection pour mes amis, je suis absolument incapable de sacrifier à cette affection la moindre parcelle de l'intérêt de votre service. Ce que j'espérais, c'est que ce journal, rédigé avec talent, par des hommes nouveaux, serait suivi par vous avec une sollicitude de tous les jours. Je persiste à croire qu'avec les idées très nettes et très justes que vous avez sur les devoirs d'un journal du parti, vous étiez parfaitement en état de le diriger et de l'avertir de ses erreurs, s'il en commettait. Deux ou trois lettres de vous auraient produit un effet immédiat. Aujourd'hui, je n'ai plus qu'une prière à vous adresser, c'est que vous ne laissiez pas croire à mes amis qu'ils ont encouru votre disgrâce, comme cela semble ressortir de la lettre que vous m'avez écrite, et que je n'ai point voulu leur lire, parce que j'y ai trouvé un sentiment qui ressemble à de l'ingratitude.

Laissez-moi dire maintenant ce qui m'a fait plaisir dans votre lettre. C'est la netteté, et cette forte façon de dire qui montre la vigueur de votre pensée. C'est bien la qualité maîtresse qu'il vous faut avoir. Seulement, ne cachez pas votre cœur, qui est excellent, et ne mettez pas d'amour-propre à faire croire que vous n'avez pas de sensibilité. Ce n'est pas trop que la collaboration de votre cœur et de votre esprit. Votre tâche est d'une énorme difficulté. Ici, le désarroi est très grand. La République est pleine de menaces. Les hommes sont très petits, les idées n'existent pas, rien ne s'annonce, nous sommes frappés de stérilité. L'opportunisme est une excuse d'impuissance. Le radicalisme est un vieux masque derrière lequel il n'y a que des passions basses. Le centre gauche n'a pas de sexe. Que faire avec tout cela?

Je connais nombre de républicains désabusés. Je sais des légitimistes qui se tournent vers nous. La grande masse est flottante. C'est autour de vous seul que peut se faire le ralliement. Voilà pourquoi je me réjouis que vous soyez une personne; voilà pourquoi je voudrais que cette personne fût mieux connue. Vous ne m'avez jamais entendu dire le moindre mal de ceux que vous appelez vos représentants directs. Je sais leur valeur qui est grande, et leur nécessité. Mais ces représentants qui ont tant d'attaches avec le passé, ne suffisent pas à préparer l'avenir. Les anciens se groupent autour d'eux; les nouveaux hésitent et se tiennent à l'écart. Ce sont eux que l'on

entend demander sans cesse: « Mais qui est le Prince Impérial? » On le saurait bientôt, si Votre Altesse se multipliait par les mille moyens qui lui sont offerts; si les journaux qui servent sa cause sentaient directement sa main; si nos députés, les jeunes surtout, étaient plus souvent encouragés et réprimandés par vous; si vous étiez le chef qu'on sent partout présent, comme les serviteurs de Napoléon Ier, qu'ils écrivissent, agissent ou parlassent, s'imaginaient que l'Empereur était derrière eux, les mains croisées derrière le dos, écoutant, regardant, jugeant.

Puissiez-vous ne pas trouver que je rabâche ! Au moins dis-je ce que je crois être la vérité. Ce n'est pas que je me prenne pour un politique. Vous savez bien mon sentiment, qui est que je manque de toutes les qualités requises pour cet emploi. C'est pourquoi je ne vous parle jamais politique sans y être provoqué par vous. Je n'ai pas, de ce côté, la moindre ambition. Je n'aime la politique qu'à cause de vous. Ce sera l'excuse de cette lettre, si elle en a besoin.

Si Votre Altesse voulait bien me répondre un mot, je lui en serais très reconnaissant. Le ton de sa dernière lettre m'a un peu inquiété. Votre affection étant une des rares choses auxquelles je tienne, j'ai un peu besoin d'être rassuré.

*Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

Mon cher monsieur Lavisse,

Je m'empresse de vous répondre pour effacer, si je le puis, l'impression pénible que ma dernière lettre a produite sur vous. Le ton un peu sec sur lequel elle était écrite a élevé dans votre esprit des doutes sur le sentiment qui l'avait inspiré et laissez-moi vous dire que ces doutes m'ont à mon tour attristé.

Je ne saurais reprendre ce qu'une fois j'ai donné : vous possédiez hier mon affection, vous la possédez aujourd'hui, vous la posséderez toujours. Douter dorénavant de mon amitié, ce serait douter de ma parole.

Si j'ai été sec, c'est que je voulais être précis. Quant à Duruy, je vous prie, après tant de choses désagréables dont je vous ai chargé pour lui, de lui faire mes félicitations pour l'article

si bienveillant à mon égard que lui a inspiré le 16 mars (1).

Je vous envoie mon meilleur souvenir et ne vous prie pas de croire à mon affection, de crainte de trop me répéter.

Le 15 décembre 1877.

Mon cher monsieur Lavisse,

Merci de la longue et intéressante lettre que vous m'avez écrite; je suis si heureux lorsque je reconnais votre écriture hiéroglyphique au milieu du tas de lettres plus ou moins intéressantes que m'apporte le courrier! Vos pattes-de-mouche me sautent aux yeux parce que les conseils qu'elles me transmettent me vont droit au cœur. J'aime à correspondre avec vous, vous le savez : aussi, j'espère que vous m'écrirez régulièrement. Quant à moi, je vous tiendrai régulièrement au courant de mon travail d'étudiant et je vous parlerai souvent de ma besogne de prince, car j'ai confiance en votre jugement et votre amitié. Mais je m'aperçois que je rabâche des protestations d'affection tout à fait inutiles, j'espère; parlons d'abord de M. Taine.

Vous me dites que vous le consulterez sur les points que j'ai déterminés, sans me parler de ces points ni de l'utilité des questions que je pose : permettez-moi d'y revenir afin de discuter avec vous ce premier pas qui a son importance.

Quelle est ma situation à moi, prétendant? Quel but dois-je atteindre, quels efforts dois-je faire? Mon parti, composé, contrairement aux autres partis conservateurs, de gens appartenant aux différentes classes sociales, est pauvre en hommes; le personnel du dernier gouvernement impérial vieillit : il me faut donc songer à me reconstituer un état-major de gens éclairés et jeunes capables de faire triompher ma cause, qui est bonne, et d'être mes instruments de reconstitution nationale, une fois que la cause aura triomphé. C'est dans ce but que j'ai voulu me mettre en rapport avec M. Taine, c'est dans ce but que j'ai fait venir le colonel Stoffel, que je ferai appeler bientôt M. Maxime Du Camp.

Je sais que M. Taine ne sera jamais un homme d'action; aussi je ne lui propose pas d'entrer dans le parti militant. Ce que je désire de lui, ce sont des conseils et des renseignements sur les grandes questions qui nous intéressent, comme la

(1) Anniversaire de la naissance du Prince.

décentralisation, la loi électorale, la liberté de tester; mais afin que la discussion soit le plus profitable possible, je désire que vous réfléchissiez à la manière dont il sera bon que je corresponde, directement ou indirectement? c'est-à-dire avec ou sans votre intermédiaire, etc..., posant les questions ou attendant que M. Taine les soulève.

Combien mon travail serait profitable et plus facile si j'avais auprès de moi un homme capable de me seconder! Vous me reprochez dans votre lettre de ne pas l'avoir, cet auxiliaire sans lequel mon cabinet ne sera jamais organisé; je ne mérite pas cette critique; car cette question toute d'intérieur rencontre des difficultés d'exécution que je n'ai pu résoudre jusqu'ici, mais que je résoudrai. Si vous pouviez me seconder dans le choix de ce personnage que je cherche, je vous en serais bien reconnaissant; je n'ai trouvé jusqu'à présent personne qui puisse faire mon affaire.

Je ne veux pas terminer cette lettre sans vous parler de notre ami commun, ce pauvre Filon. Il y a bien longtemps que je n'en ai entendu parler, j'ignore l'état de sa santé; si vous avez occasion de le voir, dites-lui bien des choses affectueuses de ma part. Je ne puis oublier ses bons services et l'affection qu'il m'a portée pendant huit ans. Croyez, mon cher monsieur Lavisse, à mes meilleurs sentiments.

NAPOLÉON.

*P.-S.* — J'ai lu une partie des ouvrages que vous m'avez fait parvenir, je vous ferai parvenir d'ici à peu une note à ce sujet.

Le 28 janvier 1878.

Mon cher monsieur Lavisse,

J'ai à vous parler de deux choses qui ont leur importance; je le ferai un peu brièvement, mais vous m'excuserez, le temps me presse.

1° Je viens de voir M. Cottin (1) dévoué, actif et ponctuel. Je l'ai chargé de la mise à exécution du projet d'enquête, qui sera fait dans la forme que vous m'avez tout d'abord conseillée, c'est-à-dire d'une lettre de moi adressée à chaque candidat, heureux ou malheureux, pour obtenir de lui des détails relatifs à son élection... Je suis très désireux que la chose se fasse,

(1) Ancien conseiller d'État sous l'Empire.

mais surtout qu'elle se fasse bien. Veuillez donc m'envoyer un projet de rédaction de lettre contenant les points que vous croyez bon de toucher.

2° J'ai l'intention, si faire se peut, de fonder une Revue mensuelle. C'est le seul moyen de faire de la doctrine et d'attirer à soi des hommes de talent qui ne sont point hommes de parti. La *Revue des Deux Mondes* sera notre modèle, — la nôtre sera bonapartiste, comme l'autre est orléaniste, c'est-à-dire que, sans faire de polémique, l'esprit qui régnera d'un bout à l'autre de la Revue sera conforme aux doctrines impériales passées ou à venir. — Mais qui mettre à la tête de la Revue ? Donnez-moi votre avis.

Votre affectionné,

NAPOLÉON.

Donnez-moi des nouvelles de Filon, je lui ai écrit tout dernièrement. Écrivez-moi souvent.

---

Pour répondre au désir exprimé par le Prince Impérial dans sa dernière lettre, Ernest Lavisse lui envoya ce projet de lettre :

Monsieur,

Désireux d'avoir sur l'état actuel des esprits en France des données exactes, je viens m'adresser aux candidats impérialistes, afin d'obtenir d'eux les renseignements que je cherche et qu'aucun journal, qu'aucune brochure ne m'a jusqu'ici suffisamment donnés.

1° Le but de la démarche, annoncer qu'elle est collective.

2° Son utilité, pourquoi il est nécessaire de s'en tenir au questionnaire.

3° Le questionnaire :

*a*) Le décompte des voix par commune ;

*b*) Le décompte des voix par classe sociale ;

*c*) De la nature des voix R. R. M. B. C. O. L.

4° Des moyens de propagande employés :

Presse : Journaux publiés dans localités ; tirage ;

Journaux de Paris répandus. Nombre d'exemplaires ;

Agents électoraux ;

Argent dépensé par les différents partis (provenances).

5° Des influences exercées :

Administration (mesures prises);
Clergé (mesures prises) ;
Propriétaires fonciers (mesures prises) ;
Patrons industriels (mesures prises).
6° De la valeur individuelle des candidats.
7° Comment ont voté les hommes libérés du service militaire.
8° Comment ont voté les instituteurs.
9° Quels sont les changements survenus dans l'esprit public depuis le 14 octobre.
10° Quels sont les changements que la masse réclame.

---

*Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

18 mars 1878

Mon cher monsieur Lavisse,

Merci du petit mot qui me porte votre souvenir et vos vœux. Je sais que vous pensez souvent à moi, comme je pense souvent à vous, mais je trouve que vous êtes bien avare de votre écriture.

J'espère que vous m'enverrez l'ouvrage de M. Taine le plus tôt possible : j'ai hâte de le lire (1).

Croyez à mes affectueux sentiments.

NAPOLÉON.

Ci-incluse, une lettre pour M. Duruy; veuillez la remettre.

*Ernest Lavisse au Prince Impérial*

Paris, 5 avril 1878.

Monseigneur,

L'aimable lettre que Votre Altesse m'a écrite m'a trouvé presque au lit, luttant contre des névralgies, cachant une fluxion, et, malgré tout, poursuivant l'opiniâtre travail qui m'épuise, mais où je trouve tant à apprendre. Vous qui aimez la vieille France, tout en comprenant si bien la nouvelle, vous auriez plaisir à la retrouver, comme je fais pièce à pièce, et à voir grandir le Roi de France, au point qu'au XIVe siècle il n'y a rien sous le ciel qui soit aussi grand, aussi saint, aussi près de Dieu que lui.

(1) Le deuxième volume des *Origines de la France contemporaine* (*La Révolution — I. L'anarchie*) qui parut peu après.

Votre Altesse me demande le second volume de Taine. Si vous voulez bien dire un mot à Piétri, il sera bien plus simple de prendre le livre chez Hachette à Londres. J'espérais que l'auteur l'aurait envoyé ou m'aurait chargé de vous le transmettre. C'était bien le moins après votre lettre, mais Taine se réserve beaucoup; point par ambition politique, mais par impossibilité de conclure. J'attendrai que vous ayez lu le second volume pour vous dire ce que je pense de ce que j'en ai lu. Taine a dit, il n'y a pas longtemps, à un de mes amis qu'il déteste l'ancien régime, exècre la Révolution, et ne croit ni à la République ni à l'Empire. J'aime à croire pourtant qu'il n'est pas orléaniste : cela ferait sa mesure bien petite.

M. Duruy a été très heureux de recevoir la lettre de Votre Altesse, ce qui le met au nombre des privilégiés. J'ai aussi à vous remercier de la lettre que vous avez écrite à mon cousin et ami Godelle (1); il la montrait à tout le monde; heureusement, je l'ai vue un des premiers; j'ai corrigé les fautes d'orthographe, et regretté seulement de ne pouvoir en effacer les ratures, ni l'air de hâte extrême que lui a donné la précipitation par vous mise à faire tout ce qui ne vous plaît pas. Il me semblait vous voir prendre votre courage à deux mains, griffonner au triple galop, quelqu'un attendant derrière vous que la corvée fût finie.

Voilà encore une chose désagréable, mais que voulez-vous, Monseigneur ? comme je sais votre très grande valeur, je regrette qu'elle ne soit connue que de si peu de personnes. Comme je mesure l'étendue des efforts qu'il faut faire, je regrette que ces efforts soient si petits; comme je crois à l'avenir et à la puissance intrinsèque du parti impérialiste, je rougis que l'organe principal de sa doctrine et de sa pensée soit le plus insuffisant des journaux de Paris, et qu'on y signale en première page le passage à Calais de M. Pascal, revenant de Chislehurst, alors qu'on n'y dit rien des événements qui menacent encore une fois de bouleverser le monde. Je ne puis me faire à l'étroitesse de l'horizon où l'on nous enferme. C'est pourquoi, Monseigneur, je me laisse envahir par ma passion croissante pour le passé. Et Dieu sait pourtant si j'espère en vous.

(1) Camille Godelle, avocat général à la Cour de cassation, avait été élu député le 14 octobre 1877 par la 1re circonscription de Vervins, mais cette élection avait été invalidée et M. Godelle révoqué.

J'enverrai demain à Votre Altesse une adresse signée par un village entier. Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien faire écrire un mot au promoteur de l'adresse, qui est M. Émile Protet, à Trosly-Loire (Aisne). Le culte de votre nom est perpétué autour de Saint-Quentin, ville radicale, par un vaillant petit journal, *l'Avenir de l'Aisne*, aujourd'hui à peu près à bout de ressources. Si M. Rouher est encore auprès de Votre Altesse, un mot de vous sauverait peut-être *l'Avenir*, pour lequel nous allons, d'ailleurs, faire de nouveaux efforts.

On dit ici que Sa Majesté l'Impératrice et vous, vous vous proposez de partir de bonne heure pour Arenenberg. On parle aussi d'un voyage de Votre Altesse à Vienne (1). Je crois que ce serait une heureuse chose que ce voyage, et qu'il y aurait dans cette monarchie, en proie à de si curieuses difficultés de toute sorte, beaucoup à apprendre.

Que Votre Altesse me permette de lui demander ce qu'elle désire que nous étudiions ensemble, ces vacances, afin que je ne sois pas pris au dépourvu.

Monseigneur, vous êtes bien aimable de me reprocher la brièveté et la rareté de mes lettres et de me dire que vous pensez souvent à moi. Moi, je pense toujours à vous...

*Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

Mon cher monsieur Lavisse,

Je profite du départ de mon ami Conneau (2) pour vous remercier de la lettre que vous m'avez écrite et des choses intéressantes que vous m'y avez apprises. Il vous portera de vive voix mes réponses et mes questions, non que j'aie éprouvé de la paresse à vous les écrire, mais parce que je suis à court de temps et que j'ai confiance en Conneau comme en mon frère.

Écrivez-moi souvent ; vos lettres m'instruisent, me font plaisir et me stimulent. Nous pourrons ainsi causer au travers du détroit et continuer nos études.

Remerciez M. Taine de sa lettre et croyez, mon cher monsieur Lavisse, à mes affectueux sentiments.

(1) En juillet 1878 le Prince partira, non pour Vienne, mais pour un voyage en Suède et au Danemark.

(2) Louis Conneau, plus tard général de division et commandant un corps de cavalerie pendant la grande guerre.

*Ernest Lavisse au Prince Impérial*

Paris, 30 avril 1878.

Monseigneur,

Voici encore mes pattes de mouche. Je viens d'aller passer quinze jours en province, en partie dans la circonscription de Vervins qui a été le théâtre d'une des dernières luttes électorales (1). Je voudrais vous rendre compte de ce que j'y ai vu. J'ai trouvé là des gens encore tout échauffés de la lutte : des républicains très unis, depuis le notaire et l'avoué centre-gauche jusqu'au déclassé communard ; les anti-républicains, également très unis : les uns détestant les autres, au point que les familles sont divisées, les plus vieilles liaisons rompues, et que les enfants dans les écoles se détestent et se menacent. L'autorité me semble plus affaiblie que jamais ; tout esprit patriotique a disparu ; l'objection que l'on a faite partout aux amis de Godelle a été celle-ci : l'Empire voudra reconquérir l'Alsace, et nous ne voulons plus de guerre. Le succès du candidat républicain a été fait par des volontaires et des soldats libérés, qui disaient : « Nous ne voulons plus servir. »

Ces volontaires et ces soldats reviennent tous de l'armée républicaine.

A côté de cela, les premières atteintes de la misère. Le paysan n'a pas encore lieu de se plaindre, mais l'ouvrier se plaint. Il y a chez moi une fabrique dont les ouvriers sont de très braves gens. Je les vois toujours passer très proprement tenus et je n'entends pas dire qu'ils soient ivrognes ni tapageurs. Après le 16 mai, leur directeur, qui est républicain, les a mis à 25 sous par jour, alléguant le 16 mai : il y sont encore et ne peuvent vivre longtemps ainsi. Il m'est impossible de dire de quel côté ils se tourneront, quand ils voudront sortir de la république. Comme l'organisation des forces socialistes n'est pas encore faite, il est possible qu'ils aillent, non vers le radicalisme et le socialisme, mais vers nous, surtout si on les y invite.

Ceux que j'appelais tout à l'heure des anti-républicains ne me paraissent pas être autre chose qu'anti-républicains, et c'est

(1) Après son invalidation, M. Godelle s'était représenté à Vervins, mais il avait été battu, le 7 avril 1878, par M. Soye, candidat républicain.

ce qui m'a le plus frappé. Il y a des villages purement bonapartistes, des individus bonapartistes; mais la majorité, — la grande, — de ceux qui ont voté contre le candidat républicain, irait à qui la débarrasserait de la république.

La question est de savoir qui se montrera assez vivant pour que les désespérés espèrent en lui et que les hésitants viennent à lui.

Quand je parlais tout à l'heure de l'union des républicains, je me proposais de faire une réserve. On s'entend contre le candidat bonapartiste et sur le choix du candidat républicain, mais évidemment on ne veut pas les mêmes choses. J'ai entendu hurler la *Marseillaise*, et le sang impur dont les braillards veulent abreuver les sillons de la république, est certainement le sang des riches, républicains ou non. Les républicains riches s'en doutent vaguement, mais ils ne voient aucun danger immédiat. Tous ceux dont je puis pressentir l'opinion pensent que le danger s'annoncerait, si Gambetta devenait président de la République. Ils n'admettent pas que cela soit possible. Le jour où ils verront l'élément centre-gauche s'affaiblir dans le cabinet, ils commenceront à l'admettre et à le craindre. Ce jour-là plusieurs se détacheront; il n'est pas malaisé de deviner où ils iront; ils iront vers le duc d'Aumale, et il faut s'attendre, d'ici à peu de temps, à une recrudescence de force du parti orléaniste.

Notre situation me paraît détestable. Je ne parle, bien entendu, que de ce que je connais. Dans le comité qui a patronné Godelle la majorité était composée d'anti-républicains, mais il y avait aussi des orléanistes, et pas un impérialiste déclaré. Cette situation, qui correspond à celle du corps électoral, a empêché Godelle de déployer tout son drapeau. Libre maintenant, il sera plus que personne capable de se maintenir et d'améliorer nos positions, d'attirer à l'Empire ceux qui sont déjà anti-républicains, et peut-être quelques-uns de ceux qui cesseront d'être républicains un jour ou l'autre. Le scandale de sa révocation, l'énergie qu'il a mise dans la lutte et qu'il conserve, ses relations directes avec les journaux conservateurs, où il a mis beaucoup d'argent, tout cela fait de lui le chef réel du parti dans la circonscription où il a combattu et dans le département de l'Aisne; mais le département est très hostile, et, pour le regagner, les efforts d'un seul homme ne suffiront

pas : il faudra ceux de tout le parti agissant sur toute la surface de la France, et réagissant aussi sur les milieux réfractaires.

Or, le parti n'agit pas, et ne semble plus devoir jamais agir. Je vois peu de monde, mais je ne vois presque personne qui ne soit très découragé, et le flot des récriminations contre vous monte sans cesse. Je sais qu'on demande l'impossible à Votre Altesse; mais je sais aussi que Votre Altesse ne fait pas tout le possible. Au reste, j'ai promis de ne plus revenir sur ce sujet, où j'ai tout dit. Je dois seulement avouer à Votre Altesse la crainte très fondée que j'ai de voir le parti impérialiste s'amoindrir sans cesse dans la Chambre et dans le pays. Je ne crois pas du tout à la possibilité d'une longue durée de la République, j'y crois moins que jamais; mais je pensais jadis que l'Empire seul pouvait succéder à la République; je ne le pense plus.

Je suis chargé par M. Godelle de demander à Votre Altesse si elle veut bien le recevoir. Vous serez fort aimable, Monseigneur, de m'écrire un mot à ce sujet par M. Duruy. La seconde lettre que vous avez écrite à M. Godelle, lettre pleine de cœur, qui l'a vivement touché et qui m'a fait à moi le plus grand plaisir, me permet d'espérer que vous le verrez volontiers. M. Godelle a maintenant de longs loisirs. S'il vous prend envie quelque jour de causer avec lui d'administration judiciaire, je ne doute pas qu'il ne se fasse un plaisir de se mettre au service de Votre Altesse. Il a le culte des souvenirs et vous aime chaudement. Moi qui connais son énergie, son sens pratique, je suis sûr qu'il pourrait donner à Votre Altesse d'excellents avis sur la conduite de votre parti. Il a le diable au corps : je crois avoir déjà dit à Votre Altesse que c'est, à mon avis, une grande vertu.

Monseigneur, ceux qui vont vous voir sont bien heureux : j'espère savoir par M. Duruy s'il y a quelque chose de décidé pour le voyage de Sa Majesté et de Votre Altesse, afin de pouvoir régler sur vos convenances ma visite des vacances.

*Le Prince Impérial à Ernest Lavisse*

Le 26 février 1879.

Mon cher monsieur Lavisse,

Depuis votre visite à Arenenberg (1) je vous ai bien peu donné signe de vie; ne croyez pas cependant que je vous aie

(1) Lavisse avait passé quelque temps à Arenenberg au cours de l'été en 1878.

oublié et que j'aie négligé les conseils affectueux que vous m'avez toujours donnés, vous êtes de ceux dont on se souvient aux heures importantes de la vie : c'est vous dire qu'au moment de quitter l'Angleterre pour suivre la rude campagne que j'entreprends, je pense à vous et je vous envoie un affectueux adieu (1).

Vous ne me blâmerez point d'avoir fait acte de décision et vous ne m'accuserez pas d'avoir cédé à un entraînement.

Cette lettre d'adieu, combien précise dans son laconisme, devait être la dernière ! Trois mois après, le 1er juin, le Prince Impérial tombait mortellement frappé.

Dans une lettre du 4 avril 1879, l'Impératrice Eugénie confie à Ernest Lavisse ses impressions sur le départ du Prince :

*L'Impératrice Eugénie à Ernest Lavisse*

4 avril 1879.

Mon cher monsieur Lavisse,

Pour la première fois, en effet, le 16 mars, mon fils est loin de moi. C'est, hélas ! le commencement d'une suite d'anniversaires qui, ayant été communs, doivent se séparer aujourd'hui.

L'oiseau quitte le nid, lorsqu'il a des ailes et peut voler !... Je ne murmure donc pas contre la destinée, car j'aime mieux trembler pour le Prince, que de le voir s'étioler et s'amoindrir. L'exil pèse lourdement sur lui, je ne puis le blâmer d'avoir voulu obéir à une loi du sang et chercher au loin, au milieu des dangers, l'écho qui doit porter son nom à sa patrie. Si Dieu lui prête vie, et lui donne des *occasions* de se distinguer, les jours si sombres et si tristes que nous passons à présent seront les plus brillants de ma vie. Je suis sans courage pourtant devant ce manque de nouvelles. Nous n'y sommes plus préparés. L'impatience et la fièvre de *savoir* donnent de l'inquiétude. Avant le 13 nous n'aurons même pas par télégraphe la nouvelle de son arrivée au Cap ! Je pense qu'il a dû arriver à Natal vers le 27, et, à l'heure présente, il a dû rejoindre le corps expédi-

(1) Le Prince quitta Camden Place pour s'embarquer à Southampton le 27 février 1879, le lendemain même du jour où il écrivit cette lettre.

tionnaire. Je lis, bien entendu, tout ce que je puis trouver d'ouvrages sur ce coin de la terre, et loin d'y trouver du calme, je m'alarme de plus en plus. Je viens de lire que le Natal est *riche en serpents venimeux*; j'en vois dans ses bottes, sous son oreiller, partout... Heureusement il arrive dans une bonne saison, en hiver; il souffrira moins de la chaleur.

Je voudrais bien lui donner la nouvelle du succès de M. Godelle à Paris, par le prochain courrier, le 10 avril (1).

La soirée chez M. R. (2) a été fort triste : le duc de Feltre nous en a donné une idée exacte; aussi je vois avec plaisir la réaction qui s'est faite dans les esprits. Si le succès est au bout, ceux qui ont le plus blâmé l'entreprise l'auront sûrement conseillée. Je n'oublierai pas dans ma prochaine lettre au Prince de lui dire avec quelle sollicitude vous suivez ses pas. Je ne manquerai pas d'écrire à M^lle^ de Larminat (3) les nouvelles que je recevrai le 13 et le 19. Vous n'avez qu'à passer chez elle pour en avoir, car je comprends votre impatience d'en avoir, comme cela arrive à nous tous.

Croyez, mon cher monsieur Lavisse, à tous mes sentiments.

EUGÉNIE.

Puis ce fut la tragique nouvelle. C'est vers Ernest Lavisse que se tourna la pensée de ceux qui savaient son attachement au jeune prince.

### *Maxime du Camp à Ernest Lavisse*

Baden-Baden, 21 juillet 1879.

C'est à vous d'abord que j'ai pensé, mon cher ami, en apprenant cette insupportable nouvelle, et j'ai tenu à vous dire que je m'associais à votre peine, car j'avais pour ce pauvre enfant une très réelle affection. J'avais pu, dans nos longues causeries, apprécier ses grandes qualités, son intelligence très ouverte, son désir immodéré d'apprendre, son bon vouloir en

(1) M. Godelle, élu député du VIII^e^ arrondissement de Paris le 6 avril 1879.

(2) Probablement M. Rouher.

(3) M^lle^ de Larminat, toujours demoiselle d'honneur de l'Impératrice, était en ce moment en congé à Paris.

toutes choses et ce je ne sais quoi d'un peu rêveur, qui lui donnait un charme de plus. La vieille citation de Virgile, *Si fata aspera rumpas*, ne me sort pas de la tête et je ne puis m'en débarrasser. Le parti subit qu'il avait pris de s'en aller si loin, ne m'a point étonné. Il était las de l'inanité de sa vie, il était humilié d'être respectueusement traité en enfant par de vieux conseillers qu'il n'aimait guère. Il a voulu échapper à l'influence occulte, mais très jalouse, de sa mère, et pour faire acte de virilité, pour gagner définitivement ses éperons, il s'en est allé se faire tuer par les nègres. Il n'ignorait pas ce que l'on a dit de son père après Sedan : il en souffrait et a dû pousser l'intrépidité jusqu'à la folie. Tout cela est navrant et j'en suis accablé. Je sais que vous l'aimiez très tendrement et je sais aussi qu'il avait pour vous une très sérieuse estime et une amitié sincère. Vous lui auriez été très utile à un moment donné, il y comptait et me l'avait dit. Il emporte bien des choses avec lui, et il viendra peut-être une heure où la France sera désespérée de ne pas l'entendre répondre à son appel.

Adieu, mon cher ami, je vous serre bien tristement la main et je suis,

Tout à vous,

MAXIME DU CAMP.

L'Impératrice continuait à gravir son calvaire. Après avoir perdu son mari, elle perdait son fils et allait perdre sa mère (1).

Avec quelle émotion elle conte, dans la lettre ci-dessous, ce que fut son voyage à travers la France pour aller en Espagne assister aux derniers moments de la comtesse de Montijo.

*L'Impératrice Eugénie à Ernest Lavisse*

20 décembre 1879.

Mon cher monsieur Lavisse,

Je n'ai pas pu m'occuper du travail que je devais faire pour vous. Je suis incapable de secouer cette morne douleur qui ne laisse même pas de place aux souvenirs...

(1) La comtesse de Montijo mourut à Madrid en novembre 1879.

Il faut que l'indignation parfois redonne de la vie à mon cœur pour qu'il puisse trouver la force d'agir et je retombe bientôt dans le silence et l'inaction, parce que je suis incapable d'un effort prolongé. Ne m'en voulez pas trop, car je ne renonce pas à essayer de remplir ma promesse... Je suis complètement *seule* dans ce moment à Camden ; ce silence complet me fait du bien. Après le douloureux contraste d'une ville en fête, j'avais besoin de repos. Je compte surtout que mon esprit, n'ayant aucun aliment, remontera plus facilement vers le passé. C'est déjà un acheminement que je vienne vous dire que je n'ai pas eu le courage de commencer.

Les quelques jours qui se sont écoulés depuis mon retour n'ont pas suffi pour enlever toute fatigue.

Le long et pénible voyage à travers la France m'a laissé toutefois de douces impressions; pas un mot qui ait pu me blesser; et *j'ai vu bien des larmes couler sur mon passage!* Les femmes surtout étaient émues, elles sentaient vibrer cette corde de la maternité qui existe chez presque toutes, elles m'avaient connue heureuse autrefois, elles me voyaient *seule* à présent ! traversant presque en étrangère cette France si aimée de cet *enfant*, qui s'est fait tuer pour attirer son attention sur lui... et cela pour me rendre auprès de ma mère mourante! La fatalité qui pèse sur moi a rendu inutile ce voyage, et a permis une entrevue qui m'a été bien pénible ! Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai demandé aucune permission ni autorisé personne à la demander pour moi. J'ai usé de mon droit, et j'aurais mieux aimé *tout* que de subir une telle humiliation.

Mon arrivée à Calais a réveillé des sentiments que je croyais bien éteints. J'ai bien vu que le lien qui a uni ma vie à ce pays pendant de longues années ne s'était pas brisé, et j'ai senti ce qu'éprouvent *les exilés en revenant sur le sol de la patrie.* Pour un moment, ce sentiment a dominé mes tristesses, mon inquiétude d'arriver trop tard et ma solitude.

Au retour, en reprenant probablement pour toujours le chemin de l'exil, j'étais pressée de traverser la France et de revenir sans m'arrêter un jour. Ni la fatigue, ni le froid n'ont pu dominer ce sentiment : comme on se connaît peu soi-même ! Je me serai crue indifférente en arrivant, et désireuse de rester en revenant, et les deux fois je me serai trompée.

Comme je vous ai promis, j'écris sans me préoccuper des fautes d'orthographe ; cette préoccupation m'empêcherait de dire ma pensée... J'ai trouvé de jolies lettres de mon fils à sa grand mère. Je vous les montrerai...

Croyez, mon cher monsieur Lavisse, à mes sentiments affectueux.

EUGÉNIE.

Il fait un temps gris, et sombre, qui glace ma pensée et mon cœur. Pourquoi faut-il que ma part de douleur soit si *lourde* ? Je vous prie de dire à M^lle^ de Larminat que je n'ai reçu de lettre d'aucun des jeunes gens à qui j'ai envoyé des souvenirs du Prince par Espinasse. Les ont-ils reçus ? M. Pinard père m'a seul remerciée *au nom de son fils*.

Nous croyons qu'on lira avec intérêt cette correspondance qui fait revivre toute une période de notre histoire contemporaine et nous fait entrer au cœur du parti bonapartiste. Nous sommes assurés qu'on ne pourra la lire sans émotion. L'entier dévouement du prince à ce qu'il considérait comme sa mission y éclate à toutes les lignes, et sa suprême résolution atteste tout un drame secret de souffrance contenue. Comme sur la mémoire de Napoléon II, plane sur celle de Napoléon IV la mélancolie des destinées sacrifiées.

CH.-L. D'ESPINAY DE BRIORT.

# FEMMES D'AUJOURD'HUI

## V [1]

## RÉDACTRICES ET JOURNALISTES

### LA FEMME RÉDACTEUR

Dans le bureau où un Guy de Maupassant, un Huysmans ont collectionné, à l'aide des épingles du sablier, les pièces détachées d'un dossier concernant l'état financier d'une commune de l'Ouest, le devis de construction d'un collège dans l'Aude, ou l'effectif budgétaire des cantonniers; dans cette atmosphère où M. Badin, avec une méthode si sûre et des procédés si administratifs, a évité la surproduction; dans ce champ de bataille des services ministériels où les hommes vont, assis, à l'assaut secret de l'augmentation, du grade, de l'échelon en souriant à leurs adversaires. Elle entre, le matin à neuf heures, en costume de drap sévère, en cloche de feutre assorti. Elle a le port noble, la démarche lente, les gestes rituels. Elle vient d'un milieu choisi. Sans prétendre au XVI^e^, ses parents habitent au moins le XVII^e^. Elle est licenciée ès lettres ou ès sciences, *ad libitum*. Elle aurait pu enseigner n'importe quoi; le commerce et l'industrie lui ouvraient leurs portes. Mais le genre M^me^ de Maintenon lui a semblé démodé, l'aléatoire d'un secrétariat dans le commerce, d'un poste de technicienne dans l'industrie n'a pas séduit son esprit de stabilité. Je crois, d'ailleurs, qu'il ne déplaît pas aux filles de la bourgeoisie d'aujourd'hui, obligées de se faire une place au soleil, de marcher, en la prenant,

(1) Voyez la *Revue* des 1^er^ et 15 janvier, 15 février et 1^er^ mars.

sur le pied d'un homme et que le travail pour elles devient mieux porté qui fut jusqu'ici masculin.

Elle a choisi l'administration. Elle a créé un type nouveau aussi éloigné de la femme professeur que de la doctoresse. Elle est rédacteur au ministère. Elle est patiente, sédentaire, paperassière, parle un jargon d'imprimés, porte des secrets d'État, domine quarante millions de Français, mène des enquêtes à cinq cents kilomètres de Paris.

Un village angevin, bourguignon, ne lui apparaît pas comme un clocher pointu sortant de la verdure sous un rayon de soleil, mais comme une mairie avec buste de la République et archives. Des noms adorables où l'on devine une rivière charmante sinuant dans des prairies, ou les ruines d'un vieux château dans un clair de lune! Quimperlé, Castel-Jaloux, elle y voit le préau de l'école primaire, un chef de gare avec tarif n° 4. Elle n'a plus le rire dans les yeux comme les Parisiennes. Elle ne joue pas avec les mots et les pensées. Ses pensées et ses mots sont faits pour être tapés par les expéditionnaires. Elle ne rêve pas d'un intérieur où, assise à une table fleurie, elle sourira au jeune mari installé en face d'elle pour l'existence, mais de la pièce voisine où seule, sur un fauteuil de cuir et d'acajou, devant une vaste table encombrée de presse-papiers, vis-à-vis de la pendule en marbre noir, elle sera sous-chef de bureau avant Mlle Daphné.

Là où un vieux monsieur au dos voûté suspendait naguère son pardessus, elle accroche sa jaquette et son chapeau cloche. Là où cela fleurait la pipe, on sent le jasmin. Là où il tirait de sa poche son tabac, avant le travail, elle prend son polissoir et se fait briller les ongles. Là où l'ancien rédacteur interpellait ses collègues sur la politique de la veille, elle les entretient de l'admirable concert entendu hier soir à la salle Mozart. Mlle Daphné qui classe déjà son courrier, car elle fait du zèle, cela crève les yeux, lève enfin le nez. Elle n'est pas absolument de son avis. Elle ne se dérangerait jamais pour le quatuor Casablanca. Des mazettes. La jeune fille rédacteur pince les lèvres et va, sans répondre, au carreau de la fenêtre au pied de laquelle coule le boulevard Saint-Germain, la rue de Grenelle ou la rue de Rivoli, grandes artères ministérielles, aortes de la France.

Son collègue P... lui offre une cigarette et son collègue D...

une allumette bougie. Mais elle refuse. Pas au bureau. Puis elle téléphone pour le dossier 4 737 égaré depuis la veille entre la deuxième et la cinquième direction. Dans neuf bureaux elle téléphone. Sa matinée y passe. Le service en est incommodé. A onze heures et demie, le chef de bureau la mande à son cabinet. Comme au cinéma, dans un jeu de brouillard, elle intervertit les figures. Elle se voit assise au fauteuil de cuir et d'acajou, le chef de bureau à monocle, debout devant elle. Et c'est elle qui exige un rapport sur le dossier égaré.

L'après-midi, M^lle^ Daphné, qui range ses tiroirs, pousse un cri :

— Tiens ! le dossier 4 737 !

« Une erreur de la plantonne qui le lui a remis », explique-t-elle.

Le collègue D... fredonne à deux temps un air de *No, No, Nanette.* La jeune fille rédacteur affecte de ne pas exprimer une plainte, un reproche.

— Je me doutais, mademoiselle, déclare presque solennellement devant tout le monde le chef de bureau à monocle, je me doutais qu'il n'y avait eu aucune négligence de votre part. Ç'aurait bien été la première fois !

La jeune rédacteur est rapide, ordonnée. Le chef de bureau la préfère à M^lle^ Daphné qui fait plus de zèle. La jeune rédacteur triomphe. Elle se voit déjà chef du secrétariat du ministre, dans un cabinet de cinq mètres de haut où le velours des fauteuils sera rouge, où pendront aux fenêtres des rideaux géants et cramoisis, où malgré les radiateurs, des bûches ministérielles brûleront dans la cheminée sous la pendule de marbre noir modèle n° 1, c'est-à-dire du volume exactement double des autres; où, assise devant un immense bureau Louis XIV, tapissé de verre, elle jouera d'un coupe-papier représentant la République, tout en recevant des sous-préfets, des amiraux, des administrateurs coloniaux, des archevêques, des bâtonniers, des journalistes, experte à rouler dans du miel les refus du ministre qu'elle est chargée de faire avaler aux solliciteurs. Elle sera jeune encore, portera du crêpe de Chine vert d'eau à cause des rideaux et du meuble, et fera voiler de rose les ampoules du lustre, à cause du teint.

En attendant, le chef de bureau à monocle qui se trouverait coupable de laisser improductive la complaisance naturelle des

femmes et leur penchant à préférer les besognes difficiles aux paperasseries inintelligentes, se décharge volontiers sur elle de son courrier. Elle tourne si vite et dans un si joli dialecte (le « style spécial » qu'une femme attrape toujours au vol, pastiche, plagiat) la réponse à l'agent-voyer de Niort, à l'inspecteur d'Académie de Caen, au maire de Bergerac, au général du XV^e^ corps, que ce serait péché de dicter lui-même ses lettres à une dactylo du service.

Elle ne s'aperçoit pas qu'ainsi, insensiblement, elle devient l'aide de camp du chef, qu'elle est prisonnière de sa propre utilité, qu'on intriguera pour conserver ici sa compétence et que M^lle^ Daphné qui, avec ses cheveux de lin, est plus jolie, quoique moins forte, et dont la famille est liée avec un sénateur de l'Isère, pourrait bien passer sous-chef de bureau avant elle

Le soir, rentre chez ses parents une fille gaie et qui fume volontiers des cigarettes avec ses frères. La chappe administrative lui est tombée des épaules. Les hommes, elle les voit maintenant en eux-mêmes, limités par leur propre silhouette et non plus prorogés d'un registre, d'un classeur, d'une chemise de dossiers, de l'échelon, du titre, des convoitises d'avancement. Un collègue, au ministère, c'est la « bûche » possible : c'est tantôt le dédain et tantôt l'envie ; c'est l'obstacle, c'est l'adversaire. L'Administration restant le seul endroit où un homme d'honneur ait le droit de battre une femme, — étant bien entendu que la chevaleresque politesse sera sauvegardée et que la bataille aura lieu loin du bureau, entre des forces aussi mystérieuses que le Mentor de Télémaque et que le siècle a dénommées « les influences ».

Mais chez elle, la jeune rédacteur redevenue elle-même, désarmée, pacifiée, regarde enfin l'élément masculin dans un esprit de Locarno. Son cousin, l'officier de marine, elle le trouve charmant. S'il la demandait, adieu l'Administration ! elle le suivrait en Indo-Chine.

Capricieux et sournois, cependant, l'amour peut naître au bureau de la poussière d'un dossier vivifiée d'un beau regard. Il naît d'un crayon taillé, d'une « bûche » évitée, des voyages en commun dans le métro et, le plus souvent, comme de coutume, d'on ne sait quoi.

C'est un spectacle consolant pour l'Administration que de

voir le mariage unir deux de ses rédacteurs. Union des cœurs, du plumier et de l'encre : union des classements, des enquêtes, des dossiers ; union des échelons, des appointements, des ambitions. Un couple de rédacteurs, cette coalition, doit être pour les collègues une unité redoutable.

Mais comme lors du retour vespéral au foyer, ces deux jeunes êtres cultivés, lui sortant de l'École des sciences politiques, elle licenciée ès lettres ou en droit, doivent s'évader frénétiquement de leurs formules, de leurs numéros d'ordre, de leurs états ! Soyez sûrs qu'ils ne diront plus : « Ma chérie, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je vous aime..... — Mon chéri, en ce qui concerne votre déclaration, j'ai le plaisir de vous aviser que je la tiens déjà par devers moi en triple expédition... »

Isabelle n'a que trente-trois ans et a déjà rempli une belle carrière.

A trente-trois ans aujourd'hui, grâce aux prorogations de la jeunesse que nous tenons des libéralités de ce siècle, on est encore une jeune fille et Isabelle en paraît dix-huit avec son teint laiteux et ses cheveux roux.

Elle est de celles qui avaient la chance de posséder une licence en 1919, lorsque parut le décret qui autorisait les femmes à participer au concours pour l'obtention du titre de rédacteur au ministère. Elle a pu se présenter lors du premier concours, y obtenir une excellente place et pénétrer un beau jour en précurseur au pays des hommes, c'est-à-dire comme rédacteur stagiaire parmi trente-deux rédacteurs masculins, vingt-cinq commis d'ordre, quarante-huit expéditionnaires, sans compter chefs et sous-chefs de bureau.

Isabelle avait alors vingt-quatre ans et plus d'ambition que n'en montre généralement une femme ; de plus, un oncle sénateur du Doubs, à moins que ce ne fût du Tarn-et-Garonne. Son père, jeune lieutenant-colonel, avait vu sa carrière militaire brisée en 16 par un éclat d'obus. Un manchot de quarante-huit ans ne devient pas aisément général. Mais sa fille lui avait pris le flambeau des mains.

Ses minces lèvres, chiches de sourire, n'encourageaient aucun flirt, malgré l'émoi que sa jeunesse et ses cheveux avaient causé dans le bureau. Elle traitait les affaires retardées

par la guerre et, bergère, devait rassembler sous sa houlette les dossiers errants dans les sous-préfectures depuis cinq années. Chaque matin, le sous-chef lui remettait une liasse de lettres, de réclamations, de menaces émanant des intéressés. Elle connaissait tous ses moutons par leur numéro d'ordre. Elle savait que le 1 028 se trouvait à Castelnaudary, le 3635 à Nogent-le-Rotrou. Une tête d'or. Sa mémoire exaspérait ses collègues.

Au bout de trois années, Isabelle avait réagrégé tout son troupeau. Ses lèvres minces daignèrent sourire. En 1921, elle avait été titularisée. En 1926, elle était inscrite au tableau d'avancement pour le grade de sous-chef de bureau, passait l'examen d'aptitude à ce titre, était nommée en 1927.

Son bureau n'est pas le cabinet du ministre, mais il est à elle. Il a été ôté par une cloison à celui du chef; il a bien les dimensions d'une chambre de jeune fille. En y entrant, elle a dit deux mots célèbres qui la caractérisent : « Je mettrai des fleurs sur la cheminée. » Et : « Il faudra que ça marche. »

Sa mémoire et son application en ont fait un argus. Elle a sous ses ordres les rédacteurs du service, les commis, les dames dactylographes. Elle est bien décidée à obtenir de ces veuves de guerre l'exactitude, des mutilés commis d'ordre, un rendement plus copieux, des rédacteurs, des textes en meilleur français. Mais comment empêcher le vieux monsieur X... qui a soixante et un ans d'écrire « malgré que » dans ses notes aux bureaux de la rue de Grenelle!

Dans le service, sa nomination a causé un petit malaise. Le vieux monsieur X... a dit une phrase bien désuète : « Voilà l'administration française qui tombe en quenouille! » Les autres : « Ça n'est pas administratif. » Quand ils vont le matin prendre des ordres dans le petit bureau d'Isabelle où il y a toujours une gerbe de roses, on dirait des moines allant en maugréant à l'obédience d'une abbesse, comme dans un conte drôlatique du XVI^e^ siècle.

Mais Isabelle est bonne princesse et, au surplus, subtile comme une mouche. Avant même ses subordonnés masculins, elle a senti ce qu'il y avait à la fois d'absurde et de ravissant dans son autorité de jeune fille sur ces vieux bureaucrates.

C'est alors que pour la première fois elle a commencé d'être coquette, afin de faire oublier l'anomalie sous le piquant de son rôle baroque.

Lorsque le matin dans son courrier une réclamation d'un bureau exige la remise immédiate d'une pièce en retard, elle a une suavité de jeune reine pour se pencher au téléphone, y chuchoter avec délectation :

— Voulez-vous me faire venir monsieur un Tel?

Monsieur un Tel est le rédacteur responsable de la pièce. Il se présente au garde à vous. S'il est jeune, Isabelle sourit en lui mettant sous les yeux la lettre de réclamation. Elle a l'air de dire : « Je n'y puis rien; ce sont les faits qui vous condamnent : avouez qu'il est moins désagréable d'être repris par moi que par un vieux rond de cuir ».

Quand c'est le rédacteur de soixante et un ans, ou un grand rescapé de la guerre comme son père, ayant passé à quarante ans avec succès le concours, Isabelle est un peu plus embarrassée. C'est ici le cas de déployer plus d'astuce que jamais une grande coquette voulant conquérir un cœur. Dans ces occasions elle se dérange; elle se rend à domicile, c'est-à-dire au bureau de son subordonné. Sa lettre à la main, elle lie avec lui une conversation oiseuse. Le vieux subordonné repère la lettre, flaire l'observation, le blâme, voudrait tirer les oreilles à cette mauviette aux cheveux roux, ronge son frein devant la hiérarchie. Puis voilà qu'Isabelle en s'en allant, son blanc visage devenu cramoisi, négligemment laisse choir sa flèche :

— Vous seriez aimable de prendre connaissance de cette lettre.

Ce subordonné se met à philosopher âprement sur la destination originelle de l'élément féminin. O Kant! O Schopenhauer! O Gœthe! Il se demande : « Où êtes-vous, Marguerite au rouet?... »

Combien il aurait préféré le rude abattage du vieux rond-de-cuir de jadis!

Isabelle, brimée dans son autorité par des conventions, des préventions, des traditions vieilles comme le monde, se heurtant, dans la direction de son service, à mille obstacles mystérieux, invisibles, de l'ordre du scrupule et si serrés qu'elle peut à peine se servir de sa férule contre cette lourde administration masculine, peut, Dieu merci, prendre sa revanche sur le troupeau de ses quarante dames dactylographes.

Là aucune tradition ne lui interdit de serrer ses lèvres de jeune autocrate.

Quoi, monsieur, vous prétendez que le cas d'Isabelle, que le cas des femmes rédacteurs n'est qu'une vague exception, un écart de la sévère administration s'avisant un jour d'une fantaisie à laquelle auraient souscrit quelques jeunes filles originales? Savez-vous que depuis neuf ans, âge de ce décret qui en 1919 permit aux femmes de prendre part au concours des rédacteurs, elles sont, dans l'administration, environ cent cinquante?

Ce décret n'avait rien d'un caprice. Il date de la pénurie des jeunes gens licenciés ou sortant des grandes Écoles, c'est-à-dire en mesure de se présenter à ces concours. Il est un souvenir des effroyables vides de 1918-1919.

Certains ministères qui dès le début ouvrirent le concours aux femmes, comme le ministère du Commerce et de l'Industrie, — soit que l'élément masculin reparût avec de nouveaux licenciés présentés par le temps en marche, soit qu'on ait discerné de délicats inconvénients à mêler des femmes aux compétitions bureaucratiques de l'homme, — renoncèrent dès 1922 à la collaboration féminine dans leur administration centrale, malgré l'entière satisfaction qu'a toujours donnée, de l'avis de leurs chefs, le travail des femmes rédacteurs.

Au contraire, certains autres ministères comme l'Air, les Beaux-Arts, l'Instruction publique y viennent à leur tour depuis 1928 et je citerai, pour sa fidélité à la femme, le ministère de la Guerre qui, depuis 1919, n'a jamais cessé d'offrir aux dames des places au concours, ce qui est d'une tradition presque mythologique chez des soldats. C'est là que nous trouvons le plus grand nombre de femmes rédacteurs : 28 dames sur un effectif de 124.

Aux Pensions, elles sont 11 sur 68; au Commerce et à l'Industrie, 7 sur 32; à l'Agriculture, 12 sur 44.

Ces derniers concours ont amené 3 dames rédacteurs aux Beaux-Arts, 4 à l'Instruction publique, 5 à l'Air, 8 aux Postes et Télégraphes. Aux Affaires étrangères, deux emplois spéciaux de rédacteurs traducteurs sont confiés à des dames qui les occupent brillamment; et j'y trouve également, avec le titre de rédacteur, une bibliothécaire adjointe. Le ministère de la Justice ne comporte pas de femmes dans les emplois de rédacteurs, ces emplois étant réservés à des attachés de Parquet. Aux Colonies, une jeune fille est chef du secrétariat particulier du

ministre, c'est-à-dire à la tête d'un service touchant aux centres nerveux du ministère où la moindre affaire qu'on effleure rend une décharge électrique, où ces deux pôles, l'administration et la politique, sont en contact, où il faut un doigté de physicienne.

Secrétariat du ministre! officine, salon...

Nous retrouvons encore des femmes rédacteurs à la Préfecture de police où elles sont 25 sur un effectif de 70.

Lors du dernier concours de l'Assistance publique pour l'admission au grade de rédacteur, il s'agissait de pourvoir à six places vacantes ou sur le point de l'être. Ce furent des femmes qui les emportèrent toutes.

Mais les emplois supérieurs?

Eh bien! monsieur, ces dames commencent à les envahir avec cette régularité des lents mouvements d'horlogerie dont l'Administration donne le spectacle.

Beaucoup de ces rédacteurs femmes dont j'ai parlé se trouvent dans les conditions requises pour être candidates au titre de sous-chef de bureau, mais leur candidature n'a pu être encore examinée parce qu'elles sont primées par des candidats masculins dont l'ancienneté administrative est supérieure. Cependant parmi celles dont les premiers concours ouverts aux dames firent présent à l'administration, on voit les plus anciennes gravir dans un fauteuil les grades élevés, aux mêmes conditions que les hommes, ayant subi des épreuves identiques, ayant accompli leur besogne (à ce que mon enquête m'a révélé) avec le même bonheur.

Vous trouverez, monsieur, des femmes sous-chefs de bureau, — c'est-à-dire ayant sous leurs ordres rédacteurs, commis d'administration, expéditionnaires — à la Préfecture de police, au ministère des Pensions, au ministère de l'Agriculture; et là, au surplus, plusieurs inscrites au tableau d'avancement en vue de ce grade. Simple capillarité de l'ancienneté administrative, je suppose.

Si l'on se place au point de vue féminin, on ne peut que se réjouir si des jeunes filles, dont l'adolescence fut si laborieuse, qui passèrent tant d'examens, qui préparèrent leur avenir avec tant de sagesse, trouvent aujourd'hui non pas un

gagne-pain mais une carrière, quelque considération et des responsabilités intéressantes.

Beaucoup des femmes rédacteurs ne sont pas mariées, en effet. Elles vivent néanmoins indépendantes, avec sécurité; occupées, amusées au besoin du théâtre d'intrigues qu'offre tout agglomérat humain.

Cela ne vaut-il pas d'être dame de compagnie ou promeneuse d'enfants?

Si l'on se place au point de vue masculin, les avis seront plus partagés. L'autorité d'une femme blessera toujours l'échine d'un homme, — encore que beaucoup, en leur privé, la supportent sans le savoir. L'idéal des femmes chefs de service dans une administration sera donc de masquer leur férule comme beaucoup d'épouses que je sais dans leur ménage. Il s'agit ici d'une élite féminine, de jeunes filles appartenant généralement à la meilleure bourgeoisie, raffinées et subtilisées par l'éducation et l'hérédité, et qui savent sur le bout du doigt leur psychologie.

Pour ce qui est de la camaraderie du bureau, j'ai ouï dire qu'elle était excellente. Qui oserait prétendre que l'atmosphère des bureaux a perdu, depuis que des jeunes femmes si cultivées y ont pénétré ?

Si l'on se place au point de vue de l'administration, cas d'espèce. Tel ministère renonce aux femmes, tels autres en réclament par voie d'affiche. Le ministère des Affaires étrangères n'a-t-il pas ouvert cette année même aux jeunes filles le concours d'admission dans les carrières diplomatiques et consulaires? Bien que ce concours n'ait rien donné aux femmes jusqu'ici, le geste est là.

Voilà la réponse des statistiques.

### LA FEMME CLERC D'AVOUÉ

Si vous pénétrez aujourd'hui dans quelque Palais de justice important, — Paris ou province, — vous êtes assuré d'apercevoir dans les couloirs, dans les vestibules des chambres du Tribunal civil, parmi les toges d'avocats, un essaim de jeunes filles affairées qui ne sont ni des plaideuses, ni des habituées des audiences. Elles n'en ont ni l'âge ni la tournure. A peine échappées de l'École de droit, fluettes, jeunettes, leur précieuse

personne serrée dans un étui de drap beige ou gris, casquées d'un petit feutre qui dérobe leur regard, des jambes de soie rose et des souliers ouvragés comme des boîtes de bonbons, une lourde serviette de cuir fauve sous le bras, ce sont les clercs d'avoués venues fournir aux avocats la matière première de leurs plaidoiries et l'apportant à pied d'œuvre.

Il y a bien dans le nombre une large part de gamines moins importantes, — seize ans, des bas mercerisés, des bavardages sans dignité dans le tambour des chambres d'audience, — qui sont les « saute-ruisseau » d'aujourd'hui. Car le petit clerc a vécu. Sa silhouette agile et polissonne ne fera plus la gaîté des études. Il ne mettra plus le grain de sel de ses quatorze ans dans la lourde pâte administrative du bureau des clercs. On ne verra plus sur le papier timbré sa ronde écriture appliquée et grossoyante, il ne grimpera plus à l'escabeau comme un moineau pour picorer les cartons verts. On ne le rencontrera plus, sa serviette à la margelle du trottoir, jouant aux billes avec le petit marmiton ; ou, au guichet du receveur de l'enregistrement, achetant du timbre mobile. On ne connaîtra plus à l'étude le drame du petit clerc qui a perdu, en batifolant dans la rue, la monnaie rendue à l'enregistrement, qui pleure sur ses actes, que le principal doit consoler pendant que les autres clercs se cotisent et boursicotent afin qu'il ne soit pas renvoyé.

Aujourd'hui le petit clerc est du sexe faible : c'est la midinette des panonceaux. Elle a préféré la machine à écrire à la machine à coudre. Elle tape les articles du Code et croit, dur comme fer, que *de cujus* veut dire défunt. Ne jouant pas aux billes dans la rue, ne donnant aucun coup de poing, elle ne sème pas l'argent dans les ruisseaux. Attentive comme une vraie femme à la remise de la monnaie, le caissier l'apprécie pour ses comptes justes, le principal pour ses copies sans erreurs. Elle a introduit dans les études son honnête petite conscience féminine et la poudre de riz à quatre francs la boîte.

Mais, licencié ou docteur en droit, la jeune second ou premier clerc d'avoué en a métamorphosé l'esprit et jusqu'à la couleur.

Nul ne sait comme une femme préparer la cuisine d'un procès, en inventorier les pièces, manier le papier timbré, le

distribuer à propos et dans un délai légal, rédiger un acte à la dimension voulue. Sa mémoire sans défaillance ne laissera jamais dans un dossier la moindre faute d'orthographe. J'en connais qui, dans cet art de la procédure, produisent des chefs-d'œuvre.

Elles possèdent ce qu'un jeune bourgeois de vingt-cinq ans montre rarement : le zèle. Et elles sont des entraîneuses d'équipe dans une étude. Avec la femme clerc d'avoué, plus de négligences, plus de ces lenteurs procédurières qui éternisent une affaire. Car il est d'une élémentaire et constante psychologie féminine qu'elle prend à cœur tout travail commencé, par le seul fait qu'il est devenu sien ; qu'elle y trouve un plaisir ignoré de l'homme, un plaisir modeste, tranquille, honnête, charmant, que ce soit une tapisserie interminable, une broderie sans fin, une pièce de confiserie ou des conclusions appuyées patiemment sur des articles du Code à double ou triple face.

Et durant les loisirs que les clercs s'accordent parfois et où ils entraînent cette travailleuse infatigable, l'étude, qui retentissait naguère de ces plaisanteries que peuvent proférer des groupes de cinq à six jeunes hommes rassemblés, est devenue un salon où l'on cause. Pour dix minutes on s'évade de ses divorces, de ses demandes reconventionnelles, de ses dommages-intérêts, de ses nu-propriétés, de ses blancs-seings et l'on disserte avec une jeune femme parfaitement instruite des destinées du monde.

L'étude est devenue un Eden, avant la chute

Verrons-nous ce temps où l'on dira, en manière de critique contre des mœurs amollies, abolies : « Autrefois, quand la cléricature, dans les études, était tenue par des hommes... » Comme nous dirions : « Quand les hommes feront de la tapisserie... »

## LA FEMME JOURNALISTE

Il y a des femmes journalistes. Il y en a peu. Ce métier qui tient de l'aventure, de l'exploration, de la conquête, de la chasse, de la bataille, ce métier où il faut être à chaque nouveau soir sous les armes, en éveil, prêt à innover, ce métier sans repos, sans programme, sans habitudes, sans esprit de

suite, sans règlement, n'est pas une carrière pour les femmes, comme le sera une administration, la médecine, le barreau, la pharmacie, où l'existence est réglée une fois pour toutes, et où l'on se pelotonne dans la routine comme une chatte dans un mol coussin.

Il faut au journalisme des femmes endiablées de vie, prêtes à la nouveauté, à l'inconnu, à la mêlée, et capables de s'élancer dans chacun de leurs jours comme dans une carrière que l'on recommence. Des femmes ignorantes de la fatigue, — je ne dis pas cette fatigue de l'ouvrière ou de la doctoresse, mais celle qui épuise la curiosité, les recherches ; qui éteint la flamme de l'assaut ; qui vit sur l'effort de la veille.

On en rencontre à Paris une vingtaine dans les rédactions, mobiles, ailées, lancées, de Vincennes à Auteuil, concurremment avec des garçons de vingt-cinq ans, sur des pistes communes, à la course aux informations.

On les voit disputant jusqu'à leur taxi convoité par deux ou trois passants au coin d'un trottoir, renchérissant de pourboires au chauffeur comme prime à la vitesse ; cahotées, zigzaguant parmi les vagues d'assaut des autos de cinq heures ; sautant en marche au quai des Orfèvres pour être les premières à la Sûreté ; y retrouvant déjà leurs confrères des grands journaux qui crayonnent en forme de sténo les crimes et accidents du jour ; se livrant avec eux à des marchandages, à des trafics où elles retrouvent leurs aptitudes commerciales ; vendant un tuyau, une adresse pour une information sensationnelle qu'on leur refuse, lâchant l'assassinat du XVIII^e^ (acquis à un journal du soir qui n'en avait que faire, étant déjà tiré en troisième), pour trois lignes arrachées par un tel au chef du secrétariat des Affaires étrangères ; offrant un sourire de leurs lèvres peintes à la diable pour un mot que le jeune confrère des *Débats*, si élégant, a glissé à l'oreille de *l'Écho de Paris* Bourse du reportage, bazar des nouvelles, où leur ruse de femmes est tenue en échec par la cohésion masculine, où le confrère, toujours protecteur, embellit de mystère la collision d'autobus qu'il leur donne, gardant la dépêche privée qu'il a reçue de la Société des nations.

Ou bien les voici sur la piste circulaire des vingt arrondissements, visitant les commissariats de police, féministes souvent

fanatiques, recherchant les femmes battues, les femmes abandonnées, les femmes exploitées, tous les menus copeaux des drames féminins dédaignés et laissés là par les hommes et qu'elles recueillent.

Puis à neuf heures, harassées comme des chasseresses sauvages qui plient sous le carnier, elles rentrent à la rédaction. Il faut secouer la fatigue, se retrouver fraîches, en forme, excitées pour la nouvelle aventure qui s'offre à cette heure : la rédaction vertigineuse du « papier », assises devant 80 centimètres de bureau, ébranlées par les rotatives qui roulent déjà en bas, aveuglées par la tabagie lumineuse, sans le temps de secouer les cendres de leur cigarette qu'elles portent au coin de la bouche comme les hommes qui griffonnent à leurs côtés, sous l'œil du secrétaire de rédaction qui les harcèle, distraites par le téléphone qui ne s'arrête pas : « Allô, allô, et combien de victimes ? — Allô, allô, le meurtrier est-il arrêté? — Allô, allô, mais le président du Conseil, comment prend-il la chose?... »

La femme journaliste ne demande qu'à interviewer les hautes personnalités. Elle y voit l'exercice d'un talent inné, l'utilisation d'un petit génie. C'est son violon d'Ingres.

Jeune, peinte d'un pinceau aussi subtil que celui de ces Japonais qui ne rendent que des pâleurs autour d'un sourcil net et d'une bouche carminée, roulée dans une fourrure luisante, le crayon à la main, les yeux prenants, la voici assise devant le bureau du personnage, assurée qu'il suffit à une femme d'être jolie pour démunir un ministre, un ambassadeur, un dictateur, un académicien de ses secrets.

— Sire... Excellence... mon cher maître, je voudrais savoir...

Le tableau mérite généralement d'être fait. Les deux interlocuteurs sont enchantés, la jeune journaliste d'être là, de plaire, de recueillir des paroles dont la moindre vaut d'être tirée à quatre-vingt mille, d'écrire déjà en pensée un « papier » sensationnel ; la haute personnalité, d'oublier dix minutes ses soucis importants en compagnie d'une figure si intelligente, si ravissante, si enviable. Il n'a garde de rabrouer une si délicieuse indiscrétion. Il répondra. Il parlera. Sur ce ton d'intimité et de mystère que réclame l'entretien quand l'interviewé

se trouve être un pivot du monde, il dira que notre situation économique est excellente, qu'il lit volontiers des romans de femmes, que Balzac était un écrivain puissant, qu'il a fait un voyage en Norvège. Il se laissera arracher que sa nation produit beaucoup d'enfants, que les paysages de France sont beaux, et qu'il est monté à la Tour Eiffel. Il lui confiera que la Russie est à un tournant de son histoire, qu'il savait lire à quatre ans, qu'il aime notre Debussy.

— Mais, Excellence, les Balkans ?

— Le pays le plus pittoresque de l'Europe, des femmes extraordinaires, mais de mauvaises routes.

Elle saura qu'il pratique la promenade à pied, l'heure à laquelle il se lève, les chiens et les livres qu'il préfère et, parfois, s'il a une faiblesse, un moment d'abandon, sa marque d'auto.

La jeune journaliste crayonne, fait du « cent » sur son bloc : elle va, elle va; puis se retire comme un lapidaire qui serre contre soi des pierres précieuses achetées à bon compte. La haute personnalité n'est pas moins satisfaite de n'avoir cédé à une femme curieuse ni un fait, ni une opinion, ni une appréciation, ni une tendance, tout en encaissant cependant, dans cet heureux troc, de bien agréables sourires.

La femme assez énergique pour vaincre sa passivité naturelle et son goût de l'habitude, qui remplace l'apathie par l'esprit d'improvisation peut accomplir d'excellents reportages, et se montrer là une journaliste accomplie.

Elle possède, si son viril courage n'a pas offensé le meilleur de ses qualités féminines et de son doigté, ce que saint Ambroise, disputant avec d'autres théologiens sur la plus aimable des vertus, en appelait la reine, c'est-à-dire la discrétion.

La discrétion dans le métier le plus indiscret ! Eh ! oui, la discrétion n'est pas un voile dont on s'affuble de peur d'apercevoir les affaires et secrets d'autrui. Elle est au contraire étymologiquement le talent de distinguer, à un millimètre près, ce qui se peut et ne se peut, de peser, à un milligramme près, le droit et la justice, de mesurer, à un point près, la licence d'aller jusqu'ici ou jusque-là. C'est voir clair au delà de ce qu'on vous dit. C'est s'arrêter en deçà des limites accordées.

Qui ne donnera à cette vertu charmante, à cette perfection

dans la clairvoyance et la subtilité, le visage d'une aimable journaliste dont Paris connaît bien les enquêtes, Mlle Lucile Villetard, sœur du romancier, qui a renseigné ses lecteurs sur tant d'objets de leur curiosité.

Comme une abeille, elle part le matin, et sur chaque fleur de l'industrieuse humanité, elle va recueillir quelque secret instructif ou gracieux dont elle régale ensuite les abonnés de son magazine.

Jamais homme ne saura improviser comme elle, chaque jour, un programme si soudain; discerner si vite les gens à voir, les choses à étudier; tenir moins de place dans la journée d'un industriel occupé, en obtenir avec moins de questions une telle abondance d'informations; éclairer avec une si petite lueur ou une si brève étincelle, sa religion, laisser derrière soi un tel regret de sa trop courte visite.

Mme Andrée Viollis, dont tout le monde a lu l'étonnant reportage en Russie soviétique et qui continue avec une si ferme intelligence les enquêtes les plus difficiles, montre un tempérament héroïque, aventureux et singulièrement sagace d'explorateur. Tous les reporters, hommes ou femmes, reconnaîtront en elle un de leurs « as ».

Mlle Odette Pannetier possède la liquidité d'une anguille pour se faufiler avec une amusante habileté partout où on l'attend le moins. Aussi que de spirituels, caustiques, vifs, saisissants croquis elle tire de ses reportages dans tous les mondes, dans toutes les réunions publiques, dans tous les milieux !

Mme Lily Jean-Javal, romancière, est également un des plus beaux tempéraments de journaliste que nous ayons, sans être jamais devenue, à ce que je crois, une journaliste professionnelle. Son intrépidité, son magnifique attrait pour l'inconnu, pour l'espace, pour le danger, pour la découverte, sont toutes les qualités du grand reportage. Ce voyage qu'elle fit récemment au Canada, seule avec une amie, sa descente des rapides, son exploration des glaces qu'elle conte avec la flamme et la simplicité d'une adolescente un peu exaltée, montre quelle moisson d'informations émouvantes de telles messagères peuvent rapporter à un journal.

Et elles sont bien une dizaine de cet acabit parmi les femmes de lettres.

Pendant la guerre déjà, des femmes témoins, premières

touches d'une évolution qui s'essaie, montrèrent, dans des reportages au front, ce qu'on peut attendre d'une créature moins prudente que l'homme, ayant un sens moins précis du danger, plus inapte à réfléchir au risque.

Avec la *Fronde*, que dirigea avec tant de succès Mme Marguerite Durand, n'a pas disparu la femme directrice de grand quotidien politique. Aujourd'hui encore une feuille aussi considérable que *le Journal de Roubaix*, a pour directrice une femme de haute valeur, Mme Anne-Marie Reboux.

Mais il nous reste surtout la femme directrice de Revue ou de Magazine : Mme Adolphe Brisson aux *Annales politiques et littéraires*; Mlle Weiss à *l'Europe nouvelle*; Mme de Broutelles, à la *Mode pratique*; Mme Huguette Garnier, à *Nos loisirs*; Mme Line Paulet, à *Pour la femme*; Mme Couchoux, à *la Revue de la femme*; Mme Emmeline Raymond, au *Petit Écho de la mode*; Mme Tedesco, à *la Femme chez elle*; Mme Louchel, à *la Femme chic*, etc.

On ne peut plus appeler « journaux de mode », ces magazines qui ont une tendance, une couleur, un drapeau et des directives morales. Il s'en dégage, ici une essence de suffragisme, là un souci d'éducation, un noble désir d'élévation spirituelle; tantôt un goût de raffinement excessif, tantôt le soin d'embellir la vie des femmes, toujours une vive sentimentalité. La Presse féminine est affectueuse et humanitaire.

La directrice de Revue, au surplus, possède à un degré digne de remarque le sens de la vitalité nécessaire à une publication périodique, l'intelligence des renouvellements, une imagination heureuse des procédés de rajeunissement, conditionnels du succès. Sur ces points, je ne crois pas que les femmes supérieures, dont je viens de parler, aient rien à envier aux confrères masculins qui tiennent en main des publications de plus de poids.

### LA FEMME ÉCONOMISTE

Connaissez-vous la laine artificielle? Que ce soit oui ou non, je vous convie à lire ce petit exposé, œuvre de parfaite et agréable vulgarisation :

« Les prix élevés atteints par les tissus de laine rendent

intéressante la recherche d'un textile artificiel ayant à peu près les propriétés de la laine et susceptible d'être vendu à meilleur marché. Trois brevets, pris par des Français, sont sortis des expériences faites sur la cellulose. En 1911, Paul Girard assortissait les fibres selon leur longueur, mais les fils n'avaient pas encore la souplesse voulue. En 1917, un chimiste de la maison Gillet eut l'idée de fabriquer une fibre creuse, ce qui augmentait le pouvoir isolant de la fibre et la rendait plus chaude. En 1921, Auguste Pellerin prit un troisième brevet. Il faisait avec des déchets de fils de viscose, un mélange de fibres non ordonnées.

« L'idée première de la laine artificielle est donc due à des Français. Mais, lors des tentatives initiales, la production de la viscose en France était insuffisante pour la mise en pratique des nouveaux procédés. — L'isolement de l'Allemagne pendant la guerre et la difficulté qu'elle avait à se ravitailler fit qu'en 1917 les *Vereinigten Glaznstoff Fabriken* refirent l'étude des procédés français. A la fin de la guerre, la fabrication de la nouvelle fibre était en train.

« Une importante société italienne de soie artificielle, la Soie-Viscose, a cherché à obtenir l'aspect laineux en produisant à l'étirage un fil cannelé dans le sens longitudinal. Non seulement on évite ainsi le brillant de la soie, mais on obtient un aspect mat par la fibre striée. D'autre part, on lui a donné par cette cannelure une faculté d'enchevêtrement augmentant sa souplesse une fois filée et tissée. Dans le procédé Pellerin, au contraire, l'effet laineux et la souplesse sont obtenus par des cannelures annulaires et par étirage irrégulier. La disposition de la fibre en augmente la souplesse et facilite l'accrochage des fibres entre elles.

« Des chercheurs ont tenté de réaliser une laine artificielle en agglutinant des fibres végétales, dégommées et acheminées vers la cellulose pure (Novalène, Fibrolène) : le produit obtenu peut se foulonner comme la laine naturelle, etc... »

Voila quelques fragments de cette lumineuse étude dont j'aurais voulu pouvoir conserver ici l'intégralité pour augmenter mon plaisir d'ajouter ensuite que c'est l'œuvre d'une jeune fille. Publiée dans le *Bulletin des anciennes élèves de l'École du Haut Enseignement commercial* par une élève de seconde année, cette étude est la démonstration, la représen-

lation, la définition même de cette École, la plus significative peut-être des temps nouveaux. L'on voit, en lisant ce clair exposé, le plan, l'étiage, l'ampleur de l'enseignement donné là aux jeunes filles qui veulent entrer dans le commerce ou l'industrie, non comme des machines à écrire, mais comme des collaboratrices parfaitement intelligentes des destinées et du secret machinisme de leur maison, de leur usine.

L'École du Haut Enseignement commercial pour les jeunes filles, fondée en 1916 par Mlle Sanua, a été comprise en 1924, par la Chambre de commerce de Paris, au nombre de ses établissements d'enseignement. Son diplôme de fin d'études équivaut à la licence pour le concours d'admission au poste de rédacteur dans l'Administration et je sais l'une de ses anciennes élèves actuellement rédacteur au ministère du Commerce et de l'Industrie.

Il faut considérer cette École comme le collège des femmes d'aujourd'hui dont la course atteint le stade le plus avancé Car, à l'École de droit, à celles de médecine, de chimie, d'électromécanique, on voit certes des jeunes filles élues et possédées d'un génie propre, mais dont le cerveau spécialisé ne pompe que les nourritures qui lui sont particulières. On ne trouve plus extraordinaire qu'une femme ait un don exceptionnel. Mais jusqu'ici, elles ne passaient pas pour les collectionner tous, pour généraliser, pour être capables de puiser aux connaissances les plus diverses.

Or, à l'École du Haut Enseignement commercial, cent jeunes filles étudient simultanément la vente commerciale, les règlements au comptant, les règlements à terme, la négociation des effets de commerce, le système des douanes, la Bourse, la Banque, les méthodes de comptabilité, les inventaires, les bilans, la constitution des Sociétés de diverses formes, la recherche du prix de revient, la gestion financière des entreprises, les mathématiques supérieures, le droit administratif, le droit commercial, le droit maritime, le droit civil, la législation industrielle, la législation sociale, l'économie politique, la technique de la production, l'échange et la circulation, les monnaies, le papier-monnaie, le crédit, les échanges internationaux, le capital et les revenus, les assurances, les transports, la géographie mondiale, commerciale, agricole, les langues étrangères.

On est presque honteux de sa longueur quand on entreprend une telle énumération. Voilà pourtant sur quoi portent les travaux de ces jeunes filles à qui deviennent familières toutes les complexités d'une maison de commerce, toutes ses connexités avec l'horlogerie du monde, comme à une ménagère son livre de boucherie, d'épicerie, ses recettes de cuisine, son nettoyage par le vide, son fer électrique.

L'École s'occupe du placement des jeunes filles.

Les offres d'emploi abondent : 235 pendant les dernières vacances ! Mais c'est ici que l'on peut étudier la psychologie de l'opinion française sur le point des possibilités de la femme.

Certes, beaucoup de chefs ont compris combien précieuses pouvaient être pour eux ces jeunes filles parfois mieux préparées qu'eux-mêmes, — eux-mêmes, empiriques, formés par la seule pratique. Beaucoup de personnages importants ont discerné leur valeur. Nous trouvons des élèves de l'École, secrétaires d'ambassade, aux appointements mirifiques de 2400 francs par mois, secrétaires dans l'industrie « pour la statistique et l'organisation des achats » ou pour « rédiger des rapports et des graphiques sur la marche des usines », comptables-secrétaires commerciales, centralisant les plus délicates affaires d'une industrie, d'une maison de commerce.

Mais une infinité d'employeurs persistent à croire qu'il s'agit ici de simples dactylographes auxquelles ils proposent quatre ou cinq cents francs d'appointements par mois.

Qu'il est difficile à un Français de considérer la femme autrement que comme une subalterne et dont la seule qualité véritable sera d'être moins onéreuse qu'un homme ! — Encore qu'il prétende d'ordinaire l'avoir choisie pour son application...

Colette Yver.

*(A suivre.)*

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE

# PHILIPPE II CONTRE ANTONIO PEREZ

II [1]

### L'ASSASSINAT D'ESCOVEDO

A ce point critique de l'affaire, pour nous débrouiller au milieu des obscurités qui l'environnent, reprenons la version officielle, telle qu'elle s'est concrétée dans le récit naïf du P. de Sepulveda :

« Comme on disait que le secrétaire Antonio Perez ne faisait qu'entrer et sortir de chez la veuve de Ruy Gomez de Silva, mère du duc de Pastrana, lequel fut un de ses grands familiers, le Roi catholique fit appeler le secrétaire Escovedo et lui ordonna d'être comme le gardien de la Princesse d'Eboli et de ne laisser entrer personne dans cette maison, de la garder et de l'observer, et, s'il se produisait quelque incident, de l'en aviser en détail, de l'avertir notamment de ceux qui entraient et sortaient, et en particulier des allées et venues du secrétaire Antonio Perez.

« Le secrétaire Escovedo s'acquitta immédiatement de ce que le Roi lui commandait. Et voyant que le secrétaire Antonio

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

Perez entrait et sortait continuellement de cette maison, et à des heures extraordinaires, — ce que le Roi catholique savait déjà, Escovedo l'en ayant averti de vive voix, — voyant donc que cela allait de mal en pis, il ne voulut pas encore en parler au Roi, mais il dit à la princesse elle-même qu'elle ne devait pas agir ainsi et qu'elle fît bien attention, que Sa Majesté s'opposait aux entrées du secrétaire Antonio Perez. Si la princesse continuait à permettre ces entrées, il ne pouvait se dispenser d'en parler à Sa Majesté. Celle-ci le prit très mal, en conçut un vif ressentiment et elle ne se sentait pas d'impatience de voir le secrétaire Antonio Perez pour lui conter la chose. A peine fut-il entré, ce qui ne tarda guère, qu'elle la lui conta. Antonio Perez ayant été ainsi informé de l'incident, elle décida de faire mettre à mort Escovedo... »

Bien entendu, ce récit ne saurait être pris au pied de la lettre. Il a été écrit longtemps après les événements, et l'on voit que l'auteur s'ingénie à dramatiser sa narration. Le Roi ordonna-t-il à Escovedo (dont il avait tant de raisons de se défier) de surveiller la princesse? Cela paraît peu probable. Les pièces du procès nous démontrent que la seule jalousie d'Escovedo contre Perez avait suffi pour le brouiller avec son ancien ami et pour en faire un censeur quinteux des écarts de conduite de la princesse. Est-ce lui qui révéla à Philippe les privautés de Perez avec la Princesse? Cela semble également peu probable. Car ces relations existaient depuis une année au moins, lorsque le secrétaire de Don Juan arriva à Madrid. Il est bien invraisemblable que le Roi n'en ait pas été averti par la rumeur publique d'abord et ensuite par sa police secrète. Notons, d'autre part, le vague des expressions dont se sert Sepulveda, lorsqu'il s'agit d'établir les responsabilités dans l'assassinat d'Escovedo. La Princesse, nous dit Sepulveda, « décida de le faire mettre à mort ». Il nous faut bien ajouter que sans doute Perez se rendit aux raisons de la Princesse, puisqu'il se chargea de l'exécution du crime.

Quoi qu'il en soit de toutes ces critiques, il n'en est pas moins vrai que ce document confirme tout ce que nous savions déjà par les pièces des divers procès intentés contre Perez (lesquelles pièces, redisons-le encore, ne sont que des copies plus ou moins complètes et fidèles). Il en ressort : premièrement que la Princesse était surveillée par Escovedo sur l'ordre ou

non du Roi, — deuxièmement que les imprudences de langage d'Escovedo, à tout le moins ses remontrances, lui valurent l'inimitié de la Princesse, — troisièmement, que celle-ci s'entendit avec Perez pour le faire assassiner.

Commençons par écarter un préjugé ou une erreur historique qui a encore contribué à embrouiller cette affaire compliquée et qui a égaré certains historiens modernes, en particulier Mignet : on veut dire la prétendue jalousie amoureuse de Philippe II contre Perez. Celui-ci aurait été le rival, et le rival malheureux de son secrétaire. Ou plutôt, la Princesse d'Eboli, qui avait été sa maîtresse et qui aurait eu de lui un fils, l'aurait trahi pour Perez. De là le ressentiment implacable du Roi, de là son acharnement pendant près de vingt ans contre Perez. Ne pouvant pas s'expliquer pour quelles raisons Philippe II s'est obstiné pendant si longtemps à faire condamner Perez, les historiens en question ont imaginé cette inextinguible jalousie. Si cela était vrai, la passion de Philippe pour la Princesse d'Eboli se serait maintenue à l'état furieux pendant près de trente ans. Et cette rancune amoureuse aurait persisté chez un vieillard qui vivait, à l'Escorial, d'une vie toute de pénitence et de renoncement. Une telle hypothèse paraît *a priori* tout à fait extravagante.

Mais l'étude des faits a démontré depuis longtemps que ces amours de Philippe II et de la Princesse d'Eboli sont une pure légende, laquelle ne repose que sur des bavardages de cour, des cancans de secrétaires d'ambassade et surtout sur les insinuations vaniteuses de Perez, qui lui-même a essayé d'expliquer par la jalousie les rigueurs de Philippe II contre lui. A part cela, il n'y a pas un texte sérieux qui le prouve. Et rien, dans l'attitude de Philippe à l'égard de la Princesse, comme dans celle de la Princesse à son égard, pas un mot, pas une phrase, n'autorise une pareille supposition. On a prétendu qu'il avait eu d'elle un fils, le duc de Pastrana, que celui-ci lui ressemblait et même s'en vantait. Mais de quel grand personnage, ou de quel homme célèbre, n'a-t-on pas assuré avec intrépidité une chose aussi difficile à démontrer ?

Qu'on songe seulement à l'âge qu'avait Philippe II à cette époque et aussi à l'âge d'Ana de Mendoza. Le Roi avait cinquante et un ans et la Princesse trente-huit ans. Elle était

mère de dix enfants et elle était borgnesse. Avec cela un caractère difficile et emporté, un orgueil et des prétentions nobiliaires qui la rendaient insupportable. Rappelons-nous de plus que Philippe n'a réellement sévi contre Perez que longtemps après son crime, et la découverte de ses relations avec la Princesse.

On a beau dire que le Roi était passé maître dans l'art de la dissimulation : on ne s'explique pas que cette passion supposée, cette passion furieuse puisqu'elle aurait duré tant d'années, ait été si maîtresse d'elle-même à ses débuts et soit devenue si acharnée et si violente à mesure que Philippe vieillissait. De nouveau on s'embourbe dans les invraisemblances et les contradictions... Mais, dira-t-on, pourquoi cette surveillance exercée sur la Princesse? N'y a-t-il pas là l'indice d'une jalousie exaspérée?

En aucune façon! Le Roi faisait surveiller la Princesse parce qu'elle était veuve et qu'elle passait pour avoir la tête peu solide. Sa maison, à Pastrana aussi bien qu'à Madrid, était considérée comme une pétaudière, où chacun s'arrogeait le droit de commander. Elle dilapidait sa fortune, négligeait les intérêts et l'éducation de ses nombreux enfants. Étant donné le caractère paternel de la monarchie absolue, Philippe se croyait obligé en conscience de protéger contre elle-même la veuve d'un de ses anciens serviteurs et surtout de prendre en main les intérêts de ses enfants, qu'elle avait déjà voulu abandonner, dans un moment de crise mystique, pour s'enfermer au Carmel de Pastrana. Ajoutons que Doña Ana de Mendoza représentait le vieil esprit féodaliste, dans toute son indiscipline et ses prétentions à l'indépendance, et aussi le désordre, la violence, bref tout ce que Philippe détestait; qu'au moment où nous sommes, elle entretenait avec Perez des rapports quotidiens et plus ou moins secrets, qu'elle le laissait disposer de sa fortune, qu'elle le couvrait de cadeaux, que tous deux appartenaient à un clan politique; que Philippe enfin, s'il avait été averti par Escovedo des compromissions de Perez avec les Flamands, avait de bonnes raisons pour se défier de celui-ci et de ses manigances avec la Princesse : il n'en faut pas davantage pour justifier la surveillance qui environnait toutes les démarches d'une femme ambitieuse et quelque peu folle et d'un secrétaire sans scrupules, sur la moralité duquel un

esprit aussi positif que celui du Roi ne devait pas avoir de grandes illusions.

Abandonnons donc une fois pour toutes cette hypothèse absurde des amours de Philippe II et de la Princesse d'Eboli Perez est, à cette époque, l'amant et le seul amant d'Ana. Il est même à peu près certain qu'elle n'en eut jamais d'autre, en raison de sa disgrâce physique et des aspérités de son caractère, — et c'est ce qui explique sans doute la frénésie de cette passion unique et tardive.

Peut-on croire, en revanche, à la jalousie amoureuse d'Escovedo, épris, lui aussi, de la borgnesse? Rien n'autorise de pareils soupçons. Si Escovedo était jaloux de Perez, c'était pour d'autres raisons que des « raisons de femme », comme disent certains documents contemporains. Outre qu'il enviait sans doute la situation privilégiée de Perez auprès du Roi, il ne pouvait lui pardonner d'avoir pris une telle place dans la maison de son ancien maître. Écuyer de Ruy Gomez de Silva, le mari de la Princesse, il avait été constamment protégé par celui-ci. Il semble bien qu'il ait dû à sa recommandation le poste de confiance qu'il occupait auprès de Don Juan. En témoignage de sa bienveillance, le Prince, en mourant, lui avait transmis sa charge de Regidor perpétuel de la ville de Madrid. Escovedo avait assisté à ses derniers moments et il avait même mis sa signature au bas de son testament, en qualité de témoin. Plus tard, quand il partit pour le royaume de Naples, la Princesse d'Eboli lui délégua tous pouvoirs pour prendre possession en son nom du fief de Francavila, cédé à un de ses fils par son aïeul, le prince de Melito.

Pour toutes ces raisons, Escovedo se considérait presque comme un membre de la famille de Ruy Gomez et il se jugeait obligé de défendre l'honneur de son ancien maître. On juge, d'après cela, de sa stupéfaction et de son indignation lorsque, rentré en Espagne, il fut informé des relations équivoques de Perez avec la veuve et lorsque, bientôt, il constata de ses yeux comment son prétendu ami et allié se comportait chez la Princesse. Il apprit que Perez usait de la fortune d'Ana comme de la sienne propre et que celle-ci, au grand scandale de ses domestiques, lui envoyait, de son château de Pastrana, « des mulets de bât chargés de mille choses ». On découvrit plus tard

que Perez avait gardé par devers lui une somme de plusieurs millions, touchés à Naples pour le compte de la Princesse; qu'il avait reçu d'elle des étoffes précieuses, des bijoux, de la vaisselle d'argent. Ces prodigalités et ces dilapidations n'excitaient pas seulement la colère d'Escovedo, mais aussi le ressentiment de la famille et des amis de la veuve. Son propre fils, le duc de Pastrana, était fort excité contre elle et se répandait en propos violents au sujet de sa conduite. Deux de ses parents, le marquis de la Fabara et le comte de Cifuentes, ne parlaient de rien moins que de tuer Perez.

La déposition du premier vaut la peine d'être citée, — bien entendu sous toutes réserves, — ne fût-ce que pour son extraordinaire couleur documentaire : « Le témoin, dit cette pièce du procès, a remarqué le mauvais effet que produisaient les visites de Perez chez la Princesse. Il a vu qu'il la conduisait au spectacle et qu'il y passait de longues heures avec elle. Un jour que le déposant voulait lui-même visiter la Princesse, on le fit attendre à la porte et on ne le laissa pas entrer, parce que Perez et la Princesse étaient ensemble : ce dont le témoin fut fort scandalisé. Un de ses domestiques a souvent vu Perez sortir de chez la Princesse à des heures indues et le témoin a lui-même vu des choses pires encore. Elles lui donnèrent l'idée de se défaire de Perez et il s'en occupa avec le comte de Cifuentes, qui n'allait pas chez la Princesse pour les mêmes raisons et parce que cette intimité lui paraissait très coupable. Un jeudi saint, le témoin alla à Sainte-Marie demander à Dieu, dans une prière, de le délivrer de l'envie qu'il avait d'assassiner Perez. Ces idées le poursuivaient, surtout quand il se rappelait que la Princesse lui avait demandé s'il savait que Perez était le fils du prince Ruy Gomez de Silva, son mari, et qu'elle l'engageait à le faire entendre ainsi à tout le monde. Le témoin a ajouté que, dans la maison de la Princesse, chacun murmurait de cette intrigue entre elle et Perez, et tenait pour hors de doute que c'était eux qui avaient fait mourir Escovedo, parce qu'il leur avait dit que *cela ne pouvait pas se passer ainsi...* »

Cette déposition, si elle est authentique, vise des faits très probablement postérieurs à la mort d'Escovedo. Mais, si nous l'avons citée ici, ce n'est pas seulement à cause de sa couleur, mais parce qu'elle exprime à merveille les sentiments

qu'éprouva Escovedo, lorsqu'il se rendit compte de ce qui se passait dans la maison de son ancien maître. Notons que la veuve, pour justifier sans doute les assiduités de Perez auprès d'elle, le faisait passer pour un enfant naturel de son mari : de là le surnom donné à celui-ci par les domestiques de la Princesse, ou par la malignité publique : on l'appelait « le Portuguais » parce que Ruy Gomez, son père putatif, était originaire du Portugal. Elle-même était surnommée « Jézabel » : ce qui donne une idée peu flatteuse et de son physique et de son caractère. Chez cette femme de quarante ans, agitée et surmenée de passions excessives, la décrépitude devait se marquer déjà.

Cette veuve qui n'hésitait pas à salir la mémoire de son mari pour se faire pardonner des amours presque incestueuses, cette vie déréglée et ruineuse, tout cela ne pouvait qu'exciter la bile du quinteux Escovedo. Il se croyait lésé dans ses droits par cet intrus qui prenait des airs de maître dans la maison de son protecteur. Même si le Roi ne lui avait pas donné l'ordre de surveiller la Princesse, il se fût arrogé de lui-même cette surveillance. Un billet, — il est vrai, produit par Perez, — sembl insinuer que, dans son zèle jaloux, Escovedo s'était fait fabriquer des fausses clefs, afin de pouvoir pénétrer à toute heure au palais d'Eboli. De tels procédés, joints à ses censures et à ses remontrances, suffisent amplement pour expliquer l'inimitié implacable de la fière Ana de Mendoza contre l'ancien serviteur et protégé de son mari. De quoi cet ancien domestique se mêlait-il? Elle ne le lui envoya pas dire. S'il faut en croire la déposition d'un témoin, consignée dans les pièces du procès, « un jour, Escovedo étant allé représenter à la Princesse, que les propos qu'on tenait sur les visites de Perez étaient fâcheux pour elle; et, comme il assurait que c'était parce qu'il avait mangé le pain de sa maison, qu'il parlait ainsi, la Princesse se leva et lui répondit que les écuyers n'avaient rien à dire sur ce que faisaient les grandes dames, — et, là-dessus, elle rentra dans son appartement... »

Quoi qu'il en soit, la haine de la Princesse contre Escovedo est incontestable, et il semble difficile de nier que c'est elle qui entraîna Perez à faire assassiner l'ancien écuyer de son mari. Nous avons vu plus haut qu'elle entretenait des spadassins et nous verrons bientôt, par les menaces qu'elle proféra contre

Mateo Vasquez, un des secrétaires du Roi, qu'elle n'était pas femme à reculer devant un meurtre. Enfin on nous a dit, et la chose paraît des plus vraisemblables, qu'elle avait complètement terrorisé Perez.

Ainsi l'assassinat d'Escovedo aurait été résolu par les deux amants complices.

Si dominé qu'il fût par sa maîtresse, Perez était un homme de tête, un cerveau froid et calculateur. Il est inadmissible qu'il ait cédé à un entraînement d'amour pour prendre une décision aussi grave. Ce ne peut pas être pour le bel œil de la borgnesse qu'il a fait tuer Escovedo. Ce personnage ambitieux et machiavélique n'était nullement un amoureux. Alors, pour expliquer le meurtre, on est obligé de recourir aux raisons que Perez lui-même a données dans ses relations. Mais ces raisons sont plus spécieuses que solides. Les historiens qui les adoptent se mettent dans une situation des plus embarrassantes.

Si réellement, comme le veut Perez, l'ordre de supprimer Escovedo a été donné par le Roi, au moment où le secrétaire de Don Juan débarquait à Santander, — et avec la recommandation de se hâter (*faites vite! dépêchez-le!*), on n'arrive pas à comprendre pourquoi Perez a tant tardé à exécuter les ordres royaux, puisque huit mois s'écoulèrent entre l'arrivée d'Escovedo et son assassinat. Supposons qu'il y ait eu à cela des raisons secrètes : voici qu'au cours de ces huit mois un fait des plus graves se produit, à savoir la révélation des amours de Perez et de la Princesse, dont Philippe est, nous dit-on, follement amoureux, au point de persécuter pendant des années son heureux rival. Comment admettre, dans ces conditions, que le Roi ait chargé d'une mission de confiance, de l'exécution d'un assassinat politique, qui exigeait le secret le plus absolu, un homme qui le trahissait et dont il était furieusement jaloux?

Ou bien le Roi n'était pas amoureux de la Princesse? Il ne se défiait pas de Perez? Et alors il aurait attendu huit mois pour faire exécuter une sentence de mort qui lui était apparue d'abord comme une mesure de la plus extrême urgence! D'autre part, celui qu'il charge de cette exécution ne se décide à faire le coup que sur l'injonction de sa maîtresse. Et c'est

une déviation brusque de l'intrigue qui, commencée en roman politique, s'achève en roman passionnel. Est-ce parce qu'Escovedo est un rebelle, qui a trahi son Roi, qu'il est assassiné? Ou est-ce pour avoir offensé la terrible maîtresse de Perez? On ne sait plus : les fils de l'intrigue s'entremêlent et s'embrouillent.

Au contraire, en nous ralliant à la version officielle, nous arrivons, autant que possible, à rendre le crime de Perez intelligible. Il livre aux révoltés des Pays-Bas les décisions du Conseil d'État; il est payé par eux pour ce triste métier. Et voici qu'Escovedo arrive à l'improviste de Bruxelles! Que vient-il faire à Madrid? Don Juan et lui se doutent-ils de quelque chose? Il est plus que probable que les espions de Perez et ses domestiques flamands l'ont averti des soupçons de Don Juan et de son secrétaire. Cependant l'attitude du Roi à son égard ne laisse rien deviner. En revanche, celle d'Escovedo est inquiétante, sinon franchement hostile, surtout depuis qu'il est au courant des relations de Perez et de la Princesse. Sans doute, Escovedo n'a pas de preuves positives de ses compromissions avec les révoltés des Flandres. Mais il est immanquable qu'il en ait tôt ou tard. A tout le moins il est venu pour entretenir le Roi de ces divulgations mystérieuses de secrets d'État. Cet Escovedo devient un personnage des plus gênants, d'ailleurs prévenu contre lui, et qu'il importe de faire disparaître... Ainsi les défiances de Perez à l'égard d'Escovedo se seraient conjuguées avec les ressentiments de la vindicative Ana et, pour des raisons personnelles aux deux complices, le meurtre aurait été résolu.

Mais on ne se défait pas comme cela d'un personnage du rang et de l'importance d'Escovedo! Il n'est même pas très prudent de se brouiller ouvertement avec lui. Car Escovedo détient des papiers compromettants pour Perez, — papiers qu'il a dû mettre en lieu sûr et qu'on pourra sortir après sa mort. Subitement, Perez, qui s'est en effet brouillé avec son ami, à la suite des scènes qui se sont passées chez la Princesse, éprouve le besoin de simuler une réconciliation avec ce dernier. On se réconcilie si bien, qu'on devient plus amis que jamais et qu'on se traite publiquement comme tels. Perez, ayant Escovedo à sa table, affecte, devant tous les convives, de lui passer un billet qu'il vient de recevoir, comme à un confident pour lequel on

n'a pas de secrets. En même temps il lui fait comprendre que, s'il possède des lettres compromettantes de lui, il en possède, lui aussi, de non moins compromettantes d'Escovedo. N'est-il pas de l'intérêt de chacun de détruire ces fâcheux papiers? Nous savons par le fils d'Escovedo que son père accepta ce marché. On se mit d'accord pour brûler ces documents dangereux. La brûlerie eut lieu, en effet, quelque temps avant l'assassinat d'Escovedo et en présence des secrétaires de Perez. Mais ces bons amis se trompèrent mutuellement. Chacun garda au moins des copies de certaines lettres brûlées, puisque, quelques années plus tard, ces documents furent produits devant les tribunaux par chaque partie intéressée.

Quoi qu'il en soit, Perez, grâce à cette feinte réconciliation et à cette brûlerie, croyait bien avoir pris toutes les précautions humainement possibles. Après une minutieuse préparation du meurtre, il allait pouvoir donner l'ordre décisif.

Comment s'y prit-il pour supprimer Escovedo? Le récit que nous en a fourni le P. de Sepulveda, dans le document déjà cité, semble des plus fantaisistes, mais il contient un fond de vérité, qu'il est assez facile de dégager, en rapprochant ces assertions de celles des témoins cités aux procès de Perez.

L'annaliste de l'Escorial s'exprime ainsi : « Il s'aboucha avec un fameux capitaine qui était venu de Flandre pour demander des grâces au Roi. Tous les jours, ce militaire tentait de parler au secrétaire Antonio Perez, afin que celui-ci fît expédier son affaire, car tout passait par ses mains. Il finit par le voir. Et Perez, l'ayant pris par la main, lui dit : « Seigneur capitaine, Sa Majesté est très au courant de votre demande comme de vos bons services. Je L'ai informée de tout et votre demande vous sera accordée très prochainement avec de grands avantages, mais Sa Majesté vous ordonne tout d'abord de tuer le secrétaire Escovedo. » Le capitaine fut très effrayé de ces propos, parce qu'il savait que le Roi catholique aimait beaucoup ce secrétaire. Le capitaine répondit : « Seigneur Antonio Perez, comment saurai-je que c'est le bon plaisir de Sa Majesté que je le tue? » L'autre répondit : « Parce qu'Elle me l'a dit à moi-même! Et, pour que vous le fassiez en toute tranquillité de conscience, je vous remettrai une cédule signée de Sa Majesté et vous donnant l'ordre de le

faire. » Et comme Perez détenait la signature et tout, la chose fut on ne peut plus facile... D'autres disent que non, et qu'Antonio Perez promit seulement au capitaine de lui faire accorder sa demande et de lui donner trois mille ducats, s'il tuait le secrétaire Escovedo, et que le capitaine, moyennant la faveur promise et l'argent en plus, promit de faire le coup... »

Pour l'essentiel, ces affirmations sont confirmées par des dépositions de témoins : les assassins furent effectivement embauchés soi-disant par ordre du Roi, avec promesse d'impunité et de récompense en cas de réussite. Mais les choses se passèrent beaucoup moins simplement et traînèrent beaucoup plus en longueur que dans le récit du moine de l'Escorial. Avant de recourir à l'assassinat, on essaya maintes pratiques ténébreuses, dont le pauvre Escovedo ne se tira que par miracle.

Il était depuis cinq mois à Madrid, lorsque son ami Perez commença à s'occuper sérieusement de le faire disparaître : c'est du moins ce qu'affirmèrent plus tard les complices du meurtre. L'un d'eux, le propre majordome de Perez, un certain Diego Martinez, déclara que son maître lui avait parlé de l'affaire pour la première fois, aux environs de la Noël de l'année 77. Celui-ci lui aurait demandé s'il ne connaissait pas un moyen de supprimer Escovedo. Martinez en parla à mots couverts, à un page de la maison, qui s'appelait Antonio Enriquez et qui fit, devant les juges, la déposition suivante :

— Un jour que je me trouvais dans la chambre de Diego Martinez, majordome de Perez, celui-ci me demanda si je connaissais un homme de mon pays qui consentît à donner un coup de couteau à quelqu'un, que l'affaire était d'importance et que, même si la mort s'ensuivait, cela ne faisait rien. Je répondis que oui et je me chargeai d'en parler à un muletier, un certain Antonio Cartagena. Je parlai donc à ce garçon et il consentit à donner du couteau à qui l'on voudrait. Là-dessus Martinez me pressa beaucoup d'exécuter la chose, en me disant que, pour plus de sûreté, il valait mieux tuer l'agressé et il me donnait à entendre que l'homme que l'on devait tuer était une personne de qualité et que le secrétaire Antonio Perez approuvait le meurtre. Je lui répondis que, dans ces conditions, l'affaire n'était pas de celles que l'on confie à un muletier.

Là-dessus Martinez me dit que l'homme en question mangeait fréquemment chez Perez, que peut-être il serait plus sûr de lui donner quelque boucon ou quelque breuvage. Et alors nous décidâmes de faire diligence pour trouver quelque drogue mortelle que l'on mélangerait à son manger ou à sa boisson. A quelques jours de là, j'eus l'occasion d'aller à Murcie pour affaires personnelles. Je le dis à Martinez qui en fut ravi, parce que, prétendait-il, on trouvait aux environs de Murcie certaines herbes excellentes pour le résultat que nous cherchions. Diego Martinez me donna une liste de trois ou quatre sortes d'herbes, que je devrais me procurer et lui rapporter. C'est ce que je fis. Or, dans le même moment, Martinez avait fait venir à Madrid un certain apothicaire ou herboriste, originaire de Molina, une localité qui se trouve sur la frontière de Castille et d'Aragon. Cet apothicaire s'appelait Muñoz, du moins à ce qu'il affirmait. Il venait tous les jours chez moi pour y distiller lesdites herbes et les accommoder à la fin que nous nous proposions. Nous essayâmes le poison sur un coq que j'avais acheté tout exprès, mais il ne produisit aucun effet. Comme on n'aboutissait à rien, on paya grassement l'apothicaire, qui s'en retourna chez lui bien content.

« A quelque temps de là, Martinez me déclara qu'il avait trouvé ce qu'il fallait, à savoir une certaine eau à faire boire, ajoutant que le secrétaire Antonio Perez ne voulait se fier à personne qu'à moi seul et qu'il fallait que je versasse cette eau dans le verre d'Escovedo, lequel devait assister à un dîner que le maître donnait dans sa maison neuve, que c'était contre lui que s'étaient faites toutes les tentatives antérieures, car j'avais ignoré jusque là quelle était la personne. Alors je répondis que, si c'était l'ordre du secrétaire Antonio Perez, je le ferais. Là-dessus, ledit Perez me manda dans une chambre de sa maison neuve. Nous étions seuls. Il me dit qu'il lui importait beaucoup que le secrétaire Escovedo mourût, et qu'en tout cas j'eusse soin de lui verser cette boisson, le jour qui était convenu pour ce dîner, que pour cela et pour tout le reste, je me concertasse avec ledit Martinez, son majordome. Après quoi, il me fit les offres habituelles en pareil cas, et, à partir de ce moment, il me parla de l'affaire ouvertement.

« Au jour dit, le repas eut lieu : y assistèrent le comte de Chinchon, Melchior de Herrera, Nubes de la Puerta et ledit

secrétaire Jean Escovedo... Dans la première salle, étaient dressés deux buffets, l'un pour l'argenterie, l'autre pour la vaisselle et les boissons qu'on servait à table... De ladite salle, à main gauche, on passait dans celle où étaient les tables et dont les fenêtres donnent sur la campagne. Entre la pièce où l'on devait manger et celle où étaient les dressoirs, il y avait une pièce carrée servant d'antichambre ou de passage et où il n'y avait personne. Pendant le repas, j'eus soin d'apporter à boire au secrétaire Jean Escovedo chaque fois qu'il le demandait et l'occasion s'en offrit deux fois. Et, chaque fois, je versai dans le vin que je lui donnais, une eau choisie par Antonio Perez et que Diego Martinez, son majordome, gardait dans une toute petite fiole. Et voici comment nous procédâmes les deux fois que je donnai à boire à Escovedo. Diego Martinez faisait constamment le guêt et quand je traversais la salle du milieu où il n'y avait personne que Martinez, je m'arrêtais à dessein pour lui parler et, pendant ce temps, celui-ci versait dans le verre que j'apportais l'eau que le secrétaire Antonio Perez avait ordonné de mêler au vin. Il en versait chaque fois la valeur d'une coquille de noisette, ainsi que son maître le lui avait recommandé. Quand on eut fini de manger, Escovedo s'en alla et les autres restèrent à jouer. Au bout d'un moment, Perez sortit, sous prétexte d'un besoin, et il alla droit à une des chambres donnant sur le patio. Là, nous lui montrâmes, Martinez et moi, ce qui manquait dans la fiole, l'ayant versé dans le verre d'Escovedo. Et je crois me rappeler que ledit Perez déclara que nous lui en avions trop donné. Après quoi il retourna à la table de jeu. Mais ladite boisson ne produisit aucun effet. Et, comme la fois précédente, nous n'aboutîmes à rien.

« Quelque temps après, ledit secrétaire donna un nouveau dîner dans une maison dite du Cordon, qui lui appartenait en propre. A ce dîner il y avait Escovedo, Naval (?) de Puebla, (je ne me souviens plus des autres), et enfin Doña Juana, la femme de Perez. On servit à chacun des convives une jatte de lait ou de crème ou quelque chose de semblable, je ne me rappelle plus exactement. Dans celle d'Escovedo on avait mêlé une certaine poudre qui ressemblait à de la farine. Et, en plus de cette poudre, je lui donnai à boire une ou deux fois dans un verre où Martinez, comme précédemment, avait versé dans le

vin un peu de l'eau en question. Ce dîner donna de meilleurs résultats, mais non décisifs. Ce fut une expérience faite sur Escovedo qui en tomba malade...

« Alors Martinez trouva le moyen de faire entrer en relations d'amitié un sien ami surnommé Picaro, garçon de cuisine du Roi notre Sire, avec un ami du cuisinier du secrétaire Escovedo. Ledit Picaro se rendait chaque matin à la maison dudit secrétaire Jean Escovedo et, comme celui-ci était encore malade du dernier dîner, on lui faisait des bouillons à part. Ledit Picaro, saisissant l'occasion, jeta dans le pot au feu la valeur d'un dé à coudre d'une certaine poudre que Martinez lui avait donnée. Là-dessus, les soupçons tombèrent sur une esclave, qui n'était nullement coupable et qui fut pendue de ce chef. Le secrétaire Escovedo ayant de nouveau échappé au poison, on décida de recourir à un autre moyen, qui fut de l'assassiner pendant la nuit, dans la rue, d'une façon quelconque, pourvu que ce fût rapidement fait et, cette fois, définitif... On décida que j'irais dans mon pays chercher un ami qui se chargeât de la chose... J'allai donc à Barcelone et, à mon retour, j'emmenai avec moi mon demi-frère pour l'entreprise en question et je lui promis cent écus d'or et, de plus, l'amitié du secrétaire Antonio Perez: il s'appelait Miguel Bosque.

« Mais pendant que j'étais allé dans mon pays, ledit secrétaire Antonio Perez avait fait venir d'Aragon un certain Juan de Mesa pour tuer Escovedo. Quand je revins de Barcelone, le dit Juan de Mesa se trouvait à Madrid et avec lui un autre homme qui s'appelait Insausti et qu'il s'était procuré à cet effet. Dès que je fus arrivé, ils se réunirent tous hors de Madrid, dans une maison de campagne pour se concerter et prendre leurs dispositions. Ceux qui assistèrent à cette réunion furent Diego Martinez, le majordome du secrétaire Antonio Perez, Picaro le marmiton du Roi, son ami Juan de Mesa, Insausti, mon demi-frère Miguel Bosque et moi. Nous nous réunîmes donc et nous concertâmes la mort dudit Escovedo. Pendant ce temps-là, le secrétaire Antonio Perez s'en était allé à Alcala de Henares, et autant que je me rappelle, c'était pendant la Semaine sainte...

« Au cours de cette réunion à la campagne, nous décidâmes qu'il fallait nous procurer un estoc et qu'il valait mieux employer cette arme, dès que l'occasion s'en présenterait. Alors Diego

Martinez donna immédiatement l'ordre de s'en procurer un. Il l'acheta, ou le fit acheter en même temps que des dagues, et il fut décidé que, chaque soir, à la tombée de la nuit, nous nous réunirions sur la place Saint-Jean (?) et que, de là, on se disperserait pour guetter le passage d'Escovedo. Insausti, le Picaro et Miguel Bosque devaient faire le coup, tandis que Diego Martinez, Juan de Mesa et moi nous devions nous tenir à proximité, au cas où ils auraient besoin d'aide, ou pour toute autre éventualité... »

Avant de livrer le pauvre Escovedo à ses assassins, arrêtons-nous un instant sur cette cynique et pittoresque déposition du page Enriquez.

On pourra constater que cette déposition, extraite du *Sumario* qu'a publié récemment le P. Zarco Cuevas, diffère sensiblement de la déposition du même témoin, telle qu'elle se trouve dans le *Proceso criminal*.

Mais, en somme, ces documents sont d'accord sur ces points capitaux : que Perez tenta à plusieurs reprises d'empoisonner Escovedo, qu'en désespoir de cause, il se résolut à le faire assassiner par des *bravi*, que son majordome Diego Martinez monta le coup et que les trois assassins d'Escovedo furent Insausti, Juan Rubio dit le Picaro et Miguel Bosque, tandis que les trois autres, Martinez, Juan de Mesa et le page Enriquez faisaient le guet.

Remarquons en outre les précautions très habiles que prit Perez : il choisit ses complices en Aragon et en Catalogne, pays de *fueros* qui jouissaient d'une juridiction spéciale, beaucoup plus protégée contre l'arbitraire royal que la juridiction castillane. D'autre part, Perez est lui-même un Aragonais. Il a, à Sarragosse et dans toute la région, des amis et des clients dévoués jusqu'à la mort. En cas de découverte du crime, il pourra compter sur eux et sur leurs proches pour le défendre, lui et sa bande de criminels. Le chef des exécuteurs, Insausti, paraît bien avoir été, lui aussi, un Aragonais. Toutefois il convient de noter que dans l'acte d'accusation dressé contre Perez par le procureur du Roi devant le Tribunal d'Aragon, le chef de la bande porte un autre nom : ce serait un capitaine nommé Garcia de Arce, que Perez aurait fait venir du *presidio* de Fontarabie ou d'ailleurs « au nom de Sa Majesté ». Ce docu-

ment officiel confirme la version quasi officielle du Père de Sepulveda qui nous parle également, on s'en souvient, d'un certain capitaine que Perez aurait fait venir des Flandres.

Faut-il identifier Insausti avec le capitaine Garcia de Arce? Dans l'impossibilité d'éclaircir ce mystère, nous nous en tiendront au fait brutal, tel qu'il ressort de l'interrogatoire des accusés :

« Le lundi de Pâques, 31 mars, dit Enriquez, jour où le meurtre fut commis, Juan de Mesa et moi tardâmes plus que de coutume à nous rendre au lieu indiqué, de sorte que, quand nous arrivâmes sur la place Saint-Jacques (ou Saint-Jean), les autres étaient déjà partis pour faire sentinelle sur le passage du secrétaire Escovedo. Pendant que nous étions à rôder autour, Juan de Mesa et moi, il nous vint de ce côté le bruit qu'on avait assassiné Escovedo. Sur quoi, nous nous sauvâmes dans nos logis. »

De son côté, Diego Martinez raconte ceci :

« Un jour de la Pâque de Résurrection, à la tombée de la nuit, *ils* me dirent : « C'est ce soir qu'il faut faire le coup ou jamais, parce que nous en avons assez de cette affaire! » Et ils me quittèrent au coucher du soleil, à savoir Juan Rubio, Bosque et Insausti. Quant à Juan de Mesa et à Antonio Enriquez, ils restèrent avec moi. A quelque temps de là, Juan Rubio revint chez moi et il me dit qu'il savait où se trouvait Escovedo. Et alors il alla à la maison où était celui-ci et on fit le guet, en attendant qu'il sortît. Nous nous mîmes en route derrière lui, Juan de Mesa, Antonio Enriquez et moi et, avant que nous fussions arrivés à la place Saint-Jacques, nous entendîmes toute une rumeur de gens qui couraient et qui disaient qu'on avait tué Escovedo. Là-dessus, Mesa et Enriquez rentrèrent chez eux et moi dans mon appartement, chez Antonio Perez. Je me mis à table, et, pendant que j'étais à dîner, arriva Juan Rubio qui me dit : « C'est fait! Tous sont en sûreté! » Et, dans le même moment, entra je ne sais plus qui, en disant : « On a tué Escovedo! » Alors, Diego de Suyca se rendit sur les lieux pour juger de la blessure et, cette même nuit, on envoya un message à Antonio Perez qui se trouvait à Alcala, car il avait donné l'ordre qu'on l'avisât de tout ce qui arriverait... »

Sans insister sur le beau cynisme de ces déclarations, nous nous bornerons à faire remarquer qu'elles concordent assez

exactement. Toutefois, elles sont contredites par la version plus ou moins officielle du Père de Sepulveda qui raconte assez différemment la mort d'Escovedo. Selon lui, il aurait été frappé par un certain capitaine retour des Flandres : « A la tombée de la nuit, dit Sepulveda, le capitaine aperçut des lumières qui venaient dans la rue et, en regardant bien, il constata que c'était le secrétaire Escovedo qui venait du palais et se rendait à la maison de Ruy Gomez. Cet homme avait toujours sur lui deux ou trois bonnes pierres, depuis qu'il s'était décidé à le tuer et qu'il l'espionnait. Jugeant l'occasion favorable, et voyant approcher le secrétaire, que précédaient deux pages portant des torches allumées, il se plante bien en face de lui, lance sa pierre et, comme il était bon tireur, il l'atteint au beau milieu du front, l'étend roide mort sur le pavé et s'enfuit. D'autres disent qu'il le tua d'un coup d'arquebuse... »

Il n'est pas indifférent de confronter toutes ces versions, parce qu'elles nous prouvent une fois de plus l'incertitude qui enveloppe même les détails les plus essentiels de cette affaire.

Voilà donc un cadavre par terre, — et un cadavre d'importance. Le seigneur Escovedo, secrétaire du Roi, attaché à la personne du Sérénissime prince Don Juan d'Autriche, frère de Sa Majesté, était un grand personnage dans Madrid. Cet assassinat y excita un bruit énorme et, comme bien on pense, les commentaires les plus passionnés. La justice, alertée, commença immédiatement son enquête. Pendant ce temps, la bande criminelle gagnait le large et prenait ses sûretés. Selon la déposition du page Enriquez, Insausti, qui avait fait le coup, jeta l'estoc ensanglanté dans un puits, qui se trouvait dans la cour de la maison habitée par Juan de Mesa. Le lendemain, on le fit partir pour Saragosse avec peu d'argent sur lui, dans la crainte qu'une plus forte somme éveillât les soupçons de la police, s'il se faisait prendre. Ensuite le majordome de Perez prit ses dispositions pour que les deux autres complices, Juan Rubio dit le Picaro et Miguel Bosque, pussent franchir la frontière de Castille et se réfugier, eux aussi, en Aragon.

Plus tard, le page Enriquez reçut cent écus d'or de la main du majordome Martinez : « Juan de Mesa eut en récompense une chaîne d'or, cinquante doublons de huit, ou quatre cents écus d'or et une tasse d'argent fin. La Princesse d'Eboli lui

donna par écrit un titre d'employé dans l'administration de ses biens. Enfin, Martinez étant venu rejoindre à Saragosse Enriquez, Juan Rubio et Insausti, leur apporta un brevet d'*alferez* ou d'enseigne au service du roi d'Espagne et au traitement de vingt écus d'or. En possession de ces brevets, *signés par Philippe II* et par Perez, le 19 avril 1578, dix-neuf jours après l'assassinat d'Escovedo, les meurtriers se dispersèrent pour aller chacun à son poste. Juan Rubio se rendit à Milan, Antonio Enriquez à Naples et Insausti en Sicile... »

J'emprunte ces dernières phrases à Mignet, qui ne fait que reproduire ici les allégations plus ou moins sûres du *Procès criminel* et qui semble tirer des présomptions de culpabilité contre Philippe II du fait que les brevets d'*alferez* décernés aux trois complices étaient signés du nom du Roi et de celui de Perez. C'est oublier que ce dernier, qui avait le département de la guerre, était maître des nominations militaires qui se faisaient automatiquement au nom du Roi, lequel les signait les yeux fermés, lorsqu'il s'agissait de grades inférieurs ou de petits emplois; et enfin que Perez pouvait même se dispenser de cette formalité, ayant des blancs-seings à sa disposition.

Tandis que les exécuteurs de son crime s'embarquaient pour l'Italie, Perez était revenu à Madrid. Tout de suite, l'opinion publique le désigna lui et la Princesse d'Eboli comme les véritables meurtriers. Une atmosphère de suspicion ne tarda pas à environner les deux amants. Il était bien difficile à la justice de négliger ces rumeurs accusatrices. Mais Perez s'attendait à tout cela. De longue date, et dans le plus petit détail, il avait préparé la justification du meurtre.

En face d'un criminel aussi habile et aussi résolu, qu'elle attitude va prendre le Roi?...

## L'ARRESTATION DE PEREZ ET DE LA PRINCESSE D'EBOLI

C'ÉTAIT un cadavre des plus encombrants, pour le Roi comme pour les alcades, que celui du secrétaire Jean Escovedo. En sa personne, une individualité marquante disparaissait de façon tragique, et toute une clientèle, tout un clan politique étaient abattus avec lui. Outre la famille du mort, sa veuve et ses enfants, tous ceux qui vivaient de lui ou qui comptaient sur sa protection, faisaient un beau tapage. Avec les clients et les

amis, il y avait aussi ses confrères de la chancellerie royale qui manifestaient une grande indignation. Les secrétaires de Sa Majesté se considéraient comme atteints par le meurtre d'Escovedo... Eh quoi ! on osait porter la main sur un serviteur du Prince, et cela presque sous ses yeux, dans cette ville de Madrid, où la justice était si puissante et si bien armée ! Après un coup pareil, s'il restait impuni, à quelles audaces n'allaient point se porter les malfaiteurs et les assassins ! Les fonctionnaires du *Despacho* n'étaient plus en sûreté !...

Les alcades n'avaient pas attendu ces clameurs pour agir. Dès le lendemain du crime, ils firent arrêter tous ceux qui cherchaient à sortir de la ville. Le jour suivant, ils obligèrent les logeurs à donner les noms de leurs hôtes. Une enquête fut commencée avec autant de zèle que de rigueur. Et ce simple fait commande une première réflexion, c'est que, si Philippe avait été réellement coupable de l'assassinat d'Escovedo, il aurait tout de suite modéré le zèle de la justice et imposé silence aux plaignants, comme il le fit plus tard avec son secrétaire Mateo Vasquez et les enfants de la victime. Il leur donna à entendre que des raisons d'État empêchaient des poursuites publiques. On ne voit pas pourquoi ces raisons, qui furent jugées bonnes et acceptées, quelques mois plus tard, ne l'eussent pas été au lendemain de l'assassinat.

Quoi qu'il en soit, cet événement sensationnel ne paraît pas avoir beaucoup ému cet homme impassible. Il avait, comme d'habitude, passé la semaine sainte à l'Escorial et il n'avait pu rentrer à Madrid, au plus tôt, que le soir du lundi de Pâques, c'est-à-dire le soir même où Escovedo fut assassiné. Il dut se coucher en arrivant et c'est dans son lit qu'il apprit la nouvelle par un billet de Mateo Vasquez, auquel il répondit par ces simples mots : « J'aurai soin de vous faire appeler aujourd'hui pour voir ce qui vient de se passer. Vous avez eu raison de me faire avertir immédiatement du cas d'Escovedo, que j'ai appris dans mon lit. Quelques instants après est arrivé Don Diego de Cordoba (premier écuyer du Roi) avec la nouvelle qui m'a surpris (*que ha sido extraña*). Je ne comprends rien à ce que disent les alcades. »

Ainsi Philippe a été « surpris » tout d'abord par ce meurtre. C'est, pour lui, une chose « étrange », une affaire à laquelle il « ne comprend rien ». Que si l'on récuse cette

lettre, citée par Don Gaspar Muro dans sa curieuse *Vie de la Princesse d'Eboli*, — lettre sortie d'une collection particulière, — récusera-t-on aussi cette annotation marginale du Roi sur une lettre de Perez, produite par Perez lui-même? Celui-ci lui parle de fausses clefs, à l'aide desquelles Escovedo pénétrait chez la Princesse, — et Philippe de répondre : « Certes, l'affaire des clés est une grande scélératesse qui méritait très bien ce qui est arrivé... » D'où il ressort que, pour le Roi, l'assassinat d'Escovedo s'explique, ou peut s'expliquer, par l'emploi de procédés scélérats comme celui des fausses clefs. Sa première pensée c'est qu'Escovedo s'est attiré par là la vengeance de la Princesse...

Mais tout cela ne laisse pas d'être sujet à caution. Nous ne saurions trop le redire : c'est une fatalité de cette histoire, en raison de ses obscurités, que toutes les hypothèses faites pour les dissiper, reposent sur des textes ou bien suspects ou insuffisamment explicites, et qu'enfin ces hypothèses en suscitent de contraires tout aussi vraisemblables.

Tenons-nous en à ce qui nous paraît certain, à ce qui est confirmé par tout un ensemble de documents et de dépositions, — et enfin aux affirmations de la version officielle formulée par le Père de Sepulveda. D'après cela, dans quel état d'esprit pouvait bien être Philippe II au lendemain du drame?

Il est certain d'abord, qu'en ce moment-là, il devait être très courroucé des relations et des intrigues de Perez avec la princesse d'Eboli. Personne n'ignorait ces amours scandaleuses, cet adultère d'un homme marié avec une veuve de haut rang : chose grave aux yeux d'un Espagnol, et réprouvée sévèrement par la morale religieuse! Et, d'autre part, la veuve se ruinant pour entretenir le luxe de son amant, gaspillant une fortune qui était celle de ses enfants : une pareille conduite ne pouvait qu'exciter l'indignation d'un Prince austère et économe qui ne badinait pas en ces matières. Il lui semblait que le déshonneur qui atteignait la mémoire de Ruy Gomez de Silva, son fidèle serviteur, rejaillissait jusqu'à lui. Ajoutons qu'il avait été averti par Escovedo des fuites de secrets d'État et des trahisons qui se produisaient au gouvernement des Flandres. Perez, qu'il soupçonnait, était mis en observation par lui, s'il n'avait pas acquis déjà la preuve de sa culpabilité. Et toutefois il n'avait pas grande confiance non plus dans Escovedo. Très probable-

ment, il était resté dans son esprit quelque chose des insinuations pour ne pas dire des accusations de Perez, qui l'avait représenté à Philippe comme un véritable rebelle, un traître, qui suggérait à son maître Don Juan les projets les plus aventureux et les plus pernicieux.

Pour tous ces motifs, il est assez compréhensible qu'il n'ait pas été précisément consterné de la mort, même violente, d'Escovedo. Et l'on s'explique le mot, quelque peu compromettant pour lui, au premier abord, de son historien, Cabrera de Cordoba, lequel déclare que cette mort « ne lui déplut point ».

Quoi qu'il en soit, il ne pouvait pas laisser abattre ainsi, au coin d'une borne, un de ses secrétaires, l'homme de confiance de son frère ! L'opinion publique réclamait un châtiment. Lui-même, en sa qualité de justicier suprême, devait avoir à cœur de connaître les coupables, quelles que pussent être, en leur faveur, les circonstances atténuantes. Sa curiosité aussi était excitée. Qui avait fait le coup ? Les uns y voyaient la main des hérétiques, c'est-à-dire des révoltés flamands qui auraient fait suivre Escovedo jusqu'à Madrid par des assassins à gages. La ville, disait-on, était pleine d'étrangers de la pire catégorie et capables de tous les méfaits. D'autres prétendaient que c'était une affaire de femme, que le secrétaire Escovedo avait été tué par un rival, ou par une femme jalouse. Enfin beaucoup de gens désignaient Perez et sa maîtresse comme les auteurs du crime.

Celui-ci, qui avait assisté aux funérailles de son ancien ami, qui avait consolé la veuve, en lui promettant de s'employer de tout son zèle à la découverte des assassins, Perez jouait l'ignorance avec un beau cynisme. Tout de suite il avait fait disparaître ses complices. Lui-même invoquait un alibi : il avait passé la semaine sainte à Alcala et n'était revenu à Madrid que le lendemain du meurtre, pour enterrer son ami.

Il est certain que le Roi l'interrogea tout de suite et même que Perez lui rendit compte à sa façon de ce qui s'était passé. Hâtons-nous de dire que, pour cela, rien n'est plus dangereux que de se fier au récit que nous en a donné Perez dans ses *Relations*. Il y a inséré des billets truqués et tronqués, avec annotations du Roi, dont on ne peut faire état qu'avec la plus grande défiance.

Se dénonça-t-il lui-même, en affirmant qu'il avait cru interpréter la volonté royale, — qu'il avait pensé bien faire, en saisissant l'occasion d'une vengeance féminine, pour débarrasser le Roi d'un véritable ennemi de l'État ? La thèse est soutenable... Mais, d'après les documents produits par Perez lui-même, il semble plus probable qu'il dit la vérité : à savoir que c'était la Princesse qui avait eu l'idée du crime. Elle avait voulu se défaire d'un censeur indiscret et insupportable, peut-être d'un amant honteux, qui l'avait offensé, en essayant de s'introduire chez elle avec des fausses clefs. Si nous nous rappelons que Philippe avait probablement chargé Escovedo de surveiller la conduite dévergondée de la Princesse, on concevra le ressentiment qu'il dut en éprouver contre elle : cette mégère avait fait assassiner un émissaire royal, l'homme qu'il avait placé près d'elle pour la surveiller! Philippe lui-même était visé indirectement par ce crime ! Et, d'autre part, il n'ignorait pas les relations galantes de Perez et de la Princesse : celui-ci, qu'il l'eût avoué ou non, était certainement son complice !

La situation était des plus embarrassantes pour le Roi. Que faire ? Laisser poursuivre en Perez un de ses secrétaires, un homme qui passait pour avoir toute sa confiance, quel scandale dans Madrid et quelle fâcheuse affaire ! Mais surtout poursuivre la Princesse ! On ne pouvait pas y songer un seul instant. Le scandale eût été pire encore, surtout étant donné les bruits qui couraient sur sa conduite. On connaissait déjà son intrigue amoureuse avec Perez : que venait faire Escovedo dans cette histoire ? Est-ce à titre de rival, d'amant jaloux qu'il avait été assassiné ? Les tribunaux pouvaient-ils étaler ces hontes, montrer la Princesse, une mère de dix enfants, disputée par deux amants ? Le Roi pouvait-il laisser infliger cet outrage à la mémoire de son fidèle serviteur, Ruy Gomez de Silva ? Allait-on voir sa veuve monter sur l'échafaud pour avoir fait abattre, au coin d'une rue, un amant qui avait cessé de plaire ?...

Le Roi pensant ainsi, ayant sur l'honneur, sur ses devoirs paternels de souverain absolu, les idées de son temps et de son pays, ne pouvait admettre qu'une si grande dame, Doña Ana de Mendoza, duchesse de Pastrana et Princesse d'Éboli, pût donner un pareil exemple à ses sujets et causer un tel scandale. Son premier mouvement fut pour étouffer l'affaire, — tout au moins en ce qui concernait la Princesse. Il importait, avant

tout, au cas où la justice voudrait enquêter contre elle, de supprimer les preuves, de faire évader les spadassins à gages, quitte à les repincer ailleurs sous un prétexte quelconque. Il fallait éviter, à tout prix, qu'ils ne tombassent entre les mains de la justice castillane. En cela, il est vraisemblable que le Roi ait pu se mettre d'accord avec Perez, sans être le moins du monde complice de l'assassinat. Pour sauver la Princesse, il a pu, avec Perez, et comme semblent l'indiquer les billets produits par celui-ci, essayer de détourner les soupçons des alcades et faire filer au plus vite en Aragon les assassins d'Escovedo...

Mais, pendant ce temps, les alcades ne restent pas inactifs, ni non plus la famille, les clients et les amis d'Escovedo. Et de nouveau la question se pose : pourquoi le Roi, qui veut étouffer l'affaire, n'arrête-t-il pas les plaintes et les enquêtes? Encore une fois, on ne peut pas prétendre tout éclaircir dans cette ténébreuse affaire. Cependant, il est permis de penser que Philippe n'était pas fâché de voir jusqu'où allait la complicité de Perez dans l'assassinat, surtout de compromettre un homme dont il avait de bonnes raisons de se méfier, et qu'il tenait à se ménager des armes contre lui.

Les accusateurs de Perez étaient soutenus dans leurs recherches plus ou moins souterraines par un autre secrétaire du *Despacho*, ce Mateo Vasquez que nous avons déjà vu paraître au cours de l'affaire et en qui l'on s'est plu à voir un rival acharné, autant que haineux, jaloux et perfide, de son confrère Antonio Perez. Ce Vasquez était, lui aussi, de naissance assez louche et d'assez basse extraction. On le disait orphelin, ou abandonné de ses parents, et recueilli par un chanoine de la cathédrale de Séville, qui l'éleva et lui fit donner une éducation libérale. Mais les mauvaises langues insinuaient qu'il était en réalité le fils naturel du chanoine et qu'ainsi s'expliquerait la sollicitude de celui-ci envers cet enfant abandonné. A en croire ces bruits malveillants, Mateo Vasquez aurait donc été, comme son ennemi Antonio, « un fils de prêtre », engeance mauvaise et vindicative... Toutefois Mateo nous a conté sur lui-même une autre histoire, une histoire passablement romanesque, car tout est romanesque dans cette invraisemblable affaire.

D'après lui, sa famille aurait été originaire de Corse, pays de *vendetta* : ce qui confirmerait, d'une autre façon, le

caractère vindicatif attribué au personnage. Sa mère, alors enceinte de lui, aurait été capturée par des pirates barbaresques et emmenée à Alger. Mateo serait né dans un bagne africain : de là l'injure que lui jetait à la face la Princesse d'Eboli : « *perro moro*, chien maure ! » Mais sa mère aurait fini par être rachetée avec son enfant, conduite d'Alger à Séville et recueillie par le chanoine qui, après avoir élevé le jeune Vasquez, le recommanda à un de ses amis, le futur cardinal d'Espinosa, évêque de Siguenza. Celui-ci l'ordonna prêtre et le fit entrer plus tard dans les bureaux du Roi.

Mateo Vasquez ne tarda pas à être remarqué de Philippe précisément pour ses qualités fort différentes de celles d'Antonio Perez. Aucun charme, aucun brillant, une culture et une intelligence moyennes, mais beaucoup d'application aux affaires et ce souci du détail minutieux, que le Roi prisait par dessus tout, enfin un grand zèle pour tout ce qui touchait à la sûreté du Prince et de l'État et un dévouement qui paraissait sincère. Philippe, ayant fait de lui une sorte d'archi-secrétaire, lui accorda sa confiance, au moins autant qu'à Perez : de là jalousie et rivalité entre les deux secrétaires. Notons, en passant, que l'un et l'autre, tous deux enfants naturels, étaient sortis de rien : il y avait un parti pris évident chez Philippe II, comme chez Louis XIV, de choisir pour collaborateurs des gens de naissance obscure et de fortune médiocre, qui lui devraient tout.

Dès le début de l'affaire, Mateo Vasquez excita le Roi à sévir contre l'assassin, ou les assassins d'Escovedo. D'après lui, l'impunité pourrait autoriser des bruits préjudiciables à la majesté royale. Mais surtout il y allait de la sécurité des autres secrétaires. Qui oserait dorénavant se dévouer pour le Roi, travailler en toute conscience pour son service, si les bons serviteurs étaient ainsi récompensés ?... Et il insistait sur la rumeur publique qui accusait Perez.

Alors quoi ? Laisser poursuivre Perez !... C'était peut-être pis que de poursuivre la Princesse ! Certes le Roi connaissait, ou soupçonnait déjà ses intrigues et ses trahisons flamandes. Mais on ne pouvait toucher à lui sans mettre en effervescence tout un parti des plus importants. C'était un autre personnage, un politique d'une autre envergure qu'un Escovedo. Amant et allié de la Princesse, il tenait par elle les chefs les plus influents

de la grandesse. Il avait pour amis et pour défenseurs le Primat d'Espagne, Don Gaspar de Quiroga, cardinal-archevêque de Tolède, le vieux marquis de Los Velez, l'intègre et vertueux président de Castille, Don Antonio Pazos. Philippe pouvait-il laisser derrière lui, dans sa capitale, tout un clan de mécontents, juste au moment où allait s'ouvrir la succession de la monarchie portugaise, qu'il s'apprêtait à aller recueillir au nom de sa mère, l'impératrice Isabelle, princesse de Portugal ?

C'était une très grosse affaire, qu'il avait préparée de longue date et pour laquelle il avait été aidé par Perez, chargé précisément des affaires de Portugal. A la veille d'événements si importants pour l'Espagne, allait-il se priver des services d'un homme qui connaissait à fond cette question, qui avait engagé toute espèce de tractations plus ou moins occultes avec le parti espagnol de Lisbonne ? Ensuite Perez, qui avait eu jusqu'alors la confiance du Roi, qui, depuis si longtemps, exerçait les fonctions de secrétaire d'État, qui assistait aux délibérations du Conseil, Perez détenait tous les secrets de la politique royale. Attaqué, traduit en justice, il se vengerait, sinon par lui-même, au moins par ses amis et alliés, car il avait le bras long, ayant des intelligences dans toutes les cours et dans tous les pays d'Europe. S'il ne parlait pas, d'autres parleraient pour lui, produiraient des papiers que l'astucieux secrétaire avait dû mettre en sûreté ! Et puis enfin, derrière Perez, il y avait la Princesse. Poursuivre Perez, c'était poursuivre sa maîtresse, qui, de toute évidence, était sa complice dans le crime. Et, derrière la Princesse, il y avait ses enfants, les enfants de Ruy Gomez de Silva, le dévoué ministre de Philippe. Leur mère, tutrice légale, avait l'administration de leur patrimoine. Le Roi allait-il consommer la ruine d'une des premières maisons d'Espagne, en retirant à ces enfants leur protectrice naturelle?

Il est certain que toutes ces considérations ont joué, qu'elles ont influé plus ou moins sur la détermination de Philippe, homme de tous les scrupules et de tous les cas de conscience. Et il est non moins certain que, dès cette époque-là, il cherchait le moyen de se débarrasser de Perez, dont il redoutait les intrigues et dont il commençait à constater les trahisons. Il voulait faire la place nette aussi bien en Flandre que dans ses bureaux. D'ores et déjà, le remplacement de Perez et celui de Don Juan comme gouverneur des Pays-Bas était décidé. Le Roi négo-

ciait dès maintenant avec leurs successeurs éventuels, Alexandre Farnèse et le cardinal Granvelle. En attendant, il fallait assurer l'expédition et la transmission des affaires. Perez était une utilité dont on ne pouvait momentanément se passer. Il devait donc rester à son poste, continuer son service. Et c'est en effet la décision à laquelle s'arrêta Philippe. Plus tard, Perez, dans ses *Relations*, a essayé de faire croire que cette attitude inchangée du Roi à son égard et en apparence bienveillante, dénonçait sa complicité dans le meurtre d'Escovedo. Il suffit de réfléchir un instant pour comprendre les mobiles probables de la conduite royale.

Mais dans quel labyrinthe à peu près inextricable la conscience de Philippe était engagée ! Des raisons d'État et des raisons de haute convenance morale l'empêchaient de sévir contre les coupables. Et pourtant Perez et sa maîtresse étaient à ses yeux, d'indéniables criminels, dont l'un avait ajouté la trahison à son forfait !... Après bien des hésitations, il finit par conclure qu'il valait mieux, du moins provisoirement, surseoir au châtiment. Les conséquences des poursuites seraient pires que le mal causé par les deux complices !...

Alors, s'il faut en croire Perez, le Roi se serait adressé au président de Castille, Don Antonio Pazos, et l'aurait prié d'intervenir à la fois auprès des plaignants et auprès de Mateo Vasquez, leur protecteur ou leur conseiller présumé. A celui-ci il aurait donné une semonce assez sévère, lui représentant que, n'étant tenu ni par ses fonctions ni par aucun lien de parenté, de poursuivre les meurtriers d'Escovedo, son zèle paraissait fort suspect. Et le président aurait conclu : « Abstenez-vous donc, car l'affaire est bien différente de ce que vous supposez !... »

A la famille du mort Pazos aurait tenu un langage analogue. Il aurait dit au fils aîné d'Escovedo : « Seigneur Don Pedro Escovedo, le Roi m'a remis les mémoires que voici, de vous et de votre mère, dans lesquels vous demandez justice de la mort de votre père contre Antonio Perez et contre M^me^ la Princesse d'Eboli. Sa Majesté m'ordonne de vous dire qu'on vous fera justice tout entière, sans acception de personne, de lieu, de sexe, ni d'état. Mais je dois d'abord vous engager à bien examiner quels fondements ou pièces à conviction vous avez pour établir vos preuves et qui soient de nature à vous discul-

per de l'offense que vous feriez à des personnes si considérables. Car, si ces preuves ne sont pas très suffisantes et ne justifient pas votre plainte, la démonstration tournera contre vous, la Princesse étant la personne qu'elle est, et son état et sa haute qualité étant dignes d'un si grand respect, et Antonio Perez étant aussi ce qu'il est, comme descendant de père et aïeux depuis si longtemps serviteurs de la couronne et comme occupant la haute charge dont il est aujourd'hui pourvu. Enfin, et avant que vous me répondiez, je vous dirai aussi confidentiellement et *j'affirme sur ma parole de prêtre que la Princesse et Antonio Perez sont aussi innocents que moi...* »

Ce petit discours, très habile et très bien tourné, a été arrangé de toute évidence par Perez. En tout cas, il est produit par le seul Perez, ce qui suffit à le rendre plus que suspect. L'allusion de cet enfant naturel et de ce parvenu à ses aïeux, serviteurs de la couronne, suffirait déjà à éventer la supercherie. Mais, comme on dit aujourd'hui, il va véritablement un peu fort, lorsqu'il prête au président Pazos, évêque de Pati et plus tard de Cordoue, en tout cas magistrat d'une intégrité éprouvée, ce serment téméraire ou mensonger : « J'affirme sur ma parole de prêtre que la Princesse et Antonio Perez sont aussi innocents que moi. » Comment pouvait-il le savoir ? Le Roi, même supposé coupable, n'était pas homme à lui faire de telles confidences. Et, en admettant qu'il les lui eût faites, comment ce prêtre pouvait-il affirmer l'innocence de Perez et de la Princesse, tous deux complices du Roi ?...

Il paraît certain, pourtant, qu'il y eut une intervention du Roi et du président Pazos auprès de la famille du mort et aussi auprès de Mateo Vasquez. Il fut admis provisoirement que la plainte serait retirée et que les meurtriers d'Escovedo ne seraient pas poursuivis. Je dis provisoirement, car ce serait mal connaître Philippe que de supposer qu'il consentirait à laisser ce meurtre impuni. Pour lui, c'était une question de conscience qu'il *devait* régler, dès qu'il le pourrait sans inconvénient majeur, ni risquer le pire...

Ici commence, dans la marche de l'affaire, une période de tâtonnements, d'indécision et de confusion, qui la rend très difficile à suivre. Ce qui semble émerger de cet embrouillamini, ce qui est même certain, c'est l'arrogance, l'insolence et

les prétentions croissantes de Perez et de sa maîtresse devant cette reculade de l'autorité royale.

Perez nous conte, dans ses *Relations*, qu'à la suite de l'intervention du président Pazos, Mateo Vasquez feignit de rester tranquille comme la famille d'Escovedo, mais qu'en réalité il continua son enquête et ses intrigues contre lui. Pierre Escovedo, le fils aîné de la victime, ayant promis de retirer sa plainte, Vasquez aurait engagé un parent du mort, un certain Melchior Puerta de Agüero, à déposer une nouvelle demande. La chose n'est pas absolument prouvée, bien que Mateo Vasquez ait entretenu toute une correspondance confidentielle avec ce personnage. Mais il est incontestable que Perez et la Princesse savaient que Vasquez les avait dénoncés au Roi comme coupables de l'assassinat d'Escovedo. De là le ressentiment implacable de l'un et la fureur de l'autre contre celui qu'elle appelait : « le chien maure ».

Voyant que le Roi avait l'air de capituler, les deux complices s'enhardirent. D'abord ils réclamèrent arrogamment la punition de Vasquez, pour s'être permis d'affreuses calomnies contre deux personnes de qualité. Une seconde fois, l'affaire est retournée. Perez n'est plus le coupable : il est la victime d'odieux calomniateurs, les Escovedo et Mateo Vasquez. C'est lui maintenant qui demande justice contre des ennemis acharnés à le perdre... Philippe est alors bien embarrassé. Il trébuche au milieu de toutes ces trames qui s'entrecroisent ! Il avait cru tout arranger, tout pacifier momentanément, en arrêtant les poursuites, en enterrant l'affaire. Et voici qu'une nouvelle affaire se greffe sur la première !

D'autre part, Perez n'est pas sans deviner qu'avec de tels procédés il achève de se perdre dans l'esprit du Roi. Celui-ci surveille ses relations avec les Flamands. Le secrétaire infidèle est plus que jamais en observation. Il sent que sa situation est ébranlée. Sur ces entrefaites, la secrétairerie des Affaires d'Italie étant devenue vacante par suite de la mort de son titulaire, Don Diego de Vargas, il pose sa candidature à cet emploi. Le Roi, après le lui avoir promis, finit par le donner, sur les représentations du comte de Chinchon, membre de ce conseil, à Gabriel de Zayas, ancien fonctionnaire de la secrétairerie d'État. Perez vit, dans cet échec, le résultat des manœuvres occultes de ses ennemis. Comme il le dit, tout est « enchanté »

autour de lui. Il y a comme un sort jeté sur ses moindres démarches. Il chemine à travers des pièges invisibles, espionné par des yeux sans cesse aux aguets. Alors, sentant l'orage approcher, il songe à se mettre à l'abri. Il propose à Philippe sa démission. Il se retirera en Aragon, son pays d'origine, où, dès longtemps, il s'est ménagé des partisans, où il sait qu'il trouvera des juges à sa dévotion, si le Roi s'avise de l'y poursuivre. Ou bien il ira vivre désormais sur les terres de la Princesse, qui lui promet une pension de deux ou trois mille ducats, à laquelle Sa Majesté voudra bien en ajouter une autre plus considérable, en guise de compensation, puisqu'il se démet de sa charge.

A de certains moments, les deux complices parlent très haut. Dès qu'ils sentent faiblir la volonté du Roi, leurs criailleries deviennent plus agressives et leurs prétentions plus ambitieuses. Ils se savent d'ailleurs énergiquement soutenus par tous leurs anciens partisans. Le cardinal de Tolède est pour eux et même le vertueux Antonio Pazos, le président de Castille. Il y a de celui-ci maintes lettres adressées à Philippe, où il lui conseille la clémence et où il ne cache pas son indulgence pour Perez. La plus curieuse, la plus étrange de toutes, est celle où Pazos transmet au Roi les conditions de son secrétaire en révolte. Notons que Philippe avait toujours besoin des services de Perez, puisqu'il ne lui avait pas encore trouvé de remplaçant, — et que, pour le bien de ce même service, il lui demandait de se réconcilier avec son collègue Mateo Vasquez. Et c'est ce qui encourageait l'audace et les prétentions de Perez.

Dans une lettre datée du 7 mars 1579 et publiée par Don Gaspar Muro dans son livre sur la Princesse d'Eboli, le président de Castille écrivait au Roi ces confidences attristées : « Ce soir, j'ai conféré avec *cette personne* (sans doute le duc de Medina Sidonia) et tous deux nous nous occupâmes de l'affaire et de sa solution (celle de Perez). Et nous fûmes consternés de voir que l'obstination de l'homme ne fait que croître avec la douceur et les bons procédés dont on use à son égard. Nous soupçonnons que c'est la femme (la Princesse d'Eboli) qui est le ferment de tout cela et Votre Majesté s'en convaincra par les six billets ci-joints et qui sont de sa main. Ils ont été adressés à la personne en question, qui me les a confiés sur mon engagement

de ne les montrer qu'à Votre Majesté. Je suis désolé qu'ils soient si mal écrits et je supplie Votre Majesté de prendre en patience certaines choses qu'Elle y lira. *Il faut songer qu'elles sont écrites par une femme en liberté et qui n'a peur de rien...* »

Très certainement ces billets devaient contenir des phrases peu flatteuses pour le Roi ou pour ses ministres.

Après ces constatations désolantes, voici maintenant les conditions de Perez : « La personne susdite m'a fait les deux déclarations suivantes : l'homme lui a dit que, de toutes les grâces que pourrait lui faire Votre Majesté, la plus précieuse, à ses yeux, serait une bonne retraite. Lui-même aurait déclaré à cette personne que, s'il reste en service, ce ne peut être qu'avec des honneurs et des grâces et qu'alors il servirait Votre Majesté, non point en considération de ces faveurs, mais parce qu'il a à cœur de servir Votre Majesté. Au contraire, il considérerait comme un grand affront de rester en charge sans ces démonstrations honorifiques et sans ces grâces. La seconde déclaration, c'est que, s'il est obligé de quitter Madrid, il se retirera sur les terres de la femme et que, là, elle lui donnera trois ou quatre mille ducats par an. Il fit prendre note également qu'au cas où on lui donnerait une place de conseiller au Conseil d'Italie, avec une rente en conséquence, il consentirait à se tenir tranquille... »

Le Roi fut encore plus consterné que le président Pazos à la lecture de cet ultimatum. Lui-même l'avoue dans les notes marginales de cette lettre : « Plus je pense à tout cela, plus je me trouve embarrassé. Dans les deux sens, il y a des considérations d'un grand poids, *et je n'arrive pas à tranquilliser ma conscience* au sujet de la question d'Italie... Je vais prendre ces quelques jours pour me recueillir, pour bien examiner la chose et pour bien réfléchir. Dans le même temps, je me confesserai, je communierai et je me recommanderai à Dieu, lui demandant de m'éclairer et de m'inspirer après Pâques la résolution qui conviendra le mieux à son service et à la décharge de ma conscience, enfin au bien de cette affaire, qui est l'unique considération qui me guide en tout cela, quoique cela m'excède un peu de voir que cette question devienne publique (ce à quoi il fallait s'attendre avec une femme) et quoiqu'il soit d'un très mauvais exemple et très fâcheux pour l'autorité de voir qu'ils obtiennent ce qui leur plaît avec de tels moyens et de tels pro-

cédés et qu'ils triomphent pour avoir voulu me prendre en un pire moment de nécessité et par famine (*el haberme querido tomar en el mayor tiempo de necesidad y por hambre*). Cela m'a paru une très mauvaise action, qui leur fait perdre presque tout crédit auprès de moi... »

Le singulier aveu d'impuissance de la part de cet homme que l'on regarde comme un despote redoutable, dont les moindres volontés sont rigoureusement obéies! On sent qu'il a peur de Perez presque autant que de la Princesse, cette furie qui, elle, « n'a peur de rien ». Et quelle situation paradoxale et même un peu comique!... Philippe considère Perez et sa maîtresse comme deux assassins. Il est scandalisé comme tout Madrid de leur adultère public! Il sait que Perez trahit les secrets d'État, qu'il est un concussionnaire autant qu'un faussaire! Et non seulement il se croit obligé de ne pas les châtier, mais, pour se conserver les services de Perez en un moment critique, au moment où va s'ouvrir la succession de Portugal, car c'est ce que veut dire sans doute cette bizarre expression, « au pire moment de nécessité et par famine », et aussi parce qu'il ne veut pas faire monter sur l'échafaud une femme qui porte un des plus grands noms d'Espagne, qui est la veuve d'un de ses plus fidèles serviteurs, — voilà que, de concession en concession, il est amené à leur accorder des honneurs et des grâces, en réparation d'un prétendu dommage causé par les accusations de Mateo Vasquez!... C'est cela surtout qui bouleverse la conscience royale. Ne pas poursuivre les coupables, — du moins provisoirement, — passe encore! Mais être amené, par ce système d'indulgence, à les récompenser!... On conçoit qu'il ait reculé devant une pareille énormité, qui était non seulement un défi au bon sens, mais un outrage à toutes les lois divines et humaines.

Et pourtant il a besoin des services de Perez, du moins jusqu'au moment où il aura pu le remplacer! Et pourtant il faut éviter à tout prix le scandale de l'adultère et du crime princiers étalés devant les tribunaux! Et il ne faut pas que Perez, pour se venger des poursuites intentées contre lui, puisse livrer de nouveaux secrets d'État!... Comment sortir de cet imbroglio? Dans sa piété ardente, Philippe est persuadé qu'il n'a d'autre recours que Dieu. Comme d'habitude, en pareil cas, il va se confesser et communier, c'est-à-dire qu'il va demander à son confesseur

de l'aider à débrouiller cet affreux cas de conscience et ensuite demander à Dieu le courage de prendre une décision, qui, dans un sens comme dans l'autre, lui coûtera beaucoup, soit qu'il doive punir, soit qu'il doive se résigner à une indulgence coupable.

En effet, nous savons, par la chronique de l'Escorial, que, cette année-là, il fit très dévotement ses Pâques dans la chapelle provisoire du monastère. Après cet acte solennel, il devait, nous l'avons vu, prendre une décision. La décision fut prise, comme il se l'était promis. Perez n'obtint rien de ce qu'il demandait, ni honneurs, ni argent, ni place au Conseil d'Italie. Le Roi avait raffermi sa conscience, la justice triomphait. Mais c'était compter sans l'impudence de Perez, sans les violences et l'orgueil de la Princesse. Du fait de ces deux énergumènes, de nouvelles difficultés vont surgir, d'un caractère si grave que Philippe va être forcé de prendre une résolution plus radicale.

Les partisans d'Escovedo n'avaient nullement obéi à la consigne royale : silence et apaisement. Avec l'appui plus ou moins déclaré de Mateo Vasquez, ils continuaient leur enquête et ne cessaient pas d'accuser Perez et la Princesse du meurtre de leur patron et protecteur. De là, grande fureur dans le camp adverse. Perez criait bien haut son indignation de ce qu'un Mateo Vasquez, un homme de rien, une créature de son père, usât de tels procédés à son égard.

Et, de son côté, la Princesse, enragée d'amour pour Perez, jetait feu et flamme contre son accusateur. Elle était outrée de ce que ce « chien maure » osât toucher à son amant et surtout incriminer une grande dame de son rang, la veuve de Ruy Gomez de Silva!... Vasquez avait beau protester qu'il n'était pour rien dans les intrigues et les accusations des partisans d'Escovedo, on ne voulait pas le croire. Il est probable qu'il était sincère, en ce moment-là, lorsqu'il se disait à l'écart de ces intrigues et lorsqu'il affirmait son désir de paix et de conciliation. Mais tout un clan travaillait sous le couvert de son nom et le compromettait par ses clameurs. Enfin Perez ne pouvait oublier que, tout au début de l'affaire, Vasquez avait rapporté au Roi les bruits qui couraient dans Madrid et qui le désignaient, lui et la Princesse, comme les assassins d'Escovedo.

La guerre était donc déclarée entre les deux camps, — une

guerre acharnée, qui divisait la Cour, qui, de part et d'autre, mettait aux prises de nombreux antagonistes, à savoir la clientèle, les amis et les parents de Perez, de la Princesse et d'Escovedo. La ville en était agitée et cette agitation se propageait jusque dans les couvents et même les confessionnaux. Cela devenait inquiétant, surtout pour un autoritaire d'un caractère aussi ombrageux que l'était Philippe. Si l'on ne voulait pas que la situation s'aggravât, il fallait agir au plus vite et imposer une réconciliation aux deux secrétaires qui étaient la cause de cette effervescence. Cela paraissait d'autant plus pressant que la Princesse perdait toute mesure. Entourée de ses *bravi* napolitains, dont elle faisait une garde permanente pour son amant, elle se répandait en menaces de mort contre Vasquez

Alors, le Roi employa tous les moyens pour obtenir au moins une trève entre les deux camps ennemis. Vasquez, le premier, fit preuve de bonne volonté. Il offrit à l'adversaire toutes les satisfactions qu'il pouvait désirer. Mais Perez et sa maîtresse ne désarmaient pas. La farouche Ana, surtout, se montrait implacable. Philippe dut recourir aux bons offices de quelques grands personnages, qui étaient de ses amis, pour essayer de la fléchir. Il fit intervenir son confesseur le Père Diego de Chaves, le président Pazos, l'archevêque de Tolède, le duc de Medina Sidonia et jusqu'à l'ambassadeur d'Allemagne : toutes les démarches furent inutiles. Pour décider la Princesse, on en vint à proposer à Perez d'invraisemblables faveurs. De guerre lasse, celui-ci céda et finit par déclarer « qu'il ne voulait pas fatiguer davantage Sa Majesté avec cette affaire ». En conséquence, il daignerait se réconcilier avec Vasquez... Ce qui étonne dans tout cela, c'est la longanimité de Philippe II, la patience et la modération de ce monarque absolu littéralement berné par des sujets en révolte. Cela renverse toutes les idées reçues sur ses procédés tyranniques envers sa noblesse et sur son intransigeance de despote. Quand il parle de sa « douceur » à l'égard de Perez et de sa maîtresse, il faut bien convenir qu'il n'exagère pas.

Cependant, si Perez se disait prêt à composer, la Princesse ne voulait toujours pas entendre parler de réconciliation. Ses sbires et ses partisans proféraient des menaces de plus en plus inquiétantes contre Vasquez. Celui-ci commençait à trembler pour sa vie. A tout instant il recevait des lettres et des avis

qui achevaient de l'affoler. Il suppliait le Roi de le défendre contre toute une bande d'assassins qu'il prétendait être à ses trousses.

De son côté, Perez étourdissait Philippe de plaintes analogues. Il prétendait, lui aussi, que le clan Escovedo cherchait à l'assassiner. Avec son emphase habituelle, il conte, dans ses *Relations*, qu'il aurait écrit, en ce moment, au Roi : « Sire, j'en ai peur : si je n'y prends garde, mes ennemis vont m'ouvrir le flanc! »

De part et d'autre, on courait à des tueries, qui, dans une ville comme Madrid, pouvaient exciter les troubles les plus graves. Philippe avait d'abord essayé de calmer et de rassurer les deux secrétaires. Mais la situation ne faisait qu'empirer. Dans le courant du mois de juin, Vasquez mit sous les yeux du Roi une copie de la lettre que voici, laquelle lui était adressée par un carme de Tolède : « Le jour de la Fête-Dieu, le 18 juin, un homme s'est confessé à moi, que je n'avais jamais vu, ni connu, et, entre autres choses, il m'avertit que certaines personnes étaient indignées contre le seigneur Mateo Vasquez, ecclésiastique de la maison de Sa Majesté, — et cela à tel point qu'elles lui auraient déjà donné la mort, si elles l'avaient pu. Enfin ce pénitent m'avoua qu'il était très ami de ces personnes, qu'elles lui avaient fait part de leur projet, qu'elles lui avaient demandé son concours et qu'il le leur avait promis. Et il ajouta : « Avertissez le seigneur Mateo Vasquez! Dites-lui de se garder, quand il sort, aussi bien le jour que la nuit, parce qu'il y a des gens qui le guettent dans les maisons comme dans les rues... Il m'avoua encore que, ce même jour du *Corpus*, s'ils en trouvaient l'occasion, ils feraient le coup, fût-ce devant le Saint-Sacrement!... »

Le théâtre romantique n'a rien imaginé de plus corsé ni de plus coloré que de telles situations. On devine l'effet que ces révélations, — que nous citons, comme toujours, sous toutes réserves, — produisirent dans l'esprit de Philippe II. C'en était trop! La Princesse devenait un danger public : il la somma de faire sa paix avec Mateo Vasquez, comme, d'ailleurs, Perez y était résolu lui-même. Elle répondit par une lettre de la dernière insolence. Le bruit courut même plus tard qu'elle aurait écrit au Roi : « Si Votre Majesté ne me venge pas de Mateo Vasquez, je le ferai poignarder en Sa présence!... »

Philippe avait devant lui non pas seulement une femme hors de sens et tout éperdue d'amour, mais une véritable révoltée, la veuve d'un vassal qui se dressait contre son suzerain avec l'orgueil et l'insubordination des vieux barons féodaux. Il fallait en finir une bonne fois !

Il se trouvait alors à l'Escorial en proie à des préoccupations politiques d'une extrême gravité : les affaires de Flandre allaient mal ; la succession de Portugal n'était plus qu'une question de jours et, avec cela, les fonctionnaires des finances l'instruisaient des difficultés soulevées par l'impôt de l'*alcabala*. Mais surtout c'était l'affaire portugaise qui tourmentait Philippe : le vieux roi de Portugal allait mourir. Il fallait prendre les dernières mesures pour s'assurer sa succession. Heureusement que le cardinal Granvelle, le remplaçant désigné de Perez, était en route pour Madrid ! Comme s'il allait au-devant de lui, le Roi quitta l'Escorial le 9 juillet pour rentrer dans sa capitale. Granvelle y arriva le 28. Ainsi Perez ayant un successeur assuré, l'expédition des affaires ne souffrirait aucun préjudice, et l'on pouvait aller de l'avant. Suivant son habitude dans toutes les grandes circonstances, Philippe s'était confessé et il avait communié, en priant Dieu de lui inspirer la résolution la plus juste, la plus convenable à son service. Maintenant son parti était pris.

Le jour même de l'arrivée du cardinal, il donnait l'ordre d'arrêter Perez et sa maîtresse.

LOUIS BERTRAND.

(*A suivre.*)

# VUE D'ENSEMBLE SUR
# LA CRISE AGRICOLE

A mesure que les troubles qui résultèrent du grand « accident » de la guerre, sont effacés par le retour des hommes à un équilibre à peu près constant de travaux, de moyens et de besoins, on voit réapparaître, dans les mêmes termes que jadis, certains problèmes que l'on croyait écartés ou résolus, mais que la tourmente avait seulement obscurcis. Tel le problème de l'adaptation de l'agriculture à un système économique et social, désormais généralisé, que dominent des forces ou des nécessités étrangères à la tradition rurale, les forces ou nécessités du capitalisme industriel et bancaire.

Un fait caractéristique du XIX^e^ siècle fut que la propriété terrienne perdit sa prééminence et la vie rurale son attrait devant les nouvelles chances de fortune et les nouvelles commodités de travail que le prodigieux essor de l'industrie, soutenue par le crédit, offrait aux populations. En même temps, la mise en culture des territoires neufs, dans un univers transformé par la colonisation, amenait sur les marchés européens une masse de produits importés contre laquelle les vieux producteurs luttaient de plus en plus difficilement, sinon pour la qualité, du moins pour le prix. Ainsi l'agriculture européenne, pendant cinquante ans et jusqu'au début du XX^e^ siècle, subit une longue crise, plus ou moins aiguë suivant les variations

des récoltes et l'opportunité des remèdes d'origine gouvernementale, mais dont les effets profonds restaient continus : émigration croissante du peuple des campagnes, dépréciation des terres, orientation de l'épargne paysanne, quand elle subsistait, vers des placements non agricoles, et, quand elle avait disparu, endettement des agriculteurs.

La guerre, qui fut plus cruelle pour le paysan-soldat que pour tout autre, sembla, du moins, offrir à l'agriculture l'occasion imprévue d'une renaissance économique. Tant d'hommes manquèrent au travail des champs, la production, la circulation et la distribution des denrées souffrirent de tels empêchements, désordres ou retards, que l'on eut parfois la sensation d'un commencement de disette. Aucune mesure d'État ne put empêcher la hausse du prix des produits de la terre que se disputaient le ravitaillement des armées et celui des villes. Venu l'armistice, le mot d'ordre des ministres inquiets, aux agriculteurs plus encore qu'aux industriels, fut : « Produire ! produire toujours ! vous ne produirez jamais assez ! » Et déjà l'avilissement du papier-monnaie, causant une nouvelle hausse, apparente, mais continue, des prix, semblait apporter aux producteurs la formule d'un enrichissement facile. Les hypothèques furent rachetées; le moindre lopin de terre devint l'objet d'une surenchère; des propriétaires, qui avaient perdu depuis longtemps l'espoir de tirer quelque argent de leurs fermes, les vendirent pour une somme qu'ils crurent avantageuse; d'autres qui, jadis, avaient fui l'agriculture, revinrent y investir un capital gagné ailleurs; une sorte de luxe ou, du moins, le goût de la dépense anima les campagnes...

Aujourd'hui l' « inflation » agricole est tombée. La crise de l'économie rurale reparaît. Nous assistons, cette fois, à une dépression universelle de l'agriculture, avec des accidents particuliers qui correspondent aux caractères et aux conditions de chaque pays.

***

Voyons d'abord les causes de la crise agricole sous son aspect universel.

La cause initiale et profonde est, assurément, en un certain sens, l'excès de production de denrées dans l'univers. On dirait mieux : l'agriculture moderne, à mesure qu'elle s'étend à de

nouveaux territoires, qu'elle perfectionne son outillage et accroît ses récoltes, fait apparaître un surplus de cultures trop onéreuses dans les pays les moins favorisés pour la richesse du sol, le prix de la main-d'œuvre ou le mode d'exploitation. Mais si la richesse du sol est un facteur à peu près constant, les conditions de main-d'œuvre et d'exploitation subissent des influences qui peuvent varier indépendamment de toute donnée proprement agricole. Un pays de terres riches ressentira la crise lorsque la cherté du travail des champs, résultant de la concurrence du travail industriel, rendra ses produits trop coûteux par rapport aux produits d'un pays de terres plus pauvres, cultivées à bas prix. De même l'équilibre de l'économie agricole sera rompu dans une nation, dès que l'organisation commerciale, le crédit et la protection dont bénéficiera l'industrie, permettront à cette dernière de soutenir un niveau de prix pour ses produits et un train de vie pour ses ouvriers que l'agriculture, démunie d'organisation, de crédit ou de protection, ne pourra obtenir...

Ainsi commence à paraître un grand fait, que nous retrouverons sous plusieurs aspects : l'agriculture, sauf pour le choix du sol à cultiver, n'est pas maîtresse de son économie, elle est dominée par des circonstances sociales qu'elle ne contrôle pas. C'est ce qui explique que, si l'évolution agricole présente dans sa courbe très générale un caractère de crise, les manifestations de la crise varient sans cesse dans un même pays et d'un pays à l'autre.

Le rythme historique de développement de la surproduction agricole est bien connu : il a suivi les progrès de l'énorme effort de colonisation du XIX^e^ siècle. Faut-il croire que la production des pays neufs a excédé les besoins des populations industrielles ou urbaines qui croissaient parallèlement? Non point. Il n'y eut pas excédent par rapport aux besoins du consommateur. Il y eut excédent par rapport aux conditions de travail et de vente des anciens fournisseurs. La croissance de la consommation, non seulement profita surtout aux nouveaux fournisseurs, qui livraient des produits à plus bas prix, mais, en leur ouvrant un débouché qui s'élargissait sans cesse, les excita à produire davantage, et, du fait que produisant plus ils produisaient à meilleur compte, leur permit d'éliminer peu à peu leurs anciens concurrents.

La lutte entre les anciens et les nouveaux fournisseurs se fixa sur des positions aussi nettes qu'instructives. Imaginez d'énormes noyaux de consommation de denrées agricoles constitués par les zones urbaines et les régions industrialisées de l'Europe : Angleterre, nord de la France, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse et nord de l'Italie. Autour de ces noyaux, les agriculteurs européens gardèrent leur position de fournisseurs privilégiés pour toutes les denrées périssables, fragiles ou qui exigent un transport rapide : tels le lait, les produits de laiterie et la viande fraîche. De même, ces agriculteurs, si leurs terres étaient très fertiles, contribuaient à alimenter les zones urbaines de céréales, de sucre et de pommes de terre.

A égalité de richesse de sol, l'agriculture européenne restait donc prospère dans la mesure et dans les limites où jouait à son profit l'économie du transport, économie de temps ou de risque. Mais dès que l'éloignement du centre de consommation ou la médiocre fertilité du sol faisait disparaître ces avantages, l'agriculteur européen ne pouvait se défendre contre les nouveaux fournisseurs que par des droits de douane élevés. Les nouveaux fournisseurs dominaient, en général, le marché des denrées les moins périssables et des matières premières d'origine animale, la laine, les peaux, etc... (1).

La guerre, en ouvrant brusquement aux produits des pays neufs un débouché plus large et rémunérateur, excita la production de ces pays à tel point qu'ils devaient être gênés par leur propre surproduction bien avant l'Europe ravagée. De fait, dès 1920, l'effondrement des prix des denrées et produits agricoles dans tous les pays neufs, depuis l'Amérique jusqu'à l'Australie, déclenchait une crise économique de portée mondiale. Aux États-Unis seulement trois millions de fermiers abandonnèrent le travail des champs.

Aujourd'hui, bien que la production agricole de l'Europe soit à peine reconstituée pour les nations occidentales et demeure très inférieure à ce qu'elle était jadis dans l'Est européen, la production mondiale, tous les pays compris, surpasse sensiblement la production antérieure à 1914. Elle enregistre une augmentation d'environ dix pour cent au chapitre des céréales

(1) Cf. O. Hermes, *L'Agriculture allemande dans l'économie internationale*, dans *la Réforme économique*, 20 février 1929.

et à celui du bétail. Que sera-ce lorsque la Russie pourra intervenir à l'exportation? La concurrence des pays neufs se révèle, d'ailleurs, beaucoup mieux armée qu'autrefois. Nous voyons, par exemple, la Nouvelle-Zélande fournir à l'Angleterre trois fois plus de beurre qu'avant la guerre, au détriment des producteurs danois et hollandais. Quant au marché du sucre européen, il est sous la menace d'une concurrence mortelle, la production du sucre de canne ayant augmenté de soixante-dix pour cent, et le prix de revient du sucre de canne étant abaissé, à Java, au-dessous de la moitié du coût du sucre européen.

***

La supériorité des pays neufs dans la concurrence agricole correspond à des avantages qu'il est à peine besoin de rappeler : abondance et bon marché de la main-d'œuvre indigène, fertilité exceptionnelle des sols vierges après défrichement, vaste étendue et aménagement presque libre des exploitations, convenance particulière de certains climats à la grande production, enfin absence des charges sociales et fiscales, directes ou indirectes, qui pèsent sur l'agriculture des vieux pays.

De ces avantages le plus important est sans doute celui de la main-d'œuvre. La crise de l'agriculture américaine, notamment, nous révèle qu'un agriculteur, disposant par ailleurs de tous les avantages des pays neufs, peut se ruiner, s'il ne trouve une main-d'œuvre nombreuse ou si, pour lutter contre l'attrait que les salaires industriels exercent sur cette main-d'œuvre, il doit la payer trop cher. Rien de plus instructif que de voir, dans certaines fermes des États-Unis, le fermier contraint de faire appel à des demi-éclopés, des vieillards, des malheureux de toute catégorie, à ceux qu'a rejetés le travail des villes et des usines.

Le rapport du problème de la main-d'œuvre agricole avec le développement de l'industrie, qui paraît simple à première vue, est en réalité fort complexe. Pour en donner une idée, soulignons le fait suivant : dans l'Europe occidentale, les zones agricoles les plus atteintes par l'émigration sont non les plus proches, mais les plus éloignées des grands centres d'activité industrielle, la haute Écosse et l'Irlande, le centre et le midi de

la France, les vallées des Alpes et celles de l'Apennin. En revanche, aux abords des agglomérations ou des noyaux industriels, la population agricole reste à peu près constante et semble se renouveler aisément. Sans doute, l'établissement nouveau d'une usine ou d'un groupe d'usines dans un pays qui n'était qu'agricole, y provoque un brusque départ de la population locale vers l'emploi industriel. Mais, pourvu que la terre soit fertile, l'équilibre se rétablit bientôt et devient constant En France, par exemple, dans les régions les plus anciennement industrialisées, comme le Nord, l'effectif agricole ne diminue pas ; l'industrie lorraine a dépeuplé irrémédiablement les coteaux calcaires, où le morcellement des terres rend la culture difficile, mais elle a enrichi les villages des vallées et des plateaux. Aux États-Unis, de même, la pénurie de main-d'œuvre est bien plus marquée dans les zones exclusivement agricoles que dans les fermes des zones de développement industriel ou urbain.

Cette constatation nous ramène au fait que nous signalions plus haut. Autour des noyaux industriels et urbains, l'agriculture jouit d'avantages tels, vis-à-vis de ses concurrents lointains, pour la fourniture des denrées périssables et pour le transport, qu'elle peut payer sa main-d'œuvre aussi cher que l'industrie elle-même. Non seulement elle peut la payer aussi cher, mais, par la pratique des cultures mixtes, elle lui assure un travail régulier.

Dans les pays civilisés, le problème de la main-d'œuvre rurale se confond donc, pour l'essentiel, avec le problème économique du revenu agricole. Là où les prix des denrées agricoles suivent immédiatement les prix du marché industriel, l'agriculteur conserve ou renouvelle sans difficulté sa main-d'œuvre. Là, en revanche, où l'agriculteur, à cause de la distance qui le sépare des centres de consommation, doit se borner à la culture de produits non périssables, la concurrence des pays neufs joue contre lui d'une manière écrasante ; son revenu tombe, il ne peut payer assez cher une main-d'œuvre qu'attirent les salaires industriels...

Bien plus : la pénurie de main-d'œuvre dont souffrent les régions agricoles qui sont à l'écart des grands centres de consommation, entraîne, dans ces pays, une évolution de l'agriculture vers la production uniforme de certains produits, plus

faciles, qui se trouvant bientôt en surabondance, aggravent encore la concurrence. De sorte qu'à certains égards, la pénurie ou l'économie de main-d'œuvre, empêchant la variété des cultures, fait naître une forme de surproduction. C'est l'origine de la surproduction actuelle du bétail, qui enregistre un changement trop étendu des terres de culture en simples pâturages. De même, en Amérique, la substitution des machines à la main-d'œuvre agricole pousse à la culture uniforme des céréales sur des étendues de plus en plus vastes. La « standardisation » excessive des vergers de Californie a abouti à une surabondance de fruits de même nature et à leur mévente.

Ici apparaît l'influence d'un phénomène nouveau dans les rapports de l'agriculture avec les marchés de consommation. Tandis que, faute de main-d'œuvre, l'agriculture des régions les moins favorisées retourne à des types de production trop simples, ou bien, cherchant son salut dans le machinisme, aboutit à la production massive et uniforme, les consommateurs, en sens contraire, deviennent plus exigeants à la fois pour la qualité et la variété de leur alimentation. Dans le travail des villes, la dépense nerveuse remplace de plus en plus la dépense musculaire : d'où une substitution croissante des aliments légers et riches aux aliments lourds. Il en résulte que la grosse production agricole subit, sur le marché de vente, une part de déchets qui diminue d'autant le revenu net du producteur, en même temps qu'augmente le profit de l'intermédiaire ou du transformateur qui adapte la marchandise au goût du public. C'est pourquoi le sort assuré du commerce et de l'industrie de l'alimentation fait contraste avec le sort incertain de l'agriculteur...

La pénurie de main-d'œuvre ne comporte pas seulement, pour l'agriculture, un manque à gagner dans la qualité ou la quantité de la récolte et une surcharge directe des frais de travail; elle aggrave le coût des autres éléments de la production, puisqu'elle contraint l'agriculteur à acheter plus de machines et plus d'engrais, et à se mettre ainsi dans une dépendance plus étroite des hauts prix de l'industrie; à la longue, par suite du manque d'entretien des terres, elle atteint même le capital foncier.

***

Nous arrivons ainsi à l'aspect financier de la crise agricole.

Une des lois dominantes du système capitaliste peut être formulée comme suit : le revenu du capital est d'autant plus élevé que le fonds de roulement de l'entreprise « roule » plus vite et se libère à termes plus rapprochés. Ainsi un fonds de roulement qui se libérera et sera remployé quatre fois par an, dans quatre cycles de production et de vente, rapportera beaucoup plus que le même fonds de roulement s'il est immobilisé pour un an, en un cycle unique. Le cycle agricole, presque toujours annuel, ou même plus long, subit déjà, de ce seul fait, une infériorité marquée par rapport au commerce et à l'industrie. Infériorité de rendement du capital, qui comporte inéluctablement une infériorité de crédit.

Hormis les fournisseurs immédiats des villes dont la trésorerie est alimentée par des rentrées d'argent fréquentes et régulières, on constate que l'agriculture de presque tous les grands pays souffre, aujourd'hui, d'une gêne financière. Les agriculteurs sont endettés ou manquent de fonds de roulement. Ce fait est moins sensible en France qu'ailleurs : les petits cultivateurs, qui y sont la majorité, compriment plus aisément leurs frais que les grands exploitants. Mais l'agriculture américaine, l'agriculture anglaise et l'agriculture allemande sont notoirement grevées d'hypothèques, contractées parfois à un taux écrasant. En France même, bien que la plupart des paysans eussent racheté leurs hypothèques depuis la guerre, on a observé, dans ces dernières années, un resserrement de la trésorerie des grandes exploitations et une nouvelle tendance à l'endettement chez les cultivateurs des régions les moins fertiles.

La crise agricole, qui a pour causes principales la surproduction des pays neufs et une pénurie de main-d'œuvre, sauf, précisément, dans ces pays neufs, se manifeste donc, en définitive, comme il est naturel, par la gêne financière des agriculteurs.

L'analyse de ce phénomène est fort instructive. Quand un agriculteur manque de main-d'œuvre, il y supplée par l'emploi d'engrais et de machines, qu'il achète le plus souvent payables au comptant, parfois à très court terme, ne disposant pas ou ne sachant pas se servir des moyens de crédit auxquels peut

recourir un commerçant. Engrais et machines sont payés au prix élevé des produits industriels. Pour que l'agriculteur pût recouvrer le supplément de frais qu'il assume ainsi et qui est immédiatement exigible, il faudrait que sa récolte fût plus abondante, plus rémunératrice et mieux assurée d'une vente régulière. Or, l'emploi d'engrais et de machines qui devrait augmenter le rendement de la terre, ne fait, en l'espèce, que remplacer l'emploi d'une main-d'œuvre absente : le rendement reste constant. De sorte que le supplément de frais n'est pas plus compensé, pour les engrais et les machines, qu'il ne le serait pour une main-d'œuvre payée trop chère. Quel que soit le procédé, emploi d'engrais et de machines, payés au prix industriel, ou emploi de main-d'œuvre également payée au prix industriel, le prix de la récolte ne couvre pas les frais. Il les couvre d'autant moins que le travail agricole, à la différence du travail industriel, est soumis aux aléas des saisons et que la vente de son produit se fait dans des conditions défavorables, le plus souvent sous la pression que subit l'agriculteur de la part de son fournisseur d'engrais et de machines ou du percepteur d'impôts.

Cela fait ressortir une fois de plus le fait qu'hormis les zones de ravitaillement immédiat des villes, l'agriculture ne peut réaliser son bénéfice que sur sa main-d'œuvre, soit que l'agriculteur cultive lui-même ses champs avec une famille nombreuse, soit, comme dans les pays neufs, qu'il emploie des ouvriers indigènes à faible salaire.

Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que l'agriculture pût soutenir le prix de vente de ses produits au niveau du prix de vente des produits industriels par une adaptation égale de la qualité et de la quantité de ses produits aux besoins du marché et par une organisation analogue du crédit à la production ou à la vente. Or, l'agriculture, si elle peut tendre à perfectionner la qualité de ses produits, ne saurait diriger absolument cette qualité, qui dépend d'accidents de terrain ou de climat; elle saurait encore moins régler la quantité de sa récolte, que les sautes de température font varier chaque année. D'autre part, l'agriculture est, par essence, un métier individuel, rebelle à l'organisation collective; la plupart de ceux qui s'y adonnent, en apprécient surtout les garanties d'indépendance personnelle ou familiale. Dès que cet attrait d'indépendance

ne joue plus, le travailleur de la terre, s'il entend l'appel des usines, exigera, pour rester aux champs, un salaire supérieur, en argent ou en nature, à celui des manœuvres de l'industrie.

***

Ramenons maintenant les lignes de cette esquisse générale à la mesure particulière de l'agriculture française. Tout de suite les faits, parmi lesquels nous vivons, nous paraîtront moins compliqués et plus clairs.

La première cause, avons-nous dit, de la crise agricole dans le monde est une surproduction de denrées non périssables ou aisément transportables à longue distance. Échappent à l'influence déprimante de cette surproduction les régions qui ravitaillent les grands centres de consommation en denrées fraîches, les régions qui, soit par la fertilité exceptionnelle de leur sol, soit par l'économie du transport, soutiennent aisément la concurrence, et les régions enfin qui donnent des produits de qualité ou des produits spéciaux. En France, les zones agricoles privilégiées sont faciles à reconnaître : vaste zone comprenant la Brie, l'Ile-de-France, la Normandie, la Picardie et la Flandre, où les terres fertiles sont voisines des centres de consommation et des noyaux industriels; zone grasse du Nivernais et du Bourbonnais, productrice de viande fraîche pour Paris; zone de l'Est qui alimente les cités ouvrières de la Lorraine, de l'Alsace et des Vosges; zone fromagère et forestière du Jura; abords immédiats des centres industriels de Lyon, de Saint-Étienne et de Grenoble; vallées du Rhône et de la Garonne, productrices de légumes frais et de fruits expédiés par transport rapide; zone fromagère du Massif central; département résinier des Landes; zone de grande viticulture du Languedoc, du Roussillon et de la Provence, menacée, d'ailleurs, par la production nouvelle de l'Algérie. Partout ailleurs, l'instabilité des prix du bétail et des céréales, de caractère universel, n'étant compensée ni par une fertilité exceptionnelle du sol, ni par un privilège de voisinage immédiat ou de communication rapide avec les grands centres de consommation, ni par une qualité spéciale des produits, entretient une crise agricole tantôt aiguë, tantôt latente.

La pénurie de main-d'œuvre se manifeste surtout dans les

zones agricoles les moins privilégiées, qui ne peuvent pas supporter les frais de salaires aussi élevés que ceux de l'industrie. Mais, à l'égard de la main-d'œuvre, le phénomène économique est souvent corrigé ou, au contraire, aggravé par les conditions sociales, familiales ou foncières. La Bretagne et le Pays basque sont extrêmement prospères, parce qu'une natalité élevée y permet la culture familiale. En revanche, certains cantons de la Lorraine souffrent à cause de l'extrême morcellement des terres. Fait souvent ignoré : l'émigration des campagnes sous l'influence de l'attrait des villes est parfois aussi forte dans les zones agricoles privilégiées que dans les zones non privilégiées, mais, dans les premières, la main-d'œuvre qui s'en va est remplacée aisément par une main-d'œuvre nouvelle. En dehors même de l'immigration organisée, voyez l'afflux des fermiers belges dans le nord de la France, des montagnards auvergnats et des Savoyards dans la région lyonnaise, des Aragonais en Languedoc, des Italiens en Provence...

Quant à la situation financière de l'agriculture française, contrairement à ce que l'on croirait, elle n'est pas l'exact reflet des conditions économiques de chaque région agricole. Elle dépend, dans une large mesure, du mode d'exploitation et du régime des récoltes. Deux groupes d'exploitations sont favorisés : d'une part, les exploitations dont les produits ravitaillent les villes au jour le jour et dont la trésorerie se reconstitue ainsi régulièrement; d'autre part, les exploitations d'étendue moyenne, à main-d'œuvre principalement familiale, où l'esprit d'économie et les privations mêmes que s'imposent les cultivateurs pourvoient d'avance à l'irrégularité des récoltes ou aux à-coups du marché. Les exploitations de ce dernier type, que l'on trouve, par exemple, dans le Blésois ou en Poitou, alimentent le « bas de laine » de la France. En revanche, deux autres groupes d'exploitations sont périodiquement ruinés : ce sont, d'une part, les grandes exploitations de sol médiocre où les frais de culture exigent un fonds de roulement onéreux, lequel, ne pouvant jamais produire un bénéfice exceptionnel qui le protégerait contre les aléas, sombrera dans une mauvaise récolte; ce sont, d'autre part, les très petites exploitations où le cultivateur et sa famille, vivant, à quelques francs près, d'une récolte trop restreinte, devront

chercher leur vie ailleurs, dès qu'un accident renversera leurs prévisions étroites. Les grandes exploitations de sol médiocre et les petites exploitations de revenu aléatoire représentent le pourcentage le plus élevé au chapitre des dettes agricoles comme au chapitre des terres abandonnées.

* * *

Ce serait une erreur tragique, de la part des hommes qui président aux destinées de la France, de croire que notre nation puisse, sans risque pour sa position dans le monde, n'avoir pas de politique agricole, ou se contenter d'une politique agricole qui resterait passive, soumise aux fluctuations du jeu électoral et parlementaire. Ce serait, aussi bien, se méprendre sur la nature du problème que de n'y apporter qu'un souci de ravitaillement ou même d'équilibre social. Il s'agit, en réalité, des sources vives de notre race et des fondements humains de notre puissance.

Depuis cinquante ans, hormis les immigrés, la population française n'augmente plus. Ce seul fait suffit à compromettre le patrimoine historique et les chances présentes de notre nation. On peut discuter à perdre haleine sur les causes diverses d'un tel arrêt de croissance. Mais une observation très simple domine toutes les autres : l'arrêt de croissance du peuple français date exactement du début de la crise agricole. Quels qu'aient été le progrès de l'industrie, le développement des villes et la prospérité même de certaines régions de culture privilégiée, rien n'a pu compenser le tarissement de la vie dans les régions qu'appauvrissait la crise agricole. Pourquoi ?

C'est que si la population, chez les peuples primitifs, croît au hasard, sa croissance, chez les peuples modernes, ayant atteint un certain niveau de bien-être et d'instruction, devient rigoureusement proportionnelle aux moyens d'existence, aux possibilités de travail rémunérateur. Or, en France, les possibilités de travail industriel sont importantes, mais limitées, doublement limitées par l'insuffisance des richesses du sous-sol et par le manque à peu près complet de certaines matières premières. L'activité commerciale est également limitée, elle le sera de plus en plus, du moment qu'on laissera le grand courant du trafic universel s'écarter des ports français vers les ports de l'Europe du Nord. L'industrie et le commerce français ont

fait leur plein de population. Si la population agricole n'augmente pas, la loi de l'immobilité sera, comme elle est toujours et aujourd'hui plus que jamais, une loi de décadence. Si la population agricole n'augmente plus... En fait, elle diminue. Et nous entrons dans le cycle d'années où le déficit des naissances de la période de guerre ouvrira un déficit supplémentaire de plus d'un million d'adultes dans les campagnes...

En conséquence, il faut choisir : ou la déchéance irrémédiable du rang de grande nation, avec un énorme fardeau de dettes et un effort exténuant de défense militaire ; ou une politique calculée, rapide et puissante d'organisation et de soutien agricoles, échappant aux petitesses des combinaisons de personnes et de comités comme aux routines bureaucratiques des distributeurs d'aumônes.

Conclusion pessimiste ? Non. Conclusion optimiste : je crois qu'une politique agricole de prompte efficacité sera aisée, en France, dès que les pouvoirs publics en reconnaîtront les exigences, qu'ils la laisseront faire, et surtout quand les intelligences et les énergies nécessaires pourront s'y associer sans soupçon ou arrière-pensée.

Lucien Romier.

# PRÉPARONS
# LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

## II [1]

### MOYENS ACTIFS ET PASSIFS

Dans ses observations sur l'instruction de l'armée allemande en 1925, le général von Seekt, chef de la *Heeresleitung*, déclarait : « La défense anti-aérienne doit être intensifiée. C'est une erreur de croire que, si l'on possédait la maîtrise de l'air, il serait inutile de préparer une défense anti-aérienne. » Je partage entièrement cette manière de voir parfaitement motivée, puisque les expéditions de bombardement aérien sont toujours possibles, au moins de nuit, même en face d'une aviation très supérieure.

On range en deux catégories principales les moyens employés par la défense anti-aérienne :

les moyens actifs sont constitués par les engins ou matériels de tout genre agissant offensivement ou défensivement contre les avions assaillants;

les moyens passifs, sans agir directement contre les avions, sont destinés à gêner leur arrivée sur les objectifs menacés ou à mettre le personnel et certaines installations matérielles importantes à l'abri des coups de l'aviation ennemie.

Les uns et les autres ne pourront entrer en action en temps utile, et les populations prendre les mesures de précau-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

tion appropriées, que si l'avis de l'attaque leur parvient en temps utile. Ce sera l'affaire d'une organisation du commandement disposant d'un système de guet irréprochable et de moyens de transmission aussi rapides et sûrs que possible, faute de quoi les moyens de défense de tout genre agiraient au hasard et sans efficacité.

### LES MOYENS ACTIFS

Les moyens actifs sont : l'artillerie anti-aérienne; — les mitrailleuses; — la chasse de jour et de nuit; — les appareils d'écoute et les projecteurs lumineux qui permettent aux moyens précédents de fonctionner la nuit en détectant les avions ennemis; — les ballons de protection.

Le tir contre avion présente des difficultés considérables. Le but est très mobile. La distance varie sans cesse. Son altitude, sa vitesse, sa direction peuvent se modifier presque instantanément. L'artillerie anti-aérienne a donc besoin de pouvoir tirer avec facilité dans toutes les directions, et de l'horizontale à la verticale. Or le tir sous de grands angles complique et ralentit la manœuvre. Aucun matériel ne peut tirer verticalement, si bien qu'il existe au-dessus de chaque pièce un cône mort impossible à battre.

Le tir est souvent exécuté à très grande portée. Il en résulte, vu la rapidité de déplacement des avions et la durée très notable du trajet, qu'il faut viser non l'avion, mais l'emplacement où il se trouvera quand le projectile le rejoindra : c'est ce qu'on appelle tirer sur « l'avion futur ». Pendant une durée de trajet de 40 secondes, qui correspond à une portée de 7500 mètres pour nos matériels actuels, un avion marchant, comme la moyenne des appareils de guerre actuels, à 200 kilomètres à l'heure, se sera déplacé de plus de 200 mètres. Le problème à résoudre n'est donc pas simple, même si le but ne change ni de direction, ni d'altitude, ni de vitesse pendant ce temps.

Ces difficultés ont amené à créer des appareils de mesure d'altitude, de portée et de pointage faisant automatiquement le plus de corrections possible, afin d'éliminer les erreurs provenant du personnel, et on emploie l'artillerie aérienne par batteries entières afin d'augmenter le débit des obus.

La principale amélioration notable au tir de l'artillerie anti-

aérienne, en dehors de la perfection et de la rapidité de fonctionnement des appareils de mesure et de pointage, sera procurée par une augmentation de vitesse du projectile qui diminuera la durée du trajet : on l'obtiendra par une augmentation de vitesse initiale (charges plus puissantes, tubes plus longs, frein de bouche, etc.), et par un tracé mieux approprié du projectile.

En France, cette artillerie comprend des pièces de 75 sur automobiles, sur remorque et sur plate-forme, et des canons de 105 sur plate-forme. Les pièces sur automobiles et remorques sont capables de se déplacer rapidement sur route et se prêtent aussi bien à la défense anti-aérienne des armées que des points sensibles de l'intérieur (1) ; dans la pratique, tous nos matériels de ce genre sont consacrés actuellement aux besoins de la zone des armées. Les pièces sur plate-forme sont dites demi-fixes, parce que ces plates-formes peuvent être déplacées, mais au prix d'un travail assez considérable : elles ne conviennent qu'à la défense des points fixes et il serait souhaitable que tout ce matériel fût en place dès le temps de paix (2).

Ces pièces ne sont que des adaptations à l'aviation des tubes de canon de l'artillerie ordinaire. Ce sont, ainsi que leurs affûts, des modèles déjà anciens. La plupart des artilleries anti-aériennes étrangères se trouvent armées de modèles analogues. Mais il existe déjà mieux. Tandis que notre canon de 75 a, pour une vitesse initiale de 550 mètres, une portée maxima de 9800 mètres et une portée pratique en altitude de 6 000, on peut citer un canon américain de même calibre, de modèle récent, qui, pour une vitesse initiale de 790 mètres, a une portée verticale maxima de 9 800 mètres, un canon italien ayant une vitesse initiale de 760 mètres et une portée verticale de 8 000 mètres. On a construit en Amérique un canon de 105 ayant une portée verticale de 12 500 mètres. On envisage en Italie la construction d'un canon de 105 millimètres qui, avec une vitesse initiale de 1 000 mètres, aurait une portée verticale de 10 000 mètres, une portée horizontale de 18 000 mètres. En France également des matériels nouveaux sont en cours de réalisation, et promettent des améliorations importantes : des

(1) L'expression de « point sensible » sert à désigner les objectifs possibles du bombardements aérien.

(2) La difficulté de surveiller et entretenir un matériel dispersé sur ses positions d'emploi ne permet pas de mettre d'avance en place toutes les batteries.

raisons de discrétion nous empêchent de fournir des renseignements à leur sujet.

La rapidité des avions est telle qu'aux petites distances et altitudes, les canons anti-aériens des calibres que nous venons de mentionner ne peuvent les suivre dans leurs déplacements angulaires. Il faut alors recourir à des calibres moins élevés, entre 20 et 47 millimètres, plus maniables, pour lesquels on obtient plus facilement une vitesse initiale très considérable et un très grand débit de projectiles ; mais l'organisation du projectile et surtout de sa fusée est difficile. Nous ne possédons pas jusqu'à présent ce genre de pièce. A défaut de ces canons de petit calibre, on doit employer contre les avions volant bas les mitrailleuses.

La guerre mondiale a amené des progrès sérieux dans le tir de l'artillerie anti-aérienne. En 1915, on n'a abattu que très peu d'avions. En 1916 et 1917, il fallait 11 000 coups de canon pour en abattre un : en 1918, il n'en fallait plus que 7 000. Les Anglais donnent des statistiques plus favorables encore : 4 550 coups pour un avion en 1918, et même 1 500 coups seulement dans les dernières semaines de la guerre. Depuis celle-ci, les méthodes de tir et les appareils de pointage ont fait de sérieux progrès et il faut s'attendre à un nombre notablement plus élevé d'atteintes.

Les mitrailleuses de 7 à 8 millimètres en service pendant la dernière guerre n'ont pratiquement plus d'action sur les avions au delà d'une altitude de 1 000 mètres. On a jugé ce résultat insuffisant. Les Allemands avaient dès la fin de la guerre commencé à construire une mitrailleuse de 13 millimètres dont la portée en altitude aurait été de 4 000 mètres. On étudie, et même on a commencé à construire dans plusieurs pays, des mitrailleuses de 13 à 15 millimètres dont on escompte l'effet utile jusqu'à une altitude de 5 000 mètres.

Les mitrailleuses constituent un élément essentiel de la défense anti-aérienne pour des motifs d'ordre divers. Elles peuvent tirer sur les avions volant bas, contre lesquels l'artillerie anti-aérienne est impuissante en raison du temps nécessaire à ses changements de pointage, tandis que les mitrailleuses se manient facilement et vite. Elles coûtent beaucoup moins cher et se déplacent beaucoup plus facilement. Les

troupes de toutes armes ont, dans les mitrailleuses dont elles sont normalement dotées, un moyen de défense propre. Si l'aviation ennemie ne craignait pas les mitrailleuses terrestres, elle viendrait impunément exécuter ses bombardements et ses attaques à la mitrailleuse à toute petite altitude d'où elle serait beaucoup plus dangereuse. Sans mitrailleuses pour les protéger, les projecteurs seraient facilement attaqués de près par certains avions ennemis pendant l'exécution des bombardements et leur fonctionnement serait rendu ainsi très aléatoire. Le cas est le même pour les ballons d'observation.

Le tir des mitrailleuses, comme celui de l'artillerie, offre la difficulté de devoir être dirigé sur l'emplacement futur de l'avion. Toutefois, en raison de la très grande vitesse initiale des balles et des courtes durées de trajet, puisque le tir est toujours exécuté à petite portée, les corrections peuvent être plus facilement assurées en pointage individuel par des appareils simples. On a d'ailleurs soin de mêler aux balles ordinaires une certaine proportion de balles traceuses dont la trajectoire éclairante précise le tir et a un grand effet moral sur l'adversaire.

Il convient du reste, autant que pour l'artillerie, d'utiliser les mitrailleuses par groupes de quatre pièces ou davantage. Cela entraîne l'emploi d'un grand nombre de pièces, et d'un personnel important qui a besoin d'une instruction spéciale. Or il n'existe en temps de paix aucune unité particulièrement destinée à ce service (1); il y a là une lacune à combler. On peut dire sans hésiter que dans aucun pays la pratique réelle du tir contre avion à la mitrailleuse en temps de paix n'est véritablement entrée dans les mœurs, car elle exige la réalisation de conditions multiples et difficiles de sécurité pour les avions remorqueurs de but, et pour la région environnante.

La chasse aérienne constitue un puissant moyen de lutter contre le bombardement de jour. Pendant la grande guerre, elle

(1) Les mitrailleurs des compagnies d'aérostiers sont exercés au tir contre avions volant bas, ce qui répond à leurs besoins spéciaux. Il en est de même pour les mitrailleurs d'aviation chargés de la défense des terrains. Mais cette instruction spéciale est loin d'être suffisamment poussée dans la pratique. Quant aux mitrailleurs de toutes armes, leur instruction à ce point de vue est purement théorique.

Les mitrailleurs des troupes de toutes armes devraient recevoir une instruction spéciale très soignée du tir contre avion, et être exercés à reconnaître sans hésitation les divers modèles d'avions.

l'a, à plusieurs reprises, rendu tout à fait impossible, en raison de la mise en service de nouveaux avions de chasse plus rapides et plus maniables. Le bombardement de jour est cependant redevenu possible à l'apparition d'avions de bombardement de modèles nouveaux plus rapides ou plus puissamment armés. Le raisonnement indique qu'il en sera de même à l'avenir; des perfectionnements nouveaux ramèneront le même phénomène. Il faut remarquer que le bombardement de jour sera rendu plus facile quand la pratique du vol au-dessus des nuages et dans les nuages sera davantage passée dans les mœurs. L'utilisation des nuages permettra d'approcher des objectifs à l'abri des vues de la chasse qui, n'ayant pas l'initiative de l'opération, ne pourra pas tirer le même parti de cette circonstance.

Pour résister à la chasse ennemie, le bombardement de jour dispose de deux moyens : l'emploi d'une escorte chargée d'arrêter la chasse, celui de formations appropriées rendant l'attaque plus dangereuse pour la chasse.

L'escorte n'est pas facile à assurer. Si, à la rigueur, les avions qui en sont chargés peuvent se contenter, en raison de la puissance de leur armement, d'une maniabilité inférieure à celle de la chasse ennemie, leur vitesse et leur rapidité de montée doivent être au moins égales, pour leur permettre de s'interposer entre elle et l'expédition de bombardement à protéger. Leur armement doit être assez puissant pour lutter contre la chasse avec succès. La question de l'armement n'est pas insoluble. Au contraire, celle de la vitesse et de la rapidité de montée égales à celle de la chasse, semble l'être, le monoplan léger devant toujours avoir à ce point de vue l'avantage, s'il n'est pas d'un type périmé. On a partout renoncé à faire escorter les expéditions de bombardement par des groupes de chasse monoplaces, l'écart de vitesse étant trop grand et ceux-ci ne pouvant se défendre par derrière. Un avion de combat biplace, qui pourrait assumer ce rôle, n'a encore été mis en service nulle part.

Pendant la guerre mondiale, les avions de bombardement de jour adoptaient des formations serrées et échelonnées, dans lesquelles les avions se flanquant mutuellement rendaient très difficile l'attaque de la chasse. Celle-ci ne pouvait que tourner tout autour, prête à assaillir tout avion sortant de la formation pour une cause quelconque. Il y en avait toujours, et il était rare

qu'ils ne fussent pas abattus. L'amélioration des méthodes de tir et l'augmentation de portée de l'artillerie anti-aérienne rendront de plus en plus dangereuses ces formations massées, propices à la protection contre la chasse ; elles rendent en effet absolument impossibles les changements brusques de direction et d'altitude qui sont une très bonne défense de l'avion isolé contre le canon.

La solution pour le bombardement de jour se trouvera peut-être dans l'emploi d'avions bombardiers multiplaces, très puissamment armés et sans angles morts, pourvus en particulier de mitrailleuses pouvant tirer sous le fuselage pour parer aux attaques en-dessous de la chasse, si dangereuses.

En résumé, le bombardement de jour restera toujours possible pour des appareils suffisamment rapides et armés, par rapport à la chasse ennemie. Mais, sauf quand on pourra utiliser un plafond de nuages pour apparaître par surprise sur l'objectif, sa portée pratique se limitera en général à une cinquantaine de kilomètres du front (1). Toute expédition de bombardement de jour poussée loin en arrière du front amène la perte fatale et complète, personnel et matériel, de tout avion forcé par une panne à atterrir.

Contrairement au bombardement de jour, le bombardement de nuit, obligé par prudence de naviguer sans feux, ne peut travailler que par avions isolés, ou par groupe de deux ou trois au plus, se suivant sur un même itinéraire à intervalles suffisants pour éviter toute collision. Contre un objectif limité, on ne pourra employer qu'un itinéraire. Sur les très grands objectifs tels que Paris, on peut en employer deux ou trois, mais ce sont alors en réalité des opérations distinctes quoique simultanées (2).

Déjà, à la fin de la grande guerre, la chasse de nuit allemande a infligé des pertes à notre bombardement de nuit, du

(1) Dans les opérations coloniales, contre un ennemi ne possédant pas d'aviation de chasse, la portée des expéditions de bombardement de jour n'est limitée que par le rayon d'action des appareils.

(2) Ces conditions du vol de nuit rendent le bombardement de nuit sur ces objectifs à très grande distance praticable seulement par des équipages capables de se diriger de nuit avec certitude. Or, le nombre en sera toujours restreint.

Le nombre des avions, pouvant attaquer en une nuit un objectif donné, est limité par l'intervalle de temps à laisser entre chacun d'eux.

fait de chasseurs croisant isolément sur des itinéraires trop souvent suivis. L'avion de chasse découvrait l'avion de bombardement grâce aux lueurs du pot d'échappement très visibles pour certains moteurs, et venait l'attaquer par surprise et presque à coup sûr et sans risque.

A cette époque les projecteurs étaient employés un peu au jugé, sans coordination suffisante entre eux et avec la chasse de nuit, et n'ont pas rendu tous les services qu'on en doit attendre. De gros progrès ont été réalisés à ce point de vue, et nous savons organiser aujourd'hui des zones de chasse de nuit, où tout avion de bombardement qui y pénètre court des risques très sérieux. Décelé par les appareils d'écoute, saisi par des projecteurs qui, une fois qu'ils l'ont trouvé, ne le lâchent plus, l'avion est littéralement livré sans défense à l'avion de chasse, de vitesse très supérieure, croisant dans l'ombre à proximité en attendant sa proie.

L'établissement de ces zones de chasse de nuit exige, d'une part de très nombreux appareils d'écoute et projecteurs, et la mise en œuvre de moyens de transmission abondants, d'autre part l'existence à proximité d'un terrain rendant possibles les vols de nuit et aménagé pour leur exécution. En revanche, pour chacune de ces zones, il suffit d'un nombre très restreint d'avions de chasse, un ou deux, au-dessus de la zone préparée, puisque les avions de bombardement ennemis n'y viennent que sucessivement.

La mise en place de ces nombreux appareils d'écoute et projecteurs ne garde qu'un espace limité ; leur déplacement, même avec des appareils portés ou remorqués par automobiles, est impossible dans le courant d'une même nuit. Même d'une nuit à l'autre, il ne l'est que si, sur la nouvelle zone de chasse, prévue et étudiée au préalable, on a mis d'avance en place les moyens de transmission nécessaires. La zone de chasse ne peut pas être située au voisinage immédiat du point à protéger ; car les pinceaux lumineux des projecteurs la décèleraient à l'ennemi comme des phares. On conçoit sans peine que dès l'entrée en jeu des projecteurs contre les premiers avions de bombardement, ceux-ci changeront d'itinéraire pour contourner la zone éclairée. De plus, par temps brumeux, la portée des projecteurs est très diminuée : ceux actuellement en service éclai-

rent entre 4 000 et 6 000 mètres, selon que le temps est plus ou moins clair. Un plafond de nuages bas, d'où les avions ne débouchent qu'au dernier moment, et, plus encore, la brume au sol rendent la chasse presque impossible.

L'importance des moyens d'écoute, lumineux et de transmission nécessaires à l'organisation d'une zone de chasse de nuit, et le temps nécessaire à leur déplacement, limitent très sérieusement le nombre de zones qu'on peut organiser.

Les appareils d'écoute sont des amplificateurs du son mobiles en tout sens. On les pointe sur la direction d'où vient tout son perçu : ils sont capables de suivre les déplacements de la source émettrice et, par suite, de donner l'azimut et l'angle d'altitude de celle-ci à tout moment de son mouvement. Ces renseignements, transmis aux projecteurs, permettent de pointer ces derniers dans la même direction et, au prix de quelques tâtonnements, d'éclairer l'avion et de le livrer à l'artillerie ou à la chasse. Les appareils d'écoute peuvent également passer directement leurs renseignements à l'artillerie qui tire sans avoir besoin de voir, quoique avec plus de difficultés que quand l'objectif mobile est éclairé. Il faut que ces transmissions et renseignements soient quasi instantanés, et par suite qu'il existe des lignes téléphoniques directes entre appareils d'écoute, projecteurs et artillerie.

Appareils d'écoute et projecteurs sont tous montés sur automobile ou remorque. Le diamètre du miroir des projecteurs varie en général, selon les armées, de 0 m. 90 à 1 m. 50; on en a même construit de 2 mètres. Ce sont des matériels lourds et délicats, dont le déplacement ne peut pas être très fréquent et exige du soin.

Les uns et les autres coûtent très cher, et le personnel destiné à les servir doit remplir des conditions physiques et techniques spéciales et avoir subi un dressage sérieux. Ces circonstances en limitent forcément le nombre.

Rappelons une fois de plus qu'ils ne peuvent être utilement mis en action qu'avec l'assistance d'un réseau de transmissions très développé qui absorbe, lui aussi, du matériel et du personnel technique en quantité importante.

Il reste à parler, parmi les moyens actifs, des ballons de protection. Ce sont des ballons allongés, semblables aux ballons

captifs dont on se sert pour l'observation, mais de 190 mètres cubes seulement. Ils peuvent s'élever à 2000 mètres, et si on en monte un second en tandem au-dessus du premier, jusqu'à 3500 mètres.

Ils sont employés de nuit, et, en ce cas, leurs câbles métalliques constituent, pour tout avion qui les heurterait, un danger des plus graves. On pourrait aussi les utiliser de jour dans le brouillard quand celui-ci existe jusqu'à une grande altitude, mais en ce cas le risque d'attaque aérienne est en général trop faible pour justifier leur emploi. On les place par groupes, en ligne ou en quinconce, chaque ballon se trouvant à environ 300 ou 400 mètres de ses voisins selon la force du vent. Les balancements résultant de celui-ci rendent cet intervalle, inconnu du reste de l'aviation ennemie, presque tout entier dangereux.

Leur maniement s'effectue au moyen de treuils légers et faciles à déplacer. On peut donc faire varier presque chaque nuit leur emplacement autour du point à protéger et augmenter ainsi les risques de l'adversaire. Il y a tout intérêt à les laisser voir et à répandre le bruit de leur emploi. En fait, pendant la guerre mondiale, les aviateurs ont semblé éviter les zones où des ballons de protection avaient été signalés. L'altitude de 3500 mètres est convenable, car les bombardements de nuit s'effectuent presque toujours à une altitude moindre.

Les ballons de protection conviennent, soit pour la protection nocturne de points sensibles peu étendus et isolés, pour lesquels on ne peut immobiliser ni artillerie, ni chasse de nuit, soit pour une partie de la périphérie ou de l'intérieur de points sensibles de grande surface, pour alléger la tâche des autres moyens actifs de défense.

### LES MOYENS PASSIFS

Les moyens passifs sont : l'extinction des lumières en cas d'attaque de nuit ; — le camouflage ; — la préparation et l'utilisation des abris; — les moyens de lutte contre l'emploi éventuel des gaz.

L'extinction des lumières constitue le moyen de protection passive le plus important contre le bombardement de nuit. On ne l'organisera jamais avec trop de soin. En effet, malgré tous les progrès que pourra faire la technique de la navigation

aérienne de nuit, il sera toujours précieux de trouver en cours de route des points de repère, et en tout cas l'avion de bombardement, arrivé au-dessus de la zone où se trouve l'objectif à battre, a besoin d'indices lui précisant l'emplacement exact de celui-ci.

L'éclairage normal des villes crée un halo lumineux visible à très grande distance. Les usines, les localités de forme caractéristique, fournissent la nuit, si elles sont éclairées, des repères précieux. Les grandes gares sont tout particulièrement reconnaissables, et constituent de véritables phares : une gare de triage est visible à 80 kilomètres d'une altitude convenable, si ses lumières ne sont pas atténuées et camouflées. Les trains de voyageurs éclairés jalonnent le tracé des lignes de chemin de fer.

Au contraire, l'extinction complète des lumières dans une zone étendue rend très difficile de préciser les points à battre, surtout s'il s'agit d'objectifs de dimensions limitées (ponts, gares, usines, casernements, etc...). Cette extinction doit donc être effectuée non seulement aux points qu'on veut soustraire aux attaques, mais bien dans toute la zone que doivent traverser les avions de bombardement.

Ce serait une erreur de croire qu'elle est facile à réaliser d'une manière convenable. L'éclairage de certaines usines ne peut être supprimé complètement et rapidement sans de sérieux dangers pour le personnel travaillant autour de machines-outils : il faut le réaliser par étapes et méthodiquement. Il en est de même dans les hôpitaux. La suppression totale de celui des gares y rendrait le trafic à peu près impossible. Dans les villes, l'éclairage public est un des éléments de leur police. L'action sur l'éclairage privé est délicate et difficile à assurer pour maintes raisons.

L'expérience de la dernière guerre a donné les règles permettant de bien monter la police d'extinction et de dissimulation des lumières : réduire au strict minimum le nombre des lumières extérieures à ne pas éteindre et restreindre l'intensité des lumières conservées par l'emploi d'abat-jour convenables pour toutes les lampes extérieures et en badigeonnant de bleu les verres pour ne laisser passer qu'une lumière diffuse ; obturer les fenêtres éclairées des habitations privées dès la tombée de la nuit ; badigeonner en bleu les verrières des usines et établir des rideaux mobiles qui les voileront en cas de

danger, et munir de chapeaux de tôle les cheminées pour en masquer les lueurs (1); assurer l'extinction instantanée des lumières électriques extérieures non indispensables et préparer minutieusement celle des lampes de remplacement par un personnel de confiance; régler pour chaque usine et dans chaque gare l'extinction partielle ou progressive dans la mesure compatible avec la sécurité du personnel; mettre en veilleuse les lumières des wagons et en tenir les rideaux fermés, et masquer les lueurs des foyers des locomotives par des rideaux mobiles au moment où on les recharge.

Une impeccable police des lumières est, bien entendu, tout particulièrement indispensable dans la zone des armées.

De jour, sur le front, tous les objectifs fixes, en particulier l'artillerie en position et les travaux de fortification, seront l'objet d'un camouflage très soigné. On s'abstiendra de tout mouvement inutile. La circulation dans les cantonnements sera réduite au minimum et tout le monde sera prêt à disparaître dans les maisons au premier signal. Les bivouacs seront dissimulés sous bois ou au moins sous des arbres, et très fractionnés; les tentes ou abris seront entourés de murettes en terre ou en pierres sèches pour arrêter les éclats. On évitera de former des groupes de cuisines qui, même sous bois, attirent l'attention par leurs fumées multiples. Sous aucun prétexte, les parcs de voitures ne seront installés à découvert en terrain libre et en formations régulières facilement reconnaissables; on les placera dans des vergers ou le long des maisons, dans l'ombre portée par celles-ci, si c'est possible.

Le camouflage de localités importantes est irréalisable, mais on peut, par une peinture appropriée, ou en évitant des formes géométriques, rendre beaucoup plus difficiles à voir certains objets de dimensions restreintes : réservoirs, gazomètres, ponts tournants, baraquements, hangars d'aviation, etc. On n'y apportera jamais trop de soin.

On a, dans la dernière guerre, recouru, contre le bombardement de nuit, à un camouflage très particulier. Il consistait à créer, à distance convenable de l'objectif à protéger, une organisation lumineuse ressemblant à la sienne, et destinée

(1) Les lueurs produites par les hauts-fourneaux, soit au moment des coulées, soit quand on les recharge, sont très caractéristiques et visibles de très loin. Je ne crois pas qu'on soit arrivé à les masquer complètement.

à faire tomber dans le vide les effets de bombardement. On a ainsi établi de fausses gares ou de fausses usines. On avait même projeté un camouflage lumineux de grande étendue, destiné à attirer les bombardements dirigés contre Paris, en reproduisant l'aspect général offert par la capitale, avec les lumières très atténuées qu'on ne pouvait supprimer en réalité. Ce procédé intéressant n'a pas été suffisamment mis en pratique pour qu'on puisse le juger. En tout cas, on conçoit sans peine que l'organisation d'un pareil moyen d'abuser l'ennemi exige une étude très minutieuse et des efforts considérables et très méthodiques.

Un autre procédé de camouflage consiste dans l'émission, peu avant l'arrivée de l'expédition de bombardement, de fumées très épaisses qui masquent l'emplacement exact de l'objectif ou les points caractéristiques permettant de la situer exactement. Ces émissions de fumées sont facilement réalisables avec les ressources de la chimie moderne (1).

On ne peut songer à construire à l'avance, dès le temps de paix, des abris vraiment à l'épreuve des bombes pour tout le personnel des grandes usines ou la population de villes entières et pour les matériels de valeur particulière (machines, installations industrielles, etc). Il en résulterait des dépenses démesurées et souvent une gêne insupportable dans l'exploitation normale. Tout ce qu'on n'aura pas construit d'avance, on n'est nullement certain d'avoir, au moment du besoin, le temps et les moyens matériels de l'exécuter. Sauf pour quelques objets d'une importance vitale, on se contentera le plus souvent de solutions de fortune : utilisation des caves et autres abris souterrains existant dès le temps de paix, creusement de tranchées étroites réparties selon les besoins, etc. Celles-ci seront parfois impossibles à creuser dans le cas où le niveau de l'eau est très proche de la surface du sol ; on devra alors construire des abris entièrement au-dessus du sol. Sauf dans les villes bâties en entier au-dessus de caves très profondes, on se contentera en général de rechercher la protection contre les bombes de petit calibre et les éclats.

(1) Il ne faut pas perdre de vue que les fumées et brouillards artificiels ainsi produits, sont en général plus ou moins nocifs. Le personnel appelé à travailler à leur émission ou à stationner à leur abri doit donc être pourvu de masques protecteurs.

Le personnel des services publics, certains employés des gares, les machinistes des usines, obligés de rester à leur poste, doivent être l'objet d'une protection particulièrement attentive. Par exemple, les centraux téléphoniques sont à garantir par des installations bétonnées contre les bombes de moyen calibre. Les lignes électriques de transport de force, si elles ne sont pas enterrées, courent de gros risques près des usines qu'elles desservent : il sera prudent de les enterrer aux abords de celles-ci sur une certaine longueur. Il ne le serait pas moins de prendre des dispositions spéciales pour celles qui alimentent des voies ferrées exploitées grâce à cette source d'énergie. Les centrales électriques seront l'objet de soins tout particuliers. Il serait prudent, surtout dans la zone frontière, d'en loger les organes essentiels dans des locaux à l'épreuve.

Les grands abris auront toujours au moins deux entrées comportant des coudes destinés à empêcher les effets de souffle des bombes tombant à proximité; ils seront cloisonnés de manière à localiser les effets d'un projectile en ayant crevé le plafond, ventilés par des cheminées d'aération ou des ventilations électriques.

Il sera prudent d'avoir établi d'avance les plans et devis des abris de tout genre à construire et prévu d'où l'on pourra tirer les matériaux nécessaires à leur construction et le moyen de les éclairer.

La population tout entière devra disposer de masques individuels de protection contre les gaz, en prévision de l'emploi par l'ennemi de ce moyen de combat. Il suffit que ces masques permettent aux intéressés, soit de sortir de la zone infectée, soit d'y attendre qu'on en ait effectué la désinfection. Si la guerre des gaz a vraiment lieu, les habitants exposés seront obligés, comme les soldats sur le front, d'avoir toujours sur eux leur masque prêt à être posé, même et surtout la nuit, puisque les bombardements de nuit sont les plus à craindre.

Les éléments de police et la partie des troupes de garnison nécessaires pour le maintien de l'ordre, les pompiers, les équipes de désinfection, le personnel médical doivent disposer de locaux à l'épreuve des gaz pour eux et pour les malades recueillis, de vêtements résistant à l'effet des vésicants, d'appareils de sauvetage et de tout le matériel de désinfection nécessaire. Ils devront avoir reçu, au sujet de l'emploi de

tous ces moyens, une instruction technique fort délicate.

Bien que tous les renseignements venant de la Russie bolchévique soient sujets à caution, il faut mentionner les nombreuses études qui y ont été publiées sur cette matière. La société *Aviakhim* (aviation et chimie), qui compte des millions d'adhérents plus ou moins volontaires, poursuit, entre autres missions, celle de créer dans tous les centres importants des équipes de lutte contre les gaz, de fournir à tous les citoyens les notions indispensables à ce point de vue et d'étudier l'aménagement des localités menacées pour y rendre moindre ce danger.

Tout reste à faire chez nous dans ce domaine spécial. L'Académie de médecine a émis, le 19 juin 1928, le vœu suivant : « Tout en déclarant que la guerre chimique doit être prohibée, l'Académie émet l'avis que, dans la prévision que cette prohibition viendrait, comme jadis, à être violée, des comités composés des représentants des autorités civiles et militaires, des Croix-rouges et des groupements sociaux soient chargés, *dès le temps de paix*, de rechercher et d'organiser, dans tous les centres importants, les moyens de protéger la population civile contre les gaz de combat. »

Une conférence internationale a été tenue à Bruxelles par la Croix-rouge en vue du même objet, et a eu chez nous comme conséquence la création d'une « Commission mixte nationale pour la protection des populations contre la guerre chimique ». En même temps la « Commission supérieure de la protection » se prononçait sur la nécessité d'étendre à tout le territoire les mesures de défense anti-aérienne.

Toutes ces manifestations montrent que les milieux éclairés se rendent compte de la gravité de cette question. Mais des vœux et des résolutions ne suffisent pas. Il faut passer à l'action. On ne le fera que sous la pression de l'opinion publique : c'est donc sur celle-ci qu'il faut agir, comme nous nous efforçons de le faire.

Général Niessel.

(*A suivre.*)

# QUAND LE DORMEUR S'ÉVEILLERA...

Tous les lettrés connaissent cette curieuse fantaisie de Wells qui imagine un homme de médiocre fortune s'endormant d'un sommeil léthargique. Son argent est séquestré, administré par un Comité qui touche et replace de façon prudente et sûre les intérêts, de manière que ces intérêts deviennent à leur tour des capitaux productifs. Le sommeil se prolonge pendant plusieurs générations ; les membres du Comité succombent tour à tour et sont remplacés par d'autres, mais lui, le dormeur, ne meurt ni ne s'éveille et sa fortune, par le jeu des intérêts composés, de modeste qu'elle était, devient vite énorme, prodigieuse... on entrevoit le moment où elle confisquera toutes les autres fortunes !

Je pensais l'autre jour à cette rêverie de Wells en regardant une cote du *Stock-Exchange* de New-York, et en la comparant mentalement à ce qu'était cette même cote au temps de mon séjour aux États-Unis, pendant la guerre, de 1915 à 1916.

Alors, les emprunts aux États étrangers ou aux collectivités étrangères n'y tenaient que quelques lignes à peine, sans atteindre la dizaine, et ne concernaient que de rares pays de l'Amérique du Sud ou de l'Amérique centrale.

L'emprunt anglo-français de 500 millions de dollars que je venais de signer pour la France, de concert avec lord Reading pour l'Angleterre, y avait fait son apparition comme une grande nouveauté.

Aujourd'hui, c'est plusieurs pages du document, — lui-même bien agrandi, — que comporte la même rubrique, et c'est par

centaines que se comptent les emprunts consentis aux États, provinces, municipalités, collectivités de toute sorte, compagnies de chemins de fer, de navigation, etc., du monde entier.

Et cependant tous les hommes d'affaires savent que les États-Unis n'ont ainsi placé au dehors qu'une part relativement très petite de leur immense richesse, une part en tout cas très inférieure à ce qu'ils auraient pu et peut-être même dû y investir pour atténuer l'inflation d'or que leur vaut leur prospérité.

Il n'y a aucune comparaison à faire entre la libéralité, — souvent d'ailleurs bien imprudente, — avec laquelle la France consentait des emprunts aux États étrangers, lorsque Paris était avec Londres le grand marché international des capitaux, et la sévérité, parcimonieuse et craintive, avec laquelle les Américains mesurent aujourd'hui le crédit aux solliciteurs étrangers.

A l'époque dont je parle, l'ignorance de Wall Street pour tout ce qui était outre-Atlantique, cette ignorance quasi totale expliquait sa méfiance ; aujourd'hui, l'ignorance s'est atténuée, quoique demeurant très grande et même surprenante, mais la méfiance n'a pas fléchi. Sur le terrain financier, comme sur le terrain politique, la tendance reste la même : « mêlons-nous le moins possible des affaires du reste du monde et surtout de celles de cette inquiétante Europe ; consacrons-nous à notre pays que bordent à l'est et à l'ouest les deux grands océans de la planète. ».

On commence seulement à se rendre bien compte du formidable enrichissement que la grande guerre a procuré aux États-Unis, et même je crois bien, pour ma part, qu'on est encore loin de l'avoir mesuré exactement.

Sans doute les signes de la prospérité de ce grand pays sont évidents et frappants. C'est sous le signe de la prospérité, pour prendre une expression à la mode, que M. Hoover a été élu président. Oh ! il n'a pas eu besoin de produire un long programme ou d'annoncer de grandes réformes : il n'a eu qu'à répéter comme un refrain cet unique mot : « Prospérité ! prospérité ! Vous êtes prospères ! si vous voulez rester prospères, élisez-moi ! »

Évidemment une telle profession de foi n'eût pas suffi chez nous, — et c'est évidemment aussi à l'honneur d'un vieux pays

comme le nôtre qui a un grand passé, de fortes traditions et qui met son idéal sur un autre plan, — mais le fait est là : les États-Unis regorgent de la plus formidable prospérité qu'ait sans doute jamais enregistrée l'histoire.

Écoutez le secrétaire d'État au Trésor, M. Mellon, quand il proclame que depuis cinquante ans, d'après des calculs rigoureux, la richesse des États-Unis a fait plus que *septupler* (de 1 à 7) et quand il se glorifie qu'aujourd'hui le pays, bien que ne représentant que 7 pour 100 de la population du monde, consomme pour tous les articles beaucoup plus que cette proportion. Et, en effet, s'il s'agit des articles de luxe, du café, du sucre, de la soie, c'est beaucoup plus des 50 pour 100 produits dans le monde que ces 7 pour 100 peuvent acheter et consommer, et si l'on en vient à ce caoutchouc qui fait rouler les automobiles, devenues un peu partout le critérium de la richesse, la proportion monte à 80 pour 100 !

Ce qu'il y a de grave surtout, c'est que cela ne fait que commencer et que, si l'on étudie et pèse les facteurs de cette prospérité prodigieuse et sans précédents dans l'histoire, si l'on cherche à déterminer la courbe probable dans l'avenir de cet enrichissement, on arrive fatalement à la conclusion que, — sauf bouleversement de l'ordre de choses actuel, — le monde entier, bien qu'à des degrés très divers, sera asservi à cette richesse américaine, démesurée, abusive, et travaillera à l'accroître toujours davantage.

Pour le comprendre, il faut se représenter comment les États-Unis ont plus de ressources que tout autre pays, comment ils ont relativement moins de dépenses improductives, comment ils sont préservés par la nature et moins exposés que tout autre à perdre, comment enfin leur enrichissement déjà fabuleux va s'accroître automatiquement.

Peut-être ensuite comprendra-t-on mieux encore la grande injustice, l'injustice inouïe qu'il y a, de la part d'un peuple, déjà si favorisé, à réclamer pendant soixante-deux ans un formidable tribut à ceux-là mêmes qui, par leurs sacrifices, ont été les artisans d'une telle prospérité, qui l'ont créée d'abord, sauvegardée ensuite et qui devraient tenir un engagement excessif et non librement consenti, qui leur a été extorqué, alors que les États-Unis ne se sont point fait scrupule de renier l'engagement le plus naturel à la fois et le plus libre, le plus réfléchi

qu'avait pris leur représentant le plus autorisé, leur propre président !

Le continent américain s'étend entre deux océans ; il contient les territoires que l'humanité a commencé, en dernier lieu, à exploiter et qui par conséquent renferment encore les richesses à la fois les plus grandes et les plus faciles à recueillir ; il n'a jamais été dévasté, — si l'on excepte les désordres très relatifs de la guerre de Sécession ; grâce au brusque enrichissement que leur a procuré la guerre mondiale, les États-Unis ont pu à la fois se constituer l'équipement industriel le plus puissant et le plus moderne et devenir, par un retournement sans exemple, du pays débiteur qu'ils étaient avant le conflit, le pays créancier sur presque tout le reste du monde.

Rien n'illustre mieux la puissance de leur industrie que ce qui se passe pour l'industrie automobile. Alors que, par suite à la fois de l'afflux d'or qui s'est produit vers eux et du *standard of life* très élevé de l'ouvrier américain, les salaires aux États-Unis sont très supérieurs et grèvent considérablement tout objet manufacturé, on peut, grâce au développement du machinisme et à la concentration en de gigantesques usines, fabriquer une voiture dans des conditions telles que celle-ci, supportant le prix du transport et les droits de douane par lesquels se protègent les divers pays, viendra concurrencer, — et souvent victorieusement, — sur les divers marchés européens la machine similaire produite par l'industrie indigène.

Avant la guerre mondiale, les États-Unis exportaient surtout le surplus de ces matières premières dont ils ont été mieux dotés qu'aucune autre partie du monde ; ils y trouvaient déjà de gros profits, mais, faute de capital disponible, ils laissaient à d'autres pays, plus anciens, le gain supplémentaire que procure la transformation de ces produits naturels du sol. Mais aujourd'hui qu'ils ont plus de ressources en argent que quiconque, les États-Unis entendent ne rien abandonner de la marge bénéficiaire qui va du premier producteur jusqu'au consommateur. Non seulement ils extrairont du sol les minerais, non seulement ils feront pousser les récoltes, mais à ces minéraux et à ces végétaux ils feront subir toutes les transformations que la consommation réclame ; leur industrie s'exercera sur les sous-produits comme sur les produits directs eux-mêmes. Il n'y a guère que le caoutchouc qu'ils soient obligés

d'importer en quantités massives, n'en pouvant produire eux-mêmes, et cette seule exception les indispose, les irrite si fort qu'ils ont été sur le point de soulever une querelle diplomatique à propos des mesures bien naturelles de contrôle et de restriction que s'imposaient les planteurs anglais pour empêcher le prix de vente du produit de tomber au-dessous du prix de revient (1).

Il n'y a pas bien longtemps qu'à peu près tout le coton des États américains du sud allait se faire filer et tisser en Angleterre; aujourd'hui les broches et les métiers se sont montés et se montent encore par milliers aux lieux mêmes de la production; de plus en plus l'inutile circuit est supprimé, au grand préjudice de l'Angleterre et à l'avantage croissant des États-Unis. Pareil transfert a lieu pour bien d'autres industries que l'industrie cotonnière. Une longue tradition, soutenue d'ailleurs par une puissante organisation de crédits, avait établi dans le monde, et spécialement au bénéfice de l'Angleterre, des centres de distribution des plus importantes matières premières et situé artificiellement des industries de transformation, car il est évidemment bien anormal qu'on fabrique toutes les cotonnades du monde dans une île brumeuse du nord de l'Europe où jamais un cotonnier ne poussera.

C'étaient là des paradoxes économiques qui s'expliquaient seulement par les monopoles que l'Angleterre avait su s'assurer : monopole de la navigation commerciale, monopole du commerce international par l'adoption de la livre sterling comme monnaie de compte entre acheteurs et vendeurs des pays les plus divers et les plus distants. Une sorte de convention tacite avait fait de Londres le *clearing house* mondial.

Mais qui ne voit combien le vieux monopole anglais est battu en brèche aujourd'hui, et c'est là encore la guerre universelle qui lui a porté les coups les plus rudes, alors qu'elle favorisait en tout des ambitions que les Américains les plus audacieux n'auraient pas osé concevoir?

La livre sterling chancela en face du dollar qui gardait imperturbablement sa parité avec l'or; sans doute, par des

(1) Il paraît d'ailleurs à peu près établi que c'est sous la pression personnelle de M. Hoover, — et afin de ne pas indisposer celui qui allait être élu président de la grande République, — que le gouvernement anglais a décidé si brusquement la suppression du plan Stevenson.

efforts remarquables, et auxquels du reste nous dûmes nous associer, les Anglais parvinrent à limiter à peu de chose la chute de leur change et à rétablir très vite, dès les hostilités finies, le standard de leur monnaie; mais le coup avait été porté : jusqu'au fond des bazars orientaux et extrême-orientaux la notion du dollar s'était substituée à celle de la livre sterling comme étalon sûr et indéfectible.

Sans doute des courants commerciaux, établis au long des siècles, ne se renversent pas en un jour ni même en quelques années, mais à notre époque ces mouvements se font vite. Sans doute aussi l'Angleterre conserve dans le monde une organisation extrêmement puissante; de même qu'elle a solidement planté son pavillon à tous les carrefours des voies maritimes, elle a partout ses comptoirs et partout aussi des nationaux actifs qui veillent sur les mailles de l'immense filet et sont sans cesse occupés à réparer les brèches faites par la concurrence.

Dans l'âpre lutte que mène partout sur le vaste monde, et jour et nuit, sans trêve ni repos, le commerce international, le potentiel lui-même n'est pas tout; il reste à utiliser au mieux ce potentiel, mais ce qui ressort à l'évidence pour l'observateur impartial qui analyse et pèse les éléments de la grande balance des forces économiques, c'est que le potentiel américain va s'accroissant sans cesse et que le potentiel anglais va plutôt diminuant, car c'est surtout de sa substance à lui que le premier s'empare pour s'enrichir.

Même au point de vue de la situation géographique, les avantages que détenait l'Angleterre, qu'elle a cru sans doute détenir pour toujours, sont en train de passer aux États-Unis d'Amérique.

Que devient cette position insulaire dont l'Angleterre était si fière et se croyait si forte? On l'a vu au cours de la dernière guerre; si un ennemi est installé à Calais, l'île cesse d'être à l'abri des effets mêmes de l'artillerie. Et si, comme beaucoup le croient, l'aviation doit être l'arme maîtresse dans les conflits futurs, de quelle protection peut être le *Channel* contre les raids aériens?

Perdant énormément de sa valeur stratégique, parce que désormais trop proche du continent européen, la position des Iles britanniques n'apparaît presque plus qu'avec le désavan-

tage d'une excentricité relative, loin notamment du grand bassin commercial qu'est la Méditerranée.

Tout autrement protégés par la nature apparaissent les États-Unis d'Amérique. A l'est et à l'ouest, leurs bastions sont les deux grands océans de la planète; au nord, c'est le Canada pacifique et bientôt limité lui-même par les neiges et les glaces du pôle; au sud, c'est le Mexique, turbulent et inquiétant il est vrai, mais aussi peu redoutable en regard des États-Unis qui pèsent sur lui de toute leur masse énorme.

On peut donc dire que les États-Unis ont monopolisé un continent tout entier et qu'ils se trouvent défendus contre toute agression par les remparts naturels les plus infranchissables, puisque ce sont les océans eux-mêmes. Non seulement cette situation privilégiée confère la sécurité propice au développement économique, mais elle dispense le pays, ainsi protégé par la nature, de ces dépenses improductives qui d'année en année, et presque toujours plus fortes au fur et à mesure des progrès de la science, grèvent les budgets des nations sans frontières naturelles et aux limites conventionnelles.

Les États-Unis n'ont pour ainsi dire pas de budget de la guerre; à la vérité, leur budget de la marine s'enfle sans cesse et au delà même de ce que leur imposerait la défense de leurs côtes. Ce ne sont pas, en effet, les chapelets de mines, les batteries côtières ou même les bâtiments légers, soit de surface, soit submersibles, qui nécessitent les sommes énormes que les Chambres américaines ont tout récemment encore votées d'enthousiasme et quasi unanimement, au titre de la marine.

Les États-Unis veulent désormais avoir une flotte de guerre supérieure à celle de la puissance qui fut jadis la reine incontestée des mers. Peut-être même, — et leur richesse le permettra, — iront-ils jusqu'à vouloir (comme l'a jadis réalisé l'Angleterre) que cette flotte soit supérieure à toute combinaison probable de flottes adverses, même appartenant à plusieurs Puissances. Il faudrait, dans ce cas, que la marine américaine l'emportât sur celles de l'Angleterre et du Japon réunies. Ces calculs de forces font un étrange effet au moment où, tout secoué encore par les horreurs de la grande guerre récente, le monde semble assoiffé de paix et où les hommes politiques de tous les pays de la planète recherchent sans cesse, soit par les déclarations solennelles de grandes assemblées, soit

par la publication de pactes séparés, les moyens de consolider et de garantir l'entente entre toutes les nations, de prévenir les causes de conflit, ou d'assurer le règlement pacifique de ceux-ci, s'ils venaient à se produire.

Mais la richesse rend prudent. Les Américains sentent que, si sincèrement qu'ils puissent être eux-mêmes attachés à la paix, le risque de guerre ne pourra jamais être totalement écarté. Ils veulent être forts et pouvoir manifester leur force, en dehors même de leur territoire, à la fois pour être respectés et pour appuyer, par cette démonstration même, leur expansion économique. Le passage d'un pavillon national à la poupe d'un puissant navire de guerre a toujours été une utile réclame pour le commerce international.

Et puis, peut-être pressentent-ils que le développement fabuleux de leur richesse leur vaudra des jalousies prêtes à s'exaspérer! La loi obscure qui, par des désastres, des épidémies, des calamités de toute sorte, a préservé jusqu'ici notre planète du surpeuplement qu'eût fatalement amené depuis longtemps le développement normal de la natalité, cette loi mystérieuse fera-t-elle perdre à ce peuple, dans quelque conflit armé, une partie de ce que sa neutralité, pendant les trois premières années de la guerre récente, lui a permis de gagner? C'est là le secret de l'avenir.

Mais comme on ne saurait fonder des prévisions sur des catastrophes, nous devons raisonner comme si le bénéfice de la paix était mieux assuré encore pour cette nation qui peut cependant mieux que toute autre se tenir, si elle le veut, à l'écart des conflits encore possibles.

Aussi, ce qu'il faut noter, c'est que le continent américain du Nord, si bien doté par la nature au point de vue de la sécurité, est encore placé pour devenir, au point de vue économique, l'axe véritable du monde moderne. S'il a, d'un côté, la vieille Europe, il est tourné de l'autre, à une distance plus grande, mais que chaque jour les progrès de la science rendront plus aisément franchissable, vers l'Asie, vers la Chine, qui, pour s'organiser et s'outiller à la moderne (et cette dernière va le faire sans doute demain, comme la Turquie est en train de l'accomplir), aura besoin d'importer, pour mettre à l'ouvrage son immense population, tant de ces machines que l'industrie américaine seule pourra lui fournir en grandes séries et à bas prix.

Comme on le voit, rien ne paraît devoir faire obstacle au développement économique continu et progressif des États-Unis. Ce qui a fait leur fortune dans le passé, ce fut une conjonction merveilleuse entre les richesses naturelles de leur sol et l'afflux des travailleurs, des émigrants venus principalement de la vieille Europe.

A ce point de vue, on peut dire que c'est l'Europe elle-même qui par la lenteur de son évolution, par l'égoïsme de ses classes dirigeantes, a préparé la terrible concurrence dont elle souffre aujourd'hui et dont elle pâtira plus encore demain. Pourquoi, en effet, ces hommes qui ne demandaient qu'à travailler dur, ainsi qu'ils l'ont prouvé tout de suite dans leur nouvelle patrie, pourquoi ont-ils quitté la Galicie, la Pologne, la Russie méridionale, les plaines hongroises, les Pouilles et les Calabres et tant d'autres pays, si ce n'est que, malgré leurs efforts, ils ne pouvaient, là où ils étaient nés, parvenir à la plus petite aisance, que, dans beaucoup d'endroits, la conquête par le travail du moindre lopin de sol leur était impossible, qu'ils étaient réduits à peiner comme des serfs pour le compte de propriétaires qu'ils ne voyaient jamais, et sous la férule d'intendants qui les pressuraient. C'est grâce à cette expatriation de travailleurs, — que l'Europe n'a pas su retenir en leur faisant d'acceptables conditions d'existence, — que le peuple américain s'est développé. Le noyau autour duquel il est venu s'agréger sur ces terres nouvelles y avait été lui-même semé par un autre souffle, celui de l'intolérance religieuse, autre fruit de l'égoïsme.

Aujourd'hui, la vieille Europe s'est rendu compte de son erreur, et les mœurs y sont devenues quelque peu plus fraternelles. Mais le mal est fait, les vides ont été creusés chez elle et, sans regorger encore, l'Amérique se sent presque suffisamment pourvue puisqu'elle a radicalement changé de politique et qu'au lieu d'attirer l'émigration, elle la modère et la contrôle sévèrement.

Si telle a été la grande cause de l'essor américain dans le passé, ce qui fera le développement de sa richesse future, c'est qu'à un pays déjà équipé comme centre de production, est venu s'ajouter ce potentiel qu'est la richesse accumulée et qu'on nomme le capital. Avant la guerre, les États-Unis étaient comme une immense entreprise industrielle qui marche bien,

qui chaque année gagne de l'argent, mais qui, dépourvue de réserves, passe périodiquement par des crises très graves et se trouve limitée dans ses projets parce que ses bénéfices doivent être employés constamment à développer ou à rénover son outillage. C'était là comme le sort naturel d'une grande firme récente vis-à-vis des vieilles firmes d'outre-Atlantique.

Mais, du fait même de la guerre européenne, toutes les réserves accumulées par l'Europe, au travail depuis des dizaines d'années, sont passées d'un seul coup à la jeune Amérique; elle se trouve ainsi avoir aujourd'hui, en sus de son outillage, l'épargne qui permet de créer du nouveau. Cette épargne, elle n'a pas eu à la faire elle-même, elle n'a pas eu à la ravir, l'Europe la lui a, en quelques mois, abandonnée, vidant ses réserves avec une rapidité effrayante pour se procurer des instruments de ruine et de mort.

***

On ne voit pas ce qui pourrait limiter dès lors les ambitions américaines dans la conquête économique. C'est en considérant cette richesse excessive, qui à un certain degré s'accroît d'elle-même, que j'évoquais au début de cet article la fantaisie de Wells sur le dormeur dont la fortune ne cesse de s'augmenter. En effet, la pléthore de richesse n'a pas seulement pour conséquence de développer la consommation, mais elle agit aussi sur la production, en vertu même de la force acquise; il est impossible, alors même qu'on le voudrait, de régler la poussée qui se fait d'elle-même : plus on produit, plus on consomme, mais aussi plus on consomme, plus on est entraîné à produire. Il en résulte que cet excès de production, vite atteint, quant au marché intérieur, pousse fatalement à rechercher des débouchés extérieurs, et la nécessité de trouver de tels débouchés engendre par cela même l'impérialisme économique qui lui-même, bientôt, devient l'impérialisme tout court.

D'ailleurs, si l'histoire ne se répète jamais exactement, elle se recommence toujours à travers des analogies. Si les États-Unis d'Amérique veulent dominer le monde, comme ce fut jadis le rêve de Rome, ils auront fatalement le même sort. Au surplus, leur prééminence n'est faite que de richesse, tandis que celle de Rome tint vraiment à une civilisation supérieure. Qu'est-ce que la grande République américaine peut

essaimer aujourd'hui dans le monde, que celui-ci ne possède déjà si ce n'est une monnaie mieux garantie que toute autre?

Rome apportait au monde ses lois, des codes durs mais forts, des notions de droit, sinon de générosité : elle était une civilisation supérieure. Ce n'est certes point faire injure à la jeune République américaine que de lui dire qu'elle n'est pas encore qualifiée pour faire la leçon à ses aînés. Les Américains qui savent réfléchir, — et il y en a, — ne manqueront pas de songer à la Rome antique, de se rappeler qu'elle a rapidement dégénéré par l'enrichissement, après une période sévère de vertu. La loi du monde est celle de l'action et de la réaction : tout acte qui dépasse sa limite normale provoque un choc en retour. Il semble qu'il y ait une loi immanente dont l'effet est de remettre en circulation la richesse trop accumulée. C'est ce que les proverbes populaires ont instinctivement constaté en disant « qu'à père avare succède un fils prodigue ». Ou si l'on veut donner à la même idée une forme d'apparence plus scientifique, on relèvera le fait que toujours des événements, cependant imprévisibles, catastrophes de tous genres, ont décimé la population du monde de manière à réduire à temps voulu celle-ci aux possibilités de la vie humaine sur la planète.

D'une part donc le monde se limite lui-même, mais d'autre part aussi il se discipline instinctivement. Jamais aucune hégémonie disproportionnée n'a pu être durable; la configuration des terres, les distances, les différences de climats qui créent des différences de mœurs, que les artifices mêmes de la civilisation n'effaceront pas de sitôt, empêchent les dominations excessives. Si le monde tend vers une certaine unité, cette unité ne sera réalisée que dans la variété : chaque peuple a ses traditions qui forment son actif moral et le patrimoine commun de l'humanité a été depuis trop longtemps divisé, et entre trop d'héritiers, pour qu'un de ceux-ci, le plus récent d'ailleurs, prétende le grouper à nouveau sous sa seule direction, sinon le confisquer à son profit.

Si, grisé par sa fraîche richesse, le peuple américain, qui ne comporte que 7 pour 100 de la population de la planète, prétendait y jouer un rôle excessif, s'il voulait dominer là où sa domination ne serait pas justifiée, c'est-à-dire imposer la loi du dollar sur les forces morales et sur les idées, il ne manquerait

pas de provoquer une révolte, qui ne serait pas celle des Barbares, mais celle de la civilisation contre cette nouvelle invasion brutale. Rome a prospéré tant qu'elle a donné, que ses consuls, administrateurs intègres, ont fait régner l'unité, la prospérité, la paix romaine, que le droit et la justice ont été imposés aux peuples, même malgré eux, et pour qu'ils prissent conscience de la dignité humaine. Mais au contraire elle a décliné, dégénéré et enfin péri corps et biens, quand elle a commencé à pressurer ces peuples et à les piller, quand elle a fait peser sur eux le poids d'intolérables tributs.

De même l'Amérique, grâce aux efforts opiniâtres d'émigrants débarqués nus, sous la conduite d'hommes sages et sévères, dont les vertus et jusqu'aux propos rappellent certaines des grandes figures de la République romaine, a réussi à devenir l'une des premières nations du monde. Mais elle risquerait de se perdre à son tour, si sa richesse, acquise autant par bonheur que par effort, se transformait en insatiable avidité.

Au surplus, Rome se comportait ainsi vis-à-vis de populations barbares qui l'avaient menacée d'abord au cœur de la Cité et jusqu'au Capitole, et demeuraient pour elle une menace permanente ; elle pouvait donc prétendre qu'en les appauvrissant, en les anémiant dans une certaine mesure, elle cherchait à se préserver. En est-il de même des États-Unis vis-à-vis de leurs aînés, dont ils sont issus, à qui ils doivent tant, et de la France surtout, qui n'a cessé de les soutenir, de les aider à leurs débuts, qui leur a enseigné non seulement l'amour, mais aussi le respect de la liberté? N'est-ce pas en versant leur sang que ces vieilles nations européennes ont protégé l'Amérique contre l'hégémonie allemande et n'est-ce pas maintenant grâce aux ressources accumulées par elles que les États-Unis doivent leur prospérité inouïe?

S'ils commettaient l'ingratitude de faire peser maintenant sur ces nations, meurtries pour la cause de l'humanité, un tribut écrasant pendant soixante-deux ans, cet acte sans précédent marquerait assurément un tournant dans leur histoire et justifierait tous les sursauts de la conscience du monde, s'insurgeant avant longtemps contre ce que j'ai moi-même appelé : « la grande Injustice ».

Octave Homberg.

## UN DEUIL NATIONAL

# LA MORT DU MARÉCHAL FOCH

20 mars 1929.

La France est en deuil.

Elle perd, en la personne du maréchal Foch, sa gloire la plus pure. L'illustre soldat était le grand Français dont la figure rayonnait sur toute notre époque, celui devant qui chacun s'inclinait avec le même respect. En dehors de tous les partis, au-dessus de tout ce qui nous divise, il était l'incarnation même de la patrie. Quelle place tous les Français lui avaient faite dans leur cœur, on en a eu la preuve par l'anxiété avec laquelle ils suivaient chaque jour les progrès du mal implacable; on peut la mesurer à la consternation où la nouvelle de sa mort a plongé tout le pays.

La place que lui fera l'Histoire sera considérable : elle verra en lui un de ces hommes représentatifs, en qui, à un certain moment, se résument l'esprit de la race et les destinées de la nation.

Son génie militaire faisait de lui l'égal des plus grands chefs dont on ait, à travers les temps, gardé la mémoire. Du jour où l'unité de commandement, enfin réalisée, mit entre ses mains le sort des Alliés, la guerre, la plus grande guerre dont le monde ait été le théâtre, s'achemina, d'une marche sûre et d'une allure magnifique, vers l'éclatante victoire, si longtemps attendue.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer sa carrière et d'énumérer

les services immenses qu'il nous a rendus. Pas davantage nous ne pouvons donner ne fût-ce qu'une idée d'un génie, où le bon sens s'illuminait des soudaines clartés de l'inspiration. Nous ne savons aujourd'hui que notre douleur.

Tous les traits qui font le héros, il les possédait : noblesse, générosité, droiture, une indomptable énergie qui n'avait d'égale que son inépuisable bonté : l'âme la plus élevée, le plus beau caractère qu'aucun de nous ait jamais connu. Et c'était un héros français, disons mieux : vieille France. Il l'était par cette allégresse, cet allant, cet entrain et cette belle humeur, où s'épanouissait son goût de la vie. Il l'était par ce sens des choses de chez nous, qu'il avait d'instinct, et qui le mettait toujours dans la droite ligne et dans la grande voie de la tradition. Il l'était par ce bon sens aiguisé de malice, qui lui faisait aussitôt dépister l'idée fausse et déjouer le raisonnement captieux. Il l'était encore par la ferveur de son catholicisme. La simplicité était son charme. Nul ne donnait davantage l'impression de la grandeur : nul n'a poussé plus loin la bonhomie.

Il a été un fidèle ami de la *Revue*. A plusieurs reprises, il l'a honorée de sa collaboration. Et nous pouvons dire bien haut que, depuis dix ans, sur l'armée et sur les questions touchant à la défense nationale, il n'a pas paru ici un seul article qui n'ait tout au moins reçu son approbation. Il y a quelques mois à peine, il nous donnait la preuve publique de l'estime où il tenait la *Revue*, en acceptant de présider son dîner annuel. En le voyant, ce soir de décembre, si plein de vie, qui eût pu croire qu'il dût si tôt nous quitter?

Au nom de la *Revue*, je salue sa glorieuse mémoire. Son esprit restera parmi nous. Sa foi dans les idées d'où dépend la grandeur du pays, comme dans les vertus dont il a donné l'exemple, restera notre foi. Par le culte que nous lui conserverons, et qui se confondra avec la religion de la patrie, il continuera d'être pour nous : le chef.

René Doumic.

# REVUE DRAMATIQUE

Comédie française : *le Marchand de Paris*, comédie en trois actes, par M. Edmond Fleg. — Gymnase : *Mélo*, pièce en trois actes et onze tableaux, par M. Henry Bernstein. — Théatre Sarah Bernhardt : *Tristan et Iseut*, pièce en trois actes et neuf tableaux, par MM. Joseph Bédier et Louis Artus. — Comédie Caumartin : *Débauche*, comédie en trois actes, par M. Jacques Deval. — Petite Scène : *le Médecin volant* et la *Seconde surprise de l'amour*.

Chaque fois qu'on a mis le financier au théâtre, de Shakspeare à Mirbeau, ç'a été pour nous montrer en lui l'exploiteur insatiable et inexorable, sans scrupule, sans pitié, tout d'une pièce, une âme de boue et de sang. On oublie que la nature humaine est d'ordinaire plus complexe, et qu'un homme de proie est quand même un homme. Avide, il se peut qu'il ait des élans de générosité, et, dur à ses victimes, qu'il conserve des coins de tendresse. C'est cette conception nouvelle d'un type consacré qui semble avoir tenté M. Edmond Fleg, — et qui n'a pas laissé de déconcerter le public.

Samuel Brizach est un grand marchand juif. Le premier acte nous le montre dans son bureau, en plein tourbillon de multiples affaires. Nous assistons à la manœuvre qui met à sa merci le comte de Landel, lequel, aussi bien, n'est pas de force, et nous admirons comme il le renvoie dupé, plumé et éperdu de reconnaissance. Voilà l'homme d'affaires. Voici l'homme de famille. Par charité, il confie à un vague parent, tailleur sans clients, l'habillement de tous les Brizach, grands et petits. Pour ses frères, beaux-frères, fille et gendre il est d'une bonté inépuisable.

Au second acte, nous apprenons qu'à la suggestion d'une journaliste bolchéviste, il a décidé de donner son usine, non pas, à vrai dire, à ses ouvriers, mais à ses directeurs, en se réservant 25 pour 100 des bénéfices. Ce beau geste a pour résultat de le faire

bonnir des uns et des autres et est promptement suivi d'une syncope.

Quand la toile se relève, lâché par tous les siens qui vendent leurs actions à tour de bras, Brizach est ruiné. Mais tout malade qu'il est, et en moins de temps que je n'en mets à l'écrire, il rétablit sa fortune en s'assurant le concours d'un consortium de financiers américains... Ce que c'est facile les affaires, quand on voit comment elles se font au théâtre!

*Le Marchand de Paris*, c'est un rôle, un seul, et ce rôle a été écrit pour M. de Féraudy. Il y est merveilleux de souplesse et de finesse, d'émotion, d'ironie et, pour tout dire, de composition savante. Comment ne pas savoir gré à l'œuvre qui nous a valu d'admirer, dans la variété de ses ressources et la perfection de son art, un tel interprète?

Il y a dans la nouvelle pièce de M. Bernstein un premier acte qui est une bonne exposition de comédie sentimentale, et, au dernier acte, une belle scène finale. L'entre-deux se compose d'une série de courts tableaux, à qui même il arrive d'être sans paroles, les intervalles étant remplis par la musique de nègres qui sévit aujourd'hui et qui ferait regretter le trémolo à l'orchestre des anciens mélodrames.

Trois bons convives achèvent un cordial repas : ce sont un gentil ménage de musiciens, Pierre et Romaine, et leur ami Marcel Blanc. Pierre est un violoniste à la douzaine, qui fait sa partie dans les concerts et court le cachet : bon garçon, brave type, qui s'accommode de sa médiocrité et n'en finit pas de remercier la Providence qui a fait de lui l'heureux, le bienheureux mari de Romaine. En contraste avec lui, Marcel Blanc est la célébrité du jour, l'artiste en vogue, la grande vedette, le virtuose vers qui volent les cœurs de toutes ces dames, l'homme à femmes, l'amant, type accompli de fatuité et de beau ténébreux. Ce personnage a fait à son ancien camarade du Conservatoire l'honneur insigne d'accepter à dîner dans son logis de Montrouge. Au cigare, il raconte sa dernière aventure. Tandis qu'il s'attendrit sur lui-même, Romaine le couve d'un regard de plus en plus intéressé. Finalement elle convient avec Marcel, étonné lui-même d'une si rapide conquête, qu'elle ira chez lui le lendemain... Les deux hommes nous sont maintenant connus, et tels qu'ils resteront jusqu'à la fin. Pour ce qui est de Romaine, tout ce que nous savons de cette petite personne, c'est qu'elle aime le plaisir, qu'elle ment avec aplomb et qu'elle va prendre un amant.

Ici commence la série des visions brèves qui se succèdent à la

manière de la défunte lanterne magique. Chez Marcel : après une heure de musique, Romaine s'offre à lui qui fait quelques difficultés et qui accepte. Au dancing. De nouveau chez Marcel, à l'instant de l'étreinte à peine dénouée, genre de spectacle auquel M. Bernstein ne manque guère de nous convier, simple inconvenance qu'on aurait tort de prendre pour une hardiesse. Marcel part en tournée ; Romaine promet de s'arranger pour être libre à son retour. Mais comment?

Or, au tableau suivant, Pierre, hâve, défait, est étendu sur un canapé, en proie à d'atroces maux de tête. Romaine le soigne à l'aide de gouttes qui le laissent chaque fois un peu plus malade. Cette gentille petite femme est une empoisonneuse ! Elle est de celles que la passion égare jusqu'au crime ! Le coup est pour nous un peu brusque : rien ne nous y préparait. Se sentant découverte, Romaine n'est plus qu'une bête traquée. La voici hagarde, à la terrasse d'un café. Une dernière fois, elle revient auprès du lit de Pierre qui, depuis qu'elle a cessé de le soigner, renaît à la santé : elle fait, pour le distraire, quelques culbutes (*sic*) et disparaît. Au cimetière : Pierre devant la tombe de Romaine. Chez un prêtre : à Christiane que Pierre vient d'épouser, il donne l'excellent conseil de faire le silence sur la tentative criminelle de Romaine.

Avec le dernier tableau, nous revenons à la comédie de sentiment et d'analyse. Pierre, inconsolable de la mort de Romaine, va quitter Paris où il retrouve partout l'image douloureuse. Un travail s'est fait dans son esprit : il soupçonne que quelque chose a dû se passer entre Romaine et Marcel. Quelque révélation qui l'attende, il a besoin de se délivrer de cette hantise. Il vient s'en expliquer avec l'ami de jadis. Alors s'engage entre les deux hommes un dialogue, en manière de duel, où chacun reste fidèle à sa nature : Pierre se résigne à ne rien savoir, et Marcel, que nous sentons apitoyé par la souffrance de son ami et torturé par l'horreur du mensonge nécessaire, fait une belle défense de galant homme qui n'a pas le droit de livrer le secret d'une autre. Regrettons que toute la pièce n'ait pas été tenue dans cette note de discussion passionnée.

Mais, comme on le voit, elle oscille entre deux systèmes disparates. Pour un « mélo », trop de complication sentimentale et trop de distingué : cela manque de cette bonhomie dans l'horreur qui, de Dumas père à d'Ennery, a fait la fortune du genre. Pour une pièce d'analyse, la découpure en tableaux détachés est cause de perpétuelle déception. Il faut suppléer par la pensée à tout ce qui d'un tableau à l'autre reste inexpliqué. Ce qu'on a de tout temps reproché

à ce procédé, vieilli et qui semblait abandonné, c'est que le choix des tableaux reste tout arbitraire. Ainsi en est-il dans *Mélo* : un tableau, celui du suicide de Romaine, supprimé à la seconde représentation, a été rétabli depuis. D'autres pourraient être supprimés sans inconvénient.

La pièce est très bien jouée par Mlle Gaby Morlay, M. Boyer, et surtout M. Blanchar, qui a incarné avec un naturel et une sensibilité remarquables le personnage de l'infortuné Pierre, dit Pierrot.

Depuis trente ans bientôt qu'a paru l'admirable roman de M. Joseph Bédier, on s'étonnait que personne ne se fût trouvé pour tenter de le porter à la scène. Deux fois, dans ces dernières années, on l'avait projeté sur l'écran. La pièce que l'auteur a tirée de son livre, avec M. Louis Artus, est fort habilement présentée : on y retrouve partout la saveur exquise d'un langage qui, sans nul archaïsme, garde la patine, la noblesse et la simplicité des vieilles choses.

Les lecteurs du roman retrouveront avec plaisir au théâtre les beaux épisodes du poème : la scène du navire, la scène des noces où la servante Brangien se substitue à Iseut, la scène du grand pin, celle du bûcher, l'épisode des lépreux, la scène de la forêt du Maurois, tous les tableaux de cette pathétique légende de désir et de mort se succèdent comme dans le livre, et le vieux poème garde encore après tant de siècles son pouvoir d'enchantement. Quelques-unes de ces scènes sont d'un effet très dramatique. On admire le génie de l'antique trouvère, qui a su proposer à notre imagination des thèmes si humains ; on est ravi de rencontrer, dès le XIIe siècle, une étude de l'âme si vraie et si profonde. La poésie française, dès le début de notre littérature, avait trouvé la matière merveilleuse, le domaine moral qui devait être son royaume : déjà on pressent ce que sera un jour la tragédie de Racine.

La pièce est jouée avec talent par Mme Madeleine Lély et par M. André Brûlé. M. Maxime Léry s'est fait un succès personnel dans le rôle du nain Frocin. Les autres acteurs font de leur mieux.

A la Comédie Caumartin, *Débauche*, de M. Jacques Deval, une comédie gaie, mêlée de satire et de fantaisie, a obtenu un vif succès. Devant une auberge, sur la route de Paris à Bordeaux, trois jeunes gens très « à la page » : un courtier en automobiles, une dessinatrice de modes, et Ritzy, coulissier. Celui-ci a obtenu un

rendez-vous d'une inconnue, par l'intermédiaire de la « petite correspondance » d'un illustré. La jeune personne, Armance de Bonnelles, frise la quarantaine. Non moindre est sa désillusion, en présence de celui en qui elle avait rêvé un amoureux timide et respectueux. Pourtant elle invite le trio joyeux à dîner dans la vieille demeure où languit sa jeunesse « prolongée ». Gramophone, cocktails, propos épicés : Armance s'évanouit, les compagnons de Ritzy s'éclipsent... Ces deux actes sont menés grand train par le trio dont le bagoût, parfois assez cru, ne cesse pas d'être amusant.

Au troisième acte, la parole est à la sensible Armance. Et c'est pourquoi le ton change. De la chambre où elle s'est enfermée, Armance soudain sort, vêtue d'une robe de coupe ancienne, celle d'une grand tante qui s'est tuée par amour pour M. de Lamartine. Et ce sont, sur une vie gâchée et un bonheur perdu, des regrets, disons : lamartiniens.

*Débauche* est jouée avec émotion par Mme Marthe Régnier (Armance), avec entrain et naturel par MM. Pierre Brasseur (Ritzy), Etchepare et Mlle Gaby Basset.

La *Petite Scène* reste fidèle à son programme qui consiste à puiser dans le trésor de notre répertoire classique, pour remettre à la scène des pièces que nous n'avons plus occasion de voir jouer. Elle s'en acquitte avec autant d'intelligence et de goût que de piété pour notre si riche passé dramatique. Son nouveau spectacle a été très favorablement accueilli par un public de lettrés.

Ce fut d'abord, enlevé avec brio, le *Médecin volant*, l'une des farces où s'essayait Molière, pendant les années de province. Puis la troupe se retrouva, fine et bien disante, pour rendre vie à la *Seconde surprise de l'amour*. Pourquoi, entre les comédies de Marivaux, celle-ci n'a-t-elle pas eu la fortune de *l'Épreuve* et du *Jeu de l'amour et du hasard* ? Elle les vaut, pour la délicatesse et la subtilité d'un dialogue aux mille nuances, qui ne laisse sans les traduire aucun des plus imperceptibles mouvements du cœur. Le rôle de la marquise a trouvé en Mlle de Heeckeren une délicieuse interprète.

R. D.

# REVUE LITTÉRAIRE

## MADAME DE CHANTAL

Les vies de saints sont à la mode. Mode heureuse, inaugurée, si je ne m'abuse, par le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, et dont il y a lieu de féliciter nos contemporains. D'abord, presque toujours, une vie de saint, intelligemment conçue, présente un intérêt pittoresque ou dramatique où atteignent bien rarement les vies imaginaires de nos meilleurs romans. D'autre part, quelque opinion que l'on professe sur la sainteté, sur les rapports de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, les saints sont, de toute évidence, des exemplaires supérieurs d'humanité : à ce titre, leur biographie offre un intérêt psychologique et moral dont on ne trouvera nulle part ailleurs l'équivalent. Et l'on conçoit que, ces dernières années, ce genre d'études ait tenté nombre « d'amateurs d'âmes » et de brillants écrivains.

Historien sagace, bien informé et consciencieux, le vicomte du Jeu s'est très justement avisé que la vie de sainte Jeanne de Chantal n'était pas aussi connue du grand public qu'elle mérite de l'être. Sans vouloir faire oublier le livre solide, encore qu'un peu long, et bien vieilli, sinon de fond, au moins de ton, de Mgr Bougaud, et, moins encore, le livre si fin, si pénétrant et si vivant de M. l'abbé Bremond, il nous a donné récemment, en un juste volume, une sainte Chantal envisagée plus particulièrement dans ses rapports avec le monde : il n'oublie pas la sainte, mais il se sent plus attiré par la femme, que l'on trouve d'ailleurs toujours sous la sainte.

En s'inspirant de ces divers ouvrages, des travaux de MM. F. Strowski et Henry Bordeaux, en se reportant surtout aux sources proprement dites, à la délicieuse vie de sainte Chantal, écrite par sa

secrétaire, la mère de Changy, aux œuvres et aux lettres de la sainte, à la correspondance de saint François de Sales, dans les admirables éditions qu'en ont procurées les Visitandines du premier monastère d'Annecy, on peut esquisser brièvement l'attachante physionomie de celle qui joint à tous ses autres titres de gloire celui d'être la grand-mère de Mme de Sévigné (1).

*
* *

Elle est née à Dijon, comme saint Bernard et comme Bossuet. Comme eux de vieille souche bourguignonne, elle est bien de cette race dont le sang est chaud, dru, généreux, où l'ardeur idéaliste s'accompagne toujours d'un ferme bon sens, d'une forte attache aux réalités de la vie et du sol, d'un magnifique besoin d'action. Par son père, le président Frémyot, elle appartient à une famille de parlementaires où le loyalisme monarchique et catholique est une vivante et constante tradition. Par sa mère, Marguerite de Berbisey, — les Berbisey se sont alliés à la famille de saint Bernard, — elle a comme recueilli une parcelle de l'héritage moral de l'homme étonnant qui fut en son temps le fondé de pouvoirs de la papauté. « Bon sang ne peut mentir », disait-elle; et ce n'est pas elle qui eût fait mentir le proverbe.

Comme les Pascal et les Bossuet, les Frémyot ont progressivement franchi « l'étape ». Très estimé de ses collègues pour son énergie, sa netteté d'esprit et sa droiture, le président Frémyot était resté veuf à trente-six ans avec trois enfants : une fille aînée, Marguerite, une seconde fille, Jeanne, née en 1572, et un fils, André. Une sœur, veuve elle aussi, vint l'aider à les élever. La profonde piété de M. Frémyot s'alliait à un ardent patriotisme et à un grand courage civique. Quand, en 1588, la Bourgogne adhère bruyamment à la Ligue il refuse son adhésion, et, se retirant à Flavigny avec quelques parlementaires restés fidèles, il oppose un Parlement légal au Parle

(1) Vicomte E. du Jeu, *Madame de Chantal, sa vie dans le monde, sa vie religieuse*, 1 vol. in-16, Perrin. — Cf. Mgr Bougaud, *Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation*, 2 vol. in-16, Poussielgue ; Henri Bremond, *Sainte Chantal*, in-16, Lecoffre; Henry Bordeaux, *Saint François de Sales et notre cœur de chair*, in-16, Plon; F. Strowski, *Saint François de Sales*, in-16, Plon; — *Sainte Jeanne-Françoise-Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres*, édition authentique publiée, par les soins des religieuses du premier monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy, 8 vol. in-8, Plon; *Œuvres de saint François de Sales*, édition complète, publiée par les soins de religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy, Lyon, Vitte; t. XIII-XXI.

ment rebelle : en vain son fils est menacé de mort : il n'en persévère pas moins dans son inébranlable fidélité à la cause royale. Henri IV, qui l'aimait et l'estimait fort, aura en lui l'un de ses plus utiles serviteurs.

Enfant vive et pieuse, entre son père et sa tante, Jeanne n'eut pas trop à souffrir de l'absence d'une mère. Il ne semble pas qu'on ait beaucoup poussé son instruction : « lire, écrire, danser, sonner des instruments, chanter en musique, faire des ouvrages », on s'en tint à peu près là : son intelligence, ses lectures, ses observations personnelles feront le reste. Sa très profonde piété n'avait rien de trop austère. « Moi, dit-elle, *qui ai été fille à toute folie*, quand je donnais aux étourneaux un petit morceau de sucre, je me faisais suivre en haut et en bas, partout où je voulais. » Je la vois pleine de vie, de santé et de bonne humeur, jolie d'ailleurs et le sachant peut-être, rieuse et même un peu espiègle, aimant toutes les belles et bonnes choses de la nature et de la vie, délicieusement primesautière, charmante en un mot et « traînant tous les cœurs après soi » : car j'imagine que ce n'étaient pas les seuls étourneaux qui la suivaient « en haut et en bas, partout où elle voulait ». Et elle me fait un peu songer à Jacqueline Pascal enfant.

En 1587, sa sœur aînée épousait à seize ans un gentilhomme poitevin âgé de quarante ans. Son père songeait à se remarier et les temps étaient bien troublés : Jeanne accompagna sa sœur et resta cinq ans en Poitou. Quand elle revint en Bourgogne, plus pieuse et plus charmante que jamais, les partis ne lui manquèrent pas. Il paraît qu'elle n'avait pas la vocation conjugale et qu'elle aurait voulu rester fille. Mais quand le président Frémyot lui présenta un jeune et beau cavalier, aimable, fin, poète à ses heures, très doux, très brave et fort séduisant, le baron Christophe de Rabutin-Chantal, elle n'eut pas beaucoup de peine à s'abandonner à la volonté paternelle. Elle aima de tout son cœur de vingt ans « ce brave seigneur » qui lui rendait pleinement sa tendresse. Elle était, elle, la solidité dans la grâce, et on la surnommait « la Dame parfaite ». On était à la fin de 1592. Le jeune couple s'installa au vieux château de Bourbilly, à quelques kilomètres de Semur.

Les Rabutin avaient « brûlé la chandelle par les deux bouts », et leurs affaires étaient en piteux état. Le baron Christophe avouait 8 000 écus de dettes : il en avait 15 000. Il voulut confier à sa jeune femme « tout le soin de sa maison »; celle-ci, peu désireuse de « sacrifier sa liberté innocente », « y eut une extrême répugnance ».

Mais l'exemple de feu sa belle-mère, qui avait été une sainte femme et une ménagère accomplie, la piqua d'émulation, et avec cette générosité, cette fermeté de décision qui la caractérisent, elle se met aussitôt à l'œuvre. Levée la première, — car M. de Chantal « aimait fort à dormir la grasse matinée », et la mère de Changy nous conte les jolies ruses de sa femme pour le faire sortir du lit, — elle a l'œil à tout, visite à cheval les fermes les plus éloignées, dirige et surveille tout, travaux et serviteurs, se fait rendre des comptes minutieux, ne souffrant ni désordre, ni gaspillage, prêchant d'exemple, jamais inactive, à l'ordinaire cousant ou filant parmi ses domestiques, sauf quand quelque visite ou réception lui donnait l'occasion de revêtir ses beaux atours de jeune mariée. Au bout de quelque temps de ce régime, les créanciers étaient payés, le domaine avait repris son ancienne valeur, et la ruche laborieuse redevenait la belle ruche d'autrefois, féconde en miel et en bonnes œuvres.

Dans cette vie si active et si remplie, les grands devoirs chrétiens de la charité occupent une place privilégiée. M^me^ de Chantal est vraiment la providence de ce coin de terre où Dieu l'a appelée à vivre. Visites multipliées aux malades, soins donnés à tous ceux qui souffrent, soins minutieux et qui ne craignent pas de descendre aux plus répugnants détails, aumônes, distribution de vivres, de remèdes et de douceurs, et ces mille prévenances délicates, ces paroles gracieuses et compatissantes, ces jolis gestes de l'âme qui sont un don de toute la personne et qui, plus que tout le reste, vont au cœur des humbles, la châtelaine de Bourbilly se dépense sans compter pour soulager les misères autour d'elle. Partout elle fait aimer son ardente piété, sa douceur, sa gaîté souvent malicieuse, sa haute raison souriante et bonne.

Cette existence à tout prendre heureuse, encore qu'assombrie par la mort de sa sœur aînée et de deux enfants en bas âge, ne devait pas durer. Au bout de huit ans de mariage, le baron de Chantal mourait pieusement, des suites d'un accident de chasse; il laissait quatre enfants vivants : le dernier venait à peine de naître.

Le désespoir de la pauvre veuve fut terrible. Elle avait vingt-huit ans; elle avait été parfaitement heureuse et elle aimait de toute son âme ardente et profonde ce charmant, ce délicieux mari qu'avait été Chantal. Elle dut aller jusqu'au fond de cet abîme de douleur qui est la réalité tragique de la sombre destinée humaine. Elle sent alors se réveiller en elle le désir, déjà ancien, de se consacrer toute à Dieu. Sans ses quatre enfants, « elle eût voulu tout quitter et s'en aller

dans un désert ». En même temps, elle est en proie à de violentes « tentations » d'incroyance. Aux ardentes prières, aux actes de la piété la plus fervente et de la plus touchante charité, elle joint tous les scrupules et toutes les rigueurs de l'ascétisme chrétien. Elle rêve d'un directeur d'âme : or, un jour, elle aperçoit dans une vision celui que plus tard elle appellera « son unique Père » ; et vers le même temps, François de Sales « voit en esprit » celle qui sera « sa bien aimée fille ». Dans son impatience d'une direction spirituelle, Mme de Chantal se mit d'abord entre les mains d'un religieux « docte et vertueux », mais farouchement étroit, dur et despotique, peu expert au maniement des âmes. Deux ans et quelques mois, elle subit cet absurde « martyre » ; son âme, « comme empigée », abreuvée d'amertume et d'inquiétude, se débattait dans l'obscurité et la contrainte.

Elle n'était pas au bout de ses épreuves. Dans l'été de 1602, son beau-père lui enjoint, sous peine de déshériter ses petits-enfants, de venir demeurer auprès de lui dans son vieux château rustique de Monthelon, près d'Autun. C'était un vieillard de soixante-quinze ans, dur, orgueilleux, violent et despotique : il avait installé à Monthelon une maîtresse-servante dont il avait eu cinq enfants et qui faisait la loi au château. La mort dans l'âme, Jeanne de Chantal obéit. Quand elle quitta Bourbilly, « il y avait un grand nombre de pauvres, tant veuves, orphelins qu'autres, qui pleuraient et gémissaient d'une manière pitoyable, suivant son carrosse et disant qu'ils perdaient leur bonne mère ». A Monthelon, mal accueillie par la toute-puissante maîtresse, elle se heurta bien vite à une hostilité de tous les instants. Sa patience, son abnégation, sa résignation au rôle effacé qu'on voulait lui faire jouer furent admirables. Tout son temps libre, elle l'employait à des exercices de piété ou le réservait aux pauvres, pour lesquels elle travaillait sans cesse. Tant de ferveur et de courage n'allaient pas tarder à recevoir leur mystique récompense.

***

Invité par le « corps de ville » de Dijon, « messire François de Sales, prince-évêque de Genève », avait accepté de venir en 1604 y prêcher le carême. Le président Frémyot avait engagé sa fille à venir passer quelque temps auprès de lui, afin d'entendre un orateur dont le renom ne faisait que croître. Le 5 mars, en le voyant monter en chaire, elle « connut que c'était celui-là même que Dieu lui avait montré pour directeur ». Et lui reconnut aussi « celle que Dieu lui

avait autrefois montrée ». Il demanda « quelle était cette jeune dame *claire-brune*, vêtue en veuve, qui se mettait à son opposite au sermon et qui écoutait si attentivement la parole de Dieu ». Il la revit souvent chez son père et chez des amis communs ; elle ne manquait aucune occasion de l'entendre et de le rencontrer, « l'admirant comme un oracle » et « l'ayant appelé saint du fond de son cœur ». Profitant d'une absence de son rigoureux directeur, elle lui avait ouvert son âme et de cet entretien était sortie toute rassérénée. Ils convinrent de se revoir dans un pèlerinage à Saint-Claude. Quand, accompagné d'une foule enthousiaste, François de Sales quitta Dijon, il sentait bien qu'il y laissait une fille spirituelle. « Dieu, ce me semble, m'a donné à vous, lui écrivait-il au premier relais. Je m'en assure tous les jours plus fort. »

A Saint-Claude, dans la charmante petite ville qu'encadre de façon si pittoresque tout un cirque de verdoyantes montagnes, il accepta enfin de se substituer au fâcheux directeur qu'avait été le bourreau de M^me^ de Chantal ; il lui fit renouveler ses vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance et lui donna une règle de vie. « Il faut tout faire par amour et rien par force, lui prescrivait-il : il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance. »

Rentrée en Bourgogne, ses scrupules, ses troubles, ses « tentations de la foi » renaissent plus violents que jamais. Le doux évêque de Genève la soutient, l'éclaire de ses conseils, de son expérience, de sa tendresse fraternelle ; il la revoit à Sales l'année suivante, calme son impatient désir de se faire religieuse, remettant à plus tard les décisions définitives. Et elle retourne à Monthelon où bien des tracas d'affaires l'attendaient, et les plus odieuses avanies, qu'elle supporte avec une patience et une douceur inaltérables. Sa charité pour les pauvres, les malades, les infirmes est inépuisable. Il faut lire dans les *Mémoires* de la mère de Changy le détail, émouvant comme les plus belles pages de la vie des saints, de cette prodigieuse activité charitable. Les plaies les plus affreuses, les maladies les plus repoussantes, les soins les plus répugnants, rien ne rebute cette humble héroïne du devoir chrétien. En 1606, à Bourbilly, dans une épidémie de dysenterie, elle se prodigue tellement qu'à bout de forces, elle tombe elle-même gravement malade. On la crut perdue. Ce fut partout un émoi et une désolation indicibles : tout le monde l'aimait et la vénérait comme une sainte. Miraculeusement guérie, elle repart à Monthelon où elle reprend sa vie d'active piété et d'intimes sacrifices. Désireuse de s'infliger une mortification suprême,

un jour, devant son crucifix, avec un fer rouge, elle se grave sur la poitrine le nom de *Jésus*, « et cela si profondément, qu'elle ne pouvait épancher le sang qui sortait de cette plaie ». Saint François de Sales, qui n'eût point approuvé, il l'a dit, cette mutilation, lui prêche la soumission au devoir présent. Mais il suit, il encourage, il soutient dans son ascension cette âme un peu excessive, éprise de perfection, qu'il admire et qu'il aime de plus en plus. Affection « blanche plus que la neige, pure plus que le soleil », profonde pourtant, et qui, pour s'exprimer, prodigue les effusions les plus tendres, les mots les plus caressants. De son « unique Père », M^me^ de Chantal accepte tout, sans doute parce qu'elle voit en lui l'agent de transmission de la volonté divine, mais aussi, comme eût dit Montaigne, « parce que c'était lui, parce que c'était moi ». Et lui, cet « amoureux des âmes », il est si sûr de cette âme-là, qu'il lui confie tout, ses travaux « sans mesure », ses fatigues, ses lassitudes physiques et morales, ses peines et ses joies de convertisseur, et même, sinon ses succès, tout au moins ses intimes émotions de prédicateur. Car « sa conscience se tiendrait pour fort coupable, si elle ne correspondait au cœur d'une *fille si uniquement aimée* ».

Enfin, au mois de mai 1607, à Annecy, il lui dévoile tout son dessein : elle sera la fondatrice d'un ordre nouveau où la vie contemplative et la vie active seront étroitement unies. Mais ce projet soulève tant de difficultés, qu'il faudra sans doute attendre six ou sept ans pour le mettre à exécution. Or, voici que les événements se chargent d'abréger les délais. La fille aînée de M^me^ de Chantal va épouser un jeune frère de l'évêque de Genève, et entre Annecy et la Bourgogne les relations et les voyages vont devenir fréquents. A son père qui la presse de se remarier, Jeanne se voit enfin forcée de révéler « la divine vocation de Dieu qui l'appelle » : d'un commun accord, on convient d'ajourner les décisions fermes au prochain voyage de François de Sales, qui doit venir bénir le mariage de son frère. A ce moment-là, le président Frémyot, son fils aîné André, archevêque de Bourges, et l'évêque de Genève confèrent ensemble, et « comparaissant devant ses juges », M^me^ de Chantal plaide si éloquemment sa cause qu'il fallut bien « se ranger aux volontés de Dieu ».

La fine baronne, à qui personne ne résistait, sut, malgré les pleurs de celui-ci, gagner son terrible beau-père, et le départ pour Annecy fut finalement fixé au carême de 1610. Entre temps, M^me^ de Boisy, la mère de saint François de Sales et la dernière fille de M^me^ de Chantal

venaient à mourir. A Monthelon et à Dijon, les adieux de Jeanne à ses proches furent pathétiques : le jeune Celse-Bénigne, âgé de quinze ans, que l'on confiait à son grand père, voulut que sa mère « lui passât sur le corps » ; le président Frémyot fut admirable de paternelle tendresse, de grandeur stoïque et de chrétienne résignation. Après quoi, la pieuse caravane, composée de Mme de Chantal et de ses deux filles, de son gendre, et d'une amie, Mlle de Bréchard, résolue à « courir même fortune », se mit en route. A son approche, saint François de Sales et vingt-cinq seigneurs et dames montèrent à cheval et vinrent au-devant d'elle. Émouvante et symbolique coïncidence, la fondatrice de la Visitation faisait son entrée dans Annecy le jour des Rameaux, 4 avril 1610.

Deux mois plus tard, le 6 juin, dans le « havre de grâce et de consolation » que leur avait ménagé l'évêque, — une petite maison bien modeste, achetée moitié à crédit, — accompagnées d'une nombreuse foule, les trois premières Visitandines s'enfermèrent pour commencer leur noviciat. A Mme de Chantal et à Mlle de Bréchard s'était jointe une jeune fille d'excellente famille du pays, Mlle Favre. Toutes trois quittèrent avec une joie indicible leur habit du monde. En dépit des privations, des accidents de santé, elles se trouvaient parfaitement heureuses et auraient voulu prolonger indéfiniment l'adorable idylle. Cette année de noviciat, ce fut vraiment la lune de miel de la congrégation naissante. L'année écoulée, saint François de Sales admit les trois religieuses à faire leur profession et régla lui-même tous les détails de la cérémonie, comme il avait réglé le régime intérieur et le costume de la congrégation nouvelle. Entre temps, le président Frémyot était mort, et Mme de Chantal n'avait pu aller lui fermer les yeux. La clôture étant désormais levée, elle put se rendre en Bourgogne pour régler la succession paternelle et mettre ordre aux affaires de ses enfants. On aurait voulu la retenir. Soutenue par les conseils du saint évêque de Genève qui ne se lassait pas d'écrire à celle qu'il appelait « ma chère fille toute mienne », elle se dérobait avec une douce obstination, et après quatre mois d'absence, elle repartait pour Annecy. A son retour, elle tient le premier chapitre annuel. Nommée supérieure, elle accorde « l'obédience pour visiter les malades », et, dès lors, de semaine en semaine, on vit les filles de la Visitation Sainte-Marie, — c'est le nom que François de Sales avait définitivement choisi, — aller par la ville, « le voile baissé sur le visage » et les mains pleines, pour assister les malades et secourir les pauvres. Ces exercices de charité n'eurent

d'ailleurs qu'un temps : sur les instances du cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, la clôture fut rétablie, un peu plus tard, les religieuses de la Visitation rendues à la vie purement contemplative, et saint François de Sales obligé de modifier son dessein primitif. « Je n'ai pas fait ce que je voulais, disait-il en souriant, et j'ai fait ce que je ne voulais pas. »

Au mois de mai ou juin 1613, le vieux baron Guy de Chantal étant mort à son tour, laissant une succession fort embrouillée, la mère de Chantal dut retourner en Bourgogne. Là son génie des affaires et sa « douce force » firent merveille : quand elle partit, toutes choses étaient si bien ordonnées, qu'elle n'eut plus qu'à se faire rendre des comptes réguliers, et du fond de son couvent, elle administra si heureusement les biens de ses enfants, — elle n'avait rien gardé pour elle-même et elle vivait d'une petite rente que lui faisait son frère, — qu'elle doubla leur fortune en quelques années.

Souvent malade, et fort gravement, elle n'en déploie pas moins une activité considérable, veillant à tout, songeant à tout, voyant les choses de très haut, et, en même temps, descendant au dernier détail. C'est un chef, mais le plus attentif, le plus dévoué, le plus tendre des chefs. Les lettres qu'elle écrit en courant, et, presque toujours, « à perte d'haleine » à ses religieuses, n'ont peut-être rien de très littéraire ; elles n'ont pas, en tout cas, la grâce fleurie et le « vermeil riant » de celles de saint François de Sales. Mais elles sont bien mieux que « littéraires », elles ont le mouvement et elles ont la vie. Fond et forme, cela court droit au but. Et quelle chaude cordialité elles respirent ! On y sent une âme qui se donne, un cœur débordant d'affection spirituelle et humaine tout ensemble. Comme elle les aime, ses chères religieuses, en Dieu assurément, mais aussi pour elles-mêmes, individuellement ! Pour leur exprimer sa tendresse, les mots câlins, délicieux, comme en savent trouver les mères, se pressent sous sa plume. C'est qu'elle est mère, et qu'elle l'est restée en devenant religieuse : son cœur s'est élargi, il ne s'est pas modifié. Ses enfants sont toujours au premier plan de ses préoccupations, et Celse-Bénigne lui-même lui rendra le témoignage que, « quand elle serait demeurée au monde », « son amour maternel et sa non pareille prudence » n'auraient pu leur assurer de plus « souhaitables avantages ». Quand elle perdra Marie-Aimée, sa chère « petite baronne », puis Celse-Bénigne, dont la pétulante et frivole jeunesse lui avait donné tant de soucis, sa douleur, si chrétiennement résignée qu'elle soit, sera si profonde et si durable, qu'une fois au moins elle faillit

en mourir. Une seule fille lui restait, Françoise, qui ne lui ressemblait guère, qui l'avait inquiétée souvent, tant « sa jeunesse lui faisait du bruit », comme dira plus tard Mme de Sévigné, mais dont elle réussit à faire une très bonne mère de famille. Elle avait su tout concilier et mener de front les multiples obligations de sa double vie.

D'année en année, ses occupations devenaient plus absorbantes et sa vie plus agitée. La Visitation se développait à vue d'œil. Dès 1614, il avait fallu, à Annecy, construire un véritable monastère pour contenir vingt-six Visitandines. En 1615, la mère de Chantal allait fonder une maison à Lyon. Moulins, Grenoble, Bourges, Paris voulaient avoir aussi leur Visitation, et il fallut leur donner satisfaction. Ces fondations allaient rarement toutes seules, et il fallut souvent, comme à Grenoble, Bourges et Paris, la présence réelle de la mère de Chantal, son tact, son habileté, son don de séduction, pour venir à bout des difficultés et vaincre les résistances. Même quand elle n'était pas là, c'est sur elle que reposaient les plus lourdes responsabilités de l'œuvre. Il va d'ailleurs sans dire qu'elle était très activement aidée par « son très cher Père, tout uniquement et chèrement bien aimé » : elle ne décidait rien sans ses conseils.

Cet appui n'allait pas tarder à lui manquer. L'ardente et chaste amitié qui l'unissait à l'évêque de Genève, amitié qui a fondu leurs deux âmes dans « l'unité » de l'amour divin et qui s'est épurée par les volontaires sacrifices mêmes qu'elle s'est imposés, allait bientôt, par la mort, recevoir la consécration suprême. A Belley, le 6 janvier 1623, la mère de Chantal apprenait que son « incomparable Père » n'était plus : il s'était éteint à Lyon, où elle l'avait entrevu tout récemment, mais où elle n'avait pu « parler cœur à cœur » avec lui, doux envers la mort comme il l'était envers tout le monde. Les lettres où elle exhale à la fois sa chrétienne résignation et son extrême douleur, « l'amertume répandue en toutes les parties de son âme » et sa volonté de « s'abîmer sans réserve » en Dieu sont bien émouvantes. Désormais, elle n'a plus qu'un seul grand désir ; c'est « de vivre selon ce qu'elle a reçu de cet homme de Dieu ».

***

D'abord, elle fait tout pour hâter l'heure de sa canonisation officielle, réunissant lettres, documents, témoignages, tenant en haleine tous ceux qui peuvent servir cette cause sacrée. D'autre part, elle se voue corps et âme à l'achèvement de l'œuvre qu'il lui a léguée : elle rédige le *Coutumier* de l'ordre, l'accompagne de *Commentaires* oraux

qu'on mit par écrit, et qu'on la força à revoir et à ordonner ; elle veille avec un soin jaloux à la stricte observance des règles où elle a formulé la pensée profonde du saint fondateur ; elle se les applique à elle-même aussi rigoureusement qu'elle les applique aux autres, se démettant en 1623 de ses fonctions de supérieure, et n'acceptant une réélection, « selon la règle », que pour trois ans et à son corps défendant. « *Mon esprit hait grandement l'action*, écrivait-elle un jour à saint Vincent de Paul, et me forçant pour agir dans la nécessité, mon corps et mon esprit en demeurent abattus. » Elle disait vrai : quoique admirablement armée pour le commandement, tout au fond d'elle-même, elle ne rêvait que tendresse, paix intérieure, humilité obéissance, détachement intime, contemplation mystique. Mais elle avait un impérieux sentiment du devoir : par obéissance, elle « se força à agir ». Et ce fut, presque contre son gré, une admirable femme d'action, une merveilleuse organisatrice et directrice d'âmes. Du fond de son couvent d'Annecy, elle dirige, instruit, conseille, redresse, édifie toute son armée, de plus en plus nombreuse, de Visitandines : à la mort de saint François de Sales, treize monastères étaient déjà fondés ; vingt ans plus tard, à la mort de sainte Jeanne de Chantal, on en compte quatre-vingt-six. Surchargée d'affaires, grandes et petites, de préoccupations de toute sorte, très souvent malade, ce dont elle bénit Dieu, qui lui fait ainsi comprendre et accueillir les santés fragiles, assaillie, surtout dans les neuf dernières années de sa vie, de mille peines intérieures, elle trouve le moyen d'entretenir, surtout avec ses religieuses, mais avec bien d'autres personnages, une énorme correspondance, que nous sommes très loin d'avoir tout entière dans les deux mille lettres qui nous ont été conservées. Toutes les fois qu'elle le peut, elle monte à cheval, ou bien, — à partir de cinquante-quatre ans, — elle part en litière ou en carrosse, et elle va visiter tel ou tel de ses couvents où l'on réclame sa présence, présider à une fondation nouvelle, régler sur place des questions qui s'éternisent. Et partout où elle passe, elle séduit, elle persuade, elle relève, elle apaise ; elle laisse les cœurs plus ardents au bien, les volontés plus fortes, les âmes plus saintes. « Ce visage toujours enflammé, toujours doux, toujours recueilli » laisse à tous ceux qui l'ont vu une impression ineffaçable.

Il faudrait de trop longues pages pour suivre la mère de Chantal dans le détail de ses fondations, de ses voyages, des multiples manifestations de sa prodigieuse activité. Dans la terrible peste, qui, de 1628 à 1631, désola une partie de l'Europe, et qui, à Lyon seulement,

fit, assure-t-on, 80 000 victimes, elle fut admirable de sang-froid, d'intelligente ardeur, de courage et d'héroïque charité. Elle se désolait, derrière les murs de son couvent, d'en être réduite à ce rôle, trop passif à son gré, d'organisatrice et d'animatrice. Quand, quatre ans plus tard, saint Vincent de Paul, que, dans l'une de ses lettres, elle appelle « son très unique Père », fonde l'Institut des Filles de la charité, l'un de ses vœux les plus intimes se trouva réalisé ; et pour bien marquer ce qu'il lui devait, M. Vincent aimait à dire que la congrégation nouvelle était l'héritage de M^me^ de Chantal.

En 1641, la mère de Chantal a soixante-neuf ans. Elle obtient enfin de déposer pour toujours le pouvoir dont on l'a si souvent investie, et qui l'empêche de « penser à elle-même ». Son amabilité, sa douceur, son humilité, qui avaient toujours été grandes, étaient devenues extraordinaires. Il y avait dans la sainteté qu'elle manifestait un tel degré de perfection qu'on en frémissait autour d'elle, et qu'on craignait que ce ne fût le dernier éclat d'un flambeau qui allait s'éteindre. Mais à Moulins, où se trouvait sa grande amie, la duchesse de Montmorency, à Paris, où la Reine l'appelait, on désirait la revoir encore. Elle était de ces âmes qui ne consentent à se reposer que dans l'éternité : elle se prêta, « pour le bien de l'Institut », à ce pieux désir. Après de pathétiques adieux, elle quitta son couvent d'Annecy le 28 juillet. Une foule immense l'attendait à la porte. On se pressait dans les rues pour lui dire adieu. Les malades se faisaient mettre aux fenêtres pour la voir passer et la saluer une dernière fois. Elle tendait les mains à qui voulait. Sa réputation de sainteté était universelle. Partout où elle s'arrêtait, chacun voulait la voir, l'entendre, recueillir ses conseils : elle se prêtait à tous, se dépensait sans compter. Quand, au début de décembre, elle revint à Moulins, on la trouva bien changée. Le 8, elle dut se mettre au lit, et, après une longue agonie de cinq jours, où elle fit voir « comment meurent les saints », elle expira, en disant : « Jésus, Jésus, Jésus ! » Comme l'avait dit d'elle le président Frémyot quand il consentit à son entrée au cloître : « Cette femme a considéré tous les sentiers de sa maison, et n'a point mangé son pain en oisiveté. »

Victor Giraud.

# IMPRESSIONS ET FANTAISIES

## *L'EXPOSITION DU THÉATRE AU MUSÉE CARNAVALET*

M. Henri Robiquet n'a jamais que de bonnes idées. Cette saison, il nous offre la plus amusante et intéressante exposition : le théâtre à Paris aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Allons à Carnavalet. Le soleil est aujourd'hui très bon « metteur en scène ».

Dès l'entrée, un rayon joue sur des plumets superbes et, le regard attiré, après s'être dit : « Qui peut être cette vieille concierge décolletée et empanachée? » on lit avec un respect subit : Le Kain. De même, on s'imaginait plus jolies M^lles^ de Verrière, Contat, Favart : cette dernière a pourtant une douce grâce mauve, étendue sur son canapé à raies vertes, mais M. et M^me^ Baptiste ont un air de communicatif ennui; les portraits de Boilly sont « parlants ». Je regarde au hasard. Sophie Arnould nous semble fade en son rôle de Zirphée, avec ses grands yeux, ses gris et ses bleus, ses guirlandes roses; la Dugazon nous charme un moment, peinte par Hoin dans le rôle de Nina, par sa jeunesse et ses bleus atours, son air enfantin. Nous la saluons encore en une gouache un peu spectrale. Mais nous sommes tout étonnés de la revoir, dans une autre salle, si engraissée, grosse commère bien propre aux appas sertis de blancs amidonnés. M^lle^ Duthé ne nous déçoit point, quels que soient ses peintres; le pastel de Hoin est ravissant avec sa tête détournée, ses boucles ombant d'un ruban bleu sur un dos fuyant et nacré; « en pied » ou touchée, peinte par Périn; ou bien par Danloux dans sa robe d'un blanc « jonquillé » par le voisinage des tentures vertes, s'apprêtant à suspendre un portrait qu'elle tient d'un geste plein de grâce,

M^lle Duthé est bien séduisante. Séduisant aussi est l'acteur Préville, en blanc, ceinturé de bleu, par Van Loo, et en bleu turquoise et rose un genou en terre, pastellisé par Sicardi avec une expression de si intelligente bouffonnerie; et, même en buste, quand il est si gros, il a encore bien de la finesse, sur le bout du nez, le pli de la bouche, le gras du menton et le bombé des paupières. Mais que de pompe chez Jélyotte, féminin et l'œil plein d'âme, qu'il ait mis son écharpe bleu de mer, son justaucorps d'argent, pour se faire peindre par Tocqué, ou son écharpe d'un rouge éteint pour faire plaisir à Van Loo! Que de goût du faste, jusque dans l'attitude, chez l'acteur Fleury! Il semble que, plus tard, ce genre d'affectation chez l'acteur se soit changé, en ces portraits, en pittoresque : comme le Chenard de Vestier au nez flaireur, amusant sous son bonnet de léopard; et en dignité : par exemple le portrait de l'acteur Molé, raide et ministériel avec son jabot clair sur son habit bleu.

Mais, comment en ces pages si brèves énumérer tant de trésors, des objets aux manuscrits, lettres autographes ou registres, de la canne de Samson à ces bâtons de chefs d'orchestre, si tristes d'être immobiles, à cette épinette minuscule qui semble sourire d'un clavier édenté aux fantômes des airs d'autrefois? Songez que ces chaises, ces consoles, ces flambeaux ont une histoire et aussi ce grand lit d'un vilain vert offert par M. de Saxe à M^me^ Favart; que des dessins d'un intérêt extrême sont là, si nombreux, que chacun demanderait une attention particulière...

Une miniature de M^lle^ Contat en Assuérus la fait très beau garçon avec son turban, sa fausse barbe, son manteau rose ouvrant sur la robe royale et bleue, enfin bien plus à son avantage qu'en femme et dans le rôle des *Trois Sultanes*.

Le gai rayon de soleil du jour de ma visite continue à poser son regard d'ici de là pour guider le mien. Sans souci des dates et des modes, il s'arrête sur le Talma, d'une très inquiétante beauté de jeunesse, dessiné par J.-F. Mérimée, puis sur ce Talma plus banal drapé de rouge et lauré à la Napoléon; sur M^me^ Crêtu, dont la crête est faite de roses; sur les amusants personnages et le désordre du tableau d'un *Concert sous le Consulat*; sur la si belle M^lle^ Georges jeune (par Gérard) au si beau col; sur le Vestris de M^lle^ de Romance. Vestris a un visage d'amazone, bizarre, insexué; il est charmant avec son feutre en arrière, sa haute cravate, sa redingote boutonnée, son stick sous le bras... Le portrait s'arrête un peu plus bas que la taille et nous, nous ne pensons qu'à ses jambes, ses jambes dont les bonds célèbres vont

l'emporter au delà du cadre, où il s'immobilise une minute pour se mieux moquer de nous.

Le rayon de soleil se joue dans les bleus et les roses ; il refuse de dorer Mlle Lange impudique et nue et représentant pourtant Danaé ; il préfère caresser la gorge pâmée d'une des sœurs Colombe, la rousse, un peu grasse, que Fragonard renverse dans une clarté de coquillage ; il s'attarde aux reflets de l'habit de velours jaune dont le même Fragonard a costumé un d'Harcourt aux joues fardées ; il éclaire un moment tous les azurs dont Louis Vigée a bleui la céleste Dangeville déguisée en pèlerine ; il danse avec ses rayons des petits pas dans les maquettes de colonnades, de chinoiseries, d'arceaux, de pilastres, et de fontaines venant du palais de Versailles ; il sourit enfin à l'autre Mlle Colombe qui tient entre deux doigts le bout de son sein comme si elle s'apprêtait à allaiter l'illusion et le rêve.

Ce rayon veut bien être indulgent pour Mlle Duclos, de la Comédie française : très canonique ingénue. Voici un Pillement très amusant, très ballet moderne représentant des danseurs hindous dans un décor de verdure ; des Hubert Robert, des Saint-Aubin, autant de documents précieux sur les salles d'Opéra, les monuments, les décors, les maquettes, les représentations, leur public, leurs fêtes. Voici, me dit le soleil, quelques admirables personnages de la Comédie italienne et, en particulier, un Scaramouche d'un noir de nuit d'orage et un Arlequin mauve, olive et terre de Sienne d'une originalité de ton très amusante. D'ailleurs, tous les tableaux qui représentent les acteurs de la Comédie italienne, qu'ils soient de Lancret ou d'Octavien ou sans signature, même ignorée, semblent plus vivants, plus sincères ; ces personnages bariolés sont sans époque, presque sans convention, aussi en dehors des modes et du temps que les fleurs et les fruits, toujours nouveaux et toujours les mêmes : Arlequin renaît au printemps avec les parterres de tulipes. Ils semblent vrais et, à côté d'eux, les pompes, les fastes, les banderoles, les ronds de bras et les attitudes des acteurs célèbres semblent, au delà des sentiments et des actions, se situer dans un pays factice ; les plus charmantes comédiennes ont des grâces de fleurs artificielles auprès de cette corolle naturelle et chiffonnée qui, rose ou blanche ou même bleue, s'épanouit au printemps théâtral et se nomme Colombine. Et le Gille blanc, Pierrot, mais sans le nuage noir du serre-tête, s'en va, traînant au fond des parcs tout le clair de lune avec lui. Le soleil de mars n'est pas jaloux de cette évocation nocturne et d'un autre astre,

car il fait délicieusement chanter les couleurs des plus merveilleuses petites toiles. Il ne veut plus, semble-t-il, et, jusqu'à ce que je parte, luire et briller que pour Watteau.

Car c'est ce qui s'impose au contemplateur de tous ces portraits, tableaux, dessins et fantaisies, si amusants et si intéressants à tant de titres variés, et qui marquent des points aux étapes de l'éternel désir d'illusion humaine, ce qui s'impose, c'est que seul, ou presque seul, Watteau a compris ce désir et saisi par son manteau ailé cette illusion. Sous le pinceau illustre, chatoyant ou gracieux, des autres peintres, en vain la Camargo danse, la Lange vêtue d'un tigre fait son Ariane, les danseurs glorieux ou les comédiens tragiques font s'enfler au vent du destin imaginaire leurs draperies solennelles. En vain, Boucher sur des chairs fraîches retrousse et recourbe des soies... Seul Watteau a compris et rendu tout le mystère, toute la magie momentanée de la profession de comédien. Ces créatures qui peuvent, par leur génie, vivre au delà d'elles-mêmes cent autres vies, ces êtres de chair qui peuvent nous sembler des êtres de rêve, pendant quelques instants, et qui malgré les peines et les espoirs habituels, durant les heures de la scène deviennent autres, sont rois, fées, enchanteurs, criminels ou puissants, terribles ou tendres, princes, bergers, valets, courtisans, sont bien un peu magiques, en effet. Ces sentiments, ces infortunes, ces amours, ces songes, ces aventures, ces désirs, tout le prisme incessamment recomposé et décomposé, varié en des combinaisons que l'on croit nouvelles, toutes ces couleurs de l'esprit, du cœur, des sens, des regrets, des chimères, Watteau les a fixés.

Et il les a fixés, non comme le collectionneur de papillons qui transperce et tue, mais comme un sorcier qui redit des mots colorés, les syllabes enchantées d'un « Sésame, ouvre-toi », qui écarte toujours le rideau séparant la vie quotidienne de la vie du rêve. Regardons le jeune homme en rose, par exemple, qui passe en quelques-unes de ses toiles et qui se dresse ici dans ce délicieux tableau : *l'Amour au Théâtre français*, — séparé de la femme en jupe de velours bleu sombre par un personnage en argent; à la droite de ce jeune homme rose, rose comme un nuage de soir, ou d'aurore d'été, des personnages de toutes couleurs s'étagent, telles les notes d'un chant; et le baladin rouge qui nous tourne le dos fait, par son incarnat rude, ce rose encore plus pur et plus tendre, ce jeune homme plus mystérieux et plus beau. C'est le messager d'un autre

univers. D'où vient cette troupe, arrêtée sous des ombrages? Est-elle groupée sur une scène? jouant dans un décor? Ou bien ces hommes et ces femmes sont-ils l'incarnation momentanée des sentiments mystérieux, dont les couleurs prennent forme au bord d'un cœur sombre et se mettent à vivre et à frissonner?

L'autre petit Watteau venu de Berlin, *l'Amour au Théâtre italien*, c'est la troupe dont je parlais tout à l'heure, mais rassemblée sur un fond bitumé, enfumé, presque de suie. A la lueur de la torche tenue par le valet à l'habit rayé, à la fraise claire, se révèlent les autres personnages, hommes, femmes et la main de Pierrot, la silhouette d'Isabelle et le ventre de la guitare et de confuses formes féminines dont l'une tient une lanterne éclairant par en bas, petitement, tandis que le jet de la torche éclaire plus haut.

Ils sont tous là, comme des jouets dans une noire cheminée de Noël, apportant aux grands enfants que nous sommes, avec leurs contours et leurs oripeaux, tout un monde de songes et de fantaisie. Et s'ils ont l'air narquois, moqueurs, railleurs, croyez-moi, c'est que nul n'a su leur faire dire encore leurs plus beaux rôles, accomplir leurs plus belles farces et chanter leurs plus belles chansons : seul Watteau, qui sait ce qu'ils peuvent, les y invite...

Je ne vous ai pas encore parlé du portrait de Racine amer et vieux, de Molière au visage si humain et si naturel, malgré la perruque qui veut le faire en vain d'un temps ; de Beaumarchais si spirituel ; du maréchal de Richelieu, ce vieux comédien de l'amour qui en joua maints rôles et non des plus plaisants ; de Marivaux, qui malgré son gros nez relevé a les plus doux et fins beaux yeux de dame sous la poudre qui l'ennuage... et de bien d'autres... Nous pourrions finir par un jeu. Conduisons à ces puissants personnages nos plus belles actrices, nos plus parfaits acteurs d'aujourd'hui. Eh bien ! je vous l'assure, ils les engageraient à grands appointements et avec enthousiasme dans leurs troupes du temps passé. Mais, en revanche, ressuscitez, pour que nos jeunes et brillants auteurs leur fassent des rôles, quelques-uns et quelques-unes des gloires scéniques d'autrefois ; je suis persuadée que ni Le Kain, ni Talma, ni la Dugazon, ni Sophie Arnould, ni M^me^ Favart, ni M^lle^ Contat, ni même Adrienne Lecouvreur ne s'entendraient proposer par nos modernes auteurs dramatiques : *Voulez-vous jouer avec moâ*?...

GÉRARD D'HOUVILLE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le maréchal Foch était entré vivant dans la gloire : il est entré, le 20 mars, dans l'immortalité. C'est le propre de telles existences que le sillon lumineux qu'elles laissent derrière elles éclaire aussi l'avenir, éveille des énergies jusque dans les générations lointaines, s'amplifie à mesure qu'il s'avance dans l'admiration des siècles et s'élargit jusqu'à appartenir à l'humanité tout entière. Il a été donné à peu de peuples autant qu'à la France d'engendrer de tels hommes qui restent, pour leurs semblables, des guides et des exemples; une gloire spéciale en rejaillit sur la patrie très aimée dont ils ont réalisé jusqu'au degré héroïque les grandes vertus nationales. Le chef illustre des armées américaines en France, le général Pershing, noble caractère digne de l'amitié d'un Foch, a prononcé, dans sa douleur, des paroles définitives : « Le maréchal Foch sera honoré non seulement par la nation française, mais par tous les peuples dont les armées ont combattu sous son commandement dans la grande guerre... Le maréchal était superbe dans l'épanouissement de sa force morale et dans sa grandeur d'âme. Ses qualités essentielles étaient peut-être son calme et sa confiance en face de l'adversité. Sa grandeur est devenue l'héritage de l'humanité. » On croit entendre un écho du sublime hommage que Montecuculli, apprenant la mort de Turenne, rendit à son adversaire : « Il vient de mourir un homme qui faisait honneur à l'homme. »

Paris, respectueux et recueilli, et puis la France, remuée jusqu'au fond des plus lointains villages, ont apporté au vainqueur de la grande guerre l'hommage d'un deuil si spontané et si poignant qu'il semblait personnel à chacun des Français, comme si disparaissait le palladium de la patrie sauvée et reconstituée dans son intégrité. La carrière nationale du maréchal Foch résume l'effort de toute une génération, en même temps qu'elle l'achève et lui assure le succès :

elle tient tout entière, dans sa simplicité et son unité, entre les deux guerres et elle aboutit à la réparation. Le jeune Foch, Pyrénéen, est élève du collège Saint-Clément de Metz; il fait la guerre comme engagé volontaire ; il voit le désarroi du gouvernement et de l'armée et, en même temps, les réserves de constance et d'héroïsme qui dorment dans la nation ; il faudra les canaliser et en tirer le maximum de rendement : c'est le rêve du jeune polytechnicien. Revenu à Metz en 1871, il a vu l'étranger s'installer en maître dans nos provinces, y établir un ordre matériel qui dissimule mal le profond désordre moral inhérent à l'injustice. Le lieutenant Foch, passionné de science et d'art militaire, a confiance dans les forces morales : chrétien convaincu et fervent, sa foi illumine sa vie et élève ses moindres actes : *in memoriam, in spem.* Le cycle commencé à Metz en 1870 s'achève en 1918 pour l'entrée triomphale à Strasbourg.

L'avenir rendra justice à cette génération qui eut vingt ans en 1870. Son effort tenace a relevé la France et refait ses forces, lui a donné des alliances, l'a préparée à toutes les fortunes comme à toutes les épreuves que l'histoire pouvait lui apporter. Elle a eu ses faiblesses et ses erreurs, mais elle n'a pas cru que l'injustice dont elle était victime fût une raison suffisante pour en appeler à la force; elle n'a pas cédé, selon le mot de Gambetta, « aux sollicitations téméraires ou jalouses ». Attaquée, elle s'est dressée tout entière derrière ses chefs et elle a eu ce singulier honneur que sa cause est devenue celle de tous les peuples victimes des abus de la force ou qui n'acceptaient pas la perspective d'une domination universelle du germanisme.

C'est la gloire impérissable du maréchal Foch d'avoir merveilleusement compris le caractère nouveau et jusqu'à ce jour inouï d'une guerre qui coalisait du même côté toutes les forces de liberté et d'indépendance des peuples. L'autorité de commandant en chef des armées alliées qui lui fut conférée en pleine bataille, le 24 mars 1918 non seulement rendait possible et prochaine la victoire, mais elle changeait la physionomie de la lutte : guerre d'équilibre et de libération. Le maréchal Foch, dans ces fonctions délicates entre toutes, en même temps qu'il imposait ses idées et ses volontés par l'ascendant de son clair génie, les faisait accepter de bon gré par cette diplomatie naturelle que lui inspirait son âme généreuse et désintéressée : il conquérait les cœurs dans le même temps qu'il persuadait les esprits. Ses rapports avec le maréchal Haig et le maréchal Wilson, avec le général Pershing, devinrent bien vite des relations

d'amitié qui ont survécu à la guerre. Le geste spontané du roi des Belges qui, à la nouvelle de la mort du maréchal, a pris le train et est venu, avec une simplicité touchante, saluer une dernière fois l'illustre soldat et témoigner à la France en deuil des sentiments dont il n'est personne, dans notre pays, qui ne se soit senti ému et reconnaissant, témoigne des relations d'affectueuse estime qui s'étaient établies entre le roi-chevalier et le grand chef militaire.

Que le commandement des armées de divers pays associés, qui avaient en commun l'intérêt majeur et premier d'écarter la suprématie allemande, mais dont, sur des points secondaires, les intérêts pouvaient être divergents, ait été confié à un seul chef, que ce chef ait été un Français et qu'il se soit acquitté de sa mission avec tant de loyauté et de succès que ses pairs, aujourd'hui, sont venus le pleurer et le glorifier, c'est là un fait historique sans précédent ; c'est l'exemple d'une coopération européenne et mondiale, le premier embryon d'une politique nouvelle d'organisation et d'entente dont les vaincus eux-mêmes sont appelés à profiter. De tous les pays qui s'étaient rangés peu à peu autour de la France, de la Belgique et de l'Angleterre à la fin de la guerre, sont venues des condoléances et des délégations. L'Angleterre, le 26 mars, aux funérailles solennelles, était représentée par le prince de Galles lui-même entouré des maréchaux et amiraux les plus illustres, afin d'honorer « la mémoire d'un ami loyal, d'un camarade et d'un chef ». Le général Pershing pleurait un ami personnel et apportait le témoignage de l'indéfectible fidélité du peuple des États-Unis. L'Italie avait délégué le maréchal Caviglia, la Pologne le général Romer, chef d'État-major. Comment les nommer tous? Paris a revu, après dix ans, l'inoubliable défilé de la victoire ; en 1919, on croyait discerner les morts, par millions, marchant à côté des vivants sous les drapeaux déchiquetés ; mardi dernier, morts et vivants semblaient s'associer pour faire cortège au grand chef par qui leurs souffrances ne restèrent pas vaines et leur sacrifice stérile.

La présence, émue et fervente, de tous ceux qui combattirent, sous le fanion du maréchal, la suprématie étouffante du germanisme et les ambitions conquérantes d'un Guillaume II, atteste la vitalité d'un sentiment puissant de solidarité entre les peuples que l'agression austro-allemande a coalisés et qui ont sauvé la liberté de l'Europe. Les républiques sud-américaines affirmaient leur préférence pour les formes de civilisation que représentent la France et l'Angleterre et que le génie du maréchal Foch a sauvées. Mais la victoire de 1918

a une portée singulièrement plus large : une conception inédite de la justice internationale, un droit nouveau en sont sortis : la présence, la douleur respectueuse, derrière le cercueil du maréchal, des nations, petites ou grandes, qui ne doivent leur indépendance nationale qu'au triomphe des combinaisons stratégiques du grand chef de guerre que la France pleure, en ont apporté, de Notre-Dame aux Invalides, l'éclatante manifestation. Qu'il existe une Pologne libre qui englobe à peu près toute la nation polonaise, c'est le trait caractéristique de l'Europe nouvelle, telle que l'a faite à coups de cognée le maréchal Foch. L'Alsace et la Lorraine rendues à la France, ce n'est que la réparation d'une injustice relativement récente ; mais, dans l'Europe centrale et orientale, la résurrection ou l'affranchissement des nations slaves, l'agrandissement de la Roumanie, sont le signe d'un recul décisif des nations de proie qui, depuis dix siècles, s'acharnaient à détruire, à dénationaliser, à assimiler les peuples slaves. La lutte antique du slavisme et du germanisme a pris, par la victoire des armées alliées, un tour nouveau : l'oppression des Slaves a cessé. C'est la marque des temps meilleurs. Par une singulière ironie de la destinée, cette résurrection des peuples slaves de l'Europe centrale : Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, s'est réalisée au même moment que se produisait l'éclipse de la Russie comme puissance européenne et la destruction de cet Empire des Tsars qui, de 1812 à 1917, a été l'arbitre de l'Europe. La Russie soviétisée se replonge dans l'asiatisme. Après les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest, imposés par l'Allemagne à la Russie désorganisée et à la Roumanie isolée, le germanisme s'installait en maître tout le long de la Baltique, en Ukraine, en Pologne et jusqu'au Caucase : c'est la victoire des armées du maréchal Foch qui a obligé les Allemands à lâcher prise ; la Finlande, l'Esthonie, la Lettonie, la Lithuanie, la Pologne lui doivent leur existence indépendante et affranchie du germanisme ; elles le savent et elles ont tenu à l'affirmer sur la tombe du libérateur.

A qui aurait pu douter qu'il y ait, dans l'Europe d'aujourd'hui, plus de justice que dans celle de Bismarck, il aurait suffi de contempler le cortège funèbre du grand homme de guerre qui a détruit l'édifice élevé par le *Junker* prussien. L'unité allemande a été respectée, mais presque tout ce qui n'était pas allemand en a été retranché. Que l'Europe d'aujourd'hui ne soit pas parfaite, c'est vraisemblable ; que la réparation de vieilles et graves injustices n'ait pu s'accomplir sans léser çà et là des droits et des intérêts respectables,

mais secondaires, comment aurait-il pu en être autrement? Tout compte fait, il reste une Europe meilleure, plus équitablement partagée entre les peuples qui l'habitent et plus disposée à jeter les fondements d'une paix fortement organisée et durable. Telle est la portée politique de la victoire du maréchal Foch et la haute signification des funérailles respectueuses et grandioses que l'Europe de l'Entente lui a faites. Réfléchissons au symbole que figurent les trois bâtons de maréchal que portait notre grand Foch : un maréchal de France est en même temps maréchal d'Angleterre, non pas seulement à titre honorifique, mais pour avoir commandé en chef devant l'ennemi les armées de l'Empire britannique associées aux nôtres; voilà, si l'on veut se souvenir du rôle que tint, au XIX^e^ siècle, la politique de Londres, un fait dont on ne saurait exagérer la haute signification ; la noble fraternité d'armes de 1914 à 1918 inaugure une ère nouvelle de confiance et d'amitié dans les relations franco-britanniques, et le maréchal Foch en a été le bon et actif ouvrier. Le bâton de maréchal de Pologne achève de caractériser l'Europe telle qu'elle est sortie des victoires de 1918 et de dessiner le recul du germanisme. Que serait le monde aujourd'hui si un Ludendorf vainqueur l'avait aménagé au gré des convoitises pangermaniques?

Que d'ailleurs l'Allemagne, même républicaine, ne s'accommode pas sans amertume du nouvel ordre de choses, comment s'en étonnerait-on alors que la génération qui a connu l'ivresse de la guerre en 1914 est encore prépondérante? Si la presse nationaliste, si même des journaux tels que la *Gazette de Francfort*, attribuent au maréchal Foch des sentiments d'hostilité implacable à l'égard de l'Allemagne et montrent par là combien ils connaissaient mal l'âme ferme mais pacifique de ce grand chef de guerre, d'autres s'efforcent de rendre justice à sa modération et rappellent, par exemple, qu'il arrêta l'effusion du sang dès qu'il eut obtenu les conditions d'armistice qu'il considérait comme nécessaires et suffisantes. Si la paix doit s'établir en Europe, un jour viendra où l'Allemagne elle-même reconnaîtra, en son vainqueur de 1918, un libérateur.

Le maréchal, avec son esprit positif qui allait droit au but et ne se payait pas de mots, estimait à bon droit que les moyens par lesquels la victoire a été gagnée restent aussi les plus efficaces pour en consolider les résultats : solidarité franco-belge, entente amicale avec l'Angleterre et l'Italie, étroite cohésion de tous les peuples qui ont un intérêt majeur à maintenir intacte l'Europe de 1919. Les manifestations grandioses dont sa mort a été l'occasion ont montré

combien il voyait juste : l'Europe de la victoire reste forte et consciente de sa tâche ; ceux qui furent les vaincus n'ont maintenant qu'à y trouver leur place, car les traités qui ont libéré tant de peuples n'en oppriment aucun.

M. Poincaré, président du Conseil, a célébré, devant le cercueil du héros, avec son éloquence lapidaire et pénétrante, la gloire du grand capitaine et la générosité du grand citoyen ; nous n'avons voulu ici qu'indiquer comment la mort d'un Français illustre, d'un chef de guerre, a pris les proportions d'un événement supra-national. C'est, dans l'histoire, le privilège de la France que, défendant sa propre cause, elle travaille et elle construit pour l'ensemble des hommes. Maintenant s'est éteint le regard de lumière de celui qui a si bien servi sa patrie, mais sa pensée demeure parmi nous vivante et agissante, tandis que le maréchal Foch repose parmi ses pairs, entre Turenne et Napoléon.

La Conférence des experts poursuit dans le calme un travail dont on n'aperçoit pas encore la fin. Aucun des résultats que la presse, chaque jour, enregistre, n'est définitivement acquis et ne pourra l'être qu'au moment où les experts, dans leur indépendance, auront mis sur pied un projet complet et que ce projet aura reçu l'assentiment des gouvernements intéressés. Nous n'en sommes pas encore là. Mais la direction générale des travaux et des négociations apparaît assez nettement pour que nous puissions essayer de l'indiquer

Le plan Dawes a, jusqu'ici, fonctionné à souhait et les conclusions du rapport de M. Parker Gilbert constataient que la prospérité grandissante du Reich laissait prévoir que, non seulement l'Allemagne pourrait aisément s'acquitter de l'annuité pleine de 1928-1929, s'élevant à deux milliards et demi de marks-or, mais encore que « l'index de prospérité », prévu par le plan Dawes, ne tarderait pas à entrer en jeu au bénéfice des créanciers au titre des réparations. Dans ces conditions, les Alliés n'avaient qu'à rester défendeurs et à attendre que l'Allemagne proposât un système nouveau qui pourrait se substituer au plan Dawes. Ils pouvaient, eux aussi, trouver à une revision certains avantages : fixation du montant total de la dette-réparations, nombre des annuités à payer par l'Allemagne. La presse du Reich se lança, afin d'apitoyer le monde sur la misère de l'Allemagne, dans une campagne maladroite dont la publication du rapport Gilbert de décembre montra le peu de fondement et qui ne tarda pas à se calmer ; ces exagérations ont pourtant laissé des

traces et, actuellement, c'est une difficulté de ramener l'opinion allemande, nourrie d'illusions par les journaux, à un sentiment plus juste des réalités et des chiffres. Lors des premières séances de la Conférence des experts, les Allemands cherchaient à donner l'impression qu'ils ne demandaient rien, que la revision du plan Dawes était autant dans l'intérêt des Alliés que dans le leur, que d'ailleurs elle ne tarderait pas à s'imposer par la force des choses lorsque les Américains en viendraient à fermer le robinet des emprunts jusqu'ici largement ouvert en faveur de l'Allemagne. A ces escarmouches, où les adversaires se tâtaient sans engager le fer, ne tardèrent pas à succéder des pourparlers plus utiles.

Sur la possibilité d'inscrire au budget du Reich des annuités du même ordre de grandeur que la pleine annuité Dawes, les experts allemands ne firent pas porter le débat : ils se retranchèrent derrière l'impossibilité de transférer des sommes de cette importance durant plusieurs années consécutives. Il fut admis que la totalité de l'annuité due par l'Allemagne devrait être, en principe, versée en devises, mais que cette obligation pouvant, dans certaines circonstances, se révéler trop lourde, le Reich pourrait être autorisé, pour une partie seulement de l'annuité et pour un délai maximum de deux ans, à suspendre le transfert, étant bien entendu que la part de l'annuité dont le transfert serait ainsi suspendu, serait versée en marks. Les Allemands commencèrent par laisser entendre qu'ils ne pourraient verser inconditionnellement que 800 millions de marks, somme qui serait loin de suffire même au règlement des annuités dues par les Alliés aux États-Unis en vertu d'accords ratifiés ou à ratifier. Ces annuités sont actuellement peu inférieures à 900 millions de marks-or et vont monter assez rapidement, dans les années prochaines, jusqu'au chiffre maximum de 1 700 millions. Il est entendu que, théoriquement ou juridiquement, les dettes des Alliés envers les États-Unis sont indépendantes des versements de l'Allemagne ; il n'est pas moins évident qu'en fait les deux ordres de paiements sont étroitement connexes puisque, si l'Allemagne cessait de payer les Alliés, ceux-ci seraient hors d'état de continuer leurs versements aux États-Unis : il y a là un parallélisme qui crée une solidarité de fait : en politique, les parallèles finissent toujours par se rencontrer.

Si, à ces considérations qui s'imposaient à l'esprit des experts, on ajoute le désir unanime de tous les gouvernements de commercialiser les réparations, c'est-à-dire de transformer les dettes poli-

tiques en dettes commerciales afin de les soustraire à l'ambiance des passions et des rancunes nationales, on comprendra comment est née et n'a pas tardé à s'imposer l'idée d'un organisme bancaire international qui serait créé et administré surtout par les grands instituts nationaux d'émission (tels que la Banque de France, la Reichsbank, la Banque d'Angleterre, etc.) et aurait pour fonction toutes opérations nécessaires à la perception, la répartition, le transfert, la compensation des règlements internationaux. Il s'agirait en somme, dans ce projet d'origine américaine, d'une sorte de *clearing house* international dont l'utilité première serait d'enlever à ces opérations tout le venin politique qu'elles peuvent recéler. Les organes semi-politiques créés par le plan Dawes, tels que l'agent général des paiements, le Comité des transferts, le *trustee* des obligations industrielles et ferroviaires, disparaîtraient au profit de la Banque internationale. Si le comité des experts aboutissait à des conventions par lesquelles les annuités allemandes s'échelonneraient sur un moins grand nombre d'années que les paiements des Alliés à l'Amérique, la Banque serait chargée de constituer une sorte de fonds de réserve destiné à assurer la continuité de ces paiements.

Ainsi, débiteurs et créanciers ne se trouveraient plus les uns en face des autres, ne seraient plus exposés à exercer une contrainte les uns à l'égard des autres : la Banque recevrait les annuités allemandes, les mobiliserait, les ferait fructifier jusqu'au moment de les répartir entre les États-Unis, créanciers universels, et les alliés, au prorata de leurs droits aux réparations. Les obligations allemandes des chemins de fer et de l'industrie resteraient aux mains de la Banque comme un gage et les intérêts qu'elles produisent entreraient comme aujourd'hui dans la caisse des réparations. Ainsi la question des réparations serait soustraite à la politique et à ses contrôles et relèverait uniquement des lois du crédit représentées par la Banque internationale qui ne tarderait pas à devenir une sorte de régulatrice universelle du crédit. Depuis la guerre, la Société des nations a provoqué l'intervention d'un consortium de grandes banques d'émission en faveur des finances avariées de l'Autriche et de la Hongrie ; de même, un consortium de banques, dans lequel les États-Unis ont pris leur part, a fourni à divers États les emprunts nécessaires pour la stabilisation de leur monnaie : la Pologne, l'Italie, la Belgique, et, en dernier lieu, la Roumanie, ont recouru à de tels crédits. La Banque internationale pourrait, à l'avenir, se

charger de pareilles opérations, ce qui ferait disparaître toute tentation pour les États créanciers d'user ou d'abuser de leurs droits pour des fins politiques. L'impérialisme financier perdrait l'un de ses instruments de règne.

Ainsi la Banque internationale, organe de compensation, *clearing house*, assumerait bientôt le rôle et l'importance d'une sorte de Société des nations fondée sur le crédit et disposant d'un puissant levier d'action qui fait défaut à l'organisme de Genève. L'État qui manquerait à ses engagements financiers vis-à-vis de la Banque ne serait pas exposé à des sanctions politiques, mais, ce qui serait sans doute plus efficace, à la perte de son crédit, car la Banque aurait la faculté de ne pas garder son papier dans ses coffres, mais, en le mettant en circulation dans le public de tous les pays, elle réaliserait dans toute son ampleur une opération de commercialisation. L'État défaillant serait donc exposé à la perte, sur tous les marchés du monde, de son crédit commercial, ce qui constituerait évidemment pour le créancier une très sérieuse garantie.

Ainsi se présente un projet qui apparaît comme la conception la plus originale du programme des experts. Est-il sans défauts ? Il serait téméraire de le penser. Il semble évident qu'une Banque internationale, au capital de laquelle participeraient sans doute les Banques fédérales de réserve deviendrait, pour la surabondance des capitaux américains en quête d'investissement, un puissant instrument d'expansion. On prête déjà aux Américains des projets à longue échéance, tel que celui qui consisterait à financer, par le canal de la Banque, le relèvement économique de la Russie par le capital international. Sont-ce peut-être ces vastes perspectives qu'appréhenderait l'opinion de la City de Londres, car la banque d'Angleterre faisait jusqu'ici l'office d'un *clearing house* international ? Toujours est-il que la presse financière anglaise, très favorable au premier abord au projet, se montre aujourd'hui plus réservée. En France, l'opinion a été, en général, favorable ; elle ne souhaite pas de transformer ses créances en un moyen d'action politique, mais elle est résolue à les encaisser parce qu'elle a avancé cent milliards pour les réparations et qu'elle a besoin de les récupérer. Le projet a été, en général, bien accueilli par les Allemands, ce qui indique qu'ils se sentent assurés de pouvoir payer les annuités qui leur seront réclamées et qu'ils sont soucieux avant tout de libérer le Reich de tout contrôle politique de la part de ses créanciers. On voit poindre, dans la presse germanique, le secret espoir que l'Allemagne, se trou-

vant, par l'intermédiaire de la Banque, engagée en fait à payer aux États-Unis le montant des annuités dues par les États alliés, obtiendrait sans trop de peine, grâce à l'influence politique des Germano-américains, des abattements considérables dont le bénéfice profiterait à elle seule.

Malheureusement, l'attitude des experts allemands à Paris est influencée par la crise politique latente qui se prolonge à Berlin où M. Schacht, expert « indépendant », fait de fréquents voyages. Les choses se passent comme si le gouverneur de la Reichsbank menait contre la politique de M. Stresemann une sourde opposition et cherchait à favoriser le programme de « grande coalition » qui a les faveurs du centre et de son président, le docteur Kaas. C'est actuellement sur la question des chiffres, jusqu'ici réservée, et qui, après tout, reste la principale, que se heurtent les experts. Il est assez naturel que les Allemands se débattent; il l'est moins que leur presse ait préparé une désillusion amère à ses lecteurs en leur faisant croire que les annuités pourraient être réduites de plus d'un milliard de marks. Mais l'Allemagne a, malgré tout, tant de raisons solides pour souhaiter le succès de la conférence des experts, qu'elle en passera finalement, après de longs marchandages, par la volonté de ses créanciers au titre des réparations, car leurs exigences, déjà tant de fois réduites, ne représentent plus que le strict minimum de ce qu'il leur est indispensable de recevoir pour faire face à leurs dettes et réparer, dans une mesure déjà insuffisante mais encore acceptable, les régions dévastées qui pèsent si lourdement sur leur économie nationale. Nous restons donc confiants dans le succès final de la conférence des experts et dans l'adoption du plan qu'ils élaborent, pourvu que les Alliés ne se présentent pas en ordre dispersé et tiennent fermement sur les positions équitablement choisies qui constituent le dernier repli stratégique au delà duquel commencerait la déroute. Nous restons confiants parce que les Américains mènent toute l'affaire, et que les Allemands ne s'exposeront pas à les heurter de front.

René Pinon.

---

*Le Directeur-Gérant :* René Doumic.

# LES HIBOUX

## PREMIÈRE PARTIE

APRÈS une tempête sur les côtes du Morbihan.

Au ciel d'un jaune de soufre, poussés par un vent encore ardent, des nuages aux contours très cernés évoquent des navires démâtés ou des radeaux chargés de naufragés. Sur l'océan du même violet rosé que les bruyères de la lande, les vagues, en déferlant, se cambrent comme des chevaux, et leurs crêtes écumeuses leur font des crinières d'argent. Cette cavalerie de la mer charge les grèves qui retentissent à leur assaut frénétique.

Penchée sur le parapet d'une forteresse déclassée, construite à l'extrémité rocheuse du cap Penab qui s'avance en proue de vaisseau sur l'Atlantique, une jeune femme regarde la mer avec une curiosité passionnée. Le cou tendu, elle se hausse sur la pointe des pieds. La jetée du port de Kerroch gêne son examen. Elle se retourne ensuite avec une sorte de crainte vers le manoir *Finis terræ*, aménagé dans l'ancienne forteresse, vaste bâtisse octogonale du premier Empire, aux douves en talus à moitié enfoncées dans les fossés utilisés comme potager. Des toitures d'ardoises, cimentées, recouvrent les terrasses à créneaux, et peuvent ainsi résister mieux aux embruns projetés par les ouragans jusqu'à la hauteur des cheminées. En ces jours de tourmente, les hôtes de Finis terræ doivent fermer les doubles volets ferrés qui ressemblent à des hublots et sont obligés de vivre aux lumières jusqu'au retour du beau temps.

*Copyright by* Charles Géniaux, 1929.

Ils entendent cascader sur leurs têtes les grandes lames de fond qui, après avoir bondi, enveloppent cette demeure au péril des flots.

Par cet après-midi fougueux, aux grains subits, Raymonde Bohellec, enfermée toute la semaine précédente, avait pu quitter cette prison de granit.

Après avoir remarqué une servante occupée à rouvrir les étroites baies jadis remplies par les gueules des caronades de bronze, Raymonde tressaille aux croassements de plusieurs centaines de corbeaux ; effrayés par le heurt des volets rabattus sur leurs arêtiers, ils s'envolent de la sombre pinède qui enferme le fort-manoir à la base de son cap. Soufflés par le vent, ces croque-morts ailés, tout de noir vêtus, culbutent, s'abattent, se relèvent, tourbillonnent, remplissent le ciel de leur deuil tumultueux. Bientôt, sous la direction de leurs chefs, ils se reforment en ronde ordonnée et disparaissent sous le couvert des arbres presque tous blessés, étêtés, manchots, déjetés. Devenus invisibles, les centaines de corbeaux semblent maintenant psalmodier un office funèbre. Le vent fait vibrer les frondaisons qui ronflent comme des orgues.

Impatiente d'un spectacle trop longtemps attendu, Raymonde traverse vivement la terrasse, et versée sur la corne du rempart, ne quitte plus du regard le môle de Kerroch, à quelques centaines de mètres à sa droite, au fond d'une anse protégée par un îlot de rocs goémoneux. Une balise de fer rouge et son mât signalent ces récifs à mer haute. Le vrombissement d'un moteur domine à ce moment la rumeur sourde de l'Atlantique. Raymonde se penche davantage sur le mur.

A la sortie de la rivière de Kerroch, utilisée comme port de pêche, un hydravion en forme de cormoran, au cou et pattes tendues, ailes planes, frise encore les vagues qui l'éclaboussent de leur écume ; il s'élève peu à peu.

Un flot de sang aux joues, Raymonde tend les bras. Quand l'aviateur, enfoncé dans la carlingue, atteint à la hauteur du manoir, il lève une main. La jeune femme, avec une extraordinaire expression de regret et de désespoir, envoie un baiser passionné qui projette son bras comme une flèche désireuse d'atteindre son but. L'hydravion, en lutte contre le noroît, se cabre, glisse sur l'aile, rétablit son équilibre. Raymonde a crié d'angoisse. Enfin, prenant de la hauteur, l'appareil dis-

paraît au-dessus de la mer convulsée, et celle qui le cherche toujours et ne l'aperçoit plus, écrasée par la désolation, touche du menton le parapet.

Un petit vapeur peint au minium, quittant à ce moment le havre de Kerroch, tangue et roule. Sur son pont, quelques mécaniciens en combinaisons de toile bleue, entourent le timonier debout à sa barre.

S'étant alors retournée vers sa maison-forteresse, Raymonde distingue, sous la mousseline d'une fenêtre, l'étroite face de Pierrine. Le rideau retombe. Tout à l'extrémité du manoir, vers les communs en retrait de la cour, un valet costumé d'un chupen blanc, à ronde petite tête grêlée, affecte de fourbir une cafetière au seuil de l'office. De son bon œil, car il est borgne, Gobrien n'a rien dû perdre des attitudes et des signes de Madame.

Pleine d'amertume, Raymonde songe :

— Qu'est-ce que je fais ici?

Son visage spirituel, dont les grands yeux mordorés évoquent les pays de soleil, exprime la désolation, puis le dégoût, enfin la colère.

— Oui, pourquoi suis-je ici? murmure-t-elle.

Elle examine avec maussaderie la forteresse-manoir tapie sur cette fin des terres comme un chasseur d'oiseaux de mer à l'affût, les bois ténébreux où croassent les corneilles, la lande rugueuse et barbare dont les menhirs se dressent au milieu des ajoncs comme les bergers de granit des vaches pies et des chevaux noirs à longues crinières. Plus loin, vers Kerroch, s'étendent à perte de vue les marais salants abandonnés aux saxifrages carminés et les étiers où se réfléchissent les voilures célestes.

A l'horizon, d'un bleu de roi, de basses chaumières couvertes de glui rappellent des bêtes accroupies à pelage bourru.

Peut-être cette terre pauvre, flagellée des ouragans, marécageuse en ses bas-fonds, harcelée d'aiguilles de schiste violet sur ses hauteurs, habillée de bure par ses buissons rouillés, plantée de flèches ajourées et de calvaires moussus, est-elle émouvante. Mais Raymonde, accoutumée à la chaude splendeur du Languedoc, à son ciel d'or et ses vignobles d'écarlate, n'a jamais reconnu l'âme forte et résignée du Morbihan.

Un glas tinte à la tour carrée de l'église de Kerroch, glas

exténué lorsqu'il atteint Finis terræ après avoir franchi les palus.

— Comment ai-je pu consentir à ma séquestration dans cette tanière de hiboux? murmure Raymonde avec une douleur mêlée de rage.

Une averse subite la cingle. Ses mains ramènent nerveusement contre elle son long manteau et sa silhouette gracile aux hanches d'éphèbe se dessine. Le vent d'ouest souffle un brouillard; le village, les marais salants, la pinède, la lande aux menhirs, les falaises, tout disparaît dans sa cendre humide et l'on entend geindre l'océan qui brasse son eau d'un effort fatidique.

— Quelle horreur! gronde Raymonde. Ah! m'en aller! Le rejoindre!

Sa figure fine, créée pour les sourires, la joie, la fantaisie, exprime la haine, puis un désir frénétique de bonheur.

En repoussant la brume, la brise découvre à nouveau sur les palus, les bœufs, chevaux et moutons, le museau presque à terre, en prosternation devant les forces redoutables de l'immensité.

Brusquement, la physionomie de Raymonde s'éteint; les mains à son front, elle demeure immobile, accablée par les pensées qui la torturent. Au-dessous d'elle la mer tonne dans les failles du cap, tandis que les déferlements du large emplissent l'atmosphère de leurs sanglots. Le petit vapeur rouge réapparaît un instant à la crête des houles comme une fleur de coquelicot, parmi des blés verts oscillant au vent, s'effondre et devient invisible.

Raymonde, qui examine le ciel avec angoisse, pense : « S'il tombe encore, pourra-t-on le sauver? »

Adossée à l'une des tourelles en poivrière des anciens remparts, la jeune femme baisse la tête. Les bras croisés sous son manteau, insensible aux grosses gouttes d'eau qui tombent de temps à autre, mêlées à la poudre humide de l'embrun, elle médite péniblement.

Le père de Raymonde, M. de Puycelse, ancien capitaine aux dragons, obligé à la suite d'une chute de cheval de prendre une retraite prématurée, sans fortune, avait accepté un portefeuille d'assurances. Affable et généreux, il dépensait ce qu'il

gagnait et même au delà de ses ressources. La maison du capitaine, car il entendait garder son grade dans la vie civile, était donc joyeuse, quand ses moyens lui permettaient d'accueillir ses relations, et désolée, quand les fins de mois le forçaient à des emprunts de plus en plus onéreux. Imaginatif et captieux, M. de Puycelse avait pourtant l'art d'ouvrir les cœurs et les bourses les plus fermés. Sa dernière ressource consistait à faire souscrire des « polices » aux amis réfractaires à toute générosité. Comment résister aux insinuations du directeur d'assurances les épouvantant à la pensée que l'incendie, la grêle, les inondations, les vols, les infirmités, la mort subite et la ruine les menaçaient, et qu'ils seraient probablement les victimes de l'une ou l'autre de ces calamités? Ainsi l'officier retraité, bon an, mal an, ses honoraires ajoutés à sa retraite et à ses emprunts, menait un gai train d'existence.

Sa femme, Césarie, l'aidait d'ailleurs de son mieux à dépenser les sommes récoltées. Cette Ariégeoise au beau type maure, nez aigu, cheveux d'ébène, avait une voix grave souvent enrouée par la frénésie de ses bavardages. Elle n'avait jamais su résister aux goûts d'un luxe hors de proportion avec ses minces revenus. Amie de la joie, du mouvement, des danses, elle n'imaginait la vie que comme une fête perpétuelle. Et tour à tour Toulouse, Biarritz, Nice et les villes d'eaux recevaient ses visites.

C'est dans un milieu trépidant, aimable, facile et parfois difficile, quand les débiteurs de M. de Puycelse se fâchaient, — et il en était alors réduit à étendre le cercle de ses emprunts pour rembourser l'un avec les billets de l'autre, — que Raymonde avait été élevée. Et comme ses parents la tenaient à l'écart de leurs ennuis financiers, exaucée en ses moindres désirs, elle avait pu croire son existence de jeune fille un prélude au paradis terrestre de son futur mariage. Mais, à son étonnement, Raymonde n'était pas demandée par les nombreux jeunes gens de sa fréquentation. Cependant, quelques-uns d'entre eux, les plus rasés à blanc et aux cheveux plats qui tentaient de donner des expressions anglo-saxonnes glacées à leurs faces brunes de Latins, marquaient quelque intérêt à cette charmante fille, sans vraie beauté, mais ravissante d'expression aussitôt qu'avec son esprit original, elle les amusait du récit ironique ou terrifiant des gens et des choses.

Tout, chez Raymonde, se présentait au superlatif, et les événements les plus modestes devenaient burlesques, effroyables ou sinistres. Les Toulousains s'accordaient à déclarer Raymonde de Puycelse spirituelle et séduisante. Cependant les années passaient et la merveilleuse jeune fille ne recevait que les fumées des vains éloges. Inquiets, le capitaine et Césarie commençaient à croire que le charme exceptionnel de leur fille ne lui permettrait néanmoins pas de trouver un mari, les jeunes gens ayant la faiblesse d'attacher autant d'importance à la dot qu'aux mérites de l'intelligence, d'un physique délicieux et d'une naissance distinguée.

Parce qu'elle commençait à souffrir de la prudence des jeunes hommes qui craignaient de se compromettre, Raymonde se montrait audacieuse et ses camaraderies désinvoltes firent craindre à M. et Mme de Puycelse quelque fâcheuse aventure. Inquiets ils décidèrent de la marier en toute urgence. Mais encore fallait-il trouver un mari. Chaque fois qu'un candidat possible était discrètement sollicité, il s'abstenait de reparaître.

Il y avait eu pourtant une exception à cette règle. Un enseigne de vaisseau, Hervé Nollic, connu pendant une villégiature hivernale au Golfe Juan où l'escadre de Toulon était ancrée, s'était épris de Raymonde. Elle était apparue à ce Breton comme une belle grappe de muscat dont elle avait l'épiderme translucide et doré. Vêtue d'une légère robe plissée de style antique, en silhouette de la Méditerranée d'un bleu persan, il l'avait trouvée aussi belle que les danseuses des Panathénées qu'il venait d'admirer en Grèce.

De moyenne taille, très blond avec des yeux d'émeraude où l'on croyait apercevoir l'infini de l'Océan, Hervé Nollic avait lui-même troublé Raymonde. Elle sentit tant de loyauté dans ce Finistérien qui s'offrait tout entier, qu'elle l'aima. Mais Mme de Puycelse, s'étant informée, apprit que ce marin, de modeste famille nombreuse, n'obtiendrait rien de ses parents. Pour avoir souffert elle-même du traitement insuffisant d'un mari sans autre richesse que son nom, Césarie avait représenté à sa fille qu'un mariage avec Hervé était tout à fait impossible, et, malgré les supplications de sa fille, elle avait prié l'enseigne de vaisseau de ne plus reparaître chez elle.

A l'insu de sa mère, la jeune fille correspondit avec Hervé et ils se renouvelèrent leurs promesses de fidélité. Puis leurs

lettres s'espacèrent, mais le souvenir du marin ne devait jamais s'effacer de la mémoire de Raymonde. Et deux années passèrent en vaines tentatives de M. et Mme de Puycelse pour « ferrer » les jeunes hommes attirés par la grâce de leur fille.

Le jour de son vingt-cinquième anniversaire, pour la première fois de sa vie, Raymonde pleura, puis éclata d'un rire agressif dont les éclats navrèrent son père et sa mère. C'était un beau printemps toulousain où la joie de vivre se respirait dans la lumière rose et les parfums des acacias.

Depuis un mois, très affairé, le capitaine, secrétaire général du concours hippique, en sa qualité d'ancien officier de cavalerie, veillait à l'organisation de la piste.

Dès la première journée de ces tournois, un lieutenant de réserve aux dragons se signale par ses victoires d'un style sévère. L'ayant complimenté chaleureusement, le capitaine veut le présenter à Mme et à Mlle de Puycelse. Presque maussade, l'officier ne peut se dérober à cet honneur. Il vient s'incliner devant ces dames assises en évidence à la tribune d'honneur. Tandis qu'elles le félicitent avec prolixité, il se ploie de temps à autre, silencieusement, en automate. Son front bosselé évoquait un galet roulé par la mer. En revanche, ses cheveux roux avaient la légèreté d'un duvet. Ses yeux ronds et dorés aux iris bleuâtres étaient serrés contre un nez en bec de rapace. Leur regard fixe était à la fois mélancolique et profond. Ses sourcils presque rouges, également duveteux, en se rejoignant encadraient l'œil.

— D'où vient ce hibou? se demande Raymonde.

Trapu et vigoureux, ce cavalier avait le teint fauve des hommes sans cesse exposés au soleil et au vent.

Les jours suivants, après des succès répétés, le lieutenant Bohellec remporte le trophée du *military*. Le général et les membres du comité l'applaudissent. Après l'explosion de l'enthousiasme des officiels, M. de Puycelse conduit encore d'autorité le triomphateur à sa femme et à sa fille, en leur disant :

— J'ai prié le lieutenant Bohellec à dîner demain soir. Comme son aîné dans un régiment qui fut le mien, j'entends fêter sa magnifique victoire.

— Vous avez devancé mon intention, s'écrie Césarie avec un sourire d'autant plus large qu'elle vient de passer trop généreusement son bâton de carmin sur ses lèvres grises.

Après avoir salué, le dragon considère Mme de Puycelse avec un regard où elle ne peut soupçonner aucune gratitude. Raymonde estime que ce Breton est assez rugueux et muet pour mériter d'être planté comme un menhir au milieu des ajoncs. Amusé par sa comparaison, son père lui apprend que Tugdual Bohellec, un Morbihannais, officier de réserve, accomplit en ce moment une période d'instruction. Propriétaire agriculteur en Bretagne, il possède un vaste domaine. Amateur de chevaux, il sait les élever et les entraîner. C'est un cavalier parfait.

M. et Mme de Puycelse avaient convié quelques amis, de leurs prêteurs, à ce dîner commandé chez un traiteur confiant. Devant cette douzaine de sportsmen, Raymonde, ironique, sait peindre en termes si drôlatiques les diverses personnalités hippiques, organisateurs et concurrents, qu'ils en rient aux larmes. Seul, le lieutenant Bohellec garde son sérieux, mais écoute avec un plaisir qui donne une fixité gênante à ses yeux et Raymonde éprouve un peu de gêne de sa muette contemplation.

Cédant aux instances de M. et Mme de Puycelse, Tugdual prit l'habitude de fréquenter leur maison. Son service en campagne l'éloignant dans la journée, il se présentait après dîner. Il arrivait à la nuit, les yeux tout emplis d'une flamme mélancolique.

Ce vigoureux et massif quadragénaire, rogneux comme un chêne de ses landes, aussitôt en présence de Raymonde, avait la timidité de l'homme qui, se sachant peu séduisant, redoute les impertinences. Jusqu'ici, le sentiment de son infériorité physique et du manque d'agrément de sa conversation l'avait écarté des femmes. Pour avoir tenté quelquefois de leur plaire, il s'était aperçu avec douleur qu'elles se moquaient de ses attentions, d'ailleurs sans grâce. Quelques jeunes filles s'étaient ainsi éloignées de lui à l'idée de l'austère existence qu'il leur aurait imposée. Il avait donc atteint la quarantaine avec une seule affection, très paternelle, pour son frère Louis, plus jeune de douze années. Orphelin au lendemain de son service militaire, Tugdual s'était voué à la double tâche de la direction de leur domaine et de l'éducation d'un frère enfant. Son amour pour Louis avait donc jusqu'ici comblé ses besoins affectifs, car, il ne fallait pas s'y tromper, sous ses apparences rugueuses et autoritaires, un cœur chaleureux et une âme passionnée habi-

laient la poitrine carrée de Tugdual. Avant son départ pour Toulouse, il avait enfin décidé Louis à se fiancer, car lui-même s'était résolu au célibat. Il avait représenté à son cadet combien il serait heureux de ne pas voir s'éteindre la famille des Bohellec, propriétaires des terres et du manoir de Finis terræ depuis le premier Empire. Encore que Louis fût sensible à cet argument, il avait montré peu d'enthousiasme à ses fiançailles avec Hermine Legouach, bonne fille décolorée comme une plante née dans l'obscurité, mais qui possédait un domaine contigu à Finis terræ.

En l'éventualité de cette prochaine union, Louis avait déjà quitté le manoir paternel et s'était installé à la gentilhommière du Rozec héritée de sa mère. A son retour en Bretagne, Tugdual allait donc se trouver seul dans sa vaste maison et il s'en affligeait.

Le hasard le mettait en présence d'une jeune fille délicieuse. Pourquoi ne se marierait-il pas lui-même? Pourquoi, puisqu'il était si pénétré de la responsabilité de continuer leur lignée, ne fonderait-il pas une famille nombreuse? Il apercevait déjà plusieurs jeunes têtes bruyantes dans les vastes pièces du manoir et il s'attendrissait à ce spectacle supposé de son bonheur. Or, jamais femme n'avait été moins prédestinée à l'austère Finis terræ et à Tugdual que Raymonde. Mais déjà la passion aveugle l'agriculteur qui répudie sa prudence coutumière. D'ailleurs il se croit assez de volonté pour convertir Mlle de Puycelse à ses vues sans jamais céder à ses fantaisies.

Chaque soir, Mme de Puycelse et Raymonde voyaient s'avancer M. Bohellec dans leur salon, sur la pointe des pieds, d'une marche bizarre de chat, absolument silencieuse. Après un baise-main plein de dévotion à ces dames, assis en face d'elles, silencieux, il les écoutait avec une sorte de délectation morose. A chacune de ses visites il se faisait précéder d'une corbeille de fleurs.

Pour n'avoir jamais rencontré dans son Morbihan que de jeunes personnes réservées, il s'amusait infiniment des propos légers et sceptiques de Raymonde. Cette vive méridionale, cette Latine d'esprit réaliste qui ne croyait qu'à ses expériences, loin de le révolter, l'attirait. D'humeur sombre et de discipline intransigeante, Tugdual se détendait presque jusqu'au ravissement en la compagnie de cette hardie jeune fille qui

vivait le plus gaîment possible, au jour le jour, indifférente à tous les programmes. Il aurait dû la mépriser, la fuir ; il commençait à la chérir.

En parents avisés, M. et Mme de Puycelse multipliaient leurs invitations. Chaque nouvelle entrevue permettait à Raymonde de mieux juger le manque complet de curiosité d'esprit de Tugdual ; en dehors de ses croyances et préjugés, son ignorance était profonde. Raymonde, au contraire, aurait désiré tout savoir, d'ailleurs de la façon la plus superficielle. Elle grignotait les arts, les lettres et les sciences comme des bonbons dont il faut souvent changer, afin de ne pas trop vite se dégoûter de leurs parfums. Elle ne pouvait donc jamais l'entretenir de musique, peinture ou littérature, car il prétendait n'avoir rien lu depuis son baccalauréat, rien entendu et rien regardé. Seuls l'élevage et l'agriculture retenaient son attention. Afin de lui plaire, elle affecta d'en être curieuse. Alors il l'entretint de l'introduction du bœuf nantais dans le Morbihan et de l'amendement des terres à bruyère par les superphosphates.

Pendant ses minutieuses explications, ses larges épaules bien appliquées sur le dossier du fauteuil, le corps droit, les mains posées à plat sur les genoux serrés, les yeux ronds et fixes, parfaitement immobile, Tugdual évoquait une sculpture pharaonique dont il avait la rigueur et la solidité. Lorsqu'il se taisait, Raymonde, afin de ne pas périr d'ennui, s'amusait aux paradoxes les plus fous, mimait les scènes et parodiait les gens avec une telle verve que Tugdual Bohellec, enchanté, prenait de plus en plus l'apparence d'une statue. En face de lui, légère et bondissante, sa physionomie mobile évoquant tour à tour cent masques divers, Raymonde semblait une danseuse sacrée honorant un dieu Terme...

Et le dieu Terme fut touché.

Lorsque M. de Puycelse transmit à Raymonde la demande en mariage de M. Bohellec, à la consternation de ses parents, Raymonde éclata en sanglots.

— Alors, tu le refuses ? s'écrièrent-ils.

— Non, je ne le refuse pas !

— Que signifie ce désespoir ?

— Je sais trop ce qui m'attend : l'ennui !

Attristée, sa mère en convint. Mais elle supplia Raymonde de considérer la fuite des années et l'absence persistante de candidats sérieux. Somme toute, Tugdual Bohellec pouvait donner de l'envie avec sa situation solide, son château, son large train de vie. Rien ne l'empêcherait de le dérider et peut-être en ferait-elle un mari convenable.

— Oui, si j'étais une chouette, il me conviendrait ! avait-elle accordé.

Puis, Raymonde sourit amèrement, résignée à ce mariage.

Le soir même, Tugdual, reçu en fiancé, montrait le ravissement d'un homme disgracié qui se croit aimé. Ses yeux ronds irradiaient des lueurs d'or et c'était là toute son éloquence.

Énervée, Raymonde cachait son angoisse sous le débordement d'un esprit extravagant.

A ce moment, le capitaine, pénétrant dans le salon, invita Tugdual, avec le sourire d'un père charmé d'avoir trouvé un nouveau fils, de vouloir bien l'accompagner dans son bureau, car il voulait lui montrer les photographies des chevaux célèbres qu'il avait jadis conduits à la victoire. Sans être dupe du motif allégué, Bohellec suivit M. de Puycelse.

Restée seule dans le petit salon, face à la glace, Raymonde fit son examen de conscience.

« Voyons ! Gare à l'erreur inexpiable ! Il est encore temps de virer de bord. Je méritais mieux... Faut-il attendre ? Dangereux ! Je risque de tout perdre. Mon pauvre père à la côte. Pour mener un train digne de son nom, il a dépensé ce qui pouvait me revenir. Donc, aucune espérance. D'un autre côté, je n'ai aucun goût pour une occupation : fonctions, emplois, merci bien ! Servage pour servage, le mariage est encore préférable. Tant pis ! »

M. de Puycelse sortait de son bureau, boitant raide, suivi de Tugdual dont les sourcils duveteux étaient encore froncés. S'avançant à leur rencontre, Césarie remarqua l'expression déconcertée de son mari. Le futur gendre doit avoir sévèrement débattu ses intérêts, pensa-t-elle. Désillusion ! Mais que faire ? Rompre ? Encore faudrait-il trouver mieux...

D'une voix acide, M. de Puycelse déclara :

— Finis terræ, paraît-il, est un paradis, aussi M. Bohellec entend-il y vivre... toute l'année. Un agriculteur ne saurait guère s'absenter, sans risques graves. J'ai suggéré l'idée de

prendre un gérant. Ton fiancé, Raymonde, m'a fait remarquer que, sans doute, son frère Louis pourrait le suppléer quelquefois, mais il n'entend pas abuser souvent de sa complaisance.

Tournée vers sa fille, Césarie s'inclina en disant :

— Par conséquent, ma chère enfant, tu vas devenir tout à fait une dame de campagne!

Cambré, Tugdual repartit avec sévérité :

— Je ne voudrais pas obliger Mlle de Puycelse à une déchéance.

Déconcertée, Césarie essaya de rire en répondant qu'il était assez visible qu'elle voulait plaisanter. Un assez long silence suivit; le capitaine appuyait un regard terrible sur sa femme qui faisait glisser ses bagues sur ses doigts, d'un air morne.

Brusquement, Raymonde inclina sa tête sur une épaule et, avec une câlinerie délicieuse, tendit ses mains à Tugdual en lui assurant qu'elle serait ravie d'habiter son domaine breton, parce qu'elle était persuadée que, l'hiver, quand la nature sommeille et que les agriculteurs peuvent rester devant leur cheminée, il trouverait beaucoup plus agréable de séjourner avec elle à Nice, Paris ou Toulouse.

Il lui répliqua qu'en ce qui le concernait, ce n'était pas son goût. D'ailleurs, ses troupeaux ne connaissaient pas l'hibernation et il y avait, au contraire, beaucoup de travaux à exécuter pendant les mois froids. Pour ces raisons, il demeurerait donc chez lui. Sans refuser quelques voyages éventuels avec elle, il n'entendait prendre aucun engagement.

Devenue pâle, Raymonde s'était récriée qu'elle avait trop le goût de sa liberté pour devenir une sorte de nonne conjugale cloîtrée.

Malgré la passion qui l'inclinait de plus en plus vers Raymonde, Tugdual lui répliqua qu'entêté comme un Breton sur ses devoirs, il la priait d'examiner sérieusement la question. Et il s'était retiré sur un salut cérémonieux.

Lorsqu'il fut parti, Césarie saisit sa fille entre ses bras et lui reprocha d'avoir posé la question d'une façon trop tranchée. Raymonde ayant protesté qu'elle aimait mieux rompre que d'accepter son enchaînement perpétuel, même avec des chaînes d'or, Mme de Puycelse, effrayée de cette résolution, lui en représenta l'absurdité. Si elle en croyait son expérience, elle n'exigerait rien de Tugdual dont elle obtiendrait tout ce qu'elle

voudrait après son mariage, car il était visible qu'il l'aimait.

— Pourquoi donc, s'il m'affectionne comme vous le croyez, refuse-t-il de me promettre quelque liberté de mouvements?

Avec un sourire ambigu, Mme de Puycelse lui murmura qu'une épouse adorée possédait certains moyens d'action qui manquent à une fiancée.

M. Bohellec ne s'étant pas présenté le lendemain, le capitaine dut l'inviter à dîner pour l'amener à reparaître. Tout aussitôt un accord définitif s'établit entre Raymonde, redevenue souriante, moqueuse, et Tugdual, sévère à la pensée de sa responsabilité. Il commençait à se douter qu'il n'aurait pas trop de toute sa volonté pour discipliner sa femme; il croyait pourtant y parvenir, tellement l'amour l'empêchait de raisonner avec sa justesse coutumière.

La date du mariage fut précisée. Il avertit sa fiancée du regret qu'il aurait de ne pas voir son frère à Toulouse, Louis ne pouvant laisser seule leur grand mère, Mme du Rozec, frappée d'une attaque de paralysie, dans son hôtel, à Vannes. Par politesse, Mme et Mlle de Puycelse déplorèrent cette absence. Raymonde s'en étonna, car, trois jours auparavant, Tugdual lui avait raconté que Mme du Rozec était soignée avec dévouement par les religieuses de la Sagesse. Il aurait semblé que son fiancé ne tenait pas beaucoup à la présence de Louis à leur mariage. Il en parlait cependant toujours avec une chaleureuse amitié. Le capitaine proposa de reculer la cérémonie; Tugdual s'y refusa.

Le mariage fut célébré avec un faste où M. et Mme de Puycelse, orgueilleux de leur nom, achevèrent de s'obérer. Ils gardaient l'espoir de retrouver leur mise de fonds, mais Tugdual, en emmenant le soir même sa femme, n'invita point ses beaux-parents à venir le retrouver prochainement à Finis terræ et répondit à leur étreinte par deux baisers glacés. Il en furent péniblement surpris.

Raymonde arive un soir de juillet à la forteresse de Finis terræ accroupie devant un océan glauque qui gronde en montrant des dents blanches. Cette clameur mélancolique et perpétuelle est parfois dominée par le hourvari discord des corbeaux du bois de pins qui tournent des rondes noires sur la

cendre du ciel. Pas un seul domestique ne la reçoit à sa descente de l'auto, et Louis, prévenu, n'accourt pas au-devant de sa belle-sœur. Très contrarié, Tugdual, qui avait donné des ordres pour qu'un chaleureux accueil fût fait à sa jeune femme, s'étonne et s'en excuse.

Raymonde, après avoir jeté un regard apeuré à la lande épineuse et aux palus marécageux qui séparent Finis terræ du lointain village de Kerroch, s'écrie, avant d'entrer dans le massif manoir aux étroites baies grillées :

— Vous ne m'aviez pas expliqué que vous me conduisiez dans une maison centrale !

Un rictus d'angoisse raccourcit encore la ronde figure de Tugdual dont le nez touche sa moustache. Après avoir respiré avec une force qui soulève ses larges épaules, bientôt maître de son humeur, il répond avec une ferme douceur qu'il est hasardeux de juger sur une première impression. L'intérieur ne manque pas d'un certain agrément.

Il regarde sa jeune femme avec adoration et lui ouvre les portes. Elle parcourt très vite la salle à manger lambrissée de panneaux à diamants et meublée de noirs bahuts et tables de la Renaissance, couvertes de roses et de cinéraires maritimes, aperçoit office et cuisine installés dans les anciennes casemates voûtées, gravit un ténébreux escalier à vis.

Tugdual pousse les battants de chêne à godrons du vaste salon à huit fenêtres, quatre sur le bois aux corbeaux et quatre sur le cap et la mer. Des tapisseries des Flandres à grands sujets de chasse décorent ses murailles et de hauts fauteuils torsadés à verdures fanées, le meublent. Des vases de Quimper sont remplis de dahlias, à son intention, sans doute. Quelques portraits de famille anciens, suspendus, permettent à Raymonde de constater que le « type hibou » s'est merveilleusement transmis : têtes rondes presque sans cou enfoncées dans les épaules, yeux lenticulaires miroitants, nez en faucille reposant presque sur la bouche masquée par la moustache rousse duveteuse.

— Mon père, mon grand père, des oncles, des aïeux, indique d'un geste circulaire son mari.

— Inutile de me l'affirmer ; je le savais. Vous semblez tous frappés comme les médailles du même flan.

— Oui, solide race ! Et j'y tiens... puisque je souhaite la continuer.

Un flot de sang lui monte au visage et il sourit en précédant sa femme dans un couloir tellement obscur qu'il doit la conduire par la main.

— Notre chambre, murmure-t-il, en poussant un huis à grosses pentures forgées.

Raymonde ne peut retenir une moue à l'aspect du mobilier Restauration, au lit en bateau, fauteuils roides à velours frappé, secrétaire incrusté de niaises marqueteries, pendule à troubadour récitant son compliment à une amante effeuillant une marguerite. D'épais rideaux verts donnaient à cette pièce basse une atmosphère d'aquarium. Les vagues en déferlant au-dessous de la fenêtre achevaient de rendre plus vive cette impression. Très ému, Tugdual la prévint avec douceur qu'il n'avait rien voulu changer à la disposition de cette pièce jadis occupée par ses parents.

— Je m'en doutais, dit-elle avec un sourire railleur. Eh bien! si vous voulez m'être agréable, vous reléguerez au grenier ces vénérables meubles.

Outragé, Tugdual déclare à voix basse qu'il regrette de ne pouvoir y consentir. Il préférait installer une autre pièce pour laquelle il lui demanderait ses avis.

Il paraît si peiné, qu'apitoyée, Raymonde se jette dans le dur fauteuil d'acajou placé près de la cheminée fermée d'un paravent de toile peinte représentant un berger aux yeux de mouton enchantant une bergère du chant de son pipeau; elle reconnaît que l'on est beaucoup mieux sur ces sièges qu'elle ne pensait.

— N'est-ce pas, ma chérie? Vous occupez le fauteuil sur lequel ma pauvre mère est morte, encore jeune, hélas!

Elle se relève avec effroi, puis remarquant l'air pathétique de son mari, elle se rassied, mais ses mains ont peine à rester posées sur les accoudoirs.

Après quelques instants de réflexion, elle demande la cause de la mort de Mme Bohellec?

— Ma mère atteignait à peine sa quarantième année lorsqu'elle s'est éteinte de consomption.

— Consomption! Ah!

Raymonde frissonne et ferme les paupières. Tout ce qu'elle vient de voir : cette forteresse de la fin des terres, l'Atlantique d'un vert ténébreux dont la plainte s'obstine nuit et jour aux

oreilles, les rauques croassements des corneilles, la rumeur plaintive de la pinède, et le clair-obscur dramatique des appartements, l'obsèdent.

Quand Raymonde rouvre les yeux, son regard se heurte à celui de son mari agenouillé devant elle. Sa contemplation est d'une telle intensité qu'il ne s'aperçoit pas d'abord que sa jeune femme vient de relever les paupières.

« Pauvre vieux garçon ! songe-t-elle, son extase est tout à fait dans le style de cette aimable chambre Restauration où troubadours et bergers roulent des yeux blancs. Il est touchant. Je n'aurais jamais cru que je pusse avoir le pouvoir de le ravir jusqu'aux cieux. Le ciel ! c'est bien haut pour moi. Si j'en tombe jamais, comme c'est probable, la chute pourrait être dangereuse. Je n'aurais jamais attendu de telles marques de ferveur de mon chat-huant. Ah ! le mariage, touchante invention pour les hommes dans le genre de ce Breton préhistorique. Curieux, il me semble recevoir en ce moment l'adoration d'un menhir. Comme un rocher ne se fatigue pas, cela pourrait durer longtemps ! »

Telles étaient les réflexions de cette mariée d'une semaine, tandis que Tugdual, pénétré de son amour presque sacré, un genou au parquet, les mains jointes sur l'autre genou, contemplait avec mélancolie celle qu'il avait élue pour continuer la race granitique des Bohellec.

— Nous jouons aux « hommes de bronze ». Cela devient ridicule, rompons l'enchantement !

Elle affecte de tressaillir et se lève en disant gaîment :

— Nous nous endormions. Fatigue du voyage, peut-être.

A cette insolence, Tugdual appuie des regards sévères sur sa femme :

— Vous avez raison. Ne restons pas plus longtemps dans cette chambre qui vous déplaît.

Mais au lieu de la suivre, car elle s'est élancée vers la porte, Tugdual, le front bas, réfléchit. Une tristesse poignante contracte sa courte tête de Celte.

« Oh ! il devient insupportable, pense Raymonde. La visite de ces pièces tourne au chemin de croix. »

— Mon cher ami, reprend-elle, ne vouliez-vous pas me présenter nos discrets domestiques ? Il n'y en avait pas un seul à notre arrivée.

— Je ne m'explique pas leur absence. Nous sommes, il est vrai, dans la période de nos grands travaux d'été et ils vont quelquefois aider nos ouvriers ruraux, mais je leur avais ordonné de se porter à votre rencontre. Que s'est-il passé? Je suis stupéfait et mécontent. Quant à Louis, je redoute qu'une aggravation dans l'état de notre grand mère ne l'ait obligé à repartir pour Vannes. Peut-être aussi Mlle Legouach, sa fiancée, l'a-t-elle retenu près d'elle. Dans ce cas, vous lui pardonnerez... Ah! j'entends nos gens! Voulez-vous m'accompagner, je vais vous les présenter. Ils doivent être impatients de connaître leur nouvelle charmante maîtresse.

— Croyez-vous? Les serviteurs subissent avec peine leurs maîtres!

— Eh bien! à Finis terræ, il existe encore des gens qui nous sont attachés par d'autres liens que ceux de l'argent.

— Toutes mes félicitations. Montrez-moi vite ces phénomènes.

Lorsqu'ils rentrent dans l'ancienne casemate voûtée transformée en cuisine, un feu de fagots fait une muraille d'or rouge au fond de l'énorme cheminée à baldaquin. Devant les flammes un homme chauve à barbe en collier, les bras ouverts, semblait s'offrir en sacrifice. L'eau ruisselait de sa vareuse et formait une mare autour de ses pieds nus.

Accroupi devant le foyer, un autre homme grêlé avec un œil blanc, une paysanne naine aussi large que haute, coiffée d'une mitre à paillettes d'argent, et une mince Ilienne, la tête ceinte d'un diadème de broderie, cassaient du bois, afin de nourrir le brasier.

— Que signifie? interroge rudement Tugdual. D'où venez-vous?

Exposé aux flammes qui commençaient à le faire fumer, le crucifié, sans abattre ses bras, tournant sa tête de profil, montre un nez cassé dans un accident de bord, un menton en galoche et un front modelé comme un galet par les vagues. Dents serrées, il marmonne :

— Deux noyés, un sauvé. Voilà d'où l'on vient. Alors, je me sèche, maître.

Et Coatarmanach, les bras toujours tendus, tourne le dos à M. Bohellec, afin d'exposer sa poitrine à la chaleur du brasier.

— Explique-moi cette histoire, Gobrien, ordonne alors

Tugdual au valet de chambre tavelé par la petite vérole et borgne.

Cessant de rompre le bois, ce garçon s'avance pesamment en se laissant tomber d'un pied sur l'autre. Il est vêtu d'un chupen de molleton blanc à la mode de Pontivy. D'une voix qui monte et descend la gamme chromatique, il raconte :

— Nous revenions du Rozec, où M. Louis nous avait commandés. Voilà qu'un cotre chavire par le travers du môle. Coatarmanach put retirer de la mer un jeune homme, mais il y a deux noyés. Ces Parisiens croient tout connaître.

— Dieu leur fasse grâce! s'exclame Mathurine, la servante au bonnet en mitre. A cette heure, ils ont perdu leurs pauvres corps dans le courant de la Vilaine.

Pierrine, la femme de chambre à mince figure pincée, murmure :

— Et le jeune homme, leur fils, qui avait bien de la misère, fut emmené par M. Louis chez le maire de Kerroch : c'est ce qui vous explique son absence.

Alors, d'une voix sourde, pleine de regret, Coatarmanach, toujours en contemplation des flammes qui l'enveloppent de vapeurs, prononce sans se retourner :

— Je n'ai pas pu ramener les deux autres partis en dérive!

— Sans cela, nous les rapportions ici. J'avais une charrette, dit Gobrien.

— Ces histoires-là sont-elles fréquentes à Finis terræ? demande Raymonde saisie.

— Oh! oui, madame, rapport aux courants de l'estuaire. Il n'y a pas mer plus dure qu'autour de ce cap.

Après un signe de croix, Mathurine ajoute :

— Il y a souvent des gens qui perdent leurs corps dans nos environs. Pas vrai, M. Tugdual? En avons-nous reçu des noyés, et même, bien comme il faut, dans cette salle!

Devant la pâleur de Raymonde, M. Bohellec commande d'un signe violent à ses serviteurs de se taire. Puis il s'efforce de sourire, lorsqu'il dit :

— Vous voyez-là des braves gens qui vous seront entièrement dévoués.

Cependant les serviteurs bretons regardaient sans indulgence la jeune dame brune aux yeux mordorés qui leur arrivait du midi. Virant de bord sur les talons, Coatarmanach

laissa enfin tomber ses bras, et ses yeux de courlis, capables d'apercevoir une drisse sur l'extrême horizon, mais gênés lorsqu'ils devaient examiner un objet de trop près, inspectèrent minutieusement Raymonde. Comme conclusion à son examen, l'ancien marin, contremaître du manoir, plissa son crâne chauve et caressa de son énorme main sa nuque grenue comme les papilles rouges d'un dindon.

Et comme Tugdual s'attarde trop au gré de Raymonde dans la cuisine-casemate, elle ouvre une porte-fenêtre et s'avance sur la terrasse construite au-dessus des anciens fossés. A son extrémité, les remparts descendus permettent d'apercevoir l'Atlantique.

Quand Tugdual rejoint sa femme, son air consterné l'étonne; il lui demande si elle songerait encore à ce malheur. Bientôt elle s'habituera, comme les braves gens de Kerroch, à ces drames de la mer fréquents sur ce littoral dangereux.

— Ici, nous sommes toujours prêts à comparaître devant le Souverain Juge, ma chère amie.

Elle examine avec mécontentement son mari et lui répond qu'elle ne goûte pas du tout ces histoires de jugement dernier.

— Oh! pardon! chère enfant aimée, prononce-t-il en l'enlaçant avec une sombre frénésie.

Il maintient son étreinte pendant un temps qui semble interminable à Raymonde. Inerte comme une proie liée par les serres d'un rapace, elle ne répond pas par une caresse et un mot affectueux à son effusion véhémente. Le visage brûlant, Tugdual, au comble de son émotion, lui balbutie :

— Vous allez me permettre de vous quitter quelques instants. Puisque la chambre vous déplaît, je vais m'occuper de faire installer une autre chambre de fortune... pour ce soir.

Raymonde garde le silence.

Un déferlement tonne à la base de la terrasse, et, comme à un signal, tous les corbeaux du bois noir jettent leurs croassements féroces aux quatre points cardinaux. Raymonde frémit.

— C'est ainsi, chaque soir, un peu avant la tombée de la nuit, l'avertit son mari, mais ils vont s'endormir sous le couvert des pins et des ormeaux.

— Si vous voulez m'être agréable, vous chasserez ces horribles oiseaux, Tugdual.

— Les chasser? Ils reviendront!

— Alors, tuez-les jusqu'au dernier, réclame-t-elle sèchement.

— Finis terræ ne serait plus Finis terræ! Leurs cris me sont devenus presque amicaux. Je les entends dans ma mémoire mêlés à tous les événements de cette maison et de ma famille. Pardonnez-leur. Vous vous habituerez à leur ramage comme au chant de l'océan Plus tard, quand vous vous éloignerez de ce pays, redescendue dans votre midi, quelque chose vous manquera; vous regretterez cette harmonie.

Après un petit rire nerveux, Raymonde reproche à son mari de lui avoir dissimulé qu'il était un poète, mais comme elle ne savait pas elle-même transmuer en plumes d'or les ailes des corbeaux, il lui permettrait de détester ces sales oiseaux.

— Nous en reparlerons. Maintenant, laissez-moi organiser.. notre chambre, ma chérie.

Le feu embrasait ses pupilles rouges.

Tugdual se sauva. Elle remarqua une fois encore qu'il avait une façon particulière de poser ses pieds sur la pointe avant de laisser retomber le talon; aussi marchait-il sans aucun bruit

« C'est sa façon de mieux ressembler aux rapaces, ses aïeux, » conclut Raymonde demeurée seule sur la terrasse.

A peine avait-elle eu cette pensée qu'un ululement cristallin, exquis de mélancolie, se fait entendre derrière le manoir. Elle croit, au premier moment, que son mari, par plaisanterie, s'amuse à l'imitation d'un cri de chat-huant. Sous le ciel vert, la mer s'orange au crépuscule naissant. Un second ululement, plaintif et doux, retentit dans la pinède; puis d'autres encore, plus faibles, sortes de gémissements d'enfants, arrivent des frondaisons ténébreuses. Ces voix transissent de peur Raymonde, car elles lui évoquent les oiseaux de nuit au vol silencieux grâce à la délicatesse de leur plumage. Elle sait qu'ils peuvent approcher leur victime d'un vol étouffé, sans être entendus. Un rapprochement s'impose à son esprit entre eux et son mari aux yeux fixes.

Après avoir craintivement inspecté la forteresse entourée par la mer, le bois opaque et l'âpre lande déserte, Raymonde se demande comment elle peut se trouver à Finis terræ?

« Et je me croyais la plus avertie des jeunes filles modernes! »

Penchée sur un créneau, son front entre les mains, elle regarde s'élever sur l'Atlantique goudronneuse une lune rouge, à moitié masquée par un stratus.

« Lune de miel ! Ah ! ah ! Elle a plutôt la couleur du sang, cette bonne dame ! »

— Belle-sœur, je me présente seul à vous, puisque mon frère est occupé.

A l'appel de cette voix musicale, qui chante comme celle de presque tous les Morbihannais obligés à lutter contre le fracas des vagues et du vent pour s'entendre, Raymonde, étonnée, se retourne et aperçoit un jeune homme de haute taille, un peu étroit d'épaules, à l'avenant visage, très en ovale, éclairé d'yeux d'un bleu de bleuet sous des cils d'or. Ses travaux agricoles d'été ont mis un glacis de vermeil sur son teint mat. Vêtu de velours gris et guêtré, il tient à la main un chapeau de paille breton dont les boucles d'argent retiennent les pannes de velours. Tout en lui respire la joie de vivre.

Il rougit de timidité et lorsque la jeune femme lui tend la main, son indécision la lui fait d'abord presser avant d'oser la baiser avec des lèvres qu'elle trouve brûlantes. Relevé, il contemple avec admiration sa belle-sœur.

— D'où arrivez-vous si tard ? lui demande-t-elle en souriant. Je m'en doute, Mlle Herminie Legouach ne voulait pas vous laisser partir et cette concurrence victorieuse m'empêcha d'être reçue par vous dès mon arrivée.

— Non, Raymonde, je ne me trouvais point chez ma fiancée, comme vous paraissez le croire. De plus tristes soins m'occupaient. Il m'a fallu conduire à Kerroch le malheureux Parisien sauvé de la noyade par notre brave Coatarmanach, après avoir perdu son père et sa mère. J'arrive de cette pénible corvée.

Excédée de toutes ces tristesses, Raymonde le prie de ne pas insister, car elle n'est vraiment pas accoutumée à cette atmosphère dramatique de Bretagne et elle lui reproche gaîment de n'avoir pas assisté à son mariage.

— Mais ne saviez-vous point que la maladie de notre grand mère m'en empêchait ?

— Et comment se porte maintenant Mme du Rozec ?

— Beaucoup mieux.

— Vous voyez bien que vous auriez pu vous rendre à Toulouse !

— Oh ! non, Raymonde, j'étais retenu au chevet de cette bonne parente...

— Qui pouvait très bien se passer de vous, étant fort bien soignée. Je sais tout.

Le front rouge, Louis affirme le contraire et exprime ses regrets, tout en songeant : « A la vérité, Tugdual insista peu dans son invitation. A l'entendre, j'avais le devoir de ne pas quitter notre grand mère... et de ne pas m'éloigner d'Herminie. Et comme je n'ai pas l'habitude de passer outre aux volontés de mon aîné... Sa femme est délicieuse. J'avais quelques craintes Je suis tout à fait rassuré! Hélas! trop rassuré. Combien cette Toulousaine me paraît plus séduisante que ma bonne Herminie. Ah! mariage de raison, pour moi! Et mariage d'amour chez Tugdual! Qui l'eût cru? »

Il n'avait pas cessé de regarder sa belle-sœur avec une admiration grandissante, si visible que Raymonde, charmée, lui demanda avec un sourire :

— Il me tarde de connaître votre fiancée. Si elle est digne de vous, vous ferez un couple charmant.

Il rougit d'abord et pâlit ensuite, avant de répondre avec quelque gêne, qu'il la conduirait bientôt au manoir de Bétaon, propriété de la famille Legouach.

— Mais ce n'est pas un domaine que je veux visiter, répartit-elle moqueuse. A vous entendre, on pourrait le croire.

Piqué par l'allusion, plus confus encore, il lui affirma, en essayant de rire, qu'Herminie était inséparable de son milieu.

— Elle en est évidemment la plus belle fleur?

— Oh! voyez-vous, sur ces landes, les fleurs n'abondent pas ou sont au moins très modestes comme celles des ajoncs...

— ... Avec beaucoup de piquants autour.

— C'est cela!

Il rit fortement, mais d'un rire sans joie.

— Et vous ne vous ennuyez jamais dans cette campagne qui paraît rébarbative à une Languedocienne?

D'abord surpris par sa question, il reconnaît qu'en effet, s'il était oisif, il pourrait peut-être éprouver de l'ennui, mais ses occupations ne lui en laissent jamais le temps.

— Vous aidez votre frère à l'exploitation de ses terres?

— Oui, en sous-ordre.

Il sourit avant d'ajouter :

— Car je ne me reconnais pas ses capacités remarquables en agriculture Enfant, je n'avais d'ailleurs pas l'intention de

rester à Finis terræ. Je souhaitais entrer au Borda. Tugdual m'en dissuada. Il avait besoin d'un lieutenant et je suis demeuré.

— Oh! votre frère serait-il votre despote?

— Un bon tyran, en tout cas. Comment lui en voudrais-je d'exiger de moi ce qu'il s'impose d'abord à lui-même? D'ailleurs si vous connaissiez mes dettes envers Tugdual, de treize ans plus âgé que moi, et qui fut à la fois mon frère aîné et comme un père, puisque nous étions orphelins, vous comprendriez la reconnaissance que je lui voue.

— Ah! treize années de différence d'âge entre vous et lui, reprend-elle! En effet, c'est assez visible.

Louis, qui souffre encore de l'observation, répond que le plus vaillant, le plus énergique, le plus vraiment jeune, c'est Tugdual. Il est né lui-même fatigué.

— Je ne vous crois pas, repart-elle, avec un sourire. Vous êtes très différents, l'un et l'autre. Mais, vous rencontrant sans être prévenue, je n'aurais pas reconnu en vous le frère de Tugdual.

— C'est qu'il est, lui, un Bohellec, et moi un Rozec, famille maternelle. Il paraît que je perpétue, trait pour trait, notre pauvre mère.

Après un assez long silence, Raymonde questionne :

— Et vous vous entendez bien?

— Nous nous querellons sans cesse et nous nous aimons d'autant plus cordialement.

Pendant leur conversation, à temps réguliers, les coups de bélier du flot ébranlaient les falaises et les hiboux gémissaient sous le couvert des ormeaux. Raymonde examinait dans un silence triste le manoir-forteresse, le bois et les landes. Le mutisme de sa belle-sœur parut si redoutable à Louis pour tout ce qu'il exprimait déjà de désillusions, qu'il lui reprit affectueusement une main en lui disant qu'il fallait comprendre son pays breton, un peu rogue d'accueil, mais dont l'âme lui plairait, quand elle la découvrirait sous son granit râpeux, car les cœurs de Tristan et d'Iseult palpitaient encore sur ces rivages.

— Et comme vous m'avez appris tout à l'heure que votre frère était le grand chef de ce pays, Tugdual serait donc le roi Marck?

Peiné par cette réflexion, étrange jusqu'à l'insolence, il examine Raymonde avec une attention méticuleuse et recon-

nait à son visage au front rond, yeux en amande à paupières bombées, nez légèrement relevé, bouche railleuse, tant d'esprit qu'il en conclut à une plaisanterie, — qu'il trouve d'ailleurs de mauvais goût.

« Elle doit être caustique. Tugdual m'avait bien écrit qu'elle était extraordinairement spirituelle. Mais ce genre d'esprit lui conviendra-t-il ? Comment cette méridionale a-t-elle pu émouvoir mon frère ? Quel mystère dans l'amour! Amour? Je doute en tout cas qu'il soit partagé. Alors, pourquoi a-t-elle accepté Tugdual ? »

Louis peut d'autant plus aisément regarder sa belle-sœur de ses yeux pâles un peu myopes, que celle-ci, tournée vers l'Océan, affecte, par coquetterie, de ne pas s'en apercevoir.

« Mes suppositions sont peu charitables, songe-t-il. Elle est ravissante. Pas une jeune femme du Morbihan ne saurait lui être comparée pour la séduction. Ces brunes Latines ont quelque chose de passionné qui manque à nos grises Armoricaines. J'en sais quelque chose. Sans doute, Herminie est-elle rembourrée de vertus, mais on ne vit pas uniquement d'austérités et je n'ai guère de goût pour l'ascétisme. Je ne m'amuserai pas tous les jours et jeunesse s'évanouira! Je comprends l'entraînement de mon frère, même si les caprices de Raymonde ne la rendent pas toujours agréable. Je l'envie. Il y a maldonne. Nous aurions pu changer avec sagesse. »

A l'idée du hasard qui l'eût fait rencontrer le premier M^lle^ de Puycelse, Louis, troublé, pense qu'il eût bien été capable de s'en éprendre.

Une cloche tinte. Il tressaille à la vue de Gobrien qui tire la corde.

— Nous allons dîner. Vous devez mourir de faim, Raymonde. Néanmoins, ce n'est que le premier coup. On espace les trois sons pour donner à des agriculteurs comme nous, le temps d'accourir des champs; il vous faudra encore patienter. D'ailleurs, ce soir, le malheur arrivé à ces baigneurs retarde le service. Pauvres gens! Ah! combien j'ai déjà vu de naufrages autour de ce cap! Demain matin, à marée basse, vous apercevrez la coque et les restes des mâtures d'un grand voilier qui s'est brisé les reins à quelques encablures de Finis terræ. Si tous ceux qui disparurent dans nos parages pouvaient appeler, leurs cris rempliraient l'espace jusqu'à cette lune rouge.

— Encore ces histoires! Taisez-vous!

— Ah! pardon! Raymonde, ici nous sommes tellement accoutumés aux drames de la mer que nous en parlons avec pitié et résignation. Excusez-moi.

— Non, je ne vous pardonne pas, vous cherchez sciemment à m'épouvanter.

Elle souriait d'un air réticent qui aiguisait les angles de ses yeux.

Avec un air d'affectueux regret, Louis serrait les mains de sa belle-sœur, lorsque la voix de Tugdual retentit à leurs oreilles.

— Je le vois, la connaissance est faite.

Il était arrivé jusqu'à eux sans se faire entendre. La surprise dénoue leurs doigts avec quelque gêne.

Tugdual les observe l'un après l'autre.

Sous le ciel crépusculaire, du violet sourd des fleurs de pensées, l'Océan geint.

— Je viens d'effrayer Raymonde en lui parlant des naufrages arrivés sur cette côte, explique Louis, et j'essayais de la convaincre que Finis terræ n'est pas un navire au péril de la mer.

— Bien! bien! bien!

De sa voix sourde qui semble arriver de très loin, il prie son frère d'offrir le bras à Raymonde, afin de la conduire à la salle à manger; et comme celui-ci réplique avec un sourire :

— Il me semble que c'est au jeune marié d'accompagner sa femme.

— Non, le « jeune » marié n'en fera rien.

Tugdual avait appuyé sur « jeune » et Louis rougit de sa maladresse.

Ils traversent la terrasse. Élégants et sveltes l'un et l'autre, ils sont merveilleusement harmonisés. Tugdual les suit, le cœur serré, mais il se souvient des fiançailles de son frère et respire avec force.

Quand ils sont entrés dans la longue salle au plafond à grosses poutres de chêne brun, mal éclairée par une lampe à pétrole, Raymonde se place en vis-à-vis de son mari et met Louis à sa droite devant la vaste table Renaissance sculptée de guirlandes et d'entrelacs, même sur son plateau. Des bahuts et dressoirs de chêne à la sombre patine les entourent.

En chupen blanc à entournures de velours noir, Gobrien, le valet grêlé, les sert avec une mine farouche, tellement il s'applique à bien servir sa jeune maîtresse. De temps à autre apparaissent la bigoudène Mathurine qui roule comme un canot dans la tempête sur ses hanches déboîtées et Pierrine l'Ilienne, dont l'attention affûte la mince face doucereuse. Coatarmanach le chauve se montre familièrement au seuil de la pièce. Ses épaules occupent toute l'embrasure; les poings aux hanches, il sourit naïvement à ses maîtres.

— Approche, commande Tugdual qui, après lui avoir mis une main sur le poignet, prononce sévèrement : — Qu'est-ce qu'on m'a raconté? Tu as encore risqué ta vie pour sauver ces Parisiens?

Embarrassé, le marin retraité s'excuse. Ce n'est pas de sa faute. Il ne pouvait tout de même pas abandonner ces chavirés!

— Tu as bien agi, Coatarmanach, approuve son maître, mais j'ai besoin de toi et ne veux pas te perdre.

Le demi-soldier sourit avec ravissement, se balance d'une jambe sur l'autre comme un voilier cherchant son vent et regagne l'office.

Pendant leur repas assez silencieux, les dîneurs échangent seulement les mots polis auxquels ils sont obligés, lorsqu'ils doivent réparer les négligences de leurs serviteurs qui paraissent des hallucinés poursuivant leurs obsessions particulières plutôt que des domestiques avisés. Encore qu'il fût accoutumé au mutisme de son frère, Louis en souffrait ce premier soir de l'entrée de Raymonde à Finis terræ. Afin de rompre le silence, il demande à sa belle-sœur, habituée aux terres de lumière du Languedoc, ses impressions de la lande morbihannaise.

Comme elle affecte l'embarras, son mari la prie de s'exprimer en toute sincérité.

— Eh bien! pardonnez-moi de trouver votre pays barbare, sans couleur et sans dessin. Vos ajoncs hargneux et vos pins échevelés à travers les schistes aigus ne sont guère accueillants.

— Quelle exécution! s'exclame Louis. Toutefois, ce jugement était un peu le mien pendant mon séjour dans les Alpes Maritimes, l'année de mon service militaire. Depuis ce temps, bien souvent, j'ai regretté vos beaux pays latins.

Charmée d'être approuvée, Raymonde parle alors d'enthousiasme de sa joyeuse province languedocienne dont elle espère

pouvoir faire bientôt les honneurs à Louis, qui remercie, enchanté à l'idée de visiter le Languedoc avec une aussi gracieuse introductrice.

Raidi sur sa chaise à haut dossier, les poings serrés à droite et à gauche de son assiette, Tugdual écoute avec une attention qui avance sa mâchoire inférieure, fait déborder sa lèvre et découvre ses dents. L'éclairage vertical de la lampe à suspension illumine ses yeux en disques d'or. Lorsque Louis s'aperçoit, trop tard, de l'expression de son frère, il s'efforce de réparer sa nouvelle erreur :

— Et cependant, Raymonde, l'on arrive à chérir ce Morbihan dénué des grandes beautés du Midi, parce qu'on y découvre des qualités peut-être rares dans les terres heureuses. Ce fut ici le pays des saints et des héros ! Dans les provinces trop fortunées, comment pourrait-on se résigner à perdre l'existence pour autrui ? La Bretagne est au contraire le sol des grands dévouements.

— Vos saints et vos héros m'intimident, réplique Raymonde. Je crois que, pour notre agrément quotidien, les personnes modérées sont beaucoup plus souhaitables que les gens excessifs. Vous autres, Armoricains, n'aimez que tempêtes, naufrages et sauvetages. Je me contenterais très bien d'une eau paisible et d'une campagne ensoleillée. Les désordres de l'héroïsme me font peur.

— Vous êtes pleine de bon sens, approuve Tugdual d'un ton si calme qu'elle ne sait ce qu'elle doit penser : secrète ironie ou candide approbation ?

Elle cherche à deviner son mari. Celui-ci reprend avec douceur :

— Vous m'accorderez pourtant qu'il faut, tout de même, quelque esprit de sacrifice pour rendre possible l'existence. Dans un ménage, si chacun tirait égoïstement de son bord, les deux barques ne tarderaient pas à se perdre de vue...

— Ou elles se retrouveraient avec beaucoup plus de plaisir. Ma mère m'emmenait de temps à autre passer un mois à Biarritz, Paris ou Nice, en laissant mon père à ses affaires. Je vous assure que jamais époux ne furent plus unis.

Ses mains étalées de chaque côté de son couvert, Tugdual, toujours fortement appuyé au dossier de son siège, déclare avec une ferme douceur :

— Dieu me garde d'une union... unie par la distance. Un agriculteur attaché à son domaine ne se marie point pour laisser sa femme courir seule les casinos des villes d'eaux. Je ne pense pas que Louis, bientôt marié, accorde à sa femme de telles licences. D'ailleurs, Herminie ne goûterait pas de pareilles mœurs. Dans ce pays, les jeunes filles ne considèrent point encore leur mari comme l'ennuyeux compagnon qu'on tâche de semer en route. Vous constaterez bientôt, Raymonde, que la fiancée de notre frère, qui deviendra, je l'espère, votre excellente amie, unit aux qualités de dévouement que nous aimons beaucoup d'agrément.

— Je n'en doute pas un instant, approuve Raymonde en s'inclinant avec un feint respect. J'en suis certaine,... mademoiselle Legouac... Lel... gouacch... ce nom breton est un peu dur à prononcer pour un gosier méridional,... doit avoir comme maîtresse de maison des talents qui me donneront de l'envie. Parions-le, elle sait « tenir son ménage », faire de la bonne pâtisserie, broder, coudre... et même jouer au piano, chaque dimanche, après vêpres,... la valse du *Beau Danube bleu* ou *la Prière de la Vierge*.

Le sang au visage, Louis, honteux, ne sait s'il doit se fâcher ou rire, tandis que Tugdual, les épaules levées, répond avec un bon sourire :

— Moqueuse ! Vous affectez de vous railler des vertus qui rendent l'existence conjugale agréable. Herminie, j'en suis persuadé, vous communiquera des goûts qui me sont très chers..

— A moins que ce ne soit moi qui ne débauche la petite Morbihannaise, riposte vivement Raymonde.

— Oh ! ma chère amie, n'essayez donc pas de nous faire croire à vos vices.

Peiné, Tugdual cherchait des yeux son frère dont l'expression confuse le surprenait.

« Évidemment, pensait-il, Louis est offensé par l'opinion préconçue de Raymonde sur Herminie Mais pourquoi ne proteste-t-il pas? Il me laisse défendre sa fiancée... Étrange ! »

Enfin, Louis, après avoir hésité, déclare que l'idéal serait pour la femme d'avoir l'esprit et la beauté de Raymonde unis aux qualités sérieuses d'Herminie ; et, chez le mari, assez de complaisance pour être le premier à proposer à sa femme les voyages qui ajouteraient à l'agrément de leur vie.

— Vos restrictions, en ce qui me concerne, m'enchantent, se récrie gaîment Raymonde. Je vous les pardonne en faveur de vos bonnes intentions maritales. Avec vous, j'aurais obtenu toutes les libertés nécessaires à la bonne harmonie d'un ménage ! Bravo !

Et elle claque gentiment des mains.

Mais Tugdual repart d'un ton rude :

— Distinguons, je ne suis pas Louis.

Dans le silence qui suit cette déclaration, Raymonde et son beau-frère évitent de se regarder. Tugdual, toujours adossé, réfléchit, les yeux dilatés. Autour du manoir-forteresse, les flots font vibrer les assises rocheuses du cap. Le gémissement d'une chouette qui tourne d'un vol silencieux, s'entend par une fenêtre ouverte. Tugdual observe sa femme et son frère, assis en face de lui, jeunes et charmants. Son front rocheux se plisse et son nez aquilin touche presque sa lèvre remontée. Enfin, il ferme ses paupières avec une lenteur émouvante, tandis que Raymonde, redevenue très gaie, demande au fiancé quels sont ses projets de voyage de noces.

Louis, qui remarque l'expression poignante de Tugdual, se tait. En cherchant la cause de l'émotion de son beau-frère, Raymonde découvre à son tour l'étrange attitude de son mari. Louis se lève et s'excuse de s'être trop attardé. Tugdual le laisse partir avec indifférence. Il disparaît comme un enfant en faute.

Demeurés seuls, les nouveaux mariés évitent de se regarder et demeurent silencieux. Ils entendent à travers les voûtes de la cuisine-casemate une psalmodie monotone. Les serviteurs, rassemblés, récitent un *De Profundis* en souvenir des Parisiens qui « ont perdu leurs corps ». Raymonde couvre son visage de ses mains et regrette son mariage ; elle se prend à douter de pouvoir jamais amener son mari à ses vues. Brusquement Tugdual se jette aux pieds de sa femme, lui enlace les jambes et appuie son front contre ses genoux. Stupéfaite de ce geste inattendu en contradiction dérisoire avec ses propres pensées, elle essaie de se dérober à l'étreinte de son mari en disant d'une petite voix incisive :

— Êtes-vous insensé ? Voulez-vous bien vite vous relever ?

Il doit lui obéir, car elle s'est dégagée nerveusement. Plein d'un trouble sensuel, il lui sourit avec angoisse, en disant :

— Croyez-moi, nous pourrons être heureux, si nous savons harmoniser nos vies.

Elle demeure impassible ; elle commence à comprendre que ce que Tugdual appelle l'harmonie, c'est le renoncement à tous ses désirs.

D'une voix haletante qu'elle entend à peine, il murmure :

— Pour vous plaire, j'ai fait préparer une autre chambre. Nous ferons mieux plus tard. Vous choisirez vous-même.

Elle reste glacée.

Il passe son bras autour de la taille de Raymonde et, avec le sourire honteux du Breton, chaste, même devant l'amour conjugal, il cherche à l'entraîner.

Elle n'arrive plus à cacher son ennui. Il cesse de la presser, se redresse, se place en face d'elle. Ses prunelles métalliques jettent des feux si redoutables qu'elle baisse la tête en réfléchissant que son mari pourrait bien avoir les mœurs du rapace auquel il ressemble étrangement. Le matin venu, quelques plumes tachées de sang indiquent la conclusion d'un drame muet, rapide, atroce. Elle frémit. En quelques secondes elle revoit son entrée déçue à Finis terræ, l'arrivée de son gracieux beau-frère, le retour imprévu de Tugdual, et, à partir de cet instant, leur malaise, la mélancolie de son mari, et, maintenant sa menace sourde. Réflexion faite, câline, elle appuie sa tête sur la poitrine de Tugdual et elle entend battre son cœur puissant avec la force de la mer aux falaises du cap Pénab.

Et lui, au-dessus d'elle, sculpté par l'éclairage de la lampe, ressemble davantage encore à un Grand-Duc aux yeux en bouclier d'or, de ces yeux dont on ne sait s'ils recèlent toute la cruauté naturelle au monde ou la fatalité.

Pendant quelques semaines, l'extraordinaire passion de son mari l'émeut jusqu'à lui faire éprouver l'illusion qu'elle l'affectionne elle-même. Fougueux comme les éléments, Tugdual l'obligeait à céder à ses désirs. Peut-être avec quelque perversité Raymonde consentit-elle à se laisser aimer. Tour à tour rude et tendre, volontaire et soumis, impérieux ou plein de prévenances, son mari l'étonnait sans cesse, car il démentait ses prévisions de jeune femme avertie des types moyens de l'humanité masculine. Tugdual se prouvait à la fois un primitif et un

homme de vieille race policée. En lui la nature et la civilisation se heurtaient sans cesse. Le trouble où l'avait jeté son mariage avec cette jolie jeune femme, portait d'ailleurs ses qualités et ses défauts à leur plus haute puissance. Presque beau à certains moments dans sa force illuminée par la joie, parfois aussi sa face expressive d'oiseau de proie effrayait, lorsqu'une contrariété le faisait souffrir. Un de ses ouvriers l'avait-il abusé, il ne vociférait point, n'insultait jamais; il atteignait à l'improviste le coupable, et, visage contre visage, il fixait sur lui ses yeux en disques d'or, pendant un long moment. Pénétré jusqu'au fond des entrailles, le malheureux devenait gris comme la cendre, et promettait humblement de réparer sa faute.

Quand Raymonde avait assisté à l'une de ces muettes exécutions, troublée par la fascination exercée par Tugdual, elle pensait :

« Arrivera-t-il à me méduser? Attention! »

En se rappelant ses fiançailles à Toulouse et l'examen qu'elle avait cru faire de Tugdual pendant ces semaines d'hésitations, elle reconnaissait qu'elle n'avait rien su prévoir du véritable caractère de son mari. Elle l'avait imaginé un gentilhomme terrien tout d'un bloc, aux croyances minéralisées, et il se révélait complexe. Ce laboureur était aussi un contemplatif, presque un poète à sa façon.

Aux premières semaines de son mariage, Tugdual, après avoir obligé sa femme à prendre place dans l'un des roides fauteuils Louis XIII du grand salon aux tapisseries flamandes, accroupi sur un tabouret, en face d'elle, demeurait parfois une heure en muette contemplation. Pendant ce temps, sans goût pour jouer à l'idole, Raymonde regrettait Biarritz, Paris, et son existence agitée de jeune fille aux petits plaisirs, petites vanités, petites comédies, petites amitiés, petites rosseries.

« Pouvais-je me douter que j'avais épousé un menhir, pense-t-elle parfois, tandis qu'assis à ses pieds, il la considère avec une passion grave. Un menhir, c'est lourd à remuer et encore plus dur à modeler. Et il est bien probable que s'il m'avait lui-même aperçue dans ma réalité, il m'aurait fuie. Et voilà ce qu'on nomme un mariage par amour! Bouffonnerie de la vie! Ha! ha! »

Elle éclate d'un rire impulsif. Réveillé de sa délectation morose, Tugdual lui demande le motif de sa joie.

— C'est parce que je vous trouve spirituel, mon cher!

— Chacun possède son genre d'éloquence, réplique-t-il, blessé.

Il lui baise les mains et se retire de sa marche ouatée, flexible.

Restée seule, Raymonde médite :

« Je reconnais ses mérites et ses attentions, mais je m'ennuie. Pendant combien de temps pourrai-je supporter cette stagnation? Il me faudra le décider à me laisser retourner de temps à autre chez mes parents. Maintenant que je dispose d'une certaine aisance, mon existence à Toulouse et Paris pourrait ne pas manquer de charme. Il me faudra d'autre part recevoir plus fréquemment les quelques propriétaires de notre voisinage. Cette Herminie Legouach est une assommante pimbèche que j'offusque à chaque mot, mais je découvrirai bien dans cette Bretagne quelques Parisiens ou étrangers qui m'apporteront d'autres parfums que ceux de la lande ou des goémons. Tugdual m'assure que l'usage, en Morbihan, c'est l'unique visite annuelle aux familles de vos relations. Aimables mœurs! Je les bousculerai. Mais suis-je certaine de réussir ma révolution? »

Affligée, Raymonde constate qu'elle subit les volontés de son mari encore que celui-ci n'émette guère son opinion. Elle remarque que Louis ne paraît à Finis terræ que lorsqu'il est certain d'y trouver son frère. Serait-il piqué de ses réflexions sur la triste plante décolorée qui sera bientôt son honorable épouse? Il est vraiment dommage que Louis, charmant homme, déjà tenu en bride par son aîné, soit menacé d'une telle calamité. Cette fois il s'éteindra!

D'autre part, l'espèce de surveillance occulte de ses serviteurs déplaît à Raymonde. En réfléchissant à l'existence qu'elle subit depuis quelques mois, elle est stupéfaite de sa lâcheté.

« Comment ne me suis-je pas déjà révoltée? Chez mes parents, j'avais toutes les permissions parce que je les imposais. Mariée, et alors que j'apercevais dans le mariage ma libération, j'en arrive à supporter une claustration de harem; comme je ne suis pas une musulmane, je ferai bientôt comprendre à Tugdual que je ne saurais m'y soumettre plus longtemps. Je n'entends pas qu'il me tienne en cage sous la garde de ce Coatarmanach qui semble le bon larron fraîchement

dépendu d'un calvaire, Gobrien dont je ne puis supporter l'œil blanc, cette sournoise de Pierrine sans cesse en prière afin de préparer sa bonne mort et Mathurine la coxalgique qui m'impose toujours des images de naufrage quand elle me sert en tanguant et roulant. Ne parlons pas des paysans qui marchent toujours ici tête basse comme s'ils halaient leurs charrues. Il ne manque à tous ces gens que des cornes pour être des bœufs. Je ne puis tout de même pas me contenter de vivre parmi ce troupeau. Ah! le souci d'assurer son indépendance par une solide aisance vous porte à commettre des erreurs monumentales. Mon indépendance?... »

Raymonde sourit amèrement et traverse avec nervosité le salon aux huit fenêtres, quatre sur l'Océan, en perpétuelle lamentation, et quatre sur le bois dont les branches portent, en manière de fleurs, les corbeaux aux perpétuels croassements. Plus loin la lande déserte, hargneuse. A l'horizon, les humbles flèches en éteignoir des églises d'où s'égouttent tour à tour des sonneries de baptême ou des glas. Aujourd'hui, sur la mer d'un vert jaune de bouteille, quelques barques armoricaines goudronnées, aux voiles de sang caillé, perpétuent le souvenir des bateaux Vénètes vaincus par César sur ce littoral, car ils en rééditent exactement le gréement.

Sur les récifs de Toul-Braz, à quelques encablures du manoir-forteresse, la marée basse découvre l'épave du grand voilier. Les reins brisés, le navire dresse encore ses tronçons de mâts en un geste de détresse. Dix-sept officiers et matelots assommés sur les rocs avaient disparu. Leurs reliques entraînées par les courants se promenaient encore dans les fonds de cet estuaire.

« L'abominable pays! s'exclame Raymonde. Lorsqu'on habita une province de bonheur aux fruits veloutés, aux raisins en perle, peut-on s'imaginer qu'il existe un littoral misérable harcelé d'ajoncs et de rocs où les éléments enragés les uns contre les autres donnent la tragédie une partie de l'année. »

L'imagination de Raymonde lui faisait apercevoir le Morbihan avec des couleurs outrées, sans qu'elle découvrît rien des vertus suscitées par les périls mêmes de cette fin des terres. Car tout n'est qu'équivalence, en ce monde, et peut-être les provinces heureuses paient-elles leur joie d'une certaine médiocrité. Comment leurs habitants, contents de boire leur bon

vin sous leurs treilles lumineuses, auraient-ils le goût du sacrifice? Pour offrir sa vie, il ne faut pas y attacher trop d'importance, mais espérer dans l'au-delà une destinée meilleure. Ainsi la grandeur des Bretons est-elle le produit de leur mélancolie et de leur indifférence relative à l'existence. Le jour, où, dans leur vieux pays enrichi par les progrès de la science, les engrais, les moteurs et le négoce, il n'existera plus de pauvres, ce jour-là aussi les âmes saintes ou héroïques s'en exileront. Devenus aisés, les Armoricains nieront l'utilité du renoncement. Mais comment la spirituelle Raymonde, qui aurait su faire rire les Toulousains par ses parodies des pesants Morbihannais aux voix traînantes, aurait-elle pu soupçonner leurs vertus?

Le front aux carreaux, à la vue du bois noir d'où s'envolent à chaque moment des corneilles comme des papiers brûlés soufflés par le vent, et obsédée par le heurt du flot qui bat jour et nuit de ses catapultes les falaises, Raymonde maudit son erreur. Comment la réparer? Afin d'éviter une discussion pénible, la solution la plus élégante serait peut-être, à la première absence de son mari, de partir à l'improviste pour Toulouse. Sans rien briser, elle écrirait à Tugdual son besoin de respirer l'air natal et de revoir ses parents. Comment accepterait-il ce départ? Humilié, l'abandonnerait-il? Non! Cette indifférence ne paraissait guère dans son caractère. Elle le voyait foncer sur elle comme un oiseau de proie!

« Il ne me mangera pas! Divorcerait-il? Ses principes religieux l'en empêcheront. M'obligerait-il à le suivre? C'est probable. Et comment se vengerait-il de mon escapade? Je m'en doute. Une incarcération conjugale m'attendrait. Je serais donc acculée à une nouvelle fuite. Il ne pourrait tout de même pas m'obliger à reprendre la vie commune, *manu militari!* Ce serait donc la séparation, et, devant mes torts, trop évidents, je n'obtiendrais rien de lui. Situation pitoyable! Impossible de tenter l'aventure d'un mariage plus agréable comme femme séparée sans aucune aide financière. Mon pauvre père, presque aux abois, est tellement accablé de dettes qu'il risque de perdre la direction de sa Compagnie d'assurances. Je connaîtrais la misère. Mais si je ne puis, par le fait de ma fausse situation, trouver un mari meilleur, il ne me resterait que la ressource de devenir dame employée, dactylographe, fonctionnaire! Ce

serait la déchéance physique et intellectuelle. Le temps et l'argent vous manquent pour soigner le corps et l'intelligence. Conclusion : cherchons une autre façon d'améliorer mon sort! »

Raymonde avait examiné son cas sans aucune espèce de pitié pour Tugdual. Mais la pitié était un sentiment inconnu à cette jeune femme implacable comme un livre de caisse. La vie, pour elle, c'était l'affaire bonne ou mauvaise, suivant l'habileté personnelle de chacun à la bien ou mal traiter. Elle reconnaissait avec dépit qu'elle avait manqué d'intuition. Pendant ses fiançailles, l'aspect de Tugdual transi d'amour comme un homme plus âgé et de peu d'agrément, émerveillé de se croire tout de même capable d'inspirer de l'affection à une jeune fille, lui avait donné la conviction qu'elle mettrait à sa guise son hibou en cage. Il arrivait que celui-ci courait ses champs et la mer en maintenant au contraire sa femme dans sa caverne.

Préoccupée, Raymonde marchait lentement entre les pompeux fauteuils Louis XIII, si parfaitement incommodes, et les tapisseries des Flandres qui représentaient des gentilshommes terrassant avec l'épieu des animaux fantastiques, à l'émerveillement de nobles dames penchées aux fenêtres de leurs castels. Elle se rappelait le dépit stupide de son mari parce qu'elle ne promettait pas, déjà, de continuer la gracieuse lignée des Bohellec. Il attendait d'elle quelques petits chats-huants aux yeux lenticulaires et au nez crochu comme leur père. Gracieuse perspective !

Arrivée à l'une des extrémités du salon, Raymonde s'arrête devant le portrait d'une femme représentée de profil, ses cheveux blonds en bandeaux descendant bas sur le front pâle et cachant l'oreille. L'œil d'un bleu laiteux exprime l'étonnement. Un nez droit et long, une bouche petite, très ourlée, le menton ovale partagé d'une fossette, un cou svelte au-dessus d'une poitrine rengorgée donnent une idée avantageuse de la beauté d'Aline du Rozec, devenue M^me^ Bohellec par son mariage avec Gurval, le père de Tugdual et de Louis.

« Quand cette pauvre femme mourut de consomption, à quarante ans, dans cette casemate, elle laissait en Louis sa vivante image. Il est incroyable qu'un fils ressemble autant à sa mère. Quelle expression avenante en Aline! Elle devait être souriante, heureuse de vivre, en bel équilibre d'âme et de corps. Et l'existence d'ici l'aura réduite à l'état de fantôme. On dis-

tingue sur cette peinture sincère, la décoloration d'une belle plante tenue dans l'ombre. Il y a dans son profil quelque chose de trop doux, trop résigné, trop incertain qui me déplaît aussi chez Louis. Comment ce garçon de vingt-six ans ne se révolte-t-il pas contre la férule de son frère ? La paternité de son aîné devrait lui sembler bien lourde.

« Ces frères sans une pensée commune ne pourraient pas vivre amicalement un jour, si l'un deux, — et c'est Louis, — n'acceptait humblement tous les ordres et jusqu'aux opinions de Tugdual, qui veut maintenant le marier à cette ridicule Herminie Legouach.

« Ma belle-mère, m'a-t-on raconté, subit jadis, sans réagir, l'existence de son oiseau de nuit; elle en mourut à la quarantaine. Ces filles de hobereaux bretons, ancien style, étaient tellement pliées à toutes les servitudes, au nom de Dieu et de la famille, qu'elles ne savaient pas se rebeller. »

S'étant reculée de quelques pas, Raymonde, retournée vers le portrait, remarque amèrement :

« Quel mystère dans les destinées ! J'aurais pu être mariée à Louis. J'ai compris, à son premier élan vers moi, qu'il m'eût aimée. Et il est le fiancé de cette fausse douce d'Herminie, car cette demoiselle doit être têtue comme une brebis. Pauvre garçon ! Dommage ! »

Ayant levé les paupières, Raymonde s'aperçoit dans une glace à lourd encadrement de feuilles de chêne dorées, et s'étonne de son expression passionnée :

« Ah! çà! l'aimerais-je? Attention! L'ennui, le désœuvrement portent aux folies les plus dangereuses. Laissons mon beau-frère à M^lle^ Le gou....ac....gouach! ach! Quel symbole dans cet âcre nom... Et surtout Tugdual me paraît un homme intraitable. Peut-être hésiterait-il à se venger de son frère qu'il chérit comme son propre fils, tout en l'écrasant de son autorité despotique. Le plus singulier, c'est que Louis, — par reconnaissance, et pourquoi, grand Dieu? — le vénère. Il suffit que son aîné témoigne un désir pour que Louis, pourtant un fiancé, s'abstienne de me venir voir. »

Raymonde crispe ses poings nerveux, donne du pied sur le tapis et se rapproche du portrait auquel elle découvre soudain un air de détresse. Le peintre avait fait poser Aline un an seulement avant sa mort. Sans peut-être s'en douter, l'artiste

avait rendu sensible le drame qui devait emporter cette infortunée. La mort s'annonçait dans l'œil dilaté, la narine serrée, la petite bouche ouverte à l'air qui lui manquait.

« Mourir de consomption, qu'est-ce que cela signifie au juste? Dans cette affreuse forteresse, il était facile à Gurval Bohellec de martyriser sa femme jusqu'à provoquer sa disparition sans être dérangé par les dénonciateurs. Il a pu obliger la victime à décéder naturellement, mais vivement. Tuer, c'est dangereux et maladroit. On peut trouver mieux. Allons, j'invente des cauchemars, mais que faire ici? Je n'ai aucun des goûts d'une maîtresse de maison. Je n'ai pas d'enfant à soigner. Je ne puis lire toute la journée. Tugdual me tient écartée de ses travaux d'agriculteur qui ne m'intéressent d'ailleurs aucunement. Je n'ai jamais eu d'autres plaisirs que ceux des conversations, des visages nombreux autour de moi, rencontres amusantes, voyages, soirées, représentations, dîners, flirts; d'ailleurs sans illusions sur la valeur de ces réunions où l'amitié n'existe guère. Néanmoins, ces petites joies me manquent. Quand je m'étais éreintée, elles me permettaient de croire à des journées bien employées. Je doute de l'éternité qui se moque de nous et n'ai jamais fait qu'une prière, celle d'obtenir l'heure agréable. Après moi, la fin du monde! »

Chaque matin, quand cinq heures sonnent gravement à la haute pendule à gaine du vestibule, Tugdual quitte Raymonde encore endormie, afin d'aller ordonner la besogne du jour à ses valets. Amoureux comme aux premiers jours de son mariage, il lui en coûte beaucoup de s'éloigner de sa femme, mais il veut donner l'exemple à tous.

Afin de l'éprouver, plusieurs fois, Raymonde, captieuse, essaie de le retenir avec des baisers, en lui faisant remarquer que Coatarmanach, son quartier-maître, suffirait au commandement du personnel. Encore qu'il souffrît d'abandonner sa femme à l'instant même où elle lui témoignait une affection trop rare, l'agriculteur s'arrachait à l'embrassement délicieux. Elle le voyait s'éloigner, renfrogné par le sentiment du devoir.

Demeurée seule en sa chambre, nouvellement créée avec une baie plus vaste sur la mer et garnie de meubles géométriques très bas, elle pensait :

« Ce sot se croit évidemment un dragon de vertu. Tugdual

demeurera toute sa vie le pion asservi à ses propres pensums. Il suffit de le voir circuler au milieu de ses ouvriers, la mâchoire serrée avec un nez qui picore sa moustache, pour juger qu'il s'enchaîne en enchaînant les autres. Le plus admirable, c'est que Tugdual prend figure de saint homme aux yeux des Morbihannais. Des exemples rébarbatifs comme le sien m'inciteraient à commettre le mal. Quant à sa tendresse méthodique, elle me donne le dégoût de l'amour. »

Après avoir laissé, par devoir, sa jeune femme dans le crépuscule encore ténébreux, Tugdual descendait avec une lanterne aux communs, où il passait l'inspection de ses gens et de leurs attelages et machines. Ses ordres brefs envoyaient chacun à sa tâche. Accompagné de Coatarmanach, il examinait les résultats de leurs essais culturaux, car il avait le goût de l'agronomie scientifique, et ses expériences remarquables faisaient autorité dans toute la Bretagne. Il allait ensuite rejoindre Louis à la gentilhommière du Rozec, héritée de leur mère. Chargé plus spécialement de l'élevage, son frère devait lui faire un rapport quotidien des incidents de la veille et de l'état des troupeaux, leurs maladies, les naissances et les pertes.

Leurs affaires réglées, MM. Bohellec traversaient leurs prairies jusqu'à la fontaine Saint-Gentien. Quatre colonnes frustes supportaient une coupole abritant la statue du saint chevalier, protecteur de l'eau pure. Assis sur l'entablement de la maçonnerie, ils voyaient passer des vieillards poussant du bâton devant eux leurs vaches pies, de jeunes mères halant des petits enfants aux cheveux de chanvre. Coiffés du chapeau de laine à « pannes » de velours, des paysans dont les moustaches gauloises coulaient de chaque côté des joues creuses, portaient leurs outils comme des armes. Au passage, ces bonnes gens échangeaient par politesse quelques paroles niaises :

— Comme ça, vous voilà sortis, messieurs Bohellec?... A cette heure, il fait bon reposer.

Ils remerciaient. Tugdual et Louis, silencieux, écoutaient ensuite les voix de leur Morbihan, la clameur de son Océan, l'haleine du vent sur les landes, les vibrations des cloches aux galeries des églises mêlées aux cris amers des goélands, courlis, mouettes et cormorans. Parfois, dans une explosion de croassements, c'était comme si le bois noir de Penab s'effeuillait au ciel. Quand les corbeaux en alerte, rassurés, avaient

regagné leur couvert, le majestueux point d'orgue de la mer grise s'élevait vers le ciel aux stratus en écharpes.

Louis se contentait, chaque jour, de réclamer cérémonieusement des nouvelles de Raymonde, et Tugdual priait son frère de le rappeler au bon souvenir d'Herminie. Quelquefois, il s'étonnait du peu d'empressement de M. et Mme Legouach à fixer la date du mariage ; mais c'était un usage respectable, en Morbihan, de faire durer les fiançailles. Louis en convenait d'un air gêné.

Ce matin-là, Tugdual, comme les douze coups de midi sonnaient à leur paroisse de Kerroch, pria Louis de venir déjeuner. Tandis que les frères se dirigeaient vers la forteresse-manoir dont le grand bloc de ciment, à moitié caché par la pinède, s'apercevait à l'extrémité de son cap de granit dévoré par la mer, Tugdual murmura :

— J'éprouve quelques craintes.

Louis, ses yeux bleus dilatés, attendait une explication.

— Je veux dire, reprit Tugdual attristé, que j'oblige peut-être Raymonde à une existence sévère. Qu'en penses-tu ?

Louis hésitait à donner son sentiment. Son aîné insista. Il lui fit alors remarquer que l'existence passée de sa belle-sœur la préparait en effet assez peu à la solitude de Finis terræ.

— Peut-être serait-il bon de la faire voyager de temps à autre?

Tugdual s'arrêta, les bras croisés sur la poitrine.

— Tu sais que je ne puis me décharger, même sur toi, de la propriété.

— Puisque tu ne peux abandonner ce domaine, laisse-la passer les plus durs mois d'hiver à Toulouse, chez ses parents.

Devenu pâle, Tugdual déclara :

— Jamais elle ne s'absentera sans moi. Il faudra bien qu'elle s'habitue à notre vie, qui me paraît intéressante.

— Je le souhaite !

Le ton de Louis révélait le doute.

Une main sur l'épaule de son frère, Tugdual marmonna :

— Je reconnais... trop tard... mon erreur. Ton âge, ta figure, ton caractère enjoué, auraient fait de toi un mari mieux assorti.

Abattant son autre main sur l'autre épaule de Louis, il reprit sourdement :

— Mais je l'aime et tu épouses Mlle Legouach.

Ils s'acheminent silencieusement vers le manoir. En traversant le sous-bois obscur où les corneilles jacassaient âprement, Tugdual avait une expression redoutable et son nez aquilin descendait vers la mâchoire inférieure avancée. Louis accompagnait son frère avec appréhension.

Au carillon de Gobrien, Raymonde en toilette rose, trop décolletée au goût puritain de son mari, se rend à la salle à manger et paraît ravie d'y trouver Louis. Comme celui-ci, après un baise-main circonspect, garde une attitude figée, elle s'en moque :

— Le fils-frère voudrait-il demander à son frère-père l'autorisation de parler à table?

Sa plaisanterie les touche si juste qu'ils ne peuvent s'empêcher de s'égayer. Et le déjeuner dans la vaste salle voûtée aux bahuts noirs, servi par Gobrien et Pierrine, discrets comme un bedeau et une sacristine dans une chapelle, s'achève dans une atmosphère cordiale. De temps à autre, Tugdual sourit pâlement à sa femme en semblant vouloir lui dire :

— Vous voyez ! nous pourrions être heureux !

Leur repas terminé, ils sortent sur la terrasse qui domine la mer.

Ils contemplaient les récifs du Toul-Braz et l'épave tragique du grand navire renversé comme un Titan foudroyé, lorsque Coatarmanach, qui s'avançait en tanguant à chaque enjambée, avertit son maître que l'équipage du chalutier l'*Aline* l'espérait.

— Il s'agit de régler les parts des pêcheurs et de leur patron, expliqua Tugdual. Si vous voulez voir l'*Aline* que je viens de faire construire à la Turballe, descendez au port. Je vous y rejoindrai.

Louis et Raymonde quittent le manoir et pénètrent dans l'ombre glauque du bois. Ses cyprès de Lambert, ses pins et ses ormeaux presque tous étêtés, rompus et déjetés par les vents du noroît, ont un mouvement de fuite éperdue. Le vent du large soupire nostalgiquement dans leurs chevelures. Effrayés par l'arrivée des promeneurs, les corbeaux s'enlèvent avec des clameurs de ressentiment. La dernière tempête a jeté bas quelques pins. Louis aide sa belle-sœur à franchir ces morts. Il lui tend le poing, elle s'y appuie, s'enlève légèrement, remercie.

— Votre mariage est-il encore reculé ? questionne-t-elle avec un sourire réticent.

— Il n'est pas reculé, puisqu'il ne fut jamais fixé.

— Ah ! très bien ! Vous ne devez pas être pressé d'entrer en ménage avec Herminie Legouach ?

Il rougit.

Soudain ils éprouvent de l'angoisse en même temps qu'un bonheur inavoué.

A mesure qu'ils se rapprochent du rivage, la rumeur des vagues, plus violente, couvre leurs voix, et ils aperçoivent à travers les troncs bruns des arbres, sur l'océan d'un vert fangeux, des embarcations coaltarées aux voilures sang de bœuf. Versées sur une hanche, elles ouvrent des sillons d'écume dans l'eau labourée.

Après avoir encore offert ses mains à sa belle-sœur pour l'aider à franchir un ormeau culbuté en travers du sentier, Louis approuve la pensée touchante de Tugdual d'avoir baptisé le nouveau chalutier *Aline* en souvenir de leur mère.

— De *votre* mère, Louis.

— Pourquoi dites-vous, *votre*, comme si elle n'était point notre mère, à mon frère et à moi ?

— Non, j'ai bien regardé le portrait d'Aline du Rozec, et vous seul lui appartenez. Tugdual n'a pas un trait de son visage et, sans doute, pas une particularité de son caractère. J'ai retrouvé mon mari dans le tableau qui représente son père Gurval en ciré jaune, agenouillé dans les roches goémoneuses d'un récif, guettant avec des yeux ronds un vol de canards sauvages. Les goûts de son père sont ceux de Tugdual qui, depuis le commencement de cet automne, passe des nuits sur le Toul-Braz, tapi dans une hutte de pierres camouflée avec des algues. Sa plus grande joie, vous le savez bien, c'est d'épier les innocentes bêtes du ciel qu'il tuera.

— Non, Raymonde, sa plus grande joie, c'est vous !

— Entendons-nous. Il est bien possible, en effet, que Tugdual prenne autant de plaisir à me guetter que ses canards sauvages.

— Quelle folle comparaison !

— Pas autant que vous le croyez.

— Mon frère est un contemplatif et vous vous méprenez.

— Comment donc! Tous les chasseurs, des contemplatifs, admirent leurs pièces avant de les tuer.

Gêné, Louis renonce à réfuter cette opinion absurde.

A l'orée du bois, ils atteignent la falaise râpée jusqu'à son squelette de granit par les vents ardents et les embruns. Au loin, les voiliers à coques noires, versés sur le flanc, s'effondrent entre les vagues.

— Encore pas de soleil aujourd'hui! Quel crépuscule perpétuel en votre Armorique, dès que s'approche l'hiver, se plaint Raymonde. Et toujours ce rugissement lugubre de l'Océan! Que réclame-t-il? Sans doute le repos? Par comparaison avec la divine Méditerranée, combien cette mer me paraît barbare! Là-bas les Grecs; ici les Vikings. Je suis une méditerranéenne!

Peiné, Louis proteste doucement que ce fut tout de même sur ces flots verts, sous ce ciel crépusculaire et au bord de rivages gris semblables à ceux de Finis terræ que s'épanouit la merveilleuse passion de Tristan et Iseult.

— Je n'aime pas cette lugubre histoire. J'ai l'horreur d'un amour qui n'aspire qu'à la mort. Comparez-lui la joie d'Aphrodite sortant des flots d'azur au soleil. Ce roman du nord épouvante. En fille du midi qui ne croit qu'à cette lumière temporelle, je me défie de ces amours posthumes dans les brouillards.

Ils étaient arrivés sur le port de Kerroch créé à l'estuaire de sa rivière. La jetée suivait la courbe d'une berge. Les chalutiers se suivaient en monôme sur la rive sablonneuse, maintenus en place par des amarres fixées à leurs « aurais ».

— Voici l'*Aline* armée par mon frère, annonce Louis en montrant une embarcation pontée dont les blonds chaluts, suspendus à leurs mâts, séchaient à l'air. Cette barque sort du chantier.

Après l'avoir examinée, ses yeux bridés par un sourire singulier, Raymonde chuchote :

— Comment finira cette nouvelle *Aline*, de consomption ou dans un naufrage?

— Que voulez-vous dire? se récrie Louis mécontent.

— Aurais-je pensé à haute voix?

— Et vous avez eu tort!

— Qu'en savez-vous? Avez-vous jamais connu la vérité?

— Taisez-vous!

— Vous ne m'empêcherez pas d'avoir réfléchi devant l'image

de votre mère à laquelle je succède dans des conditions presque identiques. Je reconnais le désintéressement de votre père, égal à celui de votre frère. Votre mère, d'une famille pleine d'honneur à marins et soldats, des gueux par conséquent, ne possédait que la gentilhommière où vous habitez. Il était légitime de faire payer à la pauvresse son droit d'entrée au riche manoir. Elle s'est acquittée... comme je commence à le faire.

Indigné, Louis proteste contre cette injustice. Il connaît le cœur excellent de Tugdual. L'apparence n'est rien.

— Mais la réalité est tout. Je vous avouerai que j'ai déjà songé à partir.

— Partir?

L'indignation et la douleur exaltent Louis.

— Comment oseriez-vous répondre à la profonde affection de mon frère par une telle insulte?

— Puisque vous m'obligez à la sincérité, je vous avoue que c'est justement la passion de votre frère qui me fait horreur. Si Tugdual avait le bon goût de me laisser quelque liberté et de montrer moins d'empressement, peut-être serais-je arrivée, comme tant d'autres épouses, à m'accommoder de mon mari; mais sa façon de jouer avec moi comme un rapace peut le faire de la tourterelle qu'il tient à sa merci, m'est en abomination. L'amour n'est pas un sentiment qu'on impose par le bec et les serres.

Atterré, Louis riposte :

— Je ne puis pas croire aux violences de mon frère que je sais doux et patient.

— Vous êtes trop bon de m'épargner les sévices de votre frère, riposte-t-elle avec ironie. Je ne les supporterais pas; je me plains au contraire de l'hypocrisie de sa tendresse. Il y a bien des façons de martyriser une femme. La plus cruelle, peut-être, c'est de lui infliger ses attentions avec des regards de proie qui signifient: « Si vous vous dérobez à mes caresses, malheur à vous! »

Louis, qui regardait avec frayeur dans la direction du manoir-forteresse à peine visible à la corne de son bois obscur, déclare qu'il éprouve une peine infinie à entendre ces confidences.

— Je vous les épargnerai désormais, Louis, et resterai donc seule avec mes pensées à l'imitation de votre mère. Aussi se

résigna-t-elle à monter au ciel le plus rapidement possible. Quel exemple ! Mais moi je suis d'une autre pâte !

— Vos réflexions deviennent de plus en plus atroces, ma pauvre Raymonde, et je ne veux pas les retenir !

— Comment donc ! elles troubleraient votre sommeil de fiancé.

Quelle que soit sa volonté de rester railleuse, Raymonde ne peut retenir ses larmes. Bouleversé, Louis prie sa belle-sœur de se calmer. S'étant encore retourné vers le manoir, il frissonne à la vue de Tugdual qui marche le menton collé au revers de sa blouse de velours brun, d'un air préoccupé. Il avertit sa belle-sœur d'une voix inquiète.

— Eh bien ! Vous croirez-vous donc toujours un collégien en faute ?

Il rougit, humilié.

Tugdual s'avançait rapidement sur la pointe des pieds de son allure bizarre plus animale qu'humaine. Assez loin derrière lui, les cinq pêcheurs de l'équipage du chalutier portaient en monôme une voile rouge carguée qui, en les reliant les uns aux autres, les faisait ressembler à un dragon ensanglanté à dix jambes.

Effrayé par l'expression vindicative de Raymonde, Louis lui murmura :

— Je vous en supplie !... Promettez-moi !...

— Je ne promets rien.

Les yeux pâles de Louis exprimèrent soudainement une affection ardente, tandis qu'il lui chuchotait :

— Prenez patience ! Espérez ! Je vous jure que vous n'êtes pas seule.

Ils appuyèrent l'un sur l'autre des regards émouvants. Chez Louis déjà l'abandon d'une nature affectueuse et faible ; chez Raymonde une amitié qui se défiait d'autant plus que le mariage de son beau-frère était prochain.

Tugdual les rejoignit. Il avait presque couru et haletait. Son bras tendu vers le robuste chalutier au pontage de bois neuf encore clair, il leur demanda comment ils le trouvaient.

— Combien de temps votre bateau pourra-t-il résister avant de périr ? demanda Raymonde.

— Quelle question stupéfiante, ma chère amie !... De longues années, j'espère bien.

— Je n'en suis pas aussi certaine que vous. Un ouragan peut l'emporter en quelques instants. Cette *Aline* peut se fatiguer de rentrer chaque jour dans cet étier vaseux.

Devenu pâle, Louis s'était tourné vers les marais salants où les nuages se reflétaient dans leurs miroirs. Sa tête rocheuse baissée et le menton contre la poitrine, Tugdual examinait par en dessous sa femme, avec une attitude qui exagérait encore sa ressemblance avec un hibou. Peu à peu une douloureuse mélancolie rembrunit ses yeux d'or.

Nerveuse, Raymonde voltait sur les talons sans cacher sa répugnance pour les palus marécageux, l'Océan dont la plainte ne cessait point, la ténébreuse pinède et sa forteresse rugueuse, la lande verdâtre où les menhirs, bergers de granit, gardaient les troupeaux prosternés sur le sol. Fine, gracieuse, le teint ambré, ses yeux mordorés et légèrement bridés comme ceux d'une Florentine, son cou svelte tendu, l'air spirituel, léger et capiteux, elle détonnait au milieu de ce poignant pays de granit, de brouillard, de sacrifice, de résignation. Un oiseau de paradis, aux ailes de feu et d'azur, enfermé dans la cage d'une obscure ménagerie, n'eût pas été plus exilé que cette Latine maintenue sur cette lande armoricaine au perpétuel lamento de son Océan.

Le sang au front, Louis affectait d'examiner l'*Aline*. Son nez toujours enfoncé dans sa rousse moustache, Tugdual songeait péniblement.

CHARLES GÉNIAUX.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

# NAPOLÉON INÉDIT

## I. — LE RECUEIL DE KORNIK

Au début de 1822 se trouvait à Paris le comte Titus Dzialynski, descendant d'une famille illustre, propriétaire du domaine historique de Kornik dans le Grand Duché de Posnanie, homme d'une haute culture et d'un patriotisme à toute épreuve. Il avait hérité, dès sa prime jeunesse, des fortes traditions napoléoniennes. Au lendemain d'Iéna, son père, le comte Xavier, se présenta à Berlin devant Napoléon, à la tête d'une députation posnanienne, et recueillit de sa bouche la première déclaration sur le rétablissement de la Pologne. Après Tilsitt, membre de la Commission du gouvernement des provinces libérées, il reçut à Dresde, des mains de Napoléon, la charte constitutionnelle du Duché de Varsovie. Mandataire du gouvernement et du Sénat du Duché, il fut reçu par l'Empereur dans des missions confidentielles, en 1808 et 1810, à Paris, à Bayonne, à Compiègne. Après la chute de l'Empire, il conserva son attachement à la France napoléonienne et légua ces sentiments à son fils unique.

Ce fils, le comte Titus, entretint, sa vie durant, des relations suivies avec le monde savant et politique de la France. Collectionneur passionné, épris du passé de la Pologne et de ses glorieux souvenirs, il fonda, dans son château de Kornik, une belle bibliothèque contenant un grand nombre de manuscrits précieux qui lui servirent à d'importantes publications historiques. Ce fut aussi en vue de compléter ces collections, qu'il entreprit un voyage à Paris, en 1822. Il y fréquenta surtout les survivants de l'époque impériale, aidé dans ses recherches

de livres rares, de manuscrits et d'objets d'art, par le docte Raynouard, historien des troubadours et des templiers, ancien membre du Corps législatif, et par Arnault, poète dramatique, membre de la Chambre des Cent jours.

C'était quelques mois à peine après la mort du prisonnier de Sainte-Hélène. Il n'était question que de lui, de son ancienne gloire et de son récent martyre. Le « docteur » Antommarchi, témoin de ses derniers instants, venait justement de faire son apparition à Paris. Aujourd'hui, on n'est que trop bien renseigné sur le véritable caractère de cet homme que l'Empereur ne pouvait souffrir, et que, même agonisant, il cherchait à écarter de son chevet. Mais à l'époque dont il s'agit, Antommarchi passait encore pour l'un de ses serviteurs les plus dévoués. C'est lui, semble-t-il, qui, ayant appris la présence à Paris du riche collectionneur polonais, lui proposa l'achat d'un recueil d'écrits autographes de Napoléon, dont il s'était rendu possesseur on ne sait trop comment. Scrupuleux et prudent, Dzialynski s'adressa au vieil ami de son père, le duc de Bassano, ancien ministre des Affaires étrangères, afin de vérifier l'authenticité de ces documents. Le duc, après un examen minutieux, lui délivra en son nom et au nom du comte de Montholon, exécuteur testamentaire de l'Empereur, du baron Fain, son secrétaire de cabinet, et du baron Monnier, chef de division à la secrétairerie d'État, un certificat en bonne et due forme constatant l'authenticité absolue des pièces en question. Dzialynski acheta le recueil et le déposa au château de Kornik.

C'est là, qu'après de nombreuses vicissitudes se trouvent toujours intacts les manuscrits de Napoléon, gardés pieusement tour à tour par le fils et le petit-fils de l'acquéreur, et confiés désormais aux soins de la République de Pologne, depuis 1925 tutrice du domaine de Kornik et de ses collections.

Dzialynski n'eut pas le loisir d'entreprendre lui-même la publication de ces documents. Affilié aux organisations patriotiques secrètes agissant alors dans son pays, il s'enrôla pendant la révolution polonaise de 1830, dans un escadron de cavalerie équipé à ses frais, lutta jusqu'au bout, et, après la débâcle, condamné à mort par contumace, se réfugia en France. Mais l'existence des autographes napoléoniens apportés par lui à Kornik, ne passa pas inaperçue. Déjà quelques mois après leur acquisition, la *Gazette littéraire de Varsovie* du 6 mai 1822,

donnait à ce sujet une information assez détaillée : « Le comte Titus Dzialynski, amateur réputé des lettres, vient de rentrer de Paris en apportant un souvenir digne d'attention et d'une valeur considérable. C'est un livre *in-folio*, composé de 30-40 feuilles, et contenant des écrits autographes de Napoléon, dont la provenance est garantie par le comte de Montholon, le baron Monnier et le duc de Bassano. Parmi ces écrits se trouve l'esquisse d'un petit roman *Clisson et...* (*le deuxième nom a été supprimé*) qui ne témoigne pas trop favorablement de son génie poétique..., un projet de réforme de l'artillerie turque, et d'autres documents concernant les campagnes d'Italie. » En 1824, une notice analogue parut dans les *Amusements philologiques, ou variétés en tous genres*, de Polymneste, pseudonyme de l'érudit dijonnais, Gabriel Peignot. Enfin, l'infatigable détracteur de Napoléon, Th. Iung, dans son enquête laborieuse sur *Bonaparte et son temps*, fit mention, d'après de vagues ouï-dire, d'un recueil d'« autographes de Bonaparte sur l'histoire depuis le 9 thermidor jusqu'à l'an IV », qui se trouvait en Pologne.

Guidé par ces indications qui me furent confirmées par le petit-fils et dernier héritier de Dzialynski, le comte Ladislas Zamoyski, j'ai pu, dès avant la grande guerre, retrouver et faire photographier les manuscrits napoléoniens oubliés au château de Kornik. J'en ai donné quelqués extraits dans mon *Napoléon et la Pologne* publié en 1919, mais, depuis, d'autres occupations m'ont empêché trop longtemps d'en préparer une édition complète. Elle doit paraître prochainement, apportant un témoignage de l'intérêt qu'on a gardé en Pologne pour le grand homme qui l'a soutenue dans l'infortune.

Le recueil de Kornik a l'aspect d'un volume *in-folio* moyen, relié en velours vert et orné sur la couverture des armes impériales et d'abeilles en or repoussé. Le certificat du duc de Bassano, collé au frontispice, témoigne que le volume avait déjà son ordonnance actuelle au moment de son acquisition par le comte Dzialynski. Il contient, sur trente-quatre feuilles, quinze documents, dont onze écrits en entier de la main de Napoléon, et quatre dictés par lui et pourvus de ses notes marginales et corrections autographes. On trouvera, dans les pages suivantes, un résumé des plus intéressantes de ces pièces.

A l'exception d'une seule note portant une date antérieure, tous ces écrits ont été composés au cours des années qui séparent le siège de Toulon de la journée de Vendémiaire : 1793-1795. C'est l'époque la plus trouble et la moins connue de la jeunesse de Napoléon, dernière étape d'un dur apprentissage et point de départ de sa grande destinée.

Dès la fin de 1793, le petit Corse inconnu, simple capitaine d'artillerie, se trouva, à la suite des services exceptionnels rendus devant Toulon, général de brigade, inspecteur des côtes, entre le Rhône et le Var, chef de l'artillerie de l'armée d'Italie Stimulé par ces premiers succès, il commençait déjà à concentrer ses idées sur cette armée. Il en étudiait les campagnes précédentes de 1792-1793, et reconnaissait avec soin les positions qu'elle occupait actuellement. Un moment, en mars 1794, elle faillit lui échapper pour toujours; mais son grand rival, Hoche, appelé à en prendre le commandement, se vit, à son arrivée à Nice, destitué et mis en état d'arrestation par un contre-ordre du Comité de salut public, dont l'origine resta obscure.

A l'armée, laissée provisoirement sous la direction du vieux général Dumerbion, on reconnaissait la supériorité précoce de Bonaparte, mais on se méfiait de ses hautes visées et de son influence grandissante au-dessus du quartier général. Il avait su, en effet, s'imposer aux représentants du peuple en mission dans le Midi et à leur chef, Robespierre le jeune. Celui-ci, quelques jours après la mésaventure de Hoche, et le jour même où la tête de Danton tombait à la place de Grève, recommandait chaudement, dans une lettre adressée de Nice à son frère Maximilien, « le citoyen Bonaparte, général de l'artillerie, d'un mérite transcendant ». Peu après, en avril, Napoléon prenait part à une offensive suggérée par lui, contre l'aile gauche de l'ennemi, et pour la première fois, à la tête de trois brigades, culbutait une division autrichienne. Il devenait non seulement l'autorisé conseiller militaire des représentants robespierristes, mais aussi leur confident politique. Au lendemain de l'hécatombe hébertiste et dantoniste, il s'attendait, avec sa logique lucide et prompte, à des mesures fortes et décisives, à la réalisation des idées de Danton, sans Danton, de la paix à l'intérieur, par le pouvoir et, au dehors, par la victoire. Il comptait sur une dictature souveraine de Maximilien

Robespierre, qui « eût rétabli l'ordre et le règne des lois », espérant recevoir de ses mains le commandement de l'armée de Paris, et plus tard, peut-être, le commandement rêvé de celle d'Italie.

En attendant, dès le printemps de 1794, il collaborait plus intimement que jamais avec Augustin Robespierre, qui, en marquant désormais une attitude pacificatrice dans le Midi, en élargissant des détenus politiques, s'occupa avec ferveur d'une action offensive de grande envergure à entreprendre par les armées de la République. C'est à lui, appelé d'urgence à Paris, que Napoléon confia, pour Maximilien, de puissants mémoires où il exposait ses vues sur « la situation politique et militaire » en général, sur la guerre à porter un jour sous les murs de Vienne, et traçait, en particulier, le plan détaillé d'opérations d'une vigoureuse offensive au Piémont.

Or, pour ces opérations qui le préoccupaient surtout, il avait besoin de la république de Gênes. Par la côte de Ligurie, elle possédait la clef des défilés apennins conduisant vers le Piémont et la Lombardie. Son territoire neutre avait déjà été violé par le passage d'un détachement piémontais et par la saisie d'une frégate française par les Anglais dans le port même de Gênes. Mais Napoléon, — qui d'ailleurs avait dans le sang de vieilles rancunes corses contre Gênes, qui effacera, en 1797, jusqu'au nom de la superbe république, et l'annexera, en 1805, à son empire, — visait plus loin. Il voulait, sitôt l'offensive contre le Piémont déclenchée, profiter du premier différend avec Gênes pour se saisir de la ville par un coup de main. Il comptait, malgré les tendances coalitionnistes du gouvernement oligarchique de Gênes, sur les sympathies françaises de la population ouvrière du port. Ayant obtenu l'approbation secrète des représentants, il se fit donner par eux une mission ostensible pour Gênes. En réalité, il s'agissait de reconnaître l'état des armements de la ville et de s'y aboucher avec les éléments favorables à la France. Les rapports sur cette mission rédigés par lui après son retour de Gênes, furent perdus à la suite des événements de Thermidor, qui devaient réduire tous ses projets à néant. Il n'en reste qu'une *Note politique sur la République de Gênes*, écrite de sa main à Nice, vers la fin de juillet 1794, et conservée dans le recueil de Kornik, dont voici quelques extraits :

## *LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES*

« Le gouvernement de Gênes est tout composé de nobles. Leur droit au gouvernement étant fondé sur les parchemins, ils ne peuvent être portés pour la France. Doria le doge est à la tête. Ses feudataires s'y réunissent avec les représentants des nobles. Depuis les succès de nos armées, il font tous cause commune avec les coalisés.

« Les nobles génois formant le parti de l'opposition, nous sont favorables par la seule raison que ceux du gouvernement nous haïssent. Je parle ici des masses et non des individus. Il est possible qu'il s'en trouve qui soient portés pour la liberté.

« Le peuple, qui ne gouverne pas, n'a du prix que celui du commerce; c'est le vice de légèreté qui le tient éloigné du gouvernement. Or, le commerce de Gênes ne se fait depuis longtemps qu'en France. Nos ennemis le sont de notre commerce, et, par contre-coup, le sont de celui de Gênes. Aussi le peuple nous est-il fort attaché. Il triomphe de nos succès; et ceci, surtout depuis la Révolution, a formé un caractère national très prononcé.

« Les gouvernants, appelés ici les oligarques, craignent infiniment le réveil du peuple, qui approche enfin. Ils voient avec effroi à quel point tous les jours l'esprit français gagne dans Gênes. Tout le but de leurs opérations, c'est de conduire leur barque avec le plus de prudence, de finesse possible, ce que les Italiens appellent *politicar*.

« Nous avons proposé au gouvernement génois de recevoir six officiers français d'artillerie dans Savone... Dans la position actuelle des esprits, les oligarques livreraient-ils Savone aux Autrichiens? Je ne le crois pas. La prise de Savone accomplirait la perte de Gênes et produirait une secousse qu'ils craignent par-dessus tout. Le principe politique des familles de Gênes est toujours de tout attendre du temps. La faiblesse est le principe de leurs résolutions, et livrer Savone aux Autrichiens est par-dessus trop risqué pour eux. Le commandant de la forteresse de Savone (*le colonel Spinola*) est un homme assez

porté pour la France. Il n'est donc pas impossible que les oligarques acceptassent les officiers d'artillerie que nous leur avons proposés, dans l'idée de faire accroire au peuple de Gênes qu'ils soient portés pour nous...

« Si véritablement ils refusaient le secours que nous leur offrons, il faut qu'au moment où il sera sûr que les Autrichiens veulent assiéger la forteresse de Savone, notre ministre à Gênes (*le chargé d'affaires Tilly*) fasse faire plusieurs copies de la note où il a proposé des officiers français, et les répande dans le public de Gênes, sans imprimer. Dans l'instant il y en aura 2000 copies qui exalteront le public et obligeront le gouvernement à prendre de suite un *mezzo termine*... »

Peu de jours après, arriva de Paris la nouvelle des événements de Thermidor, de la mort des deux Robespierre et de leurs amis. Compromis par ses relations intimes avec « le frère du tyran », et « surtout par le voyage qu'il a dernièrement fait à Gênes », Napoléon, comme Hoche quatre mois auparavant, fut arrêté à Nice, les scellés furent apposés sur tous ses papiers. Ayant réussi, à grand peine, à se disculper, il put rentrer au service et participer aux opérations d'automne contre les Autrichiens, et plus tard aux préparatifs de l'expédition manquée contre la Corse. Mais sa carrière s'était effondrée. Doublement suspect, comme Corse et comme robespierriste, il était « brûlé » à l'armée. Il était même menacé d'en être exclu définitivement par l'épuration en masse qui se préparait déjà et qui devait atteindre des centaines d'officiers supérieurs et une soixantaine de généraux.

Il passa ainsi sept mois, tantôt à l'armée, tantôt à Toulon, dans une situation de plus en plus intenable. Il sentit la nécessité d'y chercher une issue, de se relancer peut-être sur un autre terrain. Son attention fut attirée par les insuccès de l'armée de l'Ouest, dus en premier lieu au mauvais état de son artillerie qui s'était vu enlever jusqu'à 500 canons par les Vendéens. L'ancien général en chef de cette armée, l'incapable Turreau, révoqué du commandement après les échecs infligés à lui par Charette, venait d'être délégué, au lendemain de Thermidor, en qualité de représentant à l'armée

d'Italie. C'est alors que Napoléon qui s'était rapproché de lui, ainsi que de la jolie et facile Mme Turreau, rédigea une *Note sur le parti que l'on peut tirer de l'artillerie de l'armée de l'Ouest*, — conservée à Kornik en brouillon autographe, — où il proposait de donner à cette armée, à l'instar de celle d'Italie, une artillerie à cheval, et surtout une artillerie de montagne. Cette note intéressante, mais d'un caractère trop technique pour être citée ici, eut, à ce qu'il paraît, une influence inattendue sur le sort de Napoléon. Envoyée probablement, par l'entremise de Turreau au Comité de salut public, elle semble avoir contribué, à la suite d'une proposition favorable de Dubois-Crancé et Lacombe Saint-Michel, à faire nommer son auteur par le Comité, en mars 1795, commandant de l'artillerie de l'armée de l'Ouest.

Napoléon, qui se trouvait alors à Marseille, y reçut l'ordre de rejoindre l'armée en Vendée pour prendre son nouveau commandement. Mais en même temps éclatait à Paris l'insurrection montagnarde de germinal, et après sa répression et la proclamation de l'état de siège, se préparait celle, plus redoutable, de prairial, tandis que dans le Midi se renouvelaient les émeutes contre-révolutionnaires de Lyon, d'Aix, de Marseille. Il semblait que le gouvernement fortuit et fragile de Thermidor ne saurait résister à cette double poussée rouge et blanche. Par là, de nouvelles chances paraissaient s'offrir à Napoléon. En attendant, il devait se conformer à l'ordre reçu, qui avait l'avantage de l'amener de la bourrasque réactionnaire du Midi vers le foyer des événements se déroulant à Paris. Retenu encore quelque temps par des affaires d'ordre très personnel qui seront relatées plus loin, il partit de Marseille pour Paris, au début de mai 1795. Il cheminait lentement, s'arrêtant à Aix, Avignon, Valence, Lyon : il guettait les nouvelles de Paris. Tout à coup, à Châtillon-sur-Seine, il reçut sa mise en réforme. De nouveau tout s'écroulait. A Paris, au lendemain de l'insurrection manquée de prairial, il trouva déchaînée la répression antijacobine la plus violente, vit les derniers montagnards menés à l'échafaud. Il obtint, au prix des plus grands efforts, sa remise en activité, mais à condition d'être exclu du corps d'artillerie, son arme à lui, transféré au service de ligne et envoyé à une brigade d'infanterie en Vendée, ce qu'il ne pouvait accepter sans déchoir et briser son avenir. Alors com-

mença pour lui le supplice des démarches mesquines et humiliantes, des réclamations contre sa réforme d'abord, puis contre son transfert à la ligne, des maladies simulées, des demandes de sursis, des sollicitations obséquieuses auprès des nouveaux maîtres de l'heure, héritiers de ses anciens protecteurs. En même temps, les modestes ressources rapportées de l'armée en assignats sans valeur, s'épuisaient sur le pavé de Paris, et la misère commençait. Cependant, un heureux hasard le mit en rapports suivis avec Doulcet de Pontécoulant, membre influent de la section militaire du Comité de salut public, homme sensé et impartial, qui ne tarda pas à être impressionné par la force et la justesse de ses idées nourries depuis longtemps, d'une puissante offensive dans la direction du Piémont et de la Lombardie. Attaché par lui au bureau topographique du ministère de la Guerre, division du Comité de salut public pour l'élaboration des plans de campagne et la surveillance des forces armées de terre et de mer, il put y présenter une série de notes, de projets, d'arrêtés, de lettres, d'instructions pour les armées des Alpes et d'Italie.

Ces écrits célèbres ont été publiés en partie par Coston, d'après des copies, dans son ouvrage sur la jeunesse de Napoléon, et plus tard dans l'édition officielle de la *Correspondance* de l'Empereur, d'après des minutes consignées aux Archives de la guerre, mais également de main de copiste, ce qui s'explique par l'écriture illisible et l'orthographe défectueuse de Napoléon. C'est en raison de cette absence de textes autographes que son initiative personnelle, qui s'incarne dans ces pages puissantes, a été mise en doute, comme appartenant en grande partie à sa « légende », même par des historiens compétents, mais trop portés à une excessive méfiance critique. Il s'en est trouvé pour faire peu de cas des premiers de ces écrits, les considérant comme de simples « ébauches », et même suggérer que le mémoire essentiel, qui résume tous les autres, aurait été rédigé simplement par un membre quelconque du Comité du salut public, « peut-être par Doulcet, si l'on en juge par le style » (!). Or, ces assertions hypercritiques ne sauraient subsister en présence des documents conservés dans le recueil de Kornik, c'est-à-dire de presque tous les mémoires en question, dont quatre, et un cinquième inconnu jusqu'ici, sont écrits de la propre main de Napoléon, et dont les deux autres,

évidemment dictés par lui, portent ses corrections et additions autographes, intercalées entre les lignes et dans la marge. Le mémoire principal, — signalé comme n'ayant pas « le style » de Napoléon ! — s'y trouve sous la forme d'un brouillon tracé en entier de sa main, visiblement d'un seul jet, avec une hâte violente, faisant un usage incessant d'abréviations abruptes, de mots inachevés, par une plume toujours en retard sur l'élan de la pensée. Cela ressemble à une improvisation jaillie soudain, mais mûrie depuis longtemps, et destinée moins au Comité ou à l'infortuné Kellermann, général en chef de l'armée des Alpes et d'Italie, qu'à l'auteur lui-même, brûlant d'envie d'en entreprendre l'exécution. Les autres pièces portent pour la plupart le même caractère de rédaction spontanée, impétueuse et rapide.

Il est impossible d'entrer ici dans une analyse détaillée de ces documents originaux qui étaient regardés comme perdus, et qui apportent des additions inédites et de nombreuses variantes aux textes publiés. Il suffit de constater que ces autographes uniques, palpitant de vie, permettent de suivre le travail intime de la pensée de Napoléon s'attaquant à des problèmes militaires de la plus haute portée, confiés alors à des mains incapables, et qu'il devait bientôt résoudre lui-même d'une manière incomparable. On l'y voit, à chaque ligne, tiraillé entre la nécessité de se faire valoir auprès du Comité de salut public, et la conscience désespérante de l'inutilité de ses efforts. On le voit, lui, l'homme d'action, le grand réalisateur, bouillant d'idées, d'énergie, de flamme, et à la fois plein d'irritation et d'impatience de n'être qu'un vain faiseur de papiers pour des bureaux, qui en amortissent soigneusement la fougue dans des expéditions d'un style officiel ménageant l'amour-propre des généraux de l'armée d'Italie, et pour ces généraux qui ne veulent pas de ses directives et conseils importuns, et qui en gâtent ou en esquivent l'exécution. Et l'on y reconnaît déjà, s'élevant au-dessus des tourments d'une ambition inassouvie, la voix du grand chef français qu'il était devenu depuis Toulon, pénétré des qualités militaires de la nation, une voix mâle, courroucée et fière, comme dans le passage suivant, condamné et biffé au bureau du Comité, d'un projet de lettre à Kellermann, du mois d'août 1795 :

« Les ennemis reprennent sur toute la ligne un sentiment

de supériorité qu'il est indispensable à détruire. Partout ils attaquent et paraissent ne devenir que plus audacieux par leurs défaites. Il faut redonner de la confiance à nos soldats et les tirer du découragement que donnent une longue défensive et une stabilité au milieu des mouvements continuels des bataillons ennemis, si contraire au génie de nos troupes intrépides... Le génie du soldat français est l'attaque. »

Cependant sa situation laissait beaucoup à désirer. Tout d'abord il avait espéré pouvoir faciliter par ses travaux au Comité, sa rentrée au commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie. Cela aurait été possible avec le bonhomme Kellermann, qui appréciait ses talents, et avec qui, avant son départ pour Paris, il avait eu une conférence amicale à Marseille. Mais, dès la fin d'août, le Comité avait décidé de ne laisser à Kellermann que le commandement de l'armée des Alpes et de rendre le commandement de celle d'Italie au général Schérer qui l'avait déjà assumé pendant quelques mois de l'année précédente. Celui-ci, adroit, ambitieux, se posant en « aigle », sachant se faire de la réclame à la Convention et au *Moniteur*, ayant au Comité de salut public des amis influents comme Letourneur et Reubell, était un adversaire déclaré de Napoléon dont il connaissait et jalousait la valeur, et qu'il accusait, dans un rapport confidentiel au Comité, d'avoir « trop d'ambition et d'intrigue pour son avancement ».

Après la nomination de Schérer, Napoléon n'avait plus aucune chance de rentrer à l'armée d'Italie. D'autre part, sa position d'expert rattaché au bureau topographique, demeurait toujours très précaire. Son sort dépendait de la composition du Comité, dont le quart des membres changeait tous les mois, et que le bienveillant Doulcet devait quitter à la fin d'août.

Dans ces conditions, il lui vint l'idée désespérée de se faire envoyer à Constantinople, à la tête d'une mission militaire française pour la réorganisation de l'artillerie ottomane. Le Comité eut à s'en occuper dès le mois d'août, sur la demande urgente du sultan Sélim III, épouvanté du démembrement définitif de la Pologne, qui venait d'être prononcé dans le traité de Saint-Pétersbourg entre la Russie et l'Autriche.

Napoléon, déterminé par sa situation critique à Paris, mais aussi par d'autres raisons plus intimes, s'empressa d'entre-

prendre des démarches pour obtenir cette mission. La collection de Kornik contient deux documents à ce sujet écrits entièrement de sa main, une note et un projet d'arrêté, qui furent présentés, par l'entremise de la Commission des relations extérieures, au Comité de salut public. Toutefois, ce projet n'y rencontra qu'une approbation toute platonique, et paraît ne pas avoir été décrété formellement par le Comité, qui s'abstint aussi d'assurer les fonds indispensables à cette mission, tandis qu'elle entraînait, en attendant, la radiation immédiate de son auteur, comme destiné à prendre du service dans l'armée turque, de la liste des officiers généraux employés. C'est donc à nouveau que Napoléon se trouva dans la plus pénible incertitude. Il en fut tiré tout d'un coup, quelques semaines plus tard, par la journée de Vendémiaire.

## II. — UN PETIT ROMAN

En marge de ces événements historiques, se déroula un épisode douloureux et peu connu de la vie sentimentale de Napoléon, dont un témoignagne des plus curieux se trouve conservé parmi les autographes du recueil de Kornik. C'est « un petit roman » autobiographique, *Clisson et Eugénie*, inspiré par les déceptions de ses amours, ses fiançailles et son mariage manqué avec Eugénie-Désirée Clary, future reine de Suède.

La famille Clary, alors une des premières à Marseille, enrichie dans le commerce des tissus avec le Levant, se trouvait depuis la Révolution dans la même situation difficile que la plupart des membres du patriciat de cette ville soutenant d'abord les tendances libérales de la Constituante au profit du tiers-état, mais attachés aux traditions monarchiques et contraire aux violences de la Législative et de la Convention. De la sorte, les Clary furent entraînés, avec toute la haute bourgeoisie marseillaise, dans une opposition fort dangereuse. Ils finirent par s'y compromettre tous, aussi bien le père, François Clary, que les fils, Nicolas, protecteur de prêtres carmélites réfractaires, Étienne et Justin, membres actifs d'organisations contre-révolutionnaires. Les deux gendres, d'Anthoine anobli par Louis XVI, longtemps représentant de la maison Clary à Constantinople, d'où il fut envoyé en Pologne, par le comte de Saint-Priest, ambassadeur de France,

pour étudier les chances du commerce français par la Mer Noire, et Blait de Villeneufve, capitaine au corps royal du génie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, étaient des royalistes convaincus. Après l'insurrection de Lyon et avant celle de Toulon, éclata également à Marseille une émeute fédéraliste qui amena, en août 1793, la prise de la ville par les troupes de la Convention et une vague de terreur jacobine. La famille Clary se vit cruellement frappée : les gendres cherchèrent le salut à l'étranger, les fils furent arrêtés, le cadet, Justin, se suicida, le vieux père mourut de chagrin, la mère et les filles demeurèrent abandonnées.

Sur ces entrefaites, le frère aîné de Napoléon, Joseph Bonaparte, nommé commissaire des guerres à Marseille, ayant fait la connaissance de la famille Clary, devint son protecteur influent, et bientôt candidat à la main d'une des filles. Il y avait, en effet, deux filles non mariées, deux futures reines, pour l'instant demoiselles assez bien dotées, leur père ayant assuré à chacune d'elles 100 000 livres, soit environ 5 millions de francs actuels. L'aînée, Marie-Julie, âgée de vingt-deux ans, était laide, chétive, pieuse, réservée. La cadette, Eugénie-Désirée, âgée de seize ans, vrai type de petite Provençale, teint bistré, cheveux noirs, traits irréguliers, nez retroussé, lèvres épanouies, yeux bruns très doux, bien faite, alerte, mignonne, était l'enfant gâtée de la famille, capricieuse, volontaire, d'une exaltation sentimentale facile et enfantine, qu'elle conservera encore au delà de l'âge mur. C'est elle qui s'éprit d'abord de Joseph Bonaparte, bel homme imposant, et reçut sa première déclaration; mais la famille désirant marier avant tout l'aînée, il s'empressa de se fiancer à Julie.

Au début de 1794, Napoléon fut introduit par son frère chez les Clary et accueilli dans leur belle maison, rue des Phocéens, avec tout le respect dû à sa gloire naissante et à son brillant avenir. Le jeune héros, le vainqueur de Toulon, sombre et renfermé, mais se détendant si vite dans l'ambiance affable des femmes, et « dont le regard ressemblait alors à celui de Rousseau sur le portrait de Latour », impressionna vivement l'imagination de Désirée. Lui, lecteur passionné de *la Nouvelle Héloïse*, des *Confessions*, de *Werther*, des chants d'Ossian, auteur de dialogues mélancoliques sur l'amour, torturé de la soif du bonheur et de la femme, il fut à son tour attiré par

le charme frais et ingénu de la « bonne petite Eugénie », car c'est ce nom, jugé plus agréable, qu'il se plut dès lors à lui imposer. Il se noua ainsi, par un hâtif printemps de Provence, une idylle ardente et chaste, encouragée par la famille Clary, qui voyait d'un œil favorable ce mariage avec le jeune général dont la rapide carrière semblait assurée.

Napoléon, pourtant, ne se pressait pas. Tout au premier essor d'une grande ambition, il quitta Marseille et se livra à une activité infatigable et fébrile, tour à tour aux conférences de Nice, au feu à Sant'Agata, en mission à Gênes, ou passant la nuit aux hauteurs du Col de Tende, « d'où, — c'est lui qui parle, — au soleil levant, il découvrit les belles plaines qui déjà étaient l'objet de ses méditations : *Italiam, Italiam* ». Cependant le prudent Joseph se hâtait de mettre en sûreté ses projets matrimoniaux, et parvint juste à temps à épouser Julie Clary au commencement du mois d'août. Dès le lendemain, à la nouvelle du coup de Thermidor, Napoléon se vit arrêté, suspendu de ses fonctions, puis remis en liberté et laissé à l'armée, mais flétri, déchu, dans une situation désastreuse et fausse. Au début de 1795, il vint pour quelques jours à Marseille, mais la famille Clary se montra cette fois plutôt réservée envers le général robespierriste compromis. Il y revint en avril, et ayant reçu l'ordre de se rendre en Vendée, résolut, avant de courir les risques d'un sort incertain, de régler ses affaires sentimentales. Il réussit à obtenir une entrevue avec son Eugénie et la reconquit du premier coup. Ils s'engagèrent l'un à l'autre et se jurèrent un amour éternel. La chose fut arrangée par eux seuls, sans fiançailles formelles, et sans opposition de la part des Clary, mis en émoi par la crise politique de Germinal, mais à la condition que Napoléon n'irait pas en Vendée, qu'il tâcherait de faire changer à Paris son affectation, qu'il en reviendrait en automne et qu'alors ils s'épouseraient et s'établiraient en Provence.

Bientôt après, au début de mai 1795, Napoléon partit de Marseille pour Paris, où l'attendaient les pires déboires, la réforme, le passage dans l'infanterie, la misère. Bien plus, toutes ces infortunes risquaient de rompre des liens à peine noués. C'est pour ce motif qu'il s'efforçait de cacher à Marseille l'état réel des choses. Jusqu'à la mi-juin, il recevait d'Eugénie, qui se l'imaginait dans le tourbillon mondain de

Paris, des épîtres tendres et naïves, où elle s'informait avec jalousie de son flirt prétendu avec la reine de Thermidor, la belle Tallien, s'inquiétait de sa santé, réclamait l'envoi promis de son portrait, lui renouvelait les serments d'une fidélité éternelle. Réconforté par cette tendresse, il lui écrivit de venir avec sa mère à Paris, où ils se marieraient, acquerraient une propriété et s'établiraient définitivement. Cette demande épouvanta les Clary, auxquels était déjà parvenu l'écho de ses revers. En même temps, au mois de juin, eurent lieu à Marseille de nouveaux troubles royalistes, ce qui provoqua une recrudescence de la répression gouvernementale. Dans ces conditions, le pratique Joseph Bonaparte jugea plus sûr de se retirer à Gênes avec sa femme, sa belle-mère et Eugénie, qui dès lors interrompit toute correspondance avec son fiancé. Napoléon, blessé au cœur, se tut également.

La seule ressource qui lui restait, c'était la correspondance avec Joseph. Mais celui-ci, bien informé de ses mécomptes, le considérant comme perdu, était désormais opposé à son mariage et, par conséquent, au départ des dames Clary pour Paris. Il espaçait donc ses réponses, ne parlait que de ses propres affaires, sans souffler mot de celle qui préoccupait son frère. Napoléon lui écrivait d'autant plus souvent, tout en lui cachant soigneusement sa situation réelle. Il ne faisait que des allusions discrètes à sa peine, s'étendant abondamment sur la grande politique, sur l'état florissant des affaires publiques, sur les splendeurs de la vie parisienne, sur ses relations, ses influences, ses occupations. Ce n'était pas au frère indifférent qu'étaient destinées ces lettres, mais à Eugénie-Désirée, qu'il voulait émouvoir, attirer, reprendre, sans se diminuer à ses yeux.

« Désirée me demande mon portrait, écrivait-il le 25 juin, je vais le faire faire, tu le lui donneras si elle le désire encore, sans quoi tu le garderas pour toi... La vie est un songe léger qui se dissipe... Je sens, en traçant ces lignes, une émotion dont j'ai eu peu d'exemples dans ma vie ; je sens bien que nous tarderons à nous voir, et je ne puis plus continuer ma lettre... » Le 7 juillet : « Il faut, pour arriver à Gênes, que l'on passe le fleuve Léthé, car Désirée ne m'écrit plus depuis qu'elle est à Gênes. » Soudain, le 18 juillet, jaillit un tableau coloré, brillant et mondain de la capitale : « Le luxe, le plaisir et les arts reprennent ici d'une manière étonnante. Hier on a

donné *Phèdre* à l'Opéra... la foule était énorme, quoique les prix fussent triplés (*pour lui-même, il recevrait des billets gratuits de Talma*)... Les femmes sont partout, aux spectacles, aux promenades, aux bibliothèques. Dans le cabinet du savant, vous voyez de très jolies personnes. Ici seulement, de tous les lieux de la terre, elles méritent de tenir le gouvernail. Aussi les hommes en sont-ils fous, ne pensent-ils qu'à elles, et ne vivent-ils que par et pour elles. Une femme a besoin de six mois de Paris pour connaître ce qui lui est dû et quel est son empire. » Et dès le lendemain, le 19 juillet : « Point encore de lettre de toi, et il y a plus d'un mois que tu es parti. Je n'ai pas non plus de lettre de Désirée depuis qu'elle est à Gênes... » Le 25 juillet : « Je crois que tu as fait exprès de ne pas me parler de Désirée ; je ne sais pas si elle vit encore... » Le 30 juillet : « Si je vais à Nice, nous nous verrons, et avec Désirée aussi... » Le 1er août : « Tu ne parles jamais de Mlle Eugénie... Mes compliments à Julie, et quelque chose à la silencieuse. » Le 9 août : « Je ne sais pas qui m'a dit que vous vous amusiez infiniment, je vous fais mon compliment, je n'eusse pas cru Gênes aussi gaie... Moi, je suis satisfait ; il ne me manque que de pouvoir me trouver à quelque combat ; il faut que le guerrier arrache des lauriers, ou meure au lit de gloire... » Le 12 août : « Tu as l'adresse de ne jamais rien me dire. Tu me mets si peu au fait que je ne sais me décider d'aller au midi ou au nord. Est-ce manque de tact de ta part, ou d'intérêt?... Moi, très peu attaché à la vie, la voyant sans grande sollicitude, me trouvant constamment dans la situation d'âme où l'on se trouve la veille d'une bataille, convaincu par sentiment que, lorsque la mort se trouve au milieu pour tout terminer, s'inquiéter est folie, tout me fait braver le sort et le destin, et si cela continue, je finirai par ne pas me détourner lorsque passe une voiture. »

Le 20 août, ayant appris que les Clary, à cause des troubles incessants à Marseille, projetaient de s'établir à Constantinople, où d'Anthoine parti de Gênes se trouvait déjà : « Si je demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'artillerie du Grand Seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très flatteur... Ainsi, avant un mois, je viendrais à Gênes, nous irions à Livourne, d'où nous partirions. » Le 5 septembre : « Si

je reste ici, il ne serait pas impossible que la folie de me marier ne me prît. Je voudrais à cet effet un petit mot de ta part là-dessus. Il serait peut-être bon d'en parler au frère d'Eugénie. Fais-moi savoir le résultat, et tout est dit. » 6 septembre : « Pense à mon affaire, car j'ai la folie d'avoir une maison... il faut bien que l'affaire d'Eugénie se finisse ou se rompe. J'attends la réponse avec impatience. » Enfin, pour la dernière fois, le 7 septembre, il écrivait directement à sa belle-sœur Julie, lui demandant une décision définitive d'Eugénie, qui se taisait toujours.

En vérité, il semblait alors atteint d'une sorte de folie, d'autosuggestion maladive. Accablé de revers et de misère, il voyait dans la jeune fille insignifiante, sans caractère ni beauté, l'amour et le bonheur suprême qui s'échappaient. C'est dans ce paroxysme de découragement et de tristesse, qu'il écrivit pour lui-même, peut-être encore pour elle, l'histoire des amours de *Clisson et Eugénie*. Il ébaucha et corrigea les différents fragments de ce récit, entre la mi-août et la mi-septembre 1795, ainsi qu'en témoignent des analogies sentimentales et même quelques locutions identiques qui se retrouvent dans ses lettres de cette époque. Dans cet écrit étrange, parmi les clichés littéraires empruntés aux déclamations misanthropiques de Rousseau, aux extases amoureuses de Saint-Preux, ou à la mort héroïque du jeune Oscar, fils d'Ossian, se faisaient jour des traits purement personnels à l'auteur, les états de dépression morale subis par lui, à côté d'accents belliqueux de chef né. Il y avait même quelque chose de très significatif, — on dirait presque une sorte de prédestination, — dans le choix du nom emprunté au rude guerrier du XIV^e^ siècle, ce Clisson de Josselin, Breton entêté, qui dans sa jeunesse avait aidé les Anglais à écraser les détachements français, et, ensuite, frère d'armes de Duguesclin et son successeur, connétable de France, devint l'épouvantail de l'Angleterre et à la tête d'une flottille partit de Tréguier à sa conquête : de même que son sosie romanesque, qui dans ses premiers emportements de Corse acharné, avait souhaité contre le joug français le secours de l'Angleterre, et qui devenu, depuis Toulon, son plus redoutable adversaire, la menacera un jour d'une descente du camp de Boulogne. Au surplus, ce qu'il pouvait savoir du connétable moyen-âgeux, Napoléon le tenait de François de Sucy de Clisson, apparenté

à cette grande maison, son ami intime du temps de son séjour à Valence, commissaire des guerres en cette ville, puis commissaire ordonnateur à l'armée d'Italie. C'est à lui, dans des lettres écrites précisément à la date de ce récit, qu'il s'ouvrait, plus franchement qu'à son frère, sur sa situation désespérée à Paris.

Le manuscrit de *Clisson et Eugénie* semble avoir été tracé dans un état d'énervement insolite, à en juger par l'illisibilité, — encore plus accentuée que d'habitude, — de l'écriture parfois même tout à fait indéchiffrable. On peut y suivre, dans les variantes successives, l'intéressant travail du style, tendant, et arrivant quelquefois, surtout au début et vers la fin, à la plus grande concision. On trouvera, dans les extraits suivants, les passages essentiels du présumable texte définitif :

## *CLISSON ET EUGÉNIE*

« Clisson était né pour la guerre. Encore enfant, il connaissait la vie des grands capitaines. Il méditait les principes de l'art militaire dans le temps que ceux de son âge étaient à l'école et cherchaient des filles. Dès l'âge de porter les armes, il marqua chaque pas par des actions d'éclat. Il était arrivé au premier grade de la milice militaire, quoique adolescent. Le bonheur seconda constamment son génie. Ses victoires se succédaient, et son nom était connu du peuple, comme celui d'un de ses plus chers défenseurs...

« Cependant son âme n'était pas satisfaite. L'envie, la calomnie, ce sont les passions basses qui s'assaillent aux réputations naissantes, qui font périr tant d'hommes utiles et étouffent tant de génies... L'on appela orgueil sa grandeur d'âme, on lui reprocha sa fermeté. Dégoûté de triomphes qui froissaient ses ennemis sans lui donner des amis, Clisson sentit le besoin de rentrer en lui-même, et, pour la première fois, il jeta un coup d'œil sur sa vie, ses goûts et son état. Comme tous les hommes, il avait le désir du bonheur et n'avait encore trouvé que la gloire... Cette réaction sur lui-même lui fit comprendre qu'il était d'autres sentiments que celui de la guerre, d'autres penchants que la destruction. Le

talent de nourrir les hommes, de les élever, de les rendre heureux, vaut bien celui de les détruire...

« Il désira se recueillir un moment, mettre de l'ordre dans cette foule d'idées qui, depuis plusieurs jours, assiégeaient son âme. Il s'éloigna du corps et courut à Champvert, près de Lyon, demander à un monsieur son ami l'hospitalité. Cette campagne, une des mieux situées de cette grande ville, réunissait tout ce que l'art et la belle nature peuvent produire.

« Clisson voyait avec surprise le spectacle enchanteur de la naissance et de la fin du jour, du cours de l'astre de la nuit argentant les bosquets et les campagnes. Les variétés des temps, des perspectives, le chant des oiseaux, le murmure des eaux, tout faisait sur son cœur une impression nouvelle et jusque-là inconnue. Il voyait cependant ce qu'il avait mille fois vu sans rien sentir, sans en être frappé...

« Naturellement sceptique, Clisson devenait mélancolique. La rêverie avait remplacé chez lui la réflexion. Il n'avait rien à combiner, à craindre, à espérer. Cet état de quiétude, si nouveau pour son génie, l'aurait, sans le sentir, conduit en peu de temps à la stupeur.

« Dès la pointe du jour il errait dans les campagnes, s'attendrissait avec ses pensées habituelles. Il allait souvent aux bains d'Alles, distant d'une lieue de sa demeure... Un jour que, contre l'ordinaire, il y avait un peu de monde, il y trouva deux jolies personnes qui paraissaient beaucoup se plaire dans leur promenade. Amélie avait une belle taille, de beaux yeux, un beau teint, de beaux cheveux et dix-sept ans. Eugénie, plus jeune d'un an, était moins belle... Amélie était comme un morceau de musique française, que l'on entend agréablement parce que l'on saisit la suite des accords qui plaît à tout le monde, parce que tout le monde sent l'harmonie. Eugénie était comme le chant du rossignol, ou un morceau du Paesiello, qui ne plaît qu'aux âmes sensibles seulement, dont la mélodie transporte et passionne les âmes faites pour la sentir vivement, tandis que cela paraît du médiocre au commun. Amélie subjuguait la plupart des jeunes gens, elle ordonnait l'amour. Mais Eugénie pouvait seule plaire à l'homme

ardent qui n'aime pas par goût, par galanterie, mais avec la passion d'un sentiment profond. La première arrivait à l'amour par la beauté. Eugénie devait allumer dans le cœur d'un seul une passion forte, digne des héros... Le cœur de Clisson, accoutumé aux victoires, aux grandes entreprises, donna bientôt à sa passion un caractère de force et d'inflexibilité qui lui appartenaient. La bonne Eugénie comprit que son sort était de s'attacher à la destinée de ce grand homme, et lui promit un amour éternel. Clisson le promit aussi...

«... Les chaleurs étaient excessives. Un orage terrible couvrait l'horizon. La pluie, les éclairs et la foudre obscurcissaient et éclairaient l'air. Eugénie fondait en larmes... Elle serre étroitement son mari sur son sein. Sophie se met à pleurer de la douleur de sa mère, et se cache dans ses jupes en embrassant ses genoux avec ses mains enfantines. « Clisson, ton avenir est incertain et mon âme en proie à des malheurs qui me paraissent certains. Si tu dois cesser de m'aimer, arrache, de cette main jadis caressante, la vie à ton Eugénie. » Clisson, que l'estime, l'amour et la nature liaient irrévocablement à Eugénie, n'oubliait rien pour la rendre à la raison et au bonheur... Ils prolongèrent leur conversation dans la nuit et à l'obscurité. Ils s'endormirent très tard. Ils étaient au premier sommeil lorsque Clisson fut éveillé par un bruit de chevaux et de voix qui arrivait. Il se lève et voit un de ses anciens courriers qui lui apportait une lettre du gouvernement. C'était un ordre de partir sous 24 heures pour Paris, où il devait être chargé d'une mission importante que l'on voulait confier à ses talents...

« Il est à la tête d'une armée. Il ne faisait pas un pas sans avoir Eugénie dans la mémoire et lui tracer les témoignages de son amour. Son nom était le signal de la victoire et ses talents et son bonheur le grandirent. Il réussit en tout, il surpassait l'espérance du peuple et de l'armée qui lui devait ses succès...

« Depuis plusieurs années il était séparé de son amie. Il ne se passait pas un jour qu'il ne reçût des lettres toujours tendres, qui soutenaient son courage et alimentaient son amour. Dans une action où il dut s'exposer, il fut blessé dangereusement.

La renommée accroissait son mal. Il expédia Berville, un de ses officiers, pour en instruire sa femme et lui tenir compagnie jusqu'à son entière guérison.

« Berville était à l'aurore des passions. Son cœur n'avait pas encore aimé... Il idolâtra Eugénie. Celle-ci ne se méfie point de l'ami de son mari. Déjà elle écrit moins souvent, moins longuement. Clisson a déjà des inquiétudes affligeantes. Il est rétabli de ses glorieuses blessures. Mais un trouble qu'il ne peut cacher, décèle l'excitation de son âme. Eugénie ne lui écrit plus, Eugénie ne l'aime plus... La nuit et le jour il pense à son malheur...

« Il est deux heures après minuit. Tout est prêt pour la mort. Les ordres sont donnés, la bataille se prépare. Demain, que de sang jonchera cet endroit ! Mais toi, Eugénie, que diras-tu, que feras-tu, que deviendras-tu ? Réjouis-toi de ma mort, maudis ma mémoire, et vis heureuse.

« La générale battait à la pointe du jour. Les feux des bivouacs s'éteignaient. Les colonnes s'ébranlaient, le pas de charge battait aux ailes, et la mort se promenait dans les rangs.

« Que d'infortunés regrettent la vie et désirent de la garder encore ! Moi seul, je veux l'achever. C'est Eugénie qui me la donnait.

« L'on vint lui annoncer que l'aile droite était battue. L'on repousse le centre... Peu après on lui annonce que le centre était victorieux, mais qu'à la gauche des troupes fraîches paraissent en bataille.

« Adieu, toi que j'avais choisie pour l'arbitre de ma vie, adieu, la compagne de mes plus beaux jours !... J'ai à vingt-six ans épuisé les plaisirs éphémères de la réputation, mais dans ton amour j'ai goûté le sentiment suave de la vie de l'homme. Ce souvenir déchire mon cœur. Puisses-tu vivre heureuse, ne pensant plus au malheureux Clisson ! Embrasse mes fils ; qu'ils n'aient pas l'âme ardente de leur père ; ils seraient comme lui victimes des hommes, de la gloire et de l'amour.

« Il plia sa lettre, donna ordre à un aide de camp de la porter à Eugénie sur-le-champ, et tout de suite se mit à la tête d'un escadron, se jeta tête basse dans la mêlée et expira percé de mille coups. »

Depuis *Clisson*, depuis les lettres pressantes du mois de septembre, Napoléon avait cessé toute allusion à son mariage. Le long silence d'Eugénie lui ôtait tout espoir, avant même que pût lui parvenir la réponse décisive qu'il avait si catégoriquement exigée. Cette réponse, ainsi qu'il était à prévoir, fut négative. Sur le conseil de sa famille, et même, ce qui est assez curieux, sur celui de son beau-frère Joseph, Eugénie rendait à Napoléon sa parole. Or, au même moment, ce n'était plus à Gênes, mais à Paris que, par la force des choses, survenait la solution inattendue : l'élévation foudroyante de l'homme de Vendémiaire. Brusquement, il secoua l'obsession. L'échauffourrée sanglante à peine terminée, les derniers coups de fusil crépitant dans les rues désertes, à deux heures dans la nuit du 5 au 6 octobre 1795, il écrivait hautainement à Gênes : « Le bonheur est pour moi... Ma cour à Eugénie... » La course vertigineuse des événements lui en voilait déjà l'image. Il était en selle, sauveur du gouvernement, général de division, commandant de l'armée de l'intérieur, chef présumé de celle d'Italie, une des premières personnalités de Paris et de France. Et c'était la rencontre avec Joséphine de Beauharnais, qu'il épousait, en mars 1796, à la veille de son départ pour la campagne d'Italie.

C'est alors seulement qu'Eugénie, muette depuis un an, fit entendre un cri de détresse. Elle écrivit, sans s'en douter, une contre-partie épistolaire de *Clisson*, une lettre romanesque et plaintive à lui adressée, mais remplie d'inexactitudes trop flagrantes pour avoir été jamais envoyée au destinataire. Elle y avouait ses torts, mais en alléguant, comme excuse, sa jalousie rétrospective de Joséphine à une époque où il ne la connaissait même pas, et tout d'une haleine elle lui reprochait son inconstance, se désespérait à cause de son mariage, appelait la mort, jurait d'aimer toujours l'infidèle et de ne donner jamais sa main à un autre. Quant à Napoléon, sans lui garder rancune, il lui resta reconnaissant de sa débile tendresse, peut-être même de ce qu'elle l'avait affranchi au moment propice.

Il est vrai, pourtant, que sa destinée à lui aurait peut-être pris une autre tournure si, au lieu du mariage stérile avec Joséphine et de l'union tardive avec Marie-Louise, il avait eu d'elle, au bout d'un an à peine, comme Bernadotte, un fils, Français de naissance, un successeur âgé de vingt ans

en 1815. En attendant, au milieu de ses premières campagnes d'Italie, il n'oubliait pas de s'occuper du sort d'Eugénie, l'entourait d'une sollicitude affectueuse et contribuait à ses fiançailles avec le jeune général Duphot, assassiné à la veille même du mariage, au cours d'une révolte à Rome. Elle se consola bientôt, quand Joseph Bonaparte lui eut présenté à Paris un nouvel aspirant, son ami le général Bernadotte, beau, ambitieux et faisant déjà une brillante carrière, qu'elle épousa en 1798, pour le harceler, à son tour, d'une tendresse exaltée, et avec qui elle se proposait de prendre sa revanche contre Clisson perdu. « J'ai consenti à l'épouser, — c'est elle-même qui, longtemps après, laissera échapper cet étrange aveu, — lorsqu'on m'a assuré que c'était un homme capable de tenir tête à Napoléon. » Ce mariage, conclu pendant l'expédition d'Égypte, était une espèce de réassurance de la part du circonspect Joseph, en cas de perte de Napoléon dans l'aventure exotique. Lui, opprimé autant par les difficultés grandissantes de son expédition, que par les nouvelles sur l'infidélité de Joséphine en son absence, envoyait du Caire à Eugénie, non sans une nuance de regret, des vœux de bonheur dans son union avec l'homme dont il connaissait la sourde hostilité. Après son retour d'Égypte, et avant le coup de Brumaire, Napoléon eut recours à Eugénie pour s'assurer tout au moins la neutralité de son mari; de même plus tard, menacé de la « conspiration des généraux », il tâchait de se renseigner par son intermédiaire sur les rapports secrets de Bernadotte avec Moreau. Il considérait qu'elle lui avait rendu ainsi un grand service, et s'en souvenait encore avec gratitude à Sainte-Hélène. Cependant, dans ces missions ambiguës, elle paraît avoir moins servi Napoléon que le fin Béarnais qu'elle adorait alors, et qui, peu enclin à s'exposer inconsidérément, prenait de la sorte ses précautions à tout hasard. En effet, grâce à elle, malgré son attitude équivoque pendant les événements de Brumaire, il fut comblé de bienfaits par le Premier Consul et l'Empereur. Il reçut de riches dotations, fut nommé maréchal et prince de Ponte Corvo, malgré les fautes graves dont il se rendit coupable pendant les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna, — c'est uniquement par égard pour sa femme qu'il ne fut pas alors traduit devant un conseil de guerre, — de Wagram, et de l'Escaut.

Pendant ce temps, Eugénie résidait dans le magnifique hôtel de la rue d'Anjou, don de l'Empereur, jouissant invariablement de sa bienveillance, malgré son hostilité affichée pour « la vieille », comme elle appelait Joséphine, et son refus obstiné de paraître à la cour. Elle resta à Paris, sous le nom de comtesse de Gothland, quand Bernadotte, en 1810, fut proclamé, avec le consentement de l'Empereur, prince royal de Suède, quand, en 1811-1812, il s'aboucha secrètement avec l'Angleterre et la Russie, quand, en 1813, il adhéra ouvertement à la coalition, parvenant enfin à « tenir tête à Napoléon », et brûlant d'envie de lui arracher la couronne pour lui-même et pour Eugénie. Elle resta, sans tenir compte des observations amicales de l'Empereur qui tâchait inutilement de lui faire comprendre sa situation équivoque, mais ne permit pas qu'elle fût inquiétée. Pendant tout ce temps elle était en correspondance suivie avec son mari. Eugénie resta à Paris pendant la campagne de France, les Cent Jours, et, à la Restauration, elle montra une parfaite indifférence pour la double déchéance de Napoléon et sa longue agonie à Sainte-Hélène.

L'Empereur, peu de jours avant sa mort, ne put retenir une parole amère, la seule à son sujet, témoignant qu'il l'avait jugée. Tandis qu'il se mourait là-bas, Eugénie, vieillie et fanée, s'embarquait dans sa dernière crise sentimentale, dans une passion folle pour un austère président du Conseil des ministres, le duc de Richelieu, qu'elle poursuivit plusieurs années d'une adoration extravagante et obstinée. Ce ne fut qu'après sa mort, qu'elle se décida à quitter Paris pour s'établir en Suède, où elle se fit couronner, dut assister aux derniers moments de son mari, et eut la douleur de perdre son fils unique. Elle vit, à l'époque du Second Empire, surgir l'ombre du grand revenant, et, inquiète, elle se mettait alors à parler de lui, à se justifier, dans des confidences incohérentes et lamentables. Elle s'éteignit, octogénaire, ayant de quarante ans survécu à Napoléon. Tel fut l'épilogue que la réalité implacable imposa au « petit roman » de *Clisson et Eugénie*.

Simon Askenazy.

# LE DRAME MOUJIK

Il y a encore un an, on se le rappelle, l'opinion courante imaginait le communisme russe à la mode occidentale : elle saluait dans Staline l'avocat du paysan, donc un champion de la droite, et dénonçait dans Trotzky l'avocat de l'ouvrier, donc un champion de la gauche : antinomie qui avait naturellement fini par identifier la victoire de Staline avec l'aube d'une renaissance bourgeoise et la défaite de Trotzky avec la déroute de l'extrémisme révolutionnaire. Éternelle et déplorable tendance à classer sous des étiquettes européennes les effervescences du « socialisme asiatique »! Nos lecteurs voudront bien reconnaître qu'à l'heure même où l'écroulement du trotzkisme provoquait une vague d'optimisme général, nous avons soutenu, à cette place, que les conceptions classiques de « droite » et de « gauche » étaient inapplicables aux réalités soviétiques, que seules des différences de méthode séparaient les « frères ennemis », que les deux fractions bolchévistes poursuivaient un programme commun : la socialisation complète de la Russie, et, pour y parvenir, étape indispensable, la « prolétarisation » de la dernière survivance du capitalisme : le moujik (1).

Les événements se sont chargés de confirmer toutes ces prévisions. Ils ont démontré que le jour où Staline a constaté la parfaite stérilité de ses procédés opportunistes, le « communisme militant » a brusquement succédé à la politique des concessions au village. « Il est permis, répétait Lénine avec son sourire goguenard, d'emprunter des idées même aux menchéviks, mais à la condition expresse que tous les men-

(1) Voyez *le Schisme rouge* dans la *Revue* du 15 janvier 1928

chéviks soient sous les verroux... » Excellent élève, Staline n'a pas oublié ce conseil du maître. Quelque trois mois après avoir fait excommunier Trotzky, il pratiquait déjà le trotzkisme sans crainte de se contredire. Il reprenait la guerre civile sur toute l'étendue du front villageois. A la place des trèves à la Brest-Litovsk, à la place des retraites stratégiques imitées de Koutouzof et de Kouropatkine, le déclenchement d'une offensive féroce contre l'« ennemi de classe ». Que faut-il en conclure, sinon qu'il est impossible d'« édifier le socialisme » par des moyens pacifiques dans un pays de petits producteurs ruraux et l'inéluctable nécessité qui s'impose à tout communiste au pouvoir, qu'il s'appelle Staline ou Trotzky, de recourir à la violence pour procurer du pain à la « dictature du prolétariat »?

### LA TOUTE-PUISSANCE DU BLÉ

Nous touchons ici au cœur de la question russe. C'est au blé qu'appartient le grand premier rôle dans le drame révolutionnaire. C'est à un vulgaire problème d'approvisionnement que se réduit aujourd'hui le plus vaste bouleversement social du monde. Staline, Trotzky, Lénine lui-même : simples figurants en comparaison de ce formidable personnage qui occupe toute la scène et qui domine toute l'action : le pain ! Le pain a plus d'importance encore dans l'histoire du communisme que l'or dans la légende des Niebelungen.

Paradoxe surprenant à première vue que cette prépondérance soudaine acquise par le blé sur la terre plantureuse du classique « grenier de l'Europe ». Mais la bizarrerie n'est qu'apparente. Le bolchévisme a eu beau célébrer le onzième anniversaire de son règne : le blé demeure toujours aux mains d'éléments antisocialistes, alors que la dictature politique se fonde sur une industrie encore vagissante. Que vaut dans ces conditions la dictature prolétarienne? Elle est à la merci du moujik analphabète ; du jour au lendemain, malgré son G. P. Ou., elle peut être affamée par la campagne rétrograde. Après avoir terrassé l'opposition, Staline, tout grisé encore de sa victoire, a expérimenté à son propre détriment la puissance du paysan dont il avait défendu la cause. L'exil de Trotzky ne compensait pas l'éclipse du blé.

« Pendant des mois et des mois, pleura Mikoyan, commissaire au commerce, le lendemain du concile qui avait consacré l'orthodoxie de Staline, pendant des mois et des mois les polémiques intestines ont détourné le parti des problèmes d'approvisionnement... *Nous avons oublié l'essentiel...* Nous portons la lourde responsabilité des difficultés inextricables où se débat la république... »

Réveil terrible après les déclamations emphatiques sur la fameuse *smytchka*, l'alliance de l'ouvrier et du moujik.

Le blé, partout, était en grève : les ventes des paysans ne dépassaient pas 50 pour 100 des chiffres prévus ; les moins-values en Ukraine atteignaient 459 000 tonnes ; celles de la Sibérie 200 000 ; le Caucase ne fournissait que 25,7 pour 100 des livraisons prescrites, la région du Kouban 13,5 pour 100 seulement. Jamais, cependant, les réserves n'avaient été plus considérables : 12 millions de tonnes au dire de la presse soviétique. Mais le paysan préférait laisser pourrir ses stocks ou les écouler sous main à des spéculateurs éhontés plutôt que d'entretenir la dictature des usines stériles. La *Pravda* confessait sans ambages que le capitaliste privé régnait en maître sur le marché : acheté aux producteurs à des prix supérieurs de 20 pour 100 au niveau des offres officielles, le blé était revendu couramment avec une majoration de 100 pour 100! La désorganisation était telle que les cotations variaient souvent de district à district et que les différentes républiques-sœurs cherchaient à s'affamer mutuellement.

Aux inquiétudes qu'inspirait le présent s'ajoutait une angoisse encore plus vive pour l'avenir. Le paysan que les staliniens avaient érigé en père nourricier de l'usine, le paysan n'ensemençait plus que pour satisfaire à ses besoins de consommation personnelle ; parfois, ses hangars remplis à craquer, il laissait son champ en friche ; *moia khata s kraia*, dit un intraduisible proverbe moujik, ma hutte est en dehors des affaires publiques... Et la *Pravda* de pousser ce cri dramatique : « Tous nos projets risquent d'être irréparablement compromis, si les semailles de printemps s'affirment inférieures à nos prévisions. La réalisation du socialisme restera lettre morte si la production rurale aboutit aux défaillances dont déjà il convient d'enregistrer les symptômes... »

Le moujik avait triomphé et de Trotzky et de Staline : telle

était la vérité. Un *tertium gaudens*, hostile au communisme en bloc, tirait le principal bénéfice d'un duel qui avait affaibli le « parti dirigeant ». Dans les cadres de la dictature prolétarienne, le blé proclamait son indépendance. Et, paradoxe dont les Trotzky et les Radek faisaient des gorges chaudes au fond de leur exil, c'est l'État bolchévik qui avait collaboré à cet affranchissement. Pour consolider l'alliance de l'ouvrier et du moujik, le gouvernement soviétique avait allégé les charges fiscales des villages; il avait même exonéré de l'impôt rural 35 pour 100 de la population paysanne; et de là, aux mains du moujik, une accumulation de fonds énorme qui lui permettait de fixer les prix et de s'abstenir, le cas échéant, de toute livraison à la ville. « Des centaines de millions se concentrent dans les villages, se lamentait Rykof, président du soviet des commissaires : les paysans ne sont même plus obligés d'attendre la récolte pour payer leur impôt. » « La capacité de paiement du moujik, surenchérissait Mikoyan, n'a cessé de croître depuis des mois, tandis que les marchés campagnards demeurent toujours désespérément vides... »

Enregistrons avec soin ces doléances officielles; elles signifient qu'au spectacle du moindre relèvement de la prospérité paysanne, le communisme doit lacérer ses habits et couvrir sa tête de cendres. Comme tout progrès économique du moujik contribue à l'émancipation du blé, les Soviets sont acculés à la nécessité de combattre un enrichissement trop rapide de la population agricole. Il faut que le paysan soit assez pauvre pour vendre ses produits au rabais et pour se contenter du minimum de produits que lui offre la ville. Dès que ce misérable niveau est dépassé, l'équilibre est rompu au détriment du socialisme. Dans l'impossibilité d'extorquer au campagnard du pain à la pointe des baïonnettes, — 84 pour 100 des soldats rouges sont d'origine paysanne! — la dictature ouvrière, pour échapper à la famine, a plié le genou devant l' « ennemi de classe ».

Affaiblir le moujik en drainant vers les caisses de l'État les roubles qui s'embusquent dans les villages; amadouer le moujik par un afflux de marchandises pour dépister le blé dans les tréfonds des hangars : sous le poids de cette double tâche, Staline a épuisé les suprêmes ressources de la propagande et de l'industrie bolchéviques. Des proclamations larmoyantes, rédi-

gées dans le style à prétentions rurales qu'affectionnait l'ancien régime, convièrent les campagnes à souscrire cent millions de roubles à l' « emprunt de consolidation paysanne », cent millions, une bagatelle, certifiait Rykof, pour l'épargne monstrueusement enflée des agriculteurs. Et, parallèlement à la rhétorique officielle qui inondait les campagnes, les derniers fonds des tiroirs se vidaient au profit des villages où, depuis quelque six mois, une boîte d'allumettes était introuvable, où une paire de bottes ou une chemise étaient devenues aussi rares qu'un honnête homme au sein de la IIIe Internationale.

Mais, chose capitale, au lieu de coopérer à l'harmonie sociale du pays, les échanges commerciaux entre l'industrie et l'agriculture ne font que prolonger en Russie la guerre sociale. L'irréductible antagonisme, qui se trouve à la base d'un État où la majorité paysanne est assujettie politiquement à une minorité ouvrière, et où la minorité ouvrière dépend économiquement de la majorité paysanne, cet antagonisme rend impossibles toutes relations normales entre les classes. La campagne voit la meilleure garantie de sa sécurité dans la condamnation de la ville à une diète permanente : aussi, dispense-t-elle son blé à regret, avec une implacable parcimonie, aux ventres-creux des usines. De son côté, la ville expédie à la campagne ses produits manufacturés la rage au cœur et l'écume aux lèvres, avec le sentiment amer de payer un tribut à l'ennemi victorieux. L'humiliation, ici, est d'autant plus profonde que la ville est obligée de se priver du nécessaire sans jamais réussir à satisfaire l'incommensurable demande paysanne.

Au cours des deux trimestres qui suivirent l'apothéose de Staline, — et qui devaient confirmer l'acte de confiance dans la solidarité de l'agriculture et de l'industrie, — le moujik absorba les dernières réserves de la ville, tandis que les stocks de blé accumulés par l'État accusaient une moins-value de 1 800 000 tonnes. D'après les statistiques officielles, la capacité d'achat villageoise dépassait de 170 millions de roubles par mois l'offre des produits manufacturés! Et pour mesurer à sa vraie valeur la tragique éloquence de ces chiffres, il ne faut pas oublier que, dans 45 pour 100 des exploitations agricoles russes, l'entretien d'un cheval est nettement déficitaire. Quelle devait être, dès lors, la misère de l'industrie socialiste, si une agriculture barbare était de taille à faire pencher la balance économique en sa

faveur et si le moujik, attelé à sa charrue comme une bête de somme, pouvait se poser en capitaliste face à la dictature ouvrière, maîtresse absolue des fabriques, des usines, des chemins de fer, du commerce extérieur, de ces « quatre hauteurs dominantes du prolétariat » ?

### L' « ENNEMI DE CLASSE »

Ainsi, le recul s'affirme déjà suffisant pour déterminer la vraie nature de la victoire remportée par Staline. Celui-ci posait en principe que les paysans pauvres et moyens, — les fameux *seredniki*, — étaient communistes et qu'en fait seul le *koulak*, le paysan aisé, demeurait l'« ennemi de classe ». Ce postulat posé, Staline en avait tiré un corollaire d'un optimisme tout aussi officiel : étant donné que les paysans pauvres et moyens sont des communistes d'instinct, il est possible de les orienter progressivement vers la propriété indivise et l'exploitation collective de la terre, c'est-à-dire vers les formes communistes de l'agriculture : en d'autres termes, il est possible d'assimiler les méthodes de la production agricole à celles de la production industrielle, et de faire régner à la campagne le pur socialisme.

Le système stalinien, tôt ou tard, devait s'effondrer comme un château de cartes. Comment songer, en effet, à édifier le socialisme intégral dans un pays dont la majorité, par définition, se composerait d'« ennemis de classe »? Quelle faillite d'une doctrine qui se réclame du « matérialisme historique »! Toute l'argumentation stalinienne consistait simplement à démontrer que la majorité paysanne était favorable aux expériences communistes; les paysans moyens formaient déjà 60 pour 100 de la population agricole, et cette prépondérance suffisait à garantir le succès définitif.

Mais même si l'on admet que le paysan moyen soit par essence un léniniste convaincu, est-il permis de conclure des statistiques officielles à la décadence du paysan aisé? Les avertissements sur ce point n'ont pas manqué à Staline. Boukharine lui-même, l'un des décemvirs qui gouvernent la Russie, a confessé, au cours de la XVI^e^ Conférence communiste de Moscou, que les paysans riches augmentaient toujours en nombre, tandis que les paysans moyens se multipliaient au préjudice

des paysans pauvres : véritable victoire à la Pyrrhus. Même note chez Molotof, le plus renommé des spécialistes agricoles du Comité central. « Il est des régions, écrivait-il dans son rapport au XV^e^ congrès du parti, où le développement des paysans riches accuse un progrès de 100 pour 100. »

D'après Enoukidze, secrétaire général du *Sovnarkom*, l'influence des paysans riches est d'ailleurs toujours de beaucoup supérieure à leur importance numérique : éliminés des soviets ruraux en vertu de leur richesse, ils y possèdent, en vertu de leur richesse même, des avocats, des vassaux, des clients, qui n'ont guère de peine à dominer les élus communistes (une minorité d'à peine 13 pour 100). Barricadés dans leurs fiefs agraires, les paysans riches se moquent du bolchévisme et tirent la langue au G. P. Ou. : tel est l'avis de Kalinine en personne, le premier magistrat de l'U. R. S. S. : « Nous savons très bien, dit-il, que si nous exproprions un paysan riche, un autre paysan riche surgira immédiatement à sa place; au lieu d'Ivanof, nous aurons Sapronof : au lieu de Sapronof, nous aurons Petrof... Nous n'y gagnerons rien... Le communisme militant (lisez les expéditions punitives et les nationalisations) doit reconnaître aujourd'hui son impuissance : c'est en élevant pierre par pierre l'édifice socialiste que nous finirons par écraser l'ennemi de classe. »

Le paysan moyen, — le véhicule et l'espoir du socialisme, — n'est au fond qu'un paysan riche en puissance, qu'un capitaliste à l'état de chrysalide : toute l'erreur d'un théoricien tel que Staline a été de méconnaître cette évolution fatale du paysan moyen. Si la transformation n'est pas plus rapide, c'est que le paysan moyen ne trouve souvent aucun intérêt à étendre sa production; un excédent de roubles démonétisés qu'il tirerait d'une vente de blé plus considérable n'aurait pour effet que d'augmenter ses charges fiscales sans lui procurer les objets manufacturés indispensables. Ainsi s'explique la léthargie de l'agriculture russe, léthargie dans bien des cas artificielle, léthargie voulue. Un pays où la prospérité est poursuivie comme un mal social est naturellement condamné à croupir dans la misère. L'insoluble contradiction à laquelle avait abouti le bolchévisme, c'est que le paysan était socialiste, à la condition de rester un élément inutile et qu'il devenait un adversaire du régime en devenant un facteur productif!

Cette contradiction n'était pas la seule. Le bolchévisme en a commis une autre, non moins grave, en décrétant la possibilité de favoriser le paysan moyen en même temps que d'encourager la « collectivisation » de l'agriculture. Un pareil programme se réduisait à tabler sur la collaboration des paysans moyens pour la création des exploitations collectives et des propriétés foncières soviétiques, à refuser, par conséquent, le sentiment de la propriété privée à des producteurs ruraux qui, dans la révolution tout entière, n'avaient vu qu'un moyen de devenir des propriétaires fonciers. Envisager le paysan moyen comme un instrument de socialisation équivaut à identifier les contraires, à se livrer en matière agricole au plus livresque, au plus puéril des hégélianismes.

Mais lorsqu'on dispose d'un pouvoir dictatorial et de la meilleure gendarmerie du monde, pourquoi ne pas essayer de concilier thèses et antithèses à coups de décrets? Dès le printemps dernier, Staline déploie l'étendard de la guerre sainte contre la bourgeoisie villageoise; pour écarter les menaces grandissantes de la famine, il exige des « fabriques de blé », et cette formule, qui n'a rien de métaphorique, résume l'esprit de la nouvelle offensive : une tentative de transformer de haute lutte le paysan en ouvrier. « Il s'agit, écrivaient les *Izvestia* de l'époque, d'organiser des exploitations rurales prolétariennes, émancipées de la psychologie traditionnelle du moujik. » Si, chez les paysans moyens, l'instinct socialiste est oblitéré par l'atavisme et par l'ambiance, il faut le sauver malgré lui; il faut le pousser à grands coups de knout vers la terre promise, l'Eden rouge.

L'Eldorado, en l'occurrence, se composait de *kolkhoz* (exploitations collectives) et de coopératives rurales de production, la dernière en date des improvisations staliniennes. Comme don d'heureux avènement, ce « secteur socialiste de l'agriculture » recevait un droit de priorité sur les crédits destinés à l'achat de semences et d'engrais, plus de 700 millions de roubles; les paysans « rétrogrades », qui s'attardaient à considérer comme un patrimoine individuel leur lopin de glèbe, se voyaient condamnés à ramasser les miettes de la table communiste. Et tout était à l'avenant. La pratique du socialisme valait aux exploitations collectives un rabattement de 50 pour 100 sur leurs charges fiscales et aux nouvelles coopératives une exonération de l'impôt rural pendant cinq ans. Enfin, de par leur

nature même, les « fabriques de blé » devaient bénéficier d'un traitement privilégié pour obtenir à bon compte un outillage mécanique. Les machines, produit de l'industrie socialiste, ne sauraient coopérer à l'enrichissement d'un paysan riche. Les paysans restés en marge des exploitations collectives, expiaient donc cruellement leur « obscurantisme » : non seulement la vente du moindre instrument agricole leur était refusée, tant que les « fabriques de blé » n'avaient pas reçu complète satisfaction, mais les conditions de paiement auxquelles ils devaient souscrire s'affirmaient de beaucoup plus onéreuses. Un paysan ne pouvait se procurer une charrue ou une pelle qu'après avoir exhibé un certificat, délivré par le soviet rural, établissant sa situation matérielle, donc sociale. Pratiquement, les seuls clients en mesure de payer et d'utiliser les machines agricoles n'avaient pas le droit d'en acquérir!

Toutes les thèses paysannes de l'opposition, Staline les a traduites sous forme d'ukases draconiens. Et, pour en assurer l'exécution, il a emprunté au trotzkisme ses procédés préférés : le recours aux méthodes extraordinaires, la délégation de pouvoirs exceptionnels à des camarades cuirassés contre les moindres faiblesses. La fonction crée l'organe; la guerre de classe impose la création d'un état-major armé jusqu'aux dents. Sous les ordres de Tzouroupa, ex-commissaire de l'approvisionnement à l'époque de Lénine et de Quirring, la dictature du prolétariat intime au paysan l'ordre d'ensemencer, à la terre de produire, aux moissons de lever. Que le moujik résiste, que la terre regimbe, la révolution brandit son knout, les sanctions pleuvent. Tout gérant d'une propriété foncière soviétique ou d'une exploitation collective, coupable de n'avoir pas augmenté la surface ensemencée, est congédié sans phrase; tout paysan riche, suspect de boycotter les greniers de l'État, est écroué sur-le-champ; tout soviet rural convaincu de mollesse administrative est traduit incontinent devant la justice rouge. Trotzky n'aurait pas fait mieux.

### LES CAUSES DE LA RÉGRESSION RUSSE

Dépouillons maintenant cette politique agraire de ses oripeaux idéologiques. Que découvrons-nous à la racine des déclamations sur les propriétés foncières soviétiques et les exploita-

tions collectives? Tout simplement la nostalgie cuisante de la grande propriété, la seule qui permît à la Russie, sous l'ancien régime, de manger à sa faim et d'exporter du blé à l'étranger. Hier encore, le communisme s'enorgueillissait d'avoir procédé au « partage noir » ou intégral : le voici amené, sous la morsure de la disette, à regretter le grand propriétaire foncier, dont il avait brûlé les châteaux, saccagé l'outillage et pulvérisé la terre!

Le moujik moyen ne livre aujourd'hui que 11,2 pour 100 de sa production aux consommateurs urbains, alors que le moujik aisé en fournit près du double, 20 pour 100. Ainsi, suprême paradoxe, ce sont les paysans pauvres et les paysans moyens, — la clientèle du communisme! — qui affament systématiquement la dictature prolétarienne; ce sont les paysans riches, les ennemis de classe, qui approvisionnent un gouvernement prêt à les dévorer. Pour des raisons économiques qui n'ont rien à voir avec la lutte sociale, le paysan riche, du fait seul qu'il est un paysan riche, c'est-à-dire un producteur bien outillé et bien doté, se montre pratiquement plus utile au bolchévisme que le prolétariat agricole.

Mais si manifeste que soit cette supériorité, la différence entre le paysan riche et le grand propriétaire foncier n'est pas moins écrasante qu'entre le paysan riche et les catégories paysannes où le communisme a cherché désespérément une assiette pour sa dictature. Tandis que le moujik aisé jette à cette heure 20 pour 100 de sa production sur le marché, le grand propriétaire en aliénait 34 pour 100 sous l'ancien régime. Et ces chiffres, déjà assez impressionnants par eux-mêmes, revêtent un caractère vraiment tragique, si l'on songe que la poursuite de la guerre de classe, les vexations administratives, la détérioration de l'outillage, ont fait baisser le rendement des grandes propriétés de 68 pour 100. Au total, les livraisons de la campagne dépassent à peine la moitié de la quantité offerte sur le marché sous le régime impérial : tel est le bilan d'une décadence agricole jamais constatée dans l'histoire du monde, bilan dressé par Staline lui-même devant les étudiants de l'Université Sverdlof, avec un luxe de statistiques qui occupent huit colonnes des *Izvestia* (1). Si contre-révolu-

(1) N° 127 de l'année dernière.

tionnaires qu'ils paraissent, les chiffres qui traduisent la régression russe portent l'estampille officielle du Kremlin.

La tare originelle du bolchévisme éclate ici en pleine lumière. Pour réussir dans un pays agricole, le communisme a dû se contredire dès ses premiers pas ; il a dû payer sa victoire politique au prix d'une défaite marxiste ; il a dû se résigner à flatter les instincts de propriétaire chez 80 pour 100 de la population russe ; il a dû en un mot remplacer la socialisation par le partage. Résultat : au lieu de 16 millions d'exploitations rurales qu'elle comptait avant la révolution, la Russie en possède maintenant 25 millions. Et ce morcellement, — première réalisation socialiste ! — a eu pour effet de marquer un notable recul pour le socialisme : sous prétexte de combattre la grande propriété, le grand capitalisme, Lénine a rejeté la Russie vers les formes primitives d'une production consommée sur place ; au lieu des phalanstères communistes, de misérables petites monades bourgeoises.

En tout et pour tout, la première république marxiste, où les termes d' « industrialisation », d'« électrification », ne cessent de retentir dans les parlotes officielles, dispose de cinq millions de charrues ; l'outillage agricole manque complètement à 33 pour 100 des exploitations paysannes ; les parasites dévorent chaque année environ quinze millions de tonnes de céréales ; pour les engrais, pour l'épuration des semences, le « matérialisme historique » a rétrogradé à l'âge des cavernes. A toutes ces raisons de décadence s'ajoutent les conséquences fatales des répartitions agraires russes, le partage poussé jusqu'à l'absurde, le lot de chaque paysan éparpillé à l'infini, coupé d'enclaves, obéré de servitudes, réduit à une poussière de parcelles séparées parfois les unes des autres par des distances de dix kilomètres. D'après les prévisions du camarade Koubiak, commissaire à l'agriculture (1), trois millions d'exploitations rurales devraient être remaniées de fond en comble. Il existe des régions, notamment celle de l'Oural, où seulement 18 pour 100 des producteurs détiennent des lots d'un seul tenant, où 50 pour 100 des cultivateurs ensemencent des terrains sectionnés en dix parcelles. Ainsi s'explique la place occupée par la Russie agricole en Europe : — la dernière. Le rendement de la

(1) *Izvestia*, n° 293 de 1928.

terre bolchévisée est inférieur à la moitié de celui de la France.

Les conditions détestables dans lesquelles s'est écoulée la dernière récolte, ont donné une force nouvelle aux raisons qui militaient en faveur du retour à la grande propriété. Non seulement l'État s'est trouvé en présence d'un rendement agricole médiocre, mais il s'est heurté, en plus, à des difficultés inouïes pour drainer vers les villes cette maigre production. Et l'un comme l'autre de ces deux phénomènes se rattache à la même cause : l'énorme pullulement de petits agriculteurs, masse amorphe et disparate, tout aussi incapable de faire fructifier la terre que réfractaire aux tentatives d'organisation commerciale rationnelle. Comment songer à unifier les prix, si le blé revient environ deux fois plus cher à un paysan pauvre qu'à un paysan riche ?

De son côté, compliquée et tracassière à souhait, la bureaucratie soviétique a singulièrement aggravé la situation de l'État acheteur; au lieu de confier à un organe unique la mission de traiter avec les producteurs, elle l'a divisée entre trois machines administratives : Union des céréales, Centrale des coopératives et Centrale des blés. Comme en témoigne la *Pradva* du 19 septembre dernier, ces institutions ont vite oublié qu'elles étaient des émanations du pouvoir soviétique, et non pas des maisons de commerce rivale. Pour réaliser le maximum de bénéfices au profit de leurs gratte-papier respectifs, elles se lancèrent dans une concurrence frénétique qui finit par pousser les prix sur le marché libre à des niveaux à peine croyables, en plus-value de 92 à 175 pour 100. Le 12 octobre, l'*Ekonomitcheskia Izn* constatait que le pain à base de son, n'ayant qu'un très vague parfum de farine, se vendait à Moscou 21 copecks le kilo. C'était dire que la famine ne frappait plus à la porte du Kremlin : elle était déjà au cœur de la place. L'expérience trotzkiste de Staline paraissait définitivement condamnée. Le moujik défiait le bolchévisme militant, comme il était resté insensible aux séductions de l'alliance du paysan et de l'ouvrier.

Pour la première fois, force a été de se rendre à l'évidence que le paysan aisé faisait cause commune avec le paysan riche, que la défense du blé et de la terre contre les tentatives de socialisation avait effacé les « différenciations de classe » sur le front villageois. Dans les *Izvestia* du 24 octobre, le cama-

rade Koganovitch, un stalinien pourtant convaincu, confesse que des antinomies profondes séparent le prolétariat même du paysan aisé, — opinion qui, quelque huit mois plus tôt, eût valu à son auteur l'excommunication et l'exil. Le 15 novembre, les *Izvestia* reviennent sur cet aveu de faillite : le journal officiel dénonce ouvertement comme un danger les « couches supérieures » des paysans moyens et se lamente sur la place qu'elles occupent dans les soviets ruraux, 19,4 pour 100. Ces constatations marquent une date dans l'histoire du bolchévisme : après des logomachies et des illusions sans nombre, le communisme a reconnu, enfin, cette vérité élémentaire, l'A B C du socialisme pratique, à savoir que tout détenteur d'un lopin de terre productif est un « ennemi de classe », qu'il soit enregistré comme un paysan riche, un paysan moyen ou même parfois comme un paysan pauvre sur les fiches des Comités exécutifs. Il ne restait donc plus à la « dictature prolétarienne » qu'une seule clientèle, celle des paysans déshérités, c'est-à-dire des paysans qui espèrent, avec l'aide des Soviets, exproprier les paysans moyens et les paysans riches pour devenir, à leur tour, des paysans moyens et plus tard, des paysans riches. Clientèle partant essentiellement provisoire au point de vue social et complètement stérile au point de vue économique : l'État n'a-t-il pas acheté l'année dernière du blé chez le paysan riche et le paysan moyen, pour nourrir le prolétariat agricole à l'instar du prolétariat des usines?

Il est permis d'affirmer, sans encourir le moindre reproche d'exagération, qu'en automne 1928 le parti communiste russe s'est trouvé au tournant le plus dangereux de son histoire. Les circonstances l'avaient acculé fatalement au dilemme suivant : rayer du programme la guerre de classe contre le village et dans le village, attirer tous les producteurs, quels qu'ils soient, moyens ou riches, à une coopération économique avec le régime, ou bien dompter le moujik, moyen ou riche, pour en faire un fournisseur domestiqué de la dictature prolétarienne. La première thèse a trouvé des partisans dans une minorité à laquelle s'est rallié plus d'un bolchévik de vieille roche, Ouglanof, Penkof, Routine, Mandelstam, sans compter quelques éléments de l'armée rouge. La deuxième, adoptée par Staline, est devenue celle du Bureau politique et du Comité exécutif, donc la religion officielle du parti. A l'opposition de gauche

succédait ainsi une « opposition de droite », tandis que l' « opposition de gauche » se voyait érigée, à titre définitif, en orthodoxie rouge.

Conséquence logique de l'irréductible dualisme créé par la révolution. La situation est désormais simplifiée, le terrain déblayé; la preuve est faite que les cotes mal taillées sont hors de saison : on ne peut être que pour ou contre le moujik et, suivant l'attitude adoptée, on est bourgeois ou l'on est socialiste. Distinction marxiste à souhait, mais qui, appliquée à la Russie, dénonce tout ce qu'il y a de monstrueusement chimérique à vouloir marxiser un pays agricole : on n'est socialiste qu'à la condition de gouverner contre 80 pour 100 de la population russe; on est bourgeois, si l'on respecte les réalités au lieu de les plier à des catégories livresques. Que demain la dictature prolétarienne traite avec l'agriculteur de puissance à puissance, qu'elle signe une paix équitable au lieu des « trèves » léninistes, qu'elle cesse de diviser les paysans pour régner : le prolétaire aura du pain, mais il ne sera plus dictateur.

Dans la bulle condamnant l'hérésie de droite, le Comité central déclarait, sous la forme la plus catégorique, que l'établissement de la paix sociale, avant la disparition complète des classes, équivaudrait à la fin du communisme : « *la politique du parti a pour point de départ une recrudescence de la lutte de classe; elle ne saurait en avoir d'autre* (1) ». « Elle ne saurait en avoir d'autre, expliqua Staline dans son discours devant la section communiste de Moscou (2), *parce que la République des Soviets réunit les conditions qui rendent possible la restauration du capitalisme... Tant que la Russie demeure un pays de petits producteurs ruraux, elle présente même une base économique plus favorable au capitalisme qu'au communisme.* » Pour aboutir à cette vérité élémentaire, il a fallu onze ans de terreur et de folie à la dictature prolétarienne!...

### QUE LE SOCIALISME SOIT!

Après un pareil résultat, le communisme, semble-t-il, n'avait plus qu'à déposer le bilan de son expérience russe sur le bureau de l'Internationale et qu'à chercher un terrain d'application

(1) *Izvestia* du 19 octobre.
(2) *Izvestia* du 23 octobre.

mieux adapté à sa métaphysique. Mais le propre de la méthode bolchévique n'est-il pas de socialiser un pays par la violence? « Nous avons, déclara Staline dans le même discours, les moyens et les forces nécessaires pour liquider la possibilité d'une renaissance capitaliste. » Affirmation qui, loin d'apporter un correctif à l'aveu de banqueroute, en aggrave sensiblement la portée : alors que le capitalisme trouve en Russie des *conditions favorables* à son développement, il faut recourir à la *force* pour entraver la restauration bourgeoise. Il serait difficile de souligner avec plus de cynique franchise le caractère purement artificiel du communisme en Russie : livrée à elle-même, l'U. R. S. S. verrait le régime capitaliste revenir au galop, et la tâche du communisme se réduit, en dernière analyse, à « chasser le naturel ». Pour rendre la Russie socialiste, il faut ni plus ni moins que la Russie, pays de 140 millions d'habitants, cesse d'être ce qu'elle est : un pays de moujiks, un pays de petits producteurs ruraux.

Que le socialisme soit! Réuni à Moscou en décembre dernier, le Comité central pan-russe des soviets a fait de cette folie l'objet d'un texte législatif. Le parlement communiste est allé même plus loin : il a formulé un impératif non moins catégorique à l'adresse du blé, traître au socialisme, l'allié des bourgeois : *Fiat panis!*

Les deux gestes, malgré les apparences, se rattachaient à une conception unique : l'accroissement de la production rurale envisagée en fonction de la victoire socialiste. En décrétant qu'au bout de cinq ans le rendement de la terre devra progresser de 30 à 35 pour 100, le Comité exécutif, certes, n'a pas manqué d'édicter toute une série de règles pratiques : élargissement des surfaces ensemencées, épuration des semences, lutte contre les parasites, extension du machinisme dans l'agriculture, emploi des engrais, etc. Des mesures de cet ordre ont été promulguées déjà plus d'une fois et vulgarisées dans les campagnes à l'aide d'une propagande appropriée. La véritable originalité de la loi est ailleurs. Elle réside, tout entière, dans la méfiance indéracinable de l'État envers le producteur individuel et dans l'attribution de mérites exceptionnels aux exploitations collectives et aux propriétés foncières soviétiques. Le Comité exécutif s'est borné à fixer les déclamations de Staline en un style juridique. Si l'amélioration de la technique agricole

est chose impossible sans l' « introduction d'éléments socialistes dans les campagnes », c'est qu'il s'agit d'industrialiser la production rurale, et que l'industrie, par essence, est l'apanage du socialisme. Thème classique de tous les meetings bolchéviks, mais auquel les circonstances donnaient une actualité poignante : les célèbres « ciseaux » de Trotzky menaçaient l'économie soviétique d'un écart imprévu : il n'y avait pas longtemps encore, la production brute des moujiks dépassait de cinq milliards de roubles le rendement des usines; à la fin de 1928, elle ne lui était supérieure que de 416 millions. Après avoir affamé la dictature prolétarienne en raison de son excès de richesse, le paysan allait la condamner à la diète par sa pauvreté voulue. Sans industrialisation agricole, pas d'industrie. Sans socialisation de l'agriculture, pas de socialisme. Et comme l'industrialisation est subordonnée à la socialisation, le Comité exécutif a complété les mesures destinées à élever le niveau de la récolte par un règlement de l'organisation foncière, — véritable monument législatif élevé à la gloire du trotzkisme.

Le Comité commence par rappeler que la nationalisation de la terre demeure à la base de tout l'édifice politique et social des Soviets : la propriété privée est abolie sans retour, et quiconque transgresse ce principe par des ventes, des donations, des échanges ou des testaments, répondra de son crime devant la justice révolutionnaire. L'exploitation de la terre, en principe, est accessible à tous les ressortissants de l'U. R. S. S., mais le bolchévisme, en matière d'égalité et de démocratie, enlève toujours d'une main ce qu'il accorde de l'autre : les propriétés foncières soviétiques et les exploitations collectives disposent d'un droit de priorité sur les terrains vacants; puis viennent les citoyens de première classe, les paysans pauvres, et ceux de deuxième zone, les paysans moyens ; l'arrière-garde enfin comprend les citoyens éliminés du collège électoral, les paysans riches et les ci-devant nobles et bourgeois. Cette hiérarchie du *tchin* agricole domine toute l'économie de la loi. Les *Sovkhoz*, propriétés foncières soviétiques, qui réalisent le mieux l'idéal des « fabriques de blé », bénéficient en première ligne des faveurs officielles : exonération des fermages, aménagement gratuit des terrains, remboursement des dépenses d'ordre technique, crédits pratiquement illimités pour la construction

des immeubles, l'acquisition de machines, l'augmentation des capitaux de roulement : assimilés aux fabriques nationalisées, les *sovkhoz* sont les enfants gâtés du régime. Les exploitations collectives, — *kolkhoz*, communes, trusts agricoles, — pourraient être considérés comme leurs frères cadets : sans avoir les privilèges dont jouissent les majorats rouges, elles écrasent le producteur individuel de leurs droits exorbitants : qu'il s'agisse de crédits, de lotissements, d'achats de machines, de bétail, de semences, d'engrais, la collectivité prime l'individu. Les paysans pauvres eux-mêmes, les prolétaires agricoles, subissent l'inconvénient d'être de « simples accidents historiques » ; en comparaison des exploitations collectives, ce sont des Cendrillons Pour sortir de cet état d'infériorité, il faut qu'ils perdent leur personnalité propre, qu'ils se fondent au sein d'une collectivité agricole, qu'ils deviennent des ouvriers anonymes au service d'une usine de céréales.

Le paysan, théoriquement, est libre d'opter entre la production individuelle et l'exploitation collective; il peut, à son gré, entrer au royaume des cieux communiste ou bien persister dans ses préjugés bourgeois. Encore une mesure libérale dont il n'est guère malaisé d'éventer la monstrueuse hypocrisie. Trop faibles encore pour imposer la socialisation de l'agriculture en bloc, les soviets ont préféré aboutir à leurs fins sans user de la contrainte législative. Dans l'esprit du Comité exécutif, il sera impossible au moujik pauvre, et même à certains moujiks moyens, de lutter contre la supériorité des exploitations collectives : sevrés de crédits, privés d'outillage, incapables de vendre au prix des « fabriques de blé », les masses paysannes préféreront le sort de l'ouvrier agricole au végètement du pseudo-propriétaire ruiné. Le tout, dans ces conditions, est de permettre aux prolétaires d'entraîner même les paysans riches vers les exploitations collectives. Et ce tour de force, le législateur soviétique espère l'avoir réalisé en modifiant de fond en comble le statut des « associations foncières », organes qui datent de l'ancien régime, sortes de communes rurales dotées de fonctions purement économiques et représentées par le *skhod*, parlement agraire en miniature d'une localité déterminée. Les « associations foncières » ont désormais la faculté de choisir, sous le contrôle administratif des soviets ruraux, « les modes d'exploitation de la terre » ; elles peuvent notam-

ment procéder à la « création de coopératives de production agricole » et « entreprendre des mesures aux fins de collectivisation ».

Mais, tant que seuls, comme par le passé, les représentants des feux producteurs auraient le droit de participer aux *skhody*, les chances seraient bien médiocres de voir les « associations foncières » se prononcer en faveur des exploitations collectives. Dans la majorité des cas, les paysans riches et les « couches supérieures des paysans moyens » dirigeraient l'assemblée, et la vieille glèbe russe continuerait à défier le socialisme. Pour franchir ce dernier obstacle, le législateur bolchévik n'avait plus qu'à modifier violemment la composition du *skhod*, cette dernière citadelle de l'ennemi de classe : triomphe de la démagogie communiste, la loi a conféré le droit de vote aux ouvriers agricoles, individus flottants qu'aucun lien personnel ne rattache à un lopin de terre, mais, en même temps, il a refusé à quiconque n'est pas électeur soviétique de prendre part aux décisions du *skhod*. Les destinées de la terre sont ainsi remises aux mains de ceux qui n'ont rien à perdre aux remaniements agraires, et le gros de l'effort communiste doit porter sur la bolchévisation du collège électoral.

Il ressort de la lecture des journaux moscovites que cette tâche s'inscrit au premier rang des préoccupations du Kremlin. Malgré les coupes sombres pratiquées en 1927, — 2 110 650 électeurs frappés de déchéance civique sur 59 657 799, — la proportion de paysans pauvres, reconnaissables à l'exonération fiscale, n'atteint que 16,9 pour 100 dans les soviets ruraux. A grands cris, la presse réclame un « nettoyage » implacable, l'évincement définitif des paysans riches. Mais, où commence le paysan riche, où finit le paysan moyen? Les élections de 1927 ont prouvé qu'aucune définition précise n'a servi de critère à la composition des listes électorales. Sous prétexte qu'un paysan riche, en principe, est un parasite social, plus d'une commission a repoussé des urnes un paysan pauvre obligé de louer des auxiliaires pour cause de maladie; des moujiks ont perdu leurs droits civiques sous l'inculpation d'avoir vendu trois veaux, et d'autres pour avoir échangé un cheval contre une vache ; bien plus, dans un grand nombre de villages, des vieillards et des invalides de la guerre civile ont été assimilés aux paysans riches : incapables de travailler, ils

ne pouvaient prétendre à la dignité de citoyen dans une république de travailleurs !... Dans le gouvernement de Toula, une fois de plus les citoyens âgés de soixante ans ont été rayés des listes comme autant de pique-assiette inutiles. D'après les *Izvestia* du 6 janvier dernier, de 25 à 75 pour 100 des radiations sont des injustices flagrantes !

De leur côté, les paysans riches se préparent à la mêlée. Les roubles pleuvent, clame la presse de Moscou, les fraudes se multiplient, les paysans riches partagent fictivement leurs terres pour se camoufler en paysans pauvres. Mais voici quelque chose de plus symptomatique : Kalinine, président de l'U.R.S.S., reproche aux « ennemis de classe » de moudre gratuitement du blé pour les paysans pauvres et de souscrire sans compter aux œuvres philanthropiques. Dûment interprété, ce réquisitoire signifie qu'une solidarité paysanne se consolide la veille d'un combat décisif, que les paysans riches comprennent la nécessité de s'attacher les paysans pauvres, et que plus d'un de ces derniers est déjà convaincu à cette heure que sa prospérité ne dépend pas de l'appauvrissement du riche, au contraire.

Le moujik russe gagnera-t-il la partie? Question tragique La réponse que lui apporteront les événements ne décidera pas seulement de l'avenir russe : elle intéresse le monde civilisé tout entier. Par sa portée sociale, la victoire de Staline serait plus grave que toutes les « conquêtes d'octobre »; l'année 1917 avait laissé subsister en Russie une classe capable de réaliser un Thermidor économique, de préparer lentement une résurrection capitaliste ; l'année 1929 menace d'assurer un nivellement socialiste définitif, une bolchévisation intégrale. Que le moujik succombe, nous verrons s'allumer en Russie un foyer de contagion dont aucune force intérieure n'affaiblira plus la puissance destructive. Là bas, bien loin, dans les profondeurs barbares, des hommes qui ignorent tout des sciences politiques et des expériences parlementaires, des hommes dont la majorité ne sait ni lire ni écrire, défendent l'ordre bourgeois en se battant pour leur terre. Le drame moujik est le drame de la Russie ; il peut devenir un drame européen.

SERGE DE CHESSIN.

# LOUIS XIV

## ET SES AMBASSADEURS A LONDRES

### 1643-1688

---

### I

Pendant les cinquante-quatre années de son règne personnel, Louis XIV n'eut que quatre ministres des Affaires étrangères : Hugues de Lionne, Arnaud de Pomponne, Colbert de Croissy et Colbert de Torcy, tous anciens ambassadeurs, sauf ce dernier qui avait rempli, toutefois, d'importantes missions au dehors. Les fonctions d'un seul, Pomponne, prirent fin par décision du maître ; celles des autres, par leur mort ou celle du Roi. Pendant plus d'un demi-siècle, ces quatre diplomates dirigèrent, d'accord avec le souverain, la politique de la France. Ils rédigèrent de leur main, ou dictèrent, ou firent rédiger sous leur minutieux contrôle, les instructions qu'emportaient les ambassadeurs en allant prendre possession de leurs postes. Ils entretenaient avec eux une abondante correspondance, tantôt à la signature du Roi, tantôt à la leur, cette dernière de caractère plus intime et familier, d'extrême valeur pour l'agent qui servait au loin et à qui elle expliquait la portée et le pourquoi des dépêches officielles.

A la seule exception de Colbert de Croissy, tous écrivaient des lettres beaucoup plus vivantes et humaines que celles de notre temps qui semblent souvent échangées entre deux entités abstraites. L'élément personnel y joue un rôle beaucoup plus grand, le ton est aimable, amical, le style est vif, souvent

spirituel ; l'absent ne perd pas le contact : mieux au courant, il a chance de mieux servir. Mazarin avait donné l'exemple ; il insérait dans ses dépêches une foule de détails dont la familiarité, étant une preuve de bon vouloir, excitait à bien faire. Il adresse à Antoine de Bordeaux, qui pourtant n'était pas un ami personnel, une pittoresque description des préparatifs de la paix des Pyrénées dans l'île des Faisans et raconte son propre rôle sur un ton modeste et d'amabilité souriante. Les ambassadeurs répondaient à l'unisson, et, en même temps qu'ils renseignaient, rendaient compte de leurs démarches et rapportaient leurs conversations politiques, ils n'omettaient pas de tracer des tableaux, souvent de grand intérêt, de ces milieux qu'il leur était donné d'observer, les aristocratiques, les politiques, les populaires.

### CORRESPONDANCE DES MINISTRES

Celui des quatre ministres dont la correspondance devait être le plus agréable et précieuse à recevoir, était l'infatigable Hugues de Lionne ; la plume et l'esprit toujours prêts, plein de ressources, aimant son métier, son prince, son pays, ayant d'eux la plus haute idée, agissant et écrivant en conséquence ; sans morgue d'ailleurs, et l'œil ouvert à tous les dangers possibles. Son activité est incroyable ; il griffonne de sa main (griffonner est bien le mot) les longues instructions initiales remises aux ambassadeurs en partance, les relit, les corrige, les fait copier, les corrige encore. Il écrit aux mêmes, par chaque courrier, rédigeant, de sa main aussi la plupart du temps, une ou plusieurs grandes dépêches officielles que signera le Roi, commentées dans ses lettres personnelles ; le griffonnage, mais non le style, montre la hâte ; les pensées sont mûries, clairement et posément exprimées. On sait au juste, avec lui, où on en est. La chose est d'autant plus remarquable qu'à l'inverse du Roi, il n'avait pas cette existence réglée qui faisait dire du prince par Saint-Simon que, « avec un almanach et une montre, on pouvait, à trois cents lieues de lui, dire avec justesse ce qu'il faisait ». Pour Lionne, on ne le savait jamais et il n'avait aucune raison pour souhaiter qu'on le sût ; ses dérèglements, poussés à l'excès, abrégèrent sa vie.

Choisy le décrit comme « un génie supérieur. Son esprit,

naturellement vif et perçant, s'était encore aiguisé dans les affaires, où le cardinal Mazarin l'avait mis de bonne heure; habile négociateur que la réputation d'une trop grande finesse avait rendu presque inutile dans la commerce des Italiens, qui se défiaient d'eux-mêmes quand ils avaient à traiter avec lui... Au reste, fort désintéressé (1), ne regardant les biens de la fortune que comme des moyens de se donner tous les plaisirs; grand joueur, grand dissipateur, sensible à tout, ne se refusant rien, même aux dépens de sa santé... n'attendant aucun secours de ses commis, tirant tout de lui-même, écrivant de sa main ou dictant toutes ses dépêches, donnant peu d'heures dans la journée aux affaires de l'État et croyant regagner par sa vivacité le temps que ses passions lui faisaient perdre. » Ses dépêches sont là et témoignent encore aujourd'hui que sa croyance n'était pas mal fondée.

Avec des différences de caractère, Pomponne continua ses traditions et les enseigna plus tard à Torcy, fils de son ennemi et successeur, Colbert de Croissy; ce fils était devenu, par le vouloir du Roi, gendre de Pomponne. Ce sont encore des correspondances vivantes, aimables de ton, où paraît le désir de faciliter une tâche qui n'est pas celle du Roi ou du ministre, ou de l'ambassadeur, mais qui leur est commune à tous trois.

Il est, en cette profession, des cas exceptionnels où le blâme s'impose; il doit être rigoureux, mais, dans le cours ordinaire des choses, il faut se rendre compte que semer la mauvaise humeur n'aide pas au succès.

Semer la mauvaise humeur fut, au milieu de dons moins fâcheux, la spécialité de Colbert de Croissy, qui demeure à part dans la série des ministres des Affaires étrangères de Louis XIV. Rogue, outrecuidant, exigeant, *di mediocre talento e di moltissima presunzione*, dit l'ambassadeur vénitien, Sebastiano Foscarini, il est à l'affût des occasions de blâmer ses subordonnés. Son blâme tombe parfois entièrement à faux, mais est toujours roide et formulé sur un ton de triomphe. Dans sa méfiance inquiète, il se montre avide de recevoir beaucoup de papier, réclame sans cesse des rapports qui seront longs et difficiles à établir et dont il ne fera rien. Avec lui, les lettres familières et amicales cessent; les dépêches qu'il fait signer au Roi sont,

(1) Sens de nullement thésauriseur.

blâmes à part, ternes et sans vie; désireux de tenir de loin les ambassadeurs en lisières, il les submerge d'instructions surabondantes, mais souvent d'une extrême platitude, revenant à dire que ce qui est fâcheux est fâcheux et ce qui est avantageux est avantageux; que le Roi se réjouit dans le second cas, mais non dans le premier. Recommandation est adressée impérativement aux ambassadeurs, comme s'ils pouvaient céder à la tentation d'y manquer, de faire précisément ce qu'ils font et de renseigner sur ce qui est l'objet inévitable de leurs dépêches. A propos d'un incident insignifiant pour lequel Barrillon n'a pas de peine à se justifier, il lui écrit sous la signature du Roi : « Vous ne devez pas manquer, à l'avenir, ainsi que je vous l'ai ci-devant ordonné, à mettre dans les lettres que vous m'écrivez, tout ce qui regarde les affaires de votre emploi. » Sans doute, Choisy dit de lui qu'il « avait plus de capacité qu'on a cru dans le monde. Son air grossier, pour ne pas dire brutal, lui a fait tort... ses dépêches étaient admirables. » Choisy en parlait sans les avoir lues; mais il faut dire que celles envoyées de Londres par Croissy au temps où il y était lui-même ambassadeur se distinguent souvent par une rude franchise, aussi honorable, du reste, pour le destinataire que pour le signataire. Il faut aussi lui savoir gré de l'éducation qu'il donna à son fils Torcy, perfectionnée par Pomponne, et grâce à laquelle ce fils reprit les traditions des prédécesseurs de son père.

### DÉPÊCHES DES AMBASSADEURS

Dans ces conseils que Louis XIV tenait en si grand nombre, les dépêches des ambassadeurs lui étaient lues; il donnait quelques indications pour les réponses qui, dans les cas graves, lui étaient soumises avant d'être envoyées et devaient être parfois remaniées sur ses ordres; dans les autres cas, elles partaient avec sa signature seulement imitée. Lionne en avertit Cominges : « Sa Majesté m'a chargé de vous mander que, quand vous ne trouverez que mon paraphe au bas de son seing, vous saurez alors qu'Elle aura signé la lettre de sa propre main, et que, quand la lettre sera contresignée de moi, Elle ne se sera pas donné cette peine, quoique, en l'une et l'autre manière, sa volonté sera exprimée », et devra être également suivie.

Le Roi tenait à ce que cette correspondance lui parvînt avec une régularité d'horloge. Si quelqu'un de ses nombreux agents laissait passer un ou deux « ordinaires » (courriers réguliers de la poste), sans rien écrire, il s'en apercevait et le faisait inviter à expliquer son silence. Un retard dans la remise d'une importante lettre d'ambassadeur fut le motif déterminant de la disgrâce de Pomponne. Ruvigny qui, à cause de la dépense, hésitait à envoyer tout le temps des exprès, risque plutôt que ses lettres soient lues à la poste que de n'en pas expédier. Du moins, disait-il, on verra que « je ne suis pas la dupe de M. Arlington ». Le souverain s'interrompt dans une passionnante inspection des nouvelles fontaines de Versailles pour aller entendre lire une dépêche de Courtin. Lionne, sachant que le Roi y prendra plaisir, lui lit, non seulement les lettres officielles de Cominges, mais ses lettres privées; il lui lit un long travail du même, avec force renseignements historiques et techniques sur le Parlement d'Angleterre. Le Roi, fort intéressé, l'en fait remercier et complimenter, non sans raison, car, tant ce travail que la correspondance de l'ambassadeur sur ce sujet abonde en remarques judicieuses, celles-ci, par exemple : « Si Aristote, qui s'est mêlé de définir jusqu'aux moindres choses de la politique, revenait au monde, il ne saurait trouver des termes pour expliquer ce gouvernement. Véritablement le monarchique y paraît sous le nom de roi, mais, dans le fait, rien moins que cela... Savoir si la raison en provient des lois fondamentales du royaume, ou du peu d'application du monarque (Charles II), c'est là où gît la difficulté... Il est vrai que la disposition des lois de ce royaume a mis un tel tempérament entre le roi et ses sujets *qu'il semble qu'ils soient joints par des liens indissolubles, et que la séparation de l'une des parties entraîne la ruine de l'autre.* »

De ses ambassadeurs le jeune Roi attend la vérité, qu'elle soit ou non agréable à connaître, et qu'ils donnent leur avis en toute franchise; d'ordinaire, ils ne s'en privent pas. Leurs louanges de ses hauts faits reviennent souvent, parfois dithyrambiques, mais sont couramment assaisonnées d'appréciations moins flatteuses sur les conséquences que risque d'entraîner sa politique. Il est rare que les mauvaises nouvelles soient atténuées. Barrillon envoie au Roi un courrier exprès pour lui donner le fâcheux avis qu'il a échoué dans ses efforts pour

empêcher la convocation du Parlement : « Les mauvaises nouvelles, dit-il, doivent être encore plus tôt sues que les bonnes, pour y apporter remède s'il est possible. » Des reproductions absolument exactes de ce qui leur est dit sont exigées d'eux. Colbert de Croissy, alors à Londres, qui avait manqué à cette règle, est invité à l'observer et répond qu'il s'y conformera désormais, « sans que la mortification que j'aurai de redire des choses qui soient désagréables à Votre Majesté me fasse omettre aucune circonstance ». C'est ce même prince à qui, comme le rappelait M. Rebelliau en ses remarquables articles de l'année dernière, un jeune prédicateur, qui ne tomba nullement en disgrâce, et qui s'appelait Bossuet, avait osé reprocher, devant toute la Cour, ses premiers dérèglements et, après en avoir parlé en termes voilés, avait rappelé la visite de Nathan à David, et conclu comme le prophète accusateur : *Tu es ille vir*; cet homme, c'est vous! Devant aucun chef d'État, quelle que soit la forme du gouvernement, personne ne se risquerait plus aujourd'hui à parler de la sorte.

C'est le même Bossuet encore qui osait, un peu plus tard, demander au Roi de se séparer de M^me^ de Montespan, et dès 1675, en pleine période d'apogée du règne, prédisait les catastrophes futures, si la misère du peuple n'était pas soulagée : « Je n'ignore pas, Sire, combien il est difficile de leur donner ce soulagement au milieu d'une grande guerre (1) où vous êtes obligé à des dépenses extraordinaires... Mais la guerre, qui oblige Votre Majesté à de si grandes dépenses, l'oblige, en même temps, à ne pas laisser accabler le peuple par qui seule Elle les peut soutenir. » Votre Majesté « doit, avant toute chose, s'appliquer à connaître à fond les misères des provinces, et surtout ce qu'elles ont à souffrir sans que Votre Majesté en profite, tant par les désordres des gens de guerre que par les frais qui se font à lever la taille, qui vont à des excès incroyables. Quoique Votre Majesté sache bien, sans doute, combien, en toutes ces choses il se commet de pilleries, ce qui soutient vos peuples, c'est, Sire, qu'ils ne peuvent se persuader que Votre Majesté sache tout, et ils espèrent que l'application qu'Elle a fait paraître pour les choses de son salut l'obligera à approfondir une matière si nécessaire.

(1) La guerre générale que devait terminer, en 1678, la paix de Nimègue.

« *Il n'est pas possible que de si grands maux, qui sont capables d'abîmer l'État, soient sans remède; autrement, tout serait perdu sans ressource.* »

A l'inverse des ministres des Affaires étrangères qui ne furent que cinq pendant les soixante-douze années du règne de Louis XIV et quatre pendant les cinquante-quatre de son gouvernement personnel, les ambassadeurs à Londres furent nombreux.

Parmi eux, et sans parler des ambassades occasionnelles et d'apparat, les deux frères Pomponne et Pierre de Bellièvre, hauts magistrats d'origine lyonnaise, intègres et clairvoyants, qui assistèrent à la catastrophe de Charles Ier; Antoine de Bordeaux, nommé, malgré sa jeunesse, au poste le plus difficile, mais que, sage, réfléchi, clairvoyant, il garda près de huit ans; le comte d'Estrades, futur maréchal de France, à la fois bon soldat et diplomate, héros de duels célèbres, illustré par le siège de Dunkerque où, laissé sans secours, il tint un an et dont, avec la bonne grâce de ce temps, le Roi, sans lui ôter son ambassade de Hollande, le nomma gouverneur après le rachat de la place négocié par lui-même, plus tard plénipotentiaire de France à Bréda et à Nimègue; le comte de Cominges et Honoré Courtin, tous deux pleins de savoir et d'esprit, le premier soldat-diplomate comme d'Estrades, mais rendu un peu morose par la mauvaise santé, le second toujours de belle humeur au contraire, homme de loi et homme de cœur qui, prié par le duc de Chaulnes de dispenser ses paysans de la taille, ce qui alourdissait d'autant la part des autres, paya de sa poche la différence et résigna ses fonctions, grand ami des dames qui ne lui firent, toutefois, jamais perdre de vue les intérêts de son pays, il sut se servir d'elles sans les laisser se servir de lui; le protestant convaincu, marquis de Ruvigny, autre soldat-diplomate, de par son vouloir simple envoyé, en qui, malgré sa religion, Louis XIV avait une absolue confiance; Colbert de Croissy déjà nommé; Paul de Barrillon, à qui sa fréquentation de Mme de Sévigné, Racine, Boileau, La Fontaine (qui lui dédia son *Pouvoir des Fables*), n'avait guère donné de leur esprit; mais consciencieux, clairvoyant, fidèle, et dont les rapports sur les années troubles de Charles II et Jacques II font autorité; enfin le comte d'Avaux qui, accrédité auprès de Jacques II déjà en

exil, a tracé dans ses dépêches un saisissant tableau de la désastreuse expédition de ce prince en Irlande : tous, avec leurs défauts individuels, dévoués à leur tâche, courageux, consciencieux observateurs des faits et des gens, habiles à s'assurer les bons vouloirs selon les procédés admis et universellement pratiqués de leur temps ; eux-mêmes, sans aucune exception, incorruptibles, ce qui était moins répandu.

S'ils n'avaient pas tous les vingt-six vertus énumérées en 1436 par l'archevêque Rosergius (Bernard du Rosier), comme indispensables au bon ambassadeur, ils possédaient du moins les principales.

La sincérité des relations envoyées par eux est si évidente que tous les historiens de la période s'en sont servis, les Anglais autant au moins que les autres. Leurs comptes rendus de conversations sont minutieux et d'exactitude certaine, car ils font la part belle à l'interlocuteur et ne cherchent nullement à voiler la force de ses raisons. Ils insistent, d'autre part, et très justement, pour être tenus informés de ce qui se passe dans les principaux pays, le nôtre compris. Ils exposent qu'il est difficile d'obtenir des renseignements si on n'en fournit point, et ils font ressortir que c'est le seul moyen pour eux de démentir les faux bruits que la « propagande étrangère », qui n'avait pas encore ce nom, mais était fort active, faisait courir contre nous. Il leur est donné assez habituellement satisfaction ; dans les cas contraires, ils protestent. Ruvigny écrit à Pomponne, le 9 avril 1674 : « Je me sers de cette occasion, monsieur, pour vous prier de me faire savoir les bons et les fâcheux accidents que je saurai bien ménager (1). Il est important que j'en sois averti, afin que je puisse combattre les faux bruits qui sont semés ici, avec un grand artifice, par les partisans d'Espagne et de Hollande ». Il dit au même, le 16 octobre de la même année, qu'il a appris la victoire de Turenne en Alsace, avant que lui parvienne la lettre du ministre la lui annonçant : « Lorsqu'il est question de ces grandes nouvelles, ne croyez-vous pas qu'il serait bon pour le service du Roi que son envoyé en fût le premier averti et qu'il en donnât les premiers avis au roi d'Angleterre et à toute sa Cour qui doutent de la vérité de ces grands événements quand ils voient que l'on

(1) Sens de présenter comme il faut.

n'a pas pris soin de m'en mieux informer ? » Mazarin et Lionne s'étaient particulièrement bien appliqués à remplir cette partie de leurs fonctions; et plus d'un envoyé put regretter, en d'émouvantes et moins anciennes circonstances, que leurs traditions n'aient pas été mieux continuées.

Les ambassadeurs étaient encouragés à se tenir en contact avec leurs collègues français dans les autres pays; des tables de chiffres leur étaient données pour cela. Mais leur correspondance acheminée par les « ordinaires » était souvent lue à l'étranger, déchiffrée et remise en route après copie prise. L'immense masse des papiers de Thurloe, secrétaire d'État de Cromwell, abonde en lettres interceptées; la monarchie anglaise continua, à cet égard, les traditions de la république, et nous ne manquâmes pas du reste de rendre la pareille à nos voisins. Du temps de Colbert de Croissy, un service hebdomadaire de courriers spéciaux était établi entre Londres et Calais (ce qu'on appellerait aujourd'hui des valises accompagnées), les dépêches achevant le voyage sur notre territoire par la poste publique. Au cas de menace de prise, les dépêches étaient détruites ou jetées à la mer. Le même ambassadeur est avisé de Dunkerque, le 30 mai 1670, qu'une lettre secrète du Roi lui est envoyée par courrier : « Elle n'est pas en chiffre, mais on a ordonné au porteur de la jeter dans la mer, s'il se trouvait au hasard de la perdre et, pour cela, on l'a percée de part en part afin d'y passer une soie qui puisse tenir attaché un morceau de plomb. » Le danger des sous-marins fit revenir, pour les dépêches anglaises en tout cas, au même procédé du morceau de plomb pendant la dernière guerre.

Il n'existait pas alors de secrétaires de carrière, et les ambassadeurs prenaient pour les assister, copier leur lettres, chiffrer et déchiffrer la correspondance, qui ils voulaient. Leur mission finie, les ambassadeurs cessaient d'employer des aides qui avaient tout le secret de leur négociation et qui tombaient souvent dans la misère, mauvaise conseillère. Torcy fut le premier à proposer au Roi, qui consentit, la création d'un corps de secrétaires de carrière en 1711. Mais l'innovation dura peu.

POUR REPRÉSENTER DIGNEMENT

Si les ambassadeurs cherchaient rarement à prolonger leur séjour à Londres, c'est que le climat, les fatigues professionnelles et surtout la dépense leur faisaient désirer de partir. Il allait de l'honneur du prince que le représentant de sa personne menât train de prince, et celui qui régnait en France ne plaisantait pas sur les questions d'honneur. Il fallait une maison qui pût être, au besoin, qualifiée de palais, plusieurs carrosses à six chevaux et d'autres moindres. Quand Verneuil, Cominges et Courtin, ambassadeurs ensemble, quittèrent Londres en 1665, ils affrétèrent tout un navire pour leurs chevaux. Indispensable aussi un personnel considérable de domestiques qui, pour la plupart, ne servaient à rien qu'à la montre et qu'il fallait vêtir de superbes livrées, les changeant en cas de deuil de cour. Ces mêmes trois ambassadeurs avaient une quarantaine de domestiques chacun. Ayant dû se réduire au strict nécessaire à cause de la peste, ils n'en gardèrent qu'un peu plus de soixante-dix pour eux trois. Les représentants du Roi supplient parfois qu'il leur soit permis de ne pas porter tel ou tel deuil. Colbert de Croissy venait de faire habiller son monde « assez magnifiquement », et voici maintenant le deuil pour la Reine-mère d'Angleterre; il compte sur Lionne pour obtenir un secours qu'il se plaît à qualifier d'« usuel ».

Il fallait, avec cela, une abondante argenterie, des meubles imposants, une garde-robe largement fournie de vêtements de soie brodés d'or. Bonrepaus, simple envoyé, demande, à son retour de Londres, en 1687, l'entrée en franchise pour : « une robe de chambre violette et or, un habit brodé de taffetas jaune avec la camisole garnie d'agréments d'argent et la culotte soie et argent, un justaucorps de velours noir, avec des parements or », etc. Il a « quatre douzaines et demie d'assiettes de table, dix-huit potagères, dix-huit vieilles assiettes de table », etc., le tout en argent. Très lourdes étaient encore les dépenses de la chapelle, au service de laquelle participaient plusieurs prêtres, des chantres, des musiciens; à mesure que les années passèrent, le Roi se montra plus exigeant sur ce chapitre. Les ambassadeurs négligents, distraits, qui causaient avec leurs voisins pendant la messe quotidienne, ou qui n'y allaient pas, ou qui

mangeaient quelque peu de viande le vendredi, tel Barrillon, lui étaient signalés par des délateurs volontaires. Très lourdes aussi les dépenses de la table, car les ambassadeurs tenaient plus ou moins table ouverte. Colbert de Croissy loge chez lui, au moins à son débarqué, toute personne de qualité arrivant de France ; d'autres font de même. La fréquente venue de missions d'apparat augmente aussi les frais. Lors de celle de Créqui en 1677, Courtin nourrit « cinquante personnes d'extraordinaire ».

Des allocations « pour se mettre en équipage » sont accordées aux ambassadeurs, mais elles sont insuffisantes ; les appointements sont modestes et fort inférieurs, alors déjà, à ceux des ambassadeurs anglais. Cominges, ambassadeur ordinaire, a, comme appointements fixes, 30 000 livres par an ; Courtin, ambassadeur extraordinaire, en reçoit 36 000. Lord Holles, en fonctions à Paris, avait le double. Les rémunérations sont non seulement modestes, mais pas toujours régulièrement versées. Antoine de Bordeaux, ayant réussi à signer avec Cromwell le traité vivement désiré par nous du 3 novembre 1655, Mazarin décide que son traitement, dont il n'avait rien reçu depuis trois ans, lui sera payé et qu'il aura un congé.

Les supplications sont constantes pour des paiements d'arriérés, des gratifications exceptionnelles, l'attribution de quelque riche abbaye. Mais surtout les ambassadeurs demandent à s'en aller. Ruvigny, simple envoyé, est obligé d'emprunter, en 1667, dix mille écus pour « son équipage » ; Courtin se trouve avoir dépensé, en peu de mois, deux mille écus de plus qu'il ne reçoit ; Colbert de Croissy, qui est riche, mais qui, étant un Colbert, s'entend à tenir ses comptes, en adresse le détail complet à Pomponne. On voit dans ce très curieux document qu'il a dépensé, en trois ans, pour sa chapelle, 21 000 livres, pour son logis 22 800 livres, pour les livrées de ses trente-deux domestiques, 10 000 livres, « tous habillés de fort beau drap d'écarlate, et les habits presque tout couverts de gros galons or, argent et soie ». Il nourrit à sa table, « chaque jour, soixante-cinq personnes, sans compter les extraordinaires qui sont ordinairement grand nombre » ; il pourvoit, à grands frais, « à l'entretien de vingt chevaux de carrosses et six de selle ; à celui des carrosses qui se rompent et s'usent plus, en deux mois,

sur le méchant pavé de Londres qu'en un an à Paris; au remplacement des chevaux, en ayant perdu beaucoup dans les voyages que j'ai été obligé de faire pour le service du Roi. » Outre les carrosses de gala, il en a un de deuil. Bien d'autres dépenses sont encore énumérées : « les régals que j'ai faits, une fois chaque année, à la Reine et à toute la Cour et dont le dernier a coûté deux mille écus, les étrennes qu'il faut donner à Whitehall et autres petits présents », les droits d'entrée sur les vins, que, depuis trois ans, les ambassadeurs sont contraints de payer, « sans aucune grâce », les frais de poste, les pertes sur le change, etc.

Il envoie ce tableau à Pomponne, non pour qu'il le montre au Roi, mais pour qu'il comprenne sa demande de rentrer; il se croit d'autant plus fondé à insister que la durée normale d'une ambassade est, rappelle-t-il, de trois ans et qu'il a dépassé ce terme de six mois. Pendant ce temps, il a dépensé soixante mille écus de plus qu'il n'a reçu. S'il demeurait indéfiniment, il risquerait de laisser ses enfants dans la misère, et « d'autant plus que nous allons avoir un jeune ambassadeur d'Espagne qu'on dit être de très grande qualité, même parent de la Reine d'Angleterre, qui fera apparemment une fort grande dépense et m'obligera à en faire une encore plus grande, ne pouvant pas souffrir qu'un ambassadeur du Roi Catholique paraisse ici avec plus d'éclat et de magnificence que moi, tant que j'aurai l'honneur de représenter la personne du plus grand monarque du monde ».

Rien de surprenant que, dans de telles conditions, les ambassadeurs se soient rapidement succédé à Londres, la plupart n'atteignant pas le chiffre de trois années de séjour. Les seuls qui firent exception, avec Colbert qui finalement resta cinq ans et demi, furent, au début du règne, Antoine de Bordeaux et, plus tard, Paul de Barrillon qui, riches tous deux, demeurèrent à leur poste, le premier près de huit ans, le second plus de onze.

La question de santé est une raison de plus de ces désirs de retour. Les plaintes sur le climat, sombre, humide, pluvieux, sont unanimes; les ambassadeurs lui attribuent leurs rhumatismes, leurs dents qui tombent. On suspecte à Versailles qu'ils exagèrent. Pomponne écrit, le 28 juillet 1676, à Courtin qui avait remplacé Ruvigny à Londres : « Je vous dirai que je vis

hier M. de Ruvigny. Je le trouvai avec fort bon visage, et je jugeai par là que les ambassadeurs qui ont envie de revenir font souvent un grand tort aux airs des pays où ils se trouvent. »

Mais ce sont surtout les excès de la table, auxquels ils se croyaient tenus d'honneur d'encourager leurs invités et de se livrer eux-mêmes, qui affectent leur santé. Ils souffrent de la goutte, gardent la chambre, gardent le lit ; à un moment, les conversations entre l'ambassadeur de France et le Secrétaire d'État anglais se font par le moyen d'un secrétaire qui va d'un lit à l'autre. Le chancelier Clarendon écrit à Cominges pour s'excuser de son retard à le remercier d'un présent à sa femme : « J'ai été arrêté dans ma chambre trois mois, par mon accès de goutte. » Il confesse à Ruvigny, en 1667, que, pour cause de goutte, il y a sept ans qu'il n'est sorti de son lit en hiver. Colbert de Croissy avertit Louvois, en décembre 1671, qu'il est au lit depuis trois semaines. Arlington ne peut bouger à cause du même mal ; il invente une machine à faire suer dont on dit merveille, que Croissy va essayer, et dont « tous les principaux de cette Cour qui sont sujets à la goutte et à des rhumatismes approchant du mien se sont fort bien trouvés ». Coventry, Shaftesbury, l'ambassadeur suédois ont la goutte. Le grand Colbert, qui ne boit que de l'eau, écrit à son frère, l'ambassadeur, que le remède à ce mal et à bien d'autres consiste à moins manger. « Quant aux remèdes dont je me sers, il est bien facile de vous les expliquer, d'autant que je ne m'en sers d'aucun. Comme j'ai d'autres maux que celui-là et que j'ai l'estomac mauvais, j'ai pris, depuis quelque temps, un régime fort réglé. Je mange en mon particulier, et je ne mange qu'un seul poulet à dîner (1), avec du potage. Le soir, je prends un morceau de pain avec du bouillon ou choses équivalentes, et le matin, un morceau de pain et un bouillon aussi. Comme ce régime de vivre tient mon estomac en bon état, et que j'ai toujours faim, je commence à reprendre ma santé et à dormir mieux qu'auparavant. »

Mais que deviendrait, avec un tel régime, pensaient les ambassadeurs, le prestige du « plus grand monarque du monde », et comment plaire à des invités de marque, en dispositions toutes contraires, si on ne donne pas l'exemple? Le plus simple était de rentrer en France et on ne s'en faisait pas

(1) Le repas de midi.

faute dès qu'on pouvait. Barrillon qui demeura onze ans passés à son poste devint si gros qu'on rit de lui au retour.

Ces ambassadeurs si bien nourris, si dorés, si bien munis de serviteurs presque aussi dorés, de carrosses encore plus dorés, de chevaux, de vaisselle d'argent, mais beaucoup moins d'émoluments proportionnés, appartenaient presque tous à des familles modestes, récemment anoblies. Pour les missions d'apparat, en revanche, ce n'étaient que grands noms, princes, ducs, maréchaux de France. Les titulaires des missions permanentes, à qui du reste on ne demandait pas de savoir l'anglais et qui, à peu près tous, l'ignoraient, étaient choisis sans égard au nom, pour leur capacité de travail, leur connaissance des affaires et les preuves qu'ils avaient déjà données de leur aptitude à les traiter. « On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau, disait Pascal, celui des voyageurs qui est de meilleure maison. »

C'est une des règles que Mazarin avait inculquées à son royal filleul qui la suivit pour toutes les fonctions demandant le plus d'habileté et de connaissance des hommes. Un duc de Saint-Simon pouvait lui en savoir très mauvais gré, mais il persista, ne tenant aucunement à rendre aux grands nobles cette puissance dont ils avaient fait un si mauvais usage dans son enfance, ne les écartant pas de lui, bien au contraire, mais les tenant en laisse dorée, domestiqués et s'habituant à préférer le moindre coin à Versailles à leurs fières demeures ancestrales, bordées de vieux ombrages où, là-bas, ils auraient été leurs maîtres, entourés de respect, parfois d'affection, mais où ils n'auraient pas eu, chaque matin, leur bain de soleil.

### LES INSTRUCTIONS

Le plus précieux objet que les ambassadeurs emportaient dans leurs bagages était, non leur vaisselle d'argent ou leurs pierreries, mais leurs instructions. Ils y trouvaient comme le fil pour les guider dans le labyrinthe des machinations politiques, et les mener vers le but de leur mission qui était la grandeur de la France.

En ces documents, habituellement de vaste étendue, étaient envisagés la situation politique générale et plus spécialement celle du pays où allait l'ambassadeur, les intérêts du nôtre et

les moyens avoués ou secrets de les faire prévaloir, le genre de négociations à ouvrir, les compliments à égrener, les gens à soigner, la nature des renseignements à fournir. Si les vues sont propres au ministre, les récapitulations historiques, les portraits des principaux personnages, les descriptions du caractère des peuples sont dus fort souvent aux commis des Affaires étrangères qui, ne connaissant pas les gens ni les pays dont ils parlent, empruntent d'ordinaire leurs renseignements à la correspondance antérieurement reçue. L'envoyé en partance lit, de son côté, cette correspondance; Barrillon écrit qu'il « s'ensevelit » dans celle de Courtin. Le nouveau-venu s'efforce, par surcroît, de rencontrer son prédécesseur; quelquefois il gagne son poste avant que l'autre en soit parti, afin d'être mis au courant sur place et présenté aux personnages importants.

Mais surtout les difficultés pendantes entre les deux pays, en Europe, en mer, aux colonies, en matière de douanes et de commerce, sont rappelées dans les instructions; les prétentions et objections adverses sont exposées en conscience telles que le ministre étranger pourrait les formuler, et, parallèlement, des arguments en sens inverse indiquant la manière la plus plausible de les réfuter. On encourage l'ambassadeur à en trouver, par réflexion, encore d'autres. Les questions d'étiquette, de rang, de préséance, occupent une place considérable : si le Roi est le premier des rois, ses ambassadeurs, représentants de sa personne, doivent avoir le premier rang.

L'objectif est toujours le même, la grandeur de la France. L'échiquier est compliqué; il faut tenir compte des règles du jeu, observer la façon dont nos rivaux le jouent et agir en conséquence; ces règles ne sont pas toujours édifiantes; mais elles sont admises : recours à la corruption, aux espions, aux cadeaux, intervention des maîtresses royales, etc. Les instructions sont parfois si confidentielles que le destinataire les brûle par crainte qu'on ne les lui prenne, ce qui fut le cas de Pomponne de Bellièvre, ou bien il est invité à les relire plusieurs fois, se les graver dans la mémoire et laisser le texte à Paris, ce qui arriva à Ruvigny.

Étant des morceaux d'apparat, les instructions sont d'ordinaire en style aussi solennel qu'une cérémonie de Cour. On y trouve d'interminables phrases, ornées de traînes pareilles à celles

de manteaux de gala. Il en est d'une page de long, avec tant d'incidentes rentrant les unes dans les autres, tant de *qui*, de *que*, d'*il* et d'*elle* qu'on perd le fil; il faut relire et, quand on a relu, on demeure encore un peu étourdi, sans voir bien droit devant soi. Grand péril pour le destinataire de l'instruction, pensait l'archevêque Rosergius déjà nommé, auteur d'un des premiers « manuels de l'Ambassadeur » et qui, dès 1436, recommandait de ne pas partir sans s'être assuré que les instructions reçues n'étaient pas sans queue ni tête, ambiguës ou à double entente, *acephalas, ambiguas, vel duplicitatem continentes.*

Au temps de Louis XIV, ces derniers défauts étaient rares et les ambiguïtés, d'habitude, involontaires. Nul soin, toutefois, quant aux détails du style; ces répétitions de mots, honnies, pourchassées, exclues par des usages plus récents, surabondent, la vérité étant qu'elles doivent être écartées quand elles ne sont qu'une laideur, mais encourues quand la clarté et la précision y gagnent. Mieux vaut répéter le mot que d'en employer un autre rendant moins bien la pensée, mais nulle raison pour recommander à Antoine de Bordeaux « qu'il ne *donne* pas lieu de croire que la communication qu'il *donne* des choses plus importantes... »

Il va de soi que ces belles structures (quelquefois pas trop belles à cause de la hâte qui en a fait mal jointoyer les diverses parties) fournissaient à l'ambassadeur surtout l'idée générale de la politique qu'il devait suivre. Les événements qui surviendraient dans le pays où il serait, ou dans le reste du monde, les dispositions qu'il rencontrerait sur place, les occasions favorables ou défavorables qui s'offriraient, la chute des uns, l'accès au pouvoir des autres, rendraient nécessaire de préciser ou modifier les instructions primitives. Cela va de soi, mais pour plus de sûreté, les ambassadeurs étaient avertis qu'ils eussent à considérer comme instructions, au même titre que celles du début, les dépêches sur des sujets d'importance qui leur seraient adressées par le Roi au cours de leur mission. D'Estrades, Cominges, d'Avaux reçoivent des avis de ce genre.

Un pouvoir d'appréciation était, d'ailleurs, traditionnellement reconnu à l'ambassadeur. « Son maître, écrivait, en 1561, l'évêque Pierre Danès, professeur de grec au collège de France et qui nous représenta au Concile de Trente, lui peut bien prescrire en gros ce qui est de son instruction pour son

service, mais il ne peut lui bailler ni la direction, ni l'industrie pour la conduite des accidents inopinés et casuels : ainsi le jugement et la vigilance sont deux parties bien requises à celui qui est constitué en cette charge. »

Pour ce qui concerne l'Angleterre de la période qui nous occupe, les modifications aux instructions initiales ne touchèrent que les procédés à employer en raison de circonstances nouvelles, non la politique générale que nos ambassadeurs eurent à suivre. Jusqu'à la chute des Stuarts, elle garda une fixité extraordinaire. Nos intérêts, les ambitions du Roi, les précédents établis par Richelieu dont la grande ombre demeurait puissante, interdisaient tout changement. Cette politique était une politique d'union étroite.

La nécessité pour nous de desserrer l'étreinte espagnole, ce qui pouvait nous mettre en guerre avec la majeure partie de l'Europe, nous commandait de nous assurer des alliances ou, à tout le moins, des neutralités. Nous en recherchions en Pologne, en Suède, en Danemark, en Turquie, parmi les Princes allemands qu'inquiétait la prépotence autrichienne, mais surtout en Hollande et en Angleterre. Ç'avait été la politique de Richelieu; il avait négocié à cette fin, malgré tous obstacles, le mariage d'Henriette-Marie, fille d'Henri IV, sœur de Louis XIII, avec le prince de Galles, futur Charles Ier. L'effet n'avait pas répondu à son attente. Devenu roi en mars 1625, Charles, entraîné par le favori de son père et le sien, George Villiers, premier duc de Buckingham, avait risqué contre nous l'expédition de l'île de Ré; il avait en outre violé les engagements en faveur des catholiques insérés dans son contrat de mariage. Henriette-Marie, dont la sœur était reine d'Espagne et qui fut bientôt influencée par l'intrigante duchesse de Chevreuse, s'était tournée contre le cardinal et trouvait plus de plaisir à traverser ses projets qu'à les servir. Mais Richelieu ne changeait pas facilement d'idée. Dans ses instructions à M. de Blainville, nommé ambassadeur à Londres en septembre 1625, il lui avait recommandé de rechercher une alliance avec l'Angleterre, et de faire aussi des avances aux envoyés des Provinces-Unies qui avaient mêmes intérêts et mêmes ennemis que nous et à l'indépendance de qui nous avions applaudi et contribué.

Il lui disait : « Quant à l'effet de l'alliance, quel il doit être et ce que l'on s'en promet... c'est de faire contre-poids à la gran-

deur d'Espagne qui, par divers prétextes de religion, s'était accrue de sorte que, sans que Sa Majesté y eût opposé de l'empêchement (1), elle allait seigneuriant l'Europe, assujettissant l'Empire, d'où plusieurs princes, déçus de faux prétextes de religion, se sont d'eux-mêmes imposé une servitude qui, de leur ruine, traînerait celle de la religion... A un ennemi insatiable comme celui-là, et qui ose tout entreprendre, l'on ne saurait mieux faire que de lui donner de la besogne, et ne lui en peut être taillée une qui lui consomme tant d'hommes et tant d'argent que la guerre de Flandre... Et pour d'autant mieux agir, ledit sieur aura soin de témoigner toute bonne affection, de la part de Sa Majesté, aux ministres des États (2), et, les visitant de fois à autre, leur imprimer cette créance que leurs maîtres ne seront pas abandonnés de Sa Majesté qui les aime et qui prise leur courage; et leur faire connaître que le moyen de se conserver, c'est d'empêcher les Espagnols d'entreprendre. »

Nul contre-temps, pensait-il, ne devait causer un arrêt dans les entreprises en cours : « Il ne faut pas laisser un moment d'intermission aux affaires commencées, et il les faut suivre d'une perpétuelle continuité de dessein, et qu'agir ou cesser ne soit que par dessein et non par relâche d'esprit, indifférence des choses, vacillation de pensée ou dessein contraire. » Le Roi d'Angleterre, la Reine, Buckingham, pouvaient être mal disposés : ce n'était pas une raison pour se désister, mais au contraire, pour redoubler d'efforts et déployer toutes ses ressources. Il faut savoir ce qu'on veut. Son élève, Mazarin, disait, dans le même esprit, que la persévérance « ne consiste pas à faire toujours la même chose, mais des choses tournant toujours au même but ».

Plein d'admiration pour le génie de son bienfaiteur, Mazarin continua sa politique, l'expliqua et la légua telle quelle à son royal filleul qui s'y tint sans y rien changer, malgré tous événements venant à la traverse. La guerre civile pouvait éclater en Angleterre, la tête du roi rouler sur l'échafaud devant les fenêtres de son palais, une république être proclamée, un puis-

(1) C'est-à-dire, si Sa Majesté n'y avait pas opposé de l'empêchement. On dit de même aujourd'hui : sans chapeau on s'enchumerait, c'est-à-dire si on n'avait pas de chapeau.

(2) Les États-Généraux des Provinces-Unies, les Pays-Bas d'aujourd'hui.

sant dictateur exercer une autorité supérieure à celle des rois, un fils incapable lui succéder, le « joyeux monarque » rétablir la royauté et laisser à sa mort le pouvoir à un frère dont l'étroitesse d'esprit amènerait la chute des Stuarts : la diplomatie française gardait le même objectif, un rapprochement avec l'Angleterre, une étroite union, une alliance. Les moyens purent différer, le but demeura immuable. Ce fut, alors, en un sens, le pivot de la politique française dans le monde, et, pour ce motif, le poste de Londres était couramment appelé, comme on voit dans les instructions remises à Colbert de Croissy en 1668, « le plus important sans contredit de tous ceux que le Roi peut confier hors le royaume ».

Cette politique était difficile à suivre parce que, à mesure que baissait la puissance espagnole et que grandissait la puissance française, la nation anglaise transférait à la France les animosités passionnées qu'elle avait éprouvées contre l'Espagne au temps d'Élisabeth et de l'Armada. S'il était impossible de changer les dispositions du peuple, il fallait tâcher, du moins, d'améliorer celles de ses dirigeants, de les gagner par des concessions, des traités, de l'argent, sans parler des compliments. Au temps de nos désordres intérieurs, notre guerre espagnole durant encore, le danger pour nous était si grand qu'il fallait se résigner à céder Dunkerque à Cromwell, afin d'obtenir son aide et d'empêcher, en tout cas, qu'il ne l'accordât à l'Espagne. La monarchie anglaise rétablie, les besoins de subsides des deux rois Stuarts facilitèrent les choses, et Louis XIV se crut d'autant plus sûr d'arriver à ses fins en pensionnant ces princes qu'à ses yeux l'État c'était le Roi ; le reste comptait peu et là où il en allait différemment, il fallait travailler sans relâche, pensait-il, à la réalisation de cet idéal supérieur. Éclairé par ses ambassadeurs à Londres et par les faits sur les difficultés à vaincre, il lutta avec acharnement, réussit pendant des années avec tout le profit pour sa politique prévu par Richelieu ; mais les événements furent, à la fin, plus forts que lui.

A la longue, en effet, la nation devait l'emporter en Angleterre, de plus en plus hostile à proportion des succès militaires et diplomatiques de la France. Les avertissements de nos ambassadeurs sont incessants : nous pouvons tenir le roi anglais par nos subsides, accordés donnant donnant, mais la nation craint, jalouse et déteste la France ; on peut la faire taire un

moment, ajourner ses Parlements, les dissoudre, mais une explosion est de plus en plus à redouter. Et finalement elle se produisit.

Nous partagions, sous Cromwell et dans les premiers temps de la Restauration, cette hostilité avec les Hollandais, qui même en eurent d'abord la meilleure part. Venus depuis peu à l'indépendance, déjà ils étaient redoutables sur mer et en voie de se doter d'un immense empire colonial, deux manières infaillibles d'exciter les préoccupations britanniques. Quand leur puissance baissa et que la nôtre grandit, nous héritâmes des animosités devenues disponibles.

On s'inquiétait à Londres des progrès de Louis XIV sur toutes ses frontières, spécialement celles du Nord, par conquêtes, traités, Chambres de réunion; mais plus encore de ses ambitions dont on ne voyait pas la limite. Si grandes qu'elles fussent, on lui en attribuait de plus grandes encore, comme de conquérir l'Angleterre même, crainte que le peuple anglais nourrit longtemps, que nos ambassadeurs signalent constamment et dont on eut grand peine à le guérir. Ses désirs étaient vastes assurément; s'ils n'allaient pas jusqu'à cette monarchie universelle à laquelle il reprochait aux Espagnols de songer, il est certain qu'il rêva de la couronne impériale, s'assurant, par traités et subsides, la voix de quelques électeurs (Saxe, 1664, Bavière, 1670, Brandebourg, 1679); qu'il convoita la couronne de Pologne pour le fils du Grand Condé; voulut ou, du moins, laissa vouloir par Colbert que la France eût, elle aussi, les plus vastes possessions coloniales, avec des flottes à proportion, et quand, par la décrépitude de la race royale espagnole, la possibilité apparut que l'immense succession tombât en déshérence, il se prépara, par des traités dont Mignet et Legrelle ont magistralement raconté l'histoire, à en obtenir sa large part. Ce serait, pensait-il, sans prévoir d'autres conséquences qui nous furent désastreuses, le desserrement définitif depuis si longtemps désiré.

Pour juger toutefois ses ambitions, il faut se souvenir, ce que n'ont pas toujours fait les historiens, que tous les meneurs de peuples de son temps en avaient aussi d'exorbitantes. S'il a davantage attiré l'attention, c'est qu'il a mieux pratiqué son « métier de roi » et mieux réussi que les autres. Les Austro-Espagnols auraient voulu réellement reconstituer, en quelque

manière, l'empire de Charles-Quint et dominer l'Europe. Cromwell aspirait à posséder Brème, Dunkerque, un port sur notre côte ouest, à fusionner en un seul pays l'Angleterre et la Hollande, à incorporer l'Écosse à l'Angleterre, incorporée, disait Robert Blair, « comme un pauvre oiseau le serait au faucon qui l'aurait avalé », à dominer les mers, à devenir le protecteur général de tous les protestants du monde, à s'étendre par la force, dans les pays d'outre-Océan, sans même déclaration de guerre à l'Espagne, à qui il prit la Jamaïque ; les Anglais et les Hollandais aspiraient à la fois, les uns et les autres, à cette même domination des mers ; les premiers prétendaient y avoir droit en raison d'une longue possession et réclamaient le salut de toutes les marines étrangères (Louis XIV le réclamait aussi et il fallut transiger) ; Charles II se faisait réserver par traité une mainmise sur plusieurs ports hollandais et envisageait l'annexion à sa couronne de toutes les possessions espagnoles d'Amérique ; les Hollandais espéraient être les transporteurs de toutes les marchandises du monde, leurs ambitions coloniales étaient illimitées ; ils eurent, un temps, en leurs mains, les plus beaux territoires de l'Amérique du Nord (dont Manhattan où est New-York), maintes Antilles, le Brésil, les plus riches comptoirs des Grandes Indes et des côtes d'Afrique. Ils voulaient se doter d'une situation privilégiée dans la Baltique. Ils furent prêts, un moment, à mettre en oubli leur crainte d'avoir la France pour voisine et offrirent à Louis XIV de partager avec lui les Pays-Bas espagnols, mais en s'attribuant la meilleure part. Plus d'un Électeur ambitionnait une couronne, soit royale, soit impériale ; un stathouder de Hollande aspirait à celle d'Angleterre et l'obtint. Le duc de Savoie voulait être roi et avoir, lui aussi, sa part dans la succession espagnole. Charles X de Suède ravageait la Prusse, le Danemark, la Pologne et rêvait de dominer l'Est européen, du cercle polaire jusqu'à Rome où, protestant convaincu, il serait allé, espérait-il, renverser le Pape.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, pour ce qui concerne Louis XIV, qu'il ne s'acharna pas à la poursuite de la portion chimérique de ses rêves, et y renonça de bonne heure. Ses annexions à la Couronne furent si bien choisies, si justifiées par les circonstances, par les conditions géographiques, par les dispositions, la langue, la race ou les intérêts des habitants,

qu'elles sont encore françaises : Flandre, Artois, Lorraine (annexée, puis perdue, pour nous revenir plus tard), Alsace (possession complétée et confirmée), Franche-Comté, principauté d'Orange, Cerdagne et Roussillon.

C'est vers la Flandre, pensait Richelieu, qu'il fallait porter le principal effort. C'est ce que firent Mazarin et Louis XIV. Le grand cardinal eût voulu une entente à trois : France, Angleterre, Hollande. Ce fut aussi ce que, pendant des années, tâchèrent de réaliser le Roi et ses ministres. Ils s'efforçaient de faire comprendre à Londres qu'une telle association, disposant de la meilleure armée et des meilleures flottes du monde, n'aurait à craindre personne. Le mieux, lit-on dans les instructions pour Antoine de Bordeaux, du 10 juillet 1653, serait « une bonne réunion des trois États, qui affermirait leur repos également et les rendrait considérables envers toutes les autres Puissances. » Si l'entente à trois se trouvait impossible, il faudrait rechercher, de préférence, l'amitié de l'Angleterre ; mais, plutôt que de n'avoir ni l'une ni l'autre, celle de la Hollande. Ce sont ces vues qui nous firent signer avec ce dernier pays, malgré sa défection de 1648, quand il conclut une paix séparée avec l'Espagne, la convention du 4 septembre 1662, d'où résulta pour nous, dans la suite, la guerre avec l'Angleterre terminée en 1667 par la paix de Bréda. Louis XIV eut soin de conduire cette guerre de telle sorte qu'on ne pût dire que, comme les Hollandais, il avait violé sa parole, et que cependant, la rupture avec l'Angleterre ne fût pas définitive.

Rien de surprenant qu'en de telles conditions, les instructions aux ambassadeurs de France à Londres aient été, pendant cette période, d'une grande monotonie. On y voit incessamment revenir, comme un refrain, l'ordre de rechercher cette « union étroite » que nous désirions, que le roi d'Angleterre affirmait désirer, mais qu'il avait peur de conclure, à cause de son peuple et de son Parlement.

L'habileté de nos diplomates, la crainte de se faire un ennemi d'un monarque si puissant, l'argument sans réplique des subsides, permirent de réaliser le principal de la politique tracée par Richelieu. Sauf de rares moments, pendant cette longue période, l'Angleterre, contrainte par son roi, fut de notre parti, ou s'abstint, du moins, de prendre celui de nos ennemis.

Les traités « perpétuels » vieillissaient vite ; il fallait les rajeunir, les confirmer, leur assurer de nouvelles perpétuités temporaires ; le cours des événements nécessitait en outre des conventions partielles : de là, aux mains de nos ambassadeurs à Londres, d'incessantes négociations et la vingtaine de traités conclus par eux pendant la période ascendante du règne : traités avec Cromwell, coupant court à ses velléités de s'unir avec l'Espagne, et lui cédant Dunkerque ; accord de 1660 pour le mariage de la sœur de Charles II avec le frère de Louis XIV ; traité de 1662, pour le rachat de Dunkerque, Charles, toujours à court d'argent, aimant bien mieux avoir l'argent que la ville ; accord entre les deux rois d'où sortit la paix de Bréda du 31 juillet 1667, réglant les questions coloniales et d'où résulta l'abstention, qui nous était indispensable, de l'Angleterre dans la guerre du Droit de dévolution. Mais la nation anglaise, qui ne craignait plus ni l'Espagne ni la Hollande, était de plus en plus animée contre nous et Charles, ballotté entre deux craintes, sans aller jusqu'à une entrée en guerre ardemment souhaitée de son peuple, signait la Triple Alliance de 1668, de peu de durée, mais unissant contre nous trois des peuples avec qui nous souhaitions le plus nous lier : Angleterre, Hollande, Suède.

Pendant ce temps, en dépit de ce mécompte et de tous autres, continuait de reparaître, dans les instructions aux ambassadeurs à Londres, le même fil conducteur : l'ordre de reprendre les pourparlers pour cette « étroite union » depuis si longtemps désirée. Leurs efforts aboutissaient à une nouvelle série d'accords : extraordinaire traité ultra-secret, conclu à Douvres le 1er juin 1670, en présence et sous l'influence de la charmante Madame, par lequel Charles, son frère, se déclarait catholique, le roi de France le garantissait contre les conséquences de cet acte, lorsqu'il deviendrait public, et l'aide anglaise nous était assurée contre la Hollande, maintenant ennemie ; trois autres traités, l'un simulé, un autre public, le troisième confirmatoire, tous trois omettant la question de catholicité (1670-1672) ; traité enfin obtenu, d'union étroite proprement dite que, pour la mieux cacher à ses ministres même, Charles copia intégralement de sa main, le 27 février 1676. Cet étrange document, dont le scel est encore plus curieux que l'écriture, est au dépôt des traités, au ministère des Affaires

étrangères. « Le roi d'Angleterre, écrivit Ruvigny à Louis XIV, m'a dit que, ne pouvant pas confier une affaire de cette importance à ses secrétaires d'État, il avait résolu, pour le plus grand secret, de copier lui-même le projet que je lui avais donné et de le signer en ma présence, ce qu'il fit hier matin, après quoi, il alluma lui-même une bougie et apposa son cachet à côté de son seing, en me disant que ce n'était que le cachet de son chiffre, parce que, depuis peu, il avait perdu celui de ses armes qui étaient gravées sur un diamant du roi Jacques son grand père, que le feu roi, étant sur l'échafaud, donna à l'évêque de Londres pour le remettre entre ses mains. » Mais c'étaient des mains toujours ouvertes, et ainsi le diamant auquel s'attachaient de tels souvenirs avait disparu. C'est pourquoi le sceau porte simplement deux C et deux R entrelacés (Charles Rex) surmontés d'une couronne royale.

Puis vinrent d'autres traités encore, dont celui du 27 mai 1678 sur les conditions de paix que Charles, médiateur bienveillant, s'engageait à faire prévaloir à Nimègue ; l'incroyable « traité verbal » de 1681, fidèlement exécuté sans avoir jamais été signé, qui pensionnait le roi d'Angleterre et établissait une sorte de protectorat sur son pays ou, en tout cas, sur sa personne ; le traité du 13 septembre 1688, que devait rendre vaine l'inertie de Jacques II, et qui avait pour objet la jonction des flottes des deux pays en vue d'empêcher l'invasion de l'Angleterre par le futur Guillaume III.

La paix de Nimègue, signée le 10 août 1678, est généralement considérée comme l'apogée du règne de Louis XIV qui, pendant une dizaine d'années, reste au pinacle. Il a remporté ses principales victoires, reculé nos frontières, gagné les territoires qui devaient nous rester; il a reçu le titre de Grand de la ci-devant frondeuse ville de Paris, en 1680; il règne à Versailles dans la splendeur; une part d'admiration se mêle, comme il l'avait souhaité, à la haine qu'avaient pour lui ses ennemis : toutes les capitales de l'Europe en portent la marque, « étant important, avait-il noté dans ses Mémoires, de conserver l'estime de ses ennemis même, quoiqu'on ne craigne pas d'attirer leur haine ». La plupart des belles œuvres qui devaient illustrer son temps avaient été écrites. Mais déjà, dans cette cour de grands hommes, plus brillante aux yeux de la postérité que celle de ses courtisans tout dorés, nombre des

plus célèbres avaient disparu : Pascal en 1662, Lionne en 1671, Molière en 1673, Turenne en 1675, Colbert en 1683, Corneille en 1684, Condé, depuis longtemps retiré à Chantilly, en 1686, Duquesne en 1688.

Le Roi a épousé Mme de Maintenon, selon les probabilités, en 1683; il a révoqué l'Édit de Nantes en 1685. En 1686, s'est formée contre nous la Ligue d'Augsbourg fortifiée par de nouvelles adhésions pendant les deux années qui suivent; la France devra entrer en guerre en 1688, seule contre toute l'Europe. La même année, le dernier roi Stuart est renversé du trône et c'en est fait de l'espoir de Louis XIV qu'il pourrait lui suffire indéfiniment d'avoir pour lui, en Angleterre, le souverain et ses créatures. Ses ambassadeurs n'avaient pas été chiches d'avertissements, mais il avait espéré quand même : « Les grands seigneurs, lui avait écrit Barrillon le 22 décembre 1678, ne sont pas comptés pour beaucoup en Angleterre. Le peuple est le maître. » En France non plus, les grands seigneurs n'étaient pas comptés alors pour beaucoup, mais le peuple n'était pas le maître, c'était le Roi. A la chute des Stuarts, le vouloir du peuple l'emporte définitivement chez nos voisins et par là, contrairement à ce qu'on eût pu croire, la royauté anglaise est sauvée; la volonté du peuple ne l'emportera pas de longtemps en France, les abus s'accumuleront et la royauté par là sera perdue. La prédiction de Bossuet se réalisera.

La date de la chute des Stuarts coupe en deux parties égales le règne personnel de Louis XIV. A partir de ce moment, malgré de brillantes éclaircies, le ciel ira pour nous s'assombrissant. La politique suivie sans interruption depuis le temps de Richelieu à l'égard de l'Angleterre, est devenue impossible à continuer. A une seule exception près, celle de la succession de Pologne, dans toutes les guerres qui allaient suivre, guerres de la Ligue d'Augsbourg, de la succession d'Espagne, de la succession d'Autriche, guerre de Sept ans, de l'Indépendance américaine, guerres de la Révolution et de l'Empire, nous devions trouver rangées contre nous les armées et les flottes de la Grande-Bretagne.

J. J. Jusserand.

# LE
# COMMANDEMENT UNIQUE

## *RÉCIT D'UN TÉMOIN*

### LA RÉUNION DE COMPIÈGNE. — 25 MARS 1918

Le 25 mars 1918 fut une grande journée, et, en quelque sorte, la préface de celle du lendemain, au cours de laquelle eut lieu la fameuse conférence de Doullens qui, elle, est la plus grande journée historique de la guerre. Dès le matin, M. Clemenceau, que je trouvai très calme, très confiant, très maître de lui, mais évidemment assez soucieux, m'annonça qu'il était absolument décidé, cette fois, à exiger des Alliés l'unité de commandement et que M. Poincaré, à qui il en avait parlé tout particulièrement, lui avait promis de le soutenir de toutes ses forces, de tous ses moyens, de toute son influence.

Dans la matinée, vers dix heures, il reçut lord Milner, membre du cabinet de guerre britannique, qui était arrivé à Versailles dans la nuit, à deux heures, et que M. Clemenceau m'avait prié de convoquer vers neuf heures du matin. Lord Milner avait quitté Londres la veille 24 mars, à treize heures, chargé par M. Lloyd George de se rendre en France et d'adresser d'urgence « un rapport sur la situation qui s'y était produite ». D'après les nombreux témoignages que j'ai recueillis, M. Lloyd George aurait pris cette décision à la suite d'un télégramme reçu le matin même, 24 mars, du maréchal Haig, dans lequel ce dernier demandait instamment « qu'un membre du cabinet

fût envoyé *immédiatement en France, muni de pleins pouvoirs* »

L'entrevue fut assez courte. M. Clemenceau exposa la situation à lord Milner : elle lui paraissait grave, malgré les meilleures nouvelles arrivées au cours de la dernière nuit. Il fallait, en conséquence, qu'aujourd'hui même hommes d'État et généraux en chef alliés prissent des décisions répondant à cette situation. Il priait donc lord Milner de se rendre, ce jour même, à Compiègne au G. Q. G. du général Pétain, où venaient d'être convoqués le maréchal Haig et le général Wilson, ainsi que le général Foch lui-même : M. Clemenceau serait accompagné de MM. Poincaré et Loucheur. M. Clemenceau ajouta qu'il était de leur devoir à eux, hommes d'État, d'agir puissamment auprès de Haig et Pétain, pour qu'ils lancent, dans la brèche qui venait de se former entre les armées anglaise et française, toutes leurs réserves disponibles. Lord Milner promit de faire tout son possible, dans ce sens, auprès du maréchal Haig. Enfin M. Clemenceau ne cacha pas à son interlocuteur l'idée qui le hantait depuis si longtemps et dont la réalisation, maintenant, à son avis, devenait une question de vie ou de mort pour les Alliés : la fameuse question de l'unité de commandement. Le moment était venu de la résoudre : attendre plus longtemps, c'était courir à la catastrophe.

Vers quinze heures, on partait en convoi pour Compiègne. M. Poincaré, lord Milner, M. Clemenceau, M. Loucheur, le général Foch et moi. Nous y arrivions vers seize heures trente, et la conférence commençait aussitôt dans le bureau du général Pétain. Malheureusement le maréchal Haig et le général Wilson avaient téléphoné que, ne pouvant arriver à temps, ils avaient dû renoncer à se rendre à Compiègne. Dès le matin, en effet, ils s'étaient donné rendez-vous à Abbeville à quinze heures et étaient déjà en route quand le message de M. Clemenceau leur parvint.

Le général Pétain, très bien renseigné à ce moment sur les événements des dernières journées, fit un exposé remarquable de la situation et ne cacha pas aux Anglais qu'à son avis leur V^e^ armée (Gough), complètement effondrée, devait être considérée, désormais, comme non existante. Il faisait l'impossible pour jeter, entre les armées française et anglaise, toutes les réserves dont il disposait, mais il ne comptait pas, pour le moment, être en état de faire venir plus de quatorze ou quinze

divisions; encore était-il nécessaire de bien se rendre compte qu'il faudrait un certain temps à toutes ces troupes pour entrer en ligne. Le général Foch, à qui, au cours de la réunion, furent posées de nombreuses questions sur la façon dont il envisageait la situation, insista tout particulièrement sur la nécessité d'agir vite et de jeter le maximum de forces là où était le point faible, c'est-à-dire dans la région d'Amiens.

Lord Milner, questionné à son tour sur l'effort que pouvaient produire, à ce point de vue, les armées britanniques, ne put donner de précisions. Il demanda qu'une nouvelle conférence eût lieu le lendemain, conférence à laquelle assisteraient le maréchal Haig et le général Wilson et dans laquelle ils pourraient faire connaître leur avis sur la situation.

M. Clemenceau déclara que cette demande lui paraissait des plus justes. Il fut donc décidé que l'on se réunirait, à nouveau, le lendemain, vers midi à Dury, Q. G. du maréchal Haig.

Doullens fut ensuite adopté sur la demande du maréchal Haig.

Avant de quitter Compiègne, lord Milner eut un entretien particulier avec M. Clemenceau. Il le pria d'insister encore auprès du général Pétain, pour obtenir davantage au point de vue des réserves à envoyer à l'aide de l'aile droite anglaise M. Clemenceau le tranquillisa à ce sujet, lui faisant remarquer qu'il connaissait bien le général, qu'il s'en portait garant, et que, puisqu'il avait pris l'engagement de faire l'impossible pour diriger le maximum de réserves françaises dans la région d'Amiens, cet engagement serait tenu. A son tour, il demanda à lord Milner de réfléchir encore jusqu'au lendemain à la question de l'unité de commandement, qui, à son avis, primait maintenant toutes les autres, et qu'il fallait résoudre à tout prix dès le lendemain, à Dury. C'était une question de vie ou de mort pour la cause des Alliés.

Lord Milner y pensa tellement, que, dès son retour à Versailles, il en parla au général Wilson, qui venait d'arriver, et qui repartit immédiatement pour Paris afin de soumettre au général Foch, son grand et vieil ami, l'idée suivante de lord Milner : M. Clemenceau aurait la direction générale de la guerre (*politique et stratégique*), et pourrait « prendre toutes décisions qui lui sembleraient nécessaires en vue d'assurer une

coopération plus étroite des armées et la meilleure utilisation de toutes les ressources disponibles ».

En somme, M. Clemenceau deviendrait une sorte de généralissime nominal, avec le général Foch pour conseiller.

Cette solution évidemment était mauvaise, et je puis affirmer que jamais M. Clemenceau ne l'aurait acceptée; elle n'en constituait pas moins un très grand progrès au point de vue de l'évolution des Anglais au cours de cette marche au commandement unique. Dans l'esprit de lord Milner, responsable devant son pays de la grave décision qui allait être prise, cette solution pouvait donner satisfaction au bon sens d'abord, à l'intérêt des Alliés ensuite, et enfin surtout à l'opinion publique anglaise, qui, jusqu'ici, n'avait jamais voulu accepter la subordination d'un général anglais à un général français. Évidemment, d'après cette solution, le maréchal Haig recevrait des directives de M. Clemenceau; mais ce dernier *était un civil, et non un général*; les apparences seraient donc sauvées.

Le lendemain, 26 mars, quand lord Milner revit le général Wilson, qui avait longuement conféré dans la journée de la veille avec le général Foch, il lui déclara que celui-ci lui avait montré les inconvénients graves que présenterait, dans la pratique, la réalisation de cette idée, et qu'il l'avait complètement désapprouvée.

C'est alors que les deux hommes se rangèrent à l'autre solution, celle qu'avait toujours préconisée M. Clemenceau : confier la direction des armées alliées au général Foch.

Dans la voiture, en rentrant de Compiègne, M. Clemenceau me dit que M. Poincaré, au cours de cette conférence, était intervenu très habilement, et qu'il n'avait eu qu'à se féliciter de lui avoir demandé de venir y prendre part. Quant à lord Milner, il lui paraissait très ébranlé, — on pouvait même dire très convaincu maintenant, — sur l'urgence de trancher cette question capitale de l'unité de commandement. Il y avait donc de fortes chances pour que le lendemain, à Dury, il appuyât la demande de la France.

Au cours du trajet de Paris à Compiègne, j'avais montré à M. Clemenceau combien il était nécessaire que les Anglais jetassent immédiatement tout ce qu'ils avaient de disponible en cavalerie dans le trou qui existait entre leur armée et la

nôtre, et que, de toutes façons, en attendant l'arrivée des divisions françaises disponibles, ils fissent l'impossible pour rétablir avec l'armée française cette liaison si indispensable dans la situation actuelle. M. Clemenceau m'affirma qu'il avait beaucoup insisté auprès de lord Milner sur ces deux points, très soutenu d'ailleurs par les généraux Foch et Pétain.

Je lui rendis compte, d'autre part, de la conversation que j'avais eue avec le chef d'état-major du général Pétain, le général Anthoine, qui rentrait justement d'une longue randonnée sur le front français. D'après ce qu'il avait appris et vu, les pertes étaient sensibles, mais non excessives. Les troupes étaient un peu étonnées de ce nouveau genre de guerre, et de se battre maintenant presque uniquement au fusil et à la mitrailleuse; toutefois, leur moral était excellent. Quant aux Anglais, ils continuaient à battre en retraite, avec beaucoup de calme et de crânerie, évidemment, mais sans chercher sérieusemeut à résister. Il était donc urgent d'obtenir du commandement anglais qu'il fixât à toutes ses troupes en retraite une position de repli qu'elles ne devraient abandonner à aucun prix. L'histoire tout entière, et même celle de cette guerre, était là pour attester que, quand les Anglais le voulaient bien, ils savaient « tenir ».

### LA CONFÉRENCE DE DOULLENS. — 26 MARS 1918

Nous arrivons maintenant à la fameuse journée du 26 mars, qui a donné lieu, elle aussi, à tant de légendes.

On avait pris rendez-vous pour onze heures à Doullens, située sensiblement à mi-chemin entre les G. Q. G. français et anglais A onze heures précises, M. Clemenceau et moi arrivions sur la place de la mairie, place désormais historique. Peu après survenait M. Poincaré, accompagné du général Duparge. Le président de la République avait certainement la mine soucieuse; mais dans ses yeux luisait l'espoir d'obtenir, ce jour-là, un résultat heureux pour la France et pour les Alliés, d'où, dans le regard, une expression plutôt confiante que je ne lui avais pas trouvée la veille à Compiègne.

M. Clemenceau avait, lui, « son œil des bons jours »; il était de très bonne humeur. Au cours du trajet, nous avions beaucoup parlé; les nouvelles qui étaient arrivées au cours de

la nuit étaient meilleures et, en tout cas, montraient que les Allemands, ainsi que je l'avais fait remarquer, ne semblaient pas exploiter à fond leur premier succès. Dans la région du fameux trou, région d'Amiens, on ne signalait encore, ni sur terre des masses de cavalerie allemande importantes, ni dans les airs de puissantes escadrilles. Les réserves alliées auraient donc le temps d'accourir pour colmater le « trou ». Le président ne me cacha pas que, cette fois, il comptait saisir l'occasion à la gorge, et obtenir cette unité de commandement qui devenait de plus en plus, pour l'Entente, une question capitale.

M. Loucheur, qui nous avait précédés de quelques minutes, nous annonça que le maréchal Haig était déjà là, en conférence à la mairie avec ses commandants d'armée : les généraux Horne, Plumer et Byng.

Puis ce fut le général Foch, plus calme que jamais, mais dissimulant mal néanmoins son ardent désir de voir les Alliés prendre enfin des décisions logiques, répondant à la situation et à la nature de cette guerre, guerre d'alliés par excellence. Il donnait bien aussi l'impression de l'homme qui était prêt à se jeter à bloc dans la bataille et à assumer la lourde responsabilité de la direction stratégique de la guerre, et cela parce qu'il sentait en lui l'âme d'un grand chef. Il était accompagné du général Weygand.

Enfin, le général Pétain arriva à son tour, assez soucieux, ce qui était des plus naturels, étant donné qu'à ce moment c'est lui qui avait toute la responsabilité de la bataille qui se livrait : or, les Anglais ne se rendaient pas compte que l'on ne pouvait reculer davantage, et qu'en tout cas, il fallait à tout prix éviter de se laisser couper de l'armée française. Une fois de plus, c'était nous qui lancions nos quelques escadrons disponibles pour assurer cette liaison ; la cavalerie anglaise n'avait pas encore paru dans la région d'Amiens.

C'était exactement les impressions qui m'avaient été communiquées la veille, à Compiègne. Comme toujours, le général Pétain, avec sa belle conscience habituelle, crut de son devoir de faire connaître le mauvais côté de la situation, mais après avoir tout fait, au préalable, pour y remédier.

Il faisait assez froid, et, pour se réchauffer, on se promenait par petits groupes dans le square qui se trouvait devant la

mairie, les petits groupes s'arrêtant de temps en temps pour engager la conversation.

La scène ne manquait pas de grandeur et d'originalité. Sur le chemin qui borde le square même, on voyait passer des troupes anglaises, qui se retiraient lentement, avec ordre, sans donner la moindre trace d'une émotion quelconque : le flegme britannique dans toute son acception. Puis, à chaque instant, semblant tout près, une violente canonnade : c'était le canon allemand qui, en effet, était là à quelques kilomètres, rappelant à la réalité et faisant songer « à la grande partie qui était en train de se jouer ».

Tous les hommes qui étaient là dans ce modeste square, tous ces Français qui étaient très au courant de la situation, se rendaient bien compte de l'importance de cette journée. Voilà pourquoi, sous des dehors calmes, au fond une grande angoisse étreignait leur cœur.

Mais le temps passait, et les Anglais n'arrivaient toujours pas. Alors, on continuait à causer, et je verrai toujours le général Foch, à qui M. Clemenceau venait de poser des questions sur la situation et les mesures à prendre pour en sortir, s'écrier :

— Oh! mon plan n'est pas compliqué : je veux me battre. Je me battrai dans le Nord, je me battrai sur la Somme, je me battrai sur l'Aisne, en Lorraine, en Alsace, je me battrai toujours, et, à force de « taper », je finirai bien par ébranler le Boche; il n'est ni plus malin ni plus fort que nous. En tout cas, pour le moment, c'est comme en 14 à la Marne : il faut s'accrocher au sol et y mourir si besoin est; reculer d'une semelle serait un véritable crime de lèse-patrie.

A ce moment, je le regardai, et jamais, moi qui l'ai tant fréquenté avant, pendant et après la guerre, je ne l'ai vu aussi beau; il était superbe de conviction et de confiance. Il avait bien décidément l'âme d'un grand chef. Cette profession de foi à un tel moment, scandée par les coups de canon ennemis et alors que les Allemands prononçaient avec succès l'attaque dangereuse par excellence pour les Alliés, puisqu'elle pouvait aboutir à séparer l'armée anglaise de l'armée française, était vraiment impressionnante; elle laissa à tous ceux qui étaient présents un souvenir ineffaçable. Et M. Clemenceau, dont le visage s'irradiait, de se tourner vers M. Loucheur et moi, et de s'écrier :

— Quel bougre!

Expression évidemment un peu triviale, mais qui, dans l'esprit de M. Clemenceau, rendait bien sa pensée, et surtout sa joie de voir surgir, dans une pareille situation, un homme d'action, un chef, qui comprenait enfin que, pour obtenir des résultats décisifs à la guerre, il n'y a qu'un moyen : se battre Il ne s'était donc pas trompé, en le choisissant pour prendre la direction stratégique de la guerre.

*Midi*... Toujours personne...

Enfin, à midi cinq, débouchèrent les automobiles de lord Milner, accompagné du général Wilson. Le maréchal Haig descendit aussitôt à leur rencontre. Lord Milner était soucieux, mais paraissait décidé. Le maréchal Haig, lui, n'avait pas sa physionomie ordinaire de bel officier anglais, au teint frais, au front insouciant et à la mine reposée ; il avait les traits tirés, la figure fatiguée, et paraissait particulièrement anxieux. Quant au général Wilson, il conservait son flegme et son sourire habituels. Lord Milner et lui donnaient l'impression de gens qui venaient simplement trancher une question déjà résolue dans leur esprit (1).

Dès que lord Milner descendit de voiture, M. Clemenceau s'avança vers lui et lui demanda « s'il était exact que le maréchal Haig avait l'intention d'évacuer Amiens et de rabattre sa droite à l'ouest de cette ville ». Lord Milner protesta énergiquement contre cette assertion, s'en étonna même, en déclarant qu'à son avis il y avait certainement là un malentendu. Quoi qu'il en soit, il demanda l'autorisation, avant de se rendre à la conférence alliée, de conférer avec le maréchal Haig et les généraux anglais présents, Plumer, Horne et Byng, à qui il avait donné rendez-vous à la mairie même de Doullens. Il esti-

(1) Lord Milner et le général Wilson avaient, en effet, longuement causé au cours du trajet de Versailles à Doullens (quatre heures, de huit heures à midi). Dans son rapport officiel, lord Milner résume ainsi leur conversation :

« Chemin faisant, nous discutâmes très sérieusement le problème qui s'offrait à nous et le meilleur moyen de rétablir la situation. Wilson était fortement d'avis qu'on ne pouvait y arriver qu'en remettant la direction suprême, pour ainsi dire (*virtually*), aux mains de Foch. Je demandai à Wilson ce qu'avait pensé Foch de son idée de faire de Clemenceau le généralissime nominal avec Foch pour conseiller. Il me répondit que Foch avait désapprouvé cette idée... Pour ce qui est de Foch lui-même, il n'avait aucun désir de rien *commander*. Tout ce qu'il deman-

mait, en effet, qu'avant de prendre des décisions aussi graves que celles qu'il prévoyait, il avait besoin d'être renseigné très exactement sur la situation stratégique. Une telle demande était tellement logique, tellement naturelle, que M. Clemenceau acquiesça aussitôt. Cette conférence préparatoire entre les Anglais fut assez courte; elle ne dura qu'un quart d'heure. Que s'y passa-t-il exactement? Nous l'avons su depuis, et cela par lord Milner lui-même.

« Je tins en conséquence, écrit-il dans son rapport, une petite consultation avec Haig, Plumer, Horne et Byng. Ils se comportèrent tous admirablement, faisant preuve de sang-froid, de résolution et d'un grand courage. Je fus tout particulièrement frappé de l'attitude du général Byng, qui avait eu, comme commandant de la III[e] armée, à subir la plus grande tension d'esprit, et, à vrai dire, une tension presque insupportable. Comme je m'y étais attendu d'ailleurs, il apparut que le point de vue du maréchal au sujet d'Amiens avait été mal compris. Il n'existait dans son esprit aucun doute quant à l'importance suprême qu'offrait la possession d'Amiens, et il n'avait eu aucune intention de l'abandonner. Tout ce qu'il avait voulu dire, c'est que les troupes dont il disposait, même après avoir aminci jusqu'à la limite extrême la partie septentrionale de sa ligne, ne devant pas lui permettre de s'étendre au delà de Bray-sur-Somme, il se trouverait en réalité débordé, et hors d'état de couvrir Amiens, si les Français ne venaient l'appuyer sur la droite, au sud de la Somme. Il n'était pas certain, même alors, qu'avec la forte attaque allemande qui menaçait la III[e] armée, au sud d'Arras, son front ne serait pas rompu, mais, quoi qu'il en fût, il était absolument décidé à *tenir* le plus longtemps possible, — ce qu'il pensait pouvoir faire, pourvu que les Français lui apportassent quelque

dait, c'était d'être expressément autorisé par les deux gouvernements dans la mission d'assurer le maximum de coopération entre les deux commandants en chef.

« Il demandait, en d'autres termes, à occuper le même genre de situation que celle qu'il avait eue, naguère, au moment de la bataille d'Ypres, lorsque le maréchal Joffre l'avait chargé d'obtenir, si cela se pouvait, une collaboration plus étroite entre les Britanniques et les Français. Seulement, il voulait aujourd'hui être placé dans cette situation en vertu d'une délégation spéciale et plus haute : celle des deux gouvernements alliés. Nous *tombâmes d'accord*, Wilson et moi, que, s'il nous était possible de faire accepter cette combinaison, *ce serait, dans l'espèce, la meilleure solution.* »

appui sur son flanc droit. Byng, lui aussi, était fortement d'avis que le front britannique devait être maintenu à tout prix tel qu'il était à ce moment, c'est-à-dire s'étendant jusqu'à Bray-sur-Somme. Et, bien que ses troupes, qui avaient livré de violents combats, eussent grand besoin de repos, il ne pensait pas qu'elles seraient battues. Il était clair que l'on faisait tout ce qui était possible pour renforcer le secteur entre Arras et la Somme, en faisant venir, du nord, de nouvelles divisions.

« J'échangeai ensuite, avec le maréchal, seul à seul avec lui, quelques mots au sujet de Foch, et je fus enchanté de m'apercevoir que, loin de se formaliser, — comme j'avais été conduit à penser qu'il le ferait peut-être, — de la possibilité d'une intervention de Foch, il accueillait plutôt avec plaisir l'idée de collaborer avec ce dernier, dont il me parla en termes tout à fait amicaux. »

Alors commença la conférence franco-anglaise; il était midi vingt.

M. Clemenceau posa aussitôt la question d'Amiens. Le maréchal Haig affirma qu'il y avait là, en effet, un malentendu; que non seulement il n'avait jamais songé à évacuer Amiens, mais qu'il avait bien la ferme intention de réunir toutes les divisions dont il pourrait disposer pour renforcer sa droite, qui évidemment constituait son point faible et par conséquent celui des Alliés. Il tiendra donc au nord de la Somme, il en répond absolument; mais au sud de la rivière, il ne peut plus rien; il a d'ailleurs mis sous les ordres du général Pétain tous les éléments de la V^e^ armée qui restent... Ce à quoi répond le général Pétain : « Il en reste bien peu, et, en vérité, on peut dire que cette armée n'existe plus. » Le maréchal Haig ajouta encore qu'il serait peut-être obligé de rectifier sa ligne devant Arras, mais ce n'était pas encore certain; il espérait même pouvoir éviter ce pis aller. Tels étaient les moyens dont il disposait; à son tour, il demandait aux Français de vouloir bien exposer les leurs.

La parole fut alors donnée au général Pétain, qui exposa la situation telle qu'il la voyait et telle qu'elle était en réalité, c'est-à-dire assez sombre, et fit ressortir toutes les difficultés auxquelles il se heurtait depuis le 21 mars. Il ajouta que,

depuis la veille, depuis l'entrevue à Compiègne, il avait recherché tous les moyens pour parer à cette situation et qu'il était heureux de pouvoir annoncer qu'il arriverait peut-être à jeter 24 divisions dans la bataille, mais bien entendu, des divisions qui étaient loin d'être fraîches et dont la plupart venaient de se battre. En tout cas, il estimait que, dans une situation pareille, il fallait ne pas se laisser bercer par des illusions et voir bien en face les réalités, et par conséquent ne pas se dissimuler qu'un temps assez considérable serait nécessaire pour amener à pied-d'œuvre ces unités. Quoi qu'il en soit, il avait fait l'impossible pour diriger dans la région d'Amiens toutes les troupes disponibles, n'hésitant pas même à dégarnir, — au delà de la prudence, — le front français au centre et à l'est. Il demandait donc que le maréchal Haig voulût bien en faire autant de son côté.

Le maréchal Haig répondit qu'il ne demanderait pas mieux « d'en faire autant, mais que, malheureusement, il n'avait plus aucune troupe en réserve et qu'en Angleterre même il ne restait plus d'hommes capables d'entrer immédiatement en ligne ».

A ce moment, il y eut un froid et, pendant quelques instants, personne ne prit la parole. Le loyal exposé de la situation que venait de faire le général Pétain avait, naturellement, profondément impressionné les assistants et surtout les Anglais.

Cette sorte d'entr'acte de silence ne pouvait se prolonger longtemps. M. Clemenceau fait un signe à lord Milner et, l'emmenant dans un coin, lui pose aussitôt la question : « Il faut en finir... Que proposez-vous? » Il a senti, en effet, que, cette fois, la question est mûre, et, en habile manœuvrier, il tient à laisser aux Anglais l'initiative de la demande que la France préconisait depuis des mois, mais toujours sans obtenir satisfaction. Lord Milner est très net : il propose de confier au général Foch la direction générale des armées française et anglaise, seule solution logique, à son avis, dans la situation actuelle. M. Clemenceau appelle aussitôt le général Pétain et lui fait part de la proposition de lord Milner. Très noblement, le général répond qu'il est prêt à accepter tout ce qui sera décidé dans l'intérêt de son pays et des Alliés. Lord Milner procédait de même, pendant ce temps, auprès du maré-

chal Haig, qui, lui aussi, ne voyant que l'intérêt général, accepta immédiatement la solution proposée.

M. Clemenceau rédige aussitôt la note suivante :

« *Le général Foch est chargé, par les gouvernements britannique et français, de coordonner l'action des armées britannique et française en avant d'Amiens. Il s'entendra, à cet effet, avec les deux généraux en chef qui sont invités à lui fournir tous les renseignements nécessaires.* »

On lut ensuite, tout haut, la formule. Le général Foch demanda que l'on substituât l'expression « sur le front occidental » à celle « en avant d'Amiens »; le général Haig celle « d'armées alliées » aux termes « britannique et française »

On se mit immédiatement d'accord sur ces substitutions et la note définitive fut rédigée :

« *Le général Foch est chargé, par les gouvernements britannique et français,* de coordonner l'action des armées alliées sur le front occidental. *Il s'entendra, à cet effet, avec les généraux en chef, qui sont invités à lui fournir tous les renseignements nécessaires.* »

La discussion fut courte : Anglais comme Français ne prirent la parole que pour déclarer combien ils étaient heureux du résultat obtenu, et qu'en conséquence ils donnaient à la note leur approbation sans réserve.

Elle fut alors signée par lord Milner et M. Clemenceau, puis la séance fut levée.

Où étaient, à ce moment, les mines soucieuses et réservées du début de la conférence? Elles étaient bien loin!... Anglais comme Français rayonnaient; tous ces hommes, qui jouaient dans la conduite de la guerre un rôle de premier plan, se rendaient bien compte, en effet, après cette conférence, que la décision prise constituait un très grand pas vers la victoire. Pour les Français, c'était, de plus, un gros succès; c'était, enfin, la réalisation de cette idée qu'ils poursuivaient depuis de si longs mois et qui avait toujours trouvé les Anglais irréductibles.

Pour des Anglais comme lord Milner, le maréchal Haig et le général Wilson, auxquels une haute valeur personnelle permettait de s'élever au-dessus des susceptibilités de l'opinion publique anglaise, c'était un grand poids de moins, car ils se rendaient bien compte qu'en éludant toujours cette grave question de

l'unité de commandement, leur pays encourait vis-à-vis des Alliés une grande responsabilité. M. Clemenceau ne le leur avait d'ailleurs pas caché. D'autre part, la « forme » était sauvée, puisque l'on n'avait pas prononcé pour le général Foch le terme de commandant en chef des Alliés, terme qui, jusqu'ici, avait toujours fait « cabrer » leurs compatriotes, civils comme militaires. Donc, dans l'esprit de lord Milner, du maréchal Haig et du général Wilson, la solution qui venait d'être prise ne présentait que des avantages et, pour le moment, du moins, ils n'y voyaient pas d'inconvénients. Comme on le constatera plus loin, tel n'était pas tout à fait l'avis des Français, qui, tout en étant enchantés de la décision qui venait d'être prise, ne la trouvaient cependant pas encore parfaite et, dans l'application, y voyaient, eux, des inconvénients.

En tout cas, quand les acteurs de cette scène historique sortirent de la mairie de Doullens, — il était près de quatorze heures, — il y en avait trois dont la physionomie resplendissait littéralement de joie : c'étaient le maréchal Haig, le général Foch et M. Clemenceau. Le maréchal Haig paraissait transformé; il semblait qu'il avait laissé dans cette mairie de Doullens l'obsédant cauchemar qui le hantait depuis le 21 mars, et il répétait à plusieurs reprises à lord Milner « qu'il était sûr que le nouvel arrangement fonctionnerait bien, puisqu'il aurait affaire désormais à un homme et non pas à un comité ».

Le général Foch était radieux : lui qui voulait tant « se battre », voyait enfin le moment arrivé de déployer toute cette activité qui, depuis quelques mois, lui manquait d'autant plus qu'il avait la confiance la plus absolue dans ses résultats.

Quant à M. Clemenceau, qui luttait depuis son arrivée au pouvoir pour faire aboutir cette question de l'unité de commandement, il avait le droit d'être heureux et fier du résultat et comme il me le dit en allant déjeuner : « Cela valait presque une victoire sur les Allemands. »

Les Anglais repartirent presque aussitôt. Quant à nous, M. Poincaré, M. Clemenceau, M. Loucheur, les généraux Foch, Weygand, Duparge, de Laguiche (1) et moi, nous allâmes tous

(1) Chef de la mission militaire française à l'armée anglaise.

déjeuner à la même table, à l'hôtel des *Quatre Fils Aymon*, situé également sur la fameuse petite place de la mairie. Le déjeuner fut des plus cordiaux; les figures étaient détendues, les nerfs tombés, l'angoisse disparue; il n'y avait plus là que des Français communiant tous maintenant dans une immense foi en la victoire. Et cependant le canon allemand, qui tonnait toujours, semblait se rapprocher de plus en plus.

### L'ENTREVUE DE CLERMONT. — 28 MARS 1918

Nous rentrâmes à Paris vers vingt heures. Au cours du trajet en voiture, comme de coutume, nous passâmes en revue avec M. Clemenceau les événements de la journée, et, tout en reconnaissant la valeur du résultat obtenu, je fis remarquer « combien la formule adoptée était encore vague, qu'elle répondait peut-être, à peu près, à la situation du jour, mais que, pour l'avenir, elle me paraissait tout à fait insuffisante. Avec les deux commandants en chef actuels des armées française et anglaise, avec deux hommes aussi loyaux et aussi disciplinés que le maréchal Haig et le général Pétain, à la rigueur, cela pouvait marcher; mais qu'ils vinssent à disparaître et les difficultés recommenceraient certainement : la situation était loin d'être nette, et cela parce que les pouvoirs concédés au général Foch, eux non plus, n'étaient pas nets. Ce n'était pas encore là, à mon avis, l'unité de commandement; on en était même encore loin, c'était simplement une première étape. Il fallait donc obtenir mieux, et cela sans tarder.

En arrivant à Paris, nous apprîmes que, pendant toute la journée, un véritable vent de panique avait soufflé dans les couloirs du Palais-Bourbon. Pessimistes et défaitistes en avaient profité pour s'en donner à cœur joie.

Aussitôt averti, M. Abrami, sous-secrétaire d'État à la Guerre, avait couru à la Chambre pour essayer de juguler immédiatement les singulières légendes qui commençaient à se créer. M. Clemenceau décida de se rendre dès le lendemain aux commissions de l'armée et des affaires intérieures pour calmer « les affolés ». C'est ce qu'il fit, en effet, et il réussit à y ramener un peu plus de sang-froid.

Le lendemain, 27 mars, les nouvelles étaient meilleures; la

situation s'améliorait très sensiblement. Les Anglais, « reprenant du poil de la bête », s'arrêtaient et faisaient tête aux Allemands, qui semblaient manquer de souffle : ainsi mes prévisions se réalisaient, et dans ma joie, je ne pus m'empêcher de le faire remarquer à M. Clemenceau. Dans la soirée, le maréchal Haig faisait connaître que le général Gough, commandant de la V^e^ armée anglaise, allait être relevé de son commandement et remplacé par le général Rawlinson et qu'enfin on annonçait d'Angleterre l'envoi de 75 000 hommes qui évidemment n'étaient pas complètement instruits, mais qu'à la rigueur on pourrait, sous peu, faire entrer en ligne.

De son côté, le général Pershing annonçait officieusement qu'il avait l'intention de se mettre immédiatement à la disposition du général Foch, avec toutes les troupes américaines dont il pouvait disposer.

Les parlementaires eux-mêmes étaient moins affolés, — surtout après les visites de M. Clemenceau aux commissions précitées, — mais se ruaient, nombreux encore, dans le cabinet du président ou dans le mien : la confiance renaissait. Quant à M. Clemenceau, je ne l'avais jamais vu aussi calme.

Ce jour même, le général Foch allait installer son Q. G. à Clermont (Oise).

Le 28, à quatorze heures, nous quittâmes Paris pour lui faire visite. Nous le trouvâmes très en forme et en pleine activité cérébrale : dans son regard, dans ses propos, on lisait sa joie d'être enfin sorti de l'incertitude et surtout son désir impatient « d'agir ». M. Clemenceau le mit au courant de la situation générale et lui annonça qu'il venait de donner l'ordre à deux divisions françaises, actuellement en Italie, de rentrer immédiatement en France.

Le général Foch, à son tour, rendit compte de ce qu'il avait fait depuis la conférence de Doullens. Il n'avait pas perdu son temps.

Dans l'après-midi même du 26, il avait vu le général Gough et à toutes ses demandes de relève avait opposé un refus formel, lui faisant remarquer que, suivant un vieil et excellent principe tactique, « on ne faisait pas de relève en pleine bataille ». Il avait eu également le temps de voir, dans ce même après-

midi, le chef d'état-major du général Fayolle et le général Debeney, commandant la 1re armée française. A tous, il avait donné la même consigne : « Assurer le plus tôt possible la liaison entre les deux armées française et anglaise et, surtout, maintenir, à tout prix, les unités combattantes là où elles se trouvaient. Il n'y avait plus un mètre de sol français à perdre. Il fallait donc se battre et tenir là où on était. » Vers minuit, il rentrait à Paris.

Le lendemain, 28 mars, il confirmait ces instructions par écrit, puis repartait pour le front et, dans la journée, voyait successivement le général Humbert, à Clermont, le général Fayolle, à nouveau le général Gough, puis le général Byng, commandant la IIIe armée britannique, et enfin le maréchal Haig.

Le soir, il installait son Q. G. à Clermont et y couchait.

Dans la matinée même de ce jour, 28 mars, il avait eu une mesure assez délicate à prendre : le général anglais Gough avait manifesté l'intention de reporter en arrière son Q. G. et le général Foch avait dû lui faire comprendre, étant donné la situation et les instructions envoyées depuis vingt-quatre heures, l'impression déplorable que produirait, au point de vue moral, un tel déplacement.

M. Clemenceau et le général Foch rédigent ensuite *en commun* les télégrammes destinés à M. Orlando, aux généraux Alby et Pétain, afin de les orienter sur la situation générale. Cette rédaction était à peine terminée que l'on annonça le général Pershing, qui fit presque aussitôt son entrée. Il était seize heures trente environ. Il avait sa physionomie grave habituelle et qui répondait, d'ailleurs, à ce moment, à la situation, mais dans ses yeux brillait une flamme de sympathie et de dévouement qui en disait long sur ses sentiments. Il donnait bien l'impression d'un ami qui, dans des moments difficiles, vient offrir ses services. Il s'avança vers M. Clemenceau et le général Foch et prononça ces simples, mais nobles paroles :

— La France est en danger ; la situation est grave ; je viens, avec toutes mes troupes, me mettre à votre disposition.

Ce geste de l'Amérique, venant à nouveau à la rescousse et dans des moments aussi durs, nous émut tous profondément : on ne parla pas, mais les mains se serrèrent longuement et fortement.

LA CONFÉRENCE DE BEAUVAIS. — 3 AVRIL 1918

Depuis deux jours, M. Winston Churchill, ministre anglais de l'armement, accompagné du duc de Westminster, était à Paris, en conférence avec M. Loucheur, pour traiter la question si importante de la fabrication du matériel de guerre et des munitions. Le 30 mars, à neuf heures et demie, nous partions avec eux pour Beauvais, où le général Foch venait de transporter son Q. G.

L'entrevue fut non seulement des plus cordiales, mais même émouvante. Le général Foch exposa la situation qui, à son avis, s'améliorait de plus en plus; partout, on se battait avec acharnement et, dans l'ensemble, les Alliés tenaient. Il avait vu, la veille, 29 mars, à Abbeville, le maréchal Haig et l'entente était complète ; partout, on paraissait appliquer les instructions données : *résister sur place et reconstituer les divisions là où elles étaient, sans les replier*. Le général Rawlinson, qui avait remplacé le général Gough à la tête de la Ve armée et qui ne semblait pas, tout d'abord, pouvoir obtenir quoi que ce soit des quelques débris qui en restaient, paraissait reprendre confiance et faisait tout pour assurer la liaison avec l'armée française. La 1re armée française, destinée à boucher la « brèche » et à assurer la soudure, venait d'ailleurs d'entrer en ligne et livrait de furieux combats. Donc, en résumé, de très grands progrès depuis la veille : il semblait que la période d'angoisse pouvait être considérée comme terminée.

En exposant cette situation, le général Foch était superbe de confiance. On sentait que cet homme était impatient d'agir, parce qu'il avait foi en lui, parce qu'il se rendait compte qu'il avait maintenant une tâche répondant à sa valeur, et qu'il était certain de ne pas y faillir. A ce moment angoissant de la guerre, il surgissait, représentant un admirable accumulateur d'énergie et de foi, qui était véritablement beau à voir surtout en présence de nos alliés, car M. Churchill et le duc de Westminster assistaient à l'entrevue. On éprouvait une réelle fierté, en tant que Français, d'avoir trouvé, dans notre propre sein, un tel « caractère ». M. Clemenceau, personnellement, en fut tellement ému qu'il se jeta dans les bras du général Foch et l'embrassa longuement.

Au moment de partir, le général Foch tint à lire lui-même les instructions qu'il adressait, ce jour même, aux généraux commandant en chef et qui reflétaient bien son état d'âme.

« *Arrêter avant tout l'ennemi, en maintenant une liaison étroite entre les armées britannique et française :*

« *1° Par le maintien et l'organisation d'un front défensif solide sur les positions actuellement tenues ;*

« *2° Par la constitution de fortes réserves de manœuvre, destinées à répondre à l'attaque ennemie ou à prendre l'offensive ; au nord d'Amiens, par les forces anglaises ; au nord et nord-ouest de Beauvais, par les forces françaises.*

« *Pour constituer cette masse de manœuvre, aussi fortement et aussi rapidement que possible, prélever résolument sur les fronts non attaqués.* »

Nous quittâmes alors le général Foch. Le duc de Westminster et M. Churchill, malgré leur flegme, paraissaient très impressionnés. Ce dernier, à la sortie, vint à moi :

— Voilà, dit-il, de bien bonnes nouvelles à apporter à Londres, mais, vous, général, ne croyez-vous pas que le général Foch s'est un peu, — et là, M. Churchill chercha ses mots, — « emballé », car la situation est encore inquiétante : la Ve armée britannique continue à battre en retraite. Enfin, vous-même, partagez-vous toute la confiance du général ?

— Absolument, lui répondis-je, mais à condition qu'*on étende encore ses pouvoirs, qui ne sont pas suffisamment nets.*

Et j'expliquai à M. Churchill ce que j'entendais par là. Il m'écouta religieusement, mais ne me répondit pas. Nous changeâmes alors de conversation.

De Beauvais, nous nous rendîmes à Dury, où nous déjeunâmes avec le maréchal Haig. Lui aussi avait de bonnes nouvelles à annoncer : il avait réussi à pousser la IVe armée vers le sud et l'on pouvait considérer la liaison avec l'armée française comme à peu près rétablie. Cet « à peu près » ne me donnait pas complète satisfaction. Je téléphonai aussitôt au général Foch, qui fut tout à fait de mon avis et prit toute une série de dispositions pour réaliser une liaison plus effective.

Nous partîmes ensuite pour le front. Direction : la région même où devait s'effectuer cette liaison. A Boves, nous assistâmes au débarquement de la 29e division française (général

Bernard), qui était précisément poussée vers le nord avec cette propre mission. Un peu plus loin, nous atteignîmes les premières lignes de la droite anglaise, à Théry-Cachy. Les troupes britanniques paraissaient très fatiguées, de nombreux groupes de *tommies* refluaient encore vers l'arrière, mais lentement, posément, puis s'arrêtaient et, guidés par des officiers, se mettaient rapidement à creuser des tranchées. Elles ne donnaient nullement l'impression de troupes en fuite, mais d'hommes qui battaient en retraite, comme dans une manœuvre du temps de paix. Tous, d'ailleurs, savaient que d'importants renforts anglais et français arrivaient à la rescousse.

Au cours de cette visite en première ligne avec MM. Churchill, le duc de Westminster et Loucheur, nous fûmes salués par de nombreuses marmites; l'artillerie allemande était des plus actives. Toutefois, M. Clemenceau, tout en étant ravi de cette agréable surprise, — car nul n'était plus heureux que lui, lorsque les Allemands lui rendaient ainsi les honneurs, — ne commit aucune de ces imprudences dont il était coutumier en pareil cas. Bientôt, M. Churchill et le duc de Westminster nous quittèrent pour rentrer à Londres.

Au retour, nous nous arrêtâmes à Breteuil, Q. G. du général Debeney, commandant la I^re^ armée. Lui aussi, très calme, très maître de lui, nous donna une impression des plus réconfortantes. Comme il rendait compte à M. Clemenceau que le moral des poilus était excellent :

— Dites-leur bien, répondit le président, que le gouvernement a toute confiance en eux, mais, qu'en ce moment, c'est le sort même du pays qui est en jeu et par conséquent entre leurs mains. Nous allons donc leur demander l'impossible : nous savons qu'ils le feront.

De là, nous allâmes dîner à Beauvais, avec le général Pétain, qui avait son train dans la gare même, et qui faisait alors constamment la navette entre Chantilly et Beauvais. Au cours du trajet, je fis remarquer à M. Clemenceau combien l'ordre régnait sur les arrières de l'armée française; sans doute, quelques embouteillages dans les villages, mais partout troupes, convois de vivres ou convois de munitions, circulaient dans l'ordre le plus parfait et sans bruit. Il y avait là un indice très réconfortant et qui en disait très long.

Au dîner, tout le monde était de bonne humeur; on ne

voyait plus ces physionomies nerveuses, inquiètes, préoccupées, de la semaine précédente. On sentait très bien que la période d'angoisse était passée : l'Allemagne n'exploitait pas son premier succès; la liaison entre les armées française et anglaise était à peu près rétablie; l'heure d'une contre-attaque approchait; bref, la ruée allemande paraissait arrêtée. Le général Pétain lui-même n'avait plus son air soucieux des jours précédents et l'on voyait nettement qu'avec sa belle âme et sa loyauté de grand soldat, il était prêt à tout pour aider le général Foch dans la lourde tâche que celui-ci venait d'assumer.

Nous rentrâmes à Paris vers minuit. Dans la voiture, nous revînmes sur les événements de la journée :

— Eh bien! me dit M. Clemenceau, j'espère que, cette fois, vous êtes satisfait : nos affaires ne vont pas mal.

— Non, monsieur le président, répondis-je, je ne suis pas tout à fait satisfait. Sans doute, la liaison entre les Anglais et les Français est établie ou va l'être incessamment et même dans de bonnes conditions : c'est une rude épine retirée du pied, je le reconnais. Mais il reste encore l'autre question : celle du commandement unique qui, à mon avis, n'est pas encore résolue. Vous avez remarqué cet après-midi combien le maréchal Haig paraissait gêné, quand le général Foch insistait sur l'emploi de telle ou telle armée anglaise et en particulier sur le rôle des III[e] et IV[e] armées britanniques. On avait nettement l'impression que les Anglais étaient encore loin de considérer « coordination » comme synonyme de « commandement en chef ». Et cependant il faut y arriver : tant que le général Foch ne sera pas véritablement commandant en chef des armées alliées, l'unité de commandement n'existera pas. J'ai causé aujourd'hui avec plusieurs officiers de son entourage : tous m'ont dit que son rôle était encore bien délicat.

M. Clemenceau ne me répondit pas, mais je vis bien que ces « cas concrets » l'avaient fort impressionné.

Le lendemain, en effet, dans l'après-midi, il me fit appeler et me parla longuement de cette question. Il me rappela combien il avait eu de peine à obtenir des Anglais, pour le général Foch, cette mission « de coordonner les efforts des deux armées », que ces derniers venaient de perdre, depuis le 21 mars, un nombre d'hommes considérable, aussi bien comme tués que comme blessés et prisonniers; qu'on allait être obligé de procé-

der à d'importantes levées en Angleterre et dans les Dominions.

Était-ce bien le moment de leur réclamer, en plus, un gros sacrifice d'amour-propre? Tout dépend en somme des trois hommes qui mènent les armées : Foch, Haig et Pétain. S'ils font bon ménage, tout ira bien et l'on pourra dès lors maintenir le *statu quo*.

— Ce n'est pas mon avis, répliquai-je, je connais bien le général Pétain, je l'ai particulièrement étudié au cours de ces dernières journées; je suis certain qu'il fera tout, qu'il mettra de côté toute question d'amour-propre pour aider à fond le général Foch. Quant au maréchal Haig, s'il était seul, il n'hésiterait certainement pas; c'est un loyal soldat et un gentleman dans toute l'acception du terme, qui fera tout son devoir vis-à-vis du général Foch, mais il doit compter avec de hautes influences qui s'exercent autour de lui-même et autour de quelqu'un plus haut encore : le roi d'Angleterre. Je sais, de source sûre, que, dans tous ces milieux, on admet difficilement que les armées anglaises soient placées sous les ordres d'un général français. Donc, comme la situation n'est pas nette, et que ce système de coordination n'implique pas commandement, on poussera fatalement le maréchal Haig à discuter les ordres. Alors, on reviendra à la situation d'il y a quelques jours, ce qui peut conduire les Alliés à la catastrophe. Il faut donc, à tout prix, obtenir mieux et, si le terme « commandant en chef » offusque les Anglais, chercher une autre formule qui soit nette et qui, en tout cas, ne permette pas la discussion d'un ordre donné.

— Eh bien ! répliqua M. Clemenceau, cherchez-la, trouvez-la, cette formule. De mon côté, je vais y réfléchir; je suis, en effet, de votre avis : il faut en finir, il faut une situation nette.

Nous rentrâmes à Paris vers minuit et, en arrivant, apprîmes avec joie que le Sénat, rendant hommage, une fois de plus, à nos poilus, avait voté la motion suivante :

« Le Sénat, en étroite communauté d'esprit et de cœur avec les armées de la République et de ses alliés, qui se battent avec un sublime héroïsme, adresse aux chefs et aux soldats l'hommage ému de son admiration, de sa gratitude et de son inaltérable confiance. »

Le lendemain, 1er avril, dès neuf heures, nous partions pour Beauvais avec M. René Renoult, qui était, à ce moment,

président de la commission de l'armée à la Chambre. M. Clemenceau, qui avait horreur de comparaître devant les commissions, sachant très bien que, pour donner satisfaction à quelques énergumènes, on y perdait un temps précieux, et qu'en tout cas il n'en sortait absolument rien comme résultat pratique pour le pays, aimait à emmener de temps en temps M. Renoult, qui pouvait ainsi renseigner *de visu* les commissions de l'armée sur ce qu'il avait vu au front.

A Beauvais, où nous arrivâmes vers onze heures, nous trouvâmes le général Foch, qui, interrogé par le président sur ses relations de ces jours derniers avec les généraux anglais, insista tout particulièrement sur la nécessité de régler plus nettement cette question de l'unité de commandement : il cita quelques faits qui frappèrent beaucoup le président. En quittant le général Foch, M. Clemenceau me déclara :

— Foch a tout à fait raison; vous avez tous raison; il faut en finir et aboutir le plus tôt possible; à moi de convaincre les Anglais.

De là, nous allâmes déjeuner à Dury, chez le général Rawlinson. M. Clemenceau prit son repas en tête-à-tête avec le maréchal Haig; il l'entreprit ardemment sur la question à l'ordre du jour. Il avait sur ce dernier une très grosse influence, — comme, d'ailleurs, sur tous les généraux anglais; que de fois ceux-ci m'ont dit : « Ah! si nous avions, en Angleterre, un homme comme M. Clemenceau! » — et il plaida la cause avec tant d'ardeur qu'on peut dire que ce jour-là il lui fit faire un pas presque décisif. C'est du moins l'impression qu'il me rapporta en quittant le maréchal Haig.

Vers quinze heures, arriva le général Foch, qui régla définitivement les modalités de la liaison entre les deux armées, ainsi que la question de la V^e^ armée, qui avait donné lieu à un malentendu regrettable.

De là, nous allâmes à Rouvrel. Le président, ayant appris, en effet, que la 163^e^ division (général Boichut) y était violemment attaquée par les Allemands et résistait péniblement à leur pression, voulut absolument s'y rendre. Je ne raconterai pas ici les péripéties de la scène que l'on a appelée « l'équipée de Rouvrel »; je rappellerai seulement que M. Clemenceau, suivant son habitude, tint à s'avancer jusqu'à l'avant-garde, c'est-à-dire à quatre ou cinq cents mètres des premières

lignes allemandes; il fut pris, naturellement, plusieurs fois, sous des tirs d'efficacité de l'artillerie ennemie et n'échappa que par miracle à la mort.

A vingt-deux heures, nous étions de retour à Paris

Dès le lendemain, M. Lloyd George et le général Pershing, — tous les deux actionnés par M. Clemenceau, — faisaient connaître qu'ils acceptaient la proposition d'une entrevue interalliée à Beauvais et qu'ils s'y rendraient à la date indiquée : le 3 avril.

Ce même jour, 2 avril, le président recevait du général Foch une lettre (1) par laquelle ce dernier lui confirmait leur conversation du 1er, à Beauvais, et qu'il terminait en disant : « Je n'ai à me plaindre de personne, mais il me faut persuader au lieu de diriger. Un pouvoir de direction suprême me paraît indispensable à l'achèvement du succès. »

Le lendemain, 3 avril, à onze heures, nous étions à Beauvais, chez le général Foch. Pendant les deux heures de trajet, nous ne cessâmes de parler. J'avais beaucoup réfléchi, la veille, sur la formule à faire accepter aux Anglais et, après avoir examiné plusieurs solutions, je croyais avoir trouvé la bonne. Je la présentai à M. Clemenceau :

— J'ai beaucoup étudié la stratégie avant la guerre, lui dis-je, et naturellement avec le général Foch. Or, dans la situation actuelle, nous faisons ou plutôt devons faire de la stratégie. Le général Foch est en réalité le stratège, c'est-à-dire celui qui va assurer la direction générale des forces de l'Entente et c'est ce que le vulgaire appelle : le commandement en chef. Pourquoi, dès lors, puisque cette terminologie de commandement en chef « braque » les Anglais, ne pas faire adopter l'expression militaire régulière, technique, scientifique qui correspond à la situation? Pourquoi, en un mot, ne pas le charger de la « direction stratégique » des opérations? Tout le monde sera content, tous les amours-propres seront sauvegardés, et d'autre part, le général Foch, au point de vue de la science militaire, aura un titre qui répondra très exactement aux fonctions qu'il remplira. Quant à lui, je puis affirmer que mon ancien professeur de l'École de guerre acceptera sans objections cette formule.

Pour toute réponse, M. Clemenceau me prescrivit d'écrire

(1) C'est M. Clemenceau qui lui avait demandé cette lettre, afin de pouvoir s'en servir, au besoin, auprès des gouvernements alliés.

cette formule sur une feuille de papier et de la lui remettre à son arrivée à Beauvais, ce qui fut fait.

Je lui parlai ensuite du danger qu'il y avait à maintenir, à Beauvais, trop de grands quartiers généraux : celui du général Foch, celui du général Pétain (Q. G. avancé), et enfin celui du général Fayolle. Il y avait là, en effet, une accumulation d'éléments pourvus de très nombreuses autos, ce qui provoquait des mouvements incessants, qui attireraient certainement l'attention de l'aviation ennemie. M. Clemenceau en parla au général Foch, qui prit aussitôt les dispositions nécessaires pour mettre fin à cette situation.

De onze heures au déjeuner, M. Clemenceau, le général Foch, le général Weygand et moi, nous nous réunîmes pour nous mettre bien d'accord sur la formule que l'on proposerait aux Anglais. Ainsi que je l'avais prévu, le général Foch accepta immédiatement celle que lui présenta M. Clemenceau. Après le déjeuner, arrivèrent successivement le général Pétain, le maréchal Haig, les généraux Pershing et Bliss, puis M. Lloyd George, en retard, bien entendu, et cela suivant une habitude qui lui était particulièrement chère. Le général Wilson accompagnait M. Lloyd George.

La conférence dura assez longtemps : près d'une heure et demie. M. Clemenceau prit le premier la parole et fit un exposé lumineux de la situation. Il démontra, en s'appuyant sur des cas concrets, sur des faits puisés dans les journées récentes, que, malgré l'énorme progrès réalisé à Doullens, la tâche du général Foch était encore bien difficile et qu'en somme la résolution de Doullens n'était, en réalité, qu'une demi-mesure qui ne répondait pas encore à la situation. Ce qu'il fallait, c'était étendre encore les pouvoirs du général et lui donner réellement le commandement des armées alliées, qu'il était loin d'exercer encore, si l'on s'en tenait à la formule du 21 mars. Il y eut un assez long silence, puis les Anglais présentèrent une série de formules qui ne furent pas acceptées par les Français. Ceux-ci parlèrent alors de « commandement en chef », mais se rendirent aussitôt compte que les Anglais étaient loin d'être disposés à accepter que leurs armées fussent commandées par un général français. M. Lloyd George, d'ailleurs, le déclara très franchement, et ajouta même que « *si*

*le* War Office *et lui-même y consentaient, jamais le Parlement anglais n'approuverait, actuellement, une telle décision* ».

Ce fut alors que M. Clemenceau tira sa petite note et présenta sa formule personnelle. Les généraux Pershing et Bliss qui, jusque-là, avaient gardé le silence, déclarèrent que c'était là, à leur avis, la bonne solution, et qu'ils étaient prêts à s'y ranger. Quant aux Anglais, ils ne purent s'empêcher de manifester un certain étonnement et même une certaine méfiance. Ils se regardèrent les uns les autres, puis le général Wilson fit remarquer « que l'on ne savait jamais où commençait la stratégie et où elle finissait exactement». Ce à quoi le général Foch répliqua « qu'en France on le savait parfaitement et qu'on ne demandait d'ailleurs qu'à l'indiquer à nos camarades anglais ». M. Lloyd George et les généraux anglais se concertèrent un moment, puis déclarèrent qu'ils acceptaient la note présentée par M. Clemenceau. Le général Wilson, au fond très partisan de l'unité de commandement, fut le premier à insister auprès de M. Lloyd George pour obtenir son adhésion.

Le texte exact de l'accord fut le suivant :

« *Le général Foch est chargé, par les gouvernements britannique, français et américain, de coordonner l'action des armées alliées sur le front occidental. Il lui est conféré, à cet effet, tous les pouvoirs nécessaires, en vue d'une réalisation effective. Dans ce but, les gouvernements britannique, français et américain confient au général Foch* la direction stratégique *des opérations militaires.*

« *Les commandants en chef des armées britannique, française et américaine exercent, dans la plénitude, la conduite tactique de leurs armées. Chaque commandant en chef aura le droit d'en appeler à son gouvernement si, dans son opinion, son armée se trouve en danger par toute instruction reçue du général Foch.* »

Cette dernière restriction fut ajoutée sur la demande des Anglais.

M. Lloyd George repartit aussitôt pour l'Angleterre, et M. Clemenceau pour Paris où nous arrivâmes vers dix-huit heures vingt.

Général Mordacq.

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE

# PHILIPPE II CONTRE ANTONIO PEREZ

## III[1]

### LES PRISONS ET LES PROCÈS DE PEREZ

Arrêter Perez et sa maîtresse n'était pas précisément une opération des plus faciles. Au point d'exaspération où en étaient venus leurs partisans, on pouvait redouter quelques échauffourées dans Madrid. Peut-être aussi la grandesse, se solidarisant avec la Princesse d'Eboli, opposerait-elle quelque résistance. Aussi le Roi crut-il devoir prendre toute sorte de précautions, qui rappellent un peu celles de Louis XIV avant d'arrêter Fouquet.

D'après le témoignage des Pères de l'Escorial, il aurait, comme d'habitude, passé la soirée avec Perez pour l'expédition des affaires courantes. A dix heures, il l'aurait renvoyé chez lui, sans que rien, dans ses paroles ou dans son attitude, pût trahir ses intentions. Grâce à cette parfaite maîtrise de soi, à quoi Philippe excellait, le présomptueux secrétaire ne conçut pas le moindre soupçon. Évidemment, il y a, dans ces procédés

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

royaux, quelque chose qui, aujourd'hui, nous choque, que nous jugeons même sévèrement. En dépit de tous les arguments justificatifs, cette dissimulation, pour ne pas dire cette hypocrisie, nous répugne. Et pourtant la monarchie paternelle de ce temps-là était si mal défendue que, lorsqu'elle voulait tenter un coup de force, elle était obligée de s'en cacher jusqu'à la réussite. Louis XIV fit arrêter le cardinal de Retz exactement de la même façon que Philippe II arrêta Perez. Ce serait une grande erreur de croire qu'un monarque absolu de l'ancien régime pouvait, comme un procureur de la République, lancer, en toute tranquillité, son mandat d'amener.

Les hommes de confiance, qui renseignaient Mateo Vasquez sur les agissements de son rival, prétendaient même que le Roi ne se serait pas contenté de faire bonne figure à Perez, mais qu'il lui aurait tenu des propos d'une atroce perfidie. Un de ces hommes, Pedro Nuñez de Toledo, écrit à Vasquez, le 1er août, c'est-à-dire trois jours après l'événement : « Sa Majesté, une heure avant l'arrestation d'Antonio Perez, lui adressa le billet que voici : *Je vous retourne les papiers d'Italie avec ce qu'il convient de faire, et je garde ceux du Portugal que je n'ai pas encore vus. Pour votre affaire particulière, elle sera réglée avant mon départ, tout au moins en ce qui me concerne...* » C'est-à-dire qu'il allait faire coffrer Perez, avant de retourner à l'Escorial. Or, cette vilaine ironie n'est pas du tout dans le caractère ni dans les façons du Roi. Je ne puis voir là qu'un racontar de cour : autrement, Perez, dans ses *Relations*, n'aurait pas manqué de nous rapporter ce beau trait, qui achève de peindre un affreux tyran. Or, il ne nous en dit rien.

Il est probable que, ce soir-là, le 28 juillet 1579, il rentra fort tranquillement chez lui, convaincu que les sentiments du Roi à son égard étaient toujours les mêmes. Une heure après, un alcade de cour, Alvaro Garcia de Toledo, se présentait à son domicile, avec un ordre royal, lui enjoignant de se constituer prisonnier. L'alcade l'emmena dans son propre logis où il devait être détenu jusqu'à nouvel ordre. Sur ces entrefaites, la Princesse d'Eboli, soit qu'elle eût coutume de le rejoindre à cette heure-là, soit qu'elle eût appris ce qui se passait, se rendit chez Perez. C'était en pleine nuit, dans une de ces petites rues étroites et tortueuses du vieux Madrid. Cette femme, « qui n'avait peur de rien », n'était accompagnée que d'une seule

duègne. Elles s'approchent, elles voient la porte fermée. Alors, la Princesse, très surprise, ordonne à la duègne de frapper et de demander ce que cela veut dire. Tandis qu'elle est aux aguets, son parent, le marquis de la Fabara et quelques amis de Perez viennent à passer. Ils la reconnaissent et, s'imaginant sans doute qu'elle est abandonnée par ses gens, ils lui offrent de la reconduire chez elle.

A peine est-elle rentrée, qu'un capitaine de la Garde espagnole du Roi, Don Rodrigo Manuel, se fait annoncer. Sachant déjà, ou devinant ce qui était arrivé à son amant, elle accueillit l'émissaire royal par cette phrase ironique : « Je vous remercie! C'est vraiment bien aimable à vous de me faire visite à pareille heure pour me parler de l'affaire d'Antonio Perez ! » Mais Rodrigo Manuel l'ayant informée qu'il venait l'arrêter à son tour, elle eut un mouvement de colère : « Il est inouï, dit-elle, qu'on arrête une femme de mon rang parce qu'elle ne veut pas de certaines amitiés!... » Allusion à la réconciliation avec Mateo Vasquez, que prétendait lui imposer le Roi... Mais l'ordre de Sa Majesté était formel et ne souffrait aucun délai. Selon le récit de Perez, Philippe était là, embusqué dans les ténèbres, sous le portail de Santa-Maria, pour en surveiller l'exécution. Il n'aurait quitté sa cachette qu'après s'être assuré que la Princesse était prisonnière. Le capitaine et ses hommes l'emmenèrent, cette nuit même, à la Tour de Pinto, à quelques lieues de Madrid. Elle devait y être tenue au secret le plus absolu, en attendant de nouvelles instructions de la cour.

Pendant ce temps, Philippe rentrait au palais, en proie, nous dit Perez, à une grande agitation. Cette nuit-là, il ne se serait couché qu'à cinq heures du matin, allant et venant dans son cabinet de travail. Si suspects que soient, en général, les récits de Perez, tous ces détails paraissent assez vraisemblables. Ce maniaque du scrupule et du cas de conscience, ce perpétuel hésitant qu'était le Roi, devait être dans un grand trouble après un coup pareil. Certes, il ne se repentait pas d'avoir puni les coupables : il savait à quoi s'en tenir sur la Princesse et sa responsabilité dans le meurtre d'Escovedo. Si, comme nous le supposons, Perez ne lui avait pas tout avoué, s'il s'était borné à dire au Roi qu'il avait approuvé le crime de la Princesse, parce que, en la personne d'Escovedo, elle avait frappé un

traître et un rebelle à l'autorité royale ; si Philippe avait feint d'accepter ces explications, il n'ignorait pas les traitrises encore plus certaines de Perez, ses compromissions avec les Flamands : Perez était donc, lui aussi, justement puni ! Ce qui effrayait le Roi, c'étaient les conséquences de son acte. La Princesse d'Eboli enfermée à la Tour de Pinto, quel effroyable scandale, non seulement à Madrid, mais dans tout le royaume et même à l'étranger ! Personne ne voudrait croire que le Roi l'eût si sévèrement châtiée parce qu'elle se refusait à tendre la main à Mateo Vasquez, son accusateur ! Il devait y avoir d'autres motifs ! Et, en recherchant ces motifs, la malignité publique n'épargnerait pas la Majesté royale ! C'est d'ailleurs ce qu'écrivait à Philippe le président Pazos, au lendemain même de la double arrestation. D'autre part, qu'allaient dire et faire les parents de la Princesse et, avec eux, toute la grandesse, qui sans doute, par esprit de famille et par esprit de caste, soutiendraient cette femme hardie, si jalouse de sa dignité et des prérogatives de son rang ?...

Heureusement que rien n'avait transpiré des intentions royales et qu'on pouvait mettre la noblesse devant le fait accompli ! Après de longues hésitations, sans doute, et avant de s'aller coucher, Philippe écrivit aux ducs de l'Infantado et de Medina Sidonia, parents immédiats de la Princesse d'Eboli, pour les avertir des mesures qu'il avait cru devoir prendre à son égard. Il ne s'était inspiré, disait-il, que de la sécurité de celle-ci et de ses deux secrétaires. Les deux camps ennemis ayant proféré si souvent de mutuelles menaces de mort, il fallait bien les empêcher de les mettre à exécution et leur ôter le moyen de se nuire. Il n'y avait pas, disait-il, d'autre remède à une telle situation que « d'assurer les personnes » les unes contre les autres Et c'est ce qu'il s'était résolu à faire cette nuit même...

Les ducs acceptèrent, ou feignirent d'accepter ces raisons fragiles avec une si parfaite soumission, que, certainement, ils ne devaient pas être fâchés de ce qui était arrivé. Sans doute, ils estimaient qu'il était temps de mettre fin aux dilapidations de Perez et de sa maîtresse, comme aux extravagances et aux débordements de celle-ci ! Toutefois, le duc de Medina Sidonia, en sa qualité de gendre de la Princesse d'Eboli, crut devoir rappeler les services de Ruy Gomez et s'en autoriser

pour solliciter l'indulgence royale en faveur de sa veuve.

Tranquillisé, sans doute, par cette soumission, au moins apparente, de la famille, et par les réactions de l'opinion publique, qui ne tarda pas à lui devenir favorable, Philippe put croire qu'une fois encore il avait tout assoupi. Comme il l'écrivait au président Pazos, le lendemain même de l'arrestation, il comptait sur le temps pour éclairer le public sur les vraies causes de cet acte de rigueur. En tout cas, Perez et sa dangereuse maîtresse étant enfermés, il pensait avoir coupé court à toute agitation dans Madrid. Et c'est probablement sur cette impression optimiste que, le 29 au soir, il regagna l'Escorial.

Désormais, ayant pris toutes ces précautions et surtout cette décision rigoureuse qui lui avait tant coûté, il pouvait, avec plus de tranquillité d'esprit, se donner à la préparation de cette affaire capitale qu'était la succession portugaise...

Perez, lui aussi, prenait ses précautions.

Sans doute il n'avait pas attendu sa réclusion pour les prendre. Pendant les quinze ou seize mois qui s'écoulèrent entre l'assassinat d'Escovedo et son arrestation, il avait eu le temps non seulement de se défaire de tous ses papiers compromettants, mais de recueillir et de mettre en lieu sûr tout un formidable dossier qui servirait, le cas échéant, à sa défense. Plus tard, sa femme put livrer à la justice royale deux malles pleines de documents amassés par son mari. Et il en restait encore, que Perez avait prudemment réservés, ou dont il avait pris des copies, et qu'il produisit dix ans après, devant le tribunal d'Aragon.

Il est infiniment probable que cela ne lui parut point suffisant pour sa sécurité. Malgré l'absence de preuves décisives, il craignait de ne pas sortir indemne des très graves accusations qui ne tardèrent point à être formulées contre lui. Après avoir supprimé Escovedo, qui avait dû ou qui pouvait témoigner de ses tractations avec les Flamands révoltés, il lui restait à supprimer un autre témoin à charge, qui était encore plus dangereux pour lui, — à savoir Don Juan d'Autriche. Et en effet, Perez fut accusé d'avoir fait empoisonner le malheureux prince, lequel mourut à Namur, de façon assez suspecte, six mois après l'assassinat de son fidèle secrétaire. Le Père de Sepulveda

dont les Mémoires sont comme un écho de tout ce qui se disait à l'Escorial, dans l'entourage du Roi, affirme nettement la culpabilité de Perez dans cette affaire. Donc, Philippe devait être convaincu que Perez avait fait empoisonner son frère. Cette accusation n'a jamais été prouvée ni réfutée. Il serait de la dernière naïveté d'admettre comme preuves « scientifiques » les allégations des médecins de ce temps-là. En règle générale, au XVI^e^ ou au XVII^e^ siècle, lorsqu'il est question d'empoisonnement, il est sage de commencer par y croire, tellement le poison était alors d'un usage courant, — quitte à vérifier la chose, si on le peut. Quoi qu'il en soit, personne n'était plus intéressé que Perez à la disparition de Don Juan.

En revanche, ce qui est certain, c'est qu'il fut accusé formellement par un de ses complices, le page Enriquez, d'avoir fait assassiner le beau-frère de celui-ci, Miguel Bosque, un des aides d'Insausti, le meurtrier d'Escovedo. Quant à ce dernier, qui était le principal coupable, il serait mort presque aussitôt après son arrivée en Sicile : un Colonna, ami de Perez, se serait chargé d'expédier ce témoin gênant. Il faut bien avouer que toutes ces morts, — et il y en aura d'autres, — ces morts si opportunes pour Perez et si rapprochées du meurtre, sont pour le moins étranges.

Perez, même prisonnier, pouvait parfaitement agir au dehors et se livrer à toute sorte d'intrigues et de combinaisons scélérates. Plus tard, réfugié en France, il a fait grand tapage, autour de ses « prisons », ces prisons qui, dit-il, ont duré plus de onze ans. Et, à le lire, on se le représente chargé de chaînes et gémissant sur la paille humide des cachots. En réalité, ses prisons furent habituellement fort mitigées. D'abord, nous l'avons vu, il fut simplement aux arrêts dans la maison de l'alcade, Alvaro Garcia de Toledo. Quatre mois après, se disant malade, il demanda au Roi son transfert dans son propre logis, afin de s'y soigner plus commodément : ce qui lui fut bénignement accordé. Les parents et amis d'Escovedo murmurèrent fort de cette faveur. Le plus acharné d'entre eux contre Perez écrivit même au Roi que cette maladie n'était qu'une feinte, que le prisonnier avait arrangé cette comédie, grâce à la complicité des médecins et de l'alcade lui-même. Par pudeur, on avait dû le faire transporter dans une chaise fermée jusqu'au carrosse qui devait le conduire à sa maison. Ainsi on avait trompé le

public. Autrement, en le voyant monter en voiture, parfaitement solide sur ses pieds et sans l'aide de personne, on aurait su tout de suite à quoi s'en tenir sur cette prétendue maladie. La vérité, c'est qu'il ne fut pas long à guérir.

En effet, Perez, une fois rentré chez lui, reprit à peu près complètement sa vie normale. Il avait la permission de sortir pour se promener et pour assister aux offices religieux. Il recevait des visites comme autrefois, mais il ne pouvait ni en rendre ni en faire. Ses anciens amis venaient dîner et passer la soirée chez lui : on y jouait, paraît-il, un jeu d'enfer.

Sa maîtresse était moins bien traitée dans la Tour de Pinto, où elle était étroitement surveillée, sans pouvoir sortir ni recevoir de visites. Cette réclusion rigoureuse semble indiquer que Philippe se défiait beaucoup plus de la Princesse que de son amant. En effet, il savait son influence sur Perez et que c'était elle qui le poussait aux résolutions extrêmes. De plus, il n'ignorait pas la haine implacable qu'elle avait conçue contre lui : une telle femme était capable de tout. Le bruit courait même que, de concert avec Perez, elle intriguait en Portugal pour faire échec à la politique du Roi et qu'elle projetait de marier son fils avec la fille du duc de Bragance, un des candidats éventuels, contre Philippe II, à la succession de Portugal ; que Perez lui avait livré, pour cela, le chiffre royal, enfin mille rumeurs fâcheuses pour elle, que Philippe jugeait sans doute comme il convenait, mais qui le confirmaient dans l'opinion que la veuve de Ruy Gomez restait toujours une brouillonne des plus dangereuses.

Au commencement de l'hiver, elle tomba malade dans sa tour de Pinto, qui était ouverte à tous les vents. On la transporta au château de San Torcaz, beaucoup mieux aménagé et défendu contre le froid : les archevêques de Tolède y descendaient, paraît-il, quand ils passaient par là. La garde de la prisonnière fut supprimée. Elle eut le droit de communiquer avec ses enfants et même de vivre avec eux. Il semble qu'à ce moment-là elle ait donné quelques signes de résipiscence et peut-être promis de se conduire avec plus de sagesse, puisque le Roi, qui partit peu après pour le Portugal, autorisa cet adoucissement de sa réclusion. Mais la turbulente Ana ne pouvait rester bien longtemps tranquille. A San Torcaz, elle eut des démêlés avec ses enfants et avec le régisseur qu'on lui avait

imposé. Après y avoir passé un an, elle tomba encore une fois malade. Sur les instances de son gendre, le duc de Medina Sidonia, le Roi lui permit de rentrer enfin dans son château de Pastrana, où elle fut soumise à une simple surveillance. Sans doute que, là encore, elle renouvela ses promesses d'être sage à l'avenir. On put croire, comme le disaient ironiquement les amis de Mateo Vazquez, que, désormais avertie par ses malheurs, elle allait y passer tranquillement le reste de ses jours, occupée à filer la laine, ainsi qu'il convient à une mère de famille et à une veuve chrétienne...

Philippe II, qui était parti pour le Portugal au début de l'année 1580, ne rentra à l'Escorial que le 24 mars 1583

Pendant ce temps, les deux camps ennemis qui divisaient la Cour, se sentant moins surveillés, se livrèrent à toute espèce de manifestations d'un caractère plus ou moins anarchique. Des menaces on passait aux voies de fait. Il y eut des agressions dans les rues de Madrid. Le sang coula, et, de part et d'autre, on ne parlait que de se « couper le nez ». On avait à peu près perdu de vue la cause initiale de la querelle : à savoir l'assassinat d'Escovedo. Il n'y avait plus en jeu que des haines et des rivalités de partis.

Encouragés par l'audace croissante de leurs partisans et, comme il arrive en pareil cas, entraînés par eux, Antonio Perez et sa maîtresse ne tardèrent pas à relever la tête. Le secrétaire en disgrâce, qui avait réintégré son domicile, et qui pouvait avoir l'illusion que rien n'était changé dans sa vie, se montrait plus arrogant que jamais. Il continuait à recevoir, à tenir des conciliabules et à jouer gros jeu. Son train était toujours des plus fastueux. Il ne sortait qu'accompagné de pages portant des épées et des torches. On prétendait même qu'il avait renoué ses relations avec l'amoureuse Ana, qu'il s'échappait clandestinement de Madrid pour aller la rejoindre dans son château de Pastrana et qu'il passait des nuits avec elle. Celle-ci, toujours agitée et livrée à toute sorte d'influences domestiques, conduisait sa maison en dépit du bon sens. Ses biens et sa fortune étaient au pillage. Et elle s'entendait toujours très mal avec ses enfants. Son fils aîné, le duc de Pastrana, était furieux contre elle et ne parlait de rien moins que de tuer sa mère : sur quoi, le duc de Medina de Rioseco le menaça de le poignarder de sa

main, s'il persistait à tenir de pareils propos. On juge par là de la fureur qui régnait dans les deux partis en présence. Les partisans d'Escovedo écrivaient à Perez des lettres anonymes, pleines d'injures et de menaces de mort. Ceux de Perez n'étaient pas moins violents. Des amis avertissaient Mateo Vasquez de prendre bien garde à sa vie et de ne pas se risquer hors de la protection du Roi, s'il voulait échapper aux sbires de son ennemi.

La situation redevenait si inquiétante que le président Pazos adressait lettres sur lettres à Philippe II pour l'engager à prendre une décision qui mît un terme à toute cette agitation. Il l'exhortait à la clémence, ou bien, si Perez et la Princesse étaient, en réalité, si gravement coupables, à leur infliger le châtiment qu'ils méritaient et que réclamait l'opinion publique. On s'étonnait, en ville, de l'inégalité du traitement adopté à l'égard de l'un et de l'autre complice : tant de sévérité pour la Princesse, toujours prisonnière dans son château de Pastrana, — et tant d'indulgence pour Perez qui vivait à peu près libre dans sa propre maison, qui pouvait aller et venir, et qui menait, comme par le passé, un train de grand seigneur! On interprétait fâcheusement la conduite du Roi!...

Philippe qui, sans doute, à cette époque, voulait toujours assoupir l'affaire, au moins provisoirement, finit par se rendre à ces raisons. Vers le début de l'année 1582, se trouvant toujours à Lisbonne, il chargea un de ses familiers, Rodrigo Vasquez de Arce, de procéder à une information secrète sur la conduite de Perez et de la Princesse et sur la part qu'ils avaient prise à l'assassinat d'Escovedo. Don Gaspar Muro, dans son livre *la Vie de la Princesse d'Eboli*, a publié une lettre du Roi, adressée à Mateo Vasquez et qui précise les intentions inspiratrices de cette procédure. Pour les raisons d'État que nous avons exposées ailleurs, Philippe ne veut pas que l'on touche au fond de l'affaire, que l'assassinat d'Escovedo devienne l'objet d'un débat public. Il entend seulement surveiller plus étroitement les coupables, resserrer la captivité des deux complices qu'il considère comme capables de tout. Pour cela, il faut de nouveaux griefs, autres que l'inimitié de Perez et de son amie contre Mateo Vasquez, secrétaire du Roi. Pour en trouver, on va séparer la cause de Perez de celle de la Princesse, — ce qui aura déjà l'avantage de calmer les esprits en ayant l'air de

négliger leur commune culpabilité dans le meurtre d'Escovedo : la Princesse sera poursuivie pour ses désordres domestiques et pour sa mauvaise gestion de l'héritage de son mari. On va, en conséquence, lui ôter la tutelle de ses enfants, qu'elle est, en effet, en train de ruiner, et, afin de la protéger contre elle-même et contre des assassins toujours aux aguets, la faire garder de plus près dans son château de Pastrana.

Quant à Perez, on enquêtera sur sa gestion de secrétaire, en vertu d'un droit dit de « visite » que les souverains se réservent d'exercer sur les agissements de leurs fonctionnaires. Et, comme le Roi sait d'ores et déjà à quoi s'en tenir sur les concussions et les faux de Perez, les motifs ne manqueront pas pour sévir plus rigoureusement contre lui et surtout, — car c'est ce qui importe, — pour tenir plus étroitement enfermé un homme qui détient d'aussi dangereux secrets.

L'enquête commencée en 1582 ne finit que trois années plus tard, en janvier 1585. On peut imaginer toute espèce de motifs pour expliquer cette lenteur. Mais à quoi bon multiplier les hypothèses invérifiables ?... Comme il fallait s'y attendre, cette enquête tourna à la complète confusion de Perez. Celui-ci s'est plaint qu'on lui ait interdit de se justifier : ce qui serait un assez singulier procédé, mais, somme toute, conforme aux habitudes du pouvoir absolu. Le Roi, sûr, ou se croyant sûr, de la culpabilité de Perez, n'aurait pas voulu tout remettre en question, en livrant des matières aussi délicates aux hasards d'un débat public. Et cependant, le licencié Thomas Salazar, juge délégué par Sa Majesté, dit expressément, dans le préambule de la sentence prononcée par lui le 23 janvier 1585, que non seulement une enquête préalable avait eu lieu, *que les enquêteurs avaient ouï la justification de l'accusé*, mais que les résultats de cette enquête furent soumis à son examen et que l'accusé fut de nouveau entendu par lui. En conséquence de quoi, il le condamne à deux ans de forteresse, — et même davantage, si le Roi le juge à propos, — à être exilé, pendant dix ans, à trente lieues de la cour, et à résigner ses fonctions de secrétaire. Le seul grief articulé contre Perez, ce sont ses détournements au préjudice de Don Juan et des enfants de Ruy Gomez de Silva. Il est condamné notamment à leur restituer plusieurs millions de maravédis et une foule d'objets

précieux qu'il avait reçus de sa maîtresse. Pour lui, c'était la ruine à peu près complète, et, comme il ne pouvait pas payer, c'est ainsi que son mobilier dut être vendu à l'encan.

Il y a lieu de penser que cette sentence du juge Salazar, telle qu'elle nous est parvenue, n'est pas complète et que, comme Perez l'avoue lui-même, il fut inculpé également d'avoir livré des secrets d'État et falsifié des dépêches. On conçoit que le Roi, pour des raisons trop plausibles, n'ait pas tenu à publier de telles charges. Un secrétaire du *Despacho universal* ne pouvait pas être soupçonné de prévariquer et surtout de trahir son Prince.

Sans doute, dans la crainte que Perez n'essayât de se soustraire à sa condamnation par la fuite, les alcades vinrent l'arrêter trois jours avant la reddition de la sentence. Sur cette opération de police, nous ne savons que ce que Perez lui-même a bien voulu nous conter dans ses *Relations*. Et il est à noter que son récit a été reproduit à peu près textuellement dans les pièces du *Procès criminel*, ce qui ôte toute valeur à ce document. D'après lui, les alcades se seraient partagé les rôles. Tandis que l'alcade Espinosa s'emparait des papiers restés dans les bureaux de Perez, lesquels se trouvaient au rez-de-chaussée, son collègue Alvaro Garcia montait au premier étage pour arrêter le maître du logis. Les historiens, prévenus contre Philippe II, ne manquent pas d'insinuer que ces papiers étaient des plus compromettants pour le Roi, parce qu'ils devaient se rapporter à l'affaire d'Escovedo. Il est infiniment probable qu'ils se rapportaient à toute sorte d'affaires courantes, Perez étant resté en fonctions jusqu'à cette époque et ayant chez lui ses bureaux et ses employés. Faire rendre les papiers d'État à un secrétaire démissionnaire est une formalité qui va de soi. Or, tandis qu'Espinosa s'acquittait de cette commission, son collègue Alvaro Garcia notifiait la sentence à Perez, qu'il avait trouvé dans une grande chambre du premier étage en compagnie de sa femme. Celui-ci avait dû tout concerter depuis longtemps et sans doute s'assurer, le cas échéant, de la protection des gens d'Église. Cependant il raconte qu'il eut, sur-le-champ, l'heureuse inspiration de faire pressentir à ce sujet le cardinal-archevêque de Tolède, don Gaspar de Quiroga. Un de ses serviteurs, tout de suite dépêché par lui, serait allé chercher l'assentiment du cardinal. En attendant la

réponse, Perez, en parfait homme du monde, amusait l'alcade par des politesses et gentillesses de conversation. L'envoyé revient : d'un clignement de paupière, il fait signe à Perez que le cardinal est consentant. Alors, sûr de la protection ecclésiastique, Perez passe dans une chambre voisine, sous prétexte d'y faire ses derniers apprêts. Là, il saute par une fenêtre, qui n'était pas très haute, et il se réfugie dans l'église Saint-Just, contiguë à sa maison.

Les alcades ne se tinrent pas pour battus. Au mépris du droit d'asile, ils enfoncèrent les portes de l'église. Après de longues recherches, ils finirent par découvrir, sous les combles, le fugitif tout couvert de poussière et de toiles d'araignée, et, malgré ses protestations, ils le firent emballer par leurs alguazils et transporter à la forteresse de Torruegano. Cela donna lieu à un long et passionné conflit entre les tribunaux du Roi et les tribunaux ecclésiastiques, qui réclamaient leur prisonnier. Mais Philippe passa outre à toutes les remontrances et à toutes les censures : la justice royale ne rendit point sa proie.

Ce qui explique ce traitement de rigueur, c'est que très probablement l'enquête menée depuis trois ou quatre ans par Rodrigo Vasquez de Arce, avait révélé ou vérifié des faits très graves à la charge de Perez : ses concussions, ses divulgations des mesures prises au Conseil d'État, ses trahisons avec les Flamands, ses falsifications des dépêches chiffrées, sans parler de la culpabilité, partagée avec la Princesse d'Eboli, dans le meurtre d'Escovedo, affaire toujours capitale et non encore résolue. Le Roi savait par quelles manœuvres abominables Perez avait essayé de l'exciter contre Don Juan, son frère, et comment il l'avait calomnié. Peut-être même lui avait-on apporté la preuve que Don Juan était mort empoisonné par les domestiques flamands de Perez. Si ce crime odieux avait été réellement commis, on conçoit l'indignation et le ressentiment de Philippe contre un homme capable de pareilles choses.

Tout semblait, d'ailleurs, le prouver. Trois ans auparavant, un prêtre avec lequel il était en relations assidues, qui était au courant de toutes ses intrigues et de toutes ses ambitions, qu'il consultait même dans ses démarches importantes, l'astrologue Pedro de la Era, « mourut d'une façon subite et mysté-

rieuse », après avoir absorbé des drogues fournies par Perez... Le frère de la victime n'hésita pas à accuser celui-ci. L'astrologue, très compromis avec Perez, avait reçu l'ordre de l'alcade Alvaro Garcia de ne pas quitter la cour et de se tenir à la disposition de la justice. Craignant qu'il ne parlât, Perez, qui l'avait invité à dîner, lui fit prendre, paraît-il, une « poudre de bézoard », qu'il affirmait être excellente pour le cœur, maladie dont souffrait Pedro de la Era.

Le pauvre homme fut, comme Escovedo, très malade du dîner de Perez. Les dîners de l'ingénieux secrétaire étaient, comme on l'a vu, assez souvent funestes aux convives. Le huitième jour de la maladie de l'astrologue, à la tombée de la nuit, Perez vint le voir. Il fut reçu par le frère de Pedro de la Era, qui, plus tard, fit aux juges la déclaration suivante : « Perez offrit au malade de lui donner une essence qui, disait-il, était merveilleuse pour ce genre de maladie, et aussi de certaines poudres, et il remit à son majordome Diego Martinez une clef ouvrant un bureau et il l'envoya chercher ces remèdes. Pedro de la Era eut beau décliner l'offre, le majordome les rapporta et, de force, ils les lui firent prendre, en lui bouchant les narines. Cette essence était si forte que des gouttes, tombées sur une étoffe, la brûlèrent et y laissèrent une tache. Immédiatement, mon frère perdit la parole et le sentiment, au point qu'on ne put le rappeler à lui, malgré les moyens les plus violents. Ils continuèrent à lui donner beaucoup d'autres remèdes, tant et si bien qu'il expira vers les minuit... »

A quelque temps de là, un écuyer de Perez, du nom de Rodrigo Morgado, qui était au courant, lui aussi, des affaires secrètes de son maître, disparut d'une façon non moins suspecte. Cet écuyer étant tombé malade à Valladolid, Perez lui envoya par le courrier un de ses hommes de confiance, un certain Baltasar de Alamos. Cet individu n'était pas resté une demi-heure au chevet du malade que celui-ci tombait en syncope et trépassait comme l'astrologue : ce qui fit croire qu'il lui avait administré le même poison.

Enfin, l'année d'avant la sentence, comme Philippe II était en Aragon, pour les Cortès de Monzon, il avait reçu, de Saragosse, une lettre de l'ancien page, Antonio Enriquez, un des assassins d'Escovedo. Inquiet de voir mourir ses complices l'un après l'autre, Insausti d'abord, puis son demi-frère, Miguel

Bosque, et convaincu que Perez cherchait à le faire disparaître, à son tour, Enriquez dénonça le crime dans tout son détail, accusant Perez et livrant les noms de tous les coupables. Dans sa lettre au Roi, il lui demandait un sauf-conduit, s'engageant à prouver devant la justice et consentant à être pendu par un pied comme traître, s'il n'y parvenait pas, que le secrétaire Antonio Perez avait ordonné le meurtre d'Escovedo.

Le prisonnier de Torruegano n'était pas si bien surveillé qu'il ne sût par sa famille et par ses espions tout ce dont on l'accusait. Il tremblait à l'idée de ce qui le menaçait et, comme il n'avait pas réussi à se mettre sous la protection des gens d'Église, il essaya de recourir à la juridiction des tribunaux aragonais, auprès desquels il était sûr de trouver des défenseurs soutenus par tout un parti fanatique. Son ancien complice et son homme de confiance, Juan de Mesa, qui s'était précisément réfugié à Saragosse, organisa, de concert avec lui, tout un plan d'évasion. Des mules, ferrées à rebours, vinrent attendre le prisonnier sous la tour même de la forteresse et des hommes sûrs devaient lui faire franchir la frontière de Castille. Mais le complot échoua, grâce aux scrupules de quelques alguazils que l'on n'arriva point à corrompre.

Ainsi Perez, même prisonnier, se révélait toujours aussi dangereux. Il avait des agents partout. Si, un jour ou l'autre, il parvenait à s'évader, il était très capable, pour se justifier, de se livrer à des révélations préjudiciables à l'intérêt de l'État. Il fallait donc lui ôter tout ce qui pouvait lui rester de papiers compromettants. On somma sa femme, Doña Juana Coëllo, de livrer ces papiers. Comme elle s'y refusait, elle fut emprisonnée, elle et ses enfants, et on les menaça de détention perpétuelle, s'ils s'obstinaient dans leur refus. Il est infiniment probable que cet emprisonnement collectif se justifiait par les agissements de toute la famille en vue de délivrer son chef. La récente tentative d'évasion avait dû être machinée de concert avec les enfants de Perez et avec sa femme. Elle se serait, d'après son mari, comportée dans toute cette affaire avec une constance et un héroïsme dignes d'une matrone romaine, résistant aux instances et aux menaces du confesseur du Roi et du Président de Castille. Finalement, elle n'aurait cédé que sur un ordre de son mari, ordre donné pour abréger sa captivité et celle de ses

enfants et que Perez prétend avoir écrit avec son propre sang. Ce détail romanesque est tout à fait invraisemblable. Du moment qu'il s'agissait de livrer ses papiers, il est trop évident que tous les encriers de la prison devaient être à sa disposition pour en rédiger l'ordre et tous les alguazils pour porter un message si désiré de l'autorité royale.

Deux malles de documents furent donc remises au confesseur, Don Diego de Chaves, qui, sans les ouvrir, les fit déposer chez le Roi. Perez, après s'être plaint d'abord qu'on lui eût enlevé les papiers nécessaires à sa défense, en produisit d'autres, plus tard, que sa femme avait réussi à cacher, ou dont il avait gardé des copies, s'il ne les avait pas reproduits de mémoire, ou même inventés de toutes pièces.

Moyennant cette concession aux exigences royales, Doña Juana et ses enfants furent relâchés et même, s'il faut en croire Perez, sa captivité fut adoucie. Bientôt après, il tomba malade et obtint d'être transporté à Madrid. Il y fut logé dans une grande maison de seize pièces, qui passait pour une des plus confortables de la ville et qui appartenait à Don Benito Cisneros. Ce traitement de faveur a été souligné par Perez lui-même dans ses *Relations*. Il y voit une inconséquence inexplicable de la part du Roi, ou un trait d'hypocrisie raffinée, Philippe ayant l'habitude d'endormir sa victime avant de la frapper. La vérité paraît beaucoup plus simple : du moment que le Roi voulait enterrer l'affaire d'Escovedo et que Perez, par ailleurs, ne pouvait plus nuire en publiant des papiers d'État, il suffisait dorénavant d'avoir l'œil sur ce dangereux personnage et de lui accorder une demi-liberté, avec l'espoir que cette indulgence désarmerait à la fois Perez et ses partisans, toujours aussi excités.

Mais, dans ce changement de fortune, que l'on interprétait comme un repentir du Roi, le prisonnier ne sut pas garder la mesure. Il se mit à recevoir comme par le passé. Des ministres et des grands seigneurs se pressaient chez lui. Ses partisans retrouvaient leur arrogance et leur turbulence. Ceux d'Escovedo ripostaient par une attitude non moins agressive; l'affaire recommençait avec un caractère de gravité toujours aussi inquiétant. Alors, pour couper court à de nouvelles complications, les magistrats résolurent d'éloigner les deux adversaires. Escovedo le fils fut emprisonné et Perez conduit à la Tour de Pinto

C'est alors que se produisit un fait nouveau, sur lequel il me semble qu'on n'a pas suffisamment insisté jusqu'ici. Rodrigo Vasquez, le juge chargé de l'instruction du procès, fit arrêter Diego Martinez, l'ancien majordome de Perez, qui était revenu plus ou moins clandestinement d'Aragon, pour trier ses papiers avant de les remettre aux mandataires royaux. Cette capture était une aubaine pour le juge instructeur. Jusque-là il n'avait eu qu'un témoin à charge contre Perez : son ancien page Antonio Enriquez. On pouvait espérer que Martinez, emprisonné et menacé de la torture, allait confirmer les dépositions de ce dernier. D'autre part, il importait plus que jamais d'en finir avec cette interminable affaire. Les deux partis renouvelaient leurs mutuelles provocations. Et il faut bien admettre aussi que Rodrigo Vasquez avait des raisons personnelles d'en vouloir à Perez, qui le dénonce comme tout dévoué aux Escovedo. Cette haine persévérante est, selon lui, la grande cause de ses malheurs. Il n'accuse pas le Roi qui, d'ailleurs, comme nous l'avons vu, ne tenait pas à la reprise de l'affaire. Toujours est-il que, sous l'impulsion de Rodrigo Vasquez, elle va rebondir avec un surcroît de passion et d'acharnement.

On fit revenir Perez à Madrid, où il fut soumis à un régime de surveillance plus rigoureux, et l'on procéda à l'interrogatoire de Martinez, qui nia tout ce dont l'accusait le page Enriquez et qui prit énergiquement la défense de son ancien patron : grande déception pour le juge Vasquez. Il tenta alors, mais sans succès, d'attirer hors de leur cachette de Saragosse Juan de Mesa, le marmiton Jean Rubio, qui avaient été les complices du crime, et aussi l'apothicaire Molina, qui avait essayé d'empoisonner Escovedo. Comme on n'aboutissait à rien de ce côté-là, on se retourna contre Perez, dont la captivité fut resserrée dans la belle maison qu'il occupait et qui paraît avoir été bien mal gardée ; elle avait deux portes de derrière qui ne fermaient pas et par où il était facile d'entrer et de sortir, de jour comme de nuit. Le prisonnier pouvait communiquer, à sa guise, avec ses amis de Madrid, ses partisans et ses complices aragonais. On jugea prudent de le mettre aux fers.

Alors, commença une procédure tortueuse et singulièrement obscure, où je ne veux pas égarer le lecteur. Toujours est-il que Perez, interrogé à plusieurs reprises et sommé d'avouer son

crime, nia avec la même énergie que son majordome Martinez et, malgré toutes les instances tentées auprès de lui, sut tenir tête à ses juges. En désespoir de cause, on accepta un compromis qu'il offrait, qui était de transiger avec Escovedo le fils et d'obtenir qu'il se désistât de ses poursuites. Le marché fut conclu le 28 septembre 1589 et, moyennant une somme de vingt mille ducats versés par Perez, Pierre Escovedo vendit son droit de vengeance. Par devant greffier, il donna son désistement en règle.

Il semble qu'après cela, l'affaire soit terminée à la satisfaction de tout le monde : de Perez d'abord, qui n'aspire qu'à sa liberté, de Pierre Escovedo qui reçoit une belle compensation et qui cesse de craindre pour sa vie, toujours menacée par les partisans de Perez, enfin du Roi qui, dès le début, a voulu tout assoupir.

Mais supposons un instant Perez en liberté. Pourra-t-il rester tranquille? Va-t-il se résigner à ce louche arrangement, arraché par la force? Résistera-t-il à la démangeaison de parler? Ne sera-t-il pas amené, par la logique même des faits, à essayer de se justifier?... Non, ce désistement ne peut être considéré comme une fin! Et c'est sans doute ce que Rodrigo Vasquez représenta à Philippe II. L'enquête menée par lui permettait de conclure surabondamment à la culpabilité de Perez. Il ne manquait qu'une preuve de pure forme. Eh bien! puisque les complices du crime se dérobaient, cette preuve, on l'obtiendrait de Perez lui-même, en l'obligeant à tout avouer. Et pour l'y obliger, on recourrait, s'il le fallait, aux moyens extrêmes, — à savoir la torture. Après quoi, on le condamnerait dans les formes : la mort seule du coupable pouvait donner satisfaction à l'opinion publique. Ou bien, si l'on reculait devant ces moyens, c'était l'acquittement qui s'imposait, la liberté de l'assassin, du secrétaire infidèle, avec tous ses risques.

Je crois que voilà le fait, dans sa brutalité. Je ne vois pas d'autre façon d'expliquer la conduite du Roi et celle des magistrats.

Perez, bien entendu, a fourni une autre explication, mais si compliquée, si extravagante qu'elle est tout à fait inadmissible.

D'après lui, il aurait reçu du confesseur du Roi, Don Diego de Chaves, deux lettres confidentielles, inspirées uniquement,

disait le confesseur, par la charité chrétienne et le désir d'abréger les épreuves du prisonnier et les angoisses d'une famille innocente. Ce religieux lui aurait conseillé tout simplement d'avouer son crime, — puisque ce crime avait été commis en service commandé, ce qui lui fournissait une excuse péremptoire, — mais sans révéler les motifs de cet assassinat, c'est-à-dire les raisons politiques que croyait avoir le Roi pour frapper un serviteur infidèle... Ainsi ce confesseur aurait trahi le secret de la confession, en révélant à Perez que le Roi lui avait avoué être l'instigateur du crime! Mais, même en admettant cette infamie, comment le Père de Chaves pouvait-il conseiller à l'homme avisé qu'était Perez une pareille sottise? Perez se serait dénoncé lui-même, sans autre garantie que la protection royale, lui qu'une longue expérience avertissait de n'y pas compter! Bien plus, il allait se dénoncer, sans fournir les raisons justificatives de sa conduite... Cela est tout à fait invraisemblable! Et Perez, dans ses *Relations*, a beau jeu pour démontrer au confesseur l'ineptie d'un tel conseil. Mais l'essentiel, pour lui, c'est de nous persuader que le Roi avait tout avoué au Père de Chaves et d'en faire part à ses lecteurs.

Une autre combinaison aurait été imaginée par le juge instructeur. Rodrigo Vasquez, voyant que Perez s'obstinait à nier, aurait fait un pas de plus que le Père de Chaves, il aurait sauté à pieds joints dans l'absurdité. Il aurait écrit au Roi : « Sire, on donne à entendre à Antonio Perez que le meurtre n'est pas prouvé par le procès, bien qu'il le soit suffisamment pour moi, si j'avais à juger en cette affaire. Que Votre Majesté m'écrive donc un billet, *que je puisse lui montrer* et qui serait ainsi conçu! « Dites à Antonio Perez qu'il sait *comment je lui ai ordonné de faire tuer Escovedo*, pour les motifs qu'il connaît bien et qu'il convient à mon service qu'il les déclare!... »

Ainsi, non seulement le Roi se dénonce lui-même, mais il enjoint à Perez d'étaler devant les juges ces raisons d'État qui lui ont toujours paru devoir rester si secrètes et auxquelles, selon Perez, il aurait sacrifié la vie d'Escovedo! On comprend l'exclamation que prête Perez lui-même à Don Gaspar de Quiroga, l'archevêque de Tolède, lorsqu'il aurait appris la mirifique combinaison de Rodrigo Vasquez : « Ou je suis fou, ou c'est

cette affaire qui n'a pas le sens commun !... » Très habilement Perez prévoit les objections de ses lecteurs. Mais il croit qu'il lui suffit de les prévoir : il n'y a pas répondu.

Et d'abord voit-on Rodrigo Vasquez, préjugeant la culpabilité du Roi, lui dicter une confession de son crime, que celui-ci aurait reproduite docilement ? Le plus difficile, pour Perez, c'est de nous expliquer comment il a pu avoir connaissance de ce billet, confidentiel s'il en fut. Il est obligé d'invoquer la complaisance et l'habileté d'un ami, qui lui aurait fait tenir non seulement le billet de Rodrigo Vasquez, mais la réponse du Roi! Deux plis, très certainement scellés, ouverts par un prisonnier qu'on avait mis aux fers et qui était surveillé, jour et nuit, par les alguazils !... Il y a plus : si Perez nous a transmis le prétendu billet de Rodrigo Vasquez, il ne nous a pas livré la réponse du Roi. Or, d'après le *Procès criminel*, la teneur de cette réponse serait tout autre que celle suggérée par Perez.

Rappelons que ce dossier, composé de documents de seconde ou de troisième main, n'a qu'une très médiocre valeur historique. Supposons pourtant que le billet du Roi soit authentique, il est impossible d'en déduire sa culpabilité. On lit, en effet, ceci, dans le dossier en question : « Vous pourrez dire de ma part à Antonio Perez (et, s'il le faut, en lui montrant ce papier), que je sais bien *qu'il a fait tuer Escovedo* (tengo noticia de haber el hecho matar á Escovedo) et que je connais les motifs qu'il m'a dit avoir eus pour cela ; et que, comme il importe à ma satisfaction et à celle de ma conscience qu'on sache si ces causes furent ou non suffisantes, de les déclarer dans ce qu'elles ont de plus particulier, en faisant la preuve de ce qu'il m'en a dit à moi-même... »

Ainsi, d'après ce billet, dont l'authenticité, d'ailleurs, est plus que problématique, le Roi ne s'avoue nullement coupable, comme Perez l'affirme. Il déclare seulement qu'il connaît l'auteur du meurtre et qu'il le somme de déclarer les raisons dont il s'est prévalu pour le commettre.

Il est à peu près certain que toute cette invention machiavélique n'avait d'autre but que d'excuser Perez d'avoir, devant les juges, révélé les machinations vraies ou fausses de Don Juan et d'Escovedo et trahi ainsi le secret professionnel, qu'en sa qualité de secrétaire royal, il avait juré de garder

fidèlement : le Roi lui-même lui en aurait donné l'ordre.

Écartons donc, comme très probablement mensongères, les explications de Perez.

Ce qui demeure certain, c'est qu'on lui appliqua la question, pour lui faire avouer son crime. Ici, il serait extrêmement facile d'attendrir le lecteur, en reproduisant, comme l'a fait Mignet, l'interrogatoire de l'accusé. (Remarquons, d'ailleurs, en passant, que Mignet a commis, sans doute par inadvertance, un contre-sens énorme dans sa traduction du fameux billet, auquel il fait dire exactement le contraire du texte.) Les cris de douleur poussés par le patient et fidèlement notés par le greffier, sont tout ce qu'il y a de plus émouvant. Bornons-nous à faire observer que Perez fut soumis à la question la plus bénigne : celle du « cordeau », qui consistait à serrer progressivement les poignets de l'accusé... Quoi qu'il en soit, il avoua, — mais il avoua, en accusant le Roi. Oui, il avait commis le crime, mais c'est Philippe qui l'avait commandé ! ...

Pour achever d'accabler Perez, son ancien majordome, Diego Martinez, sans doute entraîné par les aveux de son maître, finit par confirmer, dans le plus petit détail, les précédentes et déjà anciennes révélations du page Enriquez. Après cela, la sentence n'était pas douteuse.

Épouvanté à la pensée de ce qui l'attendait, Perez n'eut plus qu'une idée : tenter encore une fois de s'évader et de se réfugier en Aragon, où il était sûr de trouver une justice indulgente et des partisans prêts à tout risquer pour sa défense : il y fut aidé par sa famille et par ses amis de Saragosse. Malade des suites de la question, il se dit en danger de mort, produisit une attestation médicale, en conséquence de quoi il réclama l'assistance de sa femme. Après un premier refus, Doña Juana finit par obtenir l'autorisation de venir soigner son mari dans la grande et belle maison où il était prisonnier. Reconnaissons encore une fois que la vengeance royale, tant incriminée par lui, était susceptible de bien des adoucissements. D'ailleurs, si cette prison avait été si rigoureuse, comment expliquer que Doña Juana ait pu si bien combiner avec son mari le plan d'évasion ? Car c'est elle, de concert avec les Aragonais, qui paraît avoir tout préparé et organisé. Et, en vérité, ce plan était d'une simplicité enfantine. Comment les gardes s'y sont-ils laissé prendre ?...

Toujours est-il que, le soir du mercredi saint, 20 avril 1590, Perez, ayant revêtu une jupe et une mante de sa femme, sortit de son appartement où celle-ci était restée pour donner le change aux surveillants, et, sous ce déguisement, il passa à la barbe des alguazils et gagna la porte. Dans la rue, un ami l'attendait... Ils eurent un moment d'émotion, les gardes qui se trouvaient là ayant interpellé l'ami. Celui-ci leur répondit crânement, tandis que Perez, derrière lui, prenait l'attitude modeste d'un laquais derrière son maître... Enfin, on les laissa passer. Un peu plus loin, le dévoué Gil de Mesa, accompagné d'un Génois du nom de Francesco Mayorini, attendait le fugitif avec des chevaux sellés.

Ils coururent à toute bride pendant trente lieues, sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils eussent franchi la frontière d'Aragon.

Et voici maintenant que le dernier acte du drame commence, ou, si l'on aime mieux, la dernière phase du procès. Désormais, ce n'est plus Perez qui, moralement, est l'accusé, c'est le roi d'Espagne.

Louis Bertrand.

(*A suivre.*)

# UNE COMÉDIENNE

## DANS LES

# PRISONS DE LA TERREUR

Quand éclata la Révolution, Louise Contat régnait à la Comédie-Française depuis sa création de Suzanne du *Mariage de Figaro* qui l'avait soudain rendue célèbre. Née à Paris en 1760, elle avait débuté sans grand éclat à la Comédie en 1776. Une liaison avec le fils du chancelier Maupeou avait attiré l'attention sur elle, puis elle avait quitté Maupeou pour le propre frère du roi, le comte d'Artois. Beaumarchais, qui le premier avait deviné le talent de la comédienne, ne négligea pas d'employer l'influence de la femme auprès du jeune prince pendant les luttes qui précédèrent la représentation de sa pièce.

Contat fut récompensée de son zèle par un triomphe. Dès lors, elle éclipsa toutes ses camarades, à la ville comme à la scène. Jolie, attirante, spirituelle, — comme on peut en juger par les portraits exposés, actuellement, au musée Carnavalet, — elle mettait au service d'un talent supérieur une élégance brillante et sans défaut. Les plus grands noms et les meilleurs esprits fréquentaient son salon, et le comte Louis de Narbonne n'hésita pas à reconnaître officiellement la fille qu'il eut d'elle en 1788.

Les fièvres politiques divisèrent alors la Comédie-Française, où Talma devint le chef des « avancés » tandis que Contat demeurait à la tête des « aristocrates » avec son ami Fleury et la tragédienne Raucourt. Contat se montra des plus sévères contre Talma, quand l'affaire du *Charles IX* de Joseph Chénier provoqua en 1791 la scission de la troupe. Elle resta la vedette

de la Comédie-Française, devenue le *Théâtre de la Nation*, tandis que Talma fondait avec les dissidents le *Théâtre de la République*.

Bientôt le *Théâtre de la Nation* devint suspect. L'éclatant hommage rendu à la Reine par Contat, le 26 septembre 1791, lors de la représentation de *la Gouvernante* de La Chaussée, avait déjà provoqué des colères. La pièce de Léon Laya, *l'Ami des Lois*, qui attaquait violemment, en janvier 1793, Marat et Robespierre, remporta un dangereux succès, vite dégénéré en émeute. Chaumette ne fut cependant pas écouté par la Convention, à qui dès ce moment il demandait la fermeture du théâtre.

La perte des comédiens fut sans doute alors en partie retardée grâce à l'influence très grande que Contat avait gardée sur le puissant Fabre d'Églantine, depuis le vif succès, en 1790, du *Philinte de Molière*. En tout cas, Contat recourut à cette protection, peu après *l'Ami des Lois*, pour faire sortir de Paris, où ils étaient dénoncés comme suspects, Louis et Stanislas de Girardin, fils du marquis René de Girardin, qui avait été l'hôte de Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville.

Mais en août 1794, alors que Contat, après avoir fait entrer au répertoire *les Fausses Confidences* de Marivaux, donnait le jour à un fils de Louis de Girardin, les ennemis de la Comédie, qui n'avaient pas désarmé, prirent prétexte d'une berquinade de François de Neufchâteau, *Paméla*, pour livrer au vieux théâtre un assaut décisif. Des désordres furent provoqués pendant le spectacle, le 2 septembre, par un émissaire des Jacobins, et la même nuit la salle fut cernée et fermée en vertu d'un cet arrêt :

« Le Comité de salut public,

« Considérant que des troubles se sont élevés dans la dernière représentation au Théâtre Français, où les patriotes ont été insultés ; que les acteurs et les actrices de ce théâtre ont donné des preuves soutenues d'un incivisme caractérisé depuis la Révolution et représenté des pièces anti-patriotiques,

« Arrête :

« 1° Que le Théâtre Français sera fermé ;

« 2° Que les Comédiens du Théâtre Français et l'auteur de *Paméla*, François (de Neufchâteau), seront mis en état d'arrestation dans une maison de sûreté, et les scellés apposés sur leurs papiers... »

Les officiers de police furent assez embarrassés pour opérer l'arrestation de Contat. Elle avait mis son fils au monde à peine vingt jours auparavant : encore languissante, incomplètement rétablie, peut-être même alitée, elle obtint de ne pas être transférée sur-le-champ à Sainte-Pélagie. Sans doute la protection de Fabre d'Églantine se manifesta-t-elle de nouveau, et, quelque subvention judicieuse y aidant, Contat obtint d'être gardée à vue chez elle. Elle échappait à la vermine et aux puanteurs de Sainte-Pélagie. Sa sœur Émilie, enceinte de huit mois, y fut d'abord incarcérée avec toutes les comédiennes de la troupe. Contat s'occupa aussitôt de la secourir. Il ne pouvait être question de mise en liberté, mais le 4 septembre, le Comité de sûreté générale, « compte rendu de la situation de la citoyenne Contat cadette, dont la grossesse est très avancée et qui a besoin de secours qu'il lui est impossible de se procurer dans le lieu où elle se trouve actuellement détenue, décide qu'elle sera conduite dans l'appartement occupé par sa sœur, dont les soins lui sont nécessaires, et où elles seront gardées l'une et l'autre aux termes du dernier arrêté qui les concerne ».

Quelle fut la vie des deux pauvres femmes, avec des garnisaires dans la maison, et deux nouveaux-nés à soigner? (Émilie accoucha en octobre d'une fille.) Sans doute bénissaient-elles encore le sort de les avoir au moins réunies, alors que la prison, jour après jour, prenait leurs camarades et leurs amis. Contat ne manquait pas encore d'argent, malgré les difficultés passagères, comme en témoigne le jugement par lequel le Tribunal du IIe arrondissement, le 13 septembre, confirmait l'insaisissabilité de la rente qui lui était faite ainsi qu'à son fils Charles Philippe (le fils du Comte d'Artois). Une dame Gosset prétendait s'opposer au versement de cette rente, et on la renvoya à se pourvoir sur les autres biens libres de Contat (1).

Elles passèrent ainsi l'automne et une partie de l'hiver, n'ayant d'espoir qu'en la fidélité du seul Fabre d'Églantine. Dieu merci, la Montagne était triomphante, Danton solidement établi. Leurs gardiens leur apprenaient chaque jour quelque sinistre nouvelle : la mort de la Reine, la suppression de toute

(1) *Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution*, par Douarche.

correspondance aux détenus, l'accélération de la procédure du tribunal révolutionnaire, l'exécution des Girondins, celle de cette malheureuse Olympe de Gouges, dont les extravagances avaient naguère tant diverti le théâtre. Mais Fabre faisait ce qu'il voulait dans les Comités, mais Fabre était tranquille, mais Fabre serait toujours là pour les secourir. Et Danton n'autorisait-il pas Camille Desmoulins à demander qu'on cessât le régime de la Terreur et qu'on ouvrît les prisons ? Il ne fallait que patienter, se faire oublier à l'ombre de la protection tutélaire. Un jour ou l'autre, bientôt sans doute, les geôliers allaient disparaître...

Ce fut Fabre qui disparut, dans le scandale de la Compagnie des Indes : une vulgaire affaire de corruption parlementaire, mais dans ce temps-là un tripotage malchanceux se payait de la guillotine. Fabre, brusquement attaqué par Robespierre aux Jacobins le 14 nivôse, était arrêté et écroué le 24. La répercussion ne se fit guère attendre : trois semaines plus tard, le 15 pluviôse (3 février), le Comité de sûreté générale faisait écrouer Louise et Émilie Contat à Sainte-Pélagie, ainsi que Mlles Lange et Mézeray qui semblent avoir, elles aussi, échappé jusqu'à cette date au régime de la prison. Chose bizarre, c'est vers le même temps que furent libérés un certain nombre de comédiens : Saint-Phal, Mme Thénard, Vanhove et sa fille Mme Petit, Mlle Joly, Mlle Devienne, presque tous réclamés par le théâtre de Talma. Fabre tombé, les Contat abandonnées expiaient par un redoublement d'infortune le souvenir de sa protection compromettante (1).

La pauvre Louise, brutalement arrachée à ses enfants, fut donc à son tour jetée dans les longs corridors et les petites cellules que Manon Roland avait quittés quelques semaines plus tôt pour aller à la mort. Sans doute, à force d'argent, put-elle obtenir de partager avec sa sœur quelques-unes de ces chambres à deux lits, de six pieds de large et de douze de long, qui se payaient, et d'avance, quinze livres par mois; sans doute obtint-elle d'ajouter quelques douceurs aux affreux haricots de l'ordinaire; l'égalité n'était pas réalisée, même sous les verrous. D'ailleurs, le concierge se montrait accessible à la pitié. On interceptait ou on décachetait la correspondance des détenus,

(1) Archives Nationales. Répertoire Tuetey

mais on ne les avait pas encore privés des visites de leur famille. De temps en temps une femme dévouée amenait ainsi à Contat l'un ou l'autre de ses enfants. La petite Amalric (la fille de Narbonne) avait cinq ans, et déjà la gentillesse et la ruse d'une petite femme. Elle arrivait à la prison, son corsage tout bourré de lettres destinées à sa mère, et qui échappaient ainsi à la censure. Un jour, le concierge l'enlevant dans ses bras pour l'amuser, sentit le froissement du papier à travers l'étoffe. Il lui demanda d'où venait ce bruit. La petite avec sang-froid répondit que c'était des images qu'on lui avait données. Et le concierge, bonhomme, se satisfit de cette explication (1).

Pélagie n'était pas une prison mondaine comme ce Port-Libre où Vigée organisait chaque soir un concert. Le seul répit de la journée était une courte promenade d'une heure, — mais sur ce moment se concentrait toute l'activité des prisonnières. Elles se paraient, s'épiaient, se jugeaient, se piquaient au jeu, et rivalisaient d'élégance dans cette cour sordide qui s'ouvrait chaque jour au terrible appel du Tribunal, comme elles l'eussent fait dans les allées du Palais Royal ou des Tuileries.

La coquetterie ne se bornait point aux vêtements ; il fallait encore briller par l'esprit et par le caractère. On lisait sur les murs des cellules les noms des précédents occupants, tous guillotinés ; l'échafaud réclamait quotidiennement sa fournée nouvelle ; on ne vivait plus que pour le sourire de l'heure présente, qui pouvait toujours être la dernière. S'aima-t-on à Sainte-Pélagie comme en d'autres prisons, où l'imminence de la mort alluma tant d'ardeurs ? Ce n'est pas sûr : le quartier des hommes était séparé de celui des femmes. Cependant Biron avait bien su s'y faire suivre de M^lle^ Laurent. Il était parti depuis, comme tant d'autres, pour le dernier voyage, en affichant une crânerie sublime. Ce courage devenait contagieux, et le bon ton des prisons voulait qu'on y composât des vers, plus spécialement ce qu'on appelait des *chansons de guillotine*, où généralement l'on badinait sur le supplice prochain. Contat, qui se piquait de lettres, fit ses couplets tout comme une autre :

(1) Transmis par M^lle^ Louise Abbema qui l'avait entendu raconter, étant toute petite fille, par sa grand'mère, Amalric elle-même. (Ce prénom goth, traditionnel chez les Narbonne, est devenu en français Aimery et en italien Americ.)

Je vais monter sur l'échafaud :
Ce n'est que changer de théâtre !
Vous pouvez, citoyen bourreau,
M'assassiner, mais non m'abattre.
Ainsi finit la royauté,
La valeur, la grâce enfantine :
Le niveau de l'égalité,
C'est le fer de la guillotine.

Cependant le régime particulièrement pénible de Sainte-Pélagie usait la résistance des pauvres comédiennes. Toute l'ambition des détenus tendait alors à tâcher de quitter les prisons ordinaires pour les maisons d'arrêt dont la discipline était moins rude. Contat et ses camarades s'y ingéniaient. Du dehors, quelqu'un les y aida. Ce n'était plus Fabre, emprisonné lui-même. Ce fut peut-être Talma. La mort des Girondins ses amis l'avait cruellement frappé : il avait failli lui-même être victime du Tribunal révolutionnaire. Ces revers ranimèrent sa générosité naturelle ; il est possible aussi que les camarades libérés en nivôse et pluviôse et passés au théâtre de la République aient renoué, malgré les événements, un lien entre Talma et ses rivaux abattus. Toujours est-il que, le 7 germinal an II (27 mars), Louise et Émilie Contat étaient transférées au couvent des Anglaises du faubourg Saint-Victor. Raucourt, Lange et Mézeray bénéficiaient de la même faveur.

Les religieuses Augustines anglaises s'étaient établies cent cinquante ans auparavant dans ces vieilles maisons déjà lourdes d'histoire ; c'est là qu'Antoine de Baïf avait jadis reçu et fêté Charles IX et Henri III. La communauté n'avait pas cessé d'agrandir son domaine morceau par morceau. Le monastère était un assemblage de constructions, de cours, de jardins sans plan régulier, une sorte de village dont l'aspect capricieux devait contraster vivement avec celui du bâtiment massif, étouffant de Sainte-Pélagie. Inquiétées d'abord en tant que congrégation religieuse, puis retenues comme otages depuis la déclaration de guerre de l'Angleterre, les Augustines anglaises étaient détenues elles-mêmes dans leur couvent, mais elles avaient gardé la possession de leurs cellules et de leur réfectoire. Dès novembre 1793, on avait jeté plus de cent prisonnières de tout rang dans les locaux disponibles, transformés,

comme tant d'autres couvents de Paris, en prisons supplémentaires. Aucun homme n'y fut incarcéré.

Raucourt à son arrivée allait rencontrer dans le jardin des Anglaises, à l'heure de la promenade, la veuve de cet Armand de Gontaut-Biron qu'elle avait admiré à Sainte-Pélagie, Amélie de Boufflers, promise elle-même à la mort...

Le recueillement du couvent, la douceur relative de la vie qu'elle y menait, la présence de ces nonnes, privées de leurs vêtements religieux, mais toujours occupées de prières, causèrent chez Contat une crise morale inattendue. Dans les hasards du théâtre, et même dans le tragique désordre de Sainte-Pélagie, elle semble avoir gardé son orgueil, — et le seul souci de finir en beauté :

Vous pouvez, citoyen bourreau,
M'assassiner, mais non m'abattre...

Aux Anglaises, ce fut la détente, la méditation, les pensées graves, enfin l'effusion de ce cœur jusque-là fermé. Il avait battu de plaisir, de fierté, de colère, de bonheur même peut-être, dans les bras de Narbonne et dans ceux de Girardin, rien ne l'avait encore navré. Le couvent des Anglaises n'était pas un refuge inviolable : on y attendait simplement dans une paix meilleure la mort qui paraissait de plus en plus inévitable. Tour à tour, la comtesse de Durtal, M^mes^ de Soyecourt et de Laval-Montmorency quittèrent la rue Saint-Victor pour la Conciergerie; Antoinette de Malesherbes, veuve de Le Pelletier de Rosambo et fille du défenseur de Louis XVI, rejoignit son père à l'échafaud, en même temps que sa belle-sœur la comtesse de Chateaubriand... Comment garder un espoir, comment rêver une autre fin que l'enlèvement dans la charrette sinistre?

Et comment s'étourdir, puisque, les hommes absents, ces femmes n'avaient plus à plaire? Les comédiennes, enfin vaincues par le désespoir et par la solitude, considéraient avec envie la sereine piété des religieuses. Les beaux yeux de Contat, désarmés de leur coquetterie et tout lavés de neuves larmes, essayaient de suivre le regard bleu de M^me^ Canning, la supérieure, tourné vers un ciel qui semblait épandre d'inépuisables consolations...

Parmi les prisonnières se trouvaient, bien inconnues alors

l'une de l'autre, une grisette parisienne, Antoinette Delaborde, coupable d'avoir chanté une chanson séditieuse, et une grande dame, Marie-Aurore, fille naturelle de ce légendaire Maurice de Saxe, dont la liaison avec Adrienne Lecouvreur, racontée au foyer de la Comédie, avait jadis enfiévré la jeune imagination de Louise Contat. Beaucoup plus tard, en 1817, Marie-Aurore vint mettre en pension chez les Anglaises la fille d'Antoinette Delaborde, sa propre petite-fille : Aurore Dupin. C'est cette enfant qui, devenue George Sand, devait se rappeler et nous conter le souvenir laissé par Contat dans son couvent : « Elle avait, dit-elle, des accès de piété tendre et exaltée. Elle ne rencontrait jamais Mme Canning dans le cloître sans se mettre à genoux et lui demander sa bénédiction. La bonne religieuse, qui était pleine d'esprit et de savoir-vivre, la consolait et la fortifiait contre la terreur de la mort, l'emmenait dans sa cellule et la prêchait sans l'épouvanter, trouvant en elle une belle et bonne âme où rien ne la scandalisait. C'est elle-même qui a raconté cela à ma grand'mère devant moi, lorsque j'étais au couvent, et qu'au parloir elles repassaient ensemble les souvenirs de cette étrange époque (1). »

Dans chacun des deux grands clubs de la Révolution un acteur se tailla une vedette qu'il n'avait pu conquérir sur la scène. Les Cordeliers avaient eu Fabre d'Eglantine, les Jacobins eurent Collot d'Herbois. Du moins les succès d'auteur avaient consolé Fabre et l'avaient attaché au Théâtre Français. Il compta des amis dans la troupe, — et des amies. La puissance conquise à l'ombre de Danton n'effaça pas en lui tous ces souvenirs, et nous avons vu que Contat la première eut à s'en louer. Collot avait fourni une convenable carrière en province, mais il gardait la rancœur de n'avoir pas obtenu jadis ses débuts à la Comédie-Française. De cela rien ne console. Fut-il sifflé à Lyon, inquiété ailleurs par la police, comme on l'a beaucoup dit? Ce n'est pas sûr. Il est sûr en tout cas qu'il n'avait pas connu le vrai succès, quand il jeta dans les luttes politiques la provision d'amertume qu'avait amassée en son cœur le sentiment de sa carrière manquée. Revanche subite du destin :

(1) George Sand, *Histoire de ma vie*, I.

Collot, grand homme aux Jacobins, membre du Comité de salut public, revenant à Paris au printemps de 1794, après son effroyable mission de Lyon, trouva emprisonnés les plus élégants, les plus altiers des Comédiens Français. Il les tenait à sa merci; d'un mot il pouvait faire ses victimes de ceux dont il n'avait pu faire ses camarades. Jamais plus grand péril n'avait menacé les malheureux. Quinze acteurs étaient encore sous les verrous; de ces quinze, cinq au moins comptaient parmi les plus glorieux de leur temps : Larive, Dazincourt, Fleury, Raucourt et Louise Contat.

Qui les protégerait désormais? Les Dantonistes s'écroulent après les Girondins. Fabre est guillotiné, Talma ne peut plus rien, la Terreur écrase tout. Le neveu de Préville, un aimable comédien nommé Chamville, avait pu sortir des Madelonnettes où son entrain, sa joyeuse bonté avaient soulagé bien des misères. Se rappelant une ancienne camaraderie avec Collot d'Herbois, il tente auprès de lui une démarche en faveur des détenus. Il n'en obtient que cette terrible réponse : « Va-t'en!... tes camarades et toi, vous êtes tous des contre-révolutionnaires : la tête de la Comédie-Française sera guillotinée, et le reste déporté. »

Ainsi que ses camarades, Louise Contat, chargée des crimes d'incivisme que nous savons, jugée par la jalousie triomphante d'un cabot raté, privée de toute protection, alliée de cœur à des émigrés ou à des suspects, Louise Contat était bien perdue. La tornade révolutionnaire fauchait avec tant d'autres cette fleur de charme et d'esprit :

> Ainsi finit la royauté,
> La valeur, la grâce enfantine :
> Le niveau de l'égalité
> C'est le fer de la guillotine...

Mais dans le drame shakspearien un bouffon s'était glissé; les titans furent bernés par un insaisissable farfadet : Collot d'Herbois et Fouquier-Tinville attendirent vainement les proies que leur escamotait Charles Labussière.

Un farfadet, Labussière? Exactement un clown. Du clown il eut la fantaisie inspirée, la feinte candeur, l'agilité physique,

et ce secret de ne pas prendre au sérieux les passions des hommes. Une vie d'aventures plus ou moins folles l'avait cahoté de l'armée à la scène, — encore un acteur, mais amateur celui-là, — jouant les « niais » dans ce petit théâtre Mareux de la rue Saint-Antoine qui naguère avait connu quelques années de vraie prospérité. Talma débutant n'avait pas craint de venir y essayer les forces que la Comédie n'utilisait pas assez à son gré. Contat s'y était risquée, en représentations, au beau temps de ses amours avec Narbonne. Ces jours-là, Labussière eût tenu la brochure du souffleur pour être plus près de ses idoles. Comme il les admirait, ces créateurs d'illusions, ces êtres bizarres qui trouvaient le moyen d'oublier leur personnalité pour prêter leur chair et leur voix à un fantôme de leur imagination, ces prestidigitateurs qui suscitaient à volonté des rêves d'amour ou d'héroïsme! Animer des fictions de telle sorte qu'elles fussent plus vraies que la réalité même, se dérober à tous les yeux derrière une apparence de fantaisie, s'échapper de la prison des faits tangibles, entraîner les cœurs et les têtes à la poursuite d'un caprice, de l'ombre d'un songe, nulle destinée ne pouvait être plus belle, aux yeux de Labussière. Lui aussi, comme Collot, enviait les glorieux comédiens, mais il n'y avait pas place pour la haine dans son âme légère.

Sa vie n'avait été qu'une suite de caprices, et il ne vit d'abord dans la fièvre révolutionnaire qu'une occasion de divertissements inédits. Se battre en duel avec cet autre original de chevalier de la Beïse, à propos d'une promenade en brouette, c'était bien ; mais parcourir les sections en jouant les motionnaires, accaparer la tribune pour y faire applaudir une parodie de discours enflammé que terminait une tabarinade, au risque de se faire assommer sur place, voilà qui s'appelait s'amuser. Et bouleverser un jour tout le fiévreux jardin du Palais-Royal par l'annonce chuchotée d'un terrible complot, qui aboutissait à la lecture, devant la foule ameutée, d'une réclame de bandagiste, ne devoir alors son salut qu'à une fuite acrobatique à travers les poings tendus et les cannes levées, c'était l'un de ses exploits favoris.

Il en fit tant qu'un de ses amis, le voyant ruiné et compromis, trouva le moyen de l'abriter à la fois du besoin et de la proscription en le logeant, — nous dirions aujourd'hui : en l'embusquant, — dans les bureaux mêmes du Comité de salut

public. On lui confia le service des pièces accusatrices et les registres des détenus. La fantaisie du destin glissait ce petit rouage fou dans le puissant mécanisme de la machine à guillotiner. Elle allait en être mystérieusement enrayée pendant plusieurs semaines, les semaines les plus sanglantes de la Terreur.

La commission populaire siégeant au Louvre prenait dans les dossiers réunis et inventoriés par le bureau de Labussière les pièces nécessaires pour motiver les condamnations du Tribunal. Mais l'administration improvisée de la Révolution accomplit les plus grandes tâches et les plus affreuses avec une égale absence de méthode. Point de reçus des pièces, point de traces des transmissions, erreurs de noms qu'on ne rectifiait point, condamnés acquittés après leur exécution : le travail administratif était à l'image de ces Tuileries bouleversées où les membres du Comité de salut public organisaient la victoire en mangeant un quignon de pain sur un coin de bureau à cuivres ciselés, où Duval conduit un soir par Labussière vit Cambon en bonnet rouge et en sabots, étendu et ronflant sur un canapé d'Aubusson...

Dans ce chaos cependant, et qu'il s'agît des victoires à remporter sur la coalition ou du ravitaillement de l'échafaud, l'énergie demeurait surhumaine et les sanctions impitoyables. Ce contraste même fit naître une fois de plus dans la tête de Labussière le désir de la mystification. Ajouter quelque chose au désordre régnant et déjouer la sommaire rigueur des membres du Comité, il y avait là un programme fait à point pour Labussière. Quand il vit que les pièces volontairement égarées par lui, indéfiniment retardées, n'étaient point réclamées, quand il comprit que sa plaisanterie était une bonne action et que ses farces sauvaient des têtes, il fut vivement intéressé.

Le succès l'enhardit. Il afficha un zèle extrême, et une physionomie plus niaise que sur les planches du théâtre Mareux. Il revenait de nuit à son bureau, imitant la permanente activité de ses supérieurs. Là, il retirait définitivement les pièces qu'il avait au préalable cachées dans un tiroir. Il avait imaginé de détremper le papier dans un seau d'eau, d'en faire des pelotes informes dont il bourrait ses poches. A la première heure il se rendait aux bains Vigier, achevait de diluer sa pâte à papier

dans la baignoire, et l'égrenait en minuscules boulettes au fil de la Seine.

On a parfois affecté de mettre en doute, non seulement la possibilité de ce moyen de sauvetage, mais encore le désintéressement de Labussière, et jusqu'à son existence. Pourtant les témoignages en sa faveur sont nombreux et concordants : les seules attestations détaillées, réitérées, formelles, si touchantes, de Fabien Pillet, qui avait été son chef hiérarchique au bureau des détenus, et plus qu'à demi son complice, devraient suffire. Faut-il ajouter qu'une signature d'émargement de Labussière existe aux Archives nationales? Enfin il parut en 1804 des *Mémoires de Labussière*, signés d'un nommé Liénart, jurisconsulte, si mal écrits, si surchargés d'intrigues sentimentales qu'on finit par refuser de leur ajouter foi. Cependant un hasard m'a fait trouver, aux Archives de la Préfecture de police, l'écrou de Labussière, emprisonné pour vingt-quatre heures au collège des Quatre-Nations, pendant les troubles de Vendémiaire. Or, l'aventure, parfaitement contée dans Liénart, y paraît aussi romanesque que les autres.

Il ne faut guère avoir étudié la Révolution pour se laisser arrêter par l'extravagance de certains de ses épisodes mal connus. « Une époque où rien n'est invraisemblable », a dit un de ses plus scrupuleux historiens. Les boulettes de papier de Labussière ne sont pas plus étonnantes, à tout bien considérer, que la dictature de Collot d'Herbois.

Celui-ci n'avait pas repris depuis un mois ses fonctions au Comité de salut public quand il réussit à *amener* l'affaire des ci-devant Comédiens Français. Le manège secret de Labussière durait depuis le 22 floréal (11 mai). On était au 9 messidor (27 juin). Il s'agissait de faire guillotiner *la tête* de la Comédie-Française, c'est-à-dire Dazincourt, Fleury, Raucourt, Lange (parce qu'elle était la créatrice de *Paméla*), Émilie Contat et Louise Contat. Les dossiers sont préparés au Comité de salut public, et apostillés à l'encre rouge d'un *G*, — Guillotine, — qui signifie pour Fouquier-Tinville l'ordre de condamner à mort. Collot d'Herbois y joint ce billet plus explicite encore, toujours à l'adresse de Fouquier-Tinville :

« Le Comité t'envoie, citoyen, les pièces concernant les ci-devant Comédiens Français : tu sais, ainsi que tous les patriotes, combien ces gens-là sont contre-révolutionnaires : tu les

mettras en jugement le 13 messidor. A l'égard des autres, il y en a quelques-uns parmi eux qui ne méritent que la déportation ; au surplus, nous verrons ce qu'il en faudra faire après que ceux-ci auront été jugés.

« COLLOT D'HERBOIS. »

Quelques autres pièces figurent au dossier : les réquisitoires de Chaumette et de la Commune au sujet de *l'Ami des lois*, les tableaux accusatifs surchargés de griefs, enfin les obligatoires dénonciations particulières.

Le 9 messidor, le dossier passe par le bureau de Labussière. Il s'en saisit en hâte ; peut-il laisser périr cette réunion de talents incomparables, peut-il laisser tomber *la tête* de sa chère Comédie-Française ? Vite, le dossier est jeté à la cachette. Dans la nuit du 9 au 10, il vient le reprendre et fabriquer ses pelotes. A travers diverses aventures il réussit enfin à s'échapper hors des Tuileries, à se débarrasser d'un sectionnaire trop zélé rencontré dans la rue, et à gagner le bain Vigier où il achève sa besogne.

Fouquier-Tinville attend l'affaire des Comédiens pour le 13 (1er juillet), et l'on chuchote qu'ils monteront à l'échafaud le 14.

Cependant les jours passent. Contat pleure toujours aux pieds de Mme Canning et Labussière continue d'émietter dans la Seine les dossiers de Joséphine de Beauharnais, de Florian, de Mme de Beaufort, du charmant Ségur cadet, un fidèle ami de Louise, et ainsi par dizaines chaque matin.

Il exagère, — mais qui aurait aujourd'hui le courage de l'en blâmer ? Il exagère, et la Convention finit par s'apercevoir que quelque chose ne va pas dans ses bureaux. Le 5 thermidor (23 juillet), Fouquier-Tinville se fâche et écrit :

*Liberté — Égalité — Fraternité*

« *L'accusateur public près le Tribunal révolutionnaire aux citoyens membres représentants du peuple chargés de la police générale :*

« Citoyens représentants,

« La dénonciation qui a été faite ces jours derniers à la tribune de la Convention n'est que trop vraie ; votre bureau des détenus n'est composé que de *royalistes* et de *contre-révolutionnaires*, qui entravent la marche des affaires.

« Depuis environ deux mois il y a un désordre total dans les pièces du Comité : sur trente individus qui me sont désignés pour être jugés, il en manque presque toujours la moitié ou les deux tiers, et quelquefois davantage. Dernièrement encore, tout Paris s'attendait à la mise en jugement des Comédiens Français, et je n'ai encore rien reçu de relatif à cette affaire ; les représentants Couthon et Collot m'en avaient cependant parlé : j'attends des ordres à cet égard.

« Il m'est impossible de mettre en jugement aucun détenu sans les pièces qui m'en indiquent au moins le nom et la prison, etc., etc...

« Salut et fraternité.

« Fouquier-Tinville. »

La lettre arrive le 6 aux Tuileries. Déjà personne n'y respire plus : tout le Comité étouffe de défiance et de peur. On attend le discours que Robespierre doit prononcer le 8 : aucun de ses collègues n'est certain de vivre encore une semaine. Labussière continue de faire la bête, avec son bégaiement et ses gros sourcils : sa vie n'est pas plus assurée que celle de Carnot.

Mais de secrets conciliabules ont lieu. Tallien se multiplie, la peur prend courage. Le 9, la Convention se soulève contre Robespierre : c'est la fuite du dictateur à l'Hôtel de Ville, la tentative d'insurrection, la mise hors la loi, l'assaut, les suicides manqués, — ce corps à la mâchoire sanglante qu'on ramène dans les locaux de la Convention. Le 10, l'échafaud dévore ses pourvoyeurs de la veille. Une immense allégresse court la ville, et son souffle pénètre jusque dans les prisons. La vie revient à tous ces agonisants incarcérés. Louise, docile aux leçons de M^me^ Canning, remercie la Providence. Elle apprendra plus tard que l'instrument du ciel a été un employé fantaisiste, un pauvre comédien, un modeste admirateur. Labussière a volé à Collot d'Herbois, avec onze cents autres existences, la belle tête de Contat, — la tête de la Comédie-Française.

Le tyran tombé, tout n'était pas dit : les captifs avaient la vie sauve, mais leurs prisons ne s'ouvraient pas par enchantement, comme on l'imagine volontiers. Il fallut des protections

pour ne pas languir encore des semaines sous les verrous. Les Comédiens Français furent parmi les plus heureux : on les libéra le 15 thermidor. Contat retrouvait sa maison, ses enfants, mais non encore ses amis, ni les débris de sa fortune, ni ces hautes protections qui satisfaisaient à la fois son goût de régner et sa passion de rendre service. Sa tendre déférence pour la Reine ne l'avait pas empêchée de cultiver, en 91 et 92, l'amitié de Fabre d'Églantine. Faut-il s'étonner si, brisée par cette longue captivité, soucieuse de faire libérer des amis chers, elle chercha le moyen de se rapprocher du pouvoir?

Tout le monde sollicitait : Contat sollicita comme les autres, et où elle put. Elle retrouva, parmi les survivants de la Montagne, quelques hommes de l'entourage de Danton, jadis amis ou camarades de Fabre d'Églantine, — des hommes qui n'étaient pas inaccessibles, malgré l'attitude qu'ils s'étaient donnée, des hommes aussi à qui elle pouvait peut-être discrètement rappeler un passé plus lointain, apparemment renié. Tel était ce Châteauneuf-Randon, méridional comme Fabre, et qui piaffait dans les dragons d'Artois au temps où Contat était la favorite du Prince. Il s'était jeté ardemment dans la Révolution, avait repris au service du gouvernement nouveau sa carrière militaire, et s'était trouvé plus ou moins mêlé à l'entourage peu scrupuleux de Danton. Il avait aidé Julien de Toulouse à blanchir les fournitures frauduleuses de l'abbé d'Espagnac ; puis de nombreuses missions aux armées l'avaient heureusement éloigné des tripotages Chabot, et l'avaient fait échapper aux conséquences du scandale de la Compagnie des Indes (1).

Dès sa libération, Contat entama des démarches pressantes en faveur des Girardin, prisonniers à Sézanne. Grâce à leur père, qui les avait fait élever dans les principes de Rousseau, ils possédaient un métier manuel. Pendant toute leur détention, ils avaient travaillé pour les menuisiers de Sézanne, qui manquaient de main-d'œuvre. Cet expédient leur avait sans doute sauvé la vie, mais il était cause maintenant qu'on ne voulait pas leur rendre la liberté. Le vieux marquis lui-même était gardé à vue dans son château, et l'ancienne bien-aimée de Fabre, Mlle Joly, s'employa pour le père, comme Louise Contat pour les fils.

(1) Mathiez, *Corruption parlementaire sous la Terreur*.

Le 6 fructidor, ceux-ci font imprimer une supplique : ils rappellent qu'ils sont « tous trois (1) élèves ou amis de Jean-Jacques Rousseau » et demandent qu'on fasse cesser « une détention qui dure depuis vingt-huit décades ».

Une des filles du marquis, Mme de Wassy, emprisonnée également, venait d'être libérée le 14 fructidor, et le marquis avait été débarrassé de ses surveillants le 22 thermidor. Contat redouble de zèle. Elle abandonne les grâces du langage des ci-devant, et s'essaye assez gauchement dans le vocabulaire à la mode, afin de presser Châteauneuf :

« Salut et fraternité.

le 25.

« J'apprends avec un bien grand plaisir, citoyen, le succès de vos démarches pour la citoyenne Wassy ; elle a droit à l'intérêt des personnes honnêtes et éclairées : elle devait exciter naturellement le vôtre. Ses frères n'en méritent pas moins ; s'ils ne se sont pas livrés à la culture des lettres, ils n'en sont pas moins dans les principes philosophiques auxquels nous devons notre heureuse révolution, et la pureté de leur conduite est le garant certain de la patrie qu'ils avaient appris à connaître, qu'ils éprouvaient avant que ses vives étincelles enflammassent tous leurs cœurs vraiment français (*sic*). Voilà ce qui n'est douteux que pour les personnes qui ne les connaissent point ; aussi leur cause est-elle une des plus équitables à soutenir ; je m'estimerais heureuse de pouvoir vous seconder dans les efforts que vous vous proposez et que je vous invite de toute mon âme à faire en leur faveur. Mais à peine échappée moi-même aux tourments d'une longue captivité, je n'ose me flatter d'être vue avec assez de bienveillance pour hasarder une recommandation ; je vais suivre les sollicitations que je vous avoue avoir déjà faite (*sic*) près de *quelques membres du Comité*. On m'a fait espérer que le terme de leurs maux (*sic*) était prochain et si vous imaginez, citoyen, que je puisse quelque autre chose pour l'accélérer, en me l'indiquant, vous me rendrez un service personnel. Agréez tous mes remercîments pour l'heureuse nouvelle que vous voulez bien me donner relativement à leur aimable sœur et pour l'intérêt que vous m'avez porté pendant mon malheur. J'espère que vous

(1) Alexandre, Louis et Stanislas.

serez assez obligeant pour me procurer l'occasion de vous les faire de vive voix et d'y joindre l'assurance des sentiments affectueux de

Louise Contat.

« *P.-S.* — Si les mémoires sont prêts et que vous veuillez bien m'en confier 4 exemplaires, je les remettrai dans la matinée même (1). »

Quels étaient ces autres membres du Comité que Contat sollicitait avec tant d'assiduité? Babeuf et Soubrany nous le diront sans doute quelques mois plus tard...

Pour l'instant, Mme de Wassy a été mise en relations avec Contat, sans doute par l'intermédiaire de Mlle Joly : elles unissent leurs efforts, et cinq jours après la précédente lettre, Contat revient à la charge :

1e s. culottide de l'an 2me.

« Il est peut-être simple, citoyen, que le mouvement de bienveillance que vous m'avez montré n'ait pas duré plus que l'instant pendant lequel vous m'avez permis de la solliciter, mais à moins que mon vif intérêt ne soit un titre contre les Girardin, je vous avoue qu'il me semble moins naturel que vous ne daigniez pas vous en occuper : leur cause est si juste, le moment est si favorable que le négliger c'est vouloir les desservir : je dirai plus, c'est laisser à la Convention même le tort apparent d'une inconséquence. En effet, lorsqu'elle s'occupe de rendre à J.-J. les honneurs que son immortel génie a mérités de tous les êtres pensants, l'*injuste captivité* des fils de son ami, de celui qui le recueillit, qui le premier osa lui rendre ce qu'on n'oserait aujourd'hui lui refuser... Oui, cette captivité contraste d'une manière fâcheuse avec les hommages qu'on lui destine. Ah! croyez bien qu'il n'en est pas de plus digne de son âme, de sa mémoire que la liberté de ceux qu'il appelait, qu'il destinait au bonheur d'être ses élèves. Loin d'être embarrassé de *ce rapport*, il me paraît offrir tant de traits au cœur, à l'esprit, qu'on peut désirer de l'avoir à faire. Au moment où vous voulûtes bien me proposer de vous en charger, en relevant leurs papiers, vous acquîtes la certitude de leur innocence. De grâce, faites-moi dire si vous êtes enfin décidé à la faire valoir.

(1) Autographe, Bibliothèque Rondel, fonds Bord.

Ne m'opposez plus le vain titre de *noble :* ils ne le sont pas plus que leur père, mère et sœur, que vous avez tous rendus à la liberté : et, d'ailleurs, ce n'est pas quand on célèbre un philosophe destructeur des préjugés, qu'il est permis d'en écouter encore. Car, bien que ceux-ci partent d'un principe contraire, leur rigoureuse application produirait le même résultat : des erreurs et injustices.

« Pardonnez-moi, citoyen, de vous presser autant. Mais il y a huit mois qu'ils sont prisonniers : je sais par la citoyenne Wassy leur sœur, que le Comité d'instruction publique s'intéresse pour eux et que, peut-être, on n'attend qu'après votre rapport pour les délivrer. Jugez combien il me serait cruel qu'ils imaginassent que leurs intérêts sont négligés par celle qu'ils ont assez estimée pour les lui remettre.

« Je n'ose plus me présenter chez vous, mais je vous demande avec toute l'insistance d'un fort désir, en servant la cause de l'humanité, de m'aider à justifier la confiance d'une famille à laquelle je suis attachée.

« Louise Contat. »

Les frères Girardin furent enfin délivrés peu après ces instances ; toutefois, le doux marquis eut l'ultime chagrin de voir profaner le tombeau champêtre de son dieu Jean-Jacques, dont les reliques furent enlevées à l'île des Peupliers et emprisonnées en grande pompe dans la glorieuse geôle du Panthéon.

Et Mme de Wassy, écrivant plus tard ses souvenirs, acquittera, d'une plume redevenue aristocrate, son devoir de reconnaissance envers les amies des mauvais jours :

« Alors comme toujours, dit-elle en contant les heureuses démarches de Mlle Joly, les courtisanes avaient plus de succès que les Cornélie » ; et elle ajoute : « Mlle Contat ayant obtenu de son côté la mise en liberté de trois de mes frères, ce procédé généreux me mit en rapports avec elle ; je n'eus qu'à m'en louer ; elle se montra en cette occasion d'un empressement, d'un dévouement dignes d'éloges (1). ».

Sans doute les Girardin ne se soucièrent-ils pas de rentrer à Paris : malgré ces témoignages de dévouement et de gratitude, Louis ne paraît pas avoir repris sa place auprès de Contat.

(1) Mme de Bohm (ci-devant Mme de Wassy), *les Prisons de Paris en 1793*.

Eut-il pour cela de bonnes raisons, ou son abandon, au contraire, justifia-t-il la nouvelle aventure de Louise, aventure bien difficilement explicable?

Il y eut, aussitôt après le 9 thermidor, un homme vers qui montèrent des milliers de supplications et d'actions de grâces, un homme qu'assaillirent des flots de sollicitations, de recommandations, d'interventions, qui fut prié et béni comme une Providence : ce fut le plus brutal ami de Danton, le boucher Legendre, soudainement tout dévoué à la tâche nouvelle de la libération des prisonniers.

C'est cet homme vulgaire et sanglant que Contat aurait donné comme successeur à Maupeou, à Narbonne, au comte d'Artois, à l'aimable Girardin...

Babeuf fait de cette liaison un des refrains de ses attaques contre les hommes de Thermidor : il associe obstinément Legendre à Contat comme Tallien à Thérézia Cabarrus (1). On sait que les polémistes ne sont pas toujours des témoins irrécusables; mais, d'autre part, l'intègre Soubrany, du fond de sa prison, écrit le 27 nivôse an III à son ami Dubreuil : « Legendre qui vit avec la Contat, célèbre courtisane, ancienne maîtresse du Comte d'Artois (2)... » et il semble vraiment à le lire que la chose fût alors notoire.

Legendre avait son étal, en 1789, non loin de la rue Taranne que Contat venait de quitter, dans cette rue des Boucheries Saint-Germain toujours ruisselante du sang des animaux égorgés. Il était Parisien, fort en gueule, remuant, naturellement éloquent à la manière des gamins de la grande ville. Sorti du pavé, dès les premiers troubles, il a dû suivre le rassemblement, puis l'émeute, selon la pente où glissait la foule. Danton l'a ébloui, et séduit; grisé par l'éloquence de son chef et par ses propres éclats, il a galopé de surenchère en surenchère, travaillé de l'irrésistible besoin de crier plus fort que tout le monde. Nous l'imaginons, à travers les brefs témoignages contemporains qui le concernent, courtaud et puissant, le visage et les mains rouges, « ses mains qui semblent toujours teintes de sang », dit Soubrany. Mais un jour Danton s'effondre : derrière le colosse abattu, le bruyant Legendre heurte brusquement son tourbillon sanguin à la lenteur glacée de Robes-

(1) Babeuf, *le Tribun du Peuple*, nos 40 et suivants.

(2) *Lettres du conventionnel Soubrany à son ami Dubreuil.*

pierre. Sa jactance s'éteint, la peur le paralyse et l'empoisonne : il est mort en 1797 d'une maladie chronique mal définie qui a sans doute pris naissance entre Prairial et Thermidor. Il reste hypnotisé et balbutiant sous le regard du dictateur jusqu'au 9 thermidor ; mais sitôt l'envoûteur disparu, son sang un instant figé se met à bouillonner de nouveau : il n'a pas changé, bien que sa conduite paraisse contradictoire : il est toujours l'homme de la rue, l'homme de la foule : la foule veut maintenant de la liberté, après avoir voulu des massacres : il sera thermidorien, après avoir été septembriseur, et pour les mêmes raisons profondes. Faut-il appeler repentir cette émotion toujours renouvelée à la vue de tant de malheurs, cet élan qui lui fit crier, au mécontentement de Collot : « J'ouvrirais mes entrailles, si elles recélaient des prisonniers? » Faut-il, sans chercher à analyser davantage, s'en tenir au témoignage de Mme de Wassy : « Legendre est un homme brusque, colère, entreprenant, il a fait tant de mal, rendu tant de services, dans le cours de sa carrière politique qu'il faut se taire sur son compte, surtout lorsque, après avoir séjourné quatorze mois dans les prisons du tribunal révolutionnaire, on l'a vu en 1794 mettre en liberté des milliers de détenus et fermer l'antre des Jacobins (1)... »

L'extraordinaire Labussière avait trouvé le moyen de se glisser auprès de Legendre, comme secrétaire particulier, sitôt après le 9 thermidor, et peut-être est-ce lui qui déchaîna l'ouragan de sa clémence. Mais tout cela n'explique pas la faiblesse de Contat. Legendre n'avait pas fait fortune pendant la Révolution. Vint-elle le remercier de sa propre mise en liberté? Eut-elle à le solliciter pour d'autres? Déploya-t-elle pour lui ses habituelles coquetteries, imprudentes devant un homme qui ne respectait sans doute guère les règles du jeu? Lui imposa-t-il ses conditions? Voulut-il cueillir la réalisation de quelque rêve d'humble jeune homme, un rêve du temps où le carrosse de Contat éclaboussait peut-être sa veste au passage? Labussière trouva-t-il plaisant de jouer un rôle dans cette intrigue?

...Contentons-nous d'imaginer le boucher de Septembre devenu un bienfaiteur de l'humanité, sous la double influence du comédien et de la comédienne : la grosse main qui signa ces

(1) Mme de Bohm (de Wassy), *op. cit.*

listes de mise en liberté que nous feuilletons aux Archives, était guidée par la main de Labussière ou par les doigts légers de Louise. Pardonnons à Contat : elle fut peut-être dans l'ombre, comme Thérézia Cabarrus, une petite Notre-Dame de Thermidor.

Contat, rendue à l'art dramatique, reprit et garda sa place prépondérante sur la scène française jusqu'à sa retraite en 1809. Ce fut elle qui forma, en grande partie, le talent naissant de Mlle Mars.

Quant à Labussière, tombé dans la détresse après de multiples aventures et malgré une représentation donnée à son bénéfice, en 1803, par les Comédiens Français qu'il avait sauvés, il sombra dans l'oubli; l'anonymat et la misère le reprirent, ensuite la folie, qui fit sa mort plus mystérieuse encore que sa vie.

Plusieurs biographes ont demandé à la Comédie-Française une petite place sur l'un de ses murs chargés de portraits illustres, pour qu'y fût inscrit tout ce qui nous reste de ce sauveur modeste : un nom, et le souvenir de son fantaisiste héroïsme.

Cette évocation d'une des plus glorieuses parmi les obligées du pauvre comédien nous est une nouvelle occasion de souhaiter que l'on paie ce tribut de reconnaissance à une mémoire injustement sacrifiée.

DUSSANE.

# PRÉPARONS
# LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

## III [1]

### ORGANISATION DE LA DÉFENSE

#### ORGANISATION GÉNÉRALE

Après avoir montré ce qu'est le danger aérien et les moyens de lutter contre lui, il reste à exposer l'organisation qui permettra d'utiliser au mieux ces moyens, en examinant successivement comment on prévoit l'organisation générale de la défense et celle des services de guet et de déclenchement des alertes, et ce que devraient être le recrutement et l'instruction du personnel qui y participera.

Dans mes articles sur *la Maîtrise de l'Air*, j'ai souligné avec quelque insistance l'absence d'organes permanents chargés de coordonner les opérations de l'armée et de la marine, entre elles et avec l'aviation, dans le domaine tactique et stratégique. J'ai montré également que la création d'un ministère de l'Air, si ce ministère recevait des attributions militaires, serait, bien loin de faciliter cette coordination, une source de difficultés nouvelles. Ce serait tout spécialement le cas en matière de défense anti-aérienne.

En Angleterre, où le ministère de l'Air existe, la défense anti-aérienne n'est pas sous ses ordres : c'est une indication à se rappeler. En effet, le rôle d'un tel ministère devrait logiquement se borner à l'emploi de l'aéronautique, celui des autres

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

moyens actifs et passifs incombant non moins logiquement à la guerre et à la marine, qui fournissent le personnel et le matériel nécessaires. La défense des troupes et celle des navires ne sauraient être placées sous un commandement autre que celui de leurs chefs naturels. Mais les appareils d'écoute et les projecteurs serviront alternativement aux besoins de la chasse de nuit et de l'artillerie anti-aérienne; la collaboration de celle-ci avec la chasse de jour est de tous les instants. Le départage ne serait pas facile. Voyons à quels procédés on a recours en France pour assurer l'organisation générale de la défense anti-aérienne.

*Temps de paix.* — En temps de paix, le ministère de la Guerre est chargé de la préparation de la défense des frontières terrestres, et le ministre de la Marine de celle des frontières maritimes, y compris la défense anti-aérienne.

En temps de guerre, le généralissime assume la direction de cette défense dans la zone des armées, le ministre de la Guerre à l'intérieur du territoire, et celui de la Marine sur les côtes. Des difficultés analogues à celles relatives à la préparation de l'aviation, à son rôle dès le temps de paix et à son emploi en temps de guerre pourraient se produire, en ce qui concerne la défense anti-aérienne, entre les autorités militaires et navales, en temps de paix comme en temps de guerre.

Même sans ministère de l'Air à attributions militaires, les causes graves de frottement de tous genres avec d'autres administrations ne manquent pas. Il faut, en effet, assurer une étroite entente des ministères militaires avec celui de l'Intérieur chargé, par l'intermédiaire des préfets, de préparer la protection des populations, en partie sur les points où les autorités militaires ont des représentants qualifiés, en totalité partout où elles n'en ont pas. De son côté, le ministre des Travaux publics est obligé de participer aux mesures relatives aux chemins de fer, voies navigables et ports; ces mesures, en effet, peuvent influer très sérieusement sur leur rendement. S'il existe en temps de guerre un ministre du ravitaillement et un ministre des munitions, ils ne pourront se désintéresser des mesures prises pour la protection des usines et des entrepôts travaillant pour eux.

La coordination entre la guerre et la marine se trouve très convenablement assurée en temps de paix, au moins en

théorie, en matière de défense anti-aérienne. Ces deux ministères se sont en effet mis d'accord pour donner des instructions conjointes à l'inspecteur général de l'aéronautique (1) qui dispose spécialement pour l'étude de ces questions d'un général inspecteur de la défense aérienne, placé sous ses ordres. Cette disposition permet une répartition des ressources et l'établissement d'un plan d'ensemble de défense fondé sur la connaissance des besoins généraux et des moyens existants.

La première décision à prendre, parce que toutes les autres en découleront, est la détermination des points justifiant, en raison de leur importance pour la défense nationale à un titre quelconque, l'emploi de moyens actifs de défense. Les grandes villes, usines, entrepôts, gares importantes et nœuds de voies ferrées, ouvrages d'art, ports, etc... se comptent par centaines. Si les moyens actifs de défense anti-aérienne étaient illimités, le problème serait facile. Il suffirait d'en attribuer généreusement à tous les points sensibles. Or actuellement le matériel est en quantité insuffisante et de beaucoup; si, malgré son prix de revient considérable, on parvenait tout d'un coup à se le procurer, le personnel instruit et compétent pour le servir ferait défaut; enfin, si on formait ce personnel d'après les règles en vigueur, ce serait par prélèvement sur d'autres armes déjà trop peu dotées et au détriment d'autres besoins.

Tous les pays, même les plus riches, souffrent des mêmes insuffisances en matériel et en personnel. Ils en sont donc tous réduits à choisir pour les défendre de préférence les plus importants des points sensibles. Pour tout le reste du territoire, il faudra se contenter d'une protection par l'application des moyens passifs poussée aussi loin que possible. *Il faut être bien persuadé, étant donné les propriétés de l'aviation, que la défense anti-aérienne ne pourra jamais être assurée d'une manière totale et absolument certaine*, et il faut le dire pour que personne, le moment venu, n'en soit surpris.

L'inspecteur général de l'aéronautique dépendant du ministère de la Guerre participe à l'établissement de la liste des points sensibles auxquels on attribuera des moyens actifs. Dans

(1) Il s'agit de l'inspecteur général désigné par le ministre de la Guerre pour les troupes d'aéronautique mises en permanence à sa disposition. La création d'un autre inspecteur général relevant du ministère de l'Air peut devenir la source de conflits d'attributions entre ces deux officiers généraux.

chaque région militaire ou maritime, le général ou l'amiral commandant établit le plan détaillé de défense de la région, répartit les moyens mis à sa disposition, monte les services de guet et d'extinction des lumières, et sert de conseil aux autorités civiles pour toutes les mesures préparatoires qui leur incombent.

Mais ce premier travail ne suffit pas. Une nouvelle discrimination est nécessaire, car les moyens existants ne sont pas tous en permanence aptes à entrer en action : du temps est nécessaire pour les mettre en place et mobiliser le personnel qui les servira. Cette limitation des moyens prêts en tout temps force à faire un second choix pour préciser les points dont la défense anti-aérienne doit être prête à jouer dès la première heure.

Il serait en effet imprudent d'escompter d'une manière absolue une période de tension politique plus ou moins longue pour se préparer. Les attaques aériennes peuvent se produire dès la déclaration de guerre, et même avant, par surprise. La défense anti-aérienne devrait donc pouvoir entrer en action aussi vite et même plus vite que les troupes de couverture de la frontière terrestre ou maritime. De là découle l'obligation d'avoir en place en permanence un certain nombre de batteries pour la défense des points les plus menacés au début, ou les plus importants, dans la mesure où le permet le personnel existant en temps de paix ou rappelable en quelques heures ; cette question du personnel limite à un très petit nombre les batteries ainsi tenues prêtes.

A mesure que l'on aura pu appeler du monde, le mobiliser et mettre en place le matériel, la défense anti-aérienne deviendra de plus en plus sérieuse. Pendant cette période critique, la meilleure garantie se trouvera dans la certitude qu'aura l'ennemi qu'on possède le moyen d'user de représailles vigoureuses contre son territoire au moyen d'attaques aériennes exécutées par une puissante aviation, ou au moyen d'artillerie spéciale à très longue portée ; un État maître de la mer peut aussi exercer ces représailles contre les côtes ennemies au moyen de l'artillerie de ses navires, autrement redoutable jusqu'à nouvel ordre que les bombes de quelques avions.

*Temps de guerre.* — En temps de guerre, la coordination de la défense anti-aérienne des armées de l'intérieur et des

côtes, est théoriquement bien assurée par une disposition analogue à celle du temps de paix.

Le général inspecteur de la défense aérienne en assure à l'intérieur le fonctionnement d'ensemble sous l'autorité conjointe des ministres de la Guerre et de la Marine, et les généraux et amiraux commandant les régions militaires et maritimes ont la même charge, chacun dans la zone qui lui est confiée, pour le fonctionnement de tous les moyens actifs.

La combinaison entre les armées et l'intérieur est également assurée, parce que l'inspecteur général de l'aéronautique, qui a la haute main sur la défense aérienne des armées, peut la coordonner avec celle de l'intérieur et des côtes par l'intermédiaire de son adjoint, l'inspecteur de la défense aérienne.

Les organes locaux de tout genre, militaires et civils, sont avisés du danger par des postes de renseignement de la guerre et de la marine où arrivent tous les avis du service du guet. Les principaux de ces postes sont en relations étroites entre eux, et certains sont même mixtes pour la guerre et la marine.

Mais on n'aura dans la pratique une garantie du bon fonctionnement de tous ces organes que si de nombreux exercices de défense anti aérienne intéressant à la fois les armées, l'intérieur, la marine et les côtes, ont façonné à l'avance les esprits de tous ceux qui y ont une part de direction, en particulier les états-majors du haut commandement, et créé une doctrine commune.

Il s'agit en effet de combiner tous les moyens actifs et passifs à terre avec la lutte aérienne qui revêtira deux aspects : action offensive contre les aérodromes ennemis qu'on ira attaquer à la bombe et à la mitrailleuse pour y infliger des pertes à l'aviation ennemie ; action défensive consistant dans les attaques de la chasse contre les expéditions de bombardement de l'ennemi.

Cette combinaison est délicate à assurer. Il ne faut pas user prématurément l'aviation contre des objectifs moins intéressants que ceux qui assureront le gain de la bataille sur terre ou sur mer. Il faut pourtant que les troupes et la population éprouvent l'impression de ne pas être exposées sans défense ou sans vengeance aux coups de l'aviation ennemie.

Mais répétons une fois de plus que, si bon parti qu'on tire de toutes les ressources existantes, il se produira des accidents,

parce que les moyens seront toujours insuffisants. On sera forcé de sacrifier les points les moins importants en se contentant pour eux de la protection par moyens passifs. La préparation de ceux-ci, incombant en grande partie aux autorités civiles, conduit à préciser le rôle de celles-ci.

*Rôle des autorités civiles.* — Pendant trop longtemps, on a craint d'alarmer les populations en informant officiellement leurs représentants élus et elles-mêmes des risques très sérieux résultant des attaques aériennes, de la possibilité et de la nécessité de leur préparer une parade, et du travail à réaliser à cet effet. D'autre part, l'étude de ces questions représente, pour tous ceux qui y sont mêlés, un gros surcroît de travail, la lutte contre l'apathie des uns et les commodités des autres, et l'engagement de certaines dépenses. Il a donc fallu que le Conseil supérieur de la défense nationale, ayant reconnu que le plan général de défense aérienne établi par les autorités militaires avait besoin pour sa réalisation du concours de plusieurs ministères non militaires et des fonctionnaires qui en dépendent, proclamât officiellement la nécessité de renseigner la population pour l'amener à envisager la situation de sang-froid, et de la préparer par une instruction appropriée à réduire sa vulnérabilité.

La direction de tout le travail incombant aux autorités civiles a été confiée à une « Commission supérieure de la protection aérienne », siégeant au ministère de l'Intérieur et comprenant, outre des représentants de tous les ministères intéressés, le général inspecteur de l'aéronautique. Le secrétaire permanent de cette commission est un officier d'artillerie antiaérienne qui assure en même temps la liaison avec le Conseil supérieur de la défense nationale.

Par analogie avec ce qui se passe chez les autorités militaires, par lesquelles le travail est fait par région, les mesures d'exécution à prévoir sont étudiées dans le cadre du département par le préfet assisté d'une « Commission départementale de la protection aérienne » comprenant, à côté de représentants des divers services civils intéressés, des membres militaires, dont un officier général ou supérieur désigné par le général commandant la région et, dans les départements côtiers, un délégué du préfet maritime. Cette Commission reçoit du général

ou amiral commandant la région les renseignements relatifs au plan de défense qu'elle a besoin de connaître, en particulier tout ce qui a trait à la transmission des ordres d'alerte et d'extinction des lumières. Son principal rôle est de déterminer les localités et les établissements industriels où il convient d'étudier en détail un plan de protection : les maires pour les localités, les directeurs pour les usines, ont à exécuter cette étude, sous l'autorité du préfet.

Dans les communes importantes, une Commission urbaine de protection, composée d'une manière analogue à la Commission départementale, et comportant comme celle-ci un officier désigné par le général commandant la région, et pour les départements côtiers un officier délégué par le préfet maritime, assiste le maire dans l'établissement du plan de protection. Les directeurs des usines importantes établissent spécialement celui de leur usine, en liaison avec la Commission urbaine, s'il y a lieu. Maires et directeurs doivent théoriquement organiser le recrutement et l'instruction du personnel spécialisé nécessaire, et prévoir les réquisitions nécessaires pour l'exécution du plan. Ils n'y peuvent parvenir dans la pratique qu'avec le concours de l'autorité militaire.

Celle-ci en effet intervient forcément dans toutes ces opérations. Seule elle peut orienter les préfets et les Commissions départementales sur les dispositions d'ensemble à réaliser, fournir aux maires, aux commissions urbaines, aux directions d'usine, les conseils techniques nécessaires, leur procurer des instructeurs qualifiés pour la préparation du personnel, et souvent même le personnel nécessaire.

On s'est manifestement attaché en établissant les règles relatives à la protection aérienne, à éviter tout conflit possible entre les autorités civiles et les autorités militaires. Il y a liaison entre elles; il n'y a jamais subordination des premières aux secondes, même dans l'exécution. La subordination de l'autorité militaire à l'autorité civile est un des principes fondamentaux de notre démocratie. Mais si elle convient en matière gouvernementale dans les questions d'ordre général, elle n'est plus de mise quand on entre dans le domaine de la préparation en temps de paix, et surtout de la mise en œuvre en temps de guerre, de mesures de nature essentiellement militaire,

même quand celles-ci s'appliquent à la population par l'intermédiaire d'autorités civiles. Les idées directrices et l'instruction du personnel ne peuvent émaner que de l'autorité militaire seule compétente.

On aura beau inscrire dans des circulaires ministérielles la responsabilité des préfets et des maires : en cas de mauvais fonctionnement, l'opinion publique s'en prendra fatalement à l'autorité militaire.

Seule une autorité directement intéressée et compétente, dégagée de toutes complaisances et de toutes considérations de commodités locales du temps de paix, viendra à bout de l'organisation, si difficile et si complexe, de la protection aérienne. Seule l'autorité militaire remplit l'ensemble de ces diverses conditions. Il conviendrait donc de lui laisser la direction et le contrôle de tout ce qui contribue à préparer cette protection. Il resterait aux préfets, saisis par elle des difficultés locales, à écarter ou supprimer celles-ci au moyen de l'action qu'ils ont sur toutes les administrations civiles.

### ORGANISATION DES SERVICES DU GUET ET DE DÉCLENCHEMENT DES ALERTES

Si poussée que soit l'organisation générale de la défense anti-aérienne, tous les moyens actifs et passifs de défense ne pourront jouer utilement et efficacement en temps voulu que si l'on est prévenu à temps du moment de les mettre en œuvre.

L'organisation d'un service de guet et de renseignement doté de moyens de transmission sûrs et rapides est donc la condition indispensable d'un fonctionnement logique de tous les organes de direction et d'exécution coopérant à la défense anti-aérienne.

*Le service du guet.* — Les conditions dans lesquelles se produit l'attaque aérienne varient selon qu'on se trouve dans la zone voisine du front, ou à l'intérieur du pays.

Dans la première, ce sont les objectifs militaires qui sont les plus nombreux ; la population participe à leurs dangers aériens comme à ceux résultant de l'artillerie ou de tout autre fait de guerre. A l'intérieur du pays, les objectifs civils ont au contraire la place la plus importante. Il résultera de ces condi-

tions de distance et de nature d'objectifs des différences d'organisation et de fonctionnement du service de guet.

Dans la zone du front, on ne sera prévenu de l'attaque des avions que quelques instants avant qu'elle se produise, et on ne peut savoir sur quel point exact ils vont porter leur effort. Mais, on s'y trouve déjà en état de demi-alerte et il s'agit surtout de personnel militaire, habitué à prendre rapidement des mesures appropriées. De plus, il y existe des moyens actifs de défense plus nombreux que dans l'intérieur du pays.

La précaution la plus sûre contre les avions est de ne pas offrir d'objectifs à leur vue. Le service de guet doit donc rapidement prévenir tout le monde et permettre d'obtenir un double résultat : immobiliser dans la mesure du possible les groupes en mouvement et faire disparaître les gens au repos qui gagnent les abris, si on a pu en préparer : tenir prêts à être mis en jeu les moyens actifs de défense.

Dans tous les cantonnements et bivouacs, des mitrailleuses sont en effet tenues prêtes en tout temps à cet effet, et l'artillerie anti-aérienne, relativement nombreuse, est toujours en batterie et prête à agir. Auprès de chacun de ces moyens actifs, constituant un dispositif serré, des guetteurs sont à leur poste. Ceux de l'artillerie anti-aérienne ont une importance particulière, parce que ses batteries sont disposées pour surveiller la plus grande étendue possible et, théoriquement du moins, ne laisser aucun couloir non battu. Ces postes, servis par un personnel particulièrement bien préparé, sont disposés selon un plan méthodique. Disposés en quinconce comme les batteries, ils sont chargés de prévenir, en même temps que celles-ci, les chefs de l'aéronautique, pour déclencher la chasse, s'il y a lieu, et faire prendre sur les aérodromes les précautions nécessaires. Ceux des cantonnements et bivouacs donnent l'alarme au moyen de signaux acoustiques (clairon en général) : la discipline à obéir instantanément à ces signaux doit être parfaite. La population civile est tenue de s'y conformer aussi strictement que les troupes.

A mesure qu'on s'éloigne du front, on dispose de plus en plus de temps pour l'application des dispositions prévues. Pour un rayon d'action de 400 kilomètres accordé aux attaques ennemies, ce délai pourra aller jusqu'à deux heures : il augmentera encore si le rayon d'action des avions devient plus

considérable. Mais on y a besoin de plus de temps pour prendre les mesures nécessaires : la transmission des renseignements ne sera jamais trop rapide. On organisera donc une ligne de postes de guet aussi en avant que le permet le fonctionnement sûr des moyens de transmission, pour donner un premier avis et compléter les premières données émanant du guet des armées. Ces postes seront munis d'appareils d'écoute pour la nuit et le cas de nuages bas. Ils disposeront du téléphone pour passer les nouvelles, et, vu l'urgence, ce seront des lignes spéciales afin d'éviter tout retard ; tant que ces lignes n'auront pas été établies, les avis du guet anti-aérien devront avoir priorité sur les lignes ordinaires.

Mais il ne suffit pas de savoir qu'une expédition aérienne ennemie traverse le front. Il resterait une grande indécision sur l'objectif menacé ; car l'aviation ennemie peut faire des crochets en cours de route. L'indication de sa direction générale fournie par les postes de l'avant, doit être complétée. Il faut donc d'autres lignes de guet doublant la précédente, à 80 ou 100 kilomètres de celle-ci. En raison du rayon d'action pratique actuel des avions militaires, il conviendrait d'établir la série de ces lignes de guet jusqu'à 400 kilomètres du front.

Une dernière protection sera fournie à chaque point sensible par un service de guet spécial, formé d'éléments militaires ou civils selon le cas, chargé de déclencher la mise en œuvre de ses moyens de défense actifs ou passifs. Pour les très grandes villes, il est même nécessaire, en raison de la multiplicité et de la complication des moyens à mettre en œuvre, de disposer en avant de leur périphérie une ligne spéciale de guet pour renseigner jusqu'au dernier moment tous les services intéressés. Dans chaque ligne de postes de guet, l'intervalle entre les postes doit être tel qu'aucun avion ne puisse passer sans être découvert : le jour à la vue, la nuit au son.

Le service de guet sur les côtes constitue un cas tout particulier. Pour la zone côtière même, où se trouvent des points sensibles très importants, les ports, il fonctionne comme dans la zone du front : c'est dire que ses avis ne précéderont le danger que de bien peu. On n'améliorerait cette situation que grâce à des avis envoyés par T. S. F. par des croiseurs ou contre-torpilleurs travaillant au large à cet effet dans les directions dangereuses : le montage méthodique de cette surveil-

lance à distance en avant des côtes ne serait possible qu'au parti maître de la mer et encore fort difficilement. Le danger, en raison des porte-avions ennemis ou de la proximité d'un territoire ennemi au delà de mers étroites, ne se limite pas aux objectifs côtiers : il s'étend à l'intérieur et justifie, parallèlement aux côtes, l'existence d'une ligne de postes de guet à l'intérieur du territoire, comme nous l'avons prévu face aux frontières terrestres.

Il faut exploiter logiquement les nombreux renseignements recueillis par les différentes lignes de guet. Cela motive l'existence de postes principaux de renseignements mis ainsi à même de tracer la route probable de l'expédition signalée, d'alerter seulement les zones vraisemblablement menacées pour ne pas troubler inutilement les autres, et d'indiquer la fin de l'alerte pour remettre tout le monde au repos. Parmi leurs obligations les plus importantes figure le déclenchement du dispositif d'extinction des lumières dans les secteurs menacés, facteur capital de sécurité pendant la nuit.

En plus des postes de guet et de leurs liaisons téléphoniques, on utilise des postes de T. S. F. pour l'écoute des messages ennemis, et en vue de la détermination des avions émetteurs par la radiogoniométrie. Les avis de ces postes radio sont transmis par téléphone, comme ceux des postes de guet, aux postes principaux à qui ils fournissent un complément de documentation. Certains renseignements importants sont transmis également par T. S. F. en langage abrégé convenu par priorité sur le réseau général, ou par des postes spéciaux. Enfin, on pourrait utiliser des postes puissants pour brouiller les messages radios de l'ennemi, qu'il s'agisse des comptes-rendus émis par ses avions, ou de signaux radiogoniométriques destinés à orienter ceux-ci.

Les services du guet ainsi que leurs transmissions, doivent fonctionner jour et nuit et par suite se composer d'équipes assez nombreuses pour se relayer. Si l'on se rappelle que le guet comporte plusieurs lignes et existe sur tous les points sensibles, que le service d'extinction des lumières fonctionne sur des territoires étendus, on voit qu'ils exigeront beaucoup de monde.

*Ordres pour le début et la cessation de l'alerte.* — Il va de soi qu'aux abords de la ligne de guet la plus avancée l'ordre

d'alerte ne sera pas toujours donné à temps. Plus on s'éloignera du front, plus il y aura chance au contraire qu'il le soit en temps utile. Le résultat dépendra à la fois du savoir-faire des postes principaux et de la valeur du réseau de transmissions mis à leur disposition. Il faut arriver à prévenir, environ une demi-heure à l'avance, du moment possible de l'attaque. Avec les avions actuels, cela exige que l'annonce du danger soit transmise dans un rayon d'une centaine de kilomètres, d'abord autour du point qui l'a discerné le premier, puis à droite et à gauche de l'itinéraire de l'expédition de bombardement que jalonnent les postes des lignes de guet suivantes.

Il est prudent de donner deux sortes d'avis : le premier pour signaler un danger possible, adressé seulement aux autorités ; le second, porté à la connaissance de la population quand ce danger devient probable. Dans chaque localité, celle-ci doit être prévenue instantanément pour avoir le temps de se conformer aux dispositions prévues. On se sert donc de signaux acoustiques qui seront autant que possible des sirènes ou des sifflets à vapeur, à défaut desquels on se contentera de claxons, cloches ou clairons. Il est essentiel que ces signaux ne puissent pas prêter à confusion et soient bien connus de tout le monde.

Il sera prudent de faire des exercices préparatoires de leur emploi, les gens en étant avertis d'avance pour éviter tout malentendu et émotion inutile. Ces signaux doivent être assez prolongés pour n'échapper à personne, mais pas assez pour gêner l'écoute. En même temps, s'il fait nuit, le service d'extinction des lumières prescrit soit la diminution de l'éclairage, soit l'extinction comptète (à l'exception des lumières reconnues strictement indispensables). Tous les organes de défense active sont également avisés et se tiennent prêts à entrer en action.

La fin du danger est annoncée par des moyens analogues.

### RECRUTEMENT ET INSTRUCTION DU PERSONNEL DE LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

L'étude de l'organisation générale de la défense antiaérienne et des services de guet et de transmission des ordres a montré que les dispositions nécessaires peuvent être préparées

dès maintenant dans des conditions convenables par le concours des autorités militaires et civiles. Il suffira que les unes et les autres apportent, dans leurs contacts et dans la coordination de leurs efforts, une bonne volonté réciproque. Mais il ne suffit pas que le plan de défense anti-aérienne repose sur des bases rationnelles. On ne pourra le mettre utilement en application que si on dispose de tout le personnel nécessaire, évalué à plusieurs dizaines de milliers d'hommes.

Il ne suffira pas que ce personnel soit nombreux. Il devra aussi, pour certaines fonctions, remplir des conditions physiques et intellectuelles spéciales ou fournir des garanties de valeur morale, ce qui limite les possibilités du recrutement utile.

D'autre part, ces besoins de la défense anti-aérienne sont nouveaux. Si on ne trouve pas des solutions appropriées, ils auront comme conséquence un prélèvement sur les effectifs combattants, qui ne sont jamais trop abondants. A ce point de vue, dans le cas particulier de la France, il ne faut pas oublier que pendant la grande guerre l'absence des pères de famille, retenus loin de leurs foyers, a causé un tel abaissement du chiffre des naissances que les classes de recrutement à appeler de 1935 à 1939 ne seront que la moitié de classes normales. Il faut donc faire appel dans toute la mesure du possible pour la défense aérienne à des gens non soumis aux obligations militaires. La chose est parfaitement réalisable. En Angleterre, les postes de guet sont fournis par un corps volontaire spécialisé dans ce rôle. En Italie, on vient d'organiser une milice anti-aérienne recrutée au moyen d'hommes de quarante ans qui seront instruits dans une école spéciale installée à Ostie; le sous-secrétaire d'État italien de l'aéronautique, M. Balbo, disait récemment de cette milice : « Outre son efficacité pratique évidente, la milice anti-aérienne représente un facteur important pour la population civile qui se sentira défendue contre les attaques de l'air. » J'ai déjà indiqué qu'en Russie soviétique la société *Aviakhim* (aviation et chimie) recrutait le personnel de lutte contre les gaz dans les villes exposées au bombardement et se proposait d'assurer l'éducation des autorités et des populations à ce point de vue.

On a prévu actuellement en France que les hommes des jeunes classes ayant servi dans l'artillerie anti-aérienne ou dans l'aviation fourniront le personnel nécessaire aux formations

employées aux armées et une partie de celui destiné à assurer les besoins de la zone frontière, pour qu'on puisse les rappeler de bonne heure en cas de besoin. Pour l'intérieur du territoire national on a recours à l'appel d'hommes de classes plus anciennes, mais encore rappelables dans les mêmes conditions que le reste de l'armée.

Rien n'empêche cependant d'imiter chez nous l'exemple de l'Angleterre, de l'Italie et de la Russie pour le recrutement, au moins en partie, du personnel destiné à assurer la défense anti-aérienne à l'intérieur, et même pour certains besoins du territoire jusque dans la zone frontière.

Les lois actuelles prévoient que les hommes dégagés d'obligations militaires pourront contracter en temps de guerre des engagements spéciaux en vue de l'exécution de certains services déterminés. Il faudrait appliquer largement ces dispositions au recrutement du personnel de tous les organes de la défense anti-aérienne qui ne font pas partie des armées actives. Mais on ne peut pas attendre le dernier moment pour obtenir ces engagements : il faudrait qu'ils fussent contractés dès le temps de paix, pour qu'on sache sur qui on peut compter. Ce recrutement pourrait s'étendre non seulement à des hommes des classes âgées ayant satisfait aux obligations militaires, mais aussi à des jeunes gens n'ayant pas encore atteint l'âge légal, à des hommes du service auxiliaire, et même pour certains emplois à des femmes.

Le rôle de tous ces organes est délicat. Leur fonctionnement ne peut pas s'improviser. Puisqu'ils peuvent avoir à fonctionner avant même une déclaration de guerre, leur personnel devra avoir été préparé dès le temps de paix par des exercices appropriés, théoriques et pratiques, dont certains en liaison avec l'aviation. Il faudrait donc que ces engagés spéciaux consentissent par leur engagement à accomplir en temps de paix les exercices nécessaires à leur préparation, exercices dont on profiterait pour grouper temporairement chefs et soldats et vérifier le fonctionnement des unités à constituer au moment du besoin.

Ces exercices n'ont pas besoin d'être de longue durée. Cinq ou six jours à une époque favorable pour le travail avec l'aviation, quelques heures même seulement pour certains emplois spéciaux, seraient suffisants, peu onéreux pour l'État, peu

gênants pour les intéressés. En revanche, il les faudrait aussi fréquents que possible, tous les deux en trois ans au moins.

Il convient d'insister sur la circonstance que certaines catégories du personnel de défense anti-aérienne devront posséder des qualités ou aptitudes déterminées. Il en faudra tenir compte dans leur recrutement. Ainsi les hommes participant au service de guet doivent jouir d'une vue et d'une ouie appropriées et être capables de distinguer les divers types d'avions. Le maniement des appareils d'écoute, des télémètres, etc., exige des facultés auditives ou visuelles très spéciales, qui doivent avoir été vérifiées avec soin. Ceux destinés à servir des batteries de canons ou de mitrailleuses ou des ballons de protection proviendront utilement d'anciens soldats ayant servi dans ces spécialités. Des noyaux très importants d'hommes de cette provenance sont indispensables, surtout au début. Mais il y aurait avantage à les rendre aux armées à mesure qu'un personnel de remplacement aurait été convenablement instruit.

Le service normal d'incendie devra être amélioré, son personnel complété par des volontaires, son matériel comporter certains appareils spéciaux. Le personnel de la police devra également être notablement augmenté au moyen d'hommes offrant toutes garanties de moralité et une endurance suffisante.

Le service de lutte contre les gaz et de désinfection devra avoir reçu une instruction technique appropriée ; il devra comporter une proportion convenable de chimistes, médecins et pharmaciens, et être familiarisé avec le maniement des masques, des appareils de sauvetage et de désinfection, l'aménagement et l'utilisation des abris à l'épreuve des gaz. La population tout entière doit être pénétrée de l'idée que c'est son devoir de supporter les attaques aériennes. On y arrivera par une propagande dans la presse pour le recrutement des volontaires nécessaires et par l'exécution d'exercices de défense anti-aérienne, soit des troupes régulières, soit des volontaires à qui il a été indiqué qu'on devrait faire appel. Le meilleur moyen est de dire à toute la population la vérité sur la nature et le degré de gravité du danger éventuel, et de lui faire constater que toutes les autorités civiles et militaires font de leur mieux pour y parer.

Bien entendu, dès que se produira une tension politique, il

conviendra de convoquer en totalité ou en partie ce personnel et de le remettre en état d'entraînement par des exercices appropriés, exécutés et gradués, selon la gravité des circonstances. Ce sera une occasion de s'assurer que toute la documentation nécessaire est au point : consignes précises, carnets de silhouettes d'avions, affiches pour avertir les populations, etc...

Le plus pressé à assurer en ce cas est la mise en état de fonctionnement du guet, des centres de renseignement et du service d'extinction des lumières, puis celui des transmissions. Si le danger semble plus sérieux, on mettra en place l'artillerie anti-aérienne, opération assez longue et qui entraîne des transports de matériel.

On a souvent dit que les usines trouveraient facilement dans leur propre personnel les officiers et les soldats nécessaires à leur défense anti-aérienne propre. Ce sera vrai dans certains cas, mais il ne faut pas généraliser outre mesure. Dans les zones éloignées de la frontière, où l'on n'aura guère à craindre que des attaques de nuit, on ne peut compter qu'un personnel travaillant le jour pourra veiller la nuit pour assurer la défense. Dans la zone assez voisine du front pour qu'on y craigne des attaques de jour aussi bien que de nuit, il faudra que le personnel de défense soit prêt à tout moment à entrer en action, et son travail sera également gêné, car les batteries de canons doivent se trouver à distance convenable des points à protéger. C'est surtout le service des mitrailleuses ou des ballons de protection, les services d'incendie et de désinfection que les usines pourront assurer au moyen de leur personnel normal. Toute cette instruction doit être faite par des instructeurs militaires. Le fonctionnement en temps de guerre exigera une discipline très stricte. Il est donc logique que tous les services, même assurés par des engagés spéciaux normalement dispensés d'obligations militaires, soient militarisés et placés entièrement sous les ordres des généraux commandant le territoire.

## CONCLUSION

On peut déplorer que les progrès de la science ne soient pas utilisés seulement pour le bien de l'humanité, et qu'ils rendent trop souvent les guerres plus cruelles et plus terribles. Nous entendons souvent parler de l'union plus grande entre les

peuples, qui résultera un jour des progrès de l'aviation et de son emploi de plus en plus large dans les relations internationales. Une chose est cependant hors de doute : l'aviation et ses attaques exposent à des risques de guerre, causés par le bombardement, la mitrailleuse et les gaz, la population tout entière des pays belligérants que les armées de terre et les flottes ne suffisent plus à garantir contre le danger aérien, sans cesse renouvelé. Si puissante que soit une aviation, elle n'est jamais complètement maîtresse de l'air, au moins de nuit. Une toute récente étude parue en Angleterre (1), tout en déplorant le retour à la barbarie primitive que constituent les attaques aériennes dirigées contre la population, déclare que « l'histoire nous montre qu'une nation luttant pour sa vie ne renoncera jamais au moment du besoin à l'emploi d'une arme susceptible de faire pencher la balance en sa faveur ». Et elle conclut :

« La marine royale est vitale pour notre sécurité, mais ne peut pas à elle seule la garantir. La menace aérienne est en cas de guerre continentale de la plus grande gravité pour ce pays.

« La violence de la guerre moderne atteindra un accroissement énorme. Celle-ci s'est transformée, en fait, en un conflit entre nations, dans lequel toute portion de la nation est exposée à de graves attaques.

« La défense passive contre l'attaque aérienne n'est qu'un palliatif. Les inévitables progrès du développement scientifique du matériel aéronautique placeront les assaillants dans une position de plus en plus forte en face de la défense.

« Au point de vue éthique comme au point de vue stratégique, il est désirable de limiter les phases barbares de la guerre aérienne. Mais, d'autre part, il est absolument essentiel d'être préparé à l'exécution de contre-mesures aptes, non seulement à repousser les attaques, mais à en empêcher l'exécution. »

Ce résumé des conséquences possibles de la guerre aérienne est absolument exact. Ce serait un leurre de compter que des traités suffiront à empêcher ou même limiter la guerre aérienne sous toutes ses formes. Dès qu'un des partenaires violera la convention, les autres belligérants ne pourront se dispenser de riposter par les mêmes moyens.

La supériorité la plus marquée en aviation n'empêchera

(1) *Journal of the Royal United Service Institution*, numéro de mai 1928 : ***la Puissance aérienne et son application.***

pas un adversaire plus faible de venir lui aussi, de nuit tout au moins, exercer des représailles pour venger ce qu'il aura subi. La supériorité aérienne qui permet, si on le veut, une offensive puissante, fournira la meilleure des garanties en donnant la possibilité de porter la guerre chez l'ennemi et de préserver le mieux possible le territoire national et la population qui l'habite, en infligeant de grosses pertes à l'aviation ennemie. Elle ne dispense pas cependant de l'obligation d'organiser tout ce qu'on peut de moyens de défense actifs terrestres et de protection passive, puisqu'une attaque aérienne reste toujours possible, même au plus faible.

Ne faisons donc pas la politique de l'autruche : regardons le danger en face. Mais en même temps ne l'exagérons pas au point de faire croire, et même de laisser dire, que les attaques aériennes causeront de telles pertes, de telles destructions qu'elles briseront la volonté de lutte du peuple et du gouvernement. Il n'y a pas de moyen de guerre qui n'ait sa parade. Un danger attendu et sainement apprécié, contre lequel on a pris toutes les précautions possibles, n'est plus une surprise, et, si graves qu'en soient les conséquences, on y fait face.

Les nations d'aujourd'hui doivent être prêtes à supporter virilement les attaques aériennes. Il ne suffira pas à un peuple, pour remporter la victoire dans la guerre de l'air, de posséder la force combattante la plus puissante : il devra montrer le plus grand stoïcisme et le plus d'ingéniosité pour résister aux terreurs dévastatrices.

L'antiquité, pour exprimer sous une forme imagée le courage de nos ancêtres, les anciens Gaulois, leur attribuait cet adage : « Si le ciel tombait, nous le soutiendrions à la pointe de nos lances. » Pourquoi aurions-nous dégénéré?

Faisons l'éducation de notre nation, et elle saura, le moment venu, faire tête à l'orage.

Général Niessel.

# FEMMES D'AUJOURD'HUI

## VI [1]

### VOYAGEUSES DE COMMERCE ET AVIATRICES

#### LA VOYAGEUSE DE COMMERCE

C'ÉTAIT dans la plus grande auberge d'un gras et digne bourg de la vieille France, où des intransigeances ferroviaires m'imposaient de languir trois heures. Il pleuvait et le vent oblique plaquait sur les carreaux des trois fenêtres des colliers de perles enlacés et scintillants. Ces vitrines de joaillerie composaient bien le seul intérêt de cette salle noire, jonchée, au lendemain d'une foire, de sciure de bois, et tendue des effluves refroidis d'un café douteux et de mauvais cigares.

Calée sur la banquette opposée par une malle noire aux nickels reluisants, une femme de trente ans, seule cliente, buvait chaud une tasse de ce café de la veille, faisant craquer à chaque geste les plis de son imperméable fauve. Sous son petit casque de cuir, elle avait la figure d'un jeune guerrier dur, courageux, volontaire, enragé de vaincre. La paysanne française a de plus douces caractéristiques, et l'on voyait qu'elle n'était pas du pays. Équipée pour le tour du monde, vers quel paquebot se rendait-elle, et quel but à son aventure? Elle était sans coquetterie, sans abandon, sans féminité. Ses souliers plats et boueux avaient creusé deux larges trous dans la sciure. Souvent ses yeux se levaient avec humeur vers l'horloge noire.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 15 février, 1er mars et 1er avril.

Un jeune homme entra vêtu d'un imperméable pareil, d'un feutre assorti au casque de cuir, portant une valise noire nickelée. Voilà sans doute le Roméo qu'elle attendait? Mais point. Ils se regardèrent d'un coup d'œil furtif, semblant se flairer de loin comme deux animaux de même race qui se reconnaissent en secret sans le marquer d'aucun signe. Silencieusement il s'assit auprès d'elle et commanda un café. Quand il eut chaud, il dit :

— Mauvais temps.

Elle répondit :

— Oui. Et trois heures d'attente avant le train.

— Vous allez sur Paris?

— Non, sur Chartres.

— Moi aussi, dit le jeune homme.

Chacun posa un œil muet sur la valise de l'autre.

— Moi je fais l'Orne, le Calvados et l'Eure-et-Loir pour les huiles de machine, dit le jeune homme.

— Moi, c'est pour la mercerie, dit la jeune femme.

Depuis que leurs maisons de commerce respectives les manœuvraient sur l'échiquier du réseau de l'État, malgré mille combinaisons de temps et de lieu, malgré les martingales et les lois de la probabilité, jamais, jusqu'à ce jour, ces deux pions ne s'étaient rencontrés. C'était pour eux le sujet d'un étonnement candide : « Quoi, vous faisiez Dozulé? Serquigny? Brezolles? Mais moi aussi, moi aussi! » Et comme deux hommes ils appréciaient et comparaient, au hasard des villes, les restaurants :

— A Mézidon, ils ont un petit vin!

— Oui, mais le foie aux carottes du buffet de Dreux!

Ils découvrirent qu'ils étaient tous deux de Paris et qu'ils habitaient le XV^e^. Alors, j'entendis cette messagère du fil et des aiguilles, faire sa rude profession de foi.

— Moi, je suis veuve de guerre. J'avais vingt-cinq ans, deux petits garçons et pas un sou. Élevée sottement par une mère noble et un père officier qui en étaient à croire qu'une fille qui travaille devient un garçon, l'on m'avait gardée de tout métier comme d'une tare. Mes amies se faisaient infirmières visiteuses, sévriennes, secrétaires, chirurgiennes-dentistes. Moi, je restais une demoiselle bourgeoise, sans déchoir. Oui, mais le 20 avril 17, veuve, mon père à la retraite, il fallut

penser à nourrir mes petits par mes propres moyens. En trois jours, le chagrin peut vous mettre par terre et vous reconstruire la plus bête des femmes. Que dis-je, trois jours ! En une nuit j'ai changé. C'est là que l'intelligence m'est venue. J'ai compris que la vie n'est pas une plate-forme où l'on s'installe assis, mais un tapis roulant où la seule vérité, c'est de se tenir en équilibre. Avec cela, on ne connaît pas la neurasthénie. Toute l'explication de l'existence est là : se tenir debout sur le tapis roulant, ou être broyé par le mécanisme. On finit par se moquer du bonheur. J'ai confié mes enfants à ma mère et j'ai pris la représentation de la maison Teyssières. Là, ni diplôme ni stage. L'indicateur de l'Ouest-État, c'est mon manuel. Une femme apprend toute seule à dormir en rond sur une banquette de chemin de fer, à passer trois heures de nuit dans une gare lointaine, pelotonnée auprès du poêle qui s'éteint; à flairer l'hôtel où il faut descendre, la chambre qu'il faut avoir, le vin qu'il faut choisir, le pourboire qu'il faut donner, toutes choses, dont, normalement, le mari décide.

« Voilà dix ans de cela. Aujourd'hui je connais par leur nom près de mille mercières. Les villes sont toutes pareilles. C'est toujours la Grande-Rue qui mène à la place de l'Église, la quincaillerie dont les arrosoirs et les machines agricoles débordent sur le trottoir, la boutique du marchand de couleurs bariolée d'arcs-en-ciel et le magasin de nouveautés avec ses mannequins déteints au soleil. Mais, sur l'Ouest-État, il n'y a pas deux mercières qui se ressemblent. Et c'est ce que j'ai toujours trouvé phénoménal. A l'Aigle, une vieille à bonnet n'aurait, à l'en croire, jamais besoin de réassortiment. Je ne l'ai gagnée qu'à force de pastilles pectorales. A Chartres, où je me rends aujourd'hui, c'est une mère de famille : huit enfants pour qui je dois dépenser cent sous d'images, si je veux soulever la commande des fils d'Alsace à mon concurrent de Strasbourg. Telle m'attend avec sa commande faite d'avance. Telle, indolente et oublieuse, ignore ce qui lui manque en boutons, en lacets, et je dois inventorier sa boutique moi-même. Telle, secrète et ombrageuse, n'admet pas qu'on insiste. Ah! il y aurait un livre à faire sur les mercières de l'Ouest de la France. J'ai parfois, dans l'Orne ou le Calvados, la partie dure contre vous autres hommes. Je parle de ces campagnes où le voyageur de commerce qui passe est le seul jeune bourgeois en faux-col,

en souliers de cuir jaune que ces paysannes commerçantes voient de leur vie. Il leur placera en se jouant des épingles dorées et des soies modernes qu'elles ne vendront jamais, lorsque j'aurai peine à obtenir un gros achat de fil à machine. Il faut lutter, aller voir au premier étage l'enfant malade, coqueluche ou scarlatine; ou, en d'autres cas, écouter trois quarts d'heure de confidences sur un mari volage, pour obtenir ce que nous appelons la commande de politesse.

« Mais j'aime peu me laisser battre par un homme. Ce qu'il faut, c'est prendre les devants. A Serquigny, une nuit, j'ai abandonné mon itinéraire pour me lancer sur la ligne de Cherbourg à la suite d'un représentant de Colmar reconnu dans la salle d'attente. Il allait me rafler toutes mes commandes de fil. Je mis les pieds dans ses pas, attendant qu'il s'attardât au café. Alors j'accomplissais sa tournée, prenais toutes les commandes qu'il venait cueillir en conquérant, et le retrouvais le soir au train où il remontait bredouille.

En parlant ainsi, la jeune voyageuse secouait et redressait sa tête casquée, se faisant à elle-même son monument à la Victoire. Son collègue la regardait avec un demi-sourire qui n'était pas dénué d'admiration. Il ne pensait évidemment pas que cette menue créature servît les intérêts de sa maison de gros, autant que lui ceux de sa maison d'huiles. Mais, qu'elle sût se conduire ainsi dans cette vie libre de la représentation commerciale, lui était déjà un sujet d'étonnement.

Cependant la jeune femme posait la dernière couronne sur son fier monument :

— Pendant ce temps mes fils s'élèvent. Ils sont à Louis-le-Grand. L'aîné fera sa médecine. Le plus jeune désire être architecte. Je les établirai solidement avant de me retirer des affaires.

— C'est un sacré métier pour une dame, dit le jeune homme.

— Quelle plaisanterie! dit-elle. Ce qu'un homme fait, une femme peut le faire.

Cette égalité ne plaisait pas au confrère qui s'évertuait à tenir les distances :

— Si vous allez à Chartres, lui dit-il, je vous prends dans ma petite Peugeot.

Je vis qu'elle le mesurait des pieds à la tête :

— Ah! vous avez une voiture?

Elle n'ajouta rien ; mais que sa pensée était limpide ! Elle se composait, certes, avec ce zèle d'une tigresse qui cherche la provende de ses petits, de plus fortes mensualités que cet homme paterne, commis-voyageur sans passion. Mais, est-ce qu'une femme s'achète une auto, qui a deux fils à établir?

Elle n'entendit point, — ni moi d'ailleurs, — l'homme se vantant de cet accessoire nécessaire au représentant de commerce des temps nouveaux. Elle ne rendit point de comptes des privations qu'elle s'imposait certainement (chose presque nécessaire à la femme française qui vise un but pécuniaire) : les voyages en seconde classe, les repas sans vin, la chambre au quatrième dans les hôtels. Mais elle accepta simplement l'offre du bon confrère...

— Vous êtes bien gentil, assura-t-elle. Ce me sera une grande avance.

A partir de ce moment, bien qu'elle fût d'une autre essence que lui, ils sympathisèrent. Ils découvrirent fraternellement qu'ils avaient dormi à cette auberge même dans deux chambres voisines.

— C'est vous qui vous êtes couché si tard?

— C'est vous qui avez toussé si longtemps?

Soudain, elle s'aperçut que les gants de son compagnon étaient décousus. Une femme en voyage est organisée pour n'avoir besoin de personne. Dans son sac elle trouva une couseuse verte, s'empara du gant, et, sans rien dire, y fit quelques points. Et pendant qu'elle tirait l'aiguille, son confrère l'envisageait avec un attendrissement qui était le premier qu'elle lui inspirait.

Il retournait peut-être la proposition qu'elle venait de lui lancer, en se disant :

— Tout ce qu'une femme fait, un homme ne peut pas le faire.

*

Des femmes voyageuses de commerce, vous en rencontrerez maintenant sur toutes les lignes de chemin de fer. Il est peu de maisons de gros, importantes, qui n'en comptent dans leur personnel.

La représentation est pourtant un des métiers les moins « femme » qui soient. Non pas que le cerveau féminin se montre incapable de traiter des affaires, ou la langue de la

femme, inapte à « embobeliner » un client. Mais c'est cette latitude illimitée d'une vie confiée au libre examen qui peut leur devenir funeste, comme si tout ce qui emprisonne leur était nécessaire, leur paraissait doux.

Plus encore que le journalisme, la mission commerciale les noie de liberté, les sèvre de directives. Elles sont lâchées sur un réseau de chemin de fer comme sur un labyrinthe. A elles de prendre incessamment toutes les décisions essentielles. Pas de conseils d'homme, ici, aucun autre fil conducteur que le bon sens. C'est lui seul qui leur dira quelle boutique visiter; par quel bout prendre leur itinéraire; s'il convient de se rendre à Niort plutôt qu'à Bressuire; de ne point placer du galon, là où il faut des aiguilles.

La femme seule, généralement, est en proie à la liberté comme à un cataclysme. Quand elle est organisée aussi solidement que ma jeune voyageuse en mercerie, elle se taille dans son indépendance un programme serré comme le plus dur règlement. Si elle est médiocre (je prends le mot dans le sens du juste milieu), telle qui eût fait une excellente employée de bureau, sous le joug des heures fixes et des besognes dictées d'avance, se déforme, se désordonne dans la liberté trop vaste comme dans le vide. Vous la verrez, avec une sorte de frénésie de dérèglement, embrasser des affaires hétéroclites, multiplier ses cartes de représentation, adjoindre à son métier mille entreprises, ne discernant même pas les douteuses des excellentes; y mêlant son caprice, l'esprit en désordre, faute d'entraves, échouant partout par excès de buts.

Lorsque vous rencontrerez une femme chef de bureau dans l'administration, une parfaite chimiste dans son laboratoire, une excellente ingénieur dans un service d'études, une pharmacienne réussissant dans son officine, une avocate, une doctoresse, une dentiste très occupées dans leur cabinet, dites-vous : « Voilà des femmes remarquablement intelligentes, des intellectuelles qui se jouent du travail le plus ardu. »

Mais quand le hasard vous mettra en présence d'une voyageuse de commerce qui fait des affaires avec régularité, avec ponctualité et succès, dites-vous : « Voilà une femme exceptionnellement équilibrée. »

## LES AVIATRICES

Amènerai-je mon lecteur à l'endroit extrême de la libération de la femme, à cette pointe avancée de leur vol migrateur où, tels leurs frères les oiseaux, quand ils s'élancent vers des régions nouvelles, on ne les trouve qu'en petit nombre, mais plus visibles, plus caractérisées, et signifiant mieux l'allure de tout le triangle dont je viens de peindre ici le vaste essor. Parlerai-je des aviatrices?

Voici le camp d'Orly, sur la route de Fontainebleau, ou, à mieux parler, l'Aérodrome, car l'Air est ici un cirque idéal et gigantesque où des pistes sont tracées, des sens marqués, avec des portiques invisibles pour le départ de la course et son arrivée. Grande plaine pareille aux Pays-Bas et si familière aux voyageurs du P.-O., d'où émergent soudain, dans cette brume bleue d'une journée de soleil hivernale, comme deux cathédrales englouties, ces deux voûtes en plein cintre et jumelées qui laissent croire à la profondeur souterraine d'un édifice, rondes, blondes dans la lumière bleue qu'elles ne blessent d'aucun angle, qui fondent dans la brume et vont s'y dissoudre et qui sont deux hangars de dirigeables. Alentour, dispersés, les hangars de l'Aviation militaire, maritime et civile, autour desquels on a répandu à profusion les kilomètres et gaspillé comme à plaisir les étendues d'une terre grasse et herbeuse.

L'échelle est ici tellement insolite que ce garage, ou plutôt cette gare blanche, lorsque vous arrivez, vous semble de dimensions raisonnables. Une trentaine d'avions y dorment, cependant, les ailes étendues, et même, le voudrait-on, y danseraient de gigantesques quadrilles.

Quelle volière pour ces brillants oiseaux! Plusieurs ont pris la clef des champs. Le tonnerre sec, métallique, cassant, des moteurs qui s'échauffent, retentit partout à la fois, et de tous les points de la plaine, on en voit décoller avec un mouvement toujours mystérieux d'animal artificiel.

Et c'est dans ce théâtre infini qu'arrive vers moi un petit mécanicien vêtu d'une salopette bleue d'où dépassant, trottant dans la boue, deux pantoufles de Cendrillon; ses boucles brunes flottent au vent, un très joli visage doux et décidé; deux mains fines aux ongles faits qui se tendent.

C'est Mme Maryse Bastié, l'un des plus sûrs pilotes de l'aérodrome, m'affirme-t-on. En tout cas, le plus passionné pour son métier. Qui dira, par exemple, les liens qui se nouent entre une femme et son navire? Mme Bastié m'entraîne vers le sien qui dort dans le hangar et me le présente en le caressant comme une jeune mère son bel enfant. C'est qu'il lui semble tout naturel pour une femme de se mettre à voler dès vingt ans, de passer une partie de sa vie à la merci de l'air, d'obtenir le brevet le moins accessible, celui des Transports publics rétribués, d'avoir détenu dans un vol Paris-Treptow (Poméranie), avec Drouhin, le record du monde pour la distance en ligne droite, d'avoir à Bordeaux commis ce tour de force de voler sous les câbles du Pont transbordeur tendus à vingt mètres au-dessus du fleuve; et j'ai peine à lui faire croire que c'est pour elle que je viens; mais tout autre, à son sens, est l'intérêt que présente son avion, son « zinc », son « Tout petit » comme elle l'appelle. Et il faut la voir le démailloter de ses langes huileux, mettre à nu le mufle bouffi de son moteur, sa grosse tête d'esturgeon fichée d'une ravissante petite hélice en palissandre, son corps fuselé et luisant comme un poisson d'Atlantique. Et elle déclare avec fierté que ce gentil nourrisson ne pèse que trois tonnes et demie.

Ainsi ne dénature-t-on jamais une femme; car véritablement, il n'est pas un pilote masculin pour mignoter ainsi son appareil.

A vrai dire, le petit Caudron 46 B. V. de Mme Maryse Bastié est bien la plus charmante machine volante que j'aie vue pour ses proportions, sa finesse, sa délicatesse. Au surplus, de bonne humeur: il semble rire de ses neuf cylindres épanouis dans sa face camuse et pisciforme et n'a jamais, depuis des années qu'il vole, fait de mal à personne.

Mais il n'existe qu'au moment où son jeune pilote, enfoui dans le cuir et le casque classiques, enjambe sa carlingue, alors que l'hélice n'est plus que cercles concentriques et vaporeux dans une giration assourdissante. Il batifole quelques minutes, un peu ivre de sa liberté sur le terrain houleux du camp. Mais on le conduit d'une main ferme vers le portique idéal d'où soudain, sans qu'on s'en doute, il va s'engager sur le chemin si ferme, si élastique, si uni que l'air déroule puissamment sous son ventre étincelant d'aluminium et ses plans largement étendus. Beau vol harmonieux sans secousses, sans à-coups,

aux gauchissements imperceptibles, aux spirales onctueuses qui s'élèvent dans l'azur de plus en plus vastes, de plus en plus hautes. Et l'on se dit que ce volatile géométrique aperçu dans l'immensité est aux mains d'une frêle jeune femme qui, de ses manettes, de ses pédales, en commande l'infini système nerveux en accord avec les éléments soumis.

Mais les pilotes avaient dit :

— Attention, Maryse! Voici la « crasse » qui arrive!

Au ras du sol, en effet, s'avance des lointains, une cendre noire, un nuage rampant que Villacoublay avait annoncé. Les routes sont trop encombrées là-haut pour risquer la brume. Il faut redescendre. Quelle grâce, quand le « Tout Petit », nageant sur la piste en pente raide du retour, le mufle en avant, les plans comme écartés, apparaît par dessus le toit des hangars et vient en une glissade légère se poser sur la plaine!

Pour le plus ignare, cet atterrissage est une marque de la maîtrise que possède cette jeune pilote, et l'on comprend que les amateurs de l'inconnu aérien viennent en nombre à Orly demander à Mme Maryse Bastié le baptême dont elle s'est fait une charmante spécialité.

Comment lui est venue sa vocation? Car il y a dans tout cela, malgré la simplicité et l'enjouement de l'héroïne, il y a dans cette bravoure continue, dans la constance de cette témérité féminine, une anomalie profonde que nous n'avons pas rencontrée jusqu'ici dans les carrières les moins idoines à la femme. Autre chose est de se faire baptiser en un voyage rapide par avion, autre chose d'établir en quelque sorte son existence sur un péril incessant. Et la curiosité la plus élémentaire pose d'elle-même la question.

La fatalité... semble suggérer Mme Bastié. Elle avait épousé toute jeune un pilote, M. Bastié, qu'elle accompagnait parfois dans ses vols. Il se tua à Bordeaux, voilà quelques années, en essayant un appareil. Son deuil... la nécessité de vivre... son intelligence si vive de ce métier terrible et divin, telles furent les causes mathématiques de sa vocation.

Il y a actuellement en France seize ou dix-sept femmes pilotes brevetées.

Je dois nommer immédiatement cet aviateur magnifique, objet d'admiration pour tous ses camarades, qu'est Mlle Adrienne

Bolland. Adrienne Bolland qui conserve, — sauf erreur, — jusqu'à présent le record du looping pour 218 boucles bouclées en une heure treize minutes, — à quoi ne pourront songer que mes lecteurs non sujets au vertige; Adrienne Bolland qui, voilà quatre ou cinq ans, au meeting d'aviation de Vincennes, emporta le record de vitesse sur piste et dont ses camarades masculins racontent encore qu'on la voyait virer vertigineusement comme un bolide frôlant les pylones de la piste aérienne; Adrienne Bolland, enfin, qui le 28 mai 1921 accomplit, toute jeune encore, cet exploit fantastique de survoler seule la Cordillère des Andes.

Autre pilote de grande classe : Mlle Marie Marvingt qui fut le premier « as » féminin de l'aviation. D'abord alpiniste formidable, ensuite aéronaute, enfin élève de Latham et aviatrice, elle a piloté pendant deux ans le Deperdussin, ancêtre du Spad actuel. Pendant la guerre, Mlle Marvingt obtint d'aller faire le coup de feu en ligne et pendant quarante-sept jours a tenu les tranchées. Ensuite elle fut correspondant de guerre sur le front italien. Pendant dix mois, en ski, dans les neiges des Dolomites, elle a effectué des reconnaissances et ravitaillé des petits postes à la corde lisse. Ce qui prouve qu'une femme, exceptionnellement, peut montrer autant d'intrépidité que l'homme, — et la même endurance. Mme Maryse Bastié ne tient-elle pas l'air douze heures durant sans fatigue ?

Je ne crains pas de susciter par ces fiers exemples trop de vocations intempestives chez les jeunes Françaises. Quand nos petites Françaises s'adonnent aux sports, généralement elles visent moins haut, l'altitude d'une balle de tennis leur suffit, et les jeunes hommes à marier n'ont pas trop à redouter que par une contagion regrettable le démon de l'Air ne rivalise un jour avec les thés et les Grands Magasins pour leur enlever l'épouse choisie (1).

## EST-CE UNE RÉVOLUTION?

Nous venons de voir quantité de femmes, tranchant dans le vif des plus anciennes traditions, s'établir dans des fonctions réservées jusqu'ici aux hommes.

(1) Rendons à Cés... Dans notre chapitre sur les journalistes, au lieu de *Emmeline* Raymond, lire *Aline* Raymond, directrice de *la Mode illustrée*.

Y a-t-il eu de ce fait de grands bouleversements sociaux ? La famille est-elle détruite, l'amour maternel a-t-il tari ? La Cité s'est-elle écroulée ? Le bolchévisme féminin a-t-il dévasté les institutions, innové des mœurs barbares, anéanti le Passé, tué les coutumes chères aux Français, renoncé à l'héritage des ancêtres ?

Rien de tout cela.

Le Persan qui visiterait aujourd'hui la France n'y verrait rien de changé, — sauf de jolis visages aux guichets publics. « Après tout, se dirait-il, après tout la révolution des femmes a été bénigne. Ça ne s'est point passé si mal que ça. » Le mariage reste l'idéal de toutes les jeunes filles. Les jeunes mères élèvent leurs enfants précieux, — précieux parce que rares, — avec plus d'intelligence que les générations précédentes ignorantes de la puériculture et la France est encore le pays d'Europe où l'on divorce le moins. L'agréable aspect de l'élégance féminine ne fait pas défaut à la ville. Jamais la femme n'a semblé plus femme, en dépit de ses cheveux coupés et de ses costumes brefs de sportive. Elle a plus de poudre, plus de rouge, mais moins d'équivoque dans ses rapports avec les hommes ses condisciples, ses collègues, ses camarades. La franchise du costume répond chez les femmes à une vérité plus directe de tout leur individu. Elles ne dissimulent pas, ne trichent pas, ne mentent pas. A cela près, le Persan retrouverait Paris et la province comme il les avait laissés lors de l'Exposition de 1900.

Mais le Français attentif s'aperçoit bien, lui, que (les apparences respectées) ce n'est plus comme autrefois.

Si dans l'ensemble la forme des choses n'a pas changé, c'est que nous ne vivons que le premier acte de la pièce. La révolution commence à peine. Elle a encore fort à faire.

D'abord, la France n'est pas un pays d'intellectuelles ni de suffragettes. La femme française est défendue par sa latinité du désir de l'émancipation et de la fringale des nourritures cérébrales qui sévissent chez les Nordiques. C'est par nécessité qu'elle s'instruit : c'est sans enthousiasme qu'elle votera. S'il n'avait tenu qu'à elle, il est fort probable qu'aujourd'hui elle resterait encore à la maison au lieu de trôner dans l'administration, dans l'industrie, dans les hôpitaux, dans les

prétoires. La preuve en est cette difficulté que rencontre le mouvement moderne à soulever la pâte traditionnaliste de la province française. Vous trouverez encore aujourd'hui maintes familles de province, — et je ne le dis pas à leur louange, — où quatre, cinq filles sans dot s'occupent à de petits ouvrages de dames, font une heure de piano par jour en attendant un mari problématique. Elles seront, si elles trouvent cinq maris dorés, de parfaites maîtresses de maison.

Comme, malgré le risque encouru, il arrive que bien des jeunes provinciales « sans profession » se marient, le sort donne souvent raison à ces chimériques parents qui jouèrent au vieux jeu l'avenir de ces pauvres enfants. Et voilà pourquoi nombre de familles françaises présentent encore l'aspect d'autrefois en maintenant la femme au foyer. Mais ce sont dans la société bourgeoise des cas de plus en plus rares et nous ne pouvons leur donner rendez-vous à la prochaine génération. Dans vingt ans ils auront disparu.

De ce que les filles se préparent de plus en plus à exercer une profession au dehors, il ne faut pas non plus en conclure que toutes les Françaises désertent leur foyer. Au cours des pages précédentes, nous avons vu le plus grand nombre des étudiantes abandonner purement et simplement le droit, la médecine, la chimie, les mathématiques pour se marier. Rares sont les femmes mariées dans les ministères, dans les bureaux d'études, chez les avoués, même au Palais et dans la médecine. Et l'excellence du principe qui ouvre aux femmes ces nouvelles carrières, vient de ce qu'en profitent surtout les Françaises destinées au célibat qui auront là, — compensation à leur solitude, — l'occasion de jouer dans la société un rôle intéressant, d'y occuper même une place importante où elles imposeront souvent leur personnalité. Le discrédit stupide attaché au nom de « vieille fille » n'y résistera pas.

Pour celles qui cumulent leur vie conjugale, leurs maternités, et leur profession extérieure, et il en est, il faut avouer qu'elles s'ingénient à conserver chez elles un semblant d'intimité, une apparence d'atmosphère familiale. Par exemple, si l'on ne rejoint pas son mari au repas du matin, on le retrouve au repas du soir. Les domestiques à qui sont confiés les enfants sont surveillés dans la mesure où le peut madame. Nul Persan ne pourrait trouver à redire sur ce ménage.

La métamorphose ne porte pas sur l'armature de la société française. C'est dans les cœurs qu'on la trouve.

L'homme ne peut plus voir du même œil que jadis la créature sur laquelle une seule supériorité musculaire lui donne barre aujourd'hui. Des fonctions semblables, des possibilités intellectuelles égales, des soucis de même poids, des responsabilités identiques ont fait de la femme, au regard de l'homme, un être radicalement différent de cet idéal millénaire hérité de la Chevalerie, qui l'héritait de Rome, qui l'héritait de la Grèce. Comme je le disais en commençant, le rapport de la femme à l'homme a changé.

Or, ce rapport était le pivot de nos mœurs. Notre mariage était à base de différenciation morale entre l'homme et la femme. Nos lois également. Nos usages et coutumes à bien plus forte dose encore. L'homme chargé des alluvions de trente siècles d'un protectorat masculin s'attendrissait sur la débilité d'esprit de sa compagne. Il aimait sa femme pour tout ce qu'elle manquait à pouvoir, à savoir, à comprendre. « Pendant que ces dames parlaient chiffons, me disait l'ami de l'homme d'État L... à la période la plus critique de la guerre, L... m'entraîna dans un coin du salon et me dit : « Savez-vous où nous en sommes des munitions ? » et ses doigts dessinèrent en l'air un chiffre effarant. » Voilà une petite scène-express qui définit à merveille l'état d'esprit de l'homme porteur de secrets terribles. Il ne méprise pas les femmes auxquelles il les dérobe, il ne les en chérit que davantage. Elles lui disent sans paroles, par leur seule ignorance, qu'il est comme un dieu. Leurs yeux sont ainsi pour lui, au surplus, un horizon pur, serein, apaisant, qui le délasse.

D'ailleurs, peut-on nier que la variété ne soit une richesse et l'inégalité des sexes une cause d'intérêt mutuel ?

Aujourd'hui le sourire de la femme a changé. Ses yeux sont assombris de ces soucis, de ces secrets qui furent jusqu'ici l'apanage des maris : inquiétudes du médecin, de l'avocat, du haut fonctionnaire, de l'homme d'affaires, de l'agriculteur, du constructeur, du mathématicien, du savant.

Même si, en se mariant, une femme en place quitte sa fonction, — et Dieu sait si l'homme est jaloux d'obtenir ce sacrifice ! — elle n'en est pas moins en face de son mari une com-

pagne parfois plus meublée et plus érudite que lui-même, et qui le jugera sans cesse au lieu de l'admirer. Plus d'une fois, il aura la nostalgie de l'ignorance féminine. Ces unions-là seront plus fragiles que les anciennes. Les lois qui inclinaient l'un vers l'autre deux êtres dont l'un s'abandonnait et l'autre condescendait amoureusement, pareilles aux lois de la voussure qui établissent la solidité d'un édifice, y sont négligées. C'est ainsi que la maison croulera quelquefois.

D'ailleurs, ce n'est pas sa femme seulement qui aura changé, mais la Femme. L'homme devra donc se composer un nouvel idéal. Une accommodation se fera ; et il naîtra, dans deux ou trois générations, une société stabilisée sur les bases de l'égalité des sexes. Égalité plus apparente qu'absolue, du reste, et dont la relativité apparaîtra surtout aux échelons supérieurs du monde intellectuel. Il y a, par exemple, en France, quarante-cinq mille femmes fonctionnaires des Postes et Télégraphes. En vain pourront leurs confrères masculins revendiquer une supériorité qui justifie les salaires plus élevés qu'à fonction égale on leur octroie.

Quand il s'agira des laboratoires supérieurs de chimie, d'électro-mécanique, de bactériologie, où jouent les puissances créatrices du cerveau, lorsque la concurrence de l'homme et de la femme portera sur les relations diplomatiques, où d'une conversation dépend le sort des États, sur l'éloquence de la barre où les raisonnements doivent apparaître comme une maçonnerie de pierres de taille, sur la direction d'un commerce mondial, peut-être s'apercevra-t-on des différences physiologiques qui, entre les deux cerveaux, assurent l'harmonie du couple humain.

Et ce sera l'ultime consolation de l'homme.

A moins que, par une réaction qui ne serait pas sans précédent, nos petits-enfants, revenus à une vie économique moins tourmentée, ne voient la femme rendue au doux quiétisme et à la poétique préciosité du temps de la Chevalerie !

COLETTE YVER.

# L'EXPOSITION CANADIENNE

## ET FRANCE-AMÉRIQUE DU NORD

Comme péristyle et entrée à la grande exposition coloniale de 1931, un Comité, ayant pour président l'auteur du présent article, comme vice-présidents, Mgr Baudrillart, de l'Académie française, l'amiral Lacaze et M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, a pris à tâche d'organiser une *Exposition rétrospective des Établissements français en Amérique du Nord.*

Cette exposition est, à elle seule, un fait historique, puisque, pour la première fois, elle évoque, devant le public parisien, les grands services que la France a rendus à la civilisation sur le nouveau continent et, en particulier, sur cette terre qui fut la « Nouvelle France », et qui fait partie, maintenant, du Dominion canadien. Ce n'est pas seulement l'histoire de cette belle fondation française dont les monuments sont, pour la première fois, ici, réunis, ce sont des témoignages sans prix relatifs à la découverte de l'Amérique du Nord, — du Labrador à l'isthme du Panama, — par les explorations, les missions, les organisations françaises. De l'embouchure du Saint-Laurent à l'embouchure du Mississipi, une longue chaîne d'établissements français, prenant en sautoir tout un continent, fut tendue par l'énergie de nos ancêtres. Jacques Cartier, Champlain, le Père Marquette, Cavelier de La Salle furent les véritables initiateurs de la jonction des futurs États-Unis en un seul tout, tandis que, sur le grand espace des mers,

des îles occupées, des pêcheries installées, un commerce assidu et une navigation régulière affirmaient ce même esprit initiateur. Un honneur sans prix en illustre le passé de la race et une juste influence intellectuelle, morale, religieuse, économique en perpétue le bienfait. La France est toujours « vivante en Amérique ».

Et c'est pour évoquer ce labeur séculaire, passionnant jusque dans ses déboires et ses revers, que cette exposition s'ouvre, avenue d'Iéna, dans les salons de l'hôtel de la Société de géographie, ancien hôtel du prince Roland Bonaparte. Inaugurée le 16 avril, elle restera ouverte jusqu'aux premiers jours de l'été. La France entière y prend part, en quelque sorte : en effet, c'est des collections et archives publiques et aussi particulières que sont sortis les principaux objets exposés; les métropoles illustres comme les moindres bourgades ont apporté leur tribut, car il n'est pas une province de France qui n'ait quelque descendance sur le nouveau continent. Bustes, portraits, médailles, estampes, armes, costumes, livres, documents, les témoignages les plus variés se pressent dans les galeries trop étroites du palais.

Mais il convient de signaler, en premier lieu, un apport sans prix, c'est celui du Canada lui-même. Grandement intéressé au succès de cette exposition, le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec ont offert, non seulement une subvention, ainsi que le gouvernement français et nos principales œuvres coloniales, mais surtout ils ont exposé « au péril de la mer », comme on disait jadis, une quantité considérable de pièces infiniment précieuses, d'une rareté et d'un intérêt insignes, qui vont faire défiler devant nos yeux le cortège trop oublié des hommes et des œuvres, des sacrifices et des grandeurs par quoi une page merveilleuse s'est ajoutée à l'histoire héroïque de la France.

Le catalogue de l'Exposition est, à lui seul, un livre d'histoire. Il expose, avec des textes et des images plus probantes encore que les textes, le rôle de la France en Amérique du Nord. Une préface, due à la plume élégante du major Lanctot, directeur des archives du Canada, est toute une brève histoire des établissements français et de l'influence française créatrice et civilisatrice. Tous les grands noms de l'exploration, de l'orga-

nisation, de l'épopée militaire et politique, ceux des hommes qui ont contribué au développement inouï de ces immenses contrées sont là évoqués. Depuis l'arrivée de Champlain et l'établissement du premier colon, Louis Hébert, jusqu'au gouvernement de M. Mackensie King, qui vient de consacrer l'entrée du Canada dans la Société des nations, tout se déroule ici comme un drame d'une seule venue et dont les modestes origines ne pouvaient laisser prévoir, certes, le magnifique épanouissement. En un siècle et demi, 60 000 Français laissés à l'Angleterre par Louis XV sont devenus les trois millions de Franco-canadiens qui ont conservé, là-bas, au cœur, le culte de la mère-patrie et les principes chrétiens qui ont fait la France grande, et qui les ont maintenus. De telle sorte, qu'à l'heure présente, quand l'union de la France et de l'Angleterre est, si évidemment, l'ancre de salut de la civilisation, cette union est consacrée par le mystérieux processus qui a uni les deux peuples sur la terre d'Amérique, après de si longues dissensions; phénomène de sagesse supérieure plus sage que toutes les conceptions humaines et qui leur échappe par le haut. Champlain et Cavelier de la Salle ont réuni les lacs et les fleuves versés dans les deux mers opposées par l'arête du toit qu'ils ont les premiers franchie, et ils ont failli faire, du tout, une seule et unique « Amérique française », tandis que, suivant le cours de l'histoire, La Fayette et Washington ont combattu pour une même libération, de même que, par la suite, Napoléon, en cédant la Louisiane, et les hommes d'État actuels, en affirmant le rôle prédestiné du grand dominion, ont travaillé tous à la même cause, la création, sur le nouveau continent, d'une civilisation fille de la civilisation souveraine que l'antiquité avait léguée à l'Europe.

Pénétrons dans l'intimité de cette élaboration et de cette extraordinaire éducation. Une étude de M. Chinard, le *Souvenir français aux États-Unis*, nous y invite. M. Chinard est l'homme de France qui connaît le mieux la grande république américaine. Depuis de longues années, il professe à l'Université de San Francisco et entretient là le feu sacré. Les révélations que ses savantes recherches ont apportées sur l'influence réciproque de l'Europe sur l'Amérique et de l'Amérique sur l'Europe, ont établi son autorité en littérature comme en histoire.

L'origine américaine de la thèse de Jean-Jacques Rousseau

que « l'homme est bon en sortant des mains de la nature », le rôle de l'exotisme dans la littérature française et dans le romantisme, l'emprise du philosophisme sur la constitution américaine, l'endosmose intellectuelle, qui se produit entre Montesquieu, Condorcet, Volney, Jefferson, Hamilton, Franklin, mille autres ingénieuses observations ou découvertes qui sont, maintenant, du domaine général, lui appartiennent en propre. Et voici, qu'avec ses clartés uniques sur les choses américaines, il évoque, grâce aux objets présentés à l'Exposition, les survivances françaises sur les plaines immenses où régnait le bison avant que le premier coureur des bois y mît le pied. En lisant ce morceau plein de vie, il me semble entendre encore Roosevelt quand, le poing sur la table, les yeux hors de l'orbite, les lèvres roulantes, il me parlait de son Far-West :

« Les recherches patientes et forcément lentes des sociétés d'histoire locale et des sociétés généalogiques amènent tous les jours à la surface de nouveaux matériaux qui permettront d'écrire plus complètement et plus dignement l'histoire des Français en Amérique; et l'on sera surpris, alors, de voir le rôle qu'ont joué, dans l'histoire des États-Unis, les descendants de nos anciens émigrants (1).

« ... D'autres indications non moins précieuses sont fournies par les noms de lieux. Que de villes des États-Unis ont pour origine une hutte de trappeur, un comptoir de fourrures établi par les coureurs des bois, une hutte de batelier sur l'Ohio ou le Mississipi, ou une bourgade rapidement construite par des émigrants français. New Orléans, Saint-Louis, New Rochelle sont fières de leurs origines françaises; mais déjà, dans l'Ohio, bien peu d'habitants de Marietta savent que leur ville a été nommée en l'honneur de Marie-Antoinette, et Gallipoli a un air oriental qui fait oublier que la ville a été fondée par des Parisiens à la fin du XVIII^e^ siècle. Je connais, dans l'Arizona, une simple halte perdue dans les montagnes, qui porte le nom de Fénelon et quand le train qui va de New-York à Washington ralentit en passant la Susquehanna, bien peu de voyageurs pensent à regarder la plaque d'émail bleu qui porte le nom d'une petite station : s'ils le faisaient, ils y

(1) Il serait injuste de ne pas rappeler la large esquisse dessinée par M. J. Finlay dans son beau livre : *les Français au cœur de l'Amérique*, traduit par M^me^ Boutroux (A. Colin).

liraient le nom si doux aux oreilles françaises : Havre de Grâce.

« La carte des États-Unis est encore semée de noms tels que French Creek, French Lick, Frenchtown ; la ville de Lorraine fut détruite par un cyclone, il y a cinq ans; Fond du Lac, Louisville, Terre Haute, Détroit, c'est bien de la géographie française. Quel sentimental coureur des bois, en souvenir de l'amie qu'il avait laissée derrière lui, a donné le nom de Cœur d'Aline au coin de la forêt où il avait planté sa tente, se doutant peu qu'il deviendrait la capitale de l'Ohio? Quel est celui qui a baptisé Mont Rosalie le grand pré qui s'élève près de Denver dans le Colorado? Ou bien, quel est celui, d'humeur plus gaillarde, qui appela le Grand Téton une montagne située près du Yellowstone Park? Le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin sont constellés de noms tels que Ile des Apôtres, Bois blanc, Saint-Ignace, Sault Sainte-Marie, tandis que, dans le Nevada, Reno est peut-être Renaud, et, dans le Wyoming, Cheyenne et Laramie représentent une graphie anglaise de chien et de Laramée. »

Et voilà, justement, ce qui va nous saisir, nous « sauter aux yeux », à la visite des Salons de l'Exposition. On assiste à un phénomène de création vivante se prolongeant au cours des siècles.

Des politiques décident, des marins partent et naviguent, des prêtres évangélisent, des laboureurs cultivent, des poètes chantent ou écrivent. Les voici tous! Voici leurs portraits, leurs armes, leurs instruments, leurs livres, la hache dont ils ont défriché les grands bois, la charrue dont ils ont cultivé la plaine, le canot qui a franchi les rivières, le compas qui a mesuré les distances.

Parmi les pièces d'un médailler incomparable, exposé par le gouvernement canadien et par la Monnaie de Paris, voici les médailles des chefs indiens, « celles qui se donnaient aux Indiens distingués par leur amitié pour la France ou par leurs exploits guerriers ». Parmi les cartes, voici la reproduction de la plus ancienne, dont l'original fut acheté un million et qui représente le premier contact entre nos navigateurs et les Indiens, vêtus de peaux de bêtes. Et voici un livre parmi les livres: «S'ensuyt le Nouveau monde et Navigations Faictes par Émeric de Vespuce Florentin Des pays et isles nouvellemẽt

trouvez au ponânt ano icongneuz. Tât en l'éthiopie qu'arabie Calichut et autres plusieurs régions strâges. — *On les vend à Paris à l'enseigne Sainct Jehan Baptiste en la rue neufve Nostre-Dame, pres Sainte Genevieyne des Ardans. Jehan Jannot... Imprimé nouvellement à Paris par Jehan Janot* (1). »

Cette assiette d'étain est aux armes de Louis d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle France de 1648 à 1651. Ce gobelet est celui de Montcalm, le vainqueur de Carillon, le défenseur désespéré de la colonie expirante. Ce fusil, c'est son fusil de chasse, donné par lui au vicomte des Cars. Voici ses papiers, ses portraits, et voici, enfin, sa vie, son caractère, sa mort héroïque évoquée par l'admirable lettre (authentique celle-ci, et non truquée) qu'il écrivit au général anglais quand il fut obligé de rendre Québec :

« Monsieur, obligé de céder Québec à vos armes, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence ses bontés pour nos malades et blessés et de lui demander l'exécution du traité d'échange qui a été convenu entre Sa Majesté très chrétienne et Sa Majesté britannique. Je la prie d'être persuadé de la haute estime et de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Montcalm. »

Cet admirable général, sur le point de mourir, ne pense qu'à ses soldats, à ses blessés.

Tous les personnages, dont les noms sont joints au sort de la colonie et des établissements français en Amérique, ont leur place dans les vitrines ou sur les parois de l'exposition : Champlain, Jacques Cartier, Levi-Mirepoix, Talon, Bienville, Rochambeau, La Fayette, Bougainville, Montcalm bien entendu, la mère Marie de l'Incarnation, sœur Marguerite Bourgeois, La Galissonnière, d'Iberville, on ne peut les nommer tous; œuvres de prix, — Philippe de Champagne ou Clouet, Largillière ou Rigaud, — burins précieux, dessins originaux, eaux-fortes, modestes estampes, images d'Épinal, c'est un monde

(1) S. d. vers 1521. In-4° gothique de 4 ff. limin. et 88 ff. chiffrés.

qui défile en ordre; et tous ces hommes étaient mus par la même idée, groupés par la même pensée, fidèles à une même politique d'expansion et de civilisation qui, je le démontrerai, appartient au secret de l'État depuis plus de mille ans et se transmet, de génération en génération, dans les conseils des princes, dans les états-majors des flottes et des armées.

Voici les grands et très hauts personnages de cette lignée : François Ier, qui envoya aux Indes occidentales Verazzano et qui, d'une décision admirable, fonda le Havre; notre grand cardinal de Richelieu, avec un portrait de jeunesse qui n'a pas été signalé jusqu'ici, ou bien encore figuré de face et de profil d'après le tableau de Philippe de Champagne, ou bien encore peint sur son lit de mort par le même Philippe de Champagne, — une des plus puissantes évocations de toute notre histoire.

Près de lui, c'est l'autre grand homme colonial, Colbert, avec sa figure voilée de graves soucis, tenant à la main ses ordres manuscrits, déposant en quelque sorte devant nous ses annotations en marge de l'énorme correspondance qu'il entretient au sujet des choses de la mer; et le voici encore, tel que l'a vu un contemporain, aventurier extraordinaire, Challes, dont les Mémoires inédits figurent ici en manuscrit original. Et puis, puisqu'il faut en venir à des temps moins heureux, voici le portrait de ce Choiseul, si fier d'avoir sauvé la Guadeloupe en cédant la Nouvelle-France; et voici, enfin, — car il faut finir, — la lettre de Voltaire d'une authenticité incontestable et qui confirme son opinion sur les fameux « arpents de neige » : *6 septembre 1762. — A M. de Richelieu. — ... Les étrangers le béniront s'il fait la paix, à quelque prix que ce soit. J'aime beaucoup mieux la paix que le Canada; et je crois que la paix peut être heureuse sans Québec.* »

Auprès de tant de grands noms, que sont ceux des simples « habitants », de ces « pauvres gens » qui, d'un labeur assidu et silencieux, ont conquis cette terre, l'ont transformée et qui lui arrachent, maintenant, ces richesses immenses qui, en quelques moissons, selon l'observation d'un statisticien, suffiraient pour acheter l'Europe?... Et, pourtant, ceux-là aussi sont des héros, et, comme bon sens, bonne foi, sage prévision

(1) *Archives publiques du Canada, Ottawa.*

de l'avenir, ils ne le cèdent à personne, pas même à « Monsieur de Voltaire ». Les voici à l'œuvre; et c'est devant eux que, si j'étais de loisir, je voudrais m'arrêter.

Ducharme fut le fondateur d'une des plus belles villes françaises du monde, Montréal. Lui et son associé, Jean Valais, reçoivent, d'après le document daté de 1654, et ici exposé, 1 000 livres du gouverneur Maisonneuve, « pour les obliger à faire leur demeure en l'île de Montréal ». En outre, Ducharme, qui paraît être un ouvrier armurier, s'engage à « travailler de son métier, selon le besoin, pour le gouverneur à 40 sols par jour ». Voyez, ce Romulus à 40 sols par jour!...

Des habitants s'installent au cap Rouge et s'engagent à le défendre : soldats laboureurs; mais, quelles sont les conditions de leur engagement? « Les habitants du cap Rouge, considérant le peu de secours que leur éloignement leur permet de se donner contre les surprises des sauvages et l'avantage qu'ils auraient de se réunir dans un réduit commun, s'engagent à travailler en corps à l'heure et lieu choisis, en même temps avec armes, poudre, plomb. Ils feront leur demeure habituelle dans le fort. L'usage des terres demeurera tellement commun qu'aucun ne pourra prétendre aucun droit particulier. » Quelle discipline volontaire, quelle abnégation, quelle race!

Il est impossible de passer sous silence une véritable révélation qui va s'affirmer devant le grand public, du fait de cette exposition, à savoir le rôle des ordres religieux, Jésuites, Carmes, Récollets, Sœurs des divers ordres, dans la colonisation du Canada et dans la sauvegarde de l'influence et du « parler » français après la séparation.

Jusqu'ici, ces grands services ont été tenus, ou à peu près, sous le boisseau; on a laissé la parole aux passions adverses. Mais les sceaux du silence sont rompus : les deux panneaux consacrés à l'œuvre des missions s'imposeront parmi cette surabondance de choses inédites et précieuses. Explorateurs, colonisateurs, martyrs, rien n'arrête ces Français qu'anime l'esprit de Dieu; rien ne les rebute : le Père Charles Garnier, Jésuite, est massacré par les Iroquois, le Père Léonard Garreau est massacré par les Iroquois, le Père Jules Binneteau meurt aux Illinois, le Père Gabriel Marest meurt aux Illinois... Qu'importe? D'autres les remplacent : ni le courage ne manque, ni la vocation, ni le recrutement, pourvu qu'on les autorise.

Grâce à eux, la pénétration est mieux conduite, mieux renseignée, plus efficace. Le Père Desmarets disserte sur le pays, ses ressources, ses mœurs, l'évangélisation des Illinois. Le Père Charles Garnier donne la *Relation de ce qui s'est passé... aux Hurons et aux pays plus bas de la Nouvelle France ès années 1649 et 1650.* Un autre écrit le curieux Mémoire sur *l'Akadie par rapport aux Sauvages Abenaquis*, et nous renseigne sur cette vie passée, maintenant éteinte.

Par ces hommes de Dieu, qui sont aussi « les enfants des hommes », nous connaissons les populations « sauvages » qui furent les *amies* de la France, qui vécurent dans la foi au grand Onontio (le roi de France), et qui ne commencèrent à disparaître que quand la domination française elle-même dut s'éloigner de ces rivages. Ces tribus peu nombreuses, braves, paisibles, qui survivent à peine aujourd'hui, mais dont le souvenir éveille dans le cœur humain tant de pitoyables regrets, disons de remords, sont là dépeintes dans leur agreste et douce poésie... Qui sait? Jean-Jacques avait peut-être raison... Rien qu'à méditer sur cette triste destinée d'une race évanouie, une émotion vous serre le cœur. Et c'est une énigme de plus qui se superpose à tant d'autres le long de ce drame ininterrompu dont on nous présente le décor : *la France vivante en Amérique du Nord.*

GABRIEL HANOTAUX.

# REVUE MUSICALE

Deux œuvres de M. Igor Strawinski. — *Kitège*, de Rimsky-Korsakow. — Théatre de l'Opéra-Comique : *La Femme et le Pantin* (*Conchita*), paroles de Maurice Vaucaire, d'après le roman de Pierre Louÿs, musique de M. Riccardo Zandonaï. — Cesare Galeotti. — Adieux aux *Piccoli*. — Théatre de l'Opéra : *Le Mas*, pièce lyrique en trois actes, paroles et musique de M. Canteloube. — *L'Éventail de Jeanne*, ballet en un acte.

Nous le disions récemment, il y a musique russe et musique russe. La première est celle des Borodine, des Rimsky-Korsakow et des Moussorgsky. Elle est très belle. Le plus illustre représentant de l'autre est M. Igor Strawinski. Nous avons une fois de plus essayé de nous faire et de nous plaire à cette dernière. Elle nous fut offerte un soir par la *Société philharmonique* sous deux espèces : d'abord un « onctuor » (*sic*) pour petit orchestre de huit instruments à vent ; ensuite certaine histoire d'un soldat et du diable, racontée par un groupe instrumental du même genre, augmenté d'un violon, d'une contrebasse et d'un commentaire déclamé par la voix retentissante de M. Jacques Copeau.

Quelques personnes trouvèrent dans la diabolique et militaire aventure un savoureux mélange de symbolisme et de plaisanterie. Celle-ci nous parut de mauvaise grâce et d'un poids que l'obscurité du prétendu symbole et l'emphatique niaiserie du langage aggravent encore. Aussi bien la musique est en conformité parfaite avec l'histoire qu'elle accompagne et se propose d'illustrer. La vulgarité, la lourdeur s'y unissent à la déraison. Il ne faut pas, dit-on, prendre la chose au sérieux. Hélas ! elle ne prête pas non plus à rire, pas même à sourire. Rien n'y manque autant que l'esprit. L'esprit de finesse d'abord. Quant à l'esprit de géométrie, par où l'on peut entendre la logique, la composition, l'ordre, tout le domaine enfin de l'intelligence, il ne saurait en cette affaire être question de rien de

pareil. Ne cherchez pas ici votre plaisir, « *voi che avete l'intelletto sano* ». Vous non plus, qui ne méprisez pas l'agrément de l'oreille et demeurez sensibles à la pure beauté sonore.

L'« onctuor » est peut-être quelque chose de pire. Et d'abord pourquoi ce barbarisme ? Est-il italien, ou français, ou latin ? Symbolique lui aussi peut-être ? En tout cas, ce n'est pas l'onction qu'il symbolise, rien n'étant moins onctueux que cette musique-là. Je n'en connais pas de plus revêche, hérissée et brutale. Tandis que le vent, les huit vents déchaînés par elle faisaient rage, on souhaitait qu'un dieu, le dieu de la musique véritable, vînt leur imposer silence et lancer contre eux le *Quos ego* ! virgilien. Mais surtout il nous souvenait que pour des vents aussi, pour eux seuls, mais plus doux et plus harmonieux, Mozart avait écrit des *sextuors* ou des *ottetti*, — je préfère décidément ces mots-là, — plaisanteries ou badinages aussi, musique de fête ou de table, merveilles de grâce, de finesse et d'esprit ailé.

« Nous autres Russes, mangeurs de chandelle », a dit un jour le grand Borodine. Il se calomniait lui-même, et ses contemporains, ses émules, avec lui. Mais sans doute il prévoyait ses successeurs et que ceux-ci nous convieraient à goûter avec eux cette indigeste nourriture. Le mot, l'affreux mot d'« onctuor » n'est après tout qu'un barbarisme. Ou peut-être, s'il est lui-même un symbole, il figure assez bien, dans l'histoire de la musique russe, l'avènement de la barbarie.

Remontons à des temps plus anciens et plus heureux. Dans un précédent article sur les opéras russes, nous n'avons pu, faute de temps, que nommer *Kitège*, représenté le dernier, et le dernier ouvrage aussi de Rimsky-Korsakow. La beauté religieuse en est la plus grande beauté.

Kitège est le nom d'une ville de Russie, imaginaire, idéale plutôt que réelle, envahie et brûlée par les Tartares, mais sauvée par un miracle, et dont le salut s'achève en une lumineuse, paradisiaque apothéose. Nous n'en voulûmes pas savoir davantage. Sans même recourir au programme, il nous a suffi de ces vagues données pour goûter l'enchantement de la seule musique, à quoi l'excellence de l'interprétation et l'éclat du spectacle ne laissèrent pas d'ajouter encore.

Ici comme presque partout ailleurs, — *Boris Godounow*, ce chef-d'œuvre unique et total, excepté, — la musique russe est moins individuelle que collective. C'est le peuple, c'est la foule, plutôt que les personnages isolés, fussent-ils éminents, dont elle rassemble,

ramasse en symphonie chorale et comme en faisceau, l'âme innombrable et toute-puissante. Les Borodine, les Rimsky-Korsakow, les Moussorgsky sont de ces hommes dont on peut dire, avec l'Écriture, qu'ils « travaillent sur les nations », tout au moins sur la leur. Le second tableau de *Kitège* représente une fête populaire et nuptiale. Je ne connais pas dans le répertoire lyrique une fresque sonore plus vivante, et d'une vie plus diverse. Mouvements, personnages, tous les éléments y figurent, tantôt opposés, tantôt mêlés et fondus. La gaieté légère, la puissance comique et même bouffonne, le chant et la danse d'une sorte d'ivrogne ou de fou, la grâce aussi d'une jeune et royale fiancée, enfin la figure majestueuse et presque sacrée d'un rapsode aveugle, frère de ceux qui dans *Snegourotchka* tiennent conseil, aveugles également, autour du bon tsar des Bérendés, tout cela fait d'une telle scène un chef-d'œuvre deux fois, de vérité et de poésie.

Il en est un autre, d'un ordre supérieur encore, et qui dans la musique de Rimsky n'a pas son égal. C'est une grande scène religieuse, d'opéra peut-être moins que d'oratorio. Mais qu'importe, et qui pourrait se soucier ici d'autre chose que de la musique, de la plus pure, de la plus auguste, de la plus émouvante? Le peuple de Kitège assemblé la nuit devant la porte de l'église implore de Dieu le salut de la patrie. Debout sur le seuil, un vieux prêtre à la barbe blanche, à la voix profonde, inspire, conduit la prière publique ou lui répond. L'oraison et l'homélie sont également admirables. Belle en est l'alternative et magnifique la fusion. Par la gravité, la sainteté du sentiment, savez-vous à quoi nous fit penser le chœur de toutes ces voix et de toutes ces âmes? A rien moins qu'aux sublimes liturgies de *la Flûte enchantée*. Certes, c'est beaucoup dire, mais peut-être n'est-ce pas dire trop.

Rendons à M^me^ Kousnetzoff et à sa compagnie un dernier hommage d'admiration et de gratitude. En écoutant ces quatre opéras et leurs interprètes, il semblait que l'artiste eût pieusement recueilli, pour nous les offrir, les restes ou les reliques, « les reliques vivantes » du génie de sa patrie. Précieuse offrande, exemplaire également. Gardons-en la mémoire et puissent surtout messieurs, — mesdames aussi, — les choristes de nos théâtres lyriques en suivre la leçon!

Simple autant que vulgaire est l'argument du drame lyrique tiré par Maurice Vaucaire du roman de Pierre Louÿs, *la Femme et le Pantin*. La femme, premièrement cigarière à la manufacture de tabac de Séville, puis chanteuse et danseuse de café-concert, ne répond

d'abord et longtemps que par la coquetterie, le mépris et l'outrage à l'amour sincère et passionné du pantin. Exaspéré, celui-ci finit par employer la manière forte. Elle lui résistait, et sans doute il ne va pas jusqu'à l'assassiner. Il se contente de la rouer de coups et de l'étendre à ses pieds. Meurtrie et pantelante, elle se relève et tombe, domptée et follement amoureuse, dans ses bras. Il lui plaisait d'être battue.

Nous n'y trouvons rien à redire. Quant à la musique accompagnant le pugilat final et presque tout ce qui précède, il n'y en a rien à dire non plus. Elle prend une place, peut-être la dernière, au-dessous même de *Résurrection*, dans le genre, créé par l'Italie d'il y a quelque trente ans, de l' *opera verista*. La vérité dont il se recommande est matérielle, sommaire et brutale; vérité de fait, ou des faits, des faits-divers, et criminels de préférence, non des âmes; vérité qui se manifeste à coups de poing, quand ce n'est pas de couteau, et que traduit une musique du même ordre. Un chapitre de la *Nouvelle Héloïse* est intitulé « Julie à l'extrémité ». Mais l'héroïne de Rousseau n'y est qu'un moment. Cette musique ne cesse pas d'y être et de s'y plaire. Le paroxysme est son état chronique. Toute musique est un bruit, mais le bruit n'est pas toujours de la musique. Voilà deux vérités encore, et qui ne sont pas neuves. C'est de la seconde que *la Femme et le Pantin* vient, — ou plutôt viennent, car ils crient aussi fort l'un que l'autre, — de fournir une assourdissante démonstration.

La musique latine a fait une perte prématurée et sensible en la personne d'un artiste italien de naissance et français d'adoption. Trop peu connu, Cesare Galeotti méritait de l'être davantage. Musicien de race, de l'une et de l'autre race, il le fut dès l'enfance. Il n'avait que neuf ans quand il vint à Paris. Admis au Conservatoire sous les auspices de Gounod et d'Ambroise Thomas, il y justifia d'aussi flatteuses recommandations. Jusqu'à sa dix-huitième année, pas un palmarès où ne brille son nom, pas un premier prix qu'il n'ait obtenu. Pianiste excellent, c'était merveille de l'entendre improviser, tant il apportait à ce jeu, mais à ce travail aussi, de fantaisie et de sûreté. Je ne sais pourquoi ses œuvres sont demeurées presque toutes étrangères à notre pays, devenu le sien. Milan, puis Gand et Monte-Carlo ont représenté son opéra d'*Anton*, et sa *Dorise* ne vint pas de Bruxelles à Paris. Seules quelques pièces d'orchestre trouvèrent place au programme des concerts Lamoureux. Pour la plupart d'entre nous, le reste est silence. Galeotti était modeste. Il ne « se

croyait pas ». Mais il croyait à la musique d'une foi sincère, il l'aimait d'un fervent amour. Et cela n'est pas le cas de tous les musiciens. A notre école nationale, il avait acquis un talent français, mais gardé son âme italienne. La dernière fois que j'eus le plaisir de le rencontrer, c'était dans une demeure amie, devant quelques familiers seulement. Pour nous et pour les Muses il joua maint chef-d'œuvre des maîtres italiens. Assise à côté du piano, une jeune femme se contenta d'abord de l'écouter. Italienne elle aussi de naissance, sa beauté, sa voix et son talent avaient conquis le cœur et la main de l'ambassadeur d'une grande République sud-américaine. Bientôt charmée, puis émue, ressaisie enfin par le génie de sa race, elle se leva pour chanter. Alors, sur les lèvres et sous les doigts du couple également inspiré, c'est toute l'Italie, leur Italie à tous deux, qui chanta. Et depuis, le nom, le talent et l'image même de Cesare Galeotti demeurent unis en notre mémoire au souvenir d'un de nos « soirs sereins et beaux », d'un de nos soirs mélodieux.

« *In hoc ligno vinces.* » A peu de chose près, une seule lettre changée, c'est par la promesse faite à l'empereur Constantin qu'a vaincu M. Vittorio Podrecca avec ses petits bonshommes de bois. Après la délicieuse *Belle au Bois dormant* de M. Respighi, après *la Servante maîtresse*, ils nous ont donné des fragments du *Barbier de Séville* et de *la Pie voleuse*. L'une et l'autre anthologie musicale furent présentées avec des moyens restreints sans doute, mais tout à fait dans le goût et le véritable esprit italien. C'est ainsi que nous entendions autrefois chanter des opéras de ce genre en leur pays natal, sur des théâtres populaires, ouverts à l'air tiède et léger des soirs d'été. La voix de la Rosine, puis de la Ninetta, vivante et cachée (la signora Podrecca), ne fut pas moins agile que les doigts, invisibles aussi, qui faisaient mouvoir ses deux petites homonymes. Du *Barbier* tout est connu. De *la Pie voleuse* tout est oublié. Est-ce injustice? Pour l'ensemble de l'œuvre, non sans doute. Oui, pour l'ouverture d'abord. Brillante, amusante, elle a ses moments de sensibilité (vu la triste aventure de la pauvre servante). Mais surtout (il y a des soldats dans la pièce), elle est militaire. Et si plaisamment! Stendhal en fut ravi. « L'introduction du tambour comme partie principale lui donne une réalité, si j'ose m'exprimer ainsi, dont je n'ai trouvé la sensation dans aucune autre musique. » Ailleurs encore il y a bien de la facilité, de la grâce, voire de l'ironie (dans la scène à dessein peu sérieuse de la cour d'assises).

Ils s'en vont, les *Pierrots*, nous laissant un souvenir délicieux. La fin même de chaque représentation avait quelque chose d'aimable. A la place des gentilles figurines, on voyait paraître sur la scène leurs animateurs, ceux qui du haut d'une sorte de passerelle et du bout de leurs doigts vraiment créateurs leur avaient communiqué l'étincelle de vie. Eux aussi, leur royaume est dans l'air. Et tandis que nous saluaient ces braves gens, modestement vêtus selon leur état, nous leur répondions tout bas par la salutation du poète à des ouvrières, artistes comme eux : « O vous, dont le travail est joie ! » Le leur est intelligence aussi et il est amour. Car ils aiment leur art, ils aiment, un peu comme leurs enfants, leurs petits interprètes, et ils s'aiment entre eux. Tous ensemble, et de génération en génération, ils forment non pas un syndicat, mais une famille, une communauté. Heureux petit théâtre ! Parmi les grands, combien sont-ils qui lui ressemblent?

Sur le plus grand des nôtres, après M^me^ Lotte Lehmann, M^me^ Lotte Schöne a paru deux fois dans le rôle de Pamina, de la *Flûte enchantée*. Elle y fit preuve d'une voix et d'un style admirablement purs. Mais en quelle compagnie ! M^me^ Lehmann ne fut même pas, dans *Lohengrin*, aussi mal entourée. Chanteurs, chanteuses, chœurs, orchestre, tout l'Opéra semblait avoir conjuré la mort d'un chef-d'œuvre. « Cette musique est façonnée par des mains si suaves et si pures, que tous ceux qui la touchent ont l'air de rustres grossiers. Je crois qu'il faut pour la bien dire un goût tout à fait supérieur et hors ligne. » Cela, tout cela, Gounod avait raison de le croire. Il l'eût cru plus fermement encore s'il avait entendu la *Flûte enchantée* à l'Opéra.

On ne saurait dire de l'œuvre de M. Canteloube qu'elle n'a pas de valeur. Premièrement elle a gagné le prix Heugel, de cent mille francs. Mais le *Mas*, élégie pastorale, poème de la nature plutôt que drame de sentiment, a d'autres mérites. La musique en est sincère, elle ne porte pas de masque et ne grimace pas. Il s'en faut aussi qu'elle affecte cette laideur préméditée, ou subtile ou brutale, qui souvent nous irrite ou nous assomme aujourd'hui. Cette musique enfin n'est pas moins éloignée de la vulgarité que du charlatanisme. M. Canteloube est un musicien régional ou provincial. Nous ne disons pas de province. Le regretté Déodat de Séverac était languedocien. La terre natale de M. Canteloube est le Quercy. Avant tout, c'est l'âme et la voix, les voix de son pays, qu'il a voulu faire passer

dans ses chants. Mais ce dernier mot à peine écrit, je le retire. Vous le savez trop bien, il y a longtemps que dans la musique on ne chante plus, ce qui s'appelle ou s'appelait chanter. C'était quelque chose, et de fort agréable. Si du moins on savait encore parler, en musique aussi! Mais le langage lyrique est devenu je ne sais quoi d'incertain entre le récitatif et la mélodie. Il était naguère ou l'un ou l'autre, il n'est plus aujourd'hui ni l'autre ni l'un. Les sons et les mots, qui s'accordaient, se contredisent et se querellent. Les paroles ont toujours l'air d'avoir rencontré par hasard de la musique et de s'en tirer comme elles peuvent. « Quelle insupportable manière de parler vous avez adoptée, Blazius! » La plupart de nos musiciens parlent comme le gouverneur du jeune Perdican.

C'est l'orchestre et les chœurs que M. Canteloube a choisis pour les principaux interprètes des êtres et des choses de chez lui. Il a prodigué dans la symphonie les glissades de harpes et les gazouillements de flûtes. Une dame à côté de nous trouvait non sans raison qu'il y avait à l'orchestre « un peu trop de petits oiseaux ». Et pour tisser en quelque sorte l'atmosphère sonore, les chœurs invisibles modulent incessamment sur des : « Ah! Ah! Ah! » de longues et traînantes mélopées. Le Président de Brosses appelait cela « badiner sur des voyelles ». Une fois du moins, la dernière, l'effet parut heureux. Ici le *crescendo* vocal s'étend, s'accroît et s'élève. Suit une scène d'amour où, enfin et tout de bon, deux voix se mettent à chanter. Cette conclusion ne manque pas de grandeur.

*L'Éventail de Jeanne* est un petit ballet pour danseuses enfants, ou presque. Il comporte dix « numéros » écrits par dix musiciens, de ceux qu'on appelle « d'avant-garde » : soit MM. Ravel, Jacques Ibert, Darius Milhaud, Roland Manuel, Georges Auric, Florent Schmitt, Roussel, plus trois autres que nous oublions volontiers. En vérité messieurs les décemvirs ont mis plus de musique, et de meilleure, en ces opuscules plaisants, qu'en des ouvrages plus sérieux. Une chose a surpris : c'est, entre ces dix morceaux, la communauté, presque l'identité du langage orchestral. Pour l'invention, la vivacité, l'esprit, nous donnerions le premier prix à M. Jacques Ibert. Un second à M. Roland Manuel. La musique de M. Florent Schmitt fait ici moins de bruit et plus de bien qu'à l'ordinaire. Quant à la vulgarité volontaire et comique, M. Darius Milhaud aurait l'avantage.

CAMILLE BELLAIGUE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les peuples dont plusieurs siècles de civilisation ont affiné les sentiments et aiguisé le jugement possèdent le privilège de comprendre la véritable grandeur, celle qui ne se mesure pas seulement à l'efficacité pratique des volontés et des actes, mais encore à la noblesse de l'inspiration et à l'héroïsme de la pensée. Le maréchal Foch a reçu du peuple français et des nations que sa victoire a libérées cet hommage spontané qui est la plus haute récompense des grandes existences tout entières vouées au bien public. Et voici que la France, après avoir honoré et pleuré le plus illustre de ses enfants, vient de rendre à un étranger, à l'ambassadeur d'une puissance amie, un hommage public et solennel de reconnaissance et de fidèle attachement : hommage officiel, mais aussi hommage populaire à l'homme qui comprit si bien notre pays, qui l'aima pour toutes les grandeurs et les générosités qui sont en lui, et qui pensa ne jamais mieux servir sa patrie américaine qu'en témoignant à la nôtre une touchante prédilection et en travaillant avec une inlassable ardeur à tout ce qui peut resserrer entre elles les liens séculaires d'une amitié traditionnelle. Devant le cercueil de M. Myron T. Herrick, son ami, le général Pershing, disait : « Si le monde avait encore besoin d'un témoignage que la vertu est toujours le seul fondement assuré de la grandeur de l'homme, cette preuve nous serait amplement fournie par l'exemple des deux grands cœurs qui, presque au même moment, ont cessé de battre. Tous les deux, soldats vaillants dans la bataille pour le droit, ont laissé chacun un idéal qui doit être celui du parfait citoyen. »

A qui se ferait de la vie américaine un tableau trop simple et se représenterait tous les citoyens des États-Unis taillés sur le modèle des hommes d'affaires pour qui tout se résume dans le bilan du doit

et avoir et qui restent insensibles à tout ce qui vient du cœur, la vie entière de M. Herrick suffirait à donner un démenti. « Il prenait toujours son inspiration dans un culte constant de l'idéal, a dit M. Quiñones de Leon dans l'éloquent discours par lequel, au nom du corps diplomatique, il a dit un dernier adieu à l'ambassadeur des États-Unis, mais il percevait aussi, avec une facilité admirable et une parfaite netteté, lorsqu'il étudiait le développement et les exigences de la vie contemporaine, les grands courants d'influences réalistes qui gouvernent aujourd'hui l'évolution mondiale. » Son expérience de la vie, — il avait été avocat et banquier à Cleveland, dans l'Ohio, — lui avait appris la valeur des forces morales. « Tendre comme une femme, a dit le général Pershing, cet homme courageux résistait comme un roc dans toutes les luttes de la vie. » Par là s'expliquent sans doute les affinités électives par lesquelles, dès qu'il connut la France, il la comprit et l'aima. Mais il se donna d'abord la peine de l'étudier, non pas dans les endroits où l'on s'amuse, parmi les cosmopolites et les déracinés, mais dans nos provinces, dans nos petites villes et nos villages dont les vieux murs chargés d'histoire redisent la gloire antique et les souffrances vaillamment supportées.

Il aurait voulu pour son pays ces lointaines et profondes racines historiques, comme il aurait souhaité pour le nôtre un peu plus d'esprit pratique et d'audace créatrice ; il les voyait, l'un et l'autre, de chaque côté d'un Océan chaque jour moins large, se complétant et s'aidant mutuellement. « Personne plus que lui, avec sa grande expérience de la vie et des hommes, n'est arrivé à apprécier d'une manière aussi parfaite le génie de la nation française et personne plus que lui n'a su interpréter avec plus de justesse les sentiments des deux peuples l'un pour l'autre. » Ces paroles sont encore du général Pershing, lui-même qualifié pour être bon juge. S'il comprenait la profonde France, il savait aussi à merveille quelle force représentent l'énergie disciplinée du peuple des États-Unis et même son âpreté au gain. Que la grande démocratie américaine, développant sa culture d'origine européenne, produise des fleurs aussi parfaites que l'âme d'un Myron Herrick, si pénétrées d'idéal civilisé et de charité chrétienne, c'est une raison d'espérer en l'avenir de l'humanité ; et que de telles âmes trouvent en France le climat de leur intelligence et de leur cœur, c'est de quoi nous apporter consolation et fierté.

Arrivé en France en 1912, M. Myron T. Herrick vit se préparer le éclater le drame de 1914. L'attitude de ce grand honnête homme fut d'abord un jugement. M. Poincaré, dans le discours si émouvant

où, au nom du gouvernement, il a exprimé la douleur et la reconnaissance de la France envers son grand ami, l'a constaté avec vérité : « Nul plus que M. Myron T. Herrick n'a déploré l'explosion des hostilités. Il savait à merveille que la France n'avait aucune responsabilité dans le conflit. Il l'avait vue au travail et il n'ignorait rien de ses sentiments. » Cependant les armées allemandes s'avançaient sur Paris ; leur masse, leurs premiers succès, les fusillades, les incendies, la fureur de nuire, qui avaient sauvagement signalé leur passage à travers la Belgique et la Lorraine, faisaient sur l'esprit de l'ambassadeur une sinistre impression ; il connaissait la beauté de la France, il ignorait encore son courage et le ressort moral de ses soldats.

Quand le gouvernement résolut de se retirer à Bordeaux, M. Herrick décida de rester à Paris : « Si Paris est pris, dit-il à M. Poincaré, alors Président de la République, j'invoquerai l'autorité de mon pays et j'arborerai au besoin notre drapeau étoilé pour protéger vos monuments et vos musées. Je suis résolu à faire l'impossible pour prémunir les habitants contre les vexations et les pillages ». « Il avait les larmes aux yeux en me parlant », ajoute M. Poincaré. Il croyait, sans le dire, à la victoire allemande et, superbement, comme jadis un citoyen romain en face des Barbares, ou comme saint Germain en face d'Attila, il comptait s'avancer seul au-devant des vainqueurs et, au nom des États-Unis, sauvegarder ce patrimoine incomparable de civilisation humaine que représente Paris. Grand spectacle, résolution sublime, que la volonté du maréchal Joffre et l'héroïsme de nos soldats nous ont épargné de contempler. La bataille de la Marne acheva de faire comprendre à M. Herrick ce qu'est la France. Il la quittait bientôt, rappelé dans son pays, selon l'usage américain, par l'arrivée à la présidence d'un démocrate, M. Woodrow Wilson ; mais il ne cessait de travailler pour elle : le plus beau jour de sa vie fut celui où le président des États-Unis déclara la guerre à l'Empire allemand, renouant la tradition de la fraternité d'armes franco-américaine.

Revenu en France, comme ambassadeur, en 1921, avec l'administration républicaine de M. Harding, son amitié eut à s'exercer en des circonstances plus difficiles, aux prises avec des règlements de comptes dont le moins qu'on puisse dire, c'est que les enthousiasmes de 1917 en ont disparu. « Encore qu'il fût avant tout, a dit M. Poincaré, l'interprète consciencieux des volontés américaines et qu'il exécutât, avec une scrupuleuse fidélité, les instructions de son gouvernement, il mettait une douce obstination à rechercher,

dans les grands comme dans les petits problèmes, des solutions où fussent sauvegardés les intérêts français. » Une grande joie lui fut donnée ; lorsque l'avion de Lindbergh, *l'Esprit de Saint-Louis*, survolant, comme une flèche, l'Océan atlantique, vint atterrir à Paris, il lui sembla qu'un lien nouveau était créé entre les deux pays et que les deux patries de son cœur se trouvaient rapprochées ; son bonheur faisait plaisir à voir. Toute la carrière d'un Herrick, sa vie et sa mort, les honneurs exceptionnels décernés par le gouvernement français, les regrets et le deuil des deux nations, attestent, au-dessus des difficultés passagères, la persistance, entre la France et les États-Unis, du sentiment profond d'une solidarité nécessaire pour le maintien de la paix du monde et le progrès de la civilisation. Le *Tourville*, qui ramène aux États-Unis les restes de l'ambassadeur Myron T. Herrick, passera sur le sillage du vaisseau qui jadis emporta La Fayette et Rochambeau au secours des *insurgents* d'Amérique.

Après les vacances de Pâques, les travaux des experts sont entrés, enfin, dans la période terminale, bien qu'il soit jusqu'ici impossible de dire si l'issue sera positive ou négative. M. Schacht est revenu de Berlin plus réservé que jamais; il voudrait s'assurer, pour le débat décisif, la position de défendeur. Il est pourtant avéré que les Alliés, et en particulier la France, se tenaient pour satisfaits du plan Dawes qui leur assure, cette année, 2 milliards et demi de marks-or et qui, par le jeu de « l'indice de prospérité », leur donnerait dans peu d'années presque le double. Si la revision du plan Dawes a été proposée et amorcée par M. Parker Gilbert, c'est dans l'intérêt général, mais surtout pour donner aux réclamations de la presse allemande quelque satisfaction. Le séjour de M. Schacht à Berlin a été l'occasion, dans les journaux, d'une campagne fort maladroite. Le bruit s'étant répandu que les experts auraient fixé l'annuité à payer par l'Allemagne à 1 750 millions de marks, toute la presse s'est trouvée unanime à déclarer qu'une telle charge dépasserait de beaucoup les capacités du Reich; or, elle est inférieure de 500 millions à l'annuité Dawes actuelle et elle serait insuffisante pour couvrir les paiements des débiteurs des États-Unis et laisser une marge équitable pour les réparations. La presse allemande n'admet d'autre base pour la fixation de l'annuité, que la capacité de paiement du Reich que, naturellement, elle sous-estime: il ne serait donc, à son gré, pas possible de fixer un chiffre quelconque; ainsi les journaux, dans leur zèle, acculent leurs experts

à un échec et rendent difficile la solution raisonnable à laquelle, en fin de compte, toutes les parties ont intérêt.

Sur ces maladresses collectives, le chef du parti nationaliste, M. Hugenberg, a surenchéri. Il a adressé aux journaux américains, ainsi qu'à tous les personnages influents, sénateurs, députés, gouverneurs, maires, une lettre sur ce qu'il appelle « une solution raisonnable et équitable du problème du tribut ». L'Allemagne ne doit rien, car lui imputer la responsabilité de la guerre, c'est un mensonge propagé par « les ennemis intérieurs et extérieurs du peuple allemand » ; il s'agit donc d'un « tribut » que les vainqueurs lui imposent et, finalement, ce sont les Américains qui le payent par les emprunts qu'ils fournissent à l'Allemagne, si bien que leur argent sert à « financer le militarisme français et à rendre possibles à l'Angleterre ses constructions navales ». Et il s'efforce de démontrer aux Américains qu'en face du bolchévisme leur cause est celle de l'Allemagne. La manifestation inopportune, où M. Hugenberg semble avoir entassé à plaisir les plus provocantes maladresses, a été accueillie avec colère par la presse et l'opinion des autres partis allemands. Si pourtant l'on se souvient de toutes les forces encore actives et enracinées que représente en Allemagne le conservatisme prussien, on devra reconnaître que cette lettre, si elle a été intempestive, répond à l'opinion d'une importante fraction du peuple allemand. C'est là un son de cloche qu'il est utile d'entendre.

Depuis la séance plénière du jeudi 4 avril, le débat essentiel, la question de chiffres, est abordé. D'une part, les experts américains avaient indiqué un chiffre au-dessous duquel aucune proposition ne pourrait être examinée ; d'autre part, les Alliés, en plein accord, avaient exposé les besoins essentiels auxquels les annuités allemandes devraient faire face. Ainsi les fondements de la discussion et la méthode de calcul sont d'ores et déjà acquis. La capacité de paiement du Reich ne sera pas le seul élément qui entrera en ligne ; la solution devra tenir compte des besoins des puissances victimes de la guerre. La capacité de paiement du débiteur, lorsqu'il s'agit d'une dette de cette nature, est évidemment un élément essentiel, mais les créanciers ont le droit strict d'aller jusqu'au bout de cette capacité ; les Américains auront toujours la faculté, si l'Allemagne parvient à les convaincre qu'elle est trop chargée, de se relâcher de leurs exigences. Il est question de répartir en 37 annuités les versements destinés aux réparations et en 58 annuités les versements destinés à être transférés aux États-Unis, la banque internationale

étant chargée des répartitions et des transferts. Il serait question aussi d'un projet américain définissant une annuité dont la partie fixe devrait faire face aux réparations en trente-huit ans et dont la partie mobile suivrait la progression des dettes des Alliés à l'égard des États-Unis, qui, on le sait, s'élèveront en douze ans de 900 à 1 700 millions et devraient théoriquement durer 58 ans.

A l'heure actuelle, un fait seulement est acquis : on parle chiffres; c'est là déjà un résultat important et de bon augure. Mais l'impression générale est que les Allemands chercheront à traîner en longueur les négociations, peut-être dans l'espoir d'obtenir par lassitude des concessions, peut-être pour attendre l'issue des élections en Angleterre. Le Reich discute surtout sur les dettes-réparations, celles-là même qu'il devrait avoir à cœur de payer loyalement, car la presse a si bien endoctriné les Allemands qu'il leur semble que chaque mark versé au titre des réparations est un nouvel aveu de leur responsabilité. Ces marchandages, ces atermoiements ne lasseront pas la patience du gouvernement français, fort de son droit. En présence des avances formidables qu'il a été obligé de faire à la caisse des réparations et qui dépassent cent milliards de francs, toute concession sur le fond serait inadmissible. Si la conférence échoue, le plan Dawes subsiste, qui n'est que l'aménagement du traité de Versailles. Aux Allemands de montrer si, après avoir constamment cherché à se dérober à leurs obligations, après avoir gaspillé leur fortune nationale plutôt que de réparer les maux dont ils étaient les auteurs, ils sont enfin résolus à entrer dans la voie de la loyauté et de la bonne foi, comme la France leur en a donné l'exemple en 1815 et en 1871. C'est à ce prix seulement qu'ils pourront bénéficier de la décision, prise à Genève le 16 septembre 1928, qui associe l'évacuation anticipée de la Rhénanie et la renonciation au contrôle des finances du Reich au règlement complet et définitif des réparations. Le jeu de M. Hjalmar Schacht est subtil, trop subtil peut-être. Si le comité des experts se fourvoie dans une impasse, le président de la Reichsbank se présentera comme le défenseur inflexible des intérêts allemands, celui qui, après avoir atteint les dernières limites des concessions, s'est refusé à compromettre l'avenir économique et financier du Reich. Si la conférence réussit, il sera l'homme qui a trouvé le moyen de continuer, au plus juste prix et aux meilleures conditions, la politique d'accords dont les étapes s'appellent le plan Dawes et Locarno. Politique en vérité trop personnelle pour n'être pas scabreuse.

Le Parlement est entré en vacances le 30 mars et, en raison des élections municipales, s'est ajourné à la fin de mai. Les deux Chambres ont voté le cahier de crédits supplémentaires que l'on appelle, en jargon parlementaire, le « collectif »; le Sénat a ratifié le pacte Briand-Kellogg et la Chambre a achevé de voter les projets de lois autorisant neuf congrégations missionnaires à ouvrir en France des noviciats pour le recrutement de leurs membres. Ce sont : les Pères Blancs, les Maristes, les Pères de Piepus, les Frères des Écoles chrétiennes, les Missions africaines de Lyon, les Missionnaires du Levant, les religieuses de Notre-Dame des Apôtres et celles de l'Enfant-Jésus du Puy. Le débat fut long, pénible, mais à aucun moment la solidité du gouvernement ne fut sérieusement menacée; les pièges de l'opposition d'extrême-gauche restèrent inoffensifs. La question, originairement, était simple et aurait gagné à rester, comme l'espérait le ministre des Affaires étrangères, sur le terrain de l'intérêt national ; mais c'est le propre d'un parlementarisme dégénéré de fausser à son image les affaires les plus limpides. M. Briand, avec la simplicité persuasive de son langage et sa bonne foi, exposa la misère des congrégations missionnaires françaises dont le recrutement est tari parce que l'esprit sectaire n'a appliqué la loi de 1901 que dans ses articles restrictifs de la liberté des congrégations et que les autorisations qu'elle prévoyait n'ont jamais été accordées. La proportion des religieux français dans les missions a diminué de 75 à 49 pour 100 et l'âge moyen des missionnaires français a passé de 35 à 55 ans (1). Les universitaires de toute croyance et de toute conviction qui ont représenté au dehors les lettres et la science françaises ont été unanimes à signaler les incomparables services rendus par les écoles des missionnaires à l'étranger et la popularité de bon aloi dont elles jouissent; l'initiative, en réalité, vient de ces bons Français et des rapports souvent répétés de nos agents diplomatiques. La commission des Affaires étrangères, comme l'expliqua en termes très heureux et très applaudis M. Paul-Boncour, fit tous ses efforts pour que la question restât sur le terrain de la politique extérieure. Le rapporteur, M. Marcel Héraud, prouva que, dans leur nouvelle rédaction, les projets de lois sont conformes à la lettre et à l'esprit de la loi de 1901 qui, dans la pensée de son auteur, devait être une loi libérale. M. Henri Lorin montra l'enseignement

(1) Sur la situation des missions à l'étranger, on consultera avec fruit la brochure publiée par *les Amis des Missions : les Missions catholiques françaises en 1900 et 1928*. (Les Amis des Missions, 52, avenue de Breteuil.)

des missions répandu avec la plus grande largeur d'esprit et sachant allier le respect et le loyalisme envers les pays où elles vivent avec les préoccupations du plus pur patriotisme : « Dégageons-nous des préjugés que plus rien ne saurait excuser et qu'autour de ce projet national se constitue une grande majorité de députés français. »

Mais le groupe radical-socialiste avait besoin, pour ébranler le ministère dont il s'est exclu lui-même, d'un instrument d'opposition; le vieil anticléricalisme, le spectre des congrégations pouvaient, à la Chambre et, à la veille des élections municipales, dans le pays, servir à corser le programme du parti et à raviver des passions mal éteintes. Il était tout indiqué, pour une opposition qui fait passer au second plan l'intérêt national, de montrer le ministère prisonnier de la droite et ouvrant la première brèche dans l'édifice des « lois laïques » que l'on proclame le fondement même de la République. En portant le débat sur ce terrain, peut-être réussirait-on à détacher des troupes gouvernementales tout ou partie de ce groupe radical dont l'appoint forme la majorité; sans doute alors pourrait-on reconstituer un nouveau cartel des gauches. M. François-Albert, M. Aimé Berthod, dont le talent serait mieux employé à de meilleures causes, menèrent l'assaut. M. Herriot, qui se souvient quelquefois d'avoir été ministre des Affaires étrangères, ne chercha pas à nier les services rendus par les missions, encore qu'il s'efforçât d'en diminuer l'importance; mais il accusa le gouvernement d'avoir rompu la trêve et posé tout le problème des congrégations enseignantes; les « lois laïques » sont menacées; bien plus, elles sont déjà en ruines; « à aucun moment nous ne supporterons de laisser mettre en cause le statut de la République. »

La manœuvre des gauches n'a abouti qu'à un double échec. Échec parlementaire : le gouvernement qui posait la question de confiance l'a emporté, au premier vote, le 14 mars, par 323 voix contre 254, ensuite avec des majorités souvent accrues. M. Poincaré fut ferme et net, M. Briand convaincant et sincère ; quant à M. André Tardieu, ministre de l'Intérieur, il a achevé, au cours de ce débat, d'établir sa réputation d'homme de gouvernement aux vues larges et élevées, au verbe clair, incisif et précis, capable de mettre au-dessus des intérêts de parti ou de groupe l'avantage du pays. Échec devant l'opinion : ces excitations factices, qui tendaient à réveiller un anticléricalisme désuet et sans objet, n'ont intéressé personne et n'ont eu d'écho que dans les loges et les comités radicaux. Cette rhétorique n'est plus à la page. Un député,

hier inconnu, M. Henri Haye, s'est créé d'un coup une notoriété en exprimant fortement une vérité qui devrait être banale. « La République de 1929, a dit cet honorable représentant de Seine-et-Oise, n'est pas tout à fait identique à la République de 1901 et à celle de 1904. Il y a eu une évolution de l'opinion, il y a eu des événements considérables dont il faut tenir compte. » Et il s'est demandé, interprétant les sentiments d'un certain nombre de ses collègues de tous les groupes, s'il ne serait pas possible d'aborder enfin ces problèmes sans passion, dans un esprit réaliste d'intérêt national ; il n'y a pas de lois intangibles, a-t-il osé dire ; toutes les lois doivent être amendées et assouplies selon les nécessités du moment. C'est l'évidence même et le bon sens. « Voilà les plus graves paroles du débat », s'est écrié M. Herriot. M. Haye a eu cette bonne fortune de dire tout haut ce que beaucoup, dans le pays et même à la Chambre, pensent tout bas. Jusque dans le groupe radical-socialiste, il existe, parmi ces « jeunes radicaux », dont les audaces inquiètent les anciens, des esprits indépendants ou qui cherchent à le devenir, dont le désir secret serait d'établir un statut légal pour toutes les congrégations et d'extirper enfin des débats parlementaires ces passions religieuses qui, d'un côté comme de l'autre, les enveniment et les paralysent.

Quoi qu'il en soit, le résultat immédiat de ce débat que les Gauches ont voulu rendre irritant, a été, au point de vue national, une première application de la loi Waldeck-Rousseau dans l'esprit qui avait animé son auteur, et une autorisation légale accordée à plusieurs importantes congrégations missionnaires. Trop de restrictions subsistent encore à une liberté qui ne s'est jamais exercée que pour le bien, mais du moins, à l'étranger où ils font si utile besogne pour la France et la civilisation, personne ne pourra plus, avec une apparence de raison, reprocher à ces hommes de dévouement et d'apostolat d'être reniés par leur propre gouvernement; « on saura, a dit M. Briand, que les missions peuvent compter sur leur patrie. » C'est là le point capital. Au point de vue politique, le gouvernement qui a, cet hiver, repoussé tous les assauts, sort fortifié de ce débat et la majorité plus solide et plus confiante en elle-même.

La discorde, au contraire, se déchaîne entre radicaux-socialistes et socialistes à propos de l'élection qui aura lieu le 14 avril à Narbonne. En remplacement de l'un des leurs, du nom de Pélissier, élu en 1928 à 240 voix de majorité contre un radical, les socialistes

ont imaginé de présenter M. Léon Blum qui fut, on s'en souvient, battu à Paris par un communiste. Qu'un socialiste du cru, un socialiste inoffensif comme il s'en trouve dans le Midi où l'on est plus avancé en paroles qu'en actes, soit député de Narbonne après le légendaire M. Ferroul et après M. Pélissier, passe encore ; mais que le chef, le théoricien doctrinaire du parti, que M. Léon Blum, qui prend Karl Marx au sérieux, vienne établir son quartier général dans l'Aude où domine, comme chacun sait, l'influence radicale-socialiste de MM. Albert et Maurice Sarraut et de leur journal *la Dépêche de Toulouse*, voilà qui passe les bornes permises. Les radicaux-socialistes résolurent donc de présenter un candidat contre M. Blum. *Inde iræ*. Le plus singulier de l'affaire, c'est que l'élection dépend des voix modérées et catholiques. Des deux côtés, on s'efforce de les gagner. Les socialistes laissent entendre que, pour eux, les questions essentielles sont d'ordre social et que, sur les affaires religieuses, ils ne sont pas intransigeants. *La Dépêche*, au contraire, insiste sur le péril socialiste, si voisin du communisme, surtout lorsqu'il est représenté par M. Blum, et prêche le ralliement des forces d'ordre. Les groupes modérés, avec beaucoup de sagesse, ont décidé de ne pas présenter de candidat et de faire échec au socialisme révolutionnaire ; mais que feront leurs troupes qui sont accoutumées de voter contre le candidat de *la Dépêche*? Et que deviennent, dans la bagarre, le cartel et le néo-cartel? M. Herriot et M. Daladier, fort gênés, cherchent à louvoyer; mais comment se sépareraient-ils de MM. Sarraut? Quel qu'en soit le résultat, l'élection de Narbonne laissera de profondes blessures et aura de lointaines répercussions.

René Pinon.

---

*Le Directeur-Gérant :* René Doumic.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCIXe ANNÉE

# TABLE DES MATIÈRES

DU

# CINQUANTIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

## Livraison du 1er mars


Pages.

ERROMANGO, deuxième partie, par M. PIERRE BENOIT . . . . . 5
*QUELQUES MAITRES DU DESTIN.* — MONSEIGNEUR SEIPEL, par VERAX . . . . . 54
*POUR LE CINQUIÈME CENTENAIRE.* — II. LA MISSION DE JEANNE D'ARC, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française . . . . . 88
LES MANUSCRITS DE DIDEROT, par M. ANDRÉ BABELON . . . . . 99
LETTRES INÉDITES A Mlle VOLLAND, par DIDEROT . . . . . 104
FEMMES D'AUJOURD'HUI. — IV. *LA PHARMACIENNE*, par COLETTE YVER . . . . . 133
MÉMOIRES. — III. *AMBASSADE A LONDRES* (1871-1872), par le Duc DE BROGLIE. 147
*NOS GRANDES ÉCOLES.* — L'ÉCOLE DU GÉNIE, par le général ROBERT NORMAND. 167
GEORGES DE SCUDÉRY, GOUVERNEUR DE N.-D. DE LA GARDE, par M. CHARLES CLERC. 186
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — *LA DIFFUSION DE LA LUMIÈRE*, par M. CHARLES FABRY, de l'Académie des Sciences . . . . . 203
LES ACADÉMIES DE PROVINCE AU TRAVAIL, par M. C.-M. SAVARIT . . . . . 217
REVUE MUSICALE. — *UNE SAISON D'OPÉRA RUSSE.* — *Mme LOTTE LEHMANN*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . . 223
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . . 229


## Livraison du 15 mars


ERROMANGO, troisième partie, par M. PIERRE BENOIT . . . . . 241
APRÈS LE TRAITÉ DU LATRAN, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française . . . . . 289
*UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE.* — PHILIPPE II ET ANTONIO PEREZ, par M. LOUIS BERTRAND, de l'Académie française . . . . . 310
LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE. — I, par M. le général NIESSEL. . . . . 338
LES NOUVELLES MONNAIES, par LIONEL LANDRY. . . . . 357
MÉMOIRES. — IV. *DIFFICULTÉS AVEC M. THIERS*, par le Duc DE BROGLIE . . 368

Pages.

VISITES A LA PRESSE DE PROVINCE. — III. *TOULOUSE*, par M. ANDRÉ DEMAISON. 394
DEUX AMOURS INCONNUES DE LA TOUR D'AUVERGNE, par M. CHARLES LE GOFFIC. 408
L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE ET SES FORMULES MODERNES, par M. H. DE PEYERIMHOFF. . . . . 439
ANDRÉ MESSAGER, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . . 459
A TRAVERS LES THÉATRES, par M. JACQUES DEVAL . . . . . 463
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . 467

## Livraison du 1er avril

ERROMANGO, dernière partie, par M. PIERRE BENOIT. . . . . » 481
DEUX ANNÉES A BERLIN (1912-1914). — *LA GUERRE TURCO-BALKANIQUE ET LA VIE DE COUR*, par M. le baron BEYENS . . . . . 526
CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE LE PRINCE IMPÉRIAL ET ERNEST LAVISSE, *PUBLIÉE PAR M. CH. D'ESPINAY DE BRIORT* . . . . . 555
FEMMES D'AUJOURD'HUI. — V. *RÉDACTRICES ET JOURNALISTES*, par COLETTE YVER. . . . . 592
*UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE.* — PHILIPPE II ET ANTONIO PEREZ. — II, par M. LOUIS BERTRAND, de l'Académie française . . . . . 612
VUE D'ENSEMBLE SUR LA CRISE AGRICOLE, par M. LUCIEN ROMIER . . . . . 647
LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE. — *MOYENS ACTIFS ET PASSIFS*, par M. le général NIESSEL. . . . . 660
QUAND LE DORMEUR S'ÉVEILLERA..., par M. OCTAVE HOMBERG . . . . . 675
*UN DEUIL NATIONAL.* — LA MORT DU MARÉCHAL FOCH, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. . . . . 687
REVUE LITTÉRAIRE. — *MADAME DE CHANTAL*, par M. VICTOR GIRAUD . . . . 691
REVUE DRAMATIQUE. — *LE MACHAND DE PARIS.* — *MÉLO.* — *TRISTAN ET ISEUT*, par R. D. . . . . 689
L'EXPOSITION DU THÉATRE AU MUSÉE CARNAVALET, par GÉRARD D'HOUVILLE . . 706
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . 714

## Livraison du 15 avril

LES HIBOUX, première partie, par M. CHARLES GÉNIAUX . . . . . 721
NAPOLÉON INÉDIT. — *LE RECUEIL DE KORNIK.* — *UN « PETIT ROMAN D'AMOUR » : CLISSON ET EUGÉNIE*, par M. SIMON ASKENAZY. . . . . 766
LE DRAME MOUJIK, par M. SERGE DE CHESSIN. . . . . 790
LOUIS XIV ET SES AMBASSADEURS A LONDRES, par M. J.-J. JUSSERAND, de l'Institut. 809
LE COMMANDEMENT UNIQUE. — *RÉCIT D'UN TÉMOIN*, par M. le général MORDACQ. 834
*UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE.* — PHILIPPE II ET ANTONIO PEREZ. — III, par M. LOUIS BERTRAND, de l'Académie française . . . . . 859
UNE COMÉDIENNE DANS LES PRISONS DE LA TERREUR, par Mme DUSSANE. . . . . 880
LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE. — *ORGANISATION DE LA DÉFENSE*, par M. le général NIESSEL. . . . . 901
FEMMES D'AUJOURD'HUI. — *LES VOYAGEUSES DE COMMERCE*, par COLETTE YVER. 919
L'EXPOSITION CANADIENNE ET FRANCE-AMÉRIQUE DU NORD, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française . . . . . 933
REVUE MUSICALE. — *KITÈGE.* — *LA FEMME ET LE PANTIN.* — *LE MAS*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . . 942
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . . 949

Paris, 1929. — Typographie PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 59080.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2717